

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
HISTORIQUE, CRITIQUE
ET BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME IV.

CAPA. = COLW.



CET OUVRAGE SE TROUVE

Chez { L. PRUDHOMME, Éditeur, rue des Marais, au bureau du Lavater; PRUDHOMME fils, Imprimeur-Libraire, même rue, n° 17; GARNERY, Libraire, rue de Seine; } à Paris.

Madame Buynand née Bruyset	Lyon.
Mademoiselle Leroy et Compagnie	Caen.
Blocquel et Castiaux	Lille.
Demat	Bruxelles.
Victor Mangin	Nantes.
Busseuil	*Ibid.*
Lafite	Bordeaux.
Durville	Montpellier.
Fourier-Mame	Angers.
Catineau	Poitiers.
Desoer	Liège.
Gosse	Bayonne.
Perthès	Hambourg.
Immerzeel et Compagnie	Amsterdam.
Umlano	Berlin.
Artaria	Vienne.
Alici, Libraire de la Cour	S. Pétersbourg.
Riss et Saucet	Moscou.
Brummer	Copenhague.
Borel et Pichard	Naples.
Giegler et Dumolard	Milan.
Grieshammer	Leipsick.
Esslinger	Francfort.

Et chez tous les principaux Libraires et Directeurs des postes.

*Les articles nouveaux sont marqués d'une *. Les articles anciens, corrigés ou augmentés sont distingués par une †.*

DICTIONNAIRE UNIVERSEL, HISTORIQUE, CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE,

Ou Histoire abrégée et impartiale des hommes de toutes les nations qui se sont rendus célèbres, illustres ou fameux par des vertus, des talens, de grandes actions, des opinions singulières, des inventions, des découvertes, des monumens, ou par des erreurs, des crimes, des forfaits, etc., depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours; avec les dieux et les héros de toutes les mythologies; enrichie des notes et additions des abbés BROTIER et MERCIER DE SAINT-LÉGER, etc., etc.

D'après la huitième Édition publiée par MM. CHAUDON et DELANDINE.

NEUVIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE 16,000 ARTICLES ENVIRON,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

Amicus Plato, amicus Aristoteles, magis amica veritas.

Suivie de Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Ornée de 1,200 portraits en médaillons.

TOME IV.

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MAME FRÈRES.
1810.





PORTRAITS

QUI SE TROUVENT

A LA FIN DU TOME IV.

PLANCHE XVII.

Castiglione.
Castro (Jean de).
Castruccio.
Cat (Claude Nicolas le).
Catherine (de Médicis).
Catherine Iere (de Russie).
Catherine II.
Catinat (Nicolas de)
Caton (le censeur)
Caton d'Utique.
Cats (Jacob).
Caylus (A. C. P. de)

PLANCHE XVIII.

Cervantes (Michel).
César (Caïus-Julius).
Chaise (François de la).
Chalotais (Louis-René de la).
Champagne (Philippe de).
Chantal (J.-F. Fremet de).
Chapelle (C. Œ. L.).
Chappe (d'Auteroche).
Chardin (Jean).
Charlemagne (dit le Grand).
Charles V.
Charles VII (dit le Victorieux).

PLANCHE XIX.

Charles VIII.
Charles IX.
Charles-Quint.
Charles I.
Charles II.
Charles XII.
Charles (Martel).
Charles (le Téméraire).
Charlier (Jean).
Charron (Pierre).
Chastelet (Gabriel-Émilie du).
Chancer.

PLANCHE XX.

Chaulieu (Guillaume).
Chesterfield (Phil. Dormer).
Chevert.
Choiseul (Étienne-François).
Christiern II.
Christine.
Cicéron (Marcus-Tullius).
Clairault (Alexis).
Clairon (G.-H. Leyris).
Clarke (Samuel).
Claude.
Clément XIII.

PLANCHE XXI.

Clément XIV (J. V. A. G.).
Cléopatre.
Clerc (Jean le).
Clisson (Olivier, sire de).
Clovis.
Cluvier (Philippe).
Cochin (Henri).
Coeur (Jacques).
Coffin (Charles).
Cohorn (Memnon).
Colardeau (Charles-Pierre).
Colbert (Jean-Baptiste).

PLANCHE XXII.

Coligni (Gaspard).
Colomb (Christophe).
Commines (Philippe de).
Commode (Lucius-Ælius).
Condé (dit le Grand).
Condillac (Étienne Bonnot de).
Condorcet (M. J. A. N. C.).
Confucius.
Congrève (Guillaume).
Constantin (dit le Grand).
Constantin (Dragases).
Conti (Louis-François de).

NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

† CAPACCIO (Jules-César), né à Capagna dans le royaume de Naples, gentilhomme du duc d'Urbin et secrétaire de la ville de Naples, mourut en 1631, après avoir contribué à établir l'académie *de gli otiosi*. On a de lui, *Illustrium mulierum et illustrium virorum elogia*, Neapoli, 1609, in-4°, fort rare. II. *Il forestiero dialogi, etc.*, in Neapoli, 1630, in-4°, rare. Ces dialogues, divisés en dix journées, ont lieu entre un citoyen de Naples, et un étranger dont il satisfait la curiosité sur les antiquités et les raretés de cette grande cité. III. *Neapolitanæ historiæ*, tome Ier, Naples, 1607, in-4° de 900 pag., fort rare. Le second volume n'a pas paru. On prétend que Capaccio n'est que le traducteur de cet ouvrage, et que Fabio Giordano, et non Gordiani comme l'appelle Lenglet du Fresnoy, en est l'auteur. IV. *Puteolona historia*, Neapoli, 1604, in-4°, fort rare. V. *La vera antichità di Pozzuolo*, Neapoli, 1607, in-8°, également rare. On regarde encore ces deux ouvrages comme sortant de la même source que les précédens, avec quelques changemens cependant. En 1652, on a donné à Rome une nouvelle édition de *la Antichità di Pozzuolo*, in-8°.

CAPANÉE, l'un des commandans de l'armée des Argiens, se distingua pendant la guerre de Thèbes, par sa force et son courage. Le premier il escalada les murailles de cette ville, et fut tué sur le haut du rempart, accablé de flèches et de pierres. C'étoit un impie qui avoit coutume de dire qu'il ne faisoit pas plus de cas des foudres de Jupiter que de la chaleur du midi, et qu'il prendroit Thèbes malgré son tonnerre. Il périt de la foudre ; et lorsque Thésée fit faire de somptueuses funérailles aux autres guerriers morts devant Thèbes, on ne brûla point pour cette raison le corps de Capanée avec les autres, mais on lui éleva un bûcher particulier. *Voyez* EVADNÉ.

* CAPASSO (Nicolas), écrivain célèbre, né en 1671 à Fratta, au royaume de Naples, mort en 1646 à Naples, où il professa la théologie et le droit civil à l'université. Ses ouvrages, dans l'une et l'autre partie, sont tombés dans l'oubli ; mais on fait un très-grand cas de ses *Poësies*, en latin et en italien, dont la dernière édition est de Na-

ples, 1780, in-4°. Capasso s'est aussi occupé pendant deux ans à traduire l'*Iliade* d'Homère en patois napolitain. Cet ouvrage est fort estimé dans le pays, mais peu connu ailleurs.

* CAPDUELH (Pos de), troubadour et baron dans le diocèse du Puy, vécut vers la fin du 12ᵉ siècle. L'historien de sa Vie le représente comme réunissant à tous les avantages de la figure la valeur d'un bon chevalier, les manières d'un homme agréable, le talent de composer des vers, de chanter avec grace et de jouer des instrumens. Il ne lui reproche qu'un excès d'économie : « Ce que cependant, dit-il, on auroit peine à croire en voyant de quelle façon il recevoit compagnie et se faisoit honneur de son bien. » Capduelh, comme tous les troubadours et chevaliers de son temps, a partagé sa vie et ses chants entre l'amour et la guerre. Des pièces qui restent de lui, les unes sont consacrées à célébrer les différentes beautés pour lesquelles il a soupiré, les autres à exciter les princes chrétiens à la guerre sainte. Mais il ne voulut pas se borner à de simples exhortations, et les ayant suivis lui-même dans les expéditions d'outre-mer, il trouva la mort dans la troisième croisade. Les manuscrits de la bibliothèque impériale renferment vingt pièces de ce poëte; elles sont précédées de sa Vie. Nostradamus l'a confondu avec Pos ou Pons de Breuil, que Millot assure n'avoir jamais existé que dans la cervelle de l'historien provençal.

I. CAPÈCE (Scipion), Napolitain, poëte latin du 16ᵉ siècle, tâcha d'imiter Lucrèce dans son poëme *Des principes des choses*, à Francfort, 1631, in-8°, et y réussit assez bien. Le cardinal Bembo et Manuce mettoient cet ouvrage à côté de son modèle. On en a donné une édition avec la traduction italienne, in-8°, Venise, 1754. On a encore de Capèce des *Elégies*, des *Epigrammes*, et un poëme *De Vate maximo*, que Gessner, sans doute ami de ce poëte, égaloit aux bonnes productions de l'antiquité.

* II. CAPECE (Antoine), savant jurisconsulte du 16ᵉ siècle, s'acquit une si grande réputation par son éloquence dans les causes célèbres qu'il défendit au barreau, qu'il obtint une chaire de droit civil dans la seconde école de Naples, et bientôt après celle de droit féodal, pour laquelle il répéta et étendit ses leçons sur le chapitre *Imperialem, de prohibitione feudalium alienationum per Fredericum*, et plusieurs autres décisions qu'il composa, et qu'il fit imprimer en Sicile. Il est encore auteur d'un ouvrage intitulé *Investitiones feudales*. Il mourut en 1545. — Marc-Antoine CAPECE, jésuite, qui vivoit dans le 17ᵉ siècle, a écrit un discours *dell' Excellenza della Vergine*, et quelques autres ouvrages de piété. — Isabelle CAPECE a publié un livre intitulé *Consolazione dell' anima*, rempli de réflexions aussi pieuses qu'édifiantes. Cette dame, aussi recommandable par son savoir que par une conduite irréprochable, vécut dans le 16ᵉ siècle.

* CAPECELATRO (Hector), avocat napolitain, et ensuite conseiller, mort en 1654, a donné deux volumes intitulés *Decisioni del regio collateral consiglio*. — Augustin CAPECELATRO, son frère, clerc régulier, a publié les ouvrages suivans, I. *Libamentum Ilcasti*, 2 vol. II. *Il monte de dio, per lo quale si ascende come per gradi all' altezza dell' orazione mentale*. — François CAPECELATRO, qui vivoit dans le même siècle, est auteur d'une *His-*

toire de la ville et du royaume de Naples.

† I. CAPEL (Arthur, lord), seigneur anglais, fils de sir Henri Capel, mort en 1648, étoit, en 1640, représentant du comté d'Hertford au parlement, et se distingua par sa modération, quoiqu'il penchât pour le parti du peuple. Il vota pour la proscription du comte de Strafford; et depuis il s'en repentit sincèrement. Trouvant que le parlement portoit les choses contre le roi beaucoup plus loin qu'il ne le croyoit convenable, il commença à s'opposer aux mesures violentes. Alors il fut créé lord Capel de Hadham. Dans la guerre qui éclata bientôt après, il servit chaudement le parti du roi; la chambre des communes confisqua ses biens. En 1648, il défendit Colchester avec le comte de Norwich et sir Charles Lucas, contre les forces du parlement; mais il fut contraint de se rendre, et malgré la capitulation, qui promettoit quartier, il fut mis à la Tour. Ayant trouvé moyen de s'échapper, il fut repris, et son procès lui fut fait. Il fut condamné à être pendu, tiré à quatre chevaux et écartelé. La peine fut commuée, et il fut décapité. Sa conduite sur l'échafaud fut digne de la cause pour laquelle il périssoit. Pendant qu'il étoit à la Tour, il composa *des stances* fort belles et très-touchantes, qui ont eu un grand nombre d'éditions.

* II. CAPEL (Arthur), fils du précédent, créé comte d'Essex en mémoire de la fidélité de son père, et pour ses propres services, fut envoyé en ambassade en Danemarck, et nommé lord lieutenant d'Irlande. En 1679, il fut créé premier lord de la trésorerie; mais au bout de quelques mois il renonça à cette place. Il vota pour le bill d'exclusion du duc d'Yorck à la seconde présentation, car à la première il avoit été contre. Alors il fut rayé de la liste des conseillers privés. En juin 1683, le lord Howard d'Esric l'accusa d'avoir trempé dans une conspiration, et il fut envoyé à la Tour, où le mois suivant on le trouva égorgé avec un rasoir. Le jury du coroner lança contre lui un *verdict de felo de re*, quoique l'opinion générale fût qu'il avoit été assassiné.

* CAPELL (Edouard), né en 1713 au comté de Suffolck, mort en 1781, a donné une *édition* de Shakespéare en 10 volumes in-8°, sans notes. En 1783, l'ouvrage fut réimprimé en 3 volumes in-4°; c'est une œuvre qui paroît avoir coûté bien des recherches. Capell est encore éditeur d'un volume de poésies appelées *Prolusions*, et de la pièce de Cléopâtre et Antoine, avec les changemens, jouée à Drury-Lane en 1758.

† I. CAPELLA (Marcianus Minéus Félix), poëte latin, vivoit vers l'an 490 de J. C. On croit qu'il étoit Africain et proconsul. On a de lui un poëme intitulé *De nuptiis philologiæ et mercurii, et de septem artibus liberalibus.* — Grotius, âgé seulement de 15 ans, donna une bonne édition de cette production médiocre, à Leyde, en 1599, in-8°, avec *des notes et des corrections.* Il rétablit une infinité d'endroits corrompus, avec une sagacité admirable dans un enfant de son âge. On a encore de Marcianus Capella, un *Traité sur la musique*, qui se trouve dans l'édition de Meibomius, Amsterdam, 1652, in-4°.

* II. CAPELLA (Jean-Antoine), de Naples, philosophe et médecin célèbre, florissoit dans le 17e siècle. On a de lui, *Opusculum paradoxicum quod rarò participetur à brutis; Opusculum meteorologi-*

cum apologeticum cur venti gerantur obliqui ; De hydrophobiâ, seu de pavore aquæ in rabie : Problemata perdifficilia , in quatuor philo marinæ proceres familiæ epinicia , etc.

* CAPELLAN (Antoine), graveur, fut un des artistes qui ont travaillé à Rome , sous la direction d'Hamilton , à la belle collection d'estampes, connue sous le nom de *Schola Italica picturæ*, composée de quarante pieces, d'après différens grands maitres de l'école de peinture italienne. On a encore de Capellan *un sujet antique*, gravé d'après une mosaïque ; *un combat de deux centaures*, tigre et lion, d'après une mosaïantique, trouvée à la ville Adrienne. Il vivoit en 1775.

* CAPELLEN (Alexandre Van der), seigneur d'Aartsbergen (*Voy.* AARTSBERGEN), étoit fils de Gerlach Van der Capellen , homme d'un mérite distingué , l'un des plus zélés promoteurs de la renaissante liberté belgique , vers la fin du 16e siècle, mort à Arnhem en 1625, à l'age de 82 ans. Son histoire écrite en vers latins par P. Gakélius, et imprimée à Zutphen en 1626, se trouve jointe aux mémoires du seigneur d'Aartsbergen.

CAPELLI. *Voyez* CAPPELLI.

† I. CAPELLO (Blanche), d'une des plus illustres familles patriciennes de Venise, seconde femme de François II de Médicis , grand-duc de Toscane, se vit élevée au rang suprême par un événement singulier. Un jeune Florentin , nommé Pierre Bonaventuri , d'une famille honnête, mais pauvre, commis de la maison de banque que tenoient à Venise les Salviati de Florence, habitoit en face du palais Capello. Il vit Blanche , que la nature avoit douée d'une beauté rare ; il en devint éperdument amoureux, et le lui fit connoître. Une figure intéressante parloit en faveur de Bonaventuri ; il fut écouté. Blanche ne put se défendre de l'aimer dès leur première entrevue , et elle hésita d'autant moins à se livrer à son penchant , qu'elle prit en ce moment Bonaventuri pour Salviati lui-même, homme d'une maison très-considérable à Florence, et à laquelle la sienne pouvoit s'allier sans disproportion. Désabusée sur ce point dans un second entretien qu'elle eut avec lui , elle perdit l'espérance de l'épouser, sans cesser de l'aimer, et lui défendit de la voir désormais. Bonaventuri , plus épris que jamais, trouva moyen de lui faire parvenir un billet , par lequel il la conjuroit, avant de prendre une dernière résolution , de profiter de l'obscurité de la nuit, et du temps où tout le monde, dans sa maison, seroit livré au sommeil, pour venir le trouver, et lui accorder un entretien ; ce qui lui étoit d'autant plus aisé qu'elle n'avoit que la rue à traverser. Il la rassuroit en même temps sur les suites de cette démarche , en lui jurant que sa vertu ne seroit point compromise dans ce rendez-vous nocturne. Blanche, trop foible pour se refuser à cette proposition, sortit de sa maison la nuit suivante, laissant la porte entr'ouverte pour son retour, et se glissa dans la chambre de son amant. Elle le quitta vers le point du jour, et voulant rentrer chez elle, la porte se trouva fermée. Il s'agissoit de prendre un parti prompt et décisif ; Blanche engagea sa foi à Bonaventuri, et lui proposa de fuir avec elle, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Ils se jetèrent dans la première barque, sans même avoir eu le temps de se déguiser, et, étant sortis heureusement des lagunes, prirent le chemin de Florence. Arrivés à Pistoie, un prêtre leur donna la

bénédiction nuptiale. Bonaventuri conduisit sa jeune épouse chez son père, qui vivoit obscurément à Florence, dans un état très-voisin de la pauvreté. Blanche, consolée par l'amour des disgraces de la fortune, partagea sans murmurer, avec sa belle-mère, tous les soins du ménage, sans exception. Elle vivoit ainsi depuis quelque temps, ne se laissant presque jamais voir hors de sa maison, lorsque le hasard fit passer le grand-duc sous ses fenêtres; elle en fut remarquée. L'impression que sa beauté produisit sur ce prince fut bientôt suivie d'un vif empressement de la connoitre; il s'en ouvrit à un de ses favoris; celui-ci avoit une femme adroite et intrigante, qui, ayant eu un entretien avec la belle-mère de Blanche, lui fit des offres de services pour sa bru, et entre autres celle de lui faire obtenir du grand-duc telle grace qu'elle auroit à lui demander. Blanche écouta d'autant plus volontiers cette dernière proposition, qu'elle vivoit dans une inquiétude continuelle du côté de sa famille, dont elle appréhendoit les poursuites, et qu'elle avoit songé plus d'une fois à trouver des recommandations auprès du grand-duc, pour en obtenir une sauvegarde qui la mit à couvert. Invitée ensuite par cette dame, elle se rendit chez elle. Le grand-duc s'y trouva comme fortuitement, et se présenta à elle en un moment où la dame, sous quelque prétexte, l'avoit laissée seule. Son premier mouvement, à l'aspect imprévu du prince, fut de se jeter à ses genoux, en le suppliant de ne point attenter à son honneur. Il la releva avec bonté, lui fit une déclaration d'amour pleine de ménagement et de respect, et se retira aussitôt, la laissant si interdite, qu'elle ne songea point à profiter de l'occasion pour lui demander la sauvegarde. Sa situation, après cette entrevue, ne tarda pas à changer de face. Le grand-duc manda son mari, et lui donna un poste considérable à la cour; il accumula rapidement sur sa tête les honneurs et les pensions, et Blanche se vit bientôt élevée à une fortune brillante. Le jeune Bonaventuri ne jouit pas long-temps de sa prospérité; l'orgueil et la présomption s'emparèrent de son ame, il se fit des ennemis puissans, et il fut poignardé la nuit dans les rues de Florence, en 1574, par une troupe d'assassins soudoyés. Quelques années après, le grand-duc devenu veuf par la mort de Jeanne d'Autriche, sa première femme, plus épris que jamais des charmes de Blanche, l'épousa solennellement le 20 septembre 1579. Deux ambassadeurs et le patriarche d'Aquilée furent députés à Florence par la république de Venise, pour assister à la cérémonie de ce mariage. Un diplôme du sénat, par lequel elle étoit déclarée reine de Chypre, y fut lu publiquement, et la couronne royale lui fut mise sur la tête par un des ambassadeurs. Le grand-duc vécut toujours avec sa nouvelle épouse dans la plus parfaite union, et rien n'eût manqué à leur bonheur, si les propos indécens et les déclamations du cardinal Ferdinand de Médicis, son frère, qui résidoit à Rome, n'y eussent mêlé quelqu'amertume. Ce cardinal, infatué des alliances de sa maison avec les têtes couronnées, ne parloit de celle-ci qu'avec mépris. Dans un voyage qu'il fit à Florence dans l'automne de 1585, il fut invité par le grand-duc à une partie de chasse dans la belle maison de Poggio à Cajano, à quelques milles de Florence; ce fut là que, le cardinal dinant avec son frère et sa belle-sœur, sur la fin du repas, la grande-duchesse, et presqu'au même moment le grand-duc, furent saisis subitement de cruelles douleurs dans les intestins,

et succombèrent en peu d'heures à la violence du poison. Blanche mourut cinq heures après avoir vu expirer son époux. Le cardinal leur refusa, dit-on, les secours qu'ils réclamoient, et défendit qu'on allât chercher des médecins; en conséquence on ne put pas douter qu'il ne fût l'auteur du crime.

* II. CAPELLO (Bernard), gentilhomme vénitien, banni de Venise à perpétuité en 1541, *ob immoderatam in concionibus dicacitatem*, comme l'atteste Pierre Justinien, au livre 13e de son Histoire de Venise, pag. 376; mais la cause de son bannissement, selon le cardinal Augustin Valério, fut la suite d'une conspiration qu'il avoit formée contre cette république; quoi qu'il en soit, il fut très-bien accueilli à Rome par Alexandre Farnèse, qui lui fit obtenir plusieurs emplois honorables et lucratifs. Il mourut dans cette ville en 1565. Ses *Poésies* ont été imprimées à Venise en 1560, in-4°.

* CAPELLUTIUS (Roland), philosophe et médecin, qui vivoit, selon quelques auteurs, vers l'an 1468, et, selon d'autres, vers l'an 1348, pratiqua à Parme la chirurgie avec toute la réputation que cet art pouvoit lui mériter à raison de ses talens. Il a laissé quelques ouvrages écrits selon les principes des médecins arabes, dont le style est assez barbare; en voici les titres: I. *Chirurgia*, Venetiis, 1490, 1519, 1546, in-fol. II. *De curatione pestiferorum apostematum*, Francofurti, 1642, in-8°; Brunsvici, 1648, in-4°. Ce traité étoit en manuscrit dans la bibliothèque d'Herman Conringius, d'où on l'a tiré pour le faire imprimer.

CAPERONIER. *Voyez* CAPPERONIER.

* CAPESSO (Jean-Baptiste), médecin napolitain, pratiqua son art avec distinction. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, intitulé *Historiæ philosophiæ synopsis, sive de origine et progressu philosophiæ de vitis et systematibus omnium philosophorum*, etc., divisé en quatre livres, dédié à Jean V, roi de Portugal, et imprimé à Naples en 1728. Ce médecin mourut en 1735.

CAPET. *Voyez* HUGUES-CAPET.

CAPHYRA (Mythol.), fille de l'Océan, et nourrice de Neptune.

* CAPILA, philosophe indien, et le plus ancien chef de secte, dont il existe un ouvrage entier, fut l'inventeur du *sanc'hya*, c'est-à-dire de cette philosophie des nombres, qui semble se rapprocher en partie de la métaphysique de Pythagore, et en partie de la théologie de Zénon. La doctrine de Capila a été confirmée, éclaircie et développée par Patangali. *Voyez* Jones, Rech. Asiat., tome V. CAPILA est aussi le nom d'un personnage mythologique, réputé petit-fils de Brama.

I. CAPILUPI (Camille), natif de Mantoue, s'est rendu fameux par son libelle intitulé *les stratagèmes de Charles IX contre les huguenots*, en italien, à Rome, 1572, in-4°; traduit en français, 1574, in-8°. Il décrit dans cet ouvrage le massacre de la Saint-Barthélemi, et rapporte des choses fort singulières sur les motifs et les suites de cette violence; mais ce libelle, rempli d'idées fausses et de faits calomnieux, ne peut être lu qu'avec défiance.

† II. CAPILUPI (Lélio), frère du précédent, poëte latin, né à Mantoue, comme Virgile, se jouoit, si heureusement des vers de son compatriote, et réussissoit si bien à leur donner un autre sens, qu'il surpassa

en ce genre Ausone, Proba-Falconia, et les autres qui se sont exercés sur le même sujet. Il a chanté dans cette sorte de vers l'origine des moines, leurs règles, leur vie, les cérémonies de l'Église, l'histoire du mal de Naples, etc. Deux de ses frères, Hippolyte et Jules, avoient le même talent de décomposer et de recoudre Virgile. Outre leurs *Centons*, on a *des vers* de ces poëtes, dont les pensées et les expressions ne sont qu'à eux. On a réuni leurs poésies, in-4°, Rome, 1590. Une petite partie des poésies de Lélio se trouve aussi dans les *Deliciæ poëtarum Italorum*. Cet auteur célèbre mourut en 1560, à 62 ans. On a imprimé séparément son centon *ex Virgilio de vitâ monachorum*, à Venise, 1550, in-8°, et son centon *contre les Femmes*, Venise, même année, in-8°. Dans l'un et dans l'autre il n'a pas épargné la satire.

† CAPISTRAN (saint JEAN de), disciple de saint Bernardin de Sienne, et frère mineur comme lui, marcha sur les traces de son maître. Il tiroit son nom de Capistran dans l'Abruzze, où il étoit né en 1386, d'un gentilhomme angevin. Il exerça d'abord une charge de judicature, et épousa une fille d'une bonne famille; mais ayant cherché à réconcilier les habitans de Pérouse avec Ladislas, roi de Naples, il fut mis en prison par les Pérusiens, qui l'accusèrent d'avoir voulu favoriser ce prince. Quand il fut libre, il prit l'habit de Saint-François. Il signala son zèle et son éloquence dans le concile de Florence, pour la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine; dans la Bohème, contre les hérétiques; dans la Hongrie, contre les Turcs. Il se mit à la tête d'une croisade contre les hussites, et en convertit plusieurs. Lorsque Huniade entra en vainqueur dans Belgrade, Capistran, prédicateur de l'armée, regardé comme un prophète, s'y distingua tellement, qu'il parut incertain à qui on devoit l'avantage, ou à la valeur du héros, ou aux sermons du missionnaire. Capistran ne balança point de s'attribuer la gloire de cette journée dans ses lettres au pape et à l'empereur. Il mourut en 1456, dans le couvent de Villech en Hongrie. On lui a reproché encore d'avoir joint le bûcher aux sermons dans ses missions contre les hérétiques et les juifs; c'étoit un des préjugés de son siècle, de croire qu'il falloit exterminer l'erreur religieuse par le fer et le feu. Alexandre VIII le canonisa néanmoins en 1690. On a de lui un grand nombre d'écrits : I. Un *Traité de l'autorité du pape et du concile*, un peu trop ultramontain. II. Un *Traité de l'excommunication*, III. Un autre *sur le mariage*. IV. Quelques-uns *sur le droit civil*, *l'usure et les contrats*. V. L'*Apologie du tiers-ordre de saint François*. VI. Le *Miroir des clercs*, etc.

† I. CAPISUCCHI (Blaise), marquis de Montério, d'une famille italienne, étoit un capitaine distingué. Les protestans ayant mis le siége devant Poitiers en 1569, jetèrent un pont sur la rivière pour donner l'assaut. Capisucchi, Romain et héritier du courage de ses anciens compatriotes, se jeta dans l'eau avec deux autres, et coupa les câbles du pont, qui fut bientôt entraîné par les eaux. Il ne signala pas moins sa valeur sous le duc de Parme. Le pape lui donna ensuite le commandement de ses troupes à Avignon et dans le comtat Venaissin.

† II. CAPISUCCHI (Paul), chanoine du Vatican, auditeur de rote, évêque de Néocastro et vice-légat de Hongrie, s'acquitta avec honneur de plusieurs négociations, dont le chargèrent Clément VII et Paul III.

Ce dernier pontife l'ayant envoyé à Avignon, alors déchiré par mille factions, il calma tout par sa prudence, et mourut à Rome en 1539, à 60 ans.

† III. CAPISUCCHI (Camille), frère de Blaise, et aussi bon guerrier que lui, commandant des troupes du pape en Hongrie. Raimond CAPISUCCHI, de la même famille, de dominicain devenu cardinal, mort en 1691, est auteur *de plusieurs ouvrages de théologie.*

* CAPITANEUS ou CAPITEYN (Pierre), médecin, né à Middelbourg en Zélande, d'une famille noble, vers 1511, enseigna d'abord la médecine à Rostock, dans la Basse-Saxe; de là il passa à Copenhague, où il devint professeur à l'université, et ensuite premier médecin du roi Christiern III. On a de lui, I. *De potentiis animæ*, imprimé en 1550. II. *Calendaria*, dédié à Christiern III. III. *Prophylactium consilium antipestilentiale, ad cives Hafnienses*, anno 1553. IV. *Ephémerides*, demeurées en manuscrit. Capitaneus mourut à Copenhague en 1557.

* CAPITEIN (Jacques-Elisa-Jean), nègre, né en Afrique sur les bords de la rivière Saint-André, acheté à l'âge de 7 à 8 ans par un marchand négrier qui l'amena en Hollande, manifesta de bonne heure ses dispositions à l'étude. A La Haye, mademoiselle Roscam, pieuse et savante, lui apprit le latin et les élémens des langues grecque, hébraïque et chaldéenne. Il passa à l'université de Leyde, se livra à la théologie sous d'habiles professeurs; prit ses grades et fut envoyé en 1742, comme missionnaire calviniste à Elmina en Guinée. Capitein, dont le portrait gravé par Tangé, d'après Van Dyck, circuloit dans toute la Hollande, étoit cité partout avec éloge. Cependant des bruits fâcheux et peut-être mal fondés se répandirent en Europe sur sa conduite. Le premier ouvrage de Capitein est une *Elégie latine* très-élégante sur la mort de Manger, ministre à La Haye, son maître et son ami. Elle est insérée en partie avec une traduction dans l'ouvrage sur la *Littérature des nègres* par l'évêque de Blois. Pour son entrée à l'université de Leyde, Capitein publia une dissertation latine *De vocatione Ethnicorum*, il y établit la certitude de la promesse qui appelle tous les peuples à la connoissance de l'Evangile. C'est sans doute pour complaire à ses protecteurs qu'il se fit l'apologiste d'une mauvaise cause, en soutenant que l'esclavage n'est pas contraire à l'Evangile, par une dissertation riche en érudition, mais très-pauvre en raisonnemens, sous ce titre: *Dissertatio politico-theologica de servitute libertati christianæ non contrariâ*, in-4°, Lugd. Batav., 1742, traduite la même année en hollandais par William, et imprimée à Leyde. On a encore de Capitein un petit volume in-4° de *Sermons hollandais* imprimés en 1642 à Amsterdam.

* CAPITELLI (Bernardin), né à Lucques en 1646, eut un talent distingué comme peintre et comme graveur. Elève du Bolognèse, il sut s'attacher son maître et l'accompagna en France. On a de lui plusieurs tableaux estimés et quelques sujets gravés à l'eau-forte, où l'on remarque de la chaleur et du mouvement; entre autres la *Vie de St.-Bernardin de Sienne*, d'après Ventura Salimbéni; un *Repos en Egypte, où la Vierge assise donne à boire à l'enfant Jésus*, d'après Rutilio Manetti; la *Noce Aldromanie*, plusieurs autres pièces de sa

composition et d'après Le Corrége, Alexandre Cosolanon, etc. —

CAPITO. *Voyez* ROBERT, n° XV.

I. CAPITOLINUS. *Voyez* MANLIUS, n° II.

† II. CAPITOLINUS (Corneille *et* Jules), historiens latins du 3ᵉ siècle. Corneille est auteur d'un ouvrage que nous n'avons plus, et qui est cité par Trébellius Pollion, dans la Vie des trente tyrans. Jules a composé les *Vies d'Antonin* et de *Varus*, adressées à Dioclétien, et celles de *Claudius Albinus*, de *Macrin*, des deux *Maximes*, des trois *Gordiens*, qu'il dédia à Constantin. L'auteur a copié Hérodien. Son ouvrage, dont le style n'est ni pur ni correct, se trouve dans le recueil intitulé *Scriptores historiæ Romanæ latini veteres*, Heidelberg, 1742, 3 vol. in-folio.

† CAPITON (Wolfgang), nommé originairement Wolff Koepflein, docteur en théologie, en droit et en médecine, ami d'Œcolampade et de Bucer, naquit à Hagueneau en 1478, d'un des premiers magistrats de cette ville, et mourut de la peste en 1542. Sa première femme étoit veuve d'Œcolampade; la seconde se piquoit de bel-esprit, et s'avisoit même de prêcher lorsque son mari étoit malade. On a de Capiton plusieurs ouvrages en latin et en allemand. On distingue parmi les premiers, *In Habakuk prophetam enarrationes*, Argentor. 1526, in-8° de 50 feuilles, fort rare; *In Oseam prophetam commentarius*, Argent., 1528, in-8° de 284 feuilles, plus rare que le précédent; *Responsio de missâ, matrimonio et jure magistratûs in religionem*, etc., Argent., 1637, in-8°. Ses écrits en allemand sont extrêmement rares. On lui doit encore une *Grammaire hébraïque*, et la *Vie de Jean Œcolampade*. Conrad Gessner fait un grand éloge de Wolfgang Capiton.

* CAPIVACCIO *ou* CAPO DI VACCA (Jérôme), médecin, natif de Padoue, vivant dans le 16ᵉ siècle, enseigna son art pendant trente-sept ans dans l'université de cette ville. Ses ouvrages ont été recueillis en 1 vol. in-fol. par Jean Herman Beyer, qui les fit imprimer à Francfort en 1603, sous le titre d'*Opera omnia quinque sectionibus comprehensa, quarum*, I. *Physiologica*. II. *Pathologica*. III. *Therapeutica*. IV. *Mixta*. V. *Extranea continet*. Ce médecin mourut en 1589.

CAPNION. *Voyez* REUCHLIN.

* CAPOBIANCO (Joseph), de Monté-Léoné, vivoit dans le 17ᵉ siècle. On a de lui, *Originis, sitûs, nobilitatis civitatis Montis-Leonis geographica historia*.

* I. CAPOCCHI (Alexandre), fils de Pierre Capocchi de Florence, où il naquit en 1515. N'ayant encore que 12 ans à la mort de son père, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1527 et s'adonna à l'étude des langues orientales : il fit de tels progrès dans la langue hébraïque, que les juifs eux-mêmes, en l'entendant prêcher dans leur langue, le prenoient pour un savant de leur nation. On ignore l'époque de sa mort.

* II. CAPOCCHI (Nicolas), cardinal évêque d'Urselles, de la famille du précédent, neveu d'Honorius IV, fut créé cardinal par Clément VII en 1350. Il a fondé un collége à Perouse, la congrégation du Mont-Olivet, et plusieurs autres édifices sacrés qui attestent sa piété. Il mourut en 1368.

* CAPODILISTA (Jean-François), célèbre jurisconsulte, né à Padoue, d'une noble et ancienne famille, fut ambassadeur de la république de Venise au concile de Bale; il fut envoyé une seconde fois par Eugène IV. L'empereur Sigismond, qui avoit beaucoup d'amitié et d'estime pour lui, le créa comte et chevalier; quelque temps après le sénat de Venise se servit avantageusement de Capodilista auprès du duc de Milan, pour terminer les différents qu'ils avoient avec ce prince, relativement aux confins de leurs états respectifs. Il mourut subitement dans la chaire où il donnoit ses leçons, et laissa deux fils héritiers de son mérite et de ses richesses: Gabriel, docteur, chevalier et podestat de Bologne, dont on a quelques ouvrages; et François, poëte et jurisconsulte renommé, qui a laissé des *Commentaires sur les lois*. On connoit encore quelques savans de cette illustre famille: Gabriel, grand canoniste, qui vivoit au commencement du 14e siècle; Jean Frédéric et Bartholomée, tous deux ayant la réputation de profonds jurisconsultes au 15e siècle, et Frédéric, bon poëte, qui florissoit dans le siècle suivant.

* CAPONE (Jules), de Naples, profond jurisconsulte, fait professeur de droit dans l'université de Naples, où il occupa la première chaire de jurisprudence en 1662, mourut en 1673. Dans sa bibliotheque, estimée plus de 20,000 écus, il y avoit, si l'on veut s'en rapporter à Toppi, plus de 550 volumes de leçons ou répétitions faites par les lecteurs les plus célebres de l'université de Naples. On a de Capone, *De dote qq. legales; Commentaria ad 4 lib. institutionum canonicarum; De pactis et stipulationibus; Discerptationum forensium, ecclesiasticarum, civilium, moralium*, vol. 5; *Cursus legalis vespertinus*, vol. 5.

† CAPORALI (César), natif de Perouse, gouverneur d'Atri au royaume de Naples, mort à Castiglione, près de Perouse, en 1601, s'est fait connoitre par des *Poésies burlesques*, imprimées en 1656, in-12. Il a donné aussi la comédie du *Fou*, et celle de *la Berceuse*.

* CAPORELLA (Paul), moine conventionnel, professeur de morale dans les écoles de Naples en 1530, ensuite évêque de Cortone en 1552, mourut en 1556. On a de lui, *De operibus misericordiæ et de purgatorio; Quæstiones de matrimonio regni Angliæ nunquam incudine subtilissimi doctoris Jo. Scoti antehàc versatæ.*

* CAPOUR (Vassag), fils de Soupan, prince de Sunik, naquit vers l'an 823, et s'appliqua aux études de l'art militaire. Après la mort de son père, en 849, il eut la principauté de Sissag. Achod, roi d'Arménie lui donna, en 860, une de ses filles en mariage, le mit en possession du gouvernement de toute la province de Sunik, et le fit confirmer dans cette dignité par un diplôme qui lui fut envoyé par Ahmed-Tchafr-Macsam, Calife de Bagdad. Achod venoit alors de rétablir tout nouvellement le royaume d'Arménie. Il y avoit encore des provinces qui ne lui étoient pas soumises, et les peuples des environs de Chirvan étoient toujours en insurrection. Capour les domta par ses armes et par sa politique. Il ménagea en même temps l'effusion du sang, le pillage et les dévastations. Capour se fit aimer par le peuple et estimer par les grands. Il administra sa province par des soins paternels, et mourut vers l'an 887, d'après la chronologie de l'historien Jean Catholicos, qui se trouve dans la bibliothèque im-

périale des manuscrits arméniens, n° 91.

CAPPEL (Louis), né à Sédan en 1585, ministre protestant, et professeur d'hébreu à Saumur, effaça la gloire des autres hébraïsans, par une critique sûre, et une érudition consommée. Ces deux qualités brillent dans tous ses ouvrages, justement estimés des savans. Les principaux sont, I. *Arcanum punctuationis revelatum*, à Leyde, 1624, in-4°, dans lequel il montre invinciblement la nouveauté des points voyelles du texte hébreu, contre les deux Buxtorf. Cet ouvrage, la terreur des théologiens de Genève attachés aux Buxtorf, souleva contre lui leur parti, composé de presque tous les protestans; mais il n'en a pas été moins recherché par les amateurs de l'antiquité sacrée. II. *Critica sacra*, imprimée à Paris en 1650, in-folio, qui fit encore plus de bruit que le traité précédent. C'est le plus savant ouvrage que nous ayons sur les diverses leçons de l'ancien Testament. Il seroit encore meilleur, si Cappel eût consulté avec plus de soin les manuscrits de la Bible. Il n'auroit pas tant multiplié les diverses leçons qu'il rapporte. Cette critique déplut tellement à ceux de son parti, qu'ils en empêchèrent pendant dix ans l'impression. L'auteur ne put parvenir à le faire imprimer dans aucune ville protestante. Mais Jacques CAPPEL, son fils, s'étant fait catholique, obtint, par le moyen du P. Petau, jésuite, du P. Morin, de l'oratoire, et du P. Marsenne, minime, un privilège pour l'imprimer à Paris. Le P. Morin, qui conduisoit cette impression, ne manqua pas d'y retrancher certains endroits où Cappel combattoit ses sentimens. C'est ce que ne savoient pas, dit le P. Nicéron, ceux qui accusèrent Cappel d'avoir eu des intelligences avec ce père, pour établir l'autorité de la Vulgate sur la ruine des textes originaux. L'ouvrage de Cappel ne manqua pas d'être aussitôt attaqué par différens auteurs. Jean Buxtorf, avec lequel il sembloit devoir être continuellement en guerre, y opposa son *Anticritica*, 1653, in-4°, à laquelle Cappel répondit d'une manière satisfaisante. Le célèbre Grotius lui répondit : « *Contentus esto magnis potiùs quàm multis laudatoribus.* » III. Des *Commentaires sur l'ancien Testament*, publiés à Amsterdam, avec l'*Arcanum*, 1689, in-fol. Cappel mourut à Saumur en 1658, à 73 ans. *Voyez* le catalogue de ses ouvrages dans le tome XXII° des Mémoires du P. Nicéron, qui a accordé un article à un autre Louis CAPPEL, mort en 1676, et oncle de celui dont nous venons de parler. *Voyez* CAPEL.

* I. CAPPELLARI (Janvier-Antoine), né à Naples le 10 avril 1655, manifesta dès son enfance son goût pour les belles-lettres; il y fit de tels progrès, qu'ayant achevé son cours de philosophie à l'âge de 15 ans, il demanda à entrer chez les jésuites, qui l'accueillirent avec empressement. Il avoit fait une étude particulière de la langue latine, dans laquelle il donna des preuves de son savoir tant en prose qu'en vers. On a de lui, I. *De Laudibus philosophiæ*. Dans cet ouvrage, rédigé en forme de dialogue, il fait un rigoureux examen des opinions des philosophes anciens et modernes. Son style est clair, noble et d'une élégance soutenue. II. *De fortunæ progressu*. Il explique savamment, en invoquant l'autorité de l'histoire et la doctrine des Saints Pères, ce que c'est que la fortune. Il a aussi écrit en langue latine l'*Histoire de l'académie des Arcades*, que l'on trouve aussi dans les archives de cette académie. Il est encore auteur de *quelques pièces de théâtre, de son-*

nets et de chansons. Etant à Palerme, il fut accusé, injustement, comme cela fut prouvé par la suite, du crime de lèse-majesté, et il eut la tête tranchée le 9 mars 1702.

* II. CAPPELLARI (Michel), de Bellune, étudia à Padoue. Indépendamment des sciences qu'il cultiva avec succes, il s'adonna à la poésie. Ayant accompagné à Rome l'ambassadeur Pierre Basadonna, qui fut ensuite cardinal, et s'y étant fait une grande réputation par son savoir et ses connoissances, Christine, reine de Suède, le choisit pour son secrétaire. Après la mort de cette princesse, il se retira à Venise, ensuite à Bellune, et peu de temps après à Padoue, où il mourut en 1706. Il a laissé un poëme latin intitulé *Christina*, qui n'est qu'une série continuelle d'éloges de cette reine; *Sylvarum*, 2 vol.; *Epigrammatum*, libri 10.

CAPPELLI (Marc-Antoine), cordelier, né à Est, écrivit d'abord en faveur de Venise, dans son différent avec Paul V: *Parere delle controversie*, etc,, 1606, in-4°; puis s'étant rétracté, il employa sa plume contre les ennemis de l'autorité du pape, *De summo pontificatu B. Petri*, 1621, in-4°; *De cœnâ Christi supremâ*, 1625, in-4°. Il passa par les charges de son ordre, et mourut à Rome en 1625.

† I. CAPPERONNIER (Claude), né à Mont-Didier, en Picardie, l'an 1671, fut destiné d'abord à l'état de tanneur par ses parens. Il apprit de lui-même les élémens de la langue latine, dans les momens qu'il pouvoit dérober à son travail. Un de ses oncles, bénédictin de l'abbaye de Corbie, l'ayant fait étudier, ses progrès furent tels que ses heureuses dispositions l'avoient promis. Il vint à Paris en 1688, et se livra si ardemment à l'étude du grec, qu'on le mit à côté de ceux de son siècle qui connoissoient le mieux cette langue. Il ne sépara jamais l'étude des langues d'Athènes et de Rome, pensant avec raison que la première le conduiroit à une parfaite intelligence de la seconde. L'université de Bâle, instruite de son mérite, lui offrit une chaire de professeur extraordinaire en grec, avec des honoraires considérables pour toute sa vie, et une entière liberté de conscience. Son mérite ne fut pas moins connu dans sa patrie que dans l'étranger. Il fut nommé, en 1722, à la place de professeur grec au collége royal à Paris, et, quelque temps apres, à celle de garde de la bibliothèque du roi; il soutint dans ces deux emplois la réputation qu'il s'étoit acquise. Il mourut en 1744, chez Crozat, dont il avoit élevé les fils. On a de lui plusieurs ouvrages, I. Une édition de *Quintilien*, in-fol., 1725, avec des corrections et des notes. Le roi, à qui il la dédia, récompensa son travail par une pension. II. Une édition des *anciens Rhéteurs latins*, publiée à Strasbourg en 1756, in-4°. *Voyez* CANISIUS. III. *Observations philologiques*, en manuscrit, qui réunies feroient plusieurs vol. in-4°. L'auteur redresse une infinité de passages des anciens auteurs grecs et latins, et relève beaucoup de fautes commises par les traducteurs modernes. IV. *Traité de l'ancienne prononciation de la langue grecque*, ouvrage achevé dont on faisoit espérer l'impression. V. *Apologie de Sophocle*, Paris, 1719, in-8°. Il le défend contre Voltaire. VI. *Remarques sur la traduction de Longin par Despréaux*. Lorsqu'en 1706, Viel fut pour la première fois recteur de l'université, dont Pourchot étoit syndic, ces deux savans unirent leur crédit à celui de Billet, ancien recteur, pour faire créer à Capperonnier une pension de 400 liv. sur les revenus de la faculté des arts, à condi-

tion qu'il veilleroit à l'impression des livres grecs nécessaires pour les classes. Il en témoigna sa reconnoissance par un petit poëme grec, intitulé *Academiæ Parisiensi gratiarum actio græcè, cum latinâ versione. P. B.* (Pierre Billet), Paris, 1706, in-4°. Elles sont insérées dans l'édition de ce poëme donnée en 1747, par Saint-Marc.

† II. CAPPERONNIER (Jean), neveu du précédent, né à Mont-Didier en 1716, mort à Paris en 1775, étoit membre de l'académie des inscriptions, professeur de grec au collége royal, et garde de la bibliothèque du roi. Savant, officieux et bon, il se plaisoit à communiquer ses lumières et à encourager les jeunes gens dans leurs travaux. Ses ouvrages sont, I. Une édition de l'*Histoire de saint Louis, par Jehan sire de Joinville*, Paris, imprimerie royale, 1761, in-fol. Cet ouvrage contient en outre les *Annales du règne, la vie et les miracles du monarque*, ainsi que les extraits des écrivains arabes qui ont parlé des deux dernières croisades, et un glossaire. Capperonnier ne fit que publier ce travail, entrepris par Mélot et Sallier. II. *Anacreontis carmina*, 1748, in-12, rare. III. *C. J. Cæsaris opera*, Paris, Barbou, 1754, 2 vol. in-12, édition recherchée. IV. Une édition de *Plaute*, avec un bon glossaire, par Joseph Valart, 1759, 3 vol. in-12. V. Une édition de *Sophocle*, publiée par Vauvilliers après la mort de son ami, en 2 vol. in-4°. VI. Plusieurs *Mémoires* dans le Recueil de l'académie des inscriptions. VII. Une édition des *Poésies d'Anacréon*, traduites en vers français par François Gacon, Paris, 1754, in-12. Son fils, jeune homme laborieux, savant, déjà attaché à la bibliothèque du roi, eut le malheur de se noyer près de Saint-Cloud, avec quelques amis, dans une gondole qui chavira.

* CAPPIDUS, surnommé *Stauriensis*, de sa ville natale de Stavoren en Frise, appartient au nombre des historiens de cette province. Il florissoit vers l'an 920 et exerçoit la prêtrise. Il passe pour avoir écrit les *Vies de saints Lebuin, Otger, Plechelme* et *Odulphe*, ainsi que des généalogies des princes et des ducs frisons; mais l'incendie de la bibliothèque publique de Stavoren consuma ses écrits. Ubbo Emmius ne les juge pas dignes de beaucoup de regrets, parce qu'ils étoient remplis de récits fabuleux, etc. *Suffridi Petri de Frisionum antiquitate et origine libri III.* — Ejusd. *De scriptoribus Frisiæ decadas XVI.* — Vossius, *de histor. lat.*

* CAPPONE (François-Antoine), de Couza, petite ville au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, étoit prêtre séculier. On croit qu'il vécut dans le 17e siecle. Il a donné *Le liriche parafrasi sopra tulle l'ode d'Anacreonte, è sopra altre poesie di diversi lirici poeti greci. Le poesie liriche*, etc.

I. CAPPONI (Pierre), magistrat de Florence, s'est fait un nom par son intrépidité. Lorsque Charles VIII, roi de France, partit pour sa brillante expédition de Naples, il exigea dans sa marche que les Florentins lui fournissent de l'argent, et qu'ils lui accordassent une sorte de juridiction dans leur république : Capponi, un de leurs députés, et qui avoit été précédemment ambassadeur à la cour de France, se trouvant avec ses collégues, en présence de Charles, à une conférence où un secrétaire de ce prince lisoit les conditions qu'on vouloit prescrire, il arracha brusquement le papier des mains du secrétaire, le déchira avec emportement, et élevant la voix : « Eh bien ! dit-il, faites battre le tambour, et nous, nous sonnerons

nos cloches. Voilà ma réponse à vos propositions. » Il sortit en même temps de la chambre. Ce discours hardi fit imaginer qu'il n'auroit jamais eu cette audace, s'il ne se fût senti en état de la soutenir. Il fut rappelé, et on lui accorda des conditions modérées. — *Voyez* Cocles.

II. CAPPONI (Laurent), de la même famille que le précédent, quitta l'Italie et vint s'établir à Lyon, où il employa en bienfaits une fortune immense acquise dans le commerce. Pendant la famine qui désoloit cette ville en 1573, Capponi nourrit à ses frais quatre mille pauvres. A sa mort, presque tous les citoyens assistèrent à son convoi, et le pleurèrent.

* III. CAPPONI (Séraphin), savant dominicain, né en 1536 dans le Boulonnais, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs villes d'Italie avec beaucoup de succès, et édifia ses disciples par ses vertus. Il mourut à Bologne le 2 janvier 1614. Le père Jean-Michel Pis a donné sa Vie, 1615, in-4°. Les ouvrages du père Capponi sont, I. *Veritates aureæ super totam legem veterem*, Venise, 1590, in-fol. II. Des *Commentaires sur saint Matthieu et sur saint Jean*, 1602-1604, 2 vol. in-4°. III. La *Théologie de saint Thomas, en abrégé*, 1597. IV. *Elucidationes in summam S. Thomæ*, 1588, 5 vol. in-4°; 1612, 6 vol. in-fol. V. *Commentaria in Psalmos*, Bologne, 1692, in-fol.

* IV. CAPPONI (Grégoire-Alexandre), marquis, patricien romain, né à Rome sur la fin du 17ᵉ siècle, se distingua par une vaste érudition, et par sa profonde connoissance de l'antiquité. Clément XII, qui savoit apprécier son mérite, le chargea des embellissemens à faire à sa maison deCampidoglio. Sa bibliothèque étoit choisie et renfermoit les éditions les plus rares : il la légua par son testament à la bibliothèque du Vatican. Le savant Giorgi en fit imprimer le catalogue en 1747, qu'il enrichit de notes aussi savantes qu'instructives, sous le titre suivant : *Catalogo della libreria Capponi, ossia de' libri italiani del fu marchese Alessandro Gregorio Capponi, patrizio romano, etc., con annotazioni in diversi luoghi*. Capponi possédoit en outre une riche collection de camées, de médailles, qu'il laissa par son testament au jésuite Contuccio Contucci, son ami, un des plus savans antiquaires de Rome à cette époque. Il mourut dans cette ville au mois de septembre 1746.

* V. CAPPONI *ou* Capponio (Jean-Baptiste), médecin, poëte et astrologue, natif de Bologne, enseigna la philosophie et la médecine dans sa patrie, où il publia sous le nom de Charisius Termarius Spado, un ouvrage intitulé *Animadversiones in Joannis Caroli Sorcii opusculum de febribus*. Après sa mort, arrivée à Bologne le 16 novembre 1676, on a encore fait imprimer d'autres ouvrages de lui, comme, *Lectiones physicæ morales; De morbis particularibus; De humano semine nequaquam animato; De erroribus clarorum virorum latinorum; Paradoxon philosophiæ democriticæ*.

I. CAPRA (Benoît), jurisconsulte de Pérouse sur la fin du 14ᵉ siècle, est auteur de plusieurs ouvrages peu connus, quoique Socin l'appelle *illustre*, *célèbre*, *homme d'un excellent jugement et d'une conscience timorée*.

* II. CAPRA (Marcel), médecin, né dans le 16ᵉ siècle à Nicosie, ville de l'île de Chypre, exerça la médecine dans sa patrie. Forcé d'en sortir, il se retira à Palerme, et passa ensuite

à Messine, où on lui accorda le droit de bourgeoisie. Il a publié les ouvrages suivans : I. *De sede animæ et mentis ad Aristotelis præcepta adversùs Galeuum*, Panormi, 1589, in-4°. II. *De immortalitate animæ rationalis juxta principia Aristotelis adversus Epicurum, Lucretium et Pytagoricos*, ibid., 1589, in-4°. III. *De morbi epidemici qui miserrimè Siciliam depopulabatur anno* 1591, *itidemque*, 1592, *causis, symptomatibus et curatione*, Messanæ, 1593, in-4°.

* III. CAPRA (Galéazzo Flavio), de Milan, fut un des premiers littérateurs de son temps. François Sforce, dernier duc de Milan, qui sut apprécier son mérite, le nomma secrétaire d'état, et l'employa utilement dans plusieurs ambassades et négociations. Charles V, après avoir acquis le duché de Milan, le continua dans ses emplois et n'eut qu'à se louer des services qu'il lui rendit. Capra est auteur des ouvrages suivans : *Dell' excellenza è dignità delle donne; De bello Mussiano liber; De rebus gestis pro restitutione Francisci II, Mediolanensium ducis.* Ce dernier ouvrage fut traduit en allemand. Ce littérateur mourut en 1537.

* CAPRALIS (François), jésuite portugais, enseigna la philosophie et la théologie à Goa, d'où il passa à la Chine et au Japon, pour y remplir les fonctions convenables à sa profession. Il mourut en 1609, âgé de 81 ans. On a de lui *Annuæ litteræ è Siniâ, et annuæ litteræ è Japoniâ.* On trouve dans ces ouvrages quelques particularités curieuses sur l'état de la religion dans ces deux pays.

* CAPRANICA (Dominique), né à Rome en 1400, étudia à Padoue et à Bologne sous les plus célèbres maîtres en droit canon, et s'acquit la réputation d'être un des plus savans hommes de son temps. Le pape Martin V le pourvut de plusieurs emplois considérables, lui donna le gouvernement d'Imola, et le nomma cardinal; mais comme ce pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette dignité, on refusa de le recevoir dans le conclave. Eugène IV suivit les sentimens des cardinaux contre Capranica, qui s'en plaignit au concile de Bâle, et se fit rendre les honneurs dus à sa dignité. Mais quelques années après, ce même pape l'attira à Florence, le reconnut pour cardinal, l'envoya légat en la marche d'Ancône, et lui donna le gouvernement de Pérouse. Nicolas V lui témoigna de l'amitié, et lui confia les emplois les plus importans; car il l'envoya deux fois en qualité de légat à Alfonse V, roi d'Aragon. Il fut encore grand-pénitencier. Calixte III, successeur de Nicolas, eut aussi beaucoup de considération pour Capranica, qui mourut en même temps que lui le 14 août 1458. Ce cardinal avoit une très-belle bibliothèque qu'il laissa pour l'usage d'un collége qu'il avoit fondé à Rome. Il est auteur de quelques ouvrages sur la religion, écrits avec plus d'érudition que d'élégance.

† I. CAPRARA (Énée, comte de) seigneur de Siklos, chevalier de la Toison d'or, et général des armées impériales, étoit de Bologne en Italie, et neveu du fameux général Piccolomini. Il porta les armes de bonne heure, et ne les quitta que fort tard. Il fit quarante-quatre campagnes, et se signala sur-tout dans celle de 1685, lorsque, sous le commandement du duc de Lorraine, il prit d'assaut, sur les Turcs, la ville de Neuhausel. Ce succès et quelques autres firent oublier qu'il avoit été battu auparavant par Turenne. Depuis il commanda souvent en chef l'armée de l'empereur. Il mourut à Vienne en 1601, à 70 ans. Aussi bon

politique qu'habile capitaine, il avoit été envoyé en 1682 et 1685 en ambassade à la Porte, où il ménagea les intérêts de l'empereur en homme habile.

* II. CAPRARA (Alexandre), jésuite italien, d'une noble famille de Bologne, mort à Mantoue en 1625, âgé de 66 ans, fut aimé et considéré du cardinal Paléotto, qui le détermina à mettre au jour plusieurs ouvrages qu'il avoit composés sur diverses matières avant l'âge de 21 ans. En 1580 il entra dans la société des jésuites, où son zèle et ses talens l'élevèrent aux premiers emplois. On a de lui, I. *Tractatus de benedictione episcopali*, Bononiæ, 1579. II. *Elogium Caroli Sigonii*, qui est en tête du premier tome des Œuvres complètes de Sigonius, imprimées à Milan en 1732.

* CAPRÉ (François), conseiller du duc de Savoie, vivoit dans le 17ᵉ siècle. Il a composé, I. Un *Catalogue des chevaliers de l'ordre du collier de Savoie, depuis son institution par Amédée VI, en* 1362, *jusqu'à Charles Emmanuel II*, Turin, 1655, in-fol. rare. II. Un *Traité historique de la chambre des comptes de Savoie, dédié à Madame chrestienne de France, duchesse de Savoie*, Lyon, 1662, in-4° rare, mais peu intéressant. L'auteur a ajouté à la fin du volume un *Traité du saint suaire de Turin*, dans lequel il prétend donner le caractère distinctif du premier suaire d'avec ceux qui sont postérieurs, postiches ou supposés; il s'exprime ainsi : « La couronne d'épine n'y paroît point, parce qu'elle fut ôtée de la tête, mais le linge qui couvroit les parties honteuses y étant resté, il demeura empreint sur le saint suaire, ce qui ne paroît pas en celui de Besançon, parce que le corps ayant été lavé, il fut embaumé et enveloppé en d'autres linges. Ainsi le saint suaire de Besançon ne représente pour cet effet que les plaies des mains, du côté et des pieds. »

I. CAPRÉOLE (Jean), dominicain, professeur de théologie à Paris, laissa des *Commentaires sur le maître des sentences*, 1588, in-f°, et une *Défense de saint Thomas*. Il florissoit vers le milieu du 15ᵉ siècle.

† II. CAPRÉOLE (Élie), mort en 1516, est auteur d'une *Histoire de Bresce*, sa patrie, qui a paru sous ce titre: *Chronica de rebus Brixianorum ad senatum populumque Brixianum*, Brixiæ, (sans date) in-fol. très-rare. Comme l'auteur a continué son histoire imprimée jusqu'en 1500, il est probable que l'ouvrage a vu le jour dans les premières années du 16ᵉ siècle, d'autant plus que le volume ne renferme que douze livres, et que Capréole a laissé les deux suivans, qui vont jusqu'en 1510, manuscrits. Burmann a inséré les quatorze livres dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, part. VII.

CAPRIATA (Pierre-Jean), avocat génois, qui vécut dans le 18ᵉ siècle, s'appliqua également à expliquer les questions épineuses de la jurisprudence, à plaider des causes, à répondre à des consultans, et à finir les procès par la voie de l'arbitrage. Mais il se fit connoître principalement comme historien. On a de lui l'*Histoire des guerres d'Italie, depuis* 1613 *jusqu'en* 1654, Genève, 1638, 3 vol. in-4°. L'auteur se flatte avec raison d'avoir tenu la balance entre les puissances, sans aucune partialité ni pour les unes ni pour les autres. Il expose les faits avec netteté, et en développe les motifs, les causes et les suites avec candeur. André Balbo, noble vénitien, sa

plaignit à Capriata qu'il n'avoit pas assez ménagé sa république. Il répondit « qu'il avoit rendu justice à son gouvernement; mais qu'il avoit dû raconter les issues des combats telles qu'elles avoient été. Des événemens qui nous ont fait de la peine quand ils sont arrivés ne peuvent pas se lire avec plaisir; mais un historien ne doit pas les taire. » Capriata ne voulut dédier son ouvrage à aucun prince, pour que la flatterie ou la complaisance ne corrompissent point sa plume.

* CAPRIVOLO (Constantin), natif de Guasto, au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, fut un des célèbres jurisconsultes du 16ᵉ siècle. On a de lui un *Traité des successions* ab intestat.

CAPRUS (Mythol.), dieu révéré à Phasélis en Pamphylie, recevoit en hommage de petits poissons salés.

CAPTAL DE BUCH (le). *Voy.* GRAILLY.

*I. CAPUA (Pierre *et* Thomas de), savans du premier siècle; le premier, après avoir professé la théologie dans les écoles de Paris, reçut le chapeau de cardinal d'Honorius III en 1219. On a de lui, *Epitome sententiarum; lexicon concionatorium, etc.* Thomas CAPUA, fait cardinal par Innocent II, a laissé une *Antienne à la louange de la Vierge* et *quelques hymnes.*

* II. CAPUA (André de), célèbre jurisconsulte, vivoit sous Frédéric II, qui le nomma son conseiller et avocat fiscal. Il a laissé quelques remarques *sur les constitutions du royaume de Naples.*

* III. CAPUA (Annibal de), de la famille du précédent, archevêque de Naples, et nonce en Pologne sous Sixte V, réunissoit de grands talens à des connoissances étendues. On a de lui quelques *Discours latins* publiés pendant sa nonciature.

* IV. CAPUA *ou* DI CAPOA (Léonard), né à Bagnolo, dans le royaume de Naples, en 1617, étudia la philosophie chez les jésuites de Naples, qu'il abandonna bientôt pour les écoles de droit, qu'il quitta à leur tour, pour se mettre sur les bancs de la faculté de médecine. Ce fut lui qui jeta les premiers fondemens de l'académie des investigati, où il préconisa la chimie pour laquelle il avoit un goût décidé, en manifestant son aversion pour la médecine galénique, à laquelle il déclara bientôt une guerre ouverte; il fit consister toutes ses recherches à prouver qu'il y avoit beaucoup d'incertitude dans cet art, et encore plus dans ses remèdes. Cette opinion éveilla contre lui la haine et la jalousie, mais le déconcerta si peu, qu'il la consigna dans les ouvrages qu'il mit au jour quelques années avant sa mort arrivée le 17 janvier 1695. En voici les titres: *Lezioni intorno alla natura delle mofette*, Naples, 1683, in-4°, 1714, in-8°. II. *Raggionamenti intorno alla incertezza de medicamenti*, Naples, 1689-1695, in-4°. III. *Del parere del signor Lionardo di Capoa, divisato in otto Raggionamenti; ne' quali narrandosi l'origine el progresso della medecina e l'incertezza della medesima si fa la manifesta*, Naples, 1689, 1695, in-4°; 1714, 2 vol. in-8°.

* CAPUCINO. *Voyez* STROZZI (Bernard) *et* GALANTINI.

CAPUCINS. *Voyez* BASCHI *et* OCHIN.

* CAPUGNANO (Jérôme-Jeannen de), jacobin de Venise, a laissé, entre autres ouvrages, une semaine sainte, intitulée *Officium hebdo-*

madæ sanctæ, per magistrum Hieronymum-Joanninum d' Capugnano, instituti prædicatorum, Venitiis, 1636, in-16, opuscule rarissime. Il fournit la preuve d'un fait imputé au voyageur Misson comme une calomnie contre le culte catholique; savoir, qu'encore à cette époque on offroit à Gênes, à la pieuse vénération et aux saints baisers des fidèles, la queue de l'âne sur lequel Jésus-Christ fit son entrée triomphante à Jérusalem; relique conservée sans art humain fraîche et incorruptible. Voici le passage à la page 12. *Degno è ancora di sapere, come la coda d'uno di que animali in questo atto adoperati del Signore, senza arte humana, incorruttibile, si conserva hoggidì in Genoa, presso i miei padri di San Domencio, faciendo pia remembranza della humilità c'hebbe il figliuol d'Iddio per noi in questa entrata, etc.*

* CAPNION (Issant *ou* Issé de). Cette dame que quelques biographes nomment Aprion, et même Apion, paroit avoir vécu vers le milieu du 13ᵉ siècle. On ne connoit d'elle *qu'un couplet* à son amie Almène de Castelnau, pour la prier de pardonner à Gui de Tournon; et *un autre* dans lequel elle déplore la folie de celles qui préfèrent un grand seigneur à un simple particulier.

I. CARA. *Voyez* KARA.

* II. CARA-ISSOUF, premier prince de la famille des Tourcomans du mouton noir, enleva Bagdad au sultan Aouis, son bienfaiteur, et qui avoit conféré à son père la dignité de capitaine-général de la milice. Cette trahison fut punie par Aboubèkre, petit-fils de Timour, qui le chassa du Khalifat; Cara s'enfuit en Egypte, y fut arrêté par ordre de Nasser-el-Malyk, et détenu jusqu'à la mort de Timour, qui arriva en 1404. A peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il courut à la vengeance, fondit avec une armée nombreuse sur la race de Timour, et battit successivement Aboubekre et son père Mirân-Chah, dans deux combats où ils perdirent la vie l'un et l'autre, l'an 1407, dans la 810ᵉ année de l'hégire. Trois ans après il gagna aussi sur le sultan Aouis une autre bataille, dans laquelle celui-ci perdit également la vie. Ce fut l'apogée de la gloire du vainqueur. La Mésopotamie, la Chaldée, la Médie, étoient en son pouvoir; il venoit de conquérir la Géorgie et l'Arménie presqu'en entier, et déjà sembloit menacer la Syrie et la Natolie du fléau de ses armes, lorsqu'il mourut dans son camp, la veille du jour où devoit se livrer la bataille entre son armée et celle de Chah-rokh. Cette mort inattendue arriva l'an 1420. Cara avait eu six enfans, dont quatre seulement lui survécurent, et deux régnèrent après lui.

* III. CARA-MUSTAPHA, neveu du grand-visir Coprogli. Son oncle le fit élever parmi les ichoglans, ou jeunes gens du sérail. Il se fit aimer des eunuques, et en moins de dix ans, il fut mis au nombre des officiers de la chambre du trésor. Un jour la sultane Validé, y étant allée avec l'empereur Mahomet IV, fut charmée de l'air et de la bonne mine de Mustapha, en fit son amant, et lui accorda ses bonnes graces, ce fut par la protection de cette princesse qu'il fut élevé de dignités en dignités jusqu'à la place de grand-visir. Le sultan ajouta à ces honneurs celui de lui faire épouser sa fille. Son ministère auroit été aussi heureux que brillant, s'il fût moins entré dans les intrigues du sérail. Amoureux de la princesse Basch-Cari, sœur de Mahomet, il mit tout en œuvre pour la posséder, mais inutilement. La

sultane Validé, indignée du mépris de Mustapha, qu'elle avoit seule élevé, fit avorter tous les desseins de ce ministre. Mustapha, pour se venger, fit ôter à la sultane Validé la part qu'elle avoit au gouvernement de l'empire. Il n'en fallut pas davantage pour l'exposer à l'indignation de cette princesse. Elle appuya auprès du grand-seigneur les murmures qu'excitoient sa mauvaise conduite dans la guerre de Hongrie, et sa lâcheté au siége de Vienne, qu'il leva honteusement en 1683, après y avoir fait périr les meilleures troupes de l'empire ottoman. Elle se servit enfin de la perte de Gran, pour animer les janissaires à la révolte, et pour obliger par ce moyen le grand-seigneur à le sacrifier à la haine publique. Mahomet eut d'abord de la peine à y consentir; mais s'y voyant contraint, il lui envoya son arrêt de mort par deux agens des janissaires, qui l'étranglèrent à Belgrade le 25 décembre 1683.

* CARABANTES (Joseph de), né en 1628, prit l'habit de capucin dans la province d'Aragon. Son zèle pour la propagation de la foi l'engagea à parcourir les nations sauvages de l'Amérique, où il souffrit, en véritable apôtre, de nombreux et pénibles travaux. Il mourut en 1694, après avoir publié, I. *Ars ad discendi atque docendi adiomata pro missionariis ad conversionem Indorum abeuntibus.* II. *Lexicon seu vocabularium verborum, adverbiorum, conjunctionum et interjectionum ad meliorem intelligentiam significationemque Indorum.* III. *Practica de misiones, remedio de peccadores, sacado de la divina escritura y de la resenanza apostolica*, etc., 2 vol. in-4°. Le premier imprimé à Léon, 1674; le second à Madrid, 1678. IV. *Practicas dominicales, y lectiones doctrinales de las cosas mas essenciales sobre los evangelios*, etc., 2 vol. in-4°, Madrid, 1686 et 1687. Michel de Fuentes, évêque de Lugo en Galice, trouva ce dernier ouvrage si recommandable, qu'il en ordonna une lecture publique dans toutes les paroisses de son diocèse. Diégo Gonzalez Dequiraga a donné la Vie de ce zélé missionnaire, Madrid, 1705, in-4°, en espagnol.

† CARACALLA (Marc-Aurèle-Antonin) naquit à Lyon le 4 avril 188, de Septime-Sévère (*Voyez* ce mot) et de Julie Domne. Il porta dans sa jeunesse le nom de Bassianus, et se montra dans l'enfance doux et humain. Mais ces bonnes dispositions s'affacèrent bientôt, et l'on ne vit plus en lui qu'un penchant décidé à tous les vices. L'éducation qu'on lui donna ne put le réformer. Il avoit le tempérament malsain, la taille médiocre, la physionomie farouche, le caractère sombre, emporté, présomptueux, fourbe, jaloux et bizarre; et quoique adonné de bonne heure au vin et aux femmes, il n'en étoit pas moins cruel. Son père le déclara César à l'âge de 9 ans, et lui conféra ensuite le titre d'empereur. Après la mort de ce prince, les soldats lui donnèrent le trône impérial conjointement avec son frère Géta. Ce fut le 4 février 211. Il étoit alors en Angleterre, et avoit près de 23 ans. Quelques historiens ont prétendu que, pour régner plus tôt, il avoit avancé les jours de son père. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avoit voulu l'assassiner quelque temps auparavant, et qu'il se montra extrêmement jaloux du pouvoir souverain. Ne pouvant supporter que son frère gouvernât avec lui, il le fit poignarder entre les bras de Julie leur mère, qui fut teinte de son sang. Ce fratricide, resté seul empereur, gagna les soldats en augmentant leur paye de moitié. Ces misérables déclarèrent Géta ennemi du bien pu-

blic. Il rentra ensuite dans Rome avec tous ses soldats en armes, criant « que Géta avoit projeté sa mort, et qu'en le prévenant, il n'avoit fait que suivre l'exemple de Romulus. » Pour diminuer l'horreur de son crime, il fit mettre Géta au rang des dieux, se mettant fort peu en peine qu'il fût dans le ciel, pourvu qu'il ne régnât pas sur la terre : *Sit divus, dùm non sit vivus.* Il chercha par-tout des apologistes de ce meurtre. Papinien fut mis à mort, pour n'avoir pas voulu, à l'exemple de Sénèque, colorer un tel forfait. « Il n'est pas si aisé, répondit-il quand on lui en fit la proposition, d'excuser un parricide que de le commettre. » Le scélérat, déchiré par des remords continuels, fit un voyage dans les Gaules. Il troubla les peuples, viola les droits des villes, et ne s'en retira qu'après avoir inspiré une haine universelle. Ses impôts et ses exactions épuisèrent toutes les provinces. Sa mère lui reprochant ses profusions, il lui répondit : « Sachez que tant que je porterai cela, en lui montrant une épée, j'aurai tout ce que je voudrai. » Cette épée ne défendit pas son empire contre les barbares. Les Cates, les Allemands et d'autres peuples de la Germanie lui ayant déclaré la guerre, il acheta la paix à prix d'argent. Sa lâcheté ne l'empêcha pas de prendre le nom de *Germanique*, de *Parthique* et d'*Arabique*. Il contrefit Alexandre et Achille, et ordonna à tout le monde de l'appeler Alexandre ou Antonin-le-Grand. Ne pouvant imiter la valeur de ce héros, il en copia les manières, marchant comme lui la tête penchée sur une épaule. Cette manie alloit si loin, que Caracalla fit défense à tous ceux qui suivoient la doctrine d'Aristote de paroître en public, et même de prononcer son nom. « Le chef du lycée, disoit-il, trempa dans la conjuration d'Antipater; il fut un des principaux auteurs de la mort de son disciple. Ne souffrons point que le nom d'un meurtrier se conserve parmi les hommes » : et d'après cette idée, il faisoit brûler les ouvrages d'Aristote. Etant allé à Alexandrie en sortant d'Antioche, il donna ordre à ses soldats de faire main-basse sur le peuple, pour le punir de quelques railleries sur la mort de Géta. Le carnage fut, dit-on, si horrible, que toute la plaine étoit couverte de sang; la mer, le Nil, les rivages voisins en furent teints pendant plusieurs jours. Ce barbare finit par interdire les assemblées des savans, et faire murer tous les quartiers de la ville. Cet homicide de profession, lorsqu'il promenoit, comme dit Montesquieu, sa fureur dans tout l'univers, voulut voir les ruines de l'ancienne Troie. Il visita le tombeau d'Achille, le couvrit de couronnes et de fleurs. Il eut encore la fantaisie d'imiter l'excès de tendresse du héros d'Homère pour son favori; mais il lui manquoit un Patrocle. La circonstance le lui présenta dans Festus, l'un de ses affranchis qui tenoit son *agenda* et qu'il chérissoit singulièrement. Pour avoir le plaisir de pleurer sa mort, il le fit empoisonner. Le nouvel Achille ordonna qu'on portât le corps de Festus sur un bûcher, autour duquel il immola toutes sortes de victimes; il y mit ensuite le feu, et, faisant des libations, il invoqua les vents à l'exemple d'Achille. Mais lorsqu'il vint à chercher des cheveux pour jetter dans les flammes, suivant l'usage des Grecs, il devint un sujet de risée; car il en avoit si peu qu'il eut beaucoup de peine à en rassembler quelques-uns, pour qu'il ne manquât rien à la cérémonie. (Hérodien, liv. 4.) La terre fut bientôt délivrée de ce monstre. Un centenier des prétoriens le tua peu de temps après, le 8 avril 217. Le jour de sa mort fut un jour de ré-

jouissance pour tous les peuples. Il laissa une mémoire aussi odieuse que celle des Caligula et des Néron.

† CARACCIO (Antoine), baron romain du 17[e] siècle, se fit un nom célèbre par ses *Poésies italiennes*. Parmi ses tragédies on distingue *il Corradino*, imprimé à Rome en 1694. Un ouvrage plus important l'occupa : c'est son *Imperio vendicato*, poëme épique en quarante chants, imprimé à Rome en 1690, in-4°. Les Italiens le placent immédiatement après l'Arioste et Le Tasse; mais les gens de goût, en admirant la facilité et l'abondance de l'auteur, le mettent bien au-dessous de ces deux poëtes.

* I. CARACCIOLI (Bartholomée), vivoit sous le règne de Jean I[er], roi de Naples ; on lui attribue *la Chronique* publiée sous le nom de Jean Villani ; mais il est probable qu'il ne fit que rassembler les mémoires laissés par Villani, mort à Naples en 1311, et qu'il les continua jusque vers l'an 1360.

† II. CARACCIOLI (Robert), surnommé *de Lice*, parce qu'il étoit né à Lice dans le royaume de Naples, mort vers la fin du 15[e] siècle, entra, dès sa jeunesse, dans l'ordre des FF. mineurs, et s'y distingua par son talent pour la prédication. La dignité d'évêque d'Aquilée, dont il fut revêtu, loin de ralentir son ardeur, lui donna de nouvelles forces. Animé de la charité de *l'apôtre des nations*, auquel on le comparoit, il déclamoit vivement contre les mœurs corrompues de son siècle, contre le faste et le luxe des cardinaux et de la cour romaine. On a de lui différens recueils de ses *Sermons*, un *Traité de la formation de l'homme*, et un *Miroir de la foi chrétienne*. La plupart de ses Œuvres furent imprimées en 3 vol., Venise, 1490, et Lyon, 1503.

† III. CARACCIOLI (Jean), quelques-uns le nomment *Carazzole*, inspira une passion violente à Jeanne II, reine de Naples, qui le combla d'abord de bienfaits, le fit grand-connétable du royaume, et duc de Melphi. En 1432, cette princesse, emportée ou inconstante, fit assassiner le duc, soit qu'il eût abusé de sa faveur, comme on le lui a reproché, soit pour se livrer à d'autres amours, comme on l'a dit. *Voy.* CARAZZOLE *et* ERCHEMBERT.

* IV. CARACCIOLI (Marin), cardinal, né à Naples en 1468 ; dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'étude, et sur-tout à celle de la politique, dans laquelle il fit les plus grands progrès. Le duc de Milan l'envoya au concile de Latran en 1515 ; Charles-Quint, qui connoissoit son mérite, l'attira à son service, et l'envoya en ambassade à Venise. Il y remplit sa mission avec tant de zele et d'intelligence, que Charles-Quint obtint pour lui le chapeau de cardinal, que le pape Paul V lui donna en 1535. Quelque temps après sa promotion, le pape l'envoya légat auprès de l'empereur, et ce prince lui donna le gouvernement du Milanais. Il mourut en 1538.

† V. CARACCIOLI (Jean-Antoine), natif de Melphes, d'une famille illustre de Naples, fut le dernier abbé régulier de Saint-Victor de Paris. Il tyrannisa ses confrères, et fut obligé de permuter son abbaye en 1551 avec l'évêché de Troyes. Il se fit connoître avantageusement par son *Miroir de la vraie religion*, Paris, 1544, in-16. Entraîné par le fameux Pierre Martyr, il prêcha le calvinisme à ses diocésains, et les scandalisa en se mariant. Il mourut en 1569, à Château-neuf-sur-Loire, peu estimé des deux partis.

* VI. CARACCIOLI (Charlotte),

vécut dans le 15e siècle et au commencement du suivant. Elle a laissé dix livres sur *la Félicité humaine*; on y traite de la philosophie morale, qui n'est autre que celle dont ont parlé Aristote et les anciens.

* VII. CARACCIOLI (Métellus), de la compagnie de Jésus en 1593, lecteur de l'Écriture sainte à Naples, a laissé un *Commentaire sur le prophète Isaïe*.

* VIII. CARACCIOLI (Octave), de Mussoméli en Sicile, mort en 1670, d'abord avocat, ensuite juge à Palerme, a publié, *Decisiones regiæ curiæ prætoris felicis urbis Panormi, de fori privilegiorum remissione*.

* IX. CARACCIOLI (Jean-Baptiste), clerc régulier, qui vivoit en 1639, a publié, I. *Religiosus evangelicus, sive spirituales sermones super dominicarum evangelia*. II. *Spiritualium sermonum encomiasticorum de sanctis partes duæ*. III. *De virtutibus in commune*.

* X. CARACCIOLI (Giam Batista), appelé aussi Giam Batistella, mort en 1641, étoit issu de la noble famille de Caracciola. Il fut tout à-la-fois peintre et poëte. Ses plus beaux ouvrages sont dans l'église de Saint-Martin des pères certosini; *Saint-Charles*, et un *Christ qui porte sa croix*, dans celle de S. Aguello Abate.

* XI. CARACCIOLI (Joseph), de l'ordre des prêcheurs, passa pour un orateur éloquent à l'époque où il vivoit. Il a publié *La visita del SS. Sacramento colle meditazioni di S. Giuseppe*, et quelques autres ouvrages de piété. — Paul CARACCIOLI, du même ordre, mort en 1636, a écrit *quelques comédies* et *un opéra* intitulé *Trionfo del P. S. Domenico*.

* XII. CARACCIOLI (Joseph), clerc régulier qui florissoit dans le 17e siècle, a fait imprimer I. *Dissertatio de titulo crucis*, 1643. II. *Un' orazione delle lodi di S. Antonio da Padova*, 1632.

* XIII. CARACCIOLI (Michel), de Francavilla, né en 1616 et mort en 1686, étoit aussi savant qu'érudit; il a laissé en manuscrits, *Alcuni trattati legali; Allegationes juris cum 90 decisionibus; Il natale di Christo, opera pastorale; Rime varie; Francavilla, suo sito e origine*, etc.

*XIV. CARACCIOLI (Antoine), clerc régulier et bon théologien, vivoit dans le 17e siècle. Il est auteur des ouvrages suivans: *Biga illustrium controversarium; De sancti Jacobi apostoli accessu ad Hispanos; De funere sancti Martini à sancto Ambrosio procurato; Sancti Basilii magni orationes de jejunio; Notæ in constitutionem cleri regularis; Apologia pro psalmodiâ in choro*.

* XV. CARACCIOLI (François-Marie), clerc régulier qui vivoit dans le 17e siècle, renommé par son savoir et son éloquence, a laissé plusieurs *Panégyriques*, qui eurent le plus grand succès à l'époque où il les prononça.

† XVI. CARACCIOLI (César Eugénio), de la même famille que le précédent, florissoit dans le 17e siècle, et se fit connoître par quelques ouvrages, dont le plus considérable est son *Napoli sacra*, ou Histoire ecclésiastique de Naples, in Napoli, 1624, in-4°, de 676 pages. Charles de Lellis y fit un supplément qui parut à Naples en 1654, in-4°, plus rare que l'Histoire de Caraccioli qui n'est pas commune, même en Italie. On

doit encore à ce même Caraccioli, *Descrittione del regno di Napoli diviso in dodici provincie*, etc., in Napoli, 1671, in-4°. Cet auteur est le premier qui ait fait la description de Naples. Quelques autres savans l'imitèrent; et Ottavio Beltrano, profitant de leurs additions, les recueillit en un volume, et en fit plusieurs éditions dont celle-ci est la meilleure.

* XVII. CARACCIOLI (Janvier), autre clerc régulier, qui florissoit aussi dans le 17ᵉ siècle, a publié, *Commentaria moralia in dominicarum Evangelia totius anni.*

* XVIII. CARACCIOLI (Ferrante), comte de Biccari, florissoit dans le 18ᵉ siècle. Il a publié, *I Commentarii delle guerre fatte coi Turchi da D. Gio. d'Austria dopo che venne in Italia*. Caraccioli a laissé en manuscrit un *Discorso della casa Caracciola e Carafa; la vita de D. Giovanni d'Austria; Discorso intorno al decreto di concilio de Trento; del duello; famiglie illustri napolitane, che non sono di seggio*, etc.

* XIX. CARACCIOLI (Louis-Antoine), né à Paris en 1725, embrassa la profession militaire, et devint colonel au service de Pologne. Après l'avoir quitté, il voyagea en Italie et revint ensuite dans sa patrie, où il ne s'occupa plus que de littérature : il y est mort à 80 ans, le 29 mai 1803. Ses écrits, très-nombreux, ont la plupart la morale ou l'histoire pour objet. Les premiers sont intitulés : *Caractère de l'amitié*, in-12; *Conversation avec soi-même*, in-12; *Jouissance de soi-même*, in-12; le *Véritable Mentor*, in-12; de la *Grandeur d'Ame*, in-12; *Tableau de la mort; de la Gaieté; Langage de la raison; Langage de la religion; Religion de l'honnête homme; l'Année sainte; Diogène à Paris; de la Vraie manière d'élever les princes*, 1788, 2 vol. in-12. Les seconds sont, les *Vies* du cardinal de Bérulle, du père de Condren de l'oratoire, de Benoît XIV, de Clément XIV, de madame de Maintenon, d'Young, de Suger, d'Erasme, de l'empereur Joseph II : chacune forme un volume in-12. Caraccioli a publié encore les écrits suivans : I. *Inoculation du bon sens*. II. *Gazette de l'Olympe*. III. *L'Empire de Zaziris*. IV. *Lettres récréatives et morales*, 1767, 4 vol. in-12; on les lit avec plaisir, et elles ne manquent ni de goût ni d'intérêt. V. *Dictionnaire pittoresque et sentencieux*, 1768, 3 vol. in-12. VI. *L'Agriculture simplifiée selon les règles des anciens*, 1769, in-12. VII. *Voyage de la raison en Europe*, 1770, in-12. VIII. *Paris, modèle des nations*, 1776, in-12. IX. Les *Nuits clémentines*, 1778, in-12; c'est la traduction d'un poëme italien sur la mort de Clément XIV. X. *Entretien du Palais-Royal*, 1788, 4 vol. in-12. XI. *Lettres du Palais-Royal*, in-12. XII. *Confessions des années 1786 et 1787*, in-12. XIII. *Almanach de la Samaritaine*. XIV. *Les Adieux du quai de Gèvres*. XV. *La petite Lutèce devenue grande fille*, 2 vol. in-12. XVI. *La Négresse couronnée*, in-12. XVII. *Victorine*, in-12. XVIII. *Lettres d'un Indien*, 2 vol. in-12; ces trois derniers écrits sont des romans. XIX. L'ouvrage le plus remarquable de Caraccioli a pour titre : *Lettres intéressantes du pape Clément XIV (Ganganelli)*, traduites de l'italien et du latin, 4 vol. in-12. Elles sont pleines de finesse, d'agrément, d'une douce philosophie qui n'exclut point les préceptes de la morale et de la religion. Les meilleures sont écrites à un jeune homme pour le ramener de ses égaremens; à un nouvel évê-

que sur les devoirs de l'épiscopat; à un orateur sur l'oraison funèbre de Benoit XIV, et le Panégyrique de saint Paul. Ces Lettres parurent si supérieures aux autres écrits de Caraccioli, que l'on a soupçonné long-temps qu'elles étoient véritablement de Ganganelli; mais plusieurs objections s'opposent à cette opinion : 1° Ce dernier y dit qu'en entrant au conclave, il a pris un conclaviste français; ce qui est faux. 2° Dans une lettre datée de 1752, il invite un voyageur à visiter les ruines d'Herculanum qui n'ont commencé à être découvertes qu'en 1758. 3° Dans une autre, datée de 1756, il cite avec éloge les poésies de Gessner, et celui-ci n'avoit encore rien publié à cette époque. 4° En comparant le style des brefs du pape avec celui des lettres, le premier est très-inférieur à l'autre. 5° Enfin, on a vainement prié Caraccioli de déposer dans un lieu public les originaux de ces lettres, il n'a jamais pu se rendre à cette invitation publique. Il est étonnant cependant que cet auteur ait constamment voulu se départir en faveur d'un autre de son plus beau titre à la réputation littéraire.

* CARACCIOLO (N.), frère du duc de Rocca Romana, et allié aux plus grandes familles du royaume, suivit d'abord son roi en Sicile, à son départ de Naples, puis l'abandonna pour venir se réunir aux patriotes qui le nommèrent général et ministre de la marine. Il arma tout ce qu'il put ramasser de barques canonnières, de bombardières et de felouques, et marcha contre la flotte royale pour l'éloigner des côtes. Son entreprise réussit, et il rentra à Naples au milieu des acclamations; mais le cardinal Ruffo ayant repris Naples, et Carraciolo n'osaut se fier à la capitulation, se retira dans un village où il se croyoit en sûreté lorsqu'il fut livré par ses domestiques, et condamné à être pendu. C'étoit peut-être le seul homme de mer que possédoit le royaume de Naples.

* CARACTACUS, roi breton, dont le véritable nom étoit Caradog, fils de Brau-ab-Llyr. Ses déportemens le rendirent très-célebre. Ce prince résista aux Romains pendant neuf années. La reine des Brigantes, Cartis Mandua, chez qui il s'étoit réfugié, le leur livra par trahison, avec sa femme et sa fille, l'an 52. Claude fut si touché du sort de ce prince, qu'il lui devint favorable. Il y a eu d'autres rois bretons de ce nom.

* CARADOG, historien breton, mort en 1156, qui a écrit *les chroniques du royaume de Galles, depuis 686 jusqu'à son temps.* Il reste plusieurs copies manuscrites de cet ouvrage, dont une est continuée jusqu'en 1196, et une autre jusqu'en 1280.

* CARAFA (Charles), fondateur de la congrégation des ouvriers pieux, étoit de l'illustre maison de Carafa. Né en 1561, il se fit jésuite; mais il en sortit cinq ans après, prit le parti des armes, et se distingua par sa bravoure. Agé de 54 ans, il ressentit un grand dégoût du siècle, et embrassa l'état ecclésiastique en 1599. Depuis ce temps, il mena une vie très-austère, et se livra entièrement aux exercices de la charité. Lorsque les malades ne l'occupoient pas dans les hôpitaux, il instruisoit le peuple dans les places publiques, et travailloit à la conversion des pêcheurs. Il établit à Naples plusieurs maisons de repenties à l'imitation de celle que saint Ignace avoit établie à Rome. Il fut fait supérieur des cathécumènes et du séminaire de Naples qu'il réforma, et fonda une congrégation pour

les missions. Le pape Grégoire XV approuva ce nouvel institut sous le titre de *Congrégation des ouvriers pieux*. Quelque temps avant sa mort, il se retira dans une solitude, et y mourut le 8 septembre 1633.

* II. CARAFA (Ferrante), marquis de Saint-Lucide, vivoit dans le 16e siècle. Il a publié, *L'Austria, dove si contiene la vittoria della S.-Lega all' hechinadi dell' anno* 1571, *Prieghi per la unione; Gioje avute per quella; Successi avenuti dopo la vittoria per tutto l'anno* 1572; *Lodi della SS. Madre distinte in* 33 *sonetti, alcune lettre; Rime spirituali; il IX et X libro dell' Odissea d'Homero.* On trouve encore quelques-uns de ses ouvrages dans quelques recueils, et principalement dans celui de Ruscelli, imprimé à Venise en 1558.

* III. CARAFA (Jean-Baptiste) vécut dans le 16e siecle, et publia l'*Histoire généalogique de Naples.* — Jean CARAFA, qui florissoit à la même époque, fit imprimer à Rome, sous Paul IV, en 1556, in-8°, un *Traité de la simonie.*

* IV. CARAFA (Gregorio), de l'ordre des clercs réguliers, a écrit, *Divi Thomæ commentaria*, 1628; *Opuscula philosophica de concursu causæ primæ cum secundis*, 1631; *Epistola Isagogica de novissimo Vesuvii incendio; De Monomachia, seu duello commentarium; In Porphyrii introductiones commentarium.*

* V. CARAFA (Vincent), septième général de la compagnie de Jésus, né à Andria, ville du royaume de Naples, le 9 mars 1585, et mort à Rome en 1649, est auteur d'un livre intitulé *Fasciculus mirrhæ*. Sa Vie a été écrite par les pères Daniel Bartoli et Jean Pauliui, de la même société. On trouve aussi son Eloge en latin et en italien dans l'ouvrage du jésuite Nicolas Galéotti, intitulé *Imaginespræpositorumgeneralium societatis Jesu*, etc.

† CARAFE (Antoine), de l'illustre maison de ce nom, cardinal dans le 16e siècle, aussi distingué par ses lumières que par son rang, fut mis, par Sixte-Quint, à la tête des éditeurs de la Bible des septante, qui fut publiée par ses soins, avec la préface et les scolies de Pierre Morin, à Rome 1587, in-fol. Cette Bible fut traduite en latin, et parut à Rome en 1588, in-fol. L'une et l'autre sont rares. Le père Morin en a donné une nouvelle édition à Paris en 1628, 2 vol. in-fol. Il y a joint le nouveau Testament en grec et en latin. — De la même famille étoit le marquis CARAFE, mort dans le 17e siècle, après avoir cultivé avec succès la poésie italienne. On a de lui, en manuscrit, dans la bibliothèque du Vatican, des *Odes*, où l'incorrection du style est rachetée par la vivacité des images. Mais ce qui le rendit plus estimable, c'est le courage avec lequel il supporta l'adversité. La fortune l'avoit comblé de ses dons; des malheurs imprévus les lui enlevèrent. Passant de l'abondance à la pauvreté, il ennoblit son indigence par la philosophie. Il méritoit d'autant moins de perdre ses richesses, qu'il en avoit fait l'usage le plus noble. — Le prince Charles-Marie CARAFE, ambassadeur d'Espagne à la cour de Rome, a publié un ouvrage ayant pour titre : L'*Ambasciatore politico christiano*, 1692, in-4°. Ce qu'il y a de plus curieux dans cet ouvrage, c'est la description des cérémonies observées à Rome, à Vienne, à Madrid, à Londres, à La Haye, à Constantinople et en Perse, dans la réception des ambassadeurs. — On connoit encore un Placide CARAFE, de Modica en Sicile, qui a composé plusieurs ouvrages

curieux et recherchés. Les principaux sont, I. *Moducæ illustratæ descriptio*, Panormi, 1653, in-4°. C'est la description de Modica, sa patrie. II. *Sicaniæ descriptio et delineatio*, Panormi, 1653, in-4°. Burmann a inséré ces deux petits ouvrages dans son *Thesaurus antiquitatum Siciliæ*. III. *Compendio historico della cità di Messina, dal anno del mondo 1974, sino all' anno di Christo* 1670, Venetia, 1670, in-4°, fort rare.

CARAGLIO (Jean-Jacques), graveur en pierres fines, originaire de Vérone, se fit également connoître *par ses estampes, ses gravures en camée et ses médailles*. Sigismond I, roi de Pologne, l'appela à sa cour, employa ses talens, et les récompensa.

* CARAMANICO (Jean), né dans l'Abruzze citérieure, lecteur dans les écoles de Naples, a écrit sur la loi, *Sinon sortem*, §. *libertus*, *ff. condit. indebiti*. Il ne faut pas confondre ce jurisconsulte avec Marin de CARAMANICO, qui vivoit en 1289, et qui a laissé *des notes et des remarques* sur la constitution du royaume de Naples, que l'on trouve réunies à celles d'autres auteurs, imprimées à Lyon, en 1533, in-4°.

† CARAMUEL DE LOBKOWITS (Jean), Cistercien, né à Madrid en 1606, d'un père flamand et d'une mère allemande, fut d'abord abbé de Melrose aux Pays-Bas, puis évêque titulaire de Missi; ensuite, par un changement singulier, ingénieur et intendant des fortifications en Bohème, après avoir été soldat. Son humeur bizarre et inconstante, l'ayant fait d'évêque militaire, le fit d'ingénieur encore évêque. Il eut successivement les évêchés de Konigsgratz, de Campano et de Vigevano, et mourut dans cette dernière ville en 1682. Il se mêla beaucoup de théologie morale; ce fut un des plus ardens défenseurs de la probabilité, pour laquelle il fit une *Apologie*. On a encore de lui un grand nombre d'ouvrages, dont on voit le catalogue dans le tome XXIX des Mémoires du P. Nicéron. Comme la plupart n'ont point passé en France, nous ne citerons que sa *Trithemii Steganographia vindicata*, Norimbergæ, 1521, in-4°; et sa *Théologie latine*, 7 vol. in-fol.

* CARANI (Lélio), de Reggio en Lombardie, vivoit dans le 15ᵉ siècle; il a traduit du grec en italien *Gli amori d'Ismenio e d'Ismene composti per Eustazio; e gli ordini militari d'Eliano*. On a aussi de lui une *Traduction de Salluste*, et plusieurs autres ouvrages; il a composé en outre *quelques épigrammes* sur plusieurs éloges des guerriers illustres de Giovio.

CARANUS, premier roi de Macédoine, et le septième des Héraclides depuis Hercule, selon la fable, chassa Midas, et fonda sa monarchie vers l'an 804 avant J. C. Il fit marcher des chèvres devant ses drapeaux, en mémoire de ce qu'un troupeau de ces animaux l'avoit conduit à Edesse, dont il s'empara.

* I. CARANZA (Sanctius), théologien d'Alcala, après avoir écrit contre Erasme, mais avec modération et honnêteté, devint son ami, au point qu'Erasme fut obligé de prier son ancien adversaire de mettre de la circonspection dans les éloges qu'il lui prodiguoit et qui pourroient avoir des inconvéniens pour tous deux.

* II. CARANZA DE MIRANDA (Sanchez), chanoine de Calahorra dans la vieille Castille, né à Naples, florissoit au commencement du 16ᵉ siècle vers l'an 1515. Il étudia la philosophie et la théologie à Paris, et alla ensuite les professer à Alcala, où il se fit une grande réputation. Il

suivit à Rome Alvarez Carillo Albornoz, et se lia d'amitié avec Augustin de Niso, célèbre philosophe de ce temps. Il a écrit *Adversùs errorem ex partu virginis*, et plusieurs autres ouvrages.

* CARAVACAL (Louis), moine observantin, se déchaîna contre Erasme dans un livre, qui fut d'abord imprimé furtivement à Paris et ensuite en Espagne, et où il soutenoit, entre autres absurdités, que J. C., la Vierge, les apôtres, avoient professé la vie monastique.

† CARAVAGE (Michel-Ange), dont le nom étoit Amérigi, naquit au château de Caravage dans le Milanez, en 1569. Il commença d'abord par porter le mortier aux maçons, et finit par être un des plus grands artistes d'Italie. Il dut tout à la nature, ses talens et ses progrès; mais il reçut d'elle en même temps une humeur querelleuse et satirique, qui remplit sa vie d'amertume. Ayant appelé en duel Le Josépin, et celui-ci refusant de se battre, il alla à Malte pour se faire recevoir chevalier servant. Les faveurs de cet ordre ne purent contenir son caractère. Il insulta un chevalier de distinction, et fut mis en prison. S'étant sauvé à Naples, il fut blessé, s'embarqua pour Rome, où il fut mis en prison pour un autre. La méprise reconnue il voulut retourner à bord de la felouque pour y prendre ses effets, mais elle étoit partie; accablé de tant de malheurs, manquant de tout, il essaya, par un temps extrêmement chaud, de gagner Porto-Ercole, et, saisi d'une fièvre, il mourut sans secours sur un grand chemin en 1609, à l'âge de 40 ans. Ce peintre n'avoit point d'autre guide que son imagination, souvent déréglée. De là le goût bizarre et irrégulier qui règne dans ses ouvrages. Il eut d'abord le pinceau suave et gracieux du Giorgion, qu'il changea pour un coloris vigoureux et peut-être trop noir. Dédaignant l'antique, il copioit sans choix la nature; son dessin est incorrect et sans noblesse. On voit de lui, dans la galerie de Vienne, une *Sainte Famille*, *Tobie* et *David* vainqueur de Goliath, celle du Louvre possède de ce peintre une *jeune Bohémienne*, *saint Jean-Baptiste*, *Adolphe de Vignacourt*, superbe portrait, comme tous ceux que Le Caravage a peints lorsqu'il avoit une belle nature à copier; la *Mort de la Vierge*, manque de noblesse, mais est d'un grand effet et d'une superbe exécution. Il est venu du cabinet de Charles I[er], roi d'Angleterre, dans celui du roi de France, le *Christ au tombeau*, son chef-d'œuvre pour la distribution des lumières, le coloris et le relief; rien de mieux modelé que le corps du Christ; il vient de Rome, où il étoit placé parmi les productions des grands maîtres.

* II. CARAVAGE (Polydore), peintre, disciple de Raphaël. Ce peintre a travaillé à la décoration du Vatican; dans ces belles productions on admire la force de son génie, et principalement la vivacité de son imagination à laquelle il sacrifioit volontiers sa raison. Ayant perdu tout ce qu'il possédoit, dans le sac de Rome, en 1527, commandé par le prince de Bourbon, il se retira à Naples, auprès d'André Sabatini, dont il avoit été le condisciple. Il a fait *quelques tableaux* pour Sainte-Marie-du-Peuple, église bâtie dans la cour de l'hôpital des incurables; et un *saint Paul* pour celle de Sainte-Marie-des-Graces. Caravage a composé et gravé une suite de frises et de vases très-estimés.

† CARAVANA (Peyre), troubadour, a laissé, dit-on, un *Sirvente* dans lequel il exhorte les Lombards à se bien défendre contre l'empereur Frédéric II. Chaque cou-

plet finit par ce refrain : *Gardez-vous bien de lui, Lombards.* « Je ne puis, dit-il, me résoudre à aimer les Allemands ; le cœur me soulève lorsque j'entends leur jargon ; il me semble ouïr l'aboiement des chiens enragés. »

* CARAVITA (Pierre), de Naples, vivoit dans le 16e siècle ; il fut un des premiers avocats de son temps, et professeur de droit dans les écoles de Naples. On a de lui, *Prima lectio feudalis habita die dominicâ decimâ martii*, 1586, in-4°. — Prosper CARAVITA, de la même famille, qui florissoit en 1586, a publié, *Commentaria super ritibus magnæ curiæ vicariæ*, in-fol.

† CARAUSIUS, tyran en Angleterre dans le 3e siècle, étoit né en Flandre d'une famille obscure. De grands talens pour la guerre de terre et de mer le firent distinguer dans celle que Maximien Hercule fit aux Bagaudes. Cet empereur lui confia le commandement d'une flotte chargée de défendre les côtes de la Gaule Belgique et de l'Armorique. Mais ayant appris qu'il se ménageoit un parti chez les peuples voisins, il ordonna de le faire mourir. Carausius, en secret averti de cet ordre, passe avec sa flotte en Angleterre l'an 287, et s'y fait connoître empereur. Il gagna le cœur de ces insulaires, et les forma aux armes et à la discipline. En vain Maximien, deux ans après, vint l'attaquer avec une flotte formidable ; il fut battu, et obligé de lui laisser, par un traité, la Grande-Bretagne, pour la défendre contre les Barbares. Il associa ensuite l'usurpateur à la puissance souveraine en lui confirmant le titre d'Auguste. Carausius n'en jouit pas long-temps. Un de ses officiers, nommé Allectus, l'assassina l'an 294, et se revêtit de la pourpre impériale, quoiqu'il n'eût pas ses talens. Carausius joignoit, à une imagination vive, à un caractère ferme, le génie d'un grand politique et le courage d'un héros. Il fit rétablir, pendant la paix qu'il s'étoit procurée, la muraille de Septime-Sévère. Il avoit environ 50 ans lorsqu'il fut assassiné. Genebrier a publié à Paris, en 1740, in-4°, l'histoire de ce tyran, prouvée par les médailles ; ouvrage beaucoup moins complet que celui de Guill. Stukeley sur le même sujet, publié en anglais, Londres, 1757, 2 vol. in-4°.

* CARAYCH (Ahmed-ben-Amrou-Al-Abdâry-Al), étoit général des galères d'Espagne sous la domination des Arabes. Abderrahman Alfary, son ennemi, ayant fait abolir cette charge, Caraych leva une armée puissante, mit le siége devant Saragosse, s'en empara l'an 753, et s'y fit saluer roi sur-le-champ. Sa puissance dura peu. Abderrahman vint l'année suivante l'attaquer avec de grandes forces, et pressa tellement la ville, que Caraych fut contraint de chercher son salut dans la fuite ; mais il fut arrêté à cinquante milles environ de Tolède, et reçut la mort avec son fils l'an 755. On voit encore au nord des murs de Tolède un palais qu'il avoit fait élever hors de cette ville, et qui a conservé son nom.

CARAZZOLE (Joannin), natif d'Ombrie en Italie, d'une famille fort médiocre, fut un triste exemple des caprices de la fortune. Devenu secrétaire de Jeanne II, reine de Naples, vers l'an 1415, il plut, ainsi que beaucoup d'autres, à cette princesse, qui l'aima passionnément. Elle lui donna le duché de Melfi, et la charge de grand-connétable du royaume ; mais une si haute élévation eut une fin tragique. Cette reine le dépouilla de tous ses biens et de tous ses honneurs, et le fit

mourir avec autant de cruauté qu'elle avoit eu d'amour pour lui. Le Pogge assure que ce fut Carazzole qui se chargea d'assassiner Jean Caraccioli, grand-général du royaume de Naples, qui avoit profité de la passion de la reine à son égard pour augmenter ses biens et dominer dans l'état.

* CARBAJAL (Louis de), peintre, né à Tolède en 1534, mort à Madrid en 1591, étoit frère utérin de Jean-Baptiste Monégro, fameux architecte et sculpteur. Carbajal a peint, à fresque, une des *Stations* du couvent de l'Escurial, avantage qui n'étoit ordinairement accordé qu'aux plus grands maîtres. Il a fait aussi *quelques ouvrages à l'huile* pour des autels de la grande église de ce couvent.

* CARBO (Jérôme), Napolitain, d'une famille distinguée, se signala dans le 15e siècle par son goût pour les lettres, et fut célébré à l'envi par tous les hommes les plus illustres de cette mémorable époque. *Voyez* Brouck ad Sannaz., p. 126, et *ib.* p. 598. Il ne nous reste peut-être de lui que *deux pièces de vers latins*, que l'on trouvera aux endroits indiqués.

† I. CARBON, orateur célèbre, dont Cicéron fait l'éloge dans son Brutus, eut deux fils. Le premier suivit le barreau comme son père, mais il n'approchoit pas de ses talens. Cependant Cicéron lui donne de la noblesse dans le style et de la dignité dans le débit : il fut tué par ses soldats dans le temps des guerres civiles, parce qu'il avoit voulu les ramener à l'ancienne discipline. — CH. CARBON, son frère s'attacha au parti de Marius, et eut une grande autorité dans Rome. Etant en Sicile durant son troisième consulat, il y fut assassiné par ordre de Pompée.

* II. CARBON (F. J.), dit le *petit François*, servit dans les chouans, se distingua par son audace et par ses cruautés, refusa de profiter de l'amnistie consulaire, passa en Angleterre en 1799, et en revint au mois de novembre 1800 pour exécuter le plan d'assassinat conçu contre le premier consul, au moyen d'une machine infernale, dont l'explosion eut lieu le 3 nivôse an 9 (24 décembre 1801), dans la rue St.-Nicaise. Carbon, qui conduisoit la fatale charrette, se cacha, et fut arrêté quelques jours après ; traduit devant le tribunal criminel de la Seine, avec Saint-Régent, ils furent condamnés à mort le 8 avril 1801.

* III. CARBON DE FLINS (Claude-Marie-Louis-Emmanuel), né à Reims en 1757, d'une famille distinguée, montra de bonne heure des dispositions pour la poésie. Sa première production fut une *Ode sur le sacre de Louis XVI.* Ses parens l'envoyèrent à Paris pour achever son éducation ; il y arriva peu de temps après la mort de Voltaire, dont il fit l'éloge dans un *Discours* qui concourut pour le prix de la poésie, et sur lequel il composa *un poëme* qui fut imprimé. La *Satire* du petit Almanach des grands hommes, par Rivarol, suivit de près l'*Eloge de Voltaire.* Au commencement de la révolution, il donna *le Réveil d'Epiménide*, comédie qui obtint un grand succès, et *la Jeune Hôtesse*, qui dut la plus grande partie de sa réussite à Mlle Candeille. Le sujet de cette dernière comédie est puisé dans la Locandéria de Goldoni, dont il sut tirer meilleur parti que le poëte italien ; il a encore donné au théâtre *le Mari directeur* ou *le Déménagement du couvent*, et *la Papesse Jeanne.* Le succès de toutes ces pièces prouve que Carbon de Flins possédoit une partie de ce *vis comica*, indispen-

sable à celui qui veut courir la carrière dramatique. Il a publié dans les journaux littéraires du temps plusieurs morceaux de poésies fugitives qui ne sont pas sans mérite. Ce poëte est mort en 1806. Il parut une Notice historique et littéraire sur Carbon de Flins, par M. Cubières de Palmézeaux.

* CARBONARO (Isidore), de l'ordre des frères mineurs de Saint-François de Paule, grand théologien, florissoit en 1600. On a de lui, *Rationales sacrorum canonum; consuetudines ordinis minimorum.*

* CARBONE (Louis), Ferrarais, né en 1410, mort de la peste à Ferrare en 1482, étudia le grec dans l'école de Théodore Gaza; il eut pour maître de philosophie Bon-Franceschi Arlotti, de Reggio; il enseigna lui-même le grec et le latin à Ferrare, et fut à la fois orateur, poëte, philosophe et militaire. Il a laissé des *Poésies latines.* — Il ne faut pas le confondre avec Louis CARBONE, de Costaciaro, qui vivoit à la fin du 16e siècle, et qui a laissé plusieurs ouvrages de rhétorique, en particulier un traité *De elocutione oratoriâ*, mal à propos attribué au Ferrarais. — Jérôme CARBONE, patrice napolitain, ami de Sannazar, de J. Jov. Pontanus et des autres illustres littérateurs de ce temps, cultivoit aussi la poésie latine, dans laquelle on regrette de ne connoître de lui que deux pièces, l'une, qui est *une elégie*, adressée à Augustin Niphus, et qui se trouve à la tête du livre de celui-ci, *De verâ vivendi libertate*; l'autre, une *Epigramme* sur l'édition des œuvres de Pontanus par Summontius. On a de lui, en italien, *Sonetti, sestine ed altre poesie*, à Naples, 1506, in-fol. Il mourut aussi de la peste.

* CARBONE (Jean-Bernard), peintre génois, né en 1614, élève de Jean-André Ferrari, peignit également bien l'histoire en grand et en petit. Il a peint aussi *des portraits* dans la manière de Van Dyck, où il a si bien réussi, qu'ils sont souvent confondus avec ceux de ce grand maître.

* CARBONEL DE MARCELHA, *ou* MARSEILLE (Bertrant), troubadour, florissoit dans le 13e siècle; Jehan de Nostre-Dame, qui ne voyoit dans tous les rimailleurs provençaux que des gentilshommes, fait descendre ce poëte des vicomtes de Marseille, qui plus anciennement avoient été souverains de cette ville, et raconte ainsi son histoire. «Dans sa jeunesse, Carbonel paroissoit sans esprit, lourd, insensible; mais amoureux de la fille de Bertrant de Porcelet, seigneur du Bourg d'Arles, il devint poëte pour elle. Plusieurs *chansons* qu'il composa en son honneur furent inutiles. Elle épousa un gentilhomme de la maison d'Eiguières; et le troubadour se fit moine à l'abbaye de Montmajour.» Nostradamus ajoute à toutes ces belles choses que la dame d'Eiguières étant morte à la fleur de son âge, Carbonel fit pour elle une épitaphe qu'il fit mettre sur son tombeau. Millot réfute toutes ces rêveries de Nostradamus, et dit qu'il a existé un poëte nommé *Carbonel*, qui pouvoit être gentilhomme, et donne l'imitation de quelques-uns de ses ouvrages qui manquent d'intérêt. Les manuscrits de la bibliothèque impériale contiennent *dix-sept pièces* de Bertrant Carbonel de Marcelha.

CARCADO. *Voyez* MOLAC.

* I. CARCANO (Archélao), né à Milan en 1556, reçut le bonnet de docteur en médecine dans l'université de cette ville, et se rendit ensuite à Pavie, où il passa la plus

grande partie de sa vie à enseigner dans les écoles de la faculté. Sur la fin de ses jours, il se retira dans sa patrie, où il mourut le 22 juillet 1588. On lui doit quelques ouvrages imprimés en un même volume; ils sont intitulés *In aphorismos Hippocratis lucubrationes, de methodo medendi, de modo collegiandi*, Ticini, 1581, in-8°.

* II. CARCANO (Jean-Baptiste), médecin, né à Milan, florissoit dans le 16e siècle. Il pratiqua son art à Pavie, et y enseigna avec la plus grande célébrité. Il a publié plusieurs ouvrages dont voici les titres: I. *Libri duo anatomici; in altero de cordis vasorum in fœtu unione pertractatur, in altero de musculis palpebrarum atque oculorum motibus deservientibus accuratè desseritur*, Ticini, 1574, in-8°. II *De vulneribus capitis*, Mediolani, 1584, in-4°. III. *Exenteratio cadaveris illustrissimi cardinalis Borromæi*, Mediolani, 1584, in-4°.

* III. CARCANO (Ignace), exerça la médecine à Milan sa patrie, et y publia quelques ouvrages écrits en italien, sous ces titres: I. *Considerazioni alcune sopra l'ultima epidemia bovina*, Milan, 1714. II. *Considerazioni su le ragioni, sperienze ed autorita ch'approvano l'uso innocente delle carni pelle et sero*, etc., Milan, 1714, in-8°. III. *Reflessioni sopra la naturalezza del lucimento veduto in un pezzo di carne lessata il giorno II di maggio*, Milan, 1716, in-4°.

† CARCASSÈS (Arnaut de), troubadour provençal, qui florissoit dans le 13e siècle, a laissé *un conte* assez plaisant et d'une invention bizarre, dont il a puisé l'idée chez un trouvère ou fablier français. Millot donne l'extrait de la copie de Carcassès dans son Histoire des troubadours; et Le Grand d'Aussy a publié la traduction de l'original dans les fabliaux et contes des 12, 13 et 14e siècles.

† I. CARCAVI (Pierre de), conseiller au parlement de Toulouse, puis conseiller au grand conseil à Paris, et garde de la bibliothèque du roi, né à Lyon, mourut à Paris en 1684. Il fut ami de Pascal. On trouve plusieurs de ses lettres dans le recueil de celles de Descartes, avec lequel il s'étoit brouillé après une liaison fort étroite. Carcavi étoit bon mathématicien. Il publia divers écrits pour démontrer *l'impossibilité de la quadrature du cercle*. Il enrichit la bibliothèque du roi de l'exemplaire de la fameuse Bible calviniste de Gaffarel, connue sous le nom de *Bible de l'ours*.

† II. CARCAVI (N. abbé de), fils du précédent et attaché à la bibliothèque du roi, mort à Paris le 25 février 1723, âgé d'environ 60 ans. S'étant avisé, sur la fin de sa vie, de prétendre aux honneurs dramatiques, il donna en 1720 *la comtesse de Follenville*, comédie qui n'eut que quatre représentations, et en présenta deux ans après une autre intitulée *le Parnasse bouffon*, qui ne fut point reçue.

* CARCINUS, poëte tragique grec, vivoit dans le 5e siècle avant notre ère; il étoit contemporain d'Euripide. Suidas, Harpocration, Athénée en font mention. Aristophane le persifloit quelquefois. Il ne nous reste de Carcinus que quelques fragmens peu considérables. Un de ces fragmens est traité avec beaucoup de science dans les *Exercitationes academicæ* que le professeur Jean Luzac fait soutenir en forme de thèses par ses disciples, Leyde, 1792, specimen 1er, 26 juin.

CARDA (Mythol.), divinité romaine qui présidoit aux parties vitales de l'homme, telles que le foie, le cœur, la rate, et qu'on invoquoit dans les maladies qui les affectoient.

† I. CARDAN (Jérôme), naquit à Pavie en 1501, d'une mère qui l'ayant eu d'un amant tenta en vain de perdre son fruit par des brenvages. Il vint au monde avec des cheveux noirs et frisés. La nature lui accorda un esprit pénétrant, accompagné d'un caractère beaucoup moins heureux. Bizarre, inconstant, opiniâtre, il se piquoit, comme Socrate, d'avoir un démon familier; mais son démon, s'il en eut un, fut moins sage que celui du philosophe grec. Cardan avoit la démarche, ainsi que les propos et les fantaisies, d'un insensé. Après avoir signalé sa folie autant que son savoir dans la médecine et les mathématiques à Padoue, à Milan, à Pavie, à Bologne, il se fit mettre en prison dans cette dernière ville. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il courut à Rome, obtint une pension du pape, et s'y laissa mourir de faim en 1576, pour accomplir son horoscope. Il avoit promis de ne pas vivre jusqu'au-delà de 75 ans; il voulut tenir sa parole. Ses mœurs se ressentirent du déréglement de son esprit. Les femmes et le jeu occupèrent tout le temps qu'il ne donnoit pas à l'étude. Ses *Œuvres*, recueillies en 1663 par Charles Spon, en 10 vol. in-folio, sont une immense compilation de rêveries et d'absurdités. On ne sauroit nier qu'il ne fût orné d'un grand nombre de connoissances, et qu'il n'eût fait plus de progrès dans la philosophie, la médecine et l'astronomie, que la plupart de ceux qui, de son temps, n'avoient cultivé qu'une seule de ces sciences. Mais il se jetoit dans des digressions beaucoup trop longues, pour alonger ses ouvrages, qui étoient son unique moyen de subsistance, et la bizarrerie de son esprit le faisoit donner dans d'autres écarts. La lecture de ses ouvrages est fatigante : le principal est le *Traité*, *De subtilitate*, attaqué par Jules Scaliger dans ses Exercitations, quelquefois avec justesse, et plus souvent sans raison. L'édition la plus rare de ce traité est celle de Nuremberg en 1550, in-fol. Richard Le Blanc le traduisit en français, Paris, 1556, in-4°. Dans ce livre, il rapporte quelques dogmes de diverses religions, avec les argumens dont on les appuie : il propose les raisons des païens, des juifs, des mahométans et des chrétiens; mais celles des chrétiens sont toujours les moins fortes. Cependant, dans l'histoire de sa vie, *De vitâ propriâ*, histoire où il avoue également ses bonnes et ses mauvaises qualités avec une franchise peu commune, il paroit plus superstitieux qu'esprit fort. Il assure que, quoiqu'il fût naturellement vindicatif, il négligeoit la vengeance *ob Dei venerationem*. — « Quand je suis seul, disoit-il, je suis plus qu'en tout autre temps avec ceux que j'aime, Dieu et mon bon ange. » Son Traité *de Rerum varietate*, Bâle, 1557, in-folio, mérite aussi quelqu'attention. Cardan étoit un assez bon géomètre pour son temps. Il perfectionna la théorie des problèmes du troisième degré, graces aux lumières de Tartaléa, célèbre mathématicien, dont il s'attribua les découvertes en vrai plagiaire. La manie de l'astrologie judiciaire éclate dans tous ses traités astronomiques. Ce fut lui qui réveilla dans ces derniers siècles toute cette philosophie secrète et chimérique de la cabale et des cabalistes, qui remplissoit le monde d'esprits, auxquels on pouvoit devenir semblable en se purifiant par la philosophie. Il attribuoit à son étoile ses impiétés, ses méchancetés, ses déréglemens, son amour pour les femmes, sa passion pour le jeu, etc. *Voyez* sa Vie

plus au long, et la liste de ses ouvrages dans le Dictionnaire de Bayle, et sur-tout dans le quatorzième volume des Mémoires du père Nicéron. Il avoit pris cette devise : *Tempus mea possessio, tempus ager meus*. Le temps est ma richesse, c'est le champ que je cultive. *Voyez* Lomazzo.

II. CARDAN (Jean-Baptiste), fils aîné du précédent, docteur en médecine comme lui, eut la tête tranchée à 26 ans, en 1560, pour avoir empoisonné sa femme, jeune personne sans bien, dont il s'étoit dégoûté peu de temps après son mariage. C'est à cette occasion que son père fit son traité, *De utilitate ex adversis capiendâ*. (De l'utilité que l'on doit retirer des adversités.) On a du fils un traité *De fulgure*, et un autre *De abstinentiâ ciborum fetidorum*, imprimés avec les ouvrages de son père.

CARDEA (Mythol.), nymphe romaine, aimée de Janus : elle présidoit à la conservation des serrures, des gonds des portes, et protégeoit la propriété.

† CARDENAL *ou* Cardinal (Peyre), troubadour, né au Puy en Vélay, fut élevé pour entrer dans les ordres ; ayant appris un peu de grammaire, de philosophie et de musique, il abandonna entièrement l'état auquel on le destinoit, pour se livrer à la profession de chanteur ambulant, ou de troubadour. Jehan de Notre-Dame le fait naître près Beaucaire, et dit que Cardenal vint se fixer à Tarascon, pour se charger de l'éducation de la jeunesse de cette ville, ou autrement se faire maître d'école ; le reste de la vie de ce troubadour ne mérite pas d'être rapporté, à cause des fables dont il est rempli. Millot le fait naître de nobles parens ; il raconte que ce rimeur composa *peu de chansons*, mais il excella, dit-il, dans *les sirventes*, remplies de bonne morale, quelquefois avec le défaut de l'obscurité. Cardenal mourut en 1306, âgé de 100 ans. Le manuscrit de la bibliothèque impériale, n° 2701, in-folio, fonds de La Vallière, contient *cinquante-huit pièces* de ce troubadour, parmi lesquelles il en est quelques-unes qui sont assez considérables. Après les cinquante-quatre premières, suivent vingt-sept tensons.

* CARDENAS (Barthélemi de). Les auteurs espagnols ne s'accordent pas sur l'origine de ce peintre ; les uns le disent de Portugal, les autres le disent d'Espagne, et citoyen de Madrid ; mais il n'y a qu'une opinion sur le mérite de ses ouvrages : la plupart sont peints à l'huile ; on y reconnoit le beau-faire et la touche d'un grand maître. Quoique très-savant dans son art, Cardenas n'avoit pas vu l'Italie. Il mourut à Valladolid en 1606, âgé de 59 ans. Ses principaux ouvrages sont, I. *La partie principale du cloître de Notre-Dame d'Atocha, des dominicains de Madrid*. II. A Valladolid, *les peintures du cloître du couvent de Saint-Paul, du même ordre*. III. *Le retable du maître-autel, où il a peint la vie de Jésus-Christ*. IV. *La fameuse Gloire de quarante pieds carrés*, qui occupe tout le fond du chœur. V. Et dans le réfectoire du même couvent, une *Cène et plusieurs autres morceaux très-estimés*.

* CARDI (P.-Paul-Marie), né à Reggio en 1692, entra dans l'ordre *de' servi di Maria* ; destiné à remplir les premières chaires de son ordre dans les couvens de Mantoue, Vérone, Bologne, Modène, Reggio, il enseigna avec tant d'art, que ses disciples devinrent des hommes

du premier mérite. Il mourut le 14 février 1755, à l'âge de 62 ans. On a de lui, I. *Compendio della vita de' beati fondatori dell'ordine de' servi de Maria*, Roma, 1727. II. *Ritualis Romani documenta de exorcizandis absessis à dæmonio commentariis ex SS. patribus et ecclesiasticis scriptoribus potissimùm deprompitis illustrata*, Venetiis, 1733. Le catalogue des autres ouvrages imprimés et manuscrits de cet auteur se trouve dans l'Histoire littéraire d'Italie, vol. XIV, et dans la Bibliothèque de Modène de Tiraboschi, vol. I.

II. CARDI. *Voy.* Civoli.

* CARDILUCIUS (Jean-Hiskius), médecin hollandais, grand partisan de l'alchimie et de la doctrine de Vanhelmont, vivoit au milieu du 17e siècle. Il a écrit plusieurs ouvrages en allemand, qui ont été imprimés à Nuremberg depuis 1676 jusqu'en 1684. Il a encore donné en latin *Officina sanitatis, sive praxis chimiatrica Joannis Hartmanni, cui annexus est zodiacus medicus*, Noribergæ, 1677, in-4°.

* CARDINI (Ignace), célèbre médecin, né en 1562 à Mariana, ville de l'île de Corse, est auteur d'un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit, et qui est depuis long-temps d'une grande rareté. Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première traite de *la métallique de son pays*; la seconde contient *l'histoire des plantes qui y croissent*, et *des lettres critiques*. Ce sont ces lettres qui ont causé la rareté de l'ouvrage. Cardini étoit un homme d'un esprit vaste, et qui avoit acquis une littérature presque universelle; mais il avoit des opinions hardies sur beaucoup de choses, et sur-tout sur la religion. Il attaqua dans ses lettres les prêtres et les moines de son pays; et comme il y parloit le langage de la vérité, ses lettres déplurent et irritèrent ceux qui en étoient l'objet; il essuya même de leur part une persécution violente qui le força de se réfugier à Lucques, où il mourut trois mois après son arrivée. Les moines corses recueillirent tout ce qu'ils purent des exemplaires de son ouvrage, et les brûlèrent. Cet ouvrage, écrit en latin, est d'un style pur et élégant.

* CARDISCO (Marc), appelé le *Calabrois*, peintre célèbre, dont les ouvrages à l'huile et à fresque se voient encore à Naples. Un de ses tableaux est dans l'église de Saint-Augustin; dans celle de Saint-Pierre on admire sa *Descente de croix*, et un *tableau de la Piété*.

† CARDON (Horace), originaire de Lucques, acquit une grande fortune dans la librairie à Lyon. Cette ville lui dut un grand nombre d'établissemens utiles. Attaché à Henri IV, il se mit à la tête d'une troupe de bourgeois, et empêcha les ligueurs de s'emparer de Lyon. Henri IV l'anoblit en 1605.

* I. CARDONA (Lazare) se rendit recommandable autant par sa science que par sa piété. Entre autres ouvrages qu'on a de lui, on distingue des *Commentaires* sur le Poëme de Jacques Sannazar, intitulé *de partu virginis*.

† II. CARDONA (Jean-Baptiste), savant espagnol, évêque de Tortose, et mort en 1589, a composé différens ouvrages assez curieux, publiés d'abord séparément, et ensuite réunis sous ce titre: *De regiâ S. Laurentii Scorialensis bibliothecâ rectè instituendâ consilium ad Philipp. II, reg. cat. — De bibliothecâ pontificiâ vaticanâ ex non editis Onuphrii Panvinii. — De expungendis hæreticorum propriis nominibus. — De diptychis commentariolum*,

Tarraconæ, 1587, in-4°. Le plus curieux de ces différens traités est celui des diptyques. On appelle ainsi un petit livret plié en deux feuillets, sur lesquels on écrivoit des choses dignes de mémoire, tels que les noms des consuls et des magistrats chez les Romains, et les noms des évêques et des morts chez les chrétiens. Ces deux feuillets étoient en bois ou en ivoire, et assez ordinairement enrichis de ciselures en or ou en argent. On en conserve quelques-uns dans de riches cabinets. Les principaux sont celui de Sens, contenant l'office de la fête des fous; celui de Dijon, dont il n'existe que la moitié, qui représente un consul tenant le *scipio;* celui de Besançon, très-bien décrit par M. Coste, bibliothécaire de cette ville; celui du cardinal Quirini, décrit par Leich, etc., etc. (On peut consulter, sur les diptyques, Montfaucon, tome III du suppl. à l'Antiquité expliquée; Rosweid, dans son Onomarticon; du Cange, dans son Glossaire; G. Peignot, dans son Dictionnaire bibliologique, tome I et tome III; Leich, dans son *De diptychis veterum;* et M. Coste, dans son Mémoire sur l'origine des diptyques consulaires.)

* CARDONE (Vincent), d'Atessa dans l'Abruzze citérieure, de l'ordre des prêcheurs, bon poëte, et d'une vaste érudition, vivoit au commencement du 17ᵉ siècle. On a de lui un ouvrage intitulé *la Religione sbandita*, imprimé en 1614. Ce livre renferme beaucoup de vers sur différentes matieres, dans lesquels il ne se rencontre pas une seule fois la lettre R, qu'il ne prononçoit pas bien, à cause d'une difficulté qu'il avoit dans la langue. Quelques années après il le fit réimprimer, et le publia avec un autre poëme intitulé l'*Alfabeto distrutto*, dédié au duc de Savoie, auquel il alloit le présenter à Turin, lorsqu'il mourut en route.

† I. CARDONNE (Dionis-Dominique de), secrétaire-interprète pour la langue arabe, et garde des manuscrits orientaux de la bibliothèque du roi, devint professeur des langues turque et persanne au collége royal. Il est mort en 1783, après avoir laissé, I. une *Histoire d'Afrique et d'Espagne sous la domination des Arabes*, 1765, 3 vol. in-12; elle est estimée. II. *Mélanges de littérature orientale*, 1770, 2 vol. in-12. III. *Contes et fables indiennes*, traduits de l'indien de Pilpay, 1777, 3 vol. in-12: cet ouvrage avoit été commencé par Galland. On a imprimé de Cardonne, après sa mort, de nouveaux *Mélanges de littérature orientale*, en 2 vol. in-12, 1796. Il a aussi eu part à la collection connue sous le nom de Bibliothèque universelle des romans.

II. CARDONNE (le duc de). *Voy.* MOTHE-HOUDANCOURT.

CARDONNOI. *Voyez* VACQUETTE.

* CARDOSO (Ferdinand), médecin portugais du 17ᵉ siècle, vint s'établir en Espagne, où il parvint à la charge de premier médecin du roi; mais il abandonna cette place, et se retira à Venise en 1673, où il fit paroître un cours de philosophie, dédié au doge, sous le titre de *Philosophia libera in septem libros distributa.* Avant ce temps il avoit publié, I. *de febre syncopali tractatio, controversiis, observationibus, historiis referta*, Matriti, 1634, in-4°. II. *Utilidades del agua y de la nieve, del bever frio, y caliente*, Madrid, 1637, in-8°. III. *Se il parto del treze e quatorze mezes es natural, set legitimo*, Madrid, 1640, in-fol.

* CARDUCCIO (Balthazar), jurisconsulte et professeur de jurisprudence à Padoue et à Florence, après l'expulsion des Médicis de cette dernière ville, se mit à la tête d'une foule de jeunes gens, et exerça de telles cruautés, qu'il fut surnommé *Cimeterre*.

† I. CARDUCHO (Vincent), né à Florence en 1568, mort à Madrid en 1638, peintre des rois Philippe III et Philippe, IV travailla presque toujours en Espagne, et y fit paroître une foule de *tableaux* estimés, dont un grand nombre embellissent le chateau du Pardo. Il reçut pour ces derniers ouvrages seuls une somme de vingt mille ducats. On regarde comme les plus beaux et les plus corrects deux tableaux du couvent du Rosaire de Madrid, dont l'un représente le *songe de saint Joseph*; l'autre, *saint Antoine de Padoue ressuscitant un mort*. C'est aussi d'après ses cartons qu'ont été faites les statues qui ornent le maître-autel de Saint-Antoine des Portugais; à Valladolid, dans le cabinet de la reine, il a peint *plusieurs batailles*; et dans la salle de comédie du même palais, *de très-belles perspectives*. Carducho publia un *Traité sur l'excellence de la peinture et du dessin*, en forme de dialogue, sous ce titre: *Dialogo de la pintura, su defensa, origen, essencia, etc.*, Madrid, 1634, in-4°, avec fig., et s'opposa avec succès à ce que la peinture fût soumise à un impôt que l'Espagne vouloit mettre dans ce temps-là sur les beaux-arts. Ce fut aussi lui qui obtint une école pour les jeunes artistes.

* II. CARDUCHO (Barthélemi), né à Florence vers 1560, apprit l'architecture et la sculpture avec succès, sous Ammanati; mais il se distingua plus encore dans la peinture à fresque. Il accompagna Zucchéri, son maître, en Espagne, où il fit de fort beaux ouvrages. Les principaux se voient à Ségovie, dans la chapelle du château; à Valladolid, dans le couvent de Saint-Jacques; entre autres, *un beau saint Jérôme*, à l'Escurial et à Madrid, où l'on distingue dans l'église de Saint-Philippe *la fameuse descente de croix*, admirée généralement comme le chef-d'œuvre de ce maître. Il mourut au Pardo en 1610.

† CAREL DE SAINTE-GARDE (Jacques). Tout ce que l'on sait de ce poëte obscur, c'est qu'il naquit à Rouen, et fut conseiller et aumônier du roi. Son nom même, qu'il changeoit quelquefois en celui de *Lerac*, qui n'en est que l'anagramme, seroit à peine connu, et l'on ignoreroit qu'il a composé un mauvais poëme intitulé *Charles-Martel*, ou *les Sarrasins chassés de France*, Paris, 1668, in-12, dont Childebrand est le héros, sans ces deux vers de Boileau:

O le plaisant projet du poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand!

L'abbé Carel a néanmoins essayé de justifier le choix de ce personnage, qu'il dit avoir été frère de père seulement de Charles-Martel. Il établit sa défense sur le rapport qui existe, selon lui, entre le nom de Childebrand et celui d'Achille; mais on sent qu'une pareille apologie n'a pu qu'augmenter le ridicule que le poëme avoit déjà répandu sur l'auteur. Lorsque cet ouvrage parut pour la première fois en 1666, il portoit le titre de *Childebrand*.

* CARENA (César), de Crémone, grand théologien et bon jurisconsulte, vivoit dans le 17e siècle. Il fut consulteur du saint-office de l'inquisition, et ensuite procureur-fiscal du même tribunal. On a de lui, *De modo procedendi in causis S. Officii, rerum in foro Cremonensi judicatarum.*

* CARERIO (Louis), de Reggio, dans la Calabre, jurisconsulte célèbre de son temps, publia à Venise, en 1560, *Una pratica di causa criminali*. Cet ouvrage fut ensuite réimprimé à Lyon, avec des additions, en 1562.

CARETÈNE, mère de Gondebaud, roi des Bourguignons-Vandales, fut connue par sa vertu et sa piété. C'est par ses soins que Clotilde et Sedeleube échappèrent aux recherches de son fils, qui les auroit fait périr avec Chilpéric, leur père. Caretène mourut à Lyon, et fut enterrée dans l'église de Saint-Michel, qui est détruite, et où on lisoit son épitaphe.

* I. CAREW (George), savant anglais, de famille noble, né au Devonshire en 1557, mort en 1629, élève d'Oxford, entra au service, et s'y fit une réputation en Irlande et à Cadix. Jacques I le fit gouverneur de Guernesey, et le créa lord Carew de Cloptom. Il fut ensuite maître général de la marine, et conseiller privé. Charles I le fit comte de Totness. On a de ce lord l'*Histoire des guerres en Irlande*, imprimée à Londres, 1631, un vol. in-fol.

* II. CAREW (Thomas), poëte anglais, né au comté de Glocester, élève du collége de Corpus-Christi à Oxford, gentilhomme de la chambre de Charles Ier et son écuyer tranchant, mort en 1639, a donné une mascarade intitulée *Cœlum Britannicum*, qui a été représentée en 1633 en présence du roi et de la cour.

* III. CAREW (Richard), géographe anglais, né en 1555, à Anthony en Cornouailles, mort en 1620, élève du collége du Christ à Oxford. Après avoir achevé ses études à Midle-Temple, il fit des voyages, et, à son retour, il se fixa au comté où il étoit né, et y remplit, en 1586, l'emploi de haut shériff. Carew est sur-tout connu par sa *description du Cornouailles*, imprimée en 1602, un vol. in-4°, puis en 1723, et enfin en 1769.

* IV. CAREW (George), frère du précédent, élève d'Oxford, mort en 1613, fut secrétaire du chancelier Halton. La reine Elisabeth le créa chevalier, et le chargea de l'ambassade en Pologne. Sous le règne suivant, il fut un des commissaires pour le traité d'union de l'Écosse avec les deux royaumes; ensuite il fut envoyé en France, où il se lia intimement avec de Thou. A son retour en Angleterre, il fut nommé maître de la cour des pupilles, qui fut supprimée sous Charles II. On a de lui la *Relation de l'état de la France, avec les caractères de Henri IV et des principaux personnages de sa cour*. Cet ouvrage étoit resté manuscrit jusqu'en 1749, où le docteur Birch l'a publié.

* V. CAREW (sir Alexandre), de la même famille que le précédent, fut député du comté de Cornouailles au parlement de 1640. Il vota la proscription du comte de Stafford, et accepta du parlement la place de gouverneur de l'île et du fort Saint-Nicolas à Plimouth. Mais les troupes du roi ayant obtenu quelques avantages, Carew craignit que ses biens ne fussent confisqués, et prit le parti de la soumission. Il obtint le pardon qu'il demandoit, à la condition de rendre le fort. Pendant que le traité se négocioit, son projet fut découvert; il fut arrêté, envoyé à Londres, jugé par une cour martiale et décapité en 1644.

*VI. CAREW (Bampfilde-Moore), personnage très-extraordinaire, fils d'un ecclésiastique, né en 1693 à Bichley au Devonshire élève de

l'école de Tiverton. Dans sa jeunesse il rencontra une troupe de Bohémiens, dont la façon de vivre lui plut; il abandonna pour les suivre son école et ses parens. Ses exploits dans cette troupe sont surprenans. Il trompa plusieurs fois dans un même jour des compagnies entières sous différens déguisemens. Tantôt il se donnoit pour un pauvre ecclésiastique dépossédé pour avoir refusé le serment ; tantôt pour un quaker ruiné par des opérations de commerce; quelquefois pour un marin échappé d'un naufrage où il avoit tout perdu ; enfin, pour un forgeron dont le feu avoit consumé la maison, et qui avoit vu périr sa famille dans les flammes. Cet habile escroc avoit sur-tout un art admirable pour voler les chiens ; et deux fois il avoit été transporté pour cela d'Exeter en Amérique ; mais toutes les deux fois il avoit trouvé moyen de se sauver. Dans une de ces circonstances, il avoit traversé la Virginie par les bois, et avoit passé la Delawar sur un cheval, n'ayant qu'un mouchoir pour bride. Rien n'égaloit la mémoire et l'adresse de cet homme qui savoit prendre également dans ses déguisemens les manières et le langage des gens de qualité, et ceux du peuple. La compagnie à qui il s'étoit dévoué le choisit pour son chef, et il leur resta fidèle jusqu'à la mort. On présume qu'il a vécu 77 ans.

* VII. CAREW (Harry), auteur dramatique anglais, auteur de quelques chansons, dont les unes sont bonnes, et les autres ne sont que des farces. Il est connu particulièrement comme auteur du *God save great George our king.* (*Vive notre roi, le grand George !*) Ce chansonnier célèbre est mort en 1744.

CARGLI, gentilhomme de la province de Lincoln en Angleterre, et bouffon de la reine Elisabeth, étoit un homme facétieux, agréable, hardi, franc, qui avoit des reparties vives, et parloit plusieurs langues, sans en avoir appris aucune. Cette princesse, qui s'amusoit de ses bouffonneries, l'admettoit souvent à sa table, ou en particulier dans sa chambre, pour plaisanter avec lui. Comme leur conversation se faisoit ordinairement en latin, Elisabeth disoit quelquefois : « Après avoir oublié mon latin, je le parle encore avec Cargli, et il me répond dans la même langue sans l'avoir jamais apprise. » Un jour que la reine lui dit: « Quel chien de latin parlez-vous, Cargli ? -- Madame, répliqua-t-il, il est de la même espèce que celui de Votre Majesté, car je parle un latin de fou, et vous un latin de femme. » Une autre fois, la reine se promenant à Hamptoncourt avec quelques femmes de sa suite, elle se tourna vers Cargli, et lui demanda ce qu'on disoit d'elle à la cour, « On dit, répliqua-t-il, que Votre Majesté a bien peu d'esprit, puisque de vingt-quatre maris présentés, elle n'en a pas su choisir un. »

CARI. *Voyez* CARY.

* CARIBDO (Alfonse), de Messine, jurisconsulte célèbre de son temps, florissoit dans le 16e siècle. Il fut juge de Messine. On a de lui, *Consuetudines nobilium civitatis Messanæ, regni Siciliæ capitula.* — Jacques CARIBDO, de la même ville, mort en 1620, est auteur des ouvrages suivans : *Orationes de Christi domini morte, etc., et de verâ felicitate; Officium S. Placidi, et sociorum à sacrâ congregatione approbatorum.*

CARIBERT ou CHEREBERT, roi de Paris, succéda à son père Clotaire Ier en 561, et mourut à Paris en 567. Ami des belles-lettres, il parloit le latin comme sa langue na-

turelle. Son zèle pour l'observation des lois procura le bonheur et la tranquillité de ses sujets. Roi pacifique, mais jaloux de son autorité, il savoit la soutenir avec autant de dignité que de fermeté. Ce prince prenoit ses femmes dans les conditions les plus humbles. Miroflève et Marconève étoient filles d'un ouvrier en laine, et la troisième, nommée Teudegilde, avoit pour père un berger. Pierre-le-Grand a fait à peu près de même au commencement du 18e siècle; mais Catherine eut quelques qualités qui justifièrent le choix de son époux; et l'histoire, en rappelant les noms de ces trois reines, ne parle que de leur beauté. C'est sous le règne de Caribert que commença la puissance des maires du palais, qui dans la suite absorba celle des rois mêmes. Il ne laissa que des filles. — Il ne faut pas le confondre avec Caribert *ou* Charibert, roi d'Aquitaine, frère de Dagobert I, et mort au château de Blaye en 631.

CARIBDE. *Voyez* Carybde.

* CARIGLIANI (Pompée), chanoine de Capoue, florissoit en 1625. On dit qu'il savoit par cœur, et qu'il possédoit si parfaitement les ouvrages d'Aristote, de Platon, d'Hippocrate, de Galien et de saint Thomas, qu'il étoit en état de répondre à toutes les questions et à tous les passages qu'on pouvoit lui citer de ces auteurs. Il vécut à Rome sous les pontificats de Paul V et d'Urbain VIII. On a de lui un *Traité de la noblesse*, et quelques autres ouvrages.

CARIGNAN. *Voyez* Savoie.

† CARIN (Marc-Aurèle), fils aîné de Carus et de Magnia-Urbica, naquit l'an 249. Son père le déclara César en août 282, et Auguste un an après. Il le laissa dans les Gaules pour contenir l'Occident, tandis qu'il alloit en Orient combattre les Perses et d'autres peuples. Carin étoit peu propre à se faire aimer et respecter. Son caractère étoit féroce; son penchant à la débauche extrême. Il excita les murmures des peuples confiés à ses soins. Carus, instruit de ses emportemens et de sa vie déréglée, s'écria: « Je ne le reconnois plus pour mon fils! » et il vouloit même le priver du titre d'Auguste. Mais comme sa bravoure contenoit les habitans du Nord, il lui laissa ce gouvernement. A la mort de ce prince, Carin fut reconnu empereur au commencement de 284, ainsi que Numérien son frère. Cet événement le détermina à passer à Rome, où il se concilia la bienveillance du peuple par des jeux magnifiques. Ensuite il alla combattre Julien, gouverneur de la Vénétie (*Voyez* Julien, n° V), qui avoit pris le titre d'empereur, le battit, et le tua dans une bataille livrée près de Vérone. Il porta de là ses armes contre Dioclétien, que les soldats avoient aussi revêtu de la pourpre. Il le défit dans plusieurs combats; mais, quoique vainqueur dans sa dernière bataille, près de la ville de Murge en Mœsie, il fut assassiné l'an 285 par un tribun dont il avoit séduit la femme. C'étoit un prince d'un esprit pervers et d'un cœur corrompu: il porta le déshonneur dans la plupart des familles des Gaules, et accabla les peuples d'impôts. Sans égard pour les hommes respectables que son père lui avoit donnés pour conseils, il les chassa de sa cour, et mit à leur place les vils compagnons de ses plaisirs et les ministres de ses exactions. Il ôta la vie au préfet du prétoire et donna sa dignité à un homme de la lie du peuple. Un simple notaire, qui le servoit dans ses débauches, fut élevé au consulat. Ce prince, se faisant un jeu des liens du mariage, avoit épousé neuf femmes, qu'il répudioit à mesure qu'il s'en dégoûtoit, et même pendant le temps de leur grossesse.

*CARITÉO (M.....), contemporain et ami de Sannazar, cultivoit avec distinction les sciences et les lettres. Les muses italiennes et latines recevoient tour à tour ses hommages. Ses *poésies italiennes* ont été recueillies sous le titre de *Opere del Cariteo*..... Il nous reste peu de choses des *Poésies latines*. (*Voy.* une petite Pièce en vers hendécasyllabes, adressée à Sannazar, dans l'édition des œuvres de celui-ci par Broukhusius, pag. 275, add. *ibid.*, note pag. 124, 596 et 616. — Roscoë, Vie de Léon X, tom. I, pag. 68.)

CARIUS (Mythol.), fils de Jupiter et d'une nymphe nommée Torrébie, apprit la musique de sa mère, et l'enseigna aux Lydiens. Ces peuples, par reconnoissance, donnèrent son nom à l'une de leurs montagnes, et y consacrèrent un temple magnifique en son honneur.

* CARIZZI (Charles), de Bologne, grand mathématicien, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui un ouvrage intitulé *Modo del dividere le alluvioni da quello di Bartolo, è degli agrimensori diverso; mostrato con rogioni mathematiche; et con pratica.*

* CARL (Jean-Samuel), premier médecin de Christian VI, roi de Danemarck, membre de l'académie des curieux de la nature, mourut à Meldorp, dans le duché de Holstein, le 15 juin 1757, âgé de 82 ans. Disciple de Stahl, il soutint et fit valoir dans ses ouvrages la doctrine de son maître. Parmi ceux qu'on lui attribue, nous citerons les suivans : I. *Praxeos medicæ Therapeia generalis*, Hallæ, 1718, 1720, in-4°. II. *Elementa chirurgicæ medicæ ex mente et methodo Sthalianâ profluа*, Budingæ, 1727, in-8°. III. *Ichonographia praxeos clinicæ ; accedit Ichonographia anatomiæ et chymiæ*, ibid., 1722, in-8°.

* I. CARLE (Pierre), né à Valleranque dans les Cévennes, en 1666, de Jean Carle, bourgeois de cette ville, fit ses premières études en France. A l'age de 19 ans, il se rendit à Genève pour les continuer, et passa en Hollande en 1687, de là en Angleterre, et revint en Hollande ; mais la révocation de l'édit de Nantes, qui avoit eu lieu en 1685, l'empêcha de recevoir des secours de France. Sa famille étant protestante et sans ressources, il s'appliqua à l'étude des mathématiques, et se mit sur les rangs des ingénieurs. Jacques II, roi d'Angleterre, ayant été détrôné par le prince d'Orange, son gendre, qui lui succéda sous le nom de Guillaume III, cet événement fut la cause ou le prétexte d'une guerre sanglante, qui commença en 1688, et se termina par la paix de Riswick, en 1697. Carle, entré au service du roi Guillaume, servit sur mer et sur terre, en Irlande et principalement en Flandre, pendant les dix années que dura la guerre. Exposé aux plus grands dangers dans les divers siéges et batailles où il se trouva, il combattit avec distinction. Dès l'année 1693, il reçut une pension de cent livres sterling du roi Guillaume, en considération de ses services, et déjà, à cette époque, son mérite l'avoit élevé au rang de quatrième ingénieur du royaume, et au grade de capitaine d'infanterie. En 1694, il remplissoit l'emploi de maréchal-général-des-logis de l'armée qui étoit sur mer. Il fut blessé au mois d'août 1695 d'un coup de mousquet. Son mérite étoit dès-lors tellement reconnu, qu'il fut visité sur-le-champ par les officiers généraux, et le roi lui-même lui fit dire « qu'il étoit fâché de sa blessure, mais qu'il auroit soin de lui. » C'est pendant le cours de cette guerre qu'il se chargea de faire construire un pont, pour

le passage de l'armée, dans l'espace de vingt-quatre heures, et qu'il réussit dans cette entreprise, où les autres ingénieurs avoient échoué avant lui. Le roi avoit une considération particulière pour Carle : dans un conseil de guerre, où les officiers généraux étoient divisés d'opinion, le roi, après avoir entendu celle de Carle, dit, en levant la séance : « Nous suivrons l'avis du boiteux. » Il étoit boiteux en effet, et même extrêmement incommodé. Carle se fit naturaliser en 1693 en Angleterre ; par l'entremise du duc de Montmouth, son protecteur, et, pendant la courte durée de la paix qui suivit le traité de Riswick, il résida à Londres. Charles II, roi d'Espagne, étant mort, la guerre se ralluma à l'occasion de la succession de son trône, en 1701 ; et le nouveau siècle commença en même temps que l'une des guerres les plus sanglantes et les plus longues dont l'Europe ait été le théâtre depuis celle de trente ans. Carle passa alors au service du roi de Portugal, avec l'agrément d'Anne, reine d'Angleterre, à qui ce prince avoit demandé un officier de mérite. Obligé de nouveau, par l'influence des circonstances, de combattre contre sa patrie, qu'il chérissoit, et qui fut si injuste à son égard, Carle fit les campagnes de la guerre de la succession, et s'éleva par son courage et ses talens aux premiers emplois et aux plus grands honneurs. Il devint successivement maréchal-de-camp, maréchal-génér.-des-logis de l'armée, lieutenant-général, et enfin ingénieur en chef du roi de Portugal, sans perdre le commandement d'un régiment d'infanterie au service d'Angleterre, dont il étoit colonel. Il prit, avec milord comte de Galloway, réfugié français comme lui, la ville d'Alcantara sur les Espagnols et les Français ; il conduisit les travaux du siége de Salamanque ; entra dans Madrid avec le marquis de Minas ; défendit Barcelonne contre le roi d'Espagne Philippe V, qui fut obligé d'en lever le siége après trente-sept jours de tranchée ouverte ; fit cette belle retraite de l'Andalousie que le maréchal de Berwick admiroit tant, et se concilia l'estime particulière du roi de Portugal, qui le récompensa généreusement de ses services. « Mon fils, disoit-il au prince de Brésil, n'oubliez jamais que ce brave homme a sauvé le royaume, et qu'il ne convient point aux rois d'être ingrats. » Il offrit à Carle le libre exercice de sa religion dans son palais même ; celui-ci refusa, et, après avoir resté au service de ce prince pendant quelques années depuis la conclusion de la paix générale, il se retira à Londres vers 1720, où il s'étoit établi, et où il résida jusqu'à sa mort, arrivée le 7 octobre 1730. Quatre neveux du général Carle, fils de son frère aîné, furent officiers dans le régiment d'Auvergne infanterie. Le plus jeune, nommé Pierre CARLE, comme son oncle, fut tué à la bataille de Parme le 29 juin 1734, étant capitaine dans Auvergne au service de France. Il avoit alors 27 ans.

† II. CARLE (Raphaël), bijoutier à Paris, jouissant d'une honnête fortune qu'il avoit gagnée dans son commerce et d'une réputation d'homme probe ; mais né avec une tête ardente, prit part avec chaleur aux événemens de la révolution. Il étoit partisan de la monarchie. Nommé commandant de bataillon de la section de Henri IV, il se prononça en faveur de Louis XVI. Dans la journée du 10 août 1792, il se rendit auprès du roi, et l'accompagna à l'assemblée nationale, séante au Manége des Tuileries. Ses ennemis usèrent d'un prétexte pour l'en faire sortir et l'attirer dans la

cour des feuillans, où il fut assassiné victime de son zele.

III. CARLE-MARATE. *Voyez* MARATTE.

IV. CARLE-VANLOO. *Voyez* VANLOO.

CARLENCAS. *Voyez* JUVENEL.

* CARLENIS (Antoine de), noble napolitain, de l'ordre des precheurs, archevêque d'Amalfi en 1449, se rendit au concile de Pise, où il embrassa et défendit le parti d'Alexandre V. Il mourut en 1560, et laissa manuscrits plusieurs *Commentaires sur la métaphysique*.

* I. CARLETON (George), savant prélat anglais, né en 1559 à Norham au comté de Northumberland, mort en 1628, élève d'Edmund-Hal à Oxford. En 1580, il fut nommé boursier à Merton, et en 1617 il étoit évêque de Landaff. L'année suivante, il fut envoyé au synode de Dordt, et, à son retour, nommé à l'évêché de Chichester. On a de lui, entre autres ouvrages, la *Vie de Bernard Gilpin*, la *Collection historique des délivrances de l'Eglise*, et l'*Etat de l'Angleterre*.

† II. CARLETON (Dudley), ambassadeur d'Angleterre à Venise, en Savoie, en Hollande, en France, remplit successivement et avec succes son emploi de négociateur. Il étoit né en 1573, et mourut en 1632. Ses *Lettres, Mémoires* et *Negociations*, publiés par mylord Roystou, furent traduits en français par Gaspard Joel Monod, La Haye, 1759, en 3 vol. in-12. Carleton fut le dernier ministre anglais qui eut place au conseil d'état des Provinces-Unies, conformément à un privilége accordé à la reine Elizabeth, quand elle les prit sous sa protection.

* I. CARLETTI (François), célèbre voyageur florentin dans le 16e siècle. Il a donné *Ragionamenti de' suo i viaggi*, qui furent imprimés à Florence en 1701. Sa Vie a été publiée par Magalotti; on en trouve encore une autre dans le recueil de Calogéra; elle est de Dominique Maria Manni.

* II. CARLETTI (F.-X, comte de), chevalier de l'ordre toscan de Saint-Etienne, se fit, en 1794, une espèce de réputation par un duel avec le ministre anglais Windham, qui l'avoit, dit-on, traité de *sacr.... jacobin*. Précédé de cet éclat, il fut envoyé par le grand-duc à Paris, pour négocier la paix avec la république française. Le traité fut signé le 12 février 1795. Il demanda la permission d'aller voir au Temple la fille de Louis XVI, et, sur ce seul motif, le directoire refusa de traiter davantage avec lui. Il fut effectivement remplacé au mois de décembre 1795. Il mourut à Florence, le 11 août 1803, d'une maladie aiguë qui l'emporta en 24 heures.

* CARLEVARIS (Luc), né à Udine en 1665, apprit, sans autre maître que les bons modèles et la nature. Ses petits tableaux représentent avec beaucoup de vérité *des ports de mer* et *des paysages*; il savoit les animer par de jolies figures. On a de lui un ouvrage intitulé *Le Fabbrice e vedute di Venezia, disegnate, e poste in prospettiva*, qu'il a gravé à l'eau forte, en 100 feuilles, à Venise, en 1705.

* I. CARLI (Jean), dominicain, né à Florence, et mort en 1505, a publié les ouvrages suivans: I. *Vita di gio Domenico, cardinale e arcivescovo di Ragugia*. II. *Vita di Simone Salterolo, arcivescovo di Pisa*. III. *Vita di Aldobrandino Calvacanti, vovescodi Civita Vecchia*, etc.

* II. CARLI (Jean-Jérôme), né dans les environs de Sienne en 1719,

embrassa l'état ecclésiastique, et fut professeur d'éloquence pendant quelques années à Colle en Toscane, et ensuite à Gubio, dans les états du pape, qu'il fut obligé de quitter après un séjour de dix-huit ans. De retour à Sienne, il fut vivement sollicité de remplir l'emploi de secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, des arts et belles-lettres de Mantoue : il s'en acquitta avec autant de talens que de distinction, jusqu'à sa mort, arrivée au mois de septembre 1786. C'est à lui qu'on dut la naissance et la culture des sciences, des arts et des manufactures dans le ci-devant duché de Mantoue, ainsi qu'un musée et une bibliothèque publique. Carli fut en relation et commerce de lettres avec Marie-Thérèse et son auguste fils Joseph II. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue, *Scritture intorno a varie toscane et latine operette, del dottor Gio Paolo Simone Bianchi di Rimini, che si fa chiamar Giano Planco*, vol. I, *continente la relazione di due operette composte dal sig. Planco, in Lode di se medesimo con molte notizie ed osservazioni sopra questi ed altri opusculi dello stesso autore*, Florence, 1749. Il a enrichi d'excellentes *Notes* le choix des poésies de Tibulle, Properce et Albinovano. Il a aussi laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

* III. CARLI (J.-R. comte de), président émérite du conseil suprême de l'économie publique et de la chambre des finances de Milan, mort dans cette ville en 1787, est auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages. Ses *écrits politiques* ont été rassemblés en 18 vol. in-fol. de 1784-1787. Le Febvre de Villebrune a traduit en français, avec des observations et additions, les *Lettres américaines* du comte de Carli, Paris, 1788, in-8°.

* I CARLIER, médecin d'Arras, auteur de deux ouvrages imprimés, l'un sous le titre de *Castigationes medicæ practicæ*, l'autre sous celui de *Tractatus de promiscuis erroribus*, vivoit, selon toute apparence, au commencement du 16e siècle.

* II. CARLIER (Jean-Guillaume), peintre, né à Liége en 1640, disciple de Bertholet Flimole, égala presque son maître en peu de temps. Il mourut à l'âge de 35 ans, l'an 1675. Les tableaux que l'on a de lui, entre autres le *Martyre de saint Denis*, représenté dans le plafond de la collégiale de ce nom à Liége, montrent qu'il auroit été un des premiers peintres de l'Europe, si la mort ne l'avoit moissonné dans un âge si peu avancé.

* III. CARLIER (l'abbé Claude), né à Verberie le 8 septembre 1725 et mort le 25 avril 1787, s'occupa d'agriculture, et particulièrement de l'éducation des troupeaux. Il a fourni un assez grand nombre d'articles au Journal des savans. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Observations pour servir de conclusion à l'histoire du diocèse de Paris* (de l'abbé Lebeuf), Paris, 1738, in-12, et à la fin du tome XV de ladite histoire. II. *Mémoire sur la qualité des laines propres aux manufactures de France*, Amiens, 1750, in-12. Ce discours fut couronné par l'académie d'Amiens. L'auteur le publia sous le nom de M. de Blancheville. III. *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*, Paris, 1762. IV. *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner les bêtes à laine en Flandre*, Paris, 1763, in-12. V. Une édition du *Journal historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance* par l'abbé de La Caille, précédé d'un *Discours sur la vie de l'auteur*, Paris, 1763,

in-12. VI. *Traité des bêtes à laine*, ou *Méthode d'élever et de gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie*, Compiègne, 1770, 2 vol. in-4°, avec fig.

CARLIÉRUS. *Voyez* CHARLIER.

CARLIN. *Voyez* BERTINAZZI.

* CARLINI (Agostino), peintre italien, qui vint s'établir en Angleterre, et fut nommé garde de l'académie royale. Il drapoit très-élégamment.

CARLO-MADERNO. *Voyez* MADERNO.

* CARLOIX (Vincent), nous a laissé des *Mémoires de la vie de François de Scépeaux, sire de la Vieilleville*, etc., auquel il étoit attaché comme secrétaire. Ils furent publiés pour la première fois par le P. Griffet en 1757, à Paris, 6 vol. in-12. L'éditeur en a un peu retouché le style : on les auroit mieux aimés dans leur naturel.

I. CARLOMAN, fils aîné de Charles-Martel, et frère de Pépin-le-Bref, répandit beaucoup de sang dans une expédition contre les Allemands révoltés. Il se crut obligé d'en faire pénitence; et, après la mort de son épouse, il cessa de gouverner l'Allemagne et la Thuringe, pour se faire moine du Mont-Cassin. Il s'étoit fait un nom dans le monde par sa valeur et ses vertus; il s'en fit un dans le cloître par sa vie humble et pénitente. L'abbé du Mont-Cassin l'ayant envoyé en France pour tâcher d'obtenir une entrevue entre Astolphe et le pape Etienne, il s'arrêta à Vienne en Dauphiné, et y mourut le 17 août 765. Pépin son frère envoya son corps au Mont-Cassin avec des présens considérables.

II. CARLOMAN, fils de Pépin-le-Bref, et frère de Charlemagne, fut roi d'Austrasie, de Bourgogne, et d'une partie de l'Aquitaine en 768. Par sa mort, arrivée en 771, Charlemagne devint maître de toute la monarchie française. Gerberge, sa femme, qui avoit voulu procurer à ses deux fils la succession de leur père, fut obligée de céder toutes ses prétentions à Charlemagne, qui la traita avec bonté.

† III. CARLOMAN, fils de Louis-le-Bègue, et frère de Louis III, eut l'Aquitaine et la Bourgogne en partage, l'an 879. Ces deux princes unis de cœur et d'intérêts, battirent souvent les Normands. Louis III étant mort en 882, Carloman devint seul roi de France, et mourut d'une blessure qu'un sanglier lui fit à la chasse, le 6 décembre 884.

IV. CARLOMAN, fils de Louis-le-Germanique, partagea le royaume de Bavière avec ses frères Louis et Charles II. Il fut encore roi d'Italie et empereur. Il mourut en 880, sans laisser d'enfans de sa légitime épouse. Ses infirmités l'avoient empêché d'agir par lui-même, et la foiblesse de sa santé nuisit à sa gloire. — *Voyez* ADRIEN II.

* I. CARLONE ou CARLONI (Thadée), sculpteur, architecte et peintre, né à Rovid, canton de Lugano, suivit son père à Gênes, apprit de lui les premiers principes de la sculpture, puis fut à Rome se perfectionner d'après l'antique, et y apprendre, des grands maîtres, les autres arts qu'il a professés avec succès. De retour à Gênes, il se fit une grande réputation par quatre *Statues* pour le palais Franco-Lercaro, ainsi que par la construction de *la chapelle de Saint-Laurent*, et des deux *mausolées* qu'elle ren-

ferme, qu'il fit pour le doge Senaréga. Il mit le comble à sa gloire par la magnifique *fontaine du prince Doria* : elle est de la plus belle architecture, avec des figures de *Neptunes*, *de Syrènes*, *de Tritons*, et d'autres bien composées, dessinées purement, d'une belle exécution et d'une expression admirable. Cet ouvrage est regardé par les connoisseurs comme un chef-d'œuvre de sculpture. *La chapelle de la Miséricorde de Saint-Sisto* feroit honneur au plus grand architecte. Il a fait aussi quelques bons ouvrages en peinture ; mais ses autres occupations ne lui ont pas permis de s'y livrer entièrement. Les honneurs, la gloire et la richesse l'accompagnèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1613. D'un caractère aimable et facile, il se plaisoit à initier les jeunes gens dans les arts et les sciences qu'il cultivoit. Il a laissé de bons élèves, et des fils qui se sont rendus célèbres.

† II. CARLONE (Jean), peintre génois, né en 1590, mort à Milan en 1630, à 40 ans, peignoit parfaitement *le raccourci*. Tout ce qui sortoit de son pinceau avoit de la grandeur, de la force et de la correction. Son chef-d'œuvre est dans l'église de Saint-Cyr de cette ville, où il a peint à fresque la *Vie de saint Pierre*, avec un goût pur et une noble simplicité. Sa réputation lui mérita de peindre l'église des Théatins de Milan; mais il mourut avant d'avoir terminé cet ouvrage.

* III. CARLONE (Jean-Baptiste), fils de Thadée, naquit à Gênes en 1592, et se montra digne successeur de son frère Jean Carlone : il termina d'une manière si heureuse, les peintures que celui-ci avoit commencées aux Théatins de Milan, que l'on ne peut distinguer l'endroit où il a travaillé. Il fit aussi de grands travaux à Gênes, particulièrement chez les Annonciades, où il a *peint à fresque et à l'huile* plusieurs beaux morceaux. Ensuite il passa à la cour de Savoie, et laissa la plus grande partie de ses ouvrages à Turin. On y remarque, entre autres, ceux de l'église et du cloître des minimes. Il mourut dans cette ville en 1659.

* IV. CARLONE (Joseph), sculpteur et frere de Thadée, a fait à Gênes de beaux ouvrages, dont la plupart ont été envoyés à Mantoue, en France, en Angleterre et en Espagne. Il mourut à Rovigo, laissant deux fils, Bernard et Thomas tous deux sculpteurs.

* V. CARLONE (Bernard), sculpteur, né à Gênes, a fait, dans la chapelle de la Conception de l'église de Jésus de cette ville, une *Vierge*; et pour l'église de Saint-Etienne, la *statue* de ce saint. Ces figures lui firent honneur, et il fut appelé à la cour de Vienne pour de grands travaux.

* VI. CARLONE (Thomas), sculpteur, né à Gênes, a fait dans cette ville, à l'autel du Sauveur crucifié de l'église de Jésus, deux *Anges adorateurs*; et à Saint-Cyr, dans la chapelle de sainte Marie de la Grace, un *bas-relief* très-estimé, ainsi que ses autres ouvrages. Ses talens le firent demander à la cour de Turin, où il mourut. Le duc de Savoie a fait élever un monument à la gloire de Carlone, avec le portrait de ce sculpteur.

† CARLOS (don), fils de Philippe II, roi d'Espagne, parut, dès son bas âge, violent dans toutes ses passions. Il déplut à son père, par son caractère hautain et indocile, par des plaisanteries très-déplacées, et par des vices, dont les suites furent funestes. Voyant Philippe irrité contre lui, il traita avec les rebelles de Hollande, et leur

promit de partir dans quelque temps pour se mettre à leur tete. Afin de n'être pas surpris avant son départ, il fit mettre dans la ruelle de son lit un coffre rempli d'armes à feu. Il se fit faire de petits pistolets d'une invention nouvelle, pour les porter toujours sur lui, sans qu'on les pût voir; et il commanda à un fameux ouvrier français de lui faire, pour sa chambre, une serrure à secret, qui ne se pût ouvrir que par-dedans. Philippe, instruit et alarmé des précautions qu'il prenoit, résolut de s'assurer de sa personne. L'ouvrier de cette serrure extraordinaire trouva le moyen de l'ouvrir. Le roi entra, pendant la nuit, dans la chambre de don Carlos. Le malheureux prince dormoit si profondément, que le comte de Lerme ôta, sans l'éveiller, les pistolets qu'il tenoit sous son chevet. Il alla s'asseoir ensuite sur le coffre où étoient les armes à feu. Le prince, éveillé, s'écria qu'il étoit mort : le roi lui dit « que tout ce qu'on faisoit étoit pour son bien. » Mais don Carlos, voyant qu'il se saisissoit d'une cassette pleine de papiers qui étoit sous son lit, entra dans un désespoir si furieux, qu'il se jeta tout nu dans un brasier que ses gens avoient laissé allumé dans la cheminée, à cause du froid extrême qu'il faisoit alors. Il fallut l'en tirer de force, et il parut inconsolable de n'avoir pas eu le temps de s'y étouffer. On démeubla d'abord sa chambre, et on n'y laissa qu'un méchant matelas à terre. Aucun de ses officiers ne parut depuis en sa présence. On lui fit prendre un habit de deuil; il ne fut plus servi que par des hommes vêtus comme lui. Le roi ayant vu ses desseins et ses intelligences par les papiers dont il s'étoit saisi, lui fit faire son procès; et il fut, dit-on, condamné à mort. On prétend qu'il se fit ouvrir les veines dans un bain; d'autres disent qu'il fut empoisonné ou étranglé. On place sa mort au 24 juillet 1568. Quelques auteurs ont cru que Philippe s'étoit porté à cette dure extrémité par un transport de jalousie. On dit qu'il découvrit que le prince aimoit et étoit aimé de la reine Elisabeth, qui lui avoit été destinée, et que son père avoit prise pour lui-même. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette princesse mourut peu de temps après. *Voy.* PHILIPPE II, roi d'Espagne.

† CARLOSTAD *ou* CAROLSTAD (André-Rodolphe), dont le véritable nom étoit Bodenstein, chanoine, archidiacre et professeur de théologie à Wittemberg, donna le bonnet de docteur à Martin Luther, et se lia d'amitié avec lui. Un jour qu'ils étoient à table, Luther, avec un air dédaigneux, le défia d'écrire contre lui : et la dispute s'étant échauffée assez vivement de part et d'autre, Luther tira de sa bourse un écu d'or, et promit de le donner à Carlostad, s'il entreprenoit d'écrire : « Tenez, lui dit-il, prenez-le, et écrivez contre moi le plus fortement que vous pourrez. » Carlostad accepta la condition. Ensuite ils se touchèrent dans la main, en se promettant mutuellement de se faire la guerre. Luther but à la santé de Carlostad, et au bel ouvrage qu'il alloit mettre au jour. Carlostad lui fit raison, et avala le verre plein; ainsi la guerre fut déclarée à la manière allemande, le 22 août 1524. L'adieu des combattans fut mémorable. « Puissé-je te voir sur la roue! dit Carlostad à Luther », qui lui répliqua : « Puisses-tu te rompre le cou avant de sortir de la ville! » Carlostad écrivit contre le système de Luther sur l'Eucharistie. C'étoit un fanatique bouillant et singulier. Il se livroit à tout le monde, et personne ne le vouloit. Il erra longtemps de ville en ville, persuadant

aux écoliers de mépriser les sciences, de ne s'attacher qu'à la Bible, de brûler tous leurs livres, et d'apprendre quelque métier. Il leur en donna l'exemple, en se faisant laboureur. Il fut le premier ecclésiastique en Allemagne qui se maria publiquement. Ses disciples firent des oraisons propres pour ce mariage, et les chantèrent à la messe. La première commençoit ainsi : « O Dieu, qui, après l'extrême aveuglement de vos prêtres, avez daigné faire la grace au bienheureux Carlostad d'être le premier qui ait osé prendre femme, sans avoir égard aux lois du papisme, nous vous prions, etc. » Il se retira à Bâle, après avoir vu Zuingle, et y mourut dans la misère en 1541. On a de lui beaucoup d'*Ouvrages de controverse*, méprisés des catholiques, et peu estimés des protestans.

* CARLSBERGA (George-Carolides), poëte, né à Prague en Bohême en 1570, savant dans les langues grecque et latine, reçu en 1596, de l'empereur Maximilien II, la couronne poétique. Il mourut le 12 octobre 1612. On a de lui plusieurs poésies, entre autres, I. *Farrago symbolica perpetuis distichis explicata et in V centurias distributa*, avec libr. *Epigrammatum*, Pragæ, 1578. II. *Sophonia propheta et secretarius Dei paraphrasi heroicâ expositus, cui subjuncta sunt varii generis carmina*, ibid., 1612, etc., etc.

* CARLYLE (Joseph-Dacres), théologien savant, né en 1759 à Carlisle, où son pere exerçoit la médecine avec une grande réputation, mourut en 1804. Le fils commença ses études dans sa ville natale, les acheva au collége de Christ à Cambridge, et obtint après une bourse au collége de la Reine. A peu près dans le même temps, il se livra à l'étude de la langue arabe, où il fit de grands progrès; ensuite il s'occupa des autres langues orientales. David Zabio, savant du Bengale, qui alors résidoit à Cambridge, l'aida beaucoup dans cette étude. Il resta environ dix années au collége, où il prit le baccalauréat; puis il se maria, et s'établit à Carlisle. En 1794, il étoit professeur d'arabe, place qui lui avoit été résignée par le docteur Craven. L'année suivante, il fut placé à la chancellerie de Carlisle. En 1796, il donna le *Specimen de poésie arabe*, avec d'élégantes traductions, et une biographie abrégée des auteurs. En 1799, Carlisle accompagna lord Elgin dans son ambassade à Constantinople : il eut communication des bibliothèques, et fit des catalogues des ouvrages qui y étoient contenus. Il parcourut aussi toute l'Asie mineure, et fit des recherches pour constater le lieu exact où avoit existé Troie. Après avoir visité l'Egypte, la Syrie et la Terre-Sainte, où il recueillit des trésors inestimables pour les sciences, il retourna à Constantinople, et traversa, pour retourner en Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. Il aborda dans sa patrie en 1801; l'évêque de Carlisle le nomma presque aussitôt au rectorat de Newcastle-sur-Tyne, place très-importante, et d'un revenu considérable; mais les fatigues de ses voyages avoient épuisé sa santé; les lettres et les sciences perdirent bientôt en lui un des savans les plus distingués dans ce siècle. Quand la mort le surprit, il étoit occupé à préparer une *Edition de la Bible arabe*; *Une dissertation sur la Troade*, et *ses observations pendant son voyage dans les régions orientales*. On attend avec impatience la publication des deux derniers ouvrages.

CARMAGNOLE (François),

capitaine célèbre, fut ainsi appelé du lieu de sa naissance. D'abord réduit à garder les pourceaux, il parvint, de cette profession ignoble, à la dignité de général de Philippe Visconti, duc de Milan. Il soumit à l'obéissance de ce prince Parme, Crémone, Bresce, Bergame, etc. Son mérite lui avoit acquis le commandement ; l'envie l'en dépouilla. Carmagnole retiré chez les Vénitiens, et devenu général de leur armée, marcha contre son prince, et le contraignit à demander la paix. Ses services ne l'empêchèrent point d'être traité comme un perfide. Ayant été battu dans un combat naval, on l'accusa de quelque intelligence avec l'ennemi, et, sur cette accusation très-peu fondée, on lui coupa la tête en 1432. Son véritable crime étoit d'avoir traité les grands *d'orgueilleux* dans la paix, et de *lâches* dans la guerre.

CARMAIN. *Voyez* CRAMAIL.

CARMANOR (Mythol.), Crétois, purifia Apollon souillé du sang du serpent Python. Ses fils Chrysotémis et Eubulus, remportèrent, les premiers, le prix des jeux Pythiques, institués pour célébrer la victoire de ce dieu.

* CARMATH, célèbre imposteur arabe, qui vivoit en 891. Sa doctrine renversoit les fondemens du mahométisme. Ce novateur eut, dans son temps, beaucoup de prosélytes ; mais sa secte est maintenant tombée dans l'oubli.

CARMÉLITES. *Voyez* THÉRÈSE (Sainte.)—FRANÇOISE d'Amboise, *et* AVRILLOT.

CARMELUS, (Mythol.) divinité de Syrie, qui donna son nom au mont Carmel, sur lequel on lui avoit consacré un autel célèbre. Un prêtre de Carmélus, suivant Tacite, prédit à Vespasien qu'il seroit bientôt empereur.

CARMENTE, prophétesse d'Arcadie et mère du roi Evandre, fut ainsi appelée à cause des oracles qu'elle rendoit en vers. Son véritable nom, dit-on, étoit Nicostrate. Elle avoit un temple dans le huitième quartier de Rome, où l'on ne pouvoit pénétrer avec des vêtemens de cuir. Elle est représentée sur une médaille de Fabius-Maximus-Eburnus, comme une jeune vierge, ayant les cheveux frisés, bouclant sur ses épaules, et surmontés d'une couronne de fèves. Près d'elle est une cythare, pour désigner ses chants prophétiques. On faisoit présider Carmente à la naissance des enfans, dont elle fixoit les destinées. Les mères célébroient une fête solennelle en son honneur le 11 et le 15 janvier de chaque année ; et elle avoit quinze prêtres attachés à son culte. Il y avoit à Rome une porte qui s'appeloit d'abord Carmentale, et dans la suite Scélérate, parceque ce fut par cette porte que sortirent les trois cent-six Fabiens, lorsque, suivis de leurs cliens, ils allèrent contre les Etrusques, et tombèrent dans une embuscade près du fleuve Crémère, où ils périrent tous sans qu'il en revînt un seul.

CARMES. *Voyez* l'article du pape HONORÉ III, qui approuva leur règle. — *et* PAPEBROK.

CARMES-DÉCHAUSSÉS. *Voyez* JEAN de la Croix, *et* THÉRÈSE (sainte.)

* I. CARMICHAEL (Jérôme), théologien écossais, né en 1722, mort en 1788, professeur de philosophie morale à Glascow. On a de lui des *Remarques sur le livre de officiis hominis* de Puffendorff.

* II. CARMICHAEL (Frédéric),

fils du précédent, mort à Édimbourg en 1751, étoit ministre comme son père, et a publié un volume de *Sermons*.

* I. CARMONA (Jean de), philosophe et médecin du 16ᵉ siècle, natif de Séville, passa une grande partie de sa vie à Elleréna dans l'Estramadure de Léon, où il fut médecin de l'inquisition. On a de lui, I. *Praxis utilissima, ac ad cognoscendam, curandamque pestilentiam apprimè necessariam, sive de peste ac febribus cum punctulis, vulgò Tabardillo, adversùs Joannem Fragosum, qui negaverat pestilentes esse hujusmodi febres*, Hispali, 1590, in-8°. II. *Tractatus an astrologia sit medicis necessaria*. Dans cet ouvrage il soutient la négative, contre l'opinion de la plupart des médecins de son temps, qui étoient grands partisans de l'astrologie judiciaire.

* II. CARMONA (Salvador), graveur, né à Madrid en 1751, venu à Paris avec les premiers élémens de son art, les perfectionna par un travail assidu sous un maître qu'il choisit. On a de lui, *l'Histoire écrivant les fastes de Charles III, roi d'Espagne*, et les *Vertus accompagnant le médaillon de ce prince*, sujet allégorique, d'après François Solimène: *la Vierge et l'enfant Jésus*, d'après Van Dyck; *la Résurrection du Sauveur*, d'après Carle Vanloo; une *Adoration des bergers*, d'après Pierre; *le Portrait de Boucher*, et celui de *Colin de Vermont*, d'après Rostin, peintre suédois.

* CARMONTEL, né en 1729, cultiva les lettres et les arts. Cet amateur dessinoit avec beaucoup de goût et de facilité, et représentoit exactement le maintien de son modèle. Il a gravé quelques-uns des portraits qu'il fit en grand nombre pour les personnes de sa société, et dessiné plusieurs vues du jardin de Mouceaux, appartenant au duc d'Orléans, qui ont été gravées. On a encore gravé, d'après ses dessins, la famille Calas, le ballet de Sylvie, dansé par Mlle Allard et Dauberval.

* CARMONTELLE, lecteur du duc d'Orléans, né le 25 août 1717, et mort à Saint-Assise le 26 décembre 1806, est auteur d'une infinité de petits *drames* intéressans et moraux; ces pièces, dont la lecture est très-amusante, décelent de la facilité dans le style, le talent du dialogue, une imagination féconde pour intriguer et varier les sujets, et sur-tout une ame aussi honnête que zélée pour corriger les vices et les ridicules. Ces divers ouvrages ont été publiés comme il suit: I. *Proverbes dramatiques*, 1768, 1770, 8 volum. in-8°. II. *Théâtre russe du prince Clenerzow*, 1771, 2 vol. in-8°. III. *Théâtre de campagne*, 1775, 4 vol. in-8°. On doit encore à Carmontelle plusieurs *Romans*, entre autres *le duc d'Arnay*, etc., et un *Traité de perspective*.

* CARNARIUS *ou* VLEESCHOUWER (Jean), de Gand, reçut le bonnet de docteur en médecine à Padoue, où il obtint ensuite la chaire de philosophie morale. Il quitta cette université pour venir pratiquer la médecine dans sa patrie, d'où il sortit cependant en 1557 pour se rendre à la cour du duc de Holstein-Gottorp, qui le fit son médecin et chanoine de Sleswick. Il mourut dans cette ville en 1562. Il a fait imprimer en 1553, à Padoue, in-8°, un vol. contenant les pièces suivantes: *Oratio de podagræ laudibus; Oratio in discessu M. Antonii Venerii, urbis Patavinæ prætoris; De thermis Patavinis carmen*.

† CARNÉADE, de Cyrène, fondat. de la troisième académie, apôtre du pyrrhonisme comme Arcésilas, mais

d'un pyrrhonisme plus raisonnable, admettoit des vérités constantes et inaltérables, fondées sur l'essence même de Dieu, mais obscurcies par tant de ténèbres, que l'homme ne pouvoit démêler la vérité parmi les faussetés dont elle étoit entourée. Il consentoit que la vraisemblance nous déterminât à agir, pourvu qu'on ne prononçât sur rien d'une manière affirmative. Il différoit d'Arcésilas, son maître, en ce que celui-ci ne reconnoissoit absolument ni vérités, ni vraisemblances, et enhardissoit ses disciples à nier tout ce qu'on leur proposoit. Les stoïciens, et sur-tout Chrysippe, eurent en Carnéade un adversaire redoutable, mais il les réfuta avec beaucoup de retenue, disposant son esprit à les combattre par une prise d'ellébore, et avouant que, sans Chrysippe, il n'auroit pas été ce qu'il étoit. La morale lui parut préférable à la physique: et il s'y appliqua davantage. Ce philosophe païen avoit souvent sur les lèvres cette maxime digne d'un philosophe chrétien : « Si l'on savoit, disoit-il, qu'un ennemi vînt s'asseoir sur l'herbe qui cacheroit un aspic, on agiroit en malhonnête homme si on ne l'en avertissoit pas, quand même notre silence ne pourroit pas être repris publiquement. » Plutarque nous a conservé un assez bon mot de Carnéade, dans le Traité où il marque la *différence qu'il y a entre un flatteur et un ami*. « Le manège est la seule chose, disoit ce philosophe, où les jeunes princes n'ont rien à craindre de la flatterie. Leurs autres maîtres, assez souvent leur attribuent de bonnes qualités qu'ils n'ont point. Ceux qui luttent avec eux se laissent tomber. Mais un cheval renverse par terre, sans distinction de pauvre ou de riche, de sujet ou de souverain, tous les maladroits qui le montent. » Ayant su qu'Antipater, son antagoniste, s'étoit détruit par le poison : *Qu'on m'en donne aussi*, s'écria-t-il? — *Et quoi*, lui dit-on? — *Du vin miellé*, répondit-il, ayant bientôt réprimé cette saillie de courage. — Carnéade étoit fort éloquent. Il domptoit en flattant; il commandoit lors même qu'il prenoit un air de suppliant. Les Athéniens ayant été condamnés à payer cinq cents talens pour avoir pillé la ville d'Orope, ce philosophe député à Rome parla avec tant de force, que Caton, se défiant des charmes de ses discours: *Renvoyez*, dit-il, *ce Grec; il semble que les Athéniens, en le chargeant de leurs affaires, aient voulu triompher de leurs vainqueurs.* — Carnéade mourut âgé de 85 ans, la 129e année avant J. C., regrettant beaucoup la vie. Il étoit extrêmement laborieux, et si avare du temps, qu'il ne songeoit pas à manger: il falloit que sa servante vînt sans cesse l'en faire souvenir.

* CARNEAU (Etienne), natif de Chartres, fit profession dans le couvent des célestins de Paris le 3 décembre 1630, et y mourut le 17 septembre 1671. Il a fait un grand nombre d'ouvrages *en vers* et *en prose*, qu'on ne lit plus depuis longtemps. On en peut voir la liste dans les nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature, par l'abbé d'Artigny, tome VII, p. 358. Carneau a, de concert avec le P. Franç. Lecomte, donné une traduction française des *Voyages de Pietro Della Vallé, dans la Turquie, dans l'Egypte*, etc., Rouen, 1745, in-8° et in-12.

* CARNEGHETZY (George), naquit à Any, ville de la grande Arménie, vers l'an 1009 de J. C. Après avoir étudié la rhétorique, la théologie et l'histoire sacrée, il embrassa l'état monastique, et reçut le doctorat dans l'église patriarcale de cette ville. Il accompagna en 1048 le catholicos d'Arménie, Pierre I,

pour aller à Constantinople, auprès de l'empereur Constantin Monomaque. Là, il fut honoré par ce monarque et par le clergé grec, à cause de ses vertus et de ses connoissances profondes. Carneghetzy mourut vers l'an 1067, et laissa en manuscrits les ouvrages suivans: I. *Histoire ecclésiastique d'Arménie, depuis* 301 *jusqu'à l'an* 1000. II. *Dix-sept Homélies en honneur des saints*, qu'il prononça les jours de leurs fêtes. III. *Une Apologie du rite arménien.*

* CARNEIRO (Antoine), Portugais, né à Fronteira, dans le diocèse d'Elvas, chevalier et procureur de l'ordre de Calatrava, trésorier de l'armée de Philippe II en Flandre, en 1585, est auteur de *l'Histoire des guerres de Flandre, depuis l'an* 1559 *jusqu'à l'an* 1609, Bruxelles, 1625, in-folio, en espagnol.

* CARNETZI (Jean), savant et vertueux docteur d'Arménie, florissoit au milieu du 13e siècle. Il s'appliqua depuis sa tendre jeunesse à l'étude de la théologie et de la morale. Pour acquérir de nouvelles connoissances, il voyagea en Cilicie, en Palestine et en Egypte. Carnetzi, grand amateur des livres anciens, trouva dans le monastère de Haghpad un exemplaire des psaumes de David, écrit de la main du traducteur, en arménien, dans le 5e siècle; il le fit copier par ses élèves, et en envoya des exemplaires aux principaux couvens d'Arménie. Cet auteur mourut à Bomgla vers la fin du 13e siècle; on connoît de lui les ouvrages suivans: I. *Avertissement aux religieux sur les devoirs et le genre de vie monacale.* II. *Un Livre de prières.* III. *L'Histoire de la conversion d'une famille mahométane à la religion chrétienne*, dont le patriarche Ciahghetzy fait mention dans son ouvrage.

* CARNOLI (Louis, *ou* Virgilio Nolarci), naquit à Bologne en 1618. Après avoir fait ses études, il entra chez les jésuites, où il enseigna pendant six ans la grammaire, les humanités, la rhétorique, et pendant huit ans la philosophie et la théologie. Il mourut dans sa ville natale, en 1693. On a de lui, sous le nom de Jules Loranci, I. *Vita venerabilis Hieronymi Taurellii nobilis Foroliviensis*, etc., Forolivii, 1652. II. *Oratio in erectione academiæ accensorum Mantuæ*, Bononiæ, 1655. III. *Hypotyposis philosophiæ, seu summa ejusdem*, Bononiæ, 1657. IV. *Idea delle virtù del S. Padre Ignazio di Loyola*, Bologna, 1658. V. *La vita di S. Ignazio di Loyola*, sous le nom de Virgilio Nolarci, Venise, 1680.

CARNUS. (Mythol.) Acarnanien, devint prêtre d'Apollon, et prédit les plus grands malheurs aux Héraclides, qui marchoient dans l'Etolie contre les Athéniens. Les premiers le tuèrent à coups de flèches; aussitôt on attribua à ce meurtre la peste qui ravagea leur territoire. On institua bientôt les fêtes Carnées, qui se célébroient lorsque la lune entroit dans son plein au mois athénien Metageitnion. Elles offroient une image de la vie militaire, et des combats de musique, dont Terpandre remporta le prix pour la première fois.

† CARO (Annibal), né à Citta-Nuova, en Istrie, l'an 1507, d'une famille noble, fut successivement secrétaire de plusieurs prélats, puis du duc de Parme, et enfin de Pierre-Louis Farnèse. Ce prince le députa vers Charles-Quint pour une commission importante. Caro, aussi bon négociateur que grand poëte, s'en acquitta avec succès. Peu de temps après son retour en Italie, son maître ayant été tué par les Plaisantins,

ses nouveaux sujets, les cardinaux Alexandre et Rannce, et le duc Octave Farnèse, se disputèrent Caro. Les bénéfices de tous les genres lui furent prodigués. Il étoit trop heureux; l'envie l'attaqua. Il eut le triste plaisir de voir son ennemi poursuivi à sa prière par le saint office, arrêté et condamné comme hérétique, se dérober à peine aux feux de ce terrible tribunal. Caro, accablé d'infirmités et dégoûté du métier de courtisan, quitta ses protecteurs, et finit sa vie dans l'étude et la retraite en 1566. Sa mémoire est encore chère aux gens de lettres d'Italie, par les excellentes productions dont il les a enrichis. Les principales sont, I. Une traduction de l'*Enéide de Virgile*, en vers italiens, que la pureté et l'élégance du style, la fidélité et le choix des expressions, ont fait mettre à la tête des ouvrages qui font le plus d'honneur à leur langue. L'édition la plus rare est celle de Venise, 1581, in-4°. Il y en a eu plusieurs autres : une des meilleures est celle de Paris, 1765, 2 vol. in-8°. II. Un recueil de ses *Poésies*, imprimé à Venise en 1569 et 1584, in-4°. La langue toscane s'y montre dans toute sa beauté. Les grands seigneurs, les gens de lettres, firent sur-tout un accueil favorable *à ses sonnets*. On le compara à Pétrarque et à Bembo, et il soutient quelquefois le parallèle. III. Des *Traductions* de quelques auteurs sacrés et profanes, des oraisons de saint Grégoire de Nazianze et de saint Cyprien, de la rhétorique d'Aristote, etc., qui se trouvent ordinairement à la suite du volume de ses poésies. Sa *traduction en prose* de Longus a été supérieurement imprimée par Bodoni, à Parme, 1786, in-4°. IV. Un *commentaire du Capitolo* de Molza. (*Voyez* MOLZA). V. Deux volumes de *Lettres*, regardées par les Italiens comme des modèles en ce genre. Elles furent imprimées à Venise en 1572 et 1757, 2 vol. in-4°; et elles ont reparu à Padoue en 1765, en 6 vol. in-8°, avec la vie de l'auteur.

* CAROLET (N.), fils d'un procureur de la chambre des comptes de Paris, mort en 1750. Cet auteur, aussi fécond que médiocre, a donné au théâtre italien *les Aventures de la rue Quincampoix*, et une *Parodie de Médée et Jason;* et, tant sur les différens théâtres de la foire qu'à l'opéra comique, une foule d'*autres pièces* dont les titres même sont oubliés.

* CAROLINE, femme de George II, roi d'Angleterre, et fille de Jean-Frédéric, marquis de Brandebourg-Anspach, et d'Eléonore-Louise, seconde femme de ce prince, née en 1682, morte en 1737. Elle avoit été demandée en mariage par Charles III, roi d'Espagne, depuis empereur d'Allemagne; mais son attachement pour la foi protestante lui fit rejeter cette union. La fermeté qu'elle montra dans cette occasion engagea l'électeur d'Hanovre à la demander pour son fils, et elle l'épousa en 1705. Elle fut couronnée comme épouse du roi d'Angleterre en 1727. Quatre fils et cinq filles naquirent de ce mariage. George I, son beau-père, eut toujours beaucoup d'estime pour elle, et la reconnoissance de Caroline fut toujours marquée par son respect. Tant qu'elle fut sur le trône, le bonheur du peuple fut l'objet de tous ses soins. Son époux la consulta toujours sur les affaires importantes de l'état, et la laissa après lui régente du royaume. Cette princesse, qui avoit beaucoup d'esprit et de philosophie, protégea toujours les gens de lettres. Sa piété fut sans affectation. Le docteur Clarck donne une haute idée de son caractère dans la dédicace de sa correspondance avec Leibnitz.

CAROLSTAD. *V.* CARLOSTAD.

I. CARON. *Voyez* CHARON.

* II. CARON. *Voyez* BEAUMARCHAIS.

III. CARON (N.), récollet irlandais, est auteur d'un ouvrage qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et dans lequel il établit avec force l'indépendance temporelle des souverains, et combattit l'infaillibilité des papes. Cet ouvrage, dédié à Charles II, roi d'Angleterre, est devenu extrêmement rare, parce que l'édition en fut presque consumée dans l'incendie de Londres de 1666. On l'a compris dans le recueil des traités et des preuves des libertés de l'Église gallicane.

* IV. CARON, *dit* CARONDAS (Loys le), jurisconsulte, né à Paris vers 1536, et mort en 1617, étant pourvu de la charge de lieutenant au bailliage de Clermont en Beauvoisis. Il joignit à l'étude du droit celle de la philosophie, des belles-lettres et de l'éloquence. Il a écrit sur toutes ces matières tant en latin qu'en français. On a de lui un recueil d'assez mauvaises poésies, publié en 1554, in-8°. On y trouve un poëme en vers de dix syllabes, intitulé le *Démon d'Amour*; cent *Sonnets* sur le même mètre; des *Epigrammes*, *Odes*, etc., la plupart à la louange de sa maîtresse qu'il nomme Claire. Elle lui inspira encore soixante-dix-neuf autres *Sonnets* que, par un jeu de mots digne de lui, il fit imprimer la même année sous le titre de *la Clarté amoureuse*, à la suite d'un dialogue en prose intitulé *la Claire*, ou *la Prudence de droit*.

* CAROPRESE (Grégoire) naquit dans la province de Consenza, au royaume de Naples, en 1620. Son esprit et ses connoissances étendues en littérature lui attirèrent l'estime et la considération. Il passa la plus grande partie de sa vie à Naples et à Rome, et sur la fin de ses jours il se retira dans le lieu de sa naissance, où il mourut en 1715. Il est auteur d'une réfutation du livre de Machiavel, intitulé *le Prince*; d'une lettre sur *le Discours de Marphise à Charlemagne*, au chant 38[e] de Roland-le-furieux; d'une traduction avec des notes de la *Logique de Silvano Regis*, et de *Commentaires sur les Poésies de della Casa*.

* I. CAROTTO (Jean-François), peintre d'histoire et de portraits, né à Vérone en 1470, mort dans la même ville en 1546, avoit été élève d'André Montégna, et le surpassa. Il avoit de l'esprit et la répartie vive. Quelqu'un lui ayant reproché que l'expression de ses figures étoit trop lascives, il répondit: « Si vous êtes si facilement ému par des figures peintes, on doit se méfier de vous lorsqu'elles sont vivantes. »

* II. CAROTTO (Jean), frère et élève du précédent, suivit sa manière avec succès, et s'établit à Venise. Parmi ses ouvrages les plus considérables on remarque *les dessins de toutes les antiquités de Vérone*. Il eut l'honneur de compter dans ses élèves Paul Véronèse et Anselme Canéri.

† CAROUAGIUS (Bernardin), horloger, né dans le 16[e] siècle, extrêmement habile dans son art. Entre autres ouvrages recherchés, il fit pour le profond jurisconsulte Alciat *une horloge* d'un mécanisme singulier. Non seulement elle marquoit les heures, mais le marteau allumoit une bougie à l'heure prescrite.

CAROUGE. *Voyez* GRIS (le).

* I. CARPANI (Joseph), grand théologien et poëte latin, né à Rome en 1685, entra dans la compagnie de Jésus en 1704, et passa la plus grande partie de sa vie au collège romain, où il fut successivement professeur de rhétorique, de philoso-

phie et de théologie. Il mourut en 1765. Les ouvrages les plus considérables de Carpani sont *sept tragédies sacrées* en latin, qui furent jouées avec le plus grand succès au collége germanique à Rome. Elles furent d'abord imprimées à Vienne en 1746, et ensuite à Rome en 1750, sous ce titre : *Josephi Carpani societatis Jesu arcades tyrrhi creopoletæ tragœdiæ, editio quarta auctior et accuratior*. Les autres *poésies latines* de Carpani se trouvent dans les recueils de l'académie des Arcades, Rome, 1757. Il est encore auteur de deux ouvrages de théologie, qui sont maintenant oubliés.

* II. CARPANI (Joseph), que l'on croit de la famille du précédent, étoit natif de Rome, et vivoit dans le 17ᵉ siècle. Il fut professeur de législation pendant 40 ans dans l'université de Sapience de Rome. On a de lui : *Fasti dell'accademia degli intrecciati*, Rome, 1673, et, indépendamment d'autres ouvrages, *quelques discours latins* imprimés séparément.

* CARPENTER (Nathaniel), doyen de l'église d'Irlande, né à Hatheleigh, au Dévonshire, élève d'Oxford, mort à Dublin en 1655, fut célèbre par l'étendue de ses connoissances, particulièrement dans les mathématiques. Il a laissé un *Système de géographie*, et un traité intitulé *Architophel*, ou *le Portrait d'un mauvais politique*.

I. CARPENTIER (Jean le), né à Abscons en Ostrevan, étoit chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, lorsqu'il se retira en Hollande avec une fille dont il eut plusieurs enfans, suivant Foppens, dans sa Bibliothèque belgique. Il y mourut vers 1670, assez avancé en âge. Il gagnoit sa vie à faire des généalogies qui se trouvent dans son *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, Leyde, 1664, 2 vol. in-4°. Il ne faut pas trop compter sur sa véracité, ni sur son exactitude. Il n'y a qu'une édition de ce livre ; cependant on voit des titres qui portent 1668.

† II. CARPENTIER (Pierre Dom), prieur de Donchéri, né à Charleville en 1697, entra de bonne heure dans la congrégation de Saint-Maur, et s'y fit estimer par son savoir ; mais ayant été pourvu d'un gros bénéfice par l'abbé de Pomponne, et appuyé du crédit d'un ministre, il passa dans l'ordre de Cluni. Il vécut à Paris sans être attaché à aucune maison, cultivant les lettres et fouillant dans les archives et dans les bibliothèques. Il mourut au mois de décembre 1767, à 70 ans. Il est auteur en partie de l'édition du *Glossaire* de du Cange, 6 vol. in-fol., et en entier du supplément à ce Glossaire, 4 vol. in-fol., 1766, qui peuvent se relier en deux. Ce livre, plein d'érudition, n'est pas seulement un supplément du précédent ; l'auteur y a fait entrer l'explication de plusieurs mots français qui ont vieilli ; il l'a enrichi de diverses tables très-intéressantes, qui facilitent les recherches du lecteur. Il a donné un *Errata* pour le Glossaire en 6 vol., dont il avoit composé en entier huit lettres. On a encore de lui *Alphabetum Tyronianum*, in-fol., 1747.

† III. CARPENTIER (Antoine-Matthieu le), célèbre architecte, né à Rouen en 1709, mort à Paris en 1773, a bâti l'Arsenal, dirigé les augmentations du palais Bourbon, élevé les châteaux de Courteille et de la Ferté dans le Perche, celui de Batinvilliers sur la route d'Orléans. Son désintéressement égaloit sa probité et ses talens. « Je n'ai jamais pris mon crayon, disoit-il, dans la pensée d'en retirer de l'argent. » Il répandoit en bienfaits la

plus grande partie de sa fortune. Il étoit membre de l'académie royale d'architecture, architecte de l'Arsenal, des domaines et des fermes générales du roi.

IV. CARPENTIER (N.), né à Beauvais, mort en 1778, à 59 ans, remplit avec succès l'emploi d'expert-estimateur, et a publié quelques ouvrages sur sa profession : I. *Avantages des inventaires.* II. *Observations sur les noms anciens et modernes*, 1768, in-8°. III. *L'Art de l'archiviste-expert*, 1769, in-12. IV. *L'inspecteur des fonds de terre.* V. *Ebauches des principes sûrs pour estimer le revenu net*, 1775, in-8°, etc.

V. CARPENTIER. *Voyez* MARIGNY, n° II, *et les* CHARPENTIER.

I. CARPI (Jacques), tira son nom de Carpi dans le Modenois. Il s'appeloit Bérenger, et florissoit vers l'an 1520. Il fut un des restaurateurs de l'anatomie. Les ignorans l'accusèrent d'avoir disséqué deux Espagnols vivans, pour approfondir davantage cette science. On avoit imputé le même crime, et avec aussi peu de vraisemblance à Erasistrate et à Hiérophise. Ce qu'il y a de certain, c'est que Carpi fit plusieurs découvertes anatomiques, et qu'il fut un des premiers *qui guérirent du mal vénérien*, par les frictions mercurielles. Ce secret lui acquit des richesses considérables. Nous avons de lui des *Commentaires sur l'anatomie de Mondinus*, imprimés en 1521, in-4°.

II. CARPI (Hugues), peintre et graveur, naquit en Italie dans le 15e siècle, et fut l'un des premiers inventeurs *des gravures en bois à trois planches;* genre qui fut ensuite adopté par plusieurs graveurs, et particulièrement par Antoine de Trento et Balthazar Perruzzi. La première de ces planches servoit de profil ou de trait, la seconde de détrempe, la troisième d'ombre. Carpi a laissé plusieurs estampes sur papier gris.

* III. CARPI (Girolamo), peintre italien, né en 1611 à Férari, mort en 1656, imitoit fort exactement le style du Corrège, et souvent on a pris ses tableaux pour les ouvrages de ce maître. Jules III le nomma son architecte pour le palais du Belvédère. Il joignoit encore à ces talens celui de la musique, et pinçoit agréablement du luth.

IV. CARPI (le cardinal). *Voyez* BOISSARD.

† CARPIONI (Jules), peintre et graveur, né à Vérone en 1611, fut élève du peintre Alexandre Varotari, dit *Le Padouan.* Il excella dans les sujets nommés *de caprice*, et poussa ce genre de peinture à un degré de perfection auquel aucun peintre avant lui n'étoit parvenu. Il est mort à Vérone en 1674, après avoir parcouru plusieurs villes d'Italie, où il laissa un grand nombre de ses productions, renommées pour l'invention, le dessin et le coloris. Ses tableaux sont précieux et rares.

CARPO (Mythol.), fille de Zéphire, devint l'une des quatre saisons, chez les anciens Sabins. Elle aima passionnément Camillus, fils de Méandre. Elle présidoit à la conservation des fruits.

CARPOCRATE, hérétique du second siècle, contemporain de Basilide, étoit d'Alexandrie. Il enseignoit que Jésus-Christ n'étoit qu'un homme, fils de Joseph ; que son ame n'avoit au-dessus de celle des autres hommes qu'un peu plus de force et de vertu, et que cette surabondance de grace lui avoit été accordée de Dieu pour vaincre les dé-

mons qui avoient créé le monde. Il rejetoit l'ancien Testament, nioit la résurrection des morts, et soutenoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, et que tout dépend de l'opinion. Il laissa un fils, nommé Epiphane, qui fut héritier de sa doctrine. Les adamites joignirent ses opinions aux leurs. Il eut plusieurs autres disciples, dont quelques-uns portoient des marques à l'oreille. Ils avoient des images de Jésus-Christ, qu'ils plaçoient à côté de celles de Pythagore, de Platon, d'Aristote, etc.

I. CARPZOVIUS *ou* Carpzou (Benoit), né dans le marquisat de Brandebourg en 1565, se rendit très-habile dans la jurisprudence, fut professeur en droit à Wittemberg, puis conseiller de l'électeur de Saxe. Il mourut en 1624, laissant quatre fils: Conrad, professeur en droit dans l'université de Wittemberg, et trois autres, dont il est parlé ci-dessous.

II. CARPZOVIUS (Benoit), né en 1595, et mort en 1666, passa pour celui qui eut encore le mieux écrit sur la pratique d'Allemagne. Il professa avec distinction dans l'université de Wittemberg. Retiré à Leipsick sur la fin de ses jours, il abandonna la jurisprudence pour s'appliquer entièrement à l'étude de l'Écriture sainte. — Son frère, David Benoit, ministre luthérien, a laissé une *Dissertation sur les vêtemens sacrés des Hébreux*, 1655, in-4°. Elle offre beaucoup de recherches.

† III. CARPZOVIUS (Jean-Benoit), frère des deux savans de l'article précédent, fut ministre luthérien. On a de lui quelques ouvrages de controverse et une dissertation *De Ninivitarum pœnitentiâ*, imprimée à Leipsick, 1640, in-4°, ainsi que *Observationum philologicarum in palœphatum periculum, accedunt animadversiones in Musæi et Achillis Tatii loca*. Lipsiæ, 1743, in-8°. Il mourut en 1657 à Leipsick, où il avoit été professeur en théologie. Il laissa plusieurs enfans, entre autres deux fils.

IV. CARPZOVIUS (Jean-Benoît), fils du précédent, né à Leipsick en 1639, où il mourut en 1699, s'est fait un nom par la version latine de plusieurs livres des rabbins, et par beaucoup de *Dissertations singulières sur l'Ecriture sainte*. On peut en voir la liste dans la Bibliothèque sacrée du père Le Long. — Son frère, Frédéric-Benoit, conseiller de la ville de Leipsick, sa patrie, fut utile à tous les savans d'Allemagne, et sur-tout aux auteurs des *Acta eruditorum*, commencés en 1682 par Othon Mencke. Ses correspondances servirent beaucoup à enrichir ce journal.

† CARRA (Jean-Louis), né à Pont-de-Vesle, en Dombes, de parens pauvres, eut une jeunesse fougueuse, et qui, dit-on, ne fut pas exempte de crimes. Carra voyagea en Moldavie et pénétra près de l'hospodar qui régnoit dans cette contrée, et à qui il servit quelque temps de secrétaire. Revenu en France, il se fit bientôt remarquer par ses opinions et un emportement forcené contre les autorités. Devenu bibliothécaire national, il parvint bientôt à l'assemblée législative et à la convention. Il y déclara que, pour soulever toute l'Allemagne contre l'empereur, il ne demandoit que douze presses, des imprimeurs, et 50,000 hommes; il remit à l'assemblée une tabatière d'or, qui lui avoit été envoyée par le roi de Prusse, à qui il avoit dédié l'un de ses écrits, et demanda que cet or qu'il méprisoit fût employé à faire la guerre au souverain de qui il l'avoit reçu. Un journal qu'il avoit entrepris sous le titre d'*Annales*

politiques lui donna la facilité de faire circuler ses motions extravagantes ; et il s'y vanta d'avoir organisé le plan d'attaque du 10 août. Dans une séance des jacobins, il s'écria : « Hâtons-nous de proscrire Louis XVI, toute la race des Bourbons, et de porter le duc d'Yorck sur le trône. » Danton lui-même fut forcé alors de le faire rappeler à l'ordre. Il déposa sur le bureau un assignat de cinq cents livres qu'il disoit lui avoir été envoyé par Louis XVI afin de le séduire. Prudhomme dit dans son journal que le roi faisoit bien peu de cas de Carra, devouloir l'acheter par une si foible somme. Prudhomme ajoute que Carra aimoit beaucoup l'argent, mais n'avoit déposé le billet que par la raison qu'il le croyoit faux. Mercier dit un jour à Carra : « Tu te crois un grand politique, et tu n'es qu'une marionnette, et d'ailleurs ta plume n'est qu'un manche à balai. » Les relations de Carra avec le ministre Roland et plusieurs chefs du parti de la Gironde le rendirent suspect aux membres du comité de salut public. Dénoncé successivement par Marat et Couthon, il fut décrété d'accusation, et envoyé à l'échafaud le premier novembre 1793, à l'âge de 50 ans. Ses ouvrages sont, I. *Système de la raison* ou *le Prophète philosophe*. Cette brochure, imprimée à Londres en 1773, contenoit déjà des déclamations contre la royauté. Le style en est incorrect, revêtu d'images orientales, quelquefois inintelligible. L'auteur paroît souvent ne pas s'entendre lui-même. II. *Esprit de la morale et de la philosophie*, 1777, in-8°. Il y annonce des principes d'athéisme. III. *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, 1778, in-12. Elle a plus d'intérêt dans les faits, et de correction dans le style. IV. *Nouveaux principes de physique*, 1782, 2 vol. in-8°. V. *Essai sur la nautique aérienne*, 1784. L'auteur prétendoit y enseigner l'art de diriger les ballons et d'accélérer leur course. VI. *Examen physique du magnétisme animal*, 1785, in-8°. VII. *Dissertation élémentaire sur la nature de la lumière, de la chaleur, du feu et de l'electricité*, 1787, in-8°. VIII. *Un mot de Réponse à M. de Calonne, sur sa requête au roi.* IX. *Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes*, traduite de l'anglais, 1787, 6 vol. in-8°. X. *L'Orateur des Etats-Généraux*, 1789, in-8°. XI. *Annales politiques.* XII. *Mémoires historiques sur la Bastille*, 1790, 3 vol. in-8°, et beaucoup d'autres sous le voile de l'anonyme.

† I. CARRACHE (Louis), peintre célèbre, né à Bologne en 1545, ne montra pas d'abord tout ce qu'il fut dans la suite. Cet homme, qui surpassa tous les peintres de son temps, auroit abandonné la peinture, s'il eût suivi les conseils de son maître Prosper Fontana. Les chefs-d'œuvre d'Italie réveillèrent peu à peu son génie. Il s'attacha sur-tout à la manière du Corrége, opposant les beautés de l'antique et les graces de la nature au goût maniéré de son temps, et l'on est redevable à ce grand homme d'avoir rendu à la peinture son premier lustre. Ce fut par ses conseils qu'on établit à Bologne une académie de peinture dont il fut le chef et le modèle. Il pouvoit l'être, par son goût grand et noble, par sa touche délicate, par sa simplicité gracieuse. L'*histoire de saint Benoît* et *celle de sainte Cécile*, qu'il peignit dans le cloître de Saint-Michel, et d'autres tableaux, forment une des plus belles suites qui soit sortie de la main des hommes. La grande église de Florence et plusieurs autres sont ornées de ses ouvrages ;

On voit encore de lui dans la galerie palatine, *Jésus au tombeau*, d'un grand effet; dans celle de Dresde, un *Repos en Egypte;* dans celle de Vienne, un *saint François;* au musée Napoléon, la *Vierge* et *saint Hyacinthe*, l'*Eau* et l'*Air*, et *la Vocation de saint Matthieu*, etc : ce dernier, un des plus beaux de ce maître, donne une idée du grandiose de son style, partie dans laquelle il excelle ; et, pour que rien ne manque à sa gloire, il fut le maître d'Augustin et d'Annibal, et le chef de l'école de son nom. Ce grand peintre mourut à Bologne en 1619.

† II. CARRACHE (Annibal), cousin du précédent, né à Bologne en 1560, eut pour maître Louis Carrache, et perfectionna ses talens à Parme, à Milan et à Venise. Annibal et Augustin son frère, ne pouvoient vivre ensemble ni séparément. La jalousie les éloignoit l'un de l'autre; le sang et l'habitude les réunissoit. Annibal, le plus illustre, saisissoit dans l'instant la figure d'une personne. Ayant été volé dans un grand chemin avec son père, il alla porter sa plainte chez le juge, qui fit arrêter les voleurs, sur les portraits qu'il en dessina. Il n'avoit pas moins de talent pour les caricatures, c'est-à-dire pour ces portraits qu'on charge de mille ridicules, en conservant pourtant la ressemblance de la personne dont on veut se venger. Le Corrége, Le Titien, Michel-Ange, Raphaël, Le Parmesan, furent ses modèles. C'est dans leur école qu'il apprit à donner à ses ouvrages cette noblesse, cette force, cette vigueur de coloris, ces grands coups de dessin, qui le rendirent si célèbre. Sa galerie du cardinal Farnèse, chef-d'œuvre de l'art, et chef-d'œuvre trop peu récompensé, est un des plus beaux morceaux de Rome. Le cardinal Farnèse crut bien payer cet ouvrage, à peine achevé en huit ans, en lui donnant cinq cents écus d'or. Annibal en tomba malade de chagrin; et cette tristesse l'emporta en 1618. Cet artiste étoit un vrai philosophe, dédaignant le luxe et les trop grandes sociétés. Le faste qui environne les grands ne l'éblouissoit point. Le cardinal Borghèse étant venu le voir, il s'esquiva par une fausse porte. Pour corriger son frère Augustin de sa vanité, il dessina son père enfilant une aiguille, et sa mère tenant une paire de ciseaux. (Ils étoient tailleurs.) Il étoit enthousiaste des grands peintres, et jugeoit sévèrement ses rivaux. Il voulut être enterré à côté de Raphaël. Josépin, qu'il avoit critiqué, voulut lui faire mettre l'épée à la main. Annibal, prenant un pinceau, lui répondit, c'est avec cette arme que je vous défie et que je veux vous vaincre. Il avoit *souvent des disputes avec son* frère Augustin, qu'il chérissoit cependant beaucoup et dont il étoit chéri. Ses tableaux principaux sont à Bologne, à Parme, à Rome, à Paris ; il y en avoit chez le roi et chez le duc d'Orléans. Ces derniers sont en Angleterre avec la collection du Palais-Royal; on regrette sur-tout le tableau *des trois Maries*, où Le Carrache avoit réuni un beau dessin, une expression touchante, à une très-belle couleur. Parmi ceux du Musée, on admire particulièrement *sa Résurrection*, chef-d'œuvre qui, par le grandiose du style, le plaça au premier rang ; ce tableau étoit dans l'église de Corpus Domini; à Bologne, *une Nativité* terminée avec soin, le style plein de finesse, de graces de Carrache. Le *martyre de St. Etienne*, où l'on reconnoit, outre ses talens pour l'histoire, celui qu'il possédoit si bien pour le paysage; enfin *le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, l'un de ses derniers ouvrages et des plus beaux, fait sur-tout connoître le caractère de son talent.

On voit encore de lui, dans la galerie de Vienne, trois tableaux, dont un sujet semblable à celui-ci, *et Jésus avec la Samaritaine.* Dans celle palatine, on distingue *un massacre des Innocens*, savant, énergique et plein d'expression, *une Susanne au bain*, qui tient de la manière du Titien. Dans la galerie de l'ermitage à Saint-Pétersbourg, *une Sainte-Famille* dans le goût du Corrége, pour la grace, la naïveté, et *un Christ au tombeau*, d'une expression simple et touchante. La galerie de Dresde en contient douze, parmi lesquels sont les fameux tableaux *de la Vierge avec plusieurs saints; l'Assomption et l'aumône de St. Roch*, ces deux derniers, qui étoient à Reggio, sont regardés comme les chefs-d'œuvre de ce grand peintre. Plusieurs graveurs ont traduit ses tableaux, entre autres les Sadeler, les Audran, et les Picart. Il a gravé luimême d'un grand goût *la Susanne au bain; la Vierge et l'écuelle, une Vénus*, etc. Il peignoit aussi le portrait, et le sien est au Musée Napoléon et à Dresde. Ce grand maître laissa plusieurs élèves dignes de lui; entre autres, Le Guerchin, l'Albane, Le Guide, Le Dominiquin, Le Bolonèse, et un jour qu'Augustin dans l'académie décrivoit avec éloquence les beautés du Laocoon, Annibal, gardant le silence, dessina sur-le-champ ce beau groupe sur la muraille, en disant: « Les poëtes peignent avec la parole, et les peintres avec le pinceau. » *Voyez* BERNINI.

* III CARRACHE (Augustin), frère du précédent, né également à Bologne en 1557, excella dans la peinture et la gravure. Il partagea son esprit entre les arts et les lettres, éclairant les uns par les autres. Dans l'académie il enseigna l'histoire, la mythologie, la perspective et l'architecture, et fut reçu de celle de Dei Gélosi de Bologne *pour ses poésies.* Son habileté dans le dessin lui faisoit réformer souvent les défauts des tableaux qu'il copioit. Ce qui reste de lui est d'une touche libre et spirituelle, sans manquer de correction; ses compositions sont grandes et poétiques. Ses figures sont belles et nobles, mais ses têtes sont moins fières que celles d'Annibal son frère. Il mourut à Parme en 1602, à 45 ans. Ce peintre aimoit le luxe, la magnificence, la société des grands, et s'habilloit plutôt en seigneur qu'en artiste. Carrache a gravé très-agréablement et très-correctement plusieurs morceaux au burin d'après Le Corrége, Le Tintoret, Paul Véronèse, et d'autres grands peintres. Ses dessins sont d'une touche légère et facile, sur-tout ceux faits à la plume, qu'il manioit très-bien. Ses ouvrages en grand nombre sont pour la plupart en Italie, dont les principaux sont la galerie Farnèse, où il a rivalisé Annibal, chez le duc de Parme. Il laissa une place dans le plafond, que la mort l'empêcha de finir. Le duc la fit remplir par son éloge, ne voulant pas qu'aucun peintre y travaillât. Le Musée possède de cet excellent artiste, *l'Assomption de la Vierge, sainte Cécile et sainte Marguerite, la communion de saint Jérôme*, d'une superbe composition; *le Feu*, dit *le fameux Pluton*, l'un des quatre tableaux des élémens du palais de Modène, dessin fier, pensée grandiose; c'est le chef-d'œuvre d'Augustin. Enfin *Hercule étouffant les serpens*, dont l'expression énergique, la vigueur des formes et le grand caractère du dessin l'ont fait attribuer à Annibal. Il étoit passé en Angleterre avec la collection d'Orléans. Il y est resté *un martyre de saint Barthélemi*, dans un paysage d'une grande perfection.

* IV. CARRACHE (François),

dit Le *fronceschino*, jeune frère et élève d'Annibal et d'Augustin, naquit à Venise en 1595. Il se montra d'abord digne de tels maîtres par ses talens, excella dans le dessin et fit plusieurs beaux ouvrages à Bologne et à Rome; mais sa conduite abrégeant ses jours, il mourut dans cette ville en 1622.

* V. CARRACHE (Antoine), fils naturel d'Augustin, né à Venise en 1583, fut élève d'Annibal son oncle, qui le fit venir à Rome, où il devint l'un des plus grands dessinateurs de son temps. Il peignit dans cette ville *plusieurs morceaux à fresque et à l'huile*, dont la beauté faisoit présager qu'il égaleroit un jour son père et son oncle; mais il mourut en 1618, trop jeune pour réaliser de si belles espérances.

† I. CARRANZA (Barthélemi), né en 1503, à Miranda dans la Navarre, d'une famille noble, entra chez les dominicains, et y professa la théologie avec éclat. On l'envoya au concile de Trente en 1545. Il y soutint, avec beaucoup de force et d'éloquence, que la résidence des évêques étoit de droit divin. En 1554, Philippe II, roi d'Espagne, ayant épousé la reine Marie d'Angleterre, mena avec lui Carranza, qui travailla de toutes ses forces à rétablir la religion catholique, et à extirper le protestantisme. Ce prince le nomma bientôt à l'archevêché de Tolède. Charles-Quint, alors dans sa retraite de Saint-Just, le fit appeler pour l'avoir auprès de lui dans ses derniers momens. L'empereur fut soupçonné d'être mort dans les sentimens de Luther; et Carranza, accusé de penser comme ce patriarche de la réforme, fut arrêté par ordre du saint-office en 1559. Après huit ans de prison, il fut conduit à Rome, où sa captivité fut encore plus dure et plus longue. (*Voyez* l'article NAVARRE, nº II.) On le jugea enfin en 1576, et on lui lut sa sentence. Elle portoit en substance que, « quoiqu'il n'y eût point de preuves certaines de son hérésie, il ne laisseroit pas de faire une abjuration solennelle des erreurs qu'il n'avoit pas avancées. » Carranza se soumit à ce décret, comme s'il avoit été juste. Il mourut la même année au couvent de la Minerve, après avoir protesté qu'il avoit toujours été soumis à la foi. Le peuple méprisa les oppresseurs, et rendit justice à l'opprimé. Le jour de ses funérailles, toutes les boutiques furent fermées comme dans une grande fête. Son corps fut honoré comme celui d'un saint. Grégoire XIII fit mettre sur son tombeau une épitaphe dans laquelle on parloit de lui comme d'un homme également illustre par son savoir et par ses mœurs, modeste dans la prospérité, et patient dans l'adversité. Les principaux ouvrages de Carranza sont, I. *La Somme des conciles, et des papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Jules III, en latin, 1681, in-4°: ouvrage qui pourroit servir d'introduction à l'Histoire ecclésiastique, si l'auteur ne s'étoit laissé entraîner par les préjugés de l'ultramontanisme. II. *Traité de la résidence des évêques et des autres pasteurs*, imprimé à Venise en 1547, in-4°. III. Un *Catéchisme espagnol*, 1558, in-folio, approuvé d'abord par l'inquisition, censuré ensuite, et absous de toute censure par le concile de Trente en 1563. IV. On lui attribue encore un *Traité de la patience*. Un homme qui avoit été si long-temps dans les prisons de l'inquisition ne pouvoit que connoître cette vertu.

II. CARRANZA (Jérôme), natif de Séville, et chevalier de l'ordre du Christ en Espagne, et gouverneur de la province de Honduras en Amérique l'an 1689, a donné un livre de la pratique des armes, sous le titre

de *Philosofia de las armas*, Saint-Lucar, 1582, in-4°, qui est recherché parce qu'il est rare.

* I. CARRARA (Jean-Michel-Albert), natif de Bergame, théologien, historien, philosophe, médecin, orateur et poëte, un des plus féconds écrivains du 15e siècle. Son ouvrage le plus considérable est une histoire en 40 livres, des évènemens qui se passèrent de son temps en Italie, sous ce titre : *Historiarum Italicarum libri XI.*

* II. CARRARA (Hubert), jésuite, né d'une famille noble de Bergame, fut un des restaurateurs de la poésie latine au commencement du 18e siècle, et professeur de belles-lettres, pendant plusieurs années, au collége romain, où il mourut en 1715. Il publia, dans les dernières années de sa vie, *Colomb*, poëme héroïque en 12 chants, sous ce titre : *Columbus, sive de itinere Christofori Columbi*, Romæ, 1715, et à Augsbourg en 1730. L'auteur prend Colomb à son départ de Cadix au mois d'août 1492, et le suit jusqu'au moment où la puissance espagnole est solidement assise dans le monde nouveau. Outre un grand nombre de *poésies latines* dont il est auteur, on a encore de lui : *In victoriam de Scythis et Cosacis relatam, sub auspiciis D. D. Joannis in Zolkucia, et Zloczou, Sobjesky, etc. carmen*, Romæ, 1668.

† CARRARE (François), d'une famille illustre d'Italie, qui s'étoit emparée de la souveraineté de Padoue, et qui en avoit été dépouillée par Martin de l'Escale, seigneur de Vérone. Les Vénitiens la lui firent rendre en 1338. La reconnoissance devoit attacher pour toujours les Carrare à la république : cependant François Carrare, un des rejetons de cette famille, prit le parti du roi de Hongrie contre les Vénitiens, et ce prince le contraignit de s'accommoder avec les républicains, dès qu'il put se passer de son secours. En 1370, il lui fit faire une treve, et, en 1374, une paix désavantageuse. Il avoit attenté inutilement à la vie du doge et des principaux sénateurs : ses émissaires avoient été découverts et punis. Comptant peu sur le roi de Hongrie, il chercha d'autres alliés pour satisfaire la malignité de son cœur. Secondé du duc d'Autriche, du patriarche d'Aquilée et des Génois, il déclara la guerre aux Vénitiens et s'empara de Chiozza, apres une vigoureuse résistance. Pour se venger de la perte qu'il avoit faite devant cette place, il fit passer par la main du bourreau les deux officiers qui s'étoient le plus distingués à la défense de la ville. Il reçut enfin la peine due à sa perfidie ; enfermé dans Vicence, il fut obligé de se rendre prisonnier, et finit ses jours dans le château de Côme. Son fils François eut le bonheur de s'évader, rentra dans Padoue en 1390, et se réconcilia avec les Vénitiens, auxquels il jura une amitié éternelle, qu'il ne tarda pas à rompre. Les Vénitiens eurent le dessus. Son fils Jacques fut fait prisonnier dans Vérone. Lui-même fut obligé de se rendre à Galéas, général des Vénitiens, à cause du soulèvement des Padouans contre lui. Ils furent amenés tous deux à Venise, avec un autre de ses fils, nommé François, qui avoit aussi été fait prisonnier. Les Vénitiens, sans examiner trop le droit qu'ils en avoient, mais consultant au moins l'intérêt qui les portoit à se défaire de pareils ennemis, les firent condamner à mort, et décapiter dans la prison en 1405. Les deux François moururent dans le plus violent désespoir, et les bourreaux furent obligés de les assommer pour se défendre de leurs fureurs. Jacques se résigna pieusement à son sort. François avoit encore deux autres fils en

Toscane : Ubertin, qui termina ses jours à Florence sans postérité; et Marsèle, qui se maria à Gênes, et fit des efforts inutiles pour rentrer dans le bien de ses ancêtres, lequel demeura aux Vénitiens.

* CARRARIO (Pierre), de Padoue, florissoit dans le 16e siècle. Il savoit les langues grecque, latine et italienne. On a de lui plusieurs ouvrages; savoir, *Trois discours latins;* une *Traduction italienne* de ceux d'Isocrate; *De tolerandâ exilii fortunâ*, et quelques poésies latines.

I. CARRÉ. *Voyez* MONTGERON.

† II. CARRÉ (Louis), né en 1663 à Clofontaine dans la Brie, d'un laboureur, fut disciple du P. Malebranche, qui se l'attacha, lui apprit les mathématiques et les principes de la métaphysique. Il les enseigna lui-même à plusieurs personnes. Il eut pour disciples un assez bon nombre de femmes. La première qu'il instruisit, s'apercevant qu'il employoit beaucoup d'expressions vicieuses, lui dit « qu'en revanche de la philosophie qu'elle apprenoit de lui, elle vouloit lui apprendre le français; » et il reconnoissoit qu'à cet égard il avoit beaucoup profité avec elle. L'académie des sciences se l'associa en 1667. Ses travaux furent interrompus par une indisposition habituelle, « qui le fit enfin tomber dans un état, dit Fontenelle, où il fut le premier à prononcer son arrêt. » Il dit à un prêtre, qui, suivant l'usage, cherchoit des détours pour le préparer à la mort, « qu'il y avoit longtemps que la philosophie et la religion lui avoient appris à mourir. » Il eut toute la fermeté que toutes deux ensemble peuvent donner. Deux heures avant sa mort, il fit brûler en sa présence beaucoup de lettres d'amour qu'il avoit reçues. Il mourut le 11 avril 1711. Il ne demandoit jamais deux fois ce qui lui étoit dû pour les peines qu'il avoit prises. On étoit libre d'en user mal avec lui, et l'on étoit sûr du secret. On a de lui, I. Un ouvrage sur le calcul intégral, sous ce titre : *Méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides*, etc., in-4°. II. Plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'académie.

* III. CARRÉ (François), peintre, né en Frise en 1636, étoit fort avancé dans l'étude des langues, et se disposoit à entrer dans une communauté religieuse, lorsqu'un goût décidé pour la peinture le retint dans le monde. Ses talens lui acquirent la place de premier peintre de Guillaume-Frédéric, stathouder de la Frise. A la mort de ce prince, Carré fit construire *un catafalque magnifique* sur ses dessins, et grava à l'eau forte ce monument de son attachement. Il peignoit avec beaucoup de talent *des fêtes de village*. Après la mort de son protecteur, il vint s'établir à Amsterdam, où il mourut en 1669.

* IV. CARRÉ (Henri) naquit à Amsterdam en 1656. Il apprit à dessiner malgré son père, qui le destinoit aux fonctions de la chaire. On le plaça chez Jacobs et chez Jordaens. En peu de temps il devint un bon peintre, et ses ouvrages furent recherchés. Mais ayant été gratifié d'une place d'enseigne dans un régiment, il abandonna la peinture. Il étoit dans Groningue pendant le siége de 1672. L'amour de son art s'étant réveillé chez lui, il renonça à la profession militaire, et alla exercer ses talens à Amsterdam, et à La Haye, où ses ouvrages furent très-recherchés. Il peignit au château de Riswick de *grands paysages*. Il mourut en 1721.

* V. CARRÉ (Michel), né à Amsterdam en 1658, frère et élève du précédent, se perfectionna

dans l'école de Berghem. Après avoir pris la manière de ce maître, il prit celle de Van der Léen, qui est bien moins agréable et moins vraie. Après avoir passé en Angleterre, il alla à la cour de Prusse, où le roi l'avoit fait appeler. Il y eut un traitement avantageux : mais, à la mort du roi, il revint à Amsterdam. Il mourut à Alkmar en 1728. Ce peintre, qui avoit une grande facilité, ne consultoit pas assez la nature; il aimoit à représenter des orages, et à décorer de grandes salles, car les petits tableaux ne lui plaisoient pas. On voit de lui, à La Haye, une salle entièrement peinte, dont le sujet est *la rencontre de Jacob et d'Esaü.* Le paysage, les figures et les animaux sont estimés généralement.

† CARRELET (N.), curé de Dijon, docteur en théologie, mort en 1766, laissa des *Œuvres spirituelles et pastorales*, 7 vol. in-12.

* CARRENNO (Don Juan de), peintre, né à Abiles, ville des Asturies, en 1614. Les Espagnols ne balancent pas à le placer entre Le Titien et Van Dick; il étoit en effet l'un des plus grands coloristes de son siècle. Après avoir appris le dessin à Madrid, de Pierre de Las Cuevas; il fut élève, pour le coloris, de Barthélemi Roman, qui avoit eu pour maître le fameux Velasquez. Carrenno peignoit *l'histoire et le portrait;* mais il n'a traité que des sujets de dévotion. Il a beaucoup travaillé, et presque toutes les villes d'Espagne possèdent quelques ouvrages de la main de cet habile artiste, à juste titre nommé le Titien espagnol. Sa manière, qui tient de celle de ce maître et de Van Dick, est remplie de douceur et de graces. Charles II l'estimoit beaucoup et le nomma son peintre. Il mourut à Madrid en 1685. Entre ses principaux ouvrages on remarque une *Magdeleine dans le désert*, dans l'église des repenties. Il a travaillé avec Le Ricci à la coupole de l'église de Saint-Antoine des Portugais, et en a *peint à fresque* toute la voûte. La *coupole* del Ochavo y Camarin de Notre-Dame del Sagrario de l'église de Tolède est aussi des deux artistes, ainsi que le fameux monument de la même église. Dans l'église des bénédictins de Saint-Martin de la même ville Carrenno a peint une *Sainte Famille*, et une *Conception de la Vierge* dans celle de Saint-Genies, pres la chapelle de Saint-Jérôme. On voit encore de ce peintre, à Alcala de Hénarez, dans l'église des religieuses de la Magdeleine, un tableau de *Jésus le Nazaréen*, un *Baptême de Notre-Seigneur*, et la *Tête de saint Jean-Baptiste présentée à Hérode;* à la paroisse de Saint-Jean dans la chapelle de San-Isidro-de-Labrador, deux grands tableaux représentant *deux traits de la vie de ce saint;* à Ségovie, une *Magdeleine* qui étoit dans la collection des tableaux de l'amiral de Castille; et à Pampelune, chez les trinitaires, le fameux tableau de l'*Institution de leur ordre* et l'un de ses chefs-d'œuvre.

I. CARRERA (Pierre), prêtre sicilien, fort habile aux échecs, a donné un *Traité italien* sur ce jeu, 1617, in-4°, recherché des curieux. On a encore de lui une savante *Histoire de Catane*, en italien, 1639 et 1641, 2 vol. in-fol. Il avoit eu manuscrit un 3ᵉ volume dans lequel il traitoit des familles nobles de Catane; mais, pour éviter les disputes, on l'a supprimé. Le 1ᵉʳ volume de cette histoire a été traduit en latin par Abraham Preiger, et inséré dans le tome X du *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Burmann. On doit encore à Carréra *Il mongibello descritto in tre libri in Catania*, 1636, in-4°. On accuse cet historien d'être trop crédule et trop

superstitieux. Il mourut à Messine en 1647, à 76 ans.

* II. CARRERA (François), de Sicile, jésuite, mort en 1685, a laissé les ouvrages suivans : *Lyricorum*, lib. IV, et *Epodon*, lib. I. *Pantheon Siculum, sive sanctorum Siculorum elogia; Pyramidem elegiacam, etc.; Molem triumphalem poëma; poemata; vite de santi siciliani.*

* III. CARRERA (Antoine Princival), médecin, natif d'Arona, dans le duché de Milan, vivoit dans le 17e siècle, et regardoit la médecine comme un art rempli d'erreurs et de fourberies; en conséquence, il se déclara l'ennemi juré de ses confrères; et non content de les provoquer verbalement, il publia contre eux l'ouvrage suivant : *Le confusioni de medici, in cui si scuoprono gli errori e gl' inganni di essi*, Milan, 1633, in-8°. Cette satire, qu'il fit paroître sous le nom de Raphaël Carréra, ne resta pas sans réplique. Deux ans après, on imprima dans la même ville une réponse très-vive sous le titre d'*Apologia de medici*, et sous le nom de Reinier Perruca, médecin du collège de Verceil, qui ne détruisit point les raisonnemens et les preuves du docteur Carréra.

* I. CARRÈRE (François), né à Perpignan le 11 mars 1622, reçut le bonnet de docteur en médecine à Barcelonne en 1664, où il exerça ensuite sa profession. En 1676, il devint premier médecin des armées espagnoles; et, après avoir rempli cette charge avec une grande réputation pendant quatorze ans, il se retira dans sa patrie en 1690, et mourut à Barcelonne le 20 avril 1695. On a de lui, I. *De vario, omnique falso astrologiæ conceptu*, Barcinone, 1657, in-4°. II prononça ce discours dans les écoles de Barcelonne, qui avoit alors une université. II. *De salute militum tuendâ*, Matriti, 1679, in-8°.

* II. CARRÈRE (Joseph), neveu du précédent, né à Perpignan en 1682, reçut le bonnet de docteur en cette ville en 1704, où il mourut le 11 avril 1737. Les ouvrages qu'il a laissés sont, I. *Animadversiones in circulatores*, Perpiniani, 1714, in-4°. II. *Essai sur les effets de la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres*, Perpignan, 1721, in-12.

* III. CARRÈRE (Thomas), fils du précédent, né à Perpignan le 11 février 1714, prit d'abord l'habit ecclésiastique, qu'il quitta bientôt pour embrasser la médecine, et fut reçu docteur dans sa ville natale. En 1753, il fut élevé à la place de médecin de l'hôpital militaire de Perpignan; il mourut dans cet emploi le 26 juin 1764. Les principaux ouvrages de ce médecin sont, *Essai sur les eaux minérales de Nossa en Conflent, sur leur nature, sur leurs vertus, sur les maladies auxquelles elles peuvent convenir, et sur la manière de s'en servir*, Perpignan, 1754, in-12. II. *Traité des eaux minérales du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8°. C'est le premier ouvrage qui ait paru sur les eaux minérales de cette province.

* IV. CARRÈRE (Joseph-Barthelemi-François), fils du précédent, né à Perpignan en 1740, embrassa la même profession que son père, dont il fut l'élève. On a de lui plusieurs ouvrages sur la médecine, parmi lesquels on distingue, *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne*, Paris, in-4°. Il doit y avoir huit volumes; les deux premiers parurent en 1776.

* CARRERO (Pierre-Garcie), médecin du 17e siècle, né à Calhorra,

ville d'Espagne, passa à la cour de Philippe III, qui le mit au nombre de ses médecins. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Disputationes medicæ et commentaria in omnes libros Galeni de locis affectis*, Compluti, 1605, 1612, in-fol. II. *Disputationes medicæ et commentaria in fen primam libri primi Avicennæ*, Compluti, 1611, 1617, in-fol.; Burdigalæ, 1628, in-fol., avec ses *Disputationes et commentaria in fen primam libri quarti Avicennæ*, par les soins de Pierre Ferriol, docteur en médecine et disciple de l'auteur.

* CARRET (de Lyon), chirurgien en chef de l'hôpital général de cette ville, avoit acquis une grande réputation dans son art; il étoit grand partisan de la révolution. En mars 1798, il fut nommé député du département du Rhône au conseil des cinq cents; mais n'étant point partisan de la liberté de la presse, il proposa une censure pour les écrits. Après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), il passa au tribunat, et mourut à Paris en 1807.

† CARREY (Jacques), peintre de Troie, né en 1645, mort dans la meme ville en 1726, étoit élève de Le Brun. Il suivit de Nointel à Constantinople, et, à son retour, Le Brun l'employa à la galerie de Versailles. Après la mort de Le Brun, arrivée en 1690, il retourna dans sa patrie, où il a laissé, parmi un grand nombre d'ouvrages, la *Vie de saint Pantaléon* en six grands tableaux.

† CARRIER (Jean-Baptiste) naquit à Yolai près Aurillac en 1756; procureur sans talens, sans génie, et d'une instruction médiocre, prononcé en faveur de la monarchie à l'époque de 1789, mais changeant de principes suivant les événemens. Il étoit d'un tempérament bilieux et colérique. Nommé député du département du Cantal à la convention nationale, il ne parut à la tribune que pour dénoncer les aristocrates, et réclamer des mesures de terreur. Il fit décréter, le 9 mars 1793, la création du tribunal révolutionnaire. Le 6 avril, il provoqua l'arrestation de d'Orléans et de Sillery, partisans du parti montagnard. Il se prononça violemment contre les girondins au 31 mai, demanda que les députés du côté droit fussent privés de leurs indemnités, et dénonça les administrations des départemens du Cantal et du Gard comme rebelles à cette journée. Il fut envoyé en mission dans le Calvados, pour y dissiper les attroupemens formés en faveur des députés proscrits. A son retour, délégué dans la Vendée, il arriva à Nantes le 8 octobre 1793, et annonça aussitôt « qu'il alloit faire un cimetière de cette partie de la France, plutôt que de ne pas la régénérer. » Il écrivoit au comité révolutionnaire de cette ville : « Comment le comité travaille-t-il donc? vingt-cinq mille têtes doivent tomber, et je n'en vois pas encore une. » Carrier eut recours aux fusillades; il renouvela l'idée de Néron, en faisant construire des bâteaux à soupape qui noyoient cent personnes à la fois : il fut l'inventeur des *mariages républicains*, qui consistoient à garrotter ensemble en face l'un de l'autre, et sans vêtemens, un homme et une femme, qu'on précipitoit ensuite dans la mer. Des vieillards dans la décrépitude, des enfans de dix à douze ans ne furent pas épargnés; les prêtres, les nobles, les riches furent immolés. Il avoit soif de sang. Ce forcené s'écrioit dans les sociétés populaires : « Peuple, prends ta massue, écrase les riches, extermine les négocians; tu es en guenilles, et l'abondance est près de toi! La riviere, n'est-

elle pas là ? Au défaut du peuple, je saurai faire rouler les têtes sur l'échafaud national. » La dame Le Normand, sa maîtresse, qui occupoit plusieurs ouvrières pour les armées, lui ayant demandé qui les paieroit : « la guillotine », répondit-il. Un autre jour, il dit à table : « Dans mon département nous allions à la chasse aux prêtres, je n'ai jamais tant ri qu'en voyant la grimace qu'ils faisoient en mourant. » Sa mission finit au commencement de 1794, et Carrier rentra au sein de la convention. Il y donna des détails sur ses opérations, à l'exception de ses fusillades et de ses mariages républicains. Il s'opposa à ce qu'on accordât des indemnités aux habitans de la Vendée; il dénonça l'indulgence du tribunal du Cantal envers les conspirateurs; il fit ordonner la révision de ses jugemens, et demanda qu'on s'occupât de sans-culotiser les jurys. Il fit pour la deuxième fois organiser le tribunal révolutionnaire, lors de la très-fameuse loi du 24 prairial (12 juin). Au 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il se réunit à ceux qui attaquèrent Robespierre, et bientôt après il se trouva entraîné avec les jacobins dans la scission qui sépara ceux-ci des thermidoriens; dès ce moment il courut à sa perte, en accusant aux jacobins Tallien d'être le chef d'un nouveau parti; il y provoqua leur énergie, la déportation des aristocrates, et demanda que la société et les tribunes se portassent en masse à la convention pour y dénoncer le nouveau système; alors les thermidoriens l'écrasèrent du poids de sa conduite. Il déclara à la convention, dans la séance du 3 frimaire an 3 (23 novembre 1794), qu'en lui faisant son procès, elle se perdoit elle-même, que si on punissoit tous les crimes commis en son nom, *il n'y avoit pas jusqu'à la clochette du président qui ne fût coupable*, et prétendit que les cruautés des Vendéens avoient nécessité les excès commis contre eux. Traduit au tribunal révolutionnaire, sa défense n'y eut pas plus de succès qu'à la convention. Les membres du comité de Nantes, ses coaccusés, l'accablèrent de dépositions foudroyantes, qui font frissonner d'horreur. Il fut condamné à mort, le 24 frimaire an 3 (15 décembre 1794), comme convaincu d'avoir fait fusiller des enfans de 13 à 14 ans, d'avoir ordonné des noyades et des mariages républicains, et cela *dans des intentions contre-révolutionnaires.* Il alla à la mort avec fermeté, et dit : « Je meurs victime et innocent ; je n'ai fait qu'exécuter les ordres des comités. » Jamais les comités n'ont pu donner de pareilles instructions ; mais la convention est bien coupable d'avoir fait d'aussi mauvais choix pour commissaires dans les départemens, et de leur avoir donné tout pouvoir. Si dans les quatre-vingts proconsuls il se fût trouvé vingt Carrier, ou chercheroit en vain deux familles existantes en France. Il en est de même d'un général d'armée qui ne peut remporter des victoires qu'à force de meurtre dans les pays qu'il parcourt, tandis qu'un général habile dirige les mesures seulement contre l'armée ennemie, ou contre les citoyens armés.

† CARRIERA (Rosa-Alba), peintre, née à Venise en 1672, morte dans la même ville en 1757. Dès son enfance elle donna des preuves du talent le plus rare pour la peinture. Aidée des leçons du cavalier Diamantino, qui se distinguoit alors, elle peignit d'abord à l'huile; mais elle s'attacha ensuite à la miniature et enfin au pastel, où elle s'acquit une si grande réputation, que toutes les académies de peinture s'empres-

sèrent de la recevoir. Elle fut reçue à celle de Paris en 1720, sur un tableau représentant une *Muse*; elle fit le *Portrait du roi* pendant son séjour dans cette capitale, et en sortit comblée d'honneurs, pour se rendre à Vienne en Autriche. Elle y peignit *l'empereur Charles VI*, et *les princesses de la famille impériale*. Elle retourna à Venise, ayant été honorée et récompensée dignement. Rosa-Alba étoit grande musicienne et touchoit supérieurement du claveciu. Etant très-avancée en âge, elle devint aveugle, et soutint cette disgrace avec une grande force d'esprit. Ses portraits ont le mérite de la ressemblance; on y trouve une grande manière, beaucoup de grâces, de finesse et de légèreté dans la touche, une vérité et une fraicheur surprenantes dans le coloris, sur-tout dans les chairs. Ses ouvrages sont répandus dans les plus beaux cabinets de l'Europe, et la galerie de Dresde possède de cette grande artiste une collection de 157 morceaux. Le Musée Napoléon possède plusieurs ouvrages de cette femme célèbre.

* CARRIÈRE (Baude de la), poëte français du 13e siècle, cité dans la liste des poëtes antérieurs à l'année 1300, comme auteur d'*un beau dialogue de l'amant, de ses yeux et de son cœur*. Les manuscrits de la bibliothèque impériale renferment beaucoup *de chansons* de ce poëte; son nom s'y trouve écrit de différentes manières, savoir: Karrière, Kakerie, Quarrière.

† CARRIÈRES (Louis de), né à Angers, entra dans la congrégation des pères de l'oratoire, où il remplit divers emplois, mourut à Paris, en 1717, âgé de 55 ans, avec la réputation d'un homme savant et modeste. L'Écriture sainte fut sa principale étude; nous avons de lui un *Commentaire littéral de la Bible*, inséré dans la traduction française, avec le texte latin à la marge, en 24 vol. in-12, imprimés à Paris, depuis 1701 jusqu'en 1716. On en donna une nouvelle édition in-4° en 6 vol., avec des cartes et des figures en 1750; et on le trouve dans la Bible, publiée par l'abbé Rondet en 17 vol. in-4° et in-8°. Ce Commentaire, qu'on trouve séparément en 5 vol. in-12 et 10 vol. in-18, ne consiste guère que dans plusieurs mots adaptés au texte, pour le rendre plus clair et plus intelligible. Il a eu beaucoup de succès.

* CARRIERO (Alexandre), prévôt de Saint-André de Padoue, d'une famille noble, mort en 1626, a publié, *De potestate summi pontificis; De sponsalibus et matrimonio; Discorso sopra la commedia di Dante; La Palinodia*, dans laquelle il cherche à démontrer l'excellence de cet ouvrage; il a laissé en manuscrits, sous le nom de Henri Caldéréo, *De gestis Patavinorum*.

* CARRION (Louis), savant et laborieux écrivain flamand, né à Bruges vers l'an 1547, mort en 1595, enseigna le droit à Bourges et à Louvain, où il fut chanoine et président du collége des bacheliers en droit. Ses ouvrages dans lesquels on désireroit plus de correction, et cet esprit critique qui doit caractériser l'écrivain judicieux, sont, *Antiquarum lectionum commentarii*, Antverpiæ, 1576, et Francofurti, 1604. II. *Emendationum et observationum commentarii*, Parisiis, 1583, et Francofurti, 1604. III. *Scholia in Sallustium*, Francofurti, 1707. Il a aussi publié des éditions de Valerius Flaccus, de Salluste, de Censorin, d'Aulu-Gelle, etc.

* CARROUGE (Bertrand-Augustin), astronome, né à Dôle, le 8 octobre 1741, avoit calculé mille étoiles pour le globe céleste publié chez M. Lamarche; il fit aussi beaucoup

de *Calculs* pour la Connoissance des temps, et pour la deuxième édition de l'Astronomie de Jérôme Lalande. On a encore de lui divers *Mémoires* dans la Connoissance des temps, et des tables pour calculer les phases de la lune, meilleures que celles qui sont dans les Elémens de navigation de Bouguer et de La Caille; elles sont dans la Connoissance des temps de 1801. Il est mort administrateur général des postes le 29 mars 1798.

* CARROZA (Jean), médecin, né à Messine le 8 juin 1678, exerça sa profession à Sainte-Lucie avec le plus grand succès pendant trois ans, au bout desquels il revint dans sa patrie. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits; ceux qui ont été imprimés sont, I. *Contra vulgò scientias acquisitas per disciplinam, opusculum*, Rothomæ, 1702, in-4°. II. *Anthropologiæ primus tomus, in quo facilior et utilior medendi theoria et praxis palam sit absque electuariis, confectionibus, lohoc, tabellis, syrupis, julep, rob, apozematis, saccharis, catharticis, sternutatoriis, masticatoriis, epithematibus, sacculis, vesicantibus, phlebotonicâ; tandem sine quibusdam decoctis, vinis medicatis, emplastris, etc.*, Messanæ, 1704, in-4°. On voit par cet ouvrage que l'auteur étoit passionné pour la chimie, et que les progrès qu'il avoit faits dans cette science l'avoient porté à condamner l'usage des remèdes galéniques.

CARRY. *Voyez* LACARRY.

* I. CARS (Jean-François), graveur, né à Paris en 1670, mort en 1739, a donné *quelques sujets de thèses* et *autres pièces* du même genre.

† II. CARS (Laurent), graveur célèbre, né à Lyon en 1703, fils du précédent, vint fort jeune à Paris. Après avoir fait ses humanités, son père, qui le destinoit à la peinture, le mit chez Christophe, peintre du roi; le jeune Cars fit des progrès rapides dans le dessin. Ses premiers *Tableaux* firent espérer les plus grands succès dans cette carrière; mais le goût dominant qu'il eut pour la gravure dirigea son génie vers l'étude de cet art. Son style est mâle, fier et hardi, sa touche large, moelleuse et expressive; parmi le grand nombre d'estampes qu'a produit cet habile artiste, on distingue principalement *l'Annonciation, Hercule filant auprès d'Omphale, Persée qui délivre Andromède, l'Allégorie sur la fécondité de la reine, la Thèse de l'abbé Ventadour, l'Enlèvement d'Europe, Céphale et l'Aurore, le Temps qui enlève la vérité, la Baigneuse, le Sacrifice d'Iphigénie, Cacus, etc.* Tous ces morceaux sont gravés d'après Le Moine; Cars étoit graveur du roi, membre de l'académie de peinture; c'est un des artistes qui a le plus approché du célèbre Girard Audran.

CARSILLIER (Jean-Baptiste), natif de Mantes, avocat au parlement de Paris, où il est mort en 1760, se distingua dans le barreau et sur le Parnasse. On a de lui, I. Quelques *Mémoires sur des affaires particulières*. II. Des *Pièces de Vers* en latin et en françois : la plus connue est sa *Requête au roi pour le curé d'Antoin, contre le curé de Fontenoy*, 1745, in-12. III. *Etrennes des auteurs*, en vers, 1744, in-12. Ses vers sont foibles.

* CARSTARES (Guillaume), théologien écossais, né en 1649 près de Glascow, mort en 1715. Après avoir fait ses études dans son pays, il fut envoyé à Utrecht. Le pensionnaire Fagel le présenta au prince d'Orange, qui le fit son secrétaire et son confident. A son retour en Ecosse, il fut employé dans le ministère;

mais la tournure des affaires politiques l'engagea à retourner en Hollande. Ses rapports avec plusieurs seigneurs connus pour être mécontens du gouvernement le rendirent suspect à Londres. Il y fut arrêté en 1682, et, après avoir subi un examen, il fut envoyé en Écosse. Là il fut mis à la question; et quoiqu'il n'eût rien avoué à la torture, il se laissa persuader ensuite de faire une sorte de confession qui fut rendue publique, et d'après laquelle il fut relâché. Carstares profita de sa liberté pour passer en Hollande; il y resta jusqu'en 1688, où il revint en Angleterre avec le prince d'Orange, qui lui donna les revenus de la chapelle royale d'Écosse, et le titre de chapelain royal; mais il resta attaché à la personne du monarque. En 1704 il fut nommé principal de l'université d'Edimbourg et son premier professeur. Carstares fut un des plus ardens partisans de l'union des deux royaumes. Son caractère étoit noble et généreux, et tous ses efforts ont toujours tendu à réprimer l'esprit de bigoterie des presbytériens; aussi trouva-t-il en eux des ennemis acharnés. Ce fut dans la vue de diminuer leur aversion qu'il se chargea de leur cause dans l'opposition au bill de tolérantisme du clergé épiscopal d'Écosse. On a imprimé ses *Lettres* et ses *Mémoires politiques*, 1 vol. in-4°, 1774.

* CARSTENS (Asmus-Jacob), né à Sankt-Gurgen, village près de Schleswig, de parens peu fortunés: malgré une vocation marquée pour la peinture, forcé d'embrasser le commerce, il entra chez un marchand de vin. Il s'étoit fortement proposé de renoncer à son goût pour la peinture; mais il y étoit toujours ramené, sans, pour ainsi dire, s'en douter. Il y consacroit ses heures de loisir, et son penchant prit encore un nouvel essor par la connoissance qu'il fit d'un jeune peintre qui lui enseigna la manière de se servir des couleurs à l'huile. A la fin de son apprentissage, il passa à Copenhague, où après avoir étudié pendant quelque temps les sublimes ouvrages qui sont dans la galerie royale, il essaya ses forces et composa son premier tableau, *la mort d'Œschyle*, auquel succéda celui d'*Adam et d'Eve près l'arbre de la science*, et qui lui fut payé cent écus; mais cette foible ressource fut bientôt épuisée, et il se décida à faire *des portraits* pour gagner sa vie. En 1783, il quitta Copenhague, et entreprit le voyage de Rome avec un de ses frères qui avoit appris le dessin. Arrivés à Mantoue, où ils restèrent quelques mois, ils prirent la route de Milan; mais sans argent et sans protecteur, ils quittèrent cette ville pour retourner en Allemagne, et vinrent à Zurich. Il rendit visite à Gessner qui lui procura la vente de quelques-uns de ses dessins, et à Lavater avec lequel il disputa long-temps sur les beaux arts; mais leur enthousiasme étant de nature très-différente, il leur fut presqu'impossible de s'entendre. De Zurich il alla à Lubeck, où il resta près de cinq ans, et y exécuta plusieurs dessins remarquables. Carstens, en étudiant les ouvrages antiques, s'attachoit principalement à en saisir le caractère le plus frappant qui consiste à idéaliser les objets. Un événement heureux le conduisit à Berlin en 1788, où il envoya à l'académie, pour l'exposition, un tableau peint à l'huile, représentant les *Quatre élémens*. Pour la seconde exposition des tableaux, il exécuta une riche composition de plus de 200 figures, représentant la *Chute des anges*: ce n'étoit qu'un simple dessin au trait et au lavis, mais qui mérita l'attention des connoisseurs. Ce dessin lui valut une place à l'académie. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait exécuté à Berlin est la *Décora-*

tion de la salle du palais Dorville. En 1792, il partit pour Rome, et en 1795 il exposa ses dessins. Pendant le temps de l'exposition qui dura environ deux mois, il représenta, d'après Hésiode, *la Nuit avec ses enfans.* La nuit, qui est la figure principale, forme avec les génies du sommeil et de la mort qui reposent sur son sein un groupe admirable. Le nombre des dessins de cet artiste est considérable, ce qui prouve la fécondité de son imagination et la rapidité de son exécution. Après une carrière laborieuse et uniquement consacrée à son art, il mourut à Rome le 25 mai 1798.

CARSUGHI (Rainier), jésuite, né en 1647 à Citerna, petite ville de la Toscane, laissa de bonnes *Épigrammes;* et un *poëme latin sur l'art de bien écrire*, recommandable par les graces du style et par la justesse des règles. Cet ouvrage, publié à Rome, in-8°, 1709, peut tenir lieu d'une rhétorique. Carsughi mourut en 1709, provincial de la province romaine.

* CARTAGENA (Antoine), médecin espagnol du 16e siècle, enseigna son art avec distinction dans l'université d'Alcala. Il a publié les deux ouvrages suivans: I. *De signis febrium et diebus criticis; De fascinatione*, Compluti, 1529, in-fol. II. *De febri pestilente*, ibid., 1530, in-fol.

CARTALO, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépouilles au dieu Hercule, dont il étoit grand-prêtre. A son retour il trouva Carthage assiégée par son père Masée, qui en avoit été banni injustement. Il passa au travers de son camp sans le saluer. Masée, piqué de cette marque de mépris, le fit attacher sur une croix, où il expira.

* I. CARTARI (Jean-Louis), de Bologne, philosophe et médecin, obtint en 1561, dans les écoles de sa ville natale, une chaire de philosophie qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1569. En 1570, il fut appelé à Pérouse pour y enseigner la philosophie, où il resta jusqu'en 1575. A cette époque, il retourna à Bologne, où il professa la médecine jusqu'à sa mort, arrivée en 1593. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. *Lectiones XXIII præmiales super librum de physico auditu*, Pérouse, 1572, in-4°. II. *Quæstiones de primis principiis universam logicam constituentibus*, Bologne, 1587. III. *De immortalitate atque pluralitate animæ, secundum Aristotelem tractatus*, Bologne, in-4°.

* II. CARTARI (Carlo), littérateur italien d'Orviette, florissoit dans le 17e siècle. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque sa *Pallade bambina overo bibliotheca delli opusculi volanti, etc., composta l'anno 1680, ma data in luce l'anno 1694*, Roma, in-4° de 120 pag. Ce n'est que la première partie de cet ouvrage; le reste n'a pas paru. La préface en est assez remarquable; on y a donné un catalogue des auteurs qui ont écrit sur des bagatelles, tels qu'Alessandro Bandierra, *della nobilità et antichità de'Sartori;* Brunaccino, *Arte del ladro;* Tomani, *della compagnia de' Tagliacantoni;* Burchiello Barbiero, *la nobilità dell' arte de' barbieri, etc.* On retrouve cette préface dans l'édition de la *Bibliotheca volante di Giov. Cinelli Calvoli*, Venetia, 1734, in-4°, page 90, donnée par Denys-André Sancassani; il y a également inséré la *Pallade bambina*, mais par morceaux détachés, et selon l'ordre alphabétique. On doit encore à Carlo Cartari *La*

Rosa d'oro Pontificia, in Roma, 1681, in-4°. On lui attribue *De bono regimine rerum ad universitates spectantium in bullam Clementis VIII*, Romæ, 1656, in-folio; mais cet ouvrage est d'un autre Carlo CARTARI, également d'Orviette, et qui a publié *Syllabum advocatorum sacri consistorii*, Romæ, 1656, in-folio. — Il existoit encore un autre CARTARI (Vincent), de Reggio, qui a composé un savant ouvrage sous le titre de *Le imagini de gli Dei de gli antichi, nelle quali sono descritte la religione de gli antichi, li idoli, riti et ceremonie loro, etc.*, in Venetia, 1524, in-4° de 418 pages. Cet ouvrage a été souvent réimprimé; on estime sur-tout l'édition de Venise, 1647, in-4°, fig., parce qu'elle renferme beaucoup d'additions.

* CARTE (Thomas), né à Cliston en Angleterre le 23 août 1686, et mort à Londres le 2 avril 1754, fut également recommandable par son savoir et par sa probité. Il voyagea de bonne heure, et vint en France. Il séjourna quelque temps à Paris, où il fut connu sous le nom de *Philips*. Etant retourné à Londres, il donna une excellente édition d'*Historiarum sui temporis* de Jacques-Auguste de Thou, 7 vol. in-folio, imprimé en 1733. Carte se donna des peines extrêmes pour embellir cet ouvrage; ses compatriotes, charmés du zele qu'il faisoit paroître pour un historien qui leur est cher, le déchargèrent de toutes les impositions qui se lèvent en Angleterre sur le papier et sur l'imprimerie. (*Voyez* THOU, n° III.) On doit encore à Carte plusieurs autres ouvrages, tels que, I. *Mémoires de la vie de Milord duc d'Ormond*, qui ont été traduits en français, La Haye, 1737, 2 volumes in-12. II. *Catalogue des rôles gascons, normands et français conservés dans les archives de la Tour de Londres*, Londres et Paris, 1743, 2 vol. in-folio. Ce catalogue a été publié en France par M. de Palmeus, avec une préface de la composition de Bougainville, laquelle a été substituée, par ordre du gouvernement, à celle qui avoit été rédigée par Thomas Carte.

* CARTEAUX (Jean-François), né à Allevant, département de la Haute-Saône, en 1751, fils d'un dragon du régiment de Thianges, passa ses premières années dans les camps. Son père ayant eu une jambe emportée par un boulet, il le suivit aux invalides. Le célèbre Doyen, peintre, qui travailloit alors dans cet hôtel, l'adopta pour élève. Ses progrès furent rapides, mais son goût pour le militaire n'étoit point affoibli. Il servit dans plusieurs corps en qualité de soldat. Il s'est fait connoître comme peintre par plusieurs *tableaux d'histoire*, parcourut les principales cours de l'Europe, et y fut accueilli avec distinction. Au commencement de la révolution, il étoit encore occupé d'un *portrait en grand* de la reine de France, sur émail, d'une dimension peu ordinaire. Au 14 juillet 1789, il fut nommé premier aide-de-camp de la ville de Paris; il entra ensuite, en qualité de lieutenant, dans la cavalerie nationale parisienne, et s'y distingua. La journée du 10 août 1792, contre le château des Tuileries, lui valut le grade d'adjudant-général. Il fut envoyé à Grenoble pour la levée de 300,000 hommes, en qualité de commissaire supérieur du conseil exécutif, et bientôt élevé au grade de général de brigade. En 1793, lorsque le midi de la France fut agité par suite de la journée du 31 mai dans le sein de la convention nationale, il fut chargé de combattre les troupes marseillaises, et, par

des manœuvres hardies et habilement dirigées, il empêcha leur jonction avec les Lyonnais, qui, si elle se fût opérée, eût peut-être fait tomber toutes les provinces du midi au pouvoir des Anglais. Déjà une de leurs escadres croisoit devant Marseille, dans le dessein de s'emparer de cette ville. Carteaux, résolu de leur arracher une si belle proie, fait toutes ses dispositions pour vaincre; il bat les Marseillais sur les bords du Rhône, sur les hauteurs de Septème, et, après des succès aussi rapides qu'étonnans, il réussit à entrer dans Marseille le 25 août 1793. La convention décréta que Carteaux avoit bien mérité de la patrie. Nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, à la place du général Brunet, il remporta un avantage considérable vers Ollioules, sur les troupes anglaises qui venoient de débarquer à Toulon; mais il quitta bientôt ce commandement, et fut même arrêté et conduit à la conciergerie dans le courant de janvier 1794. Remis ensuite en liberté, il commanda sur les côtes de Normandie en 1795, et parvint à étouffer l'insurrection qui avoit éclaté dans la ville de Caen. Destitué peu de temps après, il s'en plaignit à la convention le 12 septembre de la même année. Lors de la révolution des sections de Paris, le 5 octobre 1795, il servit la convention avec beaucoup de zèle, et fut réintégré dans son grade et conservé en activité jusqu'en 1801. A cette époque, le gouvernement consulaire le nomma administrateur de la loterie; place qu'il quitta au mois d'octobre 1804, pour celle d'administrateur de la principauté de Piombino. Il revint en France en 1805, et cessa d'être employé. Il est mort au commencement du 19e siècle.

CARTEIL (Christophe), capitaine anglais, natif de Cornouaille, porta les armes dès l'âge de 22 ans, en 1572. Il s'acquit beaucoup de réputation dans ce métier et fut fort estimé de l'illustre Boisot, grand-amiral des Provinces-Unies. En 1582, le prince d'Orange et les états des Provinces-Unies lui donnèrent la conduite de la flotte qu'ils envoyèrent en Moscovie. Lorsque Carteil fut repassé en Angleterre, la reine Elisabeth l'envoya avec François Drack dans les Indes occidentales, où ils prirent les villes de Saint-Jacques, de Carthagènes et de Saint-Augustin. Les ennemis mêmes y admirèrent la prudence et la conduite de Carteil, et ils avouèrent qu'ils n'avoient jamais vu la discipline militaire si bien observée que dans les troupes qu'il commandoit. Après beaucoup d'heureux succès, il vint mourir à Londres en 1593.

CARTELETTI (François-Sébastien) précéda Le Tasse dans la carrière périlleuse de l'épopée, par un Poëme en italien *sur le martyre de sainte Cécile*. Quelques louanges que lui ait données Le Tasse lui-même dans un sonnet, les gens de goût placent cet ouvrage au rang des plus médiocres. Il a été imprimé plusieurs fois; mais l'édition la plus estimée est celle de Rome, corrigée et augmentée, en 1598, in-12.

I. CARTER (François), de la société des antiquaires de Londres, mort en 1783, est connu par son *Voyage de Malaga à Gibraltar*, 2 vol. in-8°, 1778, en anglais, avec les planches séparées.

* II. CARTER (Elisabeth), née à Déal dans la province de Kent en 1717, morte à Londres en 1806. Son père lui enseigna le grec et le latin. Elle fit de grands progrès dans ces deux langues; elle égaloit madame Dacier en érudition, avoit infiniment de goût et de talent pour la

poésie, et n'en fit jamais usage que pour rendre la vertu plus aimable. Elle étoit très-liée avec Sam. Johnson. Elle a laissé, 1° les *Dialogues d'Algarotti, sur la lumière et les couleurs*, traduit de l'italien; 2° *Traduction d'Epictète*, 1758. Dans l'introduction, miss Carter développe les bases de la philosophie des païens, et s'efforce de prouver que le système de la morale chrétienne leur est infiniment supérieur; 3° un livre de *Poésies diverses*, 1762. Une sensibilité délicate, une imagination élevée, un style pur, harmonieux et facile, caractérisent ce recueil; le faux bel-esprit ne le dépare jamais: on y distingue une *Ode à la Sagesse*, très-admirée en Angleterre, et qui orne une des meilleures éditions de Clarisse; 4°. Deux numéros du *Rôdeur*. Elle a aussi fourni au *Rambler* deux morceaux, l'un sur la *Religion et la Superstition*, l'autre intitulé *Le voyage de la vie*, dont le style a la plus grande ressemblance avec celui du célèbre Johnson.

* CARTERET (Jean), comte de Granville, fils aîné du lord George Carteret, mort en 1763, hérita à 5 ans du titre de son père. Il fit ses études à l'école de Westminster, et au collége de Christ à Oxford. En 1711, il siégeoit à la chambre des pairs, et se distingua par son attachement à la maison de Hanovre qui l'avoit recommandé à George Ier. En effet, il fut honoré par ce prince de plusieurs places importantes. En 1779, il fut chargé de l'ambassade en Suède, et fut le négociateur entre cette puissance et le Danemarck. En 1721, il étoit secrétaire d'état. En 1724, nommé vice-roi d'Irlande, son administration dans un temps difficile fut généralement applaudie. A l'avènement de George II au trône, Carteret fut continué dans ce haut emploi, et gouverna sagement jusqu'en 1730. Il étoit du parti contraire au lord Walpole, et en 1741, quand ce ministre fut changé, cet événement apporta aussi un changement pour Carteret, qui, l'année suivante, fut nommé secrétaire d'état. En 1744, à la mort de sa mere, il joignit au titre de vicomte de Carteret celui de comte de Granville. Ce seigneur fut toujours d'une société agréable, et favorisa beaucoup les gens de lettres.

CARTES (des). *Voyez* DESCARTES.

* CARTEROMACO (Scipion), savant italien, né en 1467 à Pistoie, mort en 1513; Politien fut son maître de grec. Il fut ensuite nommé professeur de cette langue à Venise, puis il s'établit à Rome, où il se fit une grande réputation. Erasme fait un grand éloge de l'érudition et de la modestie de ce savant. Il a fait, en 1504, dans un discours latin, l'*Eloge de la langue grecque*, et donné une traduction latine de l'*Eloge de Rome* par Aristide. Enfin il a donné une édition de *la Géographie de Ptolomée*, et d'autres ouvrages.

* CARTHAEUSER (Jean-Frédéric), docteur en médecine et professeur de pathologie et de therapie à Francfort-sur-l'Oder. Ce savant se distingua par l'application qu'il fit des sciences naturelles et chimiques à la connoissance des médicamens. Parmi ses ouvrages les plus remarquables sont, I. *Elementa chemiæ medicæ dogmatico-experimentalis, unà cum synopsi materiæ medicæ selectioris*, Halæ, 1936-8, Franc. 1753-8 et 1766-8. II. *Rudimenta materiæ medicæ rationalis, experimentis et observationibus physicis, chemicis atque medicis superstructa*, Halæ, 1741-8. III. *Pharmacologia theoretico-prac-*

tica rationi et experientiæ superstructa, Berol, 1745-8. IV. *Dissertationes physico-chimico-medicæ*, à Franc. 1774-8. Il mourut le 22 juin 1777, âgé de 73 ans.

CARTHAGE (Mythol.), sœur de l'Hercule de Tyr, et d'Astérie, sœur de Latone, donna son nom à la ville d'Afrique, que Didon augmenta dans la suite.

* CARTHELIN (Louis-Jean), graveur, né à Paris en 1739, fut élève de Lebas, et reçu membre de l'académie royale en 1777. On a de lui plusieurs sujets d'après Vernet et autres, ainsi que *des portraits*, parmi lesquels on doit distinguer celui de l'abbé Terray, contrôleur-général, dont il a fait sa pièce de réception à l'académie. Le dernier ouvrage de Carthelin est *le portrait en pied de Louis XV*, qu'il a gravé d'après Louis-Michel Vanloo.

CARTICEYA (Mythol.): cette divinité indienne du second ordre, et fille de Shiva et de Parvati, a six faces, et une multitude d'yeux. Montée sur un paon, elle commande l'armée céleste. C'est le Mars indien.

† I. CARTIER *ou* QUARTIER (Jacques), de Saint-Malo, découvrit en 1534 une grande partie du Canada. Il fit son voyage sous les auspices de François Ier, qui disoit plaisamment : « Quoi ! le roi d'Espagne et celui de Portugal partagent fort tranquillement entre eux le Nouveau Monde, sans m'en faire part ! Je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur lègue l'Amérique. » Le baron de Lévi, dès l'an 1558, avoit découvert une partie du Canada. Cartier fit plus que découvrir, il visita tout le pays avec beaucoup de soin, et laissa une *Description* exacte des îles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des rivières, des caps, dans un ouvrage intitulé, *Brief récit de la navigation faite ès îles de Canada, Hochelage, Saguenay et autres*, Paris 1545, in-8°, qu'il reconnut. Les marins se servent encore aujourd'hui de la plupart des noms qu'il donna à ces différens endroits.

* II CARTIER (Dom. Gall.), bénédictin de l'abbaye d'Ettenmunster, natif de Strasbourg, mort le 17 avril 1777, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *Philosophia eclectica*, Ausbourg, 1756. *Voyez* l'article BOUGEANT.

* CARTINI (Pierre de), carme du couvent de Valenciennes, a publié des ouvrages mystiques, remarquables par leur singularité; tels sont, I. *Les voyages du chevalier errant de la Grace, qui divise sa narration en trois parties.* A la première, il récite la vie qu'il a menée, en suivant folie et volupté ; à la seconde, comme il fut conduit au château de Pénitence, et au palais de Vertu; dans la troisième se lisent les beaux sermons que lui fit le bon ermite, Entendement. II. *Les quatre novissimes, ou fins dernières de l'homme*, etc., Anvers, 1573. Il y a plusieurs éditions de cet ouvrage, postérieures à celle-là, dont quelques-unes accompagnées de très-belles gravures. On trouve à la fin de tout *la Querelle de l'ame damnée avec son corps*, etc.

CARTISMANDA, reine des Brigantes en Angleterre, sous l'empire de Claude, embrassa avec ardeur le parti des Romains, vers l'an 43 de Jésus-Christ. Elle quitta Vénusius, son premier mari, pour épouser son grand-écuyer. Ce mariage mit la division dans le royaume; les uns étoient pour le mari chassé, les autres pour la reine. Vénusius assembla

une puissante armée, chassa à son tour cette princesse, et l'eût prise, sans l'aide des Romains, qui, sous prétexte de la secourir, se rendirent maîtres de son état.

† CARTOUCHE. *Voyez* l'article MANDRIN, où nous parlons en passant de ce fameux voleur.

I. CARTWRIGHT (Christophe), ministre anglican, né à Yorck en 1602, mort en 1658, à 56 ans, laissa des ouvrages estimés des hébraïsans. Les principaux sont, *Electa Targunico-Rabbinica in Genesim*, Londres, 1648, in-8°; — *in Exodum*, 1653, in-8°.

† II. CARTWRIGHT (Thomas), théologien puritain, né au comté d'Hertford en 1555, élève du collége de Saint-Jean à Cambridge, où il fut boursier. En 1557, il prit le doctorat et se fit une réputation dans la chaire; mais ses opinions étoient contraires à la hiérarchie. L'archevêque Grindal lui en fit un reproche, et lui ôta son bénéfice en le dégradant du doctorat. Alors il passa chez l'étranger. Des marchands anglais d'Anvers le choisirent pour ministre, et il exerça encore le ministère à Middelbourg, puis il rentra dans sa patrie, où il s'efforça d'élever l'Église de Genève sur les ruines de celle d'Angleterre. Il a publié, en faveur de son parti, plusieurs écrits, auxquels le docteur Whitgift a répondu. Cartwright fut mis en prison; mais il en sortit par le crédit du lord Burleigh, et du comte de Leicester. Ce dernier le nomma maître de l'hôpital de Warwick. Il mourut en 1623, âgé de 68 ans. On a de lui *l'Harmonie de l'Evangile* en latin, Amsterdam, 1747; un *Commentaire sur les proverbes*, idem, sur *l'Ecclésiaste*, Londres, 1604, in-4°, et d'autres ouvrages estimés.

* III. CARTWRIGHT (Guillaume), théologien et poëte anglais, né en 1611 au comté de Glocester, mort en 1644, élève d'Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts. Il devint un célèbre prédicateur. Ben Johnson et d'autres beaux esprits du temps parlent de lui avec éloge. Il a donné quatre *pièces de théâtre*, des *Poëmes* et des *Sermons*, qui ont été imprimés en 1651.

*IV. CARTWRIGHT (Thomas), prélat anglais, né en 1634, à Northampton, mort en 1689, fut élevé parmi les puritains, et boursier au collége de la reine à Oxford. A la restauration, il obtint un canonicat à Saint-Paul, et fut nommé chapelain du roi; puis, à la mort de l'évêque Pearson, il fut évêque de Chester. Mais il donna trop d'appui aux procédés arbitraires du roi Jacques, qu'il suivit en France, et ensuite en Irlande; où il mourut. Il a été enterré à Dublin dans l'église du Christ. Plusieurs des *Sermons* de cet évêque ont été imprimés.

I. CARVAJAL (Jean de), évêque de Placentia, d'une famille illustre d'Espagne, s'acquit une très-grande réputation par son habileté et ses succès dans vingt-deux légations. Il fut honoré du chapeau de cardinal, et mourut à Rome en 1469, à 70 ans.

II. CARVAJAL (Bernardin de), successivement évêque d'Astorga, de Bajadoz, de Carthagène, de Siguença et de Placentia. Alexandre VI le fit cardinal en 1493. Il fut envoyé en Espagne et en Allemagne, et mourut en 1522, à 67 ans, évêque d'Ostie et doyen du sacré collége.

III. CARVAJAL (Laurent de), conseiller du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, mort du temps de Charles-Quint. On a de lui des *Mé-*

moires de la vie de Ferdinand et d'Isabelle, en espagnol. Ils sont plutôt d'un courtisan que d'un historien fidèle.

† CARVALHO DA COSTA (Antoine) naquit à Lisbonne en 1650, avec les dispositions les plus heureuses. S'étant adonné à l'étude des mathématiques, à l'astronomie et à l'hydrographie, il entreprit la *Description topographique* de sa patrie. Il visita tout le Portugal avec un très-grand soin, suivant le cours des rivières, gravissant les montagnes, et examinant tout de ses propres yeux. Cet ouvrage, sous le titre de *Geographia Portugueza, descriptio topographica do Reyno de Portugal*, le meilleur qu'on ait sur cette matière, est en trois vol. in-fol., qui parurent à Lisbonne depuis 1706 jusqu'en 1712. On y trouve l'histoire des lieux principaux, les hommes illustres qui y ont pris naissance, les généalogies des principales familles, les curiosités naturelles, etc. On a encore de cet auteur un *Abrégé de géographie* et une *Méthode d'astronomie*. Le Portugal le perdit en 1715. Il mourut si pauvre, qu'on fut obligé de payer les frais de son enterrement.

* CARVE (Thomas), militaire anglais, existoit dans le 17e siècle. Il a composé un ouvrage assez rare, intitulé *Itinerarium R. D. Thomæ Carve Tipperariensis sacellani majoris in fortissimâ legione strenuissimi Colonelli, D. Walteri Deveroux, pars prima*, Moguntiæ, 1639, in-12; *pars secunda*, Moguntiæ, 1641, in-12; et *pars tertia*, Spiræ, 1646, in-12. Cette troisième partie est plus rare que les précédentes; on a réimprimé plusieurs fois la première, qui renferme, de l'auteur, *Breve compendium præcipuarum historiarum, bellorum, calamitatum per Germaniam non sine gemitu visarum*; etc. Il paroît qu'il étoit assez mal à son aise lorsqu'il composa ce premier volume, car voici comme il s'exprime à la fin de sa dédicace: *Hic commentariolus meus pacis potiùs quàm belli est prodromus... quod si in eo parum concinna videantur omnia, scias ea non domi in museolo, sed belli sub tentoriis, ubi rauca tuba solemne suum taradantara insonat, ubi tympana bellum perstrepentia negotiosum calamum infestant, ubi sæva tormentorum bellicorum tonitrua horrendum immugiunt, ubi fatalis plumbeorum globulorum grando chartam circumvolat, et cum affectu scribendi vitam propè excutiunt, esse fusa*, etc. Cet auteur a encore composé *Lyra, sive Anacephaleosis hibernica*, Sultzbaci, 1666, in-4°. C'est un traité de l'origine du nom, des mœurs et des coutumes de l'Irlande, avec les annales de ce qui s'est passé dans ce pays, et même en Europe, depuis 1148 jusqu'en 1666. Cette édition est la seconde; la première est de 1660. Thomas Carve est mort en 1664, âgé de 74 ans.

* † CARVER'S (Jonathan), naquit dans le Connecticut, province de l'Amérique septentrionale, en 1732, d'un père qui étoit juge de paix, et qu'il perdit dès l'âge de quinze ans. Destiné d'abord à la médecine, il l'abandonna pour entrer comme enseigne dans un régiment où il fit toutes les guerres qui décidèrent du sort du Canada. Le traité, conclu en 1763, entre la France et l'Angleterre, mit fin aux hostilités. Carver's, jugeant dès-lors ses services militaires inutiles, résolut de connoître les pays les plus intérieurs de l'Amérique, et de pénétrer jusqu'à la mer Pacifique, à travers les terres. Son *Voyage*, publié à Londres en 1781, in-8°, fig. coloriées, a été traduit en

français par Montucla, et publié à Paris en 1784, 1 vol. in-8°, avec des remarques et quelques additions du traducteur. On y trouve des détails curieux sur la géographie de cet e immense contrée, et sur les mœurs des nombreuses nations qui l'habitent. Le long séjour qu'il fit parmi les Nadoessis, et les services qu'il leur rendit, lui firent accorder par un acte formel de ce peuple un terrain considérable, situé au nord du lac Pépin. De retour de son voyage, il s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva en 1769. Il n'y fut pas accueilli comme il le désiroit. Forcé, par les besoins d'une famille souffrante, d'exercer l'emploi chétif de commis d'une loterie, les chagrins de l'ame produisirent bientôt chez lui l'affoiblissement du corps. Il mourut en 1780, d'une dyssenterie, suite d'abstinences forcées. Ainsi périt, au milieu d'une des premières villes du monde, un homme qui avoit sacrifié sa fortune et risqué sa vie, dans la vue de rendre à sa patrie d'importans services. Il faisoit assez bien *des vers*. Outre son *Voyage*, qui a obtenu plusieurs éditions, il est encore auteur d'un petit *Traité sur la culture du tabac*, qui a également été traduit en français.

† I. CARVILIUS MAXIMUS (Spurius), capitaine romain, célèbre par ses vertus et sa bravoure, fut consul avec Papirius Cursor, l'an 293 avant Jésus-Christ. Il prit Amiterne, tua deux mille huit cents hommes, fit quatre mille prisonniers, et se rendit maître de Cominium, Palumbi, Herculanum et d'autres places. De retour à Rome, il eut les honneurs du triomphe.

† II. CARVILIUS, fils du précédent, aussi consul, passe pour le premier Romain qui répudia sa femme, vers l'an 231 avant Jésus-Christ. D'autres attribuent cette innovation à Carvilius Ruga.

† CARUS (Marcus-Aurelius) naquit à Narbonne, d'une famille originaire de Rome, vers l'an 230. Elevé dans cette dernière ville, il cultiva les belles-lettres avec succès, s'éleva par son mérite au consulat, aux premières dignités militaires. Il exerçoit la charge de préfet du prétoire, lorsqu'il fut élu empereur à la mort de Probus, en août 282. Il défit les Sarmates et les Perses, et nomma Césars ses deux fils Carin et Numérien. Les grandes qualités qu'il montra, n'étant encore que particulier, et les belles actions qu'il fit comme empereur, lui ont acquis une place honorable dans l'histoire. Il avoit cultivé les belles lettres et la politique. Son premier soin, en montant sur le trône, fut de venger la mort de son prédécesseur. Il fit punir ses assassins et veilla à la sûreté publique. Comme la mort de Probus avoit mis en mouvement une partie des peuples de l'Occident, Carus envoya dans les Gaules Carinus, son fils, pour les contenir dans l'obéissance; et il marcha contre les Sarmates, qu'il soumit après leur avoir tué seize mille hommes et fait vingt mille prisonniers. Il porta bientôt après la guerre en Perse, reprit, en 283, la Mésopotamie dont les Perses s'étoient emparés, et entra de là dans leur pays, agité alors par des guerres civiles. Varanane II, prince inquiet et belliqueux, vint au-devant de lui pour le combattre. Carus le vainquit; et s'étant rendu maître de Ctésiphon, capitale de l'empire, il soumit aisément toutes les autres places. Cette conquête, illustrée par plusieurs victoires, lui fit donner le nom de *Persique*, dont il ne jouit pas long-temps. Ayant fait camper son armée sur les bords du Tibre, à peu de distance de Ctésiphon, il fut tué au milieu d'un orage par un coup de foudre, dont il fut frappé dans sa tente. Cet accident arriva vers le 20 décembre

283, après 16 ou 17 mois de règne. Après sa mort, les Romains le mirent au rang de leurs dieux.

* CARUSIUS *ou* CARUSO (Jean-Baptiste), savant historiographe de Palerme, consacra toutes ses veilles à la recherche des monumens historiques de la Sicile, et s'acquit un droit à la reconnoissance de ses concitoyens. Il publia d'abord *Historiæ Saraceno-Siculæ varia monumenta*, qui trouvèrent place dans la collection de Muratori; il donna ensuite plus d'étendue à cet essai, et publia *Bibliotheca historica regni Siculi*, Palerme, 1720-1723, 3 v. in-fol.; cet ouvrage avoit été commencé par Antoine Amici et Michel de Giudice. Il donna ce même ouvrage refondu et augmenté en italien sous le titre de *Memorie istoriche dioi Sicilia*, Palerme, 1745, 3 vol. in-fol. Ce laborieux compilateur mourut vers 1750.

I. CARY. *Voyez* FALKLAND.

† II. CARY (Félix), de l'académie de Marseille, sa patrie, naquit en 1699 d'un libraire distingué dans sa profession, mourut en 1754. Ses *Dissertations sur la fondation de la ville de Marseille*, Paris, 1744, in-12, et son *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore par les médailles*, Paris, 1752, in-4°, sont dignes d'un savant. (*Voyez* LESBONAX.) L'auteur étoit homme d'esprit et d'érudition.

* III. CARY (Robert), savant théologien anglais, né à Cockington en Dévonshire vers 1615, mort en 1688, élève d'Oxford, où il prit le doctorat. Il obtint une cure à Portsmouth dans le comté où il étoit né, et sut se plier à tous les changemens du temps. Il est connu par sa *Chronologie des anciens temps*, imprimée en 1677, 1 vol. in-fol.

* IV. CARY (Henri), comte de Monmouth, né en 1596, petit-fils de Henri, lord Hudson, et cousin germain de la reine Elisabeth, fut élevé avec Charles Ier d'Angleterre. Il eut beaucoup à souffrir dans les guerres civiles, et mourut en 1661. On a de lui beaucoup de *Traductions en anglais* des auteurs anciens et modernes des autres nations.

† CARYBDE *et* SCYLLA (Myth.) sont deux noms célèbres dans la mythologie, la géographie et la morale. CARYBDE fut une femme adonnée à la rapine, qui, ayant volé des bœufs à Hercule, fut précipitée dans la mer de Sicile, et changée en un gouffre horrible. SCYLLA, fille de Phorcus, le disputoit à Circé dans l'art funeste de préparer des poisons: ayant abusé de son dangereux talent, elle fut changée en rocher, et le mugissement des flots qui se brisoient contre ses flancs fit supposer aux poëtes qu'elle étoit entourée de chiens furieux et de loups hurlans sans cesse. Ces deux écueils sont fort voisins et à l'opposite l'un de l'autre, dans le détroit de Sicile, de sorte qu'il est très-difficile de les éviter tous deux à la fois; ce qui a donné lieu à ce proverbe, pour signifier qu'en voulant éviter un mal, on se jette dans un autre:

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

* I. CARYL (Joseph), théologien non conformiste, élève du collége d'Exeter à Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts, fut un prédicateur très-suivi, membre de l'assemblée des théologiens, et l'un des examinateurs pour l'approbation des ecclésiastiques. Outre les *Discours* qu'il a prononcés en présence du parlement, il est auteur d'un volumineux *Commentaire sur Job*, en 12 vol. in-4°, ou 2 vol. in-fol.

* II. CARYL (Jean), l'un des seigneurs anglais qui suivirent Jacques II, fut créé par ce prince chevalier

de Caryl, et baron de Dartford. Il retourna en Angleterre sous le règne de la reine Anne, et eut des liaisons intimes avec Pope. On a de lui deux *Pièces de théâtre*, et une *Traduction des Psaumes de David*, d'après la Vulgate.

CARYSTUS, fils de Chiron et de Charyclée, fonda dans l'île d'Eubée la ville de Caryste.

CASA (Jean della). *Voyez* CASE.

* I. CASA-BIANCA (L.), déjà connu dans la marine par des talens et une bravoure peu commune, fut nommé au mois de septembre 1792 député de l'île de Corse à la convention nationale. Il passa après la session conventionnelle au conseil des cinq-cents, dont il sortit le 20 mai 1798. Il rentra au service et fit partie de l'expédition d'Egypte, comme capitaine du vaisseau l'Orient. Il se trouva à la bataille d'Aboukir, et y périt avec son fils, jeune homme de beaucoup d'espérance.

* II. CASA-BIANCA (J. M.), frère du précédent, entra comme officier dans le régiment provincial de l'île de Corse, et en devint lieutenant-colonel à l'époque de la révolution. Il fut un des députés corses envoyés avec Paoli pour remercier l'assemblée nationale du décret qui les assimiloit aux autres citoyens français. Employé en 1792 à l'armée d'Italie, il s'y distingua, et fut envoyé en 1794 pour défendre la Corse contre les Anglais. Il revint à l'armée des Alpes sous Kellermann, et fit les campagnes d'Italie avec le général Bonaparte. Après la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799), il quitta la carrière militaire et fut élevé, le 25 décembre 1799, à la dignité de sénateur, créé en 1804 grand-officier de la légion d'honneur et pourvu de la sénatorerie d'Ajaccio. Il fut assassiné dans une campagne près d'Avignon, où il s'étoit retiré, le 5 novembre 1805, sans qu'on ait pu découvrir les auteurs de ce crime.

† CASALANZIO (Joseph de), né à Péralte, dans le royaume d'Aragon, en 1556, d'une famille noble, n'embrassa que fort tard l'état ecclésiastique. Il fit un voyage à Rome, et entra dans la confraternité de la doctrine chrétienne. Quelques ecclésiastiques se joignirent à lui. Paul V, persuadé de l'utilité de cet institut, l'érigea en congrégation en 1617, sous le nom de *Congrégation Pauline.* Ces ecclésiastiques ne faisoient alors que des vœux simples ; mais en 1621, Grégoire XV leur permit de faire des vœux solennels, et leur donna le nom de *Clercs réguliers des écoles pies.* Leur habit ressemble beaucoup à celui que portoient les jésuites, et ils ont été quelquefois leurs rivaux en littérature, en philosophie, en théologie. Ils ont un grand nombre de colléges en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. Le fondateur mourut à Rome en 1648. Clément XIII l'a canonisé en 1757.

I. CASALI (Ubertin), cordelier, auteur d'un livre rare et singulier, intitulé *Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, Venise, 1485, in-fol. Il insinue que Jésus-Christ est le premier instituteur de l'ordre de Saint-François. Il avoit publié en 1521 un écrit pour les spirituels contre les frères de communauté. On le trouve dans les *Miscellanea* de Baluze.

† II. CASALI (le comte), né dans l'état de l'Eglise au 18e siècle, s'est fait un nom dans les mathématiques. Les sciences abstraites n'avoient pas desséché son génie : on a de lui des *Poésies* qui ne sont pas sans mérite.

* III. CASALI (Jean-Vincent), frère servite, né à Florence en 1559,

fut architecte et sculpteur. Il avoit été élève de Jean-Ange Montorsoli. Il travailla à Paris, à Rouen, à Naples et en Espagne, où il fut conduit par François I, grand-duc de Toscane. Philippe II, roi d'Espagne, l'engagea à passer en Portugal pour réparer quelques forteresses jointes à la ville de Coimbre. Il y mourut en 1593.

* CASALINA (Lucie), née à Bologne en 1677, fut élève d'Emilion Taruffi et de Joseph Delsoie. Ses dispositions naturelles, aidées d'une grande application, la rendirent très-habile dans le dessin et dans le coloris. Elle peignoit bien le portrait et même l'histoire. On voit ses tableaux dans plusieurs églises de Bologne, entre autres, aux célestins un *saint Nicolas implorant la Vierge pour la cessation de la peste;* dans l'église de Sainte-Marie *del Borgo di S. Pietro* un *Christ* plus grand que nature, etc. Son *Portrait*, peint par elle-même, lui fut demandé par le grand-duc de Toscane, pour être ajouté à ceux des plus célèbres peintres de sa galerie. Elle vivoit à Bologne, où elle s'étoit mariée à Félix Torelli, l'un des meilleurs peintres de cette ville.

* CASALIUS (Jean-Baptiste), savant antiquaire de Rome du 17e siècle, publia beaucoup de dissertations toutes plus savantes les unes que les autres. I. *De ritibus veterum Ægyptiorum*, Rome, in-4°, Francfort, 1681. Cet ouvrage, quoique peu volumineux, renferme des choses curieuses. II. *De situ nuptiarum veterum.* III. *De tragœdiâ et comœdiâ.* IV. *De tricliniis, conviviis et tesseris veterum.* V. *De thermis.* VI. *De insignibus, etc.*, dans les Antiquités grecques de Gronovius. Mais l'ouvrage qui a sur-tout établi sa réputation est intitulé *De urbis et Romani olim imperii splendore*, Rom. 1650, in-fol.

* CASALPIN (André), né à Arrezzo en Italie, et mort à Rome le 23 février 1683, enseigna son art dans les écoles de Pise, et devint ensuite médecin du pape Clément VIII. On a de lui plusieurs ouvrages qui ne respirent que la théorie aristotélicienne, et par cela même moins estimable, malgré quelques lueurs de bon sens, de jugement et de sagacité qui y brillent par intervalles. En voici les titres: I. *Quæstionum peripateticarum libri V*, Venetiis, 1571, in-4°. II. *De plantis libri XVI*, Florentiæ, 1583, in-4°. Il a augmenté cet ouvrage d'un *Appendix ad libros de plantis.* Cet auteur passe pour le premier qui ait établi la méthode de distinguer les familles des plantes pour les parties de la fructification. III. *De Metallicis libri tres*, Romæ, 1596, in-4°, ne contiennent rien de remarquable. IV. *Ars medica*, Romæ, 1601, 1602, 1603, 3 vol. in 12: cet ouvrage, qui a paru encore sous d'autres titres, est un recueil de la doctrine des Grecs et des Arabes, mais il ne vaut point les autres ouvrages de l'auteur.

† CASALS (Guillaume-Pierre de), troubadour du 13e siècle, très-peu connu, que l'on croit cependant être d'une famille originaire de la vicomté de Narbonne, a laissé *douze pièces* qui contiennent pour la plupart des lieux communs de galanterie, et dans lequel il peint d'un style aussi peu naturel que peu décent le succès de ses amours.

* I. CASANATE (Jérôme), né à Naples en 1620, d'un régent au conseil suprême, fréquenta d'abord le barreau par complaisance pour son père; mais ayant fait un voyage à Rome, il embrassa l'état ecclésiastique. Son esprit orné et son caractère honnête plurent à l'abbé Altiéri, depuis pape sous le nom de Clément X. Ce pontife l'honora de

la pourpre romaine en 1673, et lui confia les affaires les plus importantes. Innocent XII, sachant qu'il aimoit les lettres, le nomma bibliothécaire du Vatican. Son projet étoit de faire part au public des richesses que renfermoit le trésor confié à ses soins. L'abbé Zacagni donna, sous sa direction, un recueil d'ouvrages anciens manuscrits, in-4°; et ils auroient été suivis de plusieurs autres, si la mort du cardinal Casanate, arrivée en 1700, à 80 ans, n'avoit interrompu cette entreprise. Ce prélat laissa en mourant sa bibliothèque aux dominicains du couvent de la Minerve, à condition qu'elle seroit publique, avec un revenu de 4000 écus romains, pour l'entretien de la bibliothèque, des bibliothécaires, et de deux professeurs.

* II. CASANATE (Marc-Antoine Alègre de), carme d'Aragon, mort en 1658, auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus considérable est le *Paradis de la gloire du Carmel*, Lyon, 1639, in-fol. C'est une bibliothèque des auteurs carmes. On lui reproche d'y avoir fait entrer des écrivains étrangers à son ordre, pour grossir son histoire d'un plus grand nombre d'hommes illustres.

I. CASA-NOVA (Marc-Antoine), poëte latin de Rome, mort en 1527, s'est distingué dans le genre épigrammatique, auquel le portoit son humeur satirique et plaisante. Il se forma sur Martial, et en prit le style vif et mordant; il possédoit l'art d'aiguiser la pointe de la fin, et il avoit à cet égard la plus grande facilité. Catulle fut son modèle dans les vers qu'il composa pour les hommes illustres de l'ancienne Rome; cependant il est loin de cette pureté, de cette douceur qui charment dans le poëte latin. Il en imite quelquefois l'élégance; mais sa diction est plus forte que moelleuse. On trouve ses poésies dans les *Deliciæ poëtarum Italorum*.

* II. CASA-NOVA (François), peintre de batailles et de paysages, né à Londres en 1732, d'une Italienne et du roi d'Angleterre, vint se fixer à Paris après avoir perfectionné son talent en Italie et en Flandre. Il se distingua dans son art, et fut reçu membre de l'académie royale de peinture en 1763. Casa-Nova avoit une imagination brillante, une couleur forte, séduisante et harmonieuse; un pinceau facile, léger et agréable. Il peignit à Paris *une galerie* pour le prince de Condé, dans laquelle il fut chargé de représenter les principaux faits de la vie militaire du grand Condé. François Casa-Nova joignoit à une noblesse singulière, dans sa manière d'être, un esprit fin et exercé; il avoit le jugement sain et la repartie vive. Le prince Kahaunitz, avec lequel il étoit assez familier, lui ayant commandé quatre tableaux, qu'il lui présenta après les avoir terminés, le prince lui en demanda le prix : « vingt-quatre mille livres, dit Casa-Nova : c'est trop, répond le prince : Mon prince, repreud aussitôt le peintre, lorsque l'empereur a nommé votre grandeur son premier ministre, et lorsqu'il la comble d'honneurs et de dignités, je ne dis jamais c'est assez, quand je compare la récompense au mérite. » Casa-Nova étoit extrêmement jaloux d'obtenir dans le monde, non seulement pour lui, mais aussi pour ses confrères, cette déférence que l'on doit généralement aux savans et aux artistes, et il saisissoit avec empressement les occasions qui se présentoient pour relever un art qu'il aimoit passionnément. Il se plaignit au prince de Kahaunitz de ce que, suivant l'usage, les grands en Allemagne se

font servir à table par des peintres ou des dessinateurs, auxquels ils donnent le simple titre de valets-de-chambre; et il refusa un jour de se mettre à table chez le prince, parce qu'un peintre qu'il avoit pour valet-de-chambre devoit le servir. Le prince, sur l'observation de Casa-Nova, céda sur-le-champ, fit placer son peintre auprès de lui, et supprima pour toujours un usage qui blessoit les convenances et dégradoit les arts. Pendant le repas il ne fut question que de peinture; le célèbre Rubens fut mis sur le tapis, et comme l'on discutoit sur les qualités de son esprit, une vieille baronne allemande, entichée de son antique noblesse, élevant la voix, prétendit que la qualité d'ambassadeur dont le souverain avoit honoré Rubens avoit singulièrement relevé sa réputation, et que sans doute Rubens étoit un ambassadeur qui s'amusoit à peindre. « Madame la baronne, ce n'est pas cela, reprit vivement Casa-Nova; c'est un peintre qui s'est amusé à faire l'ambassadeur. » Rendu à son atelier, Casa-Nova travailloit avec délices; il étoit extrêmement laborieux, et il a produit un nombre considérable de tableaux et de dessins pour les amateurs nationaux et étrangers, ainsi que pour la manufacture de tapisseries à Beauvais, dont il étoit spécialement chargé de fournir les modèles. A l'époque de la révolution, Casa-Nova passa en Allemagne, où il ne resta pas long-temps sans être appelé à la cour de Vienne; il y termina ses jours vers l'an 1804. Parmi le nombre considérable d'élèves habiles qu'il a formés, on compte Loutherbourg, Norbelin, Mayer et M. Taunay, membre de l'institut de France. On a de ce maître plusieurs compositions qu'il a gravées à l'eau-forte.

CASANOVE (N.), auteur des *Thessaliennes*, comédie en trois actes, représentée aux Italiens en 1782, et mort quelque temps après.

* CASANUOVA (Antoine de). Ce nom mérite d'être transmis à la postérité, comme celui d'un honorable martyr de la piété filiale. Son père Léonard de Casanuova, l'un des partisans du héros corse, San-Piétro (*voyez* cet article), étoit tombé au pouvoir des Génois; Antoine, alarmé du sort que l'on préparoit à l'auteur de ses jours, prend des habits de femme et s'introduit dans la prison, portant dans une corbeille quelques alimens de première nécessité. A la hâte il rasa son père, le revêtit des habits dont il s'étoit si heureusement servi, et lui donne tous les renseignemens nécessaires pour assurer sa fuite; il le sauve en effet; mais cette action, si digne de récompense, n'excita dans les féroces Génois que la rage la plus véhémente. Ils condamnèrent le vertueux Antoine à être pendu, et, par un raffinement de cruauté, lui firent subir cette sentence dans une des fenêtres du château de Fiani, patrimoine de ses ancêtres et lieu de sa naissance. Ce château fut ensuite détruit, et tout ce qu'il contenoit livré aux flammes. Léonard de Casanuova vengea son fils; il s'unit à Alfonse Ornano, fils de San-Piétro, et tous deux ravagèrent les possessions génoises pendant deux ans. *Voyez* Mémoire de Gorani, tom. III, pag. 461.

* CASAREGI (Jean-Barthélemi-Stanislas), né à Gênes en 1676, mort en mars 1755, alla s'établir à Florence, où il fut reçu membre des académies Florentine et de la Crusca. On a de lui plusieurs essais poétiques, entre autres *De Partu virginis* de Jacques Sannazar, traduit en vers libres toscans, Florence, 1740; et les *Proverbes de Salomon*, traduits

aussi en vers toscans, Florence, 1751.

* CASARI (Lazare), excellent statuaire qui a fleuri à Bologne vers 1599. On voit beaucoup d'ouvrages de sa main au maître-autel de Saint-François de cette ville.

† CASAS (Barthélemi de las), né à Séville en 1474, d'une famille noble, suivit, dès l'âge de 19 ans, Antoine de las Casas, son père, qui passoit dans les Indes avec Christophe Colomb en 1493. De retour en Espagne, il fut ecclésiastique et curé. Il quitta sa cure et sa patrie, pour aller travailler au salut et à la liberté des Indiens. Quelques gouverneurs faisoient détester le nom espagnol par leurs cruautés; las Casas résolut de retourner dans sa patrie, pour porter ses plaintes et les cris des Indiens aux pieds de Charles-Quint. L'affaire fut discutée dans le conseil. Les traits de barbarie que las Casas rapporta touchèrent tellement l'empereur, qu'il fit des ordonnances très-sévères contre les persécuteurs, et favorables aux persécutés. Ces règlemens si justes ne furent point observés. Les gouverneurs espagnols continuèrent leurs brigandages. Il y eut même un docteur, Sépulvéda, qui entreprit de justifier leurs violences par les lois divines et humaines, et par l'exemple des Israélites, vainqueurs des Chananéens. Le livre qu'il composa à ce sujet fut intitulé *Democrates secundus, seu de justis belli causis: An liceat bello Indos prosequi auferendo ab eis dominia possessionesque, et bona temporalia, et occidendo eos, si resistentiam opposuerint, ut sic spoliati et subjecti facilius per prædicatores suadeatur eis fides.* Ce livre, imprimé à Rome, fut proscrit en Espagne, et l'empereur en fit supprimer presque tous les exemplaires. Las Casas, devenu évêque de Chiapa, réfuta cette apologie par son fameux traité, intitulé *Brevissima relacion de la destruycion de las Indias*, Sevilla, 1552, in-4° de 214 feuillets. Ce livre, traduit en tant de langues, est plein de détails qui font frémir l'humanité, mais dont quelques-uns paroissent exagérés. Sépulvéda, niant les uns, excusant les autres, ne se rendit point aux raisonnemens de l'évêque de Chiapa. L'empereur nomma Dominique Soto, son confesseur, pour être l'arbitre de ce différent. Le prélat mit toutes ses raisons par écrit, pour être envoyées à Charles-Quint; mais ce prince, accablé d'affaires, laissa celle-ci indécise. Les Indiens continuèrent d'être tyrannisés. L'évêque de Chiapa, désespérant de soulager les peuples opprimés, revint en Espagne en 1551, après s'être signalé pendant cinquante ans en Amérique par un zèle infatigable et par toutes les vertus épiscopales. Des détracteurs de las Casas l'accusent, les uns, d'avoir introduit la traite des nègres; les autres, sans lui donner cette affreuse initiative, prétendent que, pour épargner ses chers Indiens, il proposa au gouvernement espagnol de leur substituer des nègres. M. Grégoire, évêque de Blois, a complètement détruit cette calomnie, par un mémoire intitulé *Apologie de Barthélemi de las Casas*, inséré dans le tom. IV de la classe des sciences morales et politiques de l'institut. Les accusateurs de l'évêque de Chiapa sont Raynal, Paw, Frossard, Roucher, Marmontel, Bryand, Edward, Gentil. Ils ont tous parlé, ou d'après Charlevoix, qui, sans citer Herréra, le copie; ou d'après Robertson, qui, en s'appuyant de Herréra, le dénature. En dernière analyse, le seul accusateur est donc Herréra, qui n'a écrit que trente

ans après la mort de las Casas, contre lequel il marque de la prévention, et qui ne cite aucun garant de ce qu'il avance. Tous les écrivains contemporains de Herréra, et ceux qui lui sont antérieurs, gardent le silence sur l'inculpation faite à las Casas, quoique plusieurs fussent ses ennemis déclarés, sur-tout Sépulvéda, qui n'eût pas manqué de s'appuyer d'un pareil fait dans la célèbre conférence de Valladolid. Les historiens du Nouveau-Monde, et particulièrement Remesal, auteur de l'Histoire du diocèse de Chiapa, gardent le même silence. D'après des témoignages irrécusables, M. Grégoire prouve que la traite des nègres entre l'Afrique et l'Europe commença au moins trente ans avant la naissance de las Casas; que le transport des esclaves noirs en Amérique précède de 14 ans, peut-être même de 19 ans, l'époque à laquelle on suppose que las Casas proposa de les substituer aux Indiens. Il résulte de ces preuves que la mémoire du vénérable évêque de Chiapa se présente pure et sans tache à la postérité. Las Casas a laissé inédite une histoire générale des Indes, dont Herréra a beaucoup profité. Un savant Américain, docteur de l'université de Mexico, assure avoir lu les trois volumes in-fol. manuscrits, de la main de l'évêque, sans y rien trouver qui l'inculpe relativement aux nègres; il appuie d'ailleurs le jugement de Munnos, qui dans la préface de son *Histoire du Nouveau-Monde*, après avoir rendu justice au talent de Herréra, l'accuse de manquer de critique, de donner des traditions suspectes pour des vérités, de travailler avec précipitation, en ajoutant ou en omettant à sa fantaisie. Il mourut à Madrid en 1566. Il s'étoit démis de son évêché entre les mains du pape peu de temps auparavant. L'ordre de Saint-Dominique, dans lequel il étoit entré en 1622, lui doit plusieurs établissemens dans le Pérou. Outre son Traité de la destruction des Indes, ou en a plusieurs autres contre Sépulvéda, dans lesquels on voit qu'avec beaucoup d'humanité et de savoir, il se laissoit quelquefois entraîner par la vivacité de son imagination. L'édition espagnole de Séville, 1552, cinq parties en un vol. in-4°, caractère gothique, est plus estimée que les éditions suivantes en caractère ordinaire. On ne doit point oublier un ouvrage latin de lui, aussi curieux que rare, sur cette question : *Si les rois ou les princes peuvent en conscience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliéner de la couronne leurs citoyens et leurs sujets, et les soumettre à la domination de quelques seigneurs particuliers*, Tubinge, 1625, in-4°. L'auteur y discute plusieurs points très-délicats et très-intéressans touchant les droits des souverains et des peuples. La relation de la destruction des Indes a été traduite en français en 1697 par l'abbé de Bellegarde. On en a aussi une traduction latine, Francfort, 1598, in-4°. Un Grégoire DE LAS CASAS, parent de l'évêque, publia, en 1581, à Grenade, un traité *sur l'éducation des vers à soie*, in-8°.

† CASATI (Paul), né à Plaisance en 1617, d'une famille distinguée, entra jeune chez les jésuites. Après avoir enseigné, à Rome les mathématiques et la théologie, il fut envoyé en Suède à la reine Christine, qu'il acheva de déterminer à embrasser la religion catholique. Il mourut à Parme en 1707, laissant plusieurs ouvrages en latin et en italien. Les principaux sont, I. *Vacuum proscriptum*. II. *Terra machinis mota*, Rome, 1668, in-4°. III. *Mechanicorum libri octo*, 1684, in-4°. IV. *De igne dissertationes*,

1686 et 1695, 2 part. in-4°; estimées. V. *De Angelis disputatio theologica.* VI. *Hydrostaticæ dissertationes.* VII. *Opticæ disputationes*, à Parme, 1705. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fit ce traité d'optique à 88 ans, étant déjà aveugle. On voit dans ses ouvrages de physique beaucoup de recherches et d'expériences, et plusieurs bonnes vues.

† I. CASAUBON (Isaac), né en 1559 à Genève, où son père, antérieurement ministre en Dauphiné, s'étoit retiré pour cause de religion, professa d'abord les belles-lettres dans sa patrie, et ensuite la langue grecque à Paris. Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque en 1603. Jacques I, roi d'Angleterre, l'appela après la mort de ce prince, et le reçut d'une manière distinguée. Il mourut en 1614, et fut enterré à l'abbaye de Westminster. Il affecta toujours de montrer un esprit de paix dans les querelles de religion; mais, pour avoir voulu plaire aux catholiques et aux huguenots, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils, s'étant fait capucin, alla lui demander sa bénédiction: « Je te la donne de bon cœur, lui dit son père. Je ne te condamne point; ne me condamne pas non plus: nous paroîtrons tous deux au tribunal de Jésus-Christ. » Etant allé en Sorbonne, on lui dit: « Voilà une salle où l'on dispute depuis quatre cents ans; qu'y a-t-on décidé? demanda-t-il sur-le-champ. » On voit, par ces réponses, que Casaubon étoit plutôt porté à l'indifférence pour toutes les religions qu'il ne penchoit pour le calvinisme. On a de lui, I. *De satiricâ Græcorum poësi et Romanorum satyrâ libri duo; accessit cyclops Euripidæ latinitate donata à Septimio florente christiano*, Parisiis, 1605, in-8°; fort rare. Casaubon prétend dans cet ouvrage que la poésie satirique des Latins est fort différente de celle des Grecs. D. Heinsius est d'un avis contraire dans son traité *de Satirâ Horatianâ*, Lug. Bat., 1629, in-12; mais Ezéch. Spanheim s'est déclaré pour le sentiment de Casaubon, dans la préface de sa traduction des Césars de Julien. II. *De Libertate ecclesiasticâ ad viros politicos qui de controversiâ inter Paulum V et rempublicam Venetam, edoceri cupiunt*, 1607, in-8°. Casaubon défend dans ce traité les droits des souverains; mais comme les différents qui régnoient alors entre la république de Venise et le pape se terminèrent avant que l'impression de l'ouvrage fût achevée, Henri IV ne permit pas que l'on continuât, et il supprima le livre, qui n'avoit encore que 264 pages. Aussi ce fragment est-il fort rare: on le retrouve dans les lettres de l'auteur imprimées à Roterdam en 1709, in-fol. III. Des *Exercitations sur les Annales de Baronius*, qui sont très-mauvaises. Il ne pousse son examen que jusqu'aux trente-quatre premières années, et on a dit avec raison « qu'il n'avoit attaqué l'édifice du cardinal que par les girouettes. » Le Clerc le blâme d'avoir écrit sur des matières qu'il n'entendoit pas assez, et qu'il n'étoit plus temps d'étudier dans ses vieux jours. IV. Des *Lettres*, déjà citées. Elles sont intéressantes par bien des particularités, et sur-tout par la modestie et la candeur qui y règnent: ces deux vertus formoient le caractère de l'auteur. V. Des *Commentaires* sur plusieurs auteurs anciens, tels que Théophraste, Athénée, Strabon, Polybe, etc. Il seroit trop long de détailler les différentes éditions de ces commentaires, dans lesquels on remarque une très-grande érudition, et des vues nouvelles sur plusieurs

passages mal entendus. VI. *Casauboniana*, *cum præfatione eph. Wolfii*, Hamb., 1710, in-8°. Wolfius a donné dans la préface une bonne notice, mais incomplète, des livres en *ana*. Lilienthal y a fait des additions en 1715, dans ses *Selecta historica*. En général, le *Casauboniana* ne paroît pas digne de celui dont il porte le nom. Il existe contre Casaubon une satire virulente que l'on attribue à Gaspard Scioppius, et qui a pour titre: *Is Casauboni corona regia*, etc., 1615, in-12 de 128 pag. Thomasius, rendant compte de cette satire infame, traite fort honnêtement son auteur présumé d'*apostata* et de *canis notissimus*; tel étoit le goût délicat de ce siècle.

† II. CASAUBON (Méric), fils du précédent, et d'une fille de Henri Estienne, né à Genève en 1599, élevé à Oxford, et ensuite Chanoine de Cantorbéry, refusa une pension que lui offroit Olivier Cromwel pour écrire l'histoire de son temps. Il mourut en 1671, après avoir publié plusieurs ouvrages aussi recherchés pour l'érudition que dégoûtans par la dureté du style. Les principaux sont, I. Des *Commentaires* sur Opelat, sur Diogène Laërce, sur Hiéroclès, sur Epictète, etc. II. *De quatuor linguis commentationis pars prior*, *quæ de linguâ hebraicâ*, *et de linguâ saxonicâ*, Lond., 1650, in-8°; la seconde partie n'a pas vu le jour. III. *Merici Casauboni vindicatio patris adversùs impostores*, *qui librum impium de origine idololatriæ sub Isaaci Casauboni nomine publicarunt*, Lond., 1624, in-4°. IV. *Treatise conserning enthusiasmes*, Lond., 1655, in-8°, traduit en latin, Gripswald, 1708, et Lipsiæ, 1724, in-4°. Méric Casaubon a encore plusieurs opuscules rares que Jansson ab Almeloveen a fait imprimer à la suite des lettres de ce savant.

CASAUX (Charles de), consul de Marseille dans le temps de l'avénement de Henri IV à la couronne, aima mieux traiter avec le roi d'Espagne qu'avec son souverain. Il avoit déjà envoyé ses confidens à Madrid, et devoit bientôt livrer la ville à l'ennemi, lorsqu'un bourgeois nommé Sibertat, Corse d'origine, introduisit le duc de Guise par une porte qu'on lui avoit confiée, et tua Casaux de sa propre main en 1596.

* CASCELLIUS, savant jurisconsulte, principalement en matière d'héritages ou de fonds de terre, dont Cicéron et Pline font une mention honorable. Ce dernier nous apprend que Cascellius avoit eu pour maître Volcatius, égal à lui dans le droit, ainsi qu'à Trébatius; il surpassa l'un et l'autre en éloquence, et vécut jusqu'au temps d'Auguste. Quintilien admire dans ses écrits l'étude de l'antiquité. Il ne restoit plus, au siècle de Pomponius, que son livre des *belles Sentences*; c'étoient les réponses que son génie vif et subtil lui faisoit donner sur-le-champ à ceux qui le consultoient. Malgré le cas que l'on faisoit des ouvrages de ce jurisconsulte dans le siècle où il vivoit, et de ce jurisconsulte lui-même, on ne voit pas qu'il ait été élevé à aucune dignité au-dessus de la questure.

I. CASE. *Voyez* CASES.

† II. CASE (Jean de la), *ou della* CASA, archevêque de Bénévent, né d'une famille originaire de Mugello, dans l'état de Florence, en 1503, mourut à Rome en 1555, à 54 ans, dans le temps que Paul IV lui destinoit la pourpre romaine: il étoit secrétaire de ce pontife, et avoit été

nonce de Paul III à Venise. Il fut regretté des savans, dont il étoit l'ami et le protecteur, et laissa plusieurs ouvrages italiens en vers et en prose, écrits avec autant d'agrément que de délicatesse. Sa *Galathée* ou *la manière de vivre dans le monde*, traduite en français, 1680, mérite sur-tout cet éloge. La Case avoit, dans sa jeunesse, et long-temps avant d'avoir embrassé l'état ecclésiastique, composé quelques poésies licencieuses, appelées par les Italiens *Capitoli*. Trois de ces *Capitoli*, *del Forno*, *degli Baci*, et *sopra il nome di Giovani*, étoient si obscènes, qu'on les a supprimés dans les éditions des Œuvres de La Case, données depuis 1700; mais on les trouve, avec quelques autres pièces semblables de Berni, de Mauro et d'autres, dans un recueil imprimé à Venise en 1538, in-8°. Le *Capitolo del Forno* est sans doute un ouvrage très-indécent; l'auteur s'y propose de décrire, sous l'allégorie d'un four, les plaisirs de l'amour. Mais quoiqu'il se borne à la volupté conforme aux lois de la nature, on s'avisa de dire qu'il vouloit peindre des infamies, qui y sont entièrement opposées. Un passage équivoque, dans lequel il paroissoit s'accuser lui-même de ce goût détestable, lui attira une satire violente de la part de Vergério, son ennemi déclaré. Il y fit une réponse en vers latins, dans laquelle il nia le fait, et soutint qu'il n'avoit prétendu louer que les plaisirs licites. (*Voyez* les Observations choisies de Grundlingius, Leipzick, 1707, in-8°, dans lesquelles il a inséré le *Capitolo del Forno*, avec le *Poëme* apologétique de La Case.) Malgré cette apologie, beaucoup d'écrivains protestans adoptèrent les calomnies de Vergério. Ils transformèrent même le *Capitolo del Forno* en un livre latin, *De laudibus Sodomiæ*, qui n'a jamais existé que dans leur imagination. Les mœurs de La Case ne méritoient point cet outrage; elles furent dignes d'un prélat vertueux. Il étoit d'ailleurs ami d'un repos philosophique, et redoutoit les embarras des cours. Tous les ouvrages de cet auteur ont été recueillis à Florence, 1707, en 3 vol. in-4°; à Venise, 1728 et 1729, 5 vol. in-4°; et à Naples, 1703, en 6 v. in-4°. Cette dernière édition est jolie. Parmi les auteurs qui ont justifié La Case, on peut consulter les Fragmens d'histoire et de littérature, La Haye, 1706, pag. 116 et suiv., et sur-tout le tom. II de l'Anti-Baillet par Ménage.

* III. CASE (Thomas), théologien non conformiste, né en 1598 à Boxley, au comté de Kent, élève du collége du Christ à Oxford, où il prit le degré de maître-ès-arts; il fut ensuite ministre d'Erpingham, au comté de Norfolk, puis il s'établit dans la cure de Sainte-Marie-Magdeleine à Londres, et fut nommé membre de l'assemblée du clergé; mais il en fut exclu pour refus de serment; ayant été ensuite impliqué dans le complot de Loxe, il fut mis en prison, et obtint son élargissement en promettant de se soumettre. En 1660 Case fut un des ministres de la ville qui accompagnèrent le roi à La Haye, et il assista à la conférence de Savoie. On a de lui plusieurs *Sermons* imprimés.

* IV. CASE (Jean), natif de Lyme-Régis, au comté de Dorset, empirique et astrologue, qui vivoit en 1697, et qui s'est rendu célèbre sans qu'on sache pourquoi. On le regarde comme le successeur du fameux Silly, dont il possédoit tout l'appareil magique. On a dit qu'il avoit plus fait avec son *Distique* que Dryden avec toutes ses

poésies. Or, voici le sens de ce distique si fameux :

> Dans cette place
> Vit le docteur Case.

Sans doute il fut bien payé aussi de cet autre qu'il avoit mis à ses boites à pilules :

> Il y a ici quatorze pilules pour 30 sous,
> Chacun trouvera en conscience que c'est assez.

On dit qu'étant dans une taverne avec le docteur Radcliffe, celui-ci lui dit : « Frère Case, je bois à tous les sots que vous attrapez », et qu'il lui répondit : « Fort bien ; laissez-moi tous les sots, et je vous abandonne tous les autres. » On a de lui une rapsodie qui ne signifie rien ; intitulée *Le Guide angélique*.

CASEARIUS (Jean), missionnaire de Cochin, a fait la *Description des plantes de l'Hortus Malabaricus*, 1678 et suiv., 12 vol. in-fol., auxquels il faut joindre l'*Index de Commelin*, 1696.

CASEAUX. *Voyez* CASAUX.

† CASEL (Jean), né à Gottingen en 1533, professa la philosophie et l'éloquence à Rostoc et à Helmstad, et mourut dans cette dernière ville en 1613. Il faisoit grand cas des Pères grecs. On a de lui plusieurs *recueils de lettres latines*, qu'il seroit très-difficile de réunir, et dont David Clément a donné le détail dans sa Bibliothèque curieuse. Voici comme il parle de notre auteur : « Jean Casélius écrivoit bien ; sa belle latinité fait que les connoisseurs recherchent ses écrits qui sont généralement rares.... La facilité de s'exprimer en beau latin, le tour ingénieux qu'il donnoit à ses pensées, l'érudition qu'il savoit répandre à propos dans ses lettres, auront sans doute contribué à étendre son commerce épistolaire ; et comme il a passé un demi-siècle à s'entretenir par écrit avec les premiers savans, on peut bien s'imaginer qu'il avoit écrit un nombre prodigieux de lettres ; aussi en trouve-t-on encore des centaines dans les cabinets des curieux, etc. » Jean Casel s'opposa fortement à l'opinion de Daniel Hofman, qui soutenoit que la philosophie étoit contraire à la théologie, et qu'il y avoit plusieurs choses vraies en théologie qui sont fausses en philosophie.

* CASELLA (Pierre-Léon), d'Aquilée, avoit beaucoup d'érudition, et une grande connoissance de l'antiquité. Il vécut dans le 16ᵉ siècle. On a de lui, *De primis Italiæ colonis ; de Tuscorum origine et republicâ Florentinâ ; Elogia illustrium artificum Epigrammata et inscriptiones.*

I. CASENEUVE. *Voyez* CASANOVA.

† II. CASENEUVE (Pierre de), Toulousain, prébendé de l'église de Saint-Etienne, mort en 1652, à 61 ans, est auteur des *Origines* ou *Etymologies françaises*, insérées depuis à la suite du Dictionnaire étymologique de Ménage. On a encore de lui, I. *L'Origine des Jeux Floraux de Toulouse*, où l'on trouve des recherches curieuses. II. *Le Franc-Alleu de Languedoc*, Toulouse, 1645, in-fol. III. *La Catalogne française*, 1644, in-4°. IV. *La Caritée*, roman, in-8°. V. *Vie de saint Edmond*, in-8°. Caseneuve étoit un homme de bonnes mœurs et modeste. Il ne voulut jamais désigner quel successeur il désiroit qu'on lui donnât dans son bénéfice, et refusa de laisser faire son portrait. Les états de Languedoc lui ayant offert une pension, pour l'engager à travailler à l'*Histoire des comtes de Toulouse*, il continua cette Histoire, qu'il avoit déjà entre-

prise ; mais ne voulut pas de pension.

* CASERTA (François-Antoine), Napolitain, vivoit dans le 17ᵉ siecle. Il a écrit : *De naturâ et usu vinorum in sanis, tum in ægris corporibus, potissimùm in podagricis.*

† CASES (Pierre-Jacques), peintre, né à Paris en 1676, mort dans la même ville en 1754, eut pour maître dans son art Bon Boullongne. Il remporta le grand prix de peinture en 1699, et fut reçu membre de l'académie en 1704. Son dessin est assez correct ; ses compositions sont d'un génie facile : il drapoit bien, et possédoit à un grand degré l'intelligence du clair-obscur. Il y a de la fraîcheur dans ses teintes. Cet artiste a beaucoup travaillé ; mais ses ouvrages ne sont pas tous de la même beauté. Sur la fin de sa vie, le froid de l'âge et la foiblesse des organes lui ont fait produire des tableaux où il est inférieur à lui-même. On voyoit de ses ouvrages à Paris, dans l'église de Notre-Dame, au collége des Jésuites, à la Charité, au petit Saint-Antoine, à la chapelle de la Jussienne, à l'abbaye de Saint-Martin, et principalement à Saint-Germain-des-Prés, où il a représenté *la Vie de saint Germain et de saint Vincent*, et une *descente de croix*, qui est aujourd'hui dans la petite paroisse du faubourg Montmartre. On admiroit à Saint-Louis de Versailles une *Sainte Famille*, qui est une des belles productions de ce maître. Cases a réussi sur-tout dans les tableaux de chevalet. Le roi de Prusse a deux morceaux précieux de ce peintre, qui ont été comparés pour le beau-faire aux ouvrages du Corrége. Le célèbre Le Moine a été un des élèves de Cases.

† I. CASIMIR Iᵉʳ, roi de Pologne, fils de Micislas, mort en 1034, monta sur le trône après lui. Ses sujets s'étant révoltés sous la régence de sa mère, il passa *incognito* en France, sous le nom de Charles, entra dans l'ordre de Cluni, et prit le diaconat. Sept ans après, les Polonais, livrés aux troubles et aux divisions depuis sa retraite, obtinrent de Benoit IX, en 1041, que leur roi remonteroit sur le trône, et se marieroit. De retour en Pologne, Casimir épousa une fille du grand-duc de Russie, et en eut plusieurs enfans. Il civilisa les Polonais, fit renaître le commerce, l'abondance, l'amour du bien public, l'autorité des lois. Il régla parfaitement bien le dedans, et ne négligea point le dehors. Il défit Maslas, grand-duc de Moscovie, et enleva la Silésie aux Bohémiens. Ce roi mourut le 28 novembre 1058, après un règne de 18 ans.

* II. CASIMIR II, roi de Pologne, surnommé *le Juste*, second fils de Boleslaus III, né en 1117, mort en 1194. A l'âge prescrit, il fut prince de Sandomir. Quand son frère, Mieczlaus, fut déposé en 1177, pour sa conduite tyrannique, les Polonais élurent Casimir II. Ce prince, naturellement bon et juste, soulagea les paysans de l'oppression des seigneurs.

† III. CASIMIR III, LE GRAND, né en 1309, fut roi de Pologne en 1333, après la mort de Ladislas, son père. Il enleva plusieurs places à Jean, roi de Bohême (*Voyez* JEAN, nº LIX), et conquit la Russie. Aux talens de la guerre, il joignit les vertus d'un grand roi, maintint la paix, fonda et dota des églises et des hôpitaux, et construisit un grand nombre de forteresses. On ne lui reproche que sa passion pour le vin et pour les femmes. L'évêque de Cracovie l'ayant excommunié, après l'avoir repris

inutilement de ses fautes, Casimir fit jeter dans la rivière le prêtre qui lui signifia la censure. Il se repentit de ses fautes, et mourut le 8 septembre 1350, d'une chute de cheval, après avoir régné 37 ans.

* IV. CASIMIR IV, roi de Pologne, fils de Jagellon, mort en 1492, étoit grand-duc de Lithuanie, quand il fut appelé au trône de Pologne en 1447. Il abaissa les chevaliers de l'ordre teutonique, subjugua la Valachie, et ordonna, par un édit, l'étude et l'usage de la langue latine, qui, depuis, fut toujours usitée chez les Polonais.

† V. CASIMIR V (Jean), fils de Sigismond III, roi de Pologne, d'abord jésuite et cardinal, disputa le trône après la mort de Ladislas VII, son frère, arrivée le 29 mai 1648. Ayant été élu, il renvoya son chapeau et prit la couronne. Le pape lui donna la dispense pour épouser Louise-Marie de Gonzague, veuve de son frère. Il fut d'abord défait par Charles-Gustave, roi de Suède; mais animé d'un vrai courage, et se montrant à la tête de ses armées, il eut ensuite le bonheur de le repousser, et de conclure un traité de paix avec son successeur en 1660. L'année d'après, son armée remporta une victoire sur les Moscovites en Lithuanie. Une sédition élevée contre lui, quoiqu'il l'eût apaisée, lui inspira du dégoût pour le gouvernement. Dès 1661 il avoit annoncé aux Polonais que la Moscovie, la Prusse et la maison d'Autriche profiteroient de leurs divisions pour s'emparer d'une partie de la Pologne. Cette prédiction, dédaignée alors, s'est vérifiée de nos jours. Ayant perdu la reine, son épouse, en 1667, Casimir descendit du trône, et se retira dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que Louis XIV lui donna, avec une pension convenable à un prince de son rang. Les plaisirs de la société et les charmes des belles-lettres lui firent bientôt oublier l'éclat et les embarras de la royauté. Il ne voulut jamais qu'on lui donnât à Paris le nom de *Majesté*, titre qui lui rappeloit sa gloire et ses chaînes. Une femme du peuple, à Evreux, où il avoit l'abbaye de Saint-Taurin, l'ayant appelé *mon révérend père*, chacun se mit à rire. — « Elle a raison, dit Casimir, j'ai été jésuite à Rome, et par conséquent révérend père; j'ai été roi, ainsi père de mon peuple; je suis abbé: saint Paul ne dit-il pas *abba pater*? » Il mourut à Nevers le 14 décembre 1672. Après sa mort on lui éleva un mausolée où il étoit représenté à genoux en habit de religieux, revêtu d'une chappe et offrant sa couronne à Dieu: ce monument curieux se voit au Musée des monumens français. Il avoit épousé secrètement en France Claudine Mignot, veuve du maréchal de l'Hôpital du Hallier, morte en 1711. On trouve dans les Nouvelles recherches sur les patois ou idiômes vulgaires de la France, par J.-J. Champollion-Figeac, Paris, 1809, in-12, pag. 87, une Notice très-bien faite sur cette femme, dont la vie offre une série d'événemens les plus extraordinaires. Sigismond II avoit été le dernier prince par les mâles de la maison de Jagellon; Casimir en fut le dernier par les femmes.

VI. CASIMIR-SARBIEVIUS. *Voyez* SARBIEWSKI.

† VII. CASIMIR (saint), grand-duc de Lithuanie, fils de Casimir IV, roi de Pologne, disputa, à l'age de 13 ans, la couronne de Hongrie à Mathias Corvin. Les armes du père n'ayant pu gagner au fils cette couronne, qui d'ailleurs eût été un fardeau bien pesant pour le jeune Casimir, il se retira, très-satisfait de cet événement, au château de Dobski, où il vécut dans la piété

Il mourut le 4 mars 1484, dans sa vingt-troisième année, martyr de la chasteté. Il avoit pratiqué près du trône toutes les austérités du cloître; il fut canonisé en 1521.

* CASIN D'AREZZO, (François-Marie), né à Arezzo, en Toscane, mort le 14 février 1719, s'étant fait capucin et ayant passé par différens grades de son ordre, obtint, sous le pontificat d'Innocent XII, l'emploi de prédicateur apostolique, et, sous celui de Clément XI, le chapeau de cardinal. Il a donné, outre une *Traduction* des conseils de la sagesse du français en italien, I. *Panegyres de diversis sanctis*, Manæ, 1677, in-12, Venise, 1679. II. *Ætas hominis*, Florence, 1682, in-8°. III. *Conciones habitæ in palatio apostolico, etc.* Rome, 3 volum. in-folio.

* CASINI (Jean), peintre et sculpteur, né à Varlongo, près de Florence en 1689, fut élève de Foggi, célèbre sculpteur. Casini se destinant d'abord à la sculpture s'y distingua par plusieurs ouvrages; il fit entre autres, pour l'électrice Palatine, *les dessins* et *les modèles* de la grande chapelle de l'Annonciation et *une sainte Thérèse* grande comme nature, en terre cuite; on voyoit aussi de lui, un *bas-relief* modelé, dans la maison du chevalier Pitti. Mais Casini, voulant se donner tout-à-fait à la peinture, fréquenta avec assiduité l'académie, et se mit à observer profondément les ouvrages des grands maîtres. Bientôt il se fit une manière libre, une touche franche, beaucoup de finesse, et joignant à ces qualités une admirable exactitude dans le dessin, et une invention heureuse et facile dont la nature l'avoit douée, il fit admirer universellement ses ouvrages. On ne pourroit voir sans étonnement la quantité de tableaux de cet artiste; nous parlerons seulement *du retable* du maître-autel de l'église de Saint-Pierre de Varlogne; d'un très-beau tableau *de Ste. Luce* dans l'église de Saint-Jacques, sur l'Arno; et *d'une coupole* qu'il a peinte dans le grand cloître de Ste.-Marie Novelle, où est représentée l'ambassade de saint Antonin archevêque de Florence, vers le pape Pie II, au nom de la république. Ce peintre habile et laborieux mourut en 1748.

* CASLON (Guillaume), célèbre fondeur de caractères, né à Hales-Owen au comté de Shrop en 1692, mort en 1766, avoit été mis en apprentissage chez un graveur d'ornemens pour les armes à feu, et depuis il exerça cet art à Londres. Il fit aussi pour les relieurs des caractères qui parurent si beaux à Bowyer, imprimeur, qu'il l'engagea à s'appliquer à la gravure des caractères d'imprimerie. Bowyer les fondoit lui-même. Bientôt ses caractères furent supérieurs à ceux de tous les autres fondeurs, et, au lieu d'en tirer de la Hollande comme on faisoit alors, ce furent les siens qu'on rechercha chez l'étranger. Ses premières fonderies furent dans la place Helmot. Bientôt après il les transporta ailleurs, et en fit un commerce très étendu, qu'il laissa à son fils quand il se retira à Bethnal-green, où il est mort.

* CASNODYN, poëte gallois, qui vivoit vers l'an 1290 à l'an 1340. On conserve plusieurs de ses productions aux archives du pays de Galles.

* CASONI (Gui) de Serraval, dans la Marche trévisanne, vivoit au commencement du 17e siècle. Il étoit savant dans les langues et le droit. On a de lui, *Vita de Tasso; la magia d'Amore; il teatro poetico, etc., etc.*

* CASPIUS (George), médecin, né dans le Hainaut, se distingua

dans son art vers la fin du 16e siècle, et soutint avec force la doctrine de Botal sur la saignée. Les ouvrages qu'il composa à ce sujet sont intitulés, I. *Ad Bonaventuræ Grangerii admonitionem de cautionibus in sanguinis missione adhibendis responsio, quâ Leonardi Botalli libellus de curatione et sanguinis missione defenditur*, Basileæ, 1580, in-8°; Parisiis, 1581, in-8°. II. *Castigatio Bonaventuræ Grangerii, seu Villici animadversionis adversùs Leonardum Botallum*, Basileæ, 1582, in-8°. Bonaventure Granger étoit un médecin de Paris.

† CASSAGNES (Jacques), abbé, garde de la bibliothèque du roi, membre de l'académie française et de celle des inscriptions, né à Nîmes en 1634, fut élevé dans le sein d'une famille opulente, et vint de bonne heure à Paris, où il se fit connoître par des ouvrages bien différens, des *Sermons* et des *Poésies*, les uns et les autres, bons pour le temps. Il étoit sur le point de prêcher à la cour, lorsque Despréaux lança contre lui un trait de satire qui effaça toute sa gloire. L'abbé Cassagnes crut regagner l'estime du public en enfantant ouvrages sur ouvrages. Le travail et la mélancolie lui firent bientôt perdre la tête: on le mit à Saint-Lazare, où il mourut en 1679. L'abbé de Brienne, qui vécut pendant quelque temps dans la même retraite que lui, assure qu'il mourut avec toute sa raison. Une édition des *Œuvres de Guez de Balzac*, Paris, 1665, en 2 vol. in-fol. précédés d'une préface et d'un discours préliminaire par Cassagnes, un *Traité de morale sur la valeur*, Paris, 1674, in-12, des *Traductions de la rhétorique de Cicéron*, Paris 1673, ou Lyon, 1692, in-12, des *Œuvres de Salluste*, Paris 1675, in-12, et enfin quelques-unes de ses *Poésies*; prouvent qu'il auroit pu faire quelque chose, sans l'affoiblissement de son cerveau. Boileau, qui peut-être causa son malheur, disoit au P. Bourdaloue, qui plaisantoit sur la folie attribuée ordinairement aux poëtes, *qu'aux petites maisons il y avait dix prédicateurs pour un poëte*. L'abbé Cassagnes put y être à ce double titre; mais il étoit triste pour Boileau d'avoir été la cause d'une telle infortune.

I. CASSAN, empereur des Mogols dans la Perse, abjura le christianisme pour monter sur le trône en 1294. Il subjugua la Syrie, vainquit le sultan d'Égypte, et mourut en 1304, après être retourné à sa première religion.

II. CASSAN. *Voyez* USUM-CASSAN.

* I. CASSANA (Jean-François), peintre de Gênes, né en 1611, élève de Strozzi, dit *le Capucino*, vint s'établir à Venise. Sa manière étoit large et facile, son dessin ferme et ressenti, mais maniéré, et son coloris vigoureux. Alexandre II, duc de La Mirandole, le fit venir à sa cour. Il a beaucoup travaillé au palais ducal et dans plusieurs églises de cette ville: il y mourut en 1691.

* II. CASSANA (Nicolo), dit *Le Nicoletto*, fils du précédent, né à Venise en 1659, mort à Londres en 1713. Il peignoit bien l'histoire et le portrait. Son tableau de Florence, représentant *la Conjuration de Catilina*, et composé de 9 figures de grandeur naturelle, est digne des plus grands éloges. Le Nicoletto étoit très-considéré de la reine d'Angleterre Anne; elle le fit venir à Londres pour y peindre les plus grands seigneurs de sa cour, et le nomma son peintre. Il a fait le portrait de cette princesse avec une grande perfection.

* III. CASSANA (Jean-Augustin), dit *l'abbé Cassana*, à cause de son costume, étoit fils de François, et peignoit le portrait aussi-bien que Le Nicoletto son frère. Mais, pour ne pas lui faire de tort, il se fit une manière très-précieuse de peindre *les animaux*, *les fleurs et les fruits* avec la dernière perfection. Tous les cabinets distingués s'enrichirent de ses productions. Le grand-duc de Toscane lui demanda son portrait pour le faire placer dans sa galerie, parmi ceux des plus fameux peintres, et le doge de Venise employa long-temps son pinceau. Enfin ses ouvrages furent demandés à Londres pour y être gravés. Cassana étoit heureux à Venise, lorsque le désir de revoir sa famille le fit aller à Gènes. Pour s'y montrer avec éclat et générosité, il fit présent de tous ses tableaux aux plus grands seigneurs de cette ville ; mais il ne tarda pas à se repentir de sa trop grande libéralité, et, se trouvant réduit à la dernière nécessité, il en mourut de chagrin.

† I. CASSANDRE (Cassandra), fille de Priam roi de Troie, et d'Hécube, avoit le don de prophétie. Apollon, de qui elle l'avoit reçu, irrité des dédains que son amour essuyoit, décrédita ses prédictions, ne pouvant lui ôter le don d'en faire. Renfermée comme insensée dans une tour, elle annonça inutilement à sa famille ses malheurs ; on ne la crut qu'après l'événement. Cassandre, réfugiée dans le temple de Pallas durant le sac et l'incendie de Troie, fut violée par Ajax le Locrien, différent de celui qui disputa les armes d'Achille. Agamemnon, touché de son mérite et de sa beauté, l'emmena en Grèce pour la garder dans son palais. Clytemnestre sa femme fit assassiner l'amant et la maîtresse. On éleva un temple à Cassandre dans la ville de Leuctres. Sa statue y servoit d'asile aux jeunes filles qui refusoient de se marier à des prétendans disgraciés par la nature. Dès-lors elles devenoient prêtresses de Cassandre.

† II. CASSANDRE, (Cassander) roi de Macédoine, après Alexandre-le-Grand, obligea les Athéniens à se mettre de nouveau sous sa protection, et confia le gouvernement de la république à l'orateur Démétrius de Phalère. Les Athéniens ayant refusé de le recevoir dans la ville, il fondit tout d'un coup sur Athènes, s'empara du musée et s'en fit une forteresse. Ce coup imprévu intimida les Athéniens et leur fit ouvrir leurs portes. Olympias, mère d'Alexandre, ayant fait mourir, par des supplices recherchés, la femme, les frères et les principaux partisans de Cassandre, il s'en vengea en assiégeant Pydne. Olympias, obligée de se rendre, fut condamnée à la mort par le vainqueur. Il fit périr en même temps Roxane, femme d'Alexandre-le-Grand, et Alexandre fils de ce conquérant. Parvenu au trône par des meurtres, il s'y soutint, en se liguant avec Séleucus et Lysimaque, contre Antigone et Démétrius ; il les défit l'un et l'autre, et mourut trois ans après sa victoire, l'an 304 avant Jésus-Christ. Le philosophe Théophraste donna des leçons de politique à ce souverain.

† III. CASSANDRE *ou* CASSANDER (George), naquit en 1513 dans l'île de Cassand, près de Bruges, d'où il a tiré son nom. Après s'être distingué dans l'étude des langues, du droit, des belles-lettres et de la théologie, il se livra tout entier à la conversion des hérétiques. Il avoit les qualités qu'exigeoit son ministère ; un zèle actif et une grande modération. Son ardeur pour la réunion des protestans au sein de l'Église catholique lui fit accorder beaucoup aux hétérodoxes ; ses écrits

conciliateurs ne satisfirent ni les catholiques, ni les protestans. *Ab utrâque parte*, dit-il, dans une lettre, *plagas accipimus et ab illis lapidamur.* Ce traitement étoit d'autant plus injuste, que Cassandre n'eut d'autre passion que celle de connoître la vérité et de l'enseigner. Il mourut en 1566. Tous ses ouvrages ont été publiés à Paris, in-fol., en 1616. Les principaux sont, Le *Traité du devoir de l'homme pieux, et qui aime véritablement la paix dans les différents de religion*, contre lequel Calvin écrivit vainement; et son excellent livre *des Liturgies.* On convient qu'il est le premier qui ait écrit sur cette matière avec choix et avec quelques connoissances des vrais principes. L'empereur Ferdinand I l'ayant prié de travailler à pacifier les esprits, il entreprit d'expliquer les articles controversés de la confession d'Ausbourg, et publia une *Consultation*, bien digne, par sa modération, d'un ministre de J. C. On a encore de ce savant un *Recueil d'Hymnes* avec des *Notes* curieuses.

† IV. CASSANDRE, (François) mort en 1695, s'attacha avec succès à l'étude des langues grecque et latine, et fit quelques vers français qui n'étoient pas sans mérite. Son humeur atrabilaire et son caractère orgueilleusement philosophique ternirent ses talens et empoisonnèrent sa vie. Il vécut et mourut dans l'indigence et l'obscurité. Sa misantropie le suivit jusqu'au tombeau. Son confesseur l'excitant à l'amour divin par la vue des bienfaits qu'il avoit reçus de Dieu : *Ah oui !* s'écria Cassandre d'un ton chagrin, *il m'a fait jouer un joli personnage ! Vous savez comme il m'a fait vivre? Voyez*, ajouta-t-il en montrant son grabat, *comme il me fait mourir.* Mais en se plaignant de Dieu et des hommes, il ne voyoit pas qu'il avoit beaucoup plus à se plaindre de lui-même. Boileau l'a peint dans sa première satire sous le nom de *Damon.*

> Passent l'été sans linge, et l'hyver sans manteau,
> Et de qui le corps sec et la mine affamée
> N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée, etc.

On a de lui, I. La *Traduction de la rhétorique d'Aristote*, Paris, 1670; La Haye 1718, in-12; la meilleure que nous ayons de l'ouvrage du philosophe grec. II. Les *Parallèles historiques*, in-12, Paris 1689. Ce livre, dont l'idée étoit bonne, est très-mal exécuté; le style en est dur, lourd, incorrect. III. La *Traduction* des derniers volumes du président de Thou, que du Ryer n'avoit pas achevée.

† V. CASSANDRE (Fidèle), savante vénitienne, qui s'appliqua avec succès aux langues grecque et latine, à l'histoire, à la philosophie, à la théologie. Elle joignoit à tant de sciences la connoissance des arts agréables. Grande musicienne, elle s'accompagnoit, avec une voix charmante, du luth et de la lyre. — Louis XII, roi de France, Jules II, Léon X, François I, Ferdinand d'Aragon, lui donnèrent des preuves non équivoques de leur estime. Les savans ne l'admirèrent pas moins que les princes, et plusieurs même vinrent la voir à Venise, comme l'honneur de son sexe. Politien en fait un grand éloge dans la 65e des *Epistolæ illustr. virorum*, qu'il lui adressa. Lorsque Bertulius Lambertus le chanoine, son cousin, fut reçu maître-ès-arts à l'université de Padoue, Cassandre fit à cette occasion un discours latin, qui fut imprimé à Modène en 1787. Philippe Tomasini a publié le recueil des *Lettres* et des *Discours* de cette fille célèbre, et l'a enrichi de sa Vie, Padoue, 1636, in-8°.

Elle avoit épousé, dans ses voyages, un médecin de Viceuce, nommé *Mario Mapelto*, dont elle fut veuve à 56 ans. Alors elle se retira chez les hospitalières de St.-Dominique, qui la nommèrent leur supérieure; elle y finit ses jours à l'âge de 102 ans, en 1567.

† CASSARD (Jacques), fils d'un armateur de Nantes, naquit dans cette ville en 1672. Ayant appris le pilotage à Saint-Malo, il commença à faire de petites courses, et se signala, en 1697, dans l'expédition de Carthagène, où il avoit suivi le célèbre Pointis. Son courage se montra sur-tout à la tête des flibustiers qu'il commandoit. En 1703, il nettoya la Manche de corsaires, et réprima les Anglais dans la Méditerranée. Chargé en 1712 d'attaquer, à la tête d'une flotte, les Portugais dans leurs colonies, il prit la ville de Ripéra, grande capitale des îles du cap Vert, et fit un butin de plus de deux millions. Antigoa, Surinam, la Berbiche, Curaçao et autres possessions des Anglais et des Hollandais, éprouvèrent les effets de sa bravoure, et quelques-unes payèrent de riches rançons. En revenant en France, il joignit son escadre à celle d'un officier d'un grade supérieur, en station à la Martinique, et la détacha, malgré les ordres du commandant, à la poursuite d'une flotte anglaise, à laquelle il enleva deux vaisseaux. En arrivant à Toulon, il éprouva le mécontentement de la cour, et, pour s'en venger, voulut mettre l'épée à la main contre le commandant qui l'avoit dénoncé comme un homme également téméraire et opiniâtre. «Voyons, lui dit-il, si vous savez vous battre comme vous savez écrire.» Mais les autres officiers les raccommodèrent, et il eut le titre de capitaine de vaisseau en 1713. La paix rendit ses talens inutiles. On oublia même qu'il avoit servi l'état: car, ayant fatigué le ministère de lettres et d'injures au sujet d'un armement fait pour la ville de Marseille, et que cette ville refusoit de lui payer, il fut renfermé dans le château du Ham, où il termina sa carrière en 1740. Cassard avoit la valeur et l'intrépidité de du Guai-Trouin; mais ses mœurs étoient bien moins douces, et son commerce bien moins agréable. Il avoit la grossièreté d'un matelot et la dureté d'un soldat. Cette dureté lui suscita bien des querelles, éloigna de lui ses amis, et fut cause qu'on ne l'apprécia point à sa juste valeur Du Guai-Trouin lui rendit toujours justice. Un jour qu'il étoit à Versailles, dans l'antichambre du roi, où il s'entretenoit avec plusieurs courtisans tout à coup il aperçoit dans un coin un homme seul, et dont l'extérieur annonçoit la misère: c'étoit Cassard. Du Guai-Trouin quitte les seigneurs dont il étoit entouré, et va causer avec lui près de trois quarts d'heure. Les courtisans étonnés lui demandent à son retour «avec qui il étoit?» — «Comment, s'écria du Guai-Trouin, avec qui? avec le plus grand homme de mer que la France ait aujourd'hui.»

CASSE. *Voyez* DUCASSE.

* CASSEBOHM (Jean-Frédéric), médecin et anatomiste célèbre, né à Halle en Saxe, mort vers l'an 1743, étudia à Francfort-sur-l'Oder, y enseigna ces deux sciences avec distinction, et s'occupa principalement de l'anatomie de l'oreille. On a de lui les ouvrages suivans: I. *Tractatus quatuor anatomici de aure humanâ, tribus figurarum tabulis illustrati*, Hallæ Magdeburgicæ, 1734, in-4°. II. *Tractatus quintus anatomicus de aure humanâ, cui accedit sextus de aure monstri humani, cum tribus figurarum tabulis*, ibid., 1735, in-4°. On y trouve une des-

cription fort exacte de l'organe de l'ouïe, qu'il considère d'abord dans le fœtus, et qu'il compare ensuite avec le même organe dans les adultes, en y faisant remarquer tous les changemens par lesquels il passe avant que d'arriver à sa perfection. III. *Methodus secandi et contemplandi corporis humani musculos*, Hallæ, 1759, in-8°. IV. *Methodus secandi viscera*, ibid., 1740, in-8°, en allemand, Berlin, 1746, in-8°.

† I. CASSEM, frère d'Ali-Ben-Hamid, 3e calife des Arabes musulmans en Espagne, fut placé sur le trône après la mort de son frere. Hairam, un des principaux seigneurs arabes, se souleva contre lui, et fit proclamer un autre calife, nommé Mortadha, qui étoit du sang royal. La ville de Grenade ne voulant point le reconnoître, il se vit obligé de l'assiéger, et fut tué sur ses murailles. Cassem ne laissa pas cependant d'être reconnu dans Séville, lorsque la ville de Cordoue prêta hommage à Jahia, fils d'Ali-Ben-Hamid, son neveu ; mais le règne de Jahia ne fut pas long. Les Cordouans, s'étant dégoûtés de lui, rappelèrent Cassem, qu'ils avoient chassé. Ce prince ne fut pas plutôt rétabli sur le trône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique pour s'y affermir; mais cette entreprise souleva de nouveau Cordoue, en sorte qu'il se vit encore une fois chassé, sans espérance de retour. Jahia, son neveu, ayant repris sa place, se saisit de sa personne, et l'enferma dans une maison forte, où il finit ses jours.

† II. CASSEM Ier, quatrième sultan de la race des Selgiucides, s'appeloit Barkiarok de son nom de famille. Il prit celui de Cassem, lors de sa circoncision. Mahmud, son jeune frère, lui disputa l'empire, marcha contre lui, s'empara de la ville d'Ispahan et de la personne de Cassem. Celui-ci, s'étant évadé, se réfugia près d'Atabek, gouverneur de Schiras, qui lui fournit des secours, et le fit reconnoître sultan. Cassem triompha d'Ismaël, l'un de ses oncles, qui s'étoit révolté ; d'Aslan, sultan du Khorasan, et de Mohamet son frère, qui lui avoit enlevé une partie de ses provinces. Il mourut l'an 500 de l'hégire. Les historiens racontent que Cassem s'étant retiré dans un lieu solitaire pour dormir, il écouta les hommes de sa garde, dont l'un disoit : « Ces sultans Selgiucides sont d'un naturel bien différent de celui des autres ; ils ne savent ni se faire craindre, ni se venger des outrages qu'on leur fait. Voyez, ajouta-t-il, ce Muiade qui a été long-temps rebelle, et a causé tant de malheurs; le sultan, pour récompense de ses trahisons, l'a élevé à la place de visir. » Cassem fit mander quelques jours après Muiade, lui ordonna de s'asseoir, et sans autres discours, d'un coup de cimeterre qu'il tenoit en main lui coupa la tête. Après cette exécution, Cassem, se tournant vers ceux qui l'entouroient, leur dit : « Voyez maintenant si les princes de ma maison ne savent pas se faire craindre, ni tirer vengeance de leurs ennemis. »

* III. CASSEM Alfaredii, poëte célèbre arabe, étoit originaire de Hama par son père. Il naquit au grand Caire l'an 580 de l'hégire, et de J. C. 1184, sous le khalyfat de Nasser Lédine Allah Abbassy, et mourut dans sa patrie, sous celui de Dhaher Biamr-Illah Abbassy, en 1236. Il s'étoit fait de bonne heure une réputation brillante par son esprit. On a de lui 600 *Distiques*, qu'il composa sur les devoirs des faquirs.

* CASSENTINO (Jacopodi), peintre, né en 1476, mort en 1556, ainsi nommé du lieu de sa naissance,

où il a fait de très beaux tableaux, ainsi qu'à Florence et en d'autres villes d'Italie. Ce fut lui qui fonda l'académie de Florence.

* CASSERIO (Julio), célèbre anatomiste, mort en 1616, né à Plaisance, de parens pauvres. Il étoit domestique de Fabricius ab Aqua Pendente, qui, lui trouvant des dispositions étonnantes, lui donna des leçons, et s'en fit aider dans ses travaux. En 1609, il succéda à son maître dans sa chaire d'anatomie à Padoue. Ses *Tableaux anatomiques* ont une grande réputation. Il est aussi l'auteur des ouvrages suivans : I. *De vocis auditûsque organis historia anatomica, tractatibus duobus explicata, ac variis iconibus ære excussis illustrata*, Ferrariæ 1600, in-fol. regali. Venetiis, 1607, in-fol. Ses figures sur l'organe de l'ouïe sont tirées d'après l'homme et les animaux ; il est vrai qu'elles ne sont pas de la première perfection ; mais elles valoient mieux dans ce temps que les descriptions obscures que les auteurs donnoient dans les traités qu'ils mettoient au jour sur cette matière. II. *Pentæsthescion, hoc est de quinque sensibus liber*, Venetiis, 1609, 1627, in-fol. ; Francofurti, 1609, 1610, 1622, in-fol. III. *Tabulæ de formato fœtu*, Amstelodami, 1645, in-fol., avec les ouvrages de Spigélius. Cassério a découvert le muscle externe du marteau en 1693.

* CASSIANI (Julien), né à Modène en 1712, après avoir fait ses études chez les jésuites, devint professeur de poésie au collége des nobles. On a de lui, I. *Centuria di sonnetti composta da cinque rimatori modenesi*, Modène, 1733. II. *Saggio di rime di Giuliano Cassiani dato in luce da un suo discipolo amico delle muse*, Lucques, 1770. III. *Azione per musica*, Modène, 1750. On trouve encore dans plusieurs recueils quelques morceaux de poésie de cet auteur.

* CASSIANUS BASSUS SCHOLASTICUS, qui vivoit du temps de Constantin Porphyrogenète, a composé un recueil de préceptes relatifs à l'agriculture, que Pierre Needham publia à Cantorbéry en 1704, sous le titre de *Geoponicorum, sive de re rusticâ libri XX*, in-8°. Nicolas Niclas en a donné une nouvelle édition, fort enrichie par ses soins, à Leipsick, en 1781, 4 vol. in-8°. L'ouvrage de Cassianus Bassus a été attribué par quelques-uns à Constantin Porphyrogenète. *Voyez* CONSTANTIN PORPHYROGENÈTE.

* CASSIBELAN, CASSIVELLAUNUS, *ou*, suivant les Bretons, CASWALLON, célèbre roi des Bretons, qui résista à César avec beaucoup de courage et de prudence. On dit qu'il se mit à la tête d'une formidable armée dans la Gaule, et qu'il irrita les Romains au point d'engager César à faire une irruption dans la Bretagne. Les autres chefs déférèrent l'autorité suprême à Cassibélan, qui établit sa résidence à Vérulam, maintenant St.-Albans.

I. CASSIEN (Jules), fameux hérésiarque du 2e siècle, vivoit vers l'an 174. Il étoit comme le chef des docètes, hérétiques, qui s'imaginoient que Jésus-Christ n'avoit qu'un corps fantastique ou qu'une apparence de corps. Cassien avoit composé des *Commentaires* et un *Traité sur la continence*. Ces deux ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. St. Clément d'Alexandrie les cite dans ses Stromates.

† II. CASSIEN (Jean), Gaulois d'origine, sorti d'une famille illustre et chrétienne, ayant été élevé parmi les solitaires de la Palestine et de l'Égypte, se proposa de bonne heure leur exemple à suivre. Avec Germain son ami, son parent et son compatriote, il s'enfonça dans

les solitudes les plus reculées de la Thébaïde. Après avoir admiré et étudié les hommes merveilleux de ces déserts, il vint à Constantinople, et fut fait diacre par saint Chrysostôme, qui lui avoit servi de maître; de là il passa à Marseille, où il fut ordonné prêtre. Il fonda un monastère d'hommes et un autre de filles, leur donna une règle, et eut sous lui jusqu'à cinq mille moines. Il mourut vers l'an 433, plein de jours et de vertus. On a de lui, I. Douze livres d'*Institutions monastiques*, traduites en français par Nicolas Fontaine, sous le nom de *Saligny*, Paris, 1667, in-8°; et vingt-quatre *Conférences des Pères du désert*, traduites en 2 vol. in-8°, 1663, par le même Nicolas Fontaine. II. Un *Traité de l'incarnation* contre Nestorius, fait à la prière du pape Saint-Célestin. Le style des livres de Cassien, écrits en latin, répond aux choses qu'il traite. Il est tantôt net et facile, tantôt pathétique; mais il n'a rien d'élevé ni de grand. Saint Benoît recommandoit fort à ses religieux la lecture de ces conférences. Il y a dans la 13e des propositions qui n'ont pas paru conformes à la doctrine de l'Église sur la grace. Cassien n'avoit jamais pu goûter celle de saint Augustin. Il pensoit qu'elle avoit des conséquences fâcheuses contre la bonté de Dieu et la liberté de l'homme. Cependant il établissoit, conformément à la foi de l'Église, que Dieu est le commencement de toute bonne œuvre. saint Prosper, disciple et défenseur de saint Augustin, a écrit contre Cassien. La dernière édition des Œuvres de ce solitaire est de Leipsick, 1733, in-fol., avec des commentaires et des notes. C'est la réimpression des éditions d'Arras, 1628, et de Paris, 1642, in-fol. On les trouve dans la Bibliothèque des Pères.

* III. CASSIEN (S.), maître d'école à Imola, enseignoit à lire et à écrire aux enfans de cette ville, lorsqu'une persécution s'étant excitée contre l'Église, sous Dèce ou Valérien, et selon d'autres sous Julien, il fut arrêté comme chrétien, et interrogé par le gouverneur de la province. Sur son refus constant de sacrifier aux idoles, le juge eut la barbarie d'ordonner que ses propres écoliers le piqueroient avec leurs stylets (instrumens dont on se servoit alors pour former les lettres sur des tablettes de plomb, de bois, de cire, etc.), pour rendre sa mort d'autant plus cruelle, que le supplice étoit plus lent. Prudence fait mention de ce martyr dans ses hymnes.

CASSIGNEL *ou* CASSINEL (Gérard), fille d'un chambellan de Charles VI, devint l'une des filles d'honneur de la reine Isabeau de Bavière, et fit les délices de sa cour par son esprit et sa beauté. Charles VII, n'étant encore que dauphin, en devint très-amoureux. «Le roi et son filz, dit Juvenal des Ursins, après qu'ils eurent été à Nostre-Dame, en 1414, pour faire leurs offrandes et dévotions, partirent de Paris, et estoit le daulphin bien joli, et avoit un bel estendart tout battu d'or, où avoit un K, un cigne et un L. La cause estoit pour ce qu'il y avoyt une damoiselle moult belle qu'on nommoyt la Cassinelle, de laquelle on disoit le daulphin amoureulx, et pour ce portoit-il le dit *mot.*» On voit par cette citation que les *rébus* datent de loin.

† I. CASSINI (Jean-Dominique), né à Périnaldo, dans le comté de Nice, en 1625, d'une famille noble, s'appliqua d'abord à l'astrologie judiciaire; mais en ayant bientôt aperçu l'absurdité, il étudia l'astronomie. Ses découvertes et ses succès répandirent bientôt son nom dans toute l'Europe. Le sénat de Bologne le choisit pour remplacer le pere Cava-

liéri dans la chaire d'astronomie. C'est dans cette ville qu'il traça une nouvelle méridienne, plus utile et plus exacte que toutes celles qui avoient existé jusqu'alors. Ce grand ouvrage étant achevé, Cassini régla les différents que les inondations fréquentes du Pô, son cours incertain et irrégulier, occasionnoient entre Ferrare et Bologne. Cette dernière ville lui donna, pour récompenser ses soins, la surintendance des eaux de l'état ecclésiastique. Colbert envia cet homme célèbre à l'Italie. Louis XIV le fit demander à Clément IX et au sénat de Bologne, seulement pour quelques années, afin de l'obtenir plus facilement. On le lui accorda. Le roi le reçut comme César avoit jadis reçu Sosigène; il eut une pension proportionnée aux sacrifices qu'il avoit faits. Le pape et Bologne le redemandèrent en vain quelques années après. L'académie des sciences, dont il étoit correspondant, lui ouvrit bientôt ses portes : il se montra digne d'elle par plusieurs *Mémoires*. Il mourut en 1712. Il perdit la vue, comme Galilée, dans les dernières années de sa vie : ce malheur ne lui ôta rien de sa gaieté. Il communiquoit avec plaisir ses découvertes et ses vues, sans craindre qu'on les lui enlevât, parce qu'il étoit plus touché du progrès des sciences que de sa propre gloire. On a de lui un *Traité touchant la comète* qui parut en 1652-53-64; un *Traité de la méridienne de Saint-Pétronne*, 1656, in-folio; plusieurs *Traités sur les planètes*, et des *Mémoires* estimés. Ce fut lui qui découvrit, en 1671, le 3e et le 5e satellite de Jupiter; il découvrit les deux premiers en 1684. Il inventa *la méthode de représenter les éclipses de soleil* pour tous les habitans de la terre. La méridienne de l'Observatoire de Paris, commencée par Picard, fut continuée par cet astronome et par La Hire. On doit encore à Cassini *le Neptune françois*, ou *Atlas nouveau des cartes marines*, Paris, 1693, in-fol., dont la suite a été publiée dans le même format à Amsterdam, 1700, par d'Ablancourt.

II. CASSINI (Jacques), fils du précédent, et son successeur à l'académie des sciences, né à Paris en 1677, hérita des talens de son père. Il manquoit à la méridienne de France *une perpendiculaire;* il la décrivit en 1733, depuis Paris jusqu'à Saint-Malo, et la prolongea en 1734, depuis Paris jusqu'au Rhin, près de Strasbourg. Il mourut en 1756, dans sa terre de Thury, près de Clermont en Beauvoisis. Il étoit maître des comptes. Les Mémoires de l'académie sont ornés de plusieurs de ses observations. Il est compté parmi les astronomes qui connoissoient le mieux le ciel. On a de lui deux ouvrages très-estimés, I. Les *Elémens d'astronomie*, *avec les tables astronomiques*, 1740, 2 vol. in-4°. II. *Grandeur et figure de la terre*, 1720, in-4°.

† III. CASSINI DE THURY (César-François), fils du précédent, noble Siennois, maître des comptes, directeur de l'Observatoire, de la société royale de Londres, de l'institut de Bologne, des académies de Berlin et de Munich, pensionnaire et astronome de l'académie des sciences, naquit à Paris en 1714. Les soins de son père, aidés des heureuses dispositions du fils, eurent un tel succès, qu'il calcula à dix ans les phases de l'éclipse totale du soleil, qu'on attendoit pour l'année 1727. Reçu à l'académie des sciences comme adjoint surnuméraire, à l'âge de 21 ans, il s'occupa de la vérification de la méridienne qui passe par l'Observatoire, et y corrigea quelques petites erreurs. On forma bientôt après le projet de faire une description géométrique de la

France ; le jeune Cassini s'attacha à ce travail avec toute l'activité de son âge, et il y consacra, jusqu'à sa mort, une partie de son temps. On envoya des ingénieurs et des arpenteurs dans toute l'étendue du royaume, pour lever des plans et tracer des cartes, où les plus petits détails sont rendus avec fidélité. Les géographes ne se sont pas bornés à marquer tous les objets, même jusqu'à des chaumières isolées ; ils y ont figuré le terrain autant qu'il a été possible. Le gouvernement accorda des encouragemens à cette entreprise intéressante, et Cassini, qui avoit sollicité ces encouragemens, a eu la consolation de voir terminer presqu'entièrement un travail si long et si difficile, qui consiste en 182 feuilles, dont on peut voir la liste dans le Dictionnaire de bibliographie par Fournier. Il mourut de la petite vérole en 1784. Le désir de perfectionner l'astronomie et la géographie lui avoit fait entreprendre quelques voyages. Il étoit à Vienne en juin 1761, lors du passage de Vénus, et il avoit été accueilli par l'empereur François, l'impératrice-reine, et divers autres princes de l'Empire, avec la distinction qu'il méritoit. On a de lui, I. une *Relation de deux voyages faits en Allemagne, pour déterminer la grandeur des degrés de longitude*, Paris, 1763, in-4°. II. *Opuscules astronomiques*, 1771, in-4°. III. Des *Additions aux tables astronomiques de son père.* IV. L'édition des *Observations du même sur la comète de* 1531 *et* 1682, Paris, 1759, in-12. V. Plusieurs *Mémoires* dans ceux de l'académie. Le comte de CASSINI, son fils, directeur de l'Observatoire, et membre de l'académie des sciences, a suivi les traces de son père et de ses deux aïeux.

I. CASSIODORE, fils d'un guerrier, lequel avoit repoussé les Vandales qui venoient de faire une irruption dans la Sicile, se montra digne héritier des vertus de son père, et fut également propre à la guerre et aux affaires. Valentinien III lui confia une portion de l'administration publique, et il eut lieu de se féliciter de son choix. Le farouche Attila, arbitre du destin de l'Italie, menaçoit d'envahir les plus riches provinces de l'empire; Valentinien, trop foible pour l'arrêter dans le cours de ses conquêtes, se servit de la dextérité de Cassiodore dans les négociations pour détourner ce fléau des nations. Il le choisit pour ambassadeur auprès de ce roi accoutumé à parler aux rois comme à des esclaves. Cassiodore eut à essuyer ses hauteurs insultantes; mais il opposa une indifférence dédaigneuse à ce colosse d'orgueil; et ses réponses fières, sans être outrageantes, donnèrent au barbare une haute idée des forces de Valentinien. Attila, dépouillé de sa férocité, adopta un système pacifique, et conçut tant d'estime pour l'ambassadeur, qu'il lui demanda son amitié. L'empire recueillit avec reconnoissance le fruit de cette négociation. L'empereur voulut reconnoître ses services par des terres et des dignités qu'il eut la générosité de refuser; content de sa fortune, il se crut assez récompensé par la gloire d'avoir défendu l'état. Il se retira dans une contrée délicieuse de l'Abbruze, pour y jouir de lui-même, et mourut dans le château où il étoit né.

† II. CASSIODORE (Marcus Aurel. Cassiodorus), Calabrois, d'une illustre famille, premier ministre du roi Théodoric, consul en 514, préfet du prétoire sous Athalaric, Théodat et Vitigès, quitta le monde après la chute de ce dernier prince, vers l'an 540. Il bâtit un monastère près de sa patrie, et s'y retira

à l'âge de 70 ans. Sa solitude offroit toutes sortes de commodités, des réservoirs pour le poisson, des fontaines, des bains, des horloges au soleil et à l'eau, une bibliothèque aussi riche que bien choisie. C'est dans cette retraite qu'il mit au jour son *Commentaire sur les psaumes*, et ses *Institutions des divines Ecritures*, recueil de règles pour ses moines sur la manière de les étudier. Il indique les principaux auteurs de la science ecclésiastique, théologiens, historiens, ascétiques. Il leur propose pour travail manuel de transcrire des livres, approuvant l'agriculture et le jardinage pour les solitaires peu propres aux lettres. Il leur cite des livres qui traitent de cette matière. Outre ces ouvrages, on a encore de lui une *Chronique* et des *Traités philosophiques*; celui de l'*Ame* est un des meilleurs. On lui doit l'*Histoire tripartite*, ainsi nommée parcequ'elle renferme l'abrégé de trois histoires. En effet, du temps de Cassiodore, l'Histoire ecclésiastique de Socrate, celles de Sozomène et de Théodoret n'ayant point encore été traduites en latin, Cassiodore pria son ami Epiphane le scolastique, de s'occuper de cette traduction; celui-ci la fit, et Cassiodore rangea ensuite dans l'ordre chronologique les divers faits de ses victoires, et en forma la collection tripartite. Le style de Cassiodore est assez pur pour son temps, et assez simple, quoique plein de sentences et de pensées morales. Il avoit coutume de dire « qu'on verroit plutôt la nature errer dans ses opérations, qu'un souverain qui ne donne pas à sa nation un caractère semblable au sien. » *Faciliùs errare naturam, quàm principem formare rempublicam dissimilem sibi.* Il mourut en 562, âgé de plus de 93 ans. Le père de Sainte-Marthe, mort supérieur-général de la congrégation de Saint-Maur, a écrit la Vie de cet auteur, et l'a accompagnée de savantes notes. Les PP. Le Nourry et Garet, ses confrères, avoient publié une bonne édition de ses *Œuvres* en 1679, à Rouen, deux tomes, un vol. in-fol. Le marquis Maffei fit imprimer, en 1721, à Vérone, un ouvrage qui n'avoit pas encore vu le jour. Il est intitulé *Cassiodori complexiones in Epistolas, Acta Apostolorum et Apocalypsim*, in-8°. On le réimprima à Londres l'année suivante. *Voyez* JORNANDÈS.

CASSIOPÉE (Mythol.), femme de Céphée, roi d'Ethiopie, et mère d'Andromède, fut assez vaine pour prétendre surpasser en beauté les Néréides. Neptune vengea ses nymphes, en suscitant un monstre marin qui désola le pays. Pour apaiser ce dieu, Andromède fut exposée sur un rocher. Le monstre s'élançoit pour la dévorer, lorsque Persée, monté sur Pégase, le terrassa et le tua. Cassiopée fut placée, avec sa famille, au nombre des constellations.

† I. CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) se distingua contre les Sabins, fut trois fois consul, une fois général de la cavalerie, et obtint l'honneur du triomphe deux fois. Son humeur remuante lui fit des ennemis. On l'accusa d'aspirer à la royauté. Ayant été nommé consul avec Proculus-Virginius, l'an de Rome 268, il proposa la loi agraire. Par cette loi, il étoit ordonné, qu'après avoir fait un dénombrement des terres conquises, dont les nobles s'étoient emparés, ou qu'ils s'étoient fait adjuger à vil prix, on les partageroit également entre tous les citoyens. En portant un décret qui devoit causer tant de troubles, Cassius n'avoit d'autre objet que de se rendre le maître de Rome. D'autres ambitieux, dans des temps très-postérieurs, ont eu le même dessein. Le peuple pénétra ses intentions. Non seulement il

ne le seconda point, mais il l'abandonna au ressentiment de la noblesse, qui le fit périr, sans pourtant avoir l'adresse de détourner, sur la loi de Cassius, la haine qu'on portoit à son auteur. Il fut précipité du mont Tarpéien. Sa maison fut rasée, et on bâtit à la place un temple à la déesse Tellus. — Il ne faut pas le confondre avec CASSIUS BRUTUS, jeune Romain, qui se laissa corrompre pour de l'argent, et promit d'ouvrir une porte de Rome dans la guerre contre les Latins. Ayant été pris sur le fait, il s'enfuit dans le temple de Pallas, comme dans un asile inviolable; mais son père en fit fermer les portes, et l'y fit mourir de faim.

II. CASSIUS LONGINUS (Lucius), préteur romain, dont le tribunal redoutable étoit appelé l'*Ecueil des accusés*. On lui attribue la maxime *Cui bono?* dont le sens est que tout coupable, de quelque crime que ce soit, le commet par intérêt. Il vivoit l'an 113 avant J. C.

† III. CASSIUS LONGINUS (Caïus), d'abord questeur sous Crassus, se signala ensuite contre les Parthes, et les chassa de Syrie. Etant entré dans le parti de Pompée, il se trouva à la bataille de Pharsale, l'an 48 avant J. C. César lui laissa la vie; cet ingrat ne s'en servit que pour conspirer contre celle de son libérateur. Ses menées furent long-temps cachées. César les ayant découvertes, répondit à ses amis, qui lui conseilloient de se défier d'Antoine et de Dolabella : « Ce ne sont pas ces beaux garçons, ces hommes parfumés, que je dois appréhender, mais plutôt ces hommes pâles et maigres qui se piquent d'austérité. » Un jour Cassius fit mettre au bas d'une statue élevée à l'honneur de Brutus, premier consul de Rome : *Utinam viveres!* « Plût à Dieu que tu vécusses encore ! » Une autre fois, il répandit un billet avec ces mots : « Tu n'es pas le vrai Brutus, car tu dors. » Ces trames sourdes étoient employées pour que Brutus donnât le premier signal de la perte de César, qui fut bientôt massacré. Un des conjurés ne sachant comment porter ses coups : « Frappe, dit Cassius, quand ce devroit etre à travers mon corps. » Octave et Antoine se réunirent bientôt contre les conspirateurs. Ils les atteignirent à Philippes; Cassius y fut défait par Antoine, tandis que Brutus remportoit une victoire complete sur Octave. Cassius, s'imaginant que tout étoit désespéré, se retira dans sa tente et s'y fit donner la mort par un de ses affranchis, l'an 42 avant J. C. (*Voyez*, à l'art. ANTOINE, n° III, une réponse de Cassius à ce Romain.) C'est à lui que Brutus donna le nom de *dernier des Romains*. Velléius Paterculus a dit, en faisant le parallèle de Brutus et de Cassius « que celui-ci étoit meilleur capitaine, et que l'autre étoit plus honnête homme, de façon qu'on devoit préférer Brutus pour ami, et craindre davantage Cassius pour ennemi. » Cassius étoit savant; il aimoit et protégeoit les lettres. C'étoit un épicurien, mais sans déréglement extérieur. Fier, ambitieux, hardi; la doctrine qu'il avoit embrassée devoit le rendre peu scrupuleux sur les devoirs de la justice et de la vertu. Il avoit d'ailleurs le coup-d'œil bon. Ce fut contre son avis qu'on livra la bataille de Philippes : il vouloit, avec raison, laisser détruire par la famine l'armée ennemie qui manquoit de tout.

† IV. CASSIUS (Avidius), célèbre capitaine romain, se distingua par sa valeur et par sa conduite sous les empereurs Marc-Aurèle et L. Vérus. Plusieurs années après la mort de celui-ci, arrivée l'an 169 de J. C., Cassius ayant été proclamé empereur en Syrie, fut tué par tra-

hison, au bout de trois mois, l'an 175. On envoya sa tete à Marc-Aurèle. *Voyez* Marc, n° VIII.

* V. CASSIUS HEMINA, historien latin, qui vivoit sous le consulat de Cn. Cornélius Lentulus et Mummius Achaïcus, la 608e année de Rome, 146 ans avant l'ère chrétienne, composa *les Annales romaines* en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, aussi-bien que Censorin et Pline qui le citent assez souvent. Quelques auteurs l'ont confondu avec Cassius Sévérus.

* VI. CASSIUS (Sévérus Titus): cet orateur du temps d'Auguste, avoit un penchant si déterminé à accuser, qu'il devint un libelliste et un calomniateur. Ce fut à l'occasion de ses écrits qu'Auguste porta une loi contre les libelles. Ce prince bannit ensuite Cassius, qui mourut misérablement. Sénèque vante beaucoup son éloquence.

* VII. CASSIUS (Barthélemi), jésuite dalmatien, né en 1575, missionnaire en Turquie, pénitencier de Saint-Pierre à Rome, sous le pape Urbain VIII, a donné au public, *Institutiones linguæ sclavonicæ*, Rome, 1604, in-8°; une *Histoire de Rosette*, Rome, 1607, in-8°. Il a traduit *le Rituel romain* d'Urbain VIII en langue esclavone, 1670, in-4°, de même que *les Evangiles et les Epîtres du missel*, 1641, in-fol. Il a encore traduit *plusieurs vies des saints*, et fait quelques ouvrages de piété en cette langue. Il mourut en 1660.

* VIII. CASSIUS (Félix), vivoit au commencement du premier siècle, du temps de Celse, qui en parle comme du plus ingénieux médecin qu'il ait connu. Il suivoit la doctrine d'Asclépiade; on lui attribue l'ouvrage suivant: *Naturales et mediciuales questiones LXXXIV, circa hominis naturam et morbos aliquot, Conrado Gesnero interprete, nunc primùm in lucem editæ. Eædem græcè, longè quam anteà castigatiores, cum scholiis quibusdam. His accedit catalogus medicamentorum simplicium et parabilium quæ pestilentiæ veneno adversantur, authore Antonio Schnebergero*, Tiguri, 1562, in-8°, en grec et en latin; Lutetiæ, 1541, in-8°, en grec; Lugduni Batavorum, 1595, in-12; *cum Theophylacti Simocati quæstionibus physicis*, Francofurti, 1541, in-4°, en latin, de la version d'Adrien Jonghe, avec les corrections de l'exemplaire grec; Lipsiæ, 1653, in-4°, par les soins d'André Rivinus.

* IX. CASSIUS (André, le jeune), habile médecin et inventeur de l'*essence de Bézoar* et de la *chaux d'or* (précipité d'or, ou poudre purpurine), né à Schleswig, étudia la médecine à Leipsick, et reçut à Leyde le bonnet de docteur en 1632. L'essence dont il est inventeur produit les meilleurs effets contre la peste; elle fut publiée par son fils à Lubeck, qui fit aussi connoitre l'invention de son père, concernant la *chaux d'or*, qui donne au verre une couleur de rubis, ce qui a fait croire que Cassius le père savoit faire des rubis avec le verre rouge et avec l'or et l'étain.

* X. CASSIUS (Jean), né à Hambourg, étudia à Kiel, et prit le bonnet de docteur en médecine à Groningue en 1668. Ses ouvrages sont, I. *De triumviratu intestinali cum suis effervescentiis*, Groningæ, 1668, in-4°. II. *De extremo illo et perfectissimo naturæ opificio, ac principe terrenorum sidere, auro*, Hamburgi, 1685, in-8°.

† XI. CASSIUS SCÆVA, soldat de Jules-César, se signala en plusieurs occasions sur terre et sur mer.

Etant assiégé par un lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandoit, il soutint tous les efforts des ennemis avec un courage invincible. Ce courage n'éclata pas moins en Espagne. Cassius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ses compagnons dans une chaloupe, et l'ayant attachée à un rocher proche d'une île bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre sur la chaloupe. Cassius ne perdit point courage, quoique ses compagnons l'eussent lâchement abandonné. Il se défendit seul contre tous, jusqu'à ce qu'étant blessé en plusieurs endroits, il se jeta dans la mer et se sauva à la nage. César vint le recevoir à bord, et, louant sa valeur en présence de l'armée, le fit centurion.

† XII. CASSIUS, poëte tragique latin de la ville de Parme, dont parle Horace dans la Sat. 10e du liv. I, étoit tribun des soldats dans l'armée de Brutus et Cassius à la journée de Philippes. Après leur mort, il demeura dans le parti de Sexte-Pompée ; il se donna dans la suite à Antoine, et le servit utilement. Il fut toujours ennemi déclaré d'Auguste, qu'il appeloit par mépris *petit-fils de boulanger*. Après la défaite d'Antoine à Actium, Cassius se retira à Athènes. Auguste, qui le sut, y envoya Quintilius Varus, avec ordre de s'en défaire. Celui-ci l'ayant trouvé dans son cabinet, occupé à composer, lui donna la mort. Ses livres, dit-on, suffirent pour brûler son cadavre.

XIII. CASSIUS. *Voyez* DION, n° II.

* CASTAGLIONE (Joseph), natif d'Ancône, célèbre orateur et poëte, vivoit dans le 16e siècle. Il est auteur d'un *Traité sur la colonne triomphale de l'empereur Antonin*, qu'il dédia à Sixte V. On a encore de lui, *Variæ lectiones ; de Prænominibus Romanorum ; de nomine Virgilii*, etc.

† CASTAGNO (André del) fut, dit-on, le premier peintre de Toscane qui connut la manière de peindre à l'huile. Dominique de Venise, qui l'avoit apprise d'Antoine de Messine, étant venu à Florence, André del Castagno rechercha son amitié, et tira de lui ce beau secret. Il conçut ensuite une si cruelle jalousie contre Dominique, son ami et son bienfaiteur, que, sans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'assassina le soir dans la rue. Dominique, n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, dont il ignoroit la perfidie, et mourut entre ses bras. Castagno, en mourant, déclara cet assassinat, dont on n'avoit pu découvrir l'auteur. Dès qu'il eut appris le secret de Dominique, il fit plusieurs ouvrages dans Florence qui furent admirés. Ce fut lui qui travailla, en 1478, au tableau que la république fit faire, où étoit représentée l'*exécution des conjurés qui avoient conspiré contre les Médicis*. Cet ouvrage, qui lui coûta des soins infinis, lui fit donner le sobriquet assez odieux par le peuple, qui ne l'appela plus qu'*André des pendus*.

CASTAING (N...), savant ingénieur, inventa, vers 1680, *la machine à marquer sur tranche*, qui fut mise en œuvre dans toutes nos monnoies sous le règne de Louis XIV. Ce monarque récompensa magnifiquement l'inventeur, qui mourut à Paris au commencement du dernier siècle.

CASTALDI (Corneille), naquit à Feltri, d'une famille ancienne, en 1480. Il s'adonna en même temps au barreau et à la poésie, égayant

la sécheresse de la jurisprudence par le charme des vers. Sa patrie l'ayant chargé de ses intérêts auprès des Vénitiens, il obtint tout ce qu'elle demandoit. Les grands et les gens de lettres le regretterent également. Padoue, où il se fixa par le mariage, lui doit l'établissement d'un collége. Il finit ses jours en 1537, à 57 ans. Ses *Poésies*, long-temps ignorées, ont été publiées pour la première fois par les soins de l'abbé Conti, Vénitien, Londres (Paris), 1757, in-8°. On y trouve des pièces italiennes et des pieces latines : les premières offrent beaucoup de facilité, et une grande abondance d'images : les secondes respirent le goût de l'antiquité. La Vie de l'auteur, écrite avec une élégante simplicité par un patricien de Venise, est à la tête de ce recueil estimable.

CASTALIE (Mythol.), nymphe aimée d'Apollon, et métamorphosée par ce dieu en fontaine, dont les eaux inspiroient le goût de la poésie. La pythie en buvoit avant de s'asseoir sur le trépied et de prononcer ses oracles.

† CASTALION, *ou plutôt* CHASTEILLON, qui étoit son vrai nom (Sébastien), naquit en 1515, dans les montagnes du Dauphiné. L'étude des langues savantes, et surtout de l'hébraïque et de la grecque, lui acquit l'estime et l'amitié de Calvin. Ce patriarche des réformés lui procura une chaire au collége de Genève ; mais depuis, s'étant brouillé avec lui, à cause de son peu de docilité pour le système des calvinistes sur la prédestination, le magistrat de Genève, tout dévoué à Calvin, le força de sortir de cette ville. Bâle fut son asile : il y enseigna le grec, et y mourut en 1563. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. Une *Version latine et française de l'Ecriture*, Bâle, 1556, in-fol. La française, imprimée à Bale en 1555, in-fol., est très-rare. II. Quatre livres de *Colloquia sacra*, Bale, 1565, in-8°. Ce sont des *Dialogues sur les principales histoires de la Bible* : petit ouvrage écrit purement, mais qui n'est pas toujours conforme à la doctrine catholique. III. Une *Version latine des vers sibyllins, avec des remarques*. IV. Une *édition des trois premiers livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, en meilleur latin que celui de l'original. V. Un *Traité polémique*, pour prouver que les magistrats ne peuvent punir ceux qui se rendent coupables d'hérésie. Quoique les principes de ce livre puissent souffrir des contradictions, ils ont une force supérieure contre la conduite fière, intolérante et despotique de Calvin. Ce fut après la catastrophe de Servet que Castalion l'écrivit. VI. Une *Traduction latine des Dialogues de Bern. Ochin*, dont il avoit embrassé, dit-on, les sentimens sur la polygamie, Bale, 1563, en 2 vol. in-12. Castalion, qui avoit commencé par le calvinisme, finit par une indifférence marquée pour toutes les religions. Il fut accusé de favoriser les erreurs des anabaptistes, de penser sur la grace en pélagien, et de ne pas croire beaucoup à la Providence.

CASTANEHDA. *Voyez* FERDINAND, n° XIV.

† CASTANIER D'AURIAC, avocat-général au grand-conseil, mort de la petite-vérole à l'âge de 22 ans, en août 1762, passoit pour etre l'auteur du joli roman de *Carite et Polydore*, prétendu traduit du grec, imprimé à Paris en 1760, in-12. La France littéraire de 1769 donne cet ouvrage à ce jeune magistrat, ainsi que le P. Paciandi, dans sa préface de la superbe édition du Roman grec de Longus, à l'arme,

C. Bodoni, 1786, in-8°. Mais dans un Eloge de Barthélemy, ci-devant abbé, qui se trouve dans le Magasin encyclopédique, tom. II, p. 92, on attribue *Carite et Polydore* à l'auteur du Voyage d'Anacharsis; et le rédacteur de cet article paroit si bien instruit, qu'on n'ose le contredire positivement.

* CASTEEL (Gérard), né à Cologne en 1667, fut chanoine régulier de Sainte-Croix, et mourut prieur de la maison de son ordre à Duisbourg en 1733. On a de lui, *Controversiæ ecclesiastico-historicæ*, Cologne, 1734 et 1757, in-4°. Ces dissertations sont au nombre de 45, et roulent sur les principaux points controversés de l'Histoire ecclésiastique. L'auteur ne prend point de parti sur la plupart de ces questions : il se contente de rapporter les motifs qu'on allègue de part et d'autre. Il copie souvent Noël-Alexandre.

* CASTEELS (Pierre), peintre, né à Anvers en 1684, mort à Richemont, au comté de Surry, en 1749, a publié, en 1726, *douze planches d'oiseaux*, qu'il a dessinées et gravées lui-même.

* I. CASTEL *ou* CHASTEL (Robert *ou* Robins du), poëte français, né dans la Picardie, vivoit vers l'an 1260. On connoit de lui plusieurs *Chansons*, conservées dans les recueils du temps, en marge de chacune desquelles on lit : *Coronnée;* ce qui fait présumer qu'elles lui méritèrent quelque prix.

* II. CASTEL (Jéhan de). On ignore l'époque précise de la naissance et de la mort de cet auteur : il paroit seulement qu'il existoit en 1468, puisque ce fut en cette année qu'il composa son *Miroir des pécheurs et pécheresses, en vers*, espèces de méditations sur la mort. Il y prend le titre de religieux de l'ordre de Saint-Benoit et de chroniqueur de France. On trouve à la suite de son *Miroir* quelques *Ballades morales* très-médiocres.

III. CASTEL (Edmond), chanoine de Cantorbéry, savant dans les langues orientales, né en 1606, à Halley dans le comté de Cambridge, professa l'arabe à Londres avec beaucoup de distinction. La *Bible Polyglotte* de cette ville est due principalement à ses soins. On lui est encore redevable du *Lexicon Heptaglotton*, à Londres, 1659, 2 volumes in-folio : dictionnaire en sept langues, qui affoiblit ses yeux et ruina sa fortune, en lui acquérant un nom célèbre. Il mourut en 1685, accablé de dettes.

IV. CASTEL (Pierre), de Messine, professeur de médecine à Rome, et directeur du jardin botanique de sa patrie, a publié *Hortus Messanensis*, 1640, in-4°, figures; *De Smilace asperâ*, 1652, in-4°.

V. CASTEL (François PÉRARD), de Vire en Normandie, avocat au grand-conseil, banquier expéditionnaire en cour de Rome, mourut en 1687, laissant plusieurs ouvrages, où la théorie et la pratique des matières de bénéfice sont exposés savamment. Les plus recherchés sont, I. *Questions notables sur les matières bénéficiales*, Paris, 1689, 2 vol. in-folio. II. *Définitions du droit canon*, Paris, 1700, in-fol., avec les remarques de Dunoyer. III. *Règles de la chancellerie romaine*, 1685, in-folio.

† VI. CASTEL (Louis-Bertrand), géomètre et philosophe, né à Montpellier en 1688, jésuite en 1703, se fit connoître à Fontenelle et au P. de Tournemine par des ébauches qui annonçoient de plus grands succès. Le jeune homme étoit alors en pro-

vince ; ils l'appelèrent dans la capitale. Castel passa de Toulouse à Paris à la fin de 1720. Il soutint l'idée que ses essais avoient donnée de lui. Le premier ouvrage qu'il mit au jour fut son *Traité de la Pesanteur universelle*, en 2 volumes in-12, 1724. Tout dépendoit selon lui de deux principes, de la gravité des corps, et de l'action des esprits ; l'une qui faisoit tendre sans cesse au repos, l'autre qui rétablissoit les mouvemens. Cette doctrine, la clef du système de l'univers à ce qu'il prétendoit, ne parut point telle à l'abbé de Saint-Pierre. Quoique ami du mathématicien, il l'attaqua ; le jésuite répondit. Les écrits de part et d'autre supposoient beaucoup d'esprit dans les combattans, mais un esprit singulier. Le second ouvrage du père Castel fut son *Plan d'une mathématique abrégée*, Paris, 1727, in-4°, qui fut bientôt suivi d'une *Mathématique universelle*, 1728, in-4°. L'Angleterre et la France applaudirent à cet ouvrage. La société royale de Londres ouvrit ses portes à l'auteur. Son *Clavecin oculaire* acheva de faire connoître son genre d'esprit, naturellement facile, fécond et inventeur. Il fut entraîné par la vivacité de son imagination. Ses systèmes n'étoient d'abord que des hypothèses ; mais peu à peu il croyoit venir à bout de les réaliser. En qualité de géomètre, il pouvoit démontrer l'analogie des sons et des couleurs ; mais il n'y avoit qu'un radoteur millionnaire qui pût tenter de fabriquer une machine aussi coûteuse que celle de son *Clavecin*, et dont l'exécution étoit impossible. Il faut avouer pourtant que cette chimère a produit des découvertes utiles. *Le vrai Système de physique générale de Newton*, 1743, in-4°, lui fit plus d'honneur dans l'esprit de certains savans ; mais il déplut à d'autres. Il respectoit le philosophe anglais, sans que sa doctrine lui parût propre à dévoiler le vrai système du monde. « Newton et Descartes, disoit-il, se valent bien pour l'invention ; mais celui-ci avoit plus d'élévation et de facilité ; l'autre, avec moins de facilité, étoit plus profond. Tous deux eurent l'ambition de faire un monde, comme Alexandre eut celle de le conquérir, et tous deux pensèrent en grand sur la nature. » On a encore du père Castel un Traité intitulé *Optique des couleurs*, Paris, 1740, in-12, et d'autres productions moins importantes : ce sont des brochures, ou des extraits répandus dans les Mémoires de Trévoux, auxquels il travailla long-temps. (*Voyez* ce Journal, au deuxième volume d'avril 1757.) Le style de Castel se ressentoit du feu de son esprit et des écarts de son imagination. Montesquieu l'appeloit l'*Arlequin de la philosophie*. Un jour qu'on parloit, devant le célèbre Fontenelle, du caractère d'originalité que portent les ouvrages de ce savant, quelqu'un dit : « Il est fou. — Je le sais bien, répondit Fontenelle, et j'en suis fâché, car c'est grand dommage ! Mais je l'aime encore mieux original et un peu fou, que s'il étoit sage sans être original. » Le P. Castel mourut en 1757. Il s'étoit retiré du grand monde quelque temps avant sa mort. Il y avoit d'abord été très-répandu, et avoit plu par ses saillies et sa vivacité. Les gens de lettres qui le consultoient trouvoient en lui de la complaisance et des lumières. Il avoit avec eux la simplicité que donne l'étude des sciences exactes. On le trouvoit au milieu de ses livres, de ses écrits, de son atelier pour le Clavecin oculaire, et d'un nombre infini de pièces ramassées confusément dans le même réduit. L'abbé de La Porte publia en 1763, in-12, à Paris, sous le titre d'Amsterdam, l'*Esprit, les saillies et singularités du P. Castel.* L'auteur

traite un grand nombre de sujets ; il n'en approfondit aucun : cependant il pense beaucoup, et quelquefois très-bien.

VII. CASTEL. *Voyez* FRÉARD, *et* SAINT-PIERRE, n° II.

VIII. CASTEL-BOLOGNÈSE. *Voyez* JEAN, n° LXX.

* CASTELEIN (Matthieu de), poëte flamand, écrivoit vers le milieu du 16e siècle, et composa, entre autres ouvrages, un poëme didactique intitulé *l'Art de la Rhétorique* ou *des Rhétoriciens* (on désignoit sous ce nom les poëtes du temps). Castelein étoit un pauvre modèle à suivre, non seulement pour la pratique, mais même pour la théorie.

* CASTELETTI (Christophe), de Rome, vivoit dans le 16e siècle. Il a laissé des *Poësies spirituelles*, imprimées à Venise en 1587, in-8°; *Amarillis*, églogue pastorale, qui parut pour la première fois en 1580; et trois comédies, *le Fourbe*, imprimé à Venise en 1584; *les Extravagances*, publiées en 1587, et *les Torts de l'Amour*, qu'il dédia à Farnèse de Césarini en 1581.

* CASTELLAN (Pierre), dont le nom est DUCHATEL, médecin, né à Grandmont en Flandre le 7 mars 1585, étudia d'abord la langue grecque, qu'il enseigna à Orléans et à Louvain, où, en 1609, il fut nommé professeur en cette langue. Il s'appliqua ensuite à la médecine, et fut reçu docteur en cette science au collége de Busleiden en 1618 et peu de temps après professeur royal aux Institutes. Ce médecin, d'une érudition peu commune, mourut à Louvain le 23 février 1632. On a de lui les ouvrages suivans, I. *Convivium saturnale*, Lovanii, 1616, in-8°. II. *De Græcorum Festis syntagma*, Antverpiæ, 1617, in-8°. III. *Vitæ illustrium medicorum*, ibid, 1618, in-8°. IV. *Laudatio funebris Alberti Pii Belgarum principis*, Lovanii, 1622, in-4°. V. *De esu carnium libri quatuor*, Antverpiæ, 1626, in-8°.

† I. CASTELLANE (Boniface de), troubadour, eut la tête tranchée, selon Nostradamus qui nous fournit cet article, pour s'être mis à la tête des Marseillois révoltés contre leur comte. Boniface eut le goût de la poésie, et y réussit. Il célébra *dans ses vers* une demoiselle de la maison de Foz, fille du seigneur d'Ières; mais son génie ardent réussissoit mieux *dans la satire*. Après avoir bu, il entroit dans une sorte de fureur poétique, qui le laissoit déclamer contre les personnes de tout rang. Après le procès de Boniface, tous ses fiefs furent confisqués, et réunis au domaine de Charles d'Anjou. Les manuscrits de la bibliothèque impériale ne contiennent aucune pièce de ce poëte.

* II. CASTELLANE (J.-A. de), de la famille du précédent, évêque de Mende, né au Pont-Saint-Esprit, le 11 décembre 1733, fut pourvu de l'évêché de Mende, et sacré dans la chapelle du roi, le 14 février 1768. Attaché à la monarchie, il chercha à arrêter les progrès de la révolution par ses principes, et fut décrété d'accusation par l'assemblée législative, le 28 mars 1792, comme auteur des troubles dans le département de la Lozère. Transféré dans les prisons d'Orléans, il y resta jusqu'au 9 septembre, époque à laquelle on le conduisit à Versailles, où il fut massacré.

CASTELLANUS. *Voy.* CHATEL, n° III, *et* CHATELAIN, n° I.

CASTELLESI. *Voyez* CORNETO.

* I. CASTELLI (Adrien), cardi-

nal de Cornéto, s'illustra à la fin du 15e siècle et au commencement du suivant, en contribuant à rendre à la langue latine sa pureté et son élégance. On a de lui, *Pro linguæ latinæ usu epistolæ adversùs Alembertium, præcedit commentarius de rebus gestis et scriptis Hadriani Castelli cardinalis, quo in primis auctore latinitas restituta*, Saventiæ, 1771. D'Alembert, dans un de ses ouvrages, s'étoit élevé contre les latinistes modernes, prétendant qu'on ne pouvoit bien écrire dans une langue morte, et dont on avoit perdu la tradition orale, et que le latin des colléges ne seroit jamais celui des Cicéron et des Virgile; c'est pour réfuter ces assertions que Castelli écrivit son ouvrage.

† II. CASTELLI (Bernard), peintre génois, né en 1557, bon dessinateur, excellent coloriste, réussissoit dans le portrait. Il peignit l'histoire, les grands poëtes de son temps, et fut chanté par eux. Il grava les figures de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, son ami intime. On remarque du génie dans ses ouvrages, mais trop peu de naturel. Il mourut à Gênes en 1629, laissant plusieurs tableaux à sa patrie, à Rome, à Turin, etc.

† III. CASTELLI (Valério), fils du précédent, né à Gênes en 1625, perdit son père trop jeune pour pouvoir profiter de ses leçons; mais son application suppléa à ce qu'il auroit pu appendre sous un tel maître. Il excella *dans les batailles*. Ses ouvrages sont recommandables par le génie, le goût, la force du coloris et par une grande facilité dans le dessin. Ses chevaux sont traités d'une grande manière; *les sujets d'histoire* qu'il a peints dans les églises tiennent beaucoup de la manière de Schidone. Il mourut en 1659.

IV. CASTELLI (Benoît), célèbre mathématicien italien, devint abbé du Mont-Cassin, et l'ami du savant Cavaliéri. On connoît principalement de lui une *Apologie pour Galilée*. Il est mort au milieu du 17e siècle.

* V. CASTELLI (Onuphre), issu d'une noble famille de Terni dans l'Ombrie, vivoit dans le 17e siècle, et fut disciple du célèbre Galilée. Les ouvrages de ce savant sont en grand nombre; on distingue les suivans : I. *Geografiche, e politiche ques'ione*. II. *Distribuzione universale della politica*. III. *Della religione degli antichi gentili*. IV. *Discorso intorno alle invenzione, et ritrovati*.

* I. CASTELLINI (Luc), vicaire-général de l'ordre de Saint-Dominique, et ensuite évêque de Cantazaro, florissoit en 1625; il est auteur de divers ouvrages, et entre autres, *De electione et confirmatione canonicâ prælatorum*.

* II. CASTELLINI (Sylvestre), né à Vicence, d'une famille honnête, et mort dans cette ville en 1650, écrivit une Histoire de sa patrie, divisée en 19 livres, et qu'il intitula *Annales de Vicenza*. Ces Annales restèrent long-temps manuscrites dans les bibliothèques particulières de cette ville; elles ont été enfin imprimées et mises au jour avec les notes et les remarques d'un savant écrivain de Vicence, qui en publia successivement 8 tomes in-8°, qui comprennent 11 livres. Castellini avoit augmenté son Histoire de plus de 50 livres de *Généalogies* des familles nobles de Vicence, puisées dans les meilleures sources; mais comme ces Généalogies mettoient au jour la basse origine de quelques-unes de ces mêmes familles, il n'avoit pu obtenir alors de la ville la permission de faire imprimer son ouvrage.

* III. CASTELLINI (Jean), médecin italien, vivoit vers le milieu du 17e siècle. On connoît de lui un ouvrage sur les adhérences de la dure-mère, intitulé *Joannis Castellini Virgulectensis ex Lunigianâ, in Nosocomio sanctæ Mariæ novæ Florentiæ chirurgorum adolescentum institutoris, de durâ cerebri vestiente meninge tractatus*, Venetiis, 1646, in-8°. On attribue encore à ce médecin, *Phylacterium phlebotomiæ et arteriotomiæ*, Argentinæ, 1618, 1628, in-8°; en italien, Viterbe, 1619, in-4°; en allemand, Strasbourg, 1631; dans la même langue, Nuremberg, 1665, in-12.

* I. CASTELLO (Bernard del), de l'ordre des prêcheurs, avoit une grande connoissance de l'antiquité. Il florissoit dans le 14e siècle. Il est auteur d'une *Chronique de son ordre, depuis son établissement jusqu'en* 1304; et des *Annales des souverains pontifes et des empereurs*.

* II. CASTELLO (Félix), peintre, né à Madrid en 1602, mort dans la même ville en 1656, étoit élève de Carducho. Il règne un fort bon goût dans le peu d'ouvrages qui restent de Castello: on y remarque une grande exactitude dans le dessin, et beaucoup de finesse dans les contours de ses figures.

† CASTELLOZA (Dona). Cette dame, qui se distingua parmi les troubadours du 13e siècle, étoit originaire d'Espagne, mais native de l'Auvergne. Elle épousa Tru de Mairona, ce qui ne l'empêcha pas d'aimer Armand de Bréon, qui fut l'objet de ses Poésies. Il reste d'elle trois *Chansons*, qui ne donnent pas une grande idée de son imagination.

* I. CASTELLUS (Barthélemi), médecin italien, florissoit vers la fin du 16e siècle et le commencement du suivant. On a de lui, I. *Totius artis medicæ, methodo divisa, compendium et synopsis*, Messanæ, 1597, in-4°, 1598, in-8°; Basileæ, 1628, in-8°; Venetiis, 1667, in-8; Patavii, 1713, 1721, in-4°; Genevæ, 1746, in-4°. Il y rapporte en abrégé ce qu'Hippocrate, Galien, Avicenne, et d'autres célèbres médecins ont écrit sur l'art de guérir. II. Un *Dictionnaire de médecine*, en grec et en latin, dont il y a grand nombre d'éditions. La première est de Venise, en 1607, in-8°, sous le titre de *Lexicon medicum græco-latinum*. Il y eu a une de Bâle, en 1628, in-8°, avec les augmentations de J. N Stupan. Elle reparut à Venise en 1642, à Roterdam en 1641, 1651, 1657, 1665, 1670, in-8°; mais Jacques-Pancrace Bruno fit des augmentations plus considérables à ce dictionnaire, qui fut imprimé à Nuremberg en 1682 et 1688, in-4°, sous le titre de *Castellus Renovatus*. C'est sur cette dernière édition qu'ont été faites celles de Leipsick, 1713; de Padoue, 1713 et 1721; de Genève, 1748; Amsterdam, 1746, toutes in-4°.

* II. CASTELLUS (Pierre), médecin, natif de Messine, vivoit dans le 17e siècle. Il enseigna à Rome pendant quelque temps, et retourna ensuite dans sa patrie, où il fut nommé directeur du jardin des plantes. Le travail coûtoit peu à ce médecin, car le nombre de ses ouvrages est considérable; en voici les principaux: I. *Epistolæ medicinales*, Romæ, 1626, in-4°. II. *De abusu venæ sectionis*, ibid., 1628, in-8°. III. *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu*, ibid., 1634, in-fol. IV. *De optimo medico*, Neapoli, 1637, in-4°. V. *Hortus Messanensis*, Messanæ, 1640, in-4°, avec le plan de ce jardin.

† I. CASTELNAU (Raimond de).

Ce troubadour, qui tire sans doute son nom du lieu de sa naissance, vécut dans le milieu du 13e siècle. Il a laissé quelques *pièces galantes* assez insignifiantes, et *une Satire très-amère* contre toutes les classes de la société, et principalement le clergé et les moines.

* II. CASTELNAU (Pierre de), archidiacre de Maguelonne, fut envoyé dans le midi de la France par Innocent III, avec la qualité de légat extraordinaire, spécialement chargé de l'extirpation de l'hérésie dans toutes ses différentes formes et modifications. Il avoit pour collègue Rainier, moine de Cîteaux. Ils étoient accompagnés entre autres de Dominique, fondateur de l'ordre des frères prêcheurs. Les travaux des inquisiteurs n'eurent pas en France tout le succès que le saint-père en avoit espéré, et Castelnau lui-même finit par être massacré sur les terres de Raymond VI, comte de Toulouse, que le pape excommunia solennellement à ce sujet. *Voyez Act. sanct. Mart.*, tome I, page 411.

III. CASTELNAU (Michel de), seigneur de Mauvissière, homme de guerre et de cabinet, aussi sincère que prudent, né d'une famille noble et ancienne, fut employé, par Charles IX et Henri III, dans plusieurs négociations aussi importantes que difficiles. Il mourut en 1592, après avoir été cinq fois ambassadeur en Angleterre. Les *Mémoires de ses négociations*, publiés par Le Laboureur, 1669, 2 vol. in-fol., réimprimés à Bruxelles en 1731, 3 vol. in-fol., sont au nombre des monumens curieux qui nous restent de l'histoire de son temps. Ils sont exacts et impartiaux. Les *Mémoires* de Castelnau avoient été déjà imprimés à Paris, en 1521, in-4°. Le Laboureur en parle ainsi dans la préface de son édition : « Je dirai en faveur de ces Mémoires, qu'il n'y en a pas de plus véritables, et que personne ne s'est mieux acquitté d'un dessein tel que le sien, de donner une parfaite connoissance de la France, depuis l'an 1559 jusqu'en 1570. Son discours est pur et succinct, ses sentimens sont beaux et justes; on y voit la vérité sans aucun artifice, un savoir sans affectation, et une expérience sans faste et sans vanité. Aussi Castelnau est-il le seul des historiens modernes qu'on estime avoir moins de passion; et les religionnaires, contre lesquels il a combattu et négocié, n'ont point eu à lui faire de reproches contre ses Commentaires. Il a fait part au public de toutes ses connoissances, et il n'a rien ignoré de tous les secrets du gouvernement dont il a été dépositaire, avec Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans. Leur beauté y a fait trouver un défaut, c'est qu'il les ait un peu trop abrégés, et qu'il ne les ait pas poursuivis plus avant. »

IV. CASTELNAU (Jacques, marquis de), maréchal de France, petit-fils du précédent, se signala dans plusieurs siéges et combats. Il eut le commandement de l'aile gauche à la bataille des Dunes, en 1658, et fut blessé deux jours après au siége de Dunkerque. Il mourut de ses blessures à Calais, le 15 juillet suivant, à 38 ans, un mois après avoir reçu le bâton. Osmond lui attribue mal à propos les *Mémoires* de Michel de Castelnau. Il est vrai qu'il engagea Le Laboureur à les publier.

V. CASTELNAU (Henriette-Julie de), comtesse de Murat, une des muses françaises, étoit petite-fille du maréchal, et héritière de sa maison. Elle épousa le comte de Murat, colonel d'un régiment d'infanterie, et mourut en 1716, à 45 ans. Elle a laissé des *Chansons*, et

d'autres petites *Pièces de Poésie*, répandues dans différens recueils. On a encore d'elle, I. *Les Lutins de Kernosi*, roman plein d'esprit et de graces, en 2 parties, in-12. II. Les *Contes de Fées*, en 2 volumes, aussi ingénieux que peuvent l'être ces sortes de productions. III. Le *Voyage de campagne*, 2 vol. in-12, écrit avec agrément.

† CASTELVETRO (Louis de), né à Modène en 1505, prévint favorablement le public par ses talens. Il auroit pu être heureux dans sa patrie; mais la fureur de critiquer troubla son bonheur, et lui fit des ennemis de ses meilleurs amis. Leurs vexations l'obligèrent de quitter l'Italie pour l'Allemagne. De retour à Modène, après dix ans d'absence, il fut accusé d'avoir traduit en italien un livre de Mélanchthon, et poursuivi par le saint-office. Comme son affaire prenoit un mauvais tour dans ce tribunal, il se sauva à Bâle. On a de lui des *Eclaircissemens sur la Poëtique d'Aristote*, pleins d'esprit, mais d'une subtilité qui dégénère souvent en chicane. Le feu ayant pris à la maison qu'il habitoit à Lyon, il se mit à crier: « Sauvez ma Poëtique! » C'étoit en effet le meilleur de ses ouvrages. Ce seroit même un bon livre, selon La Ménardière, si la passion de contredire Aristote ne lui avoit fait embrasser d'étranges sentimens, et s'il n'y avoit pas fait entrer tant de questions et de raisonnemens inutiles. Dacier n'en juge pas si favorablement: « Castelvétro, dit-il dans sa préface sur la poétique d'Aristote, a beaucoup d'esprit et de savoir, si l'on peut appeler esprit ce qui n'est qu'imagination, et donner le nom de savoir à une grande lecture. Qu'on assemble toutes les qualités d'un bon interprète, on aura une juste idée de Castelvétro, en prenant le contre-pied. Il ne connoît ni le théâtre, ni les passions, ni les caractères; il n'entend ni les raisons, ni la méthode d'Aristote, et il cherche bien plus à le contredire qu'à l'expliquer. Il est d'ailleurs si entêté des auteurs de son pays, qu'il ne sauroit être bon critique. Comme le Thersite d'Homère, il parle sans mesure, et déclare la guerre à tout ce qui est beau. Il ne laisse pas quelquefois de dire de bonnes choses; mais elles ne valent pas le temps qu'on perd à les chercher. » Il est d'ailleurs fort obscur, et ne rapporte jamais que la moitié des passages qu'il cite, et même quelquefois il n'en rapporte que les premiers mots, qui ne font rien à son sujet, comprenant le reste qui y a rapport sous un *et cætera*. La première édition de sa *Poëtique*, imprimée à Vienne en Autriche, en 1570, in-4°, est recherchée. On fait cas aussi de celle de Bâle, 1576, in-4°. On a encore de lui, *Opere critiche*, 1727, in-4°. Il ne voulut point se marier, de peur que le soin du ménage ne le détournât de l'étude, et abandonna généreusement à un de ses frères tout ce qu'il possédoit. Il mourut à Chiavène en 1571.

* CASTERA (Louis-Adrien Du-PERRON de), mort dans sa quarante-cinquième année, le 28 août 1752, à Varsovie, où il étoit en qualité de résident du roi de France. Entre plusieurs *Romans*, des *Dissertations littéraires*, *galantes* et *philosophiques*, et diverses *Traductions*, on a de cet auteur des *Extraits de plusieurs pièces du théâtre espagnol*, publiés en 1738, et deux comédies en vers libres intitulées *le Phénix*, ou *la Fidélité mise à l'épreuve*, et *les Stratagèmes de l'Amour*, représentées sur le théâtre Italien, la première en 1731, et la seconde en 1739.

* CASTET (Dominique), né près de Tarbes, après avoir reçu le bonnet

de docteur en cette ville, alla s'établir à Bordeaux. Il étoit membre et bibliothécaire de cette ville, lorsqu'il mourut en 1764. On a de lui, I. *Quæstiones medicæ*, Burdigalæ, 1755, in-4°. Elles roulent sur les crises et sur les eaux minérales. II. *Quæstiones medicæ*, ibid., 1755, in-4°. Ce sont encore deux questions, l'une sur l'usage de l'opium dans les convulsions, et l'autre sur celui du quinquina dans les fièvres putrides. Ce médecin a encore traduit de l'anglais en français deux ouvrages de physique.

* CASTI (Jean-Baptiste), abbé, professeur de belles-lettres au séminaire de Montefiascone, où il avoit fait ses études, et nommé chanoine de la cathédrale, vint à Rome, d'où il passa en France, et de là à Florence, où il séjourna quelque temps. Il étoit lié avec le prince de Rosemberg, gouverneur de Léopold, grand-duc de Toscane. Celui-ci, de retour à Vienne, fut chargé de la direction du théâtre de la cour; il y attira l'abbé Casti, qui, par les agrémens de son esprit, captiva l'estime de Joseph II. Il accompagna plusieurs diplomates dans leurs missions, et fut présenté à la plupart des souverains de l'Europe, notamment au grand-turc. Pendant son séjour en Russie, il adressa des vers à Catherine II, qui l'avoit accueilli avec distinction. Il revint à Vienne, où il succéda à Métastase, et fut nommé poëte Césarco (de la cour). Ce fut à son retour de Russie qu'il publia le poëme *Tartero*, en 3 vol. Après la mort de Joseph II, il se retira à Florence, où il publia, sous le titre d'*Apologies*, plusieurs pièces de vers relatives à la révolution. Ce fut encore dans cette ville, qu'à l'âge de 76 ans, il composa son poëme si original, si philosophique et si gai, intitulé *Gli Animali parlanti*. Il resta à Florence jusqu'à la révolution de Rome. Son amour pour les belles-lettres et la poésie lui fit refuser les emplois qu'on voulut lui donner dans la nouvelle république, préférant se livrer tout entier à ses travaux littéraires, et mettre la dernière main à son poëme. En 1799 il vint à Paris pour le faire imprimer, et fut ravi aux lettres par une mort violente le 7 février 1803, âgé de 82 ans.

CASTIGLIO. *Voyez* GONZALEZ, n° I.

I. CASTIGLIONE. *Voyez* BENEDETTE (le).

* II. CASTIGLIONE (Bonaventure), né à Milan en 1480, et mort en 1555, fut inquisiteur-général de l'inquisition. On a de lui *de Gallorum insubrum antiquis sedibus*; un ouvrage *contre les juifs*; des *Epitres latines*, et un *Discours sur l'Ecriture sainte*. Toutes ces productions sont médiocres, et dignes d'un homme qui faisoit brûler les gens qui ne vouloient pas croire des choses incroyables.

III. CASTIGLIONE (Joseph), poëte et critique, natif d'Ancône, se maria à Rome en 1582, devint gouverneur de Cornéto en 1598, et mourut vers 1616. Il s'occupoit à faire *des vers latins* sur les divers événemens de son temps. Il a composé aussi quelques ouvrages de critique, contenus dans un livre imprimé sous le titre de *Variæ lectiones et opuscula*, Rome, 1694, in-4°.

* IV. CASTIGLIONE (Jean-Benoit), célèbre peintre italien d'*histoire et de portraits*, né à Gènes en 1616, mort en 1670. Il excelloit aussi *dans les animaux et le paysage*.

* V. CASTIGLIONE (François), fils et élève du précédent, imitoit la manière de son pere si parfaitement que beaucoup de ses tableaux se sont

vendus aussi cher que ceux de Jean-Benoit.

* VI. CASTIGLIONE (Pierre-Marie), membre du collége des médecins de Milan, mort le 27 octobre 1629, à l'âge de 55 ans, a publié les deux ouvrages suivans : I. *Admiranda naturalia ad renum calculos curandos*, Mediolani, 1622, in-8°. II. *De sale, ejusque virtutibus*, ibid., 1629, in-8°.

* VII. CASTIGLIONE (Jacques), médecin de Rome, vécut dans le 16ᵉ siècle et au commencement du suivant. On a de lui, *Discorso sopra del ber fresco*, imprimé à Rome en 1602, auquel on joint ordinairement *Discorso d'Antonio Persio sopra il ber caldo*, Venise, 1593.

* VIII. CASTIGLIONE (Jean-Honoré), médecin, vivant dans le 17ᵉ siècle, fut proto-médecin de l'état de Milan, et il l'exerça avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1679. C'est en qualité de proto-médecin qu'il a publié, *Prospectus pharmaceuticus, sub quo antidotarium Mediolanense spectandum proponitur*, Mediolani, 1668, in-folio.

* IX. CASTIGLIONE (Brandan-François), fils du précédent, né à Milan, reçut le bonnet de docteur en médecine à Pavie en 1661, et mourut proto-médecin du Milanez en 1712, à l'âge de 71 ans. Outre l'*Antidotaire* de son père, qu'il publia avec des corrections et des additions, il a donné, *De spiritibus, extractis, salibus ac fucis*, Mediolani, 1698, in-fol.

† CASTIGLIONI *ou* CASTILLON (Balthasar de), poëte italien, né à Casatico, dans le Mantouan, le 6 décembre 1478. Nommé ambassadeur du duc d'Urbin auprès de Henri VIII, roi d'Angleterre, il reçut, de ce prince, l'ordre de la Jarretière. Il épousa ensuite Hippolyte Torella, femme d'une grande beauté, et d'un génie au-dessus de sa beauté. Cette union, formée par l'amour et par la conformité des goûts, ne dura que quatre ans. Léon X, pour le consoler de la mort de sa femme, voulut lui donner le chapeau de cardinal. Clément VII, neveu de ce pontife, eut pour Castiglioni la même considération que son oncle. Il l'envoya auprès de Charles-Quint traiter des affaires du saint siége, de l'Église et du pape. Castiglioni gagna entièrement les bonnes graces de ce prince. Il étoit aussi brave guerrier qu'habile négociateur. L'empereur le nomma à l'évêché d'Avila. Ce prélat illustre mourut à Tolède en 1529. Ses ouvrages, en vers et en prose, lui acquirent la réputation de grand poëte et d'écrivain délicat. Son *Libro del Cortegiano*, ou du *Courtisan*, appelé par les Italiens un *Livre d'or*, est une production toujours nouvelle, malgré les changemens de mœurs. Cet ouvrage a été traduit en français par Jean Chaperon en 1537, 1 vol. in-8°. La première édition, donnée en 1528, in-folio, à Venise, est peu commune. Les *Poésies latines* de Castiglioni réunissent, si l'on en croit Scaliger, l'élévation des pensées de Lucain, et l'élégance du style de Virgile. La délicatesse, la netteté, l'agrément, caractérisent ses Elégies. Ses *Pièces italiennes* sont aussi estimables que celles qu'il a composées en latin. Elles ont été réimprimées à Padoue, d'abord en 1733, ensuite en 1766, in-4°. On en trouve quelques-unes dans les *Deliciæ poëtarum Italorum*.

* I. CASTILLE (mademoiselle N. de), morte à Paris, sa patrie, vers la fin du 17ᵉ siècle, a traduit quelques *Odes d'Horace*, composé beaucoup de *Vers pieux*, et une *Pièce sur la comète de* 1680 ; mais tous ces ouvrages sont peu propres à

tirer son nom de la classe des rimeurs médiocres.

* II. CASTILLE (Jean de), habile médecin en l'université de Lima, capitale du Pérou, joignit aux connoissances de son art des vertus qui lui gagnèrent l'estime et la considération. C'est à ses lumières qu'eut recours l'archevêque de Lima pour l'examen de l'esprit et de la conduite de sainte Rose, qui paroissoient si extraordinaires. Castille s'acquitta de cette commission avec prudence. Il composa ensuite un livre de théologie mystique, approuvé par Urbain VIII. Enfin, accablé d'années et de mortifications volontaires, il tomba malade, ce qui ne l'empêcha pas de demander l'habit de Saint-Dominique, qui lui fut accordé, mais qu'il ne porta pas long-temps, étant mort peu après, le 19 septembre 1635, en réputation de sainteté.

* I. CASTILLO (Augustin), né à Séville en 1565, alla s'établir à Cordoue où se voient la plupart de ses ouvrages. Il excelloit dans le dessin, avoit un beau ton de couleurs, une manière aisée et ne peignoit guère qu'à fresque. On voit encore de lui à Cordoue la *Conception de Notre-Dame des libraires*, et les *Peintures* du couvent de Saint-Paul.

* II. CASTILLO (Antoine), fils du précédent, peintre, né à Cordoue en 1603, mort dans la même ville en 1667, fut d'abord élève de son père, après la mort duquel il s'en alla à Séville avec Saavédra son frère, et ils se mirent dans l'école de François Zaurbaran. Castillo y fit des progrès rapides; chacun vouloit l'employer, et sa réputation se répandit bientôt par toute l'Espagne. Ce grand artiste avoit l'esprit pénétrant et la mémoire ornée. Il connoissoit bien l'histoire, étoit savant dans l'allégorie, possédoit la poétique de son art et toutes les parties de la peinture, et excelloit aussi dans la perspective, l'architecture et l'anatomie. Un beau génie se joignoi chez lui à beaucoup d'élégance et de correction dans le dessin. Grand dans ses ordonnances, ses pensées étoient nobles, il savoit parfaitement donner le caractère convenable à ses figures, s'attachoit à exprimer les passions de l'ame, et mettoit beaucoup d'expression dans ses têtes; ses dessins sont pleins de feu et de liberté. Il saisissoit au premier coup, se servant volontiers de la plume, sur-tout dans les têtes de vieillards, ou pour les grandes têtes, de plumes de roseau. Il faisoit aussi des modèles en terre cuite, d'après lesquels il travailloit. Après avoir parcouru presque toute l'Espagne, et laissé de ses ouvrages dans la plupart des endroits où il avoit passé, Castillo, fatigué de toutes ses courses, revint dans sa ville natale. Un jour il vit avec surprise que les ouvrages de Murillo, alors dans la force de son talent, attiroient tous les regards par la grace qui y régnoit et par la beauté du coloris, qualités qui lui manquoient, et dans son chagrin il s'écria : « Castillo peut mourir à présent, il a assez vécu! » De ce moment il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau. La plus grande partie de ses ouvrages est à Cordoue; il y a fait *toutes les peintures à fresque* du grand escalier du collége royal de Saint-Paul; c'est encore lui qui a peint la *Chapelle* qui est à côté de la cour de *los Haranjos*, dans la grande église de la même ville, il a représenté la *Vierge du Rosaire entre saint Roch et saint Etienne*; et à côté de cette chapelle, un *saint Philippe* et un *saint Jacques*, plus grand que nature; dans une chapelle à côté du chœur, un *Tableau de l'histoire de saint Pélage*; dans la porte de Perdon de la même église, il a peint

saint Pierre et saint Paul, les *saints martyrs*, *protecteurs de Cordoue*, *Ascicle et Victoire*, et l'*Assomption de la Vierge*, avec un *saint Michel* et un *saint Raphaël* dans les côtés. On voit encore de ce peintre, dans l'hôpital de *Jesus Nazareno*, deux beaux tableaux d'histoire; l'un représente *sainte Hélène et l'Invention de la croix*, l'autre le *bon Larron*; dans une chapelle du couvent de Saint-François, les *deux saints Jean*, et dans celle de la conception de la même église, une *Gloire* au-dessus du retable. Enfin, dans la grande salle de l'inquisition, il y avoit aussi un *Crucifiement de Jésus-Christ, ayant la Vierge et saint Jean à ses côtés.*

III. CASTILLO Y SAAVEDRA (Antoine del), peintre, né à Cordoue en Espagne, et mort dans la même ville en 1667, âgé de 64 ans. Après la mort de son pere Augustin Castillo, dont il fut disciple, il se rendit à Séville pour se perfectionner dans l'école de François Zurbaran. De retour dans sa patrie, il mérita l'estime de ses compatriotes par ses ouvrages. Sa réputation s'y est même tellement conservée, que l'on ne passe pas pour homme de goût, si l'on ne possède quelque morceau de cet artiste. Il a traité avec un égal succès l'*histoire*, *le paysage et le portrait*. Son dessin est excellent, mais son coloris manque de graces et de bon goût. On dit qu'étant retourné à Séville, il fut saisi d'une si grande jalousie, à la vue des tableaux du jeune Murillo, dont la fraîcheur et le coloris l'emportoient de beaucoup sur les siens, qu'il en mourut de chagrin peu de temps après.

* IV. CASTILLO (Ferdinand de), théologien espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, dont il a écrit l'*Histoire* en 2 vol. in-fol, 1584. Il est mort en 1593.

* V. CASTILLO (Matthieu de), né à Palerme en 1664, entré dans l'ordre de Saint-Dominique en 1679, enseigna la théologie avec beaucoup de succès, et fut regardé comme un excellent prédicateur. Ce religieux mourut vers l'an 1720. On a de lui l'*Eloge funèbre du P. Ange-Marie, religieux de l'observance de saint François*; un *Abrégé de la vie de saint Vincent Ferrier*; sept *Dialogues en vers*, et une *Histoire des réguliers nés à Palerme, qui se sont rendus célèbres.*

† I. CASTILLON (Jean de), comte de Mouchan, naquit au château de Carboste près de Mézin en Condomois, vers 1648. Son père et sa mère étant morts lorsqu'il étoit en bas âge, il fut élevé sous la tutelle de Pardailhan, comte de Bonas, son proche parent. Son ardeur pour le service se développa de bonne heure; elle avoit pour aliment l'exemple de ses ancêtres, presque tous militaires. Il entra dans les mousquetaires en 1672, et, dès la seconde année de son service dans ce corps, il obtint sur la brèche de Mastricht le grade de sous-brigadier, que lui accorda Louis XIV. Ce prince, témoin de sa valeur, marqua l'estime qu'elle lui inspiroit, en criant : « Je fais Mouchan sous-brigadier! » Le comte de Mouchan sortit des mousquetaires en 1688 pour prendre une compagnie dans le régiment de Bourbonnais. Il se distingua par sa bravoure aux siéges de Philisbourg, de Manheim et de Frankendal, qui se firent la même année. Il servit l'année suivante en Allemagne sous le maréchal de Duras, et parvint, en 1692, à la compagnie de grenadiers qu'il commanda au siége de Namur, à la bataille de Steinkerque. Il se trouva les années suivantes dans toutes les actions

d'éclat qui se passerent en Flandre. Lorsque Philippe fut appelé au trône d'Espagne, le comte de Mouchan fut un des six gentilshommes qui devoient accompagner ce prince. Il le suivit donc à Naples, et obtint peu de temps après une commission de colonel réformé à la suite du régiment de Bourbonnais qu'il avoit quitté. De retour d'Italie il fut fait aide-major général de l'armée d'Allemagne, et se signala aux batailles de Spire et de Hochstet. Le défaut d'argent, la disette de vivres, la foiblesse du gouvernement et les embarras de l'administration, avoient produit parmi les troupes espagnoles et françaises l'indiscipline et le mécontentement. Le comte de Mouchan fut nommé pour aller en Espagne faire les fonctions de major-général de l'infanterie, et il s'en acquitta avec autant d'intelligence que de fermeté. Il servit en qualité de major-général au siége de Gibraltar et à celui de Barcelonne, et obtint le grade de brigadier en octobre 1705. La bataille d'Almanza, en 1708, fut pour lui une nouvelle occasion de se montrer tel qu'il étoit, homme de tête et de main. Le maréchal de Berwick écrivit à Louis XIV, après cette fameuse journée, « que le comte de Mouchan méritoit une récompense et une distinction particulière. » Il fut nommé en effet au mois de mai de la même année colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. Il auroit recueilli de plus grands fruits de ses travaux s'il n'avoit pas été tué l'année suivante au siége de Tortose. Les rois de France et d'Espagne lui donnèrent les regrets les plus sincères; et lorsque l'abbé de Mouchan fut présenté à Louis XIV, peu de temps après la mort de son frere, ce prince lui dit « qu'il avoit perdu en lui un de ses meilleurs officiers et qu'il travailleroit toujours avec plaisir à l'avancement de tous ceux de sa maison. »

* II. CASTILLON (Jean-Salvémini de), né en 1709, mort le 11 octobre 1791, a donné au public plusieurs traductions estimables, parmi lesquelles on remarque, I. les *Elémens de physique*, par J. Locke, *avec les pensées du même auteur sur la lecture et les études*, *etc*, Amsterdam, 1757, in-12. II. Les *Vicissitudes de la littérature*, par M. Denina, Berlin, 1786, 2 vol. in-8°. III. La *Vie d'Apollonius de Thyane*, *avec des commentaires*, Berlin, 1774, 4 vol. in-12. Castillon a été un des rédacteurs du Journal littéraire, depuis septembre 1772, jusqu'à la fin de 1776, Berlin, 27 vol. in-12.

* III. CASTILLON (Jean), fondateur du Lycée de Toulouse, lieu de sa naissance, où il est mort le premier janvier 1799, âgé de 80 ans, consacra sa vie à l'étude des sciences et des belles-lettres : il a été un des auteurs *du Journal encyclopédique*, et un des collaborateurs *du Journal de Trévoux*. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Amusémens philosophiques et littéraires de deux amis*, in-12. II. *Bibliothèque bleue*, entierement refondue et considérablement augmentée, 1770, 4 vol. in-12. III. *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises, tunquinoises, etc.*, 1774, in-8°. IV. *Le Spectateur français*, 1774, 1776, in-8°. V. *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse*, 1781, in-12. VI. *Odazis*, roman philosophique, La Haye. — Son frere J. L. Castillon, de l'académie de Toulouse, a donné, I. *Trois discours couronnés par l'académie des Jeux floraux*. II. *Journal de jurisprudence*, 1763. III. *Essai sur les erreurs et les superstitions*, 1766, 2 v. in-8°. IV. *Almanach philosophique*, 1767, in-12. V. *Recueil de pièces nouvelles et intéressantes sur des sujets de littérature et de mo-*

rale, en société avec Robinet, 1769, 5 vol. in-12. VI. *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, 1770, 3 vol. in-12. VII. *Zingha, reine d'Angola*, 1769, in-12. VIII. *Le Diogène moderne*, 1770, 2 vol. in-8°. IX. *Le Mendiant boiteux*, ou *les Aventures d'Ambroise Guinett, etc.*, Bouillon, 1770, 2 vol. in-8°. X. *Essais de philosophie et de morale*, 1770, in-8°. XI. *Des dernières révolutions du globe*, ou *Conjectures physiques sur les causes des tremblemens de terre*, *et sur la vraisemblance de leur cessation prochaine*, 1771; in-8°, etc., etc. Il a travaillé en outre à beaucoup d'ouvrages périodiques.

I. CASTOR *et* POLLUX (Myth.), frères d'Hélène et fils de Léda, eurent pour pères, celui-ci Jupiter, et l'autre Tyndare. (*Voyez* Léda.) Ils s'aimoient tellement, qu'ils ne se quittoient jamais, ni dans leurs voyages, ni dans leurs autres expéditions. Ils suivirent Jason dans la Colchide, et eurent beaucoup de part à la conquête de la Toison d'or. Jupiter ayant donné l'immortalité à Pollux, ce dernier sollicita son père de lui permettre de la partager avec Castor. Le dieu y consentit, à condition qu'ils vivroient et mourroient l'un après l'autre. Cette vie alternative dura jusqu'au temps que les deux frères furent métamorphosés en astres, et placés dans le Zodiaque, sous le nom de la constellation des jumeaux. Ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre cette vicissitude au sujet de Castor et Pollux, c'est que ces étoiles ne paroissent jamais toutes deux à la fois sur l'horizon. Les Romains les honoroient dans la fête des Tyndarides. La ville de Céphalonie en Grèce leur rendit un culte particulier, ainsi que celle de Sparte, où ils avoient pris naissance, et d'Athènes qu'ils avoient préservée du pillage. On les croyoit favorables aux navigateurs, et auteurs de ces feux follets qui paroissent quelquefois dans l'air et au haut des mâts. Castor étoit le patron de ceux qui disputoient le prix de la course à cheval; et Pollux, celui des lutteurs. On les voit souvent sur les médailles anciennes, tenant une pique, et ayant une flamme qui s'élève au-dessus de leurs casques. Les Lacédémoniens les représentoient par deux pièces de bois parallèles, jointes aux deux bouts. Cette figure désigne encore en astronomie la constellation des gémeaux.

II. CASTOR, officier juif, se fit, pendant le siége de Jérusalem, un nom par son intrépidité. La garde de la seconde tour lui ayant été confiée, ne pouvant plus tenir, il fit semblant de vouloir parler à Tite ou à Enée. Cet Enée étoit un Juif retiré dans le camp des Romains. Dès qu'il fut au pied de la muraille, Castor roula sur lui une grosse pierre. Enée l'évita; mais un soldat qui l'accompagnoit fut blessé. Alors Tite fit redoubler le jeu des machines contre la tour. Castor y mit le feu, et se jeta à travers les flammes, où il périt.

III. CASTOR (Jérôme). *Voyez* Fracastor.

CASTORIE (l'évêque de). *Voy.* Néercassel.

* CASTREJON (Antoine), peintre d'histoire, né à Madrid en 1635, mort dans la même ville en 1690, a fait quelques grands tableaux, où l'on trouve une assez belle invention et une grande pratique de l'art, mais un dessin maniéré. Il a mieux réussi dans de petits sujets d'histoire. On en voit beaucoup de sa main dans les paysages de Roque-

Ponce, de Joseph Garia, et dans les guirlandes de Gabriel de La Torte. Les principaux ouvrages de Castrejon sont, dans la paroisse de Saint-Gines de Madrid, une *Présentation au temple*; dans celle de Saint-Michel, un *Ange terrassant le dragon*, et la *Révélation du purgatoire à saint Patrice*; *l'Histoire de la Vierge* dans la chapelle de Notre-Dame de la Cabéza de cette même ville.

CASTRICIUS (Marcus), magistrat de Plaisance l'an 85 avant J. C. Refusant des otages au consul Cneïus Carbo, qui vouloit engager cette ville dans le parti de Marius contre Sylla; Carbo lui dit, pour l'intimider, qu'il avoit beaucoup d'épées; et moi, beaucoup d'années, répondit Castricius, voulant signifier par-là le peu qu'il risquoit dans l'âge avancé auquel il étoit parvenu. — Il ne faut pas le confondre avec Titus CASTRICIUS, célèbre rhéteur romain, au second siècle.

* CASTRICOM (Pancrace de), né à Alkmaer, successivement conseiller pensionnaire de la ville de Groningue, et membre du haut-conseil de la province de Hollande. Il a laissé une liste fort imparfaite des auteurs latins de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, imprimée in-8° à La Haye, 1601. Il mourut en 1620.

† CASTRIES (N. maréchal de), parvint par ses services militaires au grade éminent de maréchal de France. Il commanda avec gloire en cette qualité une armée française pendant la guerre de sept ans, et fut appelé ensuite au ministere de la marine, où il montra autant d'intelligence que de probité. Nommé membre de l'assemblée des notables en 1787, il n'approuva point les changemens politiques qui se projetoient, et sortit bientôt après de France. Il commanda en 1792 une colonne d'émigrés, lors de l'invasion des Prussiens en Champagne; les journaux publièrent, à cette même époque, une lettre curieuse, dans laquelle Castries présentoit avec esprit la physionomie révolutionnaire du moment. « Marat, disoit-il, et ses adhérens jouent précisément le même rôle envers Brissot et consorts, que ces derniers à l'égard des feuillans: je m'attends à voir ces gens-là aux prises pendant l'hiver, et Dumouriez éprouvera le même sort que La Fayette. Le maréchal de Castries est mort à Wolfenbuttel, dans les états de Brunswick, en janvier 1800. Son fils, le duc de CASTRIES, nommé en 1789 député de la noblesse de la vicomté de Paris aux états-généraux, s'y déclara zélé défenseur de la monarchie. La différence d'opinion ayant fait naître une querelle entre lui et Charles Lameth, ils se battirent, et ce dernier reçut un coup d'épée dans le bras; une multitude pilla le lendemain l'hôtel de Castries. Le duc écrivit alors, en mars 1794, une lettre au président de l'assemblée, qu'il croyoit convenable de s'éloigner, et qu'il le prioit de lui envoyer un congé pour Lausanne. MM. Malouet et Lautrec réclamèrent pour qu'il ne fût pas considéré comme émigré; mais la convention nationale passa à l'ordre du jour. Il leva au mois d'avril 1794 un corps d'émigrés au service de l'Angleterre; ce corps fut envoyé, vers la fin de 1795, en Portugal. Nous ignorons si le duc de Castries est mort.

CASTRIOT. *Voyez* SCANDERBERG.

* CASTRIUS (Jacques), médecin, né à Hazebrouck pres Saint-Omer, florissoit dans le 16e siècle. Il exerça sa profession à Anvers, d'où il écrivit aux médecins de

Gand une lettre *de sudore epidemiali quem Anglicum vocant;* elle fut imprimée à Anvers en 1529, in-8°. La suette fit pendant cette année beaucoup de ravages en Angleterre, et passa de ce royaume en Allemagne, ainsi que dans les Pays-Bas.

I. CASTRO (Inès de). *Voyez* Inès.

† II. CASTRO (François-Alfonse de), franciscain, nommé à l'archevêché de Compostelle, mourut avant d'en avoir pris possession, en 1558, à 36 ans. Le P. Feuardent publia ses ouvrages à Paris en 1578, avec la vie de l'auteur. Le principal est son *Traité contre les hérésies*, en latin, Paris, 1534, in-fol., disposé selon l'ordre alphabétique des erreurs. L'auteur écrit passablement. Il avoit beaucoup lu, mais sans beaucoup de choix. La réfutation des nouvelles hérésies occupe plus de place chez lui que l'histoire des anciennes, et la controverse que l'histoire.

† III. CASTRO (Léon de), chanoine de Valladolid, mort en 1580, professeur de théologie à Salamanque, soutint dans un livre latin très-peu connu, et intitulé *Apologeticus pro vulgatâ translatione et LXX*, à Salamanque, 1585, in-fol., que le texte de la vulgate et celui des septante sont préférables au texte hébreu.

† IV. CASTRO (Paul de), né à Castro, professeur de droit à Florence, à Bologne, à Sienne, à Padoue, d'abord copiste de Balde, avoit acquis, sous ce jurisconsulte, la plus profonde érudition. On a de lui plusieurs ouvrages, souvent réimprimés, en 8 vol. in-fol. Il mourut l'an 1437. Cujas en faisoit le plus grand cas, et disoit de lui : *Qui non habet Paulum* de Castro, *tunicam vendat, et emat.*

* V CASTRO (Jean de) fils de don Alvarez de Castro, gouverneur de la chambre civile de Lisbonne, naquit le 7 février 1500, et fut élevé avec l'infant Louis, frere de Jean, roi de Portugal, qui toute sa vie lui conserva l'amitié la plus tendre. Castro servit à Tanger, suivit Charles-Quint à l'expédition de Tunis, et refusa le partage du butin qu'y firent les Espagnols : « Je sers le roi de Portugal, leur dit-il, il récompensera mes services, si mes services le méritent. » Fameux par ses exploits, non moins considéré du souverain que de tous ceux qui l'approchoient, il fut nommé vice-roi des Indes en 1546, remporta plusieurs victoires sur les ennemis du Portugal dans cette partie du monde ; et, vainqueur de Mamoud, souverain de Cambaye, il détruisit, sur les côtes de Lima, les monastères des Bracmanes, ainsi que ceux des Banianes. Il soumit ensuite un très-grand nombre de places, dont plusieurs furent emportées de vive force ; mais, moins occupé de ses conquêtes que de ses soldats, Castro ne songea qu'aux moyens de les récompenser du zèle avec lequel ils l'avoient servi. L'argent lui manquant, il en emprunta aux habitans de Goa, auxquels il envoya pour gage une de ses moustaches qu'ils acceptèrent : le vice-roi la retira au temps qu'il avoit indiqué. L'histoire a conservé trop peu de ces traits qui rappellent la bonne foi de l'antique chevalerie. Quelque temps après Castro parcourut les rivages de Dor et de Mangalor, brûla 1200 vaisseaux ennemis dans les ports de Patane et de Paté : mais enfin il fut arrêté dans sa marche par l'insubordination et le peu de courage des Portugais, à qui de jour en jour les richesses devenoient plus chères que la gloire. Cependant il parvint à leur inspirer des sentimens plus nobles, à rassurer leurs alliés, à

réprimer les factions, et à retenir les princes voisins dans les bornes de leurs états. La bravoure de Castro n'avoit rien de farouche, ses manières étoient prévenantes, et ses discours remplis de politesse. Il poussoit la sobriété et le désintéressement aussi loin qu'un chevalier pouvoit le faire, et il se consola de ne laisser que peu de fortune à ses deux fils qu'il aimoit tendrement, en disant qu'ils seroient assez riches s'ils étoient vertueux et toujours fidèles à leurs princes. Il mourut à Ormus, entre les bras de saint François-Xavier, le 6 juin 1548, âgé de 48 ans et quelques mois. Son corps, transporté à Lisbonne, fut déposé dans le tombeau de ses ancêtres. On conserve encore à Lisbonne une collection de lettres qu'il a écrites au roi de Portugal, qui montrent qu'il étoit aussi bon général qu'il étoit bon politique.

* VI. CASTRO (Étienne-Roderiguez de), médecin, natif de Lisbonne, remplit avec distinction la chaire de premier professeur dans l'université de Pise, où il mourut en 1637, âgé de 78 ans. Il a publié beaucoup d'ouvrages sur la médecine, parmi lesquels voici les principaux : I. *De meteoris microscomi libri quinque*, Venitiis, 1621, 1624, in-folio. II. *De complexu morborum tractatus*, Florentiæ, 1624, in-8° ; Noribergæ, 1646, in-12. III. *Medicæ consultationes*, Florentiæ, 1642, in-4°.

* VII. CASTRO (Roderiguez de) médecin portugais, pratiqua son art à Hambourg avec beaucoup de célébrité jusqu'à sa mort, arrivée en 1637 à l'âge de plus de 80 ans. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Tractatus brevis de naturâ et causâ pestis quæ anno 1596, Hamburgensem civitatem afflixit*, Hamburgi, 1597, in-4°. II. *De universâ muliebrium morborum medicinâ*, ibid. 1603, in-fol. ; 1616, 1628, 1662, in-4°. On a joint quelques augmentations à l'édition de 1662, Francofurti, 1668, in-4°. III. *Medicus politicus, seu de officiis medico-politicis*, Hamburgi, 1613, 1662, in-4° ; Coloniæ, 1614, in-4°.

* VIII. CASTRO (Pierre de), premier médecin du duc de Mantoue, membre du collége de Vérone et de l'académie impériale des curieux de la Nature, mourut le 14 septembre 1663. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue les suivans : I. *Febris maligna puncticularis aphoristicâ methodo delineata*, Veronæ, 1650, in-16 ; Norimbergæ, 1662, in-12 ; Patavii, 1653, in-12. II. *Imber aureus seu chilias aphorismorum ex libris Epidemion Hippocratis, eorumque Francisci Valesii commentariis extracta*, Ulmæ, 1661, in-12.

* IX. CASTRO (Benoît de), juif, natif de Hambourg, pratiqua la médecine dans cette ville vers l'an 1622 ; il fut attaché ensuite au service de Christine, en qualité de médecin, mourut le 7 janvier 1684 âgé de 86 ans, et laissa un ouvrage intitulé *Certamen medicum de venæ sectione in febre putridâ et inflammatoriâ*, Hamburgi, 1647, in-4°.

X. CASTRO (Anne de) née en Espagne, a fait plusieurs ouvrages ingénieux. Celui qui a pour titre *Eternidad del rei Felippe III* fut imprimé à Madrid en 1629. Lopez de Véga a beaucoup loué Anne de Castro.

* XI. CASTRO (Alphonso de), religieux espagnol de l'ordre de Saint-François et fameux prédicateur, mort en 1558, accompagna Philippe II en Angleterre, et se retira ensuite en Flandre, où il

mourut à Bruxelles, au moment où il venoit d'être nommé évêque de Compostelle. Il est auteur d'un livre curieux *contre les hérésies*.

* XII. CASTRO (Alfonse-Nunez de) historiographe du roi d'Espagne, continuateur de la *Couronne gothique* de Don Diégo de Saavedra Faxardo; auteur du *Miroir fidèle des princes*; de *Sénèque opposé à Sénèque*; de l'*Histoire de Guadalaxara*; du *Courtisan à Madrid*; de l'*Histoire des trois rois de Castille, Sanche, Alfonse et Henri*.

XIII. CASTRO. *Voyez* GOMEZ, n° III, *et* DIANE, n° III.

† CASTRUCCIO-CASTRACANI, l'un des plus grands capitaines et des plus habiles politiques de son siècle, naquit à Lucques vers 1283, et ne connut jamais ses parens; il fut recueilli dès son enfance par un vieux chanoine et sa sœur qui prirent soin de son éducation, l'adoptèrent et lui donnèrent le nom de *Castracani*, famille illustre de Lucques. Castruccio les ayant perdus à l'âge de vingt ans, et ne sachant que devenir, passa en Angleterre, où il mérita les bonnes graces d'Édouard I; mais ayant tué un seigneur de sa cour, dont il avoit reçu un soufflet, il se vit forcé de quitter cette île. Retiré en Flandre, il signala son courage et ses qualités militaires auprès de Philippe-le-Bel, qui le combla de bienfaits. Couvert de gloire, il retourna, l'an 1313, en Italie. Il se retira, non pas à Lucques, où les Guelfes étoient les maîtres, mais à Pise, alors la retraite des Gibelins. Il rétablit leurs affaires, leur fit ouvrir les portes de Lucques, et força les Guelfes d'en sortir. Castruccio, cher au peuple par sa prudence et son courage, fut élu gouverneur. Son alliance avec l'empereur Louis de Bavière lui valut les titres de comte du palais de Latran, de duc de Lucques et de sénateur de Rome. Castruccio conduisit ce prince avec les quatre premiers barons romains, et le fit couronner dans Rome, sans lui faire prêter serment de fidélité. Le légat du pape ne pouvant se défendre contre un tel homme, prit le parti de l'excommunier. Castruccio mourut peu de temps après, en 1328. Après une victoire signalée contre les Florentins, qui furent précipités dans l'Arno (ceux-ci laissèrent sur le champ de bataille vingt mille deux cent trente-un hommes morts, et il y eut dix mille hommes qu'on ne retrouva point; tandis que le vainqueur ne perdit que treize cent soixante et dix hommes), Castruccio, couvert de poussière et de sueur, passa en revue, le soir même, ses troupes revenant du combat, et prit une pleurésie dont il mourut. On dit que, se sentant près de sa fin, il fit appeler près de lui Paul Guinigi, qu'il avoit désigné pour son successeur, et lui parla en ces termes: « Mon fils, si j'avois pu prévoir que je dusse mourir, sans être arrivé au terme où la fortune m'appeloit, je vous aurois laissé plus de domaines, moins d'ennemis et de jaloux; je me serois contenté de la principauté de Lucques et de celle de Pise; je n'aurois pas subjugué Pistoie, je n'aurois pas tant irrité les Florentins; j'aurois vécu ami de ces deux peuples; je vous aurois remis, il est vrai, un pouvoir moins vaste; il eût été plus sûr et plus affermi: mais la fortune, qui veut être l'arbitre des choses humaines, ne m'a accordé ni assez de discernement pour la connoître, ni assez de temps pour la vaincre. Vous aurez entendu dire que, tout jeune encore, je vins dans la maison de votre père, qu'il m'éleva; il me recommanda, en mourant, tout ce qu'il avoit de plus cher, c'est-à-dire vous: je vous

laisse de grands états, et j'en suis content ; mais je vous les laisse foibles et malades, et j'en ai de la douleur : souvenez-vous que Lucques n'aimera jamais à vivre sous vos lois ; souvenez-vous que les Pisans sont inconstans de leur naturel, et que, tout accoutumés qu'ils sont à être dominés, ils ne souffriront jamais qu'un Lucquois les domine. Il vous reste Pistoie, qui ne sauroit vous être bien fidèle, soit parce que c'est une ville divisée en elle-même, soit parce qu'elle nous en veut, à cause des torts que nous venons de lui faire. Que vous dire des Florentins ? c'est que la nouvelle de ma mort leur fera plus de plaisir qu'ils n'en auroient à conquérir la Toscane entière. Ne comptez ni sur l'empereur, ni sur les Visconti ; leurs secours sont d'ordinaire lents à partir et plus lents à arriver. Vous ne devez donc rien attendre que de votre prudence, de mon exemple, et de la réputation que vous avez acquise. Il importe beaucoup, dans ce monde, de savoir se connoître soi-même, et mesurer les forces de son génie, ainsi que celles de sa puissance. Celui qui ne se sent pas capable de régner par les vertus guerrières ne doit songer qu'à régner par les vertus pacifiques ; je vous conseille de faire votre étude de ces dernières, et de tâcher de jouir, par ce moyen, des fatigues que j'ai essuyées, et des obstacles périlleux que j'ai surmontés, par un bonheur que vous pourriez ne pas partager. » Machiavel a publié la vie de ce célèbre capitaine, qui étoit son héros ; mais il a mêlé le mensonge à la vérité. Elle a été traduite en français par Dreux du Radier. On estime celle d'Alde Manuce le jeune, écrite en italien, imprimée à Rome, 1590, in-4°. La Vie de Castruccio a été aussi écrite en latin par Nicolas Tegrini, Lucquois, imprimée à Modene en 1496, in-4°, ensuite à Paris, 1546, in-16. Muratori l'a reproduite dans le tom. XI de ses *Scriptores Italic.* *Voyez* Buonamici, *à la fin.*

CASYAPA (Mythol.), divinité indienne, créateur du ciel et de la terre. C'est l'Uranus des Grecs.

† CAT (Claude-Nicolas le), naquit à Bléraucourt, bourg de Picardie, en 1700. Son père, élève du célèbre Mareschal, premier chirurgien du roi, lui fit faire de très-bonnes études à Soissons et à Paris. Après avoir porté l'habit ecclésiastique pendant dix ans, il le quitta pour étudier en médecine et en chirurgie. Il commença, en 1724, à se faire connoître dans la république des lettres, par une *Dissertation* sur le balancement des arcs-boutans de l'église de Saint-Nicaise de Reims, phénomène de physique fort curieux. Il composa, en 1725, une *Lettre* sur la fameuse aurore boréale qui parut cette année, et qui, étant la première qu'on eût observée en France, effraya beaucoup le vulgaire. En 1731, il obtint au concours la survivance de la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il s'établit dans cette ville en 1733, et y forma, en 1736, une école publique d'anatomie et de chirurgie. Il rassembla ensuite les savans et les amateurs de la ville, et fit éclore une société littéraire, qui depuis a été érigée en académie : il en a été le secrétaire perpétuel pour les sciences. Il étoit correspondant de l'académie de Paris, doyen des associés regnicoles, de celle de chirurgie de Paris, de l'académie impériale des curieux de la nature à Pétersbourg, de l'institut de Bologne, etc. Le roi, instruit de son mérite, lui accorda, en 1759, 2000 liv. de pension ; en 1766, des lettres de noblesse, que le parlement et la chambre des comtes de Normandie enregistrèrent *gratis.* Il

mourut en 1768, le 21 août. On a de lui, I. *Dissertations*, couronnées à l'académie de chirurgie, depuis 1732, première année de ces prix, jusqu'en 1738. C'étoit un athlète redoutable, et plusieurs académies furent obligées de le prier de ne plus se présenter au concours. II. *Traité des sensations et des passions en général*, en 2 volum. in-8°, Paris, 1767 : ouvrage lumineux, plein d'idées profondes, dont quelques-unes ont paru hardies. III. *Lettres concernant l'opération de la Taille*. IV. Recueil de *Pièces sur la Taille*. V. *Dissertation sur l'existence et la nature du fluide des nerfs*, qui a remporté le prix à Berlin en 1753. VI. *Mémoire* qui a remporté le prix de l'académie de chirurgie en 1755. VII. La *Théorie de l'ouïe*, Paris, 1758, in-8°. VIII. *Mémoire* qui a remporté le prix à Toulouse en 1757. IX. *Eloge de Fontenelle*, 1759, in-12, qu'on lit avec plaisir, parce qu'il contient quelques particularités qui ne se trouvent point ailleurs. X. *Traité de l'existence du fluide des nerfs*, Berlin, 1765, in-8°. XI. *Traité de la couleur de la peau humaine*, 1765, in-8°. XII. *Lettre sur les avantages de la réunion de titre de docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie*. XIII. *Nouveau système sur la cause de l'évacuation périodique du sexe*, 1765, in-8°. L'auteur ne se bornoit pas à compiler des observations; il aimoit à combiner des idées, et à former des systèmes. XIV. *Cours abrégé d'ostéologie*, in-8°, 1767. Le Cat, actif, ardent, laborieux, joignant beaucoup d'esprit et d'imagination à des connoissances variées, avoit approfondi la théorie de son art, et étoit heureux dans la pratique.

* CATALANO (Gaspard), de Palerme, géomètre et habile arithméticien, florissoit vers l'an 1607. Il est auteur d'un *Discours sur la comète qui parut le 27 septembre 1607*, et d'une *Introduction de l'arithmétique pratique marchande*.

* CATALANS (Arnaut), troubadour, que Crescimbeni assure être le même que Trémoléta-Catalan, dont il est fait mention dans la satire du moine de Montaudon, qui fut composée vers la fin du 13e siècle. Il reste de lui six pièces qui roulent presqu'uniquement sur l'amour. Il y parle avec éloge de la comtesse de Provence, Béatrix de Savoie, épouse du dernier Raimond-Bérenger, et félicite les Provençaux des biens que la Savoie leur a procurés en la leur donnant. Les manuscrits de la bibliothèque impériale renferment *une seule pièce* d'Arnaut Catalans.

*CATALONI (Pierre), secrétaire du cardinal Pallavicino, vivoit dans le 17e siecle. On a de lui une *Histoire abrégée et impartiale du concile de Trente*. On prétend que cette histoire est de la composition de ce cardinal; mais il est certain que Cataloni contribua en grande partie à sa rédaction.

† CATAN *ou* CATANES (Christophe), né à Genes, écrivit en italien, dans le 16e siècle, un traité de *Géomancie*, dont Gabriel Dupréau a publié une traduction française en 1558, in-8°.

* CATANÉE (Jean-Marie), né à Novarre au commencement du 16e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et se dévoua entièrement à l'étude des langues. On lui doit l'édition des *Epîtres de Pline le jeune*, qu'il publia avec des *Commentaires*, Milan, 1508; Une *Traduction des quatre Dialogues de Lucien*; un poëme *sur la Ville de Gênes*, et un autre *sur la Prise de Jéru-*

salem par Godefroi de Bouillon, sous le titre de *Solymis*. Ses ouvrages en prose lui firent plus de réputation que ses poésies. Il mourut en 1529.

* I. CATANEO (Jérôme), patricien de Gênes, né à Barlette en 1620, entra chez les jésuites en 1634, et, après avoir passé par les divers emplois et dignités de son ordre, la république de Gênes le choisit pour son historiographe. On a de lui un discours intitulé *Le Saggie difficoltà del principato di Genova*, qu'il prononça au couronnement du doge Agostino Centurione; *Paragone tra il mondo vecchio et nuovo*, et d'autres ouvrages.

* II. CATANEO (Pierre), architecte, vivoit dans le 16e siècle. Il est auteur d'un ouvrage *sur l'architecture*, qui fut imprimé d'abord en 4 livres, en 1564, et ensuite en 1567, in-8°.

* III. CATANEO (Jérôme), de Novarre, architecte et ingénieur, est auteur d'un ouvrage intitulé *Del fortificare, offendere et deffendere, col modo di fare allogiamenti campali*, qui fut imprimé à Brescia par les soins de Thomas Bozzola, en 1567, in-4°.

* CATANEUS (Jacques), médecin, natif de Gênes, a écrit un traité *de morbo gallico*, à peu près vers l'an 1518. Il a fait usage *des frictions mercurielles*, et il est *le premier qui les ait réitérées*, lorsqu'elles n'avoient pas réussi la première fois. L'ouvrage de ce médecin a été inséré dans le premier volume de la collection publiée à Venise par Luisini en 1566. L'auteur rapporte la première invasion de la vérole à l'an 1494.

* CATANIA (François), docteur en médecine, né à Palerme, exerça sa profession dans cette ville. Après la mort de sa femme, il prit l'habit ecclésiastique, et mourut en 1688, âgé de 80 ans. On ne connoît de ce médecin qu'un seul ouvrage intitulé *Quæstio de medicamento purgante*, Panormi, 1648, in-4°.

* CATANIO (François), né à Florence en 1466, et mort en 1521, a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. *De Pulchro, lib. III.* II. *Oratio in funere Laurentii medices.* III. *Epistolæ variæ.* IV. *Commentarium super libro Plotini, de essentiâ animæ.*

CATANOISE (la). *Voyez* CABANE *et* ANDRÉ, n° V.

* CATANUTUS (Nicolas), apothicaire de la ville de Catane, se fit une grande réputation dans le 17e siècle par ses connoissances étendues dans la botanique. Il cultiva aussi les belles-lettres, et c'est à ce titre qu'il fut reçu dans l'académie de Catane vers l'an 1658. On a de lui un abrégé pharmaceutique qui a paru sous ce titre : *Isagogicon, sive facilis introductio ad universam pharmaceuticæ artis praxim.* Catanæ, 1650, in-4°.

CATARIN. *Voyez* CATHARIN.

CATEL (Guillaume), conseiller au parlement de Toulouse, né en 1569, mort en 1626, à 57 ans, étoit un savant profond et un bon magistrat. Il a laissé, I. Une *Histoire des comtes de Toulouse*, 1623, in-folio. II. Des *Mémoires du Languedoc*, 1633, in-folio, inférieurs à l'Histoire de cette province, par D. Vaissette, et où ce bénédictin a beaucoup puisé. Catel est le premier qui ait joint à l'histoire les preuves des faits avancés; mais il n'auroit pas dû mettre ces preuves dans le corps de l'ouvrage.

Il paroit avoir assez de discernement.

† I. CATELLAN (Jean de), conseiller au parlement de Toulouse, mort en 1700, à 82 ans, fut un magistrat recommandable par ses lumières. On a de lui le *Recueil des arrêts remarquables du parlement de Toulouse*, 1723, 2 vol. in-4°, auxquels on a joint les Observations de Vedel, 1733, un vol. in-4°. Catellan est parfaitement instruit, dit Bretonnier, de l'esprit du fait, de ses circonstances et des motifs des arrêts. Il avoit, pour ainsi dire, un petit sénat domestique; son père étant doyen du parlement, son frère président dans la première chambre, et ses deux neveux conseillers. Cependant son recueil n'est pas si bon que celui d'Olive, qu'il contredit souvent mal à propos.

† II. CATELLAN (Marie-Claire-Priscille-Marguerite de), de la même famille que le précédent, naquit à Narbonne en 1662. Son goût pour les lettres l'engagea à fixer sa demeure à Toulouse en 1697. Les mêmes études et les mêmes talens, joints aux liens du sang, l'unirent d'une étroite amitié avec le chevalier de Catellan, secrétaire perpétuel de l'académie des Jeux-Floraux. Cette compagnie couronna plus d'une fois les essais poétiques de mademoiselle de Catellan. Son ouvrage le plus applaudi fut une *Ode* à la louange de Clémence Isaure; cette ode mérita le prix, et son auteur obtint peu après des lettres de maîtresse des Jeux-Floraux. La moderne Corinne mourut dans le château de la Masquère, près de Toulouse, en 1745. Les agrémens de sa figure répondoient, dit-on, à ceux de son imagination et de son esprit.

* I. CATENA (Vincent), peintre vénitien qui vivoit du temps de Giorgione. Il chercha mais en vain à égaler ce grand maître. Cependant il avoit un beau coloris, et mettoit de la correction dans ses ouvrages, qui se voient dans beaucoup d'églises et de cabinets. Il mourut en 1532, laissant par son testament plusieurs legs, entre autres, pour marier de jeunes filles et secourir les peintres malheureux; et le reste à l'académie de peinture, qui en fit bâtir la maison de Sainte-Sophie et des salles pour tenir ses assemblées.

* II. CATENA (Jérôme), natif de Norcie dans l'Ombrie, vivoit dans le 16e siècle. Il fut secrétaire du cardinal Alessandrino, de la congrégation des clercs réguliers et de la consulte d'état. Il a écrit la *Vie de Pie V*; un volume de *Lettres*; huit livres de *Poésies latines*, et un *Discours sur l'art de traduire*, dans lequel il critique la Traduction si vantée de l'Enéide par Annibal Caro.

* III. CATENA (Pierre), de Venise, florissoit dans le 16e siècle, et s'acquit beaucoup de considération par son mérite et l'étendue de ses connoissances. Il fut professeur de belles-lettres à Padoue. On a de lui des *Commentaires sur Porphyre et Aristote*, imprimés à Venise en 1556.

* IV. CATENA (François), bon jurisconsulte de Palerme, s'acquit une grande réputation par son éloquence et son talent à défendre ses cliens. Il exerça aussi la fonction de procureur fiscal, et mourut en 1673. On a de lui des *Chansons siciliennes, sacrées et burlesques*.

* CATESBY (Mark), naturaliste anglais, né en 1680. En 1712, il alla en Virginie, et y resta sept ans. Pendant son séjour dans ce pays, il fit plusieurs collections d'histoire na-

turelle, qu'il envoya en Angleterre. Sir Hans-Sloane et d'autres naturalistes en furent si contens, qu'ils l'engagèrent à visiter la Caroline, d'où il étendit ses recherches dans les provinces voisines et dans les îles de Bahama. En 1726 il retourna en Angleterre, où il publia l'*Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride et des îles de Bahama*, Londres, 1731 et 1743, 2 vol. in-fol. Les planches furent gravées d'après ses dessins et coloriées sous son inspection : les explications sont en anglais et en français. Cet ouvrage a été réimprimé en 1754 et 1771. L'auteur fut reçu associé de la société royale de Londres, et mourut dans cette ville le 23 décembre 1749. On a encore de cet auteur, I. *Hortus Europæ Americanus*, or a *Collection of* 85 *trees and shrubs*, *the produce of north America*, *adapted to the climates and soils of Geat Britain*, Londres, 1767, in-4°, avec 17 planches coloriées. II. *Hortus Britanno-Americanus*, *anglicè*. Londres, 1763, in-fol., figures coloriées.

† CATHALAN (Jacques), jésuite de Rouen, né en 1671, mort en 1757, professa et prêcha avec succès : ses talens dans ces deux genres firent honneur à la société. On a de lui, I. L'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, 1723, in-4°. II. Celle de *Monseigneur*, *fils de Louis XIV*, in-4°. III. Celle de l'*Electeur de Trèves*, in-4°. Ces pièces offrent quelques passages heureux.

† CATHARIN (Ambroise), né en 1485 à Sienne, dominicain en 1515, se distingua au concile de Trente. Il eut l'évêché de Minori en 1547, et l'archevêché de Conza en 1551 ; il mourut en 1553. On a de lui plusieurs ouvrages, mal écrits et sans méthode, mais pleins de choses savantes et singulières, sur beaucoup de points de théologie. On en a une édition de Lyon, 1542, in-8°, et on les trouve à la suite de ses *Enarrationes in Genesim*, Rome, 1552, in-fol. Il soutint que Jésus-Christ seroit venu quand même le premier homme n'auroit pas péché. Il prétend encore que la chute des mauvais anges vint de ce qu'ils ne vouloient pas reconnoitre le décret de l'incarnation. Il avance, dans un *Traité de la résurrection*, que les enfans morts sans baptême sont non seulement exempts de peines, mais qu'ils jouissent même d'une félicité convenable à leur état. Catharin ne se piquoit guère de suivre saint Augustin, saint Thomas et les autres théologiens. Une de ses opinions, qui parut d'abord des plus libres, et qui, depuis, a toujours été suivie en Sorbonne, est relative à l'intention extérieure du ministre des sacremens. Il soutint, au concile de Trente, qu'il n'étoit pas nécessaire que le ministre eût une intention intérieure de faire une chose sacrée ; mais qu'il suffisoit qu'il voulût administrer extérieurement le sacrement de l'Église, quoiqu'il s'en moquât intérieurement. Catharin a fait encore un *Commentaire sur les épîtres de saint Paul*, *et les autres épîtres canoniques*, Venise, 1551, in-fol. On lui attribue aussi un livre italien, recherché des curieux, intitulé *Rimedio alla pestilente dottrina d'Ochino*, Rome, 1544, in-8°. Le vrai nom de Catharin étoit Politus Lancellotus, qu'il quitta pour se faire dominicain, à l'âge de 30 ans. Il avoit professé le droit sous son premier nom.

CATHARRES. *Voyez* NOVAT.

* CATHELINEAU, tisserand au Pineu-Mauge, fut le chef de l'insurrection qui éclata dans le district de Saint-Florent, le 12 mars 1793. A la tête d'un grand nombre de pay-

sans, il se rendit à Jallais, où les habitans de Chalonnes étoient venus pour s'opposer à son passage, les défit, leur enleva une pièce de canon, la première dont se soient servis les Vendéens, et se rendit maître de Chemillé; puis, s'étant réuni à Elbée, Stofflet et Bérard, il eut la plus grande part à toutes les opérations; et, après la prise de Saumur, en juin 1793, il fut proclamé généralissime des troupes vendéennes qui attaquèrent Nantes le 29 juin, et fut repoussé avec une perte considérable. Après avoir tenté plusieurs assauts, Cathelineau, dangereusement blessé dans la dernière attaque, se fit transporter à Saint-Florent, où il mourut le 10 juillet 1793. Les royalistes avoient la plus grande confiance dans sa bravoure et même dans ses talens, quoiqu'on ne puisse pas lui en supposer d'après son éducation. L'historien de cette guerre ne doute pas que sa mort ne les ait forcés à abandonner leur entreprise contre Nantes, et qu'elle n'ait été la principale cause des autres revers qu'ils ne tardèrent pas à éprouver.

I. CATHERINE (sainte), vierge, fille de Ceste, tyran d'Alexandrie, fut martyrisée, dit-on, sous Maximin. On n'a commencé à parler d'elle qu'au 9e siècle. On trouva le cadavre d'une fille sans corruption au mont Sinaï en Arabie. Les chrétiens de ce pays-là, apparemment sur certains signes, le prirent pour le corps d'une martyre. Ils lui donnèrent le nom d'*Aicatarine*, c'est-à-dire *pure* et *sans tache*, lui rendirent un culte religieux, et lui firent faire une légende. Le cardinal Baronius, peu content de cette légende, dit «qu'il vaut mieux mettre des faits dans la vie des saints, que de mêler des choses incertaines à leur histoire.» Il croit reconnoître sainte Catherine dans le portrait que fait Eusèbe d'une femme illustre d'Alexandrie, qui résista à la passion du César Maximin; elle étoit noble, riche et savante. Mais Rufin ayant nommé cette femme *Alexandrine-Dorothée*, la conjecture de Baronius paroît porter à faux. Quoi qu'il en soit, les Latins reçurent sainte Aicatarine des Grecs, dans le onzième siècle, et abrégèrent son nom en l'appelant *Catherine*. Les philosophes l'ont prise pour leur patronne, parce qu'on raconte dans son histoire qu'elle disputa, à l'âge de 18 ans, contre cinquante sages, qui furent vaincus par elle. L'Eglise célèbre sa fête le 25 novembre. *Voy.* LAUNOY, n° II.

† II. CATHERINE DE SIENNE (sainte), née jumelle d'un teinturier de Sienne, en 1347, embrassa, à l'âge de 20 ans, l'institut des sœurs de Saint-Dominique. Ses révélations, son zèle et ses écrits lui firent un nom célèbre. Elle réconcilia les Florentins avec Grégoire XI, pour lors à Avignon. L'éloquence de la négociatrice fut si vive, qu'elle engagea le pontife à quitter les bords du Rhône pour ceux du Tibre. Elle joua un grand rôle dans toutes les querelles du schisme. Les urbanistes ayant remporté quelques avantages sur les clémentins, on ne manqua pas de l'attribuer à ses prières. Elle écrivit de tous côtés en faveur d'Urbain, traitant de démons incarnés les cardinaux qui favorisoient son compétiteur, et excitant tous les princes à lui faire la guerre. Elle mourut à Rome le 29 avril 1380, à 33 ans. Sa *Légende* en italien, Florence, 1477, est très-rare : les éditions de 1524, in-4°, et 1626, in-8°, sont rares aussi. Sa Vie a été écrite en latin par Jean Pins, Bologne, 1515, in-4°. Il y en a une en français par le P. Jean de Rehac, Paris, 1647, in-12. Catherine avoit paru par-tout avec éclat, malgré sa jeunesse et ses visions. Tantôt elle

avoit épousé Jésus-Christ, tantôt elle avoit vu la Vierge. Une imagination vive et échauffée par les jeûnes et les veilles produisoit en elle tous ces effets surprenans, si l'on en croit Fleury. Cette sainte fut canonisée par Pie II en 1461. Ce pape lui assigna un office, dont les hymnes disoient qu'elle avoit porté sur son corps la forme des plaies de J. C. Les franciscains, jaloux qu'on accordât cet honneur à d'autres qu'à leur séraphique fondateur, dénoncèrent cet office à Sixte IV, qui avoit été de leur ordre. Ce pontife défendit, même sous des peines ecclésiastiques, de peindre les images de cette sainte avec les stigmates. Il adoucit toutefois son décret quelque tempsaprès, et en ôta les censures. On attribue à cette sainte des *Poésies italiennes*, in-8°, Sienne, 1505; quelques *Traités de dévotion*, et des *Lettres* écrites en italien : elles parurent à Bologne en 1492, in-4°. Tous les ouvrages de sainte Catherine de Sienne ont été publiés à Lucques et à Sienne, 1713, en 4 vol. in-4°. J. Balesdens a traduit en français les *Epîtres* de Catherine de Sienne; elles ont été imprimées à Paris, 1644, in-4°.

† III. CATHERINE, fille de Charles VI, roi de France, épousa Henri V, roi d'Angleterre. Après la mort de ce prince, en 1422, elle se remaria secrétement à Owen Tider ou Tudor, afin de légitimer les enfans qu'elle avoit eus de lui. Ce Tider étoit un seigneur du pays de Galles, d'une famille qui avoit régné autrefois en Angleterre. Les historiens qui aiment à médire disent, à ce que prétend le P. d'Orléans, qu'il avoit été son tailleur. Sa bonne mine, son assiduité, ses complaisances avoient touché la reine, qui oublia ce qu'elle devoit à la mémoire de son époux. Ce second mariage fut tenu fort secret du vivant de cette princesse, et on ne le sut qu'après sa mort, qui arriva en 1438. Tider fut aussitôt mis en prison. Il se sauva quelque temps après; mais malheureusement, ayant été repris pendant les guerres civiles des maisons d'Yorck et de Lancastre, il eut sur-le-champ la tête tranchée. Catherine eut de Tider un fils appelé Edmond, père de Henri, comte de Richemont, qui monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Henri VII.

† IV. CATHERINE D'ARAGON, fille de Ferdinand V, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, épousa, en 1501, Arthus, fils ainé de Henri VII, dit *le Salomon d'Angleterre*. Ce prince étant mort cinq mois après cette union, le nouveau prince de Galles, connu depuis sous le nom de Henri VIII, s'unit à la veuve de son frère, avec une dispense de Jules II, accordée sur la supposition que le mariage n'avoit point été consommé. Catherine n'étoit née ni avec le talent ni avec le désir de plaire. Son époux ne tarda pas à s'en dégoûter, et à proposer un divorce. Cette affaire importante fut plaidée avec deux légats de la cour de Rome, qui travaillèrent inutilement à réconcilier les deux époux. Henri fit prononcer une sentence de répudiation; le pape refusa de l'autoriser. Catherine ne voulut jamais consentir à la dissolution d'un mariage qui faisoit son malheur. Cette fermeté la fit éloigner de la cour pour toujours, en 1531. Il lui fut défendu de prendre, et à la nation de lui donner d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles. Le pape cassa la sentence de divorce, et ordonna à Henri de reprendre Catherine : cette princesse n'en fut pas moins exilée à Kimbalton, où elle mourut le 3 janvier 1536, âgée d'environ 55 ans. Quand elle se sentit près de la mort, elle écrivit à son

mari, qui ne put refuser des larmes à sa lettre, et qui ordonna à sa maison de prendre le deuil. Elle composa, dans sa retraite, des *Méditations sur les psaumes*, et un *Traité des plaintes du pécheur*.

† V. CATHERINE DE MÉDICIS, fille unique et héritière de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, nièce de Clément VII, née à Florence en 1519, annonça de bonne heure beaucoup d'esprit, de finesse et de courage. C'étoit une des belles femmes de son siècle. Elle fut mariée par les intrigues du pape son oncle, en 1533, au dauphin de France, depuis Henri II. A la cour de François I, dont elle fut un des ornemens, elle montra, malgré sa jeunesse, ces sentimens de politique et de dissimulation qui l'ont fait regarder comme un modèle en ce genre; vivant également bien et avec la duchesse d'Etampes, maîtresse de François I, et avec Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin son époux. (*Voyez* FERNEL.) Après la mort de Henri II, elle fut deux fois régente du royaume; elle l'avoit déjà été durant le voyage du roi son mari en Lorraine, en 1553. Elle le fut la deuxième, pendant la minorité de Charles IX; la troisième, depuis la mort de ce prince, jusqu'au retour de Henri III, alors roi de Pologne. Son objet principal, sous la minorité de Charles IX, fut de diviser, par l'intrigue, ceux qu'elle ne pouvoit gagner par de l'argent. Placée entre les catholiques et les protestans, les Guises et les Condés, elle agita les partis opposés, pour rester seule maîtresse. Elle accorda aux instances des huguenots le colloque de Poissi en 1561, et, l'année d'après, l'exercice public de leur religion, dans la crainte que la jonction du roi de Navarre aux Guises ne rendît ce parti trop puissant. Lorsque Charles IX fut déclaré majeur, elle se fit continuer l'administration des affaires, et brouilla tout comme auparavant. Ayant fait lever des troupes, sous le prétexte de se précautionner contre le duc d'Albe, mais réellement pour abaisser les protestans, ce parti en prit de l'ombrage, et le royaume fut encore embrasé. Catherine avoit allumé la première guerre civile, en favorisant les huguenots; elle causa la seconde en les irritant. Elle eut beaucoup de part à toutes les actions sanglantes qui suivirent la prise d'armes. Ce fut en partie par ses conseils que le massacre de la Saint-Barthélemi fut ordonné; et elle vit avec une espèce d'indifférence ce spectacle de désolation et d'horreur. L'air retentissoit d'imprécations et de cris menaçans. Le fracas des portes et des fenêtres enfoncées, les coups multipliés de pistolets et d'arquebuses, les hurlemens des gens poignardés ou prêts à l'être, le bruit des charrettes, les unes chargées du butin des maisons saccagées, les autres, des corps demi-morts qu'on alloit jeter dans la rivière, tout servoit à répandre l'épouvante et la terreur. « Les huguenots rencontroient par-tout une destinée tragique. On les tuoit sur les toits, on les précipitoit par les fenêtres; on les égorgeoit dans leur lit, dans les greniers, dans les caves: les femmes dans les bras de leurs maris, les maris sur le sein de leurs femmes, les fils aux pieds de leurs pères. On n'épargnoit pas même les enfans à la mamelle. On voyoit de jeunes filles, violées et traînées nues par les cheveux; des femmes grosses et prêtes d'accoucher éventrées, et jusqu'à de petits garçons précipitant dans la rivière des enfans au berceau. Il y avoit dans les places publiques des monceaux de cadavres, les portes en étoient bouchées; les chambres et les cours des maisons en étoient pleines, et quelques rues regorgeoient du sang humain qui couloit dans la Seine à gros bouillon. »

Catherine fut coupable d'une partie de ces abominations, puisqu'elle gouvernoit alors son fils. Elle se brouilla avec ce prince sur la fin des jours de ce dernier, et ensuite avec Henri III. Elle mourut en 1589, regardée comme une princesse d'un caractère incompréhensible. L'auteur de la Henriade la peint toujours prête à changer d'intérêts et d'amis, s'unissant tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Il reste une *lettre*, par laquelle elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour. Lorsqu'on lui annonça, sur un faux bruit, la perte de la bataille de Drenx, que l'on donna d'abord comme gagnée par les protestans : « Eh bien, dit-elle, nous prierons Dieu en français. » Elle voyoit les évènemens les plus fâcheux avec l'indifférence nécessaire pour y remédier; tous les moyens qui la conduisoient à ses fins lui sembloient bons. Elle avoit trouvé le moyen de détacher du parti des protestans un des gentilshommes les plus accrédités, Ussac, qui, étant devenu amoureux d'une des filles de la reine mère, se fit catholique, et livra la Réole, dont il étoit gouverneur. Si on nous la peint quelquefois triste et abattue, c'étoit une tristesse préparée, un abattement politique, pour se ménager des secours. C'est ainsi que, voyant son pouvoir anéanti par le crédit des Guises, sous le règne de François II, elle plaint son état, sa captivité et celle du roi son fils, au prince de Condé, et aux chefs des protestans: « Souvenez-vous, mon cousin, écrivoit-elle au prince, de conserver les enfans, la mère et le royaume, comme celui qui y a le plus grand intérêt, et qui peut compter qu'il ne sera jamais oublié. » S'agissoit-il de faire tête aux revers, elle affrontoit les périls, même ceux de la guerre, avec toute l'intrépidité d'un héros. Accoutumée aux hasards, pendant le siège de Rouen en 1562, elle alloit tous les jours au fort de Sainte-Catherine; « les canonnades et arquebuses, dit Brantôme, pleuvoient autour d'elle, qu'elle s'en soucioit autant que de rien. » Le connétable et le duc de Guise lui remontrant qu'elle s'exposoit trop, elle n'en fit que rire, et leur demanda pourquoi « elle s'épargneroit plus qu'eux...? Est-ce que j'ai moins d'intérêt que vous? Il est vrai que j'ai moins de force, mais je n'ai pas moins de cœur... » Elle recherchoit avec empressement les officiers qui se distinguoient par leur valeur, et elle aimoit à se faire instruire de leurs actions, et des occasions où ils s'étoient signalés. Elle les présentoit ensuite elle-même au roi, et les lui recommandoit, en lui rappelant ce qu'ils avoient fait, ou pour sa personne même, ou pour ses prédécesseurs. S'ils avoient des démêlés ensemble, elle cherchoit à les réconcilier, avec tout le ménagement que leur délicatesse sur le point d'honneur pouvoit exiger. Elle prit ce soin pour La Chasteigneraie, pour Pardaillan, et pour Crillon et d'Entraigues, au rapport de Brantôme. Cette conduite lui gagna le cœur de plusieurs officiers, qui ne croyoient pas trop hasarder en lui sacrifiant leur vie. On lui donna même l'éloge de *Mère des gens de guerre*, MATER CASTRORUM, à l'exemple des Romains. Pendant le feu des guerres civiles, elle alloit quelquefois au camp, et y encourageoit les soldats; elle dissimuloit même leurs murmures. Quelques soldats, en la voyant passer, en disoient mille horreurs. Le cardinal de Lorraine, qui les avoit entendus, lui dit qu'il alloit les faire pendre. « Non, non, monsieur le cardinal, lui répondit-elle, laissez-les dire. Je veux apprendre à la postérité qu'une femme, une reine et une Italienne, a su commander à son ressentiment. » Ceux qui l'ont accusée d'avarice ne l'ont point con-

nue ; elle n'aimoit que la dépense, et quand on lui opposoit l'état d'épuisement où étoient les finances : « Il faut louer Dieu de tout, disoit-elle, mais il faut vivre. » Prodigue pour ses plaisirs, elle n'étoit point économe lorsqu'il falloit récompenser les gens de mérite qui avoient quelques droits à ses largesses : les savans et les artistes l'éprouvèrent en différentes occasions ; non seulement elle les traitoit avec distinction, mais elle savoit apprécier leurs ouvrages et leurs talens. Elle fit venir des manuscrits de Grèce et d'Italie ; fit élever les Tuileries, l'Hôtel-de-Soissons, où depuis on a bâti la Halle aux blés; ou construisit aussi par ses ordres, Saint-Maur-des-Fossés, Monceaux en Brie, Chenonceaux en Touraine, &c., etc. Quelque indifférente que fût Catherine de Médicis pour toutes les religions, elle ne laissoit pas d'être superstitieuse. Elle croyoit non seulement à l'astrologie judiciaire, mais encore à la magie. Elle portoit sur l'estomac une peau de vélin, ou, selon quelques-uns, d'un enfant égorgé ; elle étoit convaincue que cette peau avoit la vertu de la garantir de toute entreprise contre sa personne. Rien ne dévoile mieux la noirceur de son caractère que l'éducation de ses enfans. Des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux, étoient une de leurs récréations ordinaires. S'il y avoit quelque exécution considérable à la Grève, elle les y menoit. Pour les rendre aussi lascifs que sanguinaires, elle donnoit de temps en temps de petites fêtes, où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servoient à table demi-nues. Son exemple ne leur prêchoit pas moins le libertinage : François de Vendôme, Trollus de Mesgouez et plusieurs autres, furent, dit-on, les consolateurs de son veuvage. Dans la foule de livres faits contre cette princesse, les curieux distinguent : *Legenda sanctæ Catharinæ Mediceæ*, 1575, in-8° ; et la vie et les actions de Catherine de Médicis par H. Estienne, in-12, et dans le Journal de l'Etoile, en 5 vol. Dans ce dernier libelle, l'auteur la fait descendre d'un charbonnier, qui, ayant gagné quelque chose, fit son fils médecin. Celui-ci, ayant fait une fortune immense, donna son nom à sa maison, et prit pour armes cinq pilules ; c'est ainsi que H. Estienne qualifie les cinq tourteaux qui forment les armes des Médicis. Toutes les calomnies dont ce libelle est rempli sont à peu près dans ce goût ; on ne peut pousser plus loin le mensonge et la méchanceté. *Voy.* MONTECUCULLI, n° I, *et* MONTMORENCY, n° V.

VI. CATHERINE DE PORTUGAL, femme de Charles II, roi d'Angleterre, et fille de Jean IV, roi de Portugal, née en 1638, son père étant encore duc de Bragance, fut mariée, en 1661, à Charles II. Elle avoit, dit-on, l'ame plus belle que le corps, et elle eut l'estime, mais non le cœur du roi son époux. Pendant le règne de Jacques II, cette princesse jouit de beaucoup de considération ; mais en 1688 elle résolut d'aller en Portugal, où elle ne se rendit cependant qu'au commencement de 1693. Elle y fut déclarée régente en 1704, par le roi Pierre, son frère, à qui ses infirmités rendoient le repos nécessaire. Catherine fit éclater alors les grandes qualités qu'elle avoit reçues de la nature. Elle continua de faire la guerre à l'Espagne avec beaucoup de vigueur. Sage et prudente dans les conseils, elle sut faire exécuter ce qu'elle avoit résolu ; et, pendant sa régence, l'armée portugaise reconquit sur les Espagnols plusieurs places importantes. Cette princesse mourut en 1705.

† VII. CATHERINE ALEXIOWNA,

paysanne, dont le nom étoit Alfendey, devenue impératrice de Russie, devoit le jour à des parens fort pauvres, qui vivoient près de Départ, petite ville de la Livonie. Elle naquit le 5 avril 1689. Au sortir de l'enfance, elle perdit son père qui la laissa dans les bras d'une mère infirme; le travail de ses mains ne suffisoit pas à leur entretien. Ses traits étoient beaux, sa taille charmante, et elle annonçoit de l'esprit. Sa mère lui apprit à lire, mais elle fit assez peu de progrès; et un vieux ministre luthérien lui donna les principes de la religion. A peine avoit-elle atteint sa quinzième année qu'elle perdit sa mère. Le bon ministre la reçut chez lui, et la chargea du soin d'élever ses filles. Catherine profita des maîtres de musique et de danse qu'on faisoit venir pour elles. La mort de son bienfaiteur qui survint la replongea dans une extrême indigence. Son pays étant devenu le théâtre de la guerre entre la Suède et la Russie, elle alla chercher un asile à Marienbourg. Après avoir traversé un pays dévasté par les deux armées, et avoir couru de grands dangers, elle tomba entre les mains de deux soldats suédois, qui sans doute n'auroient pas respecté sa jeunesse et ses charmes, si un bas officier ne fût survenu, qui la leur arracha. Il se trouva que son libérateur étoit le fils du ministre qui avoit eu soin de son enfance. Ce jeune homme, touché de son état, lui donna les secours nécessaires pour achever son voyage, et une lettre pour un habitant de Marienbourg, qui s'appeloit Gluck, et qui avoit été l'ami de cet officier. Elle fut très-bien reçue; on lui confia l'éducation de deux filles. Elle se comporta si bien dans ce pénible emploi, que le père étant veuf lui offrit sa main. Catherine la refusa, pour accepter celle de son libérateur, quoiqu'il eût perdu un bras et qu'il fût couvert de blessures. Le jour même de leur mariage, Marienbourg est assiégée par les Russes: l'époux, qui étoit de service, est obligé d'aller avec sa troupe repousser l'assaut, et il périt dans cette action. Marienbourg est enfin emporté d'assaut, et la garnison et les habitans passés au fil de l'épée, ou en proie à la brutalité du vainqueur. On trouva Catherine cachée dans un four: on se contenta de la faire prisonnière de guerre. Sa figure et son esprit la firent bientôt remarquer du général russe Menzikoff; il fut frappé de sa beauté, et la racheta du soldat auquel elle étoit tombée en partage, pour la placer auprès de sa sœur, où elle fut accueillie avec tous les égards dus à la beauté et à l'infortune. Quelque temps après, Pierre-le-Grand se trouvant à manger chez ce général, on la fit servir à table. Le czar la distingua bientôt, et fut frappé de ses grâces. Il revint le lendemain chez Menzikoff pour revoir la belle prisonnière; elle répondit avec tant de vivacité à toutes les questions que lui fit ce monarque, qu'il en devint éperdument amoureux. Le mariage suivit de près cette inclination naissante; il se fit secrétement en 1707, et publiquement en 1712. Elle fut couronnée en 1724, et reçut la couronne et le sceptre des mains de son époux. Le comte de Bassewitz dit dans son histoire de l'empire de Russie: « La czarine avoit été non seulement nécessaire à la gloire de Pierre, mais elle l'étoit à la conservation de sa vie. Ce prince étoit malheureusement sujet à des convulsions douloureuses, qu'on croyoit être l'effet d'un poison qu'on lui avoit donné dans sa jeunesse. Catherine avoit trouvé le secret d'apaiser ses douleurs par des soins pénibles et des attentions recherchées, dont elle seule étoit capable, et se donnoit toute entière à la conservation d'une santé aussi précieuse à l'état qu'à

elle-même. Aussi le czar, ne pouvant vivre sans elle, la fit compagne de son lit et de son trône. » Après la mort de ce prince en 1725, elle fut déclarée souveraine impératrice de toutes les Russies. Elle se montra digne de régner, non par sa conduite secrète, qui étoit peu régulière, mais par son humanité. A son avénement à l'empire, les potences et les roues furent abattues. Elle institua un nouvel ordre de chevalerie, sous le titre de Saint-Alexandre de Newski. Pendant un règne de quinze à seize mois, elle suivit les plans de son époux, et soutint avec zèle tous les établissemens qu'il avoit formés ou commencés. De fréquens excès de vin de Tokai lui causèrent une hydropisie, dont elle mourut le 17 mai 1727. C'étoit une princesse d'une fermeté au-dessus de son sexe. Elle suivoit Pierre dans ses expéditions, et lui rendit de grands services dans la malheureuse affaire du Pruth. Ce fut elle qui conseilla au czar de tenter le visir par des présens, ce qui lui réussit. On ne peut cependant dissimuler qu'elle eut une inclination qui excita la jalousie du czar. Celui qui en fut l'objet étoit un chambellan, originaire de France, nommé Mœns de La Croix. Le czar Pierre le fit décapiter sous prétexte de quelque crime, et fit planter sa tête sur un pieu, au milieu de la place de Pétersbourg. Pour montrer à son épouse le spectacle du cadavre de son amant, il lui fit traverser cette place dans tous les sens, et la conduisit même au pied de l'échafaud. Catherine eut assez d'adresse ou de fermeté pour retenir ses larmes..... On a soupçonné cette princesse de n'avoir pas été favorable au czarowitz Alexis, que son père fit mourir. Comme aîné et sorti d'un premier mariage, il excluoit du trône les enfans de Catherine ; c'est peut-être le seul motif qui lui ait attiré ce reproche peu fondé. Elle ne savoit point écrire ; sa fille Elisabeth signoit pour elle ; et son ignorance fut cause de quelques abus de pouvoir commis par ceux qui avoient sa confiance.

† VIII. CATHÉRINE II ALEXIEWNA, impératrice de Russie, fille du prince d'Anhalt-Zerbst, gouverneur de Stettin, dans la Poméranie prussienne, se nommoit dans sa jeunesse Sophie-Auguste d'Anhalt. Elle ne prit le nom d'Alexiewna qu'en embrassant le rit grec, pour épouser son cousin germain, Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, que l'impératrice Elisabeth avoit appelé auprès d'elle, après l'avoir fait élire grand-duc de Russie, et désigné pour son successeur. Catherine, dirigée par une mère ambitieuse, s'attacha à se faire des partisans, et à se créer dans l'état un parti indépendant de celui de son époux. Ayant, avec les graces de son sexe, un esprit vaste et hardi, le goût des connoissances, l'amour extrême du travail et du plaisir, une ambition profonde, et ne redoutant rien pour arriver à son but, elle ne tarda pas à devenir puissante et redoutée. Vainement des intrigues galantes avec le chambellan Solticoff, le Polonais Poniatowski, Grégoire Orloff, avoient-elles détruit tout accord entre elle et le grand-duc ; en vain l'impératrice Elisabeth lui avoit elle-même témoigné quelque mécontentement, Catherine s'attacha le peuple par des pratiques de dévotion, les grands par son accueil séduisant, l'armée par ses largesses. A la mort d'Elisabeth, le grand-duc monta sur le trône sous le nom de Pierre III. Elle avoit à le redouter. Bientôt une rébellion, couronnée du succès, ôta l'empire à ce prince pour le donner à son épouse. Quelque temps après, la mort subite de ce souverain,

privé de sa liberté, fit accuser celle-ci de l'avoir ordonnée; et ce qui sembla justifier à cet égard tous les soupçons, fut l'imprudente promesse faite par l'empereur à la comtesse de Voronzoff de l'épouser, de répudier Catherine, et d'exclure du trône son fils Paul Petrowitz. « L'empereur de Russie, écrivoit alors le roi de Prusse, a été détrôné par son épouse; on s'y attendoit. Cette princesse a beaucoup d'esprit, et les mêmes inclinations que la défunte Elisabeth. Elle n'a aucune religion; mais elle contrefait la dévote. C'est le second tome de Zénon, de son épouse Adriana, et de Marie de Médicis. » En effet, pour assurer son pouvoir, l'impératrice se montra très-populaire dans les premiers jours. On la vit donner ses mains à baiser à la multitude, mettre pied à terre, en apercevant des popes ou prêtres russes rassemblés à l'entrée du palais, et embrasser les principaux d'entre eux. Elle se rendit plusieurs fois au sénat, pour y entendre juger des procès. D'un autre côté, elle donna de l'argent aux soldats, et avança en grade un grand nombre d'officiers supérieurs, en accordant une gratification d'une demi-année de paye à tous les officiers subalternes. Ces moyens apaisèrent les murmures, et firent oublier peu à peu ceux dont elle s'étoit servie pour régner. Catherine II se fit sacrer à Moscow en 1762, avec la plus grande solennité, dans la chapelle des czars, en présence de l'armée et d'un peuple immense. — Sachant, suivant un historien, quitter les plaisirs pour passer aux travaux les plus sérieux, et s'occuper des soins les plus pénibles du gouvernement, elle assistoit aux délibérations du conseil, lisoit toutes les dépêches des ambassadeurs, dictoit ou minutoit de sa main toutes les réponses qu'il falloit leur faire, ne chargeoit ses ministres que des détails, et en surveilloit encore l'exécution. Bientôt elle fonda des hôpitaux, et fit mettre des vaisseaux sur le chantier. Voyant avec peine que la population de ses états n'étoit point proportionnée à leur vaste étendue, et que les terres les plus fertiles manquoient de bras, elle publia une déclaration qui invita tous les étrangers à venir s'établir en Russie, en leur promettant le libre exercice de leur culte, la faculté de quitter leur nouvelle habitation quand ils le voudroient, et d'emporter dans leur patrie les richesses qu'ils auroient acquises. Des Allemands, des Moraves vinrent dès-lors augmenter le nombre de ses sujets. — Le premier acte de sa puissance fut de faire reconnoître Biren duc de Courlande, au lieu de Charles de Saxe, fils du roi de Pologne Auguste III. Ce dernier fut forcé de donner l'investiture de cette souveraineté au spoliateur de son fils. La mort de ce roi, en 1763, fournit à l'impératrice l'occasion de déployer tout l'ascendant de sa politique; elle parvint à faire promettre aux cours de Versailles et de Berlin qu'elles ne se méleroient aucunement de l'élection du nouveau souverain. Dès-lors, la diette de Wola fut vaincue, soit par ses insinuations, soit par la terreur de ses armes; et Catherine fit proclamer roi de Pologne son ancien amant Poniatowski, qui prit le nom de Stanislas-Auguste. Cette élection favorisoit le plan qu'elle conçut alors, de réunir à son empire une partie de ce royaume. Pour l'exécuter, elle fit tracer une ligne de démarcation, qui comprenoit une grande partie de la Pologne dans ses états, et elle demanda qu'on fixât les limites de la Russie, telles qu'elle venoit de les présenter. — Ces vues ambitieuses ne tardèrent pas à inquiéter l'empire turc, pour la sûreté de ses possessions sur la mer Noire. Il leva l'étendard de la guerre avec 500 mille hommes en

1769. Ses efforts furent impuissans. Les Russes chassèrent douze mille Tartares de la nouvelle Servie, et se rendirent maîtres d'Azoph et de Tangarok. D'un côté, Romanzoff gagna les fameuses batailles du Pruth et de Kagoul, où deux cent mille Ottomans périrent, et le prince Repnin s'empara d'Ismaïl; de l'autre, les escadres moscovites parurent pour la première fois dans l'Archipel grec, firent soulever les îles, et brûlèrent complètement la flotte turque dans la baie de Tschesmé, le 6 juillet 1770. L'impératrice fit célébrer l'éclat de ces triomphes par des fêtes et des monumens. Quelque temps après, Romanzoff ayant enfermé à Schumla l'armée du grand-visir, les Turcs furent forcés de demander la paix. Elle fut signée en 1774. Catherine obtint par le traité les places d'Azoph et de Tangarok, la libre navigation de la mer Noire, et l'indépendance de la Crimée. L'opposition des Turcs n'avoit point empêché le démembrement de la Pologne. Il s'opéra par Catherine, le roi de Prusse et l'empereur; et on ne laissa plus à Stanislas qu'une partie de son territoire. Une diette assemblée en 1773 fit cession des droits des Polonais aux trois puissances, et régla entre elles les conditions du partage. Le pays échu à la Russie est le plus vaste, et renferme deux millions d'hommes. — Au milieu de ses conquêtes, l'impératrice songea à obtenir une autre sorte de gloire, et à devenir législatrice. Il n'étoit aucun pays en Europe où les lois fussent plus incertaines, plus embrouillées qu'en Russie. Les tribunaux y jugeoient sans règle, et par conséquent sans équité. Le pouvoir des juges étant arbitraire et sans bornes, ils faisoient, à leur seule volonté, donner la question, ou exiloient en Sibérie. Catherine s'occupa sérieusement de remédier à ces abus. Elle établit dans le ministère de la justice diverses cours ou conseils spéciaux, qui, n'ayant à prononcer chacun que sur un seul genre d'affaires, suivirent dès-lors une jurisprudence plus uniforme et plus régulière. Elle augmenta le traitement des magistrats, pour les mettre à l'abri de la subornation, et leur en assura la moitié pour le temps de la vieillesse, où ils ne pourroient plus exercer leur emploi « Toutes les provinces de la Russie, dit un de ses historiens, et même les nations barbares qui vivent dans les parties les plus reculées de ce vaste empire, eurent ordre d'envoyer des députés à Moscow, pour présenter leurs idées sur les lois qui leur étoient les plus propres. Catherine se rendit elle-même dans cette capitale. L'ouverture des états se fit avec une pompe extraordinaire. C'étoit un spectacle intéressant et nouveau, de voir les députés de peuples nombreux, si différens par leurs mœurs, leur costume, leur langage, étonnés de se trouver ensemble pour discuter leurs lois, eux qui n'avoient jamais su qu'obéir aux volontés arbitraires d'un maître, que souvent ils ne connoissoient pas. L'impératrice s'étoit fait ménager, dans la salle, une tribune d'où, sans être aperçue, elle pouvoit tout voir et tout entendre. On commença par lire les instructions traduites en langue russe, dont l'original écrit en français, et presque tout entier de la main de Catherine, a été déposé dans la bibliothèque de l'académie de Pétersbourg. Les applaudissemens en interrompirent souvent la lecture. Les seuls députés des Samoyèdes osèrent rester sans marque d'admiration. L'un d'eux prit même la parole, et dit : « Nous sommes simples et justes. Nous faisons tranquillement paître nos rennes. Nous n'avons pas besoin d'un code nouveau ; mais faites pour les Russes, nos voisins, et pour les gouverneurs que vous

nous envoyez, des lois qui arrêtent leurs brigandages. » D'autres séances ne furent pas aussi tranquilles. On avoit parlé de donner la liberté aux paysans : ceux-ci commençoient à se rassembler ; on craignit des insurrections. Des députés laissèrent entrevoir des idées funestes au pouvoir absolu, l'impératrice en frémit, et se hâta de dissoudre les états. Avant leur séparation, ils décernèrent le titre de *Grande* et de *Mère de la Patrie* à cette princesse. Celle-ci fit distribuer à chacun des députés une médaille d'or destinée à transmettre à la postérité le motif qui les avoit fait rassembler ; elle s'empressa d'adresser son nouveau code à la plupart des souverains, et le roi de Prusse répondit au comte de Solms : « Sémiramis commanda des armées ; Elisabeth d'Angleterre est comptée au nombre des grands politiques ; Marie-Thérèse d'Autriche a montré beaucoup d'intrépidité à son avénement au trône : mais aucune femme n'avoit encore été législatrice. Cette gloire étoit réservée à l'impératrice de Russie. » — Après ce travail important, Catherine en ordonna un autre non moins utile. Ce fut de faire voyager plusieurs savans dans l'intérieur de ses vastes états, à peine connus, pour en observer la position, les productions, les ressources. Pallas et Falk parcoururent les rives du Wolga, et parvinrent jusqu'à Casan ; Gmélin et Guldenstedt visitèrent les bords du Tanaïs, jusqu'au Boristhène, et toutes les contrées qui s'étendent depuis Astracan jusqu'aux frontières de la Perse. Blaumayer fut chargé de vérifier les découvertes déjà faites dans l'archipel du nord, et d'en tenter de nouvelles ; Valchen-Stedz pénétra dans les gorges du Caucase ; Billings, assisté de Hall, de Besing, et du fameux mécanicien Edwards, parcourut l'Océan oriental jusques aux côtes du Japon. Pallas, dans son voyage, avoit recueilli beaucoup d'objets d'histoire naturelle, qui formoient un cabinet précieux ; l'impératrice en ordonna l'acquisition. — L'académie de Pétersbourg obtint de nouveaux priviléges ; et celle des arts reçut un plus grand nombre d'élèves. L'inoculation fut adoptée en Russie ; l'impératrice fut la première à s'y soumettre, et à inviter le grand-duc à l'imiter. Une peste affreuse, qui emporta cent mille habitans à Moscow, et menaçoit de ravir le reste, fut arrêtée dans son invasion. A la même époque, l'un des plus beaux diamans de l'univers fut acquis par Catherine, d'un Grec, qui, après l'avoir apporté d'Ispahan, l'avoit déposé à la banque d'Amsterdam. Elle le paya cent mille livres sterling, et assura en outre au vendeur une pension de quatre mille roubles. La fameuse statue de Pierre I fut inaugurée ; elle est du célèbre Etienne Falconnet. Un immense rocher brut, transporté avec les plus grands frais des marais de la Karélie à Pétersbourg, lui servit de piédestal. En même temps, l'impératrice recevoit à sa cour le roi de Suède, l'empereur Joseph II, le prince héréditaire de Prusse, le prince Henri, et leur donnoit des fêtes superbes ; elle accueilloit Diderot, et le faisoit asseoir à côté d'elle. Des banques publiques étoient ouvertes à Pétersbourg pour les nobles et les marchands, et à Tobolsk, pour donner plus d'activité au commerce de la Sibérie. Catherine n'épargnoit rien pour la splendeur de la manufacture d'acier de Toula, dont les ouvrages rivalisent de perfection avec ceux d'Angleterre. Elle favorisoit les tanneries, les fabriques de fil d'or et d'argent, les fonderies de caractères d'imprimerie, faisoit planter le mûrier dans l'Ukraine, et y naturalisoit le ver à soie. Pour bannir l'oisiveté, elle établissoit, en 1782, des courtiers à qui peuvent s'adresser tous les jours, à une heure

indiquée, tous ceux qui demandent de l'occupation ou des ouvriers, et une maison de travail à Pétersbourg, pour y renfermer les paresseux et les mendians valides. Catherine fit plus; elle affranchit de la capitation ceux qui se livreroient au négoce, et les exempta de tirer au sort pour le recrutement de la marine et de l'armée. Elle calma les Tartares Baschkirs qui s'étoient révoltés, et menaçoient de quitter son empire, comme avoient fait les Tourgouts, qui, pour éviter les vexations des gouverneurs Russes, étoient allés se réfugier en Chine. (*Voyez* OUBACHÉ.) Elle accorda de grands secours pour rétablir la ville de Twer, presque entièrement consumée dans un incendie; elle fonda, en 1778, celle de Cherson, sur les bords du Niéper, au-dessus de l'embouchure du Bogh; on y voyoit, peu de temps après, plus de quarante mille habitans, et il sortoit de ses chantiers des vaisseaux marchands et de guerre, qui devinrent l'effroi des Ottomans. — Le commerce dans la mer Caspienne et avec la Perse fut favorisé. Malgré les obstacles du kan Mahmed, les navires russes allèrent échanger leur fer, leur acier, leurs fourrures contre la soie et le coton du Guilan, les tapis de Perse, le schamaï et le lorsas, poissons excellens, et les chiens de mer dont les Moscovites vendent la peau aux Anglais, et dont ils emploient la graisse à faire du savon. Le commerce avec la Chine ne reçut pas de moindres encouragemens. En 1653, des Sibériens et des Boukares avoient formé des caravanes, qui, traversant la Tartarie Chinoise, alloient trafiquer jusqu'à Pékin. Elles y portoient des fourrures, pour recevoir en échange de l'or, des pierreries, du thé, des porcelaines; mais ce négoce avoit été interrompu. Catherine le ranima. Elle écrivit à l'empereur de la Chine, qui consentit à faire de la petite ville de Kiachta le rendez-vous des marchands russes et chinois. Pour faciliter cette communication, l'impératrice fit partir pour Pékin plusieurs jeunes gens chargés d'étudier la langue et les usages de la Chine. Les établissemens de la Russie dans plusieurs îles de l'Archipel du nord la rapprochoient aussi du Japon; Catherine conçut le dessein d'ouvrir une branche de commerce avec cet empire, et accueillit un jeune Japonois, jeté par la tempête sur l'île de Cuivre, lequel lui fut amené à Pétersbourg par le docteur Laxmann, et à qui elle donna des maîtres de langues russe et tartare, pour qu'il pût servir d'interprète aux deux nations. D'un autre côté, elle s'empressa de seconder l'empereur, qui desiroit la libre navigation de l'Escaut, et de favoriser les voyages faits dans les mers du nord, pour y tenter le passage aux Indes. Enfin, un immense canal fut commencé par ses ordres, pour ouvrir une communication intérieure aux vastes contrées situées entre la Baltique et la mer Caspienne. — L'instruction de ses sujets ne fut pas moins l'objet des soins de Catherine. Une commission d'enseignement fut établie; non seulement toutes les villes eurent des maisons d'éducation, mais les campagnes obtinrent des écoles normales, sur le plan de celles d'Allemagne; et celle des cinq cents demoiselles russes, fondée dans le faubourg de Saint-Alexandrie-Newski, reçut un revenu fixe et annuel. La maison des cadets de terre lui dut son extension. Sept cents jeunes Russes y reçoivent tous les principes de l'art militaire, et ne peuvent quitter l'établissement que leur instruction ne soit terminée et complète. Elle dure quinze ans; et chaque élève coûte à l'état 4410 roubles. Aucun ne peut recevoir le moindre présent de sa famille; en sorte que la plus parfaite égalité

règne entre eux. Catherine établit encore, 1° une maison pour six cents cadets de la marine, qui font chaque année une campagne sur la mer Baltique, et sont sous la direction spéciale d'un amiral; 2° une autre pour quatre cent soixante jeunes Russes destinés au génie ou à l'artillerie; 3° une pour deux cents élèves grecs, albaniens, italiens ou moscovites, auxquels on enseigne la plupart des langues étrangères, et qui, après leurs cours, entrent dans le militaire, ou deviennent interprètes au service de Russie; 4° trois écoles de médecine et de chirurgie, une école pratique d'accouchement, une autre de clinique; 5° une école des mines, pour soixante élèves instruits aux frais du gouvernement; 6° une pour l'étude des beaux-arts; 7° une autre spécialement consacrée à l'art théâtral, dans laquelle on apprend la danse, la musique et la déclamation; 8° enfin, une école de navigation, où soixante-cinq élèves apprennent l'hydrographie, l'astronomie, l'architecture navale et la langue anglaise. L'impératrice, sachant que les peuples de la Russie-Blanche montroient beaucoup d'attachement pour les jésuites, fonda un séminaire pour cet ordre éteint, et demanda que la cour de Rome le rétablît dans ses états. Elle espéroit que tous les jésuites européens viendroient s'y réfugier, et y apporter leurs richesses et leurs lumières. Pour créer le courage et les actions utiles à la patrie, elle institua divers ordres de chevalerie; celui de Saint-George, en faveur des généraux qui, commandant une armée en chef, auroient gagné une bataille; celui de Saint-Wolodimir, pour ceux qui auroient bien servi l'état dans quelque emploi civil. — Au milieu de ces nombreux détails d'un gouvernement immense, Catherine pacifia l'Autriche et la Prusse, qui avoient déjà tiré l'épée pour l'électorat de Bavière. Dans la guerre entre les Etats-Unis, la France et l'Angleterre, elle conçut et exécuta le plan de mettre les autres états à l'abri des atteintes hostiles et de faire respecter leurs pavillons, par une confédération de la Russie, du Danemarck, de la Suède, de la Prusse, de l'Autriche et du Portugal. On appela cette confédération *la Neutralité armée*. Les Hollandais ayant hésité à s'y réunir, l'Angleterre leur déclara la guerre; mais la médiation de l'impératrice la termina. — C'est alors qu'elle voulut exécuter le projet qui, depuis long-temps, occupoit son imagination; de chasser le Turc de l'Europe, et de se faire couronner impératrice d'Orient à Constantinople. Joseph II devoit entrer dans son plan; elle le pria de venir en conférer avec elle soit à Mohilow, ville de Lithuanie, où elle arriva le 30 mai 1780, soit à Moscow, où l'empereur fut reçu avec une extrême magnificence. Dans leurs entretiens, l'attaque des Ottomans fut concertée, ainsi que le partage de leurs dépouilles. Catherine commença en 1783 à déposséder Sahim-Ghérai, kan de la Crimée, et à s'emparer de cette longue péninsule, de l'île de Taman et de tout le Kuban. Elle restitua alors à ces contrées leurs anciens noms; la Crimée reprit celui de Tauride; le Kuban, celui de département du Caucase. Trente mille Tartares périrent dans cette conquête; soixante mille Zaporaviens furent enlevés à leur pays, conduits sur les côtes de la mer d'Azoph et de la mer Noire, où cette colonie fournit aujourd'hui des matelots aux escadres russes dans ces mers. — Bientôt la souveraine voulut visiter ces immenses contrées. Elle partit de Pétersbourg le 18 janvier 1787, avec une suite brillante et nombreuse; ses traîneaux alloient la nuit comme le jour. De distance en distance on avoit eu ordre

d'allumer de grands feux pour marquer son passage. Toutes les maisons où elle s'arrêta furent réparées ou bâties exprès pour la recevoir, et meublées à neuf. A la fin de chaque repas, on faisoit don de tout le linge aux propriétaires de ces maisons. Après un mois de route rapide, l'impératrice arriva à Kieff, où les princes et nobles polonais vinrent l'accueillir. Des rochers gênoient la navigation du Niéper, on les brisa, et le fleuve reçut cinquante galères magnifiquement préparées pour porter Catherine et sa suite. A Kanieff, le roi de Pologne, voyageant sous son ancien nom de Poniatowski, vint à sa rencontre, et se retira satisfait de l'avoir vue, et d'avoir été décoré par elle de l'ordre de Saint-André. Quelques jours après, l'empereur Joseph II la rejoignit à Kaïdek, et l'accompagna dans une grande partie de son voyage. Arrivée à Cherson, Catherine reçut les hommages de ses sujets sur un trône qui coûtoit 14,000 roubles. Là, elle vit lancer à l'eau un vaisseau de soixante-six canons, et une frégate de quarante. En parcourant l'enceinte de la ville, on lui fit lire sur l'une des portes cette inscription : « C'est ici qu'il faut passer pour aller à Byzance. » A Burschiserai, elle logea dans le palais du kan des Tartares, et y jouit du spectacle d'une montagne si prodigieusement illuminée qu'elle parut toute en feu. Conduite à Pultawa, on lui présenta l'image de la fameuse bataille dont ce lieu avoit été le théâtre, entre le czar Pierre Ier. et Charles XII, roi de Suède. Lorsqu'on lui fit remarquer la faute que firent les Suédois : « Voilà donc, s'écria-t-elle, à quoi tiennent les destinées des empires? Sans cette faute, nous ne serions pas ici. » Au retour de Catherine, la guerre ne tarda pas à être déclarée à la Porte. Potemkin fut mis, en 1787, à la tête de l'armée russe; l'amiral Kruse eut le commandement de la flotte. Le premier combat se donna près d'Oczacow, et les Turcs y furent vaincus; quelques jours après, le prince de Nassau-Siégen attaqua leur flotte dans le Liman, en brûla trois vaisseaux et en prit plusieurs autres. Tandis que le général Tamara s'emparoit de la Géorgie, que Cobourg prenoit la ville de Choczin, et Potemkin celle d'Oczacow, dont il fit massacrer les nombreux habitans; Kamenskoï brûloit Galatza, la plus commerçante cité de la Moldavie, celle de Bender se rendoit à discrétion; le prince Galitzin triomphoit à Matzin, et Souwaroff, après avoir gagné la bataille de Foksan, donnoit l'assaut à la ville d'Ismaïl, et faisoit passer trente mille Turcs au fil de l'épée. En apprenant tant de succès, Catherine conçut l'espoir de réaliser bientôt le projet de porter sous un climat plus heureux le siége de son empire, et dit ironiquement à Witworth, ambassadeur d'Angleterre : « Puisque M. Pitt veut me chasser de Pétersbourg, j'espère qu'il me permettra de me retirer à Constantinople. » Cette espérance fut déçue; la politique des autres cours de l'Europe vint y mettre obstacle, et l'impératrice fut forcée par elles à conclure la paix avec les Turcs, par le traité fait à Yassy en 1792. Les articles fixèrent les limites de la Russie au Niester, confirmèrent les droits des principales villes de la Moldavie et de la Valachie, et assurèrent la tranquillité du département du Caucase. A peine cette paix fut-elle signée, que Catherine ne pouvant pardonner à la Pologne ni les actes de la diète de 1788, qui avoit abrogé la constitution qu'elle avoit dictée, ni celle qui avoit été établie à Varsovie le 3 mai 1791 lui déclara la guerre, et détermina le partage définitif de son territoire. La diete reçut cette déclaration avec courage, et ordonna les préparatifs

de défense ; mais les Polonais ne surent jamais réunir leurs forces, et, malgré les talens de Taddée Kosciusko, furent bientôt pressés et subjugués par les armées russes. Les plaines de la Pologne, et la capitale elle-même, devinrent alors les tristes théatres du pillage et de la plus sanglante désolation. Aussitôt la Russie et la Prusse partagèrent sans obstacle les restes de l'ancien royaume des Casimirs et des Jagellons. L'impératrice y réunit quelque temps après la Courlande, la Semigale et le cercle de Pilten, qui, par acte du 18 mars 1795, se soumirent à elle. Catherine ne songea dès-lors qu'au rétablissement de la monarchie française, et au moyen d'empêcher les principes révolutionnaires de cette coutrée de pénétrer dans ses états. L'ambassadeur Ségur eut ordre de quitter Pétersbourg ; et elle lui dit, lorsqu'il prit congé d'elle : « Je suis fâchée de votre éloignement ; mais je suis aristocrate : car il faut faire son métier. » Catherine défendit jusqu'à l'introduction des marchandises et des vins de France, et joignit à la flotte anglaise douze vaisseaux de ligne et huit frégates. Elle venoit de promettre à la coalition une armée de 80,000 hommes, lorsque le 17 novembre 1796, à dix heures du soir, elle succomba à une violente attaque d'apoplexie. Elle fut inhumée avec la plus grande solennité. Pour cette cérémonie, Paul Ier, son successeur, fit sortir le cercueil de Pierre III de l'église où, depuis 35 ans, il étoit déposé. On plaça au-dessus la couronne impériale, et il fut mis sur un lit de parade, à côté de celui de l'impératrice, auquel il fut attaché par une guirlande portant cette inscription : *Divisés pendant leur vie, unis à leur mort.* Catherine préféroit les écrivains français à ceux de toutes les autres nations. Elle entretint une correspondance suivie avec Voltaire et d'Alembert, et fit offrir à ce dernier 24,000 livres de pension, pour venir achever l'Encyclopédie dans ses états, et y surveiller l'éducation du grand-duc. D'Alembert ne voulut point quitter sa patrie. L'impératrice n'en acheta pas moins sa bibliothèque. Instruite que Diderot vouloit vendre la sienne, pour en faire la dot d'une fille unique, elle l'a fit acquérir, en laissa la jouissance au philosophe, et y réunit un traitement de bibliothécaire. Peu de temps après la mort de Voltaire, elle fit demander ses livres à madame Denys, sa nièce ; et lorsqu'elle les eut obtenus, elle écrivit à celle-ci : « Les ames sensibles ne verront jamais cette bibliothèque sans se souvenir que votre oncle sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits respirent, même ceux de pur agrément, parce que son ame en étoit profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivoit comme lui : à la race future, il servira d'exemple et d'écueil..... » L'enveloppe portoit ces mots : « A madame Denys, nièce d'un grand homme qui m'aimoit beaucoup. » Pour remercier le célèbre chirurgien Morand de l'envoi qu'il lui avoit fait de diverses pièces d'anatomie, Catherine lui adressa son portrait avec une riche collection de médailles d'or et d'argent frappées en Russie. Ses maximes favorites étoient celles-ci : « Il faut être constant dans ses projets : il vaut mieux mal faire que changer de résolution : il n'y a que les sots qui soient indécis. » J. Castera, qui a publié en 1800, à Paris, une Histoire de cette impératrice, en 4 volumes in-12, où l'élégance du style est réunie à l'intérêt des faits, en a tracé le portrait suivant : « Catherine avoit été belle dans sa jeunesse, et conservoit dans les derniers temps de sa vie de la grace et de la majesté. Sa physionomie ne manquoit pas d'expression ; mais cette expres :

sion montroit peu ce qui se passoit dans l'ame de Catherine, ou plutôt elle ne lui servoit qu'à le mieux déguiser. Les jours de cérémonie, cette princesse réunissoit sur sa personne et dans sa cour tout ce que l'élégance européenne peut ajouter d'éclat à la pompe asiatique. Alors ses cheveux et sa robe étoient couverts de pierreries, et sa tête étoit parée d'une couronne de diamans d'un prix inestimable. » C'est ainsi qu'elle se peint elle-même dans une lettre qu'elle écrivoit en 1789 au célèbre médecin Zimmerman. « Si mon siècle m'a craint, il a eu grand tort; je n'ai jamais voulu inspirer de terreur à personne. J'aurois désiré d'être aimée et estimée ce que je vaux; rien de plus. J'ai toujours pensé qu'on me calomnioit, parce qu'on ne me comprenoit pas. Je n'ai jamais haï, ni envié personne. Mon désir et mon plaisir auroient été de faire des heureux; mais comme chacun ne sauroit l'être que selon son caractère, mes souhaits en ceci ont souvent trouvé des obstacles. Mon ambition assurément n'étoit pas méchante, mais peut-être ai-je trop entrepris que de croire les hommes susceptibles de devenir raisonnables, justes et heureux. La race humaine en général penche au déraisonnement et à l'injustice. J'ai fait cas de la philosophie, parce que mon ame a toujours été singulièrement républicaine; je conviens que c'est peut-être un singulier contraste que cette trempe d'ame avec le pouvoir illimité de ma place; mais aussi personne en Russie ne dira que j'en ai abusé. J'aime les beaux-arts par pure inclination. Pour mes écrits, je les regarde comme peu de chose; j'ai aimé à faire des essais en différens genres; il me semble que tout ce que j'ai fait est assez médiocre, aussi n'y ai-je attaché aucune importance, passé l'amusement. Pour ma conduite politique, j'ai taché de suivre les plans qui m'ont paru les plus utiles pour mon pays et les plus supportables aux autres; si j'en avois connu de meilleurs, je les aurois adopté; l'Europe a eu tort de s'alarmer de mes desseins, auxquels, au contraire, elle ne pouvoit que gagner. Si j'ai été payée d'ingratitude, au moins personne ne dira-t-il que j'ai manqué de reconnoissance; souvent je me suis vengée de mes ennemis en leur faisant du bien, ou en leur pardonnant. » Cette femme extraordinaire eut l'ambition de réunir tous les genres de gloire, et elle ne négligea pas celle d'auteur. On lui doit plusieurs écrits, I. *L'Antidote contre l'abbé Chappe*, dont les réflexions, insérées dans son Voyage en Sibérie, lui firent beaucoup de peine. Cet ouvrage fut composé de société avec Schouwalof, et imprimé d'abord à Pétersbourg, 1770, in-8°, ensuite à Amsterdam, 1771 et 1772, en 2 volumes petit in-8°. II. Sa *Correspondance avec Voltaire et d'autres savans.* III. *Bibliothèque d'Histoire et de Morale.* Cette bibliothèque fut publiée pour servir à l'instruction des grands-ducs Alexandre et Constantin ses petits-fils; elle renferme des contes moraux et un assez bon abrégé de l'Histoire de Russie. IV. *Théâtre de l'Ermitage*, 2 volumes in-8°. On y trouve des proverbes traduits de la langue russe, et de petites pièces françaises représentées sur le théâtre de l'Ermitage. Ce sont de simples canevas dramatiques plutôt que des pièces. V. *Czarewetz Chlore*, conte moral, traduit en français par Formey, Berlin, 1782, in-8°. VI. *Instruction de S. M. I. Catherine II* pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code de lois, traduit de l'allemand par Catherine elle-même, Saint-Pétersbourg, 1769, in-8°. Cette édition ne s'est point vendue, elle a été

réimprimée en français, latin, allemand et russe, à Pétersbourg, 1770, in-4°. Quiconque veut connoître plus particulièrement Catherine peut consulter sa Vie par Castéra; les Œuvres posthumes de Rhullières; l'Histoire de l'empire de Russie, traduite de l'anglais de Toocke, 6 vol. in-8°, Paris, 1801; la Vie de Pierre III, etc. *Voyez* PIERRE III, OUBACHÉ, ROMANZOFF, POTEMKIN, SOUWAROFF, STANISLAS-AUGUSTE.

†IX. CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, duchesse de Bar, fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, et sœur de Henri IV, naquit à Paris le 7 février 1558. Son frère, devenu roi de France, la maria, en 1599, avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle eut assez de peine à consentir à ce mariage, formé par la politique; car elle avoit depuis longtemps une forte inclination pour le comte de Soissons. Aussi, quand on voulut lui persuader que le duc de Bar, prince souverain, étoit plus digne d'elle, cette princesse répondit par ce calembour : « Oui, mais je n'y trouve pas mon compte. » (*Voyez* l'article CAYET.) Elle persista dans le protestantisme, quoique son frère se fût fait catholique. Lorsque les huguenots du Poitou et de la Saintonge envoyèrent à Henri IV, peu de temps après sa conversion, des députés pour lui faire quelques demandes qui intéressoient leur secte : « Adressez-vous à ma sœur, leur dit le roi, car votre état est tombé en quenouille. » Catherine mourut sans enfans, à Nanci, le 13 février 1604. C'étoit une princesse d'une vertu distinguée, d'un mérite supérieur, et qui, comme Henri IV, avoit la répartie vive, juste et prompte. Elle avoit eu dans sa cuisine Fouquet de La Varenne, qui, de cuisinier de la sœur, étoit devenu le messager des plaisirs du frère. Il fit en peu de temps une telle fortune auprès de Henri IV, que Catherine lui dit : « Je vois bien que tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à piquer les miens. » Mademoiselle de La Force a composé sur cette princesse un roman historique dont le fond est vrai. Une de ses aïeules, CATHERINE de Foix, fut femme de Jean d'Albret, roi de Navarre, auquel Ferdinand enleva ce royaume en 1512. Cette princesse étoit très-courageuse. Elle disoit au roi son mari : « Don Jean, si nous fussions nés, vous Catherine, et moi don Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre. » Elle mourut la même année que le roi son époux, en 1516.

†X. CATHERINE DE LORRAINE, fille de Charles, duc de Mayenne, et nièce du Balafré, avoit épousé, en 1599, Charles de Gonzague, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue. Elle mourut le 8 mars 1618, âgée de 33 ans. Henri IV avoit tenté vainement de lui inspirer de l'amour. « C'étoit une princesse de très-grande vertu, dit l'auteur du Grand Alcandre, qui honoroit fort la personne du roi, mais qui faisoit peu de cas de sa passion. » Henri prit occasion de la cérémonie du baptême des princes ses fils pour l'arrêter à la cour. Il chercha inutilement les moyens de s'en faire écouter. La duchesse, renfermée dans les bornes du respect, évita constamment tout ce qui eût pu donner prise sur elle; et, dès le lendemain de la cérémonie du baptême, elle partit avec le duc de Nevers, son mari, sans quasi dire adieu, et ne voulut plus revenir à la cour. Elle suivit son mari à son ambassade de Rome. Etant allée saluer la reine à son retour, le roi, qui s'y trouva, pour se venger de son indif-

férence, dit assez haut « qu'elle étoit extrêmement changée. » Cette vengeance, si toutefois ce fait est véritable, auroit été un tort de Henri IV.

XI. CATHERINE. *Voyez* Boré, Parr, etc.

CATHERINOT (Nicolas), né au château de Lusson, près Bourges, en 1628, exerça la profession d'avocat dans cette ville, et y mourut en 1688, à 60 ans. Il a fait un grand nombre d'*Opuscules*, qui concernent le Berri. Quelques curieux les ont réunis, et ces recueils sont rares, quand ils sont complets; la plupart sont in-4°. Cependant il y en a d'in-12 et d'in-8°. *Voyez* la Méthode de l'abbé Lenglet du Fresnoy, tom. XIII, pag. 99 et 100. Cet auteur ne fait pas grand cas de Catherinot. Valois disoit de lui qu'il étoit honnête homme, et qu'il aimoit les savans; mais qu'il étoit un savant du plus bas étage. Dans toutes ses compositions, il n'y a guère que du fatras, et il étoit très-digne, suivant un homme d'esprit, des armoiries de Bourges.

CATHO. *Voyez* Cattho.

* CATICH (Moleaz Korkoroung), d'une illustre famille arménienne, naquit vers l'an 417, et se rendit célèbre par une haine implacable qu'il conserva jusqu'à sa mort contre la religion chrétienne. Après la chute des Arsacides, qui eut lieu en 428, le royaume de la grande Arménie échut au roi de Perse; et elle se gouvernoit par un lieutenant général de la part de ce prince. Catich, instruit dans le magisme, et dévoué à la religion païenne, voulut la rétablir dans son pays, abattre les autels, et bannir la doctrine de l'Evangile de toute l'Arménie. Il avoit du crédit et du pouvoir; son entreprise flattoit aussi les Persans, qui étoient de la même religion, à peu de chose près. Catich, après avoir renversé des églises, brûlé des livres chrétiens, et persécuté des ministres évangéliques, alla en Perse auprès du roi; il accusa le patriarche d'Arménie de haute trahison, et le fit dépouiller de son pouvoir. La guerre éclata bientôt entre ces deux peuples; Catich, qui commandoit une armée composée de Persans et d'Arméniens, se battit en héros; mais il fut vaincu, tomba prisonnier dans les mains du général, et mourut vers l'an 487, d'après le rapport de Lazar Parbetzy.

† CATILINA (Lucius), d'une des premières familles patriciennes de Rome, dérobé par son argent et ses amis au dernier supplice, qu'il méritoit pour un inceste avec une vestale, et pour avoir assassiné son propre frère (*Voyez* Sylla), avoit été successivement questeur, lieutenant-général et préteur, sans que son caractere eût changé. S'étant depuis présenté deux fois inutilement pour le consulat, et ayant eu Cicéron pour concurrent, il entreprit de le faire assassiner. Il y avoit déjà long-temps qu'il tramoit sourdement de détruire Rome par le fer et par le feu. Plusieurs jeunes gens de la première naissance, réduits comme lui à la misère par leurs débauches, s'étant rendus ses complices, il leur fit boire, dit-on, du sang humain pour gage de leur union. Le jour avoit été fixé au premier janvier. Un contre-temps obligea de remettre le projet au cinq de février. Dans cet intervalle, Cicéron, averti par Fulvia, maîtresse d'un des conjurés, découvrit le complot de Catilina, qui, accusé en plein sénat, dit audacieusement: « Si l'on allume un incendie pour me faire périr, je l'éteindrai en abattant l'édifice. » — Peu effrayé de ses menaces, Cicéron veilla à la sûreté de la république. On intercepta les lettres des princi-

paux conjurés, et l'on en fit exécuter cinq. Catilina veut en vain se justifier, en rappelant son illustre origine, les services de ses ancêtres; voyant tous les esprits décidés contre lui, il quitte Rome, passe en Etrurie, à la tête de quelques légions mal armées, prêt à tout entreprendre ou à périr. Antoine, collègue de Cicéron, fit marcher Pétréius, son lieutenant, contre le conspirateur. Catilina se battit en désespéré, toujours au premier rang. Il fut vaincu, et se fit tuer, pour ne point survivre à la ruine de ses affaires, l'an 62 avant J. C. Ainsi périt cet homme, à qui les plus noirs attentats ne coûtoient rien. Aussi hardi qu'habile, aussi ambitieux que politique; aussi capable de former de pernicieux desseins que de les conduire; scélérat malgré ses remords, avide tout à la fois et prodigue. S'il eût employé au service de sa patrie son activité, sa vigilance, sa valeur, son éloquence, c'eût été un héros. Tel qu'il vécut, et tel qu'il mourut, ce fut un brigand, un peu moins obscur, mais non moins détestable que ceux qui périssent par la main d'un bourreau. (*Voyez* l'excellente Histoire de cette conjuration par Salluste.) On peut y ajouter ce portrait de Catilina par Cicéron, dans sa belle Oraison pour Célius. « Catilina savoit présenter l'apparence des plus grandes vertus, sans en avoir la réalité. Lié avec une foule de scélérats, il affectoit d'être voué aux plus honnêtes gens. Ardent pour les plaisirs, sans être incapable d'application et de travail, il sut allier les excès de la volupté avec les fatigues de la guerre. Quel homme fut plus avide dans ses rapines, et plus prodigue dans ses largesses? Mais ce qui tenoit en lui du prodige, c'étoit son talent pour se faire des amis, pour se les conserver par des soins attentifs, partageant avec eux tout ce qu'il avoit, les aidant de sa bourse, de son crédit, de ses peines, de ses crimes même s'il le falloit, et de son audace. C'étoit la flexibilité de son caractere qui prenoit toutes les formes, qui se plioit et se prêtoit à toutes les circonstances: sérieux avec les esprits austères et sombres, gai avec les personnes enjouées, grave avec les vieillards, caressant avec la jeunesse, audacieux avec les scélérats, dissolu avec les débanchés. » Nous avons deux Histoires de Catilina assez bien écrites; l'une donnée en 1749 par Seran de La Tour, avantageusement connu par l'Histoire du Tribunat de Rome; l'autre, en 1572, par Bellet, de l'académie de Bordeaux, dans laquelle l'auteur a inséré une Traduction des Catilinaires de Cicéron.

CATILLUS (Mythol.), fils d'Amphiaraüs, et frère de Tiburtus, bâtit la ville de Tibur en l'honneur de ce dernier, qu'il avoit eu le malheur de voir périr.

† I. CATINAT (Nicolas de), né à Paris le premier septembre 1637, du doyen des conseillers au parlement, commença par plaider, perdit une cause juste, et quitta le barreau pour les armes. Il servit d'abord dans la cavalerie, et ne laissa échapper aucune occasion de se distinguer. En 1667, il fit, aux yeux de Louis XIV, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action de tête et de courage, qui lui valut une lieutenance dans le régiment des gardes. Elevé successivement aux premières dignités de la guerre, il se signala à Mastricht, à Besançon, à Senef, à Cambrai, à Valenciennes, à Saint-Omer, à Gand et à Ypres. Le grand Condé avoit su apprécier son mérite, et lui avoit écrit après la bataille de Senef, où Catinat avoit été blessé: « Personne ne prend plus de part que moi à votre blessure; il y a si peu de gens comme vous,

que l'on perd trop quand on les perd.» Lieutenant-général en 1688, il battit le duc de Savoie à Staffarde et à la Marsaille, s'empara de toute la Savoie et d'une partie du Piémont. La difficulté du local rendoit ses succès plus difficiles. Il encouragea ses troupes, en donnant l'exemple de soutenir toutes les fatigues. Catinat ne fut ni moins actif, ni moins valeureux en Flandre; il assiégea et prit Ath en 1697. Il étoit maréchal de France depuis 1693, et le roi, lisant la liste des maréchaux dans son cabinet, s'écria, lorsqu'il vit son nom, « C'est bien la vertu couronnée! » La guerre s'étant rallumée en 1701, il fut mis, en Italie, à la tête de l'armée française contre le prince Eugène, qui commandoit celle de l'empereur. La cour, au commencement de cette guerre, étoit indécise sur le choix de ses généraux, et balançoit entre Catinat, Vendôme et Villeroi. On en parla dans le conseil de l'empereur. On prétend, mais le fait nous paroit bien douteux, qu'Eugène dit: Si c'est Villeroi qui commande, je le battrai; si c'est Vendôme, nous nous battrons; si c'est Catinat, je serai battu. Le mauvais état de l'armée, le défaut d'argent pour la faire subsister, le peu d'intelligence entre lui et le duc de Savoie, dont il soupçonnoit la droiture, l'empêchèrent d'accomplir cette prédiction du prince Eugène. Il fut blessé à l'affaire de Chiari, et obligé de reculer jusque derrière l'Oglio. Cette retraite, occasionnée par la défense que lui avoit faite la cour, de s'opposer au passage du prince Eugène, fut cause de ses fautes et de sa disgrace. Catinat, malgré ses victoires et ses négociations, fut obligé de servir sous Villeroi; et le dernier élève de Turenne et de Condé n'agit plus qu'en second. Il soutint cette injustice en homme supérieur à sa fortune. « Je tâche d'oublier ma disgrace, mandoit-il à ses amis, pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution des ordres du maréchal de Villeroi. Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider. Les méchans seroient outrés, s'ils savoient jusqu'où va mon intérieur à ce sujet. » Le roi le nomma, en 1705, pour être chevalier de ses ordres; mais il refusa. Sa famille s'en plaignit amèrement à lui. « Eh bien! dit-il à ses parens, effacez-moi de votre généalogie.... » Il n'augmentoit que le moins qu'il pouvoit la foule des courtisans. Louis XIV lui ayant demandé pourquoi on ne le voyoit jamais à Marli, et si quelque affaire l'en empêchoit? « Aucune, répondit le maréchal; mais la cour est très-nombreuse, et j'en use ainsi pour laisser aux autres la liberté de vous offrir leurs hommages. » La simplicité de son extérieur répondoit à son indifférence pour les honneurs. Ses jaloux disoient, en lui supposant un orgueil raffiné, dont il n'étoit pas capable: « Cet habit de drap uni, dont le maréchal est toujours vêtu, est la manière la plus sûre de se faire remarquer. » Mais Catinat répondoit à cette insinuation maligne en paroissant avec des habits magnifiques dans les cérémonies d'éclat. Il mourut célibataire, dans sa terre de St.-Gratien, le 25 février 1712. La postérité masculine de son frère aîné a fini en 1745, par la mort de son fils, conseiller au parlement. Le maréchal de Catinat s'étoit élevé par degrés, sans cabale et sans intrigue. Philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, libre de tous préjugés, et n'affectant point de les mépriser, ignorant la galanterie et le métier de courtisan. L'auteur du siècle de Louis XIV prétend qu'il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général; et c'est ce que le duc de La Feuillade avoit dit à Louis XIV, en lui parlant de Catinat. Il avoit dans l'esprit une application et une activité qui le ren-

doient capable de tout, sans qu'il parût se mêler de rien. Son sang-froid ne se démentoit jamais. Il lui échappa, dans la malheureuse affaire de Chiari, un mot digne des plus grands hommes de l'antiquité. Après une charge infructueuse, il rallioit encore les troupes. Un officier lui dit : « Où voulez-vous que nous allions ? à la mort ? — Il est vrai, répond Catinat, la mort est devant nous, mais la honte est derrière. » Les soldats l'appeloient le père la Pensée. Quelques anecdotes feront connoître la trempe de son ame. Catinat reçut le bâton de maréchal de France en Piémont. Le gentilhomme qui le lui apportoit, étant tombé malade en chemin, en chargea un courrier, qui eut pour sa récompense un billet de mille écus. Celui qui étoit chargé de le payer à Paris écrivit au nouveau maréchal que le gentilhomme prétendoit que c'étoit à lui que devoit revenir cette gratification : « Qu'on donne mille écus à chacun des deux, répondit Catinat, qui n'étoit pas riche. » Il alla ensuite à la cour rendre compte de ce qu'il avoit fait dans le Piémont, et concerter le plan de la campagne suivante. Après qu'il eut épuisé tout ce qu'il avoit à dire sur les opérations militaires, Louis XIV lui dit : « C'est assez parler de mes affaires ; comment sont les vôtres ? » — « Fort bien, sire, graces aux bontés de votre majesté, répondit le maréchal, malgré la médiocrité de sa fortune. » — « Voilà, dit le roi, en se tournant vers ses courtisans, le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu ce langage. » Dès que Catinat avoit eu le commandement des armées, son premier acte avoit été de refuser ce que les généraux appellent le traitement du pays. Il fallut un ordre du roi pour qu'il l'acceptât dans la suite. Catinat, né pauvre et faisant les sacrifices d'un homme riche, ne pouvoit trouver dans son économie un supplément à la modicité de son revenu. Aussi à la fin d'une campagne pria-t-il avec confiance le ministre de lui continuer une gratification de deux mille écus, qui, les autres années, étoient de commodité, mais celle-ci de nécessité. Aussi humain que désintéressé, il ne fit, dans ses opérations militaires, que le mal dont il ne pouvoit se dispenser. Après la prise de Philisbourg en 1688, il alla mettre à contribution le pays de Juliers et de Limbourg. « Faites de rudes exécutions, lui écrivoit le terrible Louvois ; pillez, brûlez le pays. » Catinat sut allier dans cette occasion le service de l'état avec les lois sacrées de l'humanité. Voici les propres paroles de ses ordres : « Si, par l'opiniatreté des habitans, le feu devient le seul moyen de les soumettre, qu'on ait grand soin de n'enflammer qu'une maison séparée de chaque village, afin que le feu ne puisse se communiquer. » Mais les contributions, grace à ses soins, furent levées sans incendies et sans ravages. « La province de Juliers, écrivoit alors le gazetier de Hollande, a eu le bonheur que les troupes fussent commandées par ce général ; si c'eût été tout autre, tout le pays auroit été brûlé. » Son sang-froid, au milieu des agitations de la guerre, étoit aussi admirable que sa constante équité. Palaprat rapporte, dans la Préface de ses Comédies, que quelques jours après la bataille de la Marsaille, un soir qu'il soupoit à la tente du maréchal de Catinat, on parla des différentes qualités des généraux. Le poëte, faisant allusion au héros qui étoit présent, dit : « J'en connois un si simple, que, sortant de gagner une bataille, il joueroit tranquillement une partie de quilles. » A peine eus-je achevé, que M. de Catinat me repartit froidement : « Je ne l'estimerois pas moins, si c'étoit en sortant de la perdre. » On raconte ce trait d'une autre manière. Le lende-

main de la bataille de Staffarde, il joua aux quilles. Un officier parut surpris d'un tel délassement. Catinat lui dit : « Cet amusement ne devroit vous étonner que dans le cas où le général auroit perdu la bataille. » La relation qu'il donna de cette fameuse journée étoit si modeste, qu'on étoit tenté de demander en la lisant : « Catinat en étoit-il? » tant il oublioit ses services pour faire valoir ceux des autres! Il savoit que Feuquières étoit son espion auprès de Louvois, et il l'employoit, parce qu'il le croyoit habile. « Pourquoi lui ferois-je du mal? disoit-il à ses amis, son ambition le tourmente plus que ses délations ne me nuisent. » Le maréchal de Catinat savoit respecter les préjugés autant qu'un homme dont l'esprit n'auroit pas été au-dessus des préjugés. Deux dragons de la garnison française qui étoit dans Mantoue passoient dans une rue; un Italien, qui étoit irrité contre l'un des deux, lui enfonça son poignard par derrière, le tua sur la place, et se réfugia dans une église. Le camarade du mort le poursuivit jusque sur l'autel, et le massacra. Le peuple, indigné qu'on eût osé violer les immunités ecclésiastiques, s'attroupa et voulut fermer les portes. Mais le meurtrier, s'étant fait jour l'épée à la main, se retira dans la maison de son colonel. Elle fut investie dans le moment, et le dragon demandé avec menace d'un soulèvement général. Pour apaiser le tumulte, le général français fait conduire le dragon chargé de fers dans une prison. Il est envoyé pendant la nuit dans une place éloignée. Quelques jours après, on produit un cadavre qu'on dit être celui du dragon. La multitude le croit, et regarde cette mort comme un châtiment du ciel. *Voyez* la *Vie du maréchal de Catinat*, 1775, in-12.

II. CATINAT, l'un des chefs des camisards. *Voyez* CAVALIER.

CATINEAU (N.), sacristain de la ville de Beaupreau, se mit à la tête des mécontens qui s'insurgèrent dans le bas Anjou en 1793, et devint le premier chef des Vendéens. Il combattit diverses fois avec bravoure, et s'empara de plusieurs villages. Après avoir remis modestement le commandement de ses troupes au jeune Bonchamp, qui fut tué à l'attaque de Chollet, il périt lui-même au siége de Nantes, à la fin de 1793.

CATOLET (N.), auteur dramatique, mort en 1752, a donné plusieurs petites pièces aux spectacles de la foire et aux Italiens, entre autres les *Aventures de la rue Quincampoix*; et une *Parodie de l'opéra de Médée et Jason.*

† I. CATON-LE-CENSEUR (Marcus Portius Cato), d'une famille plébéienne, originaire de Tusculum, ou Tivoli, naquit l'an 233 avant l'ère chrétienne. Il servit d'abord dans la seconde guerre punique sous Fabius Maximus. Etant sorti de sa patrie, à la persuasion de Valérius Flaccus, il fut le premier de sa famille qui s'établit à Rome, où son mérite le fit élever à toutes les charges sans avoir jamais essuyé de refus. Il commença par être tribun des soldats en Sicile, ensuite préteur en Sardaigne qu'il acheva de subjuguer. Ce fut là qu'Ennius lui enseigna le grec, quoiqu'il fût déjà avancé en âge, et il conserva toujours beaucoup de goût pour cette langue, même dans sa vieillesse. Enfin il fut fait consul avec son ami Flaccus. Les affaires d'Espagne demandant un homme consulaire, il y passa; réduisit les rebelles et s'empara en peu de temps de plus de quatre cents places. On lui entendit dire à lui-même « qu'il avoit pris plus de villes qu'il n'avoit passé de jours dans son département. » Le peuple lui décerna d'une commune voix le

triomphe et la censure. Son premier soin fut de réformer le luxe et de donner des mœurs aux Romains. Sa vigilance le fit estimer des citoyens, et sa dureté lui suscita quelques ennemis; mais cette haine passagère n'empêcha point qu'on ne lui élevât une statue avec cette inscription: *A la gloire de Caton, qui a remédié à la corruption des mœurs.* Ce magistrat, de tout temps déclaré contre les femmes, contribua beaucoup à faire passer la loi qui défendoit aux citoyens d'en instituer aucune héritière; il ne pouvoit pas néanmoins s'en passer. Il étoit déjà vieux lorsque son fils et sa belle-fille s'aperçurent qu'il couchoit toutes les nuits avec une esclave. Piqué de cette découverte, il alla sur-le-champ demander une citoyenne en mariage. Son fils, à cette occasion, lui demanda s'il lui avoit donné quelque sujet de plainte. « Au contraire, lui répondit Caton, je vous trouve si raisonnable, que je veux avoir des enfans qui vous ressemblent. » L'âge n'adoucit point sa sévérité. (*Voyez* Scipion, n[os] I et II.) Athènes ayant envoyé à Rome des philosophes et des orateurs pour une négociation, Caton, alarmé de l'empressement de la jeunesse romaine à les entendre, proposa de les renvoyer, et s'avança jusqu'à dire qu'on devoit chasser aussi les médecins. (*Voyez* Carnéade.) Il mourut en opinant pour la ruine de Carthage, l'an 151 avant J. C., regardé comme un homme juste, mais inflexible et implacable dans ses vengeances. Sa rigidité demandoit des alimens. Acilius ayant brigué la censure en même temps que lui, il l'accusa publiquement d'avoir détourné à son profit les dépouilles des ennemis....... Du temps de Cicéron il restoit encore de Caton cent cinquante *Oraisons*; un *Traité de l'art militaire*; des *Lettres*; une histoire en sept livres, intitulée *Des Origines*, parce que dans les second et troisième livres il expliquoit l'origine de toutes les villes d'Italie. Cicéron, qui loue cette Histoire, dit qu'il ne manquoit à son pinceau que cette vivacité de coloris inconnu de son temps. Nous n'avons actuellement que les fragmens de ce dernier ouvrage, avec un traité *De re rusticâ*. On l'a inséré dans *Rei rusticæ scriptores*, à Leipzick, 1735, 2 vol. in-4°. Saboureux de La Bonneterie l'a traduit en français dans le premier volume de son Économie rurale, Paris, 1771, 6 vol. in-8°. Il disoit ordinairement « qu'il se repentoit de trois choses : d'avoir passé un jour sans rien apprendre; d'avoir confié son secret à sa femme; et d'avoir été par eau, lorsqu'il pouvoit voyager par terre. » Quoiqu'il fût l'homme le plus sobre de son temps, puisqu'il ne buvoit que de l'eau à la guerre; et chez lui que le même vin qu'il donnoit à ses esclaves, il ne laissa pas, sur la fin de ses jours, sur-tout à la campagne, de se réjouir avec ses amis qu'il prioit souvent à souper, et même de vanter le plaisir de la table. — Il eut deux fils, dont l'un servit avec honneur dans la guerre contre Persée sous Paul-Émile; et l'autre mourut du vivant de son père étant désigné préteur. *Voyez* le livre *De republicâ romanâ* du P. Cantel.

† II. CATON d'Utique, ainsi appelé parce qu'il mourut dans cette ville, arrière-petit-fils du précédent, né l'an 660 de Rome, poussa l'amour de sa patrie et la vertu jusqu'à l'héroïsme. Le consul Gellius, sous les ordres duquel il servoit, lui offrant des récompenses militaires, il les refusa, jugeant qu'elles ne lui étoient pas encore dues. Elevé à la dignité de questeur, il refusa de payer les pensions que Sylla avoit constituées à ses satellites sur le trésor public. Cette fermeté prenoit sa source dans l'austérité de ses

mœurs et dans son système de philosophie. Il étoit stoïcien dans la théorie et dans la pratique. Il aimoit mieux être homme de bien que de le paroître, et moins il étoit touché du desir de la gloire, plus elle sembloit venir le chercher. *Esse quàm videri bonus malebat*, dit Salluste, *itaque quò minus gloriam petebat, eò magis illum assequebatur*. Il demanda le tribunat, pour empêcher un méchant homme de l'avoir, et s'unit l'an 62 avant J. C. avec Cicéron contre Catilina, et avec les bons citoyens contre César. Il s'opposa aux brigues de ce général et de Pompée pendant leur union, et tâcha de les accorder pendant les guerres civiles. Ses soins ayant été inutiles, il se tourna du côté de Pompée, qu'il regardoit comme le défenseur de la république, tandis que son compétiteur la menaçoit d'une prochaine destruction. Il porta toujours le deuil depuis le jour que commença la guerre civile, résolu de se donner la mort si César étoit vainqueur, et de s'exiler seulement si c'étoit Pompée. La bataille de Pharsale ayant tout décidé, ce zélé républicain s'enferma dans Utique, se préparant à exécuter son dessein. Il dit adieu à son fils et à ses amis, passa une partie de la nuit à lire le Dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame, essaya la pointe de son épée, et s'en donna un coup sous l'estomac. La blessure n'étant pas assez profonde pour le faire mourir sur l'heure, il tomba de son lit, et fit tomber en même temps une table. A ce bruit ses esclaves entrèrent : les cris qu'ils poussèrent firent accourir son fils et ses amis, qui le virent baigné dans son sang. Il avoit encore les yeux ouverts, mais sans parole, ce qui engagea son médecin à le remettre sur le lit et à panser sa plaie. Mais à peine eut-il fini que Caton, reprenant ses esprits, repoussa le médecin, et, avec un emportement qui tenoit de la fureur, il rouvrit sa blessure, arracha ses entrailles et expira devant eux à l'âge de 55 ans, l'an 48 avant l'ère chrétienne. Telle fut la mort de cet illustre personnage qu'Horace appelle *nobile lethum*, parce qu'il se tua pour ne pas se soumettre à son ennemi. Cicéron écrit dans le livre premier des Offices que « Caton fut le seul qui dût se tuer lui-même, et que tous les autres qui étoient dans le même parti auroient pu être blâmés de le faire, parce que leur vie avoit toujours été douce et leurs mœurs faciles, etc. » Montesquieu pense au contraire que, « si Caton se fût réservé pour la république, il auroit donné aux affaires un tout autre tour. » Le parallèle de Cicéron et de Caton, fait par le même président, paroît plus juste. « L'accessoire chez Cicéron, c'étoit la vertu; chez Caton, c'étoit la gloire. Cicéron se voyoit toujours le premier, Caton s'oublioit toujours. Celui-ci vouloit sauver la république pour elle-même, celui-là pour s'en vanter. Quand Caton prévoyoit, Cicéron trembloit; là où Caton espéroit, Cicéron se confioit. Le premier voyoit toujours les choses de sang-froid, l'autre au travers de cent petites passions. » Caton annonça, dès son bas âge, cette roideur inflexible de caractère qu'il fit paroître dans tout le cours de sa vie. Drusus son oncle étoit tribun du peuple, et plusieurs nations d'Italie, alliées des Romains, désiroient d'être admises au nombre des citoyens de Rome. Pompédius, l'un des chefs des alliés, s'avisa de demander en badinant au jeune Caton sa recommandation auprès de son oncle. L'enfant garda le silence, témoignant par son regard et par un air de mécontentement, qu'il ne vouloit pas faire ce qu'on lui demandoit. Pompédius insista; et, voulant pousser à bout cet enfant, le prit entre ses bras, et le porta à la fenêtre en

le menaçant de le laisser tomber s'il persévéroit dans son refus. Mais la crainte ne fit pas sur lui plus d'effet que les prières ; et Pompédius, en le remettant dans la chambre, s'écria : « Quel bonheur pour les alliés, que ce ne soit là qu'un enfant ! Si c'étoit un homme fait, nous n'aurions pas un seul suffrage. » La haine de Caton pour la tyrannie se manifesta, à l'âge de quatorze ans, par un trait remarquable, rapporté par Plutarque : Sarpédon, son gouverneur, l'avoit conduit dans le palais du dictateur Sylla. A l'aspect des têtes sanglantes des proscrits, il demanda le nom du monstre qui avoit assassiné tant de Romains. C'est Sylla, lui répondit Sarpédon. — « Eh quoi ! lui répliqua son jeune élève, Sylla les égorgea, et Sylla vit encore ! Donne-moi ton épée, ô Sarpédon ! afin que je l'enfonce dans le cœur du tyran, et que ma patrie soit libre. » Il prononça ces dernières paroles d'un ton de voix si élevé et avec un regard si animé, que Sarpédon fut saisi de crainte ; et depuis ce moment il observa plus soigneusement son élève, de peur qu'il ne se portât à quelque coup hardi auquel personne n'osoit même penser.... Caton cultiva l'éloquence, afin d'avoir une arme de plus, capable de défendre les droits de la justice. Il auroit regardé au-dessous de lui de discourir, dans la seule vue d'obtenir la réputation d'excellent orateur. « On blâme votre silence, lui dit un jour un de ses amis. — A la bonne heure, répondit Caton, pourvu qu'on n'ait rien à blâmer dans ma conduite... » Ce Romain, insulté par un homme diffamé, lui répondit : « Le combat est trop inégal entre toi et moi ; ta coutume est de dire et de faire des infamies, et moi je n'en fais ni n'en dis.... » Les plus grandes vertus sont presque toujours ternies de quelques foiblesses : quoique Velléius Paterculus ait fait un éloge admirable de Caton d'Utique, il est cependant vrai qu'il passoit souvent les nuits à boire, et qu'on l'avoit vu plus d'une fois noyé dans le vin.

† III. CATON (Valérius), poëte et grammairien latin, né dans la Gaule Narbonnaise, ouvrit à Rome une école où l'on se rendoit de toutes parts. On disoit de lui « qu'il étoit le seul qui sût lire et faire les poëtes. » Il mourut fort âgé, l'an 30 avant l'ère commune, dans un état qui n'étoit guère au-dessus de l'indigence. La seule de ses Poésies qui soit parvenue jusqu'à nous est sa pièce intitulée *Diræ* : ce sont des imprécations que lui inspira l'éloignement où il se trouvoit de son pays et de sa Lydie. Christophe Arnold publia ce petit poëme à Leyde en 1652, in-12 : cette édition est rare. On le trouve aussi dans le *Corpus Poëtarum* de Maittaire.

* IV. CATON (Dionysius ou Valérius), écrivain qui florissoit entre les 7e et 8e siècles, est auteur *des distiques moraux* sur lesquels Pibrac a formé ses quatrains. On les trouve avec le *Publius Syrus*, Leyde, 1635, in-8°, et séparément, Amsterdam, 1754, in-8°. La meilleure édition latine est celle publiée par Christ-Saxius, à Utrecht, 1778, in-8°. Ces distiques étoient fort estimés autrefois ; ils ont été traduits en vers dans le 12e siècle par le moine Evérard (manuscrit de la bibliothèque impériale ; n° 5, fonds de l'église de Paris), au 15e siècle, par Adam de Guiency. Les traductions modernes sont, I. les deux éditions publiées par M. Boulard ; la première, l'an 6 (1798), in-8° ; la seconde, an 11 (1803), in-8°. Cette dernière contient les distiques en vers latins, grecs et français, suivis des quatrains de Pibrac, etc.

† CATROU (François), né à

Paris en 1659, d'un secrétaire du roi, et jésuite en 1677, exerça le ministère de la chaire pendant sept ans avec distinction. Il auroit été mis au rang des meilleurs prédicateurs de son siècle, s'il eût pu se captiver à réunir avec ordre dans sa mémoire les mêmes pensées qu'il avoit tracées sur le papier; cette contrainte, qui lui paroissoit avec raison un travail perdu, l'arracha à la chaire. Le *Journal de Trévoux*, qui commença en 1701, l'occupa environ douze années. Il fut chargé d'y travailler, et s'en acquitta avec honneur. Il employa les intervalles que lui laissoit cet ouvrage périodique à composer plusieurs livres estimables. Les principaux sont, I. *Histoire générale de l'empire du Mogol*, imprimée en 1702, réimprimée en 1705, et traduite en italien. On en a une édition de 1725, in-4°, et en 2 vol. in-12, augmentée du règne d'*Aureng-zeb*. Cette Histoire a été faite sur des mémoires curieux. II. *Histoire du fanatisme des religions protestantes*, de l'*Anabaptisme*, du *Davidisme*, du *Quakérisme*, tirée de celle de Lambert Hortensius. Elle avoit d'abord paru à part en Hollande en 1695, et à Amsterdam en 1700, 2 vol. in-12 avec fig.; elle a été réimprimée sous le même format en 1733, en 2 vol. in-12. Au commencement des événemens de 1789, cette édition fut extrêmement recherchée et devint fort rare. La variété, la singularité des faits, jointes à l'agrément et à la vivacité du style, ne peuvent qu'attacher le lecteur. La narration est toujours élégante, mais non pas toujours assez rapide. III. *Traduction* de Virgile, avec des notes critiques et historiques, en 4 vol. in-12. Catrou a traité Virgile, comme Berruyer traita depuis les écrivains sacrés. IV. *Histoire romaine*, en 21 vol. in-4°, et 20 vol. in-12. Ces deux éditions sont accompagnées de notes historiques, géographiques et critiques; de gravures, de cartes, de médailles, etc. Cette Histoire, traduite en différentes langues, est la plus étendue que nous ayons. Les faits y sont enchaînés avec art, et les recherches très-savantes; mais on y trouve un style souvent trop pompeux, des expressions ignobles, des termes hasardés, des hyperboles, des raisonnemens alambiqués, des détails ajoutés et inutiles. On y rechercheroit vainement la noble simplicité de Tite-Live, et la nerveuse précision de Tacite. Ses harangues sont d'un bel esprit de collége. Les notes sont plus estimables. Elles sont presque toutes du père Rouillé, associé et continuateur de Catrou. Le père Routh, autre jésuite, devoit achever l'édifice que ses confrères avoient commencé : mais la dispersion de la société a suspendu cet ouvrage. Le père Catrou mourut le 18 octobre 1737.

*CATTANEO (Danèse), sculpteur, architecte et poëte, né à Carrare, florissoit dans le 16e siècle, et se trouva au sac de Rome en 1527, où il fut fait prisonnier. Il quitta cette ville, ne sachant trop où se retirer. Il alla d'abord à Florence, où il fit la statue d'*Alexandre de Médicis*. De cette ville il se transporta à Venise, où il travailla aux embellissemens de la bibliothèque de Saint-Marc. Il a fait encore d'autres ouvrages estimés, soit à Venise, soit à Padoue, soit à Vérone, et dans plusieurs autres villes. Ses occupations ne l'empêchèrent point de cultiver la poésie, pour laquelle il avoit des dispositions naturelles. Il mourut à Padoue en 1573. On a de lui un poëme intitulé *L'amor di Marfisa*, qu'il entreprit en faveur de Charles V, qui l'honoroit de sa protection. Il fut imprimé à Venise en 1562.

* CATTANI (Gaëtan), né à Modène en 1696, entré dans la compagnie de Jésus en 1719, passa en 1726 aux missions du Paraguay, où il arriva en 1729. On a de lui trois *Lettres* adressées à Joseph Cattani son frère, que Muratori a insérées dans sa *Description des missions.* Dans la première de ses lettres, Cattani fait la relation de son voyage de Cadix à Buénos-Ayres; dans la troisième, il décrit les pays, les mœurs et les coutumes des Indiens. Il s'y montre observateur profond; son récit inspire le plus grand intérêt; sa diction est pure, facile et élégante. Il mourut au Paraguai en 1733.

CATTEMBURG (Adrien), né à Roterdam en 1664, où il enseigna pendant plus de 25 ans la théologie arménienne, est auteur des ouvrages suivans: I. *Vie de Grotius* en flamand, 1727, 2 vol. in-fol. II. *Bibliotheca Scriptorum remonstrantium*, 1728, in-12. III. *Syntagma sapientiæ Mosaïcæ*, 1737, in-4°.

† CATTHO ou CATO (Angélo), natif de Tarente, fut d'abord domestique du duc de Bourgogne, qu'il quitta après la bataille de Morat, pour s'attacher à Louis XI, qui le nomma son aumônier, et ensuite archevêque de Vienne en Dauphiné. Il acquit beaucoup de crédit auprès de ce monarque, par le double emploi de médecin et d'astrologue. Il mourut à Bénévent en 1497. Sa devise étoit : « *Ingenium superat vires.* » Ce fut à sa prière que Philippe de Commines entreprit ses Mémoires. En racontant la mort du duc de Bourgogne, cet historien dit qu'Angélo Cattho, disant la messe en présence de Louis XI dans l'église de Saint-Martin de Tours, lorsqu'on se battoit à Nanci le 5 janvier 1477, présenta au roi la patène à baiser, en lui disant : *Consummatum est!* lui annonçant par-là que l'armée du duc de Bourgogne venoit d'être défaite; et que lui-même avoit été tué. Le hasard vérifia cette prédiction, ainsi que quelques autres qu'on lui attribue.

CATTI (François-Antoine), chirurgien, né à Lucques en Italie, fit une étude particulière de l'anatomie, et publia un ouvrage intitulé *Anatomies Enchiridion*, Naples, 1551, in-4°. Il vivoit vers le milieu du 15e siècle.

† I. CATTIER (Philippe), avocat au parlement de Paris, donnoit des leçons de grec. Il est auteur de divers ouvrages. I. *Exercitationes IV de usu linguæ græcæ*, Paris, 1647, in-4°. II. *Gazophylacium Græcorum.* Cet ouvrage est d'un grand usage pour l'étude du grec dans les écoles de Hollande. Il parut à Paris en 1651, in-4°, et a eu d'autres éditions à Francfort et ailleurs. Denys Ballière de Laisement l'a fait réimprimer à Paris en 1790, in-8°. III. *Hortus Augusti in quo radices linguæ latinæ revirescunt*, 1657, in-4°. Cattier eût mérité d'être professeur au collége royal; mais sa modestie empêcha qu'il ne fût connu de ses compatriotes et des lexicographes français.

† II. CATTIER (Isaac), de Paris, prit le bonnet de docteur en médecine à Montpellier en 1637, et pratiqua son art dans sa ville natale. Il fut nommé premier médecin du roi. Parmi les ouvrages qu'il publia, on distingue les suivans: I. *Description de la macreuse*, Paris, 1651, in-8°. II. *Discours sur la poudre de sympathie*, Paris, 1651, in-8°. Dans ce discours l'auteur réfute le sentiment des partisans de cette poudre, et traite avec raison leur opinion d'erronée, de folle et d'extravagante; mais comme Nicolas

Papin réclama par un écrit contre ce qu'il appeloit les assertions de Cattier, celui-ci soutint ce qu'il avoit précédemment avancé dans un ouvrage intitulé *Réponse à M. Papin, touchant la poudre de sympathie*, Paris, 1651, in-8°. III. *Observationes medicæ rariores*, Castris, 1653, in-12; Parisiis, 1657, in-8°; Lipsiæ, 1670, in-8°, avec les observations de Pierre Borel, Paris, 1656.

† CATULLE (Caïus Valerius Catullus), poëte latin, né à Vérone l'an 86 avant J. C., imita, dans ses *Epigrammes*, la manière grecque, en l'ennoblissant. Le plaisir et l'amour excitèrent son imagination, et donnèrent à ses vers cette élégante simplicité, ces graces naturelles, cette facilité, cet enjouement qui faisoient son caractère. Les grands le recherchèrent et l'aimèrent. Cicéron, Plancus, Cinna, et les personnages les plus distingués de son siècle, furent ses amis. Jules-César, contre lequel il eut la hardiesse de faire des épigrammes, s'en vengea en l'invitant à souper. « Il ne faut pas cependant admirer trop la magnanimité de César, dit La Harpe, car les épigrammes ne sont pas bonnes, et je croirois volontiers que le bon goût de César fit grace aux épigrammes en faveur des madrigaux. Si Catulle lui récita ses vers *sur le moineau de Lesbie*, et son épithalame de *Thétis et Pélée*, son hôte dut être content de lui. Mais il dut voir dans Catulle un génie facile qui excelloit dans les sujets gracieux, et qui s'élevoit, quand il vouloit, au sublime de la passion. L'*Episode d'Ariane abandonnée dans l'île de Naxos*; qui fait partie de l'épithalame, est du petit nombre des morceaux où les anciens ont su faire parler l'amour. On ne peut le louer mieux qu'en disant que Virgile, dans son quatrième livre de l'Enéide, en a emprunté toutes les idées, tous les mouvemens, quelquefois même les expressions, et jusqu'à des vers entiers. L'*Ariane* de Catulle a servi à embellir la Didon de Virgile. Peut-on douter qu'un homme qui a rendu ce service à l'auteur de l'Enéide n'eût pu devenir un grand poëte, s'il eût aimé le travail et la gloire? Mais Catulle n'aima que le plaisir et les voyages : deux choses qui laissent peu de loisir pour les lettres. Il étoit né pauvre, et des amis l'enrichirent, entre autres, Manlius, dont il fit l'épithalame; sujet usé, mais dont il sut faire un ouvrage charmant, parce que le talent rajeunit tout. » Si le style de Catulle est pur, ses idées ne le sont pas toujours. C'est lui qui a donné occasion à ce mot : « Qui écrit comme Catulle, vit rarement comme Caton. » Il mourut l'an 57 avant J. C. Ce poëte se trouve avec Tibulle et Properce, *cum notis variorum*; Utrecht, 1680, in-8°. — *ad usum delphini*, 1685, in-4°. On estime l'édition de Coustelier, à Paris 1743, in-12, et réimprimée en 1754. Le texte a été épuré par l'abbé Lenglet, sur la belle édition de Venise donnée par Corradini en 1738, in-fol. : on trouve dans le même volume les Poésies de Tibulle et de Properce, sur les corrections des meilleurs critiques, et particulièrement sur les leçons de Joseph Scaliger. Enfin, Baskerville l'a imprimé supérieurement comme tout ce qui est sorti de ses presses, 1772, in-4°. La première édition de ces poëtes réunis est de 1472, in-fol., sans nom de ville ni d'imprimeur. La seconde fut faite à Venise en 1488, avec les notes d'Antoine Parthénius. L'édition qu'en donna Vossius à Londres 1684, et à Utrecht, 1691, in-4°, est recherchée des curieux, parce que l'éditeur fit entrer dans les notes le fameux Traité de Beverland, *De prostibulis veterum*, qui n'a jamais vu le jour séparé-

ment, et que les notes en sont savantes et choisies. On estime aussi celle de Padoue avec Tibulle et Properce, et les notes *Variorum*, 1737, in-4°. Les Traductions des poésies de Catulle sont, I. Celle de Marolles, Paris, 1653, in-8°. II. Celles de Masson de Pesay, Paris, 1771, 2 vol. in-8°: III. De François Noël, Paris, an 11 (1803), in-8°. IV. Les *Notes* de Thétis et Pélée, traduites en vers avec des remarques par Le Gendre; Lyon, 1701, in-12. V. Les *Pensées amoureuses*, traduites par Cl. Nicole, Paris, 1666, in-12. VI. La *Veillée des fêtes de Vénus*, à la suite des poésies d'Anacréon, par Moutonnet de Clairfons, Paris, 1780, in-4°, in-8°, et in-12; par le P. Sanadon, Paris, 1728, in-12; par l'abbé de Ponçol, Londres et Paris, 1766, in-8°; et enfin la même traduite en vers français par Labaume, Paris, 1787, in-16, et an 9, in-12, sous le titre de *Quelques vers*. Celle donnée par M. Noël en 1805, 2 v. in-8°, « tient un juste milieu entre la fidélité et la paraphrase; correcte, élégante, elle a le mérite de réunir un heureux choix d'imitation, dans les idiômes modernes, des plus beaux morceaux de Catulle» (nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût). *Voyez* MARTIAL, n° I.

CATULUS. *Voyez* LUTATIUS.

CATUS. *Voyez* ÆLIUS SEXTUS CATUS.

† I. CATZ (Jacob Van), pensionnaire de Hollande et de West-Frise, garde des sceaux des mêmes états, et stathouder des fiefs, politique habile, et poëte ingénieux, se démit de tous ses emplois, pour cultiver en paix les lettres et la poésie. Il ne sortit de sa retraite qu'aux instances réitérées des états, qui l'envoyèrent en ambassade en Angleterre (dans les temps orageux de la république de Cromwel. De retour dans sa patrie, il se retira à Sorgoliet, une de ses terres, où il mourut en 1660, à 83 ans. Il étoit né à Browershaven en Zélande l'an 1577. Ses *Poésies*, presque toutes morales, ont été imprimées plusieurs fois en toutes sortes de formats. Les Hollandais en font un cas infini. La dernière édition de ses Œuvres est de 1726, 5 parties en 1 vol. in-fol.

* II. CATZ (Matthieu), issu d'une famille zélandaise, a latinisé son nom en celui de *Felisius*, mort provincial des minimes à Louvain, en 1587. Catz a laissé une *Explication catholique du dialogue*, et un *Traité de l'instruction chrétienne*, imprimés en latin, à Anvers en 1575.

* CAVACCI (Jacques), de Padoue, religieux de la congrégation de Sainte-Justine, ou du Mont-Cassin, vivoit dans le 17e siècle. Il est auteur de quelques ouvrages, dont le plus estimé est l'*Histoire du monastère de Sainte-Justine de Padoue*, imprimée à Venise en 1606, in-4°. Cet ouvrage, qui est rare et recherché, est rempli de faits curieux. L'abbé Lenglet du Frenoy en cite une édition moderne, à Padoue; 1696, outre l'ancienne de 1606. On connoît encore de Cavacci, *Illustrium anachoretarum elogia*, Rome, 1661, in-4°.

CAVADES. *Voyez* CABADES.

CAVAGNES. *Voyez* BRIQUEMAUT.

† I. CAVALCANTI (Guido), poëte et philosophe florentin, élève de Brunetto-Latini, survécut peu à son maître. Il mourut en 1300, laissant divers ouvrages en vers et en prose. Ses *Sonnets* et ses *Canzoni* parurent à Florence en 1527, in-8°, dans un *Recueil d'anciens poëtes italiens*, qui est fort rare. On lui attribue à tort l'ouvrage intitulé

Règles pour bien écrire. Il est de son maître. *Voyez* Brunetto-Latini.

II. CAVALCANTI (Barthélemi), né à Florence en 1503, très-versé dans les belles-lettres, fut employé par Paul III, et par Henri II, roi de France. Il fit paroître beaucoup de prudence, d'intégrité et de capacité dans les affaires dont il fut chargé. Cavalcanti mourut à Padoue en 1562. Ses principaux ouvrages sont I. *Sept livres de Rhétorique*, Venise, 1558, in-fol. II. Un *Commentaire du meilleur état d'une république*, que François Sansovino fit imprimer après la mort de l'auteur.

* CAVALERUS (Jean-Baptiste de), graveur italien. On lui reproche d'avoir copié des estampes gravées, lorsqu'il pouvoit travailler d'après les originaux. Il a gravé aussi plusieurs morceaux d'après Michel-Ange et autres grands maîtres; entre autres le *Massacre des Innocens*, la *Multiplication des pains*, la *Bataille de Constantin*, la *Descente de croix*, d'après Daniel de Volterre, etc. Il vivoit vers le milieu du 16e siècle.

† I. CAVALIER *ou plutôt* Cavelier (Jean), fils d'un paysan des Cévennes, est fameux par le rôle qu'il joua dans les guerres des camisards, sur la fin du règne de Louis XIV. Sa bravoure, aidée de l'enthousiasme de ces fanatiques, le fit regarder dans son pays comme un homme extraordinaire, suscité de Dieu pour le rétablissement du calvinisme. De garçon boulanger il devint prédicant, et de prédicant, chef d'une multitude d'enthousiastes, avec lesquels il exerça, vers l'an 1704, de grandes cruautés contre les catholiques. Le maréchal de Montrevel tenta vainement de les réduire. Enfin, le maréchal de Villars lui proposa une amnistie : il négocia avec Cavalier, qui promit de faire quitter les armes à son parti, à condition qu'on lui permettroit de lever un régiment dont il seroit colonel. Observé en France, il passa au service de l'Angleterre, et se distingua à la bataille d'Almanza. Il mourut gouverneur de l'île de Jersey, et entièrement guéri de ses anciennes fureurs. Il étoit même, dans la société, d'un caractère doux, et d'un commerce aimable. On a faussement attribué à ce Cavalier une *Histoire des Camisards*, qui a été réimprimée à Londres, 1744, 2 vol. in-8°. On ignore encore le nom du véritable auteur. Le traité avec Cavalier n'avoit point fait cesser les troubles des Cévennes; il y avoit encore deux chefs de rebelles, Ravanel et Catinat, qui furent pris en avril 1705. Le duc de Berwick, qui commandoit alors, demanda à Catinat pourquoi il étoit rentré dans le royaume? il répondit « qu'il y étoit envoyé par la reine d'Angleterre; et que si on lui permettoit d'écrire à Londres, il pourroit être échangé avec le maréchal de Tallard. » — « Et moi, repartit le duc indigné, je te réponds que dans quelques heures tu ne seras pas en vie »; et il fut exécuté.

II. CAVALIER (Louise), née à Rouen en 1703, d'un procureur au parlement, épousa un gendarme de la garde, nommé Lévêque, et fut distinguée par sa belle figure et les graces de son esprit. Ses poésies ont de l'agrément. On distingue parmi elles les pièces intitulées *Augustin*, *Minet*, *le Siècle*; elles ont été publiées à Paris en 1737. L'auteur mourut dans cette ville le 18 mai 1745.

* CAVALIERE (Baptiste del), ainsi nommé parce qu'il étoit élève du chevalier Bandinelli, naquit à Florence en 1528. Sous un tel maî-

tre il devint un sculpteur habile. Ses premiers ouvrages furent les *Quatre Saisons*, demandées en France, et une *Fontaine* en Espagne. A Florence, il fit pour le mausolée de Michel-Ange le *Portrait de ce grand homme*, et la *Statue qui représente la peinture*. Il mourut en 1583.

I. CAVALIERI (Bonaventure), jésuate de Milan, et non jésuite, comme le disent tous les dictionnaires, naquit en 1598, et fut professeur de mathématiques à Bologne, disciple de Galilée, et ami de Toricelli. Il passa en Italie pour être l'inventeur du calcul des infinimens petits. On a de lui, I. *Directorium universale uranometricum*, à Bologne, 1632. II. *Geometria indivisibilium continuorum*, Bologne, 1635: ouvrage original et très-ingénieux. L'auteur propose ses vues avec la modestie et le ménagement nécessaires à la vérité qui a le malheur d'être nouvelle. Son système subit le sort des nouveautés les plus dignes de l'approbation du public. De grands géomètres l'attaquèrent, de grands géomètres l'adoptèrent ou le défendirent. Il mourut en 1647. Ce fut la goutte qui le jeta dans les mathématiques. Cette maladie cruelle le tourmentoit si fort, que Benoît Castelli, disciple de Galilée, lui conseilla de distraire ses douleurs en s'appliquant à la géométrie. Il le fit et s'en trouva bien.

† II. CAVALIERI (Marcel), religieux dominicain, mort en 1705 à Gravina, dont il étoit évêque, avoit d'abord professé la philosophie à Naples et à Bénéveut. A la suite d'un tremblement de terre qui anéantit presque entièrement cette dernière ville, il fut retiré sain et sauf du milieu des ruines du palais épiscopal. On lui doit des *Statuts synodaux*, qui parurent en 1693, et divers *Ecrits sur les règles et les cérémonies ecclésiastiques*.

† III. CAVALIERI (Jean-Michel), frère du précédent, comme lui religieux de l'ordre de Saint-Dominique, a fait imprimer un *Traité du rosaire*, qui a eu plusieurs éditions, et une *Histoire des papes, patriarches et archevêques* tirés de son ordre. Elle parut en 1696.

* IV. CAVALIERI (Jean-Michel), aussi natif de Bergame, qui entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et mourut le 6 janvier 1754, après avoir publié *Commentarius in authentica, S. Rit. cong. decreta*, Brescia et Bergame, 1743, 3 vol. in-4°; Venise, 1758; Ausbourg, 1764; ouvrage plein de recherches, mais où il y a une critique un peu trop âpre des observations de Mérati.

* CAVALIERO (Joseph), Napolitain, théologien et jurisconsulte, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui plusieurs traités sur la jurisprudence, entre autres, *Repetitiones ad jura de testamentis foro competenti, judiciis et pactis.*

* CAVALLARO (Jean-Baptiste), Napolitain, médecin et philosophe, publia en 1602 *de morbo epidemiali qui Nolam et Campaniam universam vexaverat curativus et præservativus discursus.*

* I. CAVALLERINO (Nicolo), Modénois, fameux graveur en médailles. Lorsque Charles V passa par Bologne, il lui présenta *une médaille avec son portrait*; dont il reçut un grand prix et beaucoup d'éloges.

* II. CAVALLERINO (Antoine), de Milan, florissoit dans le 17e siècle. Il est auteur des tragédies sui-

vantes : *Il Telofonte*, *Rosimonda*, *Ino*, *il conte di Modena*. On lui en attribue encore plusieurs autres.

† I. CAVALLI (Francesco), célèbre musicien italien, que le cardinal Mazarin fit venir à Paris en 1660, pour *mettre en musique* l'opéra de Xercès, en cinq actes, qui fut représenté en italien dans la grande galerie du Louvre. Cet opéra eut peu de succès, parce que très-peu de gens entendoient l'italien, que presque personne ne savoit la musique, et que tout le monde haïssoit le cardinal. A proprement parler, ce ne fut qu'en 1672, que les Français eurent un spectacle de l'opéra. Cavalli mourut vers 1672.

* II. CAVALLI (Jacques), né à Vérone en 1678, ministre plénipotentiaire du roi de Portugal à Rome, auprès de Clément XI, fit imprimer dans cette ville, en 1730, *La vera fede portata in trionfo nella spiegazione dell' incomparabili misterio della santa Trinità*. Etant profondément versé dans la connoissance des langues orientales, il composa un ouvrage élémentaire pour les langues hébraïque et chaldéenne, sous ce titre : *Dic-duk, sive utriusque grammaticæ, hebrææ scilicet, atque chaldaïcæ accuratæ disquisitiones præ cæteris, quæ hactenùs prodiere, castigatores non tam æquâ, quam facili methodo digestæ, linguæ sanctæ magistris perutiles, tyronibus necessariæ*. Il mourut à Rome en 1758.

† I. CAVALLINI (Pierre), peintre et sculpteur, né en 1279, disciple du fameux Giotto, mourut à Rome, sa patrie, à l'âge de 85 ans, regardé comme un saint et un bon peintre. On fait grand cas du *Crucifix* de l'église de Saint-Paul de Rome, lequel, si l'on en croit la populace, a parlé à sainte Brigitte. Quoique le dessin se ressente du temps, il y a de la hardiesse dans la disposition du corps, et la tête du Christ est d'une grande manière. Il a fait en outre plusieurs ouvrages en mosaïque dans la même église.

* II. CAVALLINI ou CAVALINO (Bernard), peintre napolitain, né en 1622, mort à la fleur de l'âge, en 1659, fut élève du chevalier Massino, puis chercha la manière du Carrache, et devint un des meilleurs dessinateurs de l'école napolitaine. Son *Tableau de sainte Cécile* dans l'église de Saint-Antoine est un morceau d'un grand mérite.

* I. CAVALLO (François), de Brescia, un des plus célèbres médecins de son temps, étoit versé dans la connoissance des langues. Comme presque tous les médecins du siècle où il vivoit, il étudia l'astrologie, dans laquelle il se crut habile, parce que de bonnes gens ajoutèrent foi à ses prédictions. On a de lui quelques ouvrages sur Averroès et sur la physique d'Aristote. Il mourut en 1540.

* II. CAVALLO (Albert), excellent peintre de Savoie, qui vivoit dans le 16[e] siècle, et que l'on croit élève de Jules Romain. Il ne reste de lui que *deux grandes peintures à fresque* dont les figures sont colossales. Ces peintures, faites en 1540, sont encore fraîches et bien conservées.

* CAVALLUS (François), philosophe et médecin, né à Gergenti en Sicile, se distingua par ses talens dans sa ville natale ; mais il devint fou, et sa folie dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1660 à Naro en Sicile. On a de lui les deux ouvrages suivans : I. *Opusculum de objecto physicæ*, Panormi, 1638, in-8°. II. *De insito morborum, medicum opus et novum*, Catanæ, 1658, in-8°.

* CAVANILLES (Antoine-Joseph), né à Valence en Espagne le 16 janvier 1745, professoit la philosophie à Murcie lorsqu'il fut appelé pour surveiller l'éducation des enfans du dernier duc de l'Infantado, ce qui l'amena à Paris en 1777, où il passa douze années entières. En 1784 il publia en français, sous le titre d'*Observations sur l'article* Espagne, *de la nouvelle Encyclopédie*, son premier ouvrage, dans lequel il s'élève contre des assertions hasardées et des jugemens trop sévères. Sa première *Dissertation sur la monadelphie* parut en 1785, et il y en ajouta neuf autres pendant les années suivantes, jusqu'en 1790. Les botanistes admirent la clarté, l'exactitude et la critique judicieuse qui distinguent cet ouvrage, dans lequel on trouve la description d'un très-grand nombre d'espèces, et 297 gravures dont il avoit fait lui-même les dessins. De retour dans sa patrie il commença en 1791 le beau travail qu'il a publié sous le titre d'*Icones plantarum*, etc. Cet ouvrage en 6 vol. contient 601 planches, dessinées supérieurement par lui-même, un grand nombre de genres nouveaux, et un encore plus considérable d'espèces précieuses, les unes d'Espagne, les autres des deux Indes et de la Nouvelle-Hollande. Ses observations sur les plantes qui croissent en Espagne, et qu'il parcourut par ordre du gouvernement, ont été imprimées en 1797, aux frais du roi d'Espagne, en 2 vol. in-fol., ornés d'un grand nombre de gravures, et d'une carte du royaume de Valence. En 1801, nommé directeur du Jardin royal de botanique, il réforma ce jardin, et y changea la méthode d'enseignement. Ses leçons publiques de botanique ont été recueillies et publiées en 1802 et 1803, et traduites en italien par le professeur Viviani, pour l'usage de la classe de botanique de Gênes.

* CAVAZZA (Pierre-François), peintre, né à Bologne en 1675, mort en 1733, fut élève de Viani, et du fils de Dominique Marie. Les talens de Cavazza consistoient principalement *à peindre l'histoire sacrée.* Il a enrichi les églises et les oratoires de Bologne, et d'autres villes, par ses ouvrages, dont le nombre monte à plus de quarante. Sa manière, d'une grande force, tient de celle du Guerchin, pour le coloris; mais, pour la composition et le style, il s'est tellement rapproché de Paul Véronèse, qu'on le croiroit de l'école de Bologne plutôt que de celle de Venise. Il avoit formé l'une des plus riches et des plus nombreuses collections d'estampes, composée de plus de 20 mille gravures, les plus rares et les plus belles dans tous les genres, et rangée par ordre chronologique, depuis le commencement de la gravure, vers 1460, jusqu'en 1733. Les savans et les artistes alloient souvent consulter la collection de Cavazza.

* CAVAZZONE (François), peintre de Bologne, du commencement du 16e siècle, et de l'école des Carraches, a peint plusieurs tableaux de dévotion, et fait un livre intitulé *Traité de toutes les Madones antiques et miraculeuses de Bologne, dessinées et décrites.* (*Trattato di tutte le* Madone *antiche e miracolose di Bologna, disegnate, et descritte.*) En outre, le fameux antiquaire Magna-Vacca, possédoit du même artiste un autre ouvrage in-fol., gravé en taille-douce, dont le titre portoit : *Traité du saint voyage de Jérusalem, et de toutes les choses les plus remarquables de ces saints lieux.* (*Trattato del san viaggio di Gierusalem, e di tutte le cose più notabili di quei sancti luoghi, disegnate a penna, e manoscritte l'anno* 1616.)

* CAVAZZONI (Ange-Michel), élève de Santi, s'est exercé à bien rendre les belles peintures de son pays, entre autres *la fameuse résurrection* du Carrache, qu'il a copié en petit avec un grand succès. Il étoit fort habile dans l'architecture, et a dessiné avec art les plus belles fabriques de Bologne; il en a même gravé quelques-unes à l'eau-forte.

CAUCASE (Mythol.), berger scythe, menoit paitre ses troupeaux sur le mont Niphate, et fut tué par Saturne, qui étoit venu se réfugier sur cette montagne, qui prit alors le nom de ce berger. Jupiter y fit enchaîner et déchirer Prométhée par un vautour.

† CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais, puis de Lisieux, l'un des plus zélés partisans de la maison de Bourgogne et des Anglais, contre Charles VII, son légitime souverain, étoit fils d'un vigneron. Il fut un des juges de la Pucelle d'Orléans, et mourut subitement bientôt après, en 1443. Calixte VI l'excommunia après sa mort. Ses ossemens furent déterrés et jetés à la voirie. *Voy.* JEANNE D'ARC, n° X.

CAUCON (Mythol.), fils de Clinus, fut le premier qui introduisit les mystères d'Eleusis chez les Messéniens.

* CAUCUS (Antoine), noble vénitien et archevêque de Corfou, ayant eu ordre du pape Grégoire XIII de rechercher avec soin *les erreurs des Grecs*, les recueillit au nombre de trente-une, dans un ouvrage latin qui est dédié au même pape, et qui n'a point été imprimé. Il se trouve en manuscrit dans la bibliothèque impériale, et il y a apparence que c'est de là que Simon les a prises pour les insérer dans son *Histoire de la créance et des coutumes des nations du Levant.*

* CAUDERAS (Barthélemi), peintre portugais, s'est fait un nom en Espagne, par ses ouvrages, dans le couvent des dominicains de Madrid, et dans Notre-Dame d'Atocha de cette ville. Il a peint aussi pour Valladolid plusieurs tableaux très estimés. Cet artiste mourut en 1606, âgé de 59 ans.

* CAUDREY (Daniel), théologien non conformiste, mort en 1664, élève de Peter-House à Cambridge, où il fut reçu maître-ès-arts, s'établit à Dilling, au comté de Northampton, d'où il fut expulsé en 1662. Il étoit membre de l'assemblée de Westminster, où ses disputes le firent remarquer. On a de lui *plusieurs écrits polémiques contre l'Eglise d'Angleterre, des sermons*, et *des traités de pratique.*

† I. CAVE (Guillaume), d'abord curé d'Islington, près de Londres, ensuite chanoine de Windsor, né en 1637, mourut en 1713. C'est un des théologiens d'Angleterre qui ont le mieux connu l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Il avoit des mœurs pures et une piété sincère. Les ouvrages qu'il a produits font honneur à son érudition. Les principaux sont, I. *L'Histoire littéraire des auteurs ecclésiastiques*, en latin, réimprimée en 1743 et 1749, à Oxford, in-fol. en 2 vol., avec des corrections et des additions de l'auteur même, communiquées à l'éditeur, et une longue apologie de Cave, contre Le Clerc. Cet ouvrage est estimé pour les recherches. Sa critique n'est pas toujours sûre, et, quoique Anglais, il est crédule. Il n'a pas l'art de caractériser les auteurs comme Dupin; mais il a un style clair, net et coulant, soit en

anglais, soit en latin. II. *Le Christianisme primitif*, en anglais, traduit en françois, et imprimé à Amsterdam, 1771; c'est un tableau intéressant de la vie et des mœurs des premiers chrétiens. III. *Les Antiquités apostoliques*, in-fol., 1676. IV. *Histoire de la vie, de la mort et du martyre des saints contemporains des apôtres*, in-fol., en anglais, comme le précédent et le suivant. V. La *Vie des PP. de l'Eglise du quatrième siècle*, 1683, in-fol. VI. *Gouvernement de l'ancienne Eglise*, 1683, in-8°.

* II. CAVE (Edouard), libraire anglais, né en 1691 à Newton, au comté de Warwick, mort en 1754, élève de l'école de Rugby, au sortir de laquelle il fut commis du trésor. Mais peu après il abandonna cette place, et vint à Londres, où il se mit en apprentissage chez un imprimeur. Quand il eut fini son temps, il obtint une place à la poste; mais dans ses momens de loisir il travailla toujours à l'imprimerie. Il y corrigea le *Gradus ad Parnassum*, et écrivit pour les journaux. Il perdit sa place, pour s'être opposé à quelques abus du droit de franchise. Alors il entreprit le *Gentleman's magazine*, qui eut un grand succès. Il a été enterré à Clerkenwell, dans l'église de Saint-Jacques.

CAVEDONE (Jacques), peintre, né à Sassuélo dans le Modénois en 1580, saisit si heureusement la manière d'Annibal Carrache, son maître, que les connoisseurs confondoient souvent leurs tableaux. Peu de peintres ont mieux entendu l'art de dessiner le nu, et ont manié le pinceau avec plus de facilité. Les malheurs de sa famille dérangèrent son esprit et affoiblirent ses talens. Il fut réduit à peindre des *ex-voto*, et à demander publiquement l'aumône. Un jour s'étant trouvé mal, on le traina dans une écurie voisine, où il mourut en 1660. Ses principaux tableaux sont à Bologne.

† CAVEIRAC (Jean Novi de), né à Nimes en 1713, embrassa l'état ecclésiastique et publia divers écrits, relatifs à la théologie et à la politique. Ce sont, I. *L'Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique*, 1753, in-12. II. *La Vérité vengée, ou réponse à la dissertation sur la tolérance des protestans*, 1756, in-12. III. *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, 1758, in-4°. IV. *Appel à la raison des écrits et libelles publiés contre les jésuites*, 1762, 2 vol. in-12. V. *Lettres d'un Visigoth à M. Fréron sur sa dispute harmonique avec Rousseau*. VI. *Mémoire politico-critique sur le mariage des calvinistes*, 1756, in-8°. A la suite du troisième ouvrage, cet auteur ajouta une *Dissertation* sur la journée de la Saint-Barthélemi. Quelques écrivains, qui ne l'ont pas lue, ont annoncé que Caveirac y avoit fait l'apologie de cette sanglante journée; mais le but de l'auteur fut de prouver, en déplorant les horreurs du massacre, que la religion y eut moins de part que la politique, et qu'il y périt beaucoup moins de monde qu'on n'avoit cru. « Éloignés, dit-il, de deux siècles de cet affreux événement, nous pouvons le contempler, non sans horreur, mais sans partialité. On peut répandre des clartés sur ses motifs et ses effets tragiques, sans être l'approbateur tacite des uns, ou le contemplateur insensible des autres; et quand on enlèveroit à la journée de la Saint-Barthélemi les trois quarts des excès qui l'ont accompagnée, elle seroit encore assez affreuse pour être détestée de ceux en qui tout sentiment d'humanité

n'est pas entièrement éteint. » D'après ce passage, il est visible que Caveirac a été indignement calomnié par Voltaire et sa secte qui l'ont accusé d'avoir approuvé ce qu'il a si énergiquement détesté.

* I. CAVENDISH *ou* CANDISH (Thomas), gentilhomme anglais, né dans la province de Suffolck, après s'être signalé dans divers combats en Europe, et avoir parcouru une partie de l'Amérique en navigateur habile, entreprit, en 1586, un voyage autour du monde. De cette course, qu'il fit avec trois galions, et accompagné de cent trente soldats, il rapporta des lumières nouvelles. Il rentra en septembre 1588 dans le port de Plimouth, d'où il étoit sorti en juillet 1586. En 1591, il fit un nouveau voyage autour du monde, partit le 26 août de Plimouth avec cinq vaisseaux, aborda au Brésil, et en repartit en janvier 1592, pour continuer sa course; mais la disette des vivres l'ayant obligé d'y retourner, il perdit quatre de ses vaisseaux, et n'arriva qu'avec un seul à la baie de Saint-Vincent. Trente de ses gens qu'il avoit envoyés pour butiner furent massacrés par les Portugais, et lui-même, réduit à la dernière misère, fut obligé de prendre la route d'Angleterre. Il mourut avant d'y arriver. Laet raconte ses voyages dans son Histoire du Nouveau Monde.

† II. CAVENDISH (Guillaume de), marquis et comte de Newcastle, né en 1592, d'une illustre famille d'Angleterre, s'attacha à Charles II, dont il avoit été le précepteur. Il suivit ce prince à Paris, où il vécut très à l'étroit, et revint en Angleterre, après son rétablissement sur le trône. Ce prince le combla de bienfaits. Cavendish mourut en 1675. Nous avons de lui une *Méthode nouvelle de dresser et travailler les chevaux*. Elle a été traduite en français, et imprimée à Anvers, in-fol., 1658. Le grand nombre et la beauté des figures, dont cette traduction est ornée, la rendent très-précieuse, sur-tout de la première édition. Elle a été réimprimée en 1737, in-fol. Le texte offre des répétitions et trop d'inutilités. Bourgelat, par estime de son auteur, intitula l'un de ses meilleurs ouvrages le Nouveau Newcastle. Sa seconde femme, Marguerite Lucas, publia sa Vie, in-fol., à Londres.

* III. CAVENDISH (sir Guillaume), gentilhomme anglais, né au comté de Suffolck, mort en 1557, fut écuyer du cardinal Wolsey, qui l'honora de sa confiance : en retour, il lui resta fidèlement attaché dans sa disgrace. Henri VIII fut si charmé de la fidélité de Cavendish, qu'il l'attacha à son service, le créa chevalier, et lui accorda plusieurs graces et des places importantes. Edouard VI ajouta à ces honneurs, et il les conserva tous sous le règne suivant. Il eut de sa dernière femme Henri-Guillaume, premier comte de Devonshire, Charles, et trois filles. Cavendish a écrit la *Vie de Wolsey*, imprimée en 1667, et réimprimée en 1706.

* IV. CAVENDISH (Guillaume), premier duc de Devonshire, né en 1640, mort en 1707, fut, en 1661, représentant du comté de Derby au parlement, et quatre ans après, il suivit, comme volontaire, le duc d'Yorck qui commandoit contre les Hollandais. Il se distingua à la chambre des communes dans le parti de l'opposition à la cour, et porta témoignage en faveur du comte de Russel. Il avoit offert à ce seigneur l'échange de ses habits pour favoriser son évasion; mais Russel ne voulut jamais l'accepter. En 1684, Cavendish hérita du titre de comte de

Devonshire. Dans le même temps il fut condamné à une amende de 30,000 livres sterling et emprisonné au banc du roi, pour des violences contre le colonel Culpepper dans la chambre même du parlement ; il donna caution pour le paiement de l'amende, dont il fut pourtant dispensé par l'arrivée du prince d'Orange. En 1689, il fut nommé conseiller privé ; et au couronnement, il fit les fonctions de lord grand-intendant. En 1694, il fut créé duc de Devonshire, et fut un des régens du royaume pendant l'absence du roi après la mort de la reine. On a de lui une *Ode sur la mort de la reine Marie*, et une *Allusion au supplément à Homère de l'évêque de Cambrai.*

* V. CAVENDISH (lord Jean), fils du quatrième duc de Devonshire, mort en 1796, fut un des lords du trésor dans l'administration sous le marquis de Rockingham en 1765, et pendant la guerre d'Amérique il fut constamment opposé au lord North. Par la démission de ce seigneur, il devint chancelier de l'échiquier ; mais peu après, à la mort du marquis de Rockingham, le comte de Shelburne ayant été nommé ministre, Cavendish et ses amis donnèrent leur démission des places qu'ils occupoient dans l'administration. Du temps de la coalition, il fut encore chancelier de l'échiquier ; mais ce ministre fut congédié presque aussitôt, et depuis ce temps jusqu'à sa mort il est resté dans l'opposition.

* VI. CAVENDISH (lord Frédéric), feld-maréchal des troupes d'Angleterre, né en 1729, mort à Twickenham en 1803 étoit petit-fils de Frédéric, prince de Galles. Il prit dès sa jeunesse le parti des armes, et en 1758, il fut nommé aide de camp du roi d'Angleterre. En 1761 il fut élevé au grade de major-général, puis en 1770 il fut lieutenant-général, ensuite général, et enfin feld-maréchal. En 1751, le feu duc de Devonshire ayant été appelé à la chambre supérieure, le lord Frédéric lui succéda comme représentant du comté de Derby. A l'élection générale, en 1774, la ville de Derby le nomma son représentant. Il resta à la chambre en cette qualité jusqu'en 1784, où il se retira du parlement. Cavendish se trouva à l'action de Saint-Cast sur les côtes de France en 1758, et y fut fait prisonnier. Le duc d'Aiguillon, qui commandoit l'armée française, eut la politesse d'offrir à tous les officiers anglais la permission de retourner en Angleterre sur leur parole. Le lord Cavendish fut le seul qui refusa. Le duc, très-surpris, lui en demanda la raison, et il répondit qu'étant membre du parlement, il ne pouvoit se dispenser en Angleterre de voter pour les subsides pour la continuation de la guerre, et qu'il craignoit que cela ne fût considéré comme une violation de sa parole. Le lord Cavendish étoit un des six officiers qui convinrent, au commencement de la guerre de sept ans, de ne se marier qu'à la paix, afin qu'aucune relation de famille n'eût d'influence sur leur conduite. Les généraux Wolfe, Monkton et Keppel étoient aussi de ce nombre.

* CAUFAPÉ (Anicet), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, étoit originaire de l'Albigeois. Après avoir professé quelque temps en France, il passa en Angleterre, où il publia quelques ouvrages de littérature ; avant sa sortie de France, il fit imprimer, I. *Observations singulières sur le fréquent usage de la saignée*, Toulouse, 1667, 1691, in-12. II. *Nouvelle explication des fièvres avec des observations*, Toulouse, 1696, 2 vol. in-12.

† CAVICEO (Jacques), prêtre

italien, eut de grands différens avec l'évêque de Parme sa patrie. Il en fut exilé, et commit un homicide, à son corps défendant, dont il fut absous. Il mourut en 1511, à 68 ans. Il s'est fait connoître par son roman de *Peregrino* (*le Pèlerin*), Venise, 1526, in-8°; traduit en français en 1528, in-8°, par François Dassy.

* CAVINO (Jean), excellent ouvrier de Padoue au 16ᵉ siècle, habile dans l'art *de frapper les médailles et de contrefaire les anciennes.* Les écrivains du temps firent beaucoup d'éloge de son talent. Il mourut à Padoue en 1570. Cent trente des médailles qu'il avoit frappées furent achetées par le célèbre antiquaire Thomas de Cointe, qui en fit présent, en 1670, à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris.

CAULASSI. *Voyez* CAGNACCI.

† CAULÊT (François-Estienne de), né à Toulouse en 1610, d'une bonne famille de robe, abbé de Saint-Volusien de Foix à 17 ans, fut sacré évêque de Pamiers en 1645. Il donna une nouvelle face à son diocèse désolé par les guerres civiles, et par les dérèglemens du clergé et du peuple. Son chapitre étoit composé de douze chanoines réguliers, que Sponde, son prédécesseur, appeloit *douze léopards :* il les adoucit, il les réforma. Il fonda trois séminaires. Louis XIV ayant donné, en 1673, un édit qui étendoit la régale sur tout son royaume, l'évêque de Pamiers refusa de s'y soumettre. On fit saisir son temporel, sans pouvoir l'ébranler. L'arrêt fut exécuté avec beaucoup de rigueur, et le prélat fut réduit à vivre des aumônes de ses partisans. Un de ses amis, Le Pelletier-des-Touches, lui ayant envoyé une somme d'argent, le P. de La Chaise voulut l'en punir par une lettre de cachet. « Non, lui répondit Louis XIV, il ne sera pas dit que sous mon règne quelqu'un ait été puni pour avoir fait l'aumône. » Caulet mourut en 1680, honoré comme un saint par ses amis, et traité comme un homme de parti par les adversaires des jansénistes. On a de lui un *Traité de la régale*, publié en 1681, in-4°. L'évêque de Grenoble, Jean de CAULET, né à Toulouse en 1693, mort en 1763, connu par *son instruction pastorale sur la pénitence*, 1749, in-4°, étoit de la même famille. Ce prélat avoit beaucoup d'érudition, et connoissoit à fond l'histoire ecclésiastique, mais il écrivoit mal.

† CAULIAC (Gui de), né à Chauliac, village dans le Gévaudan, étudia la médecine et exerça cet art à Montpellier. Il composa en latin un *Corps de chirurgie*, qui a été traduit et commenté par différens auteurs. La dernière édition est celle de Lyon, 1669, in-8°. Fallope en fit le plus grand éloge; et plusieurs autres médecins, tels que Jean Canape et Laurent Joubert, l'ont commenté. Cet ouvrage ayant été longtemps le seul guide des chirurgiens, et le premier écrit en français sur leur profession, on l'appela, par honneur, le *Guidon.* Cauliac fut médecin des papes Clément VI et Urbain V. C'est à Cauliac que nous devons la description *de la terrible peste* qui, en 1348, fit périr le quart du genre humain.

† I. CAUMARTIN (Louis LE FÈBVRE de), né à Leyde, d'une bonne famille de robe, fut président au grand-conseil, conseiller d'état, et enfin garde des sceaux en 1622. Il obtint cette dignité par le crédit du maréchal de Bassompierre. Louis XIII la lui accorda avec répugnance. « Caumartin est bègue, disoit-il, je le suis aussi; mon garde des sceaux doit porter pour moi la parole; et

comment le pourra-t-il faire, s'il a besoin d'un interprète? » Les talens que ce ministre avoit montrés dans ses ambassades et dans les autres commissions qui lui avoient été confiées décidèrent enfin ce monarque. Le nouveau garde des sceaux mourut peu de temps après, en 1623, à 72 ans. Il laissa plusieurs enfans, dont le plus connu fut François, évêque d'Amiens, mort en 1652.

†II. CAUMARTIN (Louis-Urbain LE FEVRE de), marquis de Saint-Ange, d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant des finances et conseiller d'état, mort sous-doyen du conseil en 1720, à 67 ans, étoit de la même famille que le précédent, magistrat plein d'esprit, de jugement et de savoir. C'est dans son château de Saint-Ange que Voltaire commença la Henriade, excité par tout ce que Caumartin lui racontoit de Henri IV. Le poëte en a fait le portrait suivant, dans une pièce de vers peu connue :

Caumartin porte en son cerveau
De son temps l'histoire vivante;
Caumartin est toujours nouveau
A mon oreille qu'il enchante:
Car dans sa tête sont écrits
Et tous les faits et tous les dits
Des grands hommes, des beaux esprits,
Mille charmantes bagatelles,
Des chansons vieilles et nouvelles,
Et les annales immortelles
Des ridicules de Paris.

Sa probité n'étoit pas moins connue que son esprit, et Boileau dit dans une de ses satires :

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau;
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni d'Aguesseau.

On doit à ce magistrat un ouvrage intitulé *Recherche sur la noblesse de Champagne*, Châlons, 1673, grand in-fol., forme d'atlas, souvent divisé en 2 vol., fig. coloriées.

CAUMONT. *Voyez* FORCE et LAUZUN.

CAUN, général persan, surnommé *le Chercheur d'aventures*, étoit fils d'un forgeron, et s'éleva, par son courage, au commandement des armées de Caicobad, premier souverain de la dynastie des Caïanides. Il remporta plusieurs victoires, et fut tué dans une bataille par Afrasiab, roi du Turkestan.

CAUNE. *Voyez* BIBLIS, n° I.

* CAVOTO (Jean-Baptiste), de Melfi, ville du royaume de Naples, frère mineur de l'observance de Saint-François, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui, *Triginta tres lectiones super caput primum lib. Job, habitæ Romæ ad populum in ecclesiâ Arâ Cœli*, Roma, 1617. Il est encore auteur de plusieurs *Sermons*.

†CAVOYE (Louis D'OGER, marquis de), grand-maréchal-des-logis de la maison du roi, né en 1640, dernier rejeton d'une famille ancienne de Picardie, eut le bonheur d'être élevé auprès de Louis XIV. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il se rendit en Hollande, et y acquit un nom célèbre par une action hardie, qui sauva la flotte de cette république, en 1666. Un brûlot anglais venant à force de voiles sur l'amiral, il proposa à Ruyter d'aller dans une chaloupe, avec les chevaliers de Lorraine et de Coislin, couper les câbles des chaloupes du brûlot. Ce dessein ayant été exécuté heureusement, les Anglais furent obligés de mettre le feu à leur brûlot. Les quatre seigneurs français, récompensés par les états-généraux, ne s'acquirent pas moins de gloire par leur libéralité que par leur bravoure, en distribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoye, de retour en France, suivit Louis XIV dans toutes

ses campagnes, où son intrépidité lui acquit le titre de brave Cavoye. Ce prince, qui l'honora toujours d'une confiance particuliere, lui donna la charge de maréchal-des-logis, pour l'engager à épouser une demoiselle laide, mais sage et très-amoureuse de lui. C'étoit Louise de Coetlogon, fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille et sœur de deux lieutenans-de-roi de Bretagne. Son rang lui procura moins d'amis que son mérite. Le vicomte de Turenne, qui avoit recherché son amitié, sur l'idée que lui en avoit donnée l'action du brûlot, et le maréchal de Luxembourg, sont ceux avec lesquels il fut le plus étroitement uni. Ce fut lui qui conseilla au dernier, dans une action très-délicate, d'aller se rendre prisonnier à la Bastille; et cette démarche déconcerta ses accusateurs. Ce qui lui fait le plus d'honneur, est la protection qu'il accorda toujours aux malheureux opprimés. Aussi un officier, qu'il n'avoit jamais eu occasion d'obliger, lui rendit ce témoignage, « qu'il ne s'étoit servi de son crédit que pour faire plaisir à tout le monde. » — Il mourut en 1716. Il avoit été très-lié avec Racine. On prétend que Louis XIV, les voyant se promener ensemble, dit: « Cavoye veut passer pour un bel-esprit, et Racine pour un courtisan. » Mais cette anecdote paroit suspecte: Louis XIV n'avoit pas coutume de faire des épigrammes. Cavoye produisit à la cour l'abbé Genest et quelques autres gens de lettres, dont les entretiens servoient à orner son esprit, naturellement agréable. C'étoit, dit le duc de Saint-Simon, un des hommes de France les mieux faits, de la meilleure mine, et qui se mettoit le mieux; il en profita auprès des dames. C'étoit un temps où l'on se battoit fort, malgré les édits; Cavoye, brave et adroit, s'y acquit tant de réputation, que le nom de brave Cavoye lui demeura. *Voyez* BOUTEVILLE.

* CAURIANA (Philippe-Antoine de), gentilhomme de Mantoue, chevalier de l'ordre de Saint-Etienne, remplit avec distinction, à Pise, la première chaire de médecine théorique; il a écrit quelques *Discours sur les cinq premiers livres de Tacite*, dans lesquels il parle souvent des guerres de la France, où il demeura pendant un assez long espace de temps; car il ne retourna en Italie que pour accompagner, par ordre du roi Aragon III, la princesse Christine de Lorraine, qui de Blois alloit à Florence, pour s'unir en mariage à Ferdinand I de Médicis, grand-duc de Toscane. C'est dans ce royaume qu'il écrivit un *Commentaire latin des Guerres civiles de* 1567 *et* 1568, ainsi qu'une *Histoire du siége de la Rochelle*, qui étoit alors le seul asile des protestans. Mais ces deux ouvrages, au rapport de Zéno, sont restés manuscrits, et n'ont jamais été publiés.

† CAURRES (Jean de), principal du collége d'Amiens, né à Montreuil en Picardie, et mort en 1587, à 45 ans, donna ses mauvais vers sous le titre d'*Œuvres morales et diversifiées*, 1575, in-8°. Ce recueil ne peut être recherché qu'à cause des peintures que l'auteur y fait des vices de son siècle. Il blâme beaucoup la coquetterie des dames de son temps, qui portoient de petits miroirs pendus à leur ceinture. Caurres publia encore un *Traité en vers, sur la conservation de la santé*; et un autre *sur la piété chrétienne*, 1573, in-8°. Dans une de ses pièces, il osa faire l'*apologie de la Saint-Barthélemi*, qu'il regardoit comme nécessaire au repos de la France.

† CAURROY (François-Eustache

du), sieur de Saint-Frémin, né à Gerberoy, près Beauvais, en 1549, d'une famille de robe, qui occupoit les premiers emplois de la province du Beauvoisis, fut l'un des plus grands musiciens de son siecle, et maître de chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Il fut encore chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et prieur de Saint-Aïoul de Provins. Sa *Messe des morts* à quatre parties, sans symphonie, est une très-belle composition. Du Caurroy est mort le 7 août 1609, à l'âge de 60 ans. Il fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins, où l'on voyoit son tombeau près de la chaire du prédicateur. Ce monument est gravé dans le Recueil des antiquités nationales, par M. Millin. Il fut élevé aux frais de Nicolas Formé, successeur du célèbre musicien. Le cardinal du Perron composa son épitaphe. Pigamiol de La Force dit, dans sa Description de la ville de Paris, que « c'est une tradition reçue parmi ceux qui sont au fait de l'histoire de notre musique, que les noëls que l'on chante sont des gavottes et des menuets d'un ballet que du Caurroy avoit composé pour un divertissement de Charles IX. » Cela peut être pour quelques-uns, mais bien certainement d'autres airs de noëls sont plus anciens que du Caurroy; plusieurs ont été composés par Costeley, organiste de Charles IX.

CAURUS (Mythol.), vent de nord-ouest, est représenté âgé, barbu, tenant un vase rempli d'eau, qu'il est prêt à verser.

* CAUSANS (N.*** de), né d'une famille qui tenoit un rang distingué dans la robe, entra de bonne heure dans les mousquetaires gris, et devint chevalier de Malte. Il cultiva les muses latines et françaises, ainsi que les langues anglaise et allemande. Il travailla sur l'histoire, la politique, la morale, et dans le genre oratoire. Nous avons de lui, I. *Eclaircissement sur le péché originel*, Cologne, 1755, in-8°. II. *Spectacle de l'homme*, Paris, 1751, in-8°.

CAUSATHAN (Mythol.), démon que Porphyre se vante d'avoir chassé d'un bain public.

† CAUSSIN (Nicolas), jésuite, né à Troyes en 1583, se fit un nom par ses sermons et ses ouvrages. Le cardinal de Richelieu, le croyant un homme simple, qu'il feroit aisément entrer dans toutes ses vues, le choisit pour confesseur de Louis XIII. Mais cette simplicité même, qui tenoit beaucoup à sa piété, le rendit très-opposé en plusieurs choses à l'administration du cardinal. Le P. Caussin regardoit avec horreur l'alliance que le ministre avoit contractée avec les protestans contre la maison d'Autriche. Il l'accusa auprès de son pénitent royal de rendre le gouvernement odieux, en accablant le peuple d'impôts, et en traitant avec inhumanité la reine-mère, qui manquoit de tout à Bruxelles. Il forma le projet de la faire revenir. Louis XIII aimoit à l'entendre parler contre un ministre qu'il n'aimoit pas, quoiqu'il lui fût nécessaire. Il étoit le premier à blâmer en secret ses galanteries. Il descendoit jusqu'aux moindres détails, trouvant fort mauvais qu'il ne dît point de bréviaire, lui qui avoit tant de bénéfices. Le confesseur, se servant de l'autorité que sa place lui donnoit, et du pouvoir que mademoiselle de La Fayette avoit sur l'esprit du roi, gagnoit peu à peu du terrain. Mais Richelieu ne s'endormoit pas. Dans un entretien qu'il eut avec le prince, à force de raisons et d'éloquence, il dissipa les impressions que le jésuite avoit

faites sur cet esprit foible, et Caussin fut bientôt relégué à Quimper-Corentin. Il mourut à Paris en 1651, regardé comme un homme d'une probité exacte, et que rien ne pouvoit ébranler. On a de lui plusieurs ouvrages en français et en latin. I. Le *Parallèle de l'éloquence sacrée et profane*, in-4°. On peut voir ce qu'en dit Gibert dans ses Jugemens sur les rhéteurs. II. *La Cour sainte*, en 5 vol. in-8°, pleine d'une morale rendue dans un style trivial, et accompagnée de contes, qui marquent plus sa piété que son jugement. Comme cet ouvrage eut un cours prodigieux, on disoit de l'auteur « qu'il avoit mieux fait ses affaires à la cour sainte qu'à celle de France. » Ce livre fut traduit en toutes sortes de langues, imprimé, réimprimé : il est à présent au rang du Pédagogue chrétien et des Sept Trompettes. III. *La Vie neutre des Filles dévotes, qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, ou la *Vie de sainte Isabelle de France*, sœur du roi saint Louis. IV. On trouve dans les Souvenirs du comte de Caylus, imprimés en 1805, une longue *Lettre* du P. Caussin à mademoiselle La Fayette, ou l'on découvre quelques traits inconnus de la politique du cardinal de Richelieu, et la conduite adroite du jésuite pour engager cette demoiselle à conserver son ascendant sur le monarque.

CAUTIUS (Mythol.), divinité romaine, qu'on invoquoit pour rendre les jeunes gens prudens et rusés.

CAUVET (Martin *et* Jean-Baptiste) furent deux frères, nés à Marseille, et qui acquirent une fortune si considérable dans le commerce, suivant l'historien de Provence Nostradamus, que, pour la partager, ils ne prirent d'autre division que celle des quatre parties du monde. Les biens du midi et de l'orient furent cédés à Martin ; ceux du couchant et du septentrion appartinrent à son frère. Ils vécurent dans le 14e siècle.

CAUX DE MONTLEBERT (Gilles de), contrôleur des fermes du roi, né à Ligneris, dans le duché d'Alençon, vers 1683, et mort subitement à Bayeux en 1733, étoit parent de Pierre Corneille, et eut, comme lui, beaucoup de goût pour la poésie dramatique. On a de lui deux tragédies : *Marius*, représentée en 1715, et *Lysimachus*, en 1737. Quelques personnes assurent que la première pièce, la meilleure des deux, est du président Hénault. Il laissa la seconde non finie ; et son fils l'acheva. Caux est encore connu par quelques *Poésies*. Sa principale pièce est l'*Horloge de sable, figure du monde* : poëme moral, dont l'allégorie est ingénieuse et la versification assez facile. On le trouve dans le Choix des poésies morales et chrétiennes de La Morinière. Il a été mis en vers latins par d'Hérouville, professeur au collége de la Marche.

* I. CAWTON (Thomas), théologien anglais, non conformiste, mort à Roterdam en 1659, ministre de Saint-Barthélemi, fut impliqué dans le complot de Lowe contre Cromwel, et obligé de fuir en Hollande, où il fut pasteur de l'Eglise anglaise à Roterdam. Très-instruit dans les langues orientales, il a eu part à la Bible polyglotte et au Dictionnaire du docteur Castell.

* II. CAWTON (Thomas), théologien puritain, né en 1637, mort en 1677, fit ses études à Roterdam, et ensuite à Utrecht, où il acquit une connoissance profonde des langues orientales. A son retour en Angleterre il entra au collége de Merton à Oxford, et prit les ordres. En 1662 il

fut obligé de quitter l'université comme non conformiste, et desservit une congrégation de dissidens à Westminster, où il mourut. On a de lui, *La Vie de son père*, 1 vol. in-8°; *Dissertatio de usu linguæ hebraïcæ in philosophiâ theoreticâ; Disputatio de versione syriacâ veteris et novi Testamenti*, in-4°; *la Malédiction de Balaam*, in-8°.

* CAXANES (Bernard), né en 1560, étudia la médecine à Barcelonne, prit le bonnet de docteur dans les écoles de cette ville vers l'an 1583, et publia dans la même ville un ouvrage intitulé *Adversùs Valentinos et quosdam alios nostri temporis medicos, de ratione mittendi sanguinem in febribus putridis*, Barcinone, 1592, in-8°; Venetiis, 1595, in-8°.

† I. CAXES (Patrice), peintre et architecte de Florence, s'attacha à Philippe II et à Philippe III, rois d'Espagne, pour lesquels il peignit à fresque, dans une des galeries du palais de Pardo, l'*Histoire de Joseph*. On admire sur-tout le tableau où la femme de Putiphar manifeste ses désirs impudiques, et plusieurs morceaux de stuc d'un fort bon goût qui ornent cette galerie. Il mourut à Madrid. On a de lui la *Traduction* en espagnol du Traité d'Architecture de Vignoles.

† II. CAXES (Eugène), peintre distingué, et fils du précédent, mourut en 1645, à 65 ans. On ne peut se lasser d'admirer le beau *Tableau de saint Joachim et de sainte Anne*, qu'il peignit pour l'église Saint-Bernard de Madrid. Les graces répandues dans cet ouvrage, la fraicheur du coloris et la correction du dessin, peuvent le faire aller de pair avec ceux des plus grands maîtres d'Italie, ainsi que la représentation du jubilé au cloître Saint-François, et une gloire du même saint, etc., etc.

† CAXTON (Willaume), célèbre littérateur, employé dans diverses négociations par le roi d'Angleterre Edouard IV, mourut en 1494, âgé de plus de 80 ans. Il s'adonna au commerce, sans négliger la politique et la littérature. Ce fut lui qui introduisit l'imprimerie en Angleterre. Il mit sous presse plusieurs livres, qu'il avoit ou composés ou traduits; entre autres, une chronique en sept livres, qu'il intitula *Fructus temporum*. Les plus anciennes éditions de cet ambassadeur-imprimeur sont de 1477.

† CAYER (Jean-Ignace), né à Lyon en 1704, y fut chanoine de Fourvière, et devint membre de l'académie de cette ville, où il publia *plusieurs opuscules de mathématiques et d'astronomie*. Il travailloit à un *Traité sur la Lumière*, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie en 1754. On a encore de lui des *Dialogues des morts*, qui ont été imprimés.

CAYET. *Voyez* Caïet.

† I. CAYLUS (Charles-Daniel de Lévis de Tubière de) naquit à Paris en 1669, d'une famille illustre. Elevé dans la piété et le savoir, il fut disciple de Bossuet. Le roi le fit évêque d'Auxerre en 1705. Il mourut en 1754. Les larmes des pauvres, à sa mort, publièrent l'abondance de ses aumônes. Ses *Œuvres* ont été publiées en 4 vol. in-12; on n'y a point compris ses *Mandemens* et quelques autres écrits. L'abbé Dettey, chanoine d'Auxerre, mort en 1773, a donné sa Vie, 1765, 2 vol. in-12.

II. CAYLUS (La marquise de). *Voyez* Maintenon, vers la fin.

† III. CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de Tubière de Grimoard de Pestels de Lévis, comte de), neveu du précédent, naquit à Paris en 1692, et mourut dans cette ville en

1765. Il eut pour trisaïeul le célèbre Agrippa d'Aubigné, aussi bon capitaine que bon écrivain. Il entra au service de bonne heure, et se distingua dans la Catalogne et au siége de Fribourg. Après la paix de Rastadt, sa vivacité ne s'accommodant pas de l'inaction, il fit le voyage d'Italie. Il saisit avec enthousiasme les beautés des chefs-d'œuvre répandus dans cette partie de l'Europe. Vers l'an 1715, il passa dans le Levant à la suite de l'ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne, il voulut profiter d'un délai de quelques jours, pour visiter les ruines d'Éphèse, qui n'en sont éloignées que d'environ une journée. La campagne étoit alors infestée par une troupe de brigands, à la tête desquels étoit le redoutable Caracayali: il étoit dangereux de fréquenter les chemins. Mais le comte de Caylus, qui désiroit toujours puissamment ce qui pouvoit contribuer à ses études, s'avisa d'un singulier expédient qui lui réussit. Vêtu d'une simple toile de voile, ne portant sur lui rien qui pût tenter le voleur le plus avide, il se mit sous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali venus à Smyrne, et convint avec eux d'une certaine somme, à condition néanmoins qu'ils ne toucheroient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avoient d'intérêt qu'à le conserver, jamais il n'y eut de guides plus fidèles. Ils le conduisirent avec son interprète vers leur chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali, instruit du motif de son voyage, voulut servir sa curiosité: il l'avertit qu'il y avoit dans son voisinage des ruines dignes d'être connues; et, pour l'y transporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux arabes, de ceux que l'on appelle chevaux de race, estimés les meilleurs coureurs. Le comte se trouva bientôt sur les ruines indiquées: c'étoient celles de Colophon. Il y admira le reste d'un théâtre, dont les siéges, pris dans la masse d'une colline qui regarde la mer, faisoient autrefois jouir du plaisir du spectacle, et de l'aspect le plus riant et le plus varié. Il retourna passer la nuit dans le fort qui servoit de retraite à Caracayali, et le lendemain il se transporta sur le terrain qu'occupoit anciennement la ville d'Éphèse. Après un séjour de deux mois à Constantinople, il se rendit à Andrinople, afin d'y voir la cour ottomane qui s'y étoit retirée pour préparer la guerre de Hongrie. La peste qui ravageoit alors ces contrées ne put ralentir son insatiable curiosité; et passant le détroit des Dardanelles, il alla visiter les lieux chantés par Homère et parcourir les ruines de Troie. De retour en France en 1717, il fit encore quelques voyages hors du royaume et alla deux fois à Londres en différens temps. Devenu sédentaire, il n'en fut pas moins actif. Il s'occupa de musique, de dessin et de peinture; il écrivit, il grava. C'est à son amour pour les arts que nous sommes redevables du magnifique ouvrage, qui met sous nos yeux les pierres gravées du cabinet du roi. Bouchardon en fit les dessins, et Mariette en composa les explications, 2 vol. in fol. Reçu en 1731 dans l'académie royale de peinture et de sculpture, il composa la *Vie des plus fameux peintres et sculpteurs* de cette compagnie; et, pour étendre les limites de l'art, il recueillit dans trois ouvrages de nouveaux sujets de tableaux que lui avoit procurés la lecture des anciens. Il fonda dans cette académie un prix annuel pour celui des élèves qui réussiroit le mieux à caractériser une passion. Les dessins coloriés qu'avoit faits à Rome le célèbre Piétro Santé-Bartoli, d'après des peintures antiques, lui tombèrent entre les mains. Il les fit graver: c'est un des livres d'antiquités les

plus singuliers ; toutes les pièces en sont peintes avec une précision et une pureté inimitables. L'académie des inscriptions lui ayant donné, en 1742, une place d'honoraire, l'étude de la littérature devint sa passion dominante : mais ce fut toujours relativement aux arts. Il travailla sur les embaumemens des momies égyptiennes, sur le papyrus, sur les masses énormes que les Egyptiens transportoient d'une extrémité de l'Égypte à l'autre, éclaircit plusieurs passages de Pline qui ont rapport aux arts, fit revivre les tableaux de Polignote, et reconstruisit, pour ainsi dire, le théâtre de Curion et le magnifique tombeau de Mausole. Il chercha dans les laves des volcans la pierre obsidienne, inconnue aux plus habiles naturalistes. Enfin il inventa *le moyen d'incorporer les couleurs dans le marbre*, et renouvela *la peinture encaustique.* Dans plus de quarante Dissertations qu'il a lues à l'académie, les arts et les lettres prêtent un secours mutuel à l'écrivain. Ce généreux protecteur fonda dans cette compagnie un prix de cinq cents livres, dont l'objet étoit d'expliquer par les auteurs et par les monumens les usages des anciens peuples. Il rassembloit de toutes parts les antiquités de toute espèce, qu'il faisoit ensuite dessiner et graver, en les accompagnant d'observations savantes et judicieuses. C'est ce travail qui a produit son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, en 7 volumes in-4°, à Paris. Le dernier tome de cette précieuse collection a paru en 1767, avec l'Eloge historique de l'auteur, par Le Beau. Ses autres ouvrages sont, I. *Nouveaux sujets de peinture et de sculpture*, 1755, in-12. II. *Mémoires sur la peinture à l'encaustique*, 1755, in-8°. III. *Tableaux tirés d'Homère et de Virgile*, avec des observations générales sur le costume, in-8°, 1757. IV. *Description d'un tableau représentant le sacrifice d'Iphigénie*, 1757, in-12. V. *Histoire d'Hercule le Thébain*, tirée de différens auteurs, in-8°, 1758. VI. *Discours sur les peintures antiques.* VII. *Vies de Mignard, de Le Moine*, et *d'Edme Bouchardon.* On a encore de lui des *Romans*, dont on a imprimé, en 1787, la collection en 10 volumes in-8°. La *Traduction* de Tyran Le Blanc, 1740, 2 vol. in-12 ; du *Caloandre fidèle*, 1740, 3 volumes in-12 ; *les Ecossenses*, ou *les Œufs de Pâques*, in-12, plaisanterie assez insipide ; *Féeries nouvelles*, 1741, 2 vol. in-12 ; *Contes orientaux*, 1743, 2 vol. in-12 ; cinq *Contes de Fées*, 1745, in-12 ; *les Manteaux*, 1746, in-12, etc. En 1805, on a publié, sous le titre de *Souvenirs du comte de Caylus*, 2 vol. in-12, des anecdotes, des réflexions, quelques portraits des personnes qu'il a connues. L'auteur n'avoit pas sans doute jugé cet écrit digne de l'impression ; aussi n'y trouve-t-on ni ensemble ni intérêt. Ces différens ouvrages, si l'on excepte ses Romans, qui n'étoient pour lui qu'un amusement, prouvent une grande étendue de connoissances en plusieurs genres ; mais on peut se plaindre qu'il a trop négligé son style. Son mérite littéraire étoit soutenu par toutes les qualités qui honorent l'humanité. Il avoit une haine profonde des fanfarons et des flatteurs. C'est peut-être un de ces derniers, piqué contre lui, qui lui aura fait cette méchante épitaphe :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque :
Oh ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque !

Son indifférence pour les honneurs étoit singulière. La simplicité noble de son caractère passoit peut-être un peu trop jusque dans son exté-

rieur. L'anecdote suivante prouve qu'il s'habilloit ordinairement très-modestement : Un jour il trouva au milieu de la rue un homme qui peignoit, pour une enseigne de saint François, une figure de capucin. Il s'arrêta pour le voir opérer. Ce peintre descendoit de temps en temps de son échelle, et venoit examiner son travail de l'autre côté de la rue, où étoit M. de Caylus, qui, chaque fois, lui faisoit des observations. Le peintre le prit, à son costume, pour un ouvrier de son espèce, et, impatienté à la fin de ses leçons, il lui remit les pinceaux et la palette en lui disant : « Eh bien ! voyons si tu t'en tireras mieux que moi. » M. de Caylus monte en effet sur l'échelle, et en descend après avoir tracé les principaux traits, et avoir dit à l'homme comment il devoit achever le reste. Enchanté de son ouvrage, ce peintre le presse, par reconnoissance, d'accepter une bouteille de vin, et suit M. de Caylus jusqu'au bout de la rue où étoit un cabaret. Là, le carrosse s'avance, on ouvre la portière; le peintre, confus, balbutie quelques mots d'excuse; et M. de Caylus, lui serrant la main, lui dit : « Adieu, mon camarade, je suis pressé aujourd'hui, mais une autre fois nous boirons ensemble. » La libéralité de Caylus faisoit tout son luxe. Il encourageoit les talens par des récompenses, et il prévenoit les besoins des artistes indigens par des bienfaits. Nous citerons encore une anecdote à ce sujet, et on en pourroit citer plusieurs du même genre. Caylus, se promenant à pied, trouve sur le quai deux têtes de femmes ébauchées; il les examine, les achète, demande le nom et l'adresse de l'auteur. Le lendemain il se transporte à la rue aux Ours, et cherche celui qu'il désiroit connoître. Il le trouve à un cinquième étage, venant d'esquisser rapidement la tête d'une jeune ravaudeuse, à qui il avoit promis vingt-quatre sous pour sa complaisance. Caylus donna un écu à cette fille; et lorsqu'elle fut sortie, il interrogea le jeune peintre sur son état, sur ses ressources, sur ses besoins. Après lui avoir conseillé de soigner davantage ses ouvrages, et lui avoir prédit qu'il acquerroit un jour de la célébrité par son talent, ce qui s'est vérifié, il lui donna son adresse, l'engagea à venir lui montrer ses tableaux, et le pria de permettre qu'il le mît au nombre de ses pensionnaires, jusqu'à ce qu'il pût se passer de secours. Nous avons puisé ces deux anecdotes dans une lettre de M. Marin, ami de Caylus et témoin oculaire des faits. Sa famille descendoit d'une sœur de Jacques de Lévis, comte de Caylus ou Quélus, l'un des mignons de Henri III, qui fut tué en duel le 27 avril 1576, par le beau d'Entragues, favori du duc de Guise. Henri III lui fit élever dans l'église de Saint-Paul un magnifique tombeau, que le peuple démolit en 1588.

† IV. CAYLUS (Marthe-Marguerite DE VALOIS, marquise de Villette, comtesse de), célèbre par ses graces et son petit ouvrage intitulé *Mes Souvenirs*, Amsterdam (Genève), 1770, in-8°, publié par les soins de Voltaire, avec une préface et des notes, réimprimé à Paris, 1804, in-12; ensuite avec une notice sur madame de Caylus, par M. Auger, 1804, in-8°; et 1806, in-18. Elle étoit mère du précédent. Etant malade, son fils lui conseilla de se distraire de ses maux, en lui disant des anecdotes sur la cour de Louis XIV. Telle fut l'origine des *Souvenirs*, qui n'offrent que des faits isolés, écrits sans aucun ordre de date. La première édition s'en fit furtivement en Hollande. M. Marin en publia ensuite une autre à Paris, à laquelle il réunit des anecdotes ma-

nuscrites du parlement de Dijon. Cet ouvrage a été réimprimé dans la même ville en 1805.

* CAYM-BIAMR-ILLAH, 26e khalyf Abbassy, succéda, en 422 de l'hégire, 1030 de J. C., à Cader-Billah, son père, qui l'avoit fait reconnoître pour son successeur l'année précédente. Pendant 44 ans que dura son règne, ce prince, vertueux, juste, bon, mais foible, fut dans la dépendance des potentats qui le protégèrent, et le jouet continuel de la fortune. Il fut d'abord contraint d'abandonner Bagdad, dont s'empara Bessary, un de ses principaux officiers qui, s'étant retiré à la cour du sultan d'Egypte pour quelques mécontentemens, revint avec une armée dont ce monarque lui confia le commandement. Caym implora l'assistance de Thogroul-Bey-El-Seljoucy, sultan du Khorossan. Celui-ci le rétablit dans le siége de khalyfat, mais, dès qu'il se fut éloigné, Bessary retomba sur Bagdad, s'en empara de nouveau, y fit Caym prisonnier et prit possession du pays au nom du sultan d'Egypte. A cette nouvelle, Thogroul ramène son armée en toute hâte, met Bessary en fuite, et délivre son allié. Caym, en reconnoissance de ces bienfaits, le surnomma *Roeneddine* (le soutien de la religion), et fit publier son nom dans les mosquées. Après la mort de Thogroul, il reçut de son fils et de son petit-fils plusieurs autres services, qu'il paya par un entier asservissement à leurs volontés. Caym mourut l'an 1074, après avoir fait reconnoître Abdallah, son fils, pour son successeur. Il étoit âgé de 76 ans 3 mois. La poésie occupa les loisirs de ce khalyf, qui a laissé *quelques vers* assez estimés.

† CAYOT (Augustin), sculpteur, né à Paris en 1667, élève de Vanclève, membre de l'académie de sculpture de Paris en 1711, se fit un nom par les ouvrages sortis de son ciseau. On remarquoit sur-tout les *deux Anges adorateurs* du maître-autel de Notre-Dame de Paris, exécutés en bronze; et une des compagnes de *Diane* en marbre, dans le jardin des Tuileries. Il mourut à Verdun, sa patrie, en 1779, à 52 ans.

* CAYSSY (Sonar-Ben-Hamdoun-Al), se retira dans les montagnes de Grenade, à la tête de six mille méconteus chrétiens et turcs, l'an 276 de l'hégire, 889 de J. C., sous le khalyfat d'Abdallah. Cet homme intrépide, dont l'ambition surpassoit encore le courage, aspiroit à la souveraineté de l'Espagne. Ses bandes portèrent l'épouvante, le fer et la flamme dans les villes voisines; les campagnes furent dévastées. Abdallah reconnut tout ce qu'il avoit à craindre de cet homme, qui se fortifioit dans des montagnes inaccessibles, et qui s'étoit fait saluer roi par sa petite armée. Il envoya contre lui Jaed-Ben-Abdelgafer, bon capitaine. Mais Cayssy vint à sa rencontre, le battit, tua sept mille hommes de ses troupes, prit ou dispersa le reste. Cette victoire redoubla l'audace des rebelles, accrut leur nombre. En peu de temps, deux provinces tombèrent en leur pouvoir. Cayssy, toujours vainqueur, s'avançoit mettant tout à feu et à sang sur son passage. Abdallah, qui désespéra d'arrêter ce torrent, eut recours à la trahison comme à la seule voie qui lui restoit dans l'imminence du péril. Il s'avança avec une puissante armée. On étoit en présence, et Cayssy préparoit tout pour le combat lorsqu'un gros des troupes du khalyf fondit sur lui. Il avoit assez de monde pour se défendre, mais il n'étoit entouré que des traîtres qui l'avoient vendu et qui prirent la fuite sans être poursuivis. Cayssy fit

en vain des prodiges de valeur ; il tomba au pouvoir d'Abdallah et fut massacré sur-le-champ l'an 890.

CAYSTRIUS (Myth.), Ephésien, célèbre par ses victoires, mérita après sa mort un temple sur les bords d'un fleuve qui, de son nom, fut appelé *Caystre ;* les cygnes se plaisoient au milieu de ses ondes.

* CAYUS (Mutius), architecte qui vivoit environ cent ans avant l'ère vulgaire, et dont l'histoire vante les talens, bâtit à Rome le *Temple de l'honneur et de la vertu*, près des trophées de Marius. On croit en voir les ruines dans les anciens murs près Saint-Eusèbe. Ce temple étoit peryptère (du mot grec περὶ, à l'entour, et πτερον, aile; parce que ce temple avoit six colonnes à la face de devant, autant à celle de derrière, et onze de chaque côté, en y comptant celles des coins.») Mais celui-ci n'avoit pas de portique à la face de derrière. On admiroit dans la *cella* (ou nef), dans les colonnes, ainsi que dans l'entablement, la précision avec laquelle l'architecte avoit suivi les règles de l'art.

* II. CAYUS (Julius Lacérus), habile architecte qui fleurit sous l'empire de Trajan. Il fit bâtir à Alcantara en Espagne un petit temple très-élégant et d'un plan ingénieux, en l'honneur de ce prince. Le *Pont* qu'il construisit sur le Tage mit le comble à sa réputation. C'étoit le plus beau qu'on eût jamais vu en Espagne. Il étoit tout en pierre de taille, et élevé à deux cents pieds de haut ; sa longueur étoit de six cent soixante-dix pieds; les six arches qui le composoient avoient chacune quatre-vingt-quatre pieds d'ouverture, et les piles vingt-huit de large. On voyoit sur ce pont un arc de triomphe, dont ce même architecte avoit donné le dessin. Ce monument avoit été érigé en l'honneur de Trajan, à qui le pont étoit dédié.

* CAYNE (Claude), auteur trop obscur pour avoir excité les recherches des biographes. Il seroit totalement inconnu, si un ouvrage publié en 1634, sous le titre de l'*Apparition de Théophile à un poëte de ce temps, sur le désaveu de ses œuvres*, n'étoit pas souscrit de son nom. Cette apparition est divisée en huit Odes, dans lesquelles Théophile est censé s'accuser lui-même de tous les crimes et ouvrages impies ou indécens qu'on lui avoit reprochés pendant sa vie. On peut douter qu'il eût jamais consenti à faire une pareille confession, mais on peut etre certain que, sans avoir été un poëte du premier ordre, il l'auroit faite en meilleurs vers.

* CAZALÈS (N. de), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, capitaine au régiment des chasseurs à cheval de Flandre, nommé député de la noblesse de Rivière-Verdun aux états-généraux en 1789, s'y montra un des plus ardens défenseurs de la monarchie, et déploya de grands talens oratoires; il improvisoit sur-tout avec une grande facilité. Il ne vit dans le parti populaire qu'une faction, et dans le sien qu'une prépondérance de pouvoir et d'opinion qui devoit écraser le parti contraire. Il ne revint jamais de cette opinion, qu'il soutint avec noblesse et un talent distingué; que les circonstances développèrent, et auquel il ne s'étoit point préparé; mais son courage opiniâtre ne se trouvoit en mesure, ni avec le gouvernement foible qu'il vouloit défendre, ni avec le parti peu robuste à la tête duquel il étoit, ni avec les énergumènes qui l'attaquoient, ni avec le parti modéré qui désiroit s'allier à lui. Il est peu de questions im-

portantes sur lesquelles Cazalès n'ait prit la parole. Dans le mois d'août 1790, il se battit au pistolet avec Barnave, et fut blessé. Cette action fut blâmée par tous les gens sensés ; car un coup de pistolet ne prouve en aucune manière un principe de politique, ni la bonté d'une opinion quelconque. Lors du départ de Louis XVI pour Varennes, il fut arrêté par le peuple, mais l'assemblée le fit relacher. Le 21 juillet 1791, il envoya sa démission au président, se retira en Angleterre, et revint a Paris dans le mois de février 1792. Obligé de se sauver encore, il rejoignit en Allemagne les princes français, fit la campagne de 1792 à l'avant-garde de leur armée, et, ayant cessé de jouir de leurs faveurs, il alla se fixer en Angleterre. Il en revint en 1803, fut favorablement accueilli par les hommes les plus puissans, et se retira près de Toulouse. Il fut élu en 1805 candidat au corps législatif, et mourut dans une petite terre qu'il avoit près de Grenade, âgé de 50 ans.

* I. CAZALI (frère Jean-Vincent), né à Florence, entra dans l'ordre des serviteurs de Marie, et apprit la sculpture du frère Jean-Ange, Florentin, qui s'étoit fait une grande réputation dans cet art. Il fut aussi architecte, et fit construire différens édifices dans la ville de Naples et ses environs. Plusieurs *statues*, le *grand autel de marbre* de l'église des servites de Lucques, et les *figures* qui le décorent, attestent son talent. Le vice-roi de Naples l'ayant chargé du dessèchement de plusieurs marais qui nuisoient à la salubrité de l'air de cette ville, il s'en acquitta avec le plus grand succès, et en fut récompensé par le titre d'architecte du roi. Emmené en Espagne par le duc d'Ossone, son souverain, il fut comblé des faveurs de Philippe II. Il se disposoit à réparer, d'après ses ordres, les forteresses de Portugal, lorsque la mort l'enleva en 1593. Le père de Vincent de Cazali étoit teinturier.

* II. CAZALI (Joseph), prélat romain, mort le 4 mai 1797, est connu par sa science dans les monumens antiques, et par son goût pour les beaux-arts. Toujours entouré de savans, d'antiquaires et d'artistes, il augmentoit ses collections de livres, de médailles et d'antiquités ; il faisoit graver les morceaux les plus curieux de son cabinet. Il composoit ou engageoit d'autres savans à composer à leurs sujets des dissertations intéressantes ; voici une notice des ouvrages qu'il a fait imprimer. Le premier parut sous ses auspices en 1792 ; et quoiqu'il n'en soit pas l'auteur, il en fournit le sujet et les matériaux : *Osservazioni sopra un antichissima tavoletta d'avorio esistente nel museo de* M. Giusepe Mutti Cazali, *fatte* da don Pietro Garcia de La Huerta, Roma, 1792, petit in-4° de 8 pages ; *De duobus Lacedæmoniorum nummis ad Henricum seu Clementem abbatem sancti Gregorii in monte Cœlio* Josephi Mutti Cazali *epistola*, Romæ, 1793, in-4°, 8 pages. Il fit imprimer en 1794 une Dissertation italienne, en forme de lettre, sur un bas-relief en terre cuite, trouvé à Palestrine, qu'il fit graver à la suite. Le mémoire a pour titre, *Lettera su una antiqua terra cotta trovata in Palestrina*, *nel* 1793, *de* Gieuseppe Cazali, à Roma, 1794. La dernière Dissertation de Cazali est intitulée *Conjectura de nummiculis peivesa inscriptâ* (les caractères indiquent une ville étrusque), *et Descriptio nummi pesceini inediti ad em. cardinalem Stephanum Borgia*, Romæ, 1796. Les ouvrages de ce prélat sont peu volumineux, mais ils sont remplis

de recherches et d'une saine critique. Il est mort à l'âge de 53 ans, regretté de ses amis et des gens de lettres.

† I. CAZE (N. la), cet auteur, qui mourut vers l'année 1640, a donné au théâtre la tragi-comédie de *l'Inceste supposé*, et la tragédie de *Cammane*, qui parurent à peu de distance l'une de l'autre, dans les dernières années de sa vie.

* II. CAZE (N.), mort au service en 1692. Ami de mademoiselle Deshoulières, il n'est guère connu que par les vers qu'il lui adressa, et dont on trouve quelques-uns imprimés dans les œuvres de cette dernière.

* III. CAZE (Louis de la), médecin, né en 1703 à Lambeye, petite ville du Béarn, exerça sa profession à Paris, où il mourut en 1765. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Specimen novi medicinæ conspectûs*, Parisiis, 1749, 1751, in-8°. II. *Institutiones medicæ ex novo medicinæ conspectu*, ibid., 1755, in-12. III. *Idée de l'homme physique et moral*, Paris, 1755, in-8°. IV. *Mélanges de physique et de morale*, Paris, 1761, in-8°. Dans tous ces ouvrages, l'auteur entreprend de prouver l'action de la région épigastrique, et son influence sur les fonctions tant physiques que morales.

† CAZEL *et* CAZES. *Voyez* CASEL *et* CASES.

† CAZOTTE (Jacques), né à Dijon, d'abord commissaire de la marine, puis maire à Pierry, près d'Epernay, occupoit cette place à l'époque de la révolution. Loin de favoriser les changemens qu'on vouloit faire dans la constitution de l'état, il s'en montra l'adversaire. Conduit à Paris au mois d'août 1792, il y fut jeté dans les prisons de l'Abbaye. Bientôt arrivèrent les affreux jours de septembre, pendant lesquels on massacra les prisonniers. Cazotte fut sauvé par le dévouement de sa fille unique, belle, âgée de 17 ans, qui s'étoit renfermée volontairement dans sa prison pour le servir. Lorque le moment fatal arriva, elle se jeta dans les bras de son père, et ne craignit pas de braver tous les coups qu'on vouloit lui porter, de le couvrir de son corps, et de demander d'être au moins frappée avec lui. Les assassins, étonnés de son courage, sentirent un instant la pitié; la hache échappa de leurs mains; Cazotte et sa généreuse fille en profitèrent pour traverser des cours pleines de victimes et d'une foule avide de carnage, mais qui respecta en ce moment la vieillesse et la piété filiale. Quelques jours après, il fut arrêté de nouveau et conduit à la conciergerie. Sa vertueuse fille l'accompagna, et lui rendit les soins les plus touchans jusqu'à ses derniers momens. Ses correspondances avec l'intendant de la liste civile, *Laporte*, avoient été surprises, et entraînèrent sa perte. Le tribunal criminel du 17 août le condamna à la mort, le 25 septembre 1792, après vingt-sept heures de débats. Il avoit 74 ans. C'étoit un homme religieux; mais d'une imagination exaltée, que l'âge avoit affoiblie, et qui lui fit croire et annoncer que Louis XVI seroit entouré d'une légion d'anges qui combattroient pour sa défense. On a publié en 2 volumes in-8°, et 3 vol. in-12, 1798, ses *Œuvres*, mêlées de vers et de prose. Il écrivoit avec succès dans les deux genres. La partie la plus importante de ce recueil est *Olivier*, que l'auteur intitule *Poëme en prose*. Quelque nom qu'on lui donne, il prouve dans l'auteur de l'esprit, de l'imagination, de la gaieté, et une tournure originale. Il a couvert d'un voile agréable la morale qui fait le fond de

son ouvrage. Trop de féerie, quelques longueurs, peu de liaison, surtout entre les chants, un dénouement trop précipité, tels en sont les défauts. On en est dédommagé par la diversité des peintures, la vérité des caractères, et la vivacité du coloris. On trouve encore dans ce recueil *le Diable amoureux*, et *le Lord impromptu*, bagatelles ingénieuses, tissues avec assez d'art, et qui se font lire avec plaisir.

* CAZOUINY (ZAKARIÉ BEN MOHAMED BEN MAHMOUD), célèbre géographe persan, né à Cazouine, dans l'Irague Agémy, vers l'an 1210, voyagea de bonne heure, et de retour dans sa patrie il composa celui de ses ouvrages qui lui a acquis le plus de réputation, *les Merveilles des créatures*. Ce livre est divisé en deux parties. L'auteur traite, dans la première, du ciel, des astres, des météores, etc. : il décrit dans la seconde, d'après ses propres observations, et d'après les annales mahométanes, le monde, la forme de la terre, la situation des villes, les mœurs, la religion, le gouvernement des peuples ; il rapporte aussi tous les faits extraordinaires. Cazouiny, dans une longue préface, a fait une espèce d'histoire naturelle de minéralogie et de métallurgie. Elle est assez savante par rapport au pays et au temps où l'auteur vivoit.

CEBA (Ansaldo), politique, historien, orateur et poëte génois, au commencement du 17e siècle, donna quelques traités dans chacun de ces genres. Les Italiens font quelque cas de son *Traité du poëme épique* ; mais il s'est sur-tout fait un nom par ses tragédies ; les plus estimées sont *les Jumelles de Capoue* et *Alcipe*. Le marquis Maffei les a jugées dignes d'entrer dans le Recueil des meilleures tragédies italiennes, imprimé à Vérone en 1723, en 3 vol. in-8°. Ce poëte mourut à Gênes en 1623, à 58 ans. Il avoit plus d'esprit que de discernement, du moins si l'on en juge par son poëme épique d'*Esther*, qu'il a rempli de fables.

† CÉBÈS, philosophe thébain, disciple de Socrate, auteur, à ce qu'on a cru, du *Tableau de la vie humaine*, dialogue sur la naissance, la vie et la mort des hommes. Gilles Boileau le traduisit en français en 1653, in-12 ; A. G. Camus eu l'an XI (1802 et 1803), 2 part. in-8° ; Bélin de Balluen, 1790, in-8° ; et Gronovius le publia en grec en 1689. L'abbé Sévin a prouvé que cet excellent traité est d'un auteur plus récent que ce philosophe.

CÉBRION (Mythol.), géant qui fit la guerre aux dieux et fut tué par Vénus.

† CECCANO (Annibal), né dans le pays de Labour, fut archevêque de Naples, et ensuite honoré de la pourpre en 1327 par Jean XXII. Clément VI l'envoya pour conclure la paix entre Philippe de Valois, roi de France, et Édouard VI, roi d'Angleterre. Le cardinal Ceccano étoit à Rome lorsque le fameux Rienzi y exerçoit son pouvoir tyrannique. Cette ville étoit dans un désordre extrême : le jubilé survenu au milieu des troubles ne servit pas peu à les augmenter. Ceccano crut les apaiser en partie en abrégeant le nombre des jours que les étrangers devoient employer à leurs stations. Les dispenses qu'il accorda à cette occasion firent soulever le peuple de Rome, aussi mutin que superstitieux. Le mécontentement éclata lorsqu'on s'y attendoit le moins. Le cardinal avoit dans ses écuries un chameau qui excitoit la curiosité de la populace ; cet animal ayant

été harcelé, le palefrenier s'irrita. On en vint aux injures, puis aux coups: les gens du légat chassèrent le peuple, qui brisa les portes, et fit voler les pierres de toutes parts sur les fenêtres du palais, en criant *à l'hérétique!* Le légat, revenu de cette première frayeur, ayant voulu quelques jours après faire les stations, on tira sur lui, d'une fenêtre grillée, deux flèches dont il ne fut point blessé. Ce crime fut mis sur le compte de Rienzi, déjà soupçonné d'avoir excité le peuple à la révolte. Ceccano excommunia de nouveau ce rebelle et ses complices, le qualifia de *patarin,* nom d'hérétiques odieux au peuple, le chargea des plus horribles malédictions, le déclara déchu et incapable de toute charge, et lui interdit l'eau et le feu. Rienzi, coupable ou non de cet attentat, se sauva dans les caravanes des pélerins qui s'en retournoient. Ceccano, qui ignoroit sa fuite, craignant quelque nouvelle entreprise, redoubla les précautions, et les poussa jusqu'au ridicule : il ne paroissoit jamais en public sans porter une calotte de fer sous son chapeau, et une cuirasse sous sa soutane. Le pape lui donna la légation de Naples, pour le tirer de cette triste situation ; mais il fut empoisonné en chemin, l'an 1350. Ceccano n'avoit ni l'art de gagner les cœurs, ni celui de ménager les esprits, et fut la victime de ses emportemens.

* CECCHERELLI (Alexandre), de Florence, vivoit dans le 16e siècle. On a de lui *un Ragionamento dell' azioni, et sentenze di Alessandro de Medici, primo duca di Firenze.*

† I. CECCO (Francesco DE STABILI), dit D'ASCOLI, ainsi appelé d'Ascoli, ville de la Marche d'Ancône, où il naquit en 1257, joignit à beaucoup d'ouverture d'esprit un grand amour pour le travail. La poésie, la théologie, les mathématiques et la médecine l'occupèrent tour à tour. La réputation qu'il s'acquit dans cette derniere science le fit connoitre du pape Jean XXII ; qui l'appela à Avignon pour être son médecin. Ses envieux l'obligèrent à quitter cette cour. Il vint à Florence, où son caractère caustique lui fit encore des ennemis. Il passa ensuite à Bologne, où il enseigna l'astrologie et la philosophie, depuis 1322 jusqu'en 1325. On le dénonça à l'inquisiteur comme hérétique, qui attribuoit tout aux influences des astres, et qui s'avisoit d'être prophète. Cecco abjura ses opinions, et se soumit à la pénitence. Charles-Jean Sans Terre, duc de Calabre, le rappela à Florence, et lui donna la qualité de son médecin et de son astrologue. Le duc l'ayant sollicité de tirer l'horoscope de sa femme et de sa fille, il prédit qu'elles s'abandonneroient au libertinage : ce qui lui attira la disgrace de ce prince. Ses ennemis n'en devinrent que plus acharnés : ils le firent enfermer dans les prisons du saint-office. Il fut accusé d'avoir enseigné à Florence les erreurs rétractées à Bologne ; et d'avoir soumis J. C. même à l'empire des astres. Cette accusation, ridicule et fausse, le fit condamner à être brûlé. La sentence fut exécutée en 1327, en présence d'une foule de peuple, qui s'attendoit à voir un des génies familiers qu'on lui supposoit l'arracher des flammes. Cette injustice couvrit d'opprobre les inquisiteurs, et accabla de remords les dénonciateurs d'un vieillard septuagénaire, innocent de toutes les absurdités qu'on lui prêtoit. Son véritable nom étoit François de Stabili : *Cecco*, sous lequel il est connu, est un diminutif de *Francesco.* Il a donné un méchant poëme sur la physique, intitulé l'*Acerba.* La première édition est de Venise, 1476, in-4°. Celles de

Milan et de Venise, 1484 et 1491, in-4°, sont fort rares. Celles de Venise, 1478, 1487, in-4°, 1516, 1519 et 1550, in-8°, sont aussi assez recherchées : les deux dernières sont corrigées.

II. CECCO. *Voyez* SALVIATI.

I. CECIL (Guillaume), ministre d'état sous la reine Elisabeth, naquit en 1521, et mourut en 1598. Cette princesse le considéroit comme l'homme le plus habile de son conseil : elle vouloit qu'il s'assît toujours en sa présence. « Je me sers de vous, lui disoit-elle, non pour vos mauvaises jambes, mais pour votre bonne tête. » Sa devise étoit : *Prudens qui patiens*. Il disoit souvent : « Je ne veux pas qu'un plus petit que moi me craigne, ni qu'un plus grand me méprise. » L'histoire loue sa prudence, son éloquence, sa dextérité ; mais elle lui reproche d'avoir conseillé la mort de l'infortunée Marie Stuard.

II. CECIL (Robert), second fils du précédent, fut ministre, comme son père, sous Elisabeth, qui l'envoya à Henri IV en 1598, pour traiter la paix avec l'Espagne. Il est regardé comme l'auteur de la mort du comte d'Essex, à laquelle en effet il contribua beaucoup. Jacques I le continua dans le ministère, et les Anglais ne s'en trouvèrent pas mieux. On prétend qu'il disoit à ce prince : « Ne craignez point de trop charger vos peuples. Semblables aux ânes, ils se laissent mener sans mors et sans bride, lorsque le fardeau qu'on leur met sur les épaules est un peu lourd. » Il mourut en 1612, avec la réputation d'un génie perçant, et d'un ministre peu populaire. On disoit qu'il avoit des yeux de lynx, et qu'il possédoit dans un corps petit et difforme une tête vaste et capable des plus grands travaux. Sa *Correspondance avec Jacques*, lorsqu'il n'étoit que roi d'Ecosse, a été traduite en français, 1767, in-12. Il laissa sept fils de son mariage avec Catherine Howard, fille du comte de Suffolck.

† CÉCILE (sainte) est honorée comme martyre dans l'Eglise latine depuis le 5e siècle ; mais on ignore ce qui concerne sa vie et sa mort. « Quelques auteurs prétendent, dit Baillet, qu'elle étoit Romaine, née de parens nobles ; qu'elle fut mariée malgré la résolution secrète qu'elle avoit prise de garder une virginité perpétuelle ; qu'elle convertit son époux Valérien dès les premiers jours de ses noces ; et enfin qu'elle souffrit le martyre du temps du pape S. Urbain et de l'empereur Alexandre Sévère. » Fortunat de Poitiers, l'auteur le plus ancien qui en parle, fait entendre qu'elle termina sa vie en Sicile, comme sainte Thècle à Séleucie. L'Eglise célèbre sa fête le 22 novembre. Sainte Cécile, dit-on, réunissoit le son des instrumens aux chants qu'elle adressoit au Seigneur. C'est pourquoi les musiciens l'ont prise pour patrone.

CÉCILIE. *Voyez* TANAQUILLE.

CÉCILIEN, diacre de Carthage, fut élu évêque de cette ville en 311, après Mensurius. Les évêques de Numidie, n'ayant point été appelés à son ordination, se réunirent au nombre de soixante-six, et donnèrent le siége de Carthage à Majorin. Ils condamnèrent son compétiteur sans l'entendre, et sans l'accuser d'autre chose que d'avoir été ordonné par des traditeurs, c'est-à-dire par ceux qui avoient abandonné les livres sacrés aux persécuteurs du christianisme. Donat, évêque de Casenoire, leva l'étendard du schisme, et plusieurs prélats africains le suivirent. L'empereur Constantin fit assembler à Rome un concile de 19 évêques pour

terminer cette affaire. Cécilien fut conservé dans tous ses droits, et son accusateur Donat condamné. Un concile d'Arles, assemblé un an après en 314, confirma la décision de celui de Rome. Cécilien, absous par les évêques et soutenu par l'empereur, demeura en possession de l'évêché de Carthage. Il mourut vers l'an 347, et sa mort n'éteignit point le schisme : l'Eglise d'Afrique fut encore agitée pendant près de deux siècles. Henri de Valois et Dupin ont écrit l'histoire des donatistes, l'un à la fin de son Eusèbe, l'autre dans sa nouvelle édition d'Optat.

† I. CÉCILIUS (saint), né en Afrique vers l'an 211, étoit livré à tous les plaisirs. Les exhortations d'Octavius et de Minutius Félix, ses amis et ses compagnons de table, qui venoient d'embrasser l'Evangile, le déterminèrent à les imiter. Le résultat des conférences de ces trois néophites nous a été conservé par Minutius lui-même dans un Dialogue dont le cardinal Orsi a donné l'analyse dans le tome II de son Histoire ecclésiastique. Cécilius, suivant Baronius, convertit depuis saint Cyprien qui l'honora toujours comme son père et son maître dans la sagesse.

* II. CÉCILIUS STATIUS, poëte comique, né dans le Milanais, vivoit vers l'an 575 de Rome, et 179 avant l'ère chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius. Il a laissé quelques *Comédies* dont Robert Etienne a recueilli les fragmens. Cicéron l'accuse de très-mal parler latin, quoique Volcatius Sédigius le nomme *le prince des poëtes comiques.*

III. CÉCILIUS. *Voy.* METELLUS.

† CÉCINA, lieutenant de Germanicus, voyant qu'une terreur panique s'étoit répandue dans son camp, fit en vain les derniers efforts pour retenir le soldat qui fuyoit. Enfin il se coucha par terre tout au travers de la porte. Le soldat, qui ne pouvoit sortir sans marcher sur le corps de son commandant, s'arrêta, et le calme se rétablit peu à peu.

† I. CÉCROPS, originaire d'Égypte, foudateur d'Athènes, s'établit avec une colonie dans l'Attique, où il épousa Agraule, fille d'Actée, et donna le nom de Cécropie à la citadelle qu'il construisit, ainsi qu'à tout le pays d'alentour. Il soumit les peuples par les armes et la douceur, les tira des forêts, les poliça, les distribua en douze cantons, et leur donna le sénat, si célèbre depuis sous le nom d'Aréopage, ainsi qu'on le voit dans les marbres d'Arundel. On croit que c'est vers l'an 1582 avant J. C. qu'il aborda dans l'Attique. C'est à cette époque que commence l'Histoire d'Athènes. On regarde Cécrops comme le premier qui ait donné une forme certaine à la religion des Grecs. Il leur apprit à appeler Jupiter le Dieu suprême, ou plutôt le Très-Haut. Après avoir réglé le culte des dieux, il donna des lois à ce pays. La première fut celle du mariage; avant lui ces peuples ne le connoissoient pas. Cécrops fit le dénombrement de ses nouveaux sujets, et il s'en trouva vingt mille. Il ordonna qu'on n'offrit aux dieux que du blé, des fleurs et des fruits. Il mourut après un règne de cinquante ans, et eut l'Athénien Cranaüs pour successeur. Cécrops étoit représenté moitié homme et moitié serpent.

II. CÉCROPS II, septième roi d'Athènes, succéda à son père Érechthée, régna quarante ans, et eut pour fils Pandion. Il avoit épousé la sœur de Dédale.

† CÉDITIUS (Quintius), tribun des soldats en Sicile, se signala par une action hardie l'an 254 avant J. C.

L'armée romaine, enveloppée par les ennemis, étoit hors de toute espérance de salut. Il offrit au consul Attilius Collatinus de se mettre à la tête de quatre cents jeunes gens déterminés, et d'aller affronter à leur tête ceux qui les tenoient serrés de si près. Il prévoyoit bien que ni lui ni ses compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entreprise; mais il étoit persuadé que, tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le consul pourroit attaquer l'autre, et mettre par ce moyen les troupes en liberté. Ce qu'il avoit prévu arriva. Les Romains se dégagèrent du péril dont ils étoient menacés. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tués, et lui seul se sauva d'un péril qui sembloit inévitable.

CÉDRÉNUS (George), moine grec du 11[e] siècle, laissa une *Chronique depuis Adam jusqu'à Isaac Comnène*, en 1057: c'est une compilation, sans choix et sans discernement, de plusieurs historiens que le moine grec a copiés et gâtés. Ce fatras a été imprimé au Louvre en 1647, 2 vol. in-fol., avec la traduction latine de Xylander, les notes de Goar, et le glossaire de Fabrot.

* CÉFALO (Jean), de Ferrare, professa la jurisprudence dans les écoles de sa patrie avec distinction. Il fut appelé à Padoue, et ensuite à Pavie où il obtint le même succès. En 1564, il retourna à Padoue où il mourut en 1580. On a de lui cinq volumes de *Consultations avec les Réponses*.

CÉLADA (Didacus), savant jésuite du 17[e] siècle. Ses *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible ont été recueillis à Lyon en 1658, in-fol., 6 vol. Les savans en font cas.

* CÉLANO (Charles), chanoine de l'archevêché de Naples, vivoit dans le 17[e] siècle. Il a écrit plusieurs *Comédies* sous le nom d'Hector Calcolone. On a encore de lui *Gli avanzi delle Poste; Notizie delle antichità di Napoli*.

CÉLÉNO (Mythologie) étoit la principale des harpies. Elle prédit aux Troyens qui abordèrent aux îles Strophades qu'ils ne parviendroient à s'établir en Italie, que lorsque dans une famine cruelle ils auroient dévoré leurs tables.

I. CÉLER. *Voyez* MÉTELLUS.

II. CÉLER *et* SÉVÈRE, architectes, vivoient sous Néron, qui se servit d'eux pour construire sa maison dorée. Pour avoir une idée de ce magnifique palais, il suffit de savoir que le colosse de ce prince inhumain, haut de cent vingt pieds, étoit au milieu d'une vaste cour environnée d'un portique formé de trois files de colonnes très-hautes, et qui avoit un tiers de lieue de longueur. Parmi les singularités qu'on y remarquoit, étoit une salle à manger circulaire, dont la voûte représentoit le firmament, et tournoit jour et nuit pour imiter le mouvement des astres. Les marbres les plus rares et les pierres précieuses étoient prodiguées de toutes parts; l'or s'y trouvoit en si grande quantité, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, que ce vaste palais fût appelé la *Maison dorée*.

CÉLESTE (Mythologie), divinité de Carthage, dont Héliogabale fit apporter la statue à Rome pour l'épouser publiquement, en obligeant les sénateurs de lui faire des présens de noces. Céleste paroît la même que la Lune; elle étoit quelquefois représentée montée sur un lion.

* CÉLESTI (André), peintre vé-

nitien d'un grand mérite, né en 1637, mort en 1706, a peint plusieurs *belles Vues* de différens endroits d'Italie, et quelques *beaux Tableaux* d'église.

I. † CÉLESTIN Ier (saint), Romain, monta sur la chaire de Saint-Pierre après Boniface Ier, le 10 septembre 422. Il commença par rétablir le prêtre Apiarius, et le renvoyer en Afrique. Les évêques de cette contrée, assemblés en concile, prièrent le pape de ne plus recevoir à sa communion ceux qu'ils avoient rejetés de la leur. (*Voyez* APIARIUS.) Célestin fut plus applaudi dans la condamnation de la doctrine de Nestorius, qu'il fit prononcer par un concile tenu à Rome en 430. L'année d'après il envoya deux députés au concile général d'Ephèse, avec une lettre pour cette assemblée. Il mourut en 432. Ses lettres sont dans les *Epistolæ Roman. pontif.* de D. Coustant, in-fol., et dans les Collections des conciles.

II. CÉLESTIN II, de Tiferne, élu pape après Innocent II, le 25 septembre 1143, ne gouverna l'Eglise que cinq mois.

III. CÉLESTIN III, Romain, successeur de Clément III en 1191, sacra la même année l'empereur Henri VI, avec l'impératrice Constance, et poussa d'un coup de pied la couronne qu'on devoit mettre sur la tête de ce prince, pour montrer qu'il avoit le pouvoir de le déposer. Les cardinaux la relevèrent et la mirent sur la tête de Henri. Le pontife l'investit ensuite de la Pouille et de la Calabre, et lui défendit, comme suzerain de Naples et de Sicile, de penser à cette conquête. Il donna, quelque temps après, la Sicile à Frédéric, fils de Henri, à condition qu'il paieroit un tribut au saint-siége, et ne tarda pas à l'excomunier. Il mourut en 1198, après avoir fait prêcher des croisades. Il reste de lui dix-sept *Lettres*. C'étoit un pontife éclairé.

IV. CÉLESTIN IV, de Milan, fut mis sur la chaire pontificale à la fin d'octobre 1241, après la mort de Grégoire IX. Il mourut lui-même dix-huit jours après son élection, regretté des gens de bien.

† V. CÉLESTIN V (saint), appelé *Pierre de Mouron*, né dans la Pouille en 1215, de parens obscurs et vertueux, s'enfonça dans la solitude dès l'âge de dix-sept ans, passa ensuite à Rome, y fut ordonné prêtre, et se fit bénédictin. Il se retira peu de temps après au Mont-de-Majelle, près de Sulmone. Ce fut là qu'il fonda un nouvel ordre connu depuis sous le nom de *célestins*, approuvé par Grégoire X, au second concile général de Lyon, et supprimé en France en 1778. Le nouveau fondateur se confina dans une cellule particulière si bien fermée, que celui qui lui répondoit à la messe le servoit par la fenêtre. On l'alla chercher dans ce réduit pour être pape en 1294. Les députés virent à travers une grille le vieux ermite élu pontife, pale, desséché, la barbe hérissée et les yeux enflés de larmes. On lui persuada d'accepter la tiare et il quitta sa caverne. Il voulut mener avec lui un de ses religieux nommé Robert, qui lui répondit : « J'étois le compagnon de votre retraite, mais je ne puis l'être de votre élévation, ni courir les risques de votre nouvel état; épargnez-moi une peine qui ne serviroit point au soulagement de la vôtre. Je veux seulement être l'héritier de votre cellule et de votre repos. Souffrez que je vous laisse seul dans les périls où l'on vient de vous jeter, puisque je n'aurois pas le moyen de vous en retirer. » Le nouveau pape vint, monté sur un âne, à Aquila, entouré de prélats en superbe équipage, s'y fit sacrer, et

commença déjà à faire repentir les cardinaux de leur choix. Le nouveau pape, avec les intentions les plus pures et les plus droites, commit bien des fautes par simplicité, par ignorance, par défaut d'expérience, par l'artifice de ses officiers. Les mêmes graces étoient accordées à trois ou quatre personnes; les bulles scellées en blanc, les bénéfices donnés avant qu'ils fussent vacans. « Ce nouveau pontife, dit un historien, parvenu dans la solitude à un grand âge, sans usage, sans études, sujet à la timidité et aux irrésolutions ordinaires à un homme droit, mais qui se sent dépourvu de connoissances et d'expérience, abandonné nécessairement aux impressions de l'intrigue et de la flatterie, fut d'autant plus facilement trompé que la crainte de l'être le faisoit souvent agir au hasard. Asservi sans le savoir aux personnes et aux passions étrangères, il commit plusieurs fautes, et fit sur-tout les plus mauvais choix pour des prélatures importantes. » On murmuroit de tous côtés. Le bon Célestin, instruit de ce soulèvement, donna sa renonciation au pontificat, cinq mois après avoir été élu, à l'instigation du cardinal Cajetan, couronné après lui sous le nom de Boniface VIII. C'est un conte que son successeur lui en inspira la pensée, en lui parlant la nuit avec une sarbacane. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le nouveau pontife le fit enfermer dans le château de Fumone en Campanie. Des soldats le gardoient jour et nuit, et ne le laissoient voir à personne, de peur qu'on n'abusât de sa simplicité pour lui persuader de remonter sur le siége pontifical. Pierre, loin de se plaindre, dit un mot qui montroit assez la tranquillité de son ame. « J'ai desiré une cellule, et l'on m'en a donné une. » Il mourut dans sa prison deux années après son élection, regardé comme un homme de bien, et un pontife incapable de gouverner. Clément V le canonisa en 1313. On a de lui divers *Opuscules* dans la Bibliothèque des Peres. Les principaux sont *Relatio vitæ suæ; De virtutibus; De vitiis; De hominis vanitate; De exemplis; De sententiis patrum.*

CELESTIUS. *Voyez* PÉLAGE, nº IV.

* I. CÉLESTRIS (Antoine), religieux de l'ordre de Saint-François, né à Palerme en 1649, enseigna la philosophie et la théologie à Rome et dans plusieurs autres villes. Il devint provincial et procureur-général de son ordre. Il mourut dans sa patrie en 1706. On a de lui, *Christiana religio contra gentiles, hebræos et sectarios demonstrata: tabula conciliorum generalium*, et quelques autres écrits.

* II. CÉLESTRIS (Joseph), de Sicile, docteur en théologie, se distingua *dans la poésie*. Il florissoit en 1670. Il a écrit un ouvrage intitulé *Aborto di filosophia, all'inclita reina et real maësta de la reina di Suetia.*

* III. CÉLESTRIS (Vincent), de Sicile, poëte et historien, vivoit vers l'an 1648. Il a écrit, *Theatrum poëticum, in quo lepidè referuntur elegiæ, poëmata sacra, et epigrammata; de sancto Gulielmo civitatis Siclii patrono historia; Martiale bellum, etc.*

CÉLÉUS (Mythol.), fut roi d'Eleusis et père de Triptolème, à qui Cérès enseigna l'art de la culture.

CELLAMARE (Antoine DE GIUDICE, prince de), grand-d'Espagne, et grand-écuyer de la reine, né à Naples en 1657, d'une famille illustre, originaire de Gênes, fut élevé auprès de Charles II, roi d'Espagne.

Il fit plusieurs campagnes, et entre autres celle de 1702 en Italie, où il accompagna, à ses dépens, le nouveau roi Philippe V, petit-fils de Louis XIV, pour défendre Naples. Il se trouva la même année à la bataille de Luzzara, après laquelle il fut fait maréchal-de-camp des armées de sa majesté catholique. Il servit en cette qualité au siége de Gaète en 1707. Il y demeura prisonnier des Impériaux, et fut conduit au château de Milan avec d'autres seigneurs napolitains. Il ne fut échangé qu'en 1712, après cinq ans de détention. Il se rendit alors en Espagne, où il devint ministre du cabinet. Nommé, en 1715, ambassadeur extraordinaire à la cour de France, il y resta jusqu'à la fin de 1718, qu'étant devenu suspect, il eut ordre de sortir incessamment de France. Ce n'étoit point sans raison qu'on en avoit pris ombrage; il étoit, à l'instigation du cardinal Albéroni, l'ame d'une conspiration contre le duc d'Orléans, régent du royaume. « Il ne s'agissoit de rien moins, disent les Mémoires de Noailles, que d'arrêter ce prince dans une de ses parties de plaisir, de convoquer les états-généraux, pour changer la forme du gouvernement, de soulever enfin la nation en faveur du roi d'Espagne. » Les papiers dont l'abbé Porto-Carrero étoit chargé pour Madrid, et qu'on lui enleva, firent connoître les détails de cette conspiration, tramée avec la duchesse du Maine et quelques autres chefs de parti, par le prince de Cellamare. (*Voy.* LENGLET, n° II, *initio*.) A son retour en Espagne, il fut fait gouverneur et capitaine-général des frontières de la vieille Castille, et succéda aux biens et aux dignités de Dominique Giudice, duc de Gioveuazzo, son père. Il mourut à Séville le 16 mai 1733, âgé de 77 ans.

I. CELLARIUS (Christophe), né à Smalkalde en 1638, célèbre professeur d'éloquence et d'histoire à Hall en Saxe, mort en 1707, s'est fait un nom parmi les savans, par plusieurs ouvrages de sa composition, et par la réimpression de beaucoup d'auteurs anciens. On a de lui, I. *Notitia orbis antiqui*, 2 vol. in-4°, à Leipzick, 1773, avec les observations de Schwartz, le meilleur ouvrage que nous ayons sur la géographie ancienne, mais plus savant que méthodique. II. *Atlas cœlestis*, in-fol. III. *Historia antiqua*, Iène, 1698, in-12. C'est un abrégé de l'histoire universelle, fort exact, mais trop superficiel. Il donna, en 1702, une *Historia nova*, aussi abrégée que son histoire ancienne. IV. *De latinitate mediæ et infimæ ætatis*. V. Une édition du *Thesaurus de Faber*, qu'il a augmenté. VI. Des éditions de plusieurs auteurs anciens et modernes; *de Cicéron, de Cornélius Népos, de Pline le jeune, de Quinte-Curce, d'Eutrope, de Sextus-Rufus, de Velleïus-Paterculus, de Lactance, de Minutius-Félix, de saint Cyprien, de Sedulius, de Prudence, de Silius-Italicus, de Pic de La Mirandole, de Cunæus, etc.* VII. *Dissertations académiques*, Leipzick, 1712, in-8°. On voit, par le grand nombre d'ouvrages dont il a enrichi la littérature, qu'il étoit fort laborieux. Mais quoiqu'il ait beaucoup composé, il ne faisoit rien avec précipitation.

II. CELLARIUS (Salomon), fils du précédent, licencié en médecine, fut enlevé à l'âge de vingt-quatre ans, en 1700, au commencement d'une carrière que, déjà, il parcouroit avec distinction. On a de lui l'ouvrage intitulé *Origines et antiquitates medicæ*, qui a été publié par son père, Ienæ, 1701, in-8°.

* III. CELLARIUS (Martin),

théologien allemand du 16ᵉ siècle, se laissa entraîner pendant quelque temps par le fanatisme des anabaptistes ; mais, dès 1525, revenu de leurs systèmes, il adopta le nom de Borrhaus, et obtint une chaire de théologie à Bâle. Il a laissé des *Commentaires sur différentes parties de l'Écriture sainte*.

IV. CELLARIUS. *Voy.* KELLER.

CELLES (Pierre de). *Voyez* PIERRE, nᵒ XVII.

† CELLIER (Rémi), né à Bar-le-duc en 1688, fut connu de bonne heure par son goût pour l'étude et la piété. Il le cultiva dans la congrégation des bénédictins de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, dont il prit l'habit dans un âge peu avancé. Il occupa plusieurs emplois dans son ordre, et devint prieur titulaire de Flavigni. Il mourut en 1761. Nous avons de ce savant, I. Une *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, qui contient leurs vies, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages ; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, la morale, et la discipline de l'Église, l'histoire des conciles, tant généraux que particuliers, depuis le premier de Jérusalem jusqu'au quatrième de Latran, et les actes choisis des martyrs, 23 vol. in-4°, publiés depuis 1729 jusqu'en 1763 ; compilation pleine de recherches, mais diffuse. L'auteur, beaucoup plus exact que Dupin, n'avoit pas le talent d'écrire et d'analyser comme lui. Il avoit d'abord commencé son Histoire en latin : de là les latinismes qu'on trouve dans les premiers volumes. Son livre ne va d'ailleurs que jusqu'à saint Bernard. Ceux qui ne veulent ou ne peuvent lire les SS. Pères dans les originaux doivent compter sur l'exactitude de ses extraits et de ses traductions. On ajoute à cette volumineuse collection une table générale des matières contenues dans le 23ᵉ vol., etc., par Et. Rondet, Paris, 1782, 2 v. in-4°. II. *Apologie de la morale des Pères, contre Barbeyrac*, 1718, in-4° : livre plein d'érudition ; mais pesamment écrit.

† CELLINI (Benvenuto), peintre, sculpteur et graveur florentin, né en 1500, mourut dans sa patrie en 1570. Clément VII, qui comptoit sur sa bravoure autant qu'il estimoit ses talens, lui confia la défense du château Saint-Ange, assiégé par le connétable de Bourbon. Le peintre le défendit en homme qui auroit été élevé dans les armes. L'orfévrerie, la peinture, la gravure, la sculpture l'occupèrent tour à tour. Un Anglais a donné huit cents louis d'une tasse d'argent ciselée par Cellini. Celui-ci étant venu en France, François Iᵉʳ le combla de bienfaits malgré la duchesse d'Étampes, maîtresse de ce prince, qui favorisoit Le Primatice. De retour dans sa patrie, il sculpta à Florence *Persée tranchant la tête de Méduse* ; et pour la chapelle du palais Pitti, un *Crucifix* de marbre qui fait l'admiration des curieux. On a de lui quelques ouvrages en italien, I. *Traité sur la sculpture et la manière de travailler l'or*. Cet écrit estimé vit le jour à Florence en 1568, in-4°. On en a une seconde édition, Florence, 1731, in-4°, ornée d'une Préface où l'on trouve plusieurs traits curieux sur la vie et les ouvrages de Cellini. II. *L'Histoire de sa vie*, en un vol. in-4°, à Naples, sans date, sous le titre de Cologne, 1730. Ce livre, écrit avec chaleur et enjouement, contient des anecdotes intéressantes sur l'état de la sculpture et sur l'histoire de son temps. L'auteur, dit-on, s'y vante d'avoir tué le connétable de Bourbon d'un coup de fauconneau.

* CELLINO (Thomas de) Napolitain, de l'ordre des frères mineurs, florissoit en 1250. Il a écrit la *Vie de saint François;* on le croit aussi auteur des trois hymnes suivans : *Fregit victor; victualis, etc. Sanctitatis nova signa, etc. Dies iræ, dies illa, etc.*

CELLOT (Louis), né à Paris, mourut en 1678, à l'âge de 70 ans, où il fut recteur du college de la Flèche, et ensuite provincial des jésuites en France. Il écrivoit bien en latin et en grec. On lui doit, I. Une *Histoire de Gotescalc*, 1655, in-fol., pleine de recherches très-curieuses. II. *Opera poëtica*, 1630, in-8°. III. Des *Panégyriques* et *Sermons*, en latin, 1640, in-8°. IV. *Histoire du premier Concile de Douzy*, tenue en 871, avec des notes; et quelques ouvrages de Hincmar, Paris, 1656, in-4°. V Recueil d'*Opuscules, des auteurs du moyen âge*. VI. Il combattit aussi contre Hallier et l'abbé de Saint-Cyran, sur l'affaire de la hiérarchie d'Angleterre, et publia à Rouen, en 1641, son livre *de Hierarchiâ*, qui fut mis à l'index. Hamon se fit l'apologiste de Cellot, sous le nom d'*Alype de Sainte-Croix*.

CELMIS (Mythol.), Thessalien, fut changé en diamant par Jupiter, pour avoir soutenu que ce Dieu n'étoit qu'un simple mortel.

* CELOTTI (Nicolas), prêtre séculier de Padoue, vivoit dans le 18e siècle. Il professa les humanités à Padoue. Appelé à Saint-Dainel dans le Frioul, il quitta bientôt cette ville, et se retira au Mont-Cassin, où il écrivit en vers hexamètres la *Vie de saint Benoît*. Il mourut dans ce couvent. On a de lui, *Catena sacra quoternæ scripturæ, etc.* 1759, in-4° ; *Expositio Cantici canticorum litteralis et mystica*, 1762, in-4°; *De laudibus beatissimæ virginis et matris Mariæ*, 1764, in-8°.

* CELS (Jacques-Martin), cultivateur botaniste, et membre de l'institut, né à Versailles en 1743, d'un père employé dans les bâtimens du roi, étoit entré, dès sa première jeunesse, dans les bureaux de la ferme générale, où il obtint de bonne heure l'emploi assez lucratif de receveur des fermes près l'une des barrières de Paris; tout en s'occupant des devoirs de sa place, il sut encore trouver du temps pour l'étude; il aimoit les livres, et mit à en acquérir une grande partie de ses économies. Portant dans leur connoissance un esprit d'ordre qui lui étoit naturel, il rédigea un ouvrage, intitulé *Coup-d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, un volum. in-8°, 1773. Il se livra de bonne heure à la botanique, suivit les herborisations de Bernard de Jussieu, et se lia assez intimement avec Lemonnier le médecin, J. J. Rousseau et d'autres amateurs des plantes. Il se forma de bonne heure aussi un jardin de botanique, et dès 1788 il se vit en état d'établir une correspondance et des échanges, qui rendirent ce jardin l'un des plus riches que possédassent des particuliers. Lors de la révolution, il se retira au village de Montrouge près Paris, et s'y fit entièrement cultivateur et commerçant de plantes; il se procura des végétaux de tous les pays du monde, parvint à en multiplier un grand nombre, et les distribua aux amateurs avec une abondance dont on n'avoit pas eu d'idée jusqu'alors. Les beaux et nombreux ouvrages de botanique descriptive qui parurent en France dans l'espace de vingt-ans lui doivent tous quelques-uns de leurs importans maté-

riaux. C'est dans son jardin que furent dessinées et décrites plusieurs des espèces nouvelles, publiées dans les *Stirpes novæ* de l'Héritier ; dans les *plantes grasses* et les *astragales* de M. Décandolle, et dans les *liliacées* de M. Redouté, l'ouvrage le plus magnifique dont la botanique ait été jusqu'à présent redevable à la peinture. C'est aussi de là que viennent originairement quelques-unes des plantes que Ventenat fit connoître dans sa superbe description du jardin de la Malmaison ; mais l'ouvrage auquel le jardin de Cels doit plus particulièrement la durée de sa réputation, c'est celui que Ventenat lui a consacré sous le titre de *Description des plantes rares du jardin de M. Cels*. Ce cultivateur botaniste est mort le 13 mai 1806.

I. CELSE (Julius) vivoit quelque temps avant la naissance de Jésus-Christ. Il a fait une *Vie de César*, 1473, in-folio ; et une autre dans l'édition de *Cæsar cum notis variorum*, Leyde, 1713, in-4°.

† II. CELSE (Aurélius Cornélius Celsus), de la famille patricienne Cornélia, appelé l'Hippocrate des Latins, florissoit sous Auguste et Tibère. On ne sait ce qu'il étoit. Il naquit à Rome selon les uns, et à Vérone selon les autres. Il a écrit sur la rhétorique, la médecine, l'art militaire et l'agriculture, et si l'on en juge par ses ouvrages, ce devoit être un homme également propre à tout, aux armes et aux lettres. On croit qu'il consacra les dernières années de sa vie, et le temps de la plus grande maturité de l'âge à la médecine. Il nous reste de lui *un ouvrage sur cette science*, en huit livres. Les quatre premiers regardent les maladies internes ; le 5e et le 6e, les maladies externes ; le 7e et le 8, les maladies chirurgicales. Cet ouvrage est estimable par la pureté du langage autant que par la justesse des préceptes. Le grammairien, l'historien et l'antiquaire y trouvent de quoi se satisfaire, comme le physicien et le médecin. La partie chirurgicale y est traitée avec beaucoup d'exactitude. La meilleure édition est celle de Leipsick, 1766, in-8°, donnée par Krause avec beaucoup de notes et de variantes. Celle de la collection de Deux-Ponts, *Argentorati*, 1806, 2 vol. in-8, est jolie. On estime aussi celle de Leyde, 1785, in-4° ; celle des Elzévirs, Leyde, 1657, in-12, est peu commune ; celle des *Variorum*, Roterdam, 1750, in-8°, est bonne ; celle donnée par J. Valart, Paris 1772, in-12, est fort jolie. La première et la plus rare de toutes les éditions de Celse est de Florence, 1478, p. in-fol. H. Ainin a traduit en français les ouvrages de ce médecin, Paris, 1753, 2 vol. in-12. Son *Traité de Rhétorique* imprimé en 1569, est moins fait pour instruire des préceptes les ignorans que pour les rappeler aux savans.

† III. CELSE, philosophe épicurien du 2e siècle, publia, sous Adrien, un libelle plein d'injures contre le judaïsme et le christianisme, et osa lui donner le titre de *Discours de vérité*. Il reprochoit aux juifs convertis d'avoir abandonné leur loi ; et aux autres chrétiens, d'être divisés en plusieurs sectes qui n'avoient rien de commun que le nom. Il ne voyoit pas qu'il confondoit les sectes séparées de l'Eglise ; avec l'Eglise même. Ce philosophe, croyant plaider la cause des Dieux, traitoit leurs adversaires avec le dernier mépris. Origène, à l'instigation d'Ambroise son ami, réfuta l'épicurien dans une apologie pleine de preuves fortes et convaincantes, rendues dans un style aussi élégant qu'animé. C'est, de toutes les apologies de la religion chré-

tienne, la plus achevée et la mieux écrite que l'antiquité nous ait laissée. Nous en avons une bonne traduction française par Bouchereau, imprimée à Amsterdam en 1700, in-4°. C'est à ce même Celse que le Pseudomante de Lucien est dédié.

IV. CELSE (Juventius), jurisconsulte, arrêté pour avoir conjuré contre l'empereur Domitien, qui s'étoit fait haïr de tout le monde par ses cruautés, évita par son adresse la punition qu'il devoit subir, en différant toujours de nommer ses complices, jusqu'à la mort de Domitien, qui fut assassiné l'an 96 de J. C.

* V. CELSE (Juventius), fils du précédent, fut aussi un jurisconsulte célèbre. Au rapport de Pomponius, il fut deux fois consul. Il jouit d'une grande considération sous les empereurs Adrien et Trajan. Celsus vécut jusque sous le règne d'Antonin-le-Pieux, sous lequel il fit en second les fonctions de secrétaire, ou garde des livres et papiers de ce prince. Il a laissé 39 livres des *Digestes*, 20 des *Institutes*, et 13 d'*Epîtres*.

VI. CELSE (Caïus Titus Cornélius), tyran, qui s'éleva en Afrique du temps de l'empereur Gallien, vers l'an 265. Les Africains l'obligèrent d'accepter l'empire et le revêtirent du voile d'une statue, pour lui servir de manteau impérial; mais sept jours après il fut tué. Les habitans de Siccé laissèrent manger son corps aux chiens, et attachèrent son effigie à une potence. C'étoit un homme d'une figure distinguée, plein de modération et d'équité, qui s'étoit retiré du tumulte des armes pour vivre tranquillement dans une maison de campagne près de Carthage, lorsque les chefs des légions de la province le firent proclamer empereur par le peuple.

* VII. CELSE (Apuléius), de Sicile, florissoit sous Auguste. Habile dans la médecine, qu'il pratiqua avec distinction, il fut un des premiers qui, dans ce siècle, écrivirent sur cet art avec autant de talens que de connoissance. Il a laissé les traités suivans : *De herbis*; *de re rustica*; *de bethonica*, etc.

* CELSUS (Minus), savant Siennois, sur le nom duquel les auteurs n'ont point été d'accord; les uns ont cru que c'étoit Sébastien Castalion; d'autres, Fauste Socin; et enfin d'autres, son oncle Lelius Socin. Mais Schelhorn a démontré que Minus Celsus n'est point un pseudonyme, mais un être réel, qui, ayant embrassé le sentiment des réformateurs, quitta sa patrie et se retira dans le pays des Grisons, pour éviter la persécution. Il y trouva les églises divisées sur la manière dont on devoit traiter les hérétiques. Dans un synode assemblé à Coire en 1571, Tobias Eglinus soutint fortement qu'il falloit les punir du dernier supplice; Jean Gantner fut d'un sentiment opposé; l'opinion d'Eglinus l'emporta; et Minus Celsus, indigné, écrivit en italien, pour combattre cet esprit sanguinaire, si opposé à l'esprit de l'Evangile. Les incommodités de son exil l'empêchèrent de le publier pendant trois ans. Enfin, voyant paroître de nouveaux écrits sur cette matière, il traduisit son ouvrage en latin; il l'augmenta, et se disposoit à le publier, quand la mort le surprit. Son livre parut néanmoins sous ce titre : *In hæreticis coërcendis quatenus progredi liceat disputatio, ubi nominatim eos ultimo supplicio affici non debere demonstratur*, Christingæ, 1577, in-8°, et 1584, in-8°. Daniel Zwicker en a fait un abrégé, Amsterdam, 1662, in-8°. Minus Celsus s'est, sur la fin de sa vie, réfugié à Bâle chez Pierre Perna, imprimeur;

il y gagnoit sa vie à corriger des épreuves. Il y est mort en 1572, selon l'opinion de Schelhorn.

† CELTES (Conrard), poëte latin, natif de Sweinfurt près de Wurtzbourg, en 1459, mourut à Vienne en 1508, après avoir reçu le laurier poétique. Il a laissé des *Odes*, Strasbourg, 1513, in-8°; des *Epigrammes;* un *Poëme sur les mœurs des Allemands*, 1610, in-8°, et une *Description historique de la ville de Nuremberg*, Strasbourg, 1502, in-8°. L'imagination et les saillies ne lui manquoient pas; mais il n'est pas exempt des défauts de son siècle. On peut lui reprocher des négligences dans le style, et des pensées plus brillantes que solides. On a encore de lui 14 *Livres en vers élégiaques*, pour quatre maîtresses différentes que le poëte se vante d'avoir eues. Ils parurent à Nuremberg en 1502, in-4°. Ce volume est rare. L'empereur Maximilien lui confia la direction de sa bibliothèque, et lui accorda le privilége de donner lui-même la couronne poétique à ceux qu'il en jugeroit dignes.

† CENALIS, en français CENEAU (Robert), docteur de Sorbonne, évêque d'Avranches, ci-devant évêque de Vence et de Riez, mourut à Paris sa patrie en 1560. On a de lui des ouvrages d'histoire et de controverse. I. Une *Histoire de France*, dédiée au roi Henri II, en latin, 1557, in-fol. C'est moins une histoire qu'un énorme recueil de dissertations sur le nom, sur l'origine et sur les aventures des Gaulois, des Français et des Bourguignons. Il se plaint, dès la première page, de ce qu'on a disputé aux Français la gloire de descendre des Troyens. II. Un *Traité des poids et des mesures*, en latin, 1547, in-8°. III. *Pro tuendo sacro cœlibatu*, Parisiis, 1545, in-8°. IV. *Larva sycophantica in Calvinum*. Le goût de son siècle étoit de mettre des titres extraordinaires à des ouvrages souvent très-mauvais.

* CENATEMPO (Dominique), Napolitain, grand théologien, consulteur du saint-office au royaume de Naples, et ensuite grand inquisiteur, vécut sur la fin du 17° siècle; il a écrit: *De jure inquisitorum, ac praxis S. Officii*, qui étoit en manuscrit à Rome, dans le palais du Saint-Office.

CENCHRIS (Mythol.), femme de Cynire, et mère de Myrrha. Ayant osé se vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que Vénus, cette déesse s'en vengea en inspirant à cette fille une passion infame pour son propre père. — Une jeune fille de ce nom fut tuée d'un dard que Diane lançoit à une bête fauve. Sa mère Pirène fut inconsolable de la perte de sa fille, et versa tant de larmes, qu'elle fut changée en une fontaine de son nom.

*I. CENCIUS, chanoine de Sainte-Marie-Majeure de Rome, et camérier ou chambellan du pape Célestin III, vivoit sur la fin du 12° siècle. Il fit un *Recueil des revenus et des services qui étoient dus à l'Eglise romaine*, qui fut réimprimé à Rome en 1760 par les soins de Gaëtan Cenni.

*II. CENCIUS (Luc), de Capoue, bon littérateur, vivoit dans le 15° siècle et au commencement du suivant. Il enseigna à Naples et ensuite dans sa patrie les langues grecque et latine. Parvenu à un âge très-avancé, et n'ayant plus de moyens d'existence, il fut nourri aux frais de la ville de Capoue. Il a laissé un ouvrage intitulé *De paraclito*, et une partie de l'*Histoire de la Campanie*.

CENDÉBÉE, général des armées

d'Antiochus Sidètes, qui fit des courses sur les terres des Juifs sous la sacrificature de Simon. Celui-ci ne pouvant, à cause de son âge avancé, aller au-devant de l'ennemi, y envoya ses deux fils, Jean et Judas, qui défirent Cendebé dans une grande bataille, et taillèrent en pièces son armée, vers l'an 172 avant J. C.

CÈNE (Charles le), théologien protestant, né à Caen en 1647, d'abord ministre en France, ensuite en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, mourut à Londres en 1703, à 58 ans. Son occupation principale, sur-tout depuis sa retraite, avoit été de travailler à une version nouvelle de la Bible en français. Il en fit imprimer le *Projet* en 1696. Ce Projet, plein d'excellentes remarques, annonçoit un bon ouvrage; mais lorsque la version parut en 1741, Amsterdam, in-fol., par les soins du fils de l'auteur, libraire en cette ville, on rétracta ce jugement précipité. Sous prétexte qu'il ne faut pas traduire mot pour mot, et qu'un traducteur doit rendre le sens plutôt que les termes, Le Cène se permet des libertés et des singularités qui défigurent les livres sacrés. On a encore de cet auteur quelques ouvrages théologiques, moins connus que son Projet et sa Bible. Les principaux sont, I. *De l'état de l'homme après le péché, et de la prédestination au salut*, Amsterdam, 1684, in-12. II. *Entretiens, où l'on examine particulièrement les questions de la grace immédiate, du franc-arbitre, du péché originel, de l'incertitude de la métaphysique et de la prédestination.* Il y a une seconde partie, mais qui est de Le Clerc, Amsterdam, 1685, in-8°. III. *Conversations, où l'on fait voir la tolérance que les chrétiens des différens sentimens doivent avoir les uns pour les autres*, etc., avec un *Traité de la liberté de conscience*, Amsterdam, 1687, in-12.

† CÉNIS, *Cænis*, et CÉNÉE, *Cæneus* (Mythol.), jeune fille de Thessalie qui demanda à Neptune, pour récompense de ses complaisances, de changer de sexe, et de devenir homme et invulnérable; ce qui lui ayant été accordé, elle changea son nom en celui de Cénée, et se trouva peu après au combat des Lapithes contre les Centaures, où elle fut écrasée sous une forêt d'arbres qui lui tombèrent sur le corps, et ensuite métamorphosée en oiseau, comme le dit Ovide. Virgile dit qu'elle reprit son premier sexe.

* I. CENNI (Jacques-Marie), né à Sina-Lunga, dans le territoire de Sienne, en 1651, étudia les lois civiles et canoniques. Etant allé à Rome, il fut secrétaire des cardinaux César Fachinetti, Jules Spinola, et Jacques Cantelino, archevêque de Naples. Cenni cultiva avec succès *la poésie italienne*, dans laquelle il obtint des succès par la vivacité de son esprit et son talent d'improviser. Il est auteur de la *Vie de Mécénas*, qu'il publia à Rome en 1684, et a laissé divers ouvrages manuscrits, parmi lesquels on distingue : *I cenni d'Apollo; Le glorie litterarie di Valdichiana; Le vite de' Critici*. Il mourut à Naples le 31 mai 1692.

* II. CENNI (Gaétan), un des écrivains les plus savans en diplomatie du 18e siècle, rendit de grands services à la cour de Rome. L'ouvrage le plus estimé qu'on ait de lui est I. *De antiquitate Ecclesiæ Hispanæ*, qui donna lieu à plusieurs écrits polémiques. II. *Monumenta dominationis pontificiæ, sive codex Carolinus Magnus, etc. codex Rudolphinus chronologia, dissertationibus et notis illustrata opera*

et studio Cajetani Cenni, 2 vol. in-4°, Romæ, 1760.

CENNINI (Bernard), excellent orfévre de Florence, au milieu du 15e siècle, le premier qui introduisit l'imprimerie dans cette ville, eut deux fils, Dominique et Pierre, qui n'étoient pas moins habiles que leur père. Ils fabriquèrent eux-mêmes leurs poinçons, formèrent des matrices, et se procurèrent tout ce qui est nécessaire à une imprimerie. Le premier livre qui soit sorti de leurs presses, et le seul qui nous reste d'eux, est de l'année 1471. Il a pour titre : *Virgilii opera omnia, cum commentariis Servii*, Florentiæ, in-folio. A la fin de l'édition, on lit cet éloge naïf que se donnent les imprimeurs. « Bernard Cennini, excellent orfévre, de l'aveu de tout le monde, et Dominique son fils, jeune homme d'un talent singulier, ayant d'abord taillé leurs poinçons, ensuite fondu leurs caractères, ont imprimé ce livre, qui est leur premier ouvrage. Pierre Cennini, autre fils de Bernard, a mis tous ses soins à le corriger, comme vous le voyez; car rien n'est difficile aux esprits de Florence. *Finis.* » Ces artistes ont été inconnus à tous ceux qui ont écrit sur l'imprimerie avant le père Orlandin.

I. CENSORIN (Appius Claud. Censorinus), tyran en Italie sous l'empereur Claude II, étoit d'une famille de sénateurs, et avoit été deux fois consul. Après avoir servi la république dans les ambassades et dans les armées, il s'étoit retiré dans ses terres aux environs de Bologne, pour y achever ses jours en paix. Mais les soldats vinrent tumultuairement lui offrir l'empire, et le forcèrent de l'accepter l'an 270. Censorin, revenu des illusions de ce monde, déjà âgé, et boiteux d'une blessure qu'il avoit reçue dans la guerre contre les Perses, n'accepta qu'à regret le dangereux honneur de la pourpre. En effet sa chute fut aussi rapide que son élévation. A peine y avoit-il sept jours qu'il régnoit, que les soldats, qu'il vouloit soumettre à la discipline, lui arrachèrent la vie. On mit sur son tombeau « qu'il avoit été aussi malheureux empereur qu'heureux particulier. »

† II. CENSORIN, savant grammairien du 3e siècle, laissa un Traité *de Die natali*, dans lequel il traite de la naissance de l'homme, des mois, des jours et des années. Cet ouvrage, publié à Cambridge, 1695, in-8°, *cum notis variorum*, et à Leyde, 1743 ou 1767, aussi in-8°, est important pour la chronologie. Censorin avoit aussi composé un ouvrage des *Accens;* il est souvent cité par Sidoine Apollinaire, et par Cassiodore.

III. CENSORIN (C. Marcus) fut consul avec Asinius Gallus, sous l'empire d'Auguste, l'an de Rome 744, et huit ans avant J. C. Horace lui adressa sa septieme Ode du quatrième livre, dans laquelle il se propose de montrer que les louanges des poëtes sont d'un grand prix.

CENTENAIRES Modernes, (célèbres). *Voyez* Camoux, Drakemberg, Fontenelle, Maillé, n° IV, et Parr, n° III.

* CENTINI (Maurice), patricien d'Ascoli, de l'ordre des mineurs, et neveu du cardinal de ce nom, vécut sur la fin du 16e siècle; il étoit tout à la fois philosophe, théologien, orateur et poëte. Après avoir professé pendant quelque temps dans l'université de Ferrare, Centini fut promu à l'évêché de Mileto en Calabre. On a de lui, *Carmen de laudibus Polesii montis Asculani*, imprimé à Ferrare.

† CENTLIVRE (Susanne), morte en 1723, après avoir été mariée trois fois, fit ses études à Cambridge, déguisée en homme. Elle se retira ensuite à Londres, où elle cultiva la poésie dramatique. On a d'elle *quinze pièces de théâtre*, dont la moins mauvaise est l'*Amant indécis*. Elle avoit encore plus de beauté que d'esprit, et divers seigneurs la protégèrent, entre autres le prince Eugène et le duc d'Aumont, ambassadeur de France. Madame du Bocage a traduit plusieurs morceaux de cette femme auteur; on les trouve dans ses Mélanges de différentes pièces de vers et de prose, traduits de l'anglais, Berlin, 1751, 3 vol. in-12.

† CENTORIO (Ascagne), auteur milanais, d'une maison illustre, dont il augmenta la gloire, porta les armes dans le 16e siècle, et s'appliqua en même temps à l'étude. Il profita du loisir que la paix lui procura, pour rédiger les *Mémoires militaires et historiques* qu'il avoit ramassés dans le tumulte de la guerre. Ils sont fort prisés en Italie, soit pour leur excellence, soit pour leur rareté. Ils parurent à Venise en 1565 et 1569, en 2 vol. in-4°, pour l'ordinaire reliés en un. Le premier traite, en six livres, des guerres de Transylvanie; et le second, de celles de son temps, en huit livres.

† CÉO ou CIEL (sœur Yolande de), née à Lisbonne en 1603, morte en 1693, religieuse au couvent de la Rose, de l'ordre de Saint-Dominique, a fait honneur au Portugal par ses ouvrages. Dès l'âge de seize ans, elle publia une comédie intitulée *La Transformacion por Dios*, qui fut jouée en présence de Philippe III, roi d'Espagne. Son succès encouragea l'auteur; il a laissé deux volumes in-folio de pièces de théâtre.

CÉPARI (Virgile), né dans le territoire de Pérouse, entra à l'âge de dix-huit ans, en 1582, dans la compagnie de Jésus, où il devint grand théologien et bon prédicateur. Il eut l'avantage, au collége romain, de se lier d'amitié avec saint Louis Gonzague. Il écrivit la *Vie* de ce saint, qui eut plusieurs éditions. Mais l'ouvrage qui lui acquit le plus de célébrité fut celui de *la présence de Dieu*. Cet écrivain mourut à Rome le 14 mars 1631.

I. CÉPHALE (Mythol.), fils de Déjon, ou, selon d'autres, de Mercure et de Hersé, et mari de Procris, fille d'Erecté, roi d'Athènes. Aurore l'enleva, mais inutilement; cette déesse, outrée de son dédain, le menaça de s'en venger. Elle le laissa retourner auprès de Procris, sa femme, qu'il aimoit passionnément. Doutant de la fidélité de cette épouse, il se déguisa, et chercha longtemps les moyens de s'introduire chez Procris. Enfin y ayant été admis, il lui offrit de si grands présens, qu'elle étoit sur le point de se rendre à ses sollicitations, lorsque, reprenant sa première figure, il se fit connoître, et lui reprocha sa foiblesse. Procris, couverte de honte et de confusion, quitta son mari et se retira dans les forêts. Enfin, s'étant réconciliée avec lui, elle lui fit présent d'un chien de chasse que Minos lui avoit donné, et d'un javelot qui ne manquoit jamais son coup. Céphale avoit beaucoup d'ardeur pour la chasse et s'en occupoit tous les jours. Procris, mécontente de ses absences, et craignant que quelque nymphe ne l'attirât dans les bois, s'avisa de le suivre secrètement et de se cacher dans les broussailles. Son époux, excédé de fatigue et de chaleur, étant venu par hasard se reposer sous un arbre voisin, où il invoqua, selon sa coutume, l'haleine du zéphire (Aura) pour le rafraîchir; sa femme, qui l'entendit prononcer ce mot fatal Aura, soup-

çonnant qu'il parloit à une rivale, fit du bruit en se levant pour s'approcher : Céphale aussitôt, croyant que c'étoit quelque bête, lança son javelot et la tua. Ovide dit que Jupiter, touché du malheur de Céphale, le changea en rocher. Suivant Apollodore, il fut banni de sa patrie par l'aréopage, en punition du meurtre de Procris. Il se retira à Thèbes, puis dans les îles Fortunées.

II. CÉPHALE, célèbre orateur athénien, se distingua par son exacte probité encore plus que par son éloquence. Aristophon, son compatriote, se vantoit de ce qu'ayant été cité en justice quatre-vingt-quinze fois, il avoit toujours été absous.... Céphale se glorifioit, avec plus de raison, de n'avoir jamais été cité, quoiqu'il eût pris plus de part aux affaires qu'aucun citoyen de son temps. Ce fut lui qui introduisit l'usage *des exordes* et *des péroraisons.* Il florissoit avant Eschine et Démosthènes, qui parlent de lui avantageusement.

III. CÉPHALE, Corinthien, vivoit du temps de Timoléon, Corinthien comme lui. C'étoit un homme célèbre dans la science des lois et du gouvernement public ; aussi Timoléon le prit-il pour son conseil et pour son guide, lorsqu'il voulut donner de nouvelles lois à Syracuse, l'an 339 avant J. C.

CÉPHAS, l'un des 72 disciples dont parle S Paul dans l'épitre aux Galates. Quelques auteurs ont pensé que Céphas étoit un surnom de St. Pierre ; mais ils ont été distingués par Clément d'Alexandrie, Dorothée de Tyr, le P. Hardouin et Marcellin Molkenburh. Ces deux derniers ont publié de savantes Dissertations sur ce sujet.

CÉPHÉE (Mythol.), roi d'Arcadie, fut, selon la fable, rendu invincible, à cause d'un cheveu que Minerve lui avoit attaché sur la tête, après l'avoir tiré de celle de Méduse. On l'a dit fils de Lycurgue, et l'un des chasseurs qui tuèrent le sanglier de Calydon. — Un autre CÉPHÉE, roi d'Ethiopie, et père d'Andromède, se distingua dans l'expédition des Argonautes, et fut placé, après sa mort, au rang des constellations.

CEPHISE (Mythol.), fleuve de l'Attique, étoit honoré comme un Dieu par les habitans d'Orope. On voyoit sur ses bords un figuier sauvage, près duquel Pluton étoit descendu dans les enfers, après avoir enlevé Proserpine. C'est sur ces mêmes bords que Thésée tua Procuste.—Un autre CÉPHISE, fleuve de la Phocide, où les Graces aimoient à se baigner, aima inutilement plusieurs nymphes et en fut toujours dédaigné.

* CÉPHISODOTE, fils de Praxitèle, héritier des talens et même des inclinations de son père, fit les statues des courtisanes *Anyte* et *Myro.* Il fit aussi une *Vénus* que l'on voyoit à Rome dans le musée d'Asinius Pollion, et un *groupe de Lutteurs* dont Pline loue principalement la vérité. *Hujus laudatum est pergami symplegma, signum nobile, digitis corpore veriùs, quam marmori impressis.*

CÉPHUS (Mythol.), divinité adorée à Memphis, sous la figure d'un singe, ayant des pieds et des mains d'homme. Pline dit que Pompée fit venir d'Ethiopie à Rome un singe ressemblant à Céphus.

CÉPHYRE (Mythol.), fille de l'Océan, devint nourrice de Neptune.

CÉPION (Servilius Cépio) étoit consul lorsqu'il pacifia l'Espagne,

révoltée par le général Viriate. Peu après, étant proconsul, il prit Toulouse dans la Gaule narbonnaise, et y pilla un temple où étoient en dépôt de grandes sommes d'or et d'argent; mais dans la suite, il périt misérablement avec tous ceux qui avoient eu part à ce sacrilége. Dans son second consulat avec Cn. Manlius, on l'envoya contre les Cimbres qui venoient fondre sur l'Italie. Il se mit en campagne; et les ayant rencontrés près du Rhône, il leur livra bataille, et fut vaincu. A la nouvelle de cette défaite, le peuple romain ordonna que ses biens seroient confisqués et vendus à l'encan; qu'il abdiqueroit le consulat et seroit renfermé dans une prison. Il en fut retiré quelque temps après, et mis en pièces par le peuple qui traîna son cadavre aux Gémonies.

* CEPPÈDE (Jean de la), conseiller au parlement d'Aix, et depuis premier président de la chambre des comptes de Provence, naquit à Marseille en 1550, et mourut à Avignon, âgé de 70 ans. Ses *Poésies* sont loin de mériter les éloges qu'elles ont obtenus de plusieurs contemporains, entre autres du célèbre Malherbe. On ne peut louer que les intentions de l'auteur, et la piété qui paroît l'avoir toujours inspiré; car ses différens ouvrages en vers, publiés dans les années 1594, 1613 et 1621, sont tous sur des sujets de dévotion. C'est une *Imitation des psaumes de la pénitence;* des *Sonnets et méditations sur le mystère de la rédemption*, et les *théorèmes spirituels sur la vie et la mort de J. C., et sur les autres mystères de la religion.*

CÉRAMBE (Mythol.), habitant du mont Othrys, se retira sur le Parnasse, dans le déluge de Deucalion, et y fut changé en escarbot.

CÉRANUS, fils d'Abas, habitant de l'île de Paros, voyant pêcher à Constantinople un grand nombre de poissons, les acheta pour les rendre à la mer. Quelque temps après, ayant fait naufrage et s'en étant sauvé, on dit qu'un dauphin l'avoit porté jusqu'à la caverne de l'île de Zacynthe, qui de son nom fut appelée Céranion.

* CERATI (Gaspard), chevalier, prieur conventuel de l'ordre de Saint-Étienne, proviseur général de l'université de Pise, né à Parme en 1690, et mort à Florence en 1769, a publié: *Dissertazione postuma sull' utilita dell' inesto.* Parmi ses manuscrits on distingue, I. *Relazioni de' viaggi di Garda, e di Torino.* II. *Storia d'alcune questioni teologiche.* III. *Discorsi sagri*, etc. Dans les lettres du pape Ganganelli on en trouve 3 adressées à Cérati; mais il est prouvé aujourd'hui qu'elles sont apocryphes, comme toutes les autres.

* CERATINUS (Jacques) se distingua au commencement du 16e siècle par son érudition dans les langues grecque et latine. Il les professa à Tournay, refusa ensuite une chaire à Louvain, et accepta dans l'université de Leipsick la place de professeur en langue grecque, vacante par la mort de Chosellanus, et que lui procura son ami Erasme par son crédit auprès du duc George de Saxe. Il mourut à Louvain le 20 avril 1530. On a de lui un *Dictionnaire grec*, qu'ont fait oublier ceux de Constantin, Henri Etienne, Portus (*Voyez* Burigny, Vie d'Erasme, tome I, p. 505. Morhoff ni Baillet n'en font aucune mention parmi le lexicographes grecs); et un Traité *de sono litterarum præsertim græcarum*, imprimé avec celui d'Erasme; *de pronunciatione*, Cologne, 1529, Paris, 1536, in-8°.

CERBIÉRI (N. comte de), né

dans la Morée, vint s'établir en Russie, et y fut accueilli par l'impératrice Catherine II. Ses connoissances dans la mécanique se développèrent dans l'art qu'il employa pour faire voiturer à Pétersbourg le rocher énorme qui y sert de base à la statue de Pierre Ier. Cerbieri, retourné dans sa patrie, s'y appliqua à la culture de la canne à sucre et de l'indigo. Pour l'aider dans ce travail, il fit venir des planteurs de la Martinique, qui l'assassinèrent avec sa femme en 1782.

† CERCAMONS, jongleur de Gascogne, composa *des vers* et *des pastourelles*, et courut le monde, d'où il prit le nom de Cherche-monts, Cercamons. Il se plaint dans ses poésies, qui sont au nombre de quatre, de ce que les troubadours inquiètent les maris et les femmes, en inspirant de la jalousie aux premiers, et en peignant l'amour comme trompeur aux autres. Ce jongleur vivoit au 13e siècle.

I. CERCEAU. *Voy.* ANDROUET.

† II. CERCEAU (Jean-Ant. du), né à Paris le 12 novembre 1670, entra chez les jésuites, et s'y fit un nom par son talent pour la poésie française et latine. Il mourut subitement en 1730 à Véret près de Tours. Ce jésuite s'annonça d'abord par un volume de *Poésies latines*, Paris, 1705, in-12, parmi lesquelles il y en a quelques-unes d'estimables. Ses vers français, imités de Marot, offrent des morceaux d'un tour assez original; mais ils sont, en général, d'un ton de plaisanterie, qui n'est guère au-dessus du burlesque. Il confondoit quelquefois le familier avec le bas, et le naïf avec le trivial. On lit cependant avec plaisir le conte intitulé *La nouvelle Eve*, et quelques autres pièces encore. Ses *Réflexions sur la poésie française* sont pesamment écrites. : c'est une espèce de poétique qu'il faut abandonner pour être bon poëte. Il a composé encore des pièces dramatiques pour les pensionnaires du collège de Louis-le-Grand. Ses *Comédies* sont, *Esope au collège*; l'*Ecole des pères*; le *Point d'honneur*; le *Faux duc de Bourgogne*, ou les *Incommodités de la grandeur*, et l'*Enfant prodigue*: ces deux dernières pièces sont les meilleures. Les autres offrent parfois de bonnes plaisanteries et des caractères soutenus; mais on sent que l'auteur les faisoit à la hâte, et qu'il se fioit trop sur sa facilité. Du Cerceau a laissé plusieurs ouvrages commencés. Ses autres productions sont, I. L'*Histoire de Thamas Kouli-Kan, sophi de Perse*, Amsterdam, 1741, 2 vol. in-12. II. L'*Histoire de la conjuration de Rienzi*, 1 vol. in-12. Le père Brumoy y mit la dernière main. III. On lui attribue une critique de l'*Histoire des Flagellans*, de l'abbé Boileau, in-12, sans date. IV. Plusieurs extraits du *Journal de Trévoux*, auquel il a travaillé pendant plusieurs années, sur-tout des *Dissertations sur la musique des anciens*. Ses pièces de théâtre ont été imprimées en Hollande, en 2 vol. in-12. Ses poésies latines ont été publiées avec celles des PP. Vanière et Tarillon, sous ce titre: *Varia de variis argumentis carmina à multis è societate Jesu*, Paris, 1696, in-12. On a réimprimé à Paris, en 1807, son *Théâtre à l'usage des collèges*, précédé d'une *Notice* sur cet auteur, en 3 vol. in-18, ou 2 vol. in-12.

† CERCHI (Umiliana de), née à Florence en 1219, fut renommée pour ses vertus et ses abondantes aumônes. Devenue veuve, après cinq ans d'une union mal assortie, elle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-François, fonda la congrégation des Terzins à Florence, et s'en-

ferma dans une tour pour y passer le reste de sa vie dans les pratiques de la dévotion.

* CERCHIARO (Louis), clerc régulier, né à Vicence en 1603, fit de grands progrès dans les sciences. Il alla à Bergame, où il s'acquit une grande considération par son savoir, et ensuite à Venise, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il mourut à Alexandrie en 1636. On a de lui un volume de *Discours* et de *Poëmes*, et d'autres ouvrages que l'on trouve dans le tome VI des Écrivains de Vicence.

† CERCYON, fameux voleur, qui exerçoit ses brigandages dans l'Attique, et qui, forçant les passans à lutter contre lui, massacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps et de bras si extraordinaire, qu'il faisoit plier les plus gros arbres l'un vers l'autre, et ensuite il y attachoit ceux qu'il avoit terrassés. Ce voleur fut vaincu par Thésée, qui, après l'avoir abattu sous lui, le punit à son tour par le même supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres.

† I. CERDA (Jean-Louis de la), jésuite de Tolède, florissoit dans le 16e siècle. Il est connu par son *Commentaire* sur Virgile, à Lyon, 1619, 3 vol. in-fol. Ce format n'annonce pas qu'il eût beaucoup de précision et beaucoup de goût. Une pensée ordinaire, un mot qui ne dit rien, exercent très-souvent l'esprit du laborieux et savant commentateur. Il explique ce qui n'a pas besoin d'être expliqué : cet ouvrage le rendit si célèbre, qu'Urbain VIII voulut avoir son portrait. On a encore de lui un *Commentaire* sur Tertullien, dans le goût de celui de Virgile. L'érudition y est également prodiguée. On a encore de ce jésuite plusieurs autres ouvrages, entre autres des *Adversaria sacra*, Lyon, 1628, in-fol., et un Traité *De excellentiâ sacrorum spirituum et de angeli custodis ministerio*, Paris, 1631, in-8°. Gaspar Barchius, excellent critique, a donné de grands éloges à son *Commentaire* de Tertullien et à ses *Adversaria*. Il mourut en 1643. — Il ne faut pas le confondre avec La Cerda, poëte espagnol, dont les *Tragédies* sont très-estimées dans son pays.

II. CERDA (Bernarde Ferreïra de la), Portugaise, savante dans la rhétorique, la philosophie et les mathématiques, écrivoit avec goût en prose et en vers. On a d'elle un *recueil de Poésies*, un volume de *Comédies*, et un poëme intitulé *Espagna liberata*, etc. Elle vivoit au commencement du 17e siècle.

III. CERDA. *Voyez* Coronel. — Eboli. — *et* Espagne, n° I.

CERDON, hérésiarque du 2e siècle, admettoit deux principes, l'un bon et créateur du ciel, l'autre mauvais et créateur de la terre. Il rejetoit l'ancien Testament, et ne reconnoissoit du nouveau qu'une partie de l'Evangile de saint Luc, et quelques Epîtres de saint Paul. Il prétendoit encore, dit-on, que Jésus-Christ n'avoit qu'un corps fantastique. La doctrine des deux principes fut la source de l'hérésie des manichéens.

CERDUAL (Cerdowalla). *Voyez* Sergius I, n° II.

CÉRÉIDAS donna des lois aux habitans de Mégalopolis. Près de mourir, il se tourna vers ses amis, et leur dit qu'il quittoit sans regret la vie, et qu'il se hâtoit d'aller rejoindre Homère, le prince des poëtes, Hécathée, le plus illustre des historiens, Olympe, le plus excellent des musiciens, et Pythagore, le plus sage des philosophes.

† CÉRÈS (Mythol.), fille de Saturne et de Cybèle, sœur de Jupiter et mere de Proserpine, courut la terre et la mer, deux flambeaux à la main, pour chercher sa fille, que Pluton lui avoit enlevée dans les plaines de l'Enna. Excédée de fatigue, elle arriva chez Eleusius, roi de l'Attique, qui la reçut avec bonté; et remarquant en elle beaucoup de sagesse et de vertu, il la pria d'être la gouvernante de son fils Triptolème, à qui elle apprit l'art de cultiver la terre. Lorsqu'il fut instruit, elle l'envoya par tout l'univers enseigner l'agriculture aux hommes. Cérès, après avoir parcouru le monde, sans avoir rien appris de sa fille, revint en Sicile, où la nymphe Aréthuse lui dit que Proserpine étoit femme de Pluton, et reine des enfers. A ce discours, Cérès monte sur son char, et va trouver Jupiter pour se plaindre de l'outrage qu'elle avoit reçu de son frère, et, fondant en larmes, elle le coujure de lui rendre sa fille. Jupiter le lui promit, pourvu qu'elle n'eût rien mangé dans les enfers. Mais comme, sur le rapport indiscret d'Ascalaphe qui étoit son gardien, il fut prouvé qu'en se promenant dans les jardins de Pluton elle avoit cueilli une grenade, et en avoit mangé sept grains, son retour fut déclaré impossible. Cérès, outrée de dépit de se voir frustrée de ses espérances, fit mourir Ascalaphe et le changea en hibou, oiseau de mauvais augure. Cependant Jupiter, pour calmer la douleur de Proserpine, lui permit de passer six mois sur la terre et six mois dans les enfers. Tous les poëtes attribuent à Cérès l'invention du labourage, et la font présider aux moissons et à tout ce qui concerne l'agriculture. On la prend aussi quelquefois pour la terre même. Virgile appelle Cérès et Bacchus les astres les plus brillans de l'univers, *vos clarissima mundi lumina Bacchus et alma Ceres*. On représente cette déesse couverte de mamelles pleines, ce qui la faisoit appeler Mammosa; et quelquefois avec une faucille dans une main, et dans l'autre une gerbe d'épis et de pavots. Sa tête est ordinairement couronnée d'une guirlande de cette dernière plante, qui est d'une grande fécondité. Son char est attelé de lions ou de serpens. On célébroit plusieurs fêtes en son honneur. Les unes s'appeloient Eleusines, d'*Eleusina*, nom donné à Cérès, ou de la ville d'Eleusis qui leur donna naissance. Les autres fêtes appelées Thesmophories, tiroient leur nom de celui de *Thesmophon*, ou législatrice, donné à cette déesse à cause des lois qu'elle établit chez les Athéniens; enfin, les Ambarvales, ainsi nommées d'*Ambire arva*, étoient destinées à faire des processions dans les champs pour obtenir une bonne récolte. Les fêtes éleusines, les plus célèbres des trois, qu'on appeloit aussi mystères, étoient de deux sortes, les grands et les petits mystères. Il falloit passer par ceux-ci pour être initié aux premiers, et les seuls Athéniens étoient initiables. La fête où se faisoit cette grande cérémonie revenoit tous les cinq ans, et duroit neuf jours. On la solennisoit à Eleusis. Comme Cérès avoit donné aux Athéniens des leçons de morale et d'humanité, un prêtre répétoit ces leçons à ceux ou à celles qu'il initioit, et ils devoient promettre de les observer. L'initiation se faisoit de nuit dans le temple de la déesse, et l'on n'oublioit rien pour la rendre imposante. D'une profonde obscurité, le candidat passoit tout d'un coup à une éclatante lumière, et découvroit une statue de Cérès, aussi majestueuse que l'art humain avoit pu la faire. Bientôt les ténèbres chassoient la lumière. Des éclairs, des coups de tonnerre, des

figures et des voix extraordinaires achevoient de persuader aux assistans qu'ils étoient dans le palais et sous les yeux d'une divinité. Un silence absolu sur ce qu'on avoit vu et entendu étoit une des conditions imposées aux initiés. Les Athéniens se hâtoient d'y faire admettre leurs enfans, pour leur assurer la protection de la déesse dans la vie présente, et un éternel bonheur dans la vie future. Ils refusoient d'y admettre les étrangers, quoiqu'ils fussent persuadés que les non initiés seroient après leur mort dans la fange et l'obscurité. Cette exclusion parut si injuste à Diogène le cynique, qu'il ne voulut jamais être initié. « Quoi! disoit-il avec indignation, Epaminondas seroit dans la boue, tandis que les plus vils Athéniens obtiendroient, par une cérémonie, les premières places dans les îles des bienheureux? » Socrate, apparemment vit ces mystères du même œil, car il ne s'y fit point admettre, et ce fut peut-être aux yeux de ses juges une des raisons qui rendirent sa religion suspecte. Le secret des mystères eleusiniens ne méritoit pas sans doute d'être connu, puisque Socrate le dédaignoit. C'étoit un crime de le révéler. « On faisoit serment de se taire, dit Voltaire, et tout serment fut toujours un lien sacré. » Les mystères de Cérès étoient peut-être aussi peu importans; cependant ceux qui y participoient furent respectés tant que le nombre en fut petit; mais dès qu'il s'accrut, il n'eut pas plus de considération, dit encore Voltaire, que les barons allemands, quand le monde s'est vu rempli de barons.» George Whéeler découvrit, dans le siècle passé, une statue colossale de Cérès par Phidias, dont Périclès avoit orné le temple d'Eleusis. Deux voyageurs anglais l'ont achetée et envoyée à l'université de Cambridge.

* CERESOLA (Dominique), né à Bergame en 1685, entra chez les jésuites, où il cultiva la poésie, pour laquelle il avoit des dispositions naturelles. Admirateur enthousiaste de Pétrarque, dont il lisoit sans cesse les ouvrages, il parvint à s'identifier, pour ainsi dire, avec ce poëte, et à en saisir les pensées délicates et les brillantes expressions. Il mourut à Montécavallo en 1746, à l'âge de 61 ans. Ses *poésies* ont été recueillies et publiées pour la première fois, avec une notice sur sa vie, à Rome en 1747: elles furent ensuite réimprimées à Gènes en 1748, et à Venise en 1750.

CÉRESTE (le marquis de). *Voy.* BRANCAS, n° II.

† CÉRÉTA (Laura), dame de Brescia, née en 1469, veuve après dix-huit mois de mariage, profita de sa liberté pour se livrer avec ardeur à la philosophie et à la théologie. Elle mourut à la fleur de son âge, et ne vit pas la fin du 15e siècle. Elle étoit en relation avec les grands et les savans. On a d'elle soixante-douze *Lettres*, publiées avec sa vie, in-8°, en 1640, par Jacques-Philippe Thomasini.

† CERETUS (Daniel), médecin de Brescia en Italie, frère de la précédente, vivoit en 1470. Il a composé une pièce de vers latins dans le genre des Métamorphoses d'Ovide, intitulée *Salix*; elle se trouve dans le Sannazar d'Amsterdam, 1728, in-8°, ainsi que dans les *Deliciæ poëtarum Italorum* de Gruter, et dans les *Carmina illustrium poët. Ital.*, t. III, page 352 et suiv. C'est la seule pièce qu'on connoisse imprimée de lui; et, eu égard à son mérite, c'est un véritable sujet de regrets. Mazzuchelli, dans ses *Scrittori italiani*, dit avoir de lui un poëme en vers élégiaques manuscrit, *de foro et laudibus Brixiæ*.

† I. CERF DE LA VIEVILLE DE FRENEUSE (Jean-Laurent le), garde des sceaux du parlement de Normandie, né à Rouen en 1664, mort dans la même ville en 1707, d'un excès de travail. On a de lui une *Comparaison de la musique italienne et de la musique française, contre le parallèle des Italiens et des Français*, Bruxelles, 1704, in-12. Le style de cet ouvrage, semé d'anecdotes sur l'opéra français, est fort vif; l'auteur y soutient l'honneur de sa patrie avec autant de feu qu'on en a montré depuis contre Jean-Jacques Rousseau. C'étoit l'abbé Raguenet qui avoit attaqué la musique française, et exalté la musique italienne. Il défendit son sentiment, et Le Cerf le sien. Celui-ci publia le même ouvrage en 2 vol., Bruxelles, 1705, in-12. Le médecin André, alors associé au Journal des savans, tourna les deux dernières parties en ridicule, après avoir parlé avec éloge de la première. La Viéville, piqué au vif, répondit par un brochure intitulée *l'Art de décrier ce qu'on n'entend point*, ou *le Médecin musicien*, 1706, in-12. L'ouvrage a toute l'amertume que le titre promet. Fontenelle disoit que si quelqu'un, par une vivacité et une sensibilité extrême, avoit jamais mérité le nom de fou complet, de fou par la tête et par le cœur, c'étoit La Viéville. Mais comme la folie n'exclut que la raison et non l'esprit, Le Cerf en avoit beaucoup.

* II. CERF DE LA VIEVILLE (Philippe le), de la même famille que le précédent, né à Rouen, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et mort en 1748, est auteur, I. d'une *Bibliothèque historique et critique des écrivains de sa congrégation*, La Haye, 1726, in-12. II. *Défense de la Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, Paris, 1727, in-12. III. *Eloge des Normands*, ou *Histoire abrégée des grands hommes de cette province*, Paris, 1731, in-12. IV. *Histoire de la bulle* unigenitus, *en ce qui regarde sa congrégation*, et de plusieurs autres traités sur son ordre.

* I. CÉRINI (Giovani Dominico), peintre italien, né à Pérouse en 1606, mort en 1681, disciple du Guide et du Dominiquin. Plusieurs sujets historiques sont habilement exécutés par ce peintre.

* II. CÉRINI (Joseph), né dans le territoire de Castiglione, province du duché de Mantoue, en 1738, étudia à Brescia, où il s'appliqua particulièrement à la poésie et à l'éloquence; il quitta cette ville et se rendit à Mantoue. Une passion malheureuse indisposa contre lui ses parens, qui lui retirèrent la pension qu'ils lui faisoient; ce qui le réduisit dans la plus affreuse misère. Obligé de sortir de Mantoue, il s'abandonna à la providence, et se retira avec son épouse à Milan, où, privé de secours et sans aucunes connoissances, il languit encore quelque temps dans la misère la plus déplorable: il parvint enfin à se faire une ressource en cultivant les heureux talens qu'il possédoit. Il composa sa *Clary*, comédie en vers libres, qui fut donnée au théâtre de Milan en 1772, et accueillie avec enthousiasme: elle fut suivie de la *Cattiva Matrigna*, qu'il publia en 1773. En 1776 il fit imprimer ses *Poésies anacréontiques*, qui accrurent sa réputation, et le rendirent célèbre dans toute l'Italie. Au milieu de ses succès, et nommé à un emploi lucratif, il s'attendoit à jouir de ses travaux et du fruit de son génie, lorsqu'il mourut en 1779.

† CERINTHE, hérésiarque, dis-

ciple de Simon le magicien, commença à publier sa doctrine vers l'an 54. Il attaquoit la divinité de Jésus-Christ, et n'admettoit en lui que la nature humaine. Saint Jean écrivit son Evangile à la priere des fideles, pour le réfuter. On ajoute même qu'ayant trouvé Cerinthe dans les bains publics, il se retira en disant : « Fuyons, de peur que nous ne soyons abimés avec cet ennemi de Jésus-Christ.

† CERISANTES (Marc DUNCAN, sieur de), fils de Marc Duncan, gentilhomme écossais, établi à Saumur, avoit de l'esprit et une figure agréable; mais il étoit vain, ambitieux et fanfaron Le marquis de Vigean lui confia l'éducation du marquis de Fors son fils ainé, qui, étant devenu colonel du régiment de Navarre, donna une lieutenance à son précepteur. Le marquis ayant été tué au siége d'Arras en 1640, Cerisantes vendit sa lieutenance, et fut envoyé l'année d'après à Constantinople par le cardinal de Richelieu. Il passa ensuite en Suède en qualité d'envoyé; mais ses rodomontades et son insolence le firent rappeler en 1646. Rome lui parut une ville propre à tenter fortune; il s'y rendit en 1647. C'est dans cette année qu'éclata la fameuse révolte de Naples. Le duc de Guise, homme ardent et téméraire, se chargea de porter du secours aux rebelles. Cerisantes le suivit dans cette expédition périlleuse, et mourut pendant le siége de Naples en 1648. Il fit un testament, par lequel il laissa des legs à ses parens et à ses amis; il avoit à peine de quoi se faire enterrer; mais il se croyoit déjà propriétaire de tous les biens que le duc de Guise lui avoit promis pour l'engager à partager ses périls. Il cultivoit la poésie avec succès. On connoît de lui des *Odes latines*.

†CERISIERS *ou plutôt* CERIGIERS (René de), jésuite plein de piété et de simplicité, fut aumônier de Louis XIV. Il est peu connu des biographes; mais le peuple et les enfans connoissent et lisent avec plaisir son *Innocence reconnue*, ou *Vie de Sainte Geneviève de Brabant*. « Ce petit ouvrage, dit Berquin, qui fait partie de la bibliothèque bleue, écrit en quelques endroits avec une affectation ridicule, est plein de morceaux de la simplicité la plus noble et la plus onctueuse. Léris, dans son *Dictionnaire des Théâtres*, avance que cet auteur arrangea ce sujet pour le théâtre, et qu'il en fit une tragédie chrétienne, imprimée anonymement en 1669, sous le titre de *Geneviève de Brabant*. Il se pourroit faire cependant que Léris se soit trompé, et qu'il ait confondu le premier ouvrage avec celui qu'il annonce, car toutes les recherches faites à cet égard ont été infructueuses. On a encore de Cerisiers *Les heureux commencemens de la France chrétienne*, ou *Vie de Saint Remi*, Reims, 1647, in-8°; une *Traduction de Boëce*, suivie d'une *Consolation de la théologie*, et deux ouvrages historiques *sur les campagnes de Louis XIV*. L'auteur manque un peu de critique.

CERISY. *Voyez* HABERT, n° II.

CERMENAT (Jean-Pierre), né à Milan, a publié un ouvrage politique, sous le titre de *Rapsodia, de rectâ regnorum ac rerum publicarum administratione*, 1561, in-12. Cet écrit, dédié à l'ambassadeur de France chez les Grisons, et divisé en trente-huit chapitres, a été traduit en français, la même année, par Guéroult, qui dédia sa traduction aux échevins de Lyon. Il n'étoit pas digne de passer dans une autre langue. Son

titre de *Rapsodia*, très-bien choisi, annonce tout son mérite.

* CERMENATI (Jean de), historien italien, qui vivoit vers 1330, a écrit en latin fort élégamment et avec beaucoup de recherches l'*Histoire de Milan*, sa patrie, de 1307 à 1313. Cet ouvrage a été imprimé par Muratori, dans sa collection des Historiens italiens, 1726.

* CERNITIUS (Jean), savant berlinois, florissoit au commencement du 17ᵉ siècle. Il étoit employé aux archives électorales, lorsqu'il s'occupa des généalogies des électeurs de Brandebourg, de la maison des Burgraves de Nuremberg. Le résultat de ses recherches parut sous le titre : *Decem è familiâ Burggraviorum Nurenbergensium electorum Brandenburgicorum icones, cum genealogiis, etc.*, Berlin, 1626, in-fol., fig. Ce vol. a été traduit en français par Antoine Teissier, Berlin, 1707, in-fol., fig. Quoique le titre de l'édition originale ne porte que dix portraits, on y en trouve cependant douze; savoir, celui de Frédéric, burgrave de Nuremberg, père de Frédéric, premier électeur de Brandebourg, et ceux des électeurs suivans: Frédéric Iᵉʳ, Frédéric II, Albert, Jean, Joachim Iᵉʳ, Joachim II, Jean-George, Joachim-Frédéric, Jean-Sigismond, George-Guillaume et Frédéric-Guillaume. A ces douze portraits est ajouté un arbre généalogique de ces électeurs, gravé sur cuivre. Ce livre, ainsi que la traduction, sont rares.

CERNUNNAS (Mythol.). Cette divinité gauloise, invoquée par les chasseurs, se représentoit avec des cornes, de longues oreilles, et un anneau passé dans chacune des cornes.

CÉRON (N.) est auteur de la jolie comédie de l'*Amant auteur et valet*.

CERONI (Jean-Antoine), sculpteur milanais, mort à Madrid en 1640, à l'âge de 61 ans, fut appelé en Espagne, à cause de sa grande réputation, par le roi Philippe IV. Les *beaux anges de bronze*, un des principaux ornemens du nouveau Panthéon de l'Escurial, et *la célèbre façade* de l'église de Saint-Etienne à Salamanque, sont ceux de ses ouvrages qui ont le plus contribué à immortaliser son nom.

* CERQUEIRA (Louis), jésuite espagnol, évêque au Japon au commencement du 17ᵉ siècle, publia plusieurs ouvrages, entre autres deux relatifs à son saint ministère, qui sont devenus de la plus grande rareté depuis le massacre général des chrétiens au Japon. L'un a pour titre *Manuale ad sacramenta Ecclesiæ ministranda, etc.*, impressum Nangasaquii in Japoniâ, 1605, in-4°, et l'autre, *Manuale casuum conscientiæ quod japonicè redditum typis vulgatum est, etc.*, in-4°. Nathanael Sotwel a donné la vie de Cerqueira, qu'il nomme Cerquerra dans sa *Bibliotheca script. jes.*; et Nicol. Antonio en a aussi parlé dans sa *Bibliotheca hispana nova*.

CERQUOZZI. *Voyez* MICHEL-ANGE des batailles, n° XIV.

* CERRATUS (Paul), jurisconsulte et poëte, né d'une noble famille d'Albe, en Lombardie, en 1485, et mort en 1541, a composé un poëme héroïque en trois livres, intitulé *De virginitate*, Paris, 1629, et un long *Epithalame* de 533 vers, sur le mariage de Guillaume IX, marquis de Montferrat, avec Anne d'Alençon, en 1508, dont il y a eu plusieurs éditions. Toutes les poésies de Cerratus ont été réim-

primées à Verceil en 1778 par les soins de Joseph Vernazza, sous ce titre: *Pauli Cerrati Albiensis Pompejani quæ supersunt opera.*

CERTAIN (Mademoiselle) vivoit au milieu du 17ᵉ siècle. On a imprimé en 1665 ses *Poésies* qui sont médiocres.

CERTALDO (Jean de), c'est le premier nom de BOCCACE. *Voyez* ce dernier nom, sous lequel il est plus connu.

* CERTON (Salomon) vivoit au commencement du 17ᵉ siècle: il fut conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, et secrétaire de la chambre de sa majesté. Il avoit composé dans sa jeunesse des *vers leipogrammes.* C'est ainsi que l'on appeloit des petites pièces, dans chacune desquelles il manquoit une lettre de l'alphabet. Ces vers ont été imprimés en 1620, avec d'autres *Œuvres en poësies.* Celles-ci consistent en un grand nombre de *Sonnets, des Odes, Traductions de psaumes, Sestines,* ou *Stances de six strophes, divers Poëmes, Epigrammes et Vers chrétiens.* On a de plus de Certon une *Traduction* complète des Œuvres d'Homère en vers français, très-estimée de son temps, et dont on peut encore aujourd'hui louer la fidélité.

† I. CERVANTES SAAVEDRA (Miguel) naquit en 1547 à Alcala de Hénarès, ville de la nouvelle Castille. Ses parens, voyant ses dispositions aux lettres, voulurent en faire un ecclésiastique ou un médecin; mais il étoit né pour la poésie, et il fit des vers malgré eux. Ses premiers essais furent mal accueillis. Il quitta l'Espagne et se rendit à Rome, où la misère le força d'être valet de chambre du cardinal Aquaviva. Dégoûté d'un emploi qui lui convenoit si peu, il s'enrôla sous les drapeaux de Marc-Antoine Colonne, et se trouva comme simple soldat à la bataille de Lépante en 1571: il s'y signala, et y perdit la main gauche. Après avoir servi encore trois ans dans le royaume de Naples, il soupira pour sa patrie. Sa traversée fut malheureuse. Ayant été fait esclave par un corsaire algérien, il forma le projet de se mettre en liberté avec treize compagnons de son infortune. Leur dessein fut découvert par un traître. Les malheureux Espagnols furent traînés devant le roi d'Alger. Ce prince leur promit la vie, s'ils vouloient déclarer l'auteur de l'entreprise. « C'est moi, lui dit Cervantes! sauve mes frères, et fais-moi mourir. » Le roi respecta son courage; mais il n'en resta pas moins dans les fers. Enfin, après un esclavage de cinq ans et demi, sa famille parvint à rassembler la somme nécessaire pour sa rançon. De retour en Espagne, où il avoit été regardé dès son jeune âge comme le meilleur poëte de son temps, Cervantes fit jouer ses *Comédies* avec le plus grand succès. Son *Don Quichotte de la Manche* acheva sa réputation. Le duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, peu ami des talens et des gens de lettres, le traita un jour avec trop peu de considération. Cervantes s'en vengea en entreprenant une satire fine de la nation et du ministre, entêtés alors de chevalerie. Cet ouvrage, traduit dans toutes les langues des peuples qui ont des livres, est un des meilleurs romans qui existent. On y voit à chaque page des tableaux comiques et des réflexions judicieuses. Un jour que Philippe III étoit sur un balcon du palais de Madrid, il aperçut un étudiant qui, en lisant, quittoit de temps en temps sa lecture, et se frappoit le front avec des marques extraordinaires de plaisir: « cet homme est fou, dit le roi aux courtisans, ou bien il lit Don Quichotte.»

Le prince avoit raison; c'étoit effectivement ce livre que l'étudiant lisoit. «C'est un ouvrage, disoit Saint-Evremond, que je puis lire toute ma vie sans en être dégoûté un seul moment; de tous les ouvrages que j'ai lus, ce seroit celui que j'aimerois le mieux avoir fait. J'admire comment, dans la bouche du plus grand fou de la terre, Cervantes a trouvé le moyen de paroître l'homme le plus entendu et le plus grand connoisseur qu'on puisse imaginer. » (*Voy.* RABELAIS.) Le même écrivain donnoit pour tout conseil à un exilé celui « d'oublier sa maîtresse, et de lire Don Quichotte. » Ce chef-d'œuvre, qui devoit faire la fortune de Cervantes, lui attira des persécutions. Le ministre le fit maltraiter, et il se vit obligé d'interrompre son ouvrage. Un Alonzo Fernandès de Avellanéda, écrivain pitoyable, s'étant avisé de le continuer, et de décrier l'auteur après l'avoir pillé, Cervantes reprit son travail, qui ne l'empêcha pas de mourir dans l'indigence. Il eut cependant des protecteurs généreux, puisqu'ils excitèrent en lui la plus vive reconnoissance. On ne peut rien lire de plus touchant que la lettre qu'il écrivit au comte de Lémos quelques jours avant d'expirer. « Je me meurs. Je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous dire combien votre arrivée en Espagne me cause de plaisir. La joie que j'en ai auroit dû me rendre la vie. Mais la volonté de Dieu soit faite ! Votre excellence saura du moins que ma reconnoissance a duré autant que mes jours..... Il faudroit, pour me guérir, un miracle du Tout-puissant, et je ne lui demande que d'avoir soin de votre excellence... A Madrid, ce 19 avril 1616. » Il avoit reçu l'extrême-onction lorsqu'il écrivit cette lettre, que nous avons abrégée. Ce fut le dernier soupir du cygne. Il mourut le 23 du même mois. Outre Don Quichotte, si mal traduit en français par Filleau de Saint-Martin, en 1697, et plus agréablement en 1799 par Florian, qui l'a néanmoins beaucoup trop abrégé; on a de Cervantes : I. *Douze Nouvelles*, La Haye, 1739, 2 vol. in-8°, traduites en français, 2 vol. in-12, La Haye, 1744; Paris, 1775. Le génie de l'auteur de Don Quichotte s'y montre de temps en temps; mais elles ne valent pas ce roman, à beaucoup près. Quatre seulement sont dignes de lui : *Le Curieux impertinent; Rinconnet et Cortadille; la Force du sang*, la plus intéressante de toutes; et le *Dialogue des deux chiens*, critique charmante des mœurs espagnoles, où respirent la gaieté, le naturel et la philosophie. C'est dans la préface de ses Nouvelles que Cervantes lui-même a fait son portrait. « Cet homme, dit-il, dont la figure tient un peu de l'aigle, qui a les cheveux châtains, le front découvert, les yeux vifs, le nez courbé, quoiqu'assez bien proportionné, la barbe blanche, la moustache épaisse; la bouche petite, les dents séparées les unes des autres, la taille moyenne, les épaules élevées, cet homme est l'auteur de Galathée, de Don Quichotte, etc. L'auteur de la traduction de ces Nouvelles, qui a paru en 4 vol. in-18, en 1809, a, sans que l'on voie trop pourquoi, étendu et brodé un peu le texte original. II. Huit *Comédies*, dont aucune n'est supportable au lecteur accoutumé aux excellentes pièces du théâtre français. Point d'intérêt, point de conduite, souvent de l'esprit, toujours de l'invraisemblance. Dans celle qu'il appelle l'*Heureux Rufien*, le héros, après avoir été au premier acte le plus grand coquin de Séville, se fait, dans le second, jacobin au Mexique. Il est l'exemple du couvent, a de fréquens combats sur le théâtre avec le diable, et demeure toujours vainqueur. Appelé pour exhorter à

la mort une dame dont la vie avoit été scandaleuse, il se charge de ses péchés et lui donne ses mérites. Les diables aussitôt s'emparent du jacobin et couvrent son corps d'un ulcère épouvantable. Au troisième acte il meurt et fait des miracles. Voilà, dit Florian, une des comédies de l'auteur de Don Quichotte, et c'est peut-être la meilleure. Nous avons encore de Cervantes, dans le genre dramatique, huit petites pièces que les Espagnols appellent *Entremèses*. La plupart ont du comique et du naturel. III. La *Galathée*, en six livres. Il débuta par cet ouvrage qu'il n'a pas achevé. Quoiqu'on y trouve de l'esprit, et quelquefois du sentiment et du naturel, on y aperçoit ce malheureux goût de scolastique qui régnoit alors. Les bergers de Cervantes dissertent comme s'ils étoient sur les bancs. Ils font de longs traités pour ou contre l'amour, et citent tous les héros de la fable et de l'histoire. Le style en est trop emphatique. Le soleil n'éclaire le monde qu'avec la lumière qu'il reçoit des yeux de Galathée. Florian, qui a traduit ce roman pastoral, Paris, 1783, y a fait des changemens qui le rendent plus agréable. Il a réduit les six livres en trois, et en a ajouté un quatrième. IV. Les *Travaux de Persilis et de Sigismonde*, traduits plus anciennement en français, avec la Galathée, par madame Le Givre de Richebourg, Paris, 1738, 4 vol. in-12. On trouveroit peu de romans qui offrissent plus d'aventures surprenantes que les Travaux, etc., et une plus grande variété d'incidens épisodiques : mais la vraisemblance y est peu observée. Cependant l'élégance du style, la vérité de quelques tableaux et l'épisode de Ruperto, le font lire avec plaisir. V. Il est auteur d'une satire ingénieuse, intitulée *Voyage du Parnasse*. C'est un ouvrage en vers, peu piquant pour nous, parce que les mauvais poëtes qu'il y ridiculise nous sont très-peu connus. Quant aux *Poésies* de Cervantes, on en jugeroit bien mal, si on les jugeoit d'après celles de Don Quichotte que le traducteur français a presque toujours estropiées. (*Voyez* sur ce traducteur le mot CHAISE, n° I.) La plupart sont agréables dans l'original, si l'on en excepte quelques comparaisons trop fortes, et quelques images recherchées. Sa Vie a été écrite par don Gregorio-Mayans y Sifcar; elle a été mise à la tête de l'édition espagnole de Don Quichotte, imprimée à Londres en 1738, 4 vol. in-4°. On en a aussi une par Daudé. Les dernières éditions de la version française de Don Quichotte sont en 4 vol. On en avoit ajouté, dans les éditions précédentes, deux autres volumes qui ne sont point de Cervantes, et qui étoient indignes de lui. Il y a une autre suite en 8 vol. qui est pitoyable. On a une jolie édition de l'original de Don Quichotte, à Amsterdam, 1755, en 4 vol. in-12, avec de belles figures. Les principales aventures de ce roman ont été imprimées à La Haye, 1746, in-fol. ou in-4°, avec des estampes estimées, par Coypel et Picart Le Romain. L'édition espagnole, faite par Joachim Ibarra, est magnifique. M. Bouchon Dubournial a publié, en 1808, une nouvelle traduction de ce chef-d'œuvre de Michel Cervantes, in-12.

* II. CERVANTES DE SALAZAR (François) naquit vers l'année 1521 à Tolède, où il étudia les humanités sous le savant professeur Alexis Vénégas, qui se glorifioit de l'avoir pour élève. Au retour d'un voyage dans les Pays-Bas, Cervantes obtint la protection du cardinal Loaysa, archevèque de Séville; mais ce prélat étant mort quelque temps après, on a lieu de regretter que cet événement n'ait

pas permis à Cervantes de Salazar de publier plusieurs excellens ouvrages qui étoient presque déjà prêts pour l'impression. Leur perte est d'autant plus sensible, que ce qui nous reste de cet auteur, quoique écrit dans sa jeunesse, annonce une plume du premier ordre. On ne connoît de cet écrivain que l'excellent *Recueil tant de ses compositions que de celles d'autres auteurs*, qu'il publia en 1546, lorsqu'il étoit à sa 25e année. On trouve dans cette collection le Dialogue sur la dignité de l'homme, du célèbre Ferdinand Perez de Oliva. Cette production, continuée et augmentée des deux tiers par Cervantes, fut très-recherchée dans son temps. Elle prouve une étendue de connoissances et une profondeur d'érudition qui honorent l'auteur, et qui étonnent de la part d'un continuateur si jeune encore. La force et la pureté de style, qui caractérisent les ouvrages de Cervantes, lui assignent un rang d'autant plus distingué dans la littérature espagnole, qu'à cette époque tous les auteurs de son pays dédaignoient d'écrire dans leur propre langue, et s'enorgueillissoient de ne composer qu'en latin.

CERVATON (Anne), dame espagnole, fille de Germaine de Foix, qui épousa Ferdinand V, roi d'Aragon, fut la plus belle et la plus spirituelle personne de la cour de ce monarque. Elle écrivoit également bien *en vers* et *en prose*, et savoit le latin. Frédéric de Tolède, duc d'Albe, l'aima passionnément.

CERVEAU (René), prêtre du diocèse de Paris, mort en 1780, est auteur du *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité du dix-septième et du dix-huitième siècle*, 1760, et années suivantes, en 7 vol. in-12. Dans ce catalogue d'hommes presque tous obscurs, opposés au formulaire et à la bulle *Unigenitus*, on trouve quelques articles qui peuvent servir à l'histoire littéraire. On a encore de lui, I. L'*Esprit de Nicole*, 1765, in-12, publié dans un temps où une foule de compilateurs sans esprit rédigeoient par chapitres l'esprit de nos grands écrivains. Celui de Nicole ne réussit pas infiniment. II. *Poëmes sur le symbole des apôtres et les sacremens*, 1768, in-12. (*Voyez* France littéraire, t. I et III.) Cerveau remporta, en 1779, le prix d'éloquence de l'académie française, par *l'éloge de Molière*. Il y avoit déjà obtenu le prix *de poésie*. Il fut longtemps dans l'intimité du duc de La Vallière.

* CERVETTO, musicien italien, qui vint en Angleterre vers l'an 1740, mort en 1783, âgé de 103 ans. Il étoit déjà vieux quand il fut engagé en Angleterre au théâtre de Drury-lane pour jouer la basse. On a mis sur son compte et sur celui de Garrick l'anecdote suivante : « A une représentation où jouoit ce dernier, le pauvre Cervetto s'étoit endormi, et se réveilla avec un bâillement dont le bruit prolongé fit éclater de rire tous les spectateurs. Le Roscius anglais en fut très-mortifié, et en fit au musicien de violens reproches après la représentation. Je vous demande pardon, répondit celui-ci, M. Garrick, mais je ne peux m'empêcher de bailler quand j'ai trop de plaisir. » Cette flatterie désarma aussitôt le comédien, qui ne lui témoigna plus de ressentiment.

CÉRULARIUS. *Voyez* MICHEL, n° XV.

* CERVONI, général de division, commandant de la légion d'honneur, né à Soëria en Corse en 1768, devint bas-officier dans les troupes sardes, passa chez les Français lors de l'invasion, et devint général de

brigade au service de la république. Il servit avec distinction au siége de Toulon, et ensuite en Italie. Il fut envoyé à Parme en mai 1796 pour y recueillir les contributions; se signala à Lodi, où il contribua à la victoire, et fut nommé commandant de Mantoue en mars 1797. Il fut élevé, au milieu de sa carrière militaire, au grade de général de division, et, depuis le 9 novembre 1799, appelé au commandement de la 8e division militaire. Il est mort dans ce poste honorable en 1809.

* CERUTI (Frédéric), savant italien, né à Vérone en 1541, mort en 1579. Elevé en France par la bienfaisance de l'évêque d'Agen, qui le destinoit à l'Eglise, Céruti, dont les goûts l'éloignoient de l'état ecclésiastique, retourna à Vérone, s'y maria, et y ouvrit une académie. Il a donné une édition d'Horace, avec une paraphrase accompagnée de Perse et Juvénal, également traduits et paraphrasés. On a de lui, en latin, un *Dialogue sur la comédie*; un autre, *De rectâ adolescentulorum institutione*; quelques *Poëmes* et des *Lettres* dans la même langue.

† CÉRUTTI (Joseph-Antoine-Joachim) naquit à Turin en 1738. Après avoir été élevé chez les jésuites, il entra dans leur ordre, et fut professeur à leur collége de Lyon. Très-jeune encore, il remporta, en 1761, deux prix académiques à Toulouse et à Dijon. Les questions proposées étoient intéressantes: il s'agissoit de flétrir le duel, et d'en borner les ravages. Il falloit déterminer pourquoi les républiques modernes avoient acquis moins de splendeur que les républiques anciennes. Avant de connoître Cérutti pour l'auteur de ce dernier écrit, on le crut de J. J. Rousseau. Ce discours fut d'abord imprimé à La Haye, 1761, in-8°, ensuite à Paris, 1791, in-8°. L'ordre des jésuites ébranlé alloit succomber sous les attaques des cours; Cérutti prit sa défense, et composa à Nanci, sous les yeux de Stanislas, l'*Apologie de l'institut des jésuites*, 1762, 2 parties, in-8°, dans lequel il paroît que cet ingénieux écrivain n'a fait que rédiger les matériaux qui lui avoient été fournis par les PP. de Menoux et Griffet. Peu de temps après, il fut obligé de se présenter chez le procureur général du parlement de Paris pour abjurer l'ordre qu'il venoit de défendre. On prétend qu'après avoir fait le serment prescrit, il demanda s'il y avoit encore quelque chose à signer, et que le magistrat lui répondit: « Oui, l'Alcoran. » Son *Apologie*, dont il ne fut que le rédacteur, est trop remplie de *conglobata* et d'antithèses, mais semée de traits brillans et de tirades éloquentes. Cet ouvrage le fit connoître au dauphin, qui lui fit un accueil distingué. Il fut fêté à la cour. C'est là que l'esprit et la beauté d'une dame du premier rang lui inspirèrent une passion violente et malheureuse, qui lui fit perdre beaucoup de temps, et le jeta dans une longue maladie; mais l'amitié le consola des peines de l'amour. La duchesse de Brancas devint sa mère, sa providence; car c'est ainsi qu'il l'appeloit. Elle lui donna un honorable asile pendant 15 ans dans sa maison de Fléville, près de Nanci. La première fois qu'elle le reçut, elle lui mit un anneau au doigt, en lui disant agréablement que l'amitié venoit d'épouser le mérite. Venu à Paris quelque temps avant la révolution, il en devint chaud partisan, et lui consacra dès-lors toutes ses pensées. Son intimité avec Mirabeau le fit souvent employer par celui-ci pour la rédaction de ses nombreux discours et rapports; et il en prononça l'*Eloge* à Saint-Eustache, lorsqu'on

y fit ses obsèques en 1791. Cérutti fut appelé au corps législatif, en récompense d'un mémoire qu'il avoit fait sur la nécessité des contributions patriotiques. Il mourut en février 1792, et la municipalité de Paris donna son nom à l'une de ses rues. On lui a reproché, avec raison, d'avoir flatté toutes les idoles du moment. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a encore de lui, I. *L'Aigle et le hibou*, apologue en vers, Glascow et Paris, 1783, in-8°. Ses vers sont monotones et prosaïques. Le sujet est un aigle qui, pour apprendre à régner, parcourt les diverses contrées, et en étudie les gouvernemens. II. *Recueil de quelques pièces de littérature en prose et en vers*, Glascow et Paris, 1784, in-8°. Il fut publié par Marnésia, ami de l'auteur, et il offre trois morceaux écrits avec autant de goût que de finesse : c'est peut-être ce que Cérutti a fait de mieux. Le premier est une *Dissertation sur les monumens antiques*, à l'occasion d'une inscription de six vers grecs, trouvée sur une tombe découverte à Naples en 1756; le second est une *épître sur le charlatanisme*; le troisième *un petit poëme sur les échecs*, où la difficulté de peindre les événemens de ce jeu est adroitement vaincue. III. Les *Jardins de Betz*, poëme, 1792, in-8°. Les descriptions de ce poëme ne sont point imaginaires. Elles sont puisées dans un site plein de fraîcheur et de beauté. IV. *Lettre sur les avantages et l'origine de la gaieté française*, Lyon, 1761, in-12, et réimprimée à Paris, 1792, in-8°. V. Discours sur cette question : *Combien un esprit trop subtil ressemble à un esprit faux*, 1760, in-8°. VI. Autre sur ce sujet : *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu*, 1761, in-4°. Ces deux discours obtinrent le prix de l'académie de Montauban. VII. Autre sur la question : *Pourquoi les arts utiles ne sont-ils pas cultivés préférablement aux arts agréables*, 1761, in-4°. VIII. Autre *sur l'origine et les effets du désir de transmettre son nom à la postérité*, La Haye, 1761, in-8°, réimprimé à Paris en 1792, in-8°. IX. *Traduction libre de trois odes d'Horace*, 1789. X. *De l'intérêt d'un ouvrage dans le sujet, le plan et le style*, Paris, 1763, in-8°; celui-ci en a beaucoup. Dans plusieurs brochures politiques, qu'il fit paroître pendant la révolution, il s'en montra le plus grand partisan. Nous ne citerons que sa *Correspondance avec Mirabeau*, et ses *Idées simples sur les assignats*. L'événement a bien démenti les belles espérances qu'il donnoit à ses lecteurs sur ces richesses imaginaires. XI. Il a été de société, avec Rabaut de Saint-Etienne, le rédacteur de la *Feuille villageoise*, journal consacré à faire pénétrer dans les campagnes les principes révolutionnaires. Il auroit été encore plus à la portée du peuple, si l'auteur eût été moins bel esprit, et plus avare de tours antithétiques et de phrases recherchées. MM. Grouvelle et Guinguené le continuèrent après le décès de Cérutti. Ce journal, commencé en 1791, fut abandonné en 1796. Sa collection forme 6 volumes in-8°. On a réuni en 1793, sous le titre d'*œuvres diverses*, in-8°, diverses pièces de Cérutti, déjà publiées : celles qui sont purement littéraires offrent de l'intérêt, de la variété, de l'agrément ; mais plus d'esprit que de raison. On a encore de Cérutti, *Etrennes au public*, Paris, 1789, in-8°; *Exhortation à la concorde*, envoyée aux états généraux sous le nom du roi, Paris, 1789, in-8°; *Mémoire pour le peuple français*, Paris, 1788, in-8°, etc., etc.

CÉRYNES, fils de Téménus, roi

d'Argos, fut tué d'un coup de flèche par son beau-frère Déiphonte.

† I. CESAIRE (saint), médecin de l'empereur Julien, s'exila lui-même de la cour, et se retira dans sa famille, à la sollicitation de saint Grégoire de Nazianze, son frère. Il fut ensuite questeur de Bithynie, et mourut en 368. On lui attribue quatre *Dialogues*, qui sont d'un auteur plus récent : on les trouve dans la Bibliothèque des Pères.

† II. CESAIRE (saint), né en 470 près de Châlons-sur-Saône, entra dans le monastère de Lérins, sous la conduite de l'abbé Porcaire. Ses austérités l'ayant rendu malade, il fut envoyé à Arles pour rétablir sa santé. Trois ans après il fut élevé, malgré lui, sur le siége de cette ville. Il gouverna son diocèse en apôtre. Il fonda à Arles un monastère de filles, et leur donna une règle, adoptée depuis par plusieurs autres monastères. Un des articles ordonne la flagellation contre les religieuses indociles. Les évêques commençoient à user de cette espèce de correction, comme dans la loi de Moyse. La calomnie vint interrompre le bien qu'il faisoit à son diocese. On l'accusa auprès d'Alaric d'avoir voulu livrer aux Bourguignons la ville d'Arles : on le calomnia de nouveau auprès de Théodoric : mais ces deux princes reconnurent son innocence. Dans un voyage à Rome, où il étoit désiré depuis long-temps, le pape l'honora du *pallium* ; on croit que c'est le premier prélat d'Occident qui l'ait porté. A cet honneur, le pape ajouta le titre de son vicaire dans les Gaules, avec le pouvoir de convoquer des conciles. Césaire présida à celui d'Agde en 506, au second concile d'Orange en 529, et à plusieurs autres. Il mourut en 544. Nous avons de lui des *Homélies*, mises au jour par Baluze, Paris, 1669, in-8° ; et d'autres *Ouvrages*, dont il seroit à souhaiter que quelqu'un donnât une bonne édition. On les trouve dans la Bibliothèque des Peres. Non-seulement il avoit composé ses *Sermons* pour les prècher à son peuple, mais il les envoyoit encore à ses confrères de France, d'Italie et d'Espagne, afin qu'ils y puissent des instructions pour leur troupeau. Il copioit souvent lui-même les discours des autres, notamment ceux de saint Augustin, dont il avoit été le disciple. Les *Sermons* de saint Césaire ont été traduits en français, sur l'édition des bénédictins, par l'abbé Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. in-12. L'original de ces *Sermons* se trouve dans l'appendice du tom. V des Œuvres de saint Augustin.

III. CESAIRE (saint), diacre, arrivant d'Afrique à Terracine en Italie, y vit avec effroi immoler un jeune homme en l'honneur d'Apollon. Il condamna ce sacrifice inhumain ; mais il fut arrêté et jeté dans la mer, l'an 300, sous l'empire de Dioclétien. Une antique église de Rome étoit sous l'invocation de ce martyr ; ensevelie sous des ruines, elle fut rebâtie avec magnificence par le pape Clément VIII.

IV. CESAIRE, né à Cologne, entra dans l'ordre de Citeaux, devint maitre des novices dans le monastère d'Heisterbach, près de Bonn, et mourut vers l'an 1240. On a de lui un *Recueil de miracles et d'historiettes*, dont il entretenoit ses novices. Il fut d'abord imprimé à Nuremberg et réimprimé à Douay en 1604. Il a été mis à l'*index* en Espagne. On doit encore à Césaire un écrit intitulé *De vitâ et passione sancti Engelberti*, Cologne, 1633.

† CESALPIN (André), né en

1519 à Arezzo, savant en philosophie et en médecine, après avoir professé avec éclat à Pise, fut premier médecin du pape Clément VIII. Quoiqu'il vécût dans une cour sainte, sa foi n'en fut pas plus pure. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinosa. Il n'admettoit, comme Aristote, que deux substances; Dieu et la matière. Le monde étoit peuplé, selon lui, d'ames humaines, de démons, de génies, et d'autres intelligences plus ou moins parfaites, mais toutes matérielles. Il croyoit, dit-ou, que les premiers hommes furent formés de la matière avec laquelle quelques philosophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Un de ses titres de gloire est d'avoir connu la circulation du sang. Ses principaux ouvrages sont, I. *Speculum artis medicœ Hippocraticum.* II. *De Plantis libri XVI*, à Florence, en 1583, in-4°; ouvrage rare, et le premier dans lequel on trouve la méthode de distribuer les plantes conformément à leur nature. Il en distribua les classes selon le nombre, les différences ou les rapports des semences. Rien ne manque à cette excellente histoire que d'être ornée de figures, dont la beauté, pour certains curieux, est souvent un mérite supérieur à l'érudition même. Césalpin étoit, pour son temps, très-habile dans la physique. Il comparoit les semences des plantes aux œufs des animaux; et la manière dont les parties de l'œuf se développent approchoit beaucoup, selon lui, des premiers accroissemens que donne à la plante la fermentation dans chaque graine. Le fameux Jean Ray dit, dans la préface de sa Nouvelle méthode de Botanique, qu'il a profité du système ingénieux de Césalpin; qu'avant cet auteur, on n'arrangeoit les plantes que suivant les lieux où elles croissoient, et les vertus qu'elles avoient; distinction grossière, qui n'établissoit ni genre ni espèce; qui confondoit tout, et réunissoit sous un même chapitre les plantes les moins semblables entre elles. Cependant, quelques secours que Ray eût tirés de la méthode de Césalpin, il ne jugea pas à propos de suivre cet auteur en tout. III. *De metallicis libri tres*, à Rome, 1596, in-4°, et Nuremberg, 1602, in-4°, peu commun. IV. *Praxis universœ medicinœ.* V. *Quœstionum peripateticarum libri quinque*, Venise, 1596, in-4°, et Rome, 1603, in-4°. Ce dernier ouvrage fut attaqué par le médecin Taurel, dans ses *Alpes cœsœ, hoc est Andreœ Cesalpini monstrosa dogmata discussa et excussa.* Il veut lui prouver qu'il est athée; mais ses preuves ne sont point des démonstrations. VI. *De medicamentorum facultatibus*, Venise, 1593, in-4°. Césalpin mourut à Rome en 1604, à 84 ans. VII. *Dœmonum investigatio*, Florence, 1580, in-4°. L'auteur recherche dans ce livre si quelques maladies sont causées par un pouvoir surnaturel.

† I. CESAR (Caïus Julius Cæsar) naquit à Rome l'an 654 de Rome, 100 ans avant J. C., de l'illustre famille des Jules, qui se vantoit de descendre d'Iule, fils d'Enée. Né simple citoyen d'une république, il forma de bonne heure le projet d'assujettir sa patrie, et en vint à bout par le double talent de l'éloquence et des armes. Sylla, qui voyoit en lui plusieurs Marius, voulut le faire mourir; mais, vaincu par les importunités de ses amis, il lui laissa la vie, en leur disant « que celui dont les intérêts leur étoient si chers renverseroit un jour la république.... » Caton, qui le connoissoit bien, disoit: « qu'il s'appliquoit de sang froid, et par une méditation sombre, à ruiner la

république.... » César, encore jeune, allant à Rhodes étudier la rhétorique, sous le célèbre Apollonius, fut pris dans le trajet par des pirates, qui lui demandèrent vingt talens pour sa rançon. Il se moqua de cette demande, comme venant de gens qui ne connoissoient pas le prix de leur proie, et, au lieu de vingt talens, il leur en promit cinquante. Il fut trente jours parmi ces hommes féroces, et les traita avec tant de hauteur et de mépris, que toutes les fois qu'il vouloit reposer, il envoyoit leur commander de ne point faire de bruit. Il osa même les menacer de les faire mettre en croix. Ces corsaires regardoient cette menace comme une fanfaronnade de jeune homme. Cependant, aussitôt que César eut recouvré sa liberté, il arma quelques petits bâtimens, surprit les pirates, qui étoient encore à l'ancre, et les fit périr par le supplice dont il les avoit menacés. — L'Asie fut le premier théâtre de sa valeur. Il se distingua sous Thermus, préteur, qui l'envoya vers Nicomède, roi de Bithynie, auquel, dit-on, il se prostitua. De retour à Rome, il signala son éloquence contre Dolabella, accusé de péculat, et ses dispositions à devenir l'ennemi de son pays, en se montrant favorable à Catilina et à ses complices. Son nom se répandant peu à peu, il fut élevé aux charges de tribun militaire, de questeur, d'édile, de souverain pontife, de préteur et de gouverneur d'Espagne. A Cadix, voyant la statue d'Alexandre, il s'écria, en répandant des larmes, « A l'âge où je suis, il avoit conquis le monde, et je n'ai encore rien fait de mémorable ! » On lui avoit entendu dire « qu'il aimeroit mieux être le premier dans un hameau, que le second dans Rome. » Et plus d'une fois il avoit cité ce vers d'Euripide : « Si la vérité et la justice doivent être violées, c'est pour régner. » Revenu en Italie, il demanda le triomphe et le consulat : il fut créé consul l'an 59 avant J. C., avec Bibulus, qu'il obligea bientôt de s'abstenir des fonctions de sa charge. Ainsi l'ambitieux César eut seul l'administration de la première république de l'univers. On en fit des railleries. Au lieu de mettre dans les dates : « César et Bibulus étant consuls, ou écrivoit : Jules et César étant consuls. » Il s'unit à Pompée et à Crassus par serment, et forma ce qu'on appelle le premier triumvirat. Caton, qui vit porter ce coup à la constitution, et qui ne put le parer, s'écria : « Nous avons des maîtres, c'en est fait, la république est perdue. » — César recueillit les premiers fruits de cette union. Tout plia sous ses violences et ses artifices, hormis Caton. Il se procura l'amitié des chevaliers, en leur accordant une part dans les impôts, et celle des étrangers, en les faisant déclarer alliés et amis du peuple romain. Il éloigna de Rome Cicéron et Caton, les plus grands défenseurs de la liberté, et s'assura des consuls de l'année suivante. Son crédit lui fit obtenir le gouvernement des Gaules. Il partit, roulant dans son esprit les plus vastes projets. Son dessein étoit de subjuguer les Gaules, de ramener son armée victorieuse contre la république, et d'aller à la souveraine puissance les armes à la main. Ses premiers exploits furent contre les Helvétiens : il les battit, et tourna ses armes contres les Germains et les Belges. Après avoir taillé en pièces leur armée, il attaque les Nerviens, les défait, et subjugue presque tous les peuples des Gaules. (*Voyez* CORRÉE.) Ses conquêtes et ses victoires occasionnèrent un nouveau triumvirat entre César, Crassus et Pompée. Ces deux derniers, sans le soupçonner, devenoient les instrumens de la fortune de leur

collégue, et de leur propre perte. Un des articles de la confédération fut de faire proroger à César son gouvernement pour cinq autres années, avec la qualité de proconsul. De nouveaux succès dans les Gaules, en Germanie et dans la Grande-Bretagne, le couvrirent de gloire, et accrurent ses espérances. Pompée commença alors à se détacher de lui, et à obtenir pour lui-même ce qu'il devoit partager avec son collégue. César prit occasion des honneurs extraordinaires qu'on venoit d'accorder à Pompée, pour demander le consulat avec prolongation de ses gouvernemens. Mais ayant appris que la brigue de ses ennemis avoit fait rejeter sa demande, parce qu'il étoit absent, et qu'on vouloit d'ailleurs l'obliger à venir la faire en personne, il fut si piqué de ce refus, qu'il dit en mettant la main sur son épée : « Celle-ci obtiendra ce qu'on me refuse injustement. » Comme il étoit instruit de tout ce qui se tramoit à Rome contre lui, il passa les Alpes à la tête de trois légions, et s'arrêta à Ravenne. Dès que le sénat eut appris sa marche, il lui nomma un successeur, et rendit un arrêt qui lui ordonnoit « de licencier son armée dans un temps déterminé, s'il ne vouloit être poursuivi comme ennemi de la république. » A cette nouvelle, César s'approcha du Rubicon, petite rivière qui séparoit la Gaule Cisalpine, dont il avoit le gouvernement, du reste de l'Italie, et qu'il ne pouvoit passer en armes sans se déclarer ouvertement rebelle aux lois et aux ordres du sénat. Antoine, alors tribun du peuple, avoit pris la fuite après avoir formé opposition au sénatus-consulte. César commença la guerre, sous le spécieux prétexte de venger les droits du tribunat violés en la personne d'Antoine. Il marche secrétement vers Rimini et passe le Rubicon. Le héros s'arrête un moment sur les bords de cette rivière, qui servoit de bornes à sa province. La traverser avec une armée qui avoit subjugué les Gaulois, intimidé les Germains, réduit les Bretons, c'étoit lever l'étendard de la révolte. Il s'arrêta donc en disant à ses principaux officiers : « Si je differe à la passer, je suis perdu ; et si je la passe, que je vais faire de malheureux ! Enfin, après avoir encore réfléchi un instant, il se jeta dans l'eau en criant : « Le sort en est jeté ! » Il continua sa marche avec précipitation, et Rimini, Pesaro, Ancône, Arezzo, Osimo, Ascoli, etc., sont à lui. Une conduite sage et modérée, en dévoilant ses projets ambitieux, les soutenoit. Il faisoit passer à Rome des sommes immenses, pour corrompre les magistrats, ou acheter les magistratures ; ce qui donna lieu à ce mot : « César a conquis les Gaules avec le fer des Romains, et Rome avec l'or des Gaulois. » Son armée ne lui étoit pas moins dévouée. Tandis que Pompée passe en Épire, abandonnant l'Italie à son ennemi, César s'y comporte en vainqueur et en maître. Rome, à son approche, perd le sentiment de ses forces. César, y étant entré, veut se saisir du trésor. Le tribun Métellus s'y opposa fortement, et chacun le louoit de sa fermeté. Mais César, parlant en vainqueur, menaça de le tuer sur-le-champs s'il n'obéissoit : « Tu n'ignores pas, jeune homme, lui dit-il, qu'il m'est plus aisé de le faire que de le dire. » Ces dernières paroles troublèrent si fort Métellus, qu'il exécuta avec soumission tous les ordres de César. Pompée, nommé général des troupes de la république, s'étoit retiré dans le fond de l'Italie avec une armée peu aguerrie. Ses lieutenans commandoient dans différentes provinces. César, marchant d'abord à eux, dit « qu'il alloit combattre des troupes sans général, pour revenir ensuite combattre un

général sans troupes. » Dans toutes ses expéditions, ce grand homme s'attacha plutôt à se concilier les cœurs par la bienveillance qu'à les soumettre par la force des armes. Un certain Domitius, désespérant de pouvoir défendre sa place, avoit demandé du poison à un de ses esclaves, qui étoit médecin. Cet esclave lui donna un breuvage qu'il avala, dans l'espérance de mourir très-promptement. A peine l'a-t-il pris, qu'il apprend la clémence dont le vainqueur usoit envers ses prisonniers. Il se met à déplorer son infortune, et à se plaindre de la promptitude avec laquelle il avoit pris cette funeste résolution. Mais le médecin calma ses frayeurs, en l'assurant que le breuvage qu'il lui avoit donné n'étoit point mortel, et n'étoit capable que de procurer un assoupissement. Domitius aussitôt se leva et alla trouver César, qui lui accorda la liberté. Après s'être assuré des partisans à Rome par un mélange heureux de douceur et de fermeté, César partit pour l'Espagne. Il forma, en passant, le siége de Marseille, en laissa la conduite à Trébonius, et alla battre en Espagne Pétréius, Afranius et Varron, généraux de Pompée. De retour à Rome, où il avoit été nommé dictateur, il favorise les débiteurs, rappelle les exilés, rétablit les enfans des proscrits, s'attache, par la clémence, les ennemis qu'il s'étoit faits par son ambition, et obtient le consulat pour l'année suivante. Il quitte l'Italie pour aller en Grèce combattre Pompée, s'empare de toutes les villes d'Epire, se signale en Etolie, en Thessalie, en Macédoine, et atteint enfin son rival. « Le voici, dit-il à ses soldats, ce jour si attendu. C'est à nous à voir si nous aimons véritablement la gloire. » L'armée de Pompée fut entièrement mise en déroute à la journée de Pharsale, l'an 48 avant J. C. Il avoit eu l'attention de recommander à ses soldats de frapper directement au visage les cavaliers de Pompée qui devoient entamer l'action. Ces jeunes gens, jaloux de conserver leur figure, tournèrent bride honteusement. Sept mille cavaliers prirent la fuite devant six cohortes. Pompée laissa sur la place quinze mille des siens, tandis que César n'en perdit que douze cents. La clémence du vainqueur envers les vaincus attira un si grand nombre de soldats sous ses drapeaux, qu'il fut en état de poursuivre son ennemi. Celui-ci n'étoit déjà plus: il venoit d'être massacré en Egypte, où il avoit cru trouver un asile. César le pleura, et lui fit élever un tombeau magnifique. Son courage et son génie lui procurèrent de nouvelles victoires. Il vainquit Ptolomée, roi d'Egypte, se rendit maître de son royaume, et le donna à la fameuse Cléopâtre, dont il eut un fils, nommé Césarion. Pharnace, roi de Pont, ne tarda pas à tomber sous ses coups. Cette victoire lui coûta peu. La guerre fut commencée et finie dans un jour. C'est ce qu'il exprima par ces trois mots: *Veni, vidi, vici.* Il repassa ensuite avec tant de rapidité en Italie, qu'on y fut aussi surpris de son retour que de sa prompte victoire. Son séjour à Rome ne fut pas long; il alla vaincre Juba et Scipion en Afrique, et les fils de Pompée en Espagne. On le vit bientôt à Rome triompher, cinq jours consécutifs, des Gaules, de l'Egypte, du Pont, de l'Afrique, et de l'Espagne. La dictature perpétuelle lui fut décernée. La république expira, et Rome eut un maître sous le titre d'empereur. Le sénat lui permit d'orner sa tête chauve d'une couronne de laurier. On délibéra même, dit-on, de lui permettre de prendre telles et autant de femmes qu'il lui plairoit, afin qu'il pût avoir des enfans, et non, comme on l'a dit ridiculement, de jouir à son gré de

toutes les femmes romaines, à autre titre que celui d'époux. C'étoit bien assez de lui accorder la pluralité des femmes, proscrite par les mœurs et les lois romaines. César, au plus haut point de sa gloire, voulut l'augmenter encore, en décorant la ville de Rome de nouveaux édifices, les uns utiles, les autres agréables, en faisant creuser, à l'embouchure du Tibre, un port capable de recevoir les plus gros vaisseaux, en desséchant les marais Pontins, qui rendoient malsaine une partie du Latium, en coupant l'isthme de Corinthe, pour faire la jonction de la mer Egée et de la mer Ionienne; en réformant le droit, et le réduisant à ce qu'il a de plus important; en rassemblant de nombreuses bibliothèques publiques. C'est à lui qu'on doit la réformation *du Calendrier romain*, faite par Sosigènes, savant astronome, qu'il appela d'Alexandrie, pour régler l'année sur le mouvement du soleil. (*Voyez* SOSIGÈNES.) Cicéron dit à ce sujet « que le ciel changeoit à la volonté de César. » Il auroit pu ajouter, et la terre aussi. Cependant au milieu des projets que César formoit pour l'embellissement de Rome, et pour la splendeur de l'empire, il se tramoit une conspiration contre lui. Caius Cassius en étoit le principal chef. (*Voyez* son article.) Quoique César n'ignorât point les menées de ses ennemis, il montroit une grande sécurité et faisoit des préparatifs pour la guerre contre les Parthes. Plus de soixante sénateurs étoient entrés dans le complot. Le jour fut pris pour l'exécution. C'étoit aux ides de mars, parce que ce même jour on devoit donner à César, au moment qu'il sortiroit de Rome, le titre de roi, en conséquence d'un prétendu oracle des sibylles, qui annonçoit « que les Parthes ne pourroient être vaincus, si les Romains n'avoient un roi pour général. » On étoit convenu que César ne prendroit ce titre que hors de l'Italie; mais qu'à Rome il n'auroit que celui de dictateur. Les avertissemens qu'il avoit eus de se défier particulièrement du jour des ides de mars, les alarmes de Calpurnie sa femme, qui tâcha, par ses prières et par ses larmes, de l'empêcher de sortir ce jour-là, auroient dû lui faire prendre quelques précautions. Mais Décimus Brutus, l'un des conjurés, quoiqu'il fût le confident de César, craignit que la conspiration ne fût découverte, s'il différoit de se rendre au sénat. Il lui représenta « que les sénateurs étant actuellement assemblés pour lui accorder le diadème, ce seroit les outrager que de rompre leur délibération par la crainte d'un vain songe de Calpurnie. » En disant ces mots, ce perfide ami le prit par la main et l'entraîna en quelque sorte hors de sa maison. Le sénat s'assembloit dans un palais que Pompée avoit fait bâtir et qui portoit son nom Dès que César eut pris place, les conjurés l'environnèrent comme pour le saluer. Tullius Cimber s'en approcha pour lui demander la grace de son frère qui étoit exilé. César, importuné de ses instances trop vives et qui tenoient de la violence, le repousse pour l'éloigner. Alors Servilius Casca, qui étoit derrière sa chaise, le frappe à l'épaule d'un coup de poignard: le coup glisse, et César, se retournant, lui crie: « Traître! que fais-tu? » Et comme il s'étoit levé, il reçut dans l'estomac un coup mortel. Dans l'instant tous les conjurés fondirent sur lui avec tant de fureur, que plusieurs d'entre eux se blessèrent eux-mêmes. Tout mourant qu'il étoit, il se défendoit comme un lion, lorsqu'apercevant Brutus un poignard à la main, il lui dit: « Et toi, Brutus, aussi! » Il se couvrit la tête de sa robe et alla tomber, percé de vingt-trois coups, aux pieds de la statue de Pompée,

dans la cinquante-sixième année de son âge, l'an 44 avant J. C. Cicéron, qu'on n'avoit point admis dans le secret du complot, parce que sa timidité étoit connue, se plaignit après coup que les conjurés n'eussent pas fait main basse sur les principaux amis de César. « Ils ont exécuté un projet d'enfant avec un courage de héros, écrivit-il à Atticus; l'arbre est abattu, mais les racines subsistent. » Couper les racines de la tyrannie, étoit impossible alors; elles tenoient aux mœurs qu'on ne pouvoit plus changer. Mais si Rome ne pouvoit plus demeurer libre; s'il falloit nécessairement qu'elle subît la loi d'un seul, César n'auroit-il pas mérité qu'on eût préféré sa domination à celle de tous les autres ambitieux de Rome. » On a beaucoup parlé de sa fortune, a dit Montesquieu; mais cet homme extraordinaire avoit tant de grandes qualités, sans aucun défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il auroit été bien difficile que quelqu'armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur; et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée. » Ses avantages étoient une figure noble et gracieuse, un esprit brillant et solide, une éloquence tour à tour agréable et mâle, également propre à gagner le cœur d'une femme, et à ranimer celui d'un soldat; une hardiesse surprenante pour enfanter les projets les plus vastes, une activité merveilleuse pour les suivre dans tous leurs détails, et un talent supérieur pour les faire réussir; une valeur qui subjuguoit tout, et une clémence qui captivoit le cœur de ses ennemis mêmes. (*Voyez* CATULLE.) — César apprend la mort de Caton, et s'écrie: « O Caton! je t'envie la gloire de ta mort; car tu m'as envié celle de te sauver la vie. » Cette douceur qui paroît avoir été dans son caractère étoit en même temps conforme à sa politique: « Je veux, disoit-il, regagner tous les esprits par cette voie, s'il est possible, afin de jouir long-temps du fruit de mes victoires. » Il eut, par-dessus tout, le grand art de former des hommes qui lui ressemblassent, et de faire autant de héros de tous les capitaines, et pour ainsi dire de tous les soldats de son armée. Il leur donna la leçon et l'exemple. Ses troupes ayant plié à la bataille de Munda en Espagne, il se jeta au milieu des ennemis pour se faire tuer, et leur arracha la victoire par cet acte de valeur. Sa vie, dans les camps, étoit simple et frugale. On lui servit un jour des asperges où l'on avoit mis de l'huile parfumée, au lieu d'huile ordinaire; il en mangea sans faire semblant de s'apercevoir de la méprise. On le vit coucher de préférence sous le toît d'une maison de paysan au dehors, pour que ses officiers malades pussent trouver une chambre au dedans. Plutarque écrit « qu'il emporta de force, ou réduisit par la terreur de ses armes, huit cents villes; qu'il subjugua trois cents peuples ou nations; qu'il défit, en différens combats, trois millions d'hommes, dont un million fut tué dans les batailles et un autre million fait prisonnier. » Son goût pour la débauche ne peut être dissimulé: on disoit de lui « qu'il étoit le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. » Une ambition dévorante, secondée par de grands talens, un génie vaste et fécond en ressources, et par un caractère éminemment ferme et énergique, et qui ne se relâcha jamais, fit de César un des plus célèbres conquérans de l'antiquité. Il sacrifia avec succès, pour satisfaire à sa passion effrénée pour la domination, repos, amis, parens, patrie et tous les devoirs les plus sacrés. Il eut tous les vices opposés aux vertus de Caton, qui ne cessa de dénoncer ses projets d'usurpation. Son existence fut une cala-

nité pour son siècle et les siècles suivans pour sa patrie et pour un grand nombre de nations. Ses succès et la prétendue gloire dont on les a illustrés offrirent à la postérité un exemple très-dangereux à l'espèce humaine. On peut facilement énumérer ses actions utiles; mais les maux qu'il causa sont incalculables. Plutarque dit qu'il fit périr un million d'hommes, et Pline, peut-être plus exact, déclare qu'outre le grand nombre de Romains qui perdirent la vie dans les guerres civiles qu'il suscita, il causa la mort de onze cent quatre-vingt-douze mille hommes. Il faut ajouter que ce grand destructeur de l'espèce humaine ne produisit que quelques bâtards. On a vanté sa modération : il est vrai qu'il ne fut cruel que lorsque cela étoit nécessaire à ses projets ambitieux; mais, dit à ce sujet Montesquieu : « Il me semble que la modération que l'on montre lorsqu'on a tout usurpé ne mérite pas de grands éloges. » César cultiva toujours les lettres au milieu du tumulte des armes. S'il se fût livré entièrement à l'éloquence, Cicéron auroit eu un rival. Pline rapporte de lui des choses extraordinaires, entre autres, « qu'il écrivoit et lisoit en même temps; qu'il dictoit à ses secrétaires, et donnoit audience à des ambassadeurs. » Des ouvrages en vers et en prose, que César avoit composés, il ne nous reste que ses *Commentaires sur les guerres des Gaules, et sur les guerres civiles* : ouvrage qui, quoique fait en forme de mémoires, peut passer pour une histoire complète, mais pas toujours impartiale. (*Voyez* METELLUS.) Le héros narre ses victoires avec la même rapidité qu'il les a remportées. L'éloge qu'en faisoit Cicéron n'est point outré. Le voici : « *Nudi sunt, recti et venusti, et omni orationis ornatu, tanquam veste, detracto; stultis scribendi materiam præbuit, sanos verò homines à scribendo deterruit.* » Parmi les éditions de ces Commentaires, les curieux recherchent la première de Rome, 1469, in-folio, ainsi que celle de Venise, 1471, in-fol.; celle *cum notis variorum*, Amsterdam, 1697, in-8°; Leyde 1715, in-8°, et 1737, 2 vol. in-4°; celle de Londres, in-fol. 1712 : celle *ad usum delphini*, in-4°, 1678; celle d'Elzévir, 1635, in-12; celle de Barbou, 2 vol. in-12, 1755, qui est ornée de quatre cartes et d'une nomenclature géographique; et celle de Glascow, 1750, in-folio. Blaise de Vigenère, Robert Gaguin, Est. de Laigne, Perrot d'Ablancourt et J. B. Le Mercier ont traduit en francais les Commentaires de César. Il y a même une traduction française du Ier livre de ces Commentaires sur la guerre des Suisses par Louis XIV, imprimée à l'imprimerie royale en 1651, in-fol. avec figures. Elle se trouve encore dans la collection de ses Mémoires publiés par M. de Grimoard. Le roi Henri IV avoit aussi traduit ces Commentaires; le manuscrit original de la main de ce prince fut tiré de la bibliothèque royale par le secrétaire d'état Desnoyers qui le présenta à Louis XIII, ce qui en a occasionné la perte. En 1787, Turpin de Crissé en a donné une traduction en français, avec des notes judicieuses et savantes, qui présentent une instruction tout à la fois politique et militaire, 3 vol. in-8°. On en a encore une traduction nouvelle, avec le texte en regard, des notes critiques et littéraires, un index géographique et six cartes de la Gaule; précédée d'un coup-d'œil sur l'histoire, l'état politique, religieux, etc. des Gaulois, et d'un aperçu des institutions militaires des Romains. On y a joint l'abrégé de la vie de César; et pour compléter son histoire politique et militaire, un précis des affaires de Rome, année par année,

par M. Le Deist de Botidoux, 5 vol. in-8°, Paris, 1809. Les historiens ont remarqué qu'aucun de ses meurtriers ne lui avoit survécu de trois ans, et que tous avoient péri de mort violente.

† II. CÉSAR (Lucius Cæsar), oncle de Marc-Antoine le triumvir, avoit suivi le parti de Pompée. Ayant été député des deux factions pour parler de paix, il fut mis au rang des proscrits par le jeune Octave. Antoine avoit consenti à la mort de son parent, pour obtenir d'Octave celle de Cicéron. Lucius César fut sauvé par sa sœur Julie, mère de Marc-Antoine.

* III. CÉSAR DE AVIBUS, né en 1615, appelé aussi César Pavalavinus, graveur allemand, a publié une suite de *Portraits*, in-fol., des souverains, princes et princesses de la maison d'Autriche, qui avoient existé jusqu'alors.

* IV. CÉSAR OPTATUS, médecin, natif de Naples, exerça son art à Venise avec autant de succès que de réputation, et vécut vers l'au 1508 ou 1527. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Opus tripartitum de crisi, de diebus criticis et causis criticorum*, Venetiis, 1517, in-fol. II. *De hecticâ febre opusculum*, Venetiis, 1517, in-fol. ; avec l'ouvrage précédent, *ibid.*, 1531, in-4°; avec d'autres Traités, *ibid.*, 1552, in-fol. ; avec les Œuvres de Savonarola, Lugduni, 1560, in-8°.

V. CÉSAR DE BORGIA. *Voyez* BORGIA, n° I.

VI. CÉSAR DE VENDÔME. *Voy.* VENDÔME, n°. I.

CÉSARA, petite-fille de Noé, se retira en Irlande, suivant la tradition de cette île, après le déluge, et en fut la première habitante.

I. CÉSARI (Alexandre), dit *le Grec*, habile graveur en creux au 16e siècle, mérita les éloges de Michel-Ange son contemporain. Le chef-d'œuvre de cet artiste est, au rapport de Vasari, *un camée représentant la tête de Phocion l'Athénien*. Michel-Ange voyant une médaille de Césari, représentant d'un côté *le pape Paul III*, et de l'autre *Alexandre-le-Grand, prosterné aux pieds du grand-prêtre des juifs*, s'écria qu'elle étoit le chef-d'œuvre de l'art, et que la gravure, loin d'acquérir plus de perfection, ne pouvoit que rétrograder ! Césari a gravé aussi le *portrait de Henri II roi de France*, sur une cornaline.

* II. CÉSARI (Joseph), d'Arpino, peintre célèbre, florissoit dans le 16e siècle. On voit à Rome plusieurs de ses Tableaux. Il a peint la *Voûte* de la sacristie de Saint-Martin, *de' Certosini*, à Naples. Son frère Bernard fut renommé pour l'élégance et la correction de son dessin.

III. CÉSARI. *V.* SAINT-CÉSARI.

† I. CÉSARINI (Julien), cardinal, d'une famille noble de Rome, fut élevé à cette dignité en 1426 par Martin V. C'étoit un homme d'un mérite distingué, et qui avoit des connoissances très-étendues dans les belles-lettres. Il savoit aussi le droit, qu'il avoit enseigné avec distinction à Padoue. Il présida au concile de Bâle, et parut avec éclat à celui de Florence. Le pape Eugène IV l'envoya en Hongrie pour prêcher la croisade contre les Turcs, et pour porter le roi Ladislas à rompre avec eux. Il n'y avoit point de prétexte pour violer une paix jurée sur l'Evangile ; mais Césarini fit valoir la prière du pape, et la maxime de ne pas garder la foi aux hérétiques, et encore moins aux musulmans. Il persuada. Il y eut une bataille donnée près de Varne, en 1444 (*voyez* AMURAT II), gagnée par les Turcs contre les chré-

tiens. Le cardinal, qui s'y étoit trouvé, périt dans cette journée. Les uns disent qu'en passant une rivière il fut abîmé par le poids de l'or qu'il portoit; d'autres assurent que les Hongrois mêmes le tuèrent, et se vengèrent sur lui du mauvais succès de leur parjure.

†II. CÉSARINI (Virginio), savant italien, né à Rome en 1595, mort en 1624, après avoir montré des connoissances rares en médecine, en jurisprudence, dans les langues, et avoir cultivé avec succès l'art oratoire et la poésie latine et italienne. Ses talens et ses connoissances étoient si estimés qu'on frappa en son honneur une médaille où son portrait couronné de lauriers étoit joint à celui du fameux Pic de La Mirandole. Il fut chambellan d'Urbain VIII, et alloit être nommé cardinal, quand la mort le surprit. On a de lui plusieurs *Poèmes* en latin très-élégans.

CÉSARION naquit à Alexandrie, de Jules-César et de Cléopâtre; il avoit une ressemblance marquée avec son père, et possédoit plusieurs de ses qualités. Lorsqu'il eut atteint sa 13e année, Antoine et Cléopâtre le déclarèrent successeur du royaume d'Egypte, de l'île de Chypre et de la Cœlésyrie. Mais Auguste, loin de lui confirmer ce riche héritage, le fit mourir cinq ans après. Il fut porté, dit-on, à cette cruauté par le philosophe Arius, l'un de ses courtisans, qui lui dit « que le monde seroit embarrassé de deux Césars, et qu'il n'en pouvoit souffrir qu'un. »

* I. CÉSI (Angélo de), duc d'Aqua Sparta, Romain de nation, fils de Frédéric Cési, s'acquit une grande considération sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1626. Il savoit la philosophie, les mathématiques et les belles-lettres. On a de lui divers ouvrages; les plus importans sont, *Apiarium; De cœlo; Metallophystum; Tabulæ philosophicæ; Moralia, Paradoxa, Monita*, etc. Il établit à Rome l'académie de Gli Lincei, et mourut vers l'an 1640.

* II. CÉSI (Innocent), moine du Mont-Cassin, né à Mantoue d'une noble famille en 1652, et mort à Pavie en 1704, est auteur des ouvrages suivans: I. *Universalis harmonia mundi*, etc., Venetiis, 1681. II. *Eglogæ scientiarum*, Venetiis, 1684. III. *Meteorologia artificialis et naturalis*, Parmæ, 1687. IV. *Tractatus de antiquis Romanorum ritibus*, Bononiæ, 1692. V. *De meteoris dissertatio*, Mantuæ, 1700. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on remarque: *Dell' uso lecito dell' opinione probabile in concorso della più probabile.*

* I. CÉSIO (Bernard), jésuite, d'une illustre famille de Modène, se rendit habile dans la philosophie qu'il enseigna aux princes de Modène. On a de lui, *Mineralogia, sive naturalis philosophiæ Thesauri, in quibus metallicæ concretionis, medicatorumque fossilium miracula*, etc., *continentur*, Lugduni, 1636. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur, fut dédié par les jésuites à François Ier, duc de Modène. Césio mourut de la peste dans sa ville natale en 1630, âgé de 49 ans.

* II. CÉSIO (Carle) a gravé à Rome plusieurs sujets d'après différens maîtres, entre autres la *Galerie Pamphile* en 15 feuilles, d'après Cortone; la *Galerie du palais Farnèse*, d'après Annibal Carrache, et *nombre de pièces*, d'après Le Guide, Lanfranc, Le Dominiquin, Romanelli, etc.

† CÉSONIE (Milonia), femme de l'empereur Caligula, n'étoit ni fort

jeune ni fort belle, lorsque ce prince l'épousa l'an 39 de Jésus-Christ. Mais elle avoit l'art de se faire aimer, en entrant dans tous les goûts de son époux, en l'accompagnant dans ses voyages habillée en Amazone, flattant son inclination pour le luxe et la volupté. On prétend qu'elle poussoit la complaisance jusqu'à permettre que, dans la fureur de ses débauches insensées, il l'exposât nue aux regards de ses favoris. Caligula ayant été assassiné, Chéréas envoya le tribun Cœlius Lupus, pour se défaire de Césonie et de sa fille Julie Drusille. Cet homme perça la mère de plusieurs coups d'épée, puis écrasa la tête de la fille contre la muraille de la galerie où son père avoit été poignardé. Césonie présenta courageusement aux meurtriers son sein découvert.

† CESPÈDES (Paul), peintre de Cordoue, s'est rendu célèbre en Espagne et en Italie, où il fit deux voyages. Sa maniere de peindre approche beaucoup de celle du Corrége: même exactitude dans le dessin, même force dans l'expression, même coloris. Voyant une statue antique de Sénèque le philosophe, sans tête, il en substitua une qui excita l'admiration publique. On ne peut encore voir sans émotion son tableau de la *Cène* dans la cathédrale de Cordoue, où chaque apôtre présente un caractère différent de respect, d'amour et de sainteté; le *Christ*, un air à la fois de grandeur et de bonté; et *Judas*, un air chagrin et faux. Les talens de Cespèdes ne se bornoient pas à la peinture; si l'on en croit l'enthousiasme des auteurs espagnols pour cet artiste, il fut philosophe, antiquaire, sculpteur, architecte, savant dans les langues hébraïque, grecque, latine, arabe et italienne; grand poëte et fécond écrivain. Il mourut en 1608, âgé de plus de 70 ans. — On connoît un Gonzale de Cespèdes, qui vivoit à peu près dans le même temps que le précédent, et qui a écrit *Historia de don Felippe IV, rey de las Espannas*, en Barcelona, 1634, in-fol., assez rare. Ce n'est que la première partie de cette histoire; la seconde n'a pas vu le jour. On prétend que cette première partie a été publiée à Lisbonne dès 1626, in-4°. Le même auteur a encore mis au jour un livre rare, intitulé *Historia, peregrinas y exemplares, con el origen, fundamentos y eccelencias de Espanna, y ciudades à donde sucedieron*, en Zaragoça, 1623, in-4°.

* CESSART (Louis-Alexandre de), né à Paris, le 25 août 1719, entra, à l'âge de 23 ans, dans la gendarmerie de la maison du roi: il fit les campagnes de 1743, 1744, 1745 et 1746, et il se trouva aux batailles de Fontenoy et Rocoux; sa santé ne lui permettant plus de suivre la carrière militaire, il entra en 1747 dans l'école des ponts et chaussées; en 1751, il fut promu au grade d'ingénieur de la généralité de Tours, et coopéra avec M. de Voglie, ingénieur en chef, à la construction du pont de Saumur. Le procédé des caissons qu'ils employèrent pour suppléer à l'insuffisance des batardeaux et des épuisemens, procédé qui avoit été employé en Angleterre pour le pont de Westminster, mais qui n'avoit pas pleinement réussi au gré de son auteur Labelye, architecte suisse, et l'invention d'une scie capable de recéper les pieux à une profondeur exacte au-dessous de l'eau de 9, 12 et 15 pieds de profondeur, remplirent si bien leur objet, qu'ils ont servi avec un égal succès à tous les autres travaux de ce genre exécutés depuis, et en dernier lieu à Paris aux deux ponts du Louvre et du jardin des Tuileries. Cessart donna ensuite un nou-

yeau développement à son système des caissons dans la construction des quais de Rouen, et des écluses de Saint-Valery, de Dieppe et de Tréport. Chargé quelque temps après de présenter un projet pour la construction d'un port à Cherbourg, projet qui ne pouvoit se réaliser qu'en fermant et abritant une rade de 3,600 toises d'ouverture, et où il y avoit 54 pieds de profondeur dans les hautes eaux, il conçut l'idée hardie de construire une digue composée de quatre-vingts énormes caisses côniques en charpente, remplies en pierres sèches d'abord, se réservant par la suite les moyens de les lier tellement, que l'enveloppe en charpente pouvoit disparoître sans inconvénient. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme, et son auteur, à qui on en confia l'exécution, fut nommé inspecteur-général et directeur de ces travaux. Peu de temps après, il reçut le cordon de Saint-Michel; mais les tracasseries qu'il éprouva, le forcèrent à se démettre de son poste. Ce travail confié depuis à M. Cachin, quoiqu'exécuté d'après d'autres principes, a reçu un grand degré d'extension. Mais la France sera toujours redevable de l'établissement du port de Cherbourg à Cessart, qui inspira une telle confiance au gouvernement qu'il se décida à commencer cette grande entreprise. Le pont en fer des Arts, à Paris, est le dernier tribut des talens de Cessart, qui mourut commandant de la légion d'honneur, avec la totalité du traitement affecté à ce grade. On a de lui un ouvrage important, intitulé *Description des travaux hydrauliques de Louis-Alexandre de Cessart*, doyen des inspecteurs-généraux des ponts et chaussées, etc.; ouvrage imprimé sur les manuscrits de l'auteur, et enrichi de son portrait, 2 vol. grand in-4°, avec 67 planches, Paris, 1809.

* CESSELIUS, renommé par sa science dans le droit, vivoit environ 30 ans avant l'ère chrétienne. Aucune considération ou d'amitié ou de crainte ne put l'engager à insérer dans son recueil de lois aucun édit qui eût été publié pendant le triumvirat. Parlant un peu trop librement de César, ses amis le conjuroient de modérer ses discours: « Il y a deux choses, leur répondit-il, que les hommes regardent comme très-fâcheuses, et qui me donnent l'assurance de tout dire, ce sont d'être vieux et de n'avoir point d'enfans. »

CESTIUS, satirique impudent, qui osa exercer sa critique sur Cicéron. Sa témérité fut punie comme elle le méritoit. Ce censeur parasite mangeoit un jour chez M. Tullius, fils de Cicéron, qui avoit alors le gouvernement de l'Asie. Tullius, qui ne tenoit rien du génie de son père, et qui avoit très-peu de mémoire, demanda plusieurs fois à un de ses domestiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas de sa table? Comme il oublioit toujours le nom de Cestius, le domestique lui dit enfin : « C'est ce misérable censeur, qui soutenoit que votre père étoit un ignorant... » Tullius, indigné, ordonna qu'on apportât des verges, et fit rudement fouetter le Zoïle en sa présence.

* CESTONI (Hyacinthe), pharmacien, né le 13 mai 1637 dans un village de la Marche d'Ancône, exerça sa profession à Livourne, où il mourut de la gravelle, le 29 janvier 1718, à l'âge de 80 ans. C'est au seul génie de Cestoni que nous devons les ouvrages qu'il a écrits, car il préféroit de méditer la nature en elle-même, plutôt que de lire et d'étudier ce que les auteurs avoient publié sur ses opérations. Sa manière de vivre étoit particulière : il ne mangeoit presque pas de viande, et à la façon des py-

thagoriciens, il ne se nourrissoit que de fruits et de légumes. Les ouvrages de ce pharmacien sont tous écrits en italien: voici les titres des principaux, I. *Osservazioni intorno a pellicelli del corpo humano*, *insieme con altre nuove osservazioni*. Ces observations ont été publiées en forme de lettres, par Rédi, sous le nom supposé du docteur Giovan Cosimo Bonomi. II. *Dell'origine delle pulci dell'uovo, e del seme dell'alga marina*. Le docteur Vallisnieri publia cette dissertation avec un traité de sa façon, imprimé à Padoue en 1713, in-4°.

I. CÉTHÉGUS, noble romain, qu'on croit être le même que Publ. Corn. Céthégus, qui prit le parti de Marius contre Sylla, jouit d'un si grand crédit dans Rome, qu'il étoit presqu'impossible de réussir en rien sans son entremise. Il avoit une maitresse à laquelle il ne pouvoit rien refuser, et qui, par cette raison, disposoit à son gré de toute la république. Lucullus fut obligé de faire sa cour à cette femme, pour obtenir la permission d'aller combattre Mithridate, et les Romains de la première qualité ne rougirent pas de commettre mille bassesses, pour monter aux charges par la recommandation de Céthégus.

II. CÉTHÉGUS (Caïus Corn.), convaincu d'avoir conspiré avec Catilina à la ruine de sa patrie, et d'avoir été le plus emporté de ses complices, fut étranglé dans sa prison.—Un autre sénateur de cette famille, convaincu d'adultère, fut décapité sous Valentinien en 368.

CÉTHURA, seconde femme d'Abraham, que ce patriarche épousa à l'âge de cent quarante ans, et dont il eut six enfans; Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. Abraham donna des présens à tous ses enfans, et les envoya demeurer vers l'Orient dans l'Arabie déserte, ne voulant pas qu'ils habitassent dans le pays que le Seigneur avoit promis à Isaac. On croit que c'est d'eux que sortirent les Madianites, les Éphéens, les Dédanéens et les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Écriture.

* CETINA (le docteur GUTIERRE de), célebre poëte espagnol du 16e siècle, naquit à Séville d'une famille distinguée. On n'a sur sa vie d'autres détails, si ce n'est qu'après avoir suivi la carrière ecclésiastique et reçu le grade de docteur en théologie, il exerça pendant quelques années la place de vicaire à Madrid. L'éloge que les contemporains font de Cétina, nous donne lieu de regretter qu'on n'ait pu conserver de cet écrivain que *quelques poésies* éparses dans des livres espagnols, qui suffisent cependant pour justifier l'opinion de ses contemporains. Les poëtes espagnols qui parlent avantageusement de lui sont, Gonzalez de Argote dans son Discours sur la poésie espagnole; Christophe de Mésa, dans son poëme de la Restauration de l'Espagne, et plus particulièrement Ferdinand de Herréra, dans ses commentaires sur les poésies de Garcibaro de La Véga. Il compare Cétina à ce dernier poëte, pour la pureté du style, la tendresse des sentimens, le charme de la versification, et l'heureuse imitation des meilleurs poëtes italiens. Il paroit que Cétina avoit composé aussi dans sa jeunesse *quelques comédies*, où les regles de l'art étoient observées; mais elles ne sont pas non plus parvenues jusqu'à nous.

CÉTO (Mythol.), fille de Neptune, épousa son frère Phorcus, et en eut les Phorcyades et les Gorgones.

* I. CEVA (Thomas), célèbre jésuite de Milan, où il naquit en 1648, étoit grand mathématicien et bon poëte latin. Sa *Philosophia novo-antiqua*, en vers latins, a été traduite en vers libres italiens par Denys-André Sancassani-Magati, Venise, 1730. Il est encore auteur de *quelques poésies latines et en langue vulgaire, de plusieurs ouvrages de mathématiques*, et de la *Vie de François de Lemène*. Son poëme intitulé *Puer Jesus*, qui fut imprimé pour la première fois en 1690, a été traduit en vers italiens par Giorgi, évêque de Cénéda. Céva mourut à Milan le 3 février 1737.

* II. CEVA (Jean), frère du précédent, commissaire de la chambre archiducale, dans la principauté de Mantoue, étoit aussi bon mathématicien. Il a publié, I. *Geometriæ motus*. II. *De lineis rectis se invicem secantibus*, et quelques autres ouvrages dont on peut voir le catalogue dans la Bibliothèque des écrivains de Milan.

* III. CEVA (Christophe), frère de Thomas et de Jean, prit l'habit de jésuite en 1666, et mourut en Toscane en 1719. Il a laissé *des poésies latines*, dont quelques-unes ont été imprimées par les soins de son frère Thomas; mais son ouvrage le plus considérable et le plus estimé est sa *traduction latine en vers héroïques* de la Jérusalem du Tasse, dont le précieux original étoit dans le cabinet de l'abbé François Carrara, de Bergame.

* IV. CEVA (Théobald), né à Turin en 1697, de l'ordre religieux des carmes, publia en 1737 un *Choix de poésies*, à l'usage des écoles royales de Turin. On a encore de lui, I. *Corona di sonetti per le faustissime nozze delle sagre reali maestà di Carlo Emmanuele di Savoja, et d'Elizabetta-Theresa di Lorena*, Turin, 1737. II. *Lo schiavo sotto alla sferza*, Milan, 1741. III. *Il converso del P. Ceva in difesa d'alcuni sonetti del detto padre*, Milan, 1739. Il mourut dans sa patrie en 1746.

CÉUS (Mythol.), fils de Titan et de la Terre, prit les armes contre Jupiter, qui avoit abusé de Latone; mais il fut foudroyé comme ses frères.

CEYX (Mythol.), fils de l'étoile du Jour, roi de Trachinie, étoit mari d'Alcyone, fille d'Éole. Ce prince, voulant aller consulter l'oracle de Claros sur la métamorphose de son frère en épervier, sa femme qui l'aimoit tendrement, craignant qu'il ne lui arrivât quelque malheur dans son voyage, le conjuroit de renoncer à cette résolution; Céyx de son côté la prioit aussi avec instance de le laiser partir, lui promettant qu'il seroit de retour avant deux mois. Enfin il partit. A peine son vaisseau étoit en pleine mer, qu'il fut battu d'une violente tempête, et coulé à fond. Cependant Alcyone faisoit nuit et jour des vœux pour le retour de son époux, lorsqu'un songe lui annonça qu'il étoit mort. A son réveil, elle courut sur le rivage, où, après avoir porté ses regards de tous côtés, elle aperçut de loin un cadavre au milieu des flots. Ayant bientôt reconnu que c'étoit Céyx, elle alloit se précipiter dans la mer, lorsque les Dieux, touchés de compassion, la changèrent en oiseau de son nom. Aussitôt elle vola sur la tête de son mari; et après lui avoir donné mille baisers, qui lui rendirent le sentiment, elle le vit tout à coup changé comme elle en Alcyon. Le calme régnoit sur les mers dans le temps que ces oiseaux faisoient leurs nids,

attachés aux algues marines et suspendus sur les îlots.

CÉZELI (Constance de), d'une ancienne et riche famille de Montpellier, femme de Barri de Saint-Aunez, gouverneur pour Henri IV à Leucate, s'est immortalisée par un courage au-dessus de son sexe. Les Espagnols prirent son mari, en 1570, comme il alloit communiquer un projet au duc de Montmorency, commandant en Languedoc. Ils marchèrent aussitôt avec les ligueurs vers Leucate, persuadés qu'ayant le gouverneur entre leurs mains, cette place ouvriroit tout de suite ses portes. L'intrépide Constance assembla la garnison et les habitans, et se mit à la tête des assiégés, une pique à la main. Les assiégeans furent repoussés par-tout où ils se présentèrent. Honteux et désespérés de leur mauvais succès, ils envoyèrent dire à cette héroïne que, si elle continuoit à se défendre, ils alloient faire pendre son mari. Constance fut attendrie sans être ébranlée. « J'ai des biens considérables, répondit-elle, les yeux baignés de larmes; je les ai offerts, et je les offre encore pour sa rançon; mais je ne rachèterai point par une indigne lâcheté, une vie dont il auroit honte de jouir. » Les assiégeans ayant échoué dans une nouvelle attaque, ils eurent la basse cruauté de faire mourir Barri, et levèrent le siége. La garnison voulut user de représailles sur le seigneur de Loupian, ligueur, fait prisonnier. Cette femme, aussi généreuse que vaillante, s'y opposa. Henri IV, pénétré d'admiration, lui envoya le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance pour son fils.

CÉZÈNE (Michel de). *Voyez* OCKAM.

I. CHABANES. *Voyez* DAMMARTIN.

† II. CHABANES (Jacques de), seigneur de La Palice, maréchal de France, gouverneur du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais, du Lyonnais, se signala dans toutes les guerres de son temps. Il suivit le roi Charles VIII à la conquête de Naples, et Louis XII au recouvrement du duché de Milan. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne en 1512. Prisonnier l'année d'après à la journée des Éperons, après s'être comporté en grand capitaine et en soldat plein de bravoure, il échappa à ceux qui l'avoient arrêté. L'Italie fut encore témoin de plusieurs de ses exploits. Il se trouva à la prise de Villefranche, à la bataille de Marignan, et au combat de la Bicoque, en 1522. De l'Italie il passa en Espagne, secourut Fontarabie, fit lever le siége de Marseille, et périt à la bataille de Pavie, en 1525. Si François Ier l'avoit cru, il se seroit retiré au lieu de courir le risque de cette journée. Chabanes eut son cheval tué sous lui, et comme il se mettoit en état de combattre à pied, il fut fait prisonnier par un Espagnol, et assassiné par un autre.

† III. CHABANES (Joseph-Gaspard GILBERT de), évêque d'Agen, mort en 1767, avoit prêché avec quelque succès. On a de lui des *Sermons* et quelques *Discours*, imprimés séparément. C'étoit un prélat de beaucoup d'esprit, qui avoit débuté, dans son diocèse, par la hauteur et l'esprit de réforme, et qui finit par l'indulgence et la bonté. Il n'étoit point de la branche du maréchal de Chabanes, qui s'étoit éteinte dans son petit-fils; mais d'une autre branche perpétuée par un oncle du maréchal.

† I. CHABANON (N. de), né en Amérique en 1730, et mort à Paris le 12 juillet 1792, étoit membre de

l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, auteur dramatique, poëte médiocre et littérateur estimable. Il a publié des tragédies, des poésies, des traductions, des éloges, des discours et des dissertations. En voici la notice : I. *Eponine*, tragédie, 1762, pièce qui n'eut aucun succès. II. *Eloge de Rameau*, 1764, in-8°. III. *Sur le sort de la poésie, en ce siècle philosophe, avec une dissertation sur Homère* et une tragédie intitulée *Priam au camp d'Achille*, 1764, in-8°. Ses jugemens sur Homère prouvent que la nature ne lui avoit pas donné des organes très-poétiques. IV. *Eudoxie*, tragédie, 1769, in-12. V. *Discours sur Pindare*, avec la traduction de quelques Odes, 1769, in-8°. VI. *Les Odes pithiques de Pindare*, traduites avec des notes, 1771, in-8°. Cette traduction est d'un style pur, noble et harmonieux, au jugement de Voltaire, qui, comme on sait, n'aimoit pas trop Pindare. VII. *Vie du Dante*, 1773, in-8°. VIII. *Sabinus*, tragédie lyrique, jouée sans succès en 1773. IX. *Epitre sur la manie des jardins anglais*, 1775, in-8°. X. *Idylles de Théocrite*, traduction nouvelle, 1775, in-8°. XI. *Vers sur Voltaire*, 1778, in-8°. XII. *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1788, 2 vol. in-8°. Chabanon étoit bon musicien ; dans le temps où le public se partagea entre Gluck et Piccini, il publia cet ouvrage qui, soit pour le fond des idées, soit pour le style, annonce un très-bon esprit. XIII. *Discours* prononcé à sa réception dans l'académie française, le 20 janvier 1780, in-4°. XIV. Plusieurs *Eloges* et des *Poésies* dans les journaux. En 1795, on publia un ouvrage posthume de lui, intitulé *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, in-8°. C'est une esquisse naïve des habitudes les plus secrètes et des sentimens les plus chers qui ont occupé la vie de Chabanon. Ce poëte, dans son enfance et dans sa première jeunesse, avoit été dévot comme madame Guyon ; il changea dans la suite, et se jeta dans l'excès absolument contraire ; il ne croyoit pas plus à la religion qu'à l'amour ; il se prétendoit détrompé. Quant à son mérite littéraire, plusieurs de ses épîtres sont remplies d'observations ingénieuses, qui prouvent la connoissance du monde ; ses conceptions dramatiques, quoiqu'elles n'aient pas réussi, montrent cependant l'esprit exercé et les combinaisons d'un homme qui connoit l'art ; ses vers semblent le fruit du travail plutôt que de l'enthousiasme. Son goût, plus cultivé que naturel, étoit celui de la réflexion plutôt que de l'instinct.

* II. CHABANON DE MAUGRIS (N. de), mort en 1780, étoit frère du précédent ; il cultiva comme lui la musique, ainsi que la poésie, sans une vocation bien décidée pour cet art. Il a donné à l'opéra, en 1775, une pastorale d'*Alexis et Daphné*, tirée d'une idylle de Gessner, et le ballet héroïque de *Philémon et Baucis*. On a de plus de lui une *traduction en vers* peu élégans et peu faciles, du troisième livre des odes d'Horace, publiée en 1773, et l'on trouve *quelques épîtres* de sa composition parmi celles de son frère.

† CHABAUD (Joseph), oratorien du diocèse de Senez, mort à Soissons en 1766, remporta des prix dans diverses académies, et publia le *Parnasse chrétien*, 1760, 2 vol. in-12 : recueil de vers, où il a inséré ce qu'il avoit fait de plus supportable en poésie. On a encore du P. Chabaud, *Pièces d'éloquence*

et de poésie, qui ont remporté le prix au jugement de l'académie de Pau, Paris, 1746, in-12.

* CHABERT (Joseph-Bernard de), ci-devant marquis, chef d'escadre des armées navales, commandeur des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, inspecteur du dépôt de la marine, associé libre de l'académie des sciences, depuis membre du bureau des longitudes, naquit à Toulon le 28 février 1724, et mourut à Paris en 1805. Il entra dans la marine en 1741, et alla, en 1746, à l'Acadie sur une escadre française. En 1748, une action d'éclat lui procura la croix de Saint-Louis, qu'il préféra à une pension. Au retour de la paix, il présenta au gouvernement un projet de voyage d'observations; on lui donna des instrumens, et en 1750 il partit sur une frégate. Il fit une *Carte* des côtes de l'Acadie et de Terre-Neuve, des bancs et des îles du golfe Saint-Laurent. Son *voyage* fut imprimé en 1753, in-4°. On y trouve des observations sur l'aimant, sur les courans, et des détails sur les calculs dont les navigateurs ont besoin. En 1758, il fut reçu de l'académie, et, en 1759, il lut, à la rentrée publique, son *Projet de cartes pour la Méditerranée*; il partit au mois de mai 1764, et il détermina les côtes orientales d'Espagne, celles de Sardaigne, de Fez, d'Alger et de Tunis. En 1767, il alla à Tripoli, ensuite dans le golfe Adriatique. En 1778, lors de la guerre de l'Amérique, il commanda le Vaillant dans la flotte de M. d'Estaing: en 1780, le Saint-Esprit; il se battit en 1781 près de la Chésapéak, contre cinq vaisseaux anglais, et ramena en France un convoi de 130 voiles. Il fut nommé chef d'escadre, et obtint le cordon rouge. A l'époque de la révolution, il passa en Angleterre, perdit la vue en 1800, par suite de l'excès du travail, et revint à Paris en 1802. Le gouvernement lui fit une pension. En 1804, il fut élu par le bureau des longitudes: il mourut l'année suivante. Il a laissé *plusieurs manuscrits*, indépendamment de plusieurs mémoires insérés dans ceux de l'académie.

† I. CHABOT (Jeanne), abbesse du Paraclet, dans le milieu du 16ᵉ siècle, laissa son abbaye pour professer publiquement la religion protestante, sans néanmoins se marier, ni abandonner son habit de religieuse. Elle mourut en 1593.

† II. CHABOT (Philippe), seigneur de Brion, d'une famille illustre originaire du Poitou, amiral de France, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de la Jarretière, gouverneur de Bourgogne et de Normandie, fut pris à la bataille de Pavie, en 1525, avec le roi François I, dont il étoit le favori. On l'envoya, l'an 1535, en Piémont, à la tête d'une armée: les villes de Bugey, de la Bresse, de la Savoie, lui ouvrirent leurs portes. Il auroit poussé plus loin ses conquêtes, si ses ennemis n'y eussent mis des bornes. On ne sait pourquoi Montmorency et le cardinal de Lorraine, jaloux de sa faveur, l'accusèrent de malversation. Une commission, à la tête de laquelle étoit le chancelier Poyet, le condamna, en 1541, à perdre sa charge, et à payer une grosse amende. François I, aux reproches duquel il avoit répondu insolemment, auroit voulu un arrêt de mort, pour le rendre plus respectueux, et pour avoir le plaisir de lui donner sa grace. Comme il ne put payer l'amende de 70,000 écus à laquelle il avoit été condamné, il demeura plus de deux ans en prison. La sentence prononcée contre Chabot avoit aussi peu satisfait le chancelier que le roi. Sous prétexte que c'étoit à ce magis-

trat, en qualité de président du tribunal, à y donner la dernière forme, Poyet se la fit apporter, et ajouta de son chef, aux concussions et malversations dont étoit convaincu l'amiral, les mots *infidélités, déloyautés*. Il ajouta encore à la privation des offices et au bannissement auxquels on le condamnoit, la clause, *sans pouvoir jamais être rappelé*. Cette rigueur ne se soutint pas longtemps contre les larmes de la duchesse d'Estampes. L'amiral obtint la permission de mettre sous les yeux des mêmes commissaires qui l'avoient jugé quelques pièces qui servoient à sa justification, et qui n'avoient point été produites pendant le cours de la procédure. Les commissaires, sans porter atteinte au premier jugement, déclarèrent l'accusé exempt du crime de lèse-majesté, et d'infidélité au premier chef. Bientôt après, le roi lui permit de venir à la cour. « Eh bien, lui dit-il, vanterez-vous encore votre innocence? — Sire, répondit humblement l'amiral, j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son Dieu et devant son roi; mais j'ai du moins cette consolation, que toute la malice de mes ennemis n'a pu me trouver coupable d'aucune infidélité envers votre majesté. » Abattu par ce revers, et ne conservant plus rien de sa première fierté, il sollicita et obtint des lettres de grace qui le déchargeoient de l'amende et le réablissoient dans ses emplois, mais aux dépens de son honneur, puisqu'il paroissoit s'interdire à jamais tous les moyens de revenir contre le premier jugement. Le chancelier qui les dressa, non seulement y inséra mot à mot le premier arrêt; mais il eut l'attention d'ajouter « qu'il avoit été porté au vu et au su du roi, et muni de son approbation, » ce qui achevoit de le mettre à l'abri de toute révision. Chabot mourut en 1543. Sa postérité masculine fut éteinte par la mort de son fils, qui ne laissa que des filles. — Il y avoit d'autres branches, de l'une desquelles étoit le fameux Jarnac : un petit-fils de celui-ci a commencé la branche des Rohan-Chabot, qui prit ce titre de Marguerite, héritière de Henri duc de Rohan, et femme de Henri de Chabot, mort en 1655.

III. CHABOT. *Voyez* JARNAC.

IV. CHABOT (Pierre GAUTIER, dit), né en Poitou l'an 1516, précepteur des petits-fils du fameux chancelier de l'Hôpital, s'appliqua principalement à leur expliquer Horace d'une manière particulière. Son *Commentaire* sur ce poëte est une analyse du texte suivant les règles de la grammaire et celles de la rhétorique. Il fit imprimer un échantillon de cet ouvrage en 1582, et le mit en entier au jour cinq ans après. Il travailloit à une seconde édition, lorsqu'il mourut en 1597. Jacques Grasser, héritier de ses remarques nouvelles, les inséra dans l'édition de 1615, in-folio.

† V. CHABOT (François), né à Saint-Geniez-Dol dans le département de l'Aveyron, se fit capucin, et quitta le froc si tôt que les décrets de l'assemblée constituante le lui permirent. Nommé député à l'assemblée législative, et par suite à la convention nationale, une humeur atrabilaire, une violence naturelle, l'habitude de l'imposture, en firent l'un des lieutenant de Robespierre. Ses motions peignent son caractère; elles eurent pour objet de dénoncer, outre un grand nombre de ses collègues, des personnages de partis très-opposés : d'un côté les généraux Dillon, Rochambeau; de l'autre, le duc de Brissac; de faire mettre à prix la tête de La Fayette; de tranquilliser l'assemblée sur les massacres qui s'opéroient au mois de septembre 1792 dans les prisons; de s'opposer à

ce qu'on donnât des conseils à Louis XVI accusé ; de demander une nouvelle loi contre les émigrés si simple, « qu'un enfant pût les envoyer à la guillotine ; » d'abroger la loi martiale, afin que le peuple pût librement se rassembler, se faire justice, et frapper « quiconque lui paroîtroit ennemi de la révolution. » Chabot ayant fait vœu de pauvreté, comme capucin, et ne pouvant avoir de fortune, n'annonça pas moins, en épousant une Autrichienne, qu'il jouissoit de sept cent mille livres. Il introduisit, l'un des premiers, le dégoûtant costume qui distinguoit alors les prétendus patriotes, surnommés *Sans-culottes*. On le vit entrer à la convention, la poitrine découverte, les jambes nues, en sabots, avec le bonnet rouge sur la tête. Renfermé au Luxembourg comme complice de Danton, il fut envoyé à l'échafaud le 5 avril 1794. Il avoit cherché, quelques jours auparavant, à s'empoisonner avec du sublimé corrosif; mais les douleurs qu'il ressentit en ayant fait soupçonner la cause, on lui donna des secours, et on prolongea ses jours jusqu'à son exécution, qu'il subit avec fermeté à l'âge de 35 ans. Il a été le principal rédacteur de la feuille intitulée *Journal populaire*, ou le *Catéchisme des Sans-Culottes*, ouvrage sur l'éducation et l'instruction, par des jacobins, Paris, 1792, 12 cahiers.

* VI. CHABOT (Eléonore de), comte de Charny, gouverneur de la Bourgogne en 1572, son nom doit être cité à côté de ceux des Jeannin, des Hennuyer, etc., qui refusèrent de souscrire aux ordres barbares de Charles IX.

* CHABOUH, Pacradounien, florissoit vers le milieu du 9e siècle. Après avoir étudié le maniement des armes depuis sa jeunesse, il s'appliqua entièrement à l'histoire et à la philosophie de son siècle. Arrivé à l'âge de 27 ans, il embrassa de nouveau l'état militaire, et se signala en plusieurs batailles contre Poughu, général persan. A la suite d'une blessure qui lui ôta le moyen d'exercer l'art de la guerre, Chabouh s'occupa constamment à l'étude de l'histoire, et mourut vers l'an 864, en laissant un ouvrage manuscrit intitulé *Histoire des guerres*, qui donne des détails sur les événemens de son siècle arrivés en Arménie. Jean Catholicos fait mention de cet auteur avec louange.

† CHABRÆUS ou CHABRÉ, médecin, natif de Genève, pratiqua son art à Yverdun en Suisse avec beaucoup de réputation, et mourut vers l'an 1667. Ce médecin a écrit sur la botanique les ouvrages suivans : I. *Argumentum historiæ plantarum universalis Joannis Bauhini*, Ebroduni, 1650, in-fol., avec l'Histoire des plantes du même Bauhin. II. *Stirpium icones et sciagraphia*, Genevæ, 1666, 1667, in-fol. C'est un abrégé de l'ouvrage de Bauhin dont il a copié les planches, auxquelles il a joint *des inscriptions* assez courtes.

CHABRIAS, général athénien, célèbre par ses grandes actions, défit, dans un combat naval, Pollis, général lacédémonien. Envoyé au secours des Thébains contre les Spartiates, et abandonné de ses alliés, il soutint seul, avec ses gens, le choc des ennemis. Il fit mettre ses soldats l'un contre l'autre, un genou en terre, couverts de leurs boucliers, étendant en avant leurs piques : cette attitude empêcha qu'ils ne fussent enfoncés : Agésilas, général des Lacédémoniens, quoique vainqueur, fut obligé de se retirer. Les Athéniens érigèrent une statue à Chabrias, dans la posture où il

avoit combattu. Ce grand homme rétablit ensuite Nectenabo sur le trône d'Égypte: peu de temps après il mit le siége devant Chio, et y périt l'an 355 avant J. C. Son vaisseau fut coulé à fond. Il auroit pu l'abandonner et se sauver à la nage; il aima mieux mourir. Chabrias avoit une grande idée du poste de général, et il croyoit qu'il falloit être pourvu d'excellentes qualités pour le bien remplir: « Je préférerois, disoit-il, une armée de cerfs commandée par un lion, à une armée de lions commandée par un cerf. »

† CHABRIT (Pierre), conseiller au conseil souverain de Bouillon, et avocat au parlement de Paris, mourut dans cette ville en 1785. Né sans fortune, les besoins et les chagrins abrégèrent ses jours. Son livre intitulé *De la Monarchie française, et de ses lois*, 1784, 2 vol in-8°, offre des vues nouvelles, et de grandes connoissances; mais on lui a reproché de les répandre d'une main trop économe, de ne pas donner assez de développement à ses idées, assez d'étendue à ses phrases, de chercher trop à imiter le style de Montesquieu, dont il a quelquefois, mais trop rarement, la précision et l'énergie. L'auteur obtint, en 1782, de l'académie française, le prix consacré à l'encouragement d'un homme de lettres. Diderot avoit proposé à Catherine II, impératrice de Russie, de lui envoyer Chabrit pour l'aider dans l'établissement de sa nouvelle législation. « Chabrit, disoit-il, désire d'être utile. Il a profondément étudié nos lois, nos usages, nos coutumes, les progrès successifs de notre civilisation. Il a le sens juste, le caractère doux et simple, des mœurs pures, des lumières sans prétentions, et, avec de la modestie, les connoissances qu'une souveraine qui songe nuit et jour au bonheur de ses sujets, ne sauroit manquer d'ambitionner. » Chabrit étoit mort avant la réponse de l'impératrice.

* CHABROL (Charles), poëte obscur qui a fait imprimer en 1633 une mauvaise tragi-comédie pastorale, en cinq actes, tirée de l'histoire de Lombardie. Elle est intitulée *L'Orizelle, ou les extrêmes mouvemens d'amour*. Cette méchante pièce est suivie de *trente-huit stances* au maréchal de Bassompierre, qui ne donnent pas une plus haute idée du talent de l'auteur. Dans ses sonnets, il décrit *le siége de la Rochelle*.

I. CHABRY (Marc), peintre et sculpteur, mort en 1727 à Lyon, où il s'étoit marié, étoit né à Barbantane en 1660. L'empereur Léopold l'avoit appelé auprès de lui. Lyon renfermoit plusieurs de ses ouvrages, entre autres le *Maître-autel* de l'église Saint-Antoine, *la figure de Louis XIV*, qui se voyoit à l'hôtel-de-ville, et le *piédestal* de la statue équestre qui se voyoit en Bellecour. La révolution qui a couvert Lyon de ruines y a détruit ces trois ouvrages. Une *figure d'Hercule*, et une *statue de la Vierge*, présentées à Versailles, lui méritèrent le titre de sculpteur du roi. Un négociant de Lyon, nommé de Bargues, acheta deux mille livres un *Christ* de buis sculpté par cet artiste, et le maréchal de Villeroi lui en donna six mille d'une *statue de l'hiver*.

II. CHABRY (Marc), fils du précédent, suivit la profession de son père, se distingua comme lui dans la sculpture, et orna Lyon, sa patrie, de ses ouvrages. Cette ville lui doit les *Bassins* qui se voyoient dans la place de Bellecour, la *Chaire* et les *Statues* de l'église des carmes déchaussés, et plusieurs autres dans celle des char-

treux. La révolution a détruit plusieurs de ces morceaux.

CHACABOUT, solitaire asiatique, devint chef d'une secte qui s'est étendue dans les îles du Japon, au Tunquin, et dans le royaume de Siam. Ceux qui transgressent ses lois doivent passer en divers corps pendant l'espace de trois mille ans, avant d'être admis à la région du bonheur. Chacabout défend aux hommes l'abus des lumières, en cherchant à connoître les secrets que Dieu s'est réservés. Les plus grands crimes, suivant lui, sont le mensonge, l'homicide et la perfidie.

* I. CHACON (Denys-Daza), chirurgien, natif de Valladolid, fut également estimé de ceux de sa profession et des médecins. Don Antonio, dans sa Bibliothèque d'Espagne, cite un ouvrage de ce chirurgien, qui fut imprimé à Valladolid en 1605, in-fol., sous ce titre : *De chirurgiæ theoria et praxi*. Il parut encore à Madrid en 1626, 2 vol. in-fol. Suivant de Haller, il est en latin et en espagnol.

II. CHACON. *Voy.* Ciaconius.

* I. CHADUC (Louis), antiquaire, étoit d'une famille honnête de Riom en Auvergne. Après ses premières études, il alla à Bourges, où pendant cinq ans il reçut les leçons du célèbre Cujas. De retour à Riom, il y fut pourvu en 1594, à l'âge de 30 ans, d'une charge de conseiller au présidial. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas de se livrer au talent qu'il avoit pour la poésie, et à son goût pour les monumens de l'antiquité. Il forma une bibliothèque nombreuse et choisie, ainsi que plusieurs suites de médailles de différens modèles et métaux, qui ne firent qu'allumer davantage sa curiosité. Il prit donc le parti d'aller en Italie, et de visiter, à Rome sur-tout, les antiques dont fourmille ce beau pays qu'il vit en amateur habile et éclairé. Dans ce voyage, il forma des liaisons avec plusieurs savans. Il revint ensuite en France avec une ample pacotille de médailles, de livres rares, de marbres, etc., et sur-tout avec une collection précieuse de plus de 2000 pierres gravées, qui rendirent son cabinet l'un des plus curieux en ce genre. Il s'occupa ensuite d'*un traité de ces pierres* qu'il fit graver toutes, et qu'il rangea sous quinze classes différentes, dont il fit autant de chapitres, tous précédés d'une préface, après laquelle il explique toutes les lettres et tous les caractères qui sont gravés sur chaque pierre ; quelquefois même, à la simple exposition littérale, l'auteur joint des notes historiques et critiques. L'ouvrage est enrichi de vingt tables différentes fort détaillées, où Chaduc rappelle sous divers titres les objets les plus importans, soit des types, soit des inscriptions de ces pierres. La 19ᵉ table est sur-tout digne d'attention. On y trouve en 86 pages d'une écriture assez menue, une espèce de traité des différences qui se remarquent entre les médailles et les pierres gravées. La maladie qui termina ses jours l'empêcha de publier ce bel ouvrege. Il avoit aussi composé un traité *De annulis*, qu'il ne donna point, ayant été prévenu par celui de Jean Kirchmann. Chaduc mourut à Riom le 19 septembre 1638, à l'âge de 74 ans. Son cabinet fut transporté à Paris, où le président de Mesmes l'acheta de ses héritiers, et ne put ensuite se refuser à le céder au duc d'Orléans (Gaston), de chez qui ces antiques passèrent enfin au cabinet du roi.

* II. CHADUC (Blaise), fils ou neveu du précédent, naquit à Riom

en 1608, et entra chez les oratoriens en 1629, où il prit les ordres. Il fut un des prédicateurs les plus célèbres de son temps. On a de lui quelques *Sermons* imprimés à Paris et à Lyon en 1682. Il est mort à Paris le 14 janvier 1695, à l'âge de 87 ans.

CHÆKSPIR : c'est ainsi qu'on prononce en anglais SHAKESPEAR; *Voyez ce dernier nom.*

* CHAHAN, prince du château de Gorigos et gendre de Léon VI, roi arménien en Cilicie, naquit vers l'an 1341. Il s'appliqua avec ardeur aux études de l'art militaire, chassa deux fois les armées égyptiennes entrées en Cilicie, et fut nommé par son beau-père premier ministre d'état. Chahan, après avoir épuisé ses forces avec une résistance héroïque contre les nombreuses armées d'Aboulahet-Hadjy-Thérife, se renferma en 1374 avec le roi et la famille royale dans la forteresse de Goban : là il mit en œuvre toutes les ruses et se battit en désespéré jusqu'aux derniers momens; mais à la fin, lui, le roi et sa suite furent obligés de se rendre à l'ennemi, qui les conduisit prisonniers en Egypte. Par manège et par intervention de quelques chefs arabes, Chahan sortit de sa captivité en 1380. Il se rendit de suite auprès de Jean Ier, roi de Castille; et par la médiation de ce prince, il fit délivrer le roi Léon, et le fit venir en Espagne vers l'an 1383. Chahan vint ensuite en France avec son beau-père, et mourut à Paris vers la fin du 14e siècle.

CHAILLON (Jacques), docteur en médecine au 17e siècle de la ville d'Angers, est auteur des deux ouvrages suivans : I. *Recherches de l'origine et du mouvement du sang*, Paris, 1664, in-8°; 1677 et 1699, in-12. II. *Questions de ce temps*, Angers, 1663, in-8° : c'est presque le même ouvrage que le précédent.

† CHAIS (Charles), né à Genève en janvier 1701, devint pasteur à La Haye en 1728, et mourut dans cette ville en octobre 1785. On s'empressa pendant cinquante ans à entendre ses sermons, où l'on voyoit les principes clairs et solides d'une sage morale, et les sentimens affectueux d'un homme qui connoissoit le cœur humain, et qui savoit le toucher. On trouve dans ses écrits de l'ordre, de l'érudition et de la netteté. Nous avons de lui, I. *La Sainte Bible avec un Commentaire littéral et des notes choisies, tirées de divers auteurs anglais*; ouvrages publiés depuis 1742 jusqu'à 1777, six volumes in-4°. Il a laissé en manuscrit un septième volume. Cette production est justement estimée; c'est dommage que l'auteur n'ait pas fini ce commentaire, qui n'embrasse pas même tous les livres historiques de l'ancien Testament. II. *Le Sens littéral de l'Ecriture sainte*, *traduit de l'anglais* de Stackouse, in-8°, 3 vol. 1738. III. *Lettres historiques et dogmatiques sur le Jubilé et les Indulgences*, in-8°, 3 vol. 1751, peu favorables aux principes des catholiques, contre lesquels l'auteur étoit prévenu. IV. *Les mœurs anglaises*, traduites de l'anglais de Brown. V. *Catéchisme historique et dogmatique*, in-8, 1755. Mais un monument plus précieux que les livres de Chais est la maison de charité que l'Église protestante française fonda à La Haye. Chais en conçut le plan, le fit goûter, en obtint l'exécution, et veilla à sa conservation avec le zèle de l'humanité et de la charité.

† I. CHAISE (Jean FILLEAU de La), frère du traducteur de Don Quichotte, naquit à Poitiers, et vint à Paris de bonne heure. Il s'attacha à

la duchesse de Longueville, au duc de Rohan, et aux solitaires de Port-Royal. Il mourut en 1688. Son *Histoire de la vie de saint Louis*, Paris, 1688, 2 vol. in-4°, faite sur les Mémoires du savant Tillemont, est recherchée aujourd'hui et devenue rare. Quoiqu'écrite d'un style lâche, elle fut reçue avec tant d'empressement, que le libraire qui l'avoit imprimée fut obligé, le premier jour de la vente, de mettre des gardes chez lui pour éviter l'incommodité des acheteurs. Le parti opposé à Port-Royal engagea l'abbé de Choisy à donner une autre Histoire de saint Louis. Elle fut composée en moins de trois semaines; et, malgré son air superficiel, les agrémens et la légèreté du style du nouvel historien firent oublier l'exactitude et l'érudition de l'histoire de La Chaise, dont les matériaux seuls avoient coûté deux ans de recherches. Mais par la suite les liaisons intimes de l'auteur avec Port-Royal rendirent ce livre suspect; il fut soumis de nouveau à l'examen, et l'on y fit tant de retranchemens que La Chaise ne voulut plus l'adopter; malgré ces suppressions, il ne laissa pas d'être reçu très favorablement du public.—FILLEAU DE SAINT MARTIN, son frère, donna en 1696 une assez bonne traduction de Don Quichotte. Mais il est loin de l'élégance et de la finesse de l'original. Il n'a songé qu'à être littéral. Presque toutes les expressions comiques sont manquées. D'ailleurs dans le roman de Cervantes, quoiqu'excellent, on y trouve des longueurs et quelques traits de mauvais goût, qu'on pouvoit retrancher. C'est ce qu'a fait avec assez de succès Florian dans la traduction posthume qu'il nous a laissée de cet inimitable roman. Cependant on lui reproche d'avoir un peu trop multiplié les retranchemens et d'avoir quelquefois altéré, par trop d'esprit, la charmante naïveté de Cervantes.

II. CHAISE (François de la), né à Aix en Forez en 1634, se fit jésuite au sortir de sa rhétorique. Il étoit petit neveu du Père Cotton, célèbre dans cette compagnie. Après avoir professé avec beaucoup de succès les belles-lettres, la philosophie, et la théologie, il fut élu provincial de la province de Lyon. Il remplissoit cet emploi lorsque Louis XIV le choisit pour son confesseur, à la place du Père Ferrier, en 1675. Une figure noble et intéressante, un esprit orné, un caractère doux et poli, lui acquirent beaucoup de crédit auprès de son pénitent. Il présenta au roi presque tous les sujets pour les bénéfices, et ce ne fut pas toujours avec choix. Il aimoit le luxe et les plaisirs plus qu'il ne convenoit à un religieux. Les mécontens lui reprochèrent souvent ses maisons de campagne, ses équipages, ses repas, les richesses qu'il répandoit sur sa famille. Madame de Maintenon, peu amie des jésuites, quoiqu'ennemie des jansénistes, le trouvoit faux et beaucoup trop familier. « Il a, dit-elle dans une lettre au cardinal de Noailles, plus de talent pour le mal que pour le bien. Cela peut-il être autrement, quand les intentions ne sont pas droites? Peut-être aussi est-ce faute de lumière. Il fait de grandes doléances au roi.... Il surprend sa bonté par de tels discours. » — « Le Père de La Chaise est venu me voir, dit-elle dans une autre lettre: il étoit gai, libre à sa manière. Sa visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté. » Les jansénistes lui furent encore moins favorables que Mad. de Maintenon. Ils l'accusèrent d'indulgence, dans un temps où, selon eux, il auroit dû être sévère. Ils le blâmèrent encore plus d'être entré dans toutes les persécutions que la société leur suscita. Il est sûr qu'il ne leur fut pas favorable, et qu'il tourna l'esprit de son pénitent contre eux:

mais si on le compare à son successeur le père Tellier, il étoit très-modéré. Duclos le peint comme un homme qui avoit plus de souplesse et d'adresse que ce jésuite normand. « Sachant à propos alarmer ou calmer la conscience de son pénitent, il ne perdoit point de vue ses intérêts ni ceux de sa compagnie, qu'il servoit sourdement, laissant au roi l'éclat de la protection. Persécuteur voilé de tout parti opposé, il en parloit avec modération, en louoit même quelques particuliers. Il montroit sur sa table le livre du père Quesnel, ses *Réflexions morales*, et disoit à ceux qui paroissoient étonnés de son estime pour un auteur d'un parti opposé à la société : « Je n'ai plus le temps d'étudier ; j'ouvre ce livre, et j'y trouve toujours de quoi m'édifier et m'instruire. » A sa mort, en 1709, le roi en fit publiquement l'éloge, rappela les occasions où le père de La Chaise avoit pris contre lui le parti de gens accusés ou suspects, et ajouta : « Je lui disois quelquefois, Vous êtes trop doux. Ce n'est pas moi qui suis trop doux, me répondoit-il, c'est vous, sire, qui êtes trop dur. » Il est bon de rapprocher de ce jugement de Duclos celui du duc de Saint-Simon : « Le père de la Chaise, dit-il, étoit d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère ; juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avoit de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté ; affable, poli, modeste, même respectueux. Il étoit désintéressé en tout genre, quoique fort attaché à sa famille ; il se piquoit de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put ; il étoit soigneux de bons choix pour l'épiscopat, sur-tout pour les grandes places ; et il fut heureux tant qu'il eut l'entier crédit. Facile à revenir quand il avoit été trompé, et ardent à réparer le mal que son erreur lui avoit fait faire, d'ailleurs judicieux et précautionné..... Par bieu des faits en sa vie, il supprima bien des friponneries, et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant ; aussi fut-il généralement regretté. Les ennemis même des jésuites furent forcés de lui rendre justice, et d'avouer que c'étoit un homme de bien, honnêtement né, et très-digne de remplir sa place. » On a imprimé à Cologne, en 1696, l'histoire particulière du père de La Chaise, 2 vol. in-16. Elle est remplie de traits satiriques. Il mourut en 1709, membre de l'académie des inscriptions, dans laquelle il méritoit une place par son goût pour les médailles. *Voyez* CAULET.

* III. CHAISE (mademoiselle de la). *L'Amour, juge du matin, du midi et du soir, qui disputent d'agrémens, fable*, insérée dans le Nouveau choix de pièces de poésie qui parut à La Haye en 1715, est-le seul ouvrage que l'on connoisse de cette demoiselle. Cette pièce de plus de cent cinquante vers, la plupart très-prosaïques et péniblement tournés, ne donne pas une grande idée de son talent poétique. On n'a pu se procurer aucun renseignement sur sa patrie, sa profession et la date de sa naissance ou celle de sa mort.

†I. CHAIX (Dominique), curé de Baux près de Gap, botaniste exact et recommandable par ses lumières et sa bienfaisance. On a inséré sa *Flore gapençaise* dans l'Histoire des plantes du Dauphiné, par M. Villars. Ce dernier a lu au lycée de Grenoble, l'éloge de Chaix, mort à 69 ans, en 1800.

* II. CHAIX (Thomas), né à Tarascon en 1696, entra fort jeune

chez les grands carmes, où il s'appliqua à l'étude de l'Ecriture sainte et des belles-lettres. Après avoir enseigné pendant sept ans la théologie et la philosophie, ses infirmités l'obligèrent de discontinuer, et de se retirer au couvent de Mazargues, petit village au terroir de Marseille. Il mourut en cette ville au mois d'octobre 1768, âgé de 72 ans. Il est auteur d'un livre intitulé *de l'excellence de la dévotion au saint Scapulaire de Notre-Dame des carmes*, in-12, et de deux *Odes;* l'une *sur la mort du maréchal de Villars*, couronnée en 1735 par l'académie de Marseille; et l'autre *sur le Jugement dernier*, qui remporta le prix des jeux floraux.

† CHALAIS (Henri DE TALEYRAND, prince de) étoit un cadet de l'illustre maison de Taleyrand. Il parut à la cour de Louis XIII, et plut à ce prince par les agrémens de sa figure, et par son habileté dans divers exercices. Il fut nommé grand-maître de la garde-robe. Gaston, frère du roi, en fit son favori, et la fameuse duchesse de Chevreuse son amant. Le cardinal de Richelieu avoit indisposé une partie des courtisans par son orgueil et son despotisme. Gaston étoit à la tête des mécontens. Il se forma un complot pour assassiner le ministre, qui, ayant su que Chalais y étoit entré, le fit accuser par le comte de Louvigni d'avoir conspiré contre la vie du roi. La cour étoit alors à Nantes, où le grand-maître fut d'abord mis en prison. Une commission tirée du parlement de Bretagne, le garde des sceaux Marillac à leur tête, lui fit son procès. On peut voir la relation de ce procès dans le Journal d'Aubery. Je dirai seulement que le bruit public dans le temps fut, dit de Büry, « que le comte s'étoit reconnu coupable d'avoir conseillé à Gaston de quitter la cour et de se joindre aux huguenots; d'avoir sollicité les commandans de plusieurs places importantes de les livrer à ce prince pour les mettre en état de résister au roi; d'exciter les troubles dans le royaume: enfin, d'avoir assisté à un conseil où le grand-prieur étoit avec ceux de sa faction, dans lequel on avoit proposé de poignarder le cardinal de Richelieu, pour tirer de prison le maréchal d'Ornano. » Tels furent les principaux chefs d'accusation. A l'égard des autres qu'on mêla dans cette grande affaire, nous rapporterons seulement ce que dit le père Griffet, et laisserons aux lecteurs la liberté d'en penser ce qu'ils jugeront à propos, ne trouvant pas ce qu'il avance appuyé de preuves suffisantes. « Il paroît, dit ce jésuite, qu'il y eut encore d'autres dépositions, qui furent tenues plus secrètes; car on ajoute que Chalais, soit par la force de la vérité, soit par l'espérance d'arrêter les procédures, en nommant parmi les complices une reine qu'on ne pouvoit s'empêcher de ménager, avoit déposé qu'il s'étoit agi parmi les conjurés de faire déclarer le roi impuissant et incapable de régner, de lui ôter la couronne, de faire casser son mariage avec Anne d'Autriche, qui auroit ensuite épousé Monsieur; et que cette princesse, étroitement liée avec la duchesse de Chevreuse, et par elle avec la plupart des conjurés, ayant eu connoissance de ce projet, y avoit donné les mains; mais cette déposition ne fut point rendue publique, et il n'est pas même certain qu'elle ait existé..... Quoi qu'il en soit, Gaston sollicita en vain la grace de Chalais, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Les amis de cet infortuné courtisan firent absenter le bourreau, dans l'espérance que les délais donneroient le moyen de toucher le roi. Mais Richelieu, craignant de perdre cette

occasion d'intimider ses ennemis, se servit d'un cordonnier détenu pour crime dans les prisons de Nantes. Cet homme, armé d'une espèce de hache de tonnelier, donna plus de trente coups au malheureux Chalais avant que la tête fût séparée de son corps. Au vingtième coup, le mourant s'écria, pour la dernière fois : *Jésus! Marie!* Cette exécution se fit le 19 août 1626. Un ennemi de Chalais, ou un courtisan de Richelieu, osa lui faire une épitaphe, où il avoit la sottise barbare de dire que c'étoit par un trait de la justice divine qu'au lieu d'être décapité il avoit été haché. On a prétendu, mais rien n'est moins vraisemblable, que, pendant l'instruction du procès, le cardinal de Richelieu s'étoit masqué plusieurs fois pour aller trouver le prisonnier, auquel il promit son pardon s'il avouoit qu'il avoit conspiré contre le roi. Chalais fit, dit-on, cet aveu; mais voyant qu'il n'avoit servi qu'à avancer sa mort, il nia constamment ce complot : mais il se peut faire aussi que ceux qui vouloient perdre ce courtisan lui aient attribué des torts imaginaires. (*V.* l'Histoire de Louis XIII par Le Vassor, les Mémoires de Bassompierre, et le sixième volume des Mémoires de l'abbé d'Artigny. On rapporte dans ce dernier ouvrage que, lorsque Chalais habilloit Louis XIII, il lui faisoit des grimaces par derrière; que même dans sa prison il ne pouvoit s'empêcher de dire du mal du roi; ce qui fit dire à Louis XIII : « Cet homme est d'un malicieux naturel. »)

* CHALARD (Joachim du), natif de la Souterrane en Limousin, et avocat au grand-conseil de Paris. La date de sa naissance et celle de sa mort sont ignorées. Il publia en 1568 un *Commentaire sur les ordonnances de Charles IX*. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé *De l'origine des erreurs de l'Église*. Mais il paroit qu'il n'a composé que très-peu de vers. Duverdier en cite deux petites pièces, dont une est cette épigramme si connue :

> Au temps passé, en l'âge d'or,
> Crosse de bois, évêque d'or :
> En ce temps autres sont les lois,
> Crosse d'or, évêque de bois.

* CHALBOS (François), né à Cubières, département de la Lozère, gendarme avant la révolution, servit, dès 1793, comme général de division, dans la Vendée, où, après avoir éprouvé plusieurs échecs considérables, il se signala par son courage, lors de la défaite des Vendéens à Fontenay. Nommé commandant d'armes à Mayence par le premier consul, il en remplissoit les fonctions avec autant de zèle que d'impartialité, lorsqu'il mourut au mois de février 1803.

CHALCAS. *Voy.* CHALCHAS.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du 3e siècle, a laissé un bon *Commentaire sur le Timée* de son maître. Quelques savans l'ont cru chrétien, parce qu'il parle de l'inspiration de Moyse. Il est vrai qu'il rapporte ce que les juifs et les chrétiens en ont pensé; mais il en parle avec l'indifférence d'un philosophe, sans se déclarer ni pour les uns, ni pour les autres; il ne paroit décidé que lorsqu'il s'agit du paganisme. Son Commentaire, traduit du grec en latin, parut à Leyde en 1617, in-4°.

CHALCINUS, descendant de Céphale, vivoit deux siècles après ce héros, banni d'Athènes pour avoir tué sa sœur Procris. Son petit-fils désiroit revoir la patrie de ses ancêtres; mais avant de s'y présenter, il alla consulter l'oracle de Delphes,

qui lui imposa une expiation préalable. Chalcinus parut ensuite à Athènes, où il reçut le droit de bourgeoisie.

† I. CHALCONDYLE (Démétrius), Grec, né à Candie, réfugié en Italie, après l'invasion des Turcs, mourut à Rome en 1513, après avoir publié une *Grammaire grecque*, in-fol., dont la première édition, imprimée à Milan vers 1493, est très-rare. Elle a été réimprimée à Paris en 1525, in-4°, et cette édition est encore rare. On dit que Chalcondyle fut imprimeur à Florence, puis à Milan, qu'il imprima lui-même, dans la première ville, l'Homère grec, en 2 vol. in-fol., qui porte son nom, et qui passe pour un chef-d'œuvre typographique, soit parce qu'il est en beaux caractères avec de grandes marges, soit parce qu'on le croit le premier livre grec imprimé. Sa date est de 1488. Le titre de cet Homère ne prouve pas que Chalcondyle fût imprimeur. Debure le rapporte en entier. Il y est dit : *Labore et industriâ Demetrii Chalcondylæ;* et plus bas, *Florentiæ Typis Bernardi et Nerrii Tanaïdis Gilii.* Cette édition fut réimprimée à Paris en 1525, et à Bâle en 1546, in-4°.

† II. CHALCONDYLE (Laonic), natif d'Athènes, écrivit, dans le 15e siècle, une *Histoire des Turcs*, en dix livres, depuis 1298 jusqu'en 1462. Cette Histoire, traduite en latin par Glauser, est intéressante pour ceux qui veulent suivre l'empire grec dans sa décadence et dans sa chute, et la puissance ottomane dans son origine et ses progrès ; mais il y a beaucoup de faits posés sans examen. L'Histoire de Chalcondyle parut en grec et en latin, au Louvre, 1650, in-fol., qui fait partie de la collection dite *Byzantine*. Il y en a une traduction française de Vigenère, continuée par Mézeray, 1662, 2 vol. in-fol.

CHALES (Claude-François MILLET de), jésuite, né à Chambéri en 1621, fit honneur à sa société, par ses talens pour les mathématiques. Ses supérieurs l'ayant chargé d'enseigner la théologie, en auroient fait d'un excellent mathématicien un théologien médiocre, si le duc de Savoie n'avoit dit qu'on devoit laisser vieillir un tel homme dans la science pour laquelle il avoit un talent décidé. Il professa avec distinction à Marseille, à Lyon, à Paris, et mourut à Turin en 1678. On a de lui un *Cours de mathématiques* complet, 4 vol. in-fol., Lyon, 1690. Son *Traité de la navigation*, et ses *Recherches sur le centre de gravité*, sont les deux morceaux de ce recueil dont les connoisseurs font le plus de cas. Le P. de Chales n'a pas beaucoup inventé ; mais il a recueilli avec choix et avec jugement les idées des autres, et c'est un mérite plus rare qu'on ne pense. *Voyez* EUCLIDE.

CHALES. *Voyez* CHASLES.

† CHALIER (Marie-Joseph), né en 1747 à Beautard en Dauphiné, d'une famille piémontaise, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et le quitta pour mener une vie désordonnée. Chassé de son pays, il parcourut le Portugal, le royaume de Naples, et vint à Lyon, entra chez un négociant pour faire l'éducation de ses enfans, dit la messe pendant deux années dans cette ville et finit par se jeter dans le commerce, où il acquit quelque fortune. Dès l'origine de la révolution française, il en adopta les idées les plus outrées et les plus sanguinaires. Disciple de Marat qu'il vint admirer à Paris pendant six mois, il en reçut des leçons. A son retour à Lyon, il fit distribuer son portrait avec cette

inscription : « Châlier, excellent patriote, a passé six mois à Paris pour être l'admirateur de la montagne et de Marat. Châlier, avide d'imiter les massacres exécutés à Paris les 2 et 3 septembre 1792, entra au club des jacobins de Lyon, un poignard à la main, et proposa d'établir une guillotine sur le pont Morand, pour exécuter neuf cents personnes, et jeter leurs corps dans le Rhône. Cet horrible projet fut heureusement traversé. Bientôt les Lyonnais, lassés de la tyrannie de la convention, firent un effort pour en secouer le joug; Châlier alors fut arrêté, traduit devant le tribunal criminel, et condamné à mort le 17 juillet 1793. Après le siége de Lyon, les révolutionnaires déterrèrent le corps de Châlier, honoré par eux comme un martyr, le brûlèrent, renfermèrent ses cendres dans une urne d'argent, et les portèrent à la convention, qui les fit placer au Panthéon. Elles en furent ôtées quelque temps après. Châlier étoit une espèce de fou de la plus mauvaise foi: car on lui a entendu dire, lors de son séjour à Paris, que Marat lui avoit confié qu'il falloit aux Français un chef, qu'il était du même avis, et qu'on ne pouvoit y parvenir que par des mesures de terreur.

* CHALIGNY (François de), sieur des Plaines, mort au mois de septembre 1723, âgé de trente-trois ans, a composé une tragédie de *Coriolan*, représentée, sans succès, en 1722.

CHALINIÈRE (Joseph-François Sans du Bois de la), chanoine pénitencier de l'église d'Angers, membre de l'académie de la même ville, et ancien professeur de théologie, est auteur des *Conférences du diocèse d'Angers sur la grace*, en 3 vol. in-12. Quoiqu'il eût moins de précision et de netteté dans l'esprit que Babin, le premier auteur de ces Conférences, son ouvrage ne laisse pas d'être estimé. Il partagea sa vie entre l'étude et les exercices de son ministère, et se distingua autant par son zele que par son érudition. Il mourut en 1759.

CHALIPPE (François-Louis), récollet sous le nom de *P. Candide*, mort à Paris, sa patrie, en 1757, à 90 ans, après 73 ans de profession religieuse, se fit respecter par son savoir et ses vertus. Baillet ayant dit qu'il étoit étonnant que, dans un ordre aussi étendu que celui de Saint-François, il n'eût pas encore paru de Vie de ce saint fondateur, qui fût écrite d'une manière supportable, le P. Chalippe entreprit cette histoire et la publia, in-4°, 1728. Cet ouvrage est estimé pour les recherches et la critique. On a encore de lui quelques *Sermons* détachés, qu'il avoit prêchés dans différentes occasions.

† CHALLE (Charles-Michel-Ange), professeur de l'académie de peinture à Paris, sa patrie, naquit en 1718, et mourut dans cette ville en 1778, honoré de lettres de noblesse et décoré du cordon de l'ordre de Saint-Michel. Ses tableaux ornent divers édifices de la capitale. Celui qu'on voit à Saint-Hippolyte, *représentant le clergé de Rome qui félicite ce saint sur sa conversion*, est un des plus estimés. Le roi de Prusse, pour lequel il avoit fait une *Vénus* et une *Diane*, tenta en vain de l'appeler à Berlin. Les Anglais, l'impératrice de Russie et d'autres princes, lui firent les mêmes invitations, et ne réussirent pas mieux que Frédéric. Challe a imité tour à tour, et quelquefois heureusement, la manière du Guide, de Salvator Rosa et de Boucher. Il a laissé, en manuscrit la *Traduction des Œuvres de Piranèse*, et un *Voyage d'Italie*.

CHALON, prêtre de l'Oratoire, mort au milieu du 18e siècle, a publié, en 1720, un très-bon *Abrégé de l'Histoire de France*, en 3 vol. in-12. Le président de Harlay lui avoit demandé cet ouvrage pour servir à l'éducation de son fils. Hénault, qui le loue, reconnoit y avoir puisé avec succès. Cet *Abrégé*, à peine connu, mériteroit une autre édition.

† I. CHALONER (Thomas), né à Londres en 1515, suivit Charles-Quint dans son expédition d'Alger, et s'échappa du naufrage à l'aide d'une corde. De retour dans sa patrie, Elisabeth l'envoya comme ambassadeur en Allemagne et en Espagne. Il revint mourir à Londres en 1565. Il a laissé un *Poëme latin* à la louange de Henri VIII, une *Traduction* en anglais de l'*Eloge de la folie* par Erasme, et un ouvrage in-4, imprimé à Londres en 1579, sous ce titre : *De Republicâ Anglorum instaurandâ.*

* II. CHALONER (Sir Thomas), fils du précédent, né en 1559, mort en 1615, élève du collége de la Magdeleine à Oxford, voyagea ensuite, et acquit de profondes connoissances en physique et en chimie. En 1591, il fut fait chevalier, et, à peu près dans le même temps, il découvrit *des mines d'alun* dans ses terres, près de Gisborough, au comté d'Yorck. Cette propriété fut saisie au profit de la couronne; mais elle fut rendue à sa famille dans le temps du long parlement. Chaloner fut précepteur du prince de Galles. Henri, son fils aîné, a été créé baronnet en 1620; mais ce titre fut éteint dans sa famille en 1681.

* III. CHALONER (Jacques), fils du précédent, né à Londres en 1603, mort en 1661, élève du collége de Brasen-Ose à Oxford, d'où il passa au collége de justice. Pendant la rébellion, il prit le parti du parlement avec un zèle si ardent, qu'il fut nommé un des juges du roi. Fairfax le fit gouverneur du château de Peel, dans l'île de Man. A la restauration, on vint pour l'arrêter; mais il prit du poison. Chaloner a composé un petit ouvrage *sur l'île de Man.*

* IV. CHALONER (Edouard), théologien anglais, né en 1581, mort de la peste en 1625, à Oxford, où il avoit fait ses études, fut chapelain de Jacques Ier, et principal de Saint-Albans. On a beaucoup suivi ses *Sermons* dans son temps.

* V. CHALONER (Thomas), frère du précédent, fut un des juges du roi Charles. A la restauration, il passa à Middlebourg, en Zélande, et il y mourut. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, une prétendue *Découverte du tombeau de Moyse sur le sommet du Mont-Nébo*, in-8°., 1657. Ce livre fit grand bruit dans le temps, jusqu'à ce qu'on l'eût reconnu pour une ineptie.

VI. CHALONER (Robert), quitta, à vingt ans, la religion protestante pour se faire catholique, et devint évêque de Dibra. Il mourut en 1778, après avoir publié des *Mémoires pour servir à l'histoire de ceux qui ont souffert en Angleterre pour la religion*, Londres, 1741.

CHALONS (Philibert de), prince d'Orange. *Voyez* ORANGE.

† CHALOTAIS (Louis-René DE CARADEUC de la), procureur général au parlement de Rennes, né en 1701, mort le 12 juillet 1785, fut un des premiers magistrats qui se signalèrent dans l'affaire de l'expulsion des jésuites. Son *Compte rendu de leurs Constitutions*, 1762, 2 vol. in-12, sera long-temps célèbre

par la force et l'énergie du style. Mais, comme l'éloquence entraîne quelquefois trop loin, il n'a point gardé de justes mesures, lorsqu'il a parlé des hommes célèbres que la société éteinte a produits dans presque tous les genres. Une affaire plus intéressante encore l'occupa ensuite. D'Aiguillon, gouverneur de la province, stimulé par Laverdy, alors contrôleur-général, homme dur et d'un esprit assez borné, ayant tenté de détruire quelques-uns des priviléges dont jouissoit cette province, éprouva une grande résistance de la part des états et du parlement. La Chalotais développa dans cette occasion toute l'énergie dont son ame, naturellement amie de la vérité, étoit susceptible. D'Aiguillon, irrité contre lui, par une plaisanterie assez piquante qu'il s'étoit permise sur son compte lors de la journée de Saint-Cast, l'ayant peint à la cour comme un factieux, le ministre envoya l'ordre de l'arrêter, ainsi que son fils, et trois autres conseillers. Ce coup d'autorité, peu fait pour calmer les esprits, ayant exaspéré toutes les têtes, et la fermentation étant parvenue à son comble, la cour se détermina à sévir contre les prisonniers. Le nouveau parlement qu'on avoit substitué à l'ancien, n'ayant pas voulu prononcer de jugement, le ministre créa une commission formée de juges plus dociles au gouvernement. Cette commission, assemblée à Saint-Malo, condamna La Chalotais. Il eût péri victime de l'oppression et d'une vengeance particulière, si de Choiseul, en faisant valoir les vigoureuses remontrances du parlement de Paris, ne l'eût soustrait à l'échafaud. Arraché à la mort, La Chalotais fut exilé, ainsi que son fils. Il revint ensuite dans sa patrie oublier, au milieu de ses amis, les persécutions qu'il avoit éprouvées. Il avoit dans la conversation beaucoup de feu, d'agrément, et l'esprit de saillie. Le marquis de Luchet le compare à cet égard à Voltaire. Comme ce fameux poëte, il ne sut pas toujours réprimer ses bons mots, et il éprouva comme lui qu'une parole hasardée mal à propos est quelquefois la source de bien des peines. Parmi les *Mémoires* qu'il publia pendant le cours de sa fameuse affaire, on distingua l'*Exposé justificatif de sa conduite*, 1767, in-4°. Il écrivit un de ses *Mémoires* avec un cure-dent et de la suie; et c'est à cette occasion que Voltaire dit que « son cure-dent gravoit pour l'immortalité. » On a encore de lui un *Essai d'éducation nationale*, 1763, in-8°, où l'on trouve des vues lumineuses et quelques idées philosophiques. — Son fils, aussi procureur général du parlement de Rennes, fut immolé par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 28 messidor an 2 (17 jauvier 1794), à l'âge de 65 ans.

† CHALUCET (Armand-Louis Bonin de), évêque de Toulouse, lorsque le duc de Savoie assiégea cette ville en 1707, rendit de grands services en cette occasion. Il mit tous ses soins à entretenir l'union parmi les commandans de l'armée qui devoient la défendre, fournit de l'argent et de la farine pour le pain, et, pendant le siége, demeura tranquillement au milieu des bombes, qui tombèrent au nombre de treize dans sa maison, même au coin de son lit. En reconnoissance de son zèle, la ville lui fit dresser un monument dans l'hôtel-de-ville, avec une inscription honorable. Ce prélat aussi éclairé que vertueux mourut en 1712.

† CHALUET (Matthieu de) conseiller au parlement de Toulouse, juge de la poésie française, et main-

teneur des Jeux-Floraux, étoit d'une ancienne famille d'Auvergne. Il fut nommé par Henri IV à une place de conseiller d'état, sans employer d'autre sollicitation que celle de son mérite et de son attachement au roi. Il est principalement connu dans la république des lettres par sa *Traduction des Œuvres de Sénèque* le philosophe, mise au jour à Paris en 1604, in-fol. Le style en est boursouflé. Chaluet mourut à Toulouse en 1607, à 79 ans.

* CHALVET (Pierre-Vincent), professeur d'histoire à l'école centrale du département de l'Isère, et conservateur de la bibliothèque publique de Grenoble, mort en cette ville le 23 décembre 1807, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque, I. une nouvelle édition de la *Bibliothèque du Dauphiné*, Grenoble, 1802, in-8°. Dans son origine, cet ouvrage ne formoit qu'un très-petit in-12. II. Une Edition des *Poésies* de Charles d'Orléans, père de Louis XII et oncle de François I[er], roi de France, Grenoble, 1803, in-12. Cette édition a été faite d'après un très-beau manuscrit du 15[e] siècle, qui appartient à la riche bibliothèque dont il avoit la garde. Chalvet avoit aussi rédigé une feuille périodique de format in-8°, intitulée *Journal chrétien*, ou *l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité*. Ce Journal a commencé le 15 août 1791 : il a cessé de paroître vers la fin de 1792. Au commencement de cette dernière année, on l'intitula *Journal de l'Eglise constitutionnelle de France*.

† CHAM, fils de Noé, frère de Sem et de Japhet, né vers l'an 2476 avant J. C., cultiva la terre avec son père et ses frères après le déluge. Un jour que Noé avoit pris du vin avec excès, il s'endormit dans une posture indécente. Cham le vit et en avertit ses frères, pour exposer son père à leurs railleries. Noé, instruit de son impudence, maudit Chanaan, fils de Cham. Celui-ci eut une nombreuse postérité. On croit que l'Egypte, où il s'établit, l'adora dans la suite sous le nom de Jupiter Ammon.

† I. CHAMBERLAYNE (Edouard), gouverneur du duc de Grafton, mort à Chelséa en 1703, est auteur de l'*Etat présent de l'Angleterre, sous Guillaume III*, dont Jean, son fils, donna une nouvelle édition, qui a été suivie de quelques autres. Cet ouvrage a été traduit en français par de Neuville, et imprimé en 2 vol. in-12, Amsterdam, 1798.

* II. CHAMBERLAYNE (Jean), fils du précédent, né en 1664, mort en 1724, a continué l'ouvrage de son père, intitulé l'*Etat présent de l'Angleterre*. Il a aussi traduit en anglais le *Philosophe religieux*, et d'autres ouvrages, français, italiens et hollandais; il est encore auteur ou éditeur de l'*Oraison Dominicale* en plus de cent langues différentes, avec des dissertations sur les différences qu'elles ont entre elles, Londres, 1700, et Amsterdam, 1715, in-4°, réimprimée ensuite in-fol. Cette édition est recherchée par les philologues et préférée à celle publiée par M. Marcel en 1805, qui ne contient que des exemples sans aucune dissertation. Enfin il a communiqué *trois Mémoires* à la société royale dont il fut membre.

* III. CHAMBERLAYNE (Robert), poète anglais, né au comté de Lancastre, étoit en 1637 au collége d'Exeter à Oxford, et il avoit alors 13 ans. On a de lui *Les Lucubrations nocturnes*, ou *Méditations théologiques et morales* auxquelles sont jointes des épigrammes et des

épitaphes. Le *Tanfaron*, comédie, et une pastorale intitulée *Sicelides*.

*IV. CHAMBERLAYNE (Pierre), né en Angleterre vers la fin du 16e siècle, étudia la médecine dans sa patrie, et alla prendre le bonnet à Padoue, d'où il vint se faire incorporer à Oxford le 26 juin 1620. On a de lui quelques ouvrages en anglais, comme une *Apologie des bains artificiels*, et un Traité qu'il publia en 1649 sous un titre qui peut se rendre par celui d'*Avocat des pauvres*, ou de *Samaritain anglais*.

* CHAMBERLEYN (Hugues), habile accoucheur du 17e siècle, exerça sa profession à Londres avec beaucoup de réputation. Il la dut, en particulier, à un *forceps* de son invention. On a de lui une *Traduction anglaise* des Œuvres de Mauriceau, Londres, 1683, 1716, 1727, in-8°. Il avoit déjà publié un Traité de sa composition, intitulé *Practice of midwifry*, Londres, 1665, in-8°. Il y donne *le Manuel des accouchemens*.

† I. CHAMBER'S (Ephraïm), naquit à Milton, dans le West-Morland, d'un fermier qui le destinoit à une profession mécanique. Ephraïm ayant fait de bonnes études à Oxford et plein de goût pour les sciences, se plaça chez un faiseur de globes. Mais la passion des études du cabinet l'emportant, il se renferma dans la retraite, où il conçut le projet de son *Encyclopédie*, dont les deux premiers vol. in-fol. parurent en 1728, et qui fut augmentée ensuite de trois autres vol. L'auteur avoit été sollicité d'en donner une édition en France, où il s'étoit rendu pour changer d'air. Chamber's aima mieux retourner dans sa patrie en 1739, et s'étant livré au travail plus que jamais, il n'y vécut pas long-temps, et mourut l'année d'après à Istington. Il se fit lui-même son épitaphe, dans laquelle il dit qu'il a été *multis pervulgatus, paucis notus; nec eruditus, nec idiota, transiliens vitam inter lucem et umbram, etc., etc.* Le plan de son *Encyclopédie* est bon; mais l'exécution n'y répond pas toujours. On y désire une foule de choses dans les articles de sciences et d'arts libéraux. On ne trouve quelquefois que deux ou trois phrases où il falloit des pages. Dans la partie des arts mécaniques, presque tout est à suppléer; Chamber's, aimant la solitude, compiloit des livres, et ne voyoit guere d'artistes. Dans les autres parties, il a copié souvent sans choix et sans mesure les livres français. Il faut avouer cependant qu'il a traité un certain nombre d'articles avec méthode et clarté. Johnson avoit coutume de dire que c'étoit au style de l'excellente préface de l'Encyclopédie de Chamber's qu'il devoit le mérite du sien, qu'il avoit formé sur ce modèle. Chamber's a eu part à l'Histoire philosophique de l'académie des sciences de Paris, publiée par Martin, en 5 vol. in-8°. Rées a publié en anglais une nouvelle édition de l'Encyclopédie de Chamber's; elle forme 5 vol. in-fol., imprimés à Londres en 1788.

* II. CHAMBER'S (Guillaume), Suédois de naissance, reçut à Rippon Yorkshire sa première éducation. A l'âge de 18 ans, il fit un voyage à la Chine : ce voyage détermina son sort. Il eut occasion de faire des recherches sur l'architecture des Chinois, et leur manière de disposer les jardins, et dans la suite il sut en tirer un utile parti, car il y puisa la source de toute sa renommée, comme artiste et comme auteur. Après son retour à Londres, il suivit entièrement son penchant pour l'architecture; il obtint la place de maître de dessin du roi. Son premier

ouvrage de quelque importance fut la *Villa* du lord Besborougle à Rochampton. En 1758 il publia ses dessins pour l'architecture chinoise, *Designs for Chinese buildings*, in-fol., et l'année suivante, son ouvrage principal *Treatise on civil architecture*. Chargé de l'arrangement des jardins à Kew, il y déploya son goût pour le style chinois, et fit paroître à la même époque un ouvrage sous le titre : *Plans, elevations, sections and perspective views of the gardens and buildings at Kew in Surry*, in-fol., 1763. Il donna encore plusieurs autres ouvrages, dans lesquels il chercha à justifier le genre chinois qu'il avoit adopté, ce qui n'empêcha pas les plaisanteries et les querelles littéraires qui s'élevèrent dans les journaux à ce sujet. On a encore de lui, dans le premier volume, des *Asiatick researches*, un *Mémoire sur les sept pagodes* près de Mavaliparam ; il étoit aussi un des coopérateurs des Asiatick *miscellanies* qui furent publiés en 1785 par W. Jones. Il est mort à Londres le 8 mars 1796.

* III. CHAMBER'S (Robert), juge anglais qui s'est rendu célèbre, né en 1737 à Newcastle-sur-Tyne, mort à Paris en 1802, fit ses études dans sa ville natale sous M. Moyses, avec lord Eldon, et sir Guillaume Scott, qui lui témoignèrent toujours de l'attachement. En 1754 il entra au collége de Lincoln à Oxford, et fut ensuite boursier du collége de l'université, où il se lia intimement avec sir Jones. En 1766 il fut nommé professeur, et à peu près en même temps principal du nouveau collége de justice. En 1773 il accepta la place de second juge à la cour suprême de justice au Bengale ; sa place de professeur lui fut réservée pendant trois ans, si dans ce temps il jugeoit à propos de revenir en Angleterre. Avant de partir pour l'Inde il épousa la fille de M. Wilton, sculpteur. En 1778 le roi le créa chevalier pour récompense de sa bonne conduite et de ses services. Lorsque sir Elie Impey quitta la place de chef de justice, en 1791, sir Robert lui succéda ; et en 1797 il fut président de la société asiatique. Il revint en Angleterre en 1799 : mais il étoit d'une foible constitution : il sentit bientôt les effets du climat du nord, et vint, pour sa santé, passer l'automne de 1802 à Paris. Il y mourut au printemps suivant. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'église du temple. Sir Robert étoit un savant distingué. Il réunissoit aux meilleurs principes de religion la plus stricte régularité de mœurs. Il y a de lui à Oxford, sur le monument de sir William Jones, une *épitaphe* très-élégante *en latin*. Ce savant avoit fait une collection précieuse de livres orientaux.

* CHAMBON (A. B.), ancien trésorier de France, domicilié à Userche, département de la Corrèze, fut nommé député à la convention nationale : il y dénonça le ministre de la guerre, Pache. Au mois de janvier 1793, il traita Robespierre de factieux, et fut provoqué en duel par Bourdon (de l'Oise), alors l'un des sicaires de ce chef de parti. Il fut ensuite membre du comité de sûreté générale, vota pour la mort de Louis XVI, sous la condition expresse que le jugement seroit ratifié par le peuple, et fit tous ses efforts pour obtenir un sursis, jusqu'à ce que les assemblées primaires eussent prononcé en dernier ressort. Il eut à ce sujet une querelle avec le missionnaire Saint-Huruge (*voyez* ce nom). Il fut dénoncé par Marat, le 7 mai, comme intéressé dans les fournitures des armées. Il étoit du parti des girondins, et fut enveloppé dans leur chute le 31 mai, après avoir fait des efforts inutiles

pour arrêter le mouvement de cette journée, il se sauva dans son département, fut mis hors la loi, et tué au mois de novembre en se défendant contre ceux qui vouloient l'arrêter.

† CHAMBONNIÈRE (François CHAMPION de), musicien français, mort en 1670: il composoit des pièces avec goût, et les exécutoit avec le même succès sur le clavecin. Dans ses ouvrages, divisés en deux livres, on distingue deux pièces, *la Courante* et *la Marche du marié et de la mariée*.

* CHAMBORS (Guillaume DE LA BOISSIÈRE de), naquit à Paris le 28 juillet 1666, de Guillaume de La Boissière, comte de Chambors, lieutenant des cent-suisses de la garde du roi, et de Marguerite Sévin de Miramyon sa première femme. Dès l'âge de trois ans, on le mit dans une pension où l'on élevoit un petit nombre d'enfans, suivant la méthode dont Montaigne raconte qu'on s'étoit servi à son égard : on y apprenoit le latin par le seul usage de cette langue, et toute autre étoit interdite à ceux qui approchoient de ces enfans. De Chambors y passa six ans, et n'en sortit qu'en 1675, pour entrer en quatrième au collége du Plessis. Il se trouva supérieur à tous les autres élèves, par le rare avantage d'avoir eu le latin en quelque sorte pour langue maternelle. Après avoir achevé toutes ses études avec succès, il fut admis dans la société de l'hôtel de Soissons, où la princesse de Carignan et la duchesse de Nemours réunissoient un nombre choisi de personnes de qualité et de gens de lettres. Ce fut là qu'il contracta une liaison intime avec le prince Eugène. Ils conversoient ordinairement ensemble en langue latine. Chambors entra dans les mousquetaires, fit plusieurs campagnes de 1688, et obtint une compagnie dans le régiment colonel-général, à la tête de laquelle il servit en Allemagne sur la fin de cette guerre, et en Italie pendant toute celle de 1701. Ses services n'auroient jamais tiré son nom de l'obscurité, s'il n'avoit su concilier les devoirs de son état avec l'étude des belles-lettres, auxquelles il ne cessoit de se livrer au milieu des travaux de la guerre. La paix lui laissa un champ plus libre à son goût pour les sciences. Il fit de l'histoire son étude favorite. Sa mémoire étoit étonnante, et ne fit point tort à son jugement. En 1721, il fut nommé membre associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et la *considération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation*, fut le sujet de son discours de réception, qui justifia pleinement le choix de l'académie. Il lut plusieurs dissertations, où il répand la lumière sur plusieurs passages des écrivains grecs et latins. Son *Eclaircissement chronologique sur le jour auquel Pompée sortit de Brunduse et de l'Italie lors de la guerre civile*, et ses *Recherches sur la vie de Titus Labiénus*, attestent l'étendue de ses connoissances. Chambors joignoit à un goût particulier pour l'étude des mœurs simples et austères, une ame ferme et indépendante. Une hydropisie de poitrine l'enleva à ses amis et à une épouse chérie au mois d'avril 1742.

I. CHAMBRAI (Robert de), élu abbé de Saint-Etienne de Caen l'an 1368, mort en 1393, étoit d'une illustre maison de Normandie au diocèse d'Evreux. Le pape Clément VII lui accorda, par une bulle, le droit de porter les ornemens pontificaux dans son monastère, et dans les autres églises qui en dépendent, même en présence de l'évêque diocésain et de tout autre prélat. Ce fut de son

temps que les armes des meilleures familles de Normandie, avec leurs alliances, furent peintes dans les lieux les plus fréquentés de cette abbaye. C'est donc une erreur de croire que ce sont les armes des seigneurs qui accompagnèrent le duc Guillaume, l'an 1066, à la conquête d'Angleterre, puisque ces armes n'ont été peintes que vers 1370, sous le règne de Charles V dit *le Sage*

II. CHAMBRAI (Jacques-François de), chevalier, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Evreux en 1687, étoit de la même famille que le précédent. Il s'acquit une grande réputation dans la guerre qu'il fit toute sa vie aux infidèles, sur lesquels il prit onze vaisseaux, entre autres la Patronne de Tripoli en 1723, et en 1732 la Sultane, portant pavillon de contre-amiral du grand-seigneur. Pour récompense de ses services, le grand-maître le fit vice-amiral et commandant-général des troupes de terre et de mer de la religion. Ce brave homme fit construire à ses frais, dans l'île de Gozo, une forteresse appelée de son nom la Cité neuve de Chambrai; et par cet ouvrage important il a mis les Gozetins à l'abri des insultes des Barbaresques, rendu le siége de Malte presque impossible, et assuré le commerce des puissances chrétiennes dans la Méditerranée. Il mourut en 1756, à Malte, avec la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son siècle. L'ordre accorda à son petit-neveu, Louis de Chambrai, marquis de Conflans, la permission de porter la croix de Malte.

† III. CHAMBRAI (Rolland Fréard, sieur de), appelé aussi Chantelou, parent et ami de Desnoyers, secrétaire d'état, est plus connu pour avoir amené Le Poussin de Rome en France, que par son *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*, à Paris, in-fol., en 1650, quoique bien accueilli dans son temps, et même assez estimé aujourd'hui. Il a été réimprimé en 1702, gr. in-fol., fig. On a encore de lui une version française du *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651, in-fol., ainsi qu'une traduction des *Quatre livres d'architecture* d'André Palladio, Paris, 1650, in-fol.

† I. CHAMBRE (Marin Cureau de la), né au Mans vers l'an 1594, membre de l'académie française et de celle des sciences, médecin ordinaire du roi, égaya l'étude de la médecine et de la philosophie par la culture des belles-lettres. Il laissa des ouvrages dans tous ces genres. I. *Les caractères des passions*, 4 vol. in-4°, réimprimés à Amsterdam en 1658, en 4 vol. in-12. II. *L'Art de connoître les hommes*, Amsterdam, 1660, in-12. Deux ouvrages de morale, qui ne valent pas, pour le fonds et pour la forme, Abbadie et La Bruyère; ils contiennent beaucoup de choses vagues, et quelques-unes de chimériques. III. *La connoissance des bêtes*, in-4°. IV. *Conjectures sur la digestion*. V. *Le Système de l'ame*; et plusieurs autres morceaux sur des matières de physique, parmi lesquels on distingue ses *Observations et conjectures sur l'Iris* (l'arc-en-ciel), Paris, 1650, in-4°. Il mourut en 1669.

† II. CHAMBRE (Pierre Cureau de la), fils puîné du précédent, et membre comme lui de l'académie française, fut destiné d'abord à la médecine; mais une surdité qui lui survint le fit tourner du côté de l'Eglise. Il mourut en 1693, curé de Saint-Barthélemi. Ses connoissances ne se bornoient pas aux matières ecclésiastiques. Il écrivit peu; mais il engagea plusieurs personnes timi-

des, quoiqu'habiles, à écrire. Il se comparoit à Socrate, qui, ne produisant rien de lui-même, aidoit les autres à produire. On lui a attribué plusieurs bons mots. Le P. Hardouin ayant prétendu que l'Histoire des Juifs de Josephe étoit de quelque moine du 13e siècle : « Nous le croirons, dit l'abbé de La Chambre, quand il nous aura prouvé que les jésuites ont composé les Lettres provinciales. » Il vouloit qu'en écrivant on effaçât beaucoup : il disoit que les « ratures des auteurs sont des mouches qui siéent bien aux muses. » Quoiqu'il aimât la poésie, il ne fit jamais qu'un seul vers en sa vie ; Boileau, à qui il le récita, s'écria en plaisantant : « Ah ! M. le curé, que la rime en est belle ! » On a de lui plusieurs *Panégyriques* imprimés séparément in-4°. *Voy.* BOUHOURS, à la fin.

† III. CHAMBRE (François ILLHARAT de la), né à Chambre, docteur de la maison et société de Sorbonne, et chanoine de Saint-Benoît, mort à Paris, sa patrie, en 1753, à 56 ans, a laissé différens ouvrages, qui prouvent qu'il avoit approfondi les matières qu'il a traitées. Les principaux sont, I. Un *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12. II. Un *Traité de l'Eglise*, Paris, 1743, 6 vol. in-12. III. Un *Traité de la grace*, 4 vol. in-12. IV. Un *Traité du formulaire*, en 4 vol. in-12, et plusieurs autres écrits contre le baïanisme, le jansénisme et le quesnellisme, qu'on lut dans le temps. V. Une *Introduction à la théologie*, in-12, etc., et plusieurs autres ouvrages bien faits.

CHAMBROY (N.), chirurgien de Lyon, renommé dans son art, publia, en 1680, un *Traité des maladies vénériennes*. Il mourut en 1715. Son fils devint abbé de Sainte-Geneviève à Paris.

* CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, d'un père inconnu et d'une paysanne, vint de bonne heure à Paris, où il fut admis sous le nom de Nicolas, et en qualité de boursier, au collége des Grassins. Il remporta les cinq prix de l'université. Il quitta le collége, et commença sa carrière par être clerc de procureur, ensuite précepteur chez un riche Liégeois nommé Vaneck qui l'emmena dans sa patrie. Il travailla d'abord au *Journal encyclopédique*. Bientôt après, il publia les *Eloges de Molière et de La Fontaine*, qui méritèrent le prix de l'académie française et de celle de Marseille. Ces deux excellens discours commencèrent sa réputation, et parurent deux traités complets de la comédie et de la fable. Chamfort, qui ne vivoit guère que des bienfaits du duc de Choiseul et de madame Helvétius, se mit à travailler au *Vocabulaire français* et au *Dictionnaire des théâtres*. Ce dernier ouvrage lui donna l'idée de devenir auteur dramatique, et il y réussit. Sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, donnée en 1778, a des beautés, et a obtenu des succès. On dit que Voltaire, lisant le 4e acte de cette pièce, s'écria : « Diantre, voilà du Racine. » *La jeune Indienne* et *le Marchand de Smyrne* sont deux jolies comédies, écrites avec facilité. Chamfort publia des *Poésies fugitives*, des *Epîtres*, des *Contes*, des *Fables*, des *Epigrammes*, des *Traductions de l'Anthologie et de Martial*. *L'Epître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, obtint le prix de l'académie française, et le méritoit par les beaux vers dont elle est remplie. Chamfort fut reçu à l'académie française, et y succéda à M. Sainte-Palaye, dont il fit un brillant éloge. Dans les derniers temps de sa vie, il composa un *Rapport* pour demander la sup-

pression des académies; rapport que Mirabeau s'étoit chargé de prononcer à l'assemblée nationale. Ce dernier, lié d'amitié avec Chamfort, lui soumettoit ses ouvrages, ses opinions, et se plaisoit très-souvent à adopter les siennes. La brochure sur l'*Ordre de Cincinnatus* fut faite par eux, et les morceaux les plus éloquens de cet écrit sont de Chamfort. Celui-ci, partisan de la révolution française, envisagea cependant avec horreur les crimes qu'elle enfanta. Voyant écrits sur toutes les murailles ces mots tracés par les jacobins, *fraternité ou la mort*, il dit: « La fraternité de ces gens-là ressemble fort à celle de Caïn et d'Abel. » Chamfort, sous le ministère de Rolland, obtint une place à la bibliothèque nationale; ce qui ne l'empêcha pas d'être emprisonné sous Robespierre. Il contracta dans les fers une si profonde horreur pour la prison, que, quelque temps après ayant été élargi, puis menacé d'être enfermé de nouveau, il se tira un coup de pistolet qui lui fracassa le crâne et lui enfonça un œil. Il se fit ensuite plusieurs blessures avec un rasoir. Il vécut encore quelques jours dans cet état, et mourut en avril 1794. Ses œuvres ont été recueillies à Paris, par son ami M. Ginguené, en 1795, 4 vol. in-8°. On lit à la tête de cette édition une notice très-bien faite sur la vie et les écrits de l'auteur. Il est fâcheux qu'on ait oublié d'y insérer le discours qui a remporté le prix à l'académie de Marseille, sur cette question: *Combien le génie des grands hommes influe sur l'esprit de leur siècle*, Paris, 1768, in-8°. On y trouve aussi plusieurs autres opuscules en prose, des *Pensées diverses*, des *Observations sur l'imitation de la nature dans l'art dramatique*, et en général de l'esprit et du jugement; mais peu d'invention, et un peu trop d'affectation dans le style. « Chamfort, dit un critique célèbre, est toujours ingénieux et correct; mais sa délicatesse recherchée devient subtilité: il s'attache trop à de petits rapports, et souvent son esprit s'échappe et s'évapore comme dans un alambic. » On lui a aussi reproché un orgueil dur et tranchant, une sorte de colère contre tout ce qui dans l'ordre social s'élevoit au-dessus de lui, et un mépris profond pour l'espèce humaine et sa nation. C'est lui qui l'a ainsi définie: « Le caractère naturel du Français est composé des qualités du singe et du chien couchant: drôle et gambadant comme le singe, et dans le fond très-malfaisant comme lui, il est, comme le chien de chasse, né bas, caressant, léchant son maître qui le frappe, se laissant mettre à la chaîne, puis bondissant de joie quand on le détache. » On a publié en 1802 un recueil de ses pensées et bons mots, intitulé *Chamfortiana*.

† CHAMIER (Daniel), Dauphinois, fut long-temps ministre à Montelimart. Nommé en 1612 professeur de théologie à Montauban pour les protestans, il y fut tué d'un coup de canon en 1621, sur un bastion, où il faisoit les fonctions de prédicant et de soldat. Ce ministre, souvent employé dans les affaires difficiles de son parti, dressa avec Forget le célèbre *édit de Nantes*. La politique ne nuisit point chez lui à la controverse. Il eut à cet égard plusieurs conférences avec le fameux P. Cotton, jésuite, qui se rendit à Nîmes pour ce sujet. Chamier publia contre les controversistes catholiques un ouvrage sous le titre singulier de *Pantrastie catholique*, ou *Guerre de l'Eternel*, Genève, 1610, 4 vol. in-fol. Il a été ensuite abrégé sous le titre *Chamierus contractus*, 1642, in-folio. Quoique ce titre soit fanatique, et que l'ouvrage le soit aussi, on y

trouve pourtant des choses curieuses. Ses *Epistolæ jesuiticæ* sont curieuses pour l'histoire du temps. Il a encore écrit en français plusieurs ouvrages de controverse. On prétend que Chamier étoit fort habile en grec, et renommé par son goût pour la bonne chère et le bon vin ; ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Faut-il s'étonner si Chamier
Fait un si grand cas de Vatable ?
De ses héros c'est le premier,
Parce que son nom rime en table.
Après Vatable suit Calvin,
Avec qui son cœur sympatise ;
Car ce nom se termine en vin ;
Or table et vin c'est sa devise.

Le petit-fils de Chamier, ministre en Dauphiné, accusé de prêcher violemment en faveur du calvinisme, fut roué en 1683, et placé parmi les martyrs de la secte. Le grand-père et le petit-fils étoient, de l'aveu des protestans, des hommes roides, inflexibles, et incapables de céder aux artifices que la cour mettoit en usage pour les affoiblir.

† I. CHAMILLARD (Etienne), jésuite, né à Bourges en 1656, mort à Paris en 1730, enseigna les humanités et la philosophie avec succès. Il parut ensuite dans la chaire, et il s'y distingua pendant vingt ans. Chamillard étoit très-versé dans la connoissance de l'antiquité. On a de lui, I. Une savante édition de *Prudence* à l'usage du dauphin, avec une interprétation et des notes, Paris, 1687, in-4°. Elle est rare. II. *Dissertation sur plusieurs médailles, pierres gravées et autres monumens d'antiquités*, in-4°, Paris, 1711. Le P. Chamillard, qu'une inclination naturelle avoit porté à l'étude des médailles, étoit devenu un antiquaire habile. Cependant le désir de posséder quelque chose d'extraordinaire, et qui ne se trouvât point dans les autres cabinets de l'Europe, l'aveugla sur deux médailles qu'il crut antiques. La première étoit un *Pacatien* d'argent, médaille inconnue jusqu'à son temps, et qui l'est encore aujourd'hui. Le P. Chamillard, ayant trouvé cette pièce, en fit grand bruit. Pacatien, selon lui, étoit un tyran ; mais par malheur personne avant lui n'en avoit parlé, pas même Treb. Pollio ; et ce tyran sortoit de dessous terre, après quatorze ou quinze cents ans d'oubli. La fausseté de cette médaille a été généralement reconnue depuis la mort de son possesseur. La seconde médaille, sur laquelle il se trompa aussi, étoit une *Annia Faustina*, Grecque, de grand bronze. La princesse y portoit le nom d'*Aurelia*, d'où le P. Chamillard conclut qu'elle descendoit de la famille des Antonin. Elle avoit été frappée, selon lui, en Syrie, par les soins d'un Quirinus ou Cirinus, qui descendoit, à l'en croire, de ce Quirinus dont il est parlé dans l'Evangile de saint Luc. Chamillard étala sa science dans une belle dissertation. Il triomphoit, lorsqu'un antiquaire romain se déclara le père d'*Annia Faustina*, et fit voir quelques autres médailles de la même fabrique. *Voyez* CORLONIA.

†II. CHAMILLARD (Michel de), d'abord conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'état, contrôleur-général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1707, parvint, dit-on, à toutes ces places par son adresse au billard, jeu qui plaisoit beaucoup à Louis XIV. Il ne voulut se charger ni des finances ni de la guerre qu'après que le roi lui eut dit : « Je serai votre second. » Il connoissoit lui-même son inhabileté, et il écrivoit à Catinat : « Je ne suis qu'un robin qui fait son noviciat dans la guerre ; ainsi, entre vous et moi,

tout ce que je vous dis ne veut rien dire. » Les cris du public l'obligèrent à se démettre de ces deux emplois, du premier en 1708, et du second en 1709. (*Voyez* BONNEVAL.) Il augmenta les impôts, multiplia les billets de monnoie, vendit à vil prix les croix de Saint-Louis et se servit de tous les expédiens auxquels on a recours dans les temps malheureux. Peu de ministres ont essuyé autant d'épigrammes que Chamillard, parce que les peuples souffroient. Lorsqu'il mourut en 1721, à 70 ans, un anonyme lui fit cette épitaphe :

Ci-gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

Il étoit en effet regardé comme un ministre foible et incapable, du reste honnête homme. Il donna une grande preuve de sa probité, lorsqu'étant conseiller au parlement, et rapporteur d'un procès injustement perdu par sa négligence, il rendit à la partie condamnée vingt mille livres dont il s'agissoit dans cette affaire.

.* CHAMILLART (Gaston), docteur de Sorbonne, mort en 1690, dans un âge assez avancé, figura dans les disputes du jansénisme. Il est auteur d'un très-bon ouvrage intitulé *De coronâ, tonsurâ et habitu clericorum*, Paris, Josse, 1659, in-8°, dans lequel il a réuni les canons et les constitutions des papes sur cette matière.

† I. CHAMILLY (Noël BOUTON de), cadet d'une maison ancienne, originaire du Brabant, porta les armes de bonne heure et avec distinction. Il passa l'an 1663 en Portugal, et y servit en qualité de capitaine de cavalerie sous le maréchal de Schomberg. Ce fut pendant les loisirs que lui laissoient ses fonctions militaires, qu'il fit connoissance avec une religieuse portugaise. Les Lettres qu'on a données au public, 1682, in-12, et souvent réimprimées depuis, sont le fruit de leurs amours. (*Voyez* SUBLIGNI, et DORAT, n° II.) Après avoir passé par tous les grades, et s'être signalé en 1675 par la belle défense de Grave, il fut honoré du bâton de maréchal de France en 1703, et mourut à Paris en 1715, à 79 ans. Le roi l'avoit nommé chevalier de ses ordres en 1705. Il n'eut point de postérité; et celle de son frère aîné fut éteinte en 1722. Celui-ci lui étoit supérieur pour l'esprit, à ce que dit l'abbé de Saint-Pierre, qui peint d'ailleurs le maréchal de Chamilly comme bienfaisant et généreux. Il l'étoit en effet. Après la défense de Grave, Louis XIV lui permit de lui demander une grace : « Sire, lui répondit Chamilly, je vous prie de m'accorder celle de mon colonel qui est à la Bastille. — Et qui peut être votre colonel ? lui repartit le roi avec surprise. — C'est M. de Briquemaut : j'ai eu autrefois une compagnie dans son régiment; il m'a formé dans l'art de la guerre, et je ne pourrois sans ingratitude oublier ce service. » Le roi, touché de la générosité de Chamilly, lui accorda ce qu'il demandoit.

II. CHAMILLY (Claude-Christophe LORMIER D'ÉTOGES de), né à Paris, devint premier valet de chambre de Louis XVI, et demanda à être enfermé au Temple avec lui ; ce qui lui fut accordé. Il fut ensuite transféré à la Force et dans la prison du Luxembourg. Chamilly, à qui Louis adressa des remercimens dans son testament, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 23 juin 1794, à l'âge de 62 ans.

* CHAMIR (Eghiazar), né à Julfa, près d'Ispahan, vers l'an

1720, s'appliqua au commerce et à l'étude de l'histoire des sa plus tendre jeunesse, avec une ardeur extraordinaire. Du temps de l'anarchie qui eut lieu en Perse après la mort de Nadir-Chah, Chamir se retira dans les Indes orientales et s'établit à Madras. Ses connoissances, ses vertus et ses richesses lui gagnèrent bientôt l'estime des habitans et la protection des Anglais. Au bout de quelques années, il devint un des particuliers les plus opulens dans cette contrée : et, indépendamment de son commerce, il ne cessa jamais de cultiver les lettres et d'être utile à sa nation, quoiqu'il en fût bien éloigné. Il établit à Madras une imprimerie arménienne, une école, un hospice, et un hôpital pour ses compatriotes qui se trouvoient dans ce pays étranger. Chamir, après avoir rempli une carrière honorable et vertueuse, mourut vers la fin du 18e siècle, et laissa les ouvrages suivans : I. *Hortorag*, c'est-à-dire *Avertissement*, 1 vol. in-8°, à Madras, 1772. C'est un abrégé de l'histoire, de la géographie et de la statistique d'Arménie. II. *Le restant de l'histoire d'Arménie et de la Géorgie*, 1 vol. in-8°, Madras, 1775. Ce livre contient deux ouvrages écrits par deux auteurs différens. Le premier est une histoire d'Arménie depuis 360 jusqu'à 398. La bibliothèque impériale a deux exemplaires de cet ouvrage en manuscrit, aux nos 95 et 99. La seconde partie de ce livre est une histoire de la Géorgie depuis 958 jusqu'à 1290, par un auteur anonyme que l'on croit être Etienne d'Ourbel. III. Une grande *Carte d'Arménie*, publiée à Venise en 1778.

CHAMOS (Mythol.). Ce dieu des Cananéens et des Moabites, étoit adoré sur les monts couverts de chênes. Salomon lui éleva un temple sur celui des Oliviers. Vossius croit que Chamos est le même que le Comus des Grecs.

†CHAMOUSSET (Charles-Humbert Piarron de), maître des comptes à Paris, né dans cette ville en 1717, n'a vécu que pour se rendre utile à ses concitoyens. N'envisageant que le soulagement des malheureux, il s'est efforcé de procurer, par d'excellens projets, les utiles établissemens que sa fortune ne lui permettoit pas d'entreprendre. Il publia d'abord le *Plan d'une maison d'association pour les malades*; deux *Mémoires*, l'un *sur la conservation des enfans*, l'autre *sur l'emploi des biens de l'hôpital Saint-Jacques; Observations sur la liberté du commerce des grains*, in-12. Ces différens mémoires et projets ont été rassemblés par l'abbé Deshoussayes, chanoine de Rouen, mort en Sorbonne dont il étoit docteur, en 1783. Il les a publiés sous le titre d'*Œuvres complètes de M. de Chamousset*, 1783, 2 volumes in-8°. Ce recueil intéressant renferme de plus tout ce que ce bon citoyen a fait pour l'humanité malheureuse en général et en particulier, ses découvertes en médecine et ses idées pour augmenter les agrémens de la société. C'est à lui qu'on doit l'invention de la *petite poste*. Tous ses momens furent employés à consoler les infortunés. Il pourvoyoit à leurs besoins en santé, il les traitoit dans leurs maladies. Habile dans l'art de guérir et pratiquant lui-même la chirurgie, une foule de malheureux abordoit continuellement son hôtel, qu'on auroit pu appeler à juste titre l'*Hôtel de la Bienfaisance*. Il saignoit les uns, administroit les autres, donnoit des conseils à ceux-là, des alimens à ceux-ci, et de l'argent à tous. Ces pauvres gens le bénissoient. Chamousset préféra la charge de maître des comptes à celle de

conseiller au parlement, pour consacrer plus de temps aux œuvres de charité. Sa naissance, sa fortune et ses talens le mirent à même de faire d'excellens mariages. Il étoit sur le point d'en conclure un, lorsqu'il adressa ces paroles à la demoiselle qu'on lui destinoit : « S'il est doux d'exister pour ce qu'on aime, il l'est presque autant de consacrer une partie de son existence à ceux qu'on plaint! Mon dessein est de me retirer dans ma terre et d'y fonder un hôpital. Quelle sera ma joie lorsque mes vassaux vous verront partager ma charité, et vous loueront comme un ange descendu du ciel! » Cette effusion de cœur manqua son effet sur la jeune demoiselle, et le mariage ne se fit point. Chamousset resta célibataire. Sa principale récréation étoit la musique, qu'il aimoit passionnément. Ce citoyen vertueux est mort, trop tôt pour l'humanité, en 1773.

† I. CHAMPAGNE *ou* CHAMPAIGNE (Philippe), peintre, né à Bruxelles en 1602, mort en 1674, à 72 ans, vint à Paris en 1621, et s'y perfectionna sous Le Poussin. Duchesne, premier peintre de la reine, le fit travailler au Luxembourg; mais la supériorité de Champagne lui inspira une telle jalousie, que le jeune artiste se retira à Bruxelles. Après la mort de Duchesne, il revint en France, épousa sa fille, obtint sa place, son appartement au Luxembourg, et une pension de douze cents liv. Lors de l'établissement de l'académie de peinture, en 1648, il fut reçu un des premiers, puis nommé professeur, et enfin recteur. Il auroit été aussi premier peintre du roi, si la réputation et les talens de Le Brun ne lui eussent enlevé cette place. Son assiduité à peindre lui avoit donné une facilité surprenante. Les marguilliers d'une paroisse de Paris ayant demandé à plusieurs peintres des esquisses pour un saint Nicolas, Champagne fit le tableau et le plaça dans la chapelle, avant que les autres eussent terminé leurs esquisses; mais comme la peinture se ressentoit un peu de cette grande promptitude, on lui demanda *combien il vendroit un cent de saint Nicolas.* La décence guida toujours son pinceau ainsi que ses mœurs. Il ne se chargeoit d'aucun tableau dont les figures auroient été entièrement nues. Il ne travailloit jamais le dimanche, quoiqu'il fût très-laborieux. Se levant dès quatre heures du matin, et maniant le pinceau toute la journée, il disoit à ses élèves : « Vous devez déjeûner sans quitter l'ouvrage, et la récréation de l'après-dîner est le temps que vous mettez à descendre l'escalier pour aller à l'endroit du travail. » Le cardinal de Richelieu auroit voulu se l'attacher; mais craignant d'être l'esclave de ce ministre, d'ailleurs, sa reconnoissance et sa délicatesse ne lui permettant pas de quitter la reine-mère, il répondit : « Je borne toute mon ambition à être le premier de mon art. Ainsi je n'ai rien à désirer de son éminence, puisqu'il lui est impossible de me rendre le plus habile peintre. » Son caractère ne pouvoit guère s'assortir avec celui du ministre. Champagne étoit doux, complaisant, bon ami : et supérieur dans toutes les parties de l'art qui peuvent s'acquérir par le travail, son dessin est ferme et correct, son coloris d'un beau ton, bien fondu et frais, et d'une grande vérité. Il imitoit parfaitement les étoffes; ses paysages sont agréables, mais d'un génie peu élevé; il manquoit de verve et quelquefois d'élégance; ses compositions sont sages, mais froides, et ses figures n'ont pas assez de mouvement. Il copioit trop servilement ses modèles; cependant on doit lui savoir gré de s'être attaché au goût pur de

l'école française d'alors. Il en a été un des plus grands coloristes, et doit y être classé, quoique né en Flandre, puisque c'est en France et sous des maîtres français qu'il s'est rendu si habile. Champagne entendoit bien la perspective et l'architecture. Il peignoit parfaitement le portrait; les mains de ses figures (partie de l'art très-difficile), sont fort belles et d'un fini précieux, ainsi que les têtes, qui sont en outre d'une extrême ressemblance. Louis XIII, Richelieu, la reine, le dauphin, firent faire plusieurs fois leur portrait par Champagne. Un jour qu'il faisoit celui de la reine, quelques femmes de la cour en critiquèrent la ressemblance; Champagne prit aussitôt la palette, feignit de prendre de la couleur, et passa plusieurs fois le pinceau à sec sur la tête du portrait; alors les dames le trouvèrent frappant, et s'applaudirent de leur discernement. Les travaux de cet artiste infatigable sont immenses. Il a peint une partie des appartemens de la reine au Luxembourg et aux Tuileries, et entièrement ceux du Val-de-Grace, les appartemens du roi à Vincennes et aux Tuileries, les châteaux de Bois-le-Vicomte et de Richelieu pour le cardinal; le dôme de la Sorbonne, plusieurs tableaux pour Port-Royal, et un grand nombre d'autres pour plusieurs églises de Paris et de la France. On distinguoit parmi eux le *Crucifix* de l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques; peint à la voûte sur un plan horizontal, il paroit perpendiculaire : c'est un chef-d'œuvre de perspective; *une belle Annonciation* qui étoit à Sainte-Catherine-de-la-Culture; le *Christ* qui étoit dans le chapitre des Chartreux; le *Vœu de Louis XIII*, à Notre-Dame; la *Réception des chevaliers du Saint-Esprit*, qui étoit aux Grands-Augustins, et *les trois tableaux* de la nef de Saint-Gervais. Deux de ces magnifiques tableaux sont au Musée Napoléon; ils représentent *l'apparition de saint Gervais et de saint Protais à saint Ambroise, et la translation de leurs corps*. Le premier, l'un des plus beaux du Musée, est le chef-d'œuvre de Champagne; la manière en est large, les expressions vraies, et il y a un effet de lumière admirable. On voit dans cette galerie plusieurs autres bons tableaux de ce maître. On remarque entre autres *une Cène*, où, sous les traits des apôtres, il a peint les portraits des personnages les plus célèbres de Port-Royal, tels que Pascal, le grand Arnauld, Arnauld d'Andilly, Le Maistre de Sacy, Antoine Le Maistre, etc.; les portraits de deux religieuses, dont l'un est la fille de l'artiste, le sien fait à l'âge de 66 ans, etc. Il y a aussi plusieurs beaux ouvrages de Champagne à la galerie du Luxembourg; on admire *Jésus-Christ chez Simon le Pharisien*. Celle de Vienne en conserve de fort beaux. Plusieurs bons graveurs ont traduit les ouvrages de Champagne, entre autres les fameux Nanteuil et Edelink. Ses tableaux tiennent la première place au Musée Napoléon parmi les peintres du 17e siècle.

†II. CHAMPAGNE (Jean-Baptiste), peintre, neveu du précédent, né à Bruxelles en 1643, élevé par son oncle, saisit entièrement sa manière de peindre; mais il mit dans ses tableaux moins de force et de vérité. Quoiqu'il eût été en Italie, ses figures tiennent du goût flamand, et son dessin est lourd. Ses principaux ouvrages se voyoient à Vincennes, aux appartemens bas des Tuileries, et dans plusieurs églises de Paris. Il mourut professeur de l'académie de peinture, en 1683, à 45 ans.

* III. CHAMPAGNE (Gilles de), prêtre, ensuite chanoine à Lisieux,

publia en 1670 un petit livre dédié à son altesse madame la duchesse de Verneuil, sous le titre des *Devoirs du chrétien*, ou *les Graces que le chrétien doit rendre et demander à Dieu*. Ce livre contient en outre la *paraphrase des psaumes huit et quatre-vingt-cinq*, celle *du Te Deum*; du cantique, *Benedicite opera omnia*, et de diverses autres prières, entre autres des litanies des Saints.

† CHAMPCENETZ (Louis de), officier aux gardes-françaises, connu par l'enjouement de son esprit et de ses vers, périt à 35 ans victime du tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort en juillet 1793. Au moment qu'il entendit prononcer son jugement, il conserva sa gaieté, et demanda aux juges s'il ne pouvoit pas se faire remplacer. Il avoit travaillé aux *Actes des Apôtres*, feuilles gaies et malignes qui parurent au commencement de la révolution, et où l'on trouve des détails piquans, et des anecdotes assez curieuses. Les couplets satiriques de Champcenetz lui avoient quelquefois mérité l'animadversion de l'ancien gouvernement. En voici deux de lui qui sont gais sans être méchans:

D'un ami suivant les leçons,
Je fais des chansons et des dettes;
Les premières sont sans façons;
Mais les secondes sont bien faites.
C'est pour échapper à l'ennui
Qu'un homme prudent se dérange.
Quel bien est solide aujourd'hui?
Le plus sûr est celui qu'on mange.

Eh! qui ne doit pas maintenant?
C'est la mode la plus constante,
Et le plus petit intrigant
De mille créanciers se vante.
Vieux parens, en vain vous prêchez;
Vous êtes d'ennuyeux apôtres.
Rappelez-vous donc vos péchés,
Pour être indulgens sur les nôtres.

Les autres productions de Champcenetz sont, I. *Les Gobes-mouches au Palais-royal*, 1788, in-8°. L'auteur s'est peint lui-même à l'article du *Gobe-mouches sans souci*. II. *Parodie du songe d'Athalie*, Paris, 1787, in-8°. Cette plaisanterie fut faite de société avec Rivarol. Les deux auteurs la firent paroître sous le nom de Grimod de La Reynière. III. Il eut la plus grande part au *petit Almanach des grands hommes*, et à d'autres petits ouvrages. Extrêmement replet, son ami intime, Rivarol, lui communiquoit ses malices, en disant: « Je le bourre d'esprit. »

CHAMPDIVERS (Odette de), fille d'un marchand de chevaux; elle plut à Charles VI, dont l'esprit étoit déjà affoibli. Comme on cherchoit moins à le guérir qu'à l'amuser, parce que sa maladie paroissoit incurable, la reine, sa femme, fut la première à lui procurer cette jeune demoiselle, en qui les agrémens de l'esprit ornoient la beauté. Charles, subjugué par Odette, se laissoit conduire par elle, tandis qu'il résistoit aux prières de ses domestiques. Un des effets de la triste maladie de ce prince étoit de refuser de changer de linge. La petite reine, car c'est ainsi qu'on l'appeloit, le menaçoit de son indifférence ou de sa haine; et dans la crainte de n'en être plus aimé, il faisoit ce qu'on exigeoit de lui. Odette calmoit ses humeurs, et l'arrachoit à ses caprices. Les moyens qu'elle employoit, dit Saint-Foix, étoient plus naturels que ceux dont on se servit dans la suite. On faisoit entrer dans sa chambre dix ou douze hommes bizarrement vêtus et barbouillés de noir, qui le prenoient sans lui rien dire, le déshabilloient et le mettoient au lit: il en avoit peur, et n'osant leur résister, il faisoit tout ce qu'ils vouloient. Nous ignorons l'année de la mort d'Odette.

CHAMPEAUX (Guillaume de),

archidiacre de Paris dans le 12e siècle, fonda une communauté de chanoines réguliers à Saint-Victor-les-Paris, et y professa avec distinction. Abailard, son disciple, devint son rival, et disputa longuement et vivement avec lui. Champeaux mourut religieux de Cîteaux en 1121, après avoir été quelque temps évêque de Châlons-sur-Marne. On a de lui un *Traité de l'origine de l'ame*, dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, et d'autres ouvrages manuscrits.

* CHAMPELOUR (N.), prieur de Saint-Robert-de-Montferrand en Auvergne. Cet auteur, sur la personne duquel on n'a aucun renseignement particulier, est du nombre de ceux qui déplorèrent la mort de Henri IV, dans des *pièces de poésie*, dont le recueil a été imprimé à Paris en 1611.

† I. CHAMPIER (Symphorien), né vers la fin du 15e siècle à Saint-Symphorien-le-Château, au pays lyonnais, premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine, suivit ce prince en Italie, et y combattit à côté de lui. Son savoir et sa valeur le mirent en commerce avec plusieurs savans français et étrangers. Il mourut à Lyon sa patrie vers 1540, après avoir publié beaucoup de mauvais ouvrages : I. *Les grandes Chroniques des ducs de Savoie*, Paris, 1516, in-fol.; compilation mal écrite, mais pleine de recherches. II. *De origine et commendatione civitatis Lugdunensis*, Lyon, 1507 et 1537, in-folio. Ce livre est plein de fables. La seconde édition est plus ample que la première; et l'auteur y a pris le nom de *Pierchame* : c'est l'anagramme du sien. Il en fit ensuite une traduction française, sous le titre d'*Histoire des antiquités de la ville de Lyon*, 1646, in-4°. III. *La vie du chevalier Bayard*, Lyon, 1558; ouvrage romanesque, indigne de ce héros. Il entreprit cet ouvrage à la considération de sa femme, qui étoit parente de ce chevalier sans peur et sans reproche. IV. *Recueil des Histoires d'Austrasie*, etc. V. *Le Triomphe de Louis XII.* C'est une histoire en style ampoulé : elle est pourtant assez sincère. VI. *La Nef des dames vertueuses*, Paris, 1515, in-4°; *la Nef des princes*, in-4°. VII. *Rosa gallica*, 1514, in-8°. VIII. *Castigationes pharmacopolarum*, 1532, en 4 tom. in-8°. IX. *Hortus gallicus*, 1533, in-8°. X. *Campus Elysius Galliæ*, Lugduni, 1555, in-8°., etc. XI. *Gallicampi historiales*, Basileæ, 1532. XII. *De dialecticâ, rhetoricâ, geometriâ*, Bâle, 1537. XIII. *Crebatio medicamentorum*, Lyon, 1537. XIV. *De Phlegmone*, Lyon. XV. *Miroir des apothicaires*, Paris, 1539. XVI. *Prophéties des sibylles*, Paris, in-4°. XVII. *Doctrine du père de famille*, in-8°. XVIII. *Déclaration du ciel et du monde*, Paris, 1515. XIX. *Police subsidiaire*, Lyon, 1531. XX. *Du royaume des Allobroges*, Lyon, in-8°; Paris, 1538. XXI. *Fondemens et origine des titres de noblesse*, Paris, 1535. XXII. *De monarchiâ Gallorum.* XXIII. *Chroniques de Lorraine*, Lyon, 1509, in-4°. XXIV. *De claris Lugdunensibus*, in-8°. Il avoit été consul de Lyon en 1520 et 1533.

† II. CHAMPIER (Claude), fils du précédent, écrivit à l'âge de 18 ans ses *Singularités des Gaules*, livre curieux, imprimé en 1558, in-16.

† III. CHAMPIER (Jean-Bruyren), neveu de Symphorien, et cousin du précédent, docteur en médecine, exerçoit cet art à Lyon vers le milieu du 16e siècle. On a de lui, I. *Averroës liber de curan-*

dis morbis, Lugduni, 1537, in-4°, dans l'ouvrage intitulé *Collectaneorum de re medicâ sectiones tres*, dont il est le traducteur. II. la traduction, d'Avicenne, *de corde, ejusque facultatibus libellus*, Lugduni, 1559, in-8°. III. *De re cibariâ libri XXII*, Lugduni, 1560, in-8°; Francofurti, 1600, 1606; Noribergæ, 1659, in-8°. Cet ouvrage est plein de recherches savantes et curieuses.

* CHAMPION (François), jésuite, auteur d'un poëme intitulé *Stagna*, qui parut à Paris en 1689. On le trouve dans le recueil des *Poëmata didascalia*, tome II, pag. 147-162.

* CHAMPIONNET (Jean-Etienne), né en 1762 à Valence, département de la Drôme, étoit fils naturel d'un avocat nommé Legrand, et d'une jolie fermière. Le nom de Championnet, qui signifie en langue provençale petit champignon, lui fut donné par analogie avec cette plante qui croît naturellement. A quatorze ans, humilié de s'entendre reprocher sa naissance illégitime, il s'expatria, s'engagea dans les gardes-walonnes; et servit comme volontaire dans le régiment de Bretagne au siége de Gibraltar. L'époque de la révolution fut pour Championnet celle des événemens qui devoient le lancer dans la carrière militaire qu'il parcourut depuis avec tant de gloire. En 1793, il signala son courage dans les forêts de Brumpt, de Bischweiller, d'Haguenau et de Weissembourg. Il entra le premier dans Landau débloqué, prit Spire, Worms et Frankental. Le général Hoche, pour prix de sa valeur, lui donna le grade de général de division. En 1794, dans les champs de Fleurus, Championnet, au centre de l'armée, soutenoit depuis plusieurs heures les efforts de l'ennemi; il se précipite à la tête de sa division: au cinquième combat qu'il livre, la victoire passe du côté des Français. Le passage du Rhin, en 1795, fut pour ce général, un nouveau moyen de s'illustrer. Il se signala à la prise de de Dusseldorff, au combat d'Altenkirchen, à la prise de Wurtzbourg. Il passa bientôt après à l'armée d'Italie; et lorsqu'en 1798, la guerre fut déclarée au roi de Naples, il prit le commandement des troupes destinées à marcher contre ce prince, et le chassa rapidement de ses états, après avoir fait prisonnier le général Mack et tout son état-major. Son opposition au commissaire civil Faypoult, envoyé par le directoire exécutif pour contrarier les vues du général, et pour s'emparer des dépouilles des Napolitains, amena sa destitution. Il fut mis en jugement: mais les changemens survenus dans le gouvernement français, en 1799, ayant culbuté plusieurs de ses ennemis, il fut acquitté, réintégré dans son grade, et mis à la tête de l'armée des Alpes, avec laquelle il battit les Autrichiens à Fenestrelle. Le 31 août suivant, il remplaça Moreau à l'armée d'Italie, réunie à celle des Alpes; et chassa en octobre l'ennemi de la rivière du Levant: mais s'étant montré peu favorable à la révolution du 18 brumaire, opérée par le général Bonaparte, il se vit contraint de donner sa démission. Il mourut au commencement de 1800, laissant la réputation d'un bon général, mais trop prévenu en faveur des principes démagogiques.

† CHAMPLAIN (Samuel de), né en Saintonge, envoyé par Henri IV dans le nouveau Monde, en qualité de capitaine de vaisseau, s'y distingua par sa prudence et son courage; on peut même le regarder comme le fondateur de la nouvelle

France. Ce fut lui qui fit bâtir la ville de Québec; il fut le premier gouverneur de cette colonie, et travailla beaucoup à l'érection d'une nouvelle compagnie pour le commerce du Canada. Cette société établie en 1628, fut appelée la compagnie des Associés; ils avoient à leur tête le cardinal de Richelieu. On a de Champlain les *Voyages de la nouvelle France, dite* Canada, in-4°, 1613, auquel on a joint un autre volume in-8°, imprimé en 1620. Il remonte aux premières découvertes de Verazani; et descend jusqu'à l'an 1613. Cet ouvrage est excellent pour le fond des choses, et pour la manière simple et naturelle dont elles sont rendues: on ne peut reprocher à son auteur qu'un peu trop de crédulité. Il s'y montre homme de tête et de résolution, désintéressé, et plein de zèle pour la religion et pour l'état. Il avoit demeuré en Amérique depuis 1603, et mourut vers 1635.

† I. CHAMPMESLÉ (Marie DESMARES, femme de Charles Chevillet, sieur de), née à Rouen en 1644, fut comédienne de province, et débuta au théâtre du Marais à Paris en 1669 avec un grand succès. Elle passa à celui de Bourgogne avec son mari, à la rentrée de Pâques 1670. Elle le suivit en 1679 au théâtre de Guénegaud, et fut conservée à la réunion en 1680. Cette actrice mourut en 1698. Elève de Racine, dont elle fut pendant quelque temps la maîtresse, suivant les mémoires du temps, elle remplissoit les premiers rôles tragiques avec un applaudissement général. Racine la forma à la déclamation, en la faisant entrer dans le sens des vers qu'elle avoit à réciter, en lui montrant les gestes, et en lui dictant les tons. Elle profita si bien des leçons de son maître, qu'elle effaça toutes ses rivales.

† II. CHAMPMESLÉ (Charles CHEVILLET, sieur de), époux de la précédente, moins bon acteur qu'elle dans le tragique, réussissoit mieux dans le comique. Il étoit Parisien, et mourut en 1701. Champmeslé jouoit assez bien les rois dans la tragédie, il joignoit à ses talens celui d'auteur dramatique. Nous avons de lui des *Comédies*, dont quelques-unes lui appartiennent entièrement, telles que *les Grisettes*, *le Parisien*, *l'Heure du berger*, *la Rue Saint-Denis*, et *les Fragmens de Molière*. Il composa les autres en société avec La Fontaine. Celles-ci sont, I. *Le Florentin*, comédie en un acte et en vers, 1685. II. *La Coupe enchantée*, comédie en un acte et en prose, 1688. III. *Le Veau perdu*. IV. *Je vous prends sans verd*. Les *Œuvres* de Champmeslé ont été imprimées en 2 vol. in-12, à Paris, 1742. On raconte sur sa mort une anecdote fort extraordinaire; si elle est vraie; ce que nous ne voudrions pas garantir: on dit que, frappé d'un songe où il avoit vu sa mère et sa femme qui lui faisoient signe du doigt de les venir trouver, il étoit allé chez les cordeliers faire dire deux messes de mort, l'une pour sa mère, l'autre pour sa femme. L'honoraire de ces messes étoit alors de dix sous; Champmeslé ayant donné au sacristain une pièce de trente sous, le religieux ne peut lui rendre les dix sous restans. « En ce cas, lui dit l'acteur, faites dire sur-le-champ une troisième messe de mort; elle sera pour moi. En effet, il mourut subitement en sortant de l'église. Son talent principal, dans ses comédies, consistoit à peindre d'après nature les ridicules des petites sociétés bourgeoises. Ses situations sont neuves et intéressantes, ses incidens heureux et plaisans; son style incorrect, mais badin et enjoué. Il connoissoit le théâtre moins par une étude réfléchie que par un exercice journalier; mais il se livroit trop à

la facilité que lui donnoit cette connoissance : presque tous ses dénouemens sont manqués ou amenés par de petits moyens.

* CHAMP-REPUS (Jacques de). La date de la naissance et celle de la mort de cet auteur sont également inconnues. On a de lui une tragédie d'*Ulysse*, imprimée en 1600, à la suite de laquelle se trouvent quelques *Poésies diverses* de sa composition.

† I. CHAMPS (Etienne AGARD des), né à Bourges en 1613, provincial des jésuites de Paris. Le grand Condé et le prince de Conti l'honorèrent de leur estime. Le premier aimoit en lui sa vertu, embellie par un extérieur avantageux et par un caractère honnête ; il lui confia, dans les dernières années de sa vie, ce qu'il avoit de plus précieux. Ce jésuite mourut à la Flèche en 1701, accablé par son extrême vieillesse, et survivant, pour ainsi dire, à lui-même. Il s'est fait principalement connoitre des théologiens par son livre *De hæresi janseniana*, dédié à Innocent X, en 1654. La matière de la grace y est approfondie. On l'a réimprimé à Paris, en 1728, in-fol.

† II. CHAMPS (François-Michel CHRÉTIEN des), Champenois, né en 1688. On a de lui quatre tragédies ; *Caton d'Utique*, pièce foible, qui fut jouée sur les théâtres de Paris et de Londres, et imprimée en 1715 ; *Antiochus*, imprimé à Paris chez Musiéren, 1717 ; *Artaxercès* et *Médus*, qui eurent un succès moins heureux. L'auteur mourut à Paris en 1747.

CHAMPY (Jacques), avocat au parlement de Paris dans le 17e siècle, connu par deux livres peu communs : I. *La coutume de Melun commentée*, Paris, 1687, in-12. II. Celle de *Meaux*, ibid., même année.

CHAM-TI (Mythol.), Dieu des Chinois, qui préside du haut du ciel au gouvernement de l'univers et des corps terrestres.

CHAMYNUS, citoyen de Pise, renommé par ses richesses et son amour pour la vérité, déplut à Pantaléon, fils d'Omphalion, tyran de sa patrie, qui le fit mourir. Tourmenté de remords, et croyant s'en affranchir, il consacra tous les biens du proscrit à élever un temple à Cérès, qui en fut surnommée *Chamyne*.

CHANAAN, l'un des fils de Cham, donna son nom à cette portion de terre promise à la postérité d'Abraham, appelée dans la suite Judée, et aujourd'hui Palestine ou la Terre-Sainte. On montroit autrefois son tombeau, long de 25 pieds, dans la caverne de la montagne des Léopards, qui n'étoit pas loin de Jérusalem.

* CHANCEL (J. Nestor), né à Angoulême, s'éleva, du rang de soldat, au grade de général de brigade, et servit, en cette qualité, sous Dumouriez en 1793 : ce dernier ayant compté sur lui, lors de sa défection, l'avoit mis dans la place de Condé ; mais Chancel aima mieux se soumettre aux commissaires de la convention. Cette ville fut aussitôt bloquée par les Autrichiens, et Chancel fut obligé de se rendre deux mois après. Echangé l'année suivante, il prit le commandement de Maubeuge, et fut destitué par les représentans du peuple, pour être resté dans l'inaction au moment où le chef du camp retranché de cette ville battoit les Autrichiens. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il fut condamné à mort, comme traître, le 3 mars 1794. Il étoit âgé de 40 ans.

CHANCELLOR (Richard), célèbre marin anglais, qui, naviguant

dans la mer Blanche, pour y trouver un passage aux Indes par les mers du Nord et de l'Est, y découvrit le port d'Archangel, où, bientôt après, la Russie fit jeter les fondemens d'une ville. La découverte de Chancellor date de 1538. Elle favorisa le commerce des Anglais avec les Russes, qui s'accrut au point que le produit de la douane d'Archangel monta bientôt à la somme annuelle de cent mille roubles. Les Anglais en tirent des cuirs, de la potasse, du goudron, des plumes, de la cire, du kaviar, du liège, de la rhubarbe, des cordages, des soies de Perse et de la Chine. Chancellor mourut quelque temps après son expédition.

* I. CHANDELIER (Maistre-Baptiste le). Cet auteur n'est connu que par *les vers* qu'il adressa à Jehan Bouchet, et qui ont été imprimés parmi les Epitres de ce dernier. Il y prend le titre de conseiller du roi en sa cour de parlement de Normandie; et c'est tout ce que l'on sait de ce qui le concerne.

* II. CHANDELIER (René). Cet auteur obscur, qui vécut vers le milieu du 16e siècle, n'est connu que par ses *Relations avec Charles Fontaine*, et *les vers* qu'ils s'envoyèrent réciproquement. On les trouve dans la partie du recueil de ce dernier qu'il a intitulé *Traicté du passe-temps des amys.*

* CHANDEVILLE (N. de). Les différens biographes que l'on a consultés, loin de fournir aucun renseignement sur ce qui concerne cet écrivain, n'en citent même pas le nom. On ne le connoit que par *quatorze petites pièces de poésies* de sa composition, qui se trouvent dans un recueil imprimé à Paris chez Etienne Loyson, en 1651. Ces opuscules consistent en *Elégies*, *Stances*, *Sonnets*, etc. On doit même observer que Chandeville est le seul dont le nom soit placé à la tête des *Pièces* que l'on a recueillies de lui dans le livre que l'on vient de citer. Toutes les autres *Poésies*, plus ou moins connues, qui y sont insérées, ne portent point le nom de leur auteur.

CHANDIEU (Antoine de LA ROCHE), ministre protestant, d'une famille noble du Dauphiné où il étoit baron de Chandieu, se retira à Genève en 1583, et mourut en 1591, à 57 ans. On a de lui un grand nombre d'*Ouvrages de controverse*, 1615, in-fol., dans lesquels il prend les noms de Sadel et de Zamariel, qui, en hébreu, signifient Champ de Dieu et Chant de Dieu. Ces livres sont ignorés pour la plupart. L'auteur étoit peu versé dans l'antiquité ecclésiastique; mais, comme il parloit avec feu, il eut du crédit dans son parti. « Les erreurs, dit Chorier, sembloient des vérités dans la bouche de Chandieu. Le roi Henri IV l'écoutoit avec plaisir: mais il quitta la cour dès que ce prince eut abjuré. Il eut peur qu'on ne le regardât comme un captif attaché au char de triomphe de l'Eglise catholique, qui avoit porté ce prince à l'Eglise. » *Voyez* GREVIN.

I. CHANDLER (Marie), née à Malmesbury en 1687, morte en 1745, fut célèbre en Angleterre par ses Poésies. On estime sur-tout son *Poëme* sur les eaux de Bath, qui a été loué par Pope.

II. CHANDLER (Samuel), ministre anglais, né à Hungerford, mort en 1766, a publié divers ouvrages relatifs à l'histoire et à la défense du protestantisme. On lui doit: I. *Discours contre Antoine Collins, sur la nature des miracles, et les preuves de la religion chrétienne*, 1725, in-8°. II. *Réflexions sur la conduite des Déistes mo-*

dernes, 1727, in-8°. III. *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, 1744, in-8°. IV. *Marmora Oxoniensia*, Oxford, 1763, in-fol. V. *Traduction en anglais* de l'Histoire de l'Inquisition, par Limbroch, 1731, 2 vol. in-4°. VI. *Histoire des persécutions*, 1736, in-8°.

* III. CHANDLER (Edouard), savant prélat anglais, né vers 1670, mort en 1750, élève du collége Emanuel à Cambridge; en 1693, chapelain du docteur Lloyd, évêque de Litchfield et Coventry; et en 1717, nommé évêque de ce même diocèse, d'où, en 1730, il passa à celui de Durham. Chandler a publié plusieurs de ses *Discours*; mais ce qui l'a rendu célèbre, c'est son livre de la *Défense du christianisme, par les prophéties de l'ancien Testament*, qui eut 3 éditions. Il a donné encore une *Dissertation chronologique*, qui se trouve en tête du Commentaire d'Arnold sur l'Ecclésiaste, et une *Préface biographique*, très-curieuse, en tête du Traité de morale du docteur Cudworth.

* CHANDON (Gratian). On ignore quelle fut la patrie, la profession, et l'époque précise de l'existence de cet auteur des plus obscurs; et on ne connoît de lui que les *vers* qu'il fit à la louange de Philibert Buguyon. Ils ont été imprimés avec les Erotasmes de ce dernier en 1557.

CHANDOS (Jean), chevalier de la Jarretière, fut nommé, par Edouard III roi d'Angleterre, lieutenant-général de toutes les terres que ce prince possédoit hors de cette île. Ce fut lui qui fit prisonnier Bertrand du Guesclin dans la bataille donnée en Bretagne l'an 1364. Lorsqu'Edouard III érigea le duché d'Aquitaine en principauté, en faveur du prince de Galles son fils, Chandos devint le connétable du jeune prince. Il fut tué en 1369, au combat de Lussac en Poitou.

CHANDOUX (N.), philosophe chimiste, convaincu d'avoir fabriqué de la fausse monnoie, fut pendu sur la place de Grève en 1651. C'étoit un de ces génies libres, qui, dans la renaissance des lettres et de la philosophie, entreprirent de secouer le joug de la scolastique et des chicanes péripatéticiennes. Mais, en voulant se frayer un chemin nouveau, il donna dans des rêveries qui causèrent sa perte.

* CHANET (N.), médecin, vivant à La Rochelle vers le milieu du 17e siècle, a écrit : I. Des *Considérations* (critiques) *sur la sagesse de Charron*. II. *De l'intérêt et de la connoissance des animaux, contre Cureau de La Chambre. Voyez* Arces, hist. de La Rochelle, t. II, pag. 371.

CHANG-KO (Mythol.), divinité chinoise, particulièrement honorée par les célibataires, qui lui offrent des vœux.

CHANGE. *Voyez* DUCHANGE.

* CHANGEUX, mort en 1800, à l'âge de 58 ans, auteur de plusieurs ouvrages qui ont eu de la réputation. C'est à lui qu'on doit le *Traité des extrêmes*, et la *Bibliothèque grammaticale*, production également estimée. Il est encore l'auteur du *Barométrographe*, instrument météorologique, servant à tenir note des variations de l'atmosphère, à tous les instans de la journée. Les ouvrages inédits qu'il a laissés consistent dans des additions considérables à son *Traité des extrêmes*, et dans une volumineuse *Collection de fables*.

† CHANTAL (Jeanne-Françoise FRÉMIOT de) naquit à Dijon en 1572.

Son père, président à mortier, avoit refusé la charge de premier président que Henri IV lui avoit offerte. La jeune Frémiot fut mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, l'aîné de cette famille. Son mari ayant été tué par malheur à la chasse, elle fit vœu de ne point se remarier, quoiqu'elle n'eût alors que 28 ans. L'éducation de ses enfans, le soin des pauvres et des malades devinrent ses uniques occupations et ses seuls divertissemens. Ayant connu saint François de Sales en 1604, elle se mit sous sa conduite. Ce prélat ne tarda pas à lui communiquer son projet pour l'établissement de l'ordre de la Visitation. Elle entra dans ses vues, et en jeta les premiers fondemens à Annecy l'an 1610. (*Voyez* FRANÇOIS DE SALES.) Le reste de sa vie fut employé à fonder de nouveaux monastères, et à les édifier par ses vertus et par son zèle. Lorsqu'elle mourut, en 1641, on en comptoit quatre-vingt-sept. Il y en eut à la fin du siècle cent cinquante, et environ six mille six cents religieuses. Elle termina ses jours à Moulins. Dans l'instant même où elle expira, elle fut canonisée par la voix de ses filles, et par celle du peuple. Le pape Benoit XIV confirma ce jugement en la béatifiant en 1751, et Clément XIII en la canonisant en 1767. On publia ses *Lettres* en 1660, in-4°. Les abbés Marsollier et Cordier ont publié sa Vie.

CHANTELOU. *Voy.* CHAMBRAI, n° III.

† CHANTELOUVE (Jean-François GROSSOMBRE de), gentilhomme bordelais, et chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, florissoit vers le milieu du 16e siècle. On a de lui, I. *Tragédie de Pharaon* et *autres Œuvres poétiques*, publiées par G. Vigérius, Lyon, 1582, in-16. II. La *Tragédie de feu Gaspar de Colligni, jadis admiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 août 1572*, Lyon, 1575, in-8°. Cette édition originale est très-rare; on l'a réimprimée depuis séparément; on la trouve encore dans le tome Ier du Journal de Henri III, édition de 1744.

* CHANTERAC (l'abbé de), parent et ami de Fénélon, chargé par lui de ses intérêts à la cour de Rome dans l'affaire du livre des *Maximes des saints*. (*Voyez* M. Bausset, hist. de Fénélon, tome Ier, page 411. — Tome II, page 148.) — Fénélon le mit à la tête du diocèse de Cambrai, *ibid.*, tome II, page 223, 225.

† CHANTEREAU LE FÈVRE (Louis), intendant des fortifications de Picardie, puis des gabelles, ensuite de l'évaluation de la principauté de Sédan, enfin intendant des finances des duchés de Bar et de Lorraine, exerça tous ces emplois avec distinction. L'esprit des affaires étoit soutenu en lui par l'étude de l'histoire, de la politique, des belles-lettres, par un grand fonds d'érudition. Né à Paris en 1588, il y mourut en 1658. On a de lui, I. Des *Mémoires sur l'origine des Maisons de Lorraine et de Bar*, in-fol., 1642, composés sur les pièces originales. II. Un *Traité des fiefs*, 1662, in-fol., dans lequel il s'attache à accréditer cette erreur, indigne d'un savant tel que lui : « Que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. » Chantereau étoit plus propre à rétablir des passages tronqués qu'à débrouiller le chaos dans lequel l'origine des anciennes maisons et dignités est plongée. III. Un *Traité touchant le mariage d'Ansbert et de Blitilde*, 1647, in-4°. IV. Un autre où il agite cette question : *Si les terres d'entre la Meuse et le Rhin sont de l'Empire?* 1644, in-4°, ou in-8°.

CHANTEREINE (N. de), officier distingué, et colonel de la garde à pied de Louis XVI. Détenu dans les prisons de l'Abbaye, il y fut instruit des massacres que l'on préparoit pour les premiers jours de septembre, et se donna volontairement la mort de trois coups de couteau, en s'écriant : « Puisque nous sommes tous destinés à périr, mon Dieu, je vais à vous ! » Il mourut aussitôt le 22 août 1792.

† CHANTOCÉ (Gilles DE BRETAGNE de) étoit second fils de Jean IV duc de Bretagne et de Jeanne de France, sœur de Charles VII. François Ier, son frère, duc de Bretagne, l'avoit envoyé en Angleterre en qualité d'ambassadeur. On prétend qu'il y forma des liaisons suspectes, et que, fort de l'appui du roi d'Angleterre, il demanda à son retour un apanage plus fort que celui que son père lui avoit fait assigner. François le fit arrêter et condamner à mort par son conseil secret. Il fut étranglé ou étouffé entre deux matelas, après trois ans et dix mois de prison, la nuit du 24 au 25 avril 1450. Son plus grand crime, à ce que disent quelques historiens, étoit la haine implacable que lui portoient le duc son frère, et Arthus de Montauban, que le prince Gilles supplanta, en épousant secrètement Françoise de Dinant, riche héritière, et dont il étoit aimé. On ajoute que le cordelier qui avoit confessé Chantocé cita de sa part le duc son frère au jugement de Dieu, pour y comparoître en un certain jour qu'il lui marqua par écrit, et que le duc mourut en effet peu de mois après lui. Ces historiettes sont fort décriées aujourd'hui. Pierre II, successeur de François, fit punir les complices de la mort de son frère Gilles.

* CHANTREAU (Pierre-Nicolas), né à Paris en 1741, fils d'un avocat au conseil, fut professeur de langue française dans une école militaire en Espagne, où il a publié une Grammaire française, intitulée *Arte de Hablar bien frances*, Madrid, 1 vol. in-4°; elle a eu six éditions. A son retour en France il fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale du Gers, et depuis à l'école impériale de Fontainebleau; les ouvrages qu'il a publiés successivement sont, I. *Dictionnaire nat. et anecd. des mots et usages introduits par la révolution*, in-8°. L'ouvrage parut sous le nom de M. l'Epithète à Politicopolis. II. *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, fait en 1788 et 1789, imprimé en 1792, 3 vol. in-8°. III. *Lettres écrites de Barcelonne à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne*, ou *Voyage en Espagne*, 1792, in-8°. IV. *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie pendant les années* 1788 et 1789, etc., traduit du hollandais, 1795, 2 vol. in-8°. V. *Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits pour les écoles nationales*, 1 vol. in-8°, 1795. VI. *Tables chronologiques*, trad. de l'anglais de Blair, continuées jusqu'à la paix, 1797, in-4°. VII. *Table raisonnée des matières contenues dans les Œuvres de Voltaire*, édit. de Beaumarchais, en 70 vol. Cette table forme les 71e et 72e vol. VIII. *Rudimens de l'histoire, en deux parties*; l'une traitant des notions qu'il faut acquérir pour étudier l'histoire d'une nation, et la seconde, de la méthode de l'étudier. IX. *La Science de l'histoire*, 1803 et années suivantes, 4 vol. in-4°, gr. pap. Le 4e vol. contient la géographie et la chronologie. X. *Histoire de France abrégée et chronologique depuis les Gaulois et les Francs jusqu'en* 1808, 2 vol. in-8°. Ce littérateur-traducteur est mort à Auch le 16 octobre 1808.

CHANVALON (N. de), oratorien : cet auteur d'un ouvrage estimé, intitulé *Manuel des champs*, in-12, mourut en 1765.

I. CHANUT (Pierre), conseiller d'état ordinaire, et ambassadeur de France auprès de la reine Christine, étoit de Riom. Il avoit commencé sa carrière diplomatique à Lubeck, où il fut employé en qualité de médiateur entre la Pologne et la Suède. La reine Christine, après son abdication, entretint toujours un commerce de lettres avec lui, et le traita comme son ami. Il mourut à Paris en 1662, laissant des *Mémoires*, qui ont été publiés après sa mort en 1665, 3 vol. in-12. *Voyez* DESCARTES.

† II. CHANUT (Martial), fils du précédent, fut abbé d'Issoire, aumônier de la reine Anne d'Autriche, et visiteur-général des carmélites en France, qu'il gouverna pendant trente ans avec zèle. On a de lui quelques *Traductions* d'ouvrages de piété : celle du *Catéchisme du concile de Trente*, Paris, 1686, in-4°, et in-12 ; celle de la *Vie* et des *Œuvres de sainte Thérèse*, in-4°. Son style est foible et languissant. Il mourut en 1695, dans un âge avancé.

CHAON, fils de Priam, que son frère Hélénus tua par mégarde à la chasse. Hélénus le pleura beaucoup ; et, pour honorer sa mémoire, il donna son nom à une contrée de l'Epire, qu'il appela Chaonie, célèbre par les glands qu'elle produisoit, et par des pigeons qui, dit-on, prédisoient l'avenir.

CHAOR-BOOS (Mythol.), Dieu des Indiens, qui préside aux vents. Les malades accourent dans son temple pour immoler en son honneur des oiseaux, et obtenir la santé. C'est particulièrement dans le royaume d'Asem que son culte est établi.

CHAPEAUVILLE (Jean), Liégeois, chanoine de Liège, et grand-pénitencier, mort en 1617, à 66 ans, a donné une *Histoire ecclésiastique de Liège*, 1612 et 1618, en 3 vol. in-4°, pleine de recherches, mais assez mal digérée.

* I. CHAPELAIN (sire Jehan li), poëte français du 13e siècle, qui a composé en vers le conte très-plaisant du *Sécrétain* (ou *Sacristain*) *de Cluny*. Claude Fauchet, pour me servir de ses expressions, l'a mis en prose le plus près du sens de l'auteur. Il se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque impériale, n° 7615, in-4° ; Le Grand d'Aussy en a donné une traduction dans son recueil. Outre le fabliau cité, qui eut le plus grand succès, et qui fut imité plusieurs fois et sous différens titres par les poëtes contemporains, les manuscrits renferment plusieurs chansons très-agréables de sire Jehan li Chapelain. On trouve dans la nouvelle édition des fabliaux par M. Barbazan, Paris, 1808, en 4 vol. in-8°, deux des imitations du conte de ce poëte.

† II. CHAPELAIN (Jean) naquit à Paris en 1595. Au sortir des classes, il se chargea de l'éducation des enfans du marquis de La Trousse, grand-prévôt de France, et ensuite de l'administration de ses affaires. Ce fut chez ce marquis qu'il crut sentir des talens pour la poésie. Le succès qu'eut son *Jugement de l'Adonis* du cavalier Marini lui fit croire qu'il étoit appelé à enfanter un poëme épique. Le plan de sa *Jeanne d'Arc*, d'abord en prose, sembla fort beau ; mais lorsque l'ouvrage, mis en vers, après vingt ans de travail, vit le jour, il fut sifflé par les moindres connoisseurs. Une *Ode* au cardinal de Richelieu, la *critique* du Cid, une vaste littérature, *quelques pièces de poésie*, lui avoient fait une foule de parti-

sans et d'admirateurs. La considération dont il jouissoit étoit telle, que le cardinal de Richelieu, voulant réfuter un ouvrage, pria Chapelain de lui prêter son nom en cette circonstance, offrant de lui prêter sa bourse en quelqu'autre. La *Pucelle*, publiée en 1656, in-fol., avec figures, détruisit en un moment la gloire de quarante années. On reconnut qu'on pouvoit savoir parfaitement les règles de l'art poétique, et n'être pas poëte. Montmort lui adressa ce distique :

Illa Capellani dudùm expectata puella,
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

Le poëte Linière le traduisit ainsi en français :

Nous attendions de Chapelain,
Une pucelle
Jeune et belle;
Vingt ans, à la former, il perdit son latin,
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

Ce poëme eut d'abord six éditions en dix-huit mois, grace à la réputation de l'auteur et au mauvais goût de quelques-uns de ses partisans; mais les vers en parurent durs aux arbitres de la poésie. Boileau, Racine, La Fontaine et quelques autres s'imposoient la peine de lire un certain nombre de pages de ce poëme, lorsqu'il leur échappoit quelque faute contre le langage. Chapelain, devenu la risée du public, après en avoir été l'oracle, voulut bien avouer qu'il faisoit mal des vers; mais il soutint en même temps qu'en digne disciple d'Aristote il avoit observé toutes les règles de l'art. Il n'avoit, à la vérité, manqué qu'à une seule; celle d'intéresser et de plaire. Madame de Longueville, à qui un des admirateurs de Chapelain vantoit la beauté de la *Pucelle*, répondit : « Oui, cela est parfaitement beau, et parfaitement ennuyeux. » Le poëme de Chapelain, en excitant le mépris du public, n'empêcha pas que le grand ministre Colbert ne lui demandât une liste des savans que Louis XIV vouloit honorer de gratifications ou de pensions. Il en obtint lui-même une de trois mille livres, comme le plus grand poëte qui ait jamais été, et du plus solide jugement; mais il n'en fut pas moins avare. Il portoit un manteau au cœur de l'été, sous prétexte qu'il étoit indisposé; et Conrart lui dit à ce sujet que son habit étoit plus indisposé que lui. Cet habit étoit si recousu, que les fils formoient dessus la représentation d'une toile d'araignée; ce qui le fit appeler par un mauvais plaisant « le Chevalier de l'ordre de l'Araignée. » On connoît les plaisanteries de Despréaux et de Racine sur sa perruque. On la métamorphosa en comète. Furetière, qui avoit part à tous ces badinages, remarqua que la métamorphose manquoit de justesse en un point: « C'est, dit-il, que les comètes ont des cheveux, et la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus. » — « Nous étions mal avec Chapelain, Pélisson et moi, dit Ménage; nous cherchâmes à nous réconcilier. Nous allâmes chez lui, et je vis encore à sa cheminée les mêmes tisons que j'y avois vus il y avoit douze ans. » Son avarice fut, dit-on, la cause de sa mort. S'étant mis en chemin pour se rendre à l'académie un jour qu'il pleuvoit, il ne voulut pas payer pour passer le ruisseau sur une planche. Il passa au travers de l'eau, et s'étant mouillé jusqu'à mi-jambe, il ne laissa pas d'aller à l'assemblée académique, qui lui faisoit espérer deux ou trois jetons. Le froid le saisit, et il en eut une oppression de poitrine dont il mourut. Le jour qu'il expira, les sacs de son argent étoient encore rangés autour de lui, et il les contemploit avec plaisir. C'est à cette occasion qu'un homme de lettre dit à M. de Valois : « Je vous annonce, monsieur, que notre ami Chapelain vient de mourir

comme un meunier, au milieu de ses sacs. » Chapelain, malgré son avarice, refusa la place de précepteur du grand-dauphin, que le duc de Montausier lui avoit fait donner. Il mourut en 1674. Les ouvrages qui restent de lui, outre son *Poëme de la Pucelle*, dont il n'y a jamais eu que douze chants imprimés, les douze autres étant restés manuscrits dans la bibliothèque du roi, sont, une *Paraphrase* en vers du *Miserere*; des *Odes*, parmi lesquelles celle qu'il adressa au cardinal de Richelieu mérite d'être distinguée. On lui attribue même une *Traduction* du roman de Gusman d'Alfarache... On conserve encore de lui plusieurs recueils manuscrits *de ses lettres*, dont Camusat a tiré, en 1726, un très-petit volume de mélanges de littérature et d'histoire, in-12. Van-Effen a fait un parallèle ingénieux de l'Iliade d'Homere avec la Pucelle de Chapelain. Il y eut une grande différence, non seulement entre les ouvrages, mais encore entre les personnes, du poëte grec et du versificateur français. L'homme de génie mourut dans la pauvreté, et le rimailleur dans l'opulence : on lui trouva cinquante mille écus à sa mort. Rebuté par les femmes, Chapelain s'en vengeoit en soutenant que la plus spirituelle ne pouvoit jamais avoir qu'une moitié de raison. *Voyez* Boileau, n° II; Bardin, n° I; Bourzéis, Camusat, n° III.

† III. CHAPELAIN (Charles-Jean-Baptiste le), jésuite, né à Rouen en 1710, d'un procureur-général au parlement, se consacra à la chaire, et occupa bientôt celle de la cour. Il fut applaudi à Versailles autant qu'il l'avoit été à Paris. Après la dissolution de la société, il fut appelé à Vienne par l'impératrice-reine, et y prêcha avec succès. Une maladie l'ayant forcé de quitter la cour impériale, il se retira à Malines auprès du cardinal archevêque de cette ville. Le 26 décembre 1780, il tomba mort au moment où il entroit dans la métropole pour célébrer la messe. On a de lui des *Sermons*, Paris, 6 volumes in-12, remarquables par la clarté du style, la force du raisonnement et le pathétique des péroraisons.

† I. CHAPELLE (Claude-Emmanuel Luillier), surnommé *Chapelle*, parce qu'il étoit né en 1616 dans le village de la Chapelle entre Paris et Saint-Denys, étoit fils naturel de François Luillier, maitre des comptes, qui aimoit les lettres et ceux qui les cultivent. C'est à lui que Saumaise dédia son excellente édition grecque et latine du roman d'Achille Tatius, Leyde, 1640, in-12, et traduisit son nom par Francisc. Olearius. Le jeune Chapelle eut Gassendi pour maître dans la philosophie, et la nature dans l'art des vers. La délicatesse et la légèreté de son esprit, l'enjouement de son caractère, le firent rechercher des personnes du premier rang, et des gens de lettres les plus célèbres; Racine, Despréaux, Molière, La Fontaine, Bernier, l'eurent pour ami et pour conseil. Boileau, l'ayant un jour rencontré, le prêcha sur son penchant pour le vin. Chapelle feignit d'entrer dans ses raisons, le poussa dans un cabaret pour moraliser plus à son aise, et le fit enivrer avec lui. Il disoit quelquefois des vérités assez dures à ce poëte. Un jour Boileau lui lut à la fin d'un repas un de ses ouvrages, que Chapelle critiqua sévèrement. « Tais-toi, lui dit le satirique, tu es ivre. » — « Je ne suis pas si ivre de vin, lui répliqua Chapelle, que tu l'es de tes vers. » Les productions de Chapelle portent l'empreinte de son caractère, mêlé de mollesse, de plaisanterie, et quelquefois de malignité. Son *Voyage*, composé avec Bachau-

mont, est le premier modèle de cette poésie aimable et facile, dictée par le plaisir et l'indolence. Un bel esprit a dit que Chapelle étoit plus naturel que poli, plus libre dans ses idées que correct dans son style ; mais le talent de dire des riens avec esprit est bien au-dessus de la correction. Chapelle avoit une conversation si animée, qu'on ne pouvoit s'empêcher de prendre beaucoup d'intérêt à ce qu'il disoit : un jour qu'il étoit avec mademoiselle Chouars, fille d'esprit et de mérite, la femme de chambre les trouva tous deux en larmes. Elle en demanda la raison ; Chapelle lui répondit « qu'ils pleuroient la mort du poëte Pindare tué par les médecins. » Il fit l'énumération des talens et des belles qualités de Pindare d'un air si pénétré, que la femme de chambre partagea la douleur commune, et fondit en larmes. La liberté fut la divinité de Chapelle. Il ne sacrifia à personne, pas même aux princes. Le grand Condé l'ayant invité à souper, il aima mieux suivre des joueurs de boules avec lesquels il se trouva et s'enivra. Le prince lui en faisant des reproches ; « En vérité, monseigneur, lui dit-il, c'étoient de bonnes gens et bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper... » Le duc de Brissac engagea Chapelle à l'accompagner dans ses terres ; il y consentit. Arrivé à Angers, il alla dîner chez un chanoine de ses amis. Après le repas, il vint trouver le duc pour lui apprendre qu'ayant lu chez le chanoine un passage de Plutarque portant : « Qui suit les grands, serf devient », il ne pouvoit continuer la route, et s'en retournoit à Paris. Ce qu'il fit aussitôt, malgré toutes les instances du duc. Toutes les fois qu'il étoit en pointe de vin, il expliquoit le système de Gassendi aux convives, et lorsqu'ils étoient sortis de table, il continuoit la leçon aux maîtres d'hôtel..... Plusieurs traits de la comédie des plaideurs, dont Chapelle fournit sa part, furent le fruit des petits repas que Boileau, La Fontaine, Racine se donnoient. Ce dernier, ami intime de Chapelle, lui demanda ce qu'il pensoit de sa Bérénice ? — « Ce que j'en pense, répondit Chapelle ?

> Marion pleure, Marion crie,
> Marion veut qu'on la marie.

Cette plaisanterie n'empêche pas que Bérénice ne soit un des ouvrages les plus étonnans de Racine. Les hommes un peu instruits des anecdotes littéraires ont sans doute entendu parler du fameux soupé fait à Auteuil, qui se termina par un événement plus vrai que vraisemblable. Le vin jeta tous les convives, de la joie la plus immodérée, dans la morale la plus sérieuse. Les réflexions sur les misères de la vie et sur cette maxime peu consolante de quelques sophistes anciens : « Que le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement », leur fit prendre une résolution extravagante : ils se déterminèrent à se jeter dans la rivière qui n'étoit pas loin. Molière leur représenta qu'une si belle action ne devoit pas être ensevelie dans les ténèbres, et qu'elle méritoit d'être faite en plein jour à la face de tout Paris. Cette réflexion les arrêta dans leur beau dessein, et Chapelle dit en riant : « Oui, messieurs, ne nous noyons que demain matin ; et en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » On sent bien que le jour suivant changea leurs idées. — Chapelle ne se refusoit jamais un bon mot. Mécontent d'un mauvais dîné qu'on lui avoit donné, il s'approcha de Chevreau, qui étoit l'un des convives, et lui dit tout haut : « Où irons-nous dîner en sortant d'ici ? » On louoit devant lui le portrait d'un seigneur de la cour, grand parleur,

et l'on disoit qu'il n'y manquoit que la parole. « Il n'en est pas plus mauvais pour cela, reprit Chapelle. » Cet aimable épicurien vécut sans engagement, content de huit mille livres de rente viagère, et mourut à Paris en septembre 1686. D'Assouci le représente comme « étant tout esprit, et n'ayant presque point de corps » : ce qui fait penser qu'il étoit petit, maigre et fluet. On a de lui, outre son *Voyage*, quelques petites *Pièces fugitives en vers et en prose*, qu'on lit avec plaisir. Le Fèvre de Saint-Marc a donné en 1755, en 2 vol. in-12, une nouvelle édition du Voyage de Chapelle et Bachaumont, et des ouvrages du premier, avec des notes et des mémoires curieux sur la vie de l'un et de l'autre. *Voy.* BACHAUMONT, n° I, *et* CHARTIER, n° I.

II. CHAPELLE (Henri, sieur de la). *Voyez* BESSÉ *et* HUTTEN.

† III. CHAPELLE (Jean de la), né à Bourges en 1655, d'une famille noble, fut pendant plusieurs années receveur-général des finances de La Rochelle. Homme d'esprit et cherchant à plaire, il ne ressembla point aux Turcarets de son temps. Le prince de Conti, qui aimoit son caractère et sa conversation, lui donna le titre de son secrétaire, et l'envoya en Suisse en 1687. Louis XIV, instruit de son talent pour les affaires, l'employa aussi quelque temps dans le même pays. La Chapelle fit connoître bientôt ses dispositions pour la politique. Les *Lettres d'un Suisse à un Français où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui sont en guerre, et divers mémoires et actes pour servir de preuves à ces lettres*, Basle, 1704. Ces lettres, sur la guerre de 1701, composées sur les Mémoires des ministres de la cour de France, sont pleines de réflexions judicieuses, mais quelquefois triviales. C'est un tableau de l'état où se trouvoient alors les puissances belligérantes. Il annonça aux ennemis de la France des malheurs qui ne leur arrivèrent point. L'auteur cacha en vain son nom et sa patrie : son style le décela. L'académie française lui avoit ouvert ses portes en 1688, après la mort de l'abbé Furetière. Dans son discours de réception, il regretta « d'être réduit à déplorer les égaremens de son prédécesseur, au lieu de donner des louanges à son mérite, et des pleurs à sa mémoire. » Il mourut à Paris en 1723. Outre ses *Lettres d'un Suisse*, recueillies en huit volumes in-12, on a de lui plusieurs tragédies, *Ajax*, *Zaïd*, *Télesphonte*, *Cléopâtre*, et le *Carrosse d'Orléans*, petite farce qu'on ne joue pas plus que ses tragédies. Ces pièces sont recueillies dans le tom. X du Théâtre Français, 1737. La Chapelle fut un de ceux qui tâchèrent d'imiter Racine : car Racine, dit un homme d'esprit, forma, sans le vouloir, une école, comme les grands peintres ; mais ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jules Romain. Les pièces de l'imitateur sont fort au-dessous de leur modèle. Elles eurent pourtant quelque succès. On lui doit de plus *Les Amours de Catulle et de Tibulle*. L'histoire de celles de Catulle où l'on trouve toutes les poésies de cet ancien poëte traduites ou imitées en vers français, après avoir été imprimées plusieurs fois d'une manière incorrecte, fut réimprimée en 1700 par les soins de l'auteur, en 2 vol. in-12. C'étoit un ouvrage de sa première jeunesse ; dont il crut pouvoir se faire honneur dans un âge plus avancé. Celles de Tibulle sont en trois vol. ; ce sont des romans plutôt que des histoires, et le souvenir de l'original nuit souvent à la copie. Catulle et Lesbie y parlent fort maussadement, si l'on en croit une Epigramme de l'abbé de Chaulieu. L'auteur dit à la fin de son Ti-

bulle qu'il désireroit employer le reste de sa vie à écrire l'histoire du regne de Louis XIV : c'étoit bien mal s'y préparer que d'exercer sa plume sur des aventures romanesques. On l'a souvent confondu avec La Chapelle, auteur avec Bachaumont du *Voyage ingénieux* que tout le monde connoît.

IV. CHAPELLE (Armand de la), pasteur de l'église wallone à La Haye, mort dans cette ville en 1746, étoit aussi zélé pour sa religion qu'ardent à cultiver les lettres. Sa *Bibliothèque Anglaise*, 1716 à 1727, quinze vol. in-12, et sa *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savans*, juillet 1728, à juin 1735, quatorze vol. in-8°, sont deux journaux qu'il entreprit avec quelques autres littérateurs; et ils eurent une espèce de vogue, moins pour le style qui manque souvent de pureté et de précision, qu'à cause de l'érudition et de la critique qu'il sut y répandre. On a encore de lui la traduction du traité de H. Ditton, intitulé *La Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, Paris, 1729, in-4°; et un traité *de la Nécessité du culte public*, 1746, in-8°, où il tâche de justifier les assemblées des religionnaires du Languedoc.

* V. CHAPELLE (l'abbé), directeur de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris, mort le 10 février 1789, s'étoit fait estimer par ses lumières, ses connoissances littéraires et philosophiques. Il est auteur de la défense de l'*Histoire des Temps fabuleux*, contre de Guignes, Anquetil et l'abbé du Voisin, 1 vol. in-8°, chef-d'œuvre d'érudition et de critique. *Voyez* le Journ. hist. et litt. du 15 août 1780, pag. 601, 15 avril 1786, pag. 575.

CHAPELLES (le comte de). *Voy.* dans l'article BOUTEVILLE.

† CHAPELLIER (Isaac-René GUI le), né à Rennes d'un avocat distingué dans sa profession, et qui avoit obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province, acquit lui-même de la réputation au barreau de Rennes. Dans les troubles qui agitèrent la Bretagne, il prit parti contre le parlement et la noblesse, et mérita ainsi d'être appelé par le tiers-état à l'assemblée constituante. Là, il développa une grande facilité à s'énoncer, et de la lucidité dans les idées; là, il s'éleva contre les rassemblemens de troupes conduites près de Paris, le renvoi de Necker, les priviléges des provinces, la propriété territoriale du clergé. Il fit décréter que tout député ne pouvoit être considéré comme un mandataire d'une simple province, mais comme l'un des représentans de la nation entière. Membre du comité de constitution, il fit supprimer les droits d'aînesse, et rédigea le décret portant abolition de la noblesse. Les protestans d'Alsace lui durent le libre exercice de leur culte et la restitution de tous leurs droits de citoyen. D'après les plans qu'il proposa, les priviléges exclusifs accordés aux théâtres furent abolis, et la haute cour nationale organisée. Sur la fin de la session, il parut se repentir d'avoir trop sapé la monarchie et les prérogatives de la royauté; il voulut mettre des bornes à l'excessive influence des clubs ou sociétés populaires: mais le mal étoit fait, et le torrent trop impétueux pour pouvoir être contenu. Le décret que Chapellier obtint sur cet objet ne servit ensuite qu'à le faire proscrire. Obligé de fuir en Angleterre, il revint bientôt à Paris, pour éviter le séquestre de ses biens, prononcé contre tous les absens. Arrêté aussitôt, traduit devant le tribunal révolutionnaire, il y fut condamné à mort le 22 avril 1794, et conduit à l'é-

chafaud, à l'âge de 39 ans, au milieu de ses deux collègues Thouret et d'Esprémesnil. Chapellier étoit meilleur logicien qu'orateur; il avoit le talent précieux pour une grande assemblée, de résumer avec clarté les divers avis, et de proposer ensuite avec force celui qu'il croyoit la plus convenable. Il aimoit le jeu et tous les genres de plaisirs.

* I. CHAPERON (R.), qui prenoit le titre de frère Jacobin, vécut vers le milieu du 16[e] siècle. On ignore s'il a composé beaucoup *de vers français*; mais on ne cite de lui que ceux qu'il présenta au Puy-des-Pauvres de Rouen, et que l'on trouve parmi ceux recueillis à la fin du *Thrésor immortel trouvé et tiré de l'Escripture sainte par maistre Jacques Sirenlde*, etc.

* II. CHAPERON (Nicolas), peintre de Châteaudun, élève de Vouet, quitta son école pour faire le voyage d'Italie, et se fixa à Rome en 1640. Il s'est distingué aussi comme graveur par une suite de 52 pièces des loges du Vatican, d'après Raphaël. Ses gravures sont plus estimées par les connoisseurs que ses tableaux.

* I. CHAPMAN (George), poëte anglais, né en 1527, mort en 1604, élève de l'université, étoit très-versé dans les langues grecque et latine. Il a donné en anglais *la Traduction* de l'Iliade et de l'Odyssée, où on prétend que Pope a plus emprunté qu'il n'en est convenu. On a encore de lui 17 *pièces dramatiques*, mais de peu de mérite.

* II. CHAPMAN (Jean), savant théologien anglais, né en 1700, mort en 1784, élève d'Eton et du collége du Roi à Cambridge. L'archevêque Potter lui donna les cures de Mersham et d'Aldington au comté de Kent, et il reçut le doctorat à Oxford. L'archevêque lui ayant donné la place de grand-chantre de Lincoln, elle lui fut contestée; et il obtint de la chancellerie un arrêt en sa faveur, qui fut cassé par la chambre haute. Il est auteur d'*Eusebe* ou *Défense du christianisme*, 2 vol. in-8°, 1749; et il a travaillé avec l'évêque Pearce à l'édition des Offices de Cicéron.

* CHAPONE (Esther), dame anglaise, célèbre par son esprit, née en 1716 au comté de Northampton, morte en 1791 à Hadley, au comté de Middlesex. Son nom de famille étoit Mulso. Au nombre de ses premières productions on compte l'*Histoire intéressante de Fidélia*, dans l'Adventurer, et une pièce de *Vers*, en tête de la traduction d'Epictète de madame Carter. Elle doit sa réputation à ses *Lettres sur la culture de l'esprit, adressées à une jeune personne*, et imprimées en 1775; ouvrage excellent. Madame Chapone a encore donné un volume de *Mélanges*, qui contient *des poésies* et *un essai de morale*.

* CHAPONIER (Alexandre), distingué d'abord parmi les peintres en émail, abandonna bientôt cet art pour se livrer exclusivement à celui de la gravure. Il adopta la manière anglaise pointillée, et publia différentes pièces de ce genre en 1786 et 1787. On remarque divers sujets d'après Huet et autres, principalement *le Remède*, d'après Challes.

† CHAPOTON (N.), auteur, qui vivoit au commencement du 17[e] siècle. On ne sait aucune particularité de sa vie, si ce n'est qu'il étoit déjà d'un âge avancé lorsqu'il commença à travailler pour le théâtre. Il y donna, en 1638, une tragédie intitulée *le Véritable Coriolan*, et, deux années après, une autre, sous le titre du *Mariage d'Orphée et*

d'Euridice, ou *la grande Journée des Machines*, pièce qui dut son succès à son spectacle.

CHAPOULARD (N.), sergent au régiment de Cambresis, fut arrêté à Perpignan, avec les officiers de ce régiment, au commencement de la révolution, et conduit à Orléans. Touché de la situation de son lieutenant-colonel, d'Adhémar, vieillard respectable, il demanda à porter ses fers, et à réunir leur poids à celui des siens. Cette demande, qui fut souvent réitérée, fit ôter les chaînes à d'Adhémar. Le sergent fut massacré quelques jours après à Versailles, avec les autres prisonniers d'Orléans, le 9 septembre 1792.

† I. CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), célèbre astronome de l'académie des sciences de Paris, né à Mauriac en Auvergne, le 2 mars 1722, d'une famille noble, et mort à Saint-Lucar, dans la Californie, en 1769, prit l'état ecclésiastique de bonne heure, et se consacra dès-lors à l'astronomie. L'académie des sciences le nomma en 1760 pour aller observer en Sibérie le passage de Vénus, fixé au 6 juin 1761. Arrivé à Tobolsk, capitale de la Sibérie, à travers mille périls, il fit son observation, et termina son opération et ses calculs. De retour en France, il rédigea la *Relation de son voyage en Sibérie*, et la fit superbement imprimer à Paris en 1768, en 2 vol. in-4°, avec un atlas gr. in-fol. La minéralogie, l'histoire naturelle, politique et civile, le tableau des mœurs et des usages, rien n'est négligé dans cet ouvrage, enrichi d'ailleurs d'excellentes cartes géographiques, que l'auteur lui-même avoit tracées ou rectifiées. L'auteur prétend que le vaste empire de Russie offre plus de marais et de déserts que de villes peuplées et de campagnes florissantes. Il peut y avoir de la sévérité dans quelques-unes de ces observations; mais elles sont en général vraies et justes. Ce qui le feroit penser, c'est que cet ouvrage fut vivement critiqué par ordre de Catherine II, et que cette souveraine, aidée de Schouwaloff, son favori, ne dédaigna pas d'en faire la critique, qu'elle fit paroître sous ce titre : Antidote ou examen du mauvais livre intitulé *Voyage en Sibérie, etc.*, imprimé d'abord à Saint-Pétersbourg en 1770, in-8°, puis à Amsterdam, 1771, 1772, 2 vol. in-12, qui devoient être suivis d'un troisième qui, dit-on, n'a pas paru. (*Voyez* l'article KRACHENINNIKOW.) Un nouveau passage de Vénus étant annoncé pour le 3 juin 1769, cet astronome partit en 1768 pour l'aller observer en Californie. Une maladie épidémique désoloit cette contrée : l'abbé Chappe en fut attaqué, et mourut le premier août suivant, victime de son zèle pour l'astronomie. Il avoit dit en quittant Paris que, « s'il étoit sûr de mourir le lendemain de son observation, ce ne seroit point un motif pour le détourner de ce voyage. » En effet, quatre jours avant sa mort il dit à ceux qui l'environnoient : « Il faut finir; je sens que je n'ai plus que huit jours à vivre; j'ai rempli mon objet et je meurs content. » Cependant ses observations, publiées par Cassini, Paris, 1772, in-4°, sous le titre de *Voyage de Californie*, n'ont pas répandu sur l'astronomie des lumières dignes d'un tel sacrifice. La vraie distance du soleil, qu'elles devoient, à ce qu'on espéroit, faire connoître, reste toujours une espèce de problème. Grandjean de Fouchy a prononcé l'éloge de l'abbé Chappe à la séance de l'académie des sciences le 14 novembre 1770.

* II. CHAPPE (Claude), originaire du département du Cantal,

naquit à Brulon, département de la Sarthe, en 1763. Destiné à l'état ecclésiastique, il obtint avant l'âge de vingt ans deux bénéfices, dont les revenus assez considérables lui fournirent les moyens de se livrer à l'étude, et dont le premier emploi fut de se former un cabinet de physique expérimentale. On lui doit, entre autres expériences nouvelles, *celle des bulles de savon électrisées et remplies de gaz inflammable*, que l'on fait détonner dans l'atmosphère par leur contact; pour imiter l'effet des nuages électrisés, et prouver la théorie de la foudre par l'électricité. La révolution l'arrêta dans ses travaux, mais ne lui ôta point le goût des recherches et des expériences physiques; les événemens qui se pressoient alors les uns sur les autres, et les difficultés de s'en procurer des nouvelles, lui donnèrent l'idée de chercher des moyens rapides de communication. Il perfectionna le *télégraphe*, c'est-à-dire l'art de faire parvenir des avis par les signaux, mais ne l'inventa point; car l'art des signaux existoit longtemps avant lui : mais il a fait de cet art une application si simple, si méthodique, si sûre et si universellement adoptée, qu'il peut en être regardé comme l'inventeur. La convention nationale ayant décrété une ligne télégraphique de Paris à Lille, Chappe et ses frères furent employés à ce travail, et le succès le plus complet couronna leurs efforts. Claude Chappe fut nommé par la suite administrateur du télégraphe; place qu'il a occupée jusqu'à sa mort, arrivée à Lyon le 26 janvier 1806, jour où il se suicida par dégoût de la vie.

* CHAPPEL (Guillaume), savant prélat anglais, né de parens peu fortunés, au comté de Nottingham, élève du collége de Christ à Cambridge, où il étoit boursier, fut en 1633 chanoine de Cashel en Irlande, et peu après prévôt du collége de la Trinité à Dublin. En 1638, il fut nommé évêque de Corck. Au commencement de la rébellion il se retira en Angleterre, où il mourut. Il est auteur du *Methodus concionandi*, qui a été traduit en anglais en 1656; et il a aussi donné les *Mémoires de sa vie*.

* CHAPPELAIN (A.), auteur des plus obscurs, qui paroît avoir vécu vers les premières années du 17e siècle, puisqu'il est du nombre de ceux qui déplorèrent la mort du baron d'Ardres, arrivée en 1619. *Ses vers* se trouvent dans le recueil de tous ceux composés sur cet événement, qui furent recueillis et publiés trois années après par Lescalle, sous le titre du *Temple d'honneur*.

† CHAPPOTIN DE SAINT-LAURENT (Michel), littérateur, attaché à la bibliothèque du roi, mort à Paris sa patrie en 1775, publia en 1754 une *Traduction* du Traité des diamans et des pierres de Jeffries, in-8°, Paris, 1753. Il est encore auteur d'un petit livre intitulé *Projets* ou plutôt *Idées de fêtes à exécuter pour le prochain mariage du dauphin*, Paris, 1770, in-12.

† CHAPPUZEAU (Samuel), Génevois, précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, ensuite gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg, mourut dans cet emploi à Zell en 1701, vieux, aveugle et pauvre. On lui doit, I. Les *Voyages de Tavernier*, qu'il mit en ordre, et dont il publia les deux premiers volumes en 1682, in-4° : le 3e vol. fut rédigé par La Chapelle, secrétaire du président de Lamoignon. II. Un *Projet d'un nouveau dictionnaire historique, géographique, philosophique*, ou-

vrage qu'il ne put achever. Moréri avoit profité, dit-il, de son manuscrit. III. Le *Théâtre français*, en trois livres, Lyon, 1674, in-12, ouvrage mal digéré, sans ordre et sans exactitude. L'auteur y traite de l'usage de la comédie, des auteurs qui soutiennent le théâtre, et de la conduite des comédiens. Il se mêloit aussi de poésie. On a de lui plusieurs pièces : l'*Académie des femmes*, le *Riche mécontent*, la *Dame d'intrigue*, *Colin-Maillard*, les *Eaux de Pyrmont*, *Armetzar* ou *les Amis ennemis*. Elles sont rassemblées sous le titre de *la Muse enjouée* ou *le Théâtre comique*. Il n'est pas sans mérite du côté de l'intrigue et de l'invention ; mais sa versification est pitoyable. On lui doit un ouvrage en prose, intitulé *Lyon dans sa splendeur*, Lyon, 1656, in-4° ; et une traduction française des *Entretiens familiers d'Erasme*, Paris, 1662, in-12.

CHAPT. *Voyez* CHAT.

† I. CHAPUIS ou CHAPPUIS (Claude), né en Touraine, chanoine de Rouen, valet de chambre du roi et garde de sa bibliothèque, mourut vers 1572, assez avancé en âge. On a de lui, I. Différentes *Poésies*, dans un livre intitulé *Blasons anatomiques du corps féminin*, faits par divers auteurs, Lyon, 1537, in-16, qui ont été réimprimés dans le Recueil des blasons, Paris, 1809, in-8°. II. *Discours de la cour*, Paris, 1543, in-16, etc.

† II. CHAPUIS ou CHAPPUIS (Gabriel), neveu du précédent, natif de Nozeroy, vécut à Lyon jusqu'en 1583, qu'il vint s'établir à Paris, où il mourut vers 1611. On a de lui, I. *Discours politiques et militaires*, traduits de différens auteurs, à Paris, 1593, in-8°. II. *Primaléon de Grèce*, Lyon, 1618, 4 vol. in-16. III. Plusieurs volumes d'*Amadis des Gaules*, qui a vingt-quatre livres et autant de volumes. (*Voyez* HERBERAI *et* LOBEIRA.) IV. Un livre curieux, intitulé *les Facétieuses Journées contenant cent nouvelles*, par G. C. D. T. (Gabriel Chappuis de Tours), Paris, 1584, in-8°, peu commun. *Voyez* GILLES, n° IV, GARZONI *et* MARIUS, n° IV.

* III. CHAPUIS (François), auteur de la fin du 16e siècle, fit en 1580 une comédie en cinq actes et en vers de dix syllabes, intitulée l'*Avare cornu*. De Beauchamps lui attribue une autre pièce qui parut sans date, sans nom de ville, ni d'imprimeur, sous ce titre singulier : *Le monde des cornus, où par discours plaisans et agréables est amplement traicté de l'origine des cornes, espèces et effects d'icelles, et enfin démonstré si la femme deshonneste peut faire déshonneur à l'homme qu'on dit les porter ; comédie en prose et en vers, composée en faveur des susdits par F. C. T.*

* IV. CHAPUIS (Jean), jésuite, né à Vesoul dans le 17e siècle, étoit un bon prédicateur ; il a composé plusieurs ouvrages, dont le plus important est intitulé *Méditations pour tous les jours de l'année, dédiées à la duchesse de Ventadour*, Paris, 1724, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé.

V. CHAPUIS (François), médecin de Lyon dans le 18e siècle, a publié un *Traité sur la peste*.

† VI. CHAPUIS - MAUBOST (Jean-Pierre), né en Forez, devint un officier d'artillerie distingué, et dirigea toutes les batteries des Lyonnais, en 1793, contre l'armée de la convention. Fait prisonnier par les vainqueurs, il fut condamné à être

fusillé. Vainement lui offrit-on la vie, à condition qu'il serviroit dans l'artillerie de la république; il préféra la mort, et la subit.

* CHAPUYS (Claude), médecin de Saint-Amour en Franche-Comté, vivoit au commencement du 17e siècle. Il exerça la médecine dans sa ville natale. On a de lui, I. *Traité des cancers, tant occultes qu'ulcérés*, Lyon, 1607, in-12. II. *De infelicissimo successu cauterii potentialis brachio applicati; item de gravissimo tumore brachii, ex cancro mamillæ progenito*, Oppenheimii, 1619, in-4°; Francofurti, 1646, in-fol., avec les observations de Fabrice Hildan.

† CHARAS (Moyse), habile pharmacopole, né à Usez, en exerça d'abord la profession à Orange, d'où il vint s'établir à Paris. S'étant fait connoitre avantageusement par son *Traité de la thériaque*, Paris, 1668, in-12, il fut choisi pour faire le cours de chimie au jardin royal des plantes de Paris, et s'en acquitta avec un applaudissement général durant neuf années. Sa *Pharmacopée*, Lyon, 1753, 2 vol. in-4°, nouvelle édition augmentée par Le Monnier, fut le fruit de ses leçons et de ses études; et quoiqu'on ait fait mieux depuis, elle n'est pas hors d'usage. On la traduisit dans toutes les langues de l'Europe, et même en chinois, pour la commodité de l'empereur. Charas explique dans cet ouvrage pourquoi l'eau-forte fond tous les métaux, excepté l'or; et pourquoi l'eau régale, qui met l'or en fusion, ne peut pas fondre les autres métaux, par exemple l'argent. « L'argent, dit-il, a des pores, dont l'ouverture est proportionnée à la grosseur des pointes des particules de l'eau-forte, assez aiguës par un bout pour entrer, et assez larges par l'autre pour séparer les parties du métal. Mais l'or, dont les pores sont beaucoup plus étroits que ceux de l'argent, ne peut pas admettre ces particules; donc l'eau-forte doit fondre l'argent et non pas l'or. Quant à l'eau régale, elle doit au contraire fondre l'or et non pas l'argent. Les parties de ce dissolvant, subtilisées par le sel ammoniac, passent trop librement par les pores de l'argent, et ne trouvent que dans l'or des pores disposés à les seconder dans leurs fonctions. » Les ordonnances contre les calvinistes l'obligèrent de quitter sa patrie en 1680. Il passa en Angleterre, de là en Hollande, et ensuite en Espagne avec l'ambassadeur, qui le menoit au secours de son maître Charles II, languissant depuis sa naissance. On étoit alors convaincu en Espagne que les vipères, à douze lieues à la ronde de Tolède, n'avoient aucun venin, parce qu'un archevêque le leur avoit ôté : le docteur français s'éleva contre cette erreur. Les médecins de la cour, jaloux du mérite de Charas, ne manquèrent pas d'être scandalisés de sa témérité; ils le déférèrent à l'inquisition, et il n'en sortit qu'après avoir abjuré la religion protestante. Charas avoit alors 72 ans. Il revint à Paris, fut agrégé à l'académie des sciences, et mourut catholique en 1698, âgé de 80 ans. Outre sa *Pharmacopée* et le *Traité de la Thériaque*, on a encore de lui un bon traité *de la Vipère*, 1694, in-8° : il y joignit sur ce reptile un *Poëme* latin, médiocrement écrit. *Voyez* la *Relation de son voyage en Espagne* dans le Journal de Verdun, année 1776, mois de mars et suivans.

* CHARBONIER (François), Angevin, qui vécut vers la fin du 16e siècle. Il ne reste aucuns renseignemens sur la personne ou les ouvrages de ce poëte très-obscur, dont on ne connoit que des *Stances*

à Olivier de Magny sur la mort de Salel ; et d'autres à monseigneur d'Avausen sur les vers de l'ombre de Salel. Ces deux pièces se trouvent à la suite de la traduction de l'Iliade d'Homère par ce dernier, édition de 1571.

† CHARBUY (N.), professeur d'éloquence au collége d'Orléans, mort dans cette ville en 1788, est auteur de plusieurs livres élémentaires estimés, et de plusieurs autres ouvrages, qui prouvent des connoissances historiques, et des talens pour la poésie latine. Les principaux sont, I. Une Traduction des *Partitions oratoires* de Cicéron, où le traducteur a ajouté de très-bonnes notes, Paris, 1756, in-12. II. *Abrégé chronologique de l'histoire des juifs*, Paris, 1759, in-8°. III. *Aurelia liberata* ou *Orléans délivré*, poëme latin en trois chants, qui a été traduit par de Méré, avec la traduction en regard, Orléans, 1782, in-8°. IV. Une *Epître latine sur un Voyage à Paris*, traduite dans le recueil amusant des Voyages, 10 petits volumes imprimés en 1784.

* CHARCE (mlle de la), fille du marquis de ce nom, qui vécut dans le cours du 17e siècle. On trouve dans les recueils de ce temps quelques traces de son existence littéraire. Elle étoit sœur aînée de mademoiselle d'Alérac qui a aussi composé des petites pièces de vers tout-à-fait oubliées aujourd'hui, malgré l'éloge qu'en a fait l'auteur du Dictionnaire portatif des femmes célèbres, qui dit qu'elle fut, par ses talens pour la poésie, un des ornemens de son siècle.

† I. CHARDIN (Jean), fils d'un joaillier protestant de Paris, né en 1643, voyagea en Perse et dans les Indes orientales. Le roi de Perse le nomma, en 1666, son marchand, et il vînt à Paris l'an 1670 avec cette commission. Il retourna en Perse en 1677, et parcourut ce pays avec une attention particulière : le commerce de pierreries, qu'il connoissoit très-bien, lui donnoit le moyen de s'introduire par tout. De retour en Europe, en 1681, né protestant, il passa en Angleterre ; Charles II lui conféra de sa main la dignité de chevalier. Il mourut à Londres en 1713. Le *Recueil de ses Voyages*, traduits en italien, en anglais, en flamand et en allemand, est en 10 vol. in-12, 1711 ; et 4 vol. in-4°, 1735, Amsterdam, avec figures. Ils sont à la fois très-curieux et très-vrais ; et on doit bien les distinguer de ceux de Paul Lucas, et de tant d'autres voyageurs, qui n'ont couru le monde que pour en rapporter des ridicules et des mensonges. Chardin donne une idée complète de la Perse, de ses usages, de ses mœurs, de ses coutumes, etc. La description qu'il fait des autres pays orientaux qu'il a parcourus n'est pas moins exacte. M. Langlès en prépare une nouvelle édition, en 10 vol. in-8° avec atlas, et des notes curieuses.

† II. CHARDIN (Jean-Baptiste), célèbre peintre parisien, de l'académie, né en 1698, mort le 6 décembre 1779, avoit été marié deux fois. Cet excellent et modeste artiste, a peint beaucoup de petits sujets domestiques avec le coloris le plus vrai. L'impératrice de Russie, le roi de Suède et d'autres princes étrangers étoient empressés à se procurer ses ouvrages. Le tableau du roi qu'on appelle *le Benedicite* et celui du *Jockey*, qu'avoit acheté mad. Victoire, sont cités avec éloge. Le Musée Napoléon possède plusieurs de ses tableaux. Chardin étoit bon coloriste ; mais son talent ne se bornoit pas là. Il possédoit parfaitement l'art de détacher les objets par la différente valeur des tons ; son pinceau est

immitable. Un particulier lui ayant demandé un tableau dont les couleurs fussent très-vives et très-brillantes. « Eh ! qui vous a dit, s'écria l'artiste, qu'on fait des tableaux seulement avec des couleurs ? »

* CHARDON (Charles), né à Yvoi-Carignan, entré dans l'ordre des bénédictins en 1711, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie, et mourut à Metz en 1771. Il possédoit le grec, l'hébreu, le syriaque, avec une grande connoissance de l'histoire ecclésiastique. Il a publié une *Histoire des sacremens*, Paris, 1745, en 6 vol. in-12; ouvrage d'une profonde érudition, traduit en italien, et imprimé avec beaucoup de notes curieuses, à Brescia, 1758, 3 vol. in-4°. Il a laissé manuscrite une *Histoire des variations dans la discipline de l'Église*.

CHARDON (l'Ordre du). *Voy.* JACQUES IV, roi d'Écosse.

CHARENTON (Joseph-Nicolas), jésuite, né à Blois en 1649, mort à Paris en 1735, a donné une traduction française de l'*Histoire générale d'Espagne* du père Mariana, jésuite, augmentée du sommaire du même auteur, et des fastes jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, géographiques et critiques, des médailles et des cartes géographiques, à Paris, 1725, en 5 vol. in-4°, qui se relient en 6. C'est par l'ordre de Philippe V, roi d'Espagne, qu'il entreprit cette traduction; il la dédia à ce prince. Sa *Préface* est curieuse, et l'ouvrage estimable.

I. CHARÈS, orateur athénien. Il lui arriva un jour de parler fortement contre les sourcils terribles de Phocion; les Athéniens en rirent. Phocion leur dit : « Cependant ces sourcils ne vous ont fait aucun mal; mais les risées de ces beaux plaisans ont fait souvent verser bien des larmes à votre ville. » On croit que ce Charès est le même qui vivoit l'an 367 avant Jésus-Christ.

† II. CHARÈS, sculpteur lydien, disciple de Lysippe, s'immortalisa par le fameux *Colosse du Soleil*, l'une des sept merveilles du monde : cette statue étoit d'airain, et avoit cent cinquante pieds de hauteur. Charès y employa douze ans, et la plaça à l'entrée du port de Rhodes. Elle avait un pied sur la pointe d'un des rochers de ce port, et l'autre pied sur le rocher opposé, de façon que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes. Ce colosse fut abbatu par un tremblement de terre, après avoir été 56 ans debout. « Mais tout abattu qu'il est, dit Pline, on ne sauroit s'empêcher de l'admirer; il y a peu d'hommes qui puissent embrasser son pouce; ses doigts sont plus grands que la plupart des statues, et le vide de ses membres ressemble à l'ouverture de vastes cavernes. » Il avoit coûté trois cents talens (un million six cent vingt mille livres de notre monnoie). Moavias, calife des Sarrasins, s'étant emparé de Rhodes l'an 667 de J. C., le vendit à un marchand juif qui en chargea neuf cents chameaux.

* III. CHARÈS DE MITYLÈNE, isangèle d'Alexandre-le-Grand, ou introducteur de ceux qui vouloient lui parler, fut ainsi à portée de connoître beaucoup de particularités de la vie de ce prince. Il les recueillit avec soin, et les fit entrer dans une histoire assez étendue, dont il ne nous a été conservé que peu de fragmens, mais assez pour faire regretter le reste.

† CHARETTE DE LA COINTRIE, (François-Athanase de), général

des insurgés de la Vendée, né à Couffé en Bretagne en 1763, d'une famille riche et ancienne, entra au service de la marine, où il obtint le grade de lieutenant de vaisseau ; au moment de la levée des gardes nationales, il fut fait chef de légion de son arrondissement. Il émigra quelque temps; mais ayant perdu au jeu, dans les Pays-Bas, tout l'argent qu'il avoit emporté, il rentra pour rassembler de nouveaux fonds. S'étant trouvé, dès les premiers jours de l'insurrection, chez sa femme, à Fond-de-Close, près de Machecoult, il fut proclamé chef de ce canton, à la place de Saint-André, qui venoit de fuir honteusement devant les républicains; et le 10 mars 1793, il s'empara de Pornic, petit port près de Nantes, et quelques jours après de Machecoult, après avoir battu le général Beysser. Il mit alors le siége devant Nantes, dont il ne put se rendre maître, par la défection d'une colonne d'Angevins non accoutumés au feu, et qui se retirèrent à la première attaque. Après diverses rencontres où il fut tantôt vainqueur et tantôt repoussé avec avantage par Turreau et Canclaux; après avoir signé un traité de pacification, aussitôt rompu, et cherché à favoriser la descente de Quiberon, il fut fait prisonnier dans le combat de la Chabotière. Blessé à la tête et à la main, fuyant à travers un bois, il fut forcé de rendre les armes. Conduit à Angers, on lui fit son procès, et on le transféra à Nantes pour y être fusillé. Lui-même donna aux soldats le signal de sa mort ; et trois jours après, la municipalité de Nantes fut forcée de le faire exhumer, pour calmer la terreur extrême des habitans, qui croyoient qu'il s'étoit évadé, et se trouvoit encore à la tête d'une armée de six mille hommes. Sa veste fut vendue après lui 648 livres. Charette montra un courage réfléchi et déterminé, une conception vive, et le dévouement le plus entier à son parti.

CHARIBERT. *Voy.* CARIBERT.

CHARIBDE. *Voyez* CARYBDE.

CHARICLO (Mythol.), fille d'Apollon, épousa le centaure Chiron, dont elle eut une fille, nommée Ocyroé.

CHARIDEME, illustre Athénien, exilé de sa patrie par ordre d'Alexandre, contre lequel il s'étoit déclaré, se réfugia à la cour de Darius, roi des Perses. Ce prince le fit mourir, pour lui avoir dit avec trop de franchise et de liberté ce qu'il pensoit de son armée et de celle du roi de Macédoine.

I. CHARILAÜS, neveu de Lycurgue, et roi de Lacédémone l'an 885 avant J. C., se signala d'abord par une victoire sur les Argiens. Il fit ensuite la guerre aux Tégéates, et quoiqu'il eût suivi le commandement de l'oracle, il ne laissa pas d'être mis en déroute, et même d'être pris dans une sortie que firent les Tégéates, secondés par leurs femmes. Il racheta sa liberté en leur accordant la paix. Ce roi étoit d'un naturel si doux, qu'Archélaüs, son collègue, disoit quelquefois, en parlant de sa grande bonté, « qu'il ne s'étonnoit pas que Charilaüs fût si bon envers les gens de bien, puisqu'il l'étoit même à l'égard des méchans. »

† II. CHARILAÜS, Lacédémonien, fort attentif à conserver la beauté de sa chevelure. On lui demanda un jour pourquoi il en prenoit tant de soin ? il répondit

« que c'étoit le plus bel ornement d'un homme, le plus agréable, et celui qui coûtoit le moins de dépense. » (*Quia ex ornatu hoc foret pulchrior venustiorque, ac sumptûs minimi.*) Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de lois? « Il faut peu de lois, dit-il, à ceux qui parlent peu.... » (*Pauca dicentibus, paucitas legum sufficit.*) On sait que les Lacédémoniens ne parloient guère, et disoient beaucoup en peu de mots : d'où vient qu'on dit encore, *un style laconique*, pour exprimer un style vif et concis.

CHARILÉ, jeune fille de Delphes, se présenta au souverain de cette ville, dans une famine, pour en obtenir quelques secours. Celui-ci, importuné de ses prières, la chassa avec outrage : Charile alors se pendit de désespoir. Pour apaiser ses mânes, on institua les fêtes Charilées, qui se célébroient à Delphes tous les neuf ans, et pendant lesquelles le roi distribuoit des denrées à tous les assistans.

CHARISIUS, grammairien latin dont parle Priscien. Son *Ouvrage* se trouve dans le Recueil des anciens grammairiens de Putschius, Hanovre, 1605, in-4°.

CHARITÉ. *Voyez* FOI.

CHARITÉ. (les Frères de la). *Voyez* JEAN DE DIEU, n° XVII.

CHARITÉ (les Filles de la) *ou* SŒURS GRISES. *Voyez* GRAS, *et* VINCENT DE PAULE.

† CHARITON D'APHRODISE, secrétaire d'un rhéteur nommé Athénagore, vivoit à la fin du 4ᵉ siècle, si ces noms toutefois ne sont pas supposés. On a trouvé de notre temps un roman grec sous son nom, intitulé *Les Amours de Chœreas et Callyrhoé*, dont d'Orville, professeur d'histoire à Amsterdam, a publié une édition en 1750, 2 vol. in-4°, avec la traduction latine et des notes, réimprimée à Leipzick en 1783, in-8°. Il y en a une traduction française par Larcher, à Paris, en 1763, 2 vol in-8°. Fallet en a donné une version nouvelle en 1775, in-8°. La fable de ce roman est assez bien conduite. Il a de l'intérêt, et cet intérêt est bien ménagé. Le dénouement en est simple; la vraisemblance est gardée presque par-tout : nulle situation licencieuse, point d'images obscènes. La deuxième traduction, plus élégante que la première, n'est pas d'une fidélité aussi scrupuleuse.

* CHARKE (Charlotte), la plus jeune des filles de Colley Cibber, morte en 1759, avoit adopté une tournure tout-à-fait masculine. Mariée très-jeune à un musicien nommé Charke, qui se comporta mal avec elle, elle prit le parti du théâtre. Cette actrice est morte dans la plus extrême misère, après avoir publié elle-même l'*Histoire de sa vie*.

† CHARLAS (Antoine), prêtre de Couserans, supérieur du séminaire de Pamiers sous Caulet, mourut dans un âge avancé en 1698, à Rome, où il avoit fixé sa demeure après la mort de cet évêque. On a de lui, I. *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, in-4°. Le but de l'auteur n'étoit d'abord que d'attaquer différens abus, introduits, selon lui, par les jurisconsultes et les magistrats français, sous prétexte de conserver les libertés de leur Eglise. Mais un de ses protecteurs à la cour de Rome l'engagea à étendre la matière, et à traiter des droits du pape, violés, aux yeux des ultramontains, dans les articles du clergé de France, en

1682. La dernière édition de cet ouvrage en 1720, à Rome, in-4°, 3 vol., est bien plus ample que la première. II. *De primatu summi pontificis*, in-4°. III. *De la puissance de l'Eglise*, contre le jésuite Maimbourg. IV. *Causa regaliæ penitùs explicata*, Liège, 1685, in-4°.

† I. CHARLEMAGNE *ou* CHARLES I[er], roi de France et premier empereur d'Occident, fils de Pépin-le-Bref et de Bertrade, naquit vers 742, au château de Saltzbourg, dans la haute Bavière. Après la mort de son père, il eut l'Austrasie et la Neustrie, avec quelques provinces de l'ancienne Germanie; et après celle de Carloman son frère en 771, il fut reconnu roi de toute la monarchie française. Ses premiers exploits furent contre les Saxons. Il trouve à leur tête un homme digne de se mesurer avec lui, le fameux Witikind : il le défait près de Paderborn, rase le temple de ces barbares, massacre leurs prêtres sur les débris de leur idole, et pousse ses conquêtes jusqu'au Wéser. Tandis qu'il se battoit sur les bords de ce fleuve, l'Italie imploroit son secours. Didier, roi des Lombards, venoit de reprendre l'exarchat de Ravenne sur le pape Adrien. (*Voyez* DIDIER, n° III.) Charles vole à lui, le prend en 774, et se fait souverain de Lombardie à Monza. Le conquérant renouvelle au pontife la donation de l'exarchat. Adrien lui confirme, par reconnoissance, le patriciat de Rome, avec le droit d'ordonner de l'élection des papes et de la confirmer. Les Romains de leur côté lui abandonnent tous leurs droits et toute leur puissance. Charlemagne étoit venu en Italie pour défendre Adrien; il passe en Espagne pour rétablir Ibin-Algrabi dans Saragosse. Il assiége Pampelune, se rend maître du comté de Barcelonne, est défait à Roncevaux l'an 778 par les Arabes et les Gascons, et perd dans cette journée Roland, son neveu supposé, si célèbre dans nos anciens romans. Les Saxons avoient profité de son absence pour se révolter. Charles accourt, s'en venge par le massacre de Verden, fait trancher la tête à quatre mille cinq cents des principaux partisans de Witikind, remporte de nouvelles victoires sur ce général, et le soumet à l'état et à la religion, qui n'eurent pas depuis de plus zélé défenseur. Pour prévenir de nouvelles révoltes, et forcer les vaincus à rester fidèles, le vainqueur les répandit dans plusieurs villes de ses royaumes. Charles, maître de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, marche à Rome en triomphe, se fait couronner empereur d'Occident par Léon III l'an 800, et renouvelle l'empire des Césars, éteint en 476 dans Augustule. On le déclara César et Auguste, on lui décerna les ornemens des anciens empereurs romains, sur-tout l'aigle impériale. Nicéphore, empereur d'Orient, qui recherchoit son amitié, lui envoya des ambassadeurs pour assurer la paix entre les deux empires, et ils furent reçus avec un appareil imposant, et qui sembloit accumuler merveilles sur merveilles. Les ambassadeurs trouvèrent Charlemagne en Alsace, dans son palais de Seltz : ce prince crut devoir leur donner une idée de la magnificence de l'empire, d'autant plus qu'il avoit eu à se plaindre de l'arrogance des Orientaux, qui regardoient tous les Occidentaux comme des barbares. Il voulut qu'on les introduisît à son audience d'une manière qui leur causât autant de surprise que d'embarras. On les fit passer par quatre grandes salles magnifiquement ornées, où l'on avoit distribué les officiers de la maison de l'empereur, tous richement vêtus, tous dans une contenance respectueuse, et debout

devant celui des seigneurs qui les commandoit. Dès la première, où étoit le connétable assis sur un trône, les ambassadeurs alloient se prosterner; on les en empêcha, en leur représentant que ce n'étoit qu'un officier de la couronne. Même erreur dans la seconde, où ils trouvèrent le comte du palais avec une cour encore plus brillante. La troisième où étoit le maître de la table du roi; et la quatrième où présidoit le grand-chambellan, en redoublant leur incertitude, donnèrent lieu à de nouvelles méprises, le degré de magnificence augmentant à proportion du nombre de salles. Enfin, deux seigneurs vinrent les prendre, et les introduisirent dans l'appartement de l'empereur. Le monarque, tout éclatant d'or et de pierreries, étoit debout au milieu des rois ses enfans, des princesses ses filles, et d'un grand nombre de ducs et de prélats avec lesquels il s'entretenoit familièrement. Il avoit la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Hetton, pour lequel il affecta d'autant plus de considération, qu'il avoit essuyé plus de mépris dans son ambassade à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs, saisis de crainte, se jetèrent à ses pieds. Il s'aperçut de leur embarras, les releva avec bonté, et les rassura en leur disant qu'Hetton leur pardonnoit, et que lui-même, à la prière du prélat, vouloit bien oublier ce qui s'étoit passé. Un traité avantageux fut le fruit de ce magnifique étalage dont nous n'offrons ici le détail que pour faire connoître les mœurs du temps. Il portoit que Charlemagne et Nicéphore auroient également le nom d'Auguste, et que le premier prendroit le titre d'*Empereur d'Occident*, et le second celui d'*Empereur d'Orient*. Depuis Bénévent jusqu'à Baïonne, et de Baïonne jusqu'en Bavière, tout étoit sous la puissance de Charlemagne. Qu'on suive les limites de son empire, on verra qu'il possédoit toute la Gaule, une province d'Espagne, le continent de l'Italie jusqu'à Bénévent, toute l'Allemagne, les Pays-Bas, et une partie de la Hongrie. Les bornes de ses états étoient à l'orient le Naab et les montagnes de la Bohême, au couchant l'Océan, au midi la Méditerranée, au nord l'Océan et l'Oder. Dès qu'il fut empereur, Irène, impératrice d'Orient, voulut, dit-on, l'épouser, pour réunir les deux empires: le président Hénault dit que ce fut Charlemagne qui la demanda en mariage; mais une révolution subite, ayant précipité du trône cette princesse, fit évanouir ce projet. Vainqueur par-tout, il s'appliqua à policer ses états, rétablit la marine, visita ses ports, fit construire des vaisseaux, forma le projet de joindre le Rhin au Danube par un canal, pour la jonction de l'Océan et du Pont-Euxin. Il avoit donné des lois les armes à la main, il les soutint dans la paix et en ajouta de nouvelles. Aussi grand par ses conquêtes que par l'amour des lettres, il en fut le protecteur et le restaurateur. (*Voyez* ADRIEN, n° V, *et* ALCUIN.) On tint devant lui des conférences, qu'on peut regarder comme l'origine de nos académies. Son palais fut l'asile des sciences. Les lumières n'étoient pas alors très-répandues. Alcuin, Eginhard, Pierre de Pise, Théophant de Constantinople et le patriarche de Nicéphore, étoient à peu près tout ce qu'il y avoit d'hommes instruits en Europe. Pierre de Pise vint d'Italie, Alcuin d'Angleterre, etc. (*Voyez* EARDULFE.) Tous furent comblés de biens et de caresses. L'Église, dans son empire, lui dut *le chant grégorien*, *la convocation de plusieurs conciles*, *la fondation de beaucoup de monastères*. Outre l'école de Paris, qu'il établit, il en érigea dans toutes les églises cathédrales, et fonda à Rome un séminaire. C'est relativement à

son nom que l'on donna le nom de livres *Carolins*, à un Traité sur le culte des images, dont la dernière édition est de Hanovre, 1731, in-8°, sous ce titre : *Augusta concilii Niceni II censura.* Outre les *Capitulaires*, dont la meilleure édition est de Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol., on a de Charlemagne une *Grammaire*, dont on trouve des fragmens dans la Polygraphie de Trithème. Ses *Lois sur les matières tant civiles qu'ecclésiastiques* sont admirables, sur-tout pour ce temps. Il prescrivit l'*uniformité des poids et mesures*, réprima autant qu'il put *la mendicité*, en ordonnant que chaque paroisse eût à recevoir ses pauvres, à les nourrir, à les faire travailler, *fixa irrévocablement* le prix du froment, du seigle, de l'avoine, régla le prix des étoffes, et l'habillement de ses sujets, sur leur état et sur leur rang. Il voulut par son testament que les querelles des trois princes ses fils pour les limites de leurs états fussent décidées par le jugement de la croix ; ce jugement consistoit à donner gain de cause à celui des deux partis qui tenoit le plus long-temps les bras élevés en croix. Ce fut là un des tributs que paya son génie à l'ignorance de son siècle. Se sentant près de sa fin, il associa à l'empire Louis, le seul fils qui lui restoit, lui donna la couronne impériale et tous ses autres états, à l'exception de l'Italie, qu'il garda pour Bernard, bâtard de son fils Pépin. Il mourut en 814, la 47e année de son règne, et la 14e de son empire. On l'enterra à Aix-la-Chapelle, avec les ornemens d'un chrétien pénitent, et ceux d'un empereur et d'un roi de France. Lorsqu'Othon III fit ouvrir son tombeau, on retira ceux que le temps et l'humidité n'avoient pas gâtés, et ils font encore aujourd'hui partie du trésor de l'empire, particulièrement sa couronne et son cimeterre. Le nom de ce conquérant législateur remplit la terre. « Le prince étoit grand, dit un homme de génie, l'homme l'étoit davantage. Les rois ses enfans furent ses premiers sujets, les instrumens de son pouvoir et les modèles de l'obéissance. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'état, qu'ils furent contre-balancés et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il empêcha l'oppression du clergé et des hommes libres : en menant continuellement la noblesse d'expédition en expédition, il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, et l'occupa toute entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef. S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et sur-tout s'il n'eût pas suivi l'usage de son temps, de partager ses états à ses enfans, et s'il n'eût pas déchiré ainsi son héritage, et armé nécessairement ses successeurs les uns contre les autres, il est vraisemblable qu'on eût vu renaître l'empire romain. On ne voit point dans cette scission cet esprit de prévoyance qui comprend tout, et qui brille dans ses autres lois. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, nul souverain n'eut, à un plus haut degré, l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les plus difficiles avec promptitude. Il parcouroit sans cesse son vaste empire, portant la main où il menaçoit de tomber, passant rapidement des Pyrénées en Allemagne, et d'Allemagne en Italie. » Quelques historiens modernes lui ont disputé le titre de Grand ; ils ont sans doute raison, si par Grand ils entendent parfait, exempt de défauts ; mais s'ils donnent à ce mot le sens qu'on y attache ordinairement, personne ne mérita mieux de porter le nom de Grand que Charlemagne. Son caractère ne parut cruel qu'à l'égard des Saxons : il étoit doux d'ailleurs. On

lui a reproché d'avoir eu neuf femmes à la fois; mais, en supposant que ce fait fût vrai, ses maîtresses ne le dominèrent point. Il gouverna sa maison avec la même sagesse que son empire, fit valoir ses domaines et en tira de quoi répandre d'abondantes aumônes et soulager son peuple. L'agriculture, le premier des arts, eut à Charlemagne les plus grandes obligations. Généreux, mais sage dans ses libéralités, il ne donnoit jamais qu'un seul évêché, ou qu'une seule abbaye, à la même personne; par ce moyen, il concilioit la saine politique et la sévérité des canons ecclésiastiques. — Lorsque ce monarque scelloit ses ordres, il le faisoit avec le pommeau de son épée, où étoit gravé son sceau, et disoit : « Voilà mes ordres........ et voilà, ajoutoit-il, en montrant son épée, ce qui les fera respecter. » Il étoit de la plus haute taille, avoit les yeux grands et vifs, un visage gai et ouvert, le nez aquilin. Il ne portoit en hiver, dit Eginhard, qu'un simple pourpoint fait de peau de loutre, sur une tunique de laine bordée de soie. Il mettoit sur ses épaules une espèce de manteau de couleur bleue; et pour chaussure, il se servoit de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Ennemi du luxe, il tâchoit de le proscrire de sa cour. Quand il voyoit quelques-uns de ses courtisans magnifiquement vêtus, il les menoit précipitamment à la chasse, et les faisoit courir dans les bois au travers des halliers. Au retour, il ne permettoit point à ceux qu'il vouloit punir qu'ils changeassent d'habit; puis il disoit en présence de tout le monde : « Voyez comme vous voilà faits, tandis que mon manteau de peau de mouton, que je tourne à mon gré selon le temps, est aussi beau qu'il étoit hier. Rougissez et apprenez à vous habiller en hommes. Laissez la soie et les parures aux femmes. L'habit est pour l'usage, et non pour la montre. » Paschal III mit ce prince au nombre des saints, en 1165 ou 66, et Louis XI ordonna que sa fête seroit célébrée le 28 janvier. On la solennise dans plusieurs églises d'Allemagne, quoique dans d'autres, comme à Metz, on fasse tous les ans un service pour le repos de son ame. Quoi qu'il en soit, le paganisme lui auroit, sans doute, accordé l'apothéose, et il la méritoit. « Les pays qui composent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin, dit un historien célèbre, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize. » Depuis son avénement à l'empire, point de révolution en France, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Quelques pirates seulement infestoient les frontières de l'empire; Charles, qui savoit les contenir, prévoyoit les maux qu'ils feroient un jour : « Eh! si malgré ma vigilance, disoit-il, ils insultent les côtes de mes états, que sera-ce donc après ma mort? — *Voyez* son Histoire, par de La Bruère, 2 vol. in-12; et par Gaillard, 4 volumes in-12.

† II. CHARLES II, dit *le Chauve*, fils de Judith, seconde femme de Louis-le-Débonnaire, né à Francfort sur le Mein le 13 juin 823, devint roi de France en 840. Elu empereur par le pape et le peuple romain en 875, il fut couronné l'année d'après. Le commencement de son règne est célèbre par la bataille de Fontenai en Bourgogne, donnée en 841, où ses armes, jointes à celles de Louis de Bavière, vainquirent Lothaire son frère. Charles ne profita point de sa victoire. La paix fut conclue. Il conserva l'Aquitaine avec la Neustrie, tandis que Louis avoit la Germanie, Lothaire l'aîné l'Italie et le titre d'em-

pereur. (*Voyez* Adrien, n° VI.) Une nouvelle guerre vint l'occuper. Les Normands avoient commencé leurs irruptions et leurs ravages. Charles leur opposa l'or au lieu du fer. Ces ménagemens indignes d'un roi, qui auroit plutôt dû se battre que marchander, occasionnèrent de nouvelles courses et des dévastations. Ayant su profiter de la mort de Louis-le-Germanique, il reprit sur ses enfans ce qu'il avoit cédé dans le dernier partage de la Lorraine; mais il fut battu par Louis, second fils du prince défunt. Pressé à la fois par son neveu, par les mahométans et par les intrigues du pape, il repassa en Italie poursuivi par ses vainqueurs. Il mourut à Briord en Bresse le 6 octobre 877, après avoir régné trente-sept ans comme roi de France, et presque deux comme empereur. Les historiens disent qu'un juif, nommé Sédécias, son médecin et son favori, l'empoisonna. C'est à son empire que commence le gouvernement féodal, et la décadence de toutes choses. Il n'avoit pas su défendre contre les papes les droits de sa couronne; il ne les défendit pas mieux contre ses propres sujets. La France, dévastée par les guerres civiles que les enfans de Louis-le-Débonnaire s'étoient faites entre eux, étoit devenue la proie des Normands. Les seigneurs français, obligés de se défendre chacun sur son territoire, s'y fortifièrent, et se rendirent redoutables aux successeurs de Charles. Ils les laissèrent sur le trône, tant que ceux-ci eurent de quoi les enrichir; mais quand enfin ils furent dépouillés de tout, les grands, qui n'avoient plus rien à en espérer, se firent déclarer rois, tels que Eudes et Raoul, dont la puissance ne passa pas cependant à leur postérité. Les grands offices militaires, les dignités et les titres, les duchés, les marquisats, les comtés devinrent héréditaires : et ce ne fut pas un petit coup porté à l'autorité royale. Le règne de Charles II doit être regardé comme l'époque de la ruine de la maison Carlovingienne. Artificieux, fourbe, méchant, haï à la fois des grands et du peuple, il ne sut point défendre ses états contre les Normands, et sans cesse il vouloit dépouiller sa famille. Les savans, qu'à l'exemple de son aïeul il combloit de bienfaits, lui donnèrent le nom de *Grand:* la postérité, plus équitable, ne lui a laissé que celui de *Chauve*. « En effet, dit un historien, ce monarque étoit un prince plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, et plus avide de conquêtes que propre à régir et à défendre ses états. Tout ce qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative de prospérités et d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune. »

† III. CHARLES III, dit *le Simple*, fils posthume de Louis-le-Bègue, naquit le 17 septembre 879. Le trône fut usurpé pendant sa minorité. Foulques, archevêque de Reims, arma pour le lui faire rendre, et le couronna le 29 janvier 893. Sa foiblesse se manifesta dès qu'il eut en main les rênes de l'état. Il ne profita pas de ses avantages au dehors, et ne remédia pas aux guerres intestines de son royaume. Les Normands continuoient leurs ravages. Charles-le-Simple, touché des représentations de son peuple acablé par ces pirates, offre à leur chef Rollon la paix, sa fille Giselle, et la Neustrie, qu'ils appeloient déjà Normandie, sous la condition qu'il en feroit hommage, et qu'il embrasseroit le christianisme. Le barbare demanda encore la Bretagne; on

disputa, et on la lui céda. L'empereur Louis IV étant mort, Charles-le-Simple auroit pu être élu ; mais réduit à un petit domaine par les usurpations des grands de son royaume, dépouillé de la Lorraine par l'empereur Henri l'Oiseleur, et privé de la Bretagne, comme nous venons de le dire, il se vit hors d'état de faire valoir ses droits à l'empire. Il s'étoit aliéné le cœur de la noblesse, par la dureté superbe d'un ministre, ou plutôt d'un maître qu'il se donna en la personne de Hagauon, homme d'une origine obscure, mais habile, plein de la fermeté et du courage qui manquoient au roi. De ce moment, la noblesse ne put plus approcher le foible monarque. Le duc de Saxe, arrivé pour le voir, sollicite en vain cette grace. Choqué de ce refus : « De deux choses l'une, dit-il ; ou Haganon sera bientôt roi avec Charles, ou Charles sera bientôt simple gentilhomme avec Haganon. » La prédiction ne tarda pas à se vérifier. Les seigneurs, irrités de la tyrannie du ministre, se révoltent contre Charles; Robert, frère du roi Eudes, fait éclater le soulèvement, et se fait sacrer roi en 922 par Hervé, archevêque de Reims. Charles lui livra bataille et le tua. Cette mort ne lui donna pas la victoire. Il fut battu par Hugues-le-Grand, fils de Robert, et contraint de se sauver chez Herbert, comte de Vermandois, qui, sous prétexte de défendre sa couronne, l'enferma au château de Péronne; il y mourut le 7 octobre 929, après une captivité de sept années. Il eut d'Ogive, sa quatrième femme, un fils qui fut Louis d'Outremer.

IV. CHARLES IV, *le Bel*, 3e fils de Philippe-le-Bel, parvint à la couronne de France en 1322, par la mort de son frère Philippe-le-Long; et à celle de Navarre, par les droits de Jeanne sa mère. Il se signala d'abord par les recherches des financiers, presque tous venus de Lombardie et d'Italie pour piller la France. On confisqua le fruit de leurs rapines, et on les renvoya dans leurs pays tels qu'ils étoient venus : « Punition la plus grande qu'on pût leur infliger », dit Mézerai. Les semences de division entre l'Angleterre et la France subsistoient toujours. La guerre commença entre Charles-le-Bel et Edouard II. Charles de Valois, son oncle, alla en Guienne, et s'empara de plusieurs villes en 1324. La reine Isabelle d'Angleterre fut priée de passer la mer pour aller rétablir la concorde entre ces deux princes, dont l'un étoit son frère et l'autre son mari. L'affaire fut terminée par un traité en 1326. Charles rendit au roi d'Angleterre tout ce qu'il lui avoit pris, à condition que ce prince viendroit en personne à sa cour rendre hommage de la Guienne, ou qu'il en chargeroit Edouard son fils, en lui cédant le domaine de cette belle province. L'arrivée du jeune prince en France fut le sceau de la paix entre les deux nations. Charles-le-Bel mourut le 31 janvier 1328, à l'âge de 34 ans. Il fut le premier roi *qui accorda des décimes* au pape Jean XXII, qui lui promit de les partager avec lui. Ce pontife fit de vains efforts pour mettre sur sa tête la couronne impériale qu'il vouloit ôter à Louis de Bavière. Charles-le-Bel n'avoit ni assez de courage ni assez d'intrigue pour pouvoir la prendre et la garder. Il montra cependant du zele pour la justice, et ses courtisans disoient de lui « qu'il tenoit plus du philosophe que du roi. » Mais ses peuples n'en furent guère mieux traités, et il laissa l'état accablé de dettes. Il eut successivement trois femmes. La dernière, Jeanne d'Evreux, lui donna Blanche, mariée à Philippe, duc d'Orléans, fils de Philippe VI, dit *de Valois*,

Ses autres enfans moururent en bas âge.

† V. CHARLES V, surnommé *le Sage*, fils aîné du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes le 21 janvier 1337, fut le premier enfant de France qui prit le titre de Dauphin. Couronné à Reims en 1364, il trouva la France dans la désolation et l'épuisement. Il remédia à tout par ses négociateurs et ses généraux. Bertrand du Guesclin tomba, dans le Maine et dans l'Anjou, sur les quartiers des troupes anglaises, et les défit toutes les unes après les autres. Il rangea peu à peu le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord et une partie du Limousin, le Ponthieu, sous l'obéissance de la France. Il ne resta aux Anglais que Bordeaux, Calais, Cherbourg, Baïonne, et quelques forteresses. « La valeur de du Guesclin avoit tellement épouvanté nos ennemis, dit Mézerai, qu'ils n'osoient plus le regarder que par les créneaux de leurs murailles. » Le vainqueur des Anglais s'étoit déjà signalé par ordre de Charles V en Espagne; il avoit chassé du royaume de Castille Pierre-le-Cruel, meurtrier de sa femme, et avoit fait couronner à sa place un batard, frère de ce roi. Ses avantages sur l'Angleterre étoient toujours constans; une bataille navale sur les côtes de La Rochelle en 1362, où le comte de Pembrock et huit mille des siens furent faits prisonniers, accéléra une trève entre la France et l'Angleterre. Les Français avoient perdu sous le roi Jean tout ce que Philippe-Auguste avoit conquis sur les Anglais. Charles s'en remit en possession par ses armes et sa dextérité. La mort d'Edouard III le mit en état d'achever la conquête de la Guienne, qu'il reprit toute entière, à la réserve de Bordeaux. L'empereur Charles IV, s'étant voué à Saint-Maur de France dans les douleurs de la goutte, et voulant jouir avant de descendre au tombeau, de la consolation de voir Charles-le-Sage, vint de Prague à Paris. Le roi le reçut avec magnificence. Cet événement fut bientôt suivi de sa mort, qui arriva le 16 septembre 1380. Les historiens le font mourir d'un poison que le roi de Navarre lui avoit fait donner lorsqu'il n'étoit encore que dauphin. Le médecin de l'empereur arrêta, dit-on, la violence du poison en lui ouvrant le bras par une fistule qui donnoit issue au venin. Charles V fut enterré à Saint-Denys avec son épouse, Jeanne de Bourbon, morte en 1377. Le jour même de sa mort, il supprima par une ordonnance expresse la plupart des impôts. On trouva dans ses coffres dix-sept millions de livres de son temps, dus à l'ordre et à l'économie qu'il mit dans les finances, et au soin de faire refleurir l'agriculture et le commerce. Jamais prince ne se plut tant à demander conseil, et ne se laissa moins gouverner. Ayant appris qu'un seigneur avoit tenu un discours trop libre devant le jeune prince Charles son fils aîné, il chassa le coupable de sa cour, et dit à ceux qui étoient présens : « Il faut inspirer aux enfans des princes l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres ceux qu'ils doivent surpasser en dignité. » Insensible à la flatterie, il connoissoit le véritable prix des éloges. Le sire de La Rivière, son chambellan et son favori, s'entretenoit avec ce prince sur le bonheur de son règne : « Oui, répondit-il, je suis heureux, parce que j'ai le pouvoir de faire le bien.... » Édouard disoit qu'il n'y avoit point de roi qui parût si peu à la tête de ses armées, et qui lui suscitât tant d'affaires. Dans moins de cinq années, sans sortir de son cabinet, Charles V, aidé du connétable du Guesclin, se vit en état de punir avec le glaive de la justice et du souverain ce

vassal ambitieux. La guerre avec l'Angleterre fit renaître la marine. La France eut une flotte formidable pendant quelque temps. C'est à Charles V qu'on doit encore *l'édit qui fixe la majorité de nos rois à quatorze ans*, édit qui remédia aux abus des régences par lesquelles l'autorité royale étoit absorbée. Il déracina, autant qu'il put, l'ancien abus des guerres particulières des seigneurs. Pour réprimer la licence militaire, il défendit à tout homme d'armes de se retirer sans la permission d'un officier supérieur; de jamais rien exiger des bourgeois et des paysans; de lever des compagnies sans une permission expresse. Les jeux de hasard furent défendus; et il n'honoroit de ses bonnes graces Jehan de Saintré, que parce qu'il ne jouoit ni aux cartes ni aux dés. Les talens eurent en lui un protecteur. Il aimoit les livres et encourageoit les auteurs. Ce fut sous son regne que parut le *Songe du Vergier*, qui traite de la puissance ecclésiastique et temporelle. On l'attribue à divers savans, à Philippe de Maizières, à Raoul de Presles; mais ce dernier ne fit que l'abréger. Son véritable auteur est Charles de Louviers. Il a été imprimé à Paris en 1491, in-folio, et dans les Libertés de l'Eglise gallicane. On raconte, au commencement de ce livre, que Charles V se faisoit lire chaque jour quelque ouvrage sur le gouvernement. Sa bibliothèque étoit placée dans le château du Louvre. Il vint à bout de rassembler environ neuf cents volumes : collection très-considérable pour le temps. Charles-le-Sage, a dit un de nos écrivains le plus ordinairement déclamateur, mais quelquefois judicieux (l'abbé de Mably), ne parut point à la tête de ses armées, et força cependant ses ennemis à le regarder comme un grand capitaine. Il en avoit en effet les principaux talens : de son palais il régloit toutes les opérations de la guerre; il étoit l'ame du fameux du Guesclin, qui n'agissoit que par ses ordres. Ses projets étoient formés sur une connoissance exacte de ses forces et de celles de ses ennemis; et, malgré l'ignorance où l'on étoit encore de la science militaire, cette guerre présente un spectacle aussi instructif qu'intéressant. Charles avoit un génie vaste et intrépide, conduit, mais jamais borné par la prudence. Inébranlable dans ses résolutions, après avoir été sage dans les conseils, modéré dans ses espérances, plein du passé, attentif à toutes les démarches de ses ennemis, et pour ainsi dire présent dans l'avenir, il se défia toujours de la fortune. Pour l'attacher plus sûrement à ses armes, il avoit tempéré l'impétuosité de la valeur française.

† VI. CHARLES VI, dit *le Bien-Aimé*, fils du précédent, né le 3 décembre 1368 à Paris, parvint au trône en 1380, âgé seulement de douze ans neuf mois. Sa jeunesse livra la France à l'avarice et à l'ambition de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bretagne. Ils étoient, par leur naissance, les tuteurs de l'état; ils en devinrent les tyrans. Louis d'Anjou, après s'être emparé du trésor de son pupille, accabla le peuple d'impôts. (*Voyez* LOUIS, nº XXVIII.) La France se souleva. Les rebelles de Paris, qu'on nommoit les *Maillotins*, parce qu'ils s'étoient servis de maillets de fer pour se défaire des financiers, furent punis, sans qu'on pût faire cesser les murmures. La sédition étoit arrivée pendant l'absence du roi. Charles, âgé seulement de quatorze ans, mais guerrier dès l'enfance, venoit, en 1382, de gagner, sur les Flamands révoltés contre le comte de Flandre, la bataille de Rosbecq, dans laquelle il leur tua vingt-cinq mille hommes. Cette victoire jeta l'épouvante dans les villes rebelles;

toutes se soumirent, à l'exception de Gand. (*Voyez* BENOIT, n° XVIII.) Il se préparoit à fondre sur l'Angleterre, lorsque, marchant contre Jean de Montfort, duc de Bretagne, chez qui Pierre de Craon (*Voyez* CRAON), assassin du connétable Clisson, s'étoit réfugié, il fût frappé d'un coup de soleil, qui lui tourna la tête et le rendit furieux. Sa démence s'étoit annoncée quelques jours auparavant par des égaremens dans les yeux et dans l'esprit. Les uns prétendent qu'elle provenoit d'une potion amoureuse; les autres, de la frayeur que lui causa un grand homme noir, espèce de fantôme, qui, quelques momens auparavant, étoit sorti d'un buisson, et qui, ayant arrêté son cheval par la bride, avoit crié : « Arrête, prince !.... Tu es trahi... Où vas-tu? » Dans ses premiers accès, le roi tira son épée et tua quatre hommes. Les projets de guerre, comme on le pense bien, s'évanouirent. On signa une trève de vingt-huit ans avec Richard II. Charles étoit toujours dans sa frénésie; pour comble de malheur, il reprenoit quelquefois sa raison. (*Voy.* CHAMP-DIVERS, GILEMME et GRINGONNEUR.) Ces lueurs de bon sens furent fatales. On n'osa point assembler les états, ni rien décider, et Charles resta roi. Jean-sans-Peur, duc de Nevers et de Bourgogne, vint à la cour pour y exciter des troubles et s'emparer du gouvernement. Ce prince fit tuer le duc d'Orléans, frère du roi; meurtre qui mit le feu aux quatre coins du royaume. Les Anglais ne manquèrent pas de profiter de la division. Ils remportèrent une victoire à Azincourt en 1415, qui couvrit la France de deuil. Sept princes français restèrent sur le champ de bataille. (*Voy.* ALBRET, n° II.) Les ennemis prirent Rouen avec toute la Normandie et le Maine. Les Français, divisés sous les noms d'Orléanais et de Bourguignons, s'immoloient à l'envi aux fureurs de l'une et de l'autre faction. Le duc de Bourgogne fit regorger de sang la capitale et les provinces; et, lorsqu'il fut tué en 1419, sa mort, loin d'arrêter le carnage, ne fit que l'augmenter. Philippe-le-Long, son fils, voulant venger ce meurtre, s'unit avec Henri V, roi d'Angleterre, et avec Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, princesse dénaturée, qui, par ce complot, faisoit perdre la couronne au dauphin son fils. Henri V fut déclaré régent en 1420 et héritier du royaume, par son mariage avec Catherine, dernière fille de France. Le roi d'Angleterre vint à Paris, et y gouverna sans contradiction. Le dauphin, retiré dans l'Anjou, travailla vainement à défendre le trône de son père. On croyoit que la couronne de France seroit pour toujours à la maison de Lancastre. Il n'étoit nullement probable qu'un jeune prince facile, voluptueux, sans expérience, tel qu'étoit le dauphin, triomphât du vainqueur d'Azincourt, soutenu de l'Angleterre, de la moitié de la France, et de la Bourgogne. Mais, deux ans après son mariage, Henri V mourut à Vincennes en 1422. Charles VI ne lui survécut que fort peu de temps, étant mort le 20 octobre de la même année. Son Testament fera connoître son caractère. « Je laisse, dit Charles, à la chapelle de Saint-George, pour les réparations, mille et cinq cents francs; *item* à m'amie qui m'a loyaument servi, deux mille et cinq cents francs. Et le surplus, ajouta-t-il en s'adressant à ses officiers, vous êtes compagnons et devez être frères, partagez entre vous tous bellement; et si vous ne pouvez être d'accord, et que le diable se mette entre vous, vous voyez là une hache bonne, forte et bien tranchante, rompez l'arche (le coffre-fort), et puis en ait qui en avoir pourra..... »

Sa maladie avoit dégénéré en une sombre imbécillité, et plusieurs l'attribuèrent à la magie. Sa démence ayant augmenté par un accident arrivé dans un ballet, on envoya chercher un magicien à Montpellier, pour le désensorceler, au lieu d'appeler des médecins pour le guérir. « La mort de Charles VI sauva la France, dit le président Hénault, comme celle de Jean-sans-Terre avoit sauvé l'Angleterre. Quand on considère ces temps malheureux, ajoute ce sage historien, on ne sauroit comprendre l'aveuglement des peuples. Ils abandonnent, sans le moindre murmure, les lois fondamentales de l'état à la fureur d'une reine déshonorée, et à l'imbécillité d'un roi sans volonté, tandis que, dans d'autres temps, ils s'opposent avec véhémence à des dispositions sages, faites pour les rendre heureux. Anne d'Autriche est l'objet de la haine des Parisiens, et Isabelle de Bavière l'est de leur confiance. On consent à devenir sujet d'un roi d'Angleterre, et on refuse de reconnoître Henri IV. » Le tableau que fait l'abbé Millot du malheureux règne de Charles VI est effrayant. « Déprédation dans les finances, mépris des lois, trahisons, violences et injustices ; c'est par-là que les princes et les seigneurs signaloient leur autorité. Dans le temps que le peuple mouroit de faim, et qu'on lui retranchoit le nécessaire, ils étaloient un faste qui sembloit inviter à la révolte. Les gens de guerre, sans frein et sans discipline, étoient des voleurs de grand chemin, encore plus à craindre que les ennemis. Presque tous ressembloient à ce fameux brigand nommé Aimérigot Tête-Noire, qui possédoit plusieurs châteaux dans le Limousin et l'Auvergne. » Le peuple étoit livré à la rapacité de ces barbares, qui renonçoient souvent à leur pays pour exercer impunément leurs brigandages. Ecrasé d'ailleurs par ces impôts, dont les grands et les financiers profitoient seuls, tandis que le roi manquoit du nécessaire, il étoit tourmenté à la fois par la famine et par les maladies contagieuses. Dans cet état désespérant, il avoit perdu tout sentiment de patriotisme et de vertu : tantôt stupide sous le poids de la douleur, tantôt furieux dans l'ardeur des factions. S'il y avoit eu quelque remède aux maux publics, au bouleversement total des choses, on auroit pu l'espérer du parlement. Cette compagnie rendue sédentaire par Philippe-le-Bel, mais ne s'assemblant que deux fois par an, devint perpétuelle sous Charles VI. « La foiblesse du cerveau du roi, et les partialités des princes furent cause, dit Pasquier, qu'ayant leurs esprits bandés ailleurs, on ne se souvint plus d'envoyer nouveaux rôles de conseillers, et, par ce moyen, le parlement fut continué. Les magistrats demeurant les mêmes, les séances n'étant plus interrompues, il eut des principes, des règles fixes, un plan que les états-généraux n'eurent jamais. De six enfans mâles que Charles VI avoit eus, Charles VII fut le seul qui lui survécut. Sa fille Catherine épousa Henri V roi d'Angleterre. — *Voyez* l'Histoire de Charles VI, publiée sous le nom de mademoiselle de Lussan par Baudot de Juilly en 9 vol. in-12 ; et celle de Le Laboureur, 1663, 2 vol. in-fol.

† VII. CHARLES VII, dit *le Victorieux*, parce qu'il reconquit presque tout son royaume sur les Anglais, étoit fils du malheureux Charles VI. Il naquit à Paris le 22 février 1403, prit la qualité de régent en 1418 (*voyez* Jean-sans-Peur, n° LX), et fut couronné à Poitiers en 1422. Isabelle de Bavière, sa mère, et mère dénaturée, fit proclamer roi Henri VI, fils de Henri V, roi d'Angleterre. Charles VII eut

donc à combattre, en prenant le sceptre, des factions intestines et des troupes étrangères. Tous les avantages furent d'abord du côté des Anglais, qui vainquirent à Cravan, près d'Auxerre, en 1423; à Verneuil, en 1424, et à Janville, en 1427. Ils ne nommoient Charles VII, alors dans le Berri, que *le roi de Bourges*. Il se moqua de leur insolence, et s'en vengea à la bataille de Gravelle en 1423, et à celle de Montargis en 1427. Ces deux succès ne découragèrent pas les Anglais. Ils possédoient plusieurs belles provinces de France. Le Languedoc, le Dauphiné, l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berri, le Poitou, la Saintonge, la Touraine, l'Orléanais, et une partie de l'Anjou et du Maine composoient tout le royaume de Charles VII; le reste étoit entre les mains de l'Angleterre, à qui l'alliance avec le duc de Bourgogne sembloit présager encore de nouvelles conquêtes. Le duc de Bretagne même, entraîné par le torrent, et contre sa propre inclination, embrassa, pendant quelque temps, le parti de ces étrangers. Une brouillerie survenue entre le duc de Bourgogne et le duc de Bedford, régent d'Angleterre, avoit laissé respirer Charles, qui en avoit profité pour négocier un accommodement avec le duc de Bretagne. Le comte de Richemont, son frère, si connu depuis sous le nom d'*Arthus le Justicier*, avoit accepté l'épée de connétable, mais en exigeant que Charles VII disgraciât tous ses favoris. La crainte que la valeur de Richemont inspiroit aux Anglais ne les empêcha pas de mettre le siége devant Orléans, qui fut prêt à se rendre, quoique le brave Dunois le défendit. Charles VII pensoit déjà à se retirer en Provence, lorsqu'on lui présenta une jeune paysanne de vingt ans, pleine de courage et de vertu, qui lui promit de faire lever le siége d'Orléans, et de le faire sacrer roi à Reims. On résiste d'abord; on arme ensuite cette amazone. Elle marche à la tête d'une armée, se jette dans Orléans, et en chasse les Anglais le 8 mai 1429. De nouveaux succès viennent à la suite. Le comte de Richemont défait les Anglais à la bataille de Patay, où le fameux Talbot est fait prisonnier. Louis III, roi de Sicile, joint ses armes à celles de son beau-frère. Auxerre, Troyes, Châlons, Soissons, Compiégne se rendent au roi. Reims, occupé par les Anglais, lui ouvre ses portes. Il y est sacré le 17 juillet 1429, en présence de la Pucelle, prise bientôt après au siége de Compiégne, et brûlée à Rouen comme sorcière le 14 juin 1431. Henri VI, pour animer son parti, quitte Londres, et vient se faire sacrer à Paris le 27 novembre de la même année. Cette ville étoit alors aux Anglais. Les Français parvinrent à s'en rendre maîtres. Charles y fit son entrée en 1437. Il soumit ensuite la ville de Metz, gagna la bataille de Fourmigni en 1450, se rendit maître de la Normandie et de la Guienne. Enfin, Talbot ayant été tué à la bataille de Carlille en 1451, les comtes de Dunois, de Penthièvre, de Foix et d'Armagnac, généraux de Charles VII, reprirent toutes les conquêtes des Anglais, et il ne leur resta plus que Calais. Charles ne fut en quelque sorte, selon le président Hénault, que le témoin des merveilles de son règne. S'il parut à la tête de ses armées, ce fut comme guerrier et non comme chef. Voltaire ne pense pas de même. « Charles VII, dit-il, regagna son royaume à peu près comme Henri IV le conquit cent cinquante ans après. Il n'avoit pas, à la vérité, ce courage brillant, cet esprit prompt et actif, et ce caractère héroïque de Henri IV; mais, obligé, comme lui, de ménager souvent ses amis et ses ennemis, de donner de petits com-

bats, de surprendre des villes et d'en acheter, il entra comme lui dans Paris par intrigue et par force. » Le P. Daniel avoit déjà prouvé que ce prince mérita par lui-même le surnom de *Victorieux* qui lui fut donné. Le président Hénault nous paroît donc l'avoir jugé trop sévèrement. Il est vrai que ce monarque donna trop de temps à ses plaisirs. (*Voyez* SOREL, *et* MARIE, nº X.) Un jour qu'il étoit occupé d'une fête, il demanda à La Hire, qui lui parloit de choses plus importantes, ce qu'il pensoit de ces divertissemens? « Je pense, lui répondit La Hire, qu'on ne sauroit perdre son royaume plus gaiement. » Le dauphin, aigri contre son père par les ducs d'Alençon et de Bourbon, se révolte contre lui. Son père le poursuit, le désarme et lui pardonne. Sa clémence ne le corrigea pas : il persista dans sa rébellion, et se maria avec la fille du duc de Savoie, pour se ménager un appui contre le ressentiment du roi. On a bien eu raison de dire de Charles VII, qu'il avoit été malheureux par son père et par son fils. La fin de son règne, quoique fort triste pour lui, fut assez heureuse pour la France. De peur d'être empoisonné par le dauphin son fils, il se laissa mourir de faim à Meun-sur-Yèvre en Berri, où il succomba le 22 juillet 1461. Après avoir passé huit jours sans manger, il se détermina enfin à prendre quelque nourriture : il n'étoit plus temps. (*Voyez* CHATEL, nº II.) Ce roi avoit des qualités aimables et même brillantes. Il aima la vérité. C'est sous Charles VII que cessèrent de se tenir les cours plénières : la guerre contre les Anglais en fut le prétexte. Elles étoient fort à charge au roi et à la noblesse. La noblesse s'y ruinoit au jeu, le roi en dépenses énormes de table, d'habits et d'équipages. Il lui falloit chaque fois habiller ses officiers, ceux de la reine et ceux des princes. Ce fut lui *qui assembla à Bourges l'Eglise gallicane*, et qui éleva, en établissant, le 7 juillet 1438, la *pragmatique-sanction*, cette barrière qui arrêta les abus de la cour de Rome jusqu'au règne de François Iᵉʳ. Ce fut aussi sous Charles VII *que la taille devint perpétuelle*. Jusque-là les états-généraux, suivant les besoins de l'état, s'étoient imposé une taille. Il y avoit des droits légers sur la vente des boissons en détail, appelés *aides* et *gabelle*. Ils avoient nommé des gens pour les percevoir. Ces impôts n'étoient que pour un temps. Charles VII les rendit perpétuels, et paya des préposés pour les recueillir. Il jugeoit ou faisoit juger par ses officiers les malversations de ces préposés. Ce fut encore sous ce prince *que la gendarmerie fut réduite à quinze compagnies*, chacune de cent hommes d'armes : chaque gendarme avoit son chevau-léger. Il établit aussi *cinq mille quatre cents archers*, dont une partie combattoit à pied, et l'autre servoit de cavalerie légère. La France prit une nouvelle face. Lorsqu'il en devint roi, ce n'étoit qu'un théâtre de carnage ; chaque ville, chaque bourg avoit garnison. On voyoit de tous côtés des forts et des châteaux bâtis sur les éminences, sur les rivières, sur les passages et en pleine campagne. Les rois n'avoient eu jusque-là que les troupes que devoient fournir les feudataires, qui ne les prêtoient que pour le nombre de jours stipulé, et avec lesquels on pouvoit livrer une bataille, et rien de plus. Mais quand Charles VII eut des troupes à lui, il détruisit beaucoup de ces forteresses, et Louis XI encore plus. Outre ce prince, il eut de Marie d'Anjou, son épouse, Charles, duc de Guienne, mort sans alliance en 1472 ; huit filles, et trois autres filles d'Agnès Sorel. *Voyez* COUR ET MARTIAL

d'Auvergne, n° II de ses ouvrages. Son Histoire a été publiée par Baudot de Juilly, 2 v. in-12.

† VIII. CHARLES VIII, dit *l'Affable et le Courtois*, fils de Louis XI, roi de France, né à Amboise le 30 juin 1470, monta sur le trône en 1483, âgé de 13 ans et 2 mois. Son esprit n'avoit reçu aucune culture. Louis XI craignant que son fils ne se liguât contre lui, comme il s'étoit ligué lui-même contre son père, le tint dans l'obscurité et dans l'ignorance. Il se borna à lui faire apprendre ces mots latins : *Qui nescit dissimulare nescit regnare.* La sœur de Charles VIII, Anne de France, dame de Beaujeu, eut le gouvernement de la personne de son frère, par le testament de son père, confirmé par les états-généraux. Louis, duc d'Orléans, connu depuis sous le nom de Louis XII, premier prince du sang, jaloux de ce que l'autorité avoit été confiée à une femme, excita une guerre civile pour avoir la tutelle. On se battit dans les provinces, et surtout en Bretagne; mais le duc ayant été fait prisonnier à la journée de Saint-Aubin le 26 juillet 1488, et enfermé tout de suite dans la tour de Bourges, les divisions cessèrent. Le mariage de Charles VIII, en 1491, avec Anne de Bretagne, une des plus belles princesses de son temps, cimenta la paix, et procura de nouveaux états à la France. Charles et Anne se cédèrent mutuellement leurs droits sur la Bretagne, et Charles s'engagea à payer les dettes qu'Anne avoit contractées pour se défendre lorsqu'elle n'étoit que duchesse. La conquête du royaume de Naples tentoit l'ambition du roi de France, qui avoit pour prétexte les droits de la maison d'Anjou, cédés à Louis XI. Il fait la paix avec le roi d'Aragon, lui rend la Cerdagne et le Roussillon, et, persuadé par deux cordeliers dévoués à la cour d'Espagne, lui fait une remise de 300,000 écus qu'il devoit; sans faire attention que douze villages qui joignent un état valent mieux, dit un historien, qu'un royaume à 300 lieues de chez soi. Charles, enivré de sa chimère, et poussé par Briçonnet et de Vesc ses favoris, qui avoient des intelligences avec Ludovic Sforce et Alexandre VI, descend en Italie. (*Voyez* CAPPONI, n° I.) Il est reçu avec acclamation dans Florence le 17 novembre 1494; et le 31 décembre suivant, il entre dans Rome en vainqueur à la lueur des flambeaux, et fait des actes de souverain dans cette métropole du monde chrétien. Alexandre VI, réfugié dans le château Saint-Ange, capitule avec lui, l'investit du royaume de Naples, et le couronne empereur de Constantinople. Le pape disoit, en parlant de cette expédition, que « les Français étoient venus, ce semble, en Italie, la craie à la main, pour y marquer leurs logemens. La terreur que Charles VIII avoit inspirée lui ouvrit les portes de Capoue et de Naples. Il entra dans cette dernière ville, le 21 février 1495, avec les ornemens impériaux. Le pape, les Vénitiens, Sforce, duc de Milan, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille, étonnés d'une conquête si prompte, travaillèrent à la lui faire perdre. Il fallut qu'il repartît pour la France, six mois après l'avoir quittée. Il n'y rentra qu'avec beaucoup de peine, et par une victoire. Il fallut livrer bataille à Fornoue, village près de Plaisance, le 6 juillet 1495. L'armée des confédérés étoit forte d'environ 40,000 hommes; la sienne n'étoit que de 8000. Les Français, leur roi à leur tête, furent vainqueurs dans cette journée, d'autant plus glorieuse, qu'il n'y perdit que 80 hommes, et qu'il délivra le duc d'Orléans son

cousin, assiégé dans Novare. Naples fut perdue en aussi peu de temps qu'elle avoit été conquise. Le succès prompt et décisif de la coufédération des puissances contre Charles devint un trait de lumière pour tous les princes et tous les politiques. Le système de l'équilibre du pouvoir naquit alors. Cet art d'empêcher un souverain de s'élever à un degré de force, incompatible avec la liberté générale, fut bientôt perfectionné. Pendant toutes les guerres dont l'Italie fut peu de temps après le théâtre, on sentit l'importance de cette politique nécessaire, qui, pendant la paix, prévient les dangers éloignés, et qui, pendant la guerre, empêche les conquêtes trop rapides. Ce ne fut pas le seul effet de l'invasion de Charles VIII en Italie. Elle servit encore à rendre général le changement fait dans les troupes françaises. Tous les princes qui se montrèrent sur cette nouvelle scène établirent la force militaire de leurs royaumes sur le même pied que celle de France. Le service des vassaux féodaux ne pouvant être que d'un foible et dangereux usage dans des pays éloignés, il fallut nécessairement employer des troupes régulières, et constamment entretenues. Charles VIII avoit marché en Italie avec une cavalerie entièrement composée de ces compagnies de gens d'armes formées par Charles VII, et conservées par Louis XI. Son infanterie étoit composée en partie de Gascons, armés et disciplinés à la manière des Suisses. Dès-lors, les peuples d'Europe apprirent à connoître la supériorité de l'infanterie dans la guerre. L'esprit impétueux de la nation française se plia d'abord difficilement à la subordination et à la discipline. Mais peu à peu les Français furent en état de le disputer aux Suisses mêmes pour l'ordre et la valeur; et les gentilshommes du plus haut rang, qui avoient craint d'entrer dans des corps militaires soudoyés, abandonnèrent leurs anciens préjugés, et servirent avec distinction. Charles, auteur d'une partie de ces changemens, ne put en profiter pour tenter des conquêtes nouvelles; celle de Naples lui avoit trop coûté. Revenu en France, il ne songeoit qu'à y faire fleurir les arts et la paix, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 7 avril 1498, au château d'Amboise, à 27 ans, dont il en avoit régné 15. Sa santé avoit toujours été chancelante, mais sa valeur ne tenoit pas de sa santé; aussi les étrangers lui donnèrent-ils ce vers pour devise:

Major in exiguo regnabat corpore virtus.

Dans son débile corps logeoit une grande ame.

Sa bonté et sa douceur étoient sans égales. Il étoit si tendrement aimé de ses domestiques, que deux tombèrent morts en apprenant qu'il venoit d'expirer. Les historiens rapportent une action qui fait d'autant plus d'honneur à sa vertu, qu'il aimoit beaucoup les femmes. Dans le temps qu'il étoit à Ast, il trouva, le soir, en se retirant dans son appartement, une jeune fille fort belle, que les courtisans lui avoient achetée. Cette fille le supplia, les larmes aux yeux, de sauver son honneur. Le roi fit venir ses parens, et ayant su que leur pauvreté les avoit empêchés de marier leur fille, et les avoit obligés à la vendre, il paya sa dot, et la renvoya pénétrée de respect et de reconnoissance. Charles VIII avoit projeté, peu de temps avant sa mort, *de diminuer la taille*, *de supprimer les épices des juges*, *d'obliger les évêques à résider dans leurs diocèses*, sous peine d'être privés de leur temporel; et *de donner chaque jour une audience*, où le moindre de ses sujets seroit admis librement. C'est sous lui *que le grand-conseil fut érigé en cour souveraine*, et *les coutumes rédigées*. Les quatre

enfans, trois princes et une princesse, qu'il avoit eus d'Anne de Bretagne étant morts en bas âge, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sous le nom de Louis XII. *Voyez* BEDFORT, n° I.

† IX. CHARLES IX, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, monté sur le trône le 15 décembre 1560, après la mort de son frère François II, fils de Henri II, n'avoit pas encore 11 ans quand il fut sacré à Reims, le 15 mai 1561, par le cardinal de Lorraine. Catherine de Médicis, sa mere, lui ayant demandé si la foiblesse de son âge pourroit lui permettre de supporter la fatigue des longues cérémonies qui accompagnent le sacre de nos rois? « Oui, oui, madame, lui répondit-il, ne craignez rien; qu'on me donne des sceptres à ce prix, la peine me paroîtra bien douce : la France vaut bien quelques heures de fatigue. » Le plus grand embarras de la reine sa mère, étoit d'arrêter l'ardeur qu'il montroit pour la guerre. « Eh! pourquoi, disoit-il en se plaignant, me conserver si soigneusement? Veut-on me tenir toujours enfermé dans une boite, comme les meubles de la couronne? — Mais, sire, lui remontroit-on, ne peut-il pas arriver quelque accident fâcheux à votre personne? — Qu'importe? répondit-il. Quand la France me perdroit, n'ai-je pas des frères pour prendre ma place?.... » Catherine de Médicis eut l'administration du royaume, avec le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, qu'on déclara lieutenant-général. Partagée entre deux factions, celle des Bourbons et celle des Guises, elle résolut de les détruire l'une par l'autre, et alluma ainsi la guerre civile. Elle commença par assembler les états dans Orléans, le 13 décembre 1560; et cette assemblée ne produisit aucun bien réel. Le chancelier de l'Hôpital qui en fit l'ouverture, exhorta vainement les députés à oublier toutes les disputes, et à se réunir pour l'avantage commun. Le défaut d'harmonie, la rivalité des trois ordres, les intérêts de parti étoient un obstacle invincible aux vues bienfaisantes de ce magistrat. La noblesse et le tiers-état déclamèrent contre l'ignorance, les désordres, et sur-tout contre les richesses du clergé, dont une partie devoit être employée, selon eux, à payer les dettes de l'état. L'orateur du clergé invectiva contre les calvinistes, ennemis de sa doctrine et jaloux de ses biens. Il demanda même que quiconque auroit présenté ou présenteroit des requêtes pour leur obtenir l'exercice de leur religion fût puni comme hérétique. En vain l'Hôpital insista pour que l'on retranchât ces noms odieux de luthériens, huguenots, papistes, qui sentoient les anciennes factions guelfe et gibeline, et qu'on ne retînt que le nom de chrétien; les esprits étoient trop aigris pour être modérés. Après la paix, rien ne paroissoit plus intéressant que les finances. Les dettes montoient à quarante-deux millions, quoique Henri II eût trouvé dix-sept cent mille écus dans l'épargne. On proposa de faire rendre compte aux administrateurs des revenus du roi. C'étoit en particulier le cardinal de Lorraine qu'on avoit en vue; il étoit alors tout-puissant, et la demande des états fut inutile. Tout le fruit de cette célèbre assemblée se réduisit à une ordonnance, par laquelle *l'administration de la justice fut entièrement réservée aux gens de robe, et la pragmatique renouvelée par rapport aux élections;* mais la cour de Rome fit rétablir le concordat l'année d'après. Les états d'Orléans furent suivis du colloque de Poissy, tenu au mois d'août 1561, entre les catholiques et les protestans. Cette conférence ne pouvoit guère être utile, parce que les deux religions,

ainsi que les cœurs, étoient diamétralement opposés. D'un côté, on voyoit le cardinal de Lorraine, le cardinal de Tournon, des évêques et des théologiens défenseurs de l'autorité et de la puissance du pape ; de l'autre, étoient de simples ministres protestans, dépouillés de biens, et voulant que les prêtres catholiques fussent aussi pauvres qu'eux. Les ministres des deux religions ne s'accordant ni pour le dogme, ni pour la discipline, se séparerent très-mécontens les uns des autres. On prétend que le cardinal de Tournon, ayant reproché à Catherine de Médicis qu'elle avoit mis au hasard la religion catholique, en permettant cette dispute solennelle, la reine lui répondit : « Je n'ai rien fait que de l'avis du conseil et du parlement de Paris. » Le résultat du colloque fut *un édit favorable aux protestans*, long-temps connu sous le nom d'*Edit de janvier*, parce qu'il fut donné en janvier 1562, au milieu des députés de tous les parlemens du royaume, assemblés à Saint-Germain-en-Laye. « Dans les malheurs de l'état, leur dit le chancelier de l'Hôpital, n'imitons pas Caton, à qui Cicéron reprochoit d'opiner au sein de la corruption, comme il eût fait dans les temps vertueux de la république. » Par cet édit, il fut permis aux calvinistes d'avoir des temples dans les faubourgs de toutes les villes. On devoit leur prêter main forte contre toute insulte ; mais aussi ils devoient restituer les églises, les maisons, les terres, les dîmes dont ils s'étoient emparés ; et on leur enjoignoit en donner en tout l'exemple de la soumission aux lois, en leur permettant de servir Dieu selon leur conscience. On avoit cru par des moyens modérés pacifier les troubles, et le royaume fut en feu. Un autre événement hâta la guerre civile. Le duc de Guise, en passant près de Vassi en Champagne, trouva des calvinistes qui chantoient leurs psaumes dans une grange. Une partie de ses gens les insulterent. On commence à se battre. Guise accourt pour apaiser le tumulte : il est frappé d'une pierre : ses gens furieux tuent soixante personnes. Ce massacre, fort exagéré par le bruit public, fut le signal de la révolte. Condé surprit Orléans, le boulevard de l'hérésie. Les huguenots de leur côté se rendirent maîtres de Rouen et de plusieurs villes. Le duc de Guise les vainquit à Dreux le 15 décembre 1562. Les généraux des deux armées furent faits prisonniers : c'étoit le prince de Condé et le connétable de Montmorency qui commandoient. Guise gagna la bataille, quoiqu'il ne commandât qu'en second. Du champ de victoire de Dreux, il alla assiéger Orléans. Il étoit prêt à y entrer, lorsque Poltrot, protestant fanatique, l'assassina en 1563. La même année, Charles IX fut déclaré majeur à 13 ans et un jour, au parlement de Rouen, après la prise du Havre sur les Anglais, ennemis de la France et favorisant les huguenots. La paix fut conclue l'année suivante avec l'Angleterre. Charles, après l'avoir jurée, partit pour faire la visite de son royaume. A Baionne, il eut une entrevue avec Isabelle d'Espagne, sa sœur, femme de Philippe II. La présence du roi ne pacifia pas les troubles dans les différentes provinces. Les huguenots, animés par Condé, devenu leur chef et leur protecteur, et par Coligni, voulurent se saisir de sa personne à la fin de septembre 1567. Le roi, qui étoit dans le centre d'un corps de Suisses et marchoit en bataille au milieu d'eux, loin de se rebuter du mauvais temps et de la fatigue qu'il eut à essuyer, les anima lui-même : « Courage, mes amis ! leur dit-il ; j'aime mieux mourir libre et roi avec vous, que de vivre captif. » Le roi partit précipitamment la nuit du

28 au 29 septembre, n'arriva qu'à cinq heures du soir à Paris, et fut quinze ou seize heures à cheval et sans manger. Rien ne l'aigrit tant contre les calvinistes que cette entreprise; il ne l'oublia jamais. Il est à présumer qu'elle fut cause de la haine mortelle qu'il conçut contre l'amiral de Coligni. Le connétable de Montmorency, non moins irrité que le roi, gagna la bataille de Saint-Denys le 10 novembre 1567, et mourut des blessures qu'il y reçut. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, se mit bientôt après à la tête de l'armée royale. Ce prince, le 13 mars 1569, battit Condé à Jarnac, et Coligni, le 3 octobre suivant, à Montcontour. L'éclat de ces deux journées inspira à Charles IX une vive jalousie contre le duc d'Anjou, son frère. Après la mort d'Anne de Montmorency, la reine-mère demanda, pour le duc d'Anjou, la dignité de connétable. Le roi, pénétrant ses vues, qui étoient de donner à ce prince de nouvelles occasions de se signaler, lui répondit: «Tout jeune que je suis, je me sens assez fort pour porter mon épée; et quand cela ne seroit pas, mon frère, plus jeune que moi, seroit-il propre à s'en charger?...» Une paix avantageuse aux protestans vint finir cette guerre sanglante, et servit de préparatifs à de nouveaux carnages. Les avantages accordés aux huguenots donnèrent des soupçons aux chefs de ce parti. Charles, élevé dans la perfidie par le maréchal de Retz et par Catherine sa mère, dissipa tout ombrage en donnant sa sœur en mariage au jeune Henri, roi de Navarre. Ces apparences séduisantes cachoient le complot le plus affreux. Le dimanche 24 août 1572, jour de saint Barthélemi, toutes les maisons des protestans furent forcées en même temps. Hommes, femmes, enfans, les Guises massacrèrent tout sans distinction. Coligni (*voyez* ce mot, n° III) fut assassiné par Besme; son corps, séparé de sa tête, fut pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Charles IX, qui, pendant le massacre, avoit animé les meurtriers, voulut encore aller jouir de ce spectacle horrible. Un de ses courtisans l'avertissant de se retirer, parce que le cadavre sentoit mauvais, il lui répondit par ces mots de Vitellius: «Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.» (*Voyez* LIGNEROLES *et* HENNUYER.) «Le massacre dura sept jours, dit l'abbé Pluquet. Durant ce temps, il fut tué plus de 5,000 personnes dans Paris, entre autres cinq à six cents gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes enceintes; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épées et d'arquebuses, précipités par les fenêtres, assommés à coups de crocs, de maillets ou de leviers: le détail de la cruauté des catholiques fait frémir tout lecteur en qui l'humanité n'est pas absolument éteinte.» — «Comme les ordres expédiés pour les massacrer avoient couru par toute la France, dit Bossuet, ils firent d'étranges effets, principalement à Rouen, à Lyon, à Toulouse. Cinq conseillers du parlement de cette dernière ville furent pendus en robes rouges: vingt à trente mille hommes furent égorgés en divers endroits, et on voyoit les rivières traîner, avec les corps morts, l'horreur et l'infection dans tous les pays qu'elles arrosoient.» (Bossuet, *Abrégé de l'Histoire de France*. — *Voyez* aussi CATHERINE DE MÉDICIS, n° V.) Il y eut plus de deux milles protestans d'égorgés à Lyon. Le bourreau de cette ville, à qui le gouverneur ordonna d'en aller expédier quelques-uns qui étoient dans les prisons, répondit «qu'il ne travailloit que judiciairement.» — «Voilà l'homme le plus vil par son état, dit un écrivain homme d'esprit, qui a plus d'honneur qu'une

reine et son conseil. » Cette boucherie, pour laquelle Grégoire XII fit une procession à Rome, porta la rage de la vengeance au cœur des protestans, déjà assez animés par la fureur du fanatisme. Ils ne voulurent point laisser reprendre les places de sûreté qu'on leur avoit accordées. Montauban leva l'étendard d'une nouvelle révolte. La Rochelle l'imita. Le duc d'Anjou, qui en fit le siége, y perdit presque toute son armée; et les huguenots, malgré la Saint-Barthélemi, et les victoires de Jarnac et de Montcontour, furent toujours formidables. Charles, depuis la barbarie qu'il avoit approuvée et excitée, paroissoit tout changé. Son sang couloit à travers ses pores : maladie regardée par quelques-uns comme un effet de la vengeance divine, et qui l'emporta à 24 ans, le 30 mai 1574. « Je me console, dit-il avant de mourir, de n'avoir point de fils; ce ne seroit qu'un enfant. » Il se repentit d'avoir régné, et encore plus d'avoir laissé régner des hommes violens sous son nom. Pendant sa dernière maladie, l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi fut sans cesse présente à sa mémoire. Il marquoit, par ses transports et par ses larmes, le regret qu'il en ressentoit. « Ambroise (avoit-il dit quelques jours auparavant à son chirurgien), je ne sais ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours; mais je me trouve l'esprit et le corps tout aussi émus que si j'avois la fièvre. Il me semble à tout moment, soit que je veille, soit que je dorme, que ces corps massacrés se présentent à moi la face hideuse et couverte de sang. Je voudrois bien que l'on n'y eût pas compris les foibles et les innocens. » Pierre Matthieu le représente ayant la taille haute, maigre et effilée; les épaules courbées, les jambes grêles, le visage pâle, les yeux hagards et la physionomie farouche. Ce roi sanguinaire aimoit pourtant les lettres et les beaux-arts, qui auroient dû adoucir la férocité de son ame. Il reste encore *des vers* de lui, qui ne sont pas sans mérite pour son temps. Dans un moment d'humeur, il fit cet impromptu :

François I prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Il disoit des gens de lettres, « qu'il falloit les traiter comme les bons chevaux, les bien nourrir et ne les pas rassasier. » Il n'étoit point dupe des éloges imposteurs. Un poëte lui ayant présenté des vers sur les victoires de Jarnac et de Montcontour, où il louoit sa valeur. « Ne faites rien pour moi, lui dit-il; toutes ces louanges ne sont que mensonge et flatterie, puisque je ne les ai pas méritées. Adressez-les au duc d'Anjou qui vous taille tous les jours de la besogne. » Son plus grand plaisir étoit la chasse, à laquelle il se livroit avec une sorte d'emportement, parce qu'on lui ôta l'occasion de signaler ailleurs son courage. Ronsard et Amyot vantent beaucoup un ouvrage en prose qu'il composa *sur la chasse*. Il se plaisoit aussi à forger et à battre le fer. Son activité étoit extrême; il appeloit les maisons les tombeaux des vivans. Il ne tourna pas cette grande vivacité du côté des affaires; car c'est depuis lui *que les secrétaires d'état ont signé pour le monarque*. Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le temps qu'il alloit jouer à la paume; « Signez, mon père, lui dit-il, signez pour moi », ce qu'il fit. C'est encore sous ce règne de sang que furent faites nos lois les plus sages, et les ordonnances les plus salutaires, par les soins de l'immortel chancelier de l'Hôpital. Ce grand homme donna pour devise au roi deux colonnes, avec ces mots : *Pietate et justitiâ*. Quelle devise pour

l'auteur de la Saint-Barthélemi! Charles s'étoit exercé sur les bêtes à verser le sang de ses sujets. Un de ses plaisirs étoit d'abattre d'un seul coup la tête des ânes et des cochons qu'il rencontroit en allant à la chasse. Lansac, un de ses favoris, l'ayant trouvé l'épée à la main contre un mulet, lui demanda gravement : « Quelle querelle est donc survenue entre sa majesté très-chrétienne et ce mulet? » On a de ce monarque un ouvrage que Villeroi publia en 1625, sous ce titre : *Chasse royale composée par Charles IX*, in-8°. C'est la première et seule édition. Ce prince ne laissa pas d'enfans d'Elisabeth d'Autriche son épouse; mais il eut de Marie Touchet, Charles, duc d'Angoulême. *Voyez* AYMAR, n° I, *et* ELIZABETH, n° VIII.

* X. CHARLES, duc d'Orléans. *Voyez* ORLÉANS (d').

* XI CHARLES, bâtard de *Valois*, connu successivement sous le nom d'*Orléans*, de *grand-prieur de France*, de *comte d'Auvergne*, et enfin sous celui de *duc d'Angoulême*, étoit fils naturel de Charles IX, roi de France, et de Marie Touchet. Il naquit au château du Fayet, près de Montmélian en Dauphiné, le 28 avril 1573, et fut destiné dès sa jeunesse à l'ordre de Malte. En 1586, Henri III lui donna la riche abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, et, le 2 août 1587, le fit recevoir, par une assemblée de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, grand-prieur de France. Alors il se qualifia de *Charles d'Orléans, grand-prieur de France*. Le 26 juin 1589, Henri III, qui avoit pour lui de l'amitié, le fit élever à sa cour, et lui donna les comtés de Clermont et d'Auvergne avec la baronnie de la Tour. Il reçut dès-lors le titre de *comte d'Auvergne*, qu'il a conservé long-temps. Il renonça dans cette dernière année à l'ordre de Malte, obtint du pape la dispense de se marier; mais il conserva toujours quelques abbayes. Lorsque Henri III, se disposant à faire le siége de Paris, fut, le 2 août 1589, assassiné par le moine Jacques-Clément, le jeune comte d'Auvergne ne quitta point le lit du roi depuis sa blessure jusqu'à sa mort. Avant d'expirer, ce monarque le recommanda au roi de Navarre. « Je vous laisse, lui dit-il, ma couronne et mon neveu; je vous prie d'en avoir soin et de l'aimer. » Henri promit de remplir ses intentions, et le jour suivant, proclamé roi de France sous le nom de Henri IV, il visita le jeune comte d'Auvergne, et lui dit : « Je n'entreprends pas de vous consoler de la perte que vous avez faite; elle est trop grande; mais vous pouvez vous assurer que je me souviendrai des dernières paroles que le feu roi m'a dites en votre faveur, et vous en sentirez les effets. » Henri IV tint sa parole, le garda auprès de lui, le nomma toujours son neveu, lui confirma, le 20 août suivant, la possession des comtés d'Auvergne et de Clermont, et, le 1er avril 1590, il le nomma son gouverneur et lieutenant-général au pays d'Auvergne. Charles, qui avoit eu pour maître dans le métier de la guerre le maréchal de Biron, suivit, en 1589, Henri IV en Normandie, se trouva dans plusieurs affaires, se distingua au combat d'Arques, où il commandoit les chevau-légers. Il y mit en déroute cent hommes d'armes, et prit trois mille fantassins. Il pénétra jusqu'à la cornette blanche du duc de Mayenne, et tua de sa main le sieur de Sagonne, un des gentilshommes les plus vaillans de son temps. Mais les fatigues de la guerre étoient au-dessus de ses forces, il tomba malade à Meulan; le roi lui ordonna de rester dans cette ville, et lui laissa son premier médecin pour le soigner. Le malade se trouva bientôt dans un état désespéré. Il entendit le méde-

ein prononcer ces mots latins : *Non vacat periculo*. Ces mots lui firent une vive impression ; il demanda à se confesser. Le médecin dit alors que, pour lui sauver la vie, il ne connoissoit qu'un moyen, celui de faire rire le malade. Ses domestiques s'apprêtèrent aussitôt à exécuter cette ordonnance. Le comte décrit lui-même, dans ses Mémoires, cette scène bouffonne et salutaire. « Un de mes secrétaires, âgé de 60 ans, le général de ma maison de pareil age et tout blanc, ayant des bonnets et des plumes de coq, se présentèrent devant mon lit, avec mon capitaine des gardes, homme très-sérieux, lequel étoit au milieu, qui, leur frappant sur la joue, l'un et l'autre, tachoient de lui abattre un chapeau qu'il avoit de forme ridicule. Ce que voyant, il m'en prit un éclat de rire qui me donna tant d'émotion, qu'à même temps je saignai du nez en telle abondance, qu'en moins de deux heures je me trouvai si soulagé, et ma fièvre, qui m'avoit duré 22 jours, se diminua de telle sorte que les médecins changèrent d'opinion, et me jugèrent sauvé ; ce qui fut vrai, puisqu'à six jours de là, je me mis dans la litière qui me mena à Marlou, où je m'achevai de guérir. » Le comte d'Auvergne suivit Henri IV dans la plupart des expéditions militaires qui précédèrent son entrée à Paris. Il se distingua au siége de Rouen et à la bataille d'Ivry. Le 6 mai 1591, il épousa Charlotte de Montmorency, fille aînée de Henri I, duc de Montmorency, pair et connétable de France. Parvenu à l'âge des passions, le jeune comte d'Auvergne s'y livra tout entier. L'autorité dont il jouissoit à la cour et l'assurance de la protection du roi ne lui laissoient aucun frein. On le vit, le 10 février 1597, à la foire de Saint-Germain, insulter avec le duc de Nemours les paisibles habitans qui venoient y prendre quelques récréations, et les faire battre par ses gens. Son luxe et ses dépenses excédoient ses revenus, et Henri IV l'appeloit l'*Enfant prodigue*. Un vice plus honteux, l'ingratitude, ternit le peu de gloire qu'il avoit acquis à la guerre. Il entra dans toutes les conspirations qui se tramèrent contre son maître et son bienfaiteur. En avril 1597, dans un temps où Henri IV étoit de tous côtés assailli par des guerres, il quitta la cour, se ligua avec le duc de Bouillon, l'homme le plus turbulent de son siècle, dans le dessein de faire une diversion favorable aux ennemis de ce roi ; mais cette conspiration fut avortée par la paix faite avec l'Espagne en 1598, et le comte d'Auvergne reparut à la cour, et figura dans la cérémonie de la publication de cette paix. Il avoit accompagné, en 1601, le maréchal de Biron, son ami, dans son ambassade en Angleterre. A peine furent-ils de retour en France, qu'ils tramèrent contre le roi une conspiration dont Lufin, confident de Biron, découvrit tout le secret. Henri IV ordonna leur arrestation, et, le 13 juin, Biron fut arrêté par Vitry, et le comte d'Auvergne par le seigneur de Praslin ; ils furent conduits, par eau, de Fontainebleau à Paris, et à la Bastille. Pendant ce voyage Biron fut triste et ne mangea point ; le comte d'Auvergne au contraire montra de la gaieté et de l'appétit. Biron porta sa tête sur l'échafaud, et le comte d'Auvergne, en faisant l'aveu de sa faute, en dénonçant tous ses complices, obtint sa grace. On publia à ce sujet les vers suivans :

> O grand Dieu, quelle iniquité !
> Deux prisonniers ont mérité
> La peine d'un même supplice.
> L'un qui a toujours combattu
> Meurt, redouté pour sa vertu,
> L'autre vit pour l'amour du vice.

Les prières et les larmes de la marquise de Verneuil, sœur utérine du

comte, et maîtresse de Henri IV, contribuèrent beaucoup à sauver ce coupable. Henri IV se borna à faire une forte réprimande au comte d'Auvergne, qui n'en profita point. Au mois de juin 1604, il quitta la cour sous prétexte d'une querelle particulière, et sans en obtenir l'agrément du roi, il se retira dans son gouvernement d'Auvergne. Les intrigues continuelles des Espagnols, les mécontentemens de sa sœur utérine la marquise de Verneuil, et son caractère inquiet et léger, l'entraînèrent dans une nouvelle conspiration. Le roi, instruit de toutes leurs menées, fit arrêter, au mois de septembre suivant, la marquise, son père de Balsac, plusieurs autres complices, et ordonna au comte de revenir à la cour. Cet ordre fut réitéré, et toujours éludé sous différens prétextes. Le roi qui vouloit sauver ce conspirateur, afin de l'engager à se rendre à la cour, lui accorda des lettres d'abolition, et lui ordonna de s'absenter de la France pendant trois ans et de faire un voyage en Grèce. Le comte, en protestant de sa soumission, ne se soumettoit à aucune de ces propositions; il restoit en Auvergne. Le roi, pour mieux pénétrer ses desseins, suivit une autre marche; il lui ordonna de continuer ses intrigues avec l'Espagne, de feindre secrétement que la conspiration pouvoit se renouer, et nomma même un agent pour aller porter ses dépêches dans ce pays. Le comte fit semblant de se prêter à ce plan, fit semblant de feindre, mais ne feignit point. Sa mauvaise foi, dans cette négociation simulée, fut mise à découvert. Le roi, voyant enfin que ses ordres et ses propositions ne produisoient aucun effet, ordonna l'arrestation du comte d'Auvergne. Cette arrestation présentoit quelques difficultés. Le comte étoit dans son gouvernement, et les troupes lui étoient dévouées. Mais il fournit lui-même à ceux qui en étoient chargés une occasion qui la rendit facile. Pour seconder la vengeance d'une dame qu'il aimoit, il avoit fait venir en Auvergne la compagnie de Vendôme, et l'avoit fait mettre en garnison dans deux villages qui furent entièrement pillés par les soldats. Après cet exploit féodal, d'Evre, qui commandoit cette compagnie, et qui avoit reçu ordre de l'employer à l'arrestation du comte, vint l'inviter à la passer en revue. Le comte fut averti de se méfier de cette revue. Il avoit cependant promis de s'y rendre; il hésita long-temps sur ce qu'il avoit à faire pour s'y soustraire : et se décida pour un parti mitoyen. Il crut qu'en y arrivant un peu avant l'heure fixée il n'y trouveroit personne, et que, partant aussitôt sous prétexte d'affaires pressées, il pourroit satisfaire à sa promesse, sans manquer à sa sûreté ; mais il en arriva autrement. Le comte parut de bonne heure sur la place, monté sur un cheval excellent coureur; il vit avec humeur la compagnie déjà rangée en bataille. Cette diligence augmenta ses soupçons. D'Evre vint au devant de lui, le chapeau à la main, et l'entendit jurer et se plaindre de cette diligence. « Vous voyez, monsieur, répondit d'Evre, j'ai fait avancer nos compagnons pour ne vous donner l'ennui d'attendre. Monsieur d'Evre, répliqua le comte, vous êtes de mes amis; je ne puis faire ici un long séjour. » D'Evre ajoute que toute la troupe n'est pas encore rassemblée, et aussitôt on voit arriver quelques cavaliers, commandés par de Nerestan, qui descend de cheval pour saluer le comte. Il lui parle des prétendues affaires qui l'amenoient près de lui, remonte à cheval, et donne un signal convenu. Un laquais aussitôt saisit la bride du cheval que montoit le comte; d'Evre s'empare

de son épée, deux soldats vigoureux, déguisés en laquais, le renversent rudement de cheval. On lui déclare qu'il est arrêté par ordre du roi, et on le fait monter sur un mauvais bidet. Le comte troublé, effrayé, n'opposa point de résistance, et s'écria : « Ah! de par le diable, je m'en doutois bien » ! et sans délai on le mène jusqu'à Aigueperse. Arrivé dans cette ville, le comte, plus occupé de ses galanteries que de son malheur, demanda à d'Evre la permission d'écrire à sa maitresse un billet pour s'excuser de ce qu'il ne pouvoit aller la nuit au rendez-vous qu'elle lui avoit donné ; ce qui lui fut également accordé. Cette dame, à la nouvelle de la prise du comte, monte à cheval, s'arme de pistolets, jure que ceux qui avoient coopéré à l'arrestation du comte ne mourroient que de sa main. « Vous ne l'emmeneriez pas, disoit-elle, si j'avois seulement dix hommes aussi déterminés que moi. » Cette bravade ne servit qu'à mettre en évidence l'audace et le désespoir de cette dame. Le comte d'Auvergne, arrivé à Briare, fut mis dans un carrosse, et de là conduit à Paris, et enfermé à la Bastille. Il avoit montré en route beaucoup de gaieté, s'étoit amusé à montrer son adresse dans l'art de tuer les oiseaux au vol, se vantoit de ses bonnes aventures et des tours qu'il avoit joués aux dames ; mais lorsqu'arrivé à la Bastille, on l'introduisit dans la chambre qu'avoit occupée son malheureux ami, le duc de Biron, de tristes réflexions vinrent l'assaillir. Le chagrin qu'il exprima fit connoitre qu'il sentoit enfin tout le danger de sa situation. Malgré les vives sollicitations de son épouse, son procès fut fait, et, par arrêt du parlement, du 1er février 1605, il fut condamné, ainsi que le sieur de Balsac, son complice, à perdre la tête sur l'échafaud, comme criminels de lèse-majesté. La marquise de Verneuil, en attendant une plus ample information, fut condamnée à être renfermée dans l'abbaye de Beaumont, près de Tours. Henri IV sursit d'abord à l'exécution de l'arrêt, et commua ensuite les peines des condamnés. De Balsac fut restitué dans ses biens et honneurs, sa fille fut reléguée dans une de ses terres, et obtint bientôt sa grace entière, et le comte d'Auvergne fut condamné à une prison perpétuelle. Bientôt après il se vit dépouillé des comtés d'Auvergne et de Clermont et de la baronnie de la Tour, par un arrêt du parlement du 17 juillet 1606, qui adjugea ces seigneuries à Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. L'étude à laquelle il s'étoit livré dans sa jeunesse, et qu'il avoit négligée dans l'âge des passions, charma les ennuis de sa prison durant près de douze années. Il étoit entré à la Bastille le 9 novembre 1604, il en sortit le 26 juin 1616. Ses parens et ses amis obtinrent de Louis XIII et de la reine sa mère une grace que Henri IV avoit constamment refusée. En sortant de la Bastille, il se rendit au Louvre, remercia le roi et la reine, leur promit fidélité et obéissance envers et contre tous ; et les événemens auxquels il participa dans la suite prouvent qu'il tint exactement sa promesse. Il fut employé avec succès dans les troubles qui agitèrent les premières années du règne de Louis XIII. La reine ayant créé un conseil de guerre, au mois d'octobre 1616, le comte d'Auvergne eut l'imprudence de s'y rendre et d'y prendre la première place « Quelle nouveauté est-ce-ci? dit un des membres du conseil? A-t-on tiré de prison ce condamné à mort pour le venir faire présider sur nous? Il est condamné à mort pour avoir attenté à la personne du roi et du dauphin ; il n'a point d'abolition, et il se vient effrontément

mettre au-dessus d'un maréchal de France. » Tous les membres du conseil se levèrent, et aucun ne voulut prendre place auprès de lui. Le maréchal de Brissac dit que, si on vouloit l'assister, il tueroit lui-même le comte d'Auvergne. On le lui promit. Mais les membres du conseil passèrent à une résolution plus modérée ; ils en parlerent à la reine qui accorda des lettres d'abolition au comte d'Auvergne. La cour opposa souvent le comte d'Auvergne aux princes révoltés. En 1620, Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulème, étant morte, et ayant institué Charles de Valois son héritier, il quitta dès-lors le titre de comte d'Auvergne, pour prendre celui de duc d'Angoulême, qu'il a conservé pendant le reste de sa vie. Il commanda plusieurs années, et fut envoyé en ambassade auprès de l'empereur Ferdinand II. Sa femme, Charlotte de Montmorency, étant morte en 1636, il se remaria, huit ans après, avec Françoise de Nargonne, qui mourut le 10 août 1713. Il est remarquable que la bru de Charles IX ait vécu 140 ans après sa mort. Le duc d'Angoulême mourut le 24 septembre 1650, âgé de 77 ans. Il fut enterré dans l'église des minimes de la place Royale, où sa seconde femme lui fit élever un mausolée. Charles de Valois a laissé quelques ouvrages. I. *Les Harangues prononcées en l'assemblée de MM. les princes protestans d'Allemagne, par M. le duc d'Angoulême, ambassadeur extraordinaire du roi*, 1620, in-8°. II. *Les ambassades de M. le duc d'Angoulême*, Paris, 1667, in-fol. III. *Recueil* manuscrit *des lettres de Charles de Valois, duc d'Angoulême, depuis le* 19 *octobre* 1633, *jusqu'au* 20 *décembre* 1643, in-fol., mentionné dans la Bibliothèque historique du père Lelong. IV. *Mémoires très-particuliers du duc d'Angoulême, pour servir à l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV*. Paris, 1662, in-12. L'éditeur y a joint quelques autres mémoires du temps. Ces mémoires contiennent des particularités qui ne sont point ailleurs ; mais on n'y trouve que ce qui s'est passé dans le cours de trois mois, depuis la mort de Henri III, 2 août 1589, jusqu'au 3 novembre suivant. La bataille d'Arques y est très-bien décrite. Ces mémoires ont été réimprimés dans le recueil des mémoires particuliers, publiés à Paris, chez Didot, en 1756, en 4 vol. in-12. Le marquis d'Aubry les a recueillis dans le tome 2 de ses Pieces fugitives sur l'Histoire de France, imprimées en 1759, et y a joint plusieurs notes qui en éclaircissent le texte.

† XII. CHARLES-LE-GROS, fils de Louis-le-Germanique, roi de Souabe en 876, fut élu roi d'Italie et empereur en 881 ; mais on le destitua dans une diète tenue auprès de Mayence en 887 par les Français et les Allemands. Il avoit réuni sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne, et parut d'abord assez fort pour les porter ; mais sa foiblesse le fit bientôt connoître. Il fut méprisé de ses sujets et de l'impératrice Richarde, qu'on accusoit d'un commerce secret avec Luidward, évêque de Verceil, son premier ministre. Ce prélat, chassé de la cour par Charles, se retira près d'Arnoul son neveu, duc de Carinthie, et l'anima tellement contre l'empereur, qu'il fut le premier mobile de la destitution de ce prince, dont Arnoul devint le successeur. L'empereur déposé, réduit à demander sa subsistance à celui qui l'avoit détrôné, mourut de chagrin auprès de Constance le 13 janvier 888.

XIII. CHARLES IV, fils de Jean de Luxembourg, et petit-fils de l'empereur Henri VII, monta sur le trône impérial en 1347. Son rè-

gne est célèbre *par la fameuse bulle d'or*, donnée dans la diète de Nuremberg en 1356; Barthole la composa. Le style de cette charte se ressent de la barbarie du siecle. On commence par apostropher les sept péchés mortels; on y prouve la nécessité de sept électeurs, par les sept dons du Saint-Esprit, et par le chandelier à sept branches. Par cette loi fondamentale, on fixe, 1° le nombre des électeurs à sept; 2° on assigne à chacun d'eux une grande charge de la couronne; 3° on règle le cérémonial de l'élection et du couronnement; 4° on établit deux vicariats; 5° les électorats sont déclarés indivisibles; 6° on confirme aux électeurs tous les droits de la souveraineté, appelée supériorité territoriale; 7° le roi de Bohême est placé à la tête des électeurs séculiers. Cette loi de l'empire, conservée à Francfort, et transcrite sur du vélin très-malpropre, en très-mauvais latin, avec un grand sceau ou bulle d'or au bas, fut presque achevée à Nuremberg. On y mit la dernière main à Metz, aux fêtes de Noël. Charles IV, s'imaginant que ce parchemin l'établissoit le roi des rois, se fit servir, dans une cour plénière, en prince qui l'auroit été. Le duc de Luxembourg et de Brabant lui donna à boire; le duc de Saxe, grand-maréchal, parut avec une mesure d'argent pleine d'avoine qu'il prit dans un gros tas devant la salle à manger. L'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur et à l'impératrice, et le comte Palatin posa les plats sur la table. Charles IV, gouvernant l'empire depuis plus de trente ans, fit élire son fils Wenceslas roi des Romains, quoiqu'il n'eût que quinze ans et qu'il fût foible de corps et d'esprit, moyennant cent mille ducats d'or qu'il donna à chacun des électeurs. Il voulut, sur la fin de ses jours, revoir la cour de France; il y avoit été élevé sous le règne de Charles-le-Bel, et s'étoit trouvé à la bataille de Crécy. Il étoit attaché au roi Jean son beau-frère, et à Charles V son neveu. Il écrivit en 1377 à ce prince que, « se sentant déjà vieux et cassé par les douleurs de la goutte, il souhaitoit de le voir encore une fois avant de mourir. » Le roi fit tout préparer pour sa réception. On lui fit des entrées magnifiques dans toutes les villes; mais on prit garde de ne lui rendre aucun des honneurs que les sujets rendent à leur souverain. On se souvenoit des prétentions chimériques de souveraineté que quelques empereurs, et entre autres Henri IV, avoient eues sur tous les royaumes chrétiens. On ne lui présenta pas le poêle, on ne sonna pas les cloches, et ceux qui le haranguèrent ne manquèrent pas de lui dire que c'étoit par ordre du roi. Charles, très-satisfait de l'accueil que lui fit Charles V, retourna dans ses états, et mourut le 29 novembre 1378, à Prague, dont il avoit fondé l'université en 1361. Il introduisit, autant qu'il put, en Allemagne, les lois et les coutumes de France: mais aima encore plus sa famille que l'Allemagne. On disoit même que, « comme il l'avoit ruinée pour acquérir l'empire, il ruina ensuite l'empire pour remettre sa maison. » Il en fit garder les trésors et les ornemens dans un de ses châteaux de Bohême. Son siècle, superstitieux et barbare, se prévenoit toujours pour celui qui avoit ces ornemens à sa disposition. Charles étoit même si persuadé qu'il perpétueroit de cette manière la couronne impériale dans sa famille, qu'il fit graver les armes de Bohême sur le pommeau de l'épée de Charlemagne. Charles IV aimoit et cultivoit les lettres. Il parloit cinq langues; mais il joignoit à une ame foible un esprit vain, et un cœur intéressé. L'empereur Maximilien

ne l'appeloit que la peste de l'empire, et ce mot peint ses talens politiques et son administration. Charles IV avoit été marié quatre fois, 1° à Blanche, sœur de Philippe VI, roi de France, morte en 1347, après vingt ans de mariage; 2° à Anne, fille du comte Palatin du Rhin, morte en 1352; 3° sa troisième femme fut Anne, fille du duc de Jaure, dans la Basse-Silésie, qui mit au monde Venceslas son successeur. 4° il épousa Elizabeth, fille du duc de Poméranie, de laquelle il eut les princes Sigismond et Jean. Il laissa aussi de ses trois derniers mariages dix filles, toutes très-bien mariées. Par son testament, il donna la Bohême à Venceslas, le Brandebourg à Sigismond, et deux duchés dans la Silésie à Jean son troisième fils. On a de lui de bons *Mémoires sur sa vie*. C'est au commencement de son règne qu'on doit placer l'*invention des armes à feu*, par Berthold Schwartz, franciscain de Fribourg en Brisgaw.

† XIV. CHARLES V, dit communément *Charles-Quint*, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, et de Jeanne reine de Castille, fille unique de Ferdinand et d'Isabelle, naquit à Gand le 25 février 1500. Archiduc après la mort de son père en 1506, déclaré roi d'Espagne en 1516, il fut élu empereur deux ans après, à la mort de Maximilien, son grand-père. François Ier, roi de France, lui disputa l'empire par ses intrigues et son argent. Charles, qui se servit des mêmes armes, et dont la jeunesse donnoit moins d'ombrage aux électeurs que la valeur de son rival, l'emporta sur lui. Cette rivalité alluma la guerre entre la France et l'Empire en 1521. L'Italie en fut principalement le théâtre. Elle avoit commencé en Espagne, elle fut bientôt dans le Milanais. Charles-Quint s'en empara, et en chassa Lautrec. Il ne resta à François Ier que Crémone et Lodi; Gênes, qui tenoit encore pour les Français, leur fut bientôt enlevée par les Impériaux. Charles, ligué avec Henri VIII, roi d'Angleterre, tenta de corrompre les généraux français. Il promet Eléonore, sa sœur, au connétable de Bourbon, et Bourbon le sert contre sa patrie. Adrien VI, Florence et Venise se joignent à lui. Son armée, conduite par Bourbon, entre en France, fait le siége de Marseille, le lève, et revient en Italie en 1524. La même année, les Français, commandés par Bonnivet, sont battus à Biagras, et perdent le chevalier Bayard, qui seul valoit une armée. L'année d'après se donna la fameuse bataille de Pavie, le 24 février 1525, où François Ier fut pris. Charles-Quint, alors à Madrid, reçut son prisonnier, et dissimula sa joie. Il poussa la feinte jusqu'à défendre les marques d'allégresse publique. « Les chrétiens, dit-il, ne doivent se réjouir que des victoires qu'ils remportent sur les infidèles... » François Ier étant tombé malade, Charles le tranquillisa par la promesse d'une liberté prompte, et n'en différa pas moins l'exécution. « La prise d'un roi, d'un héros, qui devoit faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guère, dit un historien célèbre, qu'une rançon, des reproches, des démentis, des défis solennels et inutiles. Au lieu d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, il chicana en Espagne avec François Ier sur les conditions de sa liberté. » (*Voyez* l'article Burgensis.) Le roi de France, à qui ses malheurs et l'humeur conquérante de son adversaire avoient donné des amis, eut pour lui Clément VII, le roi d'Angleterre, les Florentins, les Vénitiens et les Suisses. Bourbon marche contre Rome en 1527, et y est tué; mais le prince d'Orange prend

sa place : Rome est pillée et saccagée. Le pape, réfugié au château Saint-Ange, est fait prisonnier ; et l'empereur, qui auroit pu le mettre en liberté par une simple lettre, ordonne des processions et des prieres pour demander à Dieu sa délivrance. Cette comédie dura jusqu'à ce que Clément VII eût acheté sa liberté. Un traité conclu le 5 août 1529 à Cambrai, appelé *le Traité des Dames*, entre Marguerite de Savoie, tante de Charles-Quint, et Louise de Savoie, mère de François Ier, concilia ces deux monarques. Charles s'accommoda aussi avec les Vénitiens, et donna la paix à Sforce et à ses autres ennemis. Tranquille en Europe en 1535, il passa en Afrique avec une armée de plus de cinquante mille hommes, et commença ses opérations par le siége de la Goulette. L'expérience lui ayant appris que les succès suivoient la vigilance, il visitoit souvent son camp. Une nuit, faisant semblant de venir du côté des ennemis, il s'approche d'une sentinelle, qui cria suivant l'usage : *Qui va là ?* Charles lui répondit en contrefaisant sa voix : « Tais-toi, je ferai ta fortune. » La sentinelle, le prenant pour un ennemi, lui tira un coup de fusil, qui heureusement ne l'atteignit pas. Charles fit aussitôt un cri, qui le fit reconnoître. (*Voyez* aussi TAMAÏO.) Après la prise de la Goulette, il défait le fameux amiral Barberousse, entre victorieux dans Tunis, rend la liberté à vingt-deux mille esclaves chrétiens, et rétablit Muley-Hascen sur son trône. (*Voyez* AYSA.) Comme il pouvoit être à toute heure dans le cas de donner ou de recevoir bataille, il marchoit toujours en avant au milieu des enfans perdus. Le marquis du Guast est obligé de lui dire : « Comme général, je vous ordonne de vous placer au centre de l'armée et avec les enseignes....... » Charles, pour ne pas affoiblir la discipline militaire qu'il avoit établie, obéit sans murmure. La paix de Cambrai, en pacifiant la France et l'Espagne, n'avoit par rapproché le cœur des deux rois. Charles-Quint entra en Provence en 1536, avec cinquante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, met le siége devant Arles, et fait ravager en même temps la Champagne et la Picardie. Contraint de se retirer après avoir perdu presque toute son armée, il pense a la paix. On conclut une trève de dix ans à Nice en 1538. Il s'étoit cru si assuré du succès, qu'il avoit dit à Pierre de La Baume, qui le prioit de le rétablir sur son siége de Genève, dont il avoit été chassé par les calvinistes : « M. l'évêque, quand j'aurai conquis la France pour moi, je prendrai Genève pour vous.. » Charles se trompa, et apprit à mieux connoître les Français. Avant cette expédition, ce prince demandant un jour à un gentilhomme français, qui étoit parmi ses prisonniers, combien il y avoit de journées d'une place de Provence où il étoit, jusqu'à Paris, Ce gentilhomme lui répondit : « Si par journées vous entendez des batailles, il peut y en avoir seize, à moins que vous ne soyez battu dès la première.... » En 1539, les Gantois s'étant révoltés, l'empereur, qui vouloit calmer cet orage naissant, obtint de François Ier la permission de passer par la France. Toutes les histoires font mention de la pompe et de la magnificence avec laquelle il fut reçu. La politique pouvoit profiter des circonstances pour faire révoquer le traité de Madrid, si onéreux à la France ; mais la franchise généreuse de François Ier étoit un sûr garant pour Charles. (*Voyez* TRIBOULET.) Le roi de France pourtant ne dissimula pas le parti que de lâches courtisans lui suggéroient. « Voilà une dame, lui dit-il un jour, en lui montrant la duchesse d'Estampes, qui me conseille de ne point

vous laisser sortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. » — « Si le conseil est bon, répondit Charles un peu déconcerté, il faut le suivre. » Mais ce prince, craignant que la générosité de François ne cédât enfin aux instances de sa maîtresse, crut devoir la mettre dans ses intérêts. Le soir même, comme il alloit se mettre à table et qu'il se lavoit les mains, il feignit de laisser tomber aux pieds de la duchesse un anneau d'un très-grand prix qu'il portoit au doigt; cette dame l'ayant ramassé, le présenta à l'empereur; mais celui-ci lui dit: « Je vois bien que cet anneau veut changer de maître, et je vous prie de le garder. » Dès ce moment, la duchesse changea de langage, et affermit François Ier dans sa noble résolution de ne point violer les droits de l'hospitalité. Un cavalier espagnol lui avoit déjà dit que, si les Français ne le retenoient prisonnier, ils seroient bien foibles ou bien aveugles. « Ils sont l'un et l'autre, lui répondit l'empereur, et c'est sur cela que je me fie. » Il resta six jours à Paris. Ayant remédié à la révolte des Pays-Bas, où il s'étoit rendu, disoit-il, comme roi et juge, le sceptre et l'épée à la main, il médita en 1541 la conquête d'Alger. Le vieux André Doria n'approuvoit point ce projet hasardeux. « Mon père, lui dit l'empereur, soixante-douze ans de vie à vous, et vingt-deux ans d'empire à moi, doivent nous suffire; s'il faut périr, périssons. » Il fallut partir; l'expédition fut malheureuse, comme tous les gens sensés l'avoient prévu...... Charles avoit promis l'investiture du Milanais à François pour l'un de ses fils; sorti de France, il oublia sa promesse, ce qui ralluma la guerre en 1542. Il se ligua avec l'Angleterre contre les Français; mais ses entreprises eurent peu de succès. Son armée fut défaite à Cérisoles, et la paix conclue à Crépy en 1545. Quelques années auparavant il avoit passé en Afrique contre Barberousse, et en étoit revenu sans gloire. Charles-Quint n'eut pas un caractère moins dissimulé dans les querelles du luthéranisme que dans ses guerres contre François Ier et Clément VII. Il opposa, à la confession d'Ausbourg et à la ligue offensive et défensive de Smalkade, des troupes et des édits; mais il n'accorda pas moins la liberté de conscience jusqu'à la tenue du concile général. Il est vrai qu'il avoit de puissans adversaires; ni la victoire qu'il remporta à Mulberg, sur l'armée des confédérés, en 1547, ni la détention de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse, ne firent quitter les armes aux protestans. Il publia, l'année d'après, *le grand intérim* dans la diete d'Ausbourg; formulaire de foi, catholique pour le dogme, favorable aux hérétiques pour la discipline. On permettoit la coupe aux laïques et le mariage aux prêtres. Ce tempérament ne satisfit personne. Maurice, électeur de Saxe, et Joachim, électeur de Brandebourg, toujours ses ennemis ligués avec Henri II, le forcèrent, en 1552, de signer la paix de Passaw. Ce traité portoit que l'intérim seroit cassé et annulé; que l'empereur termineroit à l'amiable dans une diète les disputes sur la religion; et que les protestans jouiroient, en attendant, d'une pleine liberté de conscience. Charles-Quint ne fut pas plus heureux devant Metz, défendu par le duc de Guise: un stratagème sauva la ville, et ruina son armée, composée de toutes les forces de l'empire. Ce fut l'une des plus grandes peines de sa vie. Forcé de lever le siége, et considérant l'ascendant que le jeune roi Henri II prenoit sur lui, il s'écria: « Je vois bien que la fortune est une femme qui préfère les jeunes gens aux vieillards. » On frappa une médaille sur cet événement. Elle

offre un aigle attaché aux colonnes d'Hercule, qui sont les armoiries d'Espagne, avec ces mots : *Non ultrà Metas*, qui signifioient également qu'on ne passoit point au-delà de ces bornes, ou au-delà de Metz. Il se vengea de ce malheur sur Térouane, qu'il prit et rasa l'année suivante. La guerre duroit toujours sur les frontières de la France et de l'Italie, avec des succès très-balancés. Paul IV alloit se joindre à la France. Charles-Quint, vieilli par les maladies, aigri par les prospérités de ses ennemis et par ses revers, se propose de finir sa vie, jusque-là tumultueuse, dans un monastère. Il fait élire roi des Romains son frère Ferdinand, et lui cède l'empire le 7 septembre 1556, après s'être démis l'année d'auparavant, le 25 octobre 1555, de la couronne d'Espagne en faveur de Philippe son fils. « Je fais, lui dit-il, dans la cérémonie de cette cession, une chose dont l'antiquité fournit peu d'exemples, et qui n'aura pas beaucoup d'imitateurs dans la postérité...... Si vous fussiez, ajouta-t-il, entré par ma mort en possession de tant de provinces, j'aurois sans doute mérité quelque chose pour vous avoir laissé un si vaste héritage; mais puisque je vous en fais jouir d'avance, je vous demande que vous donniez au soin des affaires et à l'amour de vos peuples ce que vous devez à un père qui vous chérit. » Il avoit avoué un peu auparavant que ses plus grandes prospérités avoient été mêlées de tant de chagrin, qu'il n'avoit jamais goûté de véritable contentement. Déterminé à disparoître de dessus la scène du monde, il s'embarqua en Zélande, ayant à sa suite plus de quarante vaisseaux. Un vent favorable le conduisit en Espagne, et il aborda à Larédo, port de Biscaye, où il fut reçu par le grand-connétable de Biscaye, qui vint au-devant de lui avec beaucoup de seigneurs. Ce prince fut à peine descendu de son vaisseau, qu'une tempête qui s'éleva subitement au port en éloigna la flotte, et coula à fond le navire impérial. Aussitôt que Charles eut touché le rivage, il se mit à genoux, et collant sa bouche sur la terre, dit « qu'il baisoit avec respect cette mère commune de tous les hommes; et que, comme autrefois il étoit sorti tout nu du sein de sa mère, il retournoit nu, volontairement et sans aucune contrainte, dans le sein de cette autre mère. » Il se retira à Saint-Just, monastère situé dans un vallon agréable, sur les frontières de Castille et de Portugal. La promenade, la culture des fleurs, les expériences de mécanique, les offices, les autres exercices claustraux, remplirent tout son temps sur ce nouveau théâtre. Tous les vendredis de carême il se donnoit la discipline avec la communauté. Un matin qu'il éveilloit à son tour les religieux, il secoua fortement un novice, enseveli dans un profond sommeil; le jeune homme, se levant à regret, lui dit d'un ton chagrin : « C'étoit bien assez que vous eussiez troublé le monde, sans venir encore troubler ceux qui en sont sortis ! » Un bouffon, nommé Pédro, lui ayant paru étonné de ce qu'il le saluoit, et lui ayant dit : « Voulez-vous me prouver que vous n'êtes plus empereur ? » — « Non, lui répondit Charles; mais je n'ai plus rien à te donner, que cette marque de courtoisie... » On a prétendu que, dans sa retraite, il regretta le trône, parce qu'il est difficile de se persuader qu'on puisse abandonner sans regret ce que les ambitieux désirent avec fureur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le cardinal de Granvelle disant à Philippe II : « Il y a aujourd'hui un an que l'empereur s'est démis de tous ses états. »

Ce prince lui répondit : « Il y a aussi aujourd'hui un an qu'il s'en repent. » Mais cette réponse prouve seulement que l'ambitieux Philippe II n'imaginoit pas que son père pût avoir oublié le théâtre où il avoit joué un si grand rôle. Quelques historiens, tels que Brantôme, n'ont pas mieux jugé de Charles-Quint, en disant qu'il n'avoit quitté la couronne que pour avoir la tiare. Ce dessein chimérique n'entra jamais dans sa tête. (*Voyez* CARRANZA, n° I, *et* BOURDEILLES, n° I, vers la fin.) Charles-Quint finit son personnage par une scene singulière. Il fit célébrer ses obsèques pendant sa vie, se mit en posture de mort dans un cercueil, entendit faire pour lui-même toutes les prières qu'on adresse à Dieu pour ceux qui ne sont plus, et ne sortit de sa bière que pour se mettre dans un lit. (*Voyez* ESCALQUENS.) Une fièvre violente qui le saisit la nuit d'après cette comédie funèbre l'emporta le 21 septembre 1558. Charles-Quint ne vouloit être ni loué, ni blâmé. Il appeloit ses historiens, Paul-Jove et Sleidan, ses menteurs, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui, et l'autre trop de mal. En l'envisageant du côté de l'esprit, du courage, de la politique, il méritoit des éloges. Personne ne sut jamais mieux s'accommoder aux génies divers des peuples et des états. Grave en Espagne, prévenant dans les Pays-Bas, fier en Allemagne, simple avec le peuple, familier avec les militaires, poli avec les grands, homme d'esprit avec les gens de lettres, aimable avec les femmes, compatissant avec les pauvres; il prenoit toutes les formes. En le considérant du côté de la modération dans les désirs, de la droiture, de la franchise, de la probité, de la sincérité, on ne sait quelles épithètes lui donner. Reconnu généralement pour dissimulé, il juroit toujours : « A fé de hombre de bien, Foi d'homme d'honneur » ; et faisoit ordinairement le contraire de ce qu'il juroit. Machiavel étoit un de ses auteurs favoris. Ses traités étoient tous conçus avec cette ambiguité qui affoiblit la réputation, sans augmenter les états. Engageant les autres à s'ouvrir par l'air de confiance qu'il portoit, il ne s'ouvroit presque jamais lui-même. Les Espagnols comparent ce prince à Salomon pour la sagesse, à César pour le courage, à Auguste pour le bonheur. Il aimoit la raillerie, et souffroit celles qu'on lui adressoit. Il se tenoit en garde contre la flatterie ; et quand il recevoit à sa cour quelque nouveau seigneur, il avoit l'habitude de le conduire dans son cabinet, et de lui dire : « Je vous donne avis que vous me plairez en me disant la vérité, et que je suis ennemi né des flatteurs. » — Dans un village d'Aragon, où, selon l'usage du pays, il y avoit un roi de Pâques, celui qui jouoit ce personnage se présenta à l'empereur, et lui dit qu'il étoit roi : « Tant pis, lui dit Charles ! vous avez pris là un dangereux métier. » — On cite de lui plusieurs traits de bonté. Dans un voyage à Bruxelles, ses chevaux écraserent une brebis. Le berger le fit assigner pour avoir un dédommagement, et le juge condamna l'empereur. Les courtisans voulurent l'indisposer contre ce magistrat ; mais le prince ne leur répondit qu'en employant par la suite ce juge intègre dans des affaires importantes. — Un seigneur qui le suivoit seul à la poursuite du sanglier se blesse avec son couteau de chasse, qui, suivant l'usage de ce temps-là, étoit empoisonné avec du suc de jusquiame. Le seul moyen d'arrêter le poison étoit de sucer la plaie, ou du moins on le croyoit ainsi : Charles n'hésita pas un instant, et, malgré la résistance du seigneur, il

lui donna un prompt soulagement. — Il faisoit, des petites querelles occasionnées par le cérémonial, le cas qu'elles méritent. Deux dames s'étant vivement disputé le pas à la porte d'une église, il décida que « la plus folle passeroit la première. » — Les conseils lâches des courtisans le trouvèrent souvent inébranlable. Quelques seigneurs lui conseilloient de se livrer à son penchant pour la femme d'un brave officier de son armée : « A Dieu ne plaise, dit-il, que j'offense l'honneur d'un homme qui défend le mien l'épée à la main !... » Neuf voyages en Allemagne, dix aux Pays-Bas, sept en Italie, six en Espagne, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, prouvent son inconcevable activité. Il connut les hommes, et le choix de ceux qu'il employoit fut une des principales causes de ses succès. Il apprécioit aussi très-bien les différens états de la vie civile. « Les gens de qualité, disoit-il un jour, me dépouillent, les gens de lettres m'instruisent, les marchands m'enrichissent. » Charles V avoit épousé Elizabeth, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, dont il eut, 1° Philippe II; 2° Jeanne, mariée à Jean, infant de Portugal; 3° Marie, épouse de l'empereur Maximilien II. Ses enfans légitimés furent don Juan d'Autriche, et Marguerite d'Autriche. Les rois d'Espagne n'*ont porté le titre de majesté* que depuis son avénement à l'empire. Antoine de Véra a donné sa Vie en espagnol, qui a été traduite par Le Hayer. Léti l'a écrite en italien, et on l'a traduite en français, en 4 vol. in-12; mais on préfère l'Histoire du même prince, écrite en anglais par Robertson, et traduite en notre langue avec autant d'élégance que de fidélité par M. Suard, Paris, 1771, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12. On ne peut lire l'Histoire de Charles-Quint avec indifférence, si l'on fait attention que, pendant son règne, les puissances de l'Europe formèrent un vaste système politique, où chacune prit un rang conservé depuis avec autant de stabilité que peuvent le permettre des révolutions intérieures et des guerres étrangères. Les principes qui s'établirent alors entre les monarques ont eu, jusqu'à ces derniers temps, des effets sensibles, puisque les idées sur l'équilibre du pouvoir, formées à cette époque, ont influé, pendant plus d'un siècle et demi, sur presque toutes les grandes opérations des cours. La devise de Charles-Quint étoit *plus oultre;* il est faux qu'il ait pris les cinq voyelles A, E, I, O, U. *Voyez* FRÉDÉRIC, n° IV.

XV. CHARLES VI, cinquième fils de l'empereur Léopold, né le 1er octobre 1685, déclaré archiduc en 1687, couronné empereur d'Allemagne en 1711, prit beaucoup de part à la guerre de la succession d'Espagne, allumée dans les dernières années du règne de son père. Léopold le fit proclamer à Vienne, en 1703, roi d'Espagne, sous le nom de Charles III. Il alla faire, en cette qualité, son entrée publique à Madrid, où il fut reconnu par une partie de la nation. Mais Philippe V, légitime héritier du trône, ayant reçu des troupes de France et le duc de Vendôme pour général, l'obligea de quitter sa capitale et de se retirer en Catalogne, où il perdit tout, à l'exception de Barcelonne et de Tarragone. Ayant été élu empereur en 1711, il continua de faire la guerre par ses généraux, dont le principal étoit le comte Staremberg. La paix fut enfin signée à Rastadt entre l'empereur et la France le 6 mai 1714, et ratifiée par l'empire le 9 octobre suivant. Par ce traité et par celui de Bade qui le suivit le 7 septembre 1714,

les frontières de l'Allemagne furent remises sur le pied du traité de Ryswick. On céda à l'empereur les royaumes de Naples et de Sardaigne, les Pays-Bas, les duchés de Milan et de Mantoue. L'Allemagne, tranquille depuis cette paix, ne fut troublée que par la guerre de 1716 contre les Turcs. L'empereur se ligua avec les Vénitiens pour les repousser. Le prince Eugène, qui les avoit vaincus autrefois à Zentas, fut encore vainqueur à Peterswaradin. Temeswar, la dernière place qu'ils possédassent en Hongrie, se rendit l'an 1716. Cette guerre finit par la paix de Passarowitz en 1718, qui donna à la maison impériale Temeswar, Belgrade et tout le royaume de Servie. Les victoires remportées sur les Ottomans n'empêchèrent pas le roi d'Espagne de recommencer la guerre contre l'empereur. Le cardinal Albéroni, alors premier ministre de cette monarchie, vouloit recouvrer les provinces démembrées par la paix d'Utrecht. Une flotte espagnole débarque en Sardaigne, et en moins de huit jours chasse les Impériaux de tout le royaume. La quadruple alliance conclue à Londres le 2 août 1718, entre la Grande-Bretagne, la France, l'empereur et les Etats-Généraux, fut occasionnée par cette conquête. Elle avoit pour objet de maintenir les traités d'Utrecht et de Bade, et d'accommoder les affaires d'Italie. L'empereur satisfaisoit Philippe V, en le reconnoissant roi d'Espagne, et en nommant don Carlos, son fils aîné, successeur éventuel des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane. L'empereur avoit la Sicile, au lieu de la Sardaigne. Le roi d'Espagne ayant rejeté ces conditions, la guerre continua avec des succès inégaux, jusqu'à la disgrace d'Albéroni. Philippe V accéda le 26 janvier 1720 à la quadruple alliance, et fit évacuer les îles de Sicile et de Sardaigne. Le traité de Vienne, signé le 30 avril 1725, finit tout. Charles renonça à ses prétentions sur la monarchie espagnole, et Philippe aux provinces qui en avoient été démembrées. La *Pragmatique sanction*, qui avoit essuyé d'abord quelques contradictions, avoit été reçue l'année d'auparavant comme une loi foudamentale. L'empereur, par ce réglement, appeloit à la succession des états de la maison d'Autriche, au défaut d'enfans males, sa fille aînée et ses descendans, ensuite ses autres filles et leurs descendans, selon le droit d'aînesse. Charles VI, heureux par ses armes et par ses traités, auroit pu l'être plus long-temps, s'il n'eût travaillé à exclure le roi Stanislas du trône de Pologne. Auguste II étant mort en 1733, Charles VI fit élire Frédéric-Auguste, fils du feu roi, et appuya son élection par ses armées et par celles de Russie. Cette démarche alluma la guerre. L'espagne, la France, la Sardaigne la lui déclarèrent. Les Français prirent Kell, Trèves, Tarbach, Philisbourg. Le roi de Sardaigne, à la tête des armées française et espagnole, s'empara en peu de temps de tout le duché de Milan. Il ne resta plus à l'empereur que la ville de Mantoue. L'armée impériale est battue à Parme et à Guastalla. Don Carlos, à la tête d'une armée espagnole, se jette sur le royaume de Naples, et, après avoir défait les ennemis à la bataille de Bitonto, prend Gaëte, Capoue, et se fait déclarer roi de Naples en 1734. L'année d'après il est couronné à Palerme roi des Deux-Siciles. Le vaincu fut trop heureux de recevoir les conditions de paix que lui offrirent les vainqueurs. Les préliminaires du traité furent arrêtés à Vienne le 3 octobre 1735. Par ce traité, le roi Stanislas abdiquoit la couronne de Pologne et en conservoit le titre. On le mettoit en possession des duchés de Lorraine et

de Bar. On assignoit au duc de Lorraine le grand-duché de Toscane. Don Carlos gardoit le royaume des Deux-Siciles. Le roi de Sardaigne avoit Tortone, Novare, la souveraineté de Langhes. L'empereur rentroit dans le duché de Milan et dans les états de Parme et de Plaisance. La France y gagnoit la Lorraine et le Bar après la mort de Stanislas, et garantissoit la *Pragmatique sanction*. La mort du prince Eugène fut un surcroit de malheur pour Charles VI. Les Ottomans se jettent sur les terres de la maison d'Autriche. L'armée impériale, ruinée par les marches, la peste et la famine, tente en vain de s'opposer à leurs progrès. Tous les avantages furent du côté des Turcs, et dans le cours de la guerre, et dans la paix signée le 1er septembre 1739. On leur céda la Valachie impériale, la Servie, Belgrade et Sabach, après les avoir démolies. On régla que les rives du Danube et du Sahu seroient désormais les frontières de la Hongrie et de l'empire ottoman. Charles VI mourut l'année d'après, le 20 octobre 1740, à 55 ans, avec le regret d'avoir perdu tout le fruit des conquêtes du prince Eugène. Il fut le seizième et le dernier empereur de la maison d'Autriche, dont la tige masculine s'éteignit avec lui. *Voyez* MARIE-THÉRÈSE *et* MÉTASTASE.

† XVI. CHARLES VII, fils de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et de Thérèse Cunégonde, fille de Jean III, roi de Pologne, né à Bruxelles le 6 août 1697, épousa en 1722 la fille de l'empereur Joseph, et succéda en 1726 à son père dans l'électorat de Bavière. Après la mort de Charles VI, en 1740, il demanda le royaume de Bohême, en vertu du testament de Ferdinand I; la haute Autriche, comme province démembrée de la Bavière, et le Tyrol, comme un héritage enlevé à sa maison. Il refusa de reconnoître l'archiduchesse Marie-Thérèse pour héritière universelle de la maison d'Autriche, et protesta contre la *Pragmatique sanction*, dont une armée de cent mille hommes auroit dû faire la garantie, suivant la pensée du prince Eugène. Ses prétentions furent le signal de la guerre de 1741. Les armes de Louis XV firent couronner l'électeur duc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et enfin empereur à Francfort le 24 janvier 1742. Des commencemens si heureux ne se soutinrent pas, et Charles VII sembloit l'avoir prévu : car lorsque le maréchal de Saxe le félicita sur son couronnement à Prague, il lui répondit : « Oui, certes! me voilà roi de Bohême, comme vous êtes duc de Courlande. » Les troupes françaises et bavaroises furent détruites peu à peu par celles de la reine de Hongrie, qui reprit Passaw, Lintz, la haute Autriche, et s'empara d'une partie de l'électorat de Bavière. La guerre étoit un fardeau trop pesant pour un prince accablé d'infirmités et dénué de grandes ressources, tel qu'étoit Charles VII. On lui reprit tout ce qu'il avoit conquis. En 1744 le roi de Prusse ayant fait une diversion dans la Bohême, Charles en profita pour recouvrer ses états. Il rentra enfin dans Munich, sa capitale, et mourut deux mois après, le 20 janvier 1745. Il eut les honneurs funéraires qu'on décerne aux empereurs.

XVII. CHARLES Ier, roi d'Espagne. *Voyez* CHARLES, no XIV; c'est le même.

† XVIII. CHARLES II, roi d'Espagne, fils et successeur de Philippe IV en 1665, à l'âge de quatre ans, épousa en premières noces

Marie-Louise d'Orléans, et en secondes Marie-Anne de Bavière, princesse de Neubourg. Il n'eut point d'enfans ni de l'une ni de l'autre. La seule chose qui l'occupa dans sa vie fut le choix d'un successeur. Son premier testament, fait en 1698, appeloit au trône d'Espagne le prince de Bavière, neveu de sa femme. Deux ans après, en 1700, par un nouveau testament signé le 2 octobre, il déclara Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de toute la monarchie espagnole. Il mourut le 1[er] novembre suivant. Avant sa mort, il fit ouvrir les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, et baisa les restes de ces cadavres. Sa santé avoit toujours été fort chancelante, et son esprit très-foible. Elevé dans l'ignorance, ce prince ne connoissoit pas les états sur lesquels il régnoit; et lorsque les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place étoit au roi d'Angleterre. En lui finit la branche aînée de la maison d'Autriche, régnante en Espagne. *Voy.* PHILIPPE V.

XIX. CHARLES III, roi d'Espagne, naquit le 20 janvier 1716, de Philippe V et d'Elizabeth Farnèse, sa seconde femme. Roi des Deux-Siciles en 1734, il gouverna ce royaume avec sagesse et avec douceur. Appelé au trône d'Espagne, par la mort de son frère Ferdinand VI, en août 1759, il tâcha de tirer la nation de l'inertie dans laquelle elle languissoit. Il rétablit sa marine, encouragea les arts, protégea le commerce, et créa pour les Espagnols celui du Levant, qu'ils connoissoient à peine. Le pacte de famille qu'il conclut avec la France lui fut nuisible dans la première guerre, où il l'entraîna contre l'Angleterre. Les Anglais s'emparèrent des trésors de la Havane en 1763, et la paix fut peu avantageuse à l'Espagne. Mais les résultats de la guerre de 1778 furent plus heureux. Charles III enleva Mahon aux Anglais, et se fit donner la Louisiane. Il mourut en 1789.

† XX. CHARLES I[er], roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, né à Dumfermling le 19 novembre 1600, succéda à Jacques I, son père, en 1625, et épousa la même année Henriette de France, fille de Henri-le-Grand. Son règne commença par des murmures contre lui. La faveur de Buckingham, son expédition malheureuse à La Rochelle, les conseils violens de Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, produisirent un mécontentement général. En Angleterre, tout tendoit à l'indépendance; en Écosse, les grands et le peuple étoient encore moins disposés à la soumission. Ils avoient le même amour de la liberté, et plus ardent encore, parce que les principes de la secte dominante, celle des presbytériens, avoit jeté dans tous les esprits des germes d'insurrection. Cette semence ne tarda pas à éclore. Charles, attaché aux cérémonies du culte, envoya la liturgie anglicane aux Écossais. Il ordonna en même temps à toute la nation de la recevoir, et au clergé de ne pas en suivre d'autre. Cette liturgie qui, aux yeux des peuples prévenus, se rapprochoit trop du culte catholique, fut proclamée, au milieu des plus violens murmures, en juillet 1637. Mais lorsqu'on vit le doyen de la cathédrale d'Édimbourg paroître en surplis pour commencer l'office, le peuple entra en fureur, la guerre civile éclata, et les Écossais armèrent contre leur souverain. On conclut un traité équivoque pour faire finir les troubles. Charles congédia son armée. Les Écossais, secrétement soutenus par Richelieu, feignirent de renvoyer la leur, et l'augmentèrent. Charles,

forcé d'armer de nouveau, assemble tous les pairs du royaume, convoque le parlement, et ne trouve par-tout que des factieux et des perfides. Le comte de Strafford étoit son unique appui. On l'accuse d'avoir voulu détruire la réformation et la liberté; sous ce faux prétexte, on le condamne à mort en mai 1641, et Charles a la foiblesse de signer sa condamnation. Pressé de tous côtés, il convoque un nouveau parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite. On y décida qu'il faudroit le concours des deux chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, et deux ans après on le contraignit de sortir de Londres. La monarchie anglaise fut renversée avec le monarque. En vain il livra plusieurs batailles aux parlementaires, la perte de celle de Nazerbi, en 1645, décida tout. Charles désespéré alla se jeter dans les bras de l'armée d'Ecosse, qui le livra au parlement anglais. Le prince, instruit de cette lâcheté, dit « qu'il aimoit mieux être avec ceux qui l'avoient acheté chèrement, qu'avec ceux qui l'avoient bassement vendu.» La chambre des communes établit un comité de dix-huit personnes, pour dresser contre lui des accusations juridiques. On érigea une cour de justice nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwel, d'Ireton, gendre de Cromwel, de Waller et de cent quarante-sept juges. Quelques pairs, qui s'assembloient encore dans la chambre haute, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette nouvelle chambre; aucun d'eux n'y voulut consentir. La nouvelle cour de justice n'en continua pas moins ses procédures; et, pour les légitimer en partie, la chambre basse déclara, d'après divers publicistes, « que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que ses représentans avoient l'autorité légitime.» «C'étoit, dit Voltaire, une question que l'armée jugeoit par l'organe de quelques citoyens; c'étoit renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par le roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres états, quand on a vu les particuliers jugés par des commissaires; et c'étoient ici des commissaires, nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeoient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit; elle étoit composée d'indépendans qui pensoient tous que la nature n'avoit mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistoit étoit celle de la victoire.» Cette secte, ou ce parti des indépendans, s'étoit d'abord caché, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auroient trop blessé les autres sectes. Mais lorsque les presbytériens les plus outrés se furent jetés dans leur parti, ils levèrent la tête. Leur esprit d'indépendance s'empara même de plusieurs soldats de l'armée, qui se firent appeler les *Aplanisseurs*, nom qui signifioit qu'ils vouloient tout mettre au niveau, et ne reconnoitre aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'état, ni dans l'Église. Les indépendans, semblables aux quakers, en ce qu'ils ne vouloient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, et d'autre explication de l'Évangile que leurs propres lumières, différoient d'eux en ce qu'ils étoient aussi turbulens que les quakers étoient pacifiques. « Leur projet chimérique, dit encore Voltaire, étoit l'égalité entre tous les hommes; mais ils alloient à cette égalité par la violence.» Ils furent les plus ardens ennemis du monarque, et les plus souples instrumens de l'usurpateur Cromwel. C'est par leurs intrigues que l'infortuné

Charles fut enfin condamné à mourir sur un échafaud. Quelques-uns des juges furent d'avis de se borner à une prison perpétuelle, comme on l'avoit fait à l'égard d'Edouard II et de Richard II; mais Cromwel opina fortement à la mort, et son avis prévalut. Charles entendit sa sentence avec résignation; on lui accorda un délai de trois jours avant l'exécution, et dans cet intervalle il parut toujours doux et tranquille. Le calme ne l'abandonna point sur l'échafaud. Il salua sans affectation ceux qui se trouvèrent pres de lui, pardonna à ses ennemis, retroussa ses cheveux sous un bonnet qu'on lui présenta, et posa lui-même sa tête sur le billot. Quelque temps avant sa mort, ce monarque avoit écrit au prince de Galles, son fils: « Les Anglais sont un peuple sage, quelque infatués qu'ils soient à présent. Si Dieu vous donne du succès, usez-en avec modestie, et ayez toujours de l'éloignement pour la vengeance. S'il vous rétablit à des conditions dures, tenez tout ce que vous aurez promis... Que mon expérience vous apprenne à ne point affecter pour la satisfaction des favoris plus de pouvoir qu'il n'en faut réellement pour le bien des sujets. Par-là vous ne manquerez pas de moyens d'être un bon père à l'égard de tous, et un prince libéral envers ceux que vous voudrez favoriser. » Charles eut la tête tranchée le 9 février 1649, dans la 49e année de son âge, et la 25e de son règne, les uns disent par la main du bourreau, les autres par celle d'un grand seigneur masqué. Charles eut des vertus; mais les défauts qui les accompagnoient, joints aux disgraces de la fortune, l'empêchèrent d'en tirer tout le fruit qu'il pouvoit en espérer. Son inclination bienfaisante étoit obscurcie par des manières impérieuses; sa piété dégénéroit quelquefois en superstition. Il s'occupoit trop des petites choses, et un mémoire à dresser fixoit plus son attention qu'une bataille à livrer. Son jugement naturel perdoit beaucoup, par sa déférence aux conseils des personnes d'une capacité inférieure à la sienne, et sa modération ne le garantissoit pas toujours des résolutions brusques et précipitées. Ses qualités, enfin, le rendoient plus propre à faire le bonheur d'un état soumis à l'autorité souveraine, qu'à réprimer ou à modérer les emportemens d'une nation décidée à s'ériger en république. Lorsque ce projet se tramoit, et qu'il étoit déjà question de se défaire du roi, Bellièvre, ambassadeur de France, qui en avoit été instruit des premiers, alla pour communiquer à Charles ce secret important. On fit attendre long-temps l'ambassadeur. Enfin le roi vint, et lui dit: « J'étois à la représentation d'une comédie, qui est la plus plaisante chose du monde. » « Sire, répondit l'ambassadeur, c'est d'une tragédie dont il est question» ! et lui ayant rendu compte de tout ce qu'il savoit, le roi répliqua froidement à la proposition de se sauver sur un bateau qu'on feroit trouver dans l'endroit le plus favorable; par ce vers d'Alain de Lille: *Qui jacet in terrâ, non habet undè cadat* (celui qui est à terre ne peut tomber plus bas) « Sire, dit Bellièvre, on peut lui faire tomber la tête. » Le prince ne s'offensa pas de cette répartie: il aimoit la vérité, et témoigna plusieurs fois son mépris pour la basse adulation des courtisans? Un jour entre autres, quelques personnes de sa cour s'entretenoient devant lui sur l'espèce des chiens qui méritoit le plus notre attachement. Toute la compagnie convint que c'étoit l'*épagneul* ou le *limier*: mais le roi prononça en faveur de ce dernier; « à cause, disoit-il, qu'il possédoit le bon naturel de l'autre, sans en avoir la cajolerie.... » La constance de

Charles dans ses revers, et dans le supplice étonna ses ennemis mêmes : les plus envenimés ne purent s'empêcher de dire « qu'il étoit mort avec bien plus de grandeur qu'il n'avoit vécu ; et qu'il prouvoit ce qu'on avoit souvent dit des Stuarts, qu'ils soutenoient leurs malheurs mieux que leurs prospérités. » On l'honore aujourd'hui comme un martyr de la religion anglicane : le jour de sa mort est célébré par un jeûne général. Ce prince aimoit la peinture et les beaux-arts. Son économie et son peu de revenus ne l'empêchèrent pas de vivre avec magnificence. Il possédoit vingt-quatre maisons royales, toutes assez bien meublées pour qu'il passât de l'une à l'autre sans avoir besoin d'y transporter la moindre chose. Il aimoit les gens d'esprit, et jugeoit bien leurs productions. Jacques I, son père, l'avoit fait recevoir docteur dans l'université d'Yorck avec toutes les fourrures et cérémonies accoutumées, dit le père de Saint-Romuald. On lui attribue un petit ouvrage intitulé *Icon Basiliki*, qui est traduit en français, sous le titre de *Portrait du roi*, in-12. Ce livre, qui étoit en partie, selon Burnet, du docteur Gauden, mais que Charles I avoit lu, approuvé et augmenté, est plein de sentimens de religion et de bonté. Il produisit autant d'effet sur les Anglais que le testament de César sur les Romains, et fit détester à ces insulaires ceux qui les avoient privés de leur roi. Son procès aussi traduit en français, forme un petit vol. in-12, réimprimé dans la dernière édition de Rapin Thoiras. (*Voy.* l'Abrégé de l'histoire universelle de Roustan, où il expose les imprudences et les fautes qui menèrent Charles à l'échafaud, tom. VIII, chap. XXII.) « Les préjugés, l'erreur, la flatterie, dit-il, assiégent les princes dès le berceau ; et ils sont souvent corrompus avant de savoir ce que c'est que corruption. Il est donc juste de les plaindre, lors même qu'on ne peut les justifier. » *Voyez* EVANS, *et* CROMWEL, n° II.

† XXI. CHARLES II, fils du précédent, né le 29 mai 1630, étoit à La Haye lorsqu'il apprit la mort funeste de son père. Il passa secrètement en Ecosse, et se fit des partisans. Reconnu d'abord en Irlande roi d'Angleterre par le zèle du marquis d'Ormond, il fut battu et défait par Cromwel à Dunbar et à Worchester en 1651. Il se sauva à grand'peine à travers mille périls, déguisé tantôt en bûcheron, tantôt en valet de chambre, et se retira en France auprès de la reine sa mère. Monck, gouverneur d'Ecosse, devenu maître absolu du parlement après la mort de Cromwel, en septembre 1658, résolut de faire revenir le roi, et y réussit. Charles fut rappelé en Angleterre en 1660, et l'année suivante couronné à Londres. L'un de ses premiers soins fut de venger la mort du roi son père. Dix des plus coupables furent punis du dernier supplice ; mais ce peu de sang étant répandu, il se montra clément : le peuple, qui avoit paru si fort républicain, aima son roi et lui accorda tout ce qu'il voulut. La guerre contre les Hollandais et contre les Français, quoique très-onéreuse, n'excita presque point de murmures : elle finit en 1667, par la paix de Bréda. Cinq ans après, Charles fit un traité avec Louis XIV, contre la Hollande. La guerre qui en fut la suite ne dura que deux ans, et laissa à Charles tout le temps qu'il falloit pour faire fleurir les arts et les belles-lettres dans son royaume, et pour rétablir Londres, désolé par la peste et par un horrible incendie : ce dernier fléau fut faussement attribué par quelques-uns aux catholiques. On croit communément que le feu prit chez un boulanger par l'irruption de son

four allumé, qui enflamma la maison, et ensuite une partie de la ville, parce qu'un vent de nord, qui souffla trois jours avec violence, donna plus d'activité au feu. Les flammes détruisirent 89 églises, la maison-de-ville, plusieurs hôpitaux, un grand nombre d'édifices publics, 400 rues et plus de 13,200 maisons. Des 26 quartiers de la ville, 15 furent ruinés et 8 considérablement endommagés. Mais l'industrieuse activité des Anglais répara tout, et Londres sortit de ses cendres plus régulier et plus beau qu'avant l'incendie. Charles, voulant s'attacher tous ses sujets, fit publier la liberté de conscience, et suspendit les lois pénales contre les non-conformistes. Pour conserver la paix dans son royaume et la tranquillité sur le trône, il se rappela souvent ce que lui avoit dit Gourville : « Un roi d'Angleterre qui veut être l'homme de son peuple est le plus grand roi du monde; mais s'il veut être quelque chose de plus, il n'est rien du tout. » Pour s'attacher davantage ses sujets, il se plaisoit à dîner souvent avec ce qu'il appeloit ses bons citoyens de Londres, et sur-tout à l'installation d'un nouveau maire. Il permettoit aux convives la plus grande familiarité, montroit de la joie et en inspiroit. Lorsque la liberté alloit un peu trop loin, il se bornoit à répéter ce refrain d'une ancienne chanson : « Tout homme soûl est aussi grand qu'un roi. » En 1660, il fonda la société royale de Londres et l'encouragea. Dès les premiers jours de son retour en Angleterre, il fit planter dans la plupart de ses provinces un grand nombre de pommiers, et il en établit des pépinières. Les grands propriétaires suivirent son impulsion; et c'est à lui que l'on doit principalement l'usage du cidre dans la Grande-Bretagne. Le parlement d'Angleterre lui assigna un revenu de douze mille livres sterling. Charles, malgré cette somme et une forte pension de la France, fut presque toujours pauvre. Il vendit Dunkerque à Louis XIV deux cent cinquante mille livres sterling. Sa prodigalité, ses mœurs trop libres ternirent un peu les aimables et brillantes qualités qui l'auroient rendu un des premiers princes de l'Europe. On a prétendu « qu'il n'avoit jamais dit une chose folle, ni fait une chose sage. » Son caractere fut toujours porté à la douceur et à l'indolence. Un jour que le duc d'Yorck, son frère, lui proposoit quelques mesures précipitées et violentes : « Mon frere, lui dit-il, je suis trop vieux pour recommencer mes courses; vous le pourrez si c'est votre goût. » Un seigneur anglais, qui connoissoit son insouciance, disoit, en comparant les deux frères : « Charles a le talent de l'administration, et ne peut en soutenir les travaux; le duc d'Yorck en soutiendroit les fatigues, mais il n'en a pas le talent. » Le dévouement de Charles à la France le fit soupçonner cependant de vouloir se rendre absolu par le secours de cette couronne. Clifford, un des ministres favoris, disoit que « la qualité de vice-roi sous un grand monarque tel que Louis XIV étoit préférable pour son maitre à celle d'esclave de cinq cents de ses insolens sujets. » Sa foiblesse lui fit sacrifier ses plus fidèles serviteurs, lorsqu'ils déplurent à la nation. (*Voyez* HYDE.) Il mourut le 16 février 1685, à 55 ans, sans postérité. Ce monarque étoit indulgent, même envers ceux qui l'attaquoient dans leurs écrits. Il vit un jour, en passant, un homme au pilori. Il demanda pourquoi il étoit là? « Sire, lui répondit-on, c'est parce qu'il a composé des libelles contre vos ministres. » « Le grand sot, dit le roi! Que ne les écrivoit-il contre moi? on ne lui auroit rien fait. » Il n'eut point d'enfans de la reine Catherine de

Portugal, princesse vertueuse, qui ne put jamais se faire aimer de son époux. La duchesse de Portsmonth, qui étoit une Française, eut un empire absolu sur son cœur, et fut le canal de toutes les graces. Il eut cependant d'autres maîtresses; mais c'étoit moins l'amour que le dégoût des affaires qui le rappeloit auprès d'elles : le plaisir de vivre et de parler sans contrainte étoit, suivant le duc de Buckingham, sa vraie sultane favorite. Etant en France, il avoit demandé en mariage une nièce du cardinal Mazarin, dont il essuya un refus à cause de sa mauvaise fortune. Ses maîtresses lui coûtoient beaucoup, et il étoit accablé de dettes lorsqu'il mourut. On lui trouva pourtant quatre-vingt-dix mille guinées en or, qu'il avoit si bien cachées, qu'aucun des courtisans qui l'entouroient, n'en savoit rien. Charles II fut favorable aux catholiques : on croit même qu'il reçut en mourant les sacremens de l'Église. La chambre des communes avoit voulu dès son vivant exclure son frère, le duc d'Yorck, de la couronne d'Angleterre. Charles cassa ce parlement, et finit sa vie sans en assembler d'autre. *Voyez* les articles MONTMOUTH; BARCLAY, n° III; BARROW; *et* BUTLER, n° I.

† XXII. CHARLES-GUSTAVE X, fils de Jean-Casimir, comte palatin du Rhin, né à Upsal en 1622, monta sur le trône de Suède en 1654, après l'abdication de la reine Christine, sa cousine. Brave et entreprenant, il ne connoissoit que la guerre, et la fit heureusement. Il tourna d'abord ses armes contre les Polonais, remporta la célèbre victoire de Varsovie, et leur enleva plusieurs places très-rapidement. Depuis Dantzick jusqu'à Cracovie, rien ne lui résista. Casimir, roi de Pologne, secondé par l'empereur Léopold, fut vainqueur à son tour, et délivra ses états, après avoir été obligé de les quitter. Les Danois avoient pris part à cette guerre. Charles marcha contre eux. Il passa sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague, et réunit la Scanie à la Suède. Il mourut à Gottembourg le 13 février 1660. C'étoit un prince courageux et appliqué aux affaires. Puffendorf a écrit son Histoire en latin, 2 vol. in-folio, Nuremberg, 1696, traduite en français l'année d'après, *ibid.*, 2 vol. in-folio.

† XXIII. CHARLES XI, né le 25 décembre 1655, fils du précédent, succéda à son père en 1660. Christiern V, roi de Danemarck, lui ayant déclaré la guerre en 1674, Charles le battit en différentes occasions, à Helmstadt, à Lunden, à Landskroon, et n'en perdit pas moins toutes les places qu'il possédoit en Poméranie. Il les recouvra par le traité de Nimègue en 1676, et mourut le 15 avril 1697, dans la 42e année de son âge, lorsque l'Empire, l'Espagne et la Hollande, d'un côté, la France de l'autre, l'avoient choisi pour médiateur de la paix conclue à Ryswick. C'étoit un prince guerrier, sage, prudent. Son précepteur ne lui inculqua que ces deux maximes : « Il faut toujours dissimuler, et être invariable dans toutes ses résolutions. » Il abolit l'autorité du sénat, gouverna ses sujets avec une autorité absolue. Sa femme lui ayant fait à cet égard quelques représentations, Charles lui répondit : « Madame, je vous ai prise pour me donner des enfans, et non des avis... » On a imprimé un livre curieux des Anecdotes de son règne, 1716, in-12. *Voyez* MEVIUS, n° II.

† XXIV. CHARLES XII, fils de Charles XI, né le 27 juin 1682, commença comme Alexandre. A l'âge de sept ans, il savoit déjà ma-

nier un cheval. Les exercices violens auxquels il se plaisoit, et qui découvroient ses inclinations martiales, lui formèrent de bonne heure une constitution vigoureuse. Quoiqu'il parût doux dans son enfance, il avoit, dans certaines occasions, une opiniâtreté insurmontable. Le seul moyen de plier son caractère étoit de le piquer d'honneur. Il avoit naturellement de l'aversion pour le latin; mais dès qu'on lui eut dit que le roi de Pologne et le roi de Danemarck l'entendoient, il l'apprit bien vite, et en retint assez pour le parler le reste de sa vie. On lui fit traduire Quinte-Curce, dont le sujet lui plaisoit encore plus que le style. Son précepteur lui ayant demandé ce qu'il pensoit d'Alexandre? — « Je pense, lui dit ce jeune prince, que je voudrois lui ressembler. — Mais, lui dit-on, il n'a vécu que trente-deux ans. — Ah! reprit-il, n'est-ce pas assez, quand on a conquis des royaumes? » On rapporta ces paroles au roi son père, qui s'écria: « Voilà un enfant qui vaudra mieux que moi, et qui ira plus loin que le grand Gustave.» Un jour il s'amusoit à regarder deux cartes géographiques, l'une d'une ville de Hongrie prise par les Turcs sur l'empereur; l'autre de Riga, capitale de la Livonie, province conquise par les Suédois. Au bas de la carte de la ville hongroise, il y avoit ces mots de Job: *Deus dedit, Deus abstulit, Sit nomen Domini benedictum!* Le jeune prince ayant lu ces paroles, prit sur-le-champ un crayon, et écrivit sur la carte de Riga: « DIEU me l'a donnée, le DIABLE ne me l'ôtera pas. » Charles XI son père laissa à son fils, âgé de 15 ans, un grand nombre de sujets pauvres et belliqueux, avec des finances en bon ordre. Mais de peur que la jeunesse de Charles XII ne le livrât à des dissipations, il retarda par son testament sa majorité jusqu'à dix-huit ans. Le nouveau roi, impatient de jouir de tout son pouvoir, se fit déclarer majeur à quinze; et lorsqu'il fallut le couronner, il arracha la couronne des mains de l'archevêque d'Upsal, et se la mit lui-même sur la tête avec un air de grandeur qui en imposa à la multitude. Frédéric IV, roi de Danemarck, Auguste, roi de Pologne, Pierre, czar de Moscovie, comptant tirer avantage de sa jeunesse, se liguèrent contre ce jeune prince. Charles, âgé à peine de 18 ans, les attaqua tous trois, l'un après l'autre, courut dans le Danemarck, assiégea Copenhague, força les Danois dans leurs retranchemens. Il fit dire à Frédéric leur roi que, s'il ne rendoit justice au duc de Holstein, son beau-frère, contre lequel il avoit commis des hostilités, il se préparât à voir Copenhague détruite, et son royaume à feu et à sang. Ces menaces du jeune héros amenèrent le traité de Travendall, dans lequel ne voulant rien pour lui-même, et content d'humilier son ennemi, il demanda et obtint ce qu'il voulut pour son allié. Cette guerre finie en moins de six semaines dans le cours de 1700, il marcha droit à Nerva assiégée par cent mille Russes. Il les attaque avec neuf mille hommes, et les force dans leurs retranchemens. Trente mille furent tués ou noyés, vingt mille demandèrent quartier, et le reste fut pris ou dispersé. Charles permit à la moitié des soldats russes de s'en retourner désarmés, et à l'autre moitié, de repasser la rivière avec leurs armes. Il ne garda que les généraux, auxquels il fit donner leurs épées et de l'argent. Il y avoit parmi les prisonniers un prince asiatique né au pied du Mont-Caucase, qui alloit vivre en captivité dans les glaces de la Suède. « C'est, dit Charles, comme si j'étois prisonnier chez les Tartares de Crimée »: paroles qu'on rapporte pour donner un exemple des bizarreries de la for-

tune, et dont on se rappela le souvenir, lorsque le héros suédois fut forcé de chercher un asile en Turquie. Il n'y eut guère, du côté de Charles XII, dans la bataille de Nerva, que douze cents soldats tués et environ huit cents blessés. Le vainqueur se mit en devoir, dans le printemps de 1701, de se venger d'Auguste, après s'être vengé du czar. Il passa la rivière de Duna, battit le maréchal Sténau qui lui en disputoit le passage, força les Saxons dans leurs postes, et remporta sur eux une victoire signalée. Il passe dans la Courlande qui se rend à lui, vole en Lithuanie, soumet tout, et va joindre ses armes aux intrigues du cardinal-primat de Pologne, pour enlever le trône à Auguste. Maître de Varsovie, il le poursuit, et gagne la bataille de Clissau, malgré les prodiges de valeur de son ennemi. Il met de nouveau en fuite l'armée saxonne commandée par Sténau, assiége Thorn, fait élire, en 1705, roi de Pologne, Stanislas Leczinski. La terreur de ses armes faisoit tout fuir devant lui. Les Moscovites étoient dissipés avec la même facilité. Auguste, réduit aux dernières extrémités, demande la paix: Charles lui en dicte les conditions, l'oblige de renoncer à son royaume, et de reconnoitre Stanislas. Cette paix ayant été conclue le 24 novembre 1706, Auguste détrôné, Stanislas affermi sur le trône, Charles XII auroit pu traiter honorablement avec le czar: il aima mieux tourner ses armes contre lui, comptant apparemment le détrôner comme il avoit détrôné Auguste. Il part de la Saxe dans l'automne de 1707, avec une armée de quarante-trois mille hommes. Les Moscovites abandonnent Grodno à son approche: il les met en fuite, passe le Boristhène, traite avec les Cosaques, et vient camper sur le Dézena. Charles XII, après plusieurs avantages, s'avançoit vers Moscow par les déserts de l'Ukraine. La fortune l'abandonna à Pultawa le 8 juillet 1709. Il fut défait par le czar, blessé à la jambe, toute son armée détruite ou faite prisonnière, et contraint de se sauver sur des brancards. Réduit à chercher un asile chez les Turcs, il repassa le Boristhène, gagna Oczakow, et se retira à Bender. Voilà où aboutirent les triomphes de Charles XII, qui passa pendant quelque temps pour l'Alexandre de son siècle. Aussi brave que le conquérant macédonien, il osa tout entreprendre, et vint à bout de tout ce qu'il voulut pendant huit années; mais moins heureux et moins habile, une seule défaite flétrit ses lauriers, achetés au prix de tant de sang. Pultawa fut pour lui ce que Pharsale fut pour Pompée. Cette journée malheureuse remit Auguste sur le trône, et immortalisa le czar. Le grand-seigneur reçut Charles XII, comme le méritoit un guerrier dont le nom avoit rempli l'Europe. Il lui donna une escorte de quatre cents Tartares. Le dessein du roi de Suède, en arrivant en Turquie, fut d'exciter la Porte contre le czar. N'ayant pu y réussir, ni par ses menaces, ni par ses intrigues, il s'opiniâtra contre son malheur, et brava le sultan, quoiqu'il fût presque son prisonnier. La Porte Ottomane désiroit beaucoup se défaire d'un tel hôte. On voulut le forcer à partir. Il se retrancha dans sa maison de Bender, s'y défendit, le 11 février 1713, avec quarante domestiques contre une armée, et ne se rendit que quand la maison fut en feu. De Bender on le transféra à Andrinople, puis à Demir-Tocca. Cette retraite lui déplut: il résolut de passer au lit tout le temps qu'il y seroit, et resta dix mois couché, feignant d'être malade. Ses malheurs augmentoient tous les jours. Ses ennemis, profitant de son absence, détruisoient son

armée, et lui enlevoient non seulement ses conquêtes, mais celles de ses prédécesseurs. Il partit enfin de Demir-Tocca, traversa en poste, avec deux compagnons seulement, les états héréditaires de l'empereur, la Franconie et le Mecklenbourg, et arriva à Stralsund le 22 novembre 1714. Assiégé dans cette ville, il se sauva en Suède, réduit à l'état le plus déplorable. Ses revers ne l'avoient point corrigé de la fureur de combattre. Il attaqua la Norwège avec une armée de vingt mille hommes, accompagné du prince héréditaire de Hesse, qui venoit d'épouser sa sœur, la princesse Ulrique. Il forma le siége de Fredericshall au mois de décembre 1718. Une balle perdue l'atteignit à la tête, comme il visitoit les ouvrages des ingénieurs à la lueur des étoiles, et le renversa mort le 12 décembre, sur les neuf heures du soir. Quelques-uns ont prétendu que Charles XII avoit été assassiné par l'ingénieur Maigret, à la sollicitation d'un officier nommé Cronstedt. Celui-ci, dit-on, qui avoit remis à l'ingénieur le pistolet qui servit à tuer le roi, reprit ensuite cette arme, et la garda jusqu'à la fin de ses jours suspendue dans son cabinet. L'opinion la plus commune est qu'il périt d'un coup de fauconneau tiré de la place assiégée. Il méditoit des desseins qui devoient changer la face de l'Europe. Le czar s'unissoit avec lui pour rétablir Stanislas, et pour détrôner son compétiteur. Il lui fournissoit des vaisseaux pour chasser la maison d'Hanovre du trône d'Angleterre, et y remettre le prétendant; et des troupes de terre, pour attaquer George dans ses états de Hanovre, et sur-tout dans Brême et Werden, qu'il avoit enlevés au héros suédois. Charles XII, dit le président de Montesquieu, n'étoit point Alexandre; mais il auroit été le meilleur soldat d'Alexandre. La nature ni la fortune ne furent jamais si fortes contre lui, que lui-même. Le possible n'avoit rien de piquant pour lui, dit le président Hénault, il lui falloit des succès hors du vraisemblable. Le titre de Don Quichotte du nord le caractérise bien. Il porta, dit son historien, toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Inflexible jusqu'à l'opiniâtreté, libéral jusqu'à la profusion, courageux jusqu'à la témérité, sévère jusqu'à la cruauté, il fut, dans ses dernières années, moins roi que tyran, et, dans le cours de sa vie, plus soldat que héros. « Ce prince, dit Duclos, avoit des qualités estimables qui l'auroient fait chérir, s'il n'eût été qu'un particulier; une frénésie guerrière en fit un fléau pour le genre humain. Des milliers d'hommes détruits par le fer et par le feu furent les fruits de son règne. La dévastation, la dépopulation de la Suède, étoient, à la mort de Charles XII, au point qu'il n'y restoit plus que des femmes, des enfans et des vieillards. On ne voyoit plus que des filles labourer les terres, servir les postes, et, jusque dans les bains publics, on étoit réduit à les employer à toutes les fonctions que la foiblesse et la décence semblent leur interdire. » Le bel esprit qui a dit que Charles XII auroit été Alexandre, s'il eût eu moins de vices et plus de fortune, devoit ajouter, et plus de politique. Les projets d'Alexandre étoient non seulement sages, mais sagement exécutés: au lieu que Charles XII, ne connoissant que les armes, ne se régloit jamais sur la disposition actuelle des choses; et se laissoit emporter avec une ardeur qui l'entraînoit souvent trop loin, et qui causa sa mort. Ce fut un homme singulier, mais ce ne fut pas un grand homme. Il poussoit la douceur et la simplicité dans le commerce jusqu'à la timi-

dité. Ses mœurs étoient austères et dures même, et jamais il ne sacrifia à l'amour; ce qui le distingue de presque tous les héros anciens et modernes. Quant à sa religion, il fut indifférent pour toutes, quoiqu'il professât extérieurement le luthéranisme... Lorsqu'il battit les troupes de Saxe à Pultausk en Pologne, l'an 1702, le hasard fit que le même jour on joua à Marienbourg une comédie, qui représentoit un combat entre les Saxons et les Suédois au désavantage de ces derniers. Charles, instruit peu après de cette particularité, dit froidement: « Je ne leur envie point ce plaisir-là. Que les Saxons soient vainqueurs sur les théâtres, pourvu que je les batte en campagne...» La princesse Lubomirski, qui étoit dans les bonnes graces du roi Auguste, prit la route d'Allemagne, pour fuir les horreurs de la guerre qui désoloit la Pologne en 1705. Hagen, lieutenant-colonel suédois, averti de ce voyage, se met en embuscade, et se rend maître de la princesse, de ses équipages, de ses pierreries, de sa vaisselle et de son argent comptant, objets extrêmement considérables. Charles, informé de cette aventure, écrit de sa propre main à Hagen: « Comme je ne fais point la guerre aux dames, le lieutenant-colonel remettra sa prisonnière en liberté, et lui rendra tout ce qui lui appartient; et si, pour le reste du chemin, elle ne se croit pas assez en sûreté, le lieutenant-colonel l'escortera jusque sur la frontière de Saxe..... » Charles, qui faisoit indifféremment la grande et la petite guerre, suivant l'occasion, attaqua et battit en Lithuanie un corps russe. Il vit parmi les vaincus restés sur le champ de bataille un officier qui excita sa curiosité. C'étoit un Français nommé Busanville, qui répondit avec une grande présence d'esprit à toutes les questions qu'on lui fit. Il ajouta qu'il mouroit avec l'unique regret de n'avoir pas vu le roi de Suede. Charles s'étant fait connoître, Busanville lève la main droite, et dit avec un air plein de satisfaction: « J'ai souhaité depuis plusieurs années de suivre vos drapeaux; mais le sort a voulu que je servisse contre un si grand prince: Dieu bénisse votre majesté, et donne à ses entreprises tout le succès qu'elle desire!» Il expira quelques heures après dans un village où il avoit été porté. On l'enterra avec de grands honneurs, et aux dépens du roi..... Charles, ayant forcé les Polonais à exclure le roi Auguste du trône où ils l'avoient placé, entra en Saxe pour obliger ce prince lui-même à reconnoître les droits du successeur qu'on lui avoit donné. Il choisit son camp près de Lutzen, champ de bataille fameux par la victoire et par la mort de Gustave-Adolphe, et alla voir la place où ce grand homme avoit été tué. Quand on l'eut conduit sur le lieu: « J'ai taché, dit-il, de vivre comme lui; Dieu m'accordera peut-être un jour une mort aussi glorieuse. » — Charles se promenant près de Leipzick, un paysan vint se jeter à ses pieds pour lui demander justice d'un grenadier qui venoit de lui enlever ce qui étoit destiné pour le dîner de sa famille. Le roi fit venir le soldat. « Est-il bien vrai, lui dit-il d'un visage sévère, que vous ayez volé cet homme? — Sire, lui dit le soldat, je ne lui ai pas fait tant de mal que votre majesté en a fait à son maître; vous lui avez ôté un royaume, et je n'ai pris à ce maraud qu'un dindon. » Le roi donna dix ducats de sa propre main au paysan, et pardonna au soldat en faveur de la hardiesse du bon mot, en lui disant: « Souviens-toi, mon ami, que si j'ai ôté un royaume au roi Auguste, je n'en ai rien pris pour moi.....» Les plus grands dangers ne firent jamais la moindre impression sur ce prince. Ayant eu un cheval

tué sous lui à la bataille de Nerva, sur la fin de 1700, il sauta légèrement sur un autre en disant gaiement : « Ces gens-ci me font faire mes exercices. » — Un jour qu'il dictoit des lettres pour la Suède à un secrétaire, une bombe tomba sur la maison, perça le toit et vint éclater près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pièces. Le cabinet où le roi dictoit, étant pratiqué en partie dans une grosse muraille, ne souffrit point de l'ébranlement; et, par un bonheur étonnant, nul des éclats qui sautèrent en l'air n'entra dans le cabinet dont la porte étoit ouverte. Au bruit de la bombe, et au fracas de la maison qui sembloit tomber, la plume échappa des mains du secrétaire. « Qu'y a-t-il? lui dit le roi d'un air tranquille, pourquoi n'écrivez-vous pas? » Celui-ci ne put répondre que ces mots : « Eh, Sire!... la bombe!... — Eh bien! reprit le roi, qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte? Continuez. » — Les ennemis de Charles étoient sûrs de son approbation, lorsqu'ils se conduisoient militairement. Un célèbre général saxon lui ayant échappé par de savantes manœuvres, dans une occasion où cela ne devoit pas arriver, ce prince dit hautement : « Schulembourg nous a vaincus. » — Il avoit conservé plus d'humanité que n'en ont d'ordinaire les conquérans. Un jour d'action ayant trouvé dans la mêlée un jeune officier suédois blessé et hors d'état de marcher, il le força de prendre son cheval, et continua de combattre à pied à la tête de son infanterie. — Quoique Charles vécût d'une manière fort austère, un soldat mécontent ne craignit pas de lui présenter, en 1709, du pain noir et moisi, fait d'orge et d'avoine, seule nourriture que les troupes eussent alors, et dont elles manquoient même souvent. Ce prince reçut le morceau de pain sans s'émouvoir, le mangea tout entier, et dit ensuite froidement au soldat : « Il n'est pas bon, mais il peut se manger. » — Lorsque dans un siége ou dans un combat on annonçoit à Charles XII la mort de ceux qu'il estimoit et qu'il aimoit le plus, il répondoit sans émotion : « Eh bien! ils sont morts en braves gens pour leur prince. » Il disoit à ses soldats : « Mes amis, joignez l'ennemi, ne tirez point; c'est aux poltrons à le faire. » Ceux qui vouloient lui plaire dans sa retraite de Bender l'accompagnoient dans ses courses à cheval, et étoient tout le jour en bottes. Un matin qu'il s'étoit rendu chez son chancelier Mullern, encore endormi, il prit tous ses souliers et les jeta dans le feu. Quand le chancelier sentit à son réveil l'odeur du cuir brûlé, et en apprit la raison; « Voilà un étrange roi, dit-il, dont il faut que le chancelier soit toujours botté. » Il ne fut pas plus économe à Bender qu'il ne l'avoit été à Stockolm. Grothusen, son favori et son trésorier, étoit le dispensateur de ses libéralités, ou plutôt de ses prodigalités. Il lui apporta un jour un compte de soixante mille écus en deux lignes : « Dix mille écus donnés aux Suédois et aux Janissaires par ordre de S. M., et le reste mangé par moi..... » « Voilà, dit le roi, comme j'aime que mes amis me rendent leurs comptes. Mullern me fait lire des pages entières pour des sommes de dix mille francs. J'aime mieux le style laconique de Grothusen. » Un de ses vieux officiers, soupçonné d'avarice, se plaignit à lui de ce qu'il donnoit tout à ce dernier favori. « Je ne donne de l'argent, répondit Charles XII, qu'à ceux qui savent en faire usage... » Cette générosité déplacée, dans des circonstances qui exigeoient la plus sévère économie, réduisit le roi à n'avoir pas de quoi donner, et plusieurs de ses sujets à n'avoir pas de quoi vivre. Charles XII n'est guère

connu que comme un guerrier aussi intrépide que téméraire. Cependant il avoit un goût décidé pour les sciences et pour les lettres : et si la passion de la guerre n'eût pas absorbé tous ses momens, on est fondé à croire qu'il auroit eu du plaisir et mis de l'intérêt à encourager les savans et les artistes. Voici une anecdote qui confirme cette opinion. Dans l'intervalle qui s'écoula entre son retour de Pultava par Stralsund en 1716, et son irruption dans la Norwège pendant l'été de 1718, ce prince guerrier séjourna à Sund, ville très-ancienne de la Scanie; et pendant tout ce temps-là il montra un goût particulier pour les sciences. Il assistoit fréquemment aux leçons des professeurs de l'université. Un jour qu'il les trouva tous rassemblés dans la grande salle des actes publics, il témoigna le désir d'entendre sur-le-champ soutenir publiquement une thèse : ses désirs étoient des ordres; et son goût pour les sciences ne lui avoit pas encore fait perdre la vivacité de son ton militaire. Personne n'étoit préparé à cette proposition. Cependant Jean-Jacques Dœbeln, professeur en médecine, improvisa un excellent discours latin au roi, et prit ensuite pour sujet de la thèse cette proposition : *Objecta movent sensus, non tàm ratione quantitatis, quàm ratione qualitatis* : (Les objets frappent les sens moins en raison de leur quantité que de leur qualité.) Qœnsel, professeur de mathématiques, se chargea de combattre la proposition, et le combat s'engagea dans toutes les règles. Quoique le sujet fût abstrait, le roi, malgré son extrême vivacité, ne perdit pas un mot des objections ni des réponses; il prêta, jusqu'à la fin de cet acte académique qu'il avoit provoqué, toute l'attention dont il étoit capable; et quand tout fut dit, il témoigna au professeur Dœbeln la satisfaction qu'il avoit eue de l'entendre, lui fit expédier des lettres de noblesse et doubla ses appointemens. Son Histoire a été pesamment écrite par Nordberg, son chapelain, en 3 vol. in-4°, Amsterdam, 1742; et très-élégamment par Voltaire, en un vol. in-12 ou in-8°. — *Voyez* ADLERFELDT, GOETZ *et* PATKUL.

† XXV. CHARLES II, roi de Navarre, comte d'Evreux, dit *le Mauvais*, né l'an 1332, avoit de l'esprit, de l'éloquence et de la hardiesse; mais sa méchanceté ternit l'éclat de ses talens. Il fit assassiner Charles d'Espagne de La Cerda, connétable de France, en haine de ce qu'on avoit donné à ce prince le comté d'Angoulême, qu'il demandoit pour sa femme, fille du roi Jean. Charles V, fils de ce monarque, et lieutenant-général du royaume, le fit arrêter. Mais le Navarrais, s'étant sauvé de sa prison, conçut le projet de se faire roi de France. Il vint souffler le feu de la discorde à Paris, d'où il fut chassé après avoir commis toutes sortes d'excès. Dès que Charles V fut parvenu à la couronne, le roi de Navarre chercha un prétexte pour reprendre les armes. Il fut vaincu. Il y eut un traité de paix entre Charles et lui en 1365. On lui laissa le comté d'Evreux, son patrimoine, et on lui donna Montpellier et ses dépendances pour ses prétentions sur la Bourgogne, la Champagne et la Brie. Le poison étoit son arme ordinaire : on prétend qu'il s'en servit pour Charles V. Il mourut en 1387. Il s'étoit fait, dit-on, envelopper dans des draps trempés dans de l'eau-de-vie et du soufre, soit pour ranimer sa chaleur affoiblie par les débauches, soit pour guérir sa lèpre : le feu prit aux draps tandis qu'on les cousoit, et le consuma jusqu'aux os. C'est ainsi que presque tous les historiens français racontent la mort de Charles II. Cependant dans la lettre que l'évêque

de Dax, son principal ministre, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce prince, et veuve de Philippe de Valois, il n'est fait nulle mention de ces affreuses et invraisemblables circonstances; mais seulement des vives douleurs que le roi avoit souffertes dans sa dernière maladie, avec de grandes marques de pénitence et de résignation à la volonté de Dieu.... Voltaire a prétendu que Charles-le-Mauvais n'étoit pas plus mauvais que tant d'autres princes. Ferréras avoit dit avant lui : « Les Français l'ont surnommé *le Mauvais*, à cause des occupations qu'il leur a données, et des troubles qu'il a fomentés dans leur pays. Si l'on envisage cependant ses actions, on conviendra qu'il n'a point été assez méchant pour mériter ce surnom. » Ce sont précisément ses actions qui l'en ont rendu digne. « Il étoit, dit le P. Daniel, fourbe, perfide, vindicatif, cruel, et il fut la cause de la ruine entière de la France »; et le P. Daniel parle directement comme Mariana, qui a tracé avec énergie ses cruautés, ses violences, son avarice, ses trahisons et ses infâmes débauches. Les meilleurs historiens l'ont peint comme Mariana. Mais une des manies de notre siècle est de vouloir rétablir les réputations les plus décriées et de détruire celles qui sont le mieux établies. — *Voyez* GASTON, n° I.

† XXVI. CHARLES-MARTEL, fils de Pépin Héristal, et d'une concubine nommée Alpaïde, né vers l'an 691, fut reconnu troisième duc par les Austrasiens en 715. Héritier de la valeur de son père, il défit Chilpéric II, roi de France, en différens combats, et substitua à sa place, en 718, un fantôme de roi nommé Clotaire IV. Après la mort de ce Clotaire, il rappela Chilpéric de l'Aquitaine, où il s'étoit réfugié, et se contenta d'être son maire du palais. Il tourna ensuite ses armes contre les Saxons et les Sarrasins. Ceux-ci furent taillés en pièces près de Poitiers, l'an 732. On combattit un jour entier. On a écrit que les ennemis perdirent trois cent soixante-quinze mille hommes, ce qui paroit peu vraisemblable. Abdérame, leur chef, fut tué, et leur camp pillé. Cette victoire acquit à Charles le surnom de *Martel*, comme s'il se fût servi d'un marteau pour écraser les barbares. Leurs incursions continuant toujours dans le Languedoc et la Provence, le vainqueur les chassa entièrement, et s'empara des places dont ils s'étoient rendus maîtres dans l'Aquitaine. Charles ne posa point les armes; il les tourna contre les Frisons révoltés, les gagna à l'état et à la religion, et réunit leur pays à la couronne. Thierri, roi de France, étant mort en 737, le conquérant continua de régner sous le titre de duc des Français, sans nommer un nouveau roi. Il jouit paisiblement dans ses dernières années de sa puissance et de sa gloire, et mourut le 22 octobre 741 à Crécy-sur-Oise, après avoir gouverné vingt-quatre ans. Il fut regretté et comme guerrier et comme prince. On le voyoit passer rapidement des Gaules dans le fond de la Saxe, et des glaces de la Saxe dans les provinces méridionales de l'Europe. Le clergé perdit beaucoup sous ce conquérant; il entreprit de le dépouiller, et se trouva dans les circonstances les plus heureuses. « Il étoit craint et aimé des gens de guerre, dit un savant; et il travailloit pour eux; il avoit le prétexte de ses guerres contre les Sarrasins. Il fut haï du clergé, mais le pape, à qui il étoit nécessaire contre les Lombards et contre les Grecs, lui tendoit les bras. » Carloman et Pépin, enfans de Charles-Martel, partagèrent après lui le gouvernement du royaume.

XXVII. CHARLES DE FRANCE, second fils du roi Philippe-le-Hardi, né en 1270, eut en apanage les comtés de Valois, d'Alençon et du Perche en Parisis. Il fut investi, en 1283, du royaume d'Aragon, et prit en vain le titre de roi. Boniface VIII y ajouta celui de vicaire du saint-siége. Il passa en Italie, y fit quelques exploits, et y fut surnommé *Défenseur de l'Église*. Il servit avec plus de succès en Flandre et en Guienne, où Charles-le-Bel l'avoit envoyé contre le roi d'Angleterre. Il soumit tout le pays qui est entre la Dordogne et la Garonne. Cette conquête accéléra la paix. Charles mourut à Nogent, le 16 novembre 1325, à 55 ans. On a dit de lui « qu'il avoit été fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, et père de roi, sans être roi. » Il fut frère de Philippe-le-Bel, oncle de Louis Hutin, de Philippe-le-Long, et de Charles-le-Bel, et père de Philippe VI, dit *de Valois*. Il avoit eu successivement trois femmes. C'est de sa première épouse, Marguerite de Sicile, morte en 1299, qu'il eut Philippe VI.

XXVIII. CHARLES DE VALOIS. *Voyez* DIANE, n° III.

XXIX. CHARLES DE BOURBON, (le connétable). *Voyez* BOURBON, n° II.

XXX. CHARLES DE BOURBON (les cardinaux). *Voyez* BOURBON, n° III.

XXXI. CHARLES DE FRANCE, comte d'Anjou, frère de saint Louis, né en 1220, épousa Béatrix, héritière de Provence, qui l'accompagna en Egypte, où il avoit suivi saint Louis. Il y fut fait prisonnier l'an 1250. Ce prince, à son retour, soumit Arles, Avignon, Marseille, villes qui prétendoient être indépendantes, et qui même, après les succès de Charles, conservèrent de grands priviléges. Le pape Urbain IV, voulant se venger de Mainfroi, l'appela en Italie. Il fut investi du royaume de Naples et de Sicile en 1265. Mainfroi, usurpateur de ce royaume, fut vaincu par lui, et tué l'année d'après dans les plaines de Bénévent. Sa femme, ses enfans, ses trésors furent livrés au vainqueur, qui fit périr en prison cette veuve et le fils qui lui restoit. Conradin, duc de Souabe, et petit-fils de l'empereur Frédéric II, étant venu avec Frédéric d'Autriche pour recouvrer l'héritage de ses aïeux, fut fait prisonnier deux ans après, et exécuté dans le marché de Naples par la main du bourreau. Ces exécutions ternirent le règne de Charles. Un gibelin, passionnément attaché à la maison de Souabe, et brûlant de venger le sang répandu, trama un complot contre lui. Les Siciliens se révoltèrent, excités par Pierre III, roi d'Aragon. Le second jour de Pâques 1282, au son de la cloche de vêpres, tous les Français furent massacrés dans l'île, les uns dans les églises, les autres aux portes, ou dans les places publiques, les autres dans leurs maisons. Il y eut huit mille personnes d'égorgées. (*Voyez* PORCELETS et PLOCHITAS.) Charles mourut le 7 janvier 1285, à 66 ans, avec la douleur d'avoir forcé ses sujets, par des oppressions, à commettre ce massacre effroyable connu sous le nom *de Vêpres siciliennes*. Ce prince, ayant fixé son séjour à Naples, l'embellit par des édifices somptueux, et pourvut à sa défense par des murailles, des châteaux et des tours. Il rétablit ou plutôt il donna de nouveaux priviléges à l'université, qui reprit bientôt sa première splendeur, et sa réputation s'étendit dans toute l'Europe. Naples, gouvernée en forme de république, avoit conservé ses priviléges sous les rois normands et sous les empereurs d'Alle-

le-Bon, né à Dijon en 1433, succéda à son père en 1467. Deux ans auparavant, il avoit gagné la bataille de Montlhéri. Il fut encore vainqueur à Saint-Tron contre les Liégeois : il les soumit, humilia les Gantois, et se déclara l'ennemi irréconciliable de Louis XI (*voyez* l'article de ce monarque), avec lequel il fut toujours en guerre. Ce fut lui qui livra à ce prince le connétable de Saint-Paul, qui étoit allé se remettre entre ses mains, après en avoir reçu un sauf-conduit : cette perfidie lui valut Saint-Quentin, Ham, Bohain, et les trésors de la malheureuse victime de sa lâcheté. Ses entreprises, depuis, furent toutes funestes. Altéré de sang et incapable de repos, il fit la guerre aux Suisses sous quelque léger prétexte. En vain ces peuples libres lui représentèrent que tout ce qu'il pourroit gagner chez eux ne valoit pas les « éperons des chevaliers de son armée »; il assiégea la ville de Granson, la prit, et fit passer au fil de l'épée huit cents hommes qui la gardoient. Mais ce fut son dernier succès. Les Suisses remportèrent sur lui les victoires de Granson et de Morat en 1476. C'est à cette dernière journée qu'il perdit ce beau diamant, vendu alors pour un écu, que le duc de Florence acheta depuis si chèrement. Les piques et les espadons des Suisses triomphèrent de la grosse artillerie et de la gendarmerie de Bourgogne. Les Suisses rassemblèrent les ossemens des vaincus, et en élevèrent une pyramide qui a existé jusqu'au moment où un bataillon de la Côte-d'Or, en 1794, détruisit ce monument de la défaite de leurs ancêtres, et rendit à la terre leurs tristes restes, le jour même où les Suisses devoient célébrer l'anniversaire de leur victoire. Charles-le-Téméraire périt le 5 janvier 1477, défait par le duc de Lorraine, et tué en se sauvant après la bataille qui se donna près de Nanci qu'il avoit assiégé. (*Voyez* CATTHO.) Cette défaite fut en partie occasionnée par un certain Campo-Basso, Napolitain, l'un de ses principaux officiers, et qui étoit vendu aux intérêts du duc de Lorraine. Ainsi la trahison fut vengée par la trahison. « Le duc de Bourgogne, dit un historien, étoit le plus puissant de tous les princes qui n'étoient pas rois, et peu de rois étoient aussi puissans que lui. A la fois vassal de l'empereur et du roi de France, il étoit très-redoutable à l'un et à l'autre. Il inquiéta tous ses voisins, et presque tous en même temps. Il fit des malheureux, et le fut lui-même. Cependant, malgré son ambition, il eut quelques vertus. Il fut chaste, défendit vigoureusement le duel, et rendit la justice avec exactitude. » (*Voyez* RHINSAULD.) Il eut de sa première femme une fille unique, Marie, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche. Il avoit pris en secondes noces Marguerite d'Yorck, dont il n'eut point d'enfans.

* XXXIV. CHARLES III, roi de Naples, petit-fils de Charles II, né en 1345, mort en 1386. Charles obtint du pape le royaume de Naples, en conséquence de son mariage avec Marguerite, nièce de la reine. Mais bientôt il se brouilla avec le pape, et fut excommunié. Charles alors réclama la couronne de Hongrie, mais il fut assassiné dans le même temps.

XXXV. CHARLES, comte de Flandre, fils de Canut, roi de Danemarck, succéda à Baudoin, qui l'institua son héritier en 1119. Il s'appliqua constamment à rendre les Flamands heureux. Ennemi de la flatterie, charitable à l'excès, il épuisa plusieurs fois ses trésors en faveur des pauvres. Il leur distribua un jour dans la ville d'Ypres jusqu'à

huit mille pains, et eut soin de tenir toujours le blé à bas prix, afin qu'on ne ressentît jamais les effets de la disette. Ses vertus lui firent accorder le titre de *Vénérable;* mais elles ne le garantirent pas de la mort que des assassins lui donnèrent en 1124 dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, où le comte alloit chaque matin faire sa prière. Rien ne put l'en détourner, quoiqu'on l'eût prévenu qu'on y méditoit un complot contre ses jours. « Nous sommes toujours entourés, dit-il, de dangers; il suffit que nous ayons le bonheur d'appartenir à Dieu quand la mort nous frappe. »

XXXVI. CHARLES I[er], duc de Lorraine, fils puîné de Louis d'Outremer, né à Laon en 953, fit hommage-lige de ses états à l'empereur Othon II, son cousin; ce qui indigna les seigneurs français. Louis-le-Fainéant, son neveu, étant mort, Charles fut privé de la couronne de France par les états assemblés en 987, et Hugues Capet fut mis sur le trône. Ce prince tenta vainement de faire valoir son droit par les armes. Il fut pris à Laon le 2 avril 991, et renfermé dans une tour à Orléans, où il mourut trois ans après.

XXXVII. CHARLES II, duc de Lorraine, fils du duc Jean, empoisonné à Paris le 27 septembre 1382, et de Sophie de Wirtemberg, se signala dans plusieurs combats, fut connétable en 1418, et mourut en 1430.

† XXXVIII. CHARLES IV DE LORRAINE, petit-fils de Charles III, prince guerrier, plein d'esprit, mais turbulent et capricieux. Il se brouilla souvent avec la France, qui le dépouilla deux fois de ses états, et le réduisit à subsister de son armée qu'il louoit aux princes étrangers. En 1641 il signa la paix, et aussitôt après se déclara pour les Espagnols, qui, moins traitables que les Français, et comptant peu sur sa fidélité, l'enfermèrent dans la citadelle d'Anvers, et le transférèrent de là à Tolède jusqu'en 1659. L'histoire de sa prison se trouve à la fin des Mémoires de Beauveau, Cologne, 1690, in-12. Trois ans après, en 1662, il signa le traité de Montmartre, par lequel il faisoit Louis XIV héritier de ses états, à condition que tous les princes de sa famille seroient déclarés princes du sang de France, et qu'on lui permettroit de lever un million sur l'état qu'il abandonnoit. « Qui auroit dit à Charles IV que le don qu'il faisoit alors de la Lorraine sous des conditions illusoires, dit le président Hénault, se réaliseroit sous Louis XV, qui en deviendroit un jour le souverain par le consentement de toute l'Europe? » Ce traité produisit de nouvelles bizarreries dans le duc de Lorraine. Le roi envoya le maréchal de La Ferté contre lui. Il céda Marsal, et le reste de ses états lui fut rendu. Le maréchal de Créqui l'en dépouilla de nouveau en 1670. Charles, qui étoit accoutumé à les perdre, réunit sa petite armée avec celle de l'empereur. Turenne le défit à Ladenbourg en 1674. Charles s'en vengea sur l'arrière-ban d'Anjou, qu'il battit à son tour. Il assiégea l'année d'après le maréchal de Créqui dans Trèves, s'en rendit maître, et le fit prisonnier. Il mourut près de Birkenfeld la même année 1675, âgé de 72 ans. « Ce prince, né avec beaucoup de valeur et de talens pour la guerre, dit le président Hénault, n'étoit cependant qu'un aventurier, qui eût pu faire fortune s'il fût né sans biens, et qui ne sut jamais conserver ses états. » Charles étoit singulier en galanterie comme en guerre. Mari de la duchesse Nicole, il épousa la princesse de Cantecroix. Amoureux ensuite d'une Parisienne, Marie-Anne-

Françoise Pajot, fille d'un apothicaire, il passa un contrat de mariage avec elle, du vivant de la princesse. Louis XIV fit mettre sa maîtresse dans un convent, ainsi qu'une autre demoiselle à laquelle le bizarre Lorrain vouloit s'unir. C'étoit un acte de despotisme très-condamnable que de priver de la liberté deux demoiselles, parce qu'elles avoient été belles et vertueuses. Mademoiselle Pajot brilloit sur-tout par ces deux qualités; elle épousa dans la suite le marquis de Lassay dont elle eut un fils. Charles IV finit par proposer un mariage à une chanoinesse de Poussey, et il l'auroit épousée, sans les oppositions de la princesse de Cantecroix. — *Voyez* Essarts, n° II. Pavillon lui fit une épitaphe badine, où il est assez bien caractérisé :

Ci gît un pauvre duc sans terre,
Qui fut, jusqu'à ses derniers jours,
Peu fidèle dans ses amours,
Et moins fidèle dans ses guerres.

Il donna librement sa foi
Tour à tour à chaque couronne;
Et se fit une étroite loi
De ne la garder à personne.

Il entreprit tout au hasard,
Se fit tout blanc de son épée,
Il fut brave comme César,
Et malheureux comme Pompée.

Il se vit toujours maltraité,
Par sa faute et par son caprice;
On le détrôna par justice,
On l'enterra par charité.

† XXXIX. CHARLES V, second fils du duc François et de la princesse Claude de Lorraine, sœur de la duchesse Nicole de Lorraine et neveu de Charles IV, naquit à Vienne en Autriche le 3 avril 1643. « Il succéda l'an 1675 à son oncle dans ses états, ou plutôt, dit le président Hénault, dans l'espérance de les recouvrer.» L'empereur Léopold n'eut point de plus grand général, ni d'allié plus fidèle : il commanda ses armées avec gloire. Il avoit toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV. Mais en vain mit-il sur ses étendards : *Aut nunc, aut nunquàm* (Ou maintenant, ou jamais); le maréchal de Créqui lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. Charles V fut plus heureux dans les guerres de Hongrie, où il se signala par plusieurs victoires remportées sur les mécontens, et par des conquêtes sur le grand-seigneur. En 1674, on le mit sur les rangs pour la couronne de Pologne; mais ni son nom, ni ses intrigues, ne purent la lui procurer. Il prit, en 1676, Philisbourg sur le maréchal de Luxembourg, et gagna, en 1687, la célèbre bataille de Mohatz sur les Turcs. De retour de ses expéditions de Turquie, il vint servir contre la France, prit Mayence en 1690, et mourut la même année. Louis XIV dit, en apprenant sa mort, « que la moindre qualité du duc de Lorraine étoit celle de prince. Je viens de perdre, ajouta-t-il, le plus sage et le plus généreux de mes ennemis. » Il avoit eu la gloire de seconder Jean Sobieski dans la délivrance de Vienne, et celle de le délivrer lui-même à la journée de Barkam. Ce prince, digne, par ses qualités militaires et politiques, d'occuper le premier trône de l'univers, ne jouit jamais de ses états. L'empereur lui fit épouser sa sœur Eléonore-Marie, fille de l'empereur Ferdinand III, et reine-douairière de Pologne. De ce mariage naquit le duc Léopold Ier, père de l'empereur François Ier, et de Charles-Alexandre de Lorraine, dont nous allons parler. Etant venu à Paris après la paix des Pyrénées, Louis XIV lui avoit proposé mademoiselle de Montpensier, puis mademoiselle de Nemours; mais ces deux mariages manquèrent par le caprice de Charles IV son oncle. La Brune

a donné la Vie du duc Charles V, in-12. Il a paru aussi sous son nom un Testament politique, Leipsick, 1696, in-8°; l'ouvrage est médiocre, et n'est pas de lui.

† XL. CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE, gouverneur des Pays-Bas, grand-maître de l'ordre teutonique, naquit à Lunéville le 12 décembre 1712, de Léopold Ier, duc de Lorraine, et d'Elizabeth-Charlotte d'Orléans. Le prince Charles, quelque temps après le mariage de son frère avec l'héritière de la maison d'Autriche, fut fait général d'artillerie, puis feld-maréchal. Il commanda l'armée en Bohême l'an 1742; s'étant emparé de Czaslau, il y livra bataille au roi de Prusse, qui remporta la victoire en perdant presque toute sa cavalerie. La paix ayant été faite la même année entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie, le prince Charles tourna ses armes contre les Français, qui faisoient de grands progrès en Bohême, enleva Pisceck, Pilsen, mit le siége devant Prague le 28 juillet, et prit Leutmeritz avant la fin de cette campagne. En 1744, il passa le Rhin, à la tête d'une armée, s'empara des lignes de Spire, de Germentheim, de Lauterbourg et de Haguenau, et s'établit au milieu de l'Alsace. Mais le roi de Prusse ayant fait une diversion puissante, le prince Charles fut obligé de repasser le Rhin à Bentheim le 25 d'août, en présence de l'armée française. De retour en Bohême, il contraignit le roi de Prusse d'abandonner ses conquêtes. L'année suivante ce monarque le battit à Freidberg et à Pranduitz. Il commanda encore les armées autrichiennes en 1757, défit le général Keith, et chassa les Prussiens de toute la Bohême. La même année, le 22 novembre, il les défit une seconde fois près de Breslau. Il n'eut pas le même bonheur le 5 décembre suivant, à la bataille de Lissa où il fut vaincu. Ce prince, souvent malheureux dans les combats, n'en fut pas moins un grand général. Brave, intrépide dans les dangers, sage dans le conseil, il se fit souvent redouter, même après sa défaite. Il se faisoit aimer et respecter, autant par sa générosité et son affabilité, que par son esprit, l'étendue de ses connoissances, et la protection qu'il accordoit aux lettres. Il mourut le 4 juillet 1780.

XLI. CHARLES, cardinal de Lorraine. *Voyez* LORRAINE, n° I.

XLII. CHARLES, duc de Mayenne. *Voyez* MAYENNE.

XLIII. CHARLES-LE-GUERRIER, duc de Savoie, étoit fils d'Amédée IX, et frère de Philibert Ier, auquel il succéda en 1482. Ce prince bien fait, sage, vertueux, affable, libéral et instruit, eut beaucoup de traverses à essuyer au commencement de son règne. C'étoit pour y faire allusion qu'il prit un soleil naissant sur une tempête, avec ces mots : *Non tamen indè minus.* L'an 1485, Charlotte reine de Chypre, et veuve de Louis de Savoie, confirma, en faveur de Charlotte, la donation qu'elle avoit faite de son royaume au duc son époux. C'est sur ce fondement que les ducs de Savoie ont pris le titre de rois de Chypre. Charles épousa Blanche de Montferrat, fille de Guillaume Paléologue VI, marquis de Montferrat, dont il eut un fils qui lui succéda. Charles-le-Guerrier promettoit un règne glorieux, lorsqu'il mourut le 13 mars 1489, à 21 ans. Le marquis de Saluces, qu'il avoit vaincu en personne, et dont il avoit subjugué le pays, fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner.

† XLIV. CHARLES-EMMANUEL Ier, duc de Savoie, dit *le*

Grand, né au château de Rivoli en 1562, signala son courage au camp de Montbrun, aux combats de Vigo, d'Ast, de Châtillon, d'Ostage, au siége de Verue, aux barricades de Suze. Il entreprit de se faire comte de Provence en 1590. Philippe II, son beau-père, l'aida à se faire reconnoître protecteur de cette province par le parlement d'Aix, afin que cet exemple engageât la France à reconnoître le roi d'Espagne pour protecteur de tout le royaume. Le duc de Savoie, non moins entreprenant, aspiroit aussi à cette couronne. Son ambition sans bornes lui inspira des desseins sur le trône impérial, après la mort de l'empereur Mathias; sur le royaume de Chypre, qu'il vouloit conquérir; et sur la principauté de Macédoine, que les peuples de ce pays, tyrannisés par les Turcs, lui offrirent. Il se flatta même un moment de devenir roi de France. Les Génevois furent obligés de défendre leur ville, en 1602, contre les armes de ce prince, qui fit tenter une escalade en pleine paix. Les chefs de cette entreprise, ayant été faits prisonniers, furent pendus comme des voleurs de nuit. Henri IV, qui avoit aussi à s'en plaindre, et qui le battit plusieurs fois par le duc de Lesdiguières (*voy.* ce nom), fit avec lui un traité par lequel il lui laissoit le marquisat de Saluces, pour la Bresse et le Bugey. Le traité de paix, négocié par Bonaventure de Catalagirone, général de l'ordre de Saint-François, fit, selon Hénault, plus d'honneur au duc de Savoie qu'aux négociateurs français. Il est vrai que Lesdiguières dit « que le roi avoit traité en marchand, et le duc de Savoie en prince. » Mais si la France sembloit perdre la considération que lui donnoit en Italie le marquisat de Saluces, qui bridoit Turin, elle gagnoit beaucoup de terrain, et, selon la maxime de Philippe de Comines: « qui a le profit de la guerre en a l'honneur. » De plus, le traité donnoit une bonne barrière aux Lyonnais, qui auparavant étoient tout découverts, et nous rapprochoit des Suisses, dont le voisinage pouvoit nous être très-utile; et quant au crédit que nous perdions en Italie, en cédant un marquisat qui nous en ouvroit l'entrée, la valeur française a prouvé sous nos rois et sous la république, que nos armées pouvoient y entrer par plus d'une porte. Charles-Emmanuel, toujours remuant, s'exposa encore aux armes des Français, à celles des Espagnols et des Allemands, après la guerre pour la Valteline. Il mourut de chagrin à Savillon le 26 juillet 1630. Lingendes, évêque de Maçon, prononça son oraison funèbre. Son ambition le jeta dans des voies détournées et indignes d'un grand prince. Il n'y eut jamais d'homme moins ouvert que lui. On disoit que son cœur étoit comme son pays, inaccessible. Il bâtit des palais et des églises; il aima et cultiva les lettres: mais il ne songea pas assez à faire des heureux et sur-tout à l'être.

† XLV. CHARLES-EMMANUEL II, fils de Victor-Amédée I, n'avoit que quatre ans lorsqu'il commença à régner en 1638, après la mort du duc François. Les Espagnols profitèrent de la foiblesse de la régence pour s'emparer de diverses places; mais la paix des Pyrénées rétablit la tranquillité en Savoie: elle ne fut troublée que par un léger différent avec la république de Gênes. Charles-Emmanuel mourut en 1675, de la révolution que lui causa un accident arrivé à Victor-Amédée, son fils, renversé de cheval en faisant ses exercices. Turin lui doit plusieurs de ses embellissemens. Il n'oublia pas les autres parties de ses états. Il perça un rocher qui séparoit la Savoie du Dauphiné, et y pratiqua un chemin large et com-

mode, pour faciliter le commerce entre ces deux provinces. Ce travail, digne d'Annibal, lui fit plus d'honneur qu'une conquête. Ce prince avoit de l'esprit, et protégea les gens de lettres.

† XLVI. CHARLES-EMMANUEL III, fils de Victor-Amédée II, naquit en 1701. D'excellens maîtres développèrent les talens qu'il avoit reçus de la nature. Son père ayant renoncé volontairement à la couronne en 1730, Charles-Emmanuel monta sur le trône et l'occupa en grand prince. Il entra dans les projets que firent l'Espagne et la France, d'affoiblir en 1733 la maison d'Autriche; et après s'être signalé dans cette courte guerre, par la victoire de Guastalla, il fit la paix, et obtint le Novarois, le Tortonois, et quelques autres fiefs dans le Milanais. Cette paix de 1738 fut suivie d'une guerre qui arma presque toute l'Europe. Le roi de Sardaigne, quelque temps incertain, s'unit, au commencement de 1742, avec la reine de Hongrie, contre la France et l'Espagne. Il eut des succès et des revers; mais il fut plus souvent vainqueur que vaincu; et lors même qu'il eut le malheur d'être battu, on admira en lui les dispositions et les ressources d'un général habile. Il eut encore le bonheur de faire une paix avantageuse, et resta en possession de toutes les acquisitions dont il jouissoit alors, principalement de celles qu'il avoit faites en 1743, du Vigevanesque, d'une partie du Pavésan, etc. Charles-Emmanuel, tout entier à ses sujets, embellit ses villes, fortifia ses places, diciplina ses troupes, et régla tout par lui-même. Un de ses soins les plus assidus fut de travailler à payer ses dettes, afin d'être en état d'abroger les impôts que la guerre l'avoit contraint d'établir. On n'oubliera jamais ce qu'il dit en 1763: « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie; je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire. » Il mourut le 20 février 1773. Il n'avoit pas voulu prendre part à la guerre de 1756; mais il eut la gloire d'être le médiateur de la paix de Fontainebleau en 1763. Sa sage économie dans l'administration des finances, son éloignement du faste et des plaisirs, son attention à ne pas abandonner les rênes du gouvernement à des mains subalternes, lui donnèrent le moyen de réformer bien des abus, de faire des établissemens utiles, et de redonner l'abondance à un pays stérile. Tous les ordres de l'état furent sagement policés; la débauche fut proscrite, le jeu restreint et modéré. Il régnoit une confusion extrême dans les diverses branches de la législation; Charles-Emmanuel y mit de l'ordre par des ordonnances judicieuses, qui, en simplifiant l'administration de la justice, abrégèrent ses longueurs. Son *Code*, traduit en français, a été imprimé à Paris (Caen) 1771, 2 vol. in-12. La religion fut protégée et les talens de ses ministres encouragés; toutes les places ecclésiastiques, même les évêchés, furent données au concours.

† XLVII. CHARLES DE SAINT-PAUL, dont le nom de famille étoit *Vialart*, supérieur-général de la congrégation des feuillans, évêque d'Avranches en 1640, mort en 1644 il est très-connu par sa *Géographie sacrée*, imprimée avec celle de Samson, Amsterdam, 1707, 3 vol. in-fol. Son *Tableau de la rhétorique française* est tombé dans l'oubli qu'il méritoit.

* XLVIII. CHARLES DE NAVARRE, prince de Viane, célèbre par son esprit, ses talens et ses malheurs, naquit en 1421, de Jean II, roi de Navarre, et depuis d'Aragon,

et de Blanche, fille et héritière de Charles III, roi de Navarre. La mort de cette princesse, arrivée en 1441, fut la cause des disgraces de Charles et des malheurs qui fondirent sur le royaume. Jean II s'étant remarié à Jeanne de Castille, femme ambitieuse et vindicative, Charles, prince doux, paisible, cultivant les lettres, loin de troubler l'état, s'éloignoit des affaires pour ne pas inspirer de jalousie à sa belle-mère; mais celle-ci, non contente de gouverner le royaume de Navarre qui appartenoit à Charles, ne cessoit de le tourmenter. Un jour entre autres qu'elle voulut donner un festin royal à l'amirante de Castille, son père, elle eut l'imprudence d'exiger que le prince de Viane remplit les fonctions de maitre d'hôtel; mais Charles indigné refusa d'obéir. La reine et le superbe Castillan, son père, virent alors que le prince connoissoit ses droits, et que s'il n'en avoit pas fait usage, c'étoit par égard pour son père. Dès ce moment ils mirent tout en usage pour le perdre dans l'esprit du roi, afin de s'emparer de ses dépouilles. Ce prince, poussé à bout, fit remontrer au roi son père combien il étoit injuste qu'une étrangère se saisit de son héritage, et demanda à gouverner lui-même les états qui lui appartenoient; mais la Castillane, fâchée d'abandonner sa proie, pratiqua plusieurs grands du royaume, et se ligua avec les Grammont, qui étoient depuis long-temps divisés avec les seigneurs de Beaumont; ceux-ci, alliés de Charles, se rangèrent de son côté. De cette querelle il se forma deux factions qui partagèrent entre elles tout le royaume, tandis que la Castillane ne cessoit de souffler le feu de la discorde entre le père et le fils. Le parti de Charles eut d'abord des succès, et le fit couronner roi de Navarre; mais son père, s'étant joint à ses ennemis, lui livra bataille, le fit prisonnier, et le détint long-temps. Charles fut élargi par les grands moyens des Beaumont, ses partisans; obligé de reprendre les armes, il ne fut pas plus heureux que la première fois, fut battu et passa en Sicile près d'Alfonse, roi d'Aragon, frère ainé de son père. Ce prince, ayant pris en main la cause de son neveu, se rendit médiateur entre le père et le fils; il étoit près de les accorder lorsqu'il mourut à Naples. Sa succession, qui consistoit dans les royaumes d'Aragon, de Valence, de Sicile et de Sardaigne, appartenoit à Jean II, roi de Navarre; mais Charles son fils se trouvant sur les lieux, les Siciliens et les Sardes lui offrirent la couronne. Ce prince vertueux les refusa, montrant que ce n'étoit pas l'ambition qui l'avoit armé, mais les injustices de sa marâtre. Il se contenta d'accepter le gouvernement au nom du roi. Pendant ce temps, Jeanne occupée, de s'emparer du nouveau royaume d'Aragon, laissa respirer la Navarre. Charles, réconcilié avec son père, fut proclamé comte de Barcelonne; il se fit tellement aimer des Aragonais, qu'ils voulurent mettre toutes les places en son pouvoir. Frédéric, amiral de Castille, et père de Jeanne, en prit de l'ombrage, et rendit de nouveau le prince suspect à son père. Ce roi venoit de donner son consentement au mariage de Charles avec Isabelle, sœur de Henri IV, roi de Castille; mais Jeanne avoit déjà destiné en secret cette princesse à son fils Ferdinand: il l'épousa depuis, et par cette alliance ils ont réuni tous les royaumes des Espagnes. (*Voyez* FERDINAND et ISABELLE.) Jean envoya son fils prisonnier à Saragosse: les Catalans et les Navarois, ainsi que le roi de Castille, sollicitèrent en vain le roi de délivrer son fils, son cœur étoit entièrement possédé par Jeanne, et

celle-ci ne travailloit qu'à détruire Charles, qui, étant l'aîné de son fils Ferdinand, devoit hériter de tous les états de Jean II. Tant d'injustices et de rigueurs soulevèrent enfin tous les peuples contre Jeanne, et les états de Navarre et de Barcelonne déclarèrent la guerre à son mari pour que leur souverain fût remis en liberté. Jean, voyant tous ses sujets contre lui, et les gens les plus vertueux lui ayant remontré le tort qu'il faisoit à son fils aîné, à l'ame duquel il devoit toute sa grandeur, il consentit à la délivrance de Charles; mais ce prince infortuné mourut quelque temps après, du poison que sa marâtre lui fit donner le 23 septembre 1461. Mariana, et tous les historiens d'Espagne, assurent le fait, ainsi que Mézerai. Les Catalans voulurent venger la mort de leur comte, et forcèrent la ville de Gironne pour tuer Jeanne et son fils, qui n'eurent que le temps de se sauver en haut du clocher de la grande église. Charles méritoit un meilleur sort; aimé des grands et des peuples, il auroit fait le bonheur de tous; mais la fortune ne seconda pas son courage. Ce prince joignoit à son mérite personnel une vaste érudition. Il a traduit en espagnol les *Ethiques* d'Aristote; il a aussi donné un *Abrégé chronologique des rois de Navarre, ses prédécesseurs, jusqu'à son père*, et composé plusieurs *Poésies*. Marc Osias, ami particulier de ce prince, a composé en son honneur un poëme en langue limousine, rempli d'esprit, de traits piquans et de belles maximes.

* XLIX. CHARLES (René), docteur en médecine, né à Jussey, en Franche-Comté, dans le 17e siècle, professeur royal à l'université de Besançon, avoit de la réputation et la méritoit. On lui doit plusieurs ouvrages de médecine, parmi lesquels on distingue, I. *Observations sur différentes espèces de fièvres, et principalement les fièvres putrides, etc.*, 1743, in-8°. La seconde partie de cet ouvrage regarde les pleurésies. II. *Quæstiones medicæ circa thermas Borbonienses, etc.*, Vesontione, 1721, in-8°. III. *Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas, etc.*, Vesont., 1738, in-8°. IV. *Quæstiones medicæ circa fontes medicatos Plumbariæ*, 1743, in-8°. René Charles est mort vers 1750.

L. CHARLES - BORROMÉE (saint). *Voyez* BORROMÉE, n° I.

CHARLETON (Gautier), médecin anglais, naquit dans le comté de Sommerset en 1619. Après avoir été reçu au doctorat à Oxford en 1642, il fut mis au nombre des médecins ordinaires du roi Charles I, et devint membre de la société royale de Londres. Ses succès le firent appeler à Padoue en 1678; pour y occuper la première chaire de médecine-pratique; mais n'ayant pu s'accoutumer à ce pays, il revint à Londres au bout de deux ans, et se retira ensuite dans l'île de Jersey, où il mourut en 1707. Charleton a beaucoup écrit sur l'athéisme, sur la puissance de l'amour et la force de l'esprit; sur l'immortalité de l'ame, sur la loi naturelle et la loi divine positive; mais particulièrement sur la médecine. Ses principaux ouvrages en ce genre sont, I. *Exercitationes physico-medicæ, sive œconomia animalis*, Londres, 1659, in-12. L'édition de La Haye, 1681, in-12, est plus ample. II. *Exercitationes pathologicæ*, Londres, 1661, in-4°. III. *De differentiis et nominibus animalium*, Oxford, 1673, in-fol. IV. *De scorbuto*, Londres, 1671, in-8°.

† CHARLEVAL (Jean - Louis FAUCON DE RY, seigneur de), né

en Normandie en 1612, d'une famille qui a donné trois premiers présidens au parlement de cette province, fut un homme aimable et un écrivain gracieux. Scarron, qui mettoit du burlesque par-tout, jusque dans ses louanges, disoit, en parlant de la délicatesse de son esprit et de son goût, « que les muses ne le nourrissoient que de blanc manger et d'eau de poulet. » Charleval avoit adressé à la femme de Scarron, qui fut ensuite madame de Maintenon, ce joli couplet :

> Bien souvent l'amitié s'enflamme,
> Et je sens qu'il est mal aisé
> Que l'ami d'une belle dame
> Ne soit un amant déguisé.

Les qualités du cœur de Charleval égaloient celles de son esprit. Ayant appris que M. et Mad. Dacier alloient quitter Paris, pour vivre moins à l'étroit en province, il alla leur offrir aussitôt dix mille francs en or, et les pressa vivement de les accepter. Il vécut 80 ans. Le fréquent usage de rhubarbe lui causa un échauffement qui produisit la fièvre. Les médecins comptant l'avoir chassée à force de saignée, se disoient : « Enfin, voilà la fièvre qui s'en va. — Et moi, répliqua Thevenot, je vous dis que c'est le malade. » Il mourut une ou deux heures après ; c'étoit en 1693. Son esprit conserva dans l'âge le plus avancé les graces de la jeunesse, et son cœur tous les sentimens désirables dans les vrais amis. Ses *Poésies* tombèrent entre les mains du président de Ry, son neveu, qui ne voulut point les publier, prétendant que le titre d'auteur ne convenoit point à un homme de qualité. Elles ont été imprimées en 1759, dans un recueil in-12, par les soins de Lefèvre-de-Saint-Marc. Elles sont pleines de légèreté, mais foibles d'imagination et de style. Elles consistent en *Stances*, *Epigrammes*, *Sonnets*, *Chansons*. On cite toujours dans la société quelques-unes de ses épigrammes, telles que celle-ci entre autres :

> En vain Lise fait la mignarde,
> Chaque jour elle s'enlaidit ;
> Ce n'est pas que je la regarde ;
> Mais tout le monde le dit.

La *Conversation du maréchal de Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans l'Esprit de Saint-Evremont, Amsterdam, 1761, in-12, pièce plaisante et originale, est de Charleval, jusqu'à la petite dissertation *sur le jansénisme et le molinisme*, que Saint-Evremont y a ajoutée, mais qui est beaucoup moins piquante que le reste de l'ouvrage.

† CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier de), jésuite, né à Saint-Quentin en 1684, professa les humanités et la philosophie avec beaucoup de distinction. Nommé pour travailler au *Journal de Trévoux*, il remplit cet ouvrage, pendant 24 ans, d'excellens extraits, et mourut en 1761, à 78 ans. Des mœurs pures et une science profonde le rendoient le modèle de ses confrères et l'objet de leur estime. On a de lui plusieurs ouvrages qui ont eu beaucoup de succès. I. *Histoire et Description du Japon*, en 6 vol. in-12, et 2 in-4°, Paris, 1736. Ce livre, bien écrit et très-détaillé, renferme ce que l'ouvrage de Kempfer offre de vrai et d'intéressant, et l'on y trouve également ce qui peut satisfaire une curiosité religieuse et profane. II. *Histoire de l'Ile de St-Domingue*, 2 volumes in-4°, Paris, 1730, ou Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12. Cet ouvrage est intéressant et judicieux. L'auteur s'est borné à l'histoire civile et politique, sans entrer dans le détail des missions. III. *Histoire du Paraguay*, in-12, 6 vol. et 3 vol. in-4°, Paris, 1756. C'est le même ton, la même sagacité et la même exactitude, que dans les

ouvrages précédens. IV. *Histoire générale de la Nouvelle-France*, en 6 vol. in-12, et 3 vol. in-4°, Paris, 1744. C'est le meilleur de tous les livres écrits sur cette matière. V. *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, 1724, in-12. Ces différens ouvrages manquent en général de concision.

†I. CHARLIER (Jean), surnommé *Gerson*, prit ce nom d'un village du diocèse de Reims, où il vit le jour le 14 décembre 1363. Il étudia la théologie sous Pierre d'Ailly, et lui succéda dans la dignité de chancelier et de chanoine de l'église de Paris. Jean Petit ayant eu la lâcheté de justifier le meurtre de Louis, duc d'Orléans, tué en 1408 par ordre du duc de Bourgogne, Gerson fit censurer la doctrine de ce partisan du tyrannicide par les docteurs et par l'évêque de Paris. Son zèle n'éclata pas moins au concile de Constance, où il assista comme ambassadeur de France. Il s'y signala par plusieurs discours, et sur-tout par celui de la supériorité du concile au-dessus du pape. Il fit anathématiser par le concile l'erreur de Jean Petit. N'osant pas revenir à Paris, où le duc de Bourgogne l'auroit persécuté, il fut contraint de se retirer en Allemagne, déguisé en pèlerin; et ensuite à Lyon, dans le couvent des Célestins, où son frère étoit prieur. Cet homme illustre poussa l'humilité jusqu'à devenir maître d'école. Il mourut à Lyon, le 12 juillet 1429, à 66 ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Paul, où l'on voyoit son épitaphe. Nous avons un *Recueil de ses ouvrages* en 5 vol. in-folio, publié en Hollande, 1706, par les soins de Dupin. Ils sont distribués en quatre classes: on trouve dans la première les *Dogmatiques;* dans la seconde, ceux qui roulent *sur la Discipline;* dans la troisième, les *Œuvres de morale et de piété;* dans la quatrième, les *Œuvres mêlées.* Cette édition est ornée d'un *Gersoniana*, ouvrage curieux, et digne d'être lu par les amateurs de l'histoire littéraire et ecclésiastique. Gerson a été, sans contredit, le docteur le plus recommandable de son temps: c'est l'éloge que lui donna le cardinal de Zabarella, dans le concile de Constance dont il fut l'ame. Il rendit des services signalés à l'Eglise et à l'état, se montra plein de zèle pour la réforme, et soutint ce zèle par les mœurs les plus pures. Son style est dur et négligé, mais énergique. Il approfondit les matières et les traite avec méthode. Tout est appuyé ou sur l'Ecriture ou sur la raison, et l'on ne peut que profiter de la lecture de ses ouvrages, si l'on s'arrête moins à la forme qu'au fonds. Quelques auteurs lui ont attribué l'excellent livre de *l'Imitation de Jésus-Christ.* « Jean Gerson, dit l'abbé Goujet, fut surnommé le *docteur très-chrétien*, ou *évangélique*, et il méritoit un tel titre. La pureté de sa doctrine, et la piété solide qui brilloit dans ses mœurs, le lui avoient justement acquis. Ajoutons qu'il en étoit digne encore, pour avoir fait une guerre sainte au pharisaïsme de son temps, et pour avoir heureusement triomphé de ceux qui vouloient introduire dans le christianisme des nouveautés contraires à la liberté évangélique et à la simplicité de la religion, et qui s'efforçoient d'accabler les fidèles sous le joug de plusieurs préceptes onéreux, et de divers établissemens dans la discipline, dont la plupart étoient inouïs jusqu'alors dans l'Eglise..... Pour le cardinal de Cusa, j'ignore les raisons qui ont porté à l'honorer du même titre. Les uns l'ont loué de son bel esprit, de son habileté dans les affaires ecclésiastiques et politiques: les autres l'ont fait passer pour un excellent canoniste: d'autres ont admiré sa connoissance des mathé-

matiques ; mais il ne paroît pas que l'on ait rien remarqué de singulier dans tout ce qu'il a écrit concernant la religion et la théologie, qui ait dû le faire distinguer des autres par la qualité de *très-chrétien.* »

II. CHARLIER (Gilles), savant docteur de Sorbonne, natif de Cambrai, dont il fut élu doyen en 1431, se distingua au concile de Bale en 1433, et mourut doyen de la faculté de théologie de Paris en 1472. On a de lui divers ouvrages *sur les cas de conscience*, qu'on ne consulte plus. Ils furent imprimés à Bruxelles en 1478 et 1479, 2 vol. in-folio, sous le titre de *Carlierii Sporta et Sportula.*

* III. CHARLIER (C.), homme de loi, membre du district de Châlons, fut nommé député du département de la Marne à l'assemblée législative le 21 janvier 1792. Il y proposa de supprimer le recrutement de l'infanterie, assurant qu'on pourroit prendre dans cette arme de quoi compléter l'artillerie et la cavalerie ; et que, pour l'infanterie, « il suffiroit de sonner le tocsin, parce qu'aussitôt vingt-cinq millions d'hommes libres prendroient les armes pour repousser l'ennemi. » En mars, il présenta un projet de décret tendant à exiger des prêtres réfractaires un nouveau serment, et à les faire incarcérer dans le chef-lieu de leur département en cas de refus. Le 25 juillet, il demanda la destruction du château des Banes, pour avoir servi de lieu de rassemblement aux chefs du camp de Jalès. Il obtint, le 3 août, le décret qui ordonnoit que toutes les maisons religieuses encore habitées seroient évacuées et vendues. Devenu membre de la convention, il obtint, dans la séance du 28 mars, le décret portant que les prêtres réfractaires et les émigrés rentrés, saisis huit jours après la publication de la loi, seroient fusillés dans les 24 heures. Il défendit ensuite Marat, et prit une part très-active à la journée du 31 mai. Le 19 août suivant, il s'opposa à ce que l'on s'occupât de la reine d'une manière plus particulière que de toute autre femme traduite devant les tribunaux, et sollicita sa mise en jugement. Le 3 octobre, il fut élu président, et le 27 février 1794, il attaqua la proposition faite d'établir l'impôt en nature. Il le représenta comme une mesure contre-révolutionnaire, en ce qu'il rappelleroit le système de féodalité. Il s'opposa ensuite à la suppression des sociétés populaires de femmes, demanda qu'un prévenu qui se soustrairoit au décret d'arrestation fût mis hors la loi. Il demanda aussi l'exclusion des nobles du service militaire. Uni quelque temps aux thermidoriens, il attaqua Robespierre, le somma dans la séance du 8 thermidor de nommer les membres qu'il accusoit, et vota le renvoi de son discours aux comités. Il provoqua ensuite l'arrestation de Joseph Lebon, fit envoyer Coffinhal au tribunal révolutionnaire, pour y recevoir sa sentence de mort, et vota l'impression d'un discours de Louchet, sur la nécessité de maintenir le système de terreur. Envoyé à Lyon à la fin de 1794, il accusa, à son retour, la société populaire de cette ville d'affecter une sorte de souveraineté, combattit les exceptions proposées en faveur des émigrés des Haut et Bas-Rhin, et vota le maintien des taxes révolutionnaires, qui avoient été imposées par Saint-Just et Lebon. Lors de l'accusation des membres des anciens comités du gouvernement, il provoqua l'arrestation des auteurs d'un placard intitulé *Le Tocsin national*, et défendit les prévenus. Il s'éleva ensuite contre la facilité avec laquelle on permettoit la rentrée des émigrés. Au mois

de mai 1795, la proposition de son arrestation fut faite par Hardy, lors des événemens de prairial, et écartée par l'ordre du jour. Dans la discussion de la constitution, il demanda que les seuls députés de la convention formassent le noyau de la législation. Les mêmes circonstances ayant amené l'annulation du jugement rendu contre Perrin (de l'Aube), qu'il avoit fait condamner pendant la terreur, Charlier se vit couvert de huées. Il vota, dans la séance du 28 septembre 1795, le maintien du décret qui ordonnoit à chacun des représentans de rendre compte de leur fortune, et insista, dans celle du 28 octobre suivant, pour la mise en liberté des députés décrétés d'arrestation par suite des insurrections de germinal et de prairial (avril et mai 1796). Devenu membre du conseil des anciens, il demanda que ses membres eussent toujours le poignard à la main pour frapper celui qui voudroit servir la royauté ; puis appuya l'expulsion, du corps législatif, des députés Ferrand-Vailland, Polissard, Lecerf, Fontenay et Salhier. En février 1797, on apprit qu'il s'étoit suicidé d'un coup de pistolet, à la suite d'une fièvre chaude : depuis quelque temps on avoit remarqué en lui plusieurs signes d'égarement d'esprit.

* CHARLONIE (Gabriel de la), sieur Delavergne, natif d'Angoulême, vivoit à la fin du 16e siècle. On ne connoît de cet auteur obscur que des *Vers à la louange de Guillaume du Peyrat*, imprimés avec les Essais poétiques de ce dernier, qui parurent en 1593.

I. CHARLOTTE DE SAVOIE, fille de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, devint reine de France par son mariage avec Louis XI, qui l'épousa en secondes noces. Elle fut sage et vertueuse ; « Aussi, la lui falloit-il telle, dit Brantôme ; car étant ombrageux et soupçonneux prince, s'il en fût un, il lui eût bientôt fait passer le pas des autres. Quand il mourut, il commanda à son fils d'aimer et d'honorer fort sa mère, mais non de se gouverner par elle, parce qu'elle étoit plus Bourguignone que Française. » Cette princesse se tenoit ordinairement au château d'Amboise, où elle mena une vie retirée, pieuse et bienfaisante.

II. CHARLOTTE DE BOURBON, reine de Chypre, fille de Jean de Bourbon I, comte de la Marche, et mariée en 1489 à Jean II, roi de Chypre, fut l'une des plus belles et des plus sages princesses de son temps.

III. CHARLOTTE, reine de Chypre, fille de Jean III, épousa d'abord Jean de Portugal, duc de Coïmbre, et en secondes noces Louis, duc de Savoie. Après la mort de son père, elle fut couronnée à Nicosie souveraine des royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie. Au retour de cette cérémonie, la haquenée qui la portoit s'étant cabrée, sa couronne tomba ; ce qui fut regardé comme un funeste présage. En effet, Jacques, bâtard de son père, qui avoit embrassé l'état ecclésiastique, mit dans ses intérêts le soudan d'Egypte, et avec son secours il priva Charlotte de ses états. Celle-ci mourut à Rome, de paralysie, en 1487, après avoir fait donation du royaume de Chypre au duc de Savoie son neveu, en présence du pape et de plusieurs cardinaux.

IV. CHARLOTTE DE BRUNSWICK-WOLFFENBUTTEL, née en 1684, épousa en 1711 Alexis Pétrowitz, fils de Pierre-le-Grand, czar de Russie, qui ne la rendit pas

heureuse. On a même prétendu que ce prince lui donnant des sujets de jalousie et de mécontentement, elle se fit passer pour morte ; qu'on enterra une bûche qu'on mit dans sa bière ; que la comtesse de Konismarck, qui conduisoit cette aventure incroyable, lui fournit le moyen de se sauver avec un de ses domestiques ; que ce domestique de la comtesse passa pour son père ; qu'après avoir fait un voyage à Paris, elle s'embarqua pour l'Amérique, où elle épousa d'Auban, officier français, qu'elle avoit connu à Pétersbourg ; qu'étant revenue d'Amérique en France, elle fut reconnue par le maréchal de Saxe, qui découvrit cet étrange secret au roi ; que Louis XV, quoiqu'alors en guerre avec la reine d'Hongrie, lui écrivit de sa main pour l'instruire de la bizarre destinée de sa tante ; que la reine de Hongrie écrivit à la princesse, en la priant de se séparer d'un mari trop au-dessous d'elle, et de venir à Vienne ; mais que la princesse étoit déjà en Amérique ; qu'elle y resta jusqu'en 1757, temps auquel son mari mourut ; qu'alors elle se retira à Bruxelles, où elle subsistoit d'une pension de vingt mille florins que lui faisoit la reine de Hongrie. Voltaire, à qui l'histoire de l'aventurière de Bruxelles étoit connue, nie avec raison que ce fût la princesse Charlotte, qui, quoique sœur de l'impératrice d'Allemagne, épouse de Charles VI, eut un sort très-malheureux. Il prétend que son mariage avec le czarowitz fut très-infortuné. « Alexis, son époux, se livra, dit-il, à toutes les débauches de la jeunesse et à toute la grossièreté des anciennes mœurs. Ces déréglemens l'abrutirent. Sa femme méprisée, maltraitée, manquant du nécessaire, privée de toute consolation, languit dans le chagrin, et mourut enfin de douleur le 1er novembre 1715, après avoir accouché d'un fils qui monta sur le trône sous le nom de Pierre II. » L'aventurière qui prenoit son nom mourut en janvier 1770 à Vitry près de Paris. Son extrait mortuaire fut imprimé dans le Journal de Paris du 15 février 1781 ; et cet extrait dément entièrement l'histoire ou plutôt la fable de son mariage avec le czarowitz. Elle fut enterrée sous le nom de Dorti-Elizabeth Danielson ; ce dernier nom fait soupçonner qu'elle étoit Anglaise.

V. CHARLOTTE DES ESSARTS, *Voy.* ESSARTS, n° II.

VI. CHARLOTTE DE MONTMORENCY, *V.* MONTMORENCY, n° X.

VII. CHARLOTTE-ÉLIZABETH DE BAVIÈRE, *Voyez* PHILIPPE, n° XXII.

CHARLY (Louise). *Voy.* LABBÉ, n° I.

† CHARMETTON (Jean-Baptiste), chirurgien renommé de Lyon sa patrie, naquit en 1710. Appelé à la place importante de chirurgien-major de l'un des deux hospices de cette ville, *il y institua les premiers cours de chirurgie et d'accouchemens* qui s'y soient faits. Né sensible, il trouva sans cesse l'occasion d'être utile, et ne la laissa jamais échapper. Il employa la plus grande partie de ses loisirs à découvrir le traitement le moins incertain de plusieurs espèces de maladies : pour lui l'opération fut toujours la dernière ressource ; et lorsqu'il fut obligé de l'employer, elle fut presque toujours heureuse entre ses mains. En 1748, l'académie de chirurgie de Paris ayant proposé pour sujet de son prix *de déterminer la nature et les usages des remèdes dessiccatifs et caustiques, d'expliquer leur manière d'agir, et de distinguer leurs différentes espèces*, Charmetton le remporta. Il obtint encore une nouvelle couronne de la même académie

en 1752, par un savant *Mémoire sur les écrouelles*, 1 vol. in-12. La vraie curation de cette maladie étoit ignorée; Rotrou avoit vanté quelques remèdes; Faure avoit indiqué un bol de savon, d'éponge brûlée, et de racines de scrophulaire mêlées avec de la limaille de fer; Bordeu avoit recommandé l'usage des eaux minérales de Lesbonnes et de Barège : Charmetton est venu après eux présenter la méthode la plus simple, en proposant de commencer le traitement par les dissolvans les plus légers avant d'avoir recours aux plus actifs. Les deux Mémoires de Charmetton offrent une savante théorie; mais on y désireroit quelquefois moins de concision et plus de clarté. Avec des lumières, il eut des vertus : libéral envers les indigens, il ne mit jamais les riches à contribution. Il légua, en mourant, deux mille livres aux pauvres de sa paroisse, et vingt mille aux deux hôpitaux de sa patrie. Il cessa de vivre en 1781.

CHARMIS, médecin empirique de Marseille, trop resserré sur ce théâtre, vint briller sur celui de Rome sous l'empire de Néron. Il se fit un nom en ordonnant tout le contraire de ce que ses confrères prescrivoient. Il faisoit prendre des bains d'eau froide dans la plus grande rigueur de l'hiver. Sénèque, malgré toute sa sagesse, se faisoit gloire de suivre ses ordonnances. Charmis se les faisoit payer chèrement. On dit qu'il exigea d'un homme qu'il avoit soigné pendant une maladie environ vingt mille livres de notre monnoie; ce qui a fait dire à un écrivain de nos jours que, «lorsque dans une grande ville le luxe ne connoit plus de bornes, les talens en réputation n'ont plus de prix.»

† CHARMOIS (N. de), secrétaire du maréchal de Schomberg, fut, dans le 17ᵉ siècle, l'un des amateurs les plus éclairés des beaux-arts. C'est particulièrement au célèbre peintre Le Brun et à lui que l'académie de peinture et de sculpture à Paris dut son établissement en 1648. Le goût des chefs-d'œuvre de l'antiquité se répandoit en France, et on commençoit à croire que ceux qui cultivoient les arts méritoient des distinctions. Charmois présenta au conseil une requête signée de plusieurs artistes demandant à s'assembler pour conférer sur les objets de leurs travaux. Le chancelier Séguier la fit admettre; dès-lors l'académie naissante s'assembla chez Charmois, qui en dressa les premiers réglemens. Il y établit un cours gratuit de géométrie par Chauveau, un autre d'anatomie par Quatroulx, un autre de perspective par le graveur Abraham Bosse. Il mourut quelque temps après.

CHARMUS, jeune homme d'Athènes, fut le premier, dit-on, qui consacra un autel à l'Amour. Il fut contemporain de Pisistrate.

† CHARNACÉ (Hercule, baron de), fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, fut un des plus habiles négociateurs de son temps. Ambassadeur de Louis XIII auprès de Gustave, roi de Suède, il remplit ses négociations avec beaucoup de succès. Il négocia ensuite en Danemarck, en Pologne et en Allemagne. Joignant le courage à l'esprit, et les fonctions de colonel avec l'état d'ambassadeur, il voulut se trouver, en 1637, au siége de Bréda, où commandoit le prince Henri-Frédéric d'Orange. Charnacé ayant dit à ce prince qu'il s'exposoit beaucoup : «Si vous avez peur, répondit Henri, vous pouvez vous retirer.» L'ambassadeur, piqué de cette réponse, monte sur-le-champ à la tranchée et y périt.

* CHARNAYS (de la), gentilhomme nivernais, a composé d'abord une pastorale intitulée *Les Bocages*, donnée au théâtre en 1632; ensuite les *Vers satiriques et énigmatiques du Nouveau Théophile*, Paris, 1626, in-12. Ce volume n'est autre chose que le livre intitulé *Ouvrage poétique* du sieur de La Charnays, imprimé la même année par Hulpeau. Cet imprimeur, ne le vendant pas, changea le titre et arracha les huit premiers feuillets, contenant l'épître dédicatoire avec l'avertissement. Théophile Viaud étant mort en 1626, le libraire crut mieux vendre cet ouvrage en l'attribuant à un auteur qui avoit de la réputation.

CHARNES (Jean-Antoine de), doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon dans le 17e siècle, étoit homme de goût, d'une société aimable, et d'une plaisanterie fine. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont, I. *Conversation sur la princesse de Clèves*, petit in-12, imprimé à Paris en 1679, dans le temps que ce joli roman faisoit du bruit; elles ne manquent ni de pureté, ni de finesse. II. *Vie du Tasse*, in-12, Paris, 1690; vraie et intéressante. III. Il a eu beaucoup de part aux agréables *Gazettes de l'ordre de la boisson*, dont il étoit membre. Le caractère facile de ses productions lui fit une réputation à la cour : il y fut même question de le placer comme sous-précepteur auprès d'un grand prince; mais diverses raisons empêchèrent la réussite de ce projet. Cet auteur mourut au commencement du 18e siècle.

* CHARNOCK (Etienne), théologien non-conformiste, né à Londres en 1628, élève du collége Emmanuel à Cambridge, puis boursier au nouveau collége d'Oxford, fut quelque temps chapelain de Henri Cromwell, et desservit ensuite une congrégation. Ses ouvrages, dont le meilleur est un *Discours sur la providence*, forment deux volumes in-folio.

† CHARNOIS (Jean-Charles Le Vacher de), né à Paris, commença à se faire connoître dans la littérature par la continuation du *Journal des Théâtres*, entrepris par Fuel de Méricourt. Il travailla ensuite au *Mercure*, et fut chargé de la partie des spectacles, qu'il traita avec autant d'honnêteté que de goût. Il a laissé des romans : *Clairville et Adélaïde*, et l'*Histoire de Sophie et d'Ursule*, 1788, deux vol. in-12; des *Recherches sur les théâtres et les costumes anciens*, Paris, 1790, deux volumes in-4°, ouvrage estimé pour le discours. Charnois vivoit tranquille et heureux, aimé des gens de lettres qu'il guidoit par ses conseils, et près d'une épouse aimable, fille du célèbre comédien Préville, lorsqu'en 1791 il se chargea de la rédaction du *Modérateur*, journal commencé par MM. de Fontanes et Delandine. Le titre de cette feuille devint funeste à son auteur. La maison de Charnois fut pillée. Arrêté lui-même, et conduit, après la journée du 10 août 1792, à la prison de l'Abbaye, il y fut massacré le 2 septembre suivant.

† I. CHARON *ou* Caron (Mythologie), fils d'Erèbe et de la Nuit, l'une des divinités infernales, étoit nautonnier des enfers. Les poëtes ont feint que les ames des morts alloient se rendre sur les bords du Styx; que Charon passoit dans sa barque celles qui avoient eu les honneurs de la sépulture et qui lui présentoient une obole, laissant impitoyablement errer toutes les autres pendant cent ans sur les bords de ce fleuve. Les pauvres et les riches étoient accueillis de la même façon par ce batelier farouche. Virgile le repré-

sente sous la figure d'un vieillard mal propre, rude et grossier. Le nom de Charon, qui signifie *gracieux*, lui a été donné par antiphrase. L'idée de cette fable est prise, selon Diodore, d'un usage des Egyptiens de Memphis, qui enterroient leurs morts au-delà du lac Achéron. Plusieurs ont regardé Charon comme un prince puissant, qui a donné des lois à l'Egypte, et levé le premier un droit sur les sépultures. Au moyen des trésors résultans de ce tribut, il fit construire ce labyrinthe célèbre où l'opinion commune plaçoit le vestibule des enfers. Cet ouvrage, qui subsiste en partie, conserve le nom de son fondateur, et les Arabes le nomment *Quellai Charon* (l'édifice de Charon). Sur un sarcophage antique du couvent de Saint-François de Palerme, Charon est représenté arrivant avec sa nacelle, pour emmener l'ombre d'une femme qui vient d'expirer. Ce monument a été gravé par Houel, dans son Voyage de Sicile. Il a été peint sur cuivre par l'Albane. Le nautonnier infernal est aussi représenté par Michel-Ange dans son tableau du Jugement dernier, où l'on voit sa nacelle sur l'Achéron, coulant au pied de la croix. Ce qui forme un bizarre mélange des signes du paganisme et du christianisme.

* II. CHARON DE LAMPSAQUE, fils de Pythos et de Pythoclès, vivoit dans le cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Cet historien vivoit, suivant Denys d'Halicarnasse, avant Hérodote et la guerre du Péloponèse. Il composa une *Histoire de Perse*, divisée en deux livres ; il n'en est resté que des fragmens ; une *Histoire d'Ethiopie*, *de la Libye et de la Grèce*, en quatre livres ; enfin une troisième *Histoire de l'île de Crète*, en trois livres. On lui attribue plusieurs autres ouvrages, tels qu'une *Liste chronologique des Prytanées de Lacédémone*, et un *Voyage par mer sur les côtes qui sont au-delà des colonnes d'Hercule*. L'abbé Sévin a publié des Recherches sur la vie et les ouvrages de cet historien ; il y a réuni et traduit tous les fragmens de ses diverses histoires, et y a joint des remarques critiques. (*Voy*. les Mém. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, t. XIV, pag. 56.)

III. CHARON. *Voyez* CHARRON *et* CHARON, n° IV.

† CHARONDAS, de Catane en Sicile, donna des lois aux habitans de Thurium, bâti par une colonie de Thessaliens ; les divisa en dix tribus, et leur défendit, sous peine de mort, de se trouver armés dans les assemblées. Un jour ayant appris, au retour d'une expédition, qu'il y avoit beaucoup de tumulte dans l'assemblée du peuple, il y vola pour l'apaiser, sans avoir eu l'attention de quitter son épée. On lui fit remarquer qu'il violoit sa propre loi, il répondit : « Je prétends la confirmer, et la sceller même de mon sang » ; et aussitôt il se perça d'un coup mortel. C'étoit trop s'attacher au sens littéral. Il semble qu'il y a dans cette mort de l'ostentation et de la vanité. Parmi ses lois on remarque celles-ci : 1° « Quiconque passoit à de secondes noces après avoir eu des enfans du premier lit, étoit exclu des dignités publiques ; parce qu'étant réputé mauvais père ou présumoit qu'il ne seroit pas bon magistrat ; 2° les calomniateurs étoient condamnés à être conduits par la ville, couronnés de bruyères, comme les derniers des hommes ; 3° les déserteurs et les laches devoient paroître trois jours dans la ville, revêtus d'un habit de femme ; 4° Charondas, regardant l'ignorance comme la mère de tous les vices, vouloit que les enfans des citoyens fussent instruits des belles-lettres et

des sciences ; 5° il ordonna que l'éducation des orphelins fût confiée aux parens maternels, parce que n'ayant aucune prétention à leur héritage, ils seroient plus attentifs à la conservation de leurs jours. Il voulut au contraire que l'administration de leurs biens fût confiée aux parens paternels qui, pouvant devenir héritiers, étoient très-intéressés à ne pas les détériorer. » Ce législateur, disciple de Pythagore, selon Diogène Laërce, florissoit 444 ans avant J. C.

* I. CHARPENTIER (Pierre), né à Toulouse, professa le droit à Genève en 1566. Ayant depuis abjuré la religion protestante, il fut un des apologistes du massacre de la Saint-Barthélemi, et publia à ce sujet une lettre, digne des archives de Néron, sous le titre de *P. Carpentarii Epist. ad Franc. Portum, circa persecutiones ecclesiarum Galliæ.* On en trouve l'extrait dans le 3ᵉ vol. de l'Histoire de France par Mézerai. On a encore de lui *Pium et christianum de armis consilium*, in-8°, 1575.

* II. CHARPENTIER (Jacques), médecin et professeur royal en philosophie, né à Clermont en Beauvoisis, fut élevé à Paris, où il professa la philosophie au collége de Bourgogne. Ses leçons lui procurèrent tant de réputation, que jamais on ne vit un concours si nombreux d'écoliers. il s'en présentoit de toute nation. Après avoir régenté la philosophie pendant seize ans, il reprit ses études de médecine, fut admis au doctorat dans la faculté de cette ville, et élu doyen en novembre 1568, il devint médecin de Charles IX. Partisan zélé d'Aristote, il signala sa haine contre Pierre Ramus, qui avoit osé attaquer l'antique réputation de ce philosophe, ou plutôt le superstitieux attachement à sa doctrine. Il mourut de phthisie en 1574. Le catalogue de la bibliothèque de Falconet met les ouvrages suivans sous le nom de Jacques Charpentier ou Carpentarius. I. *Descriptio universæ naturæ ex Aristotele*, Parisiis, 1562, in-4°. II. *De Methodo*, ibid., 1564, in-4°. III. *Orationes contra Ramum*, ibid., 1566, in-8°. IV. *Epistola in Alcinoum platonicum*, ibid., 1569, in-8°. V. *Orationes IV*, ibid., 1569, in-8°. VI. *Libri XIV, qui Aristotelis esse dicuntur, de secretiore parte divinæ sapientiæ secundùm Ægyptios, ex versione Jacobi Carpentarii*, ibid., 1572, in-4°. VII. *Comparatio Platonis cum Aristotele in universâ philosophiâ*, ibid., 1573, in-4°. Claude Henri Gozius fit son oraison funèbre; elle est jointe au recueil des vers qu'il composa à sa louange.

† III. CHARPENTIER (François), doyen de l'académie française et de celle des belles-lettres, né à Paris en 1620, mort dans cette ville en 1702, fut destiné d'abord au barreau ; mais il préféra les belles-lettres. Les langues savantes et l'antiquité lui étoient très-connues. Il contribua plus que personne à cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événemens du règne de Louis XIV. On a de lui, I. Quelques *Poésies*, pleines de grands mots et vides de choses. « Toute sa vie, écrivoit Boileau à Brossette, il a eu le style le plus écolier. » II. La *Vie de Socrate*, in-12, qu'il accompagna des *Choses memorables* de ce philosophe, traduite du grec de Xénophon. III. Une, *Traduction* de la Cyropédie, in-12. IV. *La défense et l'excellence de la langue française*, 2 vol. in-12. V. *Discours d'un fidèle sujet au roi, touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes orientales*

Paris, 1664, in-4°. L'auteur le traduisit en allemand. Il s'étoit élevé une querelle pour savoir si les inscriptions des monumens publics de France devoient être en latin ou en français. Il n'est pas douteux que la langue latine ne soit plus propre aux inscriptions que la langue française; et Charpentier ne l'a pas assez senti. « Mais, d'un autre côté, c'est dégrader, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. » Les inscriptions que Charpentier fit pour les tableaux des conquêtes de Louis XIV, peintes à Versailles par Le Brun, montrèrent qu'il étoit plus facile de soutenir la beauté de notre langue, que de s'en servir heureusement. Charpentier cherchoit le délicat, et ne trouvoit que l'emphatique. Racine et Boileau firent des inscriptions plus simples, qu'on mit à la place de ses hyperboles. On a encore de Charpentier plusieurs ouvrages manuscrits. Sa prose est assez noble, mais elle manque de précision. Cet écrivain étoit naturellement éloquent, et parloit d'un ton fort animé. Lorsque son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échappoit quelquefois des choses plus belles que tout ce qu'il a écrit. Il aimoit à porter la parole au nom des académiciens ses confrères, et remplaçoit avec plaisir ceux que des raisons de timidité ou de paresse empêchoient de se montrer aux regards du public. Chargé par sa compagnie du panégyrique du roi, il entra tout à coup dans une espèce d'enthousiasme, et adressa une partie de son discours au portrait de Louis XIV, exposé dans la salle. Cette espèce d'invocation lui attira quelques épigrammes, quoiqu'elle eût été faite dans le temps où l'on prodiguoit le plus d'éloges à ce monarque, qui en méritoit véritablement. On a publié, en 1724, in-12, un *Carpentariana*, recueil qui n'a pas été mis par le public au rang des bons ouvrages de ce genre; on y trouve pourtant quelques anecdotes curieuses. — *Voyez* CANTENAC.

† IV. CHARPENTIER (Marc-Antoine), né à Paris en 1634, se rendit à Rome dès l'âge de quinze ans, pour y étudier la peinture; mais étant entré dans une église où l'on exécutoit un motet de Carissimi, il fut tellement ravi d'admiration qu'il quitta aussitôt l'étude de la peinture pour celle de la musique. Après avoir été long-temps élève de ce même Carissimi, il revint en France pour y devenir le rival de Lully. Nommé intendant de la musique du duc d'Orléans, régent de France, son élève dans la composition, il fut depuis maître de musique de la Sainte-Chapelle. Il mourut à Paris, en 1702. On a de lui des *Opéras*. Celui de *Médée* fut très-applaudi de son temps. Il en avoit composé un autre, intitulé *Philomèle*, représenté trois fois au Palais-Royal. Le duc d'Orléans, qui avoit travaillé à cet ouvrage, ne voulut point qu'on le rendît public. On a encore de lui plusieurs autres pièces de musique.

* V. CHARPENTIER (René), sculpteur, né à Paris en 1680, mort en 1643, fut élève du célèbre Girardon, et ses talens le firent recevoir à l'académie royale de peinture. Entre ses principaux ouvrages, on estimoit particulièrement ceux dont il a enrichi l'église paroissiale de Saint-Roch, à Paris, ainsi que le tombeau du comte Rangoni, qui y étoit placé. Il étoit chargé de la conduite des ouvrages de sculpture de cette église lorsqu'il mourut. Cet artiste ne manquoit pas de génie;

mais il joignoit une exécution sèche au mauvais goût de son temps. Girardon l'avoit employé à la sculpture de son tombeau à Saint-Landry. L'admiration que Charpentier portoit aux ouvrages de ce grand sculpteur le porta à dessiner les figures de son cabinet, et même à en graver une partie.

† VI. CHARPENTIER (Hubert), prêtre, né en 1565 à Coulommiers, dans le diocèse de Meaux, est auteur de l'établissement des prêtres du Calvaire sur le Mont-Valérien près de Paris. Il en fit deux pareils sur la montagne de Betharam en Béarn, et à Notre-Dame-de-Garaison dans le diocèse d'Auch. Il mourut à Paris en 1650, avec une grande réputation de piété. En démolissant l'église du Mont-Valérien, en 1802, son tombeau fut ouvert, et l'on trouva son corps entier, sans indice de putréfaction.

VII. CHARPENTIER (N.) s'attacha à la fortune du lieutenant de police Hérault, et mourut à Paris, sa patrie, en 1730, après avoir donné au théâtre de l'opéra comique quelques pièces foiblement écrites et intriguées, mais où il se trouve quelques étincelles de gaieté. En voici les titres : *Les Aventures de Cythère ; Qui dort dine ; Jupiter amoureux d'Io.*

† VIII. CHARPENTIER (Paul), né en 1699, mort en 1775, embrassa la profession religieuse dans l'ordre des Petits-Augustins, où il devint provincial. Il est auteur d'un *Poëme sur l'horlogerie.* Il a encore donné, I. *Traduction de l'Histoire* du siége de Rhodes par Guichard, 1765. II. *Lettre encyclique sur les affaires d'Espagne*, 1767, in-12.

* IX. CHARPENTIER (Pierre-François), né à Blois en 1739, très-adroit et ingénieux pour les arts mécaniques, a d'abord été compositeur dans une imprimerie : mais appelé au dessin par des dispositions naturelles, et obtenant quelque succès dans cet art, bientôt il essaya de graver ; et on a de lui *plusieurs morceaux* dans le genre du dessin au lavis, d'après Berghem, Vanloo, Doyen, Boucher, Greuze et autres maîtres.

* CHARPY DE SAINTE-CROIX (Nicolas), contemporain de maître Adam, menuisier de Nevers, a fait à sa louange des *Stances* que l'on trouve parmi les poésies imprimées au-devant des Chevilles, sous le titre d'*Approbation du Parnasse.* Il est encore auteur d'un *Traité* intitulé *De l'ancienne nouveauté de l'Escripture sainte, ou l'Eglise triomphante sur la terre*, Paris, 1657, in-8°.

† CHARRI (Jacques PREVOST, seigneur de), gentilhomme languedocien, se distingua dans les armées françaises sous Henri II et Charles IX. Le maréchal de Montluc en parle souvent dans ses Commentaires, comme d'un des plus grands officiers de son temps. Il falloit qu'il fût aussi l'un des plus vigoureux, si l'on en croit ce qu'en dit Boivin du Villars dans son Histoire des guerres du Piémont. Il raconte que Charri, dans un combat où il défit trois cents Allemands de la garnison de Crescentin, abattit, d'un revers de son épée, le bras au capitaine de cette troupe, quoique armé de corselet et manches de maille, et que ce bras fut porté à Bonnivet, qui admira la force du coup. Charri, en 1563, commandoit dix enseignes d'infanterie, qui furent choisis par le roi pour en faire sa garde-française à pied, et fut le premier mestre-de-camp du régiment des gardes-françaises, dont l'institution se rapporte à cette épo-

que. Cet honneur lui coûta cher. En lui donnant ses provisions, on lui fit entendre secrétement que l'intention du roi n'étoit point qu'il dépendît de d'Andelot, alors colonel-général de l'infanterie française. D'Andelot, piqué de voir son autorité méconnue, conçut le projet de se défaire de Charri. On croit qu'il engagea dans ses intérêts Chatelier Portant, gentilhomme du Poitou, dont Charri avoit tué le frère quelques années auparavant. Cet officier suborna treize assassins, au nombre desquels on est fâché de trouver le brave Mouvans. Le 31 décembre 1563, Charri, allant au Louvre, fut attaqué sur le pont Saint-Michel par Chatelier et ses complices, qui l'environnèrent, le tuèrent, avec deux amis qui l'accompagnoient, et sortirent à l'instant de Paris. Telle fut la fin de Charri, qui, suivant Brantôme, « étoit un second Montluc en valeur et en orgueil, et qui l'auroit pu être en dignités, s'il ne s'étoit fait de trop grands ennemis pour l'atteindre. »

CHARRIER (Marc-Antoine), avocat, député de Mende aux états-généraux de 1789, s'y montra un ardent ami de la monarchie. Retiré dans le département de la Lozère, il le souleva contre la convention, se mit à la tête du rassemblement, marcha sur Mende, qu'il prit, eut divers succès sur les troupes de la république, fut fait prisonnier, et conduit devant le tribunal de l'Aveyron, qui le condamna à mort le 16 juillet 1794.

* CHARRIÈRE (Joseph de la), né à Annecy en Savoie, pratiqua la médecine et la chirurgie dans sa patrie. Il a écrit, I. *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1690, 1692, 1706, 1721, 1727, in-12; en allemand, 1700, in-8°; en anglais, Londres, 1705, in-8°. Jean-Daniel Schlichting a mis ce *Traité* en hollandais, avec une préface de sa façon. II. *Anatomie nouvelle de la tête de l'homme*, Paris, 1703, in-12.

† CHARRON (Pierre), appelé par les étrangers CHARONDAS, né à Paris en 1541, étoit fils d'un libraire (Thibault Charron), qui eut vingt-un enfans d'une seconde femme. Malgré cette nombreuse famille, il les fit bien élever. Au sortir de ses études, Pierre Charron fut d'abord avocat au parlement, fréquenta le barreau pendant cinq ou six années, et le quitta pour s'appliquer à l'étude de la théologie et à l'éloquence de la chaire. Plusieurs évêques s'empressèrent de l'attirer dans leurs diocèses, et lui procurèrent des bénéfices dans leurs églises. Il fut successivement théologal de Bazas, d'Acqs, de Lectour, d'Agen, de Cahors, de Condom et de Bordeaux. Michel Montaigne, alors un des ornemens de cette dernière ville, lui accorda son amitié et son estime. Il lui permit, par son testament, de porter les armes de sa maison; grace puérile, mais dont un Gascon, quoique philosophe, devoit faire beaucoup de cas. Charron lui témoigna sa reconnoissance en laissant tous ses biens au beau-frère de ce philosophe. En 1595, Charron fut député à Paris pour l'assemblée générale du clergé, et choisi pour secrétaire de cette illustre compagnie. Il auroit voulu finir ses jours chez les chartreux ou chez les célestins; mais on le refusa dans ces deux ordres, à cause de son âge avancé. Il mourut subitement d'apoplexie à Paris, dans la rue, en 1603, Il avoit fait l'année précédente son testament, qui étoit presque tout en faveur des pauvres écoliers et des pauvres filles. C'étoit un homme plein de sagesse et de piété. On a de lui, I. *Les trois Vérités*,

in-8°, 1595. Par la première, il combat les athées; par la seconde, les païens, les juifs, les mahométans; par la troisième, les hérétiques et les schismatiques. Les catholiques applaudirent à cet ouvrage, et les protestans l'attaquèrent vainement : aucun de leurs écrivains d'alors n'avoit ni la force de style, ni l'esprit méthodique de Charron. II. *De la Sagesse*, Bordeaux, 1595, in-4°, et 1601, in-8°; Elzevir, in-12, 1646; Paris, 1784, in-8°, belle édition, publiée par M. Bastien, avec la vie de l'auteur. Il y avoit dans la première édition quelques opinions qui ont été modifiées dans les éditions postérieures. 1° L'auteur disoit en général que les religions venoient des hommes et non de Dieu. Il excepta dans la deuxième édition la religion chrétienne. 2° Il prétendoit que l'immortalité de l'ame étoit la plus universellement crue, et la plus foiblement prouvée; et ce passage fut adouci. 3° Les maux que les querelles excitées dans le sein de l'Eglise ont produits étoient représentés avec autant d'élégance que de force; mais il étoit facile de rejeter ces maux sur les passions des hommes qui ont abusé de tout, et qui ont changé les remèdes les plus salutaires en poisons. 4° Charron exposoit les difficultés des incrédules avec beaucoup d'énergie, et ce fut ce qui fournit à ses ennemis une nouvelle occasion de semer des doutes sur son christianisme. On lui reprocha, par exemple, d'avoir mis dans la bouche d'un athée ces paroles : « La religion est une sage invention des hommes, pour contenir la populace dans son devoir. » Le jésuite Garasse l'accusa d'avoir commis à cet égard une honteuse prévarication, en faisant valoir indirectement la cause des mécréans, et en ne les réfutant pas avec assez de force: ce reproche est injuste; car, après avoir rapporté fidèlement les objections des athées, il les réfute avec autant de franchise que de solidité. Cependant ce livre, écrit avec force et avec hardiesse, devoit faire une vive sensation dans le public, et sur-tout parmi les théologiens. Deux docteurs de Sorbonne le censurèrent, ne faisant point attention que, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, Charron parle plutôt en philosophe qu'en théologien. On souleva l'Université, la Sorbonne, le Châtelet, le Parlement, contre lui; mais le président Jeannin, à qui l'on confia cette affaire, dissipa l'orage, et dit qu'il falloit permettre la vente du livre, comme d'un *livre d'état*. Cette décision n'empêcha point le jésuite Garasse de mettre Charron au rang des Théophile et des Vanini. Il le croit même plus dangereux, « d'autant qu'il dit plus de vilainies qu'eux, et qu'il les dit avec quelque peu d'honnêteté. Il le peint livré à un athéisme brutal, acoquiné à des mélancolies langoureuses et truandes. » Plusieurs gens de lettres l'ont défendu contre les déclamations calomnieuses et emportées du jésuite, entre autres l'abbé de Saint-Cyran. Garasse auroit pu lui reprocher, avec plus de raison, que, dans son livre *De la Sagesse*, il copie souvent Montaigne, son maître, et même du Vair. Il transcrit même leurs propres paroles. III. Seize *Discours chrétiens*, imprimés à Bordeaux en 1600, in-8°.

† I. CHARTIER (Alain), né en 1386, archidiacre de Paris, conseiller au parlement, secrétaire de Charles VI et de Charles VII, rois de France, fit les délices et l'admiration de la cour sous ces deux princes, qui l'envoyèrent en ambassade vers plusieurs souverains. Marguerite d'Écosse, première femme du dauphin de France, depuis Louis XI,

l'ayant vu endormi sur une chaise, s'approcha de lui pour le baiser. Les seigneurs de sa suite s'étonnant qu'elle eût appliqué sa bouche sur celle d'un homme aussi laid, la princesse leur répondit « qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la précieuse bouche d'où étoient issus et sortis tant de bons mots et de vertueuses paroles. » On lui donna le nom de *Père de l'éloquence française* : il étoit digne de ce titre par sa prose plutôt que par ses vers. Le peu que nous avons de ses poésies prouve que Chapelle n'est pas l'inventeur des *rimes redoublées*, comme on le croit communément. Chartier étoit l'homme de son temps qui parloit le mieux. Il mourut à Avignon en 1449, et fut inhumé dans l'église des Antonins de cette ville, où étoit son épitaphe. Ses Œuvres ont été publiées en 1617, in-4°. par du Chesne. La première partie renferme des ouvrages en prose : le *Corial*, le *Traité de l'Espérance*, le *Quadrilogue invectif* coutre Edouard III, et plusieurs autres pièces qu'on lui a faussement attribuées. On trouve *ses vers* dans la seconde partie ; mais tous ne lui appartiennent pas, et plusieurs même sont indignes de son nom. Chartier étoit natif de Bayeux ; ainsi que ses deux frères dont les articles suivent.

II. CHARTIER (Jean), bénédictin, chantre de l'église de St.-Denys, est auteur des grandes *Chroniques de France*, vulgairement appelées *Chroniques de Saint-Denys*, rédigées en français, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, en 3 vol. in-fol., Paris, 1493, livre rare et très-cher. L'*Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, parut au Louvre en 1661, in-fol., par les soins du savant Godefroi, qui l'enrichit de remarques, et de plusieurs autres pièces qui n'avoient pas encore vu le jour. Chartier, très-crédule et peu exact, écrit sèchement et en vrai compilateur.

† III. CHARTIER (Guillaume), conseiller au parlement de Paris, puis évêque de cette ville en 1447, fut un des commissaires nommés pour la révision du procès de la *Pucelle d'Orléans*, et pour la réhabilitation de sa mémoire. Dans ses dernières années, il encourut la disgrace de Louis XI, à cause de la députation qu'il accepta vers les princes pendant la guerre du *Bien public*. Le roi étendit son ressentiment jusqu'après la mort du prélat ; il ordonna de mettre sur son corps une épitaphe contenant les motifs de cette haine. Mais après le règne de Louis XI, le monument de son humeur vindicative fut supprimé ; et la postérité, dont il avoit voulu dicter le suffrage, rendit justice à la mémoire d'un prélat dont les conseils, s'ils eussent été suivis par son prince, auroient prévenu bien des désordres. Il mourut en 1472.

† IV. CHARTIER (René), né à Vendôme vers 1574, médecin à Paris, et professeur royal en médecine au collége de France, mourut subitement à cheval le 28 octobre 1654. Chartier a donné une très-belle édition des œuvres d'Hippocrate et de Galien, textes grec et latin, Paris, 1639, en 9 vol. in-fol. Cette entreprise ruina l'éditeur, parce que l'ouvrage se vendit peu : maintenant il est cher et peu commun.

* V. CHARTIER (Jean), fils du précédent, né à Paris, fut reçu docteur de la faculté de médecine en 1634, et mourut au mois de juillet 1662, à l'âge de 52 ans. On a de lui, I. *Palladii de febribus concisa synopsis*, Parisiis, 1646, in-4°. II. *La Science du plomb sa-*

cré des sages, ou de l'antimoine, où sont décrites ses rares et particulières vertus, puissances et qualités, Paris, 1651, in-4°. Cet ouvrage ralluma la querelle sur *l'antimoine* plus vivement que jamais. Il indisposa d'autant plus la faculté de Paris, qu'il attaquoit les opinions des vieux docteurs, qu'il affichoit même leur ignorance par la figure hiéroglyphique qui se voit au frontispice de ce petit traité, avec ces vers :

Le hibou fuit la clarté vivifique ;
Eh bien ! qu'il ait lunettes et flambeaux,
Il ne peut voir les secrets les plus beaux
De l'antimoine et du vin émétique.

* VI. CHARTIER (Philippe), frère du précédent, né à Paris, suivit la profession de son père, et fut reçu docteur en médecine en 1656. Il obtint une chaire au Collége Royal, et devint médecin ordinaire du roi. On dit qu'il fut rayé du tableau de la faculté pour s'être déclaré partisan de l'antimoine. Ce médecin mourut en 1669, à l'âge de 36 ans.

CHARTRES (Renaud de), évèque de Beauvais, puis archevèque de Reims en 1414, fut nommé chancelier de France en 1424, et reçut, l'an 1439, le chapeau de cardinal, au concile de Florence, des mains du pape Eugène IV. La même année, ce prélat sacra, dans son église métropolitaine, en présence de la Pucelle d'Orléans, le roi Charles VII, auquel il rendit de grands services. Il mourut subitement, en 1443, à Tours, où il étoit allé trouver le roi pour traiter de la paix avec l'Angleterre.

* CHASDAI (Rabbi-Abraham-Levita-Ben), archidiacre de Barcelonne, florissoit vers la fin du 12e siècle. Il a traduit de l'arabe en hébreu, *Sepher-Thathappuach*, ou *le Livre de la Pomme* (d'Aristote), dans le dessein de faire connoître aux juifs la doctrine des païens sur l'immortalité de l'ame. Aristote mourant est supposé s'entretenir avec les autres philosophes sur l'excellence et l'immortalité de l'ame. Il tenoit une pomme à la main, pour soutenir, par son odeur, ses forces défaillantes : à la fin de son discours, la pomme lui échappe et il expire. Cette traduction hébraïque a paru à Venise en 1519, in-4° ; et il y en a d'autres éditions, de 1562, de 1693 et de 1706 : cette dernière à Giessen, avec une version latine de Jean-Juste Losius.

† I. CHASLES (Grégoire de), né à Paris en 1659, étudia au collége de la Marche, où il connut Colbert de Seignelay, qui lui procura une place d'écrivain dans la marine. Il passa la plus grande partie de sa vie à voyager en Canada, au Levant, aux Indes Orientales. Il fut fait prisonnier en Canada par les Anglais, et subit le même sort en Turquie. Chasles étoit un homme enjoué, qui aimoit la bonne chère, un ami de Bacchus, qui ne parloit que d'*arroser le gosier* ; mais trop enclin à la satire, sur-tout contre les moines. Quelques-unes de ses saillies le firent chasser de Paris, et reléguer à Chartres, où il vivoit assez mesquinement en 1719 ou 1720, âgé d'environ 60 ans. Il est auteur, I. Des *Illustres Françaises*, 3 vol. in-12, contenant sept histoires ; augmentées de deux nouvelles dans l'édition d'Utrecht, 1739, 4 vol. in-12, et de Paris, 4 vol. : mais ces deux histoires sont bien inférieures aux premières ; et les unes et les autres sont écrites d'une manière un peu languissante, quoique le fond de celles de Chasles soit ordinairement intéressant. Il est, dit-on, le héros de quelques-unes, et il paroit qu'il ne se piquoit ni de délicatesse ni d'une

exacte probité avec les femmes. Son roman a fourni à Collé le sujet de sa comédie de Dupuis et Desronais. II. Du *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales sur l'escadre de du Quesne, en* 1690 *et* 1691, Rouen, 1721, 3 vol. in-12. III. Du *Tome VI de Don Quichotte*. Ce volume, publié à Lyon, sous le nom de Saint-Martin, fut réclamé par Chasles.

II. CHASLES (François-Jacques), avocat au parlement de Paris, a fleuri dans le dernier siècle. Il est auteur du *Dictionnaire universel, chronologique et historique de justice, police et finances*, contenant les édits et les arrêts du conseil, depuis l'année 1600, jusques et compris 1720, en 3 vol. in-fol., 1725. Cette compilation, utile et assez bien faite, pourroit servir, pour ainsi dire, de boussole pour se conduire dans la décision des affaires embrouillées, si les arrêts n'étoient pas quelquefois contradictoires. Les matières que l'auteur y traite sont éclaircies par des pièces sûres et authentiques.

CHASOT. *Voyez* NANTIGNI.

† CHASSAIGNE (Antoine de la), docteur de Sorbonne en 1710, ensuite directeur du séminaire des Missions étrangères, naquit à Châteaudun, dans le diocèse de Chartres, et mourut en 1760. Son attachement au jansénisme lui attira bien des peines. On a de lui la *Vie de Nicolas Pavillon*, évêque d'Aleth, Utrecht (Paris), 3 vol. in-12; ouvrage diffus, écrit avec un peu de négligence, et fait en société avec Le Febvre de Saint-Marc, sur les Mémoires fournis pour la plupart ou revus par Duvaucel.

* CHASSÉ (Claude-Louis-Dominique de), seigneur de Ponceau, fils d'un cultivateur des environs de Rennes, fut anobli pour son beau chant, et devint un des plus célèbres acteurs de l'opéra, où il débuta au mois d'août 1721. Il y remplit les premiers rôles avec un grand succès jusqu'en 1757, qu'il demanda sa retraite. Son jeu étoit noble, et il fit servir ses connoissances à le perfectionner. Des gens de goût lui trouvoient plus de dignité que de feu. On fit à ce sujet l'épigramme suivante, qui est fort connue à Rennes, sa patrie :

> Avez-vous entendu Chasse
> A la pastorale d'Issé?
> Ce n'est plus cette voix tonnante,
> Ce ne sont plus de grands éclats;
> C'est un gentilhomme qui chante
> Et qui ne se gêne pas.

Mais, malgré cette critique, il savoit mettre de la chaleur dans les rôles qui en exigeoient. Cet acteur mourut à Paris en 1786, à 88 ans. Il jouissoit, depuis 50 ans, de la pension de musicien de la chambre du roi, qu'il tenoit de Louis XV : ce prince la lui avoit accordée de son propre mouvement. Au milieu des écueils de son état, il avoit conservé une probité sévère, qui donnoit un nouveau relief à ses talens. « Acteur unique et homme estimable, dit J.-J. Rousseau, il laissera l'admiration et le regret de son talent aux amateurs de son théâtre, et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. »

† CHASSENEUX (Barthélemi de), *à Chassaneo*, né à Issi-l'Evêque, près d'Autun, en 1480, passa du parlement de Paris, où il étoit conseiller, à celui de Provence, où il fut premier, ou plutôt seul président; car alors il n'y en avoit point d'autres. Il occupoit ce poste, lorsque cette compagnie rendit, en 1540, le fameux arrêt contre les Vaudois, habitans de Mériudol. Ce qui suspendit l'exécution de cet arrêt fut, dit-on, une chose pué-

rile en apparence, mais qui peint les mœurs du siècle. Chasseneux avoit publié, en 1529, un gros fatras in-folio, intitulé *Catalogus gloriæ mundi.* « Il y raconte, dit Garnier, que, dans les temps qu'il exerçoit à Autun la profession d'avocat, il pullula tout à coup une si grande multitude de rats, que les campagnes furent dévastées, et qu'on craignit une disette générale. Comme les remèdes humains paroissoient insuffisans contre ce fléau, on eut recours aux surnaturels. Le grand-vicaire fut chargé de les excommunier. Pour rendre cette excommunication valide, on crut devoir suivre toutes les formalités de l'ordre judiciaire. Sur la plainte rendue par le promoteur, les rats furent assignés à comparoître. Après les délais expirés, le promoteur obtint un arrêt par défaut, et demanda qu'on procédât à la sentence définitive. Le grand-vicaire constitua d'office un défenseur pour les accusés, et ce défenseur fut Chasseneux. Il s'attacha d'abord à prouver que les rats, dispersés dans un grand nombre de villages, n'avoient point été suffisamment appelés par une simple assignation, et qu'elle devoit leur être signifiée au prône de chaque paroisse, ce qui lui fit obtenir un délai assez considérable. Lorsqu'il fut expiré, sans que les parties eussent comparu, il entreprit de les excuser, sur la longueur et les incommodités du voyage, sur le danger évident de mort auquel ils étoient exposés de la part des chats, leurs ennemis jurés, qui les guettoient à tous les passages. Enfin, il remontra tous les inconvéniens et l'injustice de ces proscriptions générales, qui enveloppent les enfans avec les pères, les innocens avec les coupables; et fit si bien valoir toutes les raisons, soit d'équité naturelle, soit de droit positif, qui étoient favorables à sa cause, qu'il acquit dès-lors de la célébrité, et jeta les fondemens de son élévation. Quoique le conte des Rats, rapporté par Garnier, se trouve dans de Thou, Bouche, Gauffridi, il est révoqué en doute par Nicéron, comme tiré du Martyrologe des protestans. Il prétend que ce n'est pas dans son *Catalogue de la gloire du monde*, mais dans ses *Conseils*, que Chasseneux raconte l'histoire, non des rats, mais de certaines mouches qui détruisoient les raisins aux environs de Beaune. (*Voy.* Mémoires de Nicéron, Tom. III.) Dans le temps que Chasseneux poursuivoit avec chaleur l'exécution des arrêts du parlement d'Aix contre les Vaudois, d'Alleiu, gentilhomme provençal, alla le trouver, et lui remettant sous les yeux cet endroit de son ouvrage : «Pensez-vous, lui dit-il, qu'un premier président doive, moins qu'un avocat, respecter l'ordre judiciaire et en observer les formes; ou croyez-vous qu'une société d'hommes mérite moins d'égards qu'un amas de vils animaux? » Le président rougit, et, s'il ne désavoua pas publiquement ses premiers arrêts, il en suspendit tant qu'il vécut l'exécution. » Les commissaires de la cour secondèrent les vues de Chasseneux, devenu beaucoup plus indulgent. Ce n'est point dans l'ouvrage de Chasseneux, intitulé *Catalogus gloriæ mundi*, comme le dit Garnier et plusieurs autres écrivains, que se trouve cette anecdote; mais dans un ouvrage du même auteur, intitulé *Consilia*, comme le prouve Papillon, dans sa Bibliotheque des Historiens de Bourgogne. Guillaume du Bellay, seigneur de Langei, gouverneur du Piémont, fut chargé par le roi de s'informer des mœurs et des principes des Vaudois. Il manda à la cour, après une perquisition exacte, « que ceux qu'on nommoit Vaudois dans les montagnes de Provence

étoient des gens qui, depuis trente ans, avoient pris des terres en friche, à la charge d'en payer la rente à leurs maîtres, et que, par un travail assidu, ils les avoient rendues fertiles et propres au pâturage et au grain; qu'ils étoient gens de beaucoup de fatigue et de peu de dépense; qu'ils payoient exactement la taille au roi, et les droits à leurs seigneurs; qu'à la vérité on les voyoit peu à l'église; qu'y étant, ils ne se mettoient point à genoux devant les images; qu'ils ne faisoient point dire de messes, ni pour eux ni pour les morts; qu'ils ne faisoient pas le signe de la croix; qu'ils ne prenoient pas d'eau bénite; qu'ils n'ôtoient point le chapeau devant les croix; que leurs cérémonies étoient différentes des nôtres; que leurs prières publiques se faisoient en langue vulgaire; qu'enfin ils ne reconnoissoient ni le pape, ni les évêques, et avoient seulement quelques-uns d'entre eux qui leur servoient de ministres et de pasteurs dans les exercices de leur religion. » (Fabre, Histoire ecclésiastique, livre CXLI, n° 63.) Ce rapport ayant été fait au roi, il envoya au parlement d'Aix une déclaration datée du 18 février 1541, par laquelle il pardonnoit aux Vaudois, pourvu que dans trois mois ils abjurassent leurs erreurs. Aussitôt les habitans de Mérindol envoyèrent à Aix deux députés pour demander qu'il plût au parlement de faire informer de leurs erreurs et de les leur faire connoître. Chasseneux, les ayant mandés, leur remontra qu'il étoit inutile d'informer de ces erreurs, qui étoient notoires. Il les exhorta à y renoncer, et à ne pas obliger le parlement à procéder contre eux avec la dernière rigueur; que cependant ils pouvoient donner leur confession de foi. Ils le firent en effet dans une requête du 7 avril 1541, qui contenoit un grand nombre d'articles. Mais pendant qu'on les examinoit à Aix ainsi qu'à Paris, la mort emporta Chasseneux (en 1542). Tous les historiens conviennent, et Piton assure dans son Histoire de la ville d'Aix, qu'il mourut empoisonné par un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint; mais il y a lieu de soupçonner, dit Nicéron, que ce fut l'effet de la haine que conçurent contre lui ceux qui étoient si fort acharnés à la ruine des habitans de Mérindol, et qui, peu de temps après, firent jouer contre eux une sanglante tragédie. On a de Chasseneux, outre son *Catalogus gloriæ mundi*, petit in-fol. gothique, imprimé à Lyon en 1529, qui contient des détails curieux, et dans lequel il passe en revue toutes les dignités et tous les états de la société, depuis les papes jusqu'aux plébéiens, I. Un *Commentaire latin* sur les coutumes de Bourgogne et de presque toute la France, in-fol., imprimé cinq fois pendant la vie de l'auteur, et plus de quinze depuis. La dernière édition, enrichie de l'Eloge de Chasseneux par le président Bouhier, a été donnée in-4°, Paris, 1717; et encore depuis refondue par le même éditeur dans une autre de 2 vol. in-folio. Chasseneux fut un des premiers qui éclaircirent le droit coutumier en France, et qui le concilièrent avec le droit romain. Il ressemble d'ailleurs à la plupart des jurisconsultes de son temps, qui, contens d'entasser autorités sur autorités, ne songeoient ni à soutenir leurs décisions par le raisonnement, ni à les éclairer par la méthode, ni à les rendre plus agréables à lire par un style pur, simple et correct. II. *Consilia*, Lyon, 1531, in-fol., ce sont des consultations sur différentes matières de droit qu'il a essayé d'éclaircir. III. Les *Epitaphes des rois de France jusqu'à François I, en vers avec leurs effigies*, Bordeaux, sans date, très-rare.

† CHASSIGNET (Jean-Baptiste) naquit à Besançon dans le 16e siècle. C'étoit un homme de mérite, qui joignoit à une piété solide le goût des belles-lettres et de la poésie. Il fut avocat-fiscal au bailliage de Gray. On lui doit, I. *Le Mépris de la vie et la consolation contre la mort*, Besançon, 1594, in-12. Cet ouvrage contient quatre cent quarante sonnets et plusieurs autres poésies; les mêmes pensées y sont trop souvent répétées. II. *Paraphrase en vers français sur les douze prophètes*, Besançon, 1601, in-12. III. *Paraphrase sur les cent cinquante Psaumes de David*, Lyon, 1613, in-12. C'est son meilleur ouvrage; il en est question dans les Annales poétiques. Chassignet est un de ceux qui commencèrent à tirer la poésie française de l'état de barbarie où elle avoit croupi jusqu'alors.

* CHASTANET (Léonard), né le 24 novembre 1715 à Mussidan dans le Périgord, s'est rendu célèbre dans la chirurgie. L'académie royale de chirurgie lui donna le titre de son correspondant. On a de lui, I. *Lettre à M. Cambon, premier chirurgien de la princesse Charlotte de Lorraine, pour servir de réfutation à une lettre de Vandergracht, chirurgien et lithotomiste pensionné pour la ville de Lille;* brochure in-8°, sans indication de lieu, ni d'imprimeur. II. *Lettre sur la lithotomie*, Londres (Paris), 1768, in-8°.

* CHASTEAU-VIEUX (Cosme de LA GAMBE, dit), valet-de-chambre du roi Henri III, et du duc de Nemours, avoit composé, vers 1560, les pièces de *Jodès; Roméo et Juliette; Edouard, etc.*, tirées de Baudel; et les comédies d'*Alaigre*, et du *Capitaine Boudoufle*, qui sont toutes maintenant ensevelies dans un profond oubli.

* CHASTEL (frère Anselme du), religieux célestin qui florissoit au 16e siècle. C'est un de ces poëtes édifians dont les vers annoncent plus de piété que de talent. Il publia en 1577 le *Recueil des plus nobles sentences de la Bible par quatrains, en manière de proverbes, à la consolation des dévots esprits, etc.;* et en 1590, *la sainte Poésie par centuries, traitant des principaux devoirs de l'homme chrestien durant cette vie; le tout pris des meilleures sentences de l'Escripture sainte, tournées en quatrains françois.*

† I. CHASTELAIN ou CHASTELAIN (George), *Castellanus*, gentilhomme flamand et chevalier attaché au service des ducs de Bourgogne, né à Gand vers l'année 1404, et mort aux environs de Valenciennes le 22 mars 1474. Orateur, historien et poëte, il a, en cette dernière qualité, mis en vers les événemens mémorables de l'époque à laquelle il vécut, sous le titre de *Récollection des merveilleuses advenues en nostre temps, etc.* Cet ouvrage fut continué par Jehan Molinet, et fut imprimé pour la première fois en 1531, in-4°. On le trouve aussi à la suite de la Légende de maistre Pierre Faifeu, dans l'édition faite à Paris par Coustelier en 1723. Chastelain est encore auteur, I. Des *Epitaphes d'Hector, fils de Priamus, roy de Troyes, et d'Achilles, fils de Péléus, roy de Myrmidoine, etc.*, imprimées en 1525. II. De l'*Histoire de Jacques Lallain*, Anvers, 1634. On lui attribue le *Chevalier délibéré*, ou *la Mort du duc de Bourgogne devant Nanci*, 1489, in-4°.

† II. CHASTELAIN (Claude), chanoine de l'église de Paris, sa patrie, fut mis par de Harlay, archevêque, à la tête d'une compagnie pour la composition des livres d'é-

glise. Il professoit la science des liturgies, des rits et des cérémonies ecclésiastiques. Il avoit parcouru l'Italie, la France, l'Allemagne, et par-tout il avoit étudié les usages de chaque église particulière. Il connoissoit tout ce qu'il y avoit de curieux dans les lieux où il passoit, et souvent il en instruisoit même les gens du pays. Il mourut en 1712, à 73 ans. On a de lui, I. Les deux premiers mois de l'année du *Martyrologe romain*, traduits en français, avec des additions, à chaque jour, des saints qui ne sont point dans ce Martyrologe; placés selon l'ordre des siècles : la première, de ceux de France : la seconde, de ceux des autres pays, avec des notes sur chaque jour. II. *Martyrologe universel*, en français, Paris, 1709, in-4°, composé dans le goût du précédent, plein de l'érudition la plus recherchée. III. *Breviarium Parisiense*, 1680, 4 vol. in-12. Dès que ce Bréviaire parut, on fit des remarques pour le censurer. L'abbé Chastelard publia, sous le voile de l'anonyme, une Réponse aux remarques, etc., Paris, 1681, in-8°. Les bollandistes lui ont dédié un vol. de leur savante collection.

III. CHASTELAIN. *Voyez* CHATELAIN.

I. CHASTELET. *Voyez* GUESCLIN, *à la fin.* — *Et* CHATELET.

* II. CHASTELET (Jehan du), ancien poëte dont il est fait mention dans la liste de ceux qui ont écrit avant le 14e siècle, a mis en vers, assez bons pour son temps, *les Dits moraux de Caton.*

* III. CHASTELET (Paul HAY, sieur du), conseiller d'état, qui descendoit de l'ancienne maison de Hay en Bretagne, mourut le 26 avril 1636, âgé de 45 ans et 5 mois. Membre de l'académie française dès son origine, il fut le premier que cette compagnie chargea de rédiger ses statuts, et le premier aussi qui y prononça un discours, pour sujet duquel il avoit choisi l'*Eloquence française.* Les autres ouvrages en prose de cet auteur sont la plupart historiques; ceux qu'on cite de lui en vers ne sont qu'au nombre de trois. Le premier est un *Avis aux absens de cour*, adressé à ceux qui étoient à Bruxelles avec la reine Marie de Médicis, et Monsieur, frère de Louis XIII, vers le milieu de l'année 1631. La seconde est une *Satire contre la vie de la cour*, faussement attribuée à Théophile; et la troisième, une autre *Satire*, cruelle et sanglante contre un magistrat, que Pélisson, à qui nous empruntons une partie de cet article, n'a pas cru devoir désigner par son nom.

† IV. CHASTELET (Gabrielle-Emilie LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise du), naquit en 1706 du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Son esprit et ses graces la firent rechercher en mariage par plusieurs seigneurs distingués. Elle épousa le marquis du Chastelet-Lomont, lieutenant-général des armées du roi, d'une famille illustre. Les bons auteurs anciens et modernes lui furent familiers dès sa plus tendre jeunesse. Elle s'appliqua sur-tout à la lecture des philosophes et des mathématiciens. Son coup d'essai fut une explication de la philosophie de Leibnitz, sous le titre d'*Institutions de physique*, in-8°, adressée à son fils, son élève dans la géométrie. Les idées du philosophe allemand ne lui ayant paru ensuite que des rêves, elle l'abandonna pour Newton. Elle traduisit ses *Principes* et les commenta. Cet ouvrage, imprimé après sa mort, en 2 vol. in-4°, revu et corrigé par Clairaut, a paru digne de son auteur et de son censeur. La marquise du Chastelet mourut

d'une suite de couches en 1749, au palais de Lunéville. L'étude ne l'éloigna pas du monde. On vit, non sans étonnement, la commentatrice de Newton se livrer à tous les plaisirs, les rechercher même comme une femme ordinaire, et au sortir d'une table de jeu aller converser avec des philosophes et les instrnire. Elle en avoit toujours auprès d'elle, à Paris, à Cyrei, et à Lunéville. Voltaire fut lié de bonne heure avec elle, d'abord par l'amitié, et bientôt par l'amour. « Ils furent inséparables pendant près de vingt années. Cette liaison eut pour Voltaire de grandes douceurs; mais on ignore ce qu'elle coûta à sa tranquillité. Ils se querellèrent très-souvent, et ils se supportoient, parce que l'habitude de vivre ensemble les rendoit nécessaires l'un à l'autre. Emilie lui pardonnoit ses bruyantes humeurs; de son côté, il se montroit indulgent pour ses caprices et même pour ses infidélités. Les colères de Voltaire étoient des coups de foudre; mais l'orage n'avoit rien de durable. On plaisantoit madame du Chastelet sur son incapacité en poésie; elle fit ces vers pour la fête de madame de Luxembourg :

Pour vous chanter, aimable Madelon,
Je n'ai pas besoin de leçon;
Mais, sans faire tort aux apôtres,
Tous les jours où je vous vois
Sont des jours de fête pour moi
Qui me font oublier les autres.

Quand Voltaire arriva, on étoit à table. Madame du Chastelet lui montra ces vers. « Ils ne sont pas de vous, lui dit-il. » Madame du Chastelet réplique avec aigreur : la dispute s'anime; la rage s'empare de tous les deux, et enfin Voltaire prit un couteau, et la menaçant : « Ne me regarde donc point tant, lui dit-il, avec tes yeux louches et hagards » L'auteur de l'éloge de madame du Chastelet, qui est à la tête de sa Traduction des principes de Newton, n'en prétend pas moins que « les charmes de la poésie la pénétroient, que son oreille étoit extrêmement sensible à l'harmonie, et qu'elle ne pouvoit souffrir des vers médiocres. » Emilie aimoit l'étude et la célébrité; mais ce goût n'étoit qu'une passion secondaire. Ses deux passions dominantes étoient le jeu et l'amour. La première lui coûta beaucoup d'argent; et la seconde troubla le repos de Voltaire, en excitant plusieurs fois sa jalousie. (*Voy.* de plus amples détails dans la Vie de Voltaire, par du Vernet, que nous venons de citer.) Cependant on ne pouvoit etre aimé plus tendrement. La moindre absence mettoit madame du Chastelet au désespoir. « C'est une tête bien complètement tournée, écrivoit madame de Tencin au maréchal de Richelieu; elle me fait grande pitié. » Quoique madame du Chastelet fût liée avec des savans, et fût elle-même très-instruite, elle ne parloit ordinairement de science qu'à ceux avec qui elle croyoit pouvoir s'instruire. Elle vécut longtemps dans des sociétés où l'on ignoroit ce qu'elle étoit, et ne prenoit pas garde à cette ignorance. Les dames qui jouoient avec elle chez la reine étoient bien éloignées de se douter qu'elles fussent à côté du commentateur de Newton; on la prenoit pour une personne ordinaire. On s'étonnoit seulement de la rapidité et de la justesse avec laquelle on la voyoit faire les comptes et terminer les différents du jeu. Dès qu'il y avoit quelque combinaison à faire, la philosophe ne pouvoit plus se cacher. On l'a vue diviser jusqu'à neuf chiffres par neuf autres, de tête et sans aucun secours, en présence d'un géomètre étonné, qui ne pouvoit la suivre. Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployoit que quand elle avoit des objets dignes d'elle. Le mot propre, la précision, la justesse et la force



étoient le caractère de son style. Cette fermeté sévère et cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendoient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence, comme on l'a déjà dit, la pénétroient ; et son oreille étoit extrêmement sensible à l'harmonie. Elle savoit par cœur les meilleurs vers, et ne pouvoit souffrir les médiocres. Elle en faisoit elle-même d'agréables. On peut en juger par cette inscription pour les jardins de Cyrei :

Du repos, une douce étude,
Peu de livres, point d'ennuyeux;
Un ami dans ma solitude,
Voilà mon sort : il est heureux.

L'étude de sa langue fut une de ses principales occupations. Elle parloit bien et avec feu; mais elle ne rendoit pas, comme tant d'autres femmes, sa conversation piquante, en relevant les ridicules de ses rivales en esprit et en beauté. Elle n'avoit ni le temps, ni la volonté de s'en apercevoir; et quand on lui disoit que quelques personnes ne lui avoient pas rendu justice, elle répondoit «qu'elle vouloit l'ignorer.» Un auteur ayant été enfermé pour avoir écrit contre elle, la marquise du Chastelet prit la plume en sa faveur, et lui procura son élargissement. Elle a laissé un *Traité sur le bonheur*, «le seul peut-être des ouvrages sur cette question, dit Condorcet, qui ait été écrit sans prétention et avec une entière franchise.» Il a été publié avec un *Recueil de ses lettres*, 1 vol. in-12, Paris. L'éloge de madame du Chastelet, par Voltaire, est à la tête de la *Traduction des principes de Newton. Voyez* LINANT.

* CHASTELLAIN (Jehan le), religieux augustin et professeur de théologie, natif de Tournay, ayant embrassé les principes du luthéranisme et les professant publiquement, fut condamné à être brûlé vif, comme hérétique. Il subit la peine due à son apostasie en l'année 1525. Il est auteur de *la Chronique de Metz, en vers*, que dom Calmet a fait imprimer dans le troisième tome de son Histoire de Lorraine.

† I. CHASTELLUX (Claude DE BEAUVOIR, seigneur de), vicomte d'Avalon et maréchal de France, d'une famille noble et ancienne, suivit le parti des ducs de Bourgogne, dont il étoit né sujet, et qui lui firent de grands biens. Il fut employé dans plusieurs affaires importantes, et mourut à Auxerre en 1453, avec une haute réputation d'intelligence et de bravoure. La cathédrale de cette ville fut, dit-on, si embellie par ses libéralités, que l'évêque et le chapitre lui accordèrent, et à sa postérité, une prébende en 1423, avec droit de la desservir l'épée au côté.

† II. CHASTELLUX (Franç.-Jean, marquis de), maréchal des camps et armées du roi, de l'académie française et de diverses autres sociétés littéraires, mort à Paris le 24 octobre 1788, étoit d'une famille distinguée, qu'il illustra encore par ses talens militaires et littéraires, par l'aménité de son caractère et par ses ouvrages. Les principaux sont, I. *De la félicité publique*, in-8°. Lorsque ce livre parut pour la première fois, il ne fit point cette sensation qui annonce un grand succès. Le titre parut vague, le style quelquefois négligé; le but de l'auteur ne sembloit pas assez déterminé. On ne vit pas d'abord qu'il s'étoit proposé de tracer un tableau du genre humain, et d'examiner dans quel siècle, dans quel pays, sous quel gouvernement il auroit été plus avantageux aux hommes d'exister. Quelques chapitres de cet examen sont superficiels; mais d'autres se distinguent par la sagesse des principes et la profondeur des recherches. Il ne faut pas

pourtant mettre la Félicité publique au-dessus de l'Esprit des lois, comme a fait Voltaire, trop sévère envers Montesquieu, qui n'existoit plus, et trop indulgent envers le marquis de Chastellux, qui passoit pour avoir du crédit à la cour. II. *Voyage dans l'Amérique septentrionale en* 1780, 1781 *et* 1782, in-8°. Ce voyage est instructif et agréable; mais les Anglo-Américains se sont plaints que l'auteur amusoit quelquefois ses lecteurs à leurs dépens. Le marquis de Chastellux avoit servi en Amérique et avec distinction. Il avoit été accueilli partout comme il le méritoit; et les Américains auroient désiré qu'il eût un peu plus ménagé les ridicules de ses hôtes. Il est vrai qu'il ne destinoit point ce livre à l'impression, et que divers morceaux lui ayant été dérobés et livrés à un journaliste étranger, cette infidélité l'obligea de communiquer au public son manuscrit original. III. On lui doit encore l'excellente *Notice sur la vie et les écrits d'Helvétius*, imprimée en tête de son *poëme du Bonheur*. Elle fut attribuée par les uns à Duclos, par d'autres à Saurin, par d'autres enfin au baron d'Holbach. Chastellux fut reçu à l'académie française en 1775, à la place de M. de Château-Brun.

* I. CHASTENET (N. de). Tout ce qu'on peut savoir de ce rimeur des plus obscurs, c'est qu'il fut contemporain et probablement ami de Joachim Blanchon, à la louange duquel il a fait des *Vers* imprimés avec les premières œuvres poëtiques de celui-ci, en 1583.

* II. CHASTENET DE PUYSÉGUR (Pierre-Louis), ancien lieutenant-général des armées françaises, ancien ministre de la guerre, membre de la société d'émulation, que celle d'encouragement remplace aujourd'hui, mort à Rabastens, département du Tarn, à l'âge de 81 ans, est auteur d'un ouvrage *sur le magnétisme animal*, 1 vol. in-8°, avec des notes de M. Duval d'Esprémenil.

III. CHASTENET. *Voyez* PUYSÉGUR *et* CHEVREAU.

CHASTEUIL. *Voyez* GALAUP.

I. CHASTRE (Claude de la), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Berri et d'Orléans, s'éleva par son mérite et par la faveur du connétable de Montmorency, dont il avoit été page, et se fit un nom distingué par ses exploits. S'étant jeté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berri, qu'il remit dans la suite au roi Henri IV. Il mourut en 1614, à 78 ans, avec la réputation d'un très-brave officier, mais d'un médiocre général. — Il eut un fils, Louis DE LA CHASTRE, qui, sans beaucoup de mérite, obtint cependant le bâton de maréchal de France en 1616, et mourut en 1630. La maison de La Chastre tire son nom d'un grand bourg de Berri sur l'Indre.

* II. CHASTRE (Pierre de la), archevêque de Bourges, disciple d'Alberti, archevêque de la même ville, fut élu pour remplir sa place en 1141. Le pape Innocent II approuva cette nomination; mais le roi Louis-le-Jeune VII s'y opposa formellement. Cependant saint Bernard concilia cette affaire, et Pierre de La Chastre fut confirmé dans son archevêché. Il mourut en 1171. André du Chêne a publié dans le tome IV des auteurs de l'Histoire de France quelques *Lettres* de ce prélat au roi et à l'abbé Suger.

† III. CHASTRE (Edme, comte de la), comte de Nançai, de la même famille que les précédens, maître de la garde-robe du roi, puis colonel-général des Suisses et Grisons en 1643, se signala à la bataille

de Nortlingue, où il fut fait prisonnier. Il fut blessé à la guerre d'Allemagne en 1645, et mourut de ses blessures la même année. On a de lui des *Mémoires* curieux et intéressans *sur la minorité de Louis XIV*, qui ont été réimprimés plusieurs fois. Avec tout l'intérêt d'un roman, ils ont le mérite de la vérité. Le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'état, fit une réfutation de ces Mémoires; elle se trouve dans le Recueil de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire, Cologne, 1664, in-12.

IV. CHASTRE (Jean de), chanoine de l'église Saint-Nizier de Lyon, et aumônier du roi, publia, en 1647, une *Méthode pour accommoder le bréviaire de Lyon avec le romain*. On lui doit encore *Compendium theologicæ veritatis Alberti Magni*, in-12, 1649.

† I. CHAT *ou* CHAPT (Aymeri), issu d'une illustre et ancienne maison du Périgord, qui fait remonter son origine aux anciens sires de Chabanois, connus dans nos histoires dès la fin du 11e siècle, fut d'abord trésorier de l'église romaine, évêque de Volterre et gouverneur de Bologne, ensuite transféré à l'archevêché de la même ville en 1361. Il obtint, en 1365, de l'empereur Charles IV, la confirmation des priviléges de son église, et le titre de prince de l'empire. Il y fit fleurir l'université dont il étoit chancelier. Il fut transféré de nouveau, en 1371, à l'évêché de Limoges, et nommé gouverneur de toute la vicomté de cette ville. Il mourut en 1390. Ce prélat, protecteur des savans et savant lui-même, répandit ses bienfaits sur les gens de lettres.

II. CHAT DE RASTIGNAC (Raimond de), de la même maison que le précédent, seigneur de Messilhac, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général et bailli de la Haute-Auvergne, donna les preuves les plus éclatantes de zèle et d'attachement à nos rois, pendant les troubles qui, de son temps, agitoient la France. Il s'opposa, avec autant de succès que de courage, aux entreprises des Ligueurs en Auvergne, déconcerta leurs projets, et leur enleva plusieurs places dont ils s'étoient emparés. Il battit, en 1590, le comte de Randan, au combat d'Issoire, et le duc de Joyeuse, en 1592, à celui de Villemur. Il prit des mesures si efficaces pour les intérêts du roi, qu'il maintint une partie de l'Auvergne dans son obéissance, y fit rentrer l'autre, et vint à bout de rétablir entièrement la paix dans cette province. En 1594, il marcha contre les révoltés, connus sous le nom de *Tard-venus*, qui s'étoient assemblés dans le Limousin, les attaqua, en tua deux mille près de Limoges, et les mit entièrement en déroute. Le roi le récompensa de ses services en le nommant chevalier du Saint-Esprit en 1594. Ce brave guerrier fut tué le 26 janvier 1596, à La Fère, où il étoit allé pour traiter de quelques affaires avec le roi. De Thou l'appelle un homme d'un courage infatigable, *virum indefessæ virtutis*; et cet éloge ne paroîtra pas outré à ceux qui feront attention aux différens événemens de sa vie militaire.

† III. CHAT DE RASTIGNAC (Louis-Jacques de), de la même famille que les deux précédens, né dans le Périgord, l'an 1685, obtint par son mérite l'évêché de Tulles en 1721. Il fut député, en 1725, à l'assemblée du clergé, et y parut avec tant d'éclat, que deux mois après il fut transféré à l'archevêché.

de Tours. En 1730 et 1733, il présida, en qualité de commissaire du roi, au chapitre général de la congrégation de Saint-Maur, tenu à Marmoutiers. Les talens par lesquels il se signala dans les assemblées du clergé de 1726, 1734 et 1743, le firent choisir pour chef de celles qui furent tenues en 1747 et 1748. Les proces-verbaux de ces différentes assemblées sont des monumens de son savoir et de son éloquence. Cet illustre prélat mourut en 1750, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avoit l'art de connoître les hommes et de les employer, et savoit faire aimer et respecter l'autorité. Né généreux et bienfaisant, il n'usoit de son crédit que pour faire du bien. On l'a vu dans les temps des inondations de la Loire, fournir la nourriture et des logemens à tous les pauvres habitans des campagnes voisines de Tours, avec leurs troupeaux, et à tout le menu peuple de la ville. Il se plaisoit à cultiver à ses frais les talens des jeunes ecclésiastiques. Esprit juste et conciliant, il se servoit de ses lumières pour terminer les différens et prévenir les dissentions. On a de lui, I. Des *Harangues*, des *Discours* et *autres pièces* qui se trouvent dans les Procès-verbaux du clergé. II. Des *Lettres*, des *Mandemens* et des *Instructions pastorales*, où il défend avec zèle la doctrine de l'Eglise. III. Des *Instructions pastorales sur la pénitence, la communion et la justice chrétienne*, contre le fameux livre du P. Pichon, jésuite. Ce prélat étoit né avec des talens distingués, mais d'un zèle outré contre le jansénisme; et comme sa cathédrale (Saint-Gatien de Tours) étoit entachée de cette idée, tandis que le chapitre de Saint-Martin avoit les mêmes sentimens que lui, il fréquentoit celui-ci et le favorisoit autant qu'il voyoit peu son propre chapitre. Ses *Mandemens* et ses *Instructions* étoient donc dans les principes molinistes; mais l'archevêché de Paris ayant vaqué, Rastignac le désira, et ne l'ayant pas obtenu de Boyer, ministre de la feuille, il adopta, pour se venger et mortifier ce ministre, la fameuse instruction sur la pénitence et la justice chrétienne, contre le jésuite Pichon, qui étoit l'ouvrage d'un dominicain provençal, et que Vaugiraud, évêque d'Angers, avoit refusé d'adopter. Ainsi la plus fameuse des *Instructions* de Rastignac, celle qui lui a attiré les plus grands éloges par les gazetiers jansénistes, n'est pas de lui, et il ne l'adopta que par esprit de vengeance contre l'évêque de Mirepoix, puisque jusqu'à l'époque du refus de l'archevêché de Paris, Rastignac avoit affiché le molinisme le plus ardent.

CHATAM (Lord.) *Voyez* PITT.

I. CHATEAU (Guillaume), graveur d'Orléans, mort à Paris en 1683, à cinquante ans. Cet artiste, encouragé par Colbert, mérita les bienfaits de ce sage ministre, par *plusieurs estampes* gravées d'après les ouvrages du Poussin. Il avoit perfectionné son talent en Italie.

* II. CHATEAU (Louis-Charles), graveur, né à Paris en 1757, élève de M. Ponce, a fait *plusieurs vignettes* et *de petites eaux-fortes*. Il traitoit ce genre avec beaucoup de goût, et y obtenoit du succès, lorsque l'amour du plaisir et les fréquentes occasions qu'offre Paris l'éloignèrent du travail, et nuisirent ainsi aux progrès de son talent.

CHATEAUBRIAND *ou* CHASTEAUBRIAND (Françoise DE FOIX, épouse de Jean de Laval, comte de), étoit fille de Phœbus de Foix, et sœur du fameux comte de Lautrec, et du maréchal de Foix, qui lui durent en partie leur fortune. Elle

fut maîtresse de François Ier, qui la quitta pour la duchesse d'Estampes. Cependant sa figure égaloit celle de sa rivale, et elle avoit la fierté d'une femme née dans une famille qui ne voyoit que les princes du sang au-dessus d'elle. « J'ai ouï conter, dit Brantôme, et le tiens de bon lieu, que lorsque le roi François Ier eut laissé madame de Châteaubriand, sa maîtresse favorite, pour prendre madame d'Estampes..., que madame la régente avoit prinse avec elle pour une de ses filles...... Madame d'Estampes pria le roi de retirer de maditedame de Châteaubriand, tous les plus beaux joyaux qu'il lui avoit donnés, non pour le prix et la valeur; car pour lors les pierreries n'avoient pas la vogue qu'elles ont eue depuis, mais pour l'amour des belles devises qui y étoient mises, engravées et empreintes, lesquelles la reine de Navarre, sa sœur, avoit faites et composées; car elle y étoit très-bonne maîtresse. Le roi François lui accorda sa prière, et lui promit qu'il le feroit; ce qu'il fit. Et pour ce, ayant envoyé un gentilhomme vers elle pour les lui demander, elle fit la malade pour le coup, et remit le gentilhomme dans trois jours à venir, et qu'il auroit ce qu'il demandoit. Cependant, dans le dépit, elle envoya querir un orfèvre, et fit fondre tous les joyaux, sans avoir respect ni acception des belles devises qui y étoient engravées; et après le gentilhomme retourné, elle lui donna tous ses joyaux convertis en lingots. « Allez, dit-elle, portez cela au roi, et dites-lui que, puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avoit donné si libéralement, je le lui rends et lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu permettre que personne en disposât et jouît, et en eût du plaisir que moi-même. » Quand le roi eut reçu le tout en lingots, et les propos de cette dame, il ne dit autre chose, sinon : « Retournez et rendez-lui le tout. Ce que j'en faisois n'étoit pas pour la valeur, car je lui eusse rendu deux fois plus, mais pour l'amour des devises; et puisqu'elle les a ainsi fait perdre, je ne veux pas de l'or, et le lui renvoie. Elle a montré en cela plus de courage et de générosité que je n'eusse pensé provenir d'une femme. » (Dames Galantes, tom. II.) Le romancier Varillas rapporte que Laval, dans un accès de jalousie, fit ouvrir les veines à sa femme; mais ce conte doit être mis au rang de tant d'autres, qu'il débite avec autant de fausseté que d'effronterie. La comtesse de Châteaubriand étoit née vers l'an 1475, et mourut en 1537.

† CHATEAUBRUN (Jean-Baptiste VIVIEN de), maître d'hôtel ordinaire du duc d'Orléans, né à Angoulême en 1686, fut reçu à l'académie française en 1753. Il avoit donné, au mois de novembre 1714, une tragédie de *Mahomet II*. Il composa quelques années après les *Troyennes*. Cette seconde pièce supérieure à la précédente, ne fut jouée qu'en 1754. Son plan manque de régularité; et comme le dit Boileau: « Chaque acte dans la pièce est une pièce entière »; mais les situations en sont attachantes et intéressent le spectateur. Celle du troisième acte, imitée de Sénèque, où Andromaque vient cacher son fils dans le tombeau d'Hector, a toujours produit de l'effet, sur-tout lorsque la Gaussin, remplissant le rôle d'Andromaque, disoit, toute épouvantée à Ulysse :

Ces farouches soldats, les laissez-vous ici?

Châteaubrun est aussi auteur des tragédies de *Philoctète* et *d'Astianax*, dont le principal défaut est d'être foibles de style, mais qui sont

assez bien conduites. L'auteur mourut à Paris en 1775, dans la maison de Picpus, où il s'étoit retiré depuis quelques années. C'étoit un vrai philosophe; il ne tint qu'à lui de faire la plus grande fortune, et il la dédaigna. Il remplit avec honneur, près d'un demi-siècle, des postes qui en auroient enrichi d'autres moins indifférens pour leur fortune. Il joignoit à ce rare désintéressement des mœurs douces et irréprochables. « M. de Chateaubrun, dit le célèbre Buffon, dans un discours à l'académie, homme juste et doux, pieux, mais tolérant, sentoit, savoit que l'empire des lettres ne peut s'accroître et même se soutenir que par la liberté. Il approuvoit donc tout assez volontiers, et ne blâmoit rien qu'avec discrétion. Jamais il n'a rien fait que dans la vue du bien; jamais rien dit qu'à bonne intention. » De Châteaubrun, livré pendant sa jeunesse aux affaires et à ses devoirs, ne s'en délassoit que par l'étude des poëtes grecs et latins, dont il s'étoit nourri, et dont il a porté le goût dans ses dernières tragédies. Il eut assez d'empire sur lui-même pour garder pendant quarante ans ses pièces dans son porte-feuille sans les faire jouer. La crainte de déplaire à un prince pieux auquel il étoit attaché fut le motif qui l'arrêta.

† CHATEAU-GIRON (Geoffroi), gentilhomme breton, suivit dès sa jeunesse les armées, et se signala par son courage. En 1376, il soutint avec beaucoup de valeur le siége de Saint-Malo contre le duc de Lancastre. En 1382, il fut l'un des chefs de l'armée que Jean VI, duc de Bretagne, envoya en Flandre au secours de son cousin Louis, comte de Flandre, et se trouva à la bataille de Rosebecq, que Charles VI gagna sur les Flamands. Il prit les armes en 1415, pour délivrer le duc Jean que les Anglais avoient fait prisonnier, et les contraignit à lever le siége de devant le Mont-Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Ce fut lui qui signa l'accord fait entre ce prince et les Anglais en 1427. Il vivoit encore en 1442.

CHATEAU-GONTIER. *Voyez* BAILLEUL.

* I. CHATEAUNEUF (N. abbé de), originaire de Chambéry, mourut à Paris en 1709. Cet abbé, qui fut le parrain de Voltaire, est moins célèbre par ses productions, que par les dernieres faveurs de Ninon de l'Enclos, qu'il obtint de sa vanité plutôt que de son amour. On ne cite de lui qu'un *Traité de la musique des anciens*, qui parut après sa mort, précédé d'un avertissement rédigé par Morabin, Paris, 1725, in-12, réimprimé en 1735. On dit que, doué d'un esprit agréable et facile, il composa aussi plusieurs petites pièces de vers qui n'ont pas toutes été publiées. On n'en a conservé que celle qu'il fit sur la mort de la moderne *Leontium*, et qui se trouve, on ne sait pourquoi, dans une ancienne édition des Œuvres de J. B. Rousseau. La voici :

Il n'est rien que la mort ne dompte.
Ninon qui, près d'un siècle, a servi les amours,
Vient enfin de finir ses jours.
Elle fut de son sexe et l'honneur et la honte.
Inconstante dans ses desirs,
Délicate dans ses plaisirs,
Pour ses amis fidèle et sage,
Pour ses amans tendre et volage;
Elle fit régner dans son cœur
Et l'extrême débauche et l'austère pudeur,
Et montre ce que peut le triomphant mélange
Des charmes de Vénus et de l'esprit d'un ange.

† II. CHATEAUNEUF (Pierre de), troubadour, n'est cité que par Jehan de Nostre-Dame, historien fort menteur. Il en fait à son ordinaire un très-bon gentilhomme, et rapporte que ce poëte, monté sur un tres-beau cheval, alloit se promener à la campagne, lorsqu'il fut arrêté

en route par des voleurs. Dépouillé et prêt à périr, il demanda permission de leur chanter une de ses chansons : les voleurs, enchantés de sa voix, lui laissèrent la vie, et lui rendirent tout ce qu'ils lui avoient enlevé.

* III. CHATEAUNEUF, *dit* Achille le Blond, né à Saint-Domingue, fils d'un gentilhomme limosin, servit avant la révolution dans le régiment de Languedoc, infanterie. Il passa depuis à l'armée des princes, dans une compagnie de gardes-du-corps, où il fit la campagne de 1792. Au licenciement des émigrés, il entra comme volontaire dans le régiment de Berchiny, hussards, alla rejoindre Puysaie en Bretagne, fut employé un moment dans le corps des chevaliers catholiques, et commanda ensuite une légion dans les environs de Mayenne, où il se tint caché après la pacification du général Hoche. En 1799, il fut le premier à reprendre les armes, eut plusieurs affaires avec les républicains avant l'arrivée de Bourmont qui le confirma dans son grade, et le fit même son adjudant-général. Lors de la dernière pacification il vint à Paris; quelques mois après, ayant été arrêté en armes sur la route d'Evreux, il fut traduit devant le tribunal spécial du département de l'Eure, condamné à mort et fusillé dans cette ville.

IV. CHATEAUNEUF. *Voyez* Aubespine. — Burette. — *et* Jars, n° III.

CHATEAURENAUD (François-Louis Rousselet, comte de), d'une maison ancienne de Touraine, fut également utile à la France et sur terre et sur mer. S'étant consacré en 1661 au service de la marine, il se distingua à l'expédition de Gigeri, où il fut blessé. La Méditerranée étoit infestée par les pirates: il donna la chasse à ceux de Salé avec un seul vaisseau. Nommé chef d'escadre en 1673, il défit le jeune Ruyter en 1675, conduisit un convoi en Irlande en 1689, et l'année d'après en ramena les troupes françaises, et dix-huit mille Irlandais. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il conduisit les flottes espagnoles en Europe, et mit en sûreté les îles de l'Amérique. Ses services lui méritèrent la place de vice-amiral en 1701, le bâton de maréchal de France en 1704, et le collier des ordres du roi en 1705. Il mourut en 1716, à 80 ans, laissant plusieurs enfans. L'abbé de Saint-Pierre dit « qu'il étoit un esprit médiocre, mais courageux, entreprenant et heureux. »

CHATEAUROUX. *Voyez* Mailly, n° II.

† CHATEIGNERAYE *ou* Chasteigneraye (François de Vivonne, seigneur de la), fils puîné d'André de Vivonne, grand-sénéchal du Poitou, parut avec distinction à la cour sous François Ier et Henri II. Il étoit lié de la plus tendre amitié avec Gui de Chabot, seigneur de Jarnac; l'indiscrétion de ses propos le brouilla avec ce courtisan. Il dit un jour à François Ier, dont il étoit fort aimé, que Jarnac s'étoit vanté à lui d'avoir eu les faveurs de sa belle-mère, Magdeleine de Puiguyon, seconde femme de Charles Chabot, seigneur de Jarnac, son père. Le roi en plaisanta le jeune Jarnac; celui-ci piqué au vif, non content de nier le fait, répondit « que, sauf le respect dû à sa majesté, La Chateigneraye avoit menti. » Sur ce démenti qui devint public, La Chateigneraye demanda à François Ier la permission d'un combat à outrance; mais ce prince ne la voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin de Henri II, successeur de François Ier. Le 10 juillet 1547, le combat se fit en champ-clos dans le

parc de Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, du connétable Montmorency, et de quelques autres seigneurs. La Chateigneraye, après avoir reçu une blessure très-dangereuse au jarret, tomba par terre. Sa vie étoit à la discrétion de Jarnac; le vainqueur supplia plusieurs fois le roi d'accepter le don qu'il lui faisoit de La Chateigneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le roi se laissa enfin gagner par les prières de Jarnac et par celles du connétable, et permit qu'on portât La Chateigneraye dans sa tente, pour le panser; mais la honte de se voir vaincu le jeta dans un tel désespoir, qu'il en mourut trois jours après. Il avoit à peine 28 ans. Il s'étoit si bien fié sur son adresse, et faisoit si peu de cas de son ennemi, qu'il avoit préparé un souper splendide, pour régaler ses amis le jour même du combat; mais la fortune des armes en décida autrement. Le coup de Jarnac a passé depuis en proverbe, pour signifier une ruse, un retour imprévu de la part d'un ennemi. L'intervalle des formalités qui précédoient ces sortes de combats avoit été employé par les deux champions à s'exercer dans les armes. Jarnac avoit, dit-on, si bien profité des leçons d'un maître d'escrime, qu'en s'exerçant avec lui, il ne manquoit jamais le coup qu'il porta à La Chateigneraye. Ce combat en champ-clos est le dernier qui se soit vu en France. Le regret qu'eut Henri II de la mort de La Chateigneraye, son favori, le fit jurer qu'il n'en permettroit plus. A cette ancienne institution des lois lombardes succéda la licence des duels particuliers, qui depuis deux siècles a fait verser plus de sang en Europe, et sur-tout en France, qu'il n'en avoit été répandu dans les combats en champ-clos depuis leur origine.

† I. CHATEL (Tanneguy du), grand-maître de la maison du roi, d'une famille ancienne de Bretagne, passa l'an 1404 en Angleterre pour venger la mort de son frère aîné, tué par les Anglais devant l'île de Jersey. Il revint de cette expédition, chargé d'un riche butin. Il se signala ensuite en Italie contre l'armée de Ladislas, usurpateur de la couronne de Sicile. De retour en France, il combattit avec courage à la journée d'Azincourt en 1415, et deux ans après se rendit maître de Montlhéry, et de plusieurs autres places occupées par les Bourguignons aux environs de Paris. Lorsque cette capitale fut prise par la faction de Bourgogne en 1418, il sauva le dauphin Charles, auquel il étoit attaché. Comme il étoit un de ses plus intimes confidens, on lui imputa le conseil du meurtre de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, ennemi déclaré de ce prince. Saint-Foix, dans ses Essais historiques sur Paris, prouve que ce meurtre ne fut point prémédité, et en a disculpé Duchâtel. Après la mort de Charles VI, Charles VII récompensa ses services par la charge de grand-maître de son hôtel. Il l'envoya ensuite en Provence avec le titre de gouverneur; et c'est dans cette province qu'il mourut l'an 1449, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un habile politique. Il n'eut point d'enfans; mais sa famille subsiste encore dans des branches collatérales.

II. CHATEL (Tanneguy du), vicomte de La Bellière, neveu du précédent, a obtenu une place dans l'histoire par l'attention qu'il eut de faire rendre les derniers devoirs à Charles VII, abandonné par les courtisans, occupés alors à flatter le nouveau roi. Il employa 30,000 écus pour ces funérailles, et n'en fut remboursé que dix ans après. Dans le siècle suivant, François II, après sa mort, ayant été négligé par les

Guises, comme l'avoit été Charles VII, on mit sur son drap mortuaire ces mots : « Où est maintenant Tanneguy du Châtel ! » Ce sujet fidèle fut tué d'un coup de fauconneau au siége de Bouchain en 1477.

† III. CHATEL (Pierre du), *Castellanus*, l'un des plus savans prélats du 16ᵉ siècle, natif d'Arc en Barrois. Après avoir étudié et régenté à Dijon, il voyagea en Allemagne, en Italie, et dans la Grèce ; et, dans ses courses utiles, recueillit grand nombre de connoissances, et l'estime des savans. De retour en France, il fut lecteur et bibliothécaire du roi François I. Ce prince, qui prétendoit qu'en deux ans il épuiseroit le savoir de chacun des hommes de lettres qu'il connoissoit, n'en exceptoit que du Châtel. Il vivoit à la cour et y étoit goûté. Les envieux de son érudition et de sa faveur se réunirent pour élever sur ses ruines un nommé Bigot, dont ils vantoient avec affectation l'esprit et la vaste érudition. Le roi, avant de le faire venir de Normandie, où il étoit né, voulut le connoître. Du Châtel lui dit que c'étoit un philosophe qui suivoit les opinions d'Aristote. — « Et quelles sont ces opinions, continua le prince? — Sire, repartit l'adroit courtisan, Aristote préfère les républiques à l'état monarchique. » Ce mot fit une impression si forte sur l'esprit de François Iᵉʳ, qu'il ne voulut plus entendre parler de Bigot.... Ce prince, voulant élever du Châtel aux premières dignités de l'Eglise, fut curieux d'apprendre de lui s'il étoit gentilhomme? « Sire, répondit-il, trois frères se trouvoient dans l'arche de Noé ; je ne sais pas bien duquel des trois je suis sorti. » Peu de temps après, il parvint à l'épiscopat. Il fut évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand-aumônier de France en 1548, enfin évêque d'Orléans en 1551. Il y mourut d'apoplexie en prêchant, en 1552. Du Châtel étoit très-versé dans les langues orientales, et fort éloquent en chaire. Il prononça, en 1547, l'oraison funèbre de François Iᵉʳ, qui fut imprimée sous ce titre : *Le trespas, obsèques et enterrement de François I, avec les deux sermons funèbres prononcès èsdits obsèques, etc. ; par P. du Châtel*, Paris, R. Estienne, 1547, in-4°. La faculté de théologie de Paris fut scandalisée d'un endroit de son discours, où il disoit que « l'ame du roi étoit allée tout droit en paradis. » La faculté nomma des députés pour en aller faire des reproches à l'évêque de Mâcon, qui étoit alors à St.-Germain-en-Laye auprès de Henri II. En attendant que le prélat fût averti, on les adressa à un maitre-d'hôtel, Espagnol connu pour ses bons mots. Mendoze (c'étoit le nom du maître-d'hôtel) régala d'abord les députés; et venant au sujet de leur voyage, leur dit : « Vous craignez, messieurs, que l'évêque de Mâcon n'ait porté atteinte à la croyance du purgatoire, en assurant que l'ame du roi avoit été en droiture au ciel ? Rassurez-vous. Tel étoit le caractère du feu roi mon maitre; il ne s'arrêtoit guère en un lieu, lors même qu'il y étoit à son aise. Supposé donc qu'il soit allé en purgatoire, il n'y aura fait que passer, et tout au plus goûter le vin en passant. » Cette plaisanterie fit connoitre aux docteurs qu'ils alloient former une querelle où ils auroient tous les rieurs contre eux. (Hist. de l'Eglise gallicane, liv. 53.) On a de du Châtel quelques ouvrages. Pierre Galland a écrit la Vie de ce prélat, et Baluze l'a fait imprimer à Paris, en 1684, in-8°.

† IV. CHATEL (Jean), fils d'un marchand drapier de Paris, ne profita point de l'éducation que son père lui avoit donnée. Ce jeune homme

trouva le moyen de pénétrer dans l'appartement de Henri IV, de retour à Paris après son expédition des Pays-Bas en 1594. Ce prince s'avançoit vers deux officiers qui étoient venus lui rendre leurs devoirs, et qui tombèrent à ses genoux : comme il se baissoit pour les relever, Châtel lui donna un coup de couteau dans la lèvre supérieure, du côté droit. Le coup lui cassa une dent. L'assassin se fourra dans la presse, mais on le reconnut à son visage effaré. Se voyant pris, il avoua aussitôt son crime. Henri IV voulut qu'on le laissât aller : mais il fut conduit au Fort-l'Evêque sous bonne garde. Il soutint, dans son premier interrogatoire, qu'il avoit commis ce parricide comme une action qu'il croyoit méritoire. Le roi n'étant pas encore réconcilié avec l'Eglise, et ne pouvant passer, selon lui, que pour un tyran, il s'étoit imaginé pouvoir expier ses péchés par ce forfait. On lui demanda chez qui il avoit étudié? Il répondit que c'étoit chez les jésuites du collége de Clermont. On l'avoit souvent enfermé dans la chambre des méditations, où l'enfer étoit représenté avec plusieurs figures épouvantables, éclairées d'une lueur sombre, qui seule étoit capable de déranger l'imagination la moins foible. L'esprit mélancolique, bouillant et inquiet de Chatel ne put tenir contre les impressions de cette chambre funeste, et contre les propos très-imprudens qu'on tenoit alors. Le Journal de Henri IV dit, tom. II, pag. 145, « qu'enquis par qui il avoit été persuadé de tuer le roi, il répondit qu'en plusieurs lieux il avoit entendu dire qu'il étoit permis de le tuer. Interrogé s'il n'avoit pas entendu dire la même chose chez les jésuites, il répondit qu'oui, mais sans pouvoir nommer personne en particulier. » On peut encore citer le président de Thou, qui dit, dans le livre CIX[e] de son Histoire : *Tùm sæpè in illâ in quâ fuerat educatus scholâ audivisse, licere regem occidere, quippè tyrannum, neque à pontifice pro rege approbatum ; eam ratam certamque inter eos patres sententiam esse.* (Thuan. Hist., tom. V, pag. 93, Francofurti, 1621, in-8°.) On croit pouvoir s'en rapporter à un historien dont le père et tous les parens étoient alors dans le parlement, et qui en étoit lui-même un des membres les plus distingués. Ce n'est pas qu'on doive conclure qu'aucun jésuite exhorta nommément Châtel à assassiner Henri IV. Cet insensé avoit reçu chez ces pères quelques-unes de ces impressions qu'on recevoit alors dans presque toutes les écoles; et, ces impressions restant gravées dans un cerveau foible et furieux, il se crut en droit d'assassiner un prince hérétique. Mais il paroît, par le témoignage de divers historiens, que, ni le père Guéret, ni aucun de ses confrères, ne furent ses complices, si par complice on entend celui qui conseille directement l'auteur d'un crime, ou qui y participe. Ils eurent seulement le malheur d'enseigner, comme plusieurs autres, une doctrine dont quelques enthousiastes tirèrent de fâcheuses conséquences. Les dépositions de Jean Châtel, jointes aux libelles injurieux contre Henri III et Henri IV, qu'on trouva dans le cabinet du père Guignard, au souvenir du zèle ardent que divers jésuites avoient fait éclater dans les troubles de la Ligue pour les intérêts de l'Espagne, aux maximes de plusieurs prédicateurs, qui attaquoient la sûreté des rois, et les lois fondamentales de la France, au pouvoir que les colléges et les confessions pouvoient leur donner sur la jeunesse, obligèrent le parlement de Paris d'envelopper toute la société dans la punition du crime de leur écolier. Le même arrêt condamna ce monstre aux peines accoutumées

contre de semblables parricides, et ordonna « que les prêtres et autres soi-disans de la société de Jésus, comme étant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, videront dans trois jours de leurs maisons et colléges, et dans quinze de tout le royaume. » Guignard fut pendu et brûlé, et Guéret, l'un des maîtres de Châtel, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement banni du royaume, comme ses autres confrères. L'arrêt du parlement de Paris n'eut point d'exécution dans l'étendue de ceux de Bordeaux et de Toulouse. Châtel, le malheureux instrument du fanatisme de son siècle, fut tiré à quatre chevaux, après avoir été tenaillé. Il continua de dire qu'il ne se repentoit point de son attentat, et ne fit pas la moindre plainte au milieu de ses tourmens horribles, persuadé que son supplice effaceroit ses crimes et le conduiroit au ciel. Quelques Ligueurs en firent un martyr, et obtinrent que l'arrêt du parlement fût mis à l'*Index* à Rome. Les parens de l'assassin furent condamnés au bannissement et à une amende. On rasa leur maison qui étoit sise à la place de justice, et on éleva à la place une pyramide, sur laquelle on grava le crime et l'arrêt en lettres d'or. Ce monument fut abattu dix ans après, lorsque la société fut rappelée en France. On verra avec plaisir l'extrait d'une lettre que Henri IV écrivit à diverses villes de son royaume, aussitôt après l'attentat de Jean Châtel. « Un jeune garçon, nommé Jean Châtel, fort petit, et âgé de dix-huit à dix-neuf ans, s'étant glissé avec la troupe dans la chambre, s'avança sans être quasi aperçu; et pensant nous donner dans le corps du couteau qu'il avoit, le coup ne nous a porté que dans la lèvre supérieure du côté droit, et nous a entamé et coupé une dent.... Il y a, Dieu merci, si peu de mal, que pour cela nous ne nous mettrons pas au lit de meilleure heure. »

I. CHATELAIN (Henri), né à Paris en 1684, passa en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur de l'église Vallone d'Amsterdam, où il mourut en 1743, à 59 ans. Ses *Sermons*, plus solides qu'éloquens, ont été imprimés en cette ville, 1759, 6 vol. in-8°.

*II. CHATELAIN (Dominique), graveur anglais, a concouru à la collection des quarante-quatre *Paysages* publiés à Londres d'après Le Gaspre et autres maîtres. Son travail est soigné et son dessin est correct.

III. CHATELAIN (Claude). *Voy.* CHASTELAIN, n° II.

I. CHATELARD. *Voy.* CHATELARD.

† II. CHATELARD (du), gentilhomme dauphinois, petit-neveu, du côté de sa mère, du célèbre chevalier Bayard, étoit attaché à la maison de Montmorency. Sa figure et sa taille étoient parfaites, et son esprit répondoit à sa figure. Il devint éperdument amoureux de la reine Marie Stuart, femme de François II, et on prétend que cette princesse ne fut pas insensible à son amour. Lorsqu'elle partit pour l'Écosse après la mort de son époux, Châtelard la suivit, et eut l'imprudence de se cacher la nuit dans sa chambre. Il fut condamné à perdre la tête. Vraisemblablement, il n'eût point été puni aussi sévèrement, s'il n'eût eu que Marie pour juge. *Le jour venu*, dit Brantôme, *Châtelard ayant été mené sur l'échafaud, avant de mourir, print en ses mains les hymnes de monsieur de Ronsard; et pour son éternelle consolation, se mit à lire tout entièrement l'Hymne de la Mort, qui est très-*

bien fait, et propre pour ne point abhorrer la mort; ne s'aidant autrement d'aucun autre livre spirituel, ni de ministre, ni de confesseur. Après avoir fait entière lecture, il se tourna vers le lieu où il pensoit que la reine fût, et s'écria tout haut: « Adieu, là plus belle et la plus cruelle princesse du monde! » *Et puis, constamment tendant le col à l'exécuteur, se laissa défaire fort oisément.*

I. CHATELET. *Voyez* CHASTELET. — BEAUCHATEAU, — *et* BEAUSOLEIL.

†II. CHATELET (Paul HAY, seigneur du), gentilhomme breton, avocat-général au parlement de Rennes, ensuite maître des requêtes et conseiller d'état, fut nommé commissaire au procès du maréchal de Marillac. Celui-ci le récusa, comme son ennemi capital, et comme auteur d'une *Satire latine*, en prose rimée, contre lui. On croit qu'il fit suggérer lui-même cette requête de récusation au maréchal: mais le cardinal de Richelieu, ayant découvert son artifice, le fit mettre en prison. Il en sortit quelque temps après. C'étoit un homme d'une belle figure, d'un esprit ardent et plein de saillies. Étant un jour avec Saint-Preuil, qui sollicitoit vivement la grace du duc de Montmorency, le roi lui dit: « Vous voudriez, je pense, avoir perdu un bras pour le sauver. — Je voudrois, SIRE, répondit du Châtelet, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service; et en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles, et qui vous en gagneroit encore ». Il fit un *Factum* éloquent et hardi pour l'accusé. Le cardinal de Richelieu lui ayant fait des reproches, sous prétexte que cette pièce condamnoit la justice du roi: « Pardonnez-moi, répliqua du Châtelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son royaume. » Peu de temps après qu'il fut sorti de prison, on le mena à la messe du roi, qui tournoit la tête d'un autre côté, pour éviter la vue d'un homme injustement puni. Du Châtelet s'en aperçut, et s'approchant de M. de Saint-Simon, il lui dit: « Je vous prie, monsieur, de dire au roi que je lui pardonne de bon cœur, et qu'il me fasse l'honneur de me regarder.... » Saint-Simon le dit à Louis XIII, qui en rit, et qui caressa du Châtelet. Il mourut bientôt après, en 1636, à 45 ans. Membre de l'académie française, il fut le premier qui y prononça un discours de réception. On a de lui divers ouvrages en vers et en prose: I. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, connétable de France, in-fol., 1666, et in-4°, 1693, curieuse par les pièces justificatives dont on l'a enrichie. II. *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*, Paris 1633, in-4°. III. *Recueil de pièces pour servir à l'histoire*, 1635, in-fol. IV. *Prose rimée*, en latin, contre les deux frères Marillac, dans le Journal du cardinal de Richelieu. V. Une *Satire* assez longue contre la vie de la cour. VI. Plusieurs *Pièces* de vers, qui ne sont pas ce qu'il a fait de mieux.

CHATELLARD (Jean-Jacques du), né à Lyon en 1693, entré de bonne heure dans la compagnie de Jésus, professa d'abord les belles-lettres; mais son goût l'entraînant vers les mathématiques, ses supérieurs ne voulurent pas le gêner. Après les avoir enseignées dans les colléges, il fut nommé professeur d'hydrographie à Toulon. Il remplit cette place avec honneur, et mourut en 1756. On a de lui des *Élémens de mathématiques* à l'usage des ingénieurs, en 3 vol. in-12: ils sont estimés.

† I. CHATILLON *ou* CHASTILLON (Gaucher, seigneur de), d'une maison alliée à celle de France, qui tire son nom de Chatillon-sur-Marne, entre Épernai et Chateau-Thierri, étoit sénéchal de Bourgogne et bouteillier de Champagne. Il suivit le roi Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte, et se distingua au siége d'Acre en 1191. Il ne se signala pas moins à la conquête de la Normandie, en 1200, en Flandre, où il se rendit maître de Tournay, et à la bataille de Bovines, au gain de laquelle il contribua. Il prit ensuite le nom de comte de Saint-Paul, sa femme ayant hérité de ce comté, et, en cette qualité, il suivit le comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. Il mourut comblé d'honneurs et de gloire en 1219.

* II. CHATILLON (Gaucher), comte de Porceau, arrière-petit-fils du précédent, se distingua tellement à la journée de Courtray, que Philippe-le-Bel lui donna, en récompense, l'épée de connétable en 1302. Il eut beaucoup de part à la victoire de Mons-en-Puelle en 1304, conduisit le prince Louis Hutin en Navarre, le fit couronner à Pampelune en 1307, et fut le principal ministre de ce roi. Il contribua aussi à la victoire de Mont-Cassel en 1328, et mourut comblé d'honneurs et de gloire en 1329, âgé de 80 ans. La maison de Châtillon a produit plusieurs autres grands hommes. L'auteur des Mémoires pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne a raison de dire que cette maison a été décorée dans ses premières branches de tant de grandeur, qu'il ne restoit que la royauté au-dessus d'elle.

* III. CHATILLON (Nicolas de), né à Châlons, ingénieur champenois, acquit de la célébrité sous le règne de Henri IV et de Louis XIII, dont il sut mériter la confiance. C'est lui qui donna les dessins de la Place-Royale de Paris, et qui fut chargé de la conduite des travaux du Pont-Neuf, commencés sous Henri III, ainsi que de ceux de l'hôpital Saint-Louis, dont la première pierre fut posée le 18 juillet 1607. Il mourut en 1616.

IV. CHATILLON (Odet de). *Voyez* COLIGNY, n° II.

V. CHATILLON (le maréchal de). *Voyez* COLIGNI, n° V.

VI. CHATILLON. *Voyez* les articles CASTIGLIONI. — GUALTHER. — SALADIN.

VII. CHATILLON (Louis de), peintre en émail, graveur et dessinateur de l'académie des sciences, né à Sainte-Menehould, mourut à Paris en 1734. Il fit pour Louis XIV, différens *Portraits en émail*, et grava une partie des *Conquêtes* de ce prince, d'après Le Clerc, et les *Parques filant la destinée de Marie de Médicis*, d'après Rubens.

† CHATTERTON (Thomas), littérateur anglais, né à Bristol en 1752, d'un marguillier qui l'avoit fait élever dans une petite pension de charité, où il n'avoit pu recevoir que très-peu d'éducation, fut placé à quatorze ans chez un procureur. Malgré son extrême jeunesse, il avoit déjà le goût le plus vif pour les lettres, et en particulier pour les antiquités poétiques de sa nation. Il enrichit les journaux de différentes observations et des extraits vrais ou supposés de quelques manuscrits anciens, qu'il communiqua en partie à Horace Walpole, dans l'espoir inutile de s'en faire un protecteur. Il y a beaucoup d'apparence qu'il pensoit dès ce moment à créer la personne de *Rowley*, et à produire sous son nom les poésies dont il

prétendoit avoir découvert les originaux dans l'église au service de laquelle son pere étoit attaché. Quelques mois avant sa mort, il quitta Bristol pour Londres, dans l'intention de sortir de l'état où la fortune l'avoit placé, au moyen de son génie et de celui dont il avoit gratifié le poëte inconnu. Pendant son court séjour dans la capitale, il vécut du produit *de sa prose et de ses vers*, mais sans recevoir jamais aucun prix de ceux qu'il attribuoit à Rowley. Enfin, soit qu'il y fût forcé par la misère, soit qu'il eût résolu de mettre à son secret le cachet de la mort, il s'empoisonna au mois d'août 1770, à l'age de dix-huit ans, laissant sa chambre semée des restes de ses manuscrits lacérés, comme si le monde n'étoit pas digne d'en jouir. Le roman intitulé *Amour et folie*, dont la première édition est de 1779, donne la meilleure histoire de la courte vie et de la mort tragique de ce jeune homme, qui, s'il étoit le vrai Rowley, comme cela paroît très-probable, pourroit passer pour un génie des plus extraordinaires. Jusqu'à la publication de cet ouvrage qui a fait varier l'opinion, les poëmes qu'il avoit présentés sous le nom de Rowley étoient exclusivement attribués à ce dernier, et M. Tyrwhitt en avoit donné en 1777, in-8°, une édition solennelle, où il ne supposoit pas même que Chatterton pût y avoir la moindre part. Le fameux poëte Thomas Warton, le célèbre antiquaire Bryant, et plusieurs personnes également capables d'en juger, se sont décidés pour Chatterton. Cependant, le doyen Milles, qui a donné une seconde édition de Rowley, de format in-4°, et enrichie de beaucoup de notes, persiste à maintenir l'authenticité de ces pièces. Il y a au moins une vérité qu'on ne peut pas nier, comme l'avance l'auteur du roman dont nous venons de parler, et dans lequel sont insérées les *Lettres de Chatterton à sa mère et à sa sœur*. Cette correspondance prouve une force d'esprit et un génie d'observation, dont la production des poésies de Rowley est bien loin d'outrepasser la portée. Au reste, il n'est pas inutile de remarquer que la supercherie de Chatterton ne seroit pas un phénomène en littérature; l'Angleterre n'a pas moins été trompée depuis par un autre clerc de procureur, avec de prétendus manuscrits et une prétendue tragédie de Shakespear; et notre Clotilde n'a guère trouvé moins d'incrédules que l'Ossian de Macpherson. Outre les poésies de Rowley, Chatterton a laissé des *Mélanges de vers et de prose*, qui ont été imprimés in-8° en 1778. On a publié en 1803, à Londres, les *Œuvres complètes* de Chatterton, en 3 vol. in-8° avec 7 gravures.

CHAVAGNAC (Gaspard, comte de), né en Auvergne, d'une famille noble, servit avec distinction en France, et se retira ensuite en Autriche, où l'empereur le nomma son ambassadeur en Pologne. Il mourut dans sa patrie, après la paix de Nimègue. Il a publié des *Mémoires*, Paris, 1700, 2 vol. in-12. Ces mémoires, écrits d'une manière naïve et attachante, renferment ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1624 jusqu'en 1679.

† CHAUCER (Geoffroy), le père ou le Marot de la poésie anglaise, né à Londres en 1328, mort en 1400, élève de Cambridge et d'Oxford. Le père de Chaucer étoit un marchand fort riche, qui n'épargna rien pour l'éducation de son fils, qui perfectionna lui-même son instruction par les voyages. A son retour, il étudia les lois au collége de justice; mais bientôt il y renonça, et parut à la cour, où il servit particulièrement le roi Edouard III, qui lui

donna une pension sur sa cassette. En 1370, il étoit porte-bouclier de sa majesté : quelque temps après, il fut chargé d'aller à Gênes louer des bâtimens pour le service du roi, et, à son retour, il obtint des graces et des places. Sous le règne suivant, Chaucer fut obligé de s'expatrier pour éviter le ressentiment du clergé contre qui il s'étoit déclaré, ayant embrassé la doctrine de Wickliffe. Il revint secrétement; mais il fut arrêté et mis en prison, d'où il ne sortit qu'après s'être rétracté. Depuis il mena une vie retirée, et ne s'occupa plus que de corriger ses ouvrages. Ses *Poésies* furent publiées à Londres en 1721, in-fol. Cazin les a réimprimées à Paris, en 14 vol. in-12. On y trouve des contes pleins d'enjouément, de naïveté, de licence, faits d'après les troubadours et Boccace. La langue anglaise étoit encore, de son temps, rude et grossière, et les Anglais d'à présent ont peine à entendre cet auteur. Il a laissé, outre *ses poésies*, des ouvrages en prose, le *Testament d'amour*, un *Traité de l'astrolabe*. Il s'étoit appliqué à l'astronomie et aux langues étrangères autant qu'à la versification.

† CHAUFEPIÉ (Jacques-George de), né à Leuwarden en Frise en 1702, mort pasteur de l'église wallonne à Amsterdam en 1786, est sur-tout connu en littérature par sa *Continuation du dictionnaire historique de Bayle*, en 4 vol. in-fol., 1739-1756. On a encore de lui deux dissertations académiques en latin; la première sur *les Idées et les principes innés* qu'il soutint à Franeker, à l'âge de 16 ans et demi, sous le professeur Andala; la deuxième sur *le Supplice de la croix*, réimprimée dans un recueil publié par Gerdes en 1734. En 1736, il donna un volume in-12 de *Lettres sur divers sujets importans de la religion*. Il mit à la tête des Sermons de Jean Brutel de La Rivière un *Eloge historique de l'auteur* en 1746. Dix ans après, il fit imprimer trois de ses propres *Sermons destinés à prouver la vérité de la religion chrétienne par l'état présent du peuple juif.* Il écrivit l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Pope*, qui se trouve à la tête de la traduction française de ses *Œuvres*, imprimée à Amsterdam en 1758. Il a traduit du hollandais un *Abrégé de l'histoire de sa patrie*, par demandes et par réponses; de l'anglais, une partie de l'*Histoire du monde* par Schuckfort, le *Traité de la pratique des vertus chrétiennes*, avec des additions considérables (la 2e édition en 2 vol. in-12 a paru à Amsterdam en 1760); nombre de volumes de l'*Histoire universelle*, par une société de gens de lettres. Il y rectifia plusieurs méprises des auteurs, en retravailla à neuf divers morceaux, entre autres l'*Histoire de Venise*. Il discontinua ce travail en 1771, et n'a rien fait imprimer depuis; mais il a vaqué jusqu'à sa mort, avec un zèle bien rare, aux différentes fonctions de son ministère. On ne peut jouir d'une considération plus universelle, ni plus méritée que celle qui servit à Chaufepié de principale récompense de ses travaux littéraires et de ses vertus. Il exerça ses fonctions pastorales d'abord à Flessingue, ensuite à Delft, enfin à Amsterdam. Une partie de ses *Sermons* fut publiée après sa mort par son neveu et son collègue dans l'église d'Amsterdam, Samuel de CHAUFEPIÉ. La famille des Chaufepié est originaire d'Italie, et d'une ancienne noblesse (Calfopédi). Elle passa en France sous François I[er]. La révocation de l'édit de Nantes en fit sortir Samuel de Chaufepié, ministre à Couhé en Poitou. S'étant réfugié en Frise, il y mourut pasteur de l'église de Leuwarden en 1704. Il eut dix

enfans de Marie Marbœuf de La Rimbaudière, dont Jacques-George étoit le plus jeune.

I. CHAVIGNY. *Voyez* BOUTHILLIER.

† II. CHAVIGNY (Jean AYMES de), docteur en théologie, abandonna Beaune, sa patrie, pour aller prendre des leçons d'astrologie ou de folie sous Nostradamus, médecin à Salon en Provence. Après la mort de son maître, il alla s'établir à Lyon. Il y médita vingt-huit ans sur les prophéties imprimées de l'astrologue provençal, sur les commentaires qu'il en avoit donnés de vive voix, et publia ses veilles sous le titre suivant : *La première face du Janus français, contenant sommairement les troubles, guerres civiles et autres choses mémorables advenues dans la France et ailleurs, de l'an de salut* 1534, *jusqu'à l'an* 1589, *fin de la maison Valésienne ; extraite et colligée des Centuries et autres Commentaires de maistre Michel de Nostre-Dame*, in-4°, Lyon, 1594. Cet ouvrage est en latin et en français. Il étoit naturel que Chavigny, ayant passé une partie de sa vie avec un prophète, voulût l'être à son tour, et ne se bornât pas au rôle de commentateur. Il publia en 1603 ses productions sous ce titre : *Les Pléïades du sieur de Chavigny, Beaunois, divisées en sept livres, prinses des anciennes prophéties, et conférées avec les oracles du célèbre et renommé Michel de Nostre-Dame, où est traité du renouvellement des siècles, changement des empires, et avancement du nom chrétien*, à Lyon, 1603, in-8° de plus de 900 pages. Ses *Pléïades* sont autant de prédictions enrichies d'un commentaire prophétique, et dédiées à très-chrestien et victorieux Henri IV, roi de France et de Navarre. Chavigny suit pas à pas ce monarque dans toutes ses conquêtes à venir ; et après lui avoir fait renverser l'empire ottoman, il le laisse enfin maître de l'univers. Chavigny mourut vers l'année 1604, âgé de plus de 80 ans.

CHAULIAC. *Voyez* CAULIAC.

† CHAULIEU (Guillaume AMFRYE de), abbé d'Aumale, prieur de Saint-George en l'île d'Oleron, de Poitiers, de Chenel et Saint-Etienne, seigneur de Fontenai dans le Vexin normand, où il naquit en 1639. Son père, Jacques-Paul Amfrye de CHAULIEU, étoit maître des comptes à Rouen, et conseiller d'état à brevet : il avoit été employé par la reine-mère et par le cardinal Mazarin à l'échange de la principauté de Sédan ; et ce fut le succès de cette négociation qui lia les Chaulieu avec la maison de Bouillon. Le génie heureux de Guillaume son fils, qu'une excellente éducation perfectionna, les agrémens de son esprit et la gaieté de son caractère, lui méritèrent l'amitié des ducs de Vendôme. Ces princes le mirent à la tête de leurs affaires, et lui donnèrent trente mille livres de rente en bénéfices. Le grand-prieur alloit souper chez lui comme chez un ami. L'abbé de Chaulieu avoit, dans son appartement du Temple, une société choisie de gens de lettres et d'amis. Elève de Chapelle, il se livra comme lui à la volupté. On l'appeloit l'*Anacréon du Temple*, parce que, comme le poëte grec, il goûta les plaisirs de l'esprit et de l'amour jusque dans son extrême vieillesse. A 80 ans, étant aveugle, il aimoit avec passion Mlle de Launai, depuis madame de Staal. Il mourut en 1720. Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont celle de 1733, en 2 vol. in-8°, imprimée à Rouen sous le titre d'*Amsterdam*, par les soins de Delaunay, et celle de Paris en 1774, en 2 vol.

in-8°, d'après les manuscrits de l'auteur, et augmentée d'un grand nombre de pieces nouvelles. M. Desessarts, libraire à Paris, a rendu service au poëte en réduisant ses ouvrages des deux tiers, dans l'*Elite* des poésies de Chaulieu, un vol. in-12. L'auteur du Temple du goût l'a très-bien caractérisé dans les vers suivans :

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu,
Qui chantoit en sortant de table.
Il osoit caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguoit, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction,
Qui choquoient un peu la justesse,
Et respiroient la passion.

Le Dieu du goût l'avertit « de ne se croire que le premier des poëtes négligés, et non pas le premier des bons poëtes. » En effet, il se permet des négligences qu'on ne pardonneroit aujourd'hui à aucun écrivain ; et ses éditeurs ont grossi son recueil d'un grand nombre de pieces fort insipides. Dans le petit nombre de celles qui mériteroient d'être conservées, on trouve de l'abandon, du sentiment. Son imagination est tour à tour simple, naïve, enjouée, originale. Gai au milieu des douleurs de la goutte, il inspire cette gaieté à son lecteur, lors même qu'il l'entretient de ses maux. Horace et Anacréon sont les deux auteurs de l'antiquité auxquels l'abbé de Chaulieu ressemble le plus ; il a quelque chose de la délicatesse de l'un, et de la raison aimable de l'autre. L'air de vérité fait sur-tout le charme de ses poésies ; on voit qu'il pense comme il écrit et qu'il est tel qu'il se peint lui-même. Il s'y trouve quelquefois autant de licences en morale qu'en poésie. Le mérite de Chaulieu étoit reconnu dans les pays étrangers, comme en France. Lorsque son neveu, mestre-de-camp de cavalerie, fut blessé et fait prisonnier du duc de Savoie à la bataille de la Marsaille, en 1693, ce prince eut toutes sortes d'égards pour lui, en considération de son oncle. Non seulement il le fit traiter par ses propres chirurgiens, mais il l'honora lui-même de plusieurs visites. Lorsqu'il fut rétabli, il le renvoya en France, en exigeant pour unique rançon une parole expresse, que du moins « le neveu de l'abbé de Chaulieu reviendroit passer l'hiver à sa cour, puisqu'elle n'avoit jamais eu assez de charmes pour attirer l'abbé de Chaulieu lui-même ». Il auroit été reçu à l'académie française, si le sévère Tourreil n'eût pas cabalé pour l'en faire exclure.

† CHAULMAR *ou* CHAULMER (Charles), auteur d'une tragédie de *Pompée*, jouée en 1638, et tombée dans l'oubli.

CHAULNES (le duc de). *Voyez* ALBERT, n° XXII. (Honoré d').

* I. CHAUMETTE (Antoine), chirurgien du 16e siecle, né à Vergesac, petit village dans le Velay. Il s'établit au Puy, où il exerça sa profession avec honneur. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, intitulé *Enchyridion chirurgicum externorum morborum remedia, tum universalia, tum particularia brevissimè complectens, quibus morbi venerei curandi methodus probatissima accessit*, Parisiis, 1560, 1564, 1567, in-8°; Lugduni, 1570; 1588, in-12, avec les figures des instrumens de chirurgie. Cet ouvrage a été traduit en italien, en hollandais et en français.

* II. CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), fils d'un cordonnier de Nevers, naquit dans cette ville le 14 mai 1763. Se destinant à l'état ecclésiastique, il fut élevé dans un couvent ; mais la révolution de 1789 changea ses idées et sa vocation, et il y renonça. Il fit deux voyages sur mer, et revint à

Nevers en 1791. Sans aucuns moyens d'existence, on lui conseilla d'aller à Paris. Il reçut une lettre de recommandation auprès de M. Prudhomme pour lui procurer une place. Ce dernier, par déférence pour son protecteur, l'occupa dans ses bureaux en qualité de commis, non à la rédaction du *Journal des Révolutions de Paris*, comme quelques personnes l'ont prétendu, mais comme émissaire dans les sociétés populaires, les cafés et les places publiques, pour consulter et ensuite rendre compte du thermomètre de l'opinion du jour. Naturellement menteur, ses rapports étoient quelquefois aussi faux qu'absurdes. Apres avoir été employé pendant plusieurs mois à un travail géographique, M. Prudhomme parvint à lui faire obtenir du ministre Roland une mission dans les départemens qu'il remplit avec assez de succès. De retour à Paris, au mois de novembre 1792, il fut nommé procureur de la commune de Paris au mois de décembre de la même année. Ce fut dans cette arène qu'il signala cette loquacité inépuisable, que l'on voulut bien prendre, dans le temps, pour de l'éloquence; et ce talent qu'il avoit d'improviser à tort et à travers dans toutes les discussions de la commune. C'étoit principalement dans les assemblées de l'après-dîner qu'il exerçoit avec succès ses poumons, mais sans jamais pouvoir se souvenir le lendemain de ce qu'il avoit dit la veille, par le défaut de ranger et de classer ses idées dans un ordre méthodique. Il n'étoit ni royaliste ni républicain, mais il avoit besoin d'une place, et il l'obtint. Dans ses fonctions de procureur de la commune, il parla toujours contre sa conscience et son opinion. Il dirigea la fête de la Raison dans l'église de Notre-Dame, et une fête à la liberté des nègres. Il avoit fait dresser une espèce de théâtre, où on le vit danser en face de l'autel une ronde avec des nègres. Il disoit que la convention nationale étoit incapable de gouverner, qu'il falloit municipaliser la France, et que le point central devoit être la commune de Paris. La convention le fit arrêter et transférer dans la prison du Luxembourg. A son arrivée, tous les prisonniers furent audevant de lui, et lui dirent: « Vous êtes suspect, ils sont suspects, ils étoient suspects, etc., » pour faire allusion à un propos qui lui étoit familier: *C'est un suspect.* Transféré à la Conciergerie, il occupa le même cachot que son substitut Hébert avoit précédemment occupé. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 13 avril 1794, et exécuté le même jour, comme conspirateur contre la convention nationale, la république, etc. etc.

† CHAUMOND (St.) porta d'abord le nom d'Ennemond, et vint à Paris sous le règne de Clovis II, qui le choisit pour le parrain de son fils aîné, Clotaire III. Nommé à l'archevêché de Lyon, il y fonda l'abbaye de Saint-Pierre en 657. Il fut assassiné près de Châlons-sur-Saône par des émissaires d'Ebroïn, maire du palais, qui étoit devenu son ennemi personnel, parce que le saint évêque avoit eu le courage de lui reprocher ses vexations.

I. CHAUMONT (Charles D'AMBOISE de), parvint, par la protection de son oncle le cardinal d'Amboise, aux grades de maréchal et d'amiral de France. Il ne manquoit ni de valeur ni de connoissances dans l'art militaire; mais son opiniâtreté lui nuisit souvent. Il se trouva à la bataille d'Agnadel en 1509, et manqua de faire prisonnier le pape Jules II en 1511; mais il laissa prendre la Miraudole. Le vif chagrin qu'il conçut de cette perte le mit au tombeau dans le

mois de février suivant, à l'âge de 38 ans. En mourant, il sentit des remords pour avoir fait la guerre au pape, et en demanda l'absolution. Il fut le dernier de la branche aînée de la famille d'Amboise, son fils unique ayant été tué à la bataille de Pavie en 1524.

† II. CHAUMONT (Jean de), seigneur du Bois-Garnier, conseiller d'état ordinaire, et garde des livres du cabinet du roi, mourut en 1667, à 84 ans. Ce magistrat s'occupa de théologie. Nous avons de lui *La chaine de diamans*, sur ces paroles : « Ceci est mon corps », Paris, 1644, in-8° ; et d'autres *ouvrages de controverse*.

III. CHAUMONT (Paul-Philippe de), frère puîné du précédent, lui succéda dans la place de garde des livres du cabinet, et fut reçu de l'académie française en 1654. Louis XIV, dont il étoit lecteur, lui donna l'évêché d'Acqs en 1671. L'amour de l'étude le lui fit remettre en 1684, pour se livrer tout entier à son penchant. Il mourut à Paris en 1697, dans un âge assez avancé. Chapelain a parlé fort mal de lui dans sa Liste de quelques gens de lettres français, vivant en 1662. « Chaumont, dit-il, ne manque pas d'esprit, et a assez le goût de la langue. On n'a pourtant rien vu de lui qui puisse lui faire honneur. S'il ne prêche bien, il prêche hardiment et facilement. Le désir de la fortune l'a engagé à des bassesses au-dessous de sa naissance, et à un certain air d'agir qui lui a fait tort ; mais c'est plus par manque de jugement que par malignité naturelle. » On a de lui un livre contre l'incrédulité, qui a pour titre *Réflexions sur le christianisme*, Paris, 1693, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est, selon Nicéron, solide et bien écrit.

* I. CHAUNCEY (Isaac), médecin et théologien anglais de la secte des puritains, mort en 1700, fils de Charles CHAUNCEY, ministre non-conformiste, qui fut président du collége de Harvard dans la nouvelle Angleterre, et mourut en 1671. Isaac fut quelque temps ministre dissident à Androver; mais il quitta les fonctions ecclésiastiques pour se livrer à la médecine, qu'il exerça à Londres. Il est l'auteur de *l'Institution divine des églises congrégationelles*, in-8° ; et de *l'Essai sur les prophéties de Daniel et autres*. Il ne faut pas le confondre avec le docteur Ichabod CHAUNCEY, qui fut expulsé de la cure de Bristol, et qui ensuite y a exercé la médecine.

* II. CHAUNCEY (Henri), antiquaire anglais, né au comté d'Hertford, mort en 1700, élève de Cambridge et de Middle-Temple, fut reçu avocat en 1656. En 1681 il fut créé chevalier, et en 1688 juge. Chauncey a donné *l'Histoire des antiquités du comté d'Hertford*, 1 vol. in-fol.

* I. CHAUSSÉ (Jean), en latin *Calceatus*, moine bénédictin, vivoit dans le 16e siècle, et a laissé un poëme latin assez médiocre *sur la passion de Jésus-Christ*, Paris, 1531, in-4°, petit format, réimprimé à Lyon en 1538. Il a divisé son poëme en cinq chants, selon le nombre des plaies du Seigneur ; et il a mis à la suite de son ouvrage les (prétendues) prophéties de la sibylle sur la passion de Jésus-Christ, sur la fin du monde et sur le jugement dernier. L'éditeur du poëme en compare l'auteur à Homère et à Virgile.

II. CHAUSSÉ (Michel-Ange de la), antiquaire parisien, célèbre dans le 18e siècle, quitta sa patrie de bonne heure pour aller à Rome étudier les antiquités. Le même goût qui l'y

avoit amené l'y retint. Son *Musæum Romanum*, Rome, 1690, in-fol. et 1746, 2 vol. in-fol., prouva ses succès. Ce recueil estimable comprend une suite nombreuse de gravures antiques, dont on n'avoit pas encore joui par l'impression. Il s'en est fait plusieurs éditions. Grævius l'inséra en entier dans son Recueil des antiquités romaines. Le même auteur publia à Rome, en 1707, un Recueil de pierres gravées antiques, in-4°. Les explications sont en italien, et les planches exécutées par Bartholi. On a encore de lui, *Picturæ antiquæ cryptarum Romanarum et sepulcri Nasonum*, 1738, in-fol. Ces différens ouvrages offrent beaucoup d'érudition et de sagacité; les curieux les consultent souvent.

III. CHAUSSÉE (La). *Voyez* NIVELLE, n° II.

* CHAUSSON (Maurice). Cet auteur obscur ne doit l'avantage de n'être pas tout-à-fait ignoré qu'au soin que Charles de Sainte-Marthe a pris de conserver *des vers* de sa façon parmi ceux qu'il a réunis sous le titre de Livre de ses amis, imprimé avec ses autres ouvrages de poésie française, à Lyon en 1540.

I. CHAUVEAU (François), peintre, graveur et dessinateur français, né à Paris en 1615, où il mourut en 1676, débuta *par quelques estampes* d'après les tableaux de Laurent de La Hire; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau-forte ses propres pensées. Si ses ouvrages n'ont pas la douceur, la délicatesse et le moelleux qui distinguent ceux de plusieurs autres graveurs, il y mit du feu, de la force et de l'esprit. Sa facilité étoit surprenante. Ses enfans lui lisoient après souper les histoires qu'il avoit à traiter. Il en saisissoit tout d'un coup le sujet le plus frappant, en traçoit le dessin sur la planche avec la pointe, et avant de se coucher la mettoit en état de pouvoir la faire mordre par l'eau-forte le lendemain, tandis qu'il graveroit ou dessineroit autre chose. Il fournissoit non seulement des dessins à des peintres et à des sculpteurs, mais aussi à des ciseleurs, à des orfèvres, à des brodeurs, et même à des menuisiers et à des serruriers. Outre plus de trois mille pièces gravées de sa main pour différens livres, tels que la *Pucelle*, *Alaric*, les *Délices de l'esprit*, les *Métamorphoses de Benserade*, il y en a près de quatorze cents gravées d'après ses dessins. On a encore de lui *quelques petits tableaux* assez gracieux. L'illustre Le Brun, son ami, en acheta plusieurs après sa mort.

II. CHAUVEAU (René), fils du précédent, marcha sur les traces de son père. Il avoit, comme lui, une facilité admirable pour inventer ses sujets et pour les embellir; une variété et un tour ingénieux pour disposer toutes ses figures. Il se distingua dans la sculpture. Louis XIV l'employa, ainsi que plusieurs princes étrangers. Le marquis de Torci fut le dernier pour qui il travailla, dans son château de Sablé. Ce seigneur lui ayant demandé deux fois combien il vouloit gagner par jour, Chauveau, piqué d'une telle question, quitta brusquement l'ouvrage et le château. Il vint à Paris, et y mourut en 1722, âgé de 59 ans, de la fatigue du voyage, jointe à la douleur d'avoir converti son argent en billets de banque.

† I. CHAUVELIN (Germain-Louis), d'une famille distinguée dans la robe, occupa pendant quelque temps une charge de président à mortier au parlement de Paris. D'Armenonville, garde des sceaux, et son fils,

le comte de Morville, ministre des affaires étrangères, ayant été disgraciés en 1727, il les remplaça l'un et l'autre. Il n'étoit point au-dessous de ces deux places. Sa connoissance des lois, son intégrité, sa fermeté, le rendoient très-propre à être chef de la justice ; et son génie souple et insinuant, sa profonde étude des hommes et des cours, ses vues étendues, ses correspondances multipliées lui donnoient une facilité extrême pour traiter avec les ministres des puissances étrangères. Il étoit d'ailleurs laborieux, expéditif, d'un abord facile et d'une conversation séduisante. Le cardinal de Fleury lui donna toute sa confiance. Chauvelin, se croyant des lumières supérieures à celles du premier ministre, s'indigna de n'être qu'en second dans l'administration du royaume. Secondé par le parti de M. le duc, de madame la duchesse sa mère, et de quelques autres mécontens de la cour, il forma, dit-on, le projet de supplanter le cardinal: sa disgrace suivit bientôt ce dessein ambitieux. Pour le perdre dans l'esprit de Louis XV, on l'accusa d'avoir sacrifié, par le traité de Vienne, les intérêts des alliés de la France à ceux de l'empereur, et d'avoir reçu de l'argent pour cette prévarication si peu vraisemblable. Il fut enfermé en 1737, dans un château fort, comme un criminel d'état, et ensuite exilé à Bourges. Il mourut en avril 1762, à 78 ans. Pendant son ministère il avoit protégé les beaux-arts, et accueilli les savans et les artistes.

† II. CHAUVELIN (Philippe de), abbé de l'abbaye de Monstier-Ramey, et conseiller d'honneur depuis 1768, au parlement de Paris, étoit petit-fils du précédent. Il avoit été conseiller de la grand'chambre, où il s'étoit distingué par ses lumières, son éloquence et sa sagacité. Après une vie traversée par des infirmités continuelles et par un travail infatigable, ce magistrat mourut en 1770, à 56 ans. Il étoit d'une laideur effroyable. Nous avons de lui deux *Discours sur les constitutions des jésuites*, prononcés en 1761, les chambres assemblées, le premier le 17 avril, et le second, le 8 juillet de la même année. Chauvelin en fit paroître un troisième sous ce titre : *Compte rendu par un des messieurs, sur les constitutions des jésuites*, in-4°, sans date. Il publia sous le nom d'Etienne Silhouette, des lettres *ne repugnate vestro bono* (sur les immunités), Londres (Paris), 1750, in-12. Le parti qu'il prit dans cette affaire dut lui faire des ennemis; ils décochèrent contre lui cette épigramme sanglante :

Quelle est cette grotesque ébauche ?
Est-ce un ours ? est-ce un sapajou ?
Cela parle; une raison gauche
Sert de ressort à ce bijou :
Il veut jouer un personnage,
Et prête aux sots son frêle appui.
Dans les ridicules d'autrui
Il caresse sa propre image,
Et s'extasie à tout ouvrage
Hors de nature comme lui.

† III. CHAUVELIN (le marquis de), frère du précédent, lieutenant-général des armées, et maître de la garde-robe de Louis XV, mourut subitement à Versailles dans l'appartement et sous les yeux de ce monarque. Il réunissoit le mérite du guerrier, de l'homme d'état et du citoyen. Ses succès à Gênes dans la double qualité de ministre de France et de général, et sa conduite habile dans son ambassade de Suède, lui avoient acquis la confiance et l'estime du roi.

I. CHAUVIN (Etienne), ministre protestant, natif de Nîmes ; quitta sa patrie après la révocation de l'édit de Nantes; passa à Ro-

terdam, puis à Berlin, où il occupa avec distinction une chaire de philosophie, et mourut en 1725, à 85 ans. On a de lui, I. Un *Lexicon philosophicum*, in-fol., 1692, publié à Roterdam et à Leuwarden, 1713, avec figures. II. Un *nouveau Journal des savans*, commencé en 1694 à Roterdam, et continué à Berlin; mais moins accueilli que l'Histoire des ouvrages des savans par Basnage, meilleur écrivain et plus homme de goût.

† II. CHAUVIN (Pierre), médecin du dernier siècle, a publié l'édition la plus complète que nous ayons des *Œuvres d'Ettmuler*, et un *Traité sur la baguette divinatoire de Jacques Aymar*.

CHAZAN. *Voyez* Brégy.

† CHAZELLES (Jean-Matthieu de), professeur d'hydrographie à Marseille, de l'académie des sciences de Paris, né à Lyon en 1657, et mort à Marseille en 1710, avoit voyagé dans la Grèce et dans l'Egypte, et en avoit rapporté des observations et des lumières. Il y mesura les pyramides, et trouva que les quatre côtés de la plus grande sont exposés précisément aux quatre régions du monde, à l'orient, à l'occident, au midi et au septentrion. C'est à tort qu'on a attribué à Chazelles l'invention de se servir de galères sur l'Océan, pour remorquer les vaisseaux, quand le vent leur deviendroit contraire ou leur manqueroit, elle est due à Préjean de Bidoux. En 1690, quinze galères, parties de Rochefort, donnèrent un nouveau spectacle sur l'Océan. Elles allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre, et servirent à la descente de Tingmouth. Chazelles y fit les fonctions d'ingénieur, et se montra sous deux points de vue bien différens, sous ceux de savant et d'homme de guerre. On lui doit la *plupart des cartes qui composent les deux volumes du Neptune Français*, 1693, in-folio, sans compter un grand nombre d'observations très-utiles pour l'astronomie, la géographie et la navigation. Son école de Marseille lui fut toujours chère, et les occupations plus brillantes qu'il eut si souvent ne l'en dégoûterent point.

CHAZOT DE NANTIGNI. *Voyez* Nantigni.

† CHEDEL (Pierre Cantin), né à Chalons en Champagne en 1700, où il est mort en 1762, graveur *de petits sujets grotesques et de paysages*, étoit élève de Laurent Cars, et fit honneur à son maître. Il a travaillé long-temps à Paris.

* CHEESMAN, graveur, eut pour maître Bartolozzi, et travailla dans sa manière au pointillé, ainsi qu'on le remarque par les pièces qu'on a de lui gravées à Londres en 1787.

* CHEFFANT (N.). Tout ce que l'on sait de cet auteur, c'est qu'il étoit prêtre habitué de la paroisse de S.-Gervais à Paris. Ce fut sans doute pour en célébrer le patron qu'il composa *une tragédie* de ce nom, qui a été imprimée en 1670.

† CHEFFONTAINES (Christophe), en latin *à Capite Fontium*, et en bas-breton *Penfenteniou*, né en Basse-Bretagne, florissoit vers le milieu du 16e siècle, et mourut à Rome en 1595, âgé de 65 ans. Sa science et sa piété l'élevèrent successivement à l'emploi de professeur en théologie chez les cordeliers, où il étoit entré de bonne heure; à celui de général de leur ordre, dont il fut le 55e, et à la dignité d'archevêque de Césarée. L'envie l'avoit attaqué lorsqu'il n'étoit que professeur. La nécessité qui le contraiguit de s'aller défendre à Rome fut

l'occasion de sa fortune ecclésiastique; mais son mérite réel en fut la vraie cause. A la malice de ses ennemis, il opposa plus de patience que d'apologies en forme. Il vit cinq papes pendant son séjour dans cette capitale du christianisme ; Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VII. Les marques de bonté qu'il reçut de chacun de ces pontifes témoignèrent assez combien on méprisoit les délations de ses ennemis. Engagé par devoir à enseigner la scolastique, il eut assez de pénétration pour en voir le foible, et assez de hardiesse pour oser écrire ce qu'il en pensoit. Son recueil intitulé *Varii tractatus et disputationes de necessariâ theologiæ scholasticæ correctione*, Paris, 1586, in-8°, est recherché et mérite de l'être par les théologiens dégagés des minuties de l'école. Ce volume, très-rare, est la première partie d'un ouvrage dont la suppression a empêché la suite de paroître. Ses autres traités, les uns moraux, les autres dogmatiques, sont moins estimés, quoiqu'ils ne soient pas tout-à-fait indignes d'attention. Ils marquent un homme qui avoit secoué quelques préjugés, et qui cherchoit à en faire revenir son siècle. Il s'éleva contre celui qui favorisoit le duel. Son traité sur cette matière est en français, sous ce titre : *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde ses monomachies et querelles*, Paris, 1579, in-8°. Il le traduisit aussi en latin. On lui doit encore plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. *Défense de la foi que nos ancêtres ont eue en la présence réelle.* II. *Réponse familière à une Epître contre le libre-arbitre*, in-8°, Paris, 1571. Ce fut cet ouvrage qui fournit à l'envie le prétexte de l'attaquer. III. *Defensio fidei adversùs impios atheos, etc.*, in-8°. Cheffontaines joignoit à la science théologique quelque teinture des langues grecque, hébraïque, espagnole, italienne et française. Si la connoissance du bas-breton, que quelques têtes exaltées ont voulu faire passer pour la langue celtique, mérite d'être comptée pour quelque chose, il possédoit aussi parfaitement ce patois.

* CHEFNEUX (Mathias), né à Liége au commencement du 17e siècle, mort vers l'an 1670, entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin. On a de lui, I. Une *Explication des Psaumes*, en latin, Liége, in-8°, peu estimée. II. Une *Chronique*, suivie de *La vraie Religion, depuis la création jusqu'au temps de l'auteur*, Liége, 1670, 3 vol. in-fol., en latin.

† CHEKE (Jean), né en 1514, professeur de grec dans l'université de Cambridge, sa patrie, essaya de changer la prononciation ordinaire de cette langue, sur-tout à l'égard des voyelles et des diphtongues. Cette nouveauté déplut au chancelier, qui ordonna par un décret, en 1542, de ne pas philosopher sur les sons, mais de s'en tenir à l'usage. Henri VIII lui confia l'éducation du jeune Edouard son fils, et le récompensa de ses soins par les titres de *chevalier et de secrétaire d'état*. Après la mort de ce prince, les catholiques le firent mettre à la tour de Londres. Il montra d'abord beaucoup de constance ; mais la crainte du bûcher, dont on le menaçoit, lui fit abjurer la religion anglicane. Cette cérémonie se fit en présence de la reine d'Angleterre. La crainte seule lui avoit inspiré son abjuration, et il mourut à Londres, en 1557, du chagrin de l'avoir faite. On a de Cheke, I. Un *Traité de la superstition*, à Londres, 1705, in-8°, imprimé à la suite de la Vie

de l'auteur, par Strype. Cet ouvrage n'a rien de fort intéressant. II. Un *Livre de la prononciation véritable de la langue grecque*, à laquelle l'auteur s'étoit attaché avec beaucoup de succès, Bale, 1555, in 8°, en latin.

CHELEBI (Moyse). *V.* MOYSE, n° VI.

CHELLES (Jehan de), architecte du 13e siècle, s'occupa de la construction de l'église de Notre-Dame de Paris, et bâtit le portique du côté de l'archevêché.

† CHÉLONÉ (Mythol.), nymphe paresseuse que Jupiter changea en tortue, pour la punir de ce qu'elle étoit arrivée la dernière à la célébration de ses noces. Il la condamna à porter sa maison et à un éternel silence. Ce qui fit que la tortue en fut l'emblème chez les anciens.

* CHELUCCI (Paulin de Saint-Joseph), général des clercs réguliers des écoles pieuses, et professeur d'éloquence, né à Lucques en 1682, mort à Rome en 1754, publia, en 1736, *Institutiones analyticæ*, et en 1743, *Institutiones arithmeticæ, cum appendice de naturâ atque usu logarithmorum*. Ces deux ouvrages eurent trois éditions.

* CHEMERAUT (Magdeleine de). Cette dame, native du Poitou, et parente de la célèbre Catherine des Roches, se fit connoître dans le 16e siècle par plusieurs petits ouvrages en prose et en vers. Ses *Sonnets* sur-tout furent estimés.

† I. CHEMIN (Catherine du), femme du sculpteur Girardon, *peignoit les fleurs* avec une grande perfection. L'académie de peinture et de sculpture lui ouvrit ses portes. Elle mourut à Paris en 1698. Son époux consacra à sa mémoire le beau mausolée que l'on voyoit dans l'église de St.-Landry, et qui se trouve maintenant au Musée des monumens français. Ce monument de génie et de reconnoissance fut exécuté par Nourisson et Le Lorrain, deux de ses élèves, d'après le modèle de leur maître.

† II. CHEMIN (Jean-Baptiste), né en 1726, curé de Tourueville, dans le diocèse d'Évreux, s'appliqua particulièrement à l'histoire de Normandie, sur laquelle il laissa plusieurs manuscrits. Il est mort en 1781, après avoir publié les *Vies de saint Vénérand* et *de saint Maur*, martyrs.

III. CHEMIN. *Voyez* DUCHEMIN.

† CHEMINAIS (Timoléon), jésuite, né à Paris en 1652, d'un commis de M. de La Vrillière, secrétaire d'état, fit admirer son talent pour la chaire à la cour et à la ville. Lorsque ses infirmités lui eurent interdit le ministère de la prédication dans les églises de Paris, il alloit tous les dimanches instruire les pauvres de la campagne. On appeloit Bourdaloue *le Corneille des prédicateurs*, et Cheminais *le Racine*. On ne lui donne plus ce nom depuis que Massillon a paru. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ses *Sermons* des morceaux pathétiques et très-touchans ; mais il n'a pas, à un degré aussi supérieur que l'évêque de Clermont, le talent d'enlever l'esprit et d'attendrir le cœur. Il ne se soutient pas si bien ; il écrit avec moins de pureté. On dit qu'il vouloit s'affranchir du joug des divisions et des subdivisions. Le P. Bretonneau a publié ses différens ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1764, en 5 vol. in-12. Le P. Cheminais mourut en 1689. Sa carrière fut courte, mais elle fut bien remplie. On a encore de lui les *Sentimens de piété*, imprimés en 1691, in-12 ; ouvrage qui se ressent un peu trop

du style brillant de la chaire, et pas assez du langage affectueux de la dévotion. Le P. Cheminais avoit, dit-on, du talent pour les poésies légères et pour les vers de société; mais il ne nous reste de lui, en ce genre, que quelques *Vers* cités dans la République des lettres de Bayle, (septembre, 1686), qui les trouve fort jolis et fort galans.

* CHEMNITIUS (Jean), médecin, né à Brunswick en 1610, passa en Angleterre, où il suivit les plus célèbres professeurs de la faculté d'Oxford. De là il revint dans sa patrie, où il pratiqua son art avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 30 janvier 1651. On a de lui un ouvrage posthume sous ce titre: *Index plantarum circa Brunsvigam trium ferè milliarium circuitu nascentium, cum appendice iconum*, Brunsvigæ, 1652, in-4°.

† I. CHEMNITZ (Martin), *Chemnitius*, disciple de Mélanchthon, né à Britzen dans le Brandebourg, d'un ouvrier en laine, est célèbre par son *Examen concilii Tridentini*, cours de théologie protestante, en 4 parties, qui forment 1 vol. in-fol., ou 4 vol. in-8°, Francfort, 1585. Il fut attaqué par Andrada. Son mérite le rendit cher aux princes de sa communion, qui l'employèrent dans les affaires de l'Eglise et de l'état. Son *Traité des Indulgences* a été traduit en français, et imprimé à Genève, 1599, in-8°. Il mourut en 1586.

II. CHEMNITZ (Chrétien), petit-neveu de Martin, naquit à Kouingsfeldt en 1615. Après avoir été ministre à Veimar, il fut fait professeur de théologie à Iène, où il mourut en 1666 à 51 ans. On a de lui, I. *Brevis instructio futuri ministri ecclesiæ*. II. *Dissertationes de prædestinatione*, etc., etc.

† III. CHEMNITZ (Bogeslas-Philippe), petit-fils de Martin, est auteur d'une *Histoire* écrite en allemand, imprimée à Stockholm en 1653, très-détaillée et fort estimée, en 2 vol. in-fol., *de la guerre des Suédois en Allemagne, sous le grand Gustave-Adolphe*. Le premier volume seulement a été traduit en latin en 1648. Plusieurs exemplaires du second volume en allemand ont été détruits par les flammes en 1697. La reine Christine, en récompense de cet ouvrage, anoblit l'auteur, et lui donna la terre de Holstedt en Suède, où il mourut l'an 1678. On doit encore à cet auteur un ouvrage pseudonyme sous le nom d'*Hippolithe à Lapide*, intitulé *Dissertatio de ratione statûs in imperio nostro Romano-Germanico*, Freistad (Amsterdam), 1647, in-18, traduite en français par Bourgeois de Chastenet, sous le titre: Des *Intérêts des princes d'Allemagne*, Freistad, 1712, 2 vol. in-12; et par Samuel Formey, intitulée *Les vrais intérêts de l'Allemagne*, La Haye, 1762, 3 vol. in-8°, avec des notes relatives aux conjonctures présentes.

CHENAYE DES BOIS. *Voy.* DESBOIS.

† CHÉNIER (André), fils d'un consul français à Constantinople, né dans cette capitale de l'empire ottoman en 1763, mourut en 1794 à Paris, sur l'échafaud révolutionnaire. La philosophie, l'érudition et la poésie firent en lui une très-grande perte. Né avec un goût particulier pour les sciences et les lettres, il avoit beaucoup étudié, beaucoup écrit, mais publié fort peu. On a de lui quelques *Eglogues*, des *Elégies*, un *Poëme de la chaste Susanne*, etc. Tous ces ouvrages annoncent un vrai talent et rappellent cette antique simplicité, cette grace naturelle qui fait le charme des écrits

que nous ont laissés les poëtes du premier âge. Il composa les vers suivans quelques jours avant sa mort :

L'épi naissant mûrit de la faux respecté :
Sans crainte du pressoir, le pampre, tout l'été,
Boit les doux présens de l'aurore :
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux point mourir encore.

Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort !
Moi, je pleure et j'espère : au noir souffle du nord
Je plie et relève ma tête.
Il est des jours amers ; il en est de si doux ;
Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?
Quelle mer n'a point de tempête ?

L'illusion féconde habite dans mon sein ;
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain ;
J'ai les ailes de l'espérance.
Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
Philomèle chante et s'élance.

Nul homme, peut-être, qu'André Chénier, n'a mieux su prêter à notre langue la physionomie du grec. En montant à l'échafaud, il dit, en se frappant le front : « J'avois pourtant quelque chose là. » — « C'est, dit M. de Châteaubriand, la muse qui commençoit à se révéler. »

I. CHENU (Jean), avocat à Bourges, puis à Paris, se maria en 1574, et mourut en 1627, à 68 ans. On a de lui, *Antiquités de Bourges*, Paris, 1621, in-4° ; *Chronologie des archevêques de Bourges*, en latin, 1621, in-4° ; et quelques livres de jurisprudence oubliés. Ses autres ouvrages sont savans, mais mal écrits.

* II. CHENU (Pierre), graveur, né à Paris en 1730, élève de Le Bas, a publié plusieurs pièces, d'après Téniers, Van Ostade et autres maîtres ; *Les Amusemens des matelots*, d'après Téniers ; *Le Boulanger flamand cornant à sa porte*, et *Le Grivois flamand*, d'après Van Ostade ; *Bacchus et Prométhée*, d'après Pierre, etc., etc.

CHEOPS. *Voyez* Kophtuf.

* CHERADAM (Jean), de Seez, a publié à Paris, en 1527, quelques *Essais de grammaire grecque*, sous le titre de *Joannis Cheradami, Sagiensis, introductio sane quam utilis græc. musarum adyta compendio ingredi cupientibus.*

CHERBURY (Mylord). *Voyez* Herbert, n° II.

I. CHEREAU (François), graveur ordinaire du roi, né à Blois en 1681, mort à Paris en 1729, a gravé *saint Jean dans le désert*, d'après Raphaël ; le *Portrait du cardinal de Polignac*, d'après Rigaud. Ces estampes sont très-estimées, ainsi que presque tout ce qui est sorti de son burin.

* II. CHEREAU (Jacques), né à Blois en 1694, frère de François, a gravé plusieurs *Portraits* et d'autres ouvrages de manière à lui acquérir une grande réputation s'il n'eût quitté de bonne heure les arts pour le commerce. On remarque une *Sainte Famille*, d'après Raphaël ; la *Vierge*, l'*Enfant-Jésus, et saint Jean*, d'après le même ; *David tenant la tête de Goliath*, d'après Le Féti ; *Vertumne* et *Pomone*, d'après François Marot ; le *Lavement des pieds*, d'après Nicolas Bertin ; les *Portraits des évêques de Montpellier et de Senez*, d'après Raous, et plusieurs *autres pièces* d'après divers maîtres. Il est mort à Paris en 1759.

CHEREBERT. *Voy.* Caribert.

* CHEREFEDDIN (Yezdi), un des historiens de Timur. Il a écrit en persan ; il offre des détails précieux pour la géographie de la Haute-

Asie. Son enthousiasme pour son héros le porte à la plus grande partialité. Petit-de-La-Croix, fils, qui l'a traduit, s'est vu obligé de retrancher bien des choses pour rendre sa traduction supportable.

CHÉRÉMOCRATE, célèbre architecte, bâtit à Éphèse le fameux temple de Diane, qui passa pour l'une des merveilles du monde.

CHÉRÉPHON, poëte tragique d'Athènes, vivoit du temps de Philippe, roi de Macédoine. Il étoit ami de Socrate et de Démosthènes. Aristophane se moquoit de sa maigreur, qui étoit si extraordinaire, qu'elle étoit passée en proverbe.

* CHERIER (N.), avocat qui vécut vers le milieu du 17[e] siècle. On lui attribue *Les Barons*, ou *Les Copieux Fléchois*, comédie en un acte et en prose, imprimée en 1664.

† CHÉRILE, poëte grec, chanta la victoire que les Athéniens remportèrent sur Xerxès. Son poëme charma tellement Archelaüs, roi de Macédoine, qu'il fit payer au poëte un stater d'or par vers (le stater est estimé 21 liv. de notre monnaie). Les vainqueurs ordonnèrent qu'on réciteroit ses poésies avec celles d'Homère. Si nous en jugeons par les fragmens qui nous en restent dans Aristote, dans Strabon, et dans Josèphe contre Apion, cet ouvrage méritoit une telle récompense. Le général Lysandre voulut toujours avoir Chérile auprès de lui, pour que ce poëte transmît à la postérité sa gloire et ses actions. — Il y eut un autre CHÉRILE, postérieur à celui-ci, qui, quoique mauvais versificateur, acquit une sorte de célébrité, parce qu'Alexandre lui avoit permis de le suivre en Asie pour chanter ses victoires, et qu'il récompensa ses efforts, quoique malheureux. Quelques auteurs racontent la chose autrement, et disent que ce prince, qui le connoissoit, lui avoit promis un philippe d'or pour chaque bon vers, et un soufflet pour chaque mauvais; et que s'en étant à peine trouvé sept de bons dans un poëme fort long, Alexandre, indigné de son ignorance, le fit mettre en prison, où il le laissa mourir de faim.

† I. CHERIN (Bernard), généalogiste et historiographe des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Lazare, mort à Paris en 1785, mettoit de l'équité dans l'examen des titres, où d'autres n'ont mis qu'une simple complaisance. On disoit même qu'il étoit *injuste à force de justice*. Le mausolée que son fils lui avoit fait élever aux Grands-Augustins est au Musée des monumens français.

* II. CHERIN (Louis-Nicolas-Henri), fils du précédent, succéda à son père dans la place de généalogiste des ordres du roi. A l'époque de la révolution il prit le parti militaire, et devint adjudant-général à l'armée du Nord en 1793. Lors de la défection de Dumouriez, il excita le bataillon de l'Yonne à tirer sur ce général, et le força à prendre la fuite. Cette conduite lui valut le grade de général de brigade. En 1795, il suivit le général Hoche dans les départemens de l'Ouest, et fut employé ensuite dans l'expédition d'Irlande sous le général Humbert. En 1797, il fut choisi pour commander la garde du directoire; mais ayant déplu à l'un des directeurs, il retourna à l'armée avec le grade de général de division, et remplit peu de temps après les fonctions de chef de l'état-major-général de l'armée du Danube. Au mois de juin 1799, il fut blessé sur les frontières de la Suisse, et mourut de ses

blessures le 14 du même mois. Il a publié avant la révolution, I. *Abrégé chronologique d'édits, concernant le fait de noblesse*, Paris, 1788, in-12. II. *La noblesse considérée sous ses divers rapports*, Paris, 1788, in-8°.

* CHERLER (Jean-Henri), botaniste du 16ᵉ siècle, étoit de Bâle. Ce fut à l'école de Jean Bauhin, son beau-père, qu'il fortifia son goût pour la botanique; et comme il contribua à la composition de ses ouvrages, on y voit son nom à côté de celui de ce célèbre botaniste. I. *Joannis Bauhini et Joannis-Henrici Cherleri, Historiæ plantarum generalis novæ prodomus*, Ebroduni, 1619, in-4°. II. *Historia plantarum universalis nova et absolutissima cum consensu et dissensu circa eas; auctoribus Joan. Bauhino et Joan. Cherlero*, etc., etc., Ebroduni, *tomi tres*, *primus anno* 1650, *secundus et tertius anno* 1651, in-fol. Morison a fait des remarques sur cet ouvrage.

I. CHÉRON (Mythol.), fils d'Apollon, donna son nom à la ville de Chéronée en Grèce, qui avant lui se nommoit Arné.

†II. CHÉRON (Elizabeth-Sophie), fille d'un peintre en émail de la ville de Meaux, naquit à Paris en 1648, et eut son père pour maître. A l'âge de quatorze ans, la réputation de cette enfant éclipsoit déjà celle de son père. Le Brun la présenta en 1672 à l'académie de peinture et de sculpture, qui lui donna le titre d'académicienne. Cette fille illustre se partageoit entre la peinture, les langues savantes, la poésie et la musique. Elle a traduit en vers français les psaumes de David; elle a dessiné et gravé en grand beaucoup de pierres antiques, travail où elle excelloit. On assure aussi qu'elle les grava à l'eau-forte. Le recueil renferme quarante-une planches in-fol., intitulé *Pierres antiques gravées, tirées des principaux cabinets de la France*, sans date, ni indication de lieu. Ses tableaux n'étoient pas moins recommandables, par un bon goût de dessin, une facilité de pinceau singulière, un beau ton de couleur, et une grande intelligence du clair-obscur. Toutes les manières de peindre lui étoient familières. Elle a excellé dans l'histoire, dans la peinture à l'huile, dans la miniature en émail, dans le portrait, et surtout dans ceux des femmes; le seul qui nous reste de madame Deshoulières est de sa main. On dit qu'elle peignoit souvent de mémoire, et donnoit aux personnes absentes autant de ressemblance que si elle les avoit eues sous les yeux. Elle aimoit sur-tout à conserver les portraits de ses amis, pour avoir le plaisir, disoit-elle, de s'entretenir avec eux, même en leur absence. L'académie des Ricovrati de Padoue l'honora du surnom d'*Erato*, et l'admit dans son sein. Une si grande réunion de talens lui fit accorder une pension par Louis XIV. Elle mourut à Paris en 1711. Elle avoit été élevée dans la religion protestante qu'elle abjura. Une femme coquette lui ayant demandé cinq copies de son portrait, un ami de mademoiselle Chéron lui dit : « Eh! pourquoi le tant multiplier?... » *Quoniam*, répondit-elle, *multiplicatæ sunt iniquitates ejus*. On a de cette fille célèbre, I. *Essai des Psaumes et Cantiques mis en vers*, enrichi de fig., à Paris, 1693, in-8°. Les figures sont de Louis Chéron, son frère. II. *Le Cantique d'Habacuc* et *le Psaume CIII*, traduits en vers français, et publiés en 1717, in-4°, par Le Hay, ingénieur du roi, qui avoit épousé cette femme d'esprit. III. *Les cerises renversées*, pièce ingénieuse

et plaisante, que le célèbre poëte Rousseau estimoit, et qu'on publia en 1717 avec la Batrachomyomachie d'Homère, traduite en vers par Boivin le cadet. Le poëme des *Cerises renversées* a été mis en vers latins par Raux, et publié à Paris en 1797, in-18. Les vers de mademoiselle Chéron ne valent pas ses tableaux; on y trouve pourtant quelques jolis détails; son *Ode sur le jugement dernier* n'est pas un ouvrage méprisable. Quelques-uns ont attribué cette dernière pièce au père Campistron, jésuite.

* III. CHÉRON (Louis), né à Paris en 1660, mort à Londres en 1725, étoit frère de la précédente, et, comme elle, habile dans la peinture et dans la gravure. Cet artiste inventoit avec facilité; ses compositions ont un grand caractère; son dessin est correct et fier : on y voit qu'il avoit étudié, à Rome, Raphaël et sur-tout Jules-Romain; mais il n'avoit pu se pénétrer des graces inimitables du premier, et sa couleur est extrêmement foible. Les principaux ouvrages qu'il a faits à Paris sont deux tableaux que l'on voyoit à Notre-Dame, représentant *Herodiade tenant la tête de saint Jean*, et le *prophète Agabus devant saint Paul;* pour le maitre autel des jacobins rue Saint-Jacques, une *Visitation avec un fond d'architecture admirable ;* l'*Apothéose d'Hercule* et l'*Histoire d'Angélique et de Médor*, qu'il avoit peints dans le salon d'une maison appartenant à sa sœur, pour lui marquer sa reconnoissance des moyens qu'elle lui avoit fournis pour étudier en Italie. On a souvent entendu le frère, la sœur, l'illustre de Piles et plusieurs savans du premier ordre, discourir sur les beaux-arts : et la musique succédoit à ces intéressantes dissertations; car mademoiselle Chéron, ses deux nieces et son frère excelloient à jouer de divers instrumens. La religion calviniste que Chéron professoit l'empêcha d'être de l'académie; il fut même obligé de se retirer en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Les Anglais connoissant son mérite lui commandèrent beaucoup d'ouvrages. Un des plus considérables est celui du château de Boulgton à 20 lieues de Londres. Il y a représenté *l'assemblée des dieux* avec un grand nombre de figures, *le jugement de Pâris*, et *divers autres sujets*. La composition et le dessin sont d'un grand style; mais le défaut de coloris s'y fait remarquer. Il fit aussi plusieurs traits *de l'histoire de Charles I*, roi d'Angleterre. Chéron avoit trop de dignité pour se prêter à faire de ces ouvrages qui dégradent les arts. Un milord lui ayant proposé de peindre un sujet extrêmement libre: il répondit : « Milord, il n'y a point d'idée que la peinture ne puisse rendre; je suis faché que celle-ci répugne à l'honnête homme. » Un des plus grands curieux de Londres avoit acheté un *Christ* que Chéron avoit peint dans le goût d'Annibal Carrache, qu'il imitoit parfaitement; l'amateur, le croyant de ce maître, invita Chéron à le venir voir, et en exalta beaucoup le mérite : « Si vous êtes content de ce tableau, il faut, dit le peintre, vous en faire connoitre l'auteur qui n'est pas éloigné » : c'est ainsi qu'il se découvrit. Le curieux fut si fâché qu'il fit ôter le tableau de son cabinet. Combien de gens ne jugent des ouvrages que sur l'autorité des noms! Les dessins de Chéron lavés à l'encre de la Chine avec un trait de pierre noire offrent de belles pensées; ils sont très-reconnoissables à la manière dont il muscloit ses figures, et au caractère prononcé de ses têtes. Sa manière de graver à l'eau-forte est large et belle. Il y a de lui trois grandes pièces; savoir, l'*Eunuque*

baptisé par saint Philippe ; saint Pierre qui guérit un boiteux ; Ananie et *Saphira frappés de mort*, et 23 *Pièces* pour les Psaumes de David, traduits en vers par sa sœur. Plusieurs estampes ont été gravées d'après lui : Lépicié, Dupuis et Chereau ont gravé son *Histoire de Charles I*, et les Tardieu et les Chereau divers sujets de la Bible.

* IV. CHÉRON-LA-BRUYÈRE (Charles-Louis), préfet du département de la Vienne, mort à Poitiers en 1807, avoit été membre du département de Seine-et-Oise en 1791, puis membre de l'assemblée législative, où il se montra toujours opposé au parti jacobin. Mis au nombre des suspects en 1793, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Il étoit neveu de l'abbé Morellet, et a coopéré à quelques-unes de ses traductions de l'anglais. Il a aussi publié lui-même une *traduction complète* et fort soignée du roman de Tom-Jones ; et celle des *Lettres d'Elizabeth Hamilton sur les principes élémentaires de l'éducation*. Il a donné en 1804, au théâtre français, une bonne comédie, intitulée le *Tartuffe des mœurs*, qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir.

* CHERPITEL, architecte du roi et du clergé, né à Paris, où il mourut le 13 novembre 1809 à l'âge de 75 ans, étoit fils d'un menuisier habile et distingué dans son état. Dès son enfance le jeune Cherpitel s'exerça dans l'art du dessin ; quelques projets de son invention qu'il montra à des hommes de l'art annoncèrent les grands talens qui devoient placer son nom parmi ceux des célèbres architectes du 18e siècle. Admis à l'école du célèbre Blondel, ses progrès furent tellement rapides, qu'il parut, dès l'année 1758, au concours du grand prix, qu'il remporta avec une grande supériorité sur les autres élèves. Le jeune Cherpitel fut envoyé à Rome, où il étudia les grands modèles et perfectionna tellement son art, qu'à son retour à Paris, qui eut lieu en 1776, il fut reçu de l'académie d'architecture et successivement de plusieurs sociétés savantes. Il éleva plusieurs édifices à Paris, entre autres l'église du Gros-Caillou et celle de Saint-Barthélemi en la cité, laquelle a été démolie et remplacée par une salle de spectacle ; l'hôtel Necker, rue du Mont-Blanc et ceux de Rochechouart et du Châtelet, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain. Sa modestie et ses vertus lui acquirent l'estime générale des artistes et de ses contemporains.

CHERSIPHON. *Voyez* CTÉSIPHON, n° I.

† CHÉRUBIN D'ORLÉANS (le père), capucin, cultiva la physique et l'optique. On a de lui, I. *La Dioptrique oculaire*, à Paris, 1671, in-fol. II. *La Vision parfaite*, 1677 et 1681, en 2 vol. in-fol., figures. III. *L'Expérience justifiée pour l'élévation des eaux par un nouveau moyen*, Paris, 1681, in-12. Ces livres renferment des choses curieuses qui les font rechercher.

* CHERUBINI (Laertio), natif de Norcia en Ombrie, fut en grande considération sous le pontificat de Sixte V, et des papes suivans, jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII, sous lequel il mourut vers l'an 1626. Il recueillit les constitutions et les bulles des papes depuis Léon I, et en forma le recueil que nous avons sous le nom de *Bullaire*. Angélo-Maria CHERUBINI son fils, moine du Montcassin, y fit de grandes augmentations et le publia tel que nous l'avons aujourd'hui. D'autres y ont fait de nouvelles ad-

ditions. Laertio laissa un autre fils nommé Alexandre CHERUBINI, qui a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII en 1630 et 1635. Il savoit les langues, *traduisit quelques ouvrages de grec en latin*, et s'attacha particulièrement à la philosophie de Platon.

† CHESEAUX (Jean-Paul DE LOYS de), né à Lausanne en 1717, mort à Paris en 1751, étoit petit-fils du célèbre Crousas. Les académies des sciences de Paris, de Gottingen et de Londres se l'associèrent. C'étoit un savant universel. L'astronomie, la géométrie commune et sublime, la théologie, le droit, la médecine, l'histoire, la géographie, les antiquités sacrées et profanes, l'occupèrent tour à tour. Dès l'âge de 17 ans il avoit fait *trois Traités de physique sur la dynamique, sur la force de la poudre à canon, et sur le mouvement de l'air dans la propagation du son*. On a encore de Chéseaux un vol. in-8° de *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Ecriture sainte*, Paris, 1751 ; un *Traité de la comète de* 1743 ; une *Table des équinoxes du soleil et de la lune* ; et des *Elémens de cosmographie et d'astronomie*. Ce dernier ouvrage est justement estimé.

† CHESELDEN'S (Willaumè), chirurgien célèbre de Londres, mort en 1752 à 64 ans, étoit de la société royale de cette ville, et correspondant de l'académie des sciences de Paris. Les heureux succès de Douglas dans l'extraction de la pierre par le haut appareil l'animèrent à suivre et à pratiquer la même méthode. De toutes ses opérations, celle qui lui fit le plus d'honneur fut *d'avoir donné la vue à un jeune homme de* 14 *ans*, aveugle de naissance, en lui ouvrant la prunelle des deux yeux. On trouve les détails circonstanciés de cette opération dans les Transactions philosophiques, et dans les Mémoires de l'académie de chirurgie. Cet habile lithotomiste donna, en 1713, une Anatomie du corps humain, sous ce titre : *Osteographia or the anatomy of the bones* ; il y en a eu huit éditions : la dernière a été imprimée à Londres en 1752. Cet ouvrage est semé d'observations chirurgicales très-curieuses, et orné de quarante planches fort exactes. Le même auteur a donné une *Ostéographie*, Londres, 1733, in-folio, avec de très-belles figures. On y trouve une exposition des maladies des os, recommandable par son exactitude. *Voy.* BAULOT.

† CHESNAYE (Nicolas de la), auteur absolument inconnu, auquel on attribue une moralité à 38 personnages, assez rare, qui est intitulée *La nef de santé, avec le gouvernail du corps humain, la condamnation des banquets, à la louange de diepte et sobriété*, et *le Traité des Passions de l'ame* ; Paris, in-4°, sans date, et 1511, aussi in-4°.

† CHESNE (André Du), appelé *le Père de l'Histoire de France*, né en 1584 à l'Ile-Bouchard en Touraine, fut écrasé, en 1640, par une charrette, en allant de Paris à sa maison de campagne à Verrière. On a de lui, I. Une *Histoire des papes*, Paris, 1653, 2 vol. in-fol. II. Une *Histoire d'Angleterre*, également en deux volumes in-fol. Paris, 1634, et regardées l'une et l'autre comme des compilations un peu indigestes. III. L'*Histoire des cardinaux français*, qu'il commença, et que son fils acheva en partie, Paris, 1660. Il n'y en a eu que deux volumes de publiés, et il devoit y en avoir quatre. C'est un ouvrage mal fait et mal écrit. IV. *Recueil des historiens de France*. Il devoit con-

tenir 24 vol. in-fol. Du Chesne donna les deux premiers volumes depuis l'origine de la nation jusqu'à Hugues Capet · le troisième et le quatrieme, depuis Charles-Martel jusqu'à Philippe-Auguste, étoient sous presse lorsqu'il mourut. (*Voyez* DELRIO *et* HUGUES, n° VII.) Son fils François DU CHESNE, héritier de l'érudition de son père, publia le cinquième, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe-le-Bel. V. *Historiæ Francorum et Normannorum scriptores*, Paris, 1619, in-fol. VI. *Les Généalogies de Montmorency*, 1624; *Vergy*, 1628; *Dreux*, *Châtillon*, *Guines*, 1631; *Béthune*, *Chasteigniers*, 1634; *de Béthune*, 1639, 7 vol. in-fol. VII. *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1619 et 1628, 2 vol. in-4°. VIII. *Bibliotheca Cluniacensis*, Paris, 1614, in-fol., etc.; recueil utile, publié avec *dom Marrier*. IX. *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire, et topographie de la France*, Paris, 1618. Seconde édition, 1627, in-8°. Ouvrage inutile depuis la publication de la Bibliothèque du P. Le Long. Du Chesne étoit un des plus savans hommes que la France ait produits pour l'histoire, sur-tout pour celle du Bas-Empire. Il communiquoit libéralement ses recherches, non seulement à ses amis, mais encore aux étrangers. *Les Recherches sur les antiquités des villes de France*, que plusieurs écrivains lui ont attribuées, ne paroissent être ni de cet écrivain, ni dignes de sa plume.

† II. CHESNE (Jean-Baptiste PHLIPOTOT du), jésuite, né en 1682 au village du Chesne en Champagne, dont il prit le nom, mourut en 1755, dans sa 63e année. On a de lui, I. *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, in-12. II. *Abrégé de l'Histoire ancienne*, in-12. Ces deux ouvrages sont superficiels et totalement oubliés aujourd'hui. III. *Le Prédestinatianisme*, 1724, in-4°. IV. *Histoire du Baïanisme*, 1731, in-4°. V. *La Science de la jeune noblesse*, 1730, 3 vol. in-12.

† III. CHESNE (Joseph du), QUERCETANUS, seigneur de La Violette, médecin ordinaire du roi, étoit natif de l'Armagnac. Après avoir fait un assez long séjour en Allemagne, il vint exercer son art à Paris. Il avoit acquis de grandes connoissances dans la chimie, à laquelle il s'étoit particulièrement appliqué. Les succès qui suivirent sa pratique dans cette partie déchaînèrent contre lui les autres médecins, sur-tout Guy-Patin, qui s'efforça de le couvrir de sarcasmes et de railleries. Il porta son acharnement jusqu'à s'en prendre à tout le pays d'Armagnac, qu'il appeloit *maudit pays*. Cependant l'expérience a fait voir que du Chesne a mieux rencontré sur l'antimoine que Patin et ses confrères. Ce savant chimiste mourut à Paris en 1609, dans un âge très-avancé. Il a fait en vers français *La Folie du monde*, 1583, in-4°; *Le grand miroir du monde*, 1593, in-8°. Il avoit aussi composé plusieurs livres de chimie, qui ont eu de la réputation; tel qu'un *Traité sur la cure des arquebusades*; un *Antidotaire spargyrique*; une *Apologie des chimistes*. On a publié à Francfort, en 1648, 3 vol. in-4°, un recueil de ses Œuvres sous le titre de *Quercetanus redivivus*.

IV. CHESNE. *Voyez* CHEYNE *et* ENZINAS.

* CHESNEAU *dit* QUERCETANUS (Nicolas), docteur de la faculté de médecine de Toulouse, naquit à Marseille au commencement du 17e siècle. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Discours et abrégé des vertus et des propriétés*

des eaux de Barbotan en la comté d'Armagnac, Bordeaux, 1628, in-8°. II. *Pharmacie théorique*, Paris, 1660, in-8°, 1682, in-4°. III. *Observationum medicinalium libri quinque, quibus accedit ordo remediorum alphabeticus ad omnes ferè morbos conscriptus, sicut et epitome de naturâ et viribus luti et aquarum Barbotanensium*, Parisiis, 1672, 1683, in-8°; Lugduni Batavorum, 1719, 1743, in-4°.

† CHESTERFIELD (Philippe DORNER STANHOPE comte de), né à Londres en 1695, mort en 1773, a été un des meilleurs philosophes moralistes d'Angleterre. Après avoir fait d'excellentes études, il voyagea. De retour dans sa patrie, il se produisit à la cour, et obtint, en 1722, la place de capitaine aux gardes suisses; trois ans après il fut disgracié, et privé de tous ses emplois. La mort de son père, en 1726, le fit entrer dans la chambre haute, et la mort de George I, en 1727, lui procura une situation brillante. Il eut le bonheur d'avoir pour contemporains les hommes les plus illustres ou les plus célèbres de sa nation, Addison, Vambrung, Garth, Gay, Pope, etc., etc. Tous ces écrivains furent ses amis. Une funeste passion ternit sa gloire et altéra la douceur de sa vie : c'est l'amour excessif du jeu, qui le lia quelquefois avec les hommes les plus méprisables. Le poste d'envoyé à La Haye, en 1728, acheva de déranger son commerce avec les muses. Les graces d'une élocution facile et les prodigalités d'un caractère magnifique lui firent tant de partisans, que le roi le crut nécessaire en Hollande. Etant tombé malade à La Haye, il demanda son rappel, et brilla sur un autre théâtre. Son éloquence et ses talens lui donnèrent une grande influence dans la chambre haute. Enfin, décidé à cultiver dans une retraite honorable la philosophie et les lettres, il rompit les liens qui l'attachoient à la cour. Il avoit obtenu le gouvernement de l'Irlande, où son humanité et son humeur libérale ont rendu sa mémoire très-chère. Il conserva sa gaieté jusque dans sa vieillesse. Quelques jours avant sa mort, il alla se promener en voiture. Quelqu'un lui demanda « s'il avoit été prendre l'air? — Non, répondit-il, j'ai été faire une répétition de mon enterrement. » On a de lui divers ouvrages de morale, de philosophie et de politique, qui ne sont pas exempts de défauts, mais qui offrent des réflexions originales. Un des plus piquans est son *Bramine inspiré*, qui a été traduit en français en un petit volume in-12. On distingue aussi ses *Lettres à son fils*, Amsterdam, 1776, 4 volumes in-12, dont la Traduction est estimée, où il parle en homme qui connoit le monde, mais qui croit trop qu'on est toujours assez honnête lorsqu'on est aimable. Au lieu de l'instruire des devoirs d'un citoyen, d'un philosophe, il lui apprend le moyen de tromper les femmes. Ce fils, pour lequel il écrivoit, étoit un bâtard; car il n'a pas laissé d'enfans légitimes. On a accusé mylord Chesterfield de porter le scepticisme jusque dans les principes de la morale, de croire peu à la vertu. Aussi le vit-on dans le parlement changer chaque jour d'opinion, parce qu'il changeoit d'intérêt. Il abandonna la cause des rois, lorsqu'ils étoient dans l'infortune; et celle de la nation, lorsqu'il espéra la faveur des rois. Ce fut lui qui contribua le plus à rendre le parlement septennal, et ce n'est pas la seule atteinte qu'il ait portée à l'ancienne constitution de sa patrie. Les *Œuvres* complètes de Chesterfield ont été imprimées à Londres, 1777, 2 vol. grand in-4°, auxquelles on joint ses *Lettres* qui forment aussi 2 vol. in-4°, Londres, 1778.

† I. CHETARDIE (Joachim Trotti de la), bachelier de Sorbonne et curé de Saint-Sulpice de Paris, né en 1636, au château de la Chétardie dans l'Angoumois, mourut en 1714. Il avoit été nommé à l'évêché de Poitiers en 1702; mais il le refusa. Ses devoirs de pasteur ne l'empêchèrent point d'enrichir le public de plusieurs ouvrages utiles. Il publia, I. *Homélies pour tous les dimanches et fêtes de l'année*, 3 vol. in-4°, pleines d'onction et de solidité. II. L'ouvrage connu sous le nom de *Catéchisme de Bourges*, en 2 vol. in-12, et 1 vol. in-4°. III. *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique*, Bourges, 1692, in-8° et in-4°. IV. *Entretiens ecclésiastiques*, 4 vol. in-12.

† II. CHETARDIE (le chevalier de la), frère ou neveu du curé de Saint-Sulpice, mort vers 1700, étoit un homme d'esprit, plein de politesse. Il est auteur de deux ouvrages dont les leçons sont fort bonnes, mais dont le style et les réflexions n'ont rien de bien remarquable. Le premier a pour titre : *Instruction pour un jeune seigneur*, La Haye, 1683, in-12, et le second : *Instruction pour une princesse*, in-12, Amsterdam, 1695.

* CHETWODÉ (Knigtly), théologien anglais, mort en 1720, élève du collége du roi à Cambridge. Le roi Jacques, avant d'abdiquer la couronne, le nomma évêque de Bristol. Mais ses lettres de nomination n'ayant pas été scellées avant l'abdication, il ne put prendre possession. En 1707, Chetwodé fut nommé doyen de Gloucester. Il a écrit quelques *Poëmes* et la *Vie du lord Rascommon*, qui n'a jamais été imprimée.

† CHEVALET (Antoine), gentilhomme dauphinois, n'est connu que par la *Vie de saint Christophe, élégamment composée en rime française, et par personnages*, etc., ouvrage fort rare, imprimé à Grenoble le 28 janvier 1530, in-4°, sans doute après sa mort puisqu'il s'y trouve loué en plusieurs endroits, et qu'il est qualifié dans le titre de jadis souverain maître en telle compositure. Ce qui indique aussi qu'il a dû faire plusieurs autres *Mystères* ou *Moralités* dont les noms même ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

* I. CHEVALIER (N.), poëte dont on ne connoit qu'une *Pastorale de Philis* qui parut en 1609. Cette pièce est précédée d'un prologue *duquel*, pour me servir des expressions de l'auteur, *la mort est le personnage.*

* II. CHEVALIER *ou* de Chevalier (Guillaume), docteur en médecine, et bon astronome, natif de Saint-Pierre-le-Moutier en Nivernais. On n'a aucune certitude sur l'époque précise de la naissance et de la mort de cet auteur, qui florissoit dans le 16e siècle. Mais il faut qu'il ait parcouru une longue carrière, et consacré ses premières et ses dernières années à la poésie, si, comme tout porte à le croire, il est également l'auteur des *Trois visions du décès ou de la fin du monde toutes par quatrains*, espèce de poëme philosophique qui parut en 1584, et d'un *Recueil d'œuvres et meslanges poétiques où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes*, imprimé à Niort en 1647 : quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages sont marqués au coin de la plus grande médiocrité.

* III. CHEVALIER (Jean), jésuite, né à Poligny en 1587, se distingua par son zèle sa piété et ses

succès dans les lettres. Il exerça pendant près de trente ans la grande préfecture du collége de la Flèche, où il mourut en 1644. On lui doit des poésies estimées et qui ont paru sous ce titre : *Prolusio poëtica seu libri carminum heroicorum variorum poëmatum*, Flexiæ, 1638, in-8°; seconde édition donnée en 1647. Il a encore composé plusieurs ouvrages relatifs aux jésuites, mais qui ne présentent plus aujourd'hui aucun intérêt.

† IV. CHEVALIER (Nicolas), Français réfugié à Utrecht, à cause de la religion protestante qu'il professoit, a fait paroître un savant ouvrage, intitulé *Recherches curieuses d'Antiquités venues d'Italie, de la Grèce et de l'Egypte, et trouvées à Nimègue, à Santen, etc.* Utrecht, 1712, in-fol.

* V. CHEVALIER (Jean-Damien), natif d'Angers, reçu docteur de la faculté de médecine de Paris en 1718, est connu par un ouvrage intitulé *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement de celle du pied, par Sylva*, Paris, 1730, in-12. On a encore de lui, *Lettres à M. Dejean*, Paris, 1752, in-12. Comme l'auteur avoit demeuré à Saint-Domingue, en qualité de médecin du roi, il parle des maladies les plus communes dans cette île, des plantes qui y croissent, et en même temps du remora et des alcyons.

* VI. CHEVALIER (Antoine-Rodolphe le), savant français, né en Normandie en 1507, mort en 1572, étoit protestant, et se réfugia en Angleterre, où il enseigna le français à la princesse Elizabeth, depuis reine. A la mort d'Edouard VI, il se retira en Allemagne, où il épousa la belle-fille de Trémellius. Il apprit sous lui les langues orientales, et enseigna l'hébreu à Genève et à Strasbourg. Il revint ensuite dans sa patrie; mais après le massacre de la Saint-Barthélemi il passa à Guernesey, où il mourut. Cet auteur a traduit du syriaque le *Jerusalem targum*.

* VII. CHEVALIER (Louis), avocat français, né en Touraine en 1665, mort en 1744, entra jeune chez les frères de la Trappe; l'austérité de l'ordre l'obligea de le quitter, et il embrassa la profession où il s'est fait une si grande réputation. Ses *Plaidoyers pour les chanoines de Reims* ont été imprimés en 1716.

* VIII. CHEVALIER (N.), auteur et acteur du théâtre du Marais, sur lequel il débuta en 1645. Ses pièces de théâtre, au nombre de dix, ont été imprimées à Paris, de 1662 à 1668, in-12. On trouve difficilement à les compléter. Voici leurs titres : *L'Intrigue des carrosses à cinq sols; le Cartel de Guillot; la Désolation des filoux; la Disgrace des domestiques; les Barbons amoureux; les Galans ridicules; les Amours de Calotin; le Pédagogue amoureux; les Aventures de nuit.* Elles ont été jouées. On lui attribue le *Soldat poltron*.

* IX. CHEVALIER (le sieur de). On place sous la date de 1661 l'époque de la mort de cet auteur, aussi peu connu que le précédent, et qui, comme lui, paroît avoir en même temps cultivé les muses et la philosophie. Le seul ouvrage qu'on ait de lui est un *Nouveau cours de philosophie en vers français*, dédié à M. le duc de Mercœur, etc., qui parut en 1657.

* X. CHEVALIER (François-Félix), né à Poligny à la fin du

17e siècle, fut maître des comptes à Dôle. Il dirigea ses recherches du côté de l'histoire de la Franche-Comté. Il a donné des *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*, Lous-le-Saunier, 1767 — 1769, 2 vol. in-4° : ils sont estimés ; cependant on prétend que l'auteur, passionné pour sa patrie, n'est pas assez difficile sur les preuves de la naissance de plusieurs auteurs dans cette ville. Chevalier cultivoit aussi la poésie ; il a composé, comme Saint-Aulaire, des *Chansons* et des *Madrigaux* à l'âge de 92 ans.

* XI. CHEVALIER (Paul), professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, mort dans cette ville le 7 mars 1796, est connu par *six Discours ecclésiastiques* (ou Sermons) *sur quelques vérités fondamentales de la morale*, Groningue, 1770. Ce genre de prédication, presque inconnu jusqu'alors dans les chaires hollandaises, mérite d'y être encouragé.

CHEVALIER SANS REPROCHE. *Voyez* les articles BARBAZAN, n° I, BAYARD, n° I, TRÉMOILLE, n° I, trois guerriers auxquels on donna ce nom.

CHEVALON (Claude), imprimeur distingué dans le 16e siècle, a publié des éditions précieuses et exécutées avec soin, telles que les *Œuvres de saint Jérôme, de saint Augustin*, le *Droit civil avec des Commentaires*.

† CHEVANES (Jacques de), natif de la ville d'Autun, prit l'habit de capucin dans la province de Lyon, où il se fit un nom parmi les prédicateurs et les théologiens de son temps. Il a publié, I. *L'Amour triomphant des impossibilités de la nature et de la morale*, ou *Discours sur le très-auguste sacrement de l'Eucharistie*, in-4°, Lyon, 1633. II. *Les Entretiens curieux d'Hermodon et du Voyageur inconnu, etc.*, in-4°, Lyon, 1634. C'est une réfutation des ouvrages de J. P. Le Camus, avec une *Apologie des ordres religieux*. III. *La conduite des Illustres*, ou *les Maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*, Paris, 1647. IV. *L'Incrédulité ignorante et la Crédulité savante, au sujet des magiciens et des sorciers, avec la réponse à un livre intitulé* Apologie pour tous les grands personnages qui ont été accusés de magie, in-4°, Lyon, 1671. V. *Justæ expectationes nostræ salutis, opposítæ desperationi sæculi*, in-4°, Lyon, 1649.

† CHEVASSU (Joseph), né à Saint-Claude en 1674, obtint la cure des Rousses dans le diocèse de son lieu natal en 1701. Cette paroisse, située dans le mont Jura sur la frontière du pays de Vaux, est au-dessus d'une montagne des plus froides. Il y tombe de la neige tous les mois de l'année. L'église paroissiale est dans une position unique en France ; les eaux qui tombent du ciel sur son toit se partagent, et vont, par une singularité remarquable, couler les unes dans l'Océan, et les autres dans la Méditerranée. Celles qui s'écoulent du côté du midi vont gagner la rivière de Breune, laquelle se jette dans le Dain, et cette dernière dans le Rhône. Les eaux du côté du septentrion descendent dans un lac qui communique à celui d'où la rivière d'Orbe se forme en partie ; cette rivière va grossir l'Aar, qui se décharge dans le Rhin. Malgré l'âpreté du climat, Chevassu exerça son ministère pendant 42 ans dans sa cure des Rousses ; il s'en démit ensuite, et se retira à Saint-Claude, où il mourut en 1752, après avoir été l'exemple du troupeau qu'il instruisoit. On a de lui, I. Des *Méditations ecclé-*

siastiques, 6 vol. in-12, 1764, où il y a des choses solides et peu de touchantes. II. *Le Missionnaire paroissial*, 4 vol. in-12, renfermant ses *Prônes* et des *Conférences sur les principales vérités de la religion.* L'onction n'étoit pas la qualité dominante de cet orateur; mais il étoit instruit et possédoit bien l'Ecriture et les Pères.

† CHEVERT (François), né le 21 février 1695, d'abord enfant de chœur, s'éleva, du poste de simple soldat, au grade de lieutenant-général. Il dut tout à son mérite, et eut à lutter contre l'envie et l'obscurité de sa naissance. Nous ne le suivrons pas dans toutes les actions éclatantes qui le distinguèrent. Tout le monde connoît la retraite de Prague par le maréchal de Belle-Isle. Chevert, qu'il y laissa avec dix-huit cents hommes, pressé de se rendre par la famine, par les habitans et par une armée nombreuse, prend des otages de la ville, les renferme dans sa propre maison, et met dans les caves des tonneaux de poudre, résolu de se faire sauter avec eux, si les bourgeois veulent lui faire violence. Il obtint ce qu'il demandoit, c'est-à-dire de sortir avec tous les honneurs de la guerre : le prince Lobkowitz lui accorda deux pièces de canon. — Les guerres de 1741 et de 1757 offrirent à ce brave guerrier les occasions les plus dangereuses et les plus brillantes. A la journée d'Hastembeck, il fut chargé de chasser l'ennemi des sommités d'une montagne couverte de bois. C'est en y pénétrant qu'il fixa sur le marquis de Bréhaut des regards enflammés, et que le saisissant par la main : « Jurez-moi, lui dit-il, foi de chevalier, que vous et votre régiment vous vous ferez tuer jusqu'au dernier, plutôt que de reculer. » — La confiance qu'il inspiroit aux soldats étoit extrême. Dans une occasion où il s'agissoit de s'emparer d'un fort, il appelle un grenadier dont il connoissoit la bravoure : « Va droit à ce fort, lui dit-il, sans t'arrêter. On te dira, *qui va là?* Tu ne répondras rien; on te le dira encore, tu avanceras toujours sans rien répondre : à la troisième fois on tirera sur toi; on te manquera; tu fondras sur la garde, et je suis là pour te soutenir. » Le grenadier partit à l'instant, et tout arriva comme Chevert l'avoit prévu. — Ce brave officier mourut en 1769. Il étoit commandeur-grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'Aigle Blanc de Pologne, gouverneur de Givet et de Charlemont, lieutenant-général des armées du roi. Il fut inhumé en la paroisse Saint-Eustache de Paris. L'éloge le plus vrai qu'on puisse faire de Chevert étoit apposé en forme d'épitaphe à la porte principale de cette église : « Sans aïeux, sans fortune, sans appui, orphelin dès l'enfance, il entra au service à l'âge de onze ans. Il s'éleva malgré l'envie à force de mérite, et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle. » Cette inscription, couronnée par son buste en médaillon, est actuellement au Musée des monumens français. Chevert étoit, dit-on, aussi fier de l'obscurité de sa naissance que d'autres le sont de leur noblesse. Lorsqu'il fut parvenu aux premiers grades militaires, un gentilhomme réclama son crédit à la cour, en qualité de cousin. Chevert lui répondit : « Vous êtes gentilhomme; vous ne pouvez être mon parent; car vous voyez en moi le premier et le seul noble de ma race. » Le maréchal de Saxe eut la plus grande estime pour lui. Il en faisoit l'éloge devant un officier titré qui crut l'atténuer, en disant : « Oui,

Chevert est un bon militaire, mais c'est un officier de fortune. » — Maurice répliqua aussitôt : « Vous me l'apprenez : jusqu'à présent je n'avois eu pour Chevert que de l'estime : mais désormais je lui dois du respect. »

† CHEVILLARD (Jacques-Louis), généalogiste, mort en 1751, âgé de 71 ans. On a de lui, I. Un *Dictionnaire Héraldique*, 1723, in-12 ; il contient les armes des princes, des grands officiers de la couronne, avec celles de plusieurs maisons et familles du royaume. II. *Carte* contenant les armes, les noms et qualités des gouverneurs, capitaines et lieutenans-généraux de la ville de Paris. III. Le *Nobiliaire de Normandie*, gr. in-fol. IV. D'autres *Cartes* concernant l'art héraldique. Dans son *Dictionnaire*, il n'y a guère que des estampes. Chevillard n'étoit pas assez instruit pour en faire un meilleur.

* CHEVILLET, né à Francfort en 1729, ayant gravé plusieurs portraits et d'autres morceaux d'après des maîtres allemands et hollandais, a mérité de figurer parmi les artistes célèbres de sa nation. On a de lui la *Santé portée* et son *Pendant*, d'après Terburg. Le *Bon exemple* et son *Pendant*, d'après Heilmann, la *Mort de Montcalm*, d'après Vatteau.

† CHEVILLIER (André), né à Pontoise en 1636, parut en Sorbonne avec tant de distinction, que l'abbé de Brienne, depuis évêque de Coutances, lui céda le premier lieu de licence, et en fit même les frais. Il mourut en 1700, bibliothécaire de Sorbonne. Sa charité ne fut pas au-dessous de sa profonde érudition. On l'a vu se dépouiller lui-même pour revêtir les pauvres, et vendre ses livres pour les assister. On a de lui, I. *Origine de l'imprimerie de Paris*, dissertation historique et critique pleine d'érudition, et souvent citée dans les Annales Typographiques de Maittaire, 1694, in-4°. II. *Le grand Canon de l'Eglise grecque*, traduit en français, in-12, 1699. C'est plutôt une paraphrase qu'une traduction. III. *Dissertation latine* sur le concile de Calcédoine, touchant les formules de foi, 1664, in-4°. IV. *Mandement de l'archevêque de Paris sur la condamnation des livres contenus dans le catalogue suivant*, Paris, 1685, in-4° de 55 p., fort rare. Le parlement de Paris ayant ordonné à l'archevêque de Harlay de faire un état des livres des protestans qu'il croiroit nécessaire de supprimer, celui-ci chargea Chevillier de faire ce catalogue, lequel compose le volume qui vient d'être cité et est précédé du mandement et de l'arrêt du parlement.

CHEVILLON. *Voyez* AMBOISE, n° VII.

* CHEVOTET (Jean-Michel), architecte du roi, et de la première classe de l'académie d'architecture, naquit à Paris le 11 juillet 1698. Sa famille le destinoit au commerce ; l'ascendant du génie l'emporta, et il triompha de tous les obstacles. Chevotet fit des progrès rapides dans l'art du dessin à l'école des célèbres Audran ; ses esquisses n'auroient pas été désavouées par un grand peintre ; mais il s'adonna entièrement à l'architecture. Il en remporta le premier prix à l'académie, étant alors élève de Le Blond, le même qui devint l'architecte du czar Pierre-le-Grand. Le jeune Chevotet se plaça de bonne heure parmi ses maîtres. Le prince de Guise et le prince Charles de Lorraine lui confièrent alors des travaux importans. En 1732, il fut nommé par le roi à une place dans l'acadé-

mie d'architecture ; il avoit alors levé, avec une grande précision, presque tous les plans des maisons royales, particulièrement ceux de Versailles ; il avoit sur-tout réussi à rendre, de la manière la plus pittoresque, *la perspective et le développement*, soit des élévations, soit de la coupe et des détails intérieurs. Il fit construire sur ses dessins l'église et la maison des frères de la charité à Château-Thierry ; le château de Mareuil, avec ses dépendances ; celui de Panges pour le trésorier de l'extraordinaire des guerres ; celui de Donjeu, près de Joinville, pour le comte de Gesta ; l'église et le célèbre château de Champlatreux, pour le président Molé ; le château de Petit-Bourg, etc., etc. Le château de Grand-Pré en Champagne ; le parc et le château d'Arnouville ; l'hôtel, le château et les jardins du maréchal de Richelieu, et beaucoup d'autres lui doivent beaucoup d'embellissemens. Le porte-feuille de Chevotet étoit riche en dessins, en grands projets ; le plus remarquable étoit celui d'une *place Royale*, en face du péristyle du Louvre. L'art dans lequel cet habile architecte excella le plus fut celui *de la distribution et de la décoration des jardins*. Il savoit diviser et réunir dans ses plans, d'un effet large et pittoresque, les différens contrastes des beautés nobles et champêtres. Il n'emprunta jamais d'un goût étranger cette extravagance de dessin facile et dispendieuse, cette ambition bizarre qui resserre, et met, pour ainsi dire, dans un jardin, l'univers en miniature. Ce sage artiste avoit joint à ses études la connoissance approfondie *de l'hydraulique ;* nul ne savoit mieux *tirer parti des eaux, et distribuer leurs effets*. On a cité les jardins qu'il dessina à Bel-Œil en Flandre, pour le prince de Ligne ; à Brunoi, pour Pâris de Montmartel ; près Grenoble et à Paris, pour M. de La Boissière, dont le pavillon, rue de Clichy, est d'une élégance remarquable. La probité de Chevotet égala ses talens ; cet artiste habile étoit en même temps un homme très-aimable : il dut à ce caractère l'intimité dont l'honorèrent le maréchal de Richelieu et plusieurs autres personnages distingués. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 5 décembre 1772.

† CHEVREAU (Urbain), né à Loudun en 1613, fit paroitre de l'esprit dans ses premières études. La reine Christine de Suède le choisit pour son secrétaire, et l'électeur Palatin pour son conseiller. Après la mort de l'électeur, il revint en France, et fut choisi par Louis XIV pour précepteur du duc du Maine. Le désir de vaquer en repos aux exercices de piété lui fit quitter la cour pour se retirer dans sa patrie. Il y mourut en 1701. On doit à ce savant belesprit, I. *Les Tableaux de la fortune*, 1651, in-8°, depuis réimprimés avec des changemens, sous ce titre : *Effets de la fortune*, en 1656, in-8° ; ouvrage qui fut bien accueilli dans le temps, quoiqu'il soit d'un style foible et incorrect. C'est un tableau raccourci des grandes révolutions arrivées dans le monde. II. *L'Histoire du Monde*, en 1686, réimprimée plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Paris, 1717, en 8 vol. in-12, avec des additions considérables par Bourgeois de Chastenet. On sent, en lisant cette histoire, que l'auteur a puisé dans les sources primitives ; mais il ne les cite pas toujours avec fidélité. L'histoire grecque, romaine, mahométane, celle de la Chine, y sont traitées avec assez d'exactitude. L'auteur auroit pu se dispenser de mêler aux vérités utiles de son ouvrage les généalogies rabbiniques qui le défigurent, et quelques discussions, qui ne devoient entrer que

dans une histoire plus étendue. Il semble qu'il ait voulu insérer dans son ouvrage, non les faits nécessaires, mais tout ce qu'il avoit mis dans sa tête ou dans ses recueils. Sa diction est d'ailleurs raboteuse. III. *Œuvres mêlées*, deux parties in-12, La Haye, 1697. Ce sont des lettres semées de vers latins et français quelquefois ingénieux, quelquefois foibles; d'explications de passages d'auteurs anciens grecs et latins; d'anecdotes littéraires, etc. IV. *Chevreana*, 2 vol., Paris, 1697-1700: recueil dans lequel l'auteur a inséré de petites notes, des réflexions, des faits littéraires qu'il n'avoit pu faire entrer dans ses autres ouvrages; parmi ces faits il y en a quelques-uns de hasardés. Chevreau pensoit peu, aimoit assez les compilations, et ne put jamais s'élever au-dessus du médiocre. V. Plusieurs pièces de théâtre, *le mariage du Cid*, *l'Avocat dupé*, *Lucrèce*, *Coriolan*, *les deux Amis*, *l'Innocent exilé*, *les Frères rivaux*, imprimées de 1637 à 1641.

† CHEVREMONT (l'abbé Jean-Baptiste de), Lorrain de nation, secrétaire de Charles V, duc de Lorraine, se retira à Paris après la mort de son maître, et y mourut en 1702. On a de lui, I. *La connoissance du monde.* II. *L'histoire et les aventures de Kemiski, Géorgienne*, Bruxelles, 1697, in-12. III. *La France ruinée, par qui et comment.* IV. *Le Testament politique du duc de Lorraine*, Leipsick, 1696, in 8°. V. *L'état actuel de la Pologne*, Cologne, 1702, in-12. VI. *Le Christianisme éclairci sur les différens du temps en matière de quiétisme*, etc. Ces ouvrages remplis de projets ridicules, d'idées fausses, sont écrits d'un style languissant.

† CHEVREUSE (Marie Rohan Montbason, duchesse de), née en 1600, d'Hercule de Rohan, duc de Montbason, épousa, en 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France. Après la mort du connétable, elle se remaria en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, ci-devant prince de Joinville, rival de Henri IV auprès de la marquise de Verneuil, mort en 1657 à 79 ans. Cette dame fut célèbre par sa beauté et par son esprit. (*Voyez* Sibilot *et* Aubespine, n° III.) « Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de Retz, en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle avoit des saillies si brillantes, qu'elles paroissoient comme des éclairs; et si sages, qu'elles n'auroient pas été désavouées par les esprits les plus judicieux de son siècle. » Son grand malheur étoit de laisser dominer sa raison par tous ceux qu'elle aimoit. Charles IV, duc de Lorraine, qui fut l'un de ses premiers adorateurs, la jeta dans les intrigues et les affaires. Le duc de Buckingham l'entretint dans ce goût, qu'elle ne perdit point à la cour orageuse de Louis XIII. Son attachement pour la reine Anne d'Autriche lui fit haïr le cardinal de Richelieu, parce qu'elle voyoit avec peine la manière dont ce ministre traitoit cette princesse. Le cardinal l'en punit par l'exil; elle fut même obligée de sortir de France, et de se retirer à Bruxelles, d'où elle entretenoit un commerce réglé avec la reine. Quand Anne d'Autriche fut devenue régente, la duchesse de Chevreuse revint triomphante à la cour; mais sa faveur fut de courte durée. Etant entrée dans les intrigues contre le cardinal Mazarin, et se laissant gouverner par le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, l'un de ses derniers amis, elle fit beaucoup de fausses démarches. Cependant elle conserva toujours de l'ascendant sur l'esprit de la reine. Ce fut elle qui la porta à consentir à la disgrace du fameux surintendant Foucquet. Elle mourut en 1679, à

79 ans. Ce fut par elle que le duché de Chevreuse vint à ses enfans du premier lit. Elle n'eut du second que trois filles, dont deux se firent religieuses, et la troisieme mourut sans alliance. — Il ne faut pas la confondre avec sa belle-fille Charlotte-Marie de Lorraine, morte en 1652, à 25 ans, qui joue un rôle dans les Mémoires du cardinal de Retz.

CHEVRI (N.** de), fille d'un président à la chambre des comptes de Paris, vivoit à la fin du 17e siècle. Devenue religieuse de Saint-Pierre à Lyon, elle se fit quelque réputation par ses vers. On connoît d'elle un *Poëme à Louis XIV*, sur ce qu'on ne pouvoit lui donner de nom qui répondît à sa grandeur. On le trouve dans le recueil qui a pour titre *La nouvelle Pandore.*

† CHEVRIER (François-Antoine), né à Nanci d'un secrétaire du roi, montra dès sa jeunesse beaucoup d'esprit et de méchanceté. Il servit d'abord en qualité de volontaire, mais il se dégoûta bientôt du métier de la guerre, et vint à Paris, où il travailla pendant quelque temps pour le théâtre comique. Se voyant obscurci par des rivaux, et s'étant fait des ennemis par son génie satirique, il quitta la capitale et se mit à courir le monde. Après avoir parcouru divers pays, s'être consacré tour à tour à l'intrigue et aux lettres, il alla mourir à Roterdam, d'une indigestion, en 1762, à l'âge de 41 ans. Une humeur âcre le rongeoit sans cesse, et il l'entretenoit par la boisson. Dans ses accès satiriques, il n'épargnoit personne, quoiqu'il fût d'une excessive poltronnerie, et qu'il eût recueilli quelquefois de tristes fruits de sa fureur de médire. Cet écrivain avoit d'ailleurs quelques talens, de l'esprit et de l'imagination, et sur-tout beaucoup de facilité; mais il en abusoit, et il n'a rien laissé de véritablement estimable. Il est auteur de quelques comédies : *la Revue des théâtres*, en un acte en vers, 1753; *le Retour du goût; la Campagne*, 1754; *l'Epouse suivante; les Fêtes parisiennes*, 1755. On a encore de lui plusieurs ouvrages en prose, I. Plusieurs romans; *Cela est singulier*, 1752, in-12. *Maga-Kou*, 1752, in-12. *Mémoires d'une honnête femme*, in-12. *Le Colporteur*, in-12. Ce dernier ouvrage, plein d'atrocités révoltantes et de saillies heureuses, est une satire affreuse des mœurs du siècle. II. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine*, 2 vol. in-12. III. *Les Ridicules du siècle*, Londres, 1752, in-12 : ouvrage qui fut proscrit dans sa nouveauté. L'auteur avoit trempé son pinceau dans le fiel, et presque tous ses caracteres sont outrés; ce livre est d'ailleurs tres-médiocre. IV. *Le Journal militaire.* V. *Le Testament politique du maréchal de Belle-Isle, son Codicille et sa Vie*, en 3 vol. in-12, dont le premier renferme quelques vues judicieuses et quelques idées assez bonnes. Il eut beaucoup de cours; mais les deux autres furent moins goûtés. VI. *L'Histoire de Corse*, in-12, Nanci, 1749. VII. *Projet de paix générale.* VIII. *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot*, 1762, in-12. L'indécence, la satire impudente, l'obscénité, l'irréligion dominent dans cette misérable brochure, ainsi que dans la plupart des livres de cet écrivain, dont les mœurs ne valoient pas mieux que les ouvrages. « Presque tous, a dit un écrivain, sont infectés de l'esprit de satire et du poison de la haine, et peuvent être comparés à ces nuées d'insectes éphémères qui piquent un moment, et ne vivent qu'un jour. » Il préparoit de nouvelles horreurs, lorsqu'il mourut. La

Vie du P. Norbert, capucin, connu aussi sous le nom de l'abbé Platel, une des dernières productions de Chevrier, et ce n'est pas la moins méchante, parut à Londres, 1762, in-12.

CHEYNE (George), Anglais, docteur en médecine de la société royale de Londres, né en Ecosse en 1671, s'appliqua à la philosophie et aux mathématiques, ensuite à la médecine, et réussit très-bien dans la pratique de cette science. Il mourut en 1743. Il est fort connu par un ouvrage intitulé *De infirmorum sanitate tuendâ*, à Londres, 1726, in-8°, traduit en français par l'abbé de La Chapelle, sous le titre de *Règles sur la santé et les moyens de prolonger la vie*, ou *Méthode naturelle de guérir les maladies du corps et celles de l'esprit qui en dépendent*, 2 vol. in-12, Paris, 1749. Quoiqu'il y ait de bonnes choses dans ce livre, et que l'abbé Jacquin en ait profité dans son Traité de la santé, celui-ci vaut mieux, parce qu'il est écrit avec plus de précision, et qu'on y trouve des détails utiles que l'auteur anglais a omis. On a encore de lui un *Traité de la goutte*, 1724, in-8°, en anglais, et quelques ouvrages de philosophie et de mathématiques, qui ne valent pas ses livres de médecine.

* CHEYNEL (François), né à Oxford en 1608. Cet homme turbulent et fougueux s'est signalé dans les querelles religieuses et politiques qui déchirèrent sa patrie vers le milieu du 17e siècle. Il fut un des zélateurs les plus forcenés du parti des indépendans, dont Hume a tracé l'origine et le caractère dans le 3e vol. de son Histoire de la maison de Stuart, (pag. 200 et suiv. de la traduction française in-12). Dans l'insurrection parlementaire contre Charles Ier, et pendant la guerre civile qu'elle traîna à sa suite en 1642, Cheynel prit le parti du parlement; et non content de le défendre de sa plume et de sa langue, il s'y distingua encore par sa bravoure militaire. La faveur de ce parti lui valut un bénéfice de sept cents livres sterling de revenu. Il succéda encore depuis au docteur Bailey dans la présidence du collége de Saint-Jean. D'autres circonstances décidèrent sa retraite dans une petite ferme patrimoniale, où il mourut en 1665. *Voyez* sa Notice biographique dans *Sam. Johnson's Works*, l. I. p. 501-520.

* I. CHÈZE (René de la), né à Reims, vivoit en 1637. Il a consacré à la gloire de sa patrie les deux seuls poëmes que l'on ait de lui. Le premier sous le titre du *Roi triomphant*, ou *la Statue équestre de Louis XIII placée sur le front de la ville de Reims, etc.*, imprimé en 1637; le second sous celui de *l'Olympe des Rémois*, ou *l'Assemblée des Dieux faite à Reims pendant le carnaval en l'honneur du même prince.*

* II. CHÈZE (N. de la), auteur qui vivoit vers la fin du 17e siècle, fut doyen du chapitre de Sille, c'est du moins le titre qu'il prend dans *les Entretiens du Rhin et de la Meuse sur la campagne triomphante de l'année présente*, 1672, etc., qui se trouvent dans le Recueil de ce qui s'est fait de plus considérable par les meilleurs esprits de ce temps, 1 vol. in-4°, imprimé sans date, mais à ce que l'on croit en 1673.

* CHÉZY (Antoine), directeur de l'école des ponts et chaussées, et inspecteur-général du pavé de Paris, né à Châlons-sur-Marne le 1er septembre 1718, passa ses premières années dans la congrégation

de l'Oratoire. Ayant quitté cet état, il fut admis à l'école des ponts et chaussées en 1748, nommé sous-ingénieur en 1761, ingénieur en chef en 1763, et succéda dans la place d'inspecteur et d'adjoint de M. Péronnet à M. Paulin, dont il avoit épousé la fille. C'est sur ses projets que fut bâti le pont de Vaucouleurs, admiré pour sa construction. Il a fait les nivellemens relatifs au canal de Bourgogue, et celui projeté pour amener l'Ivette à Paris; a conduit tous les travaux du pont de Neuilly, construit sur les plans de Péronnet. Il est auteur d'un grand nombre de *Mémoires*, dont un seul, *sur les niveaux*, a été publié dans les Mémoires des savans étrangers. Aussi modeste qu'instruit, il résista constamment aux sollicitations de ses amis, de Péronnet lui-même, qui le pressoient de les faire imprimer. Il est mort sans fortune le 3 décembre 1798. M. Prony, son élève, lui a succédé dans la place de directeur de l'école des ponts et chaussées.

* CHIABERGE (Joseph-Ignace), jésuite, passa pour un des meilleurs orateurs latins et italiens de son temps. On a quelques uns des *Discours* et des *Oraisons funèbres* qu'il prononça, imprimés à la suite de ses *Poésies latines*. Il mourut à Rome vers le milieu du 18e siècle. Il a encore laissé *Collegii Romani obsequia Clement. XI, Pont. Max. exhibita anno* 1703.

† CHIABRERA (Gabriel), poëte italien, né à Savonne en 1552, fortifia à Rome son inclination et ses talens pour les belles-lettres. Alde Manuce et Antoine Muret lui donnerent leur amitié, et l'aidèrent de leurs conseils. Il mourut à Savonne en 1638. Le pape Urbain VIII, protecteur des poëtes, et poëte lui-même, l'invita, en 1624, à se rendre à Rome pour l'année sainte; mais il s'en excusa sur son âge et ses infirmités. C'étoit un des plus beaux esprits et des plus laids personnages de l'Italie. Il a laissé des *Poésies héroïques, dramatiques, pastorales, lyriques*. On estime sur-tout ces dernières, dont l'abbé Paolucci publia un Recueil en 1728, à Rome, en 3 vol. in-8°, réimprimées à Venise en 1730, 4 vol. in-8°. La Vie de l'auteur, qu'on regarde comme le Pindare italien, est à la tête de ce Recueil. On en a une édition plus récente, Venise, 1731, 4 vol. in-8°. Nous croyons devoir ajouter à la fin de l'article de ce poëte, le jugement qu'en porte Landi mais en corrigeant son style moitié français, moitié italien. « Il n'y a aucun genre de poésie sur lequel Chiabrera ne se soit exercé. Personne n'a fait plus de poëmes épiques que lui; il est auteur de *l'Italie délivrée; de la Florence*; de *la Gothiade*; de *l'Amadéide*; du *Roger*. Ce sont des poëmes de longue haleine; le nombre des petits est bien plus grand. Dans tous on trouve de la majesté, de l'harmonie, de la fécondité, soit d'images, soit d'expressions, et un grand fonds d'érudition grecque, latine et mythologique. Cependant les poëmes de Chiabrera n'ont pas fait autant de fortune qu'on devoit l'espérer. Il est difficile qu'un génie rempli de feu, tel que celui des véritables poëtes lyriques, puisse se plier à la marche lente et régulière d'un poëme; et si Pindare avoit fait une Iliade, il auroit été vraisemblablement au-dessous d'Homère. La même raison a rendu les pièces de théatre de Chiabrera inférieures à celles de quelques autres poëtes de sa nation. C'est dans les odes et dans les petites pièces lyriques qu'il a vaincu tous ses rivaux. Pindare dans les sujets sublimes, Anacréon dans le genre érotique, il eut encore le mérite d'introduire de nouveaux mètres dans la poésie italienne, et il

la rapprocha ainsi de la grace et de la mélodie de la poésie grecque. On lui reproche seulement d'avoir mis trop de hardiesse dans ses métaphores; mais il se fit pardonner ce défaut par la noblesse des pensées, la vivacité des images et l'enthousiasme vraiment poétique dont il anime ses lecteurs. » Peu d'écrivains ont joui de leur vivant d'une si grande réputation. Presque tous les princes d'Italie lui prouvèrent efficacement leur estime.

* CHIANA (Jérôme), de Palerme, de la compagnie de Jésus, né en 1664, étoit habile dans les mathématiques et les sciences philosophiques. Il a donné *Opusculum, quo probat substantiam corporis Christi, quæ sub speciebus panis continetur, non po se appellari imaginem corporis Christi.*

* CHIAPPE (Jean-Baptiste), peintre génois, né en 1625, mort à Novi en 1667, après avoir étudié à Rome quelques années, s'est fait connoitre par plusieurs tableaux d'*Histoire sacrée et profane*, qui lui ont mérité le nom de bon peintre. Cependant son coloris est très-foible. Il peignoit bien le portrait.

CHIAPPEN (Mythol.), dieu des sauvages qui habitent les environs de Panama en Amérique. Ils l'honorent par des sacrifices sanglans, et par la privation de sel. C'est leur dieu de la guerre. Ils ne portent jamais pour aucune expédition, sans avoir consulté les pretres de Chiappen, et immolé des esclaves à ce dieu.

* CHIARAMONTI (Scipion), né à Césene, ville de la Romagne, dans le 17e siècle, enseigna la philosophie à Pise. Il eût été un des plus grands philosophes de son temps, si, par trop de zèle et d'attachement aux opinions des péripatéticiens, il n'eût pas combattu les opinions mieux fondées des Galilée, des Képler, des Ticho-Brahé. A l'âge de 80 ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et mourut en 1652, âgé de 87 ans. Ses principaux ouvrages sont, I. *Discorso della cometa pogonare dell'anno 1618, aggiuntavi la riposta della cometa prossima autecedente*, Venise, 1619, in-4°. II. *De tribus novis stellis, quæ annis 1572, 1600 et 1604, comparuere, libri tres, etc.*, Cesène, 1628, in-4°. III. *De sede sublunari cometarum opuscula tria*, Amsterdam, 1656, in-4°, etc., etc.

* CHIARANTANO (Jean-Paul), de Sicile, jésuite, savant dans les langues orientales, mort en 1701, a publié: *Piazza città di Sicilia, antica, nuova, sacra e nobile.* Il a laissé en manuscrits: *De horologiis rotalibus et solaribus; de segmentis, seu partibus circuli; De sphærâ; De modo erigendi figuram; De astronomiâ.*

* I. CHIARI (Fabrizio), né à Rome en 1621, eut de grands modèles pour former son talent. Quelques *tableaux* et plusieurs *pièces gravées à l'eau-forte* nous apprennent qu'il s'exerça dans les arts de la peinture et de la gravure. Il est mort en 1695.

† II. CHIARI (Joseph), né à Rome en 1654, mort à Rome en 1727. Ce peintre a fait beaucoup d'ouvrages publics, où il s'est montré digne élève de Carle-Maratte, qui le chargea de finir les cartons pour les mosaïques *d'une des petites coupoles de saint Pierre.* Il fit *un des douze Prophètes de Saint-Jean-de-Latran*, qu'on ne donnoit qu'aux plus habiles peintres du temps. On voit aussi de lui, dans la Galerie de Dresde, deux grands tableaux représentant l'*Adoration des*

Mages, une *Sainte Famille*, et un petit tableau où il a peint *sainte Anne apprenant à lire à la Vierge*.

* III. CHIARI (l'abbé Pierre), de Brescia, fut jésuite dans sa jeunesse pendant quelques années : il en sortit pour prendre l'habit ecclésiastique, se mit à composer des *Comédies*, et devint l'émule de Goldoni; quoique son talent dramatique fût inférieur à celui de ce dernier, il obtint une espèce de vogue, pendant laquelle il balança les succès de son concurrent. Ses *Comédies* sont médiocres : il fait tenir à ses bergers, à ses bergères, et à la plus vile populace, un langage philosophique. Quelques-uns de ses romans sont plus estimés; et on lit avec plaisir la *Giuocatrice di lotto*, la *Ballerina onorata*, la *Cantatrice per disgrazia*, *etc.* Il est encore auteur de quatre *Tragédies*, qui ne furent point accueillies; d'un *Choix de Lettres*, de *Lettres philosophiques*, d'une *Histoire Sacrée, par demandes et par réponses*, *etc. etc.* Le recueil de ses *Comédies en prose* est en 4 vol., et le recueil de celles *en vers* forme 10 vol. Cet abbé mourut à Brescia, dans un âge avancé, en 1788.

* IV. CHIARI (l'abbé François), de Pise, mort à Venise en 1750, savant et littérateur, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont, *Homiliæ, et orationes aliquot sacræ ; Aphorismi phylologici in sensu veritatis expressi ; Dieci Paradossi faceti e morali ; Lettere scelte di Cicerone volgarizzate ; La Luce vera del mondo*, *etc. etc.*

* CHIARINI (Marc-Antoine), né à Bologne en 1652, élève de François Quaini et de Dominique Santi, fut très-estimé pour la manière large, agréable et savante dont il peignoit *la perspective, l'architecture et les arabesques*. Il a beaucoup travaillé à Modène, à Milan, à Lucques, et sur-tout à Vienne pour le fameux prince Eugène. Il a mesuré tous les aqueducs de la fontaine de la place de Bologne, et en a dessiné toutes les figures, avec des remarques qu'il a fait imprimer.

* CHIAVETTA (Jean-Baptiste), prêtre de Palerme et docteur en théologie, avoit de grandes connoissances dans l'histoire ancienne et moderne. Il fut fait vicaire-général des églises du diocèse de Montréal, et mourut à Palerme en 1664. On a de lui, *Trutina quâ Josephi Balli sententia eo libro contenta, cui titulus est : Ænigma dissolutum, de modo existendi Christi domini sub speciebus panis et vini in augustissimo eucharistiæ sacramento ad æquissimum examen revocatur.*

* CHIAVISTELLI (Jacob), peintre de Florence, né en 1621, mort en 1628, peignoit *la perspective* avec beaucoup d'exactitude et d'élégance.

* CHIAULA (Thomas), de Chiaramonte en Sicile, vivoit vers l'an 1410. Il avoit été couronné poete, et mourut à Raguse. On a de lui, *Tragædiarum opus*, *Bellum Macedonicum versu heroïco XXIV libris feliciter absolutum.* On lui attribue aussi un ouvrage intitulé *Thomæ Chauli Siculi Claramonte, de bello Cimbrico a C. Mario Arpinate gesto, libri decem, carmine heroïco, ad Alphonsum Arragoniæ et Siciliæ regem.*

* CHICHELE *ou* CHICHLEY (Henri), archevêque de Cantorbéry, né à Higham-Ferrers, au comté de Northampton, mort en

1443, élève de l'école de Winchester, et du nouveau collége à Oxford. En 1407, il fut envoyé en ambassade auprès du pape, qui le nomma à l'évêché de Saint-David ; et en 1444, il passa au siége de Cantorbéry, où il montra beaucoup de courage. Il obtint de grands priviléges pour le clergé, et résista à plusieurs entreprises de la cour de Rome. Cet archevêque encouragea toujours beaucoup les arts et les sciences ; et la fondation qu'il a faite du *collége de Toutes-les-ames* à Oxford suffiroit pour éterniser sa mémoire.

CHICOT, fou de Henri IV, et très-attaché à ce prince, étoit né en Gascogne, et avoit de la fortune et de la valeur. Il se trouva en 1591 au siége de Rouen, et y fit prisonnier le comte de Glatigny, de la maison de Lorraine. En le présentant au roi, il lui dit : « Tiens, je te donne ce prisonnier, qui est à moi. » Le comte, désespéré de se voir pris par un homme tel que Chicot, lui donna un coup d'épée au travers du corps, dont il mourut quinze jours après. Il y avoit, dans la chambre où il étoit malade, un soldat mourant. Le curé du lieu, mauvais Français et entêté des visions de la Ligue, vint pour le confesser ; mais il ne voulut pas lui donner l'absolution, parce qu'il étoit au service d'un roi huguenot. Chicot, témoin du refus, se leva en fureur de son lit, pensa tuer le curé, et l'auroit fait, s'il en eût eu la force ; mais il expira quelques momens après. Ce bouffon mourut riche. Il disoit très-librement aux grands de la cour leurs vérités ; et il joignoit à ses avis des plaisanteries, dont quelques-unes étoient agréables.

† I. CHICOYNEAU (François), conseiller d'état et premier médecin du roi, naquit à Montpellier en 1672, de Michel Chicoyneau, professeur et chancelier de la faculté de médecine de cette ville. Après avoir été reçu au doctorat, n'étant âgé que de vingt-un ans, il fut pourvu en survivance des places de son père ; et à sa mort il y ajouta celle de conseiller en la cour des aides de Montpellier. Envoyé pour guérir la peste de Marseille par le duc d'Orléans, régent du royaume, ce médecin parut plein de courage et de confiance dans cette ville, où tout le monde n'attendoit que la mort ; il rassura les habitans, et calma leurs vives alarmes : on sentit renaître l'espérance. Ces services furent récompensés par un brevet honorable, et par une pension que le roi lui accorda. En 1731, il fut appelé à la cour pour y être médecin des enfans de France, par le crédit de Chirac, dont il avoit épousé la fille ; et à la mort de celui-ci, il fut fait premier médecin du roi, conseiller d'état, et surintendant des eaux minérales du royaume. Il étoit aussi associé libre de l'académie des sciences de Paris, à laquelle il fournit quelques *Mémoires*. Il mourut à Versailles en 1752, âgé de près de 80 ans. Chicoyneau n'a laissé que de très-petits ouvrages, et à peine connus. Le plus curieux est celui où il soutient *que la peste n'est pas contagieuse*, Lyon et Paris, 1721, in-12. On croit qu'il n'embrassa cette opinion que pour plaire à Chirac, son beau-père, qui en étoit fortement entiché.

† II. CHICOYNEAU (François), fils du précédent, né à Montpellier en 1702, eut pour premier maître son père. La démonstration des plantes fut sa première fonction dans l'université de Montpellier : il la remplit avec le plus grand succès. Le jardin royal de cette ville, le plus ancien du royaume, et l'ouvrage de Henri IV, fut renouvelé

entièrement. Son père ayant voulu le faire revêtir de la charge de conseiller à la cour des aides, il parla le langage des lois avec beaucoup moins de goût que celui de la médecine. Il mourut en 1740, professeur et chancelier de l'université de médecine de Montpellier ; il étoit le cinquième de sa famille qui avoit occupé cette dignité. Son fils, quoiqu'à peine sorti du berceau, fut désigné par le roi pour successeur de ses pères.

* CHIERICATO (Jean-Marie), né à Padoue en 1633, étudia la philosophie, le droit civil et le droit canon, et fut ordonné prêtre en 1656. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. *Décisions morales*, qui furent imprimées en 1757, en 3 vol. in-fol., sous le titre de *Decisiones sacramentales*. II. *Via lactea, sive institutiones juris canonici*. III. *Discordiæ forenses*. Cet ouvrage a été réimprimé nouvellement à Venise, en 1787. IV. *Ragionamenti sopra la sacra Genesi, etc.*

* I. CHIESA (Augustin della), de Saluces en Piémont, mort en 1572, étoit bon jurisconsulte. On a de lui, *Consilia feudalia; de privilegiis militum; tractatus variarum decisionum; senatus Pedemontis.*

* II. CHIESA (Francesco-Agostino della), savant italien, né en 1593 à Saluces, dont il devint évêque, composa plusieurs ouvrages qui sont presque tous rares. I. *Catalogo di tutti li scrittori Piemontesi et altri stati di Savoia*, in Torino, 1614, in-4°, ouvrage peu estimé. C'est le premier fruit de sa jeunesse ; il a cependant eu plusieurs éditions. II. *Cardinalium chronologica historia*, Taurini, 1645. Cet ouvrage peut être utile pour l'histoire ecclésiastique et littéraire du Piémont. III. *Teatro delle donne letterate, etc.* Mondovi, 1620, in-8°, très rare. IV. *Corona reale di Savoja*, in Cuneo, 1655, 2 vol. in-4°. V. *Relazione dello stato di Piemonte*, in Torino, 1635, in-4°, etc. François-Augustin della Chiésa est mort en 1663.

CHIEVRES. *Voyez* CROY.

† I. CHIFFLET (Jean-Jacques) naquit à Besançon en 1588, d'une famille noble. Après avoir visité en curieux et en savant les principales villes de l'Europe, il fut choisi pour médecin ordinaire de l'archiduchesse des Pays-Bas, et du roi d'Espagne Philippe IV. Ce prince le chargea d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison d'or. Il s'étoit déjà fait connoître par des productions érudites. Les principales sont, I. *Vesuntio civitas Imperialis.... monumentis illustrata*, etc., in-4°, à Lyon, 1618. Cette histoire de Besançon est en assez beau latin ; mais l'auteur fait de cette ville celtique une ville toute romaine. D'ailleurs, si l'on retranchoit de la partie civile l'érudition étrangère, et de la partie ecclésiastique, les fables et les légendes, son in-4° seroit un fort petit in-12. II. *Vindiciæ Hispanicæ*, 2 vol. in-fol., à Anvers, 1647 ; ouvrage fait pour prouver que la race de Hugues-Capet, ne descend pas en ligne masculine de Charlemagne ; et que, du côté des femmes, la maison d'Autriche précède celle des Capétiens. Ce livre a essuyé des contradictions, ainsi que tous ceux que Chifflet a publiés contre la France. L'auteur y raisonne plus en homme prévenu qu'en historien désintéressé. III. *Le faux Childebrand*, 1649, in-4°, en réponse au Vrai Childebrand d'Auteuil de Gombault, 1659, in-4°. C'est encore pour contester l'opinion de ceux qui faisoient descendre Hugues-

Capet de Childebrand, frère de Charles-Martel. IV. *De Ampullâ Remensi*, à Anvers, 1651, in-fol., dans lequel l'auteur traite de fable l'histoire de la Sainte-Ampoule. Il prouve qu'Hincmar, archevêque de Reims, en a été l'inventeur, pour faire valoir les droits de son église. Ce destructeur de l'Ampoule de Reims, admettoit le Suaire de Besançon; pour soutenir son sentiment, il a même écrit un in-4°, ayant pour titre : *De linteis sepulchralibus Christi Salvatoris*.... Antverpiæ, Plantin, 1624. Quand on croit à l'authenticité du Saint-Suaire, on peut, pour le bien de la paix, ne pas chicaner sur celle de la Sainte-Ampoule. V. *Pulvis febrifugus ventilatus*, 1653, in-8°; c'est une déclamation contre le quinquina. Guy-Patin dit dans ses Lettres choisies que ce livre a été bien reçu à Paris, que la drogue est éventée, qu'elle ne fait plus de miracles. *Penè solos habet præcones loyolitas.* Et Gernant prétend que cet ouvrage est un coup de Chifflet qui a étourdi les cailles. Ce savant mourut en 1660, âgé de 72 ans. Comme médecin, il n'est guère connu; mais comme érudit, il a joui de quelque estime. Ses livres sont pleins de recherches et de préjugés. (*Voyez* Blondel, n° VI.) Ses ouvrages *Politico-Historiques* ont été recueillis à Anvers en 2 vol. in-fol.

II. CHIFFLET (Jules), fils du précédent, docteur en théologie, prieur de Dampierre, et grand-vicaire de l'archevêque de Besançon, fut fait, l'an 1648, chancelier de l'ordre de la Toison d'or par Philippe IV, roi d'Espagne. Il n'étoit pas moins savant que son père, et s'est fait connoître par plusieurs ouvrages, dont voici quelques-uns. I. L'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, Bruxelles, 1634, in-4°. II. *Traité de la maison de Rye*, 1644, in-fol. III. *Les marques d'honneur de la maison de Tassis*, Anvers, 1645, in-fol. IV. *Breviarium historicum Velleris aurei*, 1652, in-4°.

III. CHIFFLET (Jean), frère du précédent, né à Besançon, chanoine de Tournay et prédicateur de Philippe IV, roi d'Espagne, étoit versé dans la connoissance du droit, des langues anciennes et des médailles. Il mourut en 1663. Ses principaux ouvrages sont, I. Plusieurs *Dissertations sur des inscriptions*; elles ont été insérées dans le Trésor des antiquités romaines de Grævius, et dans celui des Antiquités grecques de Gronovius. II. *Dissertation sur Justinien, Tribonien et Gratien*, Anvers, 1651. On la trouve aussi dans le Trésor de la Jurisprudence romaine d'Evrard Othon. III. *Judicium de fabulâ Joannæ Papissæ*, 1666, in-4°. IV. *Dissertation* latine et très-curieuse *sur Socrate et ses diverses représentations*, 1657, in-4°.

† IV. CHIFFLET (Pierre-François), savant jésuite, né à Besançon, étoit parent des précédens. Après avoir professé plusieurs années la philosophie, la langue hébraïque et l'Ecriture sainte, il fut appelé à Paris l'an 1673, par le grand Colbert, pour mettre en ordre les médailles du roi. Il mourut en 1682, à 92 ans. On a de lui quantité d'ouvrages, entre autres, *Lettres sur Béatrix, comtesse de Champagne*, Dijon, 1656, in-4°; *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, ibid, 1664, in-4°. Il a donné aussi des éditions de plusieurs anciens écrivains.

* V. CHIFFLET (Claude), oncle paternel de Jean-Jacques Chifflet, étoit professeur en droit à Dôle, où il mourut en 1580, âgé de

quarante ans. On a de lui, I. *De Ammiani Marcellini vitâ et libris monobiblion; item status reipublicæ Romanæ sub Constantino Magno et filiis*, Louvain, 1627, in-8°. II. *De numismate antiquo liber posthumus*, Louvain, 1628, in-8°; Anvers, 1656, in-4°, avec la Dissertation de *Othonibus æreis* de Henri-Thomas CHIFFLET, et avec l'ouvrage de Rodolphe Capellus, intitulé *Nummophylacium Luderianum*, Hambourg, 1678, in-fol.; et enfin dans le tom. I des Antiquités romaines de Sallengre. Il y a eu quelques autres gens de lettres de ce nom, parmi lesquels on distingue Claude CHIFFLET, né dans le 15e siècle à Besançon, professeur en droit de l'université de Dôle; Jean CHIFFLET, conseiller au parlement de Dôle, frère du précédent; Gui-Franç. CHIFFLET, professeur de théologie à l'université de Dôle; Laurent CHIFFLET, jésuite, aussi pieux que savant. Renfermé dans la ville de Dôle en 1656, lorsque le prince de Condé en faisoit le siége, il se dévoua au service des blessés et des mourans avec un zèle qui n'a pas d'exemple. Boyvin en fait le plus grand éloge dans sa Relation de ce siége. Il a laissé beaucoup d'ouvrages de piété. Philippe CHIFFLET, prieur de Belle-Fontaine, abbé de Balerne, auteur de plusieurs livres de piété; Thomas CHIFFLET, aumônier de la reine Christine, etc., etc.

* I. CHIGI *ou* CHISI, *ou* GHISI (Augustin), né à Sienne, rivalisa les Médicis, ses contemporains, et pour l'étendue de son commerce, et pour le goût et l'encouragement des lettres et des arts. (*Voy.* Roscoë, Vie de Léon X, tom. II, pag. 252; *ib.*, tom. IV, pag. 274-278.) Chigi est mort à Rome en 1520.

II. CHIGI. *Voy.* ALEXANDRE VII, n° XIX.

† I. CHILDEBERT Ier, fils de Clovis et de sainte Clotilde, commença de régner à Paris en 511. Il se joignit à ses frères Clodomir et Clotaire, contre Sigismond, roi de Bourgogne, le vainquit, le fit massacrer, lui, son épouse et ses enfans, et précipiter dans un puits. Gondemar, devenu successeur de Sigismond, fut défait comme lui. Sa mort mit fin à son royaume, que les vainqueurs partagèrent entre eux. Il y avoit pres de cent vingt ans que la Bourgogne jouissoit du titre de royaume, quand elle fut réunie à la France en 524. Après avoir triomphé de leurs ennemis (*Voyez* AMALARIC), Childebert et Clotaire se firent la guerre entre eux; mais un orage qui vint fondre sur le camp du premier le détermina à la paix. Childebert, accompagné de Clotaire, tourna ensuite ses armes contre l'Espagne, alla mettre le siége devant Saragosse, fut battu, et contraint de le lever en 542. De retour en France, il fit une cession à Clotaire de ce qui lui revenoit de la succession de Théodebalde, bâtard de Théodebert leur neveu. Il étoit malade lorsqu'il lui céda cet héritage. Dès qu'il fut en santé, il voulut le reprendre, et seconda la révolte de Cramne, fils naturel de Clotaire. La mort mit fin à tous ses projets. Il fut enterré en 558 dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, qu'il avoit fait bâtir sous le titre de Sainte-Croix et de Saint-Vincent. On voit son tombeau et sa statue au Musée des monumens français. Il ne laissa que des filles de sa femme Ultrogote, inhumée dans la même église. Son frère Clotaire régna seul après lui. C'est *le premier exemple* de l'exécution de la loi fondamentale, qui n'admet que les mâles à la couronne de France. La charité de ce prince, et son zèle pour la religion, ont fait en partie oublier son ambition et sa cruauté. Il donna sa vaisselle d'or et

d'argent pour soulager les pauvres de sa capitale, et signala sa piété par un grand nombre de fondations. *Voyez* GERMAIN (saint), n° III.

II. CHILDEBERT II, fils de Sigebert et de Brunehaud, succéda à son père dans le royaume d'Austrasie en 575, à l'âge de cinq ans. Il se ligua d'abord avec Gontran son oncle, roi d'Orléans, contre Chilpéric, roi de Soissons, puis il s'unit à celui-ci pour faire la guerre à Gontran. Il porta ensuite ses armes en Italie, mais sans beaucoup de succès. Après la mort de son oncle, il réunit à l'Austrasie les royaumes d'Orléans et de Bourgogne, et une partie de celui de Paris. Il mourut de poison trois ans après, en 596, à vingt-six ans. Son règne fut remarquable par divers réglemens pour le maintien du bon ordre dans ses états, entre autres par celui qui ordonne que *l'homicide sera puni de mort* : auparavant il n'étoit condamné qu'à une amende.

III. CHILDEBERT III, dit *le Juste*, fils de Thierri II ou III, frère de Clovis III, succéda en 695 à ce dernier dans le royaume de France, à l'age de douze ans. Il eu régna seize sous la tyrannie de Pépin, maire du palais, qui ne lui donna aucune part au gouvernement. Il mourut l'an 711, et fut enterré dans l'église de Saint-Etienne-de-Choisy près Compiégne. *Voyez* DAGOBERT, n° II, *et* MAGDELÈNE, n° I, *à la fin.*

† CHILDEBRAND, fils de Pépin-le-Gros, et frère de Charles-Martel, d'après Frédégaire et son continuateur. Quelques auteurs prétendent qu'ils sont la tige des rois de France de la troisième race. Il eut souvent le commandement des troupes sous Charles-Martel, et les conduisit avec courage.

† I. CHILDERIC Ier, fils et successeur de Mérovée, monta sur le trône des Français l'an 456. Il fut déposé l'année suivante, et contraint de se retirer en Thuringe, d'où il ne fut rappelé qu'en 463. On connoît peu les autres événemens de son regne, ainsi que ceux des règnes précédens. On sait seulement qu'il fit la guerre à Egidius, général romain, qu'il prit Cologne et Trèves, conquit la Lorraine, et se rendit maître de Beauvais et de Paris. On dit qu'ayant vaincu les Saxons, il les employa dans la guerre qu'il fit aux Allemands; mais en revenant de cette expédition, il mourut âgé de 45 ans, en 481. Il avoit épousé Basine, de laquelle il eut Clovis et trois princesses. On découvrit à Tournay, l'an 1655, le tombeau de ce prince : l'empereur Léopold fit présent à Louis XIV des armes, des médailles, du cachet et des autres antiquités qui s'y trouvèrent. On les voit au cabinet des antiques de la bibliotheque impériale. *Voyez* BASINE.

II. CHILDERIC II, fils puîné de Clovis et de sainte Bathilde, roi d'Austrasie en 660, le fut de toute la France l'an 670, par la mort de Clotaire III, son frère, et par la retraite forcée de Thierri. Ebroïn, maire du palais, ayant voulu mettre ce dernier sur le trône, fut rasé et confiné dans un monastere, et le prince enfermé dans l'abbaye de Saint-Denys. Childéric, maître absolu du royaume, se conduisit d'abord par les sages conseils de Léger, évêque d'Autun. Tant que le saint prélat vécut, les Français furent heureux; mais après sa mort, il se rendit odieux et méprisable à ses sujets, par ses débauches et ses cruautés. Bodilon, seigneur de la cour, lui ayant représenté avec liberté le danger d'une imposition excessive qu'il vouloit établir, il le fit attacher à un pieu contre terre, et fouetter cruellement. Cet outrage

fit naitre une conspiration. Le même Bodilon, chef des conjurés, l'assassina dans la forêt de Livri en 673. Ce prince avoit à peine 24 ans. Il fit le même traitement à la reine Bilichide, alors enceinte, et à Dagobert leur fils aîné, encore enfant. Leur autre fils, nommé Daniel, échappa seul à ce massacre. Thierri sortit de Saint-Denys, et reprit la couronne. *Voyez* Thierri I, roi de France, *et* Chilperic II.

† III CHILDERIC III, dit l'*Idiot*, *Fainéant*, dernier roi de la première race, fut proclamé souverain en 742, dans la partie de la France que gouvernoit Pépin, alors seul roi véritable, c'est-à-dire dans la Neustrie, la Bourgogne et la Provence. Pépin le fit descendre quelque temps après du trône sur lequel il l'avoit placé, le fit raser et enfermer dans le monastère de Sithin, aujourd'hui Saint-Bertin, en 752. Childeric y mourut trois ans après sa déposition. C'étoit un prince foible, incapable, qui pouvoit à peine commander aux domestiques de sa maison. Pépin eut soin de faire consulter le pape pour savoir « s'il étoit à propos de laisser sur le trône de France des princes qui n'en avoient que le nom. » Le pape répondit qu'il valoit mieux donner le nom de roi à celui qui en avoit le pouvoir. Ainsi finit la première race des rois de France, qui eut vingt-un rois, à ne prendre que ceux de Paris; et près de quarante, si l'on comptoit ceux qui régnèrent en Austrasie, en Neustrie, dans l'Orléanais, dans le Soissonnais. C'est sous Childéric, l'an 743 qu'a été convoqué le concile de Leptine, aujourd'hui Lestine en Cambresis; et c'est dans ce concile *que l'on commença à compter les années depuis l'incarnation de J. C.* Cette époque a pour auteur Denys Le Petit, dans son Cycle de l'an 526, et Bede l'employa depuis dans son Histoire d'Angleterre.

* CHILDREY (N.), est connu par un savant ouvrage anglais, dont la traduction française, imprimée à Paris sous le titre d'*Histoire naturelle des singularités d'Angleterre et d'Ecosse*, 1667, in-12, est très-difficile à trouver.

* CHILLAC (Timothée de), poëte ignoré, quoiqu'il ait obtenu dès l'âge de vingt ans une couronne poétique, avec laquelle il a eu soin de se faire graver à la tête de ses *Œuvres* imprimées à Lyon en 1599. On y trouve divers Sonnets, Elégies, Chansons, Stances, etc., sous le titre des *Amours d'Angeline*, et de ceux de *Lauriphile ;* un Poëme dont Henri IV est l'objet, intitulé *la Liliade française*, ainsi que plusieurs *Bouquets* et *Tombeaux* ou *Epitaphes*, dont plusieurs sont à l'honneur de Gabrielle d'Estrées.

† CHILLIAT (Michel) vivoit à la fin du 17[e] siècle, et a publié, I. *Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoie*, avec la description de ce duché, Paris, 1697, in-12. II. *L'Amour à la mode*, satire historique, Paris, 1695, in-12. III. *Méthode facile pour apprendre l'histoire de la république de Hollande*, avec une description historique de ce pays, Paris, 1705, in-12.

† CHILLINGWORTH (Guillaume), né à Oxford en 1602, consacra ses talens à la controverse. Les missionnaires jésuites qui allèrent en Angleterre, sous les règnes de Jacques I et de Charles I, luttèrent contre lui; et Jean Ficher, le plus célèbre d'entre eux, le convertit à la religion catholique. Laud, évêque de Londres, fâché que les ennemis de l'Eglise anglicane eus-

sent fait cette conquête, tâcha de ramener le nouveau converti, qui, après avoir fait un voyage à Douay, rentra dans son ancienne communion, pour être revêtu de la chancellerie de Salisbury, et de la prébende de Brixworth dans le Northampton. Alors les catholiques lancèrent contre lui quantité d'écrits. Chillingworth leur répondit en 1657, par son ouvrage traduit d'anglais en français, sous ce titre: *La Religion protestante, voie sûre pour le salut*, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, modèle de logique, selon Locke, a paru plus solide aux protestans qu'aux catholiques; mais les uns et les autres ont été forcés d'avouer qu'il y a de la netteté dans le style, de la force dans le raisonnement, et de l'érudition dans les autorités que l'auteur rassemble. Chillingworth, ayant formé son esprit par l'étude de la géométrie, excelloit autant dans les mathématiques que dans la théologie, et fit même la fonction d'ingénieur au siége de Glocester en 1643. Il se trouva à la prise du château d'Arundel, où il fut fait prisonnier. On le conduisit à Chichester où il mourut en 1644. Le ministre Cheinell, qui l'assista dans ses derniers momens, dit dans son livre intitulé *Chillingworthi novissima*, « que la véritable hérésie de cet auteur étoit d'opposer la raison à la foi. » Il le représente comme un homme que la raison avoit rendu fou. Ce ministre pria le mourant de répondre à cette question: « Un homme qui est et qui meurt turc, papiste ou socinien, est-il sauvé, ou peut-il l'être? » Chillingworth, qui étoit très-tolérant, répondit qu'il ne vouloit ni absoudre ni condamner un tel homme; et il dit à Cheinell: « Traitez-moi charitablement, puisque j'ai usé, pendant ma vie, de charité envers tout le monde... » Cheinell fut peu sensible à cette prière, car il vouloit lui refuser la sépulture. Chillingworth laissa la réputation d'un écrivain laborieux et d'un citoyen zélé. On a de lui des *Sermons* en sa langue, et d'autres écrits, outre celui que nous avons cité, le seul qu'on ait traduit en français.

CHILMÉAD (Edmond), savant anglais, né dans le comté de Glocester, chapelain de l'église de Christ à Oxford, fut chassé de ce poste en 1648, à cause de sa fidélité au roi Charles I. Retiré à Londres, il subsista de la musique, et y mourut en 1654. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels il y a beaucoup de *Traductions en anglais*, de livres latins, français et italiens. On lui doit encore des *Notes sur divers auteurs*, entre autres sur la Chronique de Jean d'Antioche, dit *Malala*, Oxford, 1681, in-8°; et le *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque boldéienne*; ce catalogue, que l'on dit exact et bien fait, n'a pas été imprimé.

CHILON, l'un des sept sages de la Grèce, éphore de Sparte vers l'an 556 avant J. C., mena une vie toujours conforme à ses préceptes, et pensoit avec une grande justesse. Il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce qu'il y avoit de plus difficile: « Garder le secret, savoir employer le temps, et souffrir les injures sans murmurer. » Il avoit coutume de dire « que, comme les pierres de touche servent à éprouver l'or, de même l'or répandu parmi les hommes étoit la pierre de touche des gens de bien et des méchans. » Voici encore quelques-unes de ses maximes: « Honore les vieillards. — Ne médis jamais des morts. — Forcé de choisir entre la perte et le gain déshonnête, prends toujours la première. — Sois plutôt jaloux d'être estimé que craint, etc »

Périandre lui ayant écrit qu'il alloit se mettre à la tête d'une armée, et qu'il étoit près de sortir de son pays pour entrer dans le pays ennemi, il lui répondit « qu'il se mît en sûreté chez lui, au lieu d'aller troubler les autres; et qu'un tyran devoit se croire heureux lorsqu'il ne finissoit ses jours ni par le fer ni par le poison. » Ce fut lui qui fit graver en lettres d'or ces maximes au temple de Delphes : *Connois-toi toi-même, et ne désire rien de trop avantageux.* On dit que Chilon mourut de joie en embrassant son fils, qui avoit remporté le prix du ceste aux jeux olympiques, et qu'il ne se reprocha qu'une chose en mourant; ce fut d'avoir arraché, pendant sa magistrature, l'un de ses amis à la mort qu'il avoit méritée.

† I. CHILPERIC Ier, fils puîné de Clotaire I, voulut avoir Paris pour son partage, après la mort de son père, en 561. On tira au sort les quatre royaumes, et il régna sur Soissons. Il épousa en 567 Galasuinte, et lui assura pour dot, suivant l'usage de son temps, une partie des domaines dont il avoit hérité de Charibert. Chilpéric avoit alors pour concubine la barbare Frédégonde. La reine fut trouvée morte dans son lit. Le soupçon de cet attentat tomba sur la maîtresse, sur-tout lorsque le roi l'eut épousée. Brunehaut, sœur de Galasuinte, arma Sigebert son mari, et obtint les domaines donnés pour dot à cette reine. Le règne de Chilpéric fut une suite de querelles et d'injustices. Ses sujets furent accablés d'impôts; chaque arpent payoit une barrique de vin; on donnoit une somme pour chaque tête d'esclave. Chilpéric, poussé par Frédégonde, commit toutes sortes de forfaits, jusqu'à sacrifier ses propres enfans à ce monstre. Il fut assassiné à Chelles, en revenant de la chasse, l'an 584. Son épouse et Landri, qu'elle aimoit, furent soupçonnés d'avoir payé ce meurtre. (*V.* FRÉDÉGONDE.) Grégoire de Tours n'appelle Chilpéric que le Néron et l'Hérode de son temps. Ce prince possédoit très-bien, dit-on, la langue latine; chose étonnante pour un siècle où les grands se faisoient un mérite de leur ignorance. Il ordonna qu'on se servît, dans l'écriture, des lettres doubles des Grecs : cette loi bizarre fut sans effet après sa mort. Il avoit écrit au sujet des disputes de l'arianisme, pour défendre de se servir, en parlant de Dieu, des noms de trinité et de personne; mais la résistance de quelques évêques lui fit abandonner cette entreprise. Les donations des rois qui le précédèrent ayant trop enrichi le clergé, Chilpéric cassoit la plupart des testamens faits en faveur de l'Église, et tournoit les prélats en ridicule.

† II. CHILPERIC II, appelé auparavant *Daniel,* fils de Childéric II, succéda à Dagobert III en 715, et fut nommé Chilpéric. Il combattit Charles-Martel, fut défait, et contraint de reconnoître son vainqueur pour maire. Chilpéric II mourut à Attigny en 720, et fut enterré à Noyon.

* CHIMAVON, né vers l'an 1392, s'appliqua avec ardeur à l'étude de la théologie. Au bout de quelques années il soutint des thèses, et acquit de la célébrité parmi les docteurs de son siècle : il fut sacré vers l'an 1433 évêque de la province de Sissagan, dans la Haute-Arménie. Chimavon assista dans un grand concile national tenu à Etchmiatzïu en 1441. Comme rapporte l'historien Metzopatzi, dans le manuscrit arménien de la bibliothèque impériale, n° 96, il écrivit plusieurs ouvrages sacrés, et mourut vers l'an 1449. On a de lui, I. *les Com-*

mentaires sur la prophétie de Daniel. II. *L'explication de l'Apocalypse de saint Jean.* III. *La Concordance des ancien et nouveau Testamens.* Tous les ouvrages de cet auteur sont manuscrits.

CHIMÈNE. *Voyez* CID (le).

* CHIMENTELLIUS (Valérius), professeur d'éloquence et de politique à Pise, florissoit dans le 17e siècle; on lui doit un ouvrage curieux sur les chaises et les fauteuils dont les anciens se servoient. Il a pour titre, *Marmor Pisanum de honore Bisellii. Parergon inseritur de veterum sellis, etc.* Boniæ, 1666, in-4° fig. On prétend qu'il n'existe que 50 exemplaires de ce volume; Meermann est d'un avis contraire; quoi qu'il en soit, l'ouvrage est si bon, que Grœvius a jugé à propos de l'insérer dans son grand *Thesaurus antiq. Rom.*, tom. VII, pag. 2025. On trouve dans le même volume *Synopsis de re donaticâ antiquorum*, ainsi que *Myiodia, sive de muscis odoris pisanis epistola.*

† CHIMÈRE (Mythol.). Ce monstre né d'Echidna selon la fable, avoit une tête de lion, un corps de chèvre, une queue de serpent; il vomissoit du feu, et ravageoit la Lycie. Bellérophon, fils de Glaucus, roi de Corinthe, en délivra le pays par le secours de Neptune, qui lui donna Pégase, cheval ailé. On explique ce trait de mythologie, en disant que la Chimère étoit quelque montagne, dont le sommet recéloit un volcan et nourrissoit des lions; le milieu étoit couvert de pâturages où les chèvres paissoient, et le pied étoit hérissé de serpens. Bellérophon, sans doute, la rendit habitable.

CHINA (Mythol.), divinité des peuples septentrionaux de la côte de Guinée en Afrique: elle protège la récolte du riz, et est honorée par une procession solennelle, qui s'exécute à minuit à la fin de novembre. Sa représentation est une tête de belier pétrie avec la farine de millet, des plumes, du sang et des cheveux. On brûle du miel devant cette idole.

CHINE-NOUNG, empereur de la Chine l'an 2837 avant Jésus-Christ, enseigna aux hommes à cultiver la terre, à tirer le pain du froment et le vin du riz. Les Chinois lui doivent encore, suivant leurs historiens, l'art de faire les toiles et les étoffes de soie, celui de la médecine, les chansons sur la fertilité de la campagne, la lyre et la guitare. Les historiens chinois ajoutent qu'il mesura le premier la figure de la terre, et détermina les quatre mers.

I. CHING, empereur de la Chine, vivoit l'an 1115 avant J. C. Il donna, dit-on, à l'ambassadeur de la Cochinchine une machine qui se tournoit toujours vers le midi de son propre mouvement, et qui conduisoit sûrement ceux qui voyageoient par mer ou par terre. Quelques écrivains ont cru que c'étoit la boussole.

† II. CHING, *ou* XI, *ou* CHI-HOANG-TI, empereur de la Chine vers l'an 240 avant J. C., rendit son nom illustre par un grand nombre de victoires; mais il le déshonora, en ordonnant de brûler tous les livres. Après avoir entièrement conquis la Chine, dont il ne possédoit auparavant qu'une partie, il porta ses armes victorieuses contre les Tartares; et, pour empêcher leurs irruptions, il fit bâtir, dans l'espace de cinq ans, cette fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie. Elle subsiste encore dans un contour de cinq cents lieues de France,

s'élève sur des montagnes et descend dans des précipices, ayant presque par-tout vingt pieds de largeur sur plus de trente de hauteur. Ce rempart n'a pas empêché les Tartares de subjuguer la Chine.

III. CHING (Judas), savant rabbin juif, né en Arabie dans le 10e siècle, distingué par ses profondes connoissances des livres hébreux, a laissé sur cette langue une des plus anciennes *Grammaires* que l'on connoisse.

CHIN-HOAN (Mythol.), génie chinois qui prend soin des cités. Chaque ville a le sien, et, dans le temple qui lui est consacré, une inscription en lettres d'or porte: « C'est ici la demeure du gardien spirituel de la ville. » Le mandarin qui prend possession du gouvernement de celle-ci ne manque jamais d'aller rendre solennellement hommage au Chin-Hoau, et de le prier de lui inspirer de bonnes vues pour la prospérité publique.

† CHINILADDAN, roi d'Assyrie, successeur de Saosduchin vers l'an 667 avant J. C., défit et tua Phraortes, roi des Mèdes; mais Cyaxares, fils et successeur de ce prince, assiégea Ninive: comme il étoit sur le point de la prendre, Chiniladdan se brûla dans son palais vers l'an 626 avant J. C. Quelques auteurs le confondent avec Sardanapale; d'autres prétendent qu'il est le même que le Nabuchodonosor dont fait mention le livre de Judith.

CHINTILA. *Voyez* SUINTILA.

CHIO (Mythol.), nymphe, fille de l'Océan, célèbre par sa beauté, donna son nom à une île fertile de l'Archipel grec.

* CHIOCCO (André), médecin et professeur à Vérone sa patrie, vivoit dans le 16e siècle. Il mourut le 3 avril 1624. Parmi les ouvrages que nous avons de lui, on distingue les suivans: I. *De balsami naturâ et viribus juxta Dioscoridis placita carmen*, Veronæ, 1596, in-4°. II. *Quæstionum philosophicarum et medicarum libri tres*, ibid., 1593, in-4°; Venetiis, 1604, in-4°. III. *Psoricon, seu de scabie libri duo, carmine conscripti*, Veronæ, 1593, in-4°.

CHIONÉ (Mythologie), fille de Deucalion: aimée d'Apollon et de Mercure. Elle les épousa l'un et l'autre en même temps, et eut du premier Philamon, grand joueur de luth; et du second, Autolique, célèbre filou, comme son pere. La beauté fatale de Chioné lui inspira une présomption si forte, qu'elle osa se préférer à Diane; cette déesse, pour la punir, lui perça la langue avec une flèche, et elle en mourut peu de temps après.

† CHIRAC (Pierre), premier médecin du roi, de l'académie des sciences de Paris, naquit en 1650, à Conques en Rouergue. Le célèbre Chicoyneau, chancelier de l'université de Montpellier, ayant connu les talens de ce jeune homme, alors ecclésiastique, lui confia l'éducation de ses deux fils, dont l'un fut depuis premier médecin du roi. Le goût de l'abbé Chirac pour la médecine, paroissant plus déterminé que sa vocation pour l'état ecclésiastique, il devint membre de la faculté de Montpellier en 1682, et y enseigna cinq ans après avec le plus grand succès. De la théorie il passa à la pratique, et ne fut pas moins applaudi. Le maréchal de Noailles, à la prière de Barbeyrac, alors le plus célèbre docteur de Montpellier, lui donna la place de médecin de l'armée de Roussillon

en 1692. L'armée ayant été attaquée de la dyssenterie l'année d'après, Chirac lui rendit les plus importans services. Le duc d'Orléans voulut l'avoir avec lui en Italie en 1706, et en Espagne en 1707. Homberg étant mort en 1715, ce prince, déjà régent du royaume, nomma Chirac son premier médecin; et à la mort de Dodart, en 1730, il eut la même place auprès de Louis XV. Il avoit été reçu en 1716 membre de l'académie des sciences, et deux ans après il succéda à Fagon dans la surintendance des jardins royaux. Cet habile homme obtint du roi, en 1728, des lettres de noblesse. Il mourut en 1732. On rapporte de lui ce trait singulier : « Etant à l'extrémité de la maladie dont il mourut, après quelques jours de délire, la tête lui revint à moitié; tout à coup il se tâte le pouls : J'ai été appelé trop tard, s'écrie-t-il. L'a-t-on saigné? Non, lui répond-on. Eh bien ! reprit-il, c'est un homme mort, et il dit vrai. » Rochefort lui eut de grandes obligations, dans la maladie épidémique connue sous le nom de maladie de Siam; et Marseille, dans le ravage de la peste de 1720. Il procura à cette ville les médecins les plus instruits, des conseils et des secours. On connoît de lui, I. Une grande *Dissertation*, en forme de thèse, *sur les plaies*, traduite depuis peu en français. II. Une partie des *Consultations* qui sont dans le deuxième volume du recueil intitulé *Dissertations et consultations médecinales de MM. Chirac et Silva*, 3 vol in-12. III. Deux *Lettres* contre Vieussens, célèbre médecin de Montpellier, sur la découverte de l'acide du sang, dans lesquelles on trouve beaucoup de vivacité et des personnalités.

* CHIRAGATZY (Anania), né à Any, ville de la grande Arménie, vers le commencement du 7e siècle, fit d'abord ses études dans sa patrie; ensuite il alla à Constantinople et à Trébisonde pour acquérir de nouvelles connoissances. Après s'être instruit chez les Grecs pendant huit années, il alla chez les Arabes et chez les Chaldéens pour apprendre leurs langues et connoître leurs auteurs. Chiragatzy retourna ensuite en Arménie, où il acquit bientôt de la célébrité, et devint un des docteurs les plus renommés de son pays; il écrivit plusieurs ouvrages savans, et mourut vers l'an 682. On a de lui, I. *Calendrier arménien, comparé aux calendriers de douze nations différentes.* Ce calendrier immuable pour l'église d'Arménie, fut fait par l'ordre du grand patriarche de cette contrée. La bibliothèque impériale possède un exemplaire de cet ouvrage, n° 114. II. Un *Traité de mathématiques.* III. Un *Livre de rhétorique.* IV. Une *Grammaire arménienne.* V. Un *Livre sur l'astronomie.* VI. Plusieurs *Homélies en l'honneur des Saints.*

* CHIRAM, sculpteur, fils d'un Tyrien et d'une femme de la tribu de Nephtali, excelloit à travailler l'or, l'argent et le cuivre, et Salomon le choisit pour travailler *aux chérubins et autres ornemens du temple*. Il fit encore *deux colonnes de cuivre* qui avoient dix-huit coudées de haut, douze de tour, et qu'il enrichit de beaucoup de sculptures. Il florissoit environ 1032 ans avant J. C.

* CHIRCO (Jacques de), de Palerme, savant jurisconsulte, exerça plusieurs fois dans la cour royale l'office de juge. Il fut conseiller du roi. On a de lui, *Apostillæ super capita* 139 et 140 *ad bullam apostolicam Nicolai V, et regiam pragmaticam Alphonsi de censibus annotationes.*

I. CHIRON (Mythol.), surnommé *le Centaure*, étoit fils de Saturne et de Phyllira. Son père ayant été surpris dans ses amours par sa femme Ops, il se changea tout à coup en cheval pour n'être point reconnu; c'est pour cela que son fils fut un monstre, moitié homme et moitié cheval, qu'on appela *Centaure*. Dès que Chiron fut grand, il se retira sur les montagnes et dans les forêts, où il s'appliqua à la connoissance des plantes et à celle des étoiles. C'étoit vraisemblablement un des plus anciens personnages célèbres de la Grèce, puisqu'il a précédé la conquête de la Toison d'or et la guerre de Troie. La fable en fit un homme monstrueux. Quoi qu'il en soit, Chiron se rendit recommandable par ses connoissances et ses talens dans la médecine et la chirurgie. Suidas dit qu'il avoit composé un livre de la médecine des chevaux. Il enseigna ces sciences à Esculape, et eut aussi pour élèves Achille, Castor et Pollux, Hercule, Jason, Méléagre, Diomède, Thésée et plusieurs autres. Hercule lui ayant fait, sans le vouloir, avec une de ses flèches, une plaie incurable qui lui causoit des douleurs violentes, Chiron pria les dieux de le priver de l'immortalité et de terminer ses jours. Jupiter exauça sa prière, et le plaça dans le Zodiaque. C'est la constellation du Sagittaire. On attribue à Chiron le premier *Calendrier grec*, employé par les Argonautes dans leur expédition, et un *Traité sur les maladies des chevaux*. Un tableau antique, trouvé à Herculanum, représente Chiron, donnant des leçons de musique à Achille. Quelques savans prétendent que Chiron inventa la médecine; d'autres le regardent comme le premier qui ait trouvé des herbes et des médicamens pour la guérison des maladies, et particulièrement pour celles des plaies et des ulcères. Les Magnésiens, peuple voisin de la Thessalie, lui offrirent pour ce sujet les prémices des plantes, et le considérèrent comme le premier qui eût traité de la médecine. On croit qu'il a donné son nom à la *centaurée* et à quelques autres plantes. Certains auteurs lui attribuent uniquement l'invention de la chirurgie. Galien veut que les Grecs aient donné le nom de *chironiens* aux ulcères malins, et qui sont comme incurables; mais il y a plus d'apparence qu'on leur a donné ce nom par une raison tout opposée; c'est qu'un ulcère de cette nature avoit réduit cet habile chirurgien au désespoir.

II. CHIRON. *Voy.* BOISMORAND.

† CHISHULL (Edmond), célèbre antiquaire anglais, résida longtemps à Smyrne, et mourut dans sa patrie en 1733. Outre des *Poésies* latines et quelques *ouvrages de controverse*, on a de lui, I. *Dissertation sur les médailles frappées en l'honneur des médecins*. Elle est réunie à l'*Oratio Harveia* de Mead, 1724. II. *Antiquitates Asiaticæ*, 1728, in-fol. C'est un recueil précieux pour l'histoire grecque des inscriptions et monumens découverts sur les côtes d'Asie et dans l'Archipel. Chishull les explique avec autant de clarté que de savoir. Cet ouvrage justement estimé devoit avoir une seconde partie; mais on n'en a imprimé qu'une douzaine de pages qui se trouvent assez communément à la fin du volume : dans son *Onomasticon*, Saxius indique un autre production de Chishull, intitulée *Travels in Turkey and back to England*, Londres, 1747, in-fol., comme pouvant remplacer cette deuxième partie des *Antiquitates Asiaticæ*.

* CHISON *ou* KISON (Messire Jacques de), poëte français du 13e siècle, florissoit en 1240. Il mérita,

par la richesse des pensées, par la beauté de sa diction, par la délicatesse des sentimens amoureux qu'il y faisoit paroître, le titre d'*excellent poëte*, qui lui fut donné par ses contemporains. Laborde ne lui accorde que neuf *Chansons*, et en rapporte une pleine de graces. Les manuscrits de la bibliothèque impériale en contiennent dix-sept. Le titre de *messire*, qui précède le nom de Chisou, indique qu'il étoit d'une famille noble.

* CHITREUS. *Voy.* CHYTRÆUS.

CHIVERNI. *Voyez* HURAULT.

* CHIVOT (Marie-Antoine-François), né à Roye en Picardie, cultiva les muses latines, qui l'inspirèrent assez souvent. Il fut professeur de seconde, et ensuite de rhétorique au collége de Montaigu; il mourut le 9 octobre 1752. Nous avons de lui, I. *In sacram Ludovici XV inaugurationem ode.* II. Un *Poëme latin*, imprimé en tête des œuvres de Le Beau. III. Beaucoup de *pièces* séparées, sur différens événemens publics.

* I. CHIUSOLE (Antoine), issu d'une noble famille de Légaro en 1679, et mort à Rovered en 1755, étoit mathématicien et géographe. On a de lui, I. *Geometria commune, legale, esposta in pratica colle sue dimostrazioni.* II. *Genealogia delle case più illustri di tutto il mondo da Adamo in qua, rappresentata su 525 tavole, colle sue Dichiarazoni accanto per dar lume alla storia.* III. *Genealogia moderna delle case più illustri di tutto il mondo, distesa sino all' anno 1746*, etc. IV. *Il Mondo antico, moderno è novissimo, ovvero breve trattato dell' antica, è moderna geografia con tutte le novita accorse circa la mutazione de' domini, etc., etc.* Ces Géographies, plusieurs fois réimprimées, sont fautives; mais à l'époque où elles parurent, c'étoit ce qu'il y avoit de mieux dans ce genre.

* II. CHIUSOLE (Marc), né en 1728 à Arco, petite ville d'Italie, et mort à Chiusole près de Rovered en 1765, fut tout à la fois jurisconsulte et poëte. On a de lui, I. *Saggio poetico di sacre traduzioni, è morali sonetti, etc., coll' aggiunta d'alcuni componimenti per la memorabile inondazione dell' Adige del 1757*, etc. II. *La Passione di N. S. Gesù Cristo cavata spezialmente dal Vangelo di santo Matteo, etc., in ottava rima con alcuni sonetti morali, etc.* Il a laissé aussi quelques *manuscrits*.

* III. CHIUSOLE (Adam), né à Chiusole, village près de Rovered, et mort dans cette ville en 1787, apprit la peinture sous Battoni, et cultiva la poésie, la musique et tous les beaux arts, dans lesquels il se fit une grande réputation. Il fut estimé et considéré de Benoît XIV et du grand Frédéric. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont, I. *Componimenti poetici sopra la Pittura trionfante.* II. *Dell' arte pittorica libri VIII, coll' aggiunta di componimenti diversi.* III. *De' precetti della pittura libri IV*, en vers. IV. *Itinerario delle pitture, sculture, et architetture più rare di molte città d'Italia.*

CHLORIS (Mytholog.), fille de Flore, avoit épousé Zéphyre, qui lui donna l'empire des fleurs. La Tourette, célèbre botaniste de Lyon, a donné à la description des plantes et des fleurs des environs de sa patrie l'ingénieux nom de *Chloris Lugdunensis.* — Il y eut une autre CHLORIS, fille d'Amphion et de

Niobé, qui épousa Nélée, dont elle eut Nestor et plusieurs autres enfans. Elle fut percée à coups de flèches avec ses frères et ses sœurs par Apollon et Diane, pour punir l'insolence de sa mère, qui avoit osé se préférer à Latone.

CHODORLAHOMOR, roi de l'Elymaïde vers l'an 1925 avant J.C. Les rois de Babylone et de la Mésopotamie relevoient de lui. Il étendit ses conquêtes jusqu'à la mer Morte. Les rois de la Pentapole s'étant révoltés, il marcha contre eux, les défit, et emmena un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels étoit Loth, neveu d'Abraham; le patriarche surprit pendant la nuit et défit l'armée de Chodorlahomor, et ramena Loth, et tout ce que ce prince lui avoit enlevé.

* CHODOWIECKI (Daniel), peintre et graveur, né à Dantzick en 1729, d'une famille d'origine française, et mort au commencement du 19[e] siècle. Cet artiste distingué montra dès l'enfance du goût pour le dessin; il entra chez un peintre pour en recevoir les premiers élémens, lorsque ses parens, à la suite des revers de fortune, le forcèrent d'entrer dans une maison de commerce, et par conséquent d'abandonner un art auquel un penchant naturel sembloit le destiner. Chodowiecki céda à la rigueur du sort; mais attiré par un penchant irrésistible vers son premier état, il sortit de la maison du négociant chez lequel on l'avoit placé, reprit le dessin, et fit des progrès si rapides dans la peinture et dans la gravure, qu'il pratiquoit tour à tour pour satisfaire à ses premiers besoins, qu'en très-peu de temps il fut en état de se suffire, et même de donner des secours à sa famille. Son coup d'essai en peinture *fut un émail, divisé en douze tableaux*, représentant *la Passion de Jésus-Christ*. Cette miniature remarquable, d'un fini précieux et d'une savante composition, fixa d'abord sa réputation, et l'exposition publique de ce chef-d'œuvre fut pour lui la récompense d'un travail assidu et opiniâtre. La mort tragique de l'infortuné Calas fit une grande sensation sur l'ame de Chodowiecki: elle lui présenta une occasion de faire briller son talent; et cet artiste, voulant rendre hommage à la vertu outragée dans la personne de ce vénérable vieillard, dessina *les Adieux touchans de Calas à sa famille*, au moment où il se dispose à sortir pour monter à l'échafaud. Chodowiecki fit lui-même la gravure de son dessin; il mit tant d'énergie dans son sujet, tant de vérité dans les expressions, et tant de simplicité dans les attitudes des personnages qui composoient cette scène touchante, que chacun voulut se procurer cette intéressante gravure. Elle se débita rapidement et se répandit en peu de temps, non seulement dans les villes, mais encore dans les villages. Le choix que le célèbre Lavater fit de cet artiste pour graver les figures de son immortel ouvrage suffiroit sans doute pour fixer l'opinion générale sur les talens de Chodowiecki, qui mourut à l'âge de 76 ans, après avoir considérablement travaillé; mais nous ajouterons, qu'outre un grand nombre de tableaux qu'il peignit à l'huile, il fit des gravures pour les meilleurs ouvrages de la littérature allemande. Ses gravures les plus estimées sont les *Adieux de Calas à sa famille*, *la mort de Kleist*, *le portrait en pied du général Ziethen* et *les vignettes* qu'il fit pour la traduction allemande du Candide de Voltaire; on y trouve de l'originalité dans la composition, de l'esprit et de la finesse dans le dessin, et de la grace dans l'exécution.

* CHOFFARD (Pierre-Philippe), graveur distingué pour l'élégance de son burin, et le nombre de ses ouvrages, né à Paris en 1729, et mort dans la même ville en 1809, est auteur d'une quantité prodigieuse de gravures et de vignettes qui ornent des livres d'histoire, de poésie, et en général un grand nombre d'ouvrages de littérature. Aussi bon praticien que théoricien, il dessinoit correctement et avec élégance, il possédoit *la géométrie et la perspective*. Cet artiste ne fut pas toujours heureux; il éprouva dans le cours de sa vie des contrariétés qui semblent ne s'attacher qu'à ceux qui sont doués de grands talens. Il avoit formé à différentes époques des entreprises importantes, soit pour l'ancien gouvernement, soit pour quelques administrations particulières; mais des événemens inattendus en empêchèrent presque toujours l'exécution. Sa *Notice historique sur l'art de la gravure* renferme des connoissances étendues et une érudition profonde. Il pouvoit y joindre, comme il le disoit lui-même, l'exemple au précepte. Son burin avoit de la transparence et de la légèreté. Il a gravé *les planches d'Herculanum* pour le *Voyage pittoresque de l'abbé de Saint-Non*, la *Vue du pont d'Orléans*, celle de *la cascade de Brunoi*; 12 *Vignettes* pour les œuvres de J. J. Rousseau, et une des *planches des batailles de la Chine*, d'après le P. Jean Damascénus, missionnaire. Il a aussi travaillé pour le *Voyage de la Grèce*, et composé plusieurs morceaux qui font honneur à ses talens.

† I. CHOIN (Marie-Emilie JOLY de), d'une famille noble originaire de Savoie, et qui habitoit la Bresse, fut placée auprès de la princesse de Conti vers la fin du 17e siècle. Le dauphin, qui eut occasion de la voir, en devint, dit-on, amoureux. Sa figure n'étoit pas régulière; mais elle avoit de beaux yeux, des agrémens dans l'esprit, de la dignité dans les manières, et de la douceur dans le caractère. On prétend qu'elle ne souffrit les assiduités du dauphin qu'après l'avoir épousé secrétement, comme Louis XIV, son père, avoit épousé madame de Maintenon. Depuis cette union, le prince réforma ses mœurs, et réprima son penchant à la prodigalité. Le roi, très-satisfait de ce changement, voulut que les ordonnances de son fils fussent acquittées au trésor royal comme les siennes. Mademoiselle de Choin, contente de sa propre estime, dédaigna d'avoir un rang et n'aspira point à la fortune. Le dauphin, à la veille d'un départ pour l'armée, lui ayant fait lire un testament par lequel il lui assuroit de grands revenus, elle le déchira en disant : « Tant que je vous conserverai, je ne puis manquer de rien; et si j'avois le malheur de vous perdre, mille écus de rente me suffiroient. » Après la mort du dauphin, en 1711, elle se retira à Paris, dans une maison qu'avoit habitée madame de La Fayette. Elle y vécut dans une espèce d'obscurité, avec un petit nombre d'amis qui lui restèrent. Elle ne sortoit de sa retraite que pour faire de bonnes œuvres, et mourut en 1744. Duclos dit en 1730. Nous rapportons en partie son histoire d'après La Beaumelle; mais nous ne cacherons point que l'auteur du Siècle de Louis XIV dit qu'il n'y a pas la moindre preuve que Monseigneur ait épousé mademoiselle de Choin. «Il faudroit, ajoute-t-il avec plus d'humeur que de raison, être non seulement contemporain, mais muni de preuves pour avancer de telles anecdotes. Renouveler ainsi, au bout de 60 ans, des bruits populaires si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire; c'est compiler

au hasard des scandales. » Résoudra qui voudra, ou qui pourra, ce problème historique. Duclos semble l'avoir résolu dans ses Mémoires, en donnant de fortes présomptions de la réalité du mariage de mademoiselle de Choin. « Son commerce avec le dauphin, dit-il, fut long-temps caché, sans être moins connu. Ce prince partageoit ses séjours entre la cour du roi, son père, et le château de Meudon. Quand il devoit y venir, mademoiselle de Choin s'y rendoit de Paris dans un carrosse de louage, et en revenoit de même, lorsque son amant retournoit à Versailles. Malgré cette conduite simple d'une maîtresse obscure, tout sembloit prouver un mariage secret. Le roi, dévot comme il étoit, et qui d'abord avoit témoigné du mécontentement, finit par offrir à son fils de voir ouvertement mademoiselle de Choin, et même de lui donner un appartement à Versailles; mais elle refusa constamment, et persista dans le genre de vie qu'elle s'étoit prescrit. Au surplus, elle paroissoit à Meudon tout ce que madame de Maintenon étoit à Versailles, gardant son fauteuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne, et le duc de Berri, qui venoient souvent la voir; les nommant familièrement le Duc, la Duchesse, sans addition de *monsieur* ni de *madame*, en parlant d'eux et devant eux. Le duc de Bourgogne étoit le seul pour qui elle employât le mot de *monsieur*, parce que son maintien sérieux n'inspiroit pas la familiarité, au lieu que la duchesse de Bourgogne faisoit à mademoiselle de Choin les mêmes petites caresses qu'à madame de Maintenon. La favorite de Meudon avoit donc tout l'extérieur, l'air et le ton d'une belle-mère; et comme elle n'avoit le caractère insolent avec personne, il étoit naturel d'en conclure la réalité d'un mariage avec le dauphin..... »

† II. CHOIN (Louis-Albert JOLY de), né à Bourg-en-Bresse en 1702, de la même famille que mademoiselle de Choin, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé dans le séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Au sortir de cette école, il devint grand-vicaire de Nantes, et fut nommé évêque de Toulon en 1738. On a de lui un ouvrage important, réimprimé à Lyon en 1778, 3 vol. in-4°, sous ce titre: *Instruction sur le Rituel, contenant la théorie et la pratique des sacremens et de la morale, et tous les principes et décisions nécessaires aux curés, confesseurs, etc.* Ce livre, fruit d'une lecture assidue de l'Ecriture, des Pères, des théologiens et des casuistes, renferme des principes sûrs et des applications lumineuses des décisions à chaque cas, et peut presque tenir lieu de bibliothèque à un ecclésiastique. Le troisième volume est divisé en deux parties, dont la seconde est le Rituel romain pour l'usage du diocèse de Toulon. De Choin mourut dans son diocèse en 1759.

† I. CHOISEUL (Charles de), marquis de Praslin, d'une des plus illustres familles de France, sortie de celle des anciens comtes de Langres, brilla au siége de La Fère en 1580, à celui de Paris en 1589, et au combat d'Aumale en 1592. Henri IV le fit capitaine de ses gardes. Il obtint le bâton de maréchal de France sous Louis XIII en 1619, et fut employé dans la guerre contre les huguenots en 1621 et 1622. Quoiqu'il ne commandât pas en chef, il eut plus de part que les connétables de Luynes et de Lesdiguières, sous lesquels il servoit, à la prise de Clérac, de Saint-Jean-d'Angély, de Royan, de Carmain et de Montpellier. On prétend qu'il entendoit mieux la guerre de siége que celle de campagne. Il eut cependant en différentes fois le commandement de neuf armées. Il se

trouva à quarante-sept batailles ou combats, remit sous l'obéissance du roi cinquante-trois villes des rebelles, servit pendant quarante-cinq ans, et reçut dans toutes ses expéditions trente-six blessures. Il mourut en 1626, âgé de 63 ans. Il réunissoit toutes les vertus civiles et militaires.

† II. CHOISEUL DU PLESSIS-PRASLIN (César de), duc et pair de France, neveu du précédent, se signala dès sa jeunesse en plusieurs siéges et combats. Il fut fait maréchal de France en 1645, et gagna la bataille de Trancheron en 1648. Son exploit le plus éclatant fut la bataille de Rhétel, où il défit entièrement, l'an 1650, le maréchal de Turenne qui commandoit l'armée espagnole. Cette journée fut un jour de salut pour la cour. Choiseul avoit été nommé l'année d'auparavant gouverneur de Monsieur. Il fut fait cordon bleu en 1662, duc et pair l'année d'après. (*Voyez* à l'article de Louis XIV une réponse honorable que lit le monarque à ce héros qui gémissoit de ne pouvoir plus servir.) Il mourut à Paris en 1675, à 78 ans. Il passoit pour être plus capable d'exécuter un projet que de le former, et avoit, dit-on, plus d'expérience que de talent, plus de bon sens que de génie.

† III. CHOISEUL (Claude de), dit le comte de Choiseul, de la branche de Franciere, commença de servir en 1649, et donna des marques de sa valeur au combat de Vitry-sur-Seine. Il passa, l'an 1664, en Hongrie, et s'y distingua à la bataille de Saint-Gothard. Il se signala ensuite au siége de Candie, où il eut son cheval tué sous lui à une sortie le 25 juin 1669. Il servit dans toutes les guerres de Louis XIV, qui lui donna le bâton de maréchal de France en 1693. C'étoit la troisième fois que sa famille en fut décorée. Il commanda depuis en Normandie et sur le Rhin, devint en 1707 doyen des maréchaux de France, et mourut en 1711, à plus de 78 ans, sans laisser de postérité.

† IV. CHOISEUL DU PLESSIS-PRASLIN (Gilbert de), frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, tandis que ses frères prenoient le parti des armes. Ils se distinguèrent tous également. L'abbé de Choiseul fut nommé à l'évêché de Comminges l'an 1644. L'ignorance régnoit dans ce diocèse; on y connoissoit à peine la religion : Choiseul lui donna une nouvelle face. Il nourrit ses pauvres dans les années de misère, assista les pestiférés dans un temps de contagion, établit des séminaires, réforma son clergé par ses leçons et ses exemples. Devenu évêque de Tournay en 1671, il s'y montra, comme à Comminges, un homme apostolique. Tout le temps que lui laissoient les travaux de l'épiscopat fut consacré à l'étude. Ce prélat, digne des premiers siècles, mourut à Paris en 1689, à 76 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, I. *Mémoires touchant la religion*, en 3 vol. in-12, contre les athées, les déistes, les libertins et les protestans, et vainement attaqués par ceux-ci. II. Une *Traduction française des Psaumes, des Cantiques et des Hymnes de l'église*, réimprimée plusieurs fois. III. *Mémoires de divers exploits du maréchal du Plessis-Praslin*, 1675, in-4°. « Le maréchal du Plessis, dit l'abbé Lenglet, avoit composé ces Mémoires à la prière de Ségrais, qui les mettoit au net. » Mais Gilbert DE CHOISEUL, évêque de Tournay, les revit et les laissa dans l'état où ils sont. C'est un ouvrage digne de ces deux frères. Cette famille, aussi illustre qu'ancienne, a produit plusieurs autres personnes de mérite.

† V. CHOISEUL-STAINVILLE (Etienne-François, duc de), duc de Choiseul-Amboise en Touraine, né en 1719, chevalier des ordres du roi en 1757, chevalier de la Toison d'or en 1761, lieutenant-général en 1759, ambassadeur à Rome, ambassadeur à Vienne, ministre des affaires étrangères en 1768, ministre de la guerre à dater de 1761 jusqu'à la paix, ministre de la marine, de nouveau ministre des affaires étrangères, colonel-général des Suisses jusqu'à son exil, mort à Paris le 8 mai 1785. Son intelligence et son activité dans les affaires les plus compliquées lui donnèrent bientôt le plus grand crédit. Louis XV lui accorda une grande confiance, le laissant gouverner tous les départemens de l'état. Cependant les politiques qui ont voulu examiner le ministère du duc ont observé que les malheurs arrivés à la monarchie française prirent leur source pendant cette puissante administration, qui a commencé en 1758 et fini en décembre 1770. Pendant cet intervalle les finances dépérirent, et on lui reprocha d'y avoir contribué par des dépenses nécessaires à ses plans. La guerre de sept ans fut une des plus déshonorantes de la monarchie, et cependant les troupes russes, autrichiennes, impériales et suédoises faisoient cause commune avec les armées françaises. La guerre maritime fut encore plus désastreuse. Nous perdîmes nos colonies et notre marine. Le duc de Choiseul accepta dans le traité de 1763 l'établissement d'un commissaire anglais à Dunkerque. A la paix il racheta vingt-un mille matelots prisonniers en Angleterre. Dans ces circonstances l'état étoit divisé pour et contre l'autorité royale; il favorisa le dernier parti. Ses traités avec la maison d'Autriche sont jugés. Il avoit condamné la France à payer 80 millions à l'Autriche et à lui donner une armée de cent mille hommes pour détruire la couronne de Frédéric au profit de l'impératrice Marie-Thérèse. La destruction des jésuites fut son ouvrage. Méprisant le parti qui se formoit en Pologne, en faveur de la France, à la mort d'Auguste III, il refusa de recevoir le général qui venoit, au nom de ce parti, offrir la couronne au prince de Conti, et Catherine II fit couronner son amant. L'Autriche, la Prusse et la Russie se réunirent pour le fameux démembrement au préjudice de tous les intérêts de la monarchie. Le parti du duc de Choiseul lutta long-temps contre le parti de Richelieu, qui l'accusa de crimes graves qui sont loin d'être prouvés. On lui attribua la mort du dauphin, celle de son épouse, etc., etc.; sur quoi les ennemis mêmes du duc de Choiseul ont observé que, si ce ministre s'en fût rendu coupable, il n'eût pas appelé comme témoins de son crime, ni le maréchal de Richelieu, ni le duc d'Aiguillon, ni le parti zélé du clergé, ses plus cruels antagonistes. Le duc de Choiseul avoit un caractère bien opposé à la cruauté réfléchie et sombre. Ses vengeances étoient connues, éclatantes et pleines de fierté. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est son mépris secret pour la maison de Bourbon et son attachement à Marie-Thérèse. Il a donné des preuves évidentes du premier sentiment dans ses *Mémoires*, où se trouvent des sarcasmes contre son souverain qui l'avoit comblé de tant de faveurs. Sa comédie intitulée *le Royaume d'Arlequinerie*, ou *Arlequin prince héréditaire, devenu homme d'esprit par amour*, est un ouvrage audacieux, de mauvais goût et enfanté par une imagination égarée; il l'imprima lui-même à Chanteloup. Louis XVI, indigné, eut la foiblesse de lui répondre en secret, comme l'eût fait un homme de lettres. M. de La-

borde, par ses ordres secrets, intercala dans les Mémoires du duc d'Aiguillon deux chapitres intitulés *Examen du ministère du duc de Choiseul*, prouvant que le duc avoit laissé dépérir toutes les parties de l'administration. Une des dernières opérations de Choiseul fut le mariage de Marie-Antoinette. L'abbé de La Ville, ex-jésuite très-adroit, qui avoit pénétré dans les affaires politiques, s'en mêla ; le maréchal de Richelieu, le duc d'Aiguillon, les dévots de la cour se réunirent, et le duc de Choiseul fut exilé à Chanteloup. Son cousin, homme nul comparativement au duc de Choiseul, partagea la disgrace, et le roi observa que, sans les égards qu'il avoit pour madame de Choiseul, il eût porté plus loin son ressentiment. La cour ne jouissoit point dans cette circonstance de son ancienne considération. Le parti du duc exilé se porta en foule à Chanteloup, où se forma une opposition insultante contre le roi. On voit que si la passion du parti opposé a été extrême contre lui, celle du parti qui lui fut dévoué ne fut pas exempte de partialité. Mais ceux qui veulent juger sévèrement le duc de Choiseul par l'analyse de ses opérations doivent adopter tout ce que ses amis rapportent de louable sur son caractère. Le duc de Choiseul, que Duclos peint à peu près comme intrigant dans les premiers temps qu'il parut dans le monde, étoit aimable, vif, hardi, tranchant, homme à bonnes fortunes, élégant, etc., ce qu'on appeloit alors un *aimable roué*. Devenu ministre, son premier caractère se modifia. Il acquit de la dignité, de l'élévation et de la fierté. Il fut magnifique dans ses dépenses et dans sa conduite. On lui a reproché la dilapidation des finances de l'état ; mais il ne fut pas avare des siennes, et son épouse, femme d'un rare mérite, se sacrifia pour faire honneur à ses dettes. Il eut pu, en effleurant tous les ministères, y ramasser des richesses immenses ; mais on ne lui a jamais fait ce reproche. Le duc de Choiseul aimoit les gens de lettres. Ses relations secrètes avec Voltaire sont encore loin d'être connues. Quant à ses *Mémoires* publiés à Paris, 2 vol. in-8°, 1790, d'après l'exemplaire imprimé à Chanteloup ; madame de Choiseul les désavoua avec raison ; car ils n'apprennent rien et ne sont utiles que pour le développement de quelques faits que le duc de Choiseul ne voulut faire connoître au public que cinquante ans après sa mort. On accuse ce ministre d'avoir affoibli le pouvoir militaire, et rappelé la jeunesse de la cour à la tête des corps. On lui reproche une activité inquiète qui lui fit toucher à tout et remplacer d'anciennes habitudes par de nouveaux abus. On lui attribue l'insurrection secrète des colonies anglaises contre la mère patrie ; d'autres prétendent qu'on lui doit aussi la restauration de la marine.

† CHOISY (François-Timoléon de), prieur de Saint-Lo, et grand-doyen de la cathédrale de Bayeux, l'un des quarante de l'académie française, naquit à Paris en 1644. Il reçut une bonne éducation ; mais sa mère, dont il étoit l'idole, le gâta dès le berceau. Par un effet de la politique du cardinal Mazarin, on élevoit Monsieur, frère de Louis XIV, de la manière la plus efféminée ; on l'habilloit quelquefois en femme. Madame de Choisy se prêtoit à cette extravagance par une suite de son goût pour l'intrigue, et elle faisoit prendre le même habit à son fils, soit pour faire sa cour à Monsieur, soit qu'elle trouvât son petit abbé plus joli avec des cornettes et des mouches. On ne peut dissimuler les folies qu'il fit sous cet étrange ajustement. Sa première jeunesse ne fut pas fort réglée. Il est très-vrai qu'il

vécut en femme pendant quelques années, et que, sous le nom de la comtesse des Barres, il se livra, dans une terre auprès de Bourges, au libertinage que couvroit ce déguisement; mais il n'est pas vrai que, pendant qu'il menoit cette vie, il écrivoit son *Histoire ecclesiastique*, comme le dit Voltaire, qui sacrifioit souvent la vérité à un bon mot. Le premier volume de cet ouvrage parut en 1703. L'abbé de Choisy avoit alors près de 60 ans : il auroit été difficile qu'à cet âge il eût conservé les agrémens et la figure qu'il lui falloit pour jouer ce rôle. En 1685, il fut envoyé, en qualité de coadjuteur d'ambassade, avec le chevalier de Chaumont, ambassadeur auprès du roi de Siam, qui vouloit, dit-on, se faire chrétien. Arrivé à Siam, l'abbé de Choisy sut bientôt à quoi s'en tenir sur le projet de conversion du roi indien, qui n'avoit joué cette comédie (dont le P. Tachard, jésuite, s'étoit fait le docteur) que pour attirer dans ses états une ambassade utile à quelques vues de commerce que les jésuites se promettoient bien de rendre utiles pour eux. L'abbé de Choisy fit une autre découverte beaucoup plus mortifiante pour son amour-propre. Il vit qu'il n'étoit, ainsi que le chevalier de Chaumont, qu'un personnage de théatre, et que les jésuites qui les accompagnoient avoient tout le secret de l'ambassade, secret qui étoit bien plus celui de la société que de la cour de France; car Louis XIV désiroit bien plus réellement de voir le roi de Siam chrétien, que le P. Tachard ne songeoit à y travailler. L'abbé de Choisy se fit ordonner prêtre dans les Indes par le vicaire apostolique : non pas pour avoir de quoi s'amuser dans le vaisseau, comme le dit l'abbé Lenglet; mais par des motifs plus nobles. Il mourut à Paris en 1724. L'enjouement de son caractère, les graces de son esprit, sa douceur et sa politesse le firent rechercher, peut-être plus qu'estimer. « Avec des qualités aimables pour la société, dit d'Alembert, il lui manqua la plus essentielle pour lui-même, la seule qui donne du prix à toutes les autres, la dignité de son état, sans laquelle les agrémens n'ont qu'un éclat frivole, et ne sont guère qu'un défaut de plus. Toujours plongé dans les extrêmes, où la décence comme la vérité ne se trouvent jamais, il joignoit à l'amour de l'étude trop de goût pour les bagatelles; à l'espèce de courage qui mène au bout du monde, les petitesses de la coquetterie. Il fut dans tous les momens entraîné par les plaisirs et tourmenté par les remords. Il avoit d'ailleurs le cœur bon, et les mœurs douces; mais de cette douceur qui tient plus à la foiblesse et à l'amour du repos, qu'à un fonds de bienveillance pour ses semblables. « Graces à Dieu, dit-il dans ses *Mémoires*, je n'ai point d'ennemis; et si je savois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, qu'il deviendroit mon ami. » Avec ce naturel facile, il ne devoit pas en effet avoir des ennemis, et n'en eut pas. Il se flattoit même d'avoir des amis; mais on n'en a pas, si on ne sait l'être; et pour être digne et capable d'aimer, il faut avoir dans le caractère une consistance et une énergie dont l'abbé de Choisy ne se piquoit pas. » Ses ouvrages les plus connus sont, I. *Journal du voyage de Siam*, Paris, 1687, in-4° et in-12. Ce journal écrit d'un style aisé, plein de gaieté et de saillies, manque quelquefois de vérité; il est d'ailleurs très-superficiel, ainsi que la plupart de ses autres écrits. (*Voyez* GERBILLON.) II. *La Vie de David*, in-4°, et celle de *Salomon*, in-12: la *Vie de David* est accompagnée d'une interprétation des psaumes, avec les différences de l'hébreu et de

la vulgate. III. *Histoire de France sous les règnes de saint Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V et de Charles VI*, 5 volumes in-4°. Ces Vies avoient été publiées chacune séparément; on les a réunies en 1750, en 4 vol. in-12. L'auteur les a écrites de cet air libre et naturel qui fixe l'attention sur la forme, et empêche de trop examiner l'exactitude du fonds. IV. *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite en français, Paris, 1692, in-12, réimprimée in-12 en 1735. On a raconté que la première édition étoit dédiée à madame de Maintenon avec cette épigraphe: «*Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et concupiscet Rex decorem tuum*»; et que ce passage fut retranché dans la seconde édition, à cause des commentaires qu'il occasionna. Tout cela est un conte fait à plaisir. (*Voyez* le Dictionnaire des anonymes, n° 3185, où l'auteur entre dans les plus grands détails sur cette édition et démontre la fausseté de cette anecdote, en prevenant toutes les objections qui pourroient lui être faites.) V. *L'Histoire de l'Église*, en 11 vol. in-4° et in-12. Il y parle des galanteries des rois, après avoir raconté les vertus des fondateurs d'ordres. Il prétend que ce fut Bossuet qui l'engagea dans cette entreprise. «J'eus beau lui représenter, ajoute-t-il, la grandeur du dessein, et mon peu de capacité: Je ne vous conseillerois pas, me dit-il, d'entreprendre une Histoire pour les savans; l'abbé de Fleury y travaille, et a déjà donné quatre volumes qui ont un grand succès. Je voudrois que vous fissiez un ouvrage pour les gens du monde, les demi-savans, les femmes, les religieux et religieuses, qui ne demandent ni controverse, ni discussions trop exactes de chronologie; mettez-y seulement les principaux faits, les plus grandes hérésies, et cela dans le plus grand détail; passez sous silence une infinité de petits hérétiques, qui sont morts presque avant que de naître; joignez-y, à l'exemple de M. de Tillemont, les principales actions des empereurs depuis Constantin, et celles des rois de France qui ont toujours été protecteurs de l'Eglise....... Encouragé par ce grand homme, je travaillai, et lui portai le manuscrit de mon premier volume, qu'il eut la bonté de corriger; ce qui le doit rendre meilleur que les suivans.» En ne voulant point accabler son ouvrage d'érudition, il a supprimé une infinité de faits et de détails aussi instructifs qu'intéressans. Le ton de l'auteur n'est pas assez noble, et il cherche trop à égayer une histoire qui ne devroit être qu'édifiante. Il en a fait d'ailleurs une espèce d'histoire universelle, en y faisant entrer tout ce qui peut intéresser dans l'histoire des empires d'Orient et d'Occident, et dans celle de France. Les derniers volumes sont bien mal faits, et assez mal écrits. VI. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, 2 vol. in-12. On y trouve des choses vraies, quelques-unes de fausses, beaucoup de hasardées, et le style en est trop familier. VII. *Les Mémoires de la comtesse des Barres*, en 1736, petit in-12. C'est l'histoire des débauches de la jeunesse de l'auteur. L'abbé d'Olivet, qui a publié la Vie de l'abbé de Choisy, Lausanne, 1742, in-8°, s'est beaucoup servi de cet ouvrage scandaleux dans le détail des aventures galantes de son héros. VIII. *Quatre Dialogues sur l'immortalité de l'ame, l'existence de Dieu, la providence et la religion*, 1684, in-12. Le premier de ces Dialogues est de l'abbé Dangeau; le second du même et de l'abbé de Choisy; le troisième et le quatrième de ce dernier. On y trouve peu de profondeur. On a réimprimé cet ouvrage à Paris en 1768, in-12. *Voyez* DUCHÉ.

† I. CHOKIER-SURLET (Jean-Ernest), né à Liége en 1551, devint chanoine de la cathédrale, et mourut en 1650, après avoir fondé dans sa patrie plusieurs établissemens utiles, tels que *la maison des Repenties*, *l'hôpital des Incurables, etc....* Juste-Lipse, dont il fut l'ami, lui avoit inspiré le goût des antiquités. Il a laissé, I. Des *Notes* sur le Traité de Sénèque, *de Tranquillitate animi*, 1607. II. *De re nummariâ prisci ævi*, 1649, in-8°. III. *Facis historiarum centuriæ duæ*, 1650, in-fol. IV. Un *Commentaire sur la Politique de Juste-Lipse*, 1642, in-fol. V. Un *Traité de la permutation des bénéfices*, un autre *des Cas réservés*, et plusieurs *Ecrits de controverse.*

† II. CHOKIER (Erasme de), frère du précédent, très-célèbre jurisconsulte, mourut en 1625, après avoir publié quelques *ouvrages* relatifs à sa profession.

† CHOLET (Jean), cardinal, natif du Beauvoisis, d'une famille noble, a fondé à Paris le collége qui porte son nom. Il mourut en 1293. La fondation du collége des Cholets n'eut son exécution qu'en 1295. On y a honoré la mémoire de ce cardinal, qui dut sa fortune à ses talens. Ce collége est depuis très-long-temps sans exercice.

† CHOLIÈRES (Nicolas), avocat au parlement de Grenoble, né en 1609, mort en 1692, composa quelques ouvrages presque aussi inconnus que leur auteur; il vivoit dans le 16e siècle. On a de lui, I. Des contes sous le titre des *Neuf matinées et neuf après-dînées du sieur de Cholières*, Paris, 1613, 2 vol. in-12. Les Matinées avoient déjà été imprimées en 1585, in-8°, et les Après-dînées, en 1587, in-12. II. *La Guerre des masles contre les femelles*, et autres *Œuvres poétiques*, 1588, in-12. Ces ouvrages sont devenus rares. Si c'est un mérite, c'est le seul qu'on leur connoisse.

† CHOLIN (Pierre), de Zug en Suisse, précepteur de Théodore de Bèze, ensuite professeur de belles-lettres à Zurich, mourut l'an 1542. Cholin étoit habile dans la langue grecque : Budé en faisoit beaucoup de cas. Il a traduit du grec en latin les livres que les protestans regardent comme apocryphes. Il a participé, avec Léon de Juda, Bibliander, Pellican et R. Gautier, à la *Bible* de Zurich, qui est chargée de notes littérales et de scolies sur les marges. Cette *Bible* a de la réputation parmi les protestans.

I. CHOMEL (Noël), curé de Saint-Vincent à Lyon, mort en 1712, s'appliqua de bonne heure aux connoissances qui intéressent le cultivateur, l'habitant des campagnes et les pères de famille. Les recueils qu'il avoit faits en ce genre produisirent son *Dictionnaire économique*, contenant l'art de faire valoir les terres, et généralement tout ce qui concerne l'agriculture et l'économie. Ce livre, imparfait dans sa naissance, a été amélioré par La Mare, qui en a donné une nouvelle édition à Paris en 1767, 3 vol. in-fol., entièrement corrigée et considérablement augmentée.

† II. CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste), docteur-régent et ancien doyen de la faculté de médecine de Paris sa patrie, médecin ordinaire du roi, associé vétéran de l'académie des sciences, mort en 1740, étoit neveu du précédent. Il donnoit des leçons de botanique au jardin du roi. Nous avons de lui une *Histoire des Plantes usuelles*, en 3 volumes in-12, Paris, 1761, réimprimée plusieurs fois in-8°. Les connoissances que prouve ce livre, la douceur de son caractère, son hu-

manité envers les pauvres, son assiduité auprès des malades, lui avoient donné la réputation d'un médecin aussi sage que savant. Les auteurs de quelques livres nouveaux de botanique ont tâché de décrier celui de Chomel. Il n'en est pas moins vrai qu'il est écrit avec simplicité et clarté, et qu'en général il est fondé sur les observations des meilleurs médecins. Il y a sans doute quelques explications arbitraires sur les bons et les mauvais effets de certaines plantes. Mais quel livre de médecine est exempt de ce défaut? La mode a influé jusque sur les vertus des plantes, sur-tout en France où tout est mode.

† III. CHOMEL (Jean-Baptiste-Louis), fils du précédent, docteur en médecine également, mourut en 1765 à Paris sa patrie, après avoir donné, I. *Essai sur l'Histoire de la médecine en France*, Paris, 1762, in-12, ouvrage curieux et intéressant. II. *Eloge historique de Molin*, Paris, 1761, in-8°, qui, en 1764, remporta le prix proposé par la faculté de médecine de Paris. III. *Eloge de Duret*, 1765, in-12. IV. *Lettre sur une maladie de bestiaux*, 1745, in-8°. V. *Dissertation sur un mal de gorge gangreneux*, 1749, in-12. C'est lui qui dirigea la réimpression de l'*Abrégé de l'histoire des Plantes usuelles* de son pere, faite en 1761, et dont il avoit paru plusieurs éditions.

* IV. CHOMEL (Jacques-François), né à Paris dans le 17e siecle, étudia la médecine à Montpellier, où il prit le bonnet de docteur en 1708. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Universæ medicinæ theoricæ pars prima; seu Physiologia ad usum scholæ accommodata*, Monspelii, 1709, in-12. II. *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichi*, Clermont-Ferrand, 1734; 1738, in-12; Paris, 1738, in-12. Les éditions de 1738 sont augmentées d'un discours préliminaire sur les eaux minérales en général, avec des observations sur la plupart de celles qu'on trouve en France.

CHOMENTOWSKI, noble polonais, fut renommé pour ses talens militaires. Lorsque Kociusko souleva une partie de la Pologne contre les Russes en 1794, Chomentowski partagea ses opinions et montra le même zèle pour l'indépendance de sa patrie. Il fit soulever les paysans des districts de Chelm et de Lublin, se réunit à M. de Zajonczek, et eut la tête emportée par un boulet de canon à la bataille de Chelm. La nouvelle de sa mort, vivement ressentie par ses soldats, fut la première cause de leur fuite et de leur défaite.

† CHOMPRÉ (Pierre), licencié en droit, né à Nanci, diocèse de Chalons-sur-Marne, vint de bonne heure à Paris, y établit une pension, et y mourut en 1760, à 62 ans. Son zele pour l'éducation de la jeunesse lui procura beaucoup d'élèves; il leur inspiroit le goût de l'étude et l'amour de la religion. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont, I. *Dictionnaire abrégé de la Fable*, pour l'intelligence des poetes, des tableaux et des statues dont les sujets sont tirés de l'histoire poétique, petit in-12, souvent réimprimé. Deux nouvelles éditions, très-augmentées, l'une par M. Noël, l'autre par M. Millin, ont paru en l'an 9. II. *Dictionnaire abrégé de la Bible*, pour la connoissance des tableaux historiques, tirés de la Bible meme et de Flavius Josephe, in-12. III. *Introduction à la langue latine*, 1753, in-12. IV. *Methode d'enseigner à lire*, in-12. V. *Vocabulaire universel latin-français*,

1754, in-8°. VI. *Vie de Brutus, premier consul à Rome*, 1730, in-8°. VII. *Vie de Callisthènes, philosophe*, 1730, in-8°. Ces deux ouvrages sont peu estimés, et le style en est trop négligé. VIII. La *Table de l'Histoire des Voyages*, par l'abbé Prévost. IX. *Traduction des Modèles de latinité*, 1774, 6 vol. in-12. C'est la version d'un recueil de l'auteur, publié sous le titre de *Selecta latini sermonis exemplaria*, 1771, 6 vol. in-12. Chompré a compilé ce qu'il a jugé de plus propre à son objet dans les anciens auteurs latins, soit en prose, soit en vers : le texte y est conservé dans sa parfaite intégrité. Tous les extraits sont accompagnés d'un petit vocabulaire utile. Quant à la traduction, on y trouve plusieurs morceaux rendus avec élégance et fidélité; mais il s'en faut beaucoup que tous méritent le même éloge.

† CHOPIN (René), natif de Bailleul en Anjou en 1537, plaida longtemps avec distinction au parlement de Paris : retiré ensuite dans son cabinet, il fut consulté comme un des oracles du droit. Il mourut à Paris en 1606. Ses ouvrages ont été publiés en 1663, 6 vol. in-fol., en latin et en français : il y a aussi une autre édition, latine seulement, en 4 vol. Son latin est fort concis, et souvent obscur et ampoulé. On le comparoit au jurisconsulte Tuberon, qui avoit affecté de se servir des mots les plus surannés. Aussi Chopin ayant reproché à Bacquet d'avoir copié son Traité du Domaine, celui-ci lui répondit « que cela n'étoit pas possible, attendu qu'il n'entendoit pas la moitié de son latin. » Ses ouvrages les plus estimables sont, I. Le premier volume de la *Coutume d'Anjou*. La ville d'Angers lui accorda, en 1581, le titre et les honneurs d'Échevin, pour le remercier de ce livre. II. Le traité *De Domanio*, pour lequel Henri III l'anoblit par des lettres patentes de février 1578. III. Les livres, *De sacrâ politicâ monasticâ; De privilegiis rusticorum* : semés de recherches et de décisions judicieuses. L'auteur composa ce second écrit à Cachant, près de Paris, où il s'étoit retiré. Ces priviléges des cultivateurs étoient peu nombreux, et le principal étoit de ne pouvoir saisir pour dettes les instrumens et les animaux destinés à l'agriculture. L'ouvrage de Chopin parut à Paris en 1574, in-8° ; on en fit en 1621 une quatrième édition, in-fol. Son livre *sur la coutume de Paris* est trop abrégé, et rempli de trop de digressions et de citations de lois étrangères. Chopin avoit beaucoup d'esprit et d'érudition ; mais son zèle pour la Ligue lui valut une satire macaronique, sous le titre d'*Anti-Chopinus*, 1592, in-4°, attribuée à Jean de Villiers-Hotman. Comme le style burlesque de cette pièce ne convenoit pas à la matière, elle fut brûlée par arrêt du conseil. Ce qui y avoit donné lieu est, *Oratio de pontificio Gregorii XIV ad Gallos diplomate, à criticis notis vindicato*, Parisiis, 1591, in-4°, qui n'est pas dans ses Œuvres ; non plus que *Bellum sacrum Gallicum, Poëma*, 1562, in-4°. Le jour que Henri IV entra dans Paris, madame Chopin perdit l'esprit, et son mari r çut ordre d'en sortir ; il y resta cependant par le crédit de ses amis. Ce jurisconsulte étudioit ordinairement couché par terre sur un tapis, et entouré des livres qui lui étoient nécessaires.

† CHOQUET (Louis), poëte célèbre dans le 16e siècle, est auteur du *Mystère de l'apocalypse de saint Jean avec les cruautés de Domitian l'empereur*, ou des *Desmonstrances des figures de l'apocalypse vues par saint Jehan Zébédée, en l'île de Pathmos*, représenté à Paris

en l'hôtel de Flandre l'an 1541. Ce poëme d'environ neuf mille vers fut imprimé pour la première fois la même année, dans un vol. in-fol., devenu très-rare, à la suite des *Actes des apôtres*, que Bayle attribue à tort au même auteur, et qui ont été composés par les frères Gréban.

CHORIAS (Mythol.), prêtresse de Bacchus, conduisit les Ménades, femmes guerrières, qui suivirent ce héros venant assiéger Argos. Persée les repoussa : la plupart des Ménades périrent dans cette action, et obtinrent une sépulture commune ; mais Chorias eut un tombeau à part près des fortifications d'Argos.

CHORIER (Nicolas), avocat au parlement de Grenoble, né à Vienne en Dauphiné l'an 1609, cultiva de bonne heure la littérature, et négligea le barreau pour se livrer tout entier à l'histoire. Il publia celle *du Dauphiné*, en 2 vol. in-fol., Grenoble, 1661, et Lyon, 1672. «Chorier, dit l'abbé Lenglet, étoit un auteur peu exact : il ne lui falloit que la plus légère connoissance d'un fait pour bâtir dessus une nouvelle histoire.» On doit porter le même jugement, I. De son *Nobiliaire du Dauphiné*, en 4 vol. in-12, 1697. II. De son *Histoire généalogique de la maison de Sassenage*, en 4 vol. in-12. III. De son *Histoire du duc de Lesdiguières*, en 2 vol. in-12. Ces ouvrages firent passer Chorier pour un écrivain ennuyeux ; mais son livre intitulé *Aloysiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica de arcanis Amoris et Veneris*, le fit regarder comme un auteur infâme. Cette abominable production, attribuée sans fondement à l'illustre Louise Sigée de Tolède, est certainement de Chorier, dont toute la vie a répondu aux maximes qu'on y débite. Il en donna les six premiers dialogues à son libraire, pour le dédommager de la perte qu'il avoit faite sur le premier volume de l'*Histoire du Dauphiné*. May, avocat-général au parlement de Grenoble, se chargea, dit-on, d'en payer les frais, et le fils du libraire, qui étoit avocat, d'en faire la traduction. Ce livre, loin de rétablir les affaires de l'imprimeur, l'obligea d'abandonner son commerce, et d'éviter par la fuite un chatiment exemplaire. Le septieme entretien fut imprimé à Genève sur un manuscrit très-peu lisible ; ce qui occasionna les fautes dont cette édition fourmille. Chorier eut l'impudence de s'en plaindre, voulant en être reconnu pour l'auteur ; et ses amis, trop convaincus de sa dépravation, n'eurent pas de peine à le croire. Ses *Poésies latines* furent imprimées à Grenoble en 1680, in-12, et contiennent deux pièces que l'on trouve quelquefois à la suite de quelques éditions de la *Satyra sotadica*. Son livre, imprimé ensuite sous le titre de *Joannis Meursii elegantiæ latini sermonis*, in-12, et traduit plusieurs fois et réimprimé en français, sous le titre d'*Académie des dames*, 2 petits vol. in-12, méritoit bien peu d'ailleurs qu'on le revendiquât. Son latin est très-peu de chose, quoique fort vanté par Allard, bibliothécaire du Dauphiné. Chorier mourut à Grenoble en 1692. C'est cette même année que parut à Lyon, in-4°, la plus estimable production qu'il ait laissée, la *Jurisprudence de Gui-Pape*, abrégé du grand ouvrage de ce jurisconsulte.

† I. CHOSROÈS Ier, dit *le Grand*, fils et successeur de Cabade, roi de Perse, en 531, donna la paix aux Romains, à condition qu'ils lui rendroient les villes qu'ils avoient conquises, et qu'ils ne fortifieroient point de places frontières. Quelques années après il revint sur les terres ro-

maines ; Bélisaire le repoussa, et le força de rentrer dans ses états l'an 542. (*Voyez* TRIBUNUS.) Après la mort de Justinien, Chosroès envoya un ambassadeur à Justin II, pour l'engager à continuer la pension que lui faisoit l'empire. Ce prince lui répondit fièrement « qu'il étoit honteux pour les Romains de payer tribut à de petits peuples dispersés de côté et d'autre. » Une seconde ambassade n'ayant pas été mieux reçue, Chosroès leva une puissante armée, fondit sur l'empire, prit plusieurs villes, et n'accorda une trève de trois ans qu'après beaucoup de ravages. Il la rompit en 579, désola la Mésopotamie et la Cappadoce ; mais son armée ayant été entièrement défaite par les troupes de l'empereur Tibère II, et lui-même contraint de s'enfuir, il mourut de chagrin en cette année, après un règne de quarante-huit ans. Suivant les auteurs chrétiens, c'étoit un prince fier, dur, cruel, imprudent, mais courageux, qui n'obtint le titre de *Grand* que par ses talens militaires et ses conquêtes ; mais les écrivains orientaux en parlent autrement. Ils lui donnent autant de vertus que de talens. Sa cour étoit l'asile du mérite malheureux. Il assistoit régulièrement à ses conseils, protégeoit les sciences, connoissoit la mécanique aussi bien que les meilleurs artistes. Quoique sa conversation fût toujours sérieuse, il ne trouvoit pas mauvais que ses courtisans l'égayassent. Au milieu de ses prospérités, il montroit une grande égalité d'ame. Un jour un courrier s'écria en l'abordant : « Dieu est juste ! L'implacable ennemi de notre roi vient de mourir. » — « A Dieu ne plaise, répondit Chosroès, que je me réjouisse de la mort de mon ennemi ! Il n'y a rien de plus ridicule pour des mortels que de se réjouir à la vue d'un exemple de mortalité. » — On prétend qu'il fit mettre sur son diadème l'inscription suivante : « La vie la plus longue et le règne le plus glorieux passent comme un songe, et nos successeurs nous pressent de partir. C'est de mon père que je tiens ce diadème, qui servira bientôt d'ornement à quelqu'autre. » — Il confia l'éducation de son fils Hormisdas à Buzurge-Mihir, le premier des sages de la Perse. Un jour ce philosophe se trouvant à une conférence qui se tenoit entre des beaux esprits grecs et indiens en présence de Chosroès, ce monarque demanda « quelle est la situation la plus fâcheuse ? » Un philosophe grec répondit : « La vieillesse, accompagnée de la pauvreté. » Un sage Indien fut d'avis que c'étoit « un extrême abattement d'esprit, suivi de violentes douleurs de corps. » Buzurge-Mihir décida « que le plus malheureux des hommes étoit celui qui se trouvoit près du terme de sa vie sans avoir pratiqué la vertu. »

† II. CHOSROÈS II monta sur le trône de Perse l'an 590, à la place de son père Hormisdas III, que ses sujets avoient mis en prison, après lui avoir crevé les yeux. Le nouveau roi fit assommer son père, et fut chassé quelque temps après comme lui. Dans son malheur, il s'adressa à l'Etre suprême, lacha la bride à son cheval, et lui laissa la décision de son sort. Après bien des fatigues, il arriva dans une ville des Romains. L'empereur Maurice le reçut avec bonté, lui donna des secours, et le fit proclamer roi une seconde fois. Chosroès, rétabli sur le trône, punit les rebelles, récompensa ses bienfaiteurs, et les renvoya dans leurs états. Après l'assassinat de Maurice par Phocas, Chosroès, sous prétexte de venger sa mort, pénétra dans l'empire avec une puissante armée en 604, s'empara de plusieurs villes, entra en Arménie,

en Cappadoce, en Paphlagonie, défit les Romains en plusieurs occasions, et poussa ses dégâts jusqu'en Chalcédoine. Héraclius, couronné empereur, après avoir fait mourir Phocas, demanda la paix au roi de Perse, en lui représentant qu'il n'y avoit plus aucun juste sujet de faire la guerre. Chosroès, pour toute réponse, envoya une armée formidable en Palestine. Ses troupes prennent Jérusalem, brûlent les églises, enlèvent les vases sacrés, massacrent les clercs, et vendent aux juifs tous les chrétiens qu'ils font prisonniers. Zonare rapporte que, dans sa fureur, Chosroès jura qu'il poursuivroit les Romains jusqu'à ce qu'il les eût forcés de renier Jésus-Christ et d'adorer le soleil. Héraclius, ayant repris courage, défit les Perses, et proposa la paix à leur roi, qui, écoutant à peine cette offre, dit avec dédain « que ses généraux et ses soldats feroient la réponse. » L'armée romaine, animée par plusieurs succès réitérés, remporta de nouvelles victoires, et obligea Chosroès à prendre la fuite. Ce prince, se laissant aller à l'abattement, désigna son cadet pour son successeur. Syroès, son fils aîné, prend les armes, fait arrêter son père, l'enferme sous une voûte qu'il avoit fait bâtir pour cacher ses trésors, et, au lieu de nourriture, lui fait servir de l'or et de l'argent. Il mourut de faim au bout de quatre jours, en 628. Quelques historiens ont dit « que Chosroès savoit mieux Aristote que Démosthènes ne savoit Thucydide. »

† CHOUET (Jean-Robert), magistrat de Genève, sa patrie, mort en 1731, à 89 ans, fut le premier qui enseigna la philosophie de Descartes à Saumur. Rappelé à Genève en 1669, il y donna des leçons avec applaudissement. Il devint ensuite conseiller et secrétaire d'état, et composa l'*Histoire de sa république*. Peu de ses écrits ont été imprimés.

† I. CHOUL (Guillaume du), gentilhomme lyonnais, bailli des montagnes du Dauphiné, fit le voyage d'Italie pour se perfectionner dans la connoissance de l'antiquité. La Croix du Maine l'appelle « le plus diligent et le plus grand rechercheur d'antiquités de son temps. » Il est connu par un *Traité de la religion et castramétation des anciens Romains.* Cet ouvrage est remarquable, sur-tout par rapport à la seconde partie, qui traite de la manière de dresser et de fortifier les camps chez les Romains, de leur discipline et de leurs exercices militaires. Il a été traduit en latin, en italien et en espagnol. La première de ces versions fut imprimée à Amsterdam en 1685, in-4°, et la seconde l'avoit été à Lyon, par Rouillé, en 1555, in-fol. Ces deux éditions sont assez rares; mais moins que l'original français, Lyon, 1556, in-fol., avec des figures en bois, gravées par le petit Bernard. On a encore de lui le *Promptuaire des médailles*; un *Traité des bains des Grecs et des Romains.*

† II. CHOUL (Jean du), fils du précédent, a composé I. un petit *Traité* latin, peu commun, intitulé *Varia quercûs historia*, Lyon, 1555, in-12, suivi d'une *Description*, en latin, *des plantes du Mont-Pila.* II. *Dialogus formicæ, muscæ, aranæi et papilionis*, Lyon, 1556, in-8°.

CHOUN (Mythol.), dieu du Pérou, parut dans cette contrée sous la figure d'un homme, qui avoit un corps sans os et sans muscles. Il aplanissoit les montagnes, combloit des vallées, et civilisa les premiers Péruviens, en leur donnant les élémens de la culture. Ceux-ci l'ayant

offensé, il rendit leur pays aride, et y dessécha les plantes; mais dans la suite, touché de leur repentir, il ouvrit les fontaines, et rétablit la fertilité.

CHOUQUET. *Voyez* LEMOS.

CHRAMNE, fils naturel de Clotaire Ier, se révolta contre lui, et se ligua avec le comte de Bretagne; mais le père, irrité, livra bataille à son fils, le vainquit, et le brûla, ainsi que toute sa famille, dans l'asile où il s'étoit sauvé, en 560.

† I. CHRÉTIEN *ou* CHRISTIANS DE TROYES, poëte français du 12e siècle, florissoit en 1150. A l'imitation des écrivains de son temps, il prit le surnom de la ville où il étoit né. Ménessier, son translateur, rapporte qu'il fut orateur et chroniqueur de madame Jehanne, comtesse de Flandre. Chrestiens a été fort loué par les écrivains ses contemporains, et il le méritoit par l'invention, la conduite et le style qu'on remarque dans ses ouvrages, dont nous ne connoissons qu'une partie, le reste étant malheureusement perdu. On a de lui, dans les manuscrits de la bibliothèque impériale, I. *Le roman d'Erée et Enide, fils de Lancelot du Lac*, n°s 6987 et 7995, in-folio. II. *Roman de Perceval Le Viel*, dédié à Philippe d'Alsace comte de Flandre, mort en 1191, n° Y 2, 600, in-folio, fonds de Cangé. Il a été traduit en prose dans le 14e siècle, et imprimé en 1530, in-folio, sous le titre de *Perceval Le Gallois*. III. *Roman du roi Guillaume d'Angleterre*, n° 6987, in-folio. IV. *Roman du chevalier au lyon*, n° Y 2, 600, in-folio, fonds de Cangé. V. *Roman de Cliget ou de Cliges*, même numéro. VI. *Roman de Lancelot de la Charette*, même numéro. L'auteur ne termina point ce dernier ouvrage, qui fut achevé par Godefrois de Leigni. VII. Fauchet attribue encore à Chrétien un *Roman du Graal*, et un autre *du chevalier à l'espée*, qui ne se trouvent point. Il en est de même de plusieurs autres ouvrages de cet auteur, dont il ne reste plus que les noms. On peut en juger par le début du Roman d'Erée et d'Enide, qui commence ainsi :

Cil qui fist d'Erec et d'Enide
Et les comandemenz d'Ovide
Et l'art d'amors en romans mist
Et le mors de l'espaule fist
Del roi Marc et d'Isalt la blonde
Et de la hupe et de l'aronde
Et del rossignol la muance
Un novel conte rancomance
D'un vaslet qui en Grèce fu
Del' linage le roi Artu.

Ce début sembleroit annoncer que tous les ouvrages dont l'auteur cite les noms existoient, et il prouve aussi que les écrivains français du moyen âge, jusqu'à présent fort peu connus, étoient riches de leur propre fonds, et qu'ils n'avoient pas besoin d'aller chercher chez ces troubadours si vantés des sujets dont eux-mêmes offroient les modèles.

II. CHRÉTIEN (Gervais), plus connu sous le nom de *maître Gervais*, né à Vendes, près de Caen, fonda à Paris, l'an 1370, un collége qui porte son nom et qui est maintenant sans exercice, il étoit premier physicien, c'est-à-dire médecin du roi Charles V, chanoine de Paris et chantre de Bayeux, où il mourut en 1383.

† III. CHRÉTIEN (Guillaume), médecin de François I et de Henri II, a traduit en français *quelques ouvrages de médecine*, entre autres le livre d'Hippocrate, intitulé *De Genitura*, Paris, 1559, in-8°.

† IV. CHRÉTIEN (Florent), né

à Orléans en 1540, fils du précédent, fut élevé dans la religion protestante. Henri Estienne lui donna des leçons de grec, et le mit en relation avec les érudits de son temps. Son génie et ses talens le firent choisir pour veiller à l'éducation de Henri de Navarre, depuis roi de France. On a de lui divers ouvrages en vers et en prose, des *Tragédies et autres pièces*, traduites de Buchanan; une *Traduction* d'Oppien, en vers français, imprimée à Paris chez Mamert Patisson en 1575, in-4°; des *Epigrammes* grecques; les *Quatrains* de son ami Pibrac, mis en grec et en latin, Paris, 1584, in-4°; des *Satires* très-mordantes contre Ronsard, sous le nom de La Baronnie, 1564, in-8°. Il avoit du talent pour ce dernier genre, et eut part à la *Satire Menippée*. On a encore de Florent Chrétien un *Hymne sur la naissance du fils du comte de Soissons*; un *Dialogue sur la naissance du fils du prince de Condé*; le *Jugement de Pâris*, 1567, in-8°. Il possédoit supérieurement les finesses de la langue grecque. Le président de Thou, dont il fut l'ami, dit que ses vers grecs avoient tant de graces qu'on les prenoit pour des vers anciens. Il mourut catholique à Vendôme en 1596. Quoiqu'il eût fait des *Satires*, il conserva des amis: son cœur n'avoit point de part à ses censures, qui ne prenoient leur source que dans la chaleur de son imagination. Florent Chrétien s'appeloit en latin *Quintus Septimius Floreus Christianus*: *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquième de ses frères; et *Septimius*, parce qu'il naquit au septième mois de la grossesse de sa mère. *Voyez* CUJAS.

*V. CHRÉTIEN, sieur DES CROIX (Nicolas), gentilhomme natif d'Argentan en Normandie, commença à travailler pour le théâtre en 1608. Il y a donné trois tragédies et deux pastorales; savoir, *Les Portugais infortunés; Le ravissement de Céphale; Alboin; Amon et Thamar*, et *Les amantes ou la grande Pastourelle*. Ces ouvrages ont été imprimés à Rouen, 1608-1613, in-12. Quelques personnes lui attribuent aussi une *traduction de la tragédie de Jephté* de Buchanan, qui parut en 1614, mais que l'on croit plus généralement être de Brinon.

* VI. CHRÉTIEN (Jehan), Provençal, contemporain du précédent, avec lequel Baillet même l'a mal à propos confondu, malgré la différence de leur prénom et du lieu de leur naissance. On ignore s'il a composé un grand nombre de poésies françaises, car elles n'ont point été recueillies. On ne connoit de lui que quelques *pièces de vers* à la louange de plusieurs auteurs de son temps, et imprimées parmi leurs œuvres, tels que Joachim du Bellay, de La Roque, Nicolas Rapin, etc.

CHRISÈS et autres semblables. *Voyez* CHRYZÈS, etc.

CHRIST. *Voy.* JÉSUS-CHRIST.

* CHRISTIAN (André), médecin, né en 1551, à Ripen ville de Danemarck, dans le Jutland, enseigna la médecine à Copenhague pendant 17 ans, d'où il fut envoyé à Sora, pour remplir la charge de président du collége établi dans cette ville. Il y mourut en 1606, âgé de 55 ans. On ne connoit de lui qu'un ouvrage intitulé *Enchyridion medicum de cognoscendis curandisque externis et internis humani corporis morbis*, Basileæ, 1583, 1607, in-8°. Il a extrait ce qu'il y a de mieux dans les ouvrages de Victor Trincavelli pour former sa compilation.

I. CHRISTIERN Ier, autrement

CHRISTIAN, roi de Danemarck, fils de Thierri, comte d'Oldembourg, succéda à Christophe de Baviere en 1448 : il se fit estimer et chérir par sa prudence, sa douceur, et ses libéralités envers les pauvres, qui furent si abondantes, qu'il manquoit quelquefois du nécessaire. Il institua en 1478 l'ordre de l'*Eléphant*, et mourut en 1481.

† II. CHRISTIERN II, roi de Danemarck, surnommé *le Cruel*, fils du roi Jean et petit-fils de Christiern Ier, naquit en 1481, et monta sur le trône après la mort de Jean son père, en 1513. Il aspira à la couronne de Suède dès qu'il posséda celle de Danemarck, et fut élu en 1520. Il devint le tyran de ses nouveaux sujets, qu'il avoit promis de traiter comme ses enfans. Il choisit la fête de la Toussaint pour son couronnement. La cérémonie fut magnifique, et dura huit jours. Le huitième fut destiné à un festin, où se devoient trouver les sénateurs et les officiers de la couronne de Suède. Les conviés, au nombre de 94, ne furent pas plutôt assemblés, que Christiern marcha en pompe à leur tête pour se rendre dans la principale église, où l'on devoit rendre graces du couronnement. A la messe, qui fut solennellement célébrée, le roi jura sur l'Eucharistie de garder tous les priviléges de la nation. On retourna ensuite au palais royal. Les convives étoient déjà à table, lorsque Christiern se lève sous quelque prétexte, et passe dans un cabinet voisin. On entend tout à coup un bruit terrible. C'étoient des officiers suédois qui arrivoient armés. Une partie se saisit des avenues du palais, et l'autre se jette en foule, l'épée à la main, dans la salle du banquet. Tous les convives sont arrêtés. On dresse des échafauds devant la porte du palais: et les évêques, les grands du royaume et les sénateurs périssent par la main des bourreaux. Le grand-prieur de St.-Jean de Jérusalem, qui avoit montré le plus de zèle pour la patrie, est attaché à une croix de Saint-André; où on lui fend le ventre et on lui arrache le cœur. Ensuite on se jette sur le peuple. Les soldats font main-basse sur tous ceux qui étoient accourus pour voir cette sanglante exécution. Tant d'inhumanité souleva tous les états du royaume. Gustave, à la tête de quelques Suédois, résolut de délivrer sa patrie de ce monstre. Christiern, qui avoit en son pouvoir, à Copenhague, la mère et la sœur de son ennemi, fit jeter ces deux princesses dans la mer, enfermées l'une et l'autre dans un sac. Le corps de l'administrateur de Suède fut déterré; Christiern poussa la férocité jusqu'à se jeter dessus et le mordre. Il faisoit couper les cadavres par morceaux, et les envoyoit dans les provinces pour inspirer une terreur générale. Les paysans furent menacés de se voir couper un pied et une main, s'ils faisoient la moindre plainte. « Un paysan qui est né pour la guerre, disoit le tyran, devoit se contenter d'une main et d'un pied, avec une jambe de bois. » Bientôt il fut aussi exécrable aux Danois qu'aux Suédois. Ses peuples, qu'excita Frédéric, duc de Holstein, lui firent signifier l'acte de sa déposition l'an 1523, par le premier magistrat de Jutland. Ce chef de justice porta sa sentence au roi, qui se retira en Flandre dans les états de Charles-Quint son beau-frère, dont il implora long-temps le secours. Après avoir erré dix ans, il fit de vains efforts pour remonter sur le trône. Les troupes hollandaises lui furent inutiles. Il fut pris et mis dans une prison, où il finit ses jours le 25 janvier 1559, à l'âge de 78 ans. On l'appela le Néron du nord. (*Voyez* FEBOURG.) Frédéric de Holstein, son oncle, fut élu dans Copenhague

roi de Danemarck, de Norwège et de Suède ; mais il n'eut de la couronne de Suède que le titre ; Gustave-Wasa, le libérateur de son pays, en fut proclamé roi.

† III. CHRISTIERN III, neveu et successeur de Frédéric I en 1534, fut couronné l'an 1536 à la manière des luthériens, dont il embrassa la secte, déjà introduite par son père dans ses états. Il chassa les évêques, et ne garda que les chanoines. Il mourut le 1er janvier 1559, à 56 ans, regretté comme un bon roi par ses sujets, et comme un protecteur par les gens de lettres. Il avoit institué le collége de Copenhague, et rassemblé une belle bibliothèque. Il laissa plusieurs enfans, entre autres Frédéric II, qui lui succéda.

IV. CHRISTIERN IV, roi de Danemarck, successeur en 1588 de Frédéric II son père, mourut le 28 février 1648, à 71 ans, après s'être distingué par un grand nombre de belles actions. Il fit la guerre aux Suédois, et fut élu chef de la ligue des protestans contre l'empereur, pour le rétablissement du prince Palatin, en 1625. Il fut le fondateur des villes de Christianople et de Christianstadt, qui furent depuis cédées à la Suède par le traité de Roschild en 1658. Christiern son fils avoit été élu, de son vivant même, roi de Danemarck ; mais comme il précéda son père au tombeau, le 2 juin 1647, la plupart des historiens ne le comptent pas au nombre des rois de Danemarck.

V. CHRISTIERN V, monta sur le trône de Danemarck en 1670, après Frédéric III son père, qui l'avoit déclaré son successeur dès 1655. Il se ligua avec les princes d'Allemagne, et déclara la guerre aux Suédois ; ceux-ci battirent ses troupes en diverses occasions. Il mourut le 4 septembre 1699, dans sa 54e année. C'étoit un prince courageux et entreprenant.

I. CHRISTIN (Jean-Pierre), né à Lyon en 1683 : ami éclairé des arts, il rétablit, dans sa patrie, un concert qui s'y soutint longtemps, et une société des beaux-arts, qui fut réunie ensuite à l'académie de Lyon. Il fonda un prix de physique au jugement de cette société, et lui légua ses livres, ses estampes et ses machines. Il mourut en 1755.

† II. CHRISTIN (N.**), avocat, périt dans l'incendie de la ville de Saint-Claude sa patrie en 1799 ; il avoit employé une grande partie de sa vie à réclamer l'affranchissement des serfs du Mont-Jura : ce qui lui avoit acquis les éloges et l'amitié de Voltaire. Ses *Mémoires* sur ce sujet ont été recueillis en 1772, in-8°. Il publia dans la même année une savante *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de St.-Claude, et sur les droits des habitans*, in-8°. L'auteur, député du bailliage d'Aval aux états-généraux de 1789, y montra de la modération.

† I. CHRISTINE (sainte), vierge, souffrit le martyre sous le règne de Dioclétien. L'Eglise en célèbre la fête le 24 juillet. Ce qu'on rapporte de cette sainte n'est pas regardé comme très-avéré par les bons critiques. Des légendaires la font fille d'Urbain, gouverneur d'une ville de Toscane, et cruel persécuteur des chrétiens. Ils disent que Christine brisa les idoles d'or et d'argent de son père ; que ce père cruel la fit déchirer à coups de fouet et arroser d'huile bouillante ; qu'ensuite on la jeta dans un lac, mais qu'un ange la reconduisit au rivage, et qu'Urbain en conçut tant de chagrin, qu'on le trouva étouffé dans son lit ; qu'un autre gouverneur la fit tour-

menter, et qu'il fut frappé de mort; qu'enfin elle fut percée de fleches, et qu'elle termina ainsi son martyre. Quoique les faits paroissent incertains, il n'en est pas moins vrai que son culte est ancien dans l'Église, et qu'on ne doit pas la regarder comme une sainte imaginaire.

† II. CHRISTINE, reine de Suède, née le 18 décembre 1626, de Marie-Éléonore de Brandebourg et de Gustave-Adolphe, succéda à son père, mort en 1532 au milieu de ses victoires. La pénétration de son esprit et son courage éclatèrent dès son enfance. Gustave, espérant beaucoup de la jeune princesse, s'étoit plu à la mener avec lui dans ses voyages. Il la conduisit à Colmar; elle n'avoit pas encore deux ans. Le gouverneur demanda si on tireroit le canon, et si on ne craignoit pas que le bruit n'épouvantât l'enfant? Gustave hésita d'abord sur la réponse; mais, après un moment de silence: « Tirez, dit-il, elle est fille d'un soldat, il faut qu'elle s'y accoutume. » L'enfant, loin de s'effrayer, rioit, battoit des mains, et sembloit demander qu'on redoublât. Cette intrépidité plut à Gustave, qui depuis faisant la revue de ses troupes devant elle, et voyant le plaisir qu'elle prenoit à ce spectacle militaire: « Allez, dit-il, laissez-moi faire; je vous mènerai un jour en des lieux où vous aurez contentement. » Il mourut trop tôt pour lui tenir parole, et Christine, qui regretta toute sa vie de ne s'être pas trouvée à la tête d'une armée, et de n'avoir pas vu une bataille, regretta encore plus de n'avoir pas fait l'apprentissage de la guerre sous un tel maître. Rien n'échappa à l'activité de son esprit. Elle apprit huit langues, et lut en original Thucydide et Polybe, dans un age où les autres enfans lisent à peine des traductions. Grotius, Bochart, Descartes et plusieurs autres savans furent appelés à sa cour, et l'admirèrent. Christine, devenue majeure, gouverna avec sagesse, affermit la paix dans son royaume. Comme elle ne se marioit point, les états lui firent à ce sujet de vives représentations; elle s'en débarrassa un jour en leur disant: « J'aime mieux vous désigner un bon prince et un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement. Ne me forcez donc point de me marier; il pourroit aussi facilement naître de moi un Néron qu'un Auguste.» Elle ne parloit du mariage qu'avec mépris. Elle détestoit son sexe, et disoit qu'elle aimoit les hommes, non parce qu'ils sont hommes, mais parce qu'ils ne sont point femmes. Elle ne pouvoit pardonner au pape Innocent XI de l'avoir appelée Donna, et cette qualification la mortifioit plus que la suppression de la pension de 12000 écus que la chambre apostholique lui avoit payée. Une des grandes affaires qui occupèrent Christine sur le trône fut la paix de Westphalie, terminée au mois d'octobre 1648. Salvius, son second plénipotentiaire au congres et son chancelier particulier, contribua beaucoup à la conclusion de cette importante affaire. La reine le récompensa, en l'élevant au rang de sénateur: rang toujours déféré en Suède à la naissance, et qu'elle crut pouvoir conférer au mérite. « Quand il est question, dit-elle au sénat, de bons avis et de sages conseils, on ne demande pas les seize quartiers, mais ce qu'il faut faire. Il ne manque à Salvius que d'être d'une grande maison, et il peut compter pour un avantage qu'on n'ait point d'autre reproche à lui faire: Il m'importe d'avoir des gens capables... » L'amour des lettres et la liberté lui inspirèrent le dessein, dès l'âge de vingt ans, d'abandonner un peuple qui ne savoit que combattre, et d'abdiquer la couronne.

Elle laissa mûrir ce dessein pendant sept années. Enfin, après avoir présidé par ses ambassadeurs aux traités de Westphalie qui pacifierent l'Allemagne, elle descendit du trône pour y faire monter Charles-Gustave, son cousin germain, le 16 juin 1654. Le dégoût des affaires, les embarras de la royauté, quelques sujets de mécontentement, contribuérent autant à ce sacrifice que sa philosophie et son penchant pour les arts. Christine quitta la Suède peu de jours après son abdication, et fit frapper une médaille, dont la la légende étoit « que le parnasse vaut mieux que le trône. » Travestie en homme, elle traversa le Danemarck et l'Allemagne, se rendit à Bruxelles, y embrassa la religion catholique, et de là passa à Inspruck, où elle abjura solennellement le luthéranisme. Le soir même on lui donna la comédie; ce qui fit dire aux protestans, qui ne croyoient pas ce changement de religion sincère: « Il est bien juste que les catholiques lui donnent le soir la comédie, puisqu'elle la leur a donnée le matin. » Elle écrivit sur un manuscrit, où l'on mettoit en doute la sincérité de sa conversion: *Chi lo sa non scrive, chi lo scrive non lo sa.* Passant par je ne sais plus quelle ville de France, elle fut haranguée par un consul qui étoit de la religion calviniste; elle l'écouta avec attention et plaisir. « Mais, monsieur, lui dit-elle, vous n'avez point parlé de mon abdication, ni de ma conversion à la foi catholique. » — « Madame, lui répliqua-t-il, j'ai entrepris de faire votre éloge, et non pas votre histoire. » Dans une conversation qu'elle eut avec Burnet, elle lui dit: « Il faut bien que l'Eglise soit dirigée par le Saint-Esprit; car, depuis que je suis à Rome, j'ai vu quatre papes qui n'avoient pas le sens commun. » On peut se rappeler ici que c'est cette même princesse qui avoit pris pour devise: *Fata viam invenient;* « Les destins dirigeront ma route. » Indifférente pour toutes les religions, elle n'en changea, dit-on, que pour jouir avec plus de liberté, en Italie, des chefs-d'œuvre que ce pays renferme. Les jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de sainte Brigitte de Suède, elle leur répondit: « J'aime bien mieux qu'on me place parmi les sages. » Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en passant à Vienne en Dauphiné, Boissac fut très-mal reçu d'elle, pour lui avoir fait, au lieu de harangue, un discours sur les jugemens de Dieu et le mépris du monde. La cour de France lui rendit de grands honneurs. La plupart des femmes et les courtisans n'observèrent pas dans cette princesse le génie qui brilloit en elle, et n'y virent qu'une femme habillée en homme, qui dansoit mal, brusquoit les flatteurs, dédaignoit les coiffures et les modes. Des hommes moins frivoles, en rendant justice à ses talens et à sa philosophie, détestèrent l'assassinat de Monaldeschi son grand écuyer, et son amant, selon quelques-uns. On sait qu'elle le fit poignarder presqu'en sa présence, à Fontainebleau dans la galerie des cerfs, le 10 novembre 1657. Les jurisconsultes qui ont compilé des passages pour justifier cet attentat d'une Suédoise jadis reine, méritoient d'être ou ses bourreaux ou ses victimes. L'horreur générale qu'inspira ce meurtre la dégoûta de la France. Elle voulut passer en Angleterre, mais Cromwel n'ayant pas approuvé ce voyage, elle repartit bientôt pour Rome. Christine s'y livra à son goût pour les arts et pour les sciences, principalement pour la chimie, les médailles et les statues. Alexandre VII étoit alors sur la chaire de Saint-Pierre. Christine, ayant eu quelques sujets de mécontentement sous son pontificat,

pensa à retourner en Suède en 1660, après la mort du roi Charles-Gustave. Les états n'étoient point disposés à lui redonner une couronne qu'elle avoit abdiquée. Elle revint à Rome pour la troisième fois, continua son commerce avec les savans de cette patrie des arts, et avec les étrangers (*Voyez* Filicaïa.) En 1685, année de la révocation de l'édit de Nantes, elle écrivit au chevalier de Terson, ambassadeur de France en Suède, une lettre sur cet édit. Elle y disoit que « les gens de guerre étoient d'étranges apôtres, et comparoit la France à un malade à qui l'on coupe un bras pour extirper un mal que la patience et la douceur auroient guéri. » Elle déploroit le sort des calvinistes avec un air de franchise qui fit dire à Bayle que cette lettre (qu'il inséra dans son Journal) étoit un reste de protestantisme ; c'étoit plutôt un premier mouvement de compassion pour les proscrits, ou un reste d'animosité contre la France. Le prince de Condé finit sa carrière l'année d'après. Christine, qui l'avoit toujours admiré, écrivit à mademoiselle de Scuderi, pour l'engager à célébrer ce héros. « La mort, disoit-elle dans sa lettre, qui s'approche et ne manque jamais son moment, ne m'inquiète pas ; je l'attends sans la défier ni la craindre. » Elle mourut trois ans après, le 19 d'avril 1689. Elle ordonna qu'on ne mettroit sur son tombeau que ces mots : ***D. O. M. Vixit Christina, ann. LXII.*** « Les inégalités de sa conduite, de son humeur et de ses goûts, dit d'Alembert ; le peu de décence qu'elle mit dans ses actions ; le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances et de son esprit, pour rendre les hommes heureux ; sa fierté souvent déplacée ; ses discours équivoques sur la religion qu'elle avoit quittée, et sur celle qu'elle avoit embrassée ; enfin, la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas, tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru, la brièveté de son épitaphe. » Son mécontentement s'annonce presque toujours dans ses lettres par la menace de la mort. Dans l'affaire des franchises, dont elle soutint les injustes droits avec beaucoup de hauteur, elle écrivoit aux officiers du pape : « Je vous donne ma parole, que ceux que vous avez condamnés à mort vivront, s'il plaît à Dieu, encore quelque temps ; et si par hasard ils venoient à mourir autrement que de la mort naturelle, ils ne mourroient pas seuls. » Un musicien l'ayant quittée pour passer à la musique du duc de Savoie, elle écrivit : « Il n'est plus au monde pour moi ; et s'il n'y chante pas pour moi, il ne chantera pas long-temps pour qui que ce soit : il doit vivre et mourir à mon service. » Christine avouoit elle-même qu'elle étoit méfiante, soupçonneuse, ambitieuse jusqu'à l'excès, emportée, impatiente, méprisante, railleuse, incrédule, indévote, d'un tempérament ardent et impétueux, qui se portoit à l'amour, mais auquel elle ne succomba point par fierté. Si on l'en croit, elle eut en général un mélange trop singulier de défauts et de grandes qualités, pour qu'on soit étonné de la diversité des jugemens qu'on porte encore sur elle. Quant à sa constitution physique, Christine étoit infatigable ; elle couchoit souvent sur la dure au serein. Elle mangeoit peu, et dormoit encore moins. Elle passoit deux ou trois jours sans boire, parce qu'on ne lui permettoit pas de boire de l'eau, et qu'elle avoit une répugnance invincible pour le vin et la bière. Elle souffroit la faim, la soif, le froid et le chaud, et elle faisoit de grandes traites à pied et à cheval : tout en elle, pour ainsi dire, étoit mâle ; le teint, le

visage, la voix et l'habillement. Arkenholtz, bibliothécaire du landgrave de Hesse-Cassel, a donné 4 gros vol. in-4°, Amsterdam, 1741, sur cette princesse, sous le titre de Mémoires. On y trouve deux cent vingt lettres, et deux ouvrages de Christine. Le premier est intitulé *Ouvrage de loisir*, ou *Maximes et Sentences;* les unes triviales, les autres ingénieuses, fines et profondes. La reine de Suède y parle, presqu'en même temps, pour la tolérance et l'infaillibilité du pape. Le second écrit a pour titre : *Réflexions sur la vie et les actions du grand Alexandre*, auquel cette princesse aimoit à être comparée. On a imprimé une petite satire contre elle, sous le titre de Vie de la reine Christine, 1677, in-12; le Recueil de ses médailles, 1742, in-folio; enfin, en 1762, in-12, une histoire de Christine, bien écrite. Un libraire d'Avignon a publié en 1759, in-12, des *Lettres choisies de la reine de Suède*, qui peuvent être d'elle; et des lettres secrètes qui sont supposées, et composées par l'éditeur, Genève et Paris, 1762, in-12.

† III. CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1606, et morte en 1663, épousa Victor-Amédée, duc de Savoie, en 1619. Cette sage princesse consacra tous ses jours à la pratique des vertus et à l'éducation de ses enfans. Elle en eut six de son époux, qui la laissa veuve en 1637. Elle gouverna, pendant la minorité de son fils, avec beaucoup de prudence. Ne donnant rien au luxe de la cour, elle fonda des monastères, et répara des églises; mit, par un vœu solennel, les provinces et la personne de son fils sous la protection de la Vierge.

* IV. CHRISTINE. *Voyez* PISAN, n° II.

CHRISTINEN (Paul), né à Malines en 1553, mort en 1631, syndic du conseil de sa patrie, a laissé un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence, dont les plus remarquables sont, I. *Decisiones Curiæ Belgicæ*, 1671, 3 vol. in-fol. II. *Jurisprudentia heroïca*, 1668, in-fol. On trouve dans ce dernier ouvrage de grandes recherches sur l'histoire de la noblesse des Pays-Bas.

† I. CHRISTOPHE (saint) eut la tête tranchée l'an 250, pendant la sanglante persécution de l'empereur Dece contre les chrétiens. On le représente ordinairement d'une hauteur prodigieuse, et on le plaçoit communément au portail des cathédrales, ou à l'entrée des églises, afin qu'on le vit tout d'abord (*voyez* ALESIO *et* ESSARTS, n° I), parceque dans les siecles d'ignorance, selon Molanus, on s'imaginoit ne pouvoir mourir subitement, ni par accident, le jour qu'on avoit vu une image de ce saint :

Christophorum videas, postea tutus eas.

Son nom, qui en grec signifie *Porte-Christ*, a engagé apparemment les peintres à mettre l'enfant Jésus sur ses épaules. Les fables ajoutées par quelques légendaires à l'histoire de saint Christophe ne doivent pas faire révoquer en doute son existence, qui a été reconnue par les bollandistes et par d'autres critiques.

II. CHRISTOPHE, Romain de naissance, chassa le pape Léon V, s'empara du siége de Rome en novembre 903, et fut chassé à son tour l'année suivante, relégué dans un monastère et chargé de chaînes. Il est regardé comme antipape par plusieurs auteurs.

III. CHRISTOPHE, fils aîné de

Romain Lecapène et de Théodora, fut associé à l'empire par son père en 920. Deux des frères de ce prince, Etienne et Constantin, furent également déclarés Augustes. Ainsi l'on vit avec étonnement cinq empereurs régner en même temps à Constantinople. Romain, qui avoit usurpé le premier rang, occupoit le trône avec Christophe, Etienne, Constantin IX et Constantin X; mais Romain fut celui qui eut l'autorité prépondérante. Christophe régna onze ans et trois mois avec ses collègues, et termina sa vie à la fleur de son âge, en août 931.—Il ne faut pas le confondre avec CHRISTOPHE, fils de l'empereur Constantin Copronyme, déclaré César par son pere en 769, et qu'Irène fit mettre à mort en 797, dans la ville d'Athènes où il étoit relégué.

IV. CHRISTOPHE III du nom, comme roi de Danemarck, et Ier comme roi de Suède, étoit fils de Jean de Baviere, et neveu d'Éric IX, par sa mère Sophie. Les états de Danemarck l'appelèrent à la couronne en 1439. Il passa en Suède, et se rendit à Stockholm, où il fut proclamé roi en 1441. Il étoit bon, courageux, et son regne fut assez doux. Sa mort, arrivée en 1448, fut l'époque de la désunion des deux royaumes, dont chacun eut un roi particulier.

* V. CHRISTOPHE (Joseph), peintre d'histoire, né à Verdun en 1665, mort à Paris en 1748. On voyoit à Notre-Dame de Paris un tableau de sa main, représentant *la multiplication des pains.*

† CHRISTOPHORSON (Jean), natif de Lancastre, fut placé en 1557 sur le siége de l'église de Chichester, et mourut l'année suivante. Ce prélat a traduit du grec en latin, assez défectueusement, Philon, Eusèbe, Socrate, Théodoret, Sozomene et Evagre. Son style n'est ni pur, ni précis. Sa critique étoit peu sûre, et ses connoissances sur l'antiquité très-superficielles, quoiqu'il en sût très-bien les langues, et principalement le grec.

CHRISTOPHORUS (Angelus), auteur grec du 17e siecle, publia l'an 1619, en Angleterre où il étoit alors, un *Etat de l'Église grecque.* Ce livre, traduit en latin, et réimprimé à Leipsick, 1676, in-4°, roule principalement sur la discipline et les cérémonies. Il offre plusieurs choses curieuses sur les jeûnes des Grecs, sur leurs fêtes, sur la manière dont ils se confessent, sur la discipline monastique, etc.

CHRODEGANG *ou* CHRODOGANG (saint), évêque de Metz, mort en 766, fut employé par Pépin en diverses négociations. La plus honorable est celle de l'année 753, où il fut chargé d'amener en France le pape Etienne II, qui lui accorda le *pallium* avec le titre d'archevêque. Il institua une communauté de clercs réguliers dans sa cathédrale, et leur laissa une règle. Elle a été publiée par le P. Labbe, dans sa Collection des conciles, et par le P. Le Cointe dans ses Annales. Ce saint prélat est regardé *comme le restaurateur de la vie commune des clers.* Voilà l'origine la mieux marquée des chanoines réguliers.

CHROMACE (saint), *Chromatius :* ce pieux et savant évêque d'Aquilée au 4e siècle, défendit avec zele Rufin et S. Jean-Chrysostôme, et fut ami de S. Ambroise et de S. Jérôme. Il mourut avant 412. Il nous reste de lui des *Homélies sur les huit béatitudes*, et quelques *Traités* imprimés dans la Bibliothèque des Peres.

* CHROUET (Warner), médecin du 18[e] siècle, s'étoit déjà fait connoître dès la fin du précédent par une dissertation intitulée *De trium humorum oculi origine, formatione et nutritione*, Leodii, 1688 in-8°, et 1691, in-12. Il a écrit sur les eaux de Spa et d'Aix-la-Chapelle, et il a recueilli beaucoup d'observations pour confirmer les vertus des unes et des autres; elles parurent sous ce titre : *La Connoissance des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle, de Chaud-Fontaine et de Spa par leurs véritables principes*, Leyde, 1714, in-12; Liège, 1729, in-12.

† CHRYSAME, prêtresse thessalienne, nourrit un taureau d'alimens empoisonnés, et le lâcha ensuite dans le camp des ennemis. Les principaux le mangèrent, tombèrent dans l'assoupissement, et leur armée, composée d'Erethriens, fut vaincue.

CHRYSAOR (Mythol.), né du sang répandu par Méduse à qui Persée avoit coupé la tête, parut dès sa naissance armé d'une épée d'or. Il épousa la nymphe Callirhoé, dont il eut Géryon, Echidna et la Chimère, trois monstres de l'antiquité. Chrysaor fut, dit-on, le premier qui sut travailler l'ivoire et l'unir à l'or.

CHRYSÉIS (Mythol.), fille de Chrysès, grand-prêtre d'Apollon. Achille l'ayant prise dans le sac de Lyrnesse, Agamemnon la garda pour lui. Chrysès, revêtu de ses ornemens pontificaux, vint redemander sa fille, offrant une riche rançon. Agamemnon, amoureux de cette captive, chassa le père indignement. Le prêtre d'Apollon invoqua ce dieu, qui affligea l'armée grecque d'une maladie contagieuse. Les Grecs renvoyèrent Chryséis, sur l'avis du devin Calchas, et la peste cessa. Le vrai nom de cette fille étoit Astynomé.

CHRYSÉRUS *ou* CHRYSORUS, affranchi de l'empereur Marc-Aurele, vers l'an 162 de J. C. Il est auteur d'un ouvrage qui contient la liste de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Cet *Index* se trouve parmi les additions que Scaliger a insérées dans la Chronique d'Eusebe.

I. CHRYSÈS (Mythol.), fils de Chryséis et d'Apollon, selon les uns, et d'Agamemnon, selon les autres. On lui cacha sa naissance jusqu'au temps où Oreste et Iphigénie se sauvèrent de la Chersonèse taurique, avec la statue de Diane, dans l'île de Sminthe. Chrysès avoit succédé en cette île à son aïeul maternel, dans la charge de grand-prêtre d'Apollon, et c'est là qu'ils se reconnurent tous trois, dans un festin. Ils retournèrent dans la Taurique, puis à Mycène, pour prendre possession de l'héritage de leur père.

† II. CHRYSÈS, architecte d'Alexandrie dans le 6[e] siècle, regardé comme l'inventeur *des digues propres à réprimer l'irruption des eaux*, en éleva pour contenir l'Euripe, dont le flux et reflux fatiguoient les habitans de ses bords.

I. CHRYSIPPE étoit fils naturel de Pélops, roi d'Elide, qui l'aimoit extrêmement. Hippodamie, sa femme, craignant qu'un jour cet enfant ne régnat au préjudice des siens, le traita fort mal, et sollicita fortement ses fils Atrée et Thyeste de le tuer. Ceux-ci ayant refusé de se prêter à ce forfait, Hippodamie prit la résolution de l'égorger elle-même. S'étant saisie de l'épée de Laïus, prince étranger, détenu prisonnier dans cette cour, elle en perça Chrysippe, tandis qu'il dormoit, et la lui laissa dans le corps. Il vécut encore

assez de temps pour empêcher qu'on ne soupçonnât une main innocente de ce crime. L'horreur de cet assassinat, la honte et le dépit de se voir découverte, poussèrent Hippodamie à se donner elle-même la mort. D'autres disent qu'elle se réfugia à Midée, ville de l'Argolide, où elle mourut.

† II. CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, natif de Solos dans la Cilicie, se distingua parmi les disciples de Cléanthe, successeur de Zénon, par un esprit délié. Il étoit si subtil, qu'on disoit « que si les dieux faisoient usage de la logique, ils ne pourroient se servir que de celle de Chrysippe. » Avec beaucoup de génie, il avoit encore plus d'amour-propre. Quelqu'un lui ayant demandé à qui il confieroit son fils? il répondit: « A moi; car si je savois que quelqu'un me surpassât en science, j'irois dès ce moment étudier à son école.... » Diogène Laërce a donné le catalogue de ses ouvrages, qui, selon lui, se montoient à *trois cent onze Traités de dialectique*. Il se répétoit et se contredisoit dans plusieurs, et pilloit à tort et à travers ce qu'on avoit écrit avant lui. Ce qui fit dire à quelques critiques « que, si l'on ôtoit de ses productions ce qui appartenoit à autrui, il ne resteroit rien.» Il fut, comme tous les stoïciens, l'apôtre du destin et le défenseur de la liberté; contradiction qu'il est difficile d'accorder. Sa doctrine sur plusieurs autres points étoit abominable. Il approuvoit ouvertement les mariages entre un pere et sa fille, une mere et son fils. Il vouloit qu'on mangeât les cadavres, au lieu de les enterrer. Telles étoient les nobles leçons d'un philosophe qui passoit pour le plus ferme appui de l'école la plus sévère du paganisme. Chrysippe déshonora sa secte par plusieurs ouvrages plus dignes d'un lieu de débauche que du portique. Aulu Gelle rapporte ce fragment de son *Traité de la Providence*. « Le dessein de la nature, dit-il, n'a pas été de soumettre les hommes aux maladies; un tel dessein seroit indigne de la source de tous les biens. Mais si du plan général du monde, tout bien ordonné qu'il est, il résulte quelques inconvéuieus, c'est qu'ils se sont rencontrés à la suite de l'ouvrage, sans qu'ils aient été dans le dessein primitif et dans le but de la Providence. » Ce philosophe mourut l'an 207 avant Jésus-Christ, d'un excès de vin avec ses disciples; ou, selon d'autres, d'un excès de rire en voyant un ane manger des figues dans un bassin d'argent. *Voyez* EPICURE.

† CHRYSIS, prêtresse de Junon à Argos, s'étant endormie, laissa prendre le feu aux ornemens sacrés, puis au temple, et fut brûlée elle-même, la neuvieme année de la guerre du Péloponnèse.

† CHRYSOLANUS (Pierre). Il est peu d'auteurs dont les noms aient été estropiés aussi souvent que celui-ci. Ughelli le nomme *Grosolanus*, d'autres *Arisolanus* ou *Grysolanus*, et même *Proculanus*. Il fut évêque de Milan au 12e siècle, et mourut en 1117; il se fit un nom par son savoir et ses vertus. Nous avons de lui un *Discours* adressé à Alexis Comnène, *touchant la procession du Saint-Esprit*, contre l'erreur des Grecs. Allatius l'a recueilli dans un de ses ouvrages intitulé *de Consensu utriusque Ecclesiæ*. Ce même discours se trouve encore dans Baronius, sous l'année 1116, ainsi que dans le 5e volume de l'Histoire des Hérésies, écrite en italien par Bernini, Rome, 1707, 4 vol. in-fol.; dans la Bibliothèque latine du moyen age, tom. Ier, p. 436. Fabricius fait mention de plusieurs faits relatifs à Chrysolanus.

* I. CHRYSOLOGUE (le père),

de Gy, département de la Haute-Saône, né le 8 décembre 1728, d'Edme Audrey, cultivateur à Gy, qui l'avoit fait baptiser sous le nom de *Noé*, qu'il échangea contre celui de Chrysologue en se faisant capucin à Salins. Malgré la vie ambulante et active qu'exigeoit cet ordre religieux, le père Chrysologue trouva moyen de cultiver les sciences, et se livra particulièrement à l'étude de la géographie et de l'astronomie. Il quitta sa province, contre l'usage ordinaire, et fut agrégé à celle dite *de Paris*. Nommé aumônier des pages, il ne jouit que peu de temps de cette faveur. La révolution française l'ayant obligé à quitter l'habit de Saint-François, il vécut pendant quelque temps à Gy. Il vint ensuite à Paris, et entra dans la maison de retraite à la vieillesse, établie à Ste.-Périne de Chaillot, à l'âge de 74 ans. Peu satisfait du régime de cette maison, il l'abandonna pour se retirer dans son pays natal, où il mourut le 8 septembre 1808. On a de ce savant religieux les cartes géographiques et astronomiques suivantes; elles sont précieuses et deviennent rares: I. *Mappemonde projetée sur l'horizon de Paris*, en deux feuilles, 1774, avec une description et usage de cette carte, in-8°. II. *Planisphères projetés sur le plan de l'équateur*, en deux feuilles, 1778; cette carte est accompagnée d'un abrégé d'astronomie pour son usage, in-8°. III. *Deux petits planisphères et l'hémisphère supérieur d'une petite mappemonde*, en deux feuilles plus petites, avec une instruction particulière. Cet ouvrage, qui a paru en 1779, est une réduction des grandes cartes, mise à la portée des jeunes gens qui désirent acquérir quelques connoissances en astronomie. Le père Chrysologue *fabriquoit lui-même ses baromètres* pour mesurer la hauteur des montagnes. Il voyageoit à pied, portant par-tout avec lui les instrumens nécessaires à ses opérations.

† II. CHRYSOLOGUE. *Voyez* PIERRE, n° III.

† CHRYSOLORAS (Emmanuel), savant grec du 15e siècle, passa en Europe à la demande de l'empereur de Constantinople, pour implorer l'assistance des princes chrétiens contre les Turcs. Il s'arrêta longtemps à Venise, professa ensuite à Pavie et à Rome la langue grecque, presque entièrement ignorée alors en Italie. Il la fit renaître, ainsi que la langue latine, devenue barbare. L'Italie et les lettres lui durent beaucoup. Il laissa des élèves qui travaillèrent avec constance à leur rétablissement; et on cite parmi eux Philelphe, Léonard d'Arozzo et Poggio. Chrysoloras mourut à Constance, durant la tenue du concile, en 1415, à 47 ans. On a de lui, I. Une *Grammaire grecque*, Ferrare, 1509, in-8°. II. Un *Parallèle de l'ancienne et de la nouvelle Rome*. III. Des *Lettres*. IV. Des *Discours*, etc. — Jean CHRYSOLORAS, son neveu et son disciple, soutint la gloire de son oncle; il mourut avant 1427. — Il a existé aussi un Démétrius CHRYSOLORAS, autre écrivain grec, qui vivoit à peu près dans le même temps, sous le règne de Manuel Paléologue.

CHRYSOR (Mythol.), dieu des Phéniciens, qu'ils regardoient comme l'inventeur *de l'hameçon et de la pêche à la ligne;* ce qui lui valut les honneurs divins, et le culte particulier des pêcheurs.

CHRYSOTHÉMIS, fille de Clytemnestre, et sœur d'Oreste et d'Électre, ne se livroit point, comme cette dernière, suivant Sophocle, aux reproches violens et mérités par l'assassinat de son père Agamemnon.

CHRYSOSTOME. *Voyez* JEAN nº VII ; *et* DION, nº III.

† CHUBB (Thomas), né près de Salisbury en 1679, mort dans cette ville en 1747, fut d'abord apprenti gantier, ensuite chandelier. Son goût pour la métaphysique et la théologie lui fit abandonner cette profession. Il publia un écrit intitulé *La Supériorité du Père prouvée*, qui lui fit de la réputation et des ennemis. Quoiqu'il enveloppe ses opinions, il paroît qu'il ne regardoit J. C. que comme un homme. Il fut réfuté par les théologiens anglicans. On lui refusa la sépulture. Il n'est guère connu en France que par ses *Nouveaux essais sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, traduits en français, Amsterdam, 1732, in-12. On voit dans ce livre un génie subtil, mais un peu obscur. On a encore de lui des *Œuvres posthumes*, 2 vol. in-12.

CHUDMAI (Mythol.), génie bienfaisant, dont les hérétiques sectateurs de Basilide gravoient le nom sur leurs *abraxas* ou talismans, pour être préservés de malheurs.

* CHUMACERO (Don Juan Chumacéro y Castillo), membre du conseil de Philippe IV, roi d'Espagne, étoit en 1633 ambassadeur extraordinaire de ce prince à Rome, avec Dominique Pimentel, évêque de Cordoue. Ils présentèrent à Urbain VIII un mémoire contre les abus de la nonciature, et contre les excès commis en Espagne par la cour de Rome, tels que les réserves et résignations de bénéfice, les pensions onéreuses qu'elle imposoit même sur les cures en faveur de gens étrangers à l'Espagne. Le secrétaire des brefs ayant fait une réponse au nom du pape, les deux ambassadeurs y firent sur-le-champ une réplique très-vigoureuse. Le mémoire des ambassadeurs Chumacéro et Pimentel, imprimé en espagnol, sous le titre de *Mémorial*, 1 vol. in-4°, actuellement très-rare, est pour les temps modernes un monument précieux d'une église qui réclame ses libertés et ses usages.

CHUN YEOU-YU, c'est-à-dire *Maître du pays de Yu*, un des premiers empereurs de la Chine, successeur d'Yao, dont il épousa les deux filles, se montra digne de son prédécesseur en continuant les travaux immenses qu'il avoit commencés. Son nom est béni à la Chine. Il mourut l'an 2208 avant l'ère chrétienne, la 48e année de son règne, et la 110e de son âge.

* I. CHURCHILL (Winston de Wootton-Basset), gentilhomme anglais et historien, né en 1620 au comté de Dorset, descendant d'une ancienne famille, suivit le parti de Charles II, et eut beaucoup à souffrir du parti contraire. Il fut obligé de se retirer à Ashe dans le Devonshire; mais lorsque Charles II fut rétabli sur le trône, il fut honoré de divers emplois par le roi, et créé chevalier. La société royale le choisit pour un de ses membres, et il voulut répondre à ce choix par une histoire d'Angleterre, intitulée *les Dieux de la Bretagne*, Londres, 1675, in-fol. en anglais. Elle contient les Vies des rois de la Bretagne, depuis l'an du monde 2855 jusqu'à l'année de notre ère 1660. On sent qu'elle remonte trop haut pour n'être pas farcie de fables. Il mourut le 26 mars 1683, comblé de bienfaits du roi Jacques II. Arabelle CHURCHILL, sa fille, fut maîtresse de Jacques, duc d'Yorck, qui eut d'elle deux fils et deux filles.

† II. CHURCHILL (Jean), fils du précédent, duc et comte de Marleborough, né à Ashe dans le Devonshire le 24 juin 1650, commença à

porter les armes en France sous Turenne. On ne l'appeloit dans l'armée que *le bel Anglais*; « mais le général français, dit un historien, jugea que le bel Anglais seroit un jour un grand homme. » Ses talens militaires éclatèrent dans la guerre de 1701. Il n'étoit pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne. Il étoit alors maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances; plus roi que n'avoit été Guillaume, aussi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine. Il avoit cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'ame dans le péril, premier don de la nature pour le commandement. Guerrier infatigable pendant la campagne, Marleborough devenoit un négociateur aussi agissant durant l'hiver: il alloit dans toutes les cours susciter des ennemis à la France. Dès qu'il eut le commandement des armées confédérées, il forma d'abord des soldats et gagna du terrain, prit Venlo, Ruremonde, Liège, et obligea les Français qui avoient été jusqu'aux portes de Nimègue de se retirer derrière leurs lignes. Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, que son aïeul avoit envoyé contre lui, se vit forcé de revenir à Versailles sans avoir remporté aucun avantage. La campagne de l'année 1703 ne fut pas moins glorieuse; il prit Bonn, Hui, Limbourg, se rendit maître du pays entre le Rhin et la Meuse. L'année 1704 fut encore plus funeste à la France. Marleborough, après avoir forcé un détachement de l'armée de Bavière, s'empara de Donawert, passa le Danube, et mit la Bavière à contribution: la bataille d'Hochstet se donna dans le mois d'août de cette année. Le prince Eugène et Marléborough remportèrent une victoire complète qui ôta cent lieues de pays aux Français, et du Danube les jeta sur le Rhin. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts et environ huit mille blessés; mais l'armée des vaincus y fut presque entièrement détruite. L'Angleterre érigea à la gloire du général un palais immense qui porte le nom de *Blenheim*, parce que la bataille d'Hochstet étoit connue sous ce nom en Allemagne et en Angleterre. Une grande partie de l'armée française ayant été faite prisonnière à Blenheim, la qualité de prince de l'empire, que l'empereur lui accorda, fut une nouvelle récompense de sa victoire. Les succès d'Hochstet furent suivis de ceux de Ramillies en 1706, d'Audenarde en 1708, et de Malplaquet en 1709. Marleborough, s'étant trop ouvertement opposé à la paix avec la France, perdit tous ses emplois, fut disgracié, et se retira à Anvers. « Le peuple, dit un historien, ne regretta point un citoyen dont l'épée lui devenoit inutile et les conseils pernicieux. » Les sages se souvinrent que Marleborough avoit été l'ami de Jacques II, au point d'en favoriser les amours pour mademoiselle Churchill, sa sœur, et qu'il l'avoit trahi plutôt que quitté; qu'il avoit perdu la confiance de Guillaume, et avoit mérité de la perdre; et que, comblé d'honneurs par la reine Anne, il avoit toujours cabalé contre elle. A l'avénement du roi George à la couronne en 1714, il fut rappelé et rétabli dans toutes ses charges. Quelques années avant sa mort il se déchargea des affaires publiques, et mourut dans l'enfance en 1722, âgé de 72 ans, à Wendsorlod. On vit le vainqueur d'Hochstet jouer au petit palet avec ses pages dans ses dernières années. Guillaume III l'avoit peint d'un seul mot, lorsqu'en mourant, il conseilla à la princesse Anne de s'en servir comme d'un homme qui avoit la tête froide et le cœur chaud. Ses succès ne l'empêchèrent pas de convenir de ses fautes. Il dit à un seigneur français qui lui faisoit compliment sur ses

campagnes de Flandre : « Vous savez ce que c'est que les succès de la guerre ; j'ai fait cent fautes, et vous en avez fait cent et une. » On raconte quelques anecdotes qui semblent prouver qu'il aimoit l'argent, et que cette passion influoit sur son intégrité. On dit qu'un pauvre demandant un jour l'aumône au célèbre comte Pétersborough, en l'appelant milord Marleborough, le comte donna une guinée au mendiant en disant : « Voilà pour te prouver que ce n'est pas là mon nom. »

† III. CHURCHILL (Charles), poëte anglais, né en 1731 à Westminster, où son père étoit sous-ministre de Saint-Jean, mort à Boulogne en 1764, élève de l'école de Westminster, fut refusé à Oxford pour la maîtrise-ès-arts, en raison de son incapacité. De retour à Westminster, il s'y maria, et à l'âge de 23 ans prit les ordres, puis desservit une cure au pays de Galles. Il se fit ensuite marchand de cidre ; mais ayant fait banqueroute, il retourna à Londres, succéda à son père, et enseigna à lire et écrire. Sa première composition littéraire fut *la Rosciade*. Le succès de ce poëme l'engagea à suivre la carrière de la satire. De ce moment il donna dans toutes les dissipations, quitta les fonctions ecclésiastiques, abandonna sa femme pour une maîtresse, et ne fit plus que des poésies satiriques, qui toutes rouloient sur les affaires du temps. Outre ses poëmes, on a de lui un volume de mauvais *Sermons*. Ses *Poésies* ont été recueillies en 2 v. in-8° imprimés à Londres en 1804. On y a joint des explications et des remarques, parce que ce satirique est plein d'allusions.

* CHUSAÏ, l'un des plus fidèles serviteurs de David, ayant appris la révolte d'Absalon, vint trouver le roi, la tête couverte de poussière et les habits déchirés. David l'ayant engagé à feindre d'entrer dans le parti d'Absalon, pour pénétrer ses desseins et s'opposer aux conseils d'Achitophel, Chusaï alla à Jérusalem, gagna la confiance de ce prince rebelle, et le détourna par sa prudence de suivre le conseil que lui donnoit Achitophel de poursuivre David. Ce service fut le salut de ce malheureux roi, qui passa aussitôt le Jourdain pour se mettre en sûreté, vers l'an 1023 avant J. C.

† CHUSAN-RASATHAÏM, Éthiopien, roi de Mésopotamie, fit la guerre aux Israélites et les réduisit en servitude. Ils demeurèrent dans cet esclavage huit ans, à la fin desquels Othoniel les remit en liberté, vers l'an 1414 avant J. C.

CHYCUS, surnommé *Æsculanus*, parce qu'il étoit d'Ascoli en Italie, se rendit célèbre par la hardiesse de ses opinions et ses visions astrologiques. Un médecin de Florence, nommé Garbo, devint son ennemi, et le dénonça à l'inquisition. Ce tribunal le condamna comme magicien, et le fit brûler vif en 1320. On doit à Chycus un *Commentaire sur la sphère* de Sacrobosco, et un *Traité de physique* en vers italiens.

† CHYNDONAX fut, dit-on, grand-prêtre des druides dans les Gaules. En 1598, on découvrit son tombeau près de Dijon. Il renfermoit une pierre ronde et creuse, entourant un vase de verre orné de peintures, et on lisoit en grec cette inscription : « Dans le bocage de Mythra, ce tombeau couvre les restes du grand pontife Chyndonax. Impie, éloigne-toi, les dieux veillent auprès de ma cendre. » La description du tombeau de ce druide fut publiée par Guénebaut, à Dijon, 1621, in-4°.

† I. CHYTRÆUS ou CHITREUS (David), ministre luthérien, né à

Ingelfing en 1530, et mort en 1600. On a de lui plusieurs ouvrages, qui furent recherchés, dans le temps, par ceux de son parti. Le plus connu est un *Commentaire sur l'Apocalypse*, 1575, in-8°, rempli de rêveries. Il croit que l'Antechrist avoit commencé à paroître vers l'an 600, et que St. Grégoire-le-Grand avoit été son premier pontife. On a encore de lui une *Histoire de la Confession* d'Ausbourg, et une *Chronologie latine* de l'Histoire d'Hérodote et de Thucydide, Helmstad, 1585, in-4°, très-rare. Chytræus n'étoit guère au-dessus de ce qu'on appelle un compilateur allemand. Il ne pensoit point; il recueilloit dans mille auteurs de quoi composer ses ouvrages. On en imprima le recueil à Hanovre, 1604, en 2 vol. in-fol.

† II. CHYTRÆUS (Nathan), frère du précédent, et ministre luthérien comme lui, étoit également versé dans les belles-lettres. Il est auteur d'un Recueil d'inscriptions et épitaphes, intitulé *Variorum in Europâ itinerum deliciæ*, dont la seconde édition fut imprimée en 1599. Il mourut en 1598, à 55 ans.

† CIA, femme d'Ordelaffi, tyran de Forli dans le 14ᵉ siècle, étoit aussi brave que son mari. Au milieu des troubles qui agitoient alors l'Italie, Ordelaffi commandoit dans Forli, et Cia gouvernoit Césène. C'étoient les deux places d'armes d'où ils bravoient leurs adversaires. Elles furent attaquées en même temps. Ordelaffi écrivit à sa femme pour l'exhorter à se bien défendre; elle lui répondit: « Ayez soin de Forli, je réponds de Césène.... » Elle auroit tenu parole, malgré les forces du légat qui l'assiégeoit, si Ordelaffi n'eût encore écrit à Cia de faire décapiter Jean Zaganella, Jacques Bastardi, Palezzino et Bertonuccia, quatre Césenois qu'il soupçonnoit d'être guelfes, c'est-à-dire favorables au pape. Cia n'obéit point à cet ordre: elle trouva les accusés innocens, et d'ailleurs elle craignoit que leur mort ne causât quelque révolte. Les quatre proscrits, ayant su le danger qu'ils avoient couru, se formèrent un parti, avec lequel ils forcèrent Cia à se renfermer dans la citadelle. Cette femme irritée fit couper la tête à deux confidens de son mari, qui l'avoient dissuadée de se défaire des quatre Césénois. Le légat, voyant que cette héroïne faisoit une forte résistance dans la citadelle, la fit miner. Cia, pour retarder la prise de la place, s'avisa d'y enfermer un grand nombre de Césenois dont elle se défioit le plus. Le légat, allant un jour visiter les travaux, fut surpris de voir plus de cinq cents femmes échevelées se jeter à ses pieds avec de grands cris, et demander grâce pour leurs maris et leurs parens, qui alloient périr sous les ruines de la citadelle. Le légat sentit l'artifice, et en profita pour presser la reddition de la place, qui en effet ne résista plus. Il sauva la vie à ceux qu'on avoit mis dans la tour, et Cia fut sa prisonnière.

* CIABELLI (Jean), né à Florence en 1688, mort en 1746, apprit dans sa jeunesse les mathématiques et l'architecture civile et militaire pour entrer dans le génie; mais Pignani, lui trouvant des dispositions naturelles pour la peinture, lui conseilla de se livrer entièrement à cet art, s'engageant à lui donner tous ses soins. Ciabelli perdit trop tôt ce maître habile. Il possédoit bien quelques parties de son art, la perspective, le paysage et l'architecture, et composoit avec esprit. Il a fait des ouvrages considérables dans les palais de Tempi, del Chiare, de Ricci, de della Stuffa, de Guadagui, de Gerini à Florence, ainsi

que dans plusieurs églises de cette ville et des environs. On remarque entre autres une *Annonciation* dans la sacristie de Sainte-Marie-Novelle; le *Martyre de saint Anastase*, pour les moines de Citeaux; un grand *Plafond ovale*, peint à l'huile, représentant *saint Jean Gualbert*, pour les religieuses du même ordre a Pistoie; un *Retable d'autel*, représentant *leur fondateur*; la *Tribune* et le *Maître-Autel* de Saint-Donat, etc. On trouve dans tous ces ouvrages du goût, de la facilité, mais un dessin sans style, et un coloris très foible.

† I. CIACONIUS *ou* CHACON (Pierre), né à Tolède en 1525, mort à Rome en 1581, étoit chanoine à Séville. Il fut employé par le pape Grégoire XIII à corriger le calendrier, avec d'autres savans, C'étoit un homme uniquement occupé de ses livres, qu'il appeloit ses *fidèles compagnons*. On doit à ses veilles des *Notes* savantes sur Tertullien, sur Cassien, sur Pompéius-Festus, sur César etc. C'étoit son génie de corriger les anciens auteurs, de rétablir les passages tronqués et d'expliquer les difficultés. On a encore de lui, I. *Opuscula in columnæ rostratæ inscriptiones de ponderibus et mensuris et nummis*, Rome, 1608, in-8°. II. *De Triclinio Romano*, Amsterdam, 1664, in-12. On a joint les Traités de Fulvius Ursinus et de Mercurialis sur la même matière, dans une édition postérieure faite à Amsterdam, in-12.

† II. CIACONIUS *ou* CHACON (Alfonse), de Baëça, dans l'Andalousie, professeur distingué dans l'ordre de Saint-Dominique, mourut à Rome en 1599, à 59 ans, avec le titre de patriarche d'Alexandrie. On a de lui, I. *Vitæ et gesta Romanorum pontificum et cardinalium*, réimprimés à Rome, 1677, en 4 vol. in-folio, avec une continuation sous le titre de *Eædem vitæ*, etc.. *à Clemente IX, usque ad Clementem XII, scriptæ à Mario Guarnacci*, Rome, 1751, 2 vol. in-fol., auquel on ajoute encore un supplément in-fol., Rome, 1787, par Tob. Pidecinque et Raphael Fabrino, collection savante et pleine de recherches; mais plus propre à être lue par un érudit compilateur que par un homme qui aime des faits choisis avec discernement et arrangés avec ordre. II. *Historia utriusque belli Dacici*, Romæ, 1616, in-fol. C'est dans cet ouvrage que Ciaconius veut prouver que l'ame de Trajan a été délivrée de l'enfer par les prières de saint Grégoire. III. *Bibliotheca scriptorum ad annum* 1583, publiée par Camusat, à Paris, en 1731, in-fol. et Amsterdam, 1743; répertoire utile aux bibliographes, mais qui n'est pas exempt de fautes. Les inquisiteurs, blessés des louanges que l'auteur donnoit aux hérétiques, ne voulurent pas permettre que cette Bibliothèque vît le jour. Elle est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à la lettre E. Il n'a presque fait que copier, selon Nicéron, les Epitomes de Gessner, auxquels il a ajouté fort peu de chose. L'ouvrage n'est passable que pour les auteurs qu'il avoit été a portée de connoître. IV. *Explication de la colonne trajane*, en latin; 1576, in-fol. fig.; en italien, 1680, in-fol. fig.

* CIAHGHETZY (Lazare), grand patriarche d'Arménie à Etchmiatzin, naquit en 1682 dans le village de Ciahough, près de Nakhtchovan. Après avoir fini ses études dans l'école patriarchale, il reçut le bâton doctoral, et fut ensuite sacré évêque des Arméniens à Smyrne. En 1737 il fut élu catholicos de ce pays. Il mourut l'an 1751, et laissa l'ou-

vrage suivant, *le Jardin désirable*, imprimé à Constantinople en 1734, volume petit in-4°. Ce volume, contenant plus de 700 pages d'impression, est divisé en vingt chapitres ou sections. Les premiers dix-neuf chapitres renferment un traité complet de théologie, de physique, de métaphysique et de controverse. On y trouve des faits tirés de l'histoire sacrée et de l'histoire profane. La dernière section est une histoire civile et ecclésiastique d'Arménie.

* CIAJA (I.), membre du directoire napolitain pendant la révolution opérée par les Français en 1799; il montra, durant sa courte durée, beaucoup de dévouement à la cause populaire. La reprise de Naples par le cardinal Ruffo, et la capitulation qui s'ensuivit le rendirent à la vie privée. Conduit peu de jours après à la junte d'état, il répondit avec une sorte de fermeté, et n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté.

* CIAMBERLANO (Lucas), de Florence, né en 1603, a gravé au burin beaucoup de sujets de dévotion et d'autres, d'après les plus grands maîtres; *Saint Jérôme étendu mort sur une pierre, et ayant les jambes pendantes*, d'après Raphaël; *Notre Seigneur apparoissant sous la figure d'un jardinier à la Magdeleine*, d'après Le Baroche; divers *autres sujets* d'après Polydore de Carravage, Jacques Palme, Le Pomerante, Frédéric Zuccaro, Chérubin Albert, Annibal Carrache, Le Dominiquin, etc.

* CIAMPELLI (Augustin), peintre florentin, né en 1578, mort en 1640, fut élève de Santi di Titi. Il a fait *un grand nombre de tableaux* dans le Vatican et à Saint-Jean-de-Latran, pour Clément VIII. On compte au moins *quarante ouvrages publics* de sa main, tant à l'huile qu'à fresque. Tous se font admirer par la composition, le dessin et le coloris. En récompense de ses travaux, il fut nommé président de la fabrique de Saint-Pierre. Il a laissé un beau recueil de dessins, d'après tous ses ouvrages.

† CIAMPINI (Jean-Justin), maître des brefs de grace, préfet des brefs de justice, et ensuite abréviateur et secrétaire du grand parc, né à Rome en 1633, d'une honnête famille, abandonna l'étude en droit pour la pratique de la chancellerie apostolique. Ces emplois ne lui firent pourtant pas négliger les belles-lettres et les sciences. Ce fut par ses soins que se forma à Rome, en 1672, une académie destinée à l'étude de l'histoire ecclésiastique. En 1677, il établit, sous la célèbre Christine, une académie de physique et de mathématiques, que le nom de sa protectrice et le mérite de ses membres firent bientôt connoître dans l'Europe. Il mourut en 1698. On a de lui beaucoup d'ouvrages en italien et en latin, très-savans, mais peu méthodiques, et dont la diction n'est pas toujours pure. I. *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in Ecclesiâ latinâ*, in-4°, 1688. II. *Vetera monumenta, in quibus præcipuè musiva opera sacrarum profanarumque ædium structura, dissertationibus iconibusque illustrantur*, Romæ, 1690-1699, 2 vol. in-fol. C'est un traité sur l'origine de ce qui reste de plus curieux dans les bâtimens de l'ancienne Rome, avec l'explication et les dessins de ces monumens. III. *De sacris ædificiis à Constantino Magno constructis*, in-folio, 1693. IV. *Examen des vies des Papes*, en latin, publié sous le nom d'Anastase le bibliothécaire, Rome, 1688, in-4°. Ciampini prétend que ces Vies sont de plusieurs auteurs,

et qu'il n'y a que celles de Grégoire IV, de Sergius II, de Léon IV, de Benoît III et de Nicolas I, qui soient d'Anastase. V. Plusieurs autres *Dissertations* imprimées et manuscrites. Ses Œuvres ont été recueillies à Rome en 1747, et forment 3 vol. in-fol. Tout ce qu'a fait Ciampini est estimé en Italie, et n'est pas commun dans les autres pays.

* CIAMPOLI (Jean), né à Florence en 1589, étudia la philosophie sous Jean-Baptiste Strozzi, et eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Ferdinand, grand-duc de Toscane, et dans l'amitié de Galilée, dont il embrassa les opinions. Depuis il étudia en droit, et fit plusieurs voyages à Padoue, où il s'acquit l'estime du cardinal Allobrandin. Il alla ensuite à Rome au commencement du pontificat de Grégoire XV, et le cardinal Ludovisio lui procura l'emploi de secrétaire des brefs, avec un canonicat de Saint-Pierre. Ciampoli auroit pu aspirer à de plus grands honneurs, s'il ne s'en fût rendu indigne par sa vanité et son indiscrétion. Il étoit si entêté de son mérite, et sur-tout de son prétendu talent poétique, qu'il méprisoit tous les poëtes, et osoit mettre ses poésies au-dessus de celles de Virgile, d'Horace et de Pétrarque, qu'il traitoit d'écoliers et d'ignorans. Il mourut à Jesi en 1643. Il avoit commencé l'*Histoire de Pologne*, à la prière de Ladislas Sigismond, roi de cet état; mais il ne la put achever. On a de lui des *Poésies italiennes*, et des *Lettres*, pour la plupart imprimées à Venise en 1662.

† CIASLAS *ou* SEISLAS, le 16e des rois de Dalmatie, étoit fils du roi Rodoslas. Les Croates s'étant révoltés, Ciaslas, qui commandoit quelques troupes, leur permit de vendre les prisonniers de guerre. Son père commandoit une autre armée; il la fit soulever, et lui enleva la couronne. Une action si dénaturée lui fit donner le nom d'apostat. En guerre avec les Hongrois, il remporta sur eux une grande victoire, où leur général périt. La veuve de ce général se mit à la tête des armées, entra dans la Dalmatie, enleva le camp de Ciaslas, qui fut lui-même du nombre des prisonniers. Cette héroïne lui fit couper le nez et les oreilles, et ensuite jeter chargé de chaînes dans la Save. Ses enfans pris avec lui furent traités de même; il ne resta de sa famille qu'une seule fille, mariée à Tycomil, kan de Rascie. On peut rapporter ces évènemens à l'an 860 de J. C. ou environ.

† CIBBER (Colley), né à Londres en 1671, d'un Allemand et d'une Anglaise nommée Colley, monta sur le théâtre à l'âge de 30 ans. Dégoûté de son état, il le quitta en 1731, et mourut en 1757. Il avoit une grande idée de son mérite, et ne s'en cachoit pas. Il est le héros de la Dunciade de Pope, contre lequel il avoit lancé plusieurs traits de satire. Comme acteur, il s'étoit fait un nom distingué par l'excellence de son jeu. Il voulut joindre à la palme de la déclamation la gloire plus durable d'auteur. On a un *Recueil de Pièces* de sa composition, 1760, 4 vol. in-12, réimprimé à Londres, 1777, en 5 vol. in-12. Il saisit, comme Boissy, les événemens du jour, pour assurer le succès de ses comédies; mais la plupart sont irrégulières, et pleines de mauvaises plaisanteries. C'est quelquefois le mélange monstrueux du mauvais goût de Shakespear, et des farces de la foire. Cibber eut un fils acteur comme lui, dont la vie et la mort furent également malheureuses. Il périt en 1757, sur un

vaisseau dans le canal Saint-George, et sa conduite désordonnée lui avoit fait éprouver toutes sortes de malheurs. Sa femme, Susanne-Marie Arne, étoit une excellente actrice. Elle traduisit en anglais l'*Oracle de Saint-Foix*, et mourut en 1766. Il y a sous le nom de Théophile Cibber un *Recueil de vies de poëtes anglais*, (Lives of the poëts...); Samuel Johnson nous apprend que cet ouvrage est pseudonyme. Il fut composé, dit-il, par un Ecossais, nommé Robert Shiels, homme peu lettré, mais ayant de l'esprit et du goût, qui mourut à Londres de consomption, peu après la publication de ce livre. Sa vie fut vertueuse et sa fin édifiante. Théophile Cibber, alors prisonnier pour dettes, lui prêta son nom pour dix guinées, et il ajoute : « Le manuscrit de Shiels est actuellement en ma possession. »

CIBÉNIUS, Allemand d'origine, publia à Lyon, en 1544, un *Lexique poétique et historique*, qui fut estimé.

† I. CIBO (Catherine), duchesse de Camérino, dans la Marche d'Ancône, fille de François Cibo, comte d'Anguillara, et de Magdeleine de Médicis, avoit une facilité étonnante pour l'étude. Elle savoit l'hébreu, le grec, le latin, la philosophie et la théologie. Le pape Léon X, son oncle, la maria à Varéno, duc de Camérino, dont elle n'eut qu'une fille nommée Julie, qu'elle maria à Gui Ulbado, duc d'Urbin. Le pape Paul III ayant ôté le duché de Camérino à son gendre, Catherine en eut tant de chagrin qu'elle se jeta dans la dévotion. Elle fonda le premier couvent de capucins en Italie, et mourut en 1557.

† II. CIBO, célèbre sculpteur italien; il rendoit avec la plus grande vérité les veines et les muscles de l'homme, comme on peut le voir dans sa statue de S. Barthélemi écorché, qu'on admire dans la cathédrale de Milan.

* III. CIBO, dit *le Moine*, des îles d'Or ou d'Hières, théologien, poëte, historien et peintre, né à Gênes vers 1346, de l'illustre famille des Cibo, joignoit à beaucoup d'érudition un esprit ingénieux et élevé. Il a composé des livres de *Poésies* et d'*Histoire*, dont l'écriture et les miniatures sont de sa main. Ces ouvrages manuscrits sont recherchés à cause de la grace et de la délicatesse de l'exécution. Il mourut en 1408.

* CICARELLI (Alfonse), Italien, originaire du duché de Spolette, médecin dans le 16ᵉ siècle, étoit moins occupé de l'exercice de sa profession que de la composition de divers ouvrages historiques. Non seulement il imaginoit des auteurs qui n'avoient jamais existé; mais il corrompoit les noms des véritables, et donnoit des noms supposés à des ouvrages qui n'en portoient aucun : il fabriquoit aussi de fausses généalogies, et de prétendus priviléges des empereurs et des papes, et sur ces fondemens il bâtissoit des histoires entières de villes et de familles. Par cette jouglerie il acquit la réputation d'un homme capable de faire de grandes recherches et amassa beaucoup d'argent. Mais s'étant avisé de fabriquer aussi des fidéicommis et d'autres actes ou documens qui concernoient les fiefs et la fortune de diverses familles, et d'enrichir de cette manière les uns en appauvrissant les autres, on examina de plus près ses écrits; la fraude fut découverte, et le pape Grégoire XIII le fit emprisonner. Cicarelli ne nia point ses fourberies, et chercha à s'excuser avec des sophismes. Malgré ses excuses, il fut condamné à mort et exécuté en 1580. De ses ouvrages,

on a imprimé un traité de *Tuberibus*, auquel on en a joint un autre de *Clitumno flumine*, Padoue, 1563, in-8°. On trouve encore un autre ouvrage de Cicarelli, intitulé *Dell' origine e descrizione della citta d'Orvieto*, Ascoli, 1580, in-8°.

* CICCIONE (André), le plus habile sculpteur et architecte napolitain, sorti de l'école de Masuccio second, dans le 15e siècle. Il bâtit le fameux couvent et l'église du mont Olivet, avec le beau palais de Barthélemi de Capoue, prince della Riccia, à Naples. Le troisième cloître d'ordre ionique, que l'on voit à Saint-Séverin dans la même ville, et la petite église de Pontanus, furent encore élevés sur les dessins de cet architecte. Il mourut en 1455.

* CICER (Gabriel), de Palerme, avoit des connoissances très-étendues en botanique, et dans les langues. On a de lui des *Poésies*, des *Discours* et des *Lettres*. Il mourut en 1647.

† I. CICERI (Paul-César de), abbé commandataire de Notre-Dame en Basse-Touraine, prédicateur ordinaire du roi et de la reine, et membre de l'académie française, naquit à Cavaillon, dans le Comtat-Venaissin, en 1718, d'une famille noble, originaire de Milan, et mourut en 1756. Il prêcha toute sa vie avec zèle et avec succès. Il unissoit aux vertus chrétiennes un caractère aimable, et ses actions ne démentirent jamais les vérités qu'il annonçoit. Privé de la vue sur la fin de ses jours, il s'occupa à revoir le recueil de ses *Sermons*, et sa mémoire fut presque son unique guide dans ce travail. Ce recueil a paru à Avignon en 1761, par les soins de l'abbé de Bassinet, en 6 vol. in-12. Une diction pure et naturelle, des desseins communément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvemens bien ménagés, des raisonnemens et des preuves; voilà ce qui lui assureroit une place parmi le petit nombre des orateurs sacrés de la seconde classe, s'il avoit plus d'onction.

* II. CICERI (Bernardin), né à Pavie en 1650, élève de Sacchi; il a fait à Rome et dans sa patrie plusieurs ouvrages en grand et en petit, où l'on trouve un bon coloris et une touche moelleuse et agréable.

† I. CICÉRON (Marcus Tullius Cicero). Plutarque, qui fait descendre la famille Tullia de Tullus Attius, roi des Volsques, prétend que le surnom de *Cicero* fut donné à l'orateur romain, parce qu'il avoit une verrue sur le nez, de la forme d'un pois appelé *cicer*; ce qui est contredit par Cicéron lui-même, qui nous apprend que son père et son aïeul portoient ce surnom. Varron, qui le tire à *ciceribus serendis*, parce que quelqu'un de cette famille semoit des pois par prédilection, paroit avoir trouvé la véritable origine de ce surnom. Cicéron étoit né à Arpinum, petite ville du pays des Volsques, aujourd'hui terre de Labour en Italie, le 3 des nones de janvier, l'an 105 avant J. C., d'un chevalier romain; il montra un goût extraordinaire pour l'étude. Son père prit un soin particulier de son éducation, en le mettant sous la direction de Crassus, qui présidoit à ses études et en régloit le plan. Il reçut des leçons des plus habiles maîtres de Rome. La nature lui avoit accordé tous les dons nécessaires à l'éloquence; une figure agréable, un esprit vif, pénétrant, un cœur sensible, une imagination riche et féconde. La première fois qu'il plaida en public, il enleva les suffrages des juges, l'admiration des auditeurs, et fit absoudre Roscius, accusé du meurtre de son père. Malgré ces applaudissemens, l'orateur n'étoit pas satisfait de lui-même. Il partit pour

Athènes, où il se montra pendant deux ans plutôt le rival que le disciple des plus célèbres orateurs de cette ville. Apollonius Molan, l'un d'entre eux, l'ayant un jour entendu déclamer, demeura dans un profond silence, tandis que tout le monde s'empressoit d'applaudir. Le jeune orateur lui en ayant demandé la cause : « Ah ! lui répondit-il, je vous loue sans doute et vous admire; mais je plains le sort de la Grèce! Il ne lui restoit plus que la gloire de l'éloquence, vous allez la transporter aux Romains.... » Cicéron, de retour à Rome, justifia cette prédiction. Ses talens le firent monter aux premières dignités. A l'âge de 31 ans, il fut questeur et gouverneur en Sicile, le grenier de l'Italie; dans un moment où Rome manquoit de blé, il subvint aux besoins de cette ville, mais sans fouler sa province, qu'il administra avec justice et bonté. Le temps de sa préture achevé, il retournoit à Rome, lorsque rencontrant en route un de ses amis, il lui demanda ce qu'on disoit de lui dans cette ville qu'il croyoit avoir remplie du bruit de son nom. « Où as-tu donc été, lui dit cet ami, depuis que nous ne t'avons vu ? » Cette réponse rabattit un peu son amour-propre. « Toutefois, dit Plutarque, l'estre extrêmement joyeux de se sentir louer, et l'estre passionné du désir d'honneur lui demeura toujours tant qu'il vescut jusqu'à la fin, et le fit plusieurs fois devoyer du droit chemin de la raison. » A son retour, il obtint la charge d'édile. Verrès, qui l'avoit précédé dans la préture de Sicile, avoit désolé cette province par ses déprédations et ses violences. Les Siciliens l'accusèrent; mais il avoit acheté ses juges, et engagé, à force de présens, le célèbre Hortensius à plaider pour sa défense. Cicéron résolut de vaincre l'éloquence d'Hortensius et l'or de Verrès, et il en vint à bout. Verrès fut condamné par le tribunal même qui s'étoit vendu à lui. Ce triomphe mit le comble à la renommée de Cicéron, et le porta rapidement aux honneurs. Il fut nommé un des préteurs de la ville, et arriva enfin à ce consulat où l'attendoit la gloire de sauver Rome. Catilina avoit conspiré contre elle; il vouloit la mettre à feu et à sang. L'odieux complot alloit éclater. Catilina vient au sénat comme pour y compter encore une fois ses victimes. Cicéron averti par Fulvia, maîtresse d'un des conjurés, l'attaque et le foudroie. Le conspirateur troublé sort précipitamment de Rome. Ses complices, sans chef, sont bientôt saisis, emprisonnés et mis à mort. Lui-même perd la vie en combattant contre les troupes que le consul avoit envoyées à sa poursuite. Le peuple, reconnoissant, décerna à Cicéron le titre de Père de la Patrie et de second Fondateur de Rome. Le jour de l'expiration de son consulat, étant obligé de faire les sermens ordinaires, et se préparant à haranguer le peuple, selon la coutume, il en fut empêché par le tribun Métellus, qui vouloit l'outrager. Cicéron avoit commencé par ces mots : *Je jure*...... Le tribun l'interrompit, et lui déclara qu'il ne lui permettoit pas de haranguer. Il s'éleva un grand murmure. Cicéron s'arrêta un moment, et renforçant sa voix noble et sonore, il dit pour toute harangue : *Je jure que j'ai sauvé la patrie.* L'assemblée transportée s'écria : *Nous jurons qu'il a dit la vérité.* Ce moment fut le plus beau de sa vie. Publius Clodius, jeune débauché dont il s'étoit attiré la haine, étant devenu tribun, lui fit essuyer de telles persécutions, qu'il le força à s'expatrier lui-même de cette Rome qu'il avoit sauvée. Son ennemi triomphant fit décréter son bannissement, et raser ses maisons de ville et de campagne. Son

caractère trop foible ne put supporter un tel revers ; retiré à Thessalonique en Macédoine, il s'abandonna sans réserve au chagrin et presqu'au désespoir. Après seize mois d'exil, il fut rappelé par les vœux de l'Italie entière. Son retour fut un triomphe. Ses maisons furent rebâties aux dépens de l'état. Il fut si charmé des témoignages de la considération et de l'allégresse publique, qu'il dit, « qu'à ne considérer que les intérêts de sa gloire, il eût dû, non pas résister aux violences de Clodius, mais les rechercher et les acheter. » Il reprit alors la plus grande influence dans les affaires publiques. Envoyé comme proconsul en Cilicie, il s'y distingua par son équité et son désintéressement, et la défendit avec habileté contre les Parthes. Ces peuples étant venus attaquer Antioche en pleine paix, il se mit à la tête des légions, pour garantir sa province de leur incursion. Il surprit les ennemis, les défit, se rendit maître de Pindenisse, l'une de leurs plus fortes places, la livra au pillage, et en fit vendre les habitans à l'enchère. « Il semble, dit Voltaire, que Cicéron auroit été tout ce qu'il auroit voulu être. Il gagna une bataille dans les gorges d'Issus, où Alexandre avoit vaincu les Perses. Il est bien vraisemblable que s'il s'étoit donné tout entier à la guerre, à cette profession qui demande un sens droit et une extrême vigilance, il eût été au rang des plus illustres capitaines de son siècle. » Ses exploits lui firent décerner par ses soldats le titre d'*Imperator*. Il auroit sans doute obtenu les honneurs du triomphe, si Rome alors n'eût été en proie à des factions qui détournoient les esprits de tout autre intérêt. Pompée et César se disputoient le pouvoir et la faveur publique : Cicéron flotta long-temps entre ces deux rivaux, qui inspiroient des craintes presque égales aux amis de la patrie. Enfin, il crut voir que le parti de Pompée étoit celui de la république, et il l'embrassa. Il se rendit au camp de Pompée et donna des conseils qui furent peu suivis. Après la bataille de Pharsale, où sa santé ne lui avoit pas permis de se trouver, il prit le parti de reconnoître le vainqueur et de s'abandonner à sa clémence. Il eut une entrevue avec César auprès de Tarente. A peine ce héros généreux l'eut-il aperçu qu'il courut au-devant de lui pour l'embrasser. Ils marchèrent quelque temps ensemble. L'orateur romain s'efforça dès-lors d'obtenir son amitié, en lui prodiguant la louange. Dans son discours pour le roi Déjotarus, il commence par avouer qu'il est interdit en sa présence ; il l'appelle le Vainqueur du monde, *Victorem orbis terrarum*. Son discours pour Marcellus n'est en grande partie que l'éloge de César. Après la mort de ce grand homme, à laquelle il n'avoit pris aucune part, il se montra favorable au jeune Octave qui avoit eu l'art de flatter sa vanité. Une des principales causes de sa conduite en cette circonstance fut sa haine profonde pour Antoine, qui vouloit succéder à l'autorité de César, et dont par conséquent les intérêts étoient opposés à ceux du fils de ce grand homme. Il satisfit son animosité d'une manière éclatante, en composant contre Antoine ces fameuses harangues nommées *Philippiques*, par allusion à celles que Démosthènes avoit prononcées contre Philippe, roi de Macédoine. Mais Antoine et Octave, après s'être long-temps combattus, se réunirent et formèrent, avec Lépide, cette alliance connue sous le nom de triumvirat, dont l'une des premières conditions fut le sacrifice de leurs ennemis mutuels. Octave abandonna lâchement Cicéron à la fureur d'Antoine. L'orateur romain voulut d'abord se sauver par mer ; mais ne

pouvant soutenir les incommodités de la navigation, il se fit mettre à terre, disant « qu'il préféroit la mort dans sa patrie, qu'il avoit autrefois sauvée des fureurs de Catilina, à la douleur d'en vivre éloigné. » Les assassins l'atteignirent auprès d'une de ses maisons de campagne; il fit aussitôt arrêter sa litière, et leur présenta tranquillement sa tête. Il mourut l'an 43 avant Jésus-Christ. Le tribun Popilius Léna, qui devoit la vie à son éloquence, exécuta sa commission barbare, coupa la tête et la main droite de Cicéron, et porta ce tribut au sanguinaire triumvir. Fulvie, femme d'Antoine, aussi vindicative que son époux, fit sortir la langue de la bouche, et la perça plusieurs fois d'une aiguille d'or, comme pour la punir d'avoir proféré ces éloquentes invectives qui avoient flétri son époux. La main qui les avoit tracées fut attachée, ainsi que la tête, à cette tribune aux harangues, qui avoit servi si long-temps de théâtre à la gloire de ce célèbre orateur. Cicéron fut le plus éloquent des Romains. Orateur au barreau et dans le *Forum*, il défendit souvent avec succès, toujours avec honneur, les intérêts de la patrie et ceux des particuliers. Il fut le premier écrivain de Rome qui traita les hautes questions de la morale et de la philosophie, agitées depuis long-temps chez les Grecs. Il sut y répandre toutes les richesses de son esprit et tous les charmes de son style. Cette alliance de la vie inquiète d'un homme d'état, et des paisibles méditations d'un philosophe, étoit une des choses qui excitoient le plus l'admiration de Voltaire. « Y a-t-il dans l'Europe, disoit-il, beaucoup de ministres, de magistrats, d'avocats même un peu employés, qui puissent, je ne dis pas expliquer les admirables découvertes de Newton et les idées de Leibnitz, comme Cicéron rendit compte des principes de Zénon, de Platon et d'Epicure; mais répondre à une question profonde de philosophie? » Le même auteur a vengé Cicéron, comme poëte, du ridicule que lui avoit long-temps donné certain vers complétement absurde, cité, ou peut-être même imaginé par Juvénal. Il a opposé à ce vers, dont un homme simplement de bon sens ne peut pas être l'auteur, un fragment admirable du poëme de Marius, qu'un homme doué d'un vrai génie poétique peut seul avoir composé. Le caractère de Cicéron n'étoit peut-être pas aussi beau, aussi élevé que son talent. Il étoit sans doute un des plus honnêtes hommes de la république, et il aimoit beaucoup sa patrie; mais il s'aimoit encore plus lui-même, et sa vanité n'avoit point de bornes. Il se louoit sans relâche et sans mesure. Ce même orgueil, qui lui faisoit tenir des propos peu convenables, lui fit aussi commettre de graves fautes de conduite. Toujours incertain, et manquant de fermeté, il ne savoit, ni prendre promptement un parti, ni demeurer fidèle à celui qu'il avoit pris. De même qu'il se laissoit enivrer par les succès, il se laissoit abattre par les revers, et passoit rapidement de l'excès de la confiance à celui du découragement. Dans le malheur, il s'en prenoit à tout le monde, et quelquefois à ses amis les plus constans, d'événemens fâcheux qu'il n'auroit dû attribuer qu'à son imprévoyance ou à ses faux calculs. Son penchant à la raillerie étoit extrême, et ses plaisanteries, presque toujours contraires à la prudence, l'étoient souvent au bon goût: elles descendoient quelquefois jusqu'à ce genre ridicule et bas que nous avons appelé *turlupinade*. Cicéron eut toutes les vertus de l'homme privé: il fut bon père, bon ami, et sur-tout bon maître. On n'est pas aussi certain qu'il fût bon mari: il répudia Térentia, qu'il

paroissoit chérir tendrement, pour une autre femme plus jeune et plus riche. Quelques défauts de caractère, quelques torts de conduite qu'ait eus Cicéron, il n'en est pas moins, par ses grands talens, et par le noble usage qu'il en a fait, un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité. Dans le nombre de ceux de ses ouvrages qui se sont perdus, on regrette sur-tout son *Traité de la République* et celui de la *Gloire*. La première édition de Cicéron complète est de Milan, 1498 et 1499, 4 vol. in-folio. Celle de Venise, 1534-36-37, 4 vol. in-folio, est aussi rare et recherchée qu'elle est exacte. Celle d'Elzévir est de 1642, 10 vol. in-12, ou 1661, 2 vol. in-4°. Il n'y a de Cicéron que 21 volumes, in-8°, *cum notis variorum*; savoir, *Epistolæ ad familiares*, 1677, 2 vol.; *ad Atticum*, 1684, 2 vol.; *de Officiis*, 1688, 1 vol.; *Orationes*, 1699, 3 tomes en 6 vol.; *Epistolarum ad Quintum fratrem*, 1725, 1 vol.; *Liber de claris oratoribus*, 1716, 1 vol.; *Rhetoriorum ad Herennium*, 1761, 1 vol.; *ad Quintum fratrem Dialogi*, 1746 ou 1771?, 1 vol. Pour les compléter, il faut y joindre les 6 volumes qu'a donnés Davisius à Cambridge, depuis 1737 jusqu'en 1745, qui sont, *De Divinatione; Academica; Tusculanæ Quœstiones; de Finibus bonorum et malorum; de Naturâ Deorum; de Legibus*; 1745, Leyde, 1761, in-8°. Le *Cicéron* de Gronovius, Leyde, 1692, 4 vol. in-4°; et celui de Verburge, Amsterdam, 1724, 2 vol. in-folio, ou 4 vol. in-4°, ou 12 vol. in-8°, sont estimés : [illegible] en a une jolie édition de Glasc[illegible] 1749, 20 vol. in-12, et une de Paris, 1767, 14 vol. in-12. Les livres de Cicéron, *ad usum Delphini*, sont, *de Arte Oratoriâ*, 1687, 2 vol. in-4°; *Orationes*, 1684, 3 vol. in-4°; *Epistolæ ad familiares*, 1685, in-4°: *Opera philosophica*, 1689, in-4°. Enfin, l'abbé d'Olivet donna, en 1740, en 9 vol. in-4°, une belle et savante édition des ouvrages de l'orateur romain. De tous les éditeurs de Cicéron, celui qui a le mieux mérité de lui, en mettant à profit tout ce qu'une vaste érudition, une critique saine et judicieuse, et tous les secours de ses devanciers lui fournissoient de moyens, est sans doute Jean-Auguste Ernesti. *M. T. Ciceronis opera omnia, ex recensione Jo. Aug. Ernesti, cum ejusdem notis et clavi Ciceronianâ*, ont paru à Halle en Saxe, en 5 vol. in-8°, 1772-1774. Jean-Frédéric Heusinger a donné une édition très-estimable du traité *de Officiis*, à Brunswick, 1783, in-8°. On divise ordinairement les ouvrages de Cicéron en quatre parties. I. Ses *Traités sur la rhétorique*, qui sont mis à la tête des rhéteurs latins, comme ses harangues à la tête des orateurs. Ses trois *Livres de l'art oratoire*, traduits d'abord par l'abbé Cassagne, Lyon, 1692, in-12, ensuite par l'abbé Colin, in-12, sont infiniment précieux à tous ceux qui cultivent l'éloquence. Dans cet excellent ouvrage, la sécheresse des préceptes est égayée par tout ce que l'urbanité romaine a de plus ingénieux, de plus délicat et de plus riant. Son livre intitulé *l'Orateur* ne le cède, ni pour les préceptes, ni pour les tours, au précédent. Cicéron y donne l'idée d'un orateur parfait. Cet écrit est l'un des plus beaux fruits de la vieillesse de son auteur. Il fut composé à la prière de Junius Brutus, à l'occasion d'une dispute qui s'étoit élevée à Rome, sur l'idée qu'on devoit se former de la véritable éloquence. Son *Dialogue* adressé à Brutus est un dénombrement des personnages illustres qui ont brillé au barreau chez les Grecs et les Romains ; il n'appartenoit qu'à un

génie fécond et flexible, tel que Cicéron, de crayonner avec tant de ressemblance un si grand nombre de portraits différens. Ses *Partitions oratoires* sont une très-bonne rhétorique donnée par divisions et sous-divisions de matière, d'un style fort simple, mais clair et à la portée de ceux qui commencent. II. Ses *Harangues*. Elles sont mises à côté, et peut-être au-dessus de celles de Démosthènes. Ces deux grands hommes, si souvent comparés, parviennent par des routes différentes à la même gloire. L'éloquence de l'orateur grec est rapide, forte, pressante : ses expressions sont hardies, ses figures véhémentes ; mais son style est souvent sec et dur. L'éloquence de l'orateur latin est plus douce, plus coulante, et peut-être même plus abondante. Il relève les choses les plus communes, et embellit celles qui sont le moins susceptibles d'agrément. Toutes ses périodes sont cadencées ; et c'est surtout dans cet arrangement des mots, qui contribue infiniment aux graces du discours et au plaisir de l'oreille, qu'il excelle au plus haut degré. On a remarqué que Démosthènes auroit été encore plus goûté à Rome que Cicéron, parce que les Romains étoient naturellement sérieux ; et Cicéron à Athènes plus que Démosthènes, parce que les plaisanteries et les fleurs dont il ornoit son éloquence auroient amusé les Athéniens, peuple léger et badin. Les bons mots qu'on cite de cet orateur sont innombrables ; nous en rapporterons quelques-uns. Verrès avoit été préteur en Sicile, où il avoit commis d'énormes déprédations. Il fut cité en jugement, et, pour engager l'orateur Hortensius à prendre sa défense, il lui avoit fait présent d'un sphynx d'ivoire, objet d'un grand prix. Cicéron plaidoit contre ce préteur. Hortensius, son défenseur, feignoit de ne rien comprendre aux discours de son adversaire. « Je m'en étonne, lui répliqua l'orateur romain, car vous avez chez vous le sphynx. » — Publius Cotta, qui se donnoit pour habile jurisconsulte, quoiqu'il fût fort ignorant, étant cité en témoignage par Cicéron, répondit qu'il n'avoit aucune connoissance du fait : « Non, non ; c'est du droit, lui répondit Cicéron. » — Métellus Nepos, l'un de ses adversaires, pour lui reprocher qu'il étoit un homme nouveau, c'est-à-dire un homme d'un sang peu connu, lui faisoit souvent cette question : *Quis est pater tuus ?* quel est votre père ? « Votre mère, répliqua Cicéron fatigué de ses redites, a rendu, pour ce qui vous concerne, cette question difficile à résoudre. » La conduite de sa mère n'étoit pas, en effet, fort régulière. — Le même Métellus lui reprochoit un jour qu'il avoit fait mourir plus de gens en les accusant, qu'il n'en avoit sauvé en les défendant. « Je l'avoue, répondit Cicéron ; car il y a en moi plus de bonne-foi que d'éloquence. » — Un jeune homme, qui étoit accusé d'avoir empoisonné un de ses parens dans un gâteau, s'emportoit et faisoit des menaces à Cicéron. « Courage, mon ami, lui dit cet orateur ; j'aime encore mieux tes menaces que ton gâteau. » — Un certain Octavius avoit été esclave en Afrique ; or, c'étoit l'usage, dans ce pays, de percer les oreilles aux esclaves. Cicéron plaidoit : cet homme s'avisa de dire qu'il ne l'entendoit point. « Tu as pourtant l'oreille bien percée, lui dit l'orateur. » — M. Appius, plaidant une grande cause, dit, dans son exorde, que son ami pour lequel il plaidoit l'avoit supplié de mettre dans cette affaire beaucoup de soin, d'exactitude, d'érudition et de bonne-foi. « Comment as-tu le cœur assez dur, lui dit Cicéron en l'interrompant, pour ne rien faire de ce que t'a demandé ton ami ?.... » C'est par des

réparties semblables que cet orateur, souvent au défaut d'un raisonnement solide, repoussoit son adversaire, et l'accabloit. Si la personne contre laquelle il parloit méritoit des égards, il préparoit, pour ainsi dire, le trait avant de l'enfoncer: il amollissoit la partie qu'il vouloit blesser : mais ses armes n'en étoient pas moins victorieuses. Beaucoup d'autres mots, qu'on cite de lui, ne méritent pas cet honneur. III. *Livres philosophiques.* Frédéric Jedike a publié à Berlin, en 1782, un ouvrage estimable sous le titre de *M. T. Ciceronis historia philosophiæ antiquæ, ex omnibus illius scriptis collecta, disposita, aliorumque auctorum, cum latinorum, tum græcorum, locis illustrata.* Ce qui doit étonner, a dit un écrivain, c'est que, dans le tumulte et les orages de sa vie, cet homme, toujours chargé des affaires de l'état et de celles des particuliers, trouvat encore du temps pour être instruit à fond de toutes les sectes des Grecs, et qu'il fût le plus grand philosophe des Romains, ainsi que l'orateur le plus éloquent. Ses livres *des Offices* sont infiniment recommandables par cet heureux ensemble de bonnes mœurs, de réflexion, d'humanité, de patriotisme, qui y règnent tour à tour. On y voit Cicéron, non peut-être tel qu'il a été précisément, mais tel qu'il a désiré d'être. Ce traité est très-propre à former un bon citoyen, un homme droit et raisonnable. Ses livres *des Lois*, dont il ne nous reste que trois, attachent autant par leur goût exquis de politique que par les beaux sentimens de patriotisme et de vertu, les grandes vues et les détails admirables dont ils sont remplis; mais les matières pourroient être quelquefois amenées avec plus d'art, et arrangées dans un ordre plus méthodique. Les interlocuteurs semblent n'être placés dans ce traité, qui est en forme de dialogue, que pour écouter Cicéron et lui applaudir. C'est au Florentin Pogge que l'on doit la découverte de cet ouvrage de Cicéron, de celui *de Finibus*, et de *deux Oraisons* qu'il trouva dans un monastère de France, ainsi que nous l'apprend une Lettre de Léonard d'Arezzo au Pogge, datée de 1415 : *Insuper, ut tu nuper in Galliâ orationes duas Marci Tulli, quas nostra sæcula nunquam viderant, tuâ diligentiâ perquæsitas, reperisti.* Cet orateur avoit composé aussi, à l'imitation de Platon, un livre de la *République*, qui n'est pas venu jusqu'à nous, mais dont on a recueilli quelques fragmens. On trouve dans ses *Tusculanes*, dans ses *Questions académiques*, et ses deux livres *de la nature des dieux*, le philosophe profond et l'écrivain élégant. « La philosophie de Cicéron, dit M. Garat, tient à presque toutes celles de l'antiquité. Ce beau génie, qui n'a eu qu'un seul rival d'éloquence chez des peuples où presque tous les citoyens étoient des orateurs, sembla vouloir enrichir sa pensée de tout ce que l'esprit humain avoit pensé avant lui. Né avec un esprit trop étendu pour se renfermer dans une seule secte, il les étudia toutes, et se plut à les revêtir des beautés de son style. On diroit qu'il ne vit, dans chaque système, qu'une cause assez belle pour mériter d'être défendue par son éloquence, et qu'il les aima tous, parce que tous paroissoient lui servir également à montrer son génie. La langue philosophique de Cicéron mériteroit peut-être autant d'attention que sa philosophie même. Ce grand homme, qui se vantoit de tout, comme s'il n'eût été qu'un homme médiocre, se vante plusieurs fois d'avoir le premier transporté la philosophie dans sa langue. On a fort bien observé que Lucrèce pouvoit lui disputer cette gloire. Mais, en lisant Cicéron, on est étonné de voir qu'une langue étrangère jusqu'à son siècle

à la philosophie, prenne tant de clarté, de précision et de justesse sous la plume d'un homme qui, lui-même, ne lui avoit donné jusqu'alors que les mouvemens et les figures de l'éloquence. Elle pénètre dans les idées les plus fines; elle est assez souple pour distinguer les nuances les plus légères; elle ne se pare jamais d'images trop éclatantes; mais chacun de ses mots, toujours sensibles, porte dans la phrase cette lumière douce qui doit éclairer les objets philosophiques. Parce que notre langue étoit moins poétique que les langues anciennes, on a jugé qu'elle étoit plus propre à la philosophie; mais, quoique cette opinion soit à peu près générale, il me semble que c'est le contraire qu'on auroit dû juger. Les langues sont comme la nature : c'est en parlant toujours aux sens qu'elles peuvent éclairer la raison. » IV. Ses *Epîtres*. Bayle leur donnoit la préférence sur tous les ouvrages de ce grand écrivain. L'homme de lettres, l'homme d'état ne devroient jamais se lasser de les relire. On peut les regarder comme une histoire secrète de son temps. Les caractères de ses plus illustres contemporains y sont peints au naturel, le jeux de leurs passions développés avec finesse. On y apprend à connoitre le cœur de l'homme, et les ressorts qui le font agir. Les ouvrages de Cicéron ont été traduits plusieurs fois, soit collectivement, soit partiellement. Parmi les traductions estimées, on remarque les deux premiers volumes contenant la *Rhétorique à Herennius;* les 2 livres de l'*Invention;* les 3 *Dialogues de l'orateur;* les *Partitions oratoires;* l'*Orateur à Brutus;* les *Topiques;* le *Traité sur les orateurs parfaits* par Demeunier. (Ces divers traités forment les deux premiers volumes de la traduction de Cicéron, en 8 volumes, donnés en 1783, 1786 et 1789, par MM. Demeunier, Clément et Gueroult, et qui n'a point été continuée.) M. Daru a donné en 1788, I. Une Traduction de l'*Orateur*. II. *Les Entretiens des orateurs illustres*, traduits par Villefort, 1 vol., 1726. III. *Des vrais biens et des vrais maux*, par Regnier-Desmarais, 1 vol., 1721. IV. *De la consolation*, par Morabin, 1 vol., 1753. V. *Des lois*, par le même, 1 vol., 1717, 1777. VI. *De la divination*, par Regnier-Desmarais, 1 vol., 1710. VII. *Les Tusculanes*, par d'Olivet et Bouhier, 3 vol., 1737. VIII. *De la nature des dieux*, par d'Olivet, 2 vol., 1749. IX. *Les Catilinaires*, par le même, 1 vol., 1744. X. *Des devoirs*, par Brosselard, 2 vol., 1798. Autre Traduction, par Gallon-la-Bastide, 2 vol., 1786. XI. *De l'amitié et de la vieillesse*, par de Resseguier, 1 vol., 1780. Autre Traduction avec *les Paradoxes*, par Gallon-la-Bastide, 1 vol., 1784. XII. *Songe de Scipion et Paradoxes*, par Geoffroy, 1 vol., 1725. XIII. *Lettres familières*, par Prevôt, 5 vol., 1747. XIV. *Lettres à Brutus*, par le même, 1 vol., 1744. XV. *Lettres à Atticus*, par Mongault, 6 vol., 1714, — 4 vol., 1775. XVI. *Académiques*, par Durand, 1 vol. in-8°, Londres, 1740, très-rare, mais réimprimé en 1796. Autre traduction, par Castillon, 2 vol. in-8°, 1779, Berlin. XVII. *Les discours*, par Auger, 10 vol. in-8°, 1792, 1793, 1794. Nous sommes aussi redevables à MM. Demeunier, Clément, Gueroult, Busnel, Bousquet, Truffer et Henry, de la Traduction d'une grande partie des discours de Cicéron, auxquels on doit joindre l'*Histoire raisonnée* de ces discours, par M. Fréval, 1 vol., 1765. XVIII. *De la République*, par M. Bernardi, 2 vol. in-12, 1807; ouvrage de Cicéron, rétabli d'après les fragmens qui nous en restent, et les autres écrits du même auteur, avec des

Notes historiques et critiques, et une Dissertation sur l'origine et les progrès des sciences, des arts, et du luxe chez les Romains. On réunit à cette collection les *Pensées de Cicéron* par d'Olivet, 1 vol., 1744, et la Traduction des *mêmes Pensées* par M. Le Roy, 5 vol. in-16, 1802. Midleton, auteur anglais, nous a donné une *Histoire de Cicéron*, *tirée de ses écrits et des monumens de son siècle*, *avec des preuves et des éclaircissemens*, en 5 vol. in-12, élégamment traduite en français par l'abbé Prévôt. Morabin a publié une autre *Histoire* de l'orateur latin, en 2 vol. in-4°; chacune a un mérite particulier, et les littérateurs qui veulent connoître Cicéron doivent lire l'une et l'autre. Cicéron, malgré son mérite aussi éminent qu'incontestable, n'a pas été à l'abri de la critique comme écrivain. Fontenelle lui reproche d'être un peu diffus et trop verbeux. «Cet auteur, dit aussi Montaigne, étouffe par ses longueries ce qu'il a de vif et de moelle»; et d'autres critiques, des anciens même, l'en ont pareillement blâmé. Ce reproche seroit injuste, si Cicéron n'étoit diffus que dans ses livres philosophiques, par exemple, dans celui *de la nature des dieux;* car il y traitoit des matières nouvelles pour le plus grand nombre de ses lecteurs; mais il l'est dans tous ses ouvrages, dans ceux de morale, de rhétorique, etc.: dans les premiers, et particulièrement dans celui de l'*amitié*, il se borne quelquefois à paraphraser en périodes harmonieuses des vérités utiles sans doute, mais un peu froides et souvent communes. Ce défaut se fait sentir sur-tout en lisant les traductions françaises; car les charmes de l'original le font disparoître en partie. Cicéron laissa un fils, appelé comme lui Marcus Tullius; mais il se montra bien indigne d'un tel père: sans génie, brutal, débauché, il étoit tellement adonné au vin, qu'on le surnomma *Bicongius*, c'est-à-dire qui contient deux conges ou six pintes. Quoiqu'il eût été mis au nombre des proscrits, on ne le fit pourtant pas mourir. Au contraire, lorsqu'Octave se vit le maître, il le rétablit dans ses biens et le fit préteur; il devint même consul, ayant été substitué à Caïus Antistius, l'an 30 avant J. C. Il acheva l'année, dont il ne restoit plus que deux mois. Ainsi il ne fut consul que comme ceux qu'on appeloit *Consules suffecti*. Pendant sa courte administration, il ordonna que les statues d'Antoine seroient détruites. *Voy.* CATON, n° II. — ALCIONIUS. — LABÉRIUS. — PREVSIUS. — PHILELPHE. — TULLIE, n° II. — NIZOLIUS. — CESTIUS.

† II. CICÉRON (Quintus Tullius), frère de l'orateur romain, au sortir de sa préture, l'an de Rome 691, eut le département de l'Asie, où il demeura trois ans. César le prit ensuite pour son lieutenant dans la guerre des Gaules. Il n'eut pas lieu de se repentir de son choix. Cicéron montra du courage et de la capacité dans plusieurs occasions périlleuses: mais durant la guerre civile, il abandonna le parti de ce général pour suivre celui de Pompée, ce qui fut la cause de sa perte. Compris dans la proscription des triumvirs, il fut tué avec son fils, l'an 43 avant J. C. On trouve de lui, ainsi que de l'orateur son frère, quelques *Poésies* dans le *Corpus poëtarum* de Maittaire. On a une histoire des quatre Cicéron par l'abbé Macé. *Voyez* ce mot, n° II.

* CICOPERIO *ou* CICCOPERIO (François), de Massa, chanoine de la collégiale de cette ville, et protonotaire apostolique, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui, *Lucubrationum canonicalium bibliotessera*,

hoc est libri IV in quibus agitur de canonicorum præcedentid, de eorum officio in choro, ministerio in missæ sacrificio, ac potestate maximè in capitulo.

† CID (le), dont le vrai nom étoit *Rodrigue Dias de Bivar*, fut élevé à la cour des rois de Castille, et s'acquit, par sa bravoure, la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle. Dès qu'il fut en état de porter les armes, on le fit chevalier. Les historiens, ou plutôt les romanciers espagnols, ont mêlé à l'histoire du Cid une foule de faits merveilleux : voici à quoi les réduit Ferréras, qui a discuté avec autant d'exactitude que de jugement les points les plus intéressans des annales d'Espagne. Le Cid s'attacha à don Sanche, roi de Castille, qu'il accompagna en 1063 en Aragon. Il se signala à la bataille de Grao, dans laquelle fut tué don Ramire I, roi d'Aragon. Il servit encore don Sanche dans la guerre contre Alfonse son frère, roi de Léon, et le suivit au siége de Zamora, où ce prince fut tué par trahison. Alfonse VI ayant réuni la Castille au royaume de Léon, le Cid paroît s'être attaché à ce prince. Il épousa en 1074 dona Ximène Diaz, fille du comte don Diègue Alvarez des Asturies. Alfonse lui ayant donné des sujets de mécontentement, il quitta la Castille, emmenant avec lui plusieurs de ses parens et de ses amis. Secondé par ces braves gens, il entra dans l'Aragon qu'il ravagea, et s'empara du chateau d'Alcocer. Les mécontens de Castille et de Léon s'étant rangés sous ses drapeaux, il fit des courses sur les terres des Maures qu'il ne cessoit de harceler. L'avantage qu'il tiroit des lieux escarpés lui fit donner la préférence aux quartiers de Teruel, et il s'y maintint dans une forteresse appelée depuis la Roche du Cid. Enfin, après la mort de Hiaya, roi de Tolède, il se rendit maître de Valence, et y demeura jusqu'en 1099 qu'il mourut. Voilà l'exposé sommaire des belles actions de ce héros castillan. Tout ce qu'on trouve de plus dans Mariana et dans d'autres historiens est fabuleux, sans en excepter son duel avec don Gomez, qu'on a supposé avoir été tué par lui. Ces historiens ajoutent qu'il aimoit passionnément Chimène ou Ximène, fille de ce comte, et qu'il n'en étoit pas moins aimé. L'honneur exigeoit d'elle la vengeance, l'amour vouloit le pardon; celui-ci l'emporta. Chimène demanda Le Cid au roi Ferdinand pour essuyer ses larmes, et en fit son époux. C'est cette situation déchirante qu'a si bien exprimée le grand Corneille dans sa tragédie du Cid, imitée de l'espagnol.

CIECHANOWIECZ. *Voyez* KISKA.

CIEL (Mythol.), Cœlus, le plus ancien des dieux, étoit fils de la Terre. Il eut quantité d'enfans. Saturne, un d'eux, surprit son père pendant la nuit et le mutila avec une faux. Du sang qui coula de la plaie sur la terre naquirent les Géans, les Furies et les Nymphes Mélies; le reste fut jeté avec la faux dans la mer, et de l'écume qui s'y éleva fut formée Vénus, que les flots portèrent dans l'île de Cypre.

† CIENFUÉGOS (Alvarez), né l'an 1657 à Aguerra, ville d'Espagne dans les Asturies, jésuite en 1676, professa la philosophie à Compostelle, et la théologie à Salamanque. Sa pénétration et son habileté le firent employer par les empereurs Joseph I et Charles VI, auprès des rois de Portugal, dans diverses négociations importantes,

qu'il termina au gré des deux couronnes. Le dernier de ces empereurs lui procura avec difficulté le chapeau en 1720, par rapport à son ouvrage sur la Trinité, dans lequel plusieurs docteurs croyoient avoir trouvé des propositions insoutenables. Ce même prince le fit ensuite son ministre plénipotentiaire à Rome, évêque de Catane, puis archevêque de Montréal en Sicile. Après s'être démis de son archevêché, il mourut à Rome en 1739. On a de lui différens ouvrages : I. *Ænigma theologicum in mysterio SS. Trinitatis*, Vienne, 1717, 2 vol. in-folio. II. *Vita abscondita sub speciebus eucharisticis*, Rome, 1728, in-fol. III. *La Vida del venerabile P. Jean Nieto*, 1693, in-8°. IV. *La Vida del santo Francisco de Borgia*, 1702, in-fol.

* I. CIEZAR (Michel-Jérôme), peintre, né à Grenade, et élève d'Alexis Cano, mourut en 1677, dans un âge fort avancé. Ses peintures sont riches en couleur et d'une belle exécution.. On en voit dans le couvent *del Angel*, et dans l'hôpital *del Corpus*.

† II. CIEZAR (Joseph de), fils et élève du précédent, né à Grenade en 1656, mort à Madrid en 1696, excelloit à peindre à gouache *les paysages et les fleurs*. Il a fait aussi quelques tableaux d'histoire. Son coloris est brillant, sur-tout celui de ses fleurs, dont la fraicheur et l'éclat imitent agréablement la nature. On voit de Ciézar, à Saint-François-de-Paule de Madrid, deux *Tableaux à l'huile;* l'un représente ce *saint qui rend une visite au roi de Naples*, surnommé le père des pauvres; l'autre est connu sous le nom du *Tableau de la victoire, et représente une bataille.*

† CIGALA *ou* SYGALLE (Lanfranc), né à Gènes, fut jurisconsulte et chevalier ès lois. Le sénat le nomma ambassadeur en 1241, auprès de Raimond, comte de Provence. Sous le beau ciel de cette province Lanfranc se livra *à la galanterie et à la poésie ;* il fut bon troubadour, dit Millot, et composa maintes bonnes chansons, dont Dieu étoit principalement l'objet. Il avoit aimé et célébré dans ses vers une dame nommée Barlanda de Cibo; mais l'ayant perdue, la dévotion remplaça l'amour dans le cœur du poëte, et ses chants ne se firent plus entendre que pour louer la divinité. Le même Millot rapporte que ce poëte a composé *vingt-six pièces ;* les manuscrits de la bibliothèque impériale n'en contiennent aucune. Les productions de Lanfranc sont monotones et ennuyeuses; de la puérilité, un éternel jargon d'amour, des idées triviales et communes se font sans cesse remarquer. Selon Nostradamus ce troubadour fut assassiné près de Monaco en 1278, dans un voyage qu'il faisoit de Provence à Gènes.

CIGALE (Jean-Michel), imposteur, qui parut à Paris en 1670, s'y disant prince du sang ottoman, bassa et plénipotentiaire souverain de Jérusalem, du royaume de Chypre, de Trébizonde, etc. Il s'appeloit autrement Mahomet Bei. Ce prince, vrai ou prétendu, naquit, selon Rocoles, de parens chrétiens, dans la ville de Trogovisti en Valachie. Son père, fort estimé de Mathias, vaivode de Moldavie, mit son fils auprès de ce prince, qui l'envoya avec son résident à Constantinople. Après la mort de Mathias, Cigale revint en Moldavie, où il espéroit de s'élever, avec l'appui des seigneurs du pays ; mais n'ayant pu y réussir, il retourna à Constantinople et se fit Turc. Cet aventurier courut de pays en pays,

racontant par-tout son histoire avec une hardiesse qui la faisoit prendre pour vraie, quoique ce ne fût qu'une suite d'impostures. Il y parloit de l'antiquité de la famille des Cigale en Sicile, et s'y faisoit descendre de Scipion, fils du fameux vicomte Cigale, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1561. Il disoit que Scipion, étant captif avec son père, prit le turban pour plaire à Soliman II; qu'il fut élevé aux premieres charges de l'empire, et qu'il épousa la sultane Canon Salier, fille du sultan Achmet, et sœur d'Osman, d'Amurat IV, et d'Ibrahim, aïeul de l'empereur Mahomet IV. Il se prétendoit fils de cette sultane, et racontoit de quelle manière il avoit été établi vice-roi de la Terre-Sainte, puis souverain de Babylone, de Caramanie, de Magnésie et de plusieurs autres grands gouvernemens, et enfin vice-roi de Trébizonde, généralissime de la mer Noire. Il ajoutoit qu'il s'étoit enfui secrétement dans l'armée des Cosaques, alors en guerre avec les Moscovites. Enfin il alla en Pologne, où la reine Marie de Gonzague le reçut fort honorablement, et lui persuada de recevoir le baptême. Cigale parcourut ensuite les différentes cours de l'Europe, et fut traité par-tout avec distinction. Apres différentes courses à Rome, à Naples, à Venise, à Paris, il passa à Londres : le roi d'Angleterre lui fit un accueil gracieux. Il jouissoit du fruit de son imposture, lorsqu'un homme de condition, qui savoit son histoire, l'ayant vu à Vienne, démasqua ce fourbe, qui n'osa plus reparoître.

† CIGNANI (Charles), peintre bolonais, né en 1628, élève de Baptiste Cuiro et de l'Albane, mourut en 1719, à 91 ans. Clément XI, qui avoit souvent employé son pinceau, le nomma prince de l'académie de Bologne, appelée encore aujourd'hui l'*académie Clémentine*. La coupole de *la Madona del Fuoco* de Forli, où ce peintre a représenté l'*Assomption de la Vierge*, est un des plus beaux tableaux de ce maître. Ses principaux ouvrages se voient à Rome, à Bologne, à Forli. Ils sont tous recommandables par un dessin correct, un coloris agréable, vigoureux, et par une composition élégante. Cignani peignoit avec beaucoup de facilité, drapoit avec goût, exprimoit très-bien les passions de l'ame, et les auroit encore mieux rendues, s'il ne se fût pas attaché à finir trop ses tableaux. Il se fit une maniere de peindre facile et gracieuse qui tenoit de celle du Guide et de Caravage. Une longue carrière donna à Cignani le loisir de produire un grand nombre d'ouvrages considérables, qui le mirent à même de gagner beaucoup d'argent; mais il n'en fut pas plus riche, car il partageoit le fruit de ses travaux avec ses amis dans le besoin, et avec les pauvres qui se présentoient à lui. Il fit un tableau d'*Adam et Eve* dans l'intention de le garder, mais le cardinal San Césario lui demanda de l'acquérir, à quelque prix que ce fût. Cignani lui en fit présent, et le cardinal eut beaucoup de peine à lui faire accepter 500 ducats doubles, en lui disant qu'il n'entendoit payer que la toile et les couleurs, et qu'il lui restoit redevable du chef-d'œuvre. Cet artiste joignoit à ses talens une douceur de mœurs et une bonté de caractère aussi estimables que rares. Il parloit avec éloge de ses ennemis. Aussi modeste qu'habile, il avoit refusé le titre de comte, que le pape et plusieurs souverains avoient voulu lui donner; mais sa modestie ne put empêcher ses envieux de porter la méchanceté au point de gâter plusieurs de ses ouvrages. On voyoit de lui au Palais-Royal à Paris un *Noli me tangere*; et dans le cabinet

du roi, une *Descente de Croix*; et *Notre-Seigneur apparoissant en jardinier à la Magdeleine*, morceaux admirables, ainsi que la *Vénus couchée* de la galerie de Florence. Dans celle de Dresde, on remarque de cet artiste un beau tableau représentant *la chasteté de Joseph*; et deux au Musée Napoléon : une *Sainte Famille* d'un effet vigoureux; et un autre, tiré du cabinet du stathouder, représentant *Adam et Eve*. Ce tableau manque un peu de correction et de fermeté dans le dessin; mais il est d'un coloris agréable. Dorigni, Meloni, J. Frey, Crespi et Liotard ont gravé d'après Cignani.

CIGOLI. *Voyez* Civoli.

CILIX, fils d'Agénor et frère d'Europe, fonda une colonie dans cette contrée de l'Asie mineure qui, de son nom, fut appelée Cilicie.

* CIMA (Jean-Baptiste), peintre, dit *le Conégliano*, parce qu'il étoit né dans cette ville vers 1470. Il fut élève de Jean Bellin, imita sa manière et la perfectionna. Ses compositions sont bien ordonnées, son dessin est gracieux et son coloris brillant. En 1493, il fit un tableau pour sa ville natale. On en voyoit un très-beau de lui dans l'église de Sainte-Marie à Venise. Plusieurs de ses ouvrages sont datés de 1517. Le Musée Napoléon possède de ce maître un tableau qui vient de la cathédrale de Parme; il est regardé comme un chef-d'œuvre. On y remarque cependant quelques défauts, qui tiennent encore à l'enfance de l'art; ce tableau manque de perspective et de profondeur; cependant le dessin en est gracieux et d'une naïveté remarquable; l'expression des figures est douce et les airs de têtes sont admirables, sur-tout de celles des femmes. Le coloris de ce maître est vrai, mais cru et dénué d'harmonie; ses draperies sont belles et se sentent dans leurs dispositions générales des grands principes de l'art.

† CIMABUÉ (Jean), peintre et architecte de Florence, mort en 1300, à 70 ans, est regardé comme le restaurateur de la peinture en Europe. Instruit par les peintres grecs que le sénat de Florence avoit appelés, il fit renaître cet art dans sa patrie. Charles Ier, roi de Naples, passant par Florence, l'honora d'une visite. On possède encore quelques restes de ses tableaux à fresque et à l'eau d'œuf, où l'on remarque du génie et beaucoup de talent naturel, mais peu de ce bon goût que l'on doit aux réflexions et à l'étude des beaux ouvrages. Ce peintre ayant achevé un tableau de *la Vierge*, tout le peuple le conduisit au bruit des trompettes jusqu'à l'église de Sainte-Marie-la-Nouvelle où il devoit être placé. Les tableaux du Cimabué sont très-rares à cause de leur ancienneté et de leur peu de solidité, n'étant peints qu'en détrempe ou à l'eau d'œuf. On peut encore en voir un dans la galerie de M. Le Brun; il représente *une jeune fille à mi-corps*, vue de profil. Cette ancienne peinture, dont le dessin est très-gracieux, est intéressante pour l'histoire de l'art.

* CIMAROSA, célèbre compositeur italien, né à Naples, à Capodi-Monte, fit ses études au conservatoire de Loretto, et fut de l'école de l'incomparable Durante. Cimarosa avoit un génie extraordinaire, une imagination de feu, toujours nouvelle, toujours brillante; il accompagnoit avec la dernière perfection, et chantoit comme le plus habile professeur de chant; mais on ne peut comparer ces talens précieux avec le don enchanteur de composer, qu'il avoit reçu de la na-

ture. Tout le monde peut copier Cimarosa; mais il n'avoit jamais copié personne. Il est mort en 1801, âgé de 50 ans.

† I. CIMON, général des Athéniens, étoit fils de Miltiade et d'Egésiphile. Les premières années de sa vie ne lui avoient point fait d'honneur. Son père étant mort chargé d'une amende, Cimon fut emprisonné pour l'acquitter, et ne recouvra sa liberté qu'en cédant Elphinie sa sœur, et en même temps sa femme, à Callias, qui satisfit pour lui au fisc public. Sa mauvaise réputation avoit tellement indisposé le peuple contre lui, qu'il en fut très-mal reçu lorsqu'il se présenta parmi ceux qui aspiroient aux charges. Rebuté par ce fâcheux accueil, il songeoit à renoncer absolument aux affaires publiques, lorsqu'Aristide, découvrant en lui de grandes qualités à travers de grands défauts, lui rendit l'espérance, et s'appliqua particulièrement à le former. Bientôt après, Cimon trouva des occasions fréquentes de se signaler dans les combats. Les Athéniens ayant armé contre les Perses, il enleva à ces derniers leurs plus fortes places et leurs meilleurs alliés en Asie. Il défit le même jour les armées persannes par terre et par mer: et sans perdre de temps, vola au-devant de quatre-vingts vaisseaux phéniciens qui venoient joindre la flotte des Perses de la Chersonèse, et les prit tous, après avoir taillé en pièces la plus grande partie des troupes qui les montoient. Il mit en mer une flotte de deux cents vaisseaux, passa en Cypre, attaqua Artabase, se rendit maître d'un grand nombre de ses vaisseaux, et poursuivit le reste de sa flotte jusqu'en Phénicie. En revenant, il atteignit Mégabise, autre général d'Artaxerce, et le défit. Ces succès contraignirent le roi de Perse à signer ce traité si célèbre, qui procura une paix glorieuse pour les Athéniens et leurs alliés. Quand il fallut partager les prisonniers, fruits de ses victoires, on s'en rapporta au général vainqueur: il mit d'un côté les prisonniers tout nus, et de l'autre leurs colliers d'or, leurs bracelets, leurs armes, leurs habits, etc. Les alliés prirent les dépouilles, croyant avoir fait le meilleur choix; et les Athéniens gardèrent les hommes, qu'ils vendirent chèrement aux vaincus. Cimon parut aussi grand dans la paix que dans la guerre. Sa maison devint l'asile de l'indigent. Il fit abattre toutes les haies qui entouroient ses terres et ses jardins, afin de permettre à chacun d'y prendre ce qu'il jugeroit à propos. Il avoit tous les jours une table servie simplement, mais abondamment, où tous les pauvres citoyens étoient admis sans distinction. Il fut le premier qui établit des écoles publiques à Athènes, comme Pythagore en avoit établi en Italie. L'orateur Gorgias disoit de lui « qu'il amassoit des richesses pour s'en servir, et s'en servoit pour se faire aimer. » Malgré ses vertus morales, il n'égaloit point Thémistocles dans la science du gouvernement. Son crédit fut ébranlé par ses absences fréquentes, par les vérités dures qu'il disoit au peuple; et, après avoir servi sa patrie, il eut la douleur d'en être banni par l'ostracisme. On le rappela ensuite; on le nomma général de la flotte des Grecs alliés. Il porta la guerre en Egypte, reprit son ancien projet de s'emparer de l'île de Cypre; mais ne put l'exécuter, étant mort à son arrivée dans cette île, l'an 449 avant J. C.

† II. CIMON, vieillard romain, ayant été condamné par le sénat, pour quelque crime, à mourir de faim dans les fers, sa fille, qui avoit la liberté de le venir voir, le fit

subsister quelque temps en lui donnant de son propre lait. Les juges, informés de cette piété industrieuse, firent grace au pere en faveur de la fille. Tite-Live et d'autres écrivains disent que c'étoit la mère de cette fille, et non le père, qu'on avoit condamnée à mourir de faim. Du Belloy a employé, dans sa tragédie de *Zelmire*, ce trait intéressant.

III. CIMON (Cléoneus), peintre ancien, fut le premier qui représenta avec succès *les plis et draperies des vêtemens*, et qui, sur le nu, distingua *les veines et les nerfs*. Il fut aussi l'inventeur, dit-on, *des portraits en profil*. Ayant eu à peindre un borgne, il imagina de le représenter ainsi pour cacher sa difformité.

CINARE (Mythol.), femme de Thessalie, mère de deux filles d'une vanité effrénée, qui, s'étant préférées à Junon, furent changées par cette déesse en marches, qu'on fouloit en entrant dans l'un de ses temples.

* I. CINCINATO (Romulus), peintre d'histoire, Florentin, fut appelé en Espagne par Philippe II. Le château des ducs de l'Infantado à Guadalaxara, la ville de Cuença, et plusieurs autres, sont remplis de ses ouvrages. On y trouve une belle ordonnance, un bon goût de dessin, et beaucoup de grace; mais ils manquent d'invention. La plupart de ses tableaux sont à fresque. On en voit plusieurs à l'Escurial; savoir, Un *saint Maurice*, dans la chapelle du même nom, et dans le chœur, deux *Traits de l'histoire de saint Laurent*; un *saint Sixte au milieu de ses disciples*, et un *saint Jérôme*. Mais le plus beau de ses ouvrages étoit une *Cène* peinte à fresque. Ce tableau, d'une grandeur considérable, d'une composition riche, et d'un bel effet, avoit été peint pour les jésuites de Cuença. Cincinato mourut en 1600 dans un âge fort avancé.

* II. CINCINATO (Diégo de Romulo), fils du précédent, naquit à Madrid, et mourut à Rome en 1625. Son père, après lui avoir donné les premiers principes de son art, l'avoit envoyé fort jeune se perfectionner dans cette capitale. Il y fit plusieurs fois le portrait d'Urbain VIII. Ce pape fut si satisfait des ouvrages de Cincinato, qu'il le décora de l'ordre du Christ, et lui fit présent d'une chaine d'or d'un grand prix, avec son portrait. Enfin Philippe III, roi d'Espagne, le nomma son premier peintre. Après la mort de Diégo, ce monarque donna l'ordre du Christ à François de Romulo, dont le mérite égaloit celui de son frère. Il mourut aussi à Rome en 1636.

† CINCINNATUS (Lucius Quintius), ainsi surnommé parce qu'il portoit des cheveux bouclés et frisés. Tiré de la charrue pour être consul romain, l'an 458 avant J. C., il maintint, par une sage fermeté, la tranquillité pendant le cours de sa magistrature, et retourna labourer son champ. On l'en tira une seconde fois, pour l'opposer aux Eques et aux Volsques. Le seul regret qu'il témoigna aux députés de la république, c'est « que son champ alloit rester inculte cette année. » Mais le sénat ordonna que le petit domaine du nouveau consul seroit cultivé aux dépens de l'état. Cincinnatus, environné d'un nombreux cortège, fut conduit dans son logis. En entrant à Rome, il commença par haranguer le peuple pour le rassurer. Le lendemain, il donna ordre à tous les citoyens capables de porter les armes, de se trouver, avant le coucher du soleil, au champ de

Mars, avec du pain cuit pour cinq jours, et douze pieux chacun. Le dictateur marcha en ordre de bataille à la tête de son armée, et arriva au milieu de la nuit près du camp des ennemis, qu'il fit investir. On en vint aux mains. Les Eques, battus de tous côtés, demandèrent la paix au dictateur, qui la leur accorda à condition qu'ils passeroient sous le joug, ce qui fut exécuté. L'armée du consul Minucius, qui s'étoit laissé enfermer par l'ennemi, ayant été délivrée par cette victoire, Cincinnatus lui fit abdiquer le consulat. « Vous apprendrez, lui dit-il, la guerre comme lieutenant, avant de commander les légions en qualité de consul. » Cincinnatus revint ensuite à Rome, où on lui décerna le triomphe; et il ne tint qu'à lui de se voir aussi riche qu'il étoit illustre. On lui offrit des terres, des esclaves, des bestiaux : il les refusa constamment, et se démit de la dictature, au bout de seize jours, pour aller reprendre sa charrue l'an 456 avant J. C. Elu une seconde fois dictateur, à l'age de 80 ans, il triompha des Prénestins, et abdiqua vingt-un jours après. Ainsi vécut ce Romain, aussi grand quand ses mains victorieuses ne dédaignoient pas de tracer un sillon, que lorsqu'il dirigeoit les rênes du gouvernement, et qu'il triomphoit des ennemis de la république. Ce fut lui qui fit doubler le nombre des tribuns du peuple pour les diviser. Cincinnatus jugea bien qu'ils seroient moins unis à mesure qu'ils deviendroient plus nombreux. La statue de Cincinnatus, par M. Chaudet, est placée dans la galerie du sénat conservateur. Le dictateur est représenté dans le moment où les envoyés du sénat viennent lui apprendre, au milieu de ses champs, qu'on l'a nommé au commandement de l'armée romaine. Il jette un regard douloureux sur sa charrue, qu'il est forcé d'abandonner. Cette figure est exécutée avec talent; mais, en faisant ressortir tous les muscles et toutes les articulations, on l'a rendue peut-être trop anatomique.

CINELLI (Jean), médecin de Florence, né en 1625, avoit des connoissances dans son art, et possédoit une vaste littérature; mais il se fit des ennemis par son caractère dur et caustique. Ayant déchiré cruellement, dans sa *Bibliothèque volante*, le docteur Moniglia, premier médecin de Côme III, il fut mis en prison, et n'obtint la liberté qu'à condition qu'il se rétracteroit publiquement. Il sortit bientôt des états du grand-duc de Florence; et, après avoir parcouru l'Italie, se fixa à Lorette, où il exerça la médecine. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1706. Sa *Bibliothèque volante*, en italien, réimprimée à Venise en 1734, en vingt parties, est une compilation de beaucoup de brochures fugitives, de petits traités sur des matières intéressantes, avec des jugemens critiques, qui ne sont pas toujours équitables, et des notices sur leurs auteurs. Magliabéchi, savant bibliothécaire, intime ami de l'auteur, l'aida de ses lumières et de ses recherches.

* CINGOLI (Benoît de), poëte milanais du 15[e] siècle. Ses *Œuvres* ont été publiées à Rome avec celles de Gabriel son frère en 1503.

I. CINNA (Lucius Cornélius), consul romain l'an 87 avant J. C. Ayant voulu rappeler Marius, malgré les oppositions d'Octavius son collègue, partisan de Sylla, il se vit obligé de sortir de Rome, et fut dépouillé par le sénat de la dignité consulaire. Retiré chez les alliés, il lève promptement une armée de 30 légions, et vient assiéger Rome, accompagné de Marius, de Carbon

et de Sertorius, qui commandoient chacun un corps d'armée. La famine et les désertions ayant obligé le sénat de capituler avec lui, il entre dans Rome en triomphateur, assemble le peuple à la hâte, fait prononcer l'arrêt du rappel de Marius. Des ruisseaux de sang coulèrent bientôt dans la ville. Les satellites du vainqueur égorgèrent sans pitié tous ceux qui venoient le saluer, et auxquels il ne rendoit pas le salut : c'étoit le signal du carnage. Les plus illustres sénateurs furent les victimes de sa rage. Octavius, son collègue eut la tête tranchée. Ce barbare fut tué trois ans après, l'an 84 avant J. C., par un centurion de son armée. Il avoit toutes les passions qui font aspirer à la tyrannie, et aucun des talens qui peuvent y conduire. Quoique d'une maison patricienne, il s'étoit attaché au parti du peuple, où il espéroit trouver plus de considération que dans celui de la noblesse, qui le méprisoit. C'étoit un homme d'une humeur hautaine et violente, sans mœurs, sans réflexion, précipité dans ses desseins et dans ses engagemens, qu'il soutenoit néanmoins avec courage. Etant consul, il se proposa d'abolir toutes les lois de Sylla, et d'en établir de nouvelles ; et, pour y parvenir, il traita les gens de bien et les personnes les plus considérables avec tant de fureur, que la plupart, pour se soustraire à sa tyrannie, prirent le parti de se réfugier en Grèce.

† II. CINNA (Cnéius Cornélius), fils d'une petite-fille du grand Pompée, fut convaincu d'une conspiration coutre l'empereur Auguste, qui, à la prière de l'impératrice, lui pardonna. L'empereur le fit venir dans sa chambre, lui rappela ce qu'il avoit fait pour lui, et, après quelques reproches sur son ingratitude, le pria d'être de ses amis, et lui donna même le consulat qu'il exerça l'année suivante, environ la 56[e] du règne d'Auguste. Cette générosité toucha si fort Cinna, qu'il fut depuis un des sujets les plus zélés de ce prince. Il lui laissa, selon Dion, ses biens en mourant. Voltaire doute beaucoup de la clémence d'Auguste envers Cinna. Tacite ni Suétone ne disent rien de cette aventure : le dernier parle de toutes les conspirations faites contre Auguste : auroit-il passé sous silence la plus célèbre ? La singularité d'un consulat, donné à Cinna pour prix de la plus noire perfidie, n'auroit pas échappé à tous les historiens contemporains. Dion Cassius n'en parle qu'après Sénèque, et ce morceau de Sénèque ressemble plus à une déclamation qu'à une vérité historique. De plus, Sénèque met la scene en Gaule, et Dion à Rome. Cette conspiration, réelle ou supposée, a fourni au grand Corneille le sujet d'une de ses plus belles tragédies.

III. CINNA (Caïus Helvius), poëte latin, du temps des triumvirs, avoit composé un poëme en vers hexamètres, intitulé *Smyrna*, dans lequel il décrivoit l'amour incestueux de Myrrha. Servius et Priscien nous en ont conservé quelques vers, insérés dans le *Corpus Poëtarum* de Maittaire.

† CINNAMÈS, historien grec du 12[e] siècle, accompagna l'empereur Manuel Comnène dans la plupart de ses voyages. Il écrivit l'*Histoire* de ce prince en six livres. Le premier contient la vie de Jean Comnène, et les cinq autres celle de Manuel. C'est un des meilleurs historiens grecs modernes, et on peut le compter après Thucydide, Xénophon, et les autres historiens anciens. Son style est noble et pur ; les faits sont bien détaillés et choisis avec goût. Il ne s'accorde pas toujours avec Nicétas, son contempo-

rain. Celui-ci dit que les Grecs firent toutes sortes de trahisons aux Latins; et Cinnamès assure que les Latins commirent des cruautés horribles envers les Grecs. Du Cange a donné une édition de Cinnamès, in-fol, 1670, imprimée au Louvre, en grec et en latin, avec de savantes observations.

* CINNAMO (Léonard), de Capoue, jésuite, passa aux Indes en qualité de missionnaire, sur la fin du 17e siecle; il a écrit, *I saggi delle liriche, e musicali poesie*, qui parurent sous le nom de Roland Cinnami; *Orationes et prælectiones*, imprimées à Naples en 1671.

† CINQ-ARBRES (Jean), *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac, nommé professeur royal en langue hébraïque et syriaque en 1554, mourut l'an 1587, laissant, I. Une *Grammaire hébraïque*, imprimée plusieurs fois, et dont la meilleure édition est de 1609, in-4°. II. La *Traduction* de plusieurs ouvrages d'Avicenne, médecin arabe. III. Une édition des *Tables* de Clénard *sur la grammaire hébraïque*, Paris, 1564, in-4° et in-8° avec des notes.

† CINQ-MARS (Henri COIFFIER, dit *Ruzé*, marquis de), second fils d'Antoine Coffier, marquis d'Effiat, maréchal de France, fut redevable de sa fortune au cardinal de Richelieu, intime ami de son père. Il fut fait capitaine aux gardes, puis grand-maître de la garde-robe du roi en 1637, et deux ans après, grand-écuyer de France. Son esprit étoit agréable, et sa figure séduisante. Le cardinal de Richelieu, qui vouloit se servir de lui pour connoître les pensées les plus secrètes de Louis XIII, lui apprit le moyen de captiver le cœur de ce prince. Il parvint à la plus haute faveur; mais l'ambition étouffa bientôt en lui la reconnoissance qu'il devoit au ministre et au roi. Il haïssoit intérieurement le cardinal, parce que Richelieu prétendoit le maîtriser: il n'aimoit guère plus le monarque, parce que son humeur sombre gênoit le goût qu'il avoit pour les plaisirs. « Je suis bien malheureux, disoit-il à ses amis, de vivre avec un homme qui m'ennuie depuis le matin jusqu'au soir! » Cependant Cinq-Mars, par l'espérance de supplanter le ministre et de gouverner l'état, dissimula ses dégoûts. Tandis qu'il tâchoit de cultiver le penchant extrême que Louis XIII avoit pour lui, Richelieu lui donna quelques mortifications auxquelles il fut très-sensible. Il se trouvoit ordinairement en tiers dans les conseils que le roi tenoit avec le cardinal. « Je veux, disoit Louis, que mon cher ami s'instruise de bonne heure des affaires de mon conseil, afin qu'il se rende capable de me rendre service. » Le cardinal, à qui la présence de Cinq-Mars étoit importune, et ne trouvant pas bon qu'il lui marchat toujours sur les talons quand il alloit chez le roi, lui reprocha un jour son ingratitude dans les termes les plus énergiques. Il lui dit qu'il n'appartenoit pas à une tête aussi légère que la sienne de se mêler des affaires d'état, et qu'il ne faudroit qu'un homme tel que lui pour décréditer la France auprès des puissances étrangères. Il lui défendit de se trouver désormais à aucun conseil, et le traita si durement, que Cinq-Mars en pleura de dépit et de colere. Dès-lors celui-ci médita une vengeance éclatante. Il excita Gaston, duc d'Orléans, à la révolte, et attira le duc de Bouillon dans son parti. On envoya un émissaire en Espagne, lequel fit avec Gaston un traité qui devoit lui rouvrir la France. Le roi étant allé en personne, l'an 1642, conquérir le Roussillon, Cinq-Mars le suivit, et fut plus que jamais dans ses bonnes graces. Louis XIII

lui parloit sans cesse de la peine qu'il ressentoit d'être dominé par un ministre impérieux. Cinq-Mars profitoit de ses confidences pour l'aigrir encore davantage contre le cardinal ; il lui proposoit tantôt de le faire assassiner, tantôt de le renvoyer de la cour. Richelieu, dangereusement malade à Tarascon, ne doutoit plus de sa disgrace ; mais son bonheur voulut qu'il découvrit le traité conclu par les factieux avec l'Espagne. Il en donna avis au roi. L'imprudent Cinq-Mars fut arrêté à Narbonne et conduit à Lyon. On instruisit son procès ; il falloit des preuves nouvelles pour le condamner : Gaston les fournit pour acheter sa propre grace. Cinq-Mars eut la tête tranchée le 12 septembre 1642, n'étant que dans la 22e année de son âge. On raconte que Louis XIII, sachant à peu près le moment de l'exécution, regardoit quelquefois sa montre, et dit une fois : « Dans une heure d'ici, M. le grand-écuyer passera mal son temps. » — *V.* les articles Fabert, Thou, n°. IV, *et* Fontrailles.

* CINQUI (Jean), peintre, né aux environs de Florence en 1667, fut un des meilleurs élèves de Dandini, qui l'employa souvent dans ses propres ouvrages. La grande assiduité du jeune artiste le rendit bientôt célèbre, et lui procura beaucoup d'occupation. Il a fait un grand nombre de peintures à fresque pour les églises de Florence et de Viterbe. Ses tableaux à l'huile, dont quelques-uns d'une grandeur extraordinaire, sont répandus dans la plupart des cabinets de l'Europe. Cet artiste a traité également d'une manière agréable le genre et l'histoire. Ses plus beaux ouvrages sont une suite de tableaux représentant la *Vie de J. C.*, celle de la *Vierge*, de *saint Jean-Baptiste*, etc. Cette grande collection lui avoit été commandée par le grand-duc Côme III, pour la Villa-Ambroisienna. Cet artiste infatigable entreprit une autre œuvre semblable, mais plus nombreuse et d'une plus grande dimension, pour le roi d'Espagne. Mais ce grand ouvrage fut englouti dans les flots de la mer avant d'arriver à sa destination. Cette perte causa un si grand préjudice à la fortune de Cinqui, qu'il en mourut de chagrin en 1743.

CINTHIO. *Voy.* Giraldi.

CINUS *ou* CINO, jurisconsulte de Pistoie, d'une famille noble du nom de Sinibaldi. On a de lui, I. Des *Commentaires sur le Code et sur une partie du Digeste.* II. Quelques *Pièces de poésie italienne.* Crescimbéni dit qu'il est le plus doux et le plus agréable poëte qui ait fleuri avant Pétrarque. Il est regardé par les Italiens comme le premier qui a su donner de la grace à la poésie lyrique. Ils lisent encore ses vers, dont le Recueil a été imprimé à Rome en 1559, in-8°, et à Venise en 1589. Il mourut à Bologne en 1336, avec la réputation d'un homme savant.

† CINXIA, nom qu'on donnoit à Junon, qui présidoit aux mariages ; il venoit de *cingere*, ceindre, parce que c'étoit la coutume d'ôter leurs ceintures aux nouvelles épouses.

CINYRAS, roi de Cypre, et père d'Adonis par sa fille Mirrha, compté parmi les anciens devins. Il étoit si opulent, que les richesses qu'il possédoit ont donné lieu au proverbe *Cinyræ opes*. Son royaume fut ruiné par les Grecs, auxquels il ne voulut pas fournir les vivres qu'il leur avoit promis pour le siége de Troie. On lui attribue la fondation de Paphos et de Smyrne, ainsi que l'*invention des tuiles, du marteau, des tenailles, du levier et de*

l'enclume. Ses descendans furent successivement grands-prêtres du temple de Vénus à Paphos.

* CIOCCHI (Jean-Marie), peintre, né à Florence en 1658, mort dans cette ville en 1725, hérita des talens de son aïeul et de son père, habiles sculpteurs, et fut mis sous la conduite de Dandini. Après avoir copié les statues antiques de la galerie et les peintures du palais Pitti, il voyagea dans toute l'Italie. De retour à Florence, il s'y fit une grande réputation par plusieurs peintures à fresque, entre autres, par celles de la bibliothèque des servites et du plafond de l'église des moines Angiolini. Ses tableaux à l'huile lui firent aussi beaucoup d'honneur, sur-tout le retable de l'église de Saint-Jacques sur l'Arno, représentant *saint Antoine abbé*, et celui de *sainte Marie in campo*; mais le plus beau de tous ses ouvrages est le tableau du *Martyre de sainte Lucie*, qu'il a peint pour l'église de ce nom; on y admire une belle ordonnance et un dessin correct. Ciocchi joignoit à ses talens dans la peinture ceux de la musique et de la poésie; il improvisoit et chantoit ses vers agréablement. Sa vue s'étant affoiblie, il fut obligé de quitter le pinceau; mais il voulut s'occuper encore de son art favori; et composa un ouvrage intitulé *La Pittura in Parnasso*. On y trouve des observations curieuses et utiles sur l'art. L'amour des belles-lettres unissoit étroitement Ciocchi avec les Salvini, les Corsignani, les Gaburi et autres littérateurs distingués. Ils lui conseillerent de publier cet ouvrage, mais il n'eut pas la satisfaction d'en voir terminer l'impression.

† CIOFANI (Hercule), de Sulmone en Italie, commenta savamment et avec élégance, dans le 16e siècle, les Métamorphoses d'Ovide, Francfort, 1661, in-fol.

CIOLECK. *Voy.* TORELLI.

* CIONACCI (François), prêtre florentin, du 17e siecle, a donné un Recueil de poésies sacrées de Laurent de Médicis et de plusieurs autres personnages de cette illustre famille, imprimé à Florence en 1680, in-4°, qu'il a enrichi de plusieurs *Notes* et *Observations sur les louanges en général*.

I. CIPIERRE (Philibert DE MARCILLY, seigneur de), gentilhomme Maconnois, capitaine de cinquante hommes d'armes, et gouverneur de la ville d'Orléans. Après avoir signalé sa valeur et sa prudence sous Henri II, il fut choisi pour veiller à l'éducation du duc d'Orléans, depuis Charles IX, qui le fit ensuite premier gentilhomme de sa chambre. « Ce fut, dit Brantôme, le maréchal de Retz, Florentin, qui pervertit ce prince, et lui fit oublier la bonne nourriture que lui avoit donnée le brave Cipierre... » Il mourut à Liége l'an 1565, en allant prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle. Cipierre étoit, suivant de Thou, un grand capitaine et un homme de bien, qui avoit également à cœur la gloire de son maître et la tranquillité de l'état.

* II. CIPIERRE (René DE SAVOIE, seigneur de), fils de Claude de Savoie, comte de Tende, gouverneur et grand-sénéchal de Provence. Il devint suspect dans le protestantisme, soit à cause de la profession ouverte que son épouse faisoit de la religion, soit parce qu'il ne souffrit point qu'on usât de violence dans son gouvernement contre ceux qu'on appeloit les hérétiques. Cette modération souleva contre lui son propre fils, le comte de Sommerive, et il se vit contraint de se défendre les

armes à la main contre celui à qui il avoit donné le jour. Cipierre, revenant de Nice, où il étoit allé saluer le duc de Savoie, fut assassiné en 1568, par une troupe de mutins, dans Fréjus, où il s'étoit sauvé. On ne douta pas que la cour et le comte de Sommerive n'eusseut part à cet exploit, et que Cipierre ne dût sa mort à la haine qu'on avoit pour la nouvelle religion.

* CIPPICO (Coriolan), auteur d'une histoire en trois livres, *Della guerre de Veneziani nell'Asia*, depuis 1470 - 1474, dont l'abbé Morelli a donné une nouvelle édition, enrichie de notes, à Venise, 1796, in-4°.

* CIPPULO (Grégoire), de Capoue, de l'ordre des prêcheurs, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui un *Commentaire sur la troisième partie de la somme théologique de saint Thomas.*

† CIPPUS (Marcus Genutius), revenant vainqueur des ennemis de Rome, et se regardant dans le Tibre, crut voir des cornes sur son front. Ayant consulté les prêtres, ceux-ci lui annoncèrent qu'il seroit roi de Rome, s'il y restoit. Cippus, ne voulant point détruire la constitution de sa patrie, s'exila volontairement. Le sénat, par reconnoissance, fit sculpter une tête cornue au-dessus de la porte par laquelle Cippus étoit sorti de Rome, et lui accorda autant de terrain en Italie qu'il put en renfermer dans un sillon tracé depuis l'aube du jour jusqu'au soir.

* CIPRIANI. *Voy.* CYPRIANI.

† CIRAN (saint), né dans le Berri, fut élevé à Tours, et devint échanson du roi Clotaire II. Sigelaie son père, qui étoit évêque de Tours, voulut le marier, mais Ciran préféra l'état ecclésiastique. Il réforma le clergé de Tours, bâtit le monastere de Meaubec et celui de Lonrey, où il mourut en 657. Mabillon a écrit sa Vie.

CIRANI. *Voyez* SIRANI.

CIRCÉ (Mythol.), fille du Soleil et de la nymphe Persa, savante dans l'art de composer des poisons, se servit de ce dangereux secret contre le roi des Sarmates, son mari, qu'elle empoisonna pour régner seule. Ce crime l'ayant rendue odieuse à ses sujets, ils lui ôterent la couronne et l'obligèrent à prendre la fuite. Elle se retira sur les côtes d'Italie à l'extrémité du Latium, et donna son nom au cap Circéen, sur lequel elle bâtit un palais enchanté. Ce fut là qu'elle changea en monstre marin la jeune Scylla, parce qu'elle étoit aimée de Glaucus, dieu marin, pour lequel elle avoit conçu une violente passion. Elle en usa de même à l'égard de Picus, roi d'Italie, qu'elle changea en pivert, parce qu'il refusa de quitter sa femme Canente pour s'attacher à elle. Ulysse, poussé par la tempête, étant abordé sur cette côte, éprouva dans ses compagnons changés en pourceaux la puissance des enchantemens de Circé. Pour lui, elle le reçut avec bonté, et fut si charmée de le voir, que non seulement elle rendit à ses compagnons leur première forme, mais elle lui témoigna de l'amour, et l'engagea à passer un an avec elle. Circé fut honorée comme une divinité dans l'île d'Ea, où elle faisoit sa principale résidence. *Voyez* ULYSSE *et* TÉLÉGONE.

* I. CIRCIGNANO (Nicolo), dit *le Pomérange*, du nom de son pays (dans le territoire de Florence), né en 1516 et mort en 1588, alla à Rome où il fut un des artistes les plus occupés et les plus expéditifs. On trouve beaucoup de ses

ouvrages dans les loges et dans les salles du Vatican. Il a fait encore d'autres ouvrages considérables dans les églises de Rome, tels que le *Martyre de saint Laurent*, dans l'église qui lui est dédiée. Sa manière étoit libre, hardie, et ses compositions ingénieuses.

* II. CIRCIGNANO (Antonio), fils et élève du précédent, connu, comme son père, sous le nom de *Pomérange*, prit sa manière expéditive et l'aida long-temps dans ses travaux. Après la mort de son père, il peignit dans diverses églises et galeries romaines. Il mourut âgé d'environ 60 ans. Les Pomérange réunissoient une grande facilité d'exécution à beaucoup de hardiesse; mais leurs ouvrages se ressentent de la précipitation avec laquelle ils ont été faits, par l'incorrection du dessin et par la foiblesse du coloris. Leur manière, qui n'a été que trop adoptée, a considérablement nui aux progrès de l'art en Italie.

* I. CIRILLO (Nicolas), médecin, né dans le territoire de Naples en 1671, d'abord professeur de physique dans les écoles de cette ville en 1705, fut nommé en 1706 à la seconde chaire de médecine pratique, et en 1718 associé à l'académie royale des sciences de Londres, dont le célèbre Newton étoit alors président. Il fut chargé d'écrire les *Ephémérides météorologiques de Naples*. On a de lui une *Dissertation sur l'eau froide dans les fièvres*, insérée dans le vol. XXXVI des Transactions de Londres; une autre *sur les Tremblemens de terre*, *à l'occasion de celui arrivé à Naples en* 1731, et qu'on trouve dans le tome XXXVIII des mêmes Transactions. Il est encore auteur de plusieurs *Consultations de médecine*, et de deux savantes *Dissertations sur le vif-argent et sur le fer*. Ce médecin mourut à Naples en 1734, âgé de 63 ans.

* II. CIRILLO (Dominique), neveu du précédent, botaniste italien, né près de Naples en 1730, reçut une éducation libérale. On le destinoit à la médecine; mais il se livra à l'histoire naturelle; et à trente ans il étoit professeur de botanique à Naples. En 1761 il publia son *Introduction à la botanique*. Comme il entendoit l'anglais, il étoit exclusivement le médecin des Anglais qui visitoient Naples. Lady Wapole l'engagea à l'accompagner en Angleterre où il profita des leçons du docteur Guillaume Hunter. En 1780 il publia le *Nosologiæ methodicæ rudimenta*, et en 1784, son livre *De essentialibus non nullarum plantarum characteribus*. Cet ouvrage fut suivi de plusieurs autres tous estimés, et dans lesquels on distingue la *Flore napolitaine*, et le *Cypreus papyrus*, imprimé à Parme. Ce dernier termina la carrière littéraire de Cirillo. Quand les Français entrèrent à Naples, il se rangea de leur côté et accepta une place. Lorsque le gouvernement fut rétabli à la fin de 1795, il fut exécuté comme traître à la patrie.

III. CIRILLO (Bernardin) se fit connoître sur la fin du 16e siècle par une *Histoire* curieuse et peu commune, en italien, *de la belle mais malheureuse ville d'Aquila sa patrie*, dans l'Abruzze. Elle fut imprimée à Rome en 1570, in-4°. Pour avoir un corps d'histoire complet de cette ville, des savans qu'elle a produits, et des calamités qu'elle a essuyées, on y joint ordinairement celle de Salv. Massonio, auteur du même pays; cette dernière fut imprimée à Aquila en 1594, in-4°.

CIRINI (André), clerc régulier de Messine, mort à Palerme en 1664, à 46 ans, est auteur de plusieurs ouvrages concernant la venaison: I. *Variæ lectiones, sive de vena-*

tione heroum, Messine, 1650, in-4°. II. *De venatione et naturâ animalium*, Palerme, 1653, in-4°. III. *De naturâ et solertiâ canum ; de naturâ piscium*, ibid. IV. *Istoria della peste*, Gènes, 1656, in-4°.

CIRNUS abandonna l'île de Théramène où il régnoit, et qui étoit dévastée par la peste, pour aller s'établir en Afrique, où il fonda la ville de Cyra.

† CIRO-FERRI, peintre et architecte romain, né en 1634, fut comblé d'honneurs par Alexandre VII, par les trois papes ses successeurs et par d'autres princes. Chargé par le grand-duc de Florence d'achever les ouvrages que Pierre de Cortone, son maître, avoit laissés imparfaits, il s'en acquitta habilement. Une grande manière, une composition sage, un beau génie, feront toujours admirer ses ouvrages. Cette admiration seroit encore mieux méritée s'il eût animé et varié davantage ses caractères et donné plus de vigueur à son coloris. De retour à Rome, Ciro-Ferri s'y montra aussi grand architecte que bon peintre. Plusieurs palais et les autels magnifiques de Saint-Jean des Florentins et de la *Chiesa nuova* furent élevés sur ses dessins. Il a aussi terminé dans cette ville plusieurs ouvrages de Cortone, tels que la *Coupole de Saint-Nicolas de Tolentin*, et celle de la *Chapelle du crucifix dans Saint-Pierre*. Il a peint l'*Histoire de Cyrus*, dans la galerie de Monté-Cavallo, et plusieurs autres *Tableaux* répandus dans les églises de Rome. On regrette qu'il n'ait pu achever la *Coupole de Sainte-Agnès*. On voit de lui dans la galerie de Dresde la *Mort de Didon*, dans celle de Dusseldorff, *saint Joseph avec l'enfant Jésus*, et à Sans-Souci, un grand tableau qui représente la *Mère de Coriolan, implorant sa clémence pour la ville de Rome*. C'est un des plus beaux ouvrages de Ciro-Ferri, par le *grandiose* de la composition, la fermeté du dessin, la vérité des expressions et la fidélité du costume. Pierre Aquila, C. Bloémart, Roullet, de La Haye, Doriguy, Spierre ont gravé d'après lui. Son Œuvre consiste en quatre-vingts feuilles. Ciro-Ferri mourut à Rome en 1689, à 55 ans, de la jalousie que lui causa le mérite de Bacici, célèbre peintre génois.

† CIRON (Innocent), chancelier de l'université de Toulouse, professa avec réputation le droit en cette ville au 17ᵉ siècle. On a de lui des *Observations latines sur le droit canonique*, imprimées à Toulouse, 1645, in-fol.; elles étoient estimées autrefois.

* CISALINO (Pierre), de Côme, célèbre médecin, professa son art dans l'université de Pavie, où il mourut en 1558. On a de lui *De verâ patriâ C. Plinii secundi naturalis historiæ scriptoris, ejusdemque fide et auctoritate, prælectiones*.

CISNER (Nicolas), luthérien, né à Mosbach dans le Palatinat en 1529, fut professeur en droit à Heidelberg, et ensuite recteur de l'université de cette ville, où il mourut en 1583. On a de lui plusieurs ouvrages qui ne sont pas assez bons pour que nous en donnions la liste. Nous citerons cependant ses *Opuscula politico-philologica*, parce qu'ils renferment quelques pièces utiles pour l'histoire et le droit public de l'Allemagne. Ils furent imprimés à Francfort en 1611, in-8°.

CISNEROS (D. Garcias de), cousin du cardinal Ximenès, et abbé du Mont-Serrat. *Voyez* IGNACE DE LOYOLA.

CISSUS (Mythologie), jeune

homme aimé de Bacchus, fut tué par accident en jouant avec les satyres. Le dieu, inconsolable de sa perte, le changea en lierre, plante qui lui fut depuis consacrée, et que l'on découvrit pour la première fois dans le territoire d'Acharne en Attique, patrie de Cissus. — Un Egyptien du même nom, empoisonné par sa femme, qui lui avoit fait manger des œufs de serpent, invoqua Sérapis pour être garanti de la mort. Ce dieu lui inspira de mettre la main dans un vase où étoit une murène. Ce poisson le mordit, et Cissus fut guéri.

CISTERNAY. *Voyez* FAY.

* CITA (Jacques), de Trapani en Sicile, de l'ordre des prêcheurs, a écrit l'*Histoire de sa patrie*, et un *Cours de théologie et de philosophie*. On ignore le temps où il vécut.

CITEAUX (ordre de). *Voyez* ÉTIENNE, n° XII; ROBERT, n° XIII, *et* BERNARD, n° III.

* CITOIS (François), médecin célèbre de Poitiers, où il naquit en 1572 et mourut en 1652, étoit connu sous le nom de *Citésius*. Après avoir pratiqué son art pendant quelque temps dans sa ville natale, il vint à Paris, où le cardinal de Richelieu le fit son médecin. Citois s'étoit fait une grande réputation par sa méthode de traiter la colique, vulgairement appelée colique du Poitou, sur laquelle il a donné en 1616 un ouvrage intitulé *De novo ac populari, apud Pictones, dolore colico bilioso diatriba*. Ce traité, réimprimé à Paris en 1659, in-4°, fait partie d'un recueil qui a paru sous le titre d'*Opuscula medica*, dans lequel se trouvent encore *De tempestivo phlebomatiæ ac purgationis usu dissertatio, adversus hæmophobos*. — *Abstinens Confolentanea*. Cette pièce, qui parut à Poitiers en 1602, in-8°, fait l'histoire de l'abstinence triennale d'une fille de Confolens, petite ville du Poitou. Il y en a encore une édition de Berne, 1614, en français, Paris, 1602. — *Abstinentia puellæ Confolentanæ ab Israëlis Harveti confutatione vindicata*, Genevæ, 1602, in-8°; en anglais, Londres, 1605. On a encore de lui, *Avis sur la nature de la peste, et sur les moyens de s'en préserver et guérir*.

CITRA-POUTRIN (Mytholog.), secrétaire du dieu Yama, adoré par les Indiens: il tient les registres où sont inscrits les bonnes actions et les crimes de chaque mortel. On célèbre sa fête en jeûnant en son honneur, et en se contentant de manger un peu de riz cuit au lait, le jour de la pleine lune du mois chittéré.

† CITRY DE LA GUETTE (N), mort au commencement du 18e siècle, a publié diverses *Traductions* dont quelques-unes, assez estimées, ont naturalisé dans notre langue plusieurs ouvrages espagnols, tels que ceux de Ferdinand Soto, sur la conquête de la Floride, Paris, 1685, in-12; d'Antonio de Solis, Paris, 1704, 2 vol. in-12, sur la conquête du Mexique; d'Augustin de Zarate, sur celle du Pérou. Citry est encore auteur d'une *Histoire des deux triumvirats, depuis la mort de Catilina jusqu'à celle d'Antoine*, Paris, 1741, 4 vol. in-12. Elle offre du naturel dans le style, et de l'intérêt dans les faits. On a réuni dans cette édition l'Histoire d'Auguste par Larrey.

* I. CITTADINI (Celsus), né à Rome en 1553, et mort à Sienne, patrie de ses ancêtres, en 1627, a publié, I. *La Vera origine, e progresso e nome della lingua toscana*. II. *Trattato de gl' idiomi della me-*

desima. III. Des *Notes et des Remarques sur les ouvrages du cardinal Bembo*. Toutes ses Œuvres ont été recueillies et publiées à Rome en 1721 et 1741, in-8°.

* II. CITTADINI (Pierre-François), appelé ordinairement *Il Milanese*, du nom de son pays, naquit en 1615, et mourut à Bologne en 1682. Après quelques études faites à Rome, il entra dans l'école du Guide à Bologne, où il se fit connoître par ses talens à peindre l'histoire, le paysage et les fruits; sa couleur est agréable et fraîche, et sa touche vigoureuse. Il savoit faire entrer dans ses tableaux des marchés, des danses, des spectacles et des fêtes champêtres composés avec beaucoup d'esprit. Il a peint aussi plusieurs tableaux d'histoire pour les églises et pour les palais de Bologne. Il a laissé trois fils, peintres comme lui, Jean-Baptiste, mort en 1692, Charles et Michel. La galerie de Dresde renferme trois tableaux de Cittadini; deux paysages où il a peint *Agar et Ismaël secourus par un ange qui leur montre une fontaine; Loth et ses filles conduits par un ange hors de Sodome;* le troisième représente des *oiseaux*, *un lièvre* et *autre gibier*.

† CIVILIS (Claudius), Batave, illustre par sa noblesse et sa valeur, vivoit dans le premier siècle. Il avoit été accusé d'avoir voulu troubler le repos de l'empire sous Néron, qui le fit mettre aux fers. Galba l'en tira, et s'en repentit. Civilis, voulant venger son injure, souleva contre Rome les Bataves et leurs alliés. Il conduisit cette révolte avec adresse. Ennemi implacable, sans le paroître, il sut abuser les Romains. Mais quelque temps après levant le masque, et s'étant joint aux Gaulois, il défit Aquilius sur les bords du Rhin. Les Germains, attirés par le bruit de cette victoire, unirent leurs armes aux siennes. Civilis, fortifié par ce secours, vainquit en deux combats Lupercus et Herennius Gallus, qui tenoient pour Vitellius, et feignit de n'avoir pris les armes qu'en faveur de Vespasien. Il se servit heureusement de ce prétexte, battit Vocula et fit entrer quelques légions dans son parti; mais lorsque la révolte des Gaules, qu'il avoit suscitée l'an 70 de J. C., eut détrompé les Romains, ils se rendirent près de Céréalis. Ce général fut attaqué dans ses retranchemens, vers Trèves, où Tutor et Classicus s'étoient unis avec lui. On le battit; mais ayant ranimé son courage et celui de ses troupes, il défit les ennemis et prit leur camp. Une seconde action repoussa Civilis dans la Batavie. Ce rebelle sut donner des couleurs si favorables à sa révolte, qu'on la lui pardonna.

† CIVILLE (François de), gentilhomme normand, mérite une place dans l'histoire, par la singularité de son aventure au siége de Rouen, en 1562. Il étoit capitaine de cent hommes de pied, faisant partie de la garnison protestante de cette ville, lorsque l'armée royale vint l'assiéger. Blessé à un assaut, le 15 octobre, *d'un coup d'arquebuse à la joue et mâchoire droite, la balle sortant par derrière proche la fossette du cou*, il tomba du haut du rempart dans le fossé, c'étoit vers onze heures du matin, et fut enterré sur la place, avec un autre guerrier, qu'on trouva étendu près de lui. Vers la nuit, son domestique informé du malheur de son maître, et voulant lui procurer une sépulture plus honorable, obtint du gouverneur, le comte de Montgommery, la permission d'aller l'exhumer. Mais ayant découvert les deux corps, il ne put reconnoître celui de son maître, tant le visage étoit défiguré par le sang, l'enflure, et la boue. Il se retiroit, avec un homme qui l'avoit accompagné,

lorsque celui-ci aperçut, au clair de la lune, reluire quelque chose à l'endroit où étoient les corps. Il s'en rapprocha, et vit que cet éclat partoit d'un diamant qu'avoit au doigt l'un d'eux, dont la main étoit restée découverte. A ce signe, le valet reconnoissant son maître, retourne enlever ce corps, et lui trouve encore un reste de chaleur. Il se hâte de le porter aux chirurgiens de la garnison, qui d'abord refusent de le secourir, le regardant comme mort. Ce zélé domestique n'en pensant pas de même, le porte dans la maison où il avoit coutume de loger. Civille resta là cinq jours et cinq nuits sans aucune marque de sentiment, et sans mouvement, mais brûlant de fièvre. Cependant des parens du blessé, l'étant venus voir, appelèrent deux médecins, et un chirurgien. Ceux-ci jugèrent à propos de le panser. Le lendemain, l'appareil levé, le malade articula quelques plaintes, mais sans reconnoître personne. Peu à peu la connoissance lui revint, et on commençoit à ne pas désespérer de lui, quoiqu'il eût toujours une violente fièvre, lorsque le 26 octobre, onze jours après sa blessure, la ville fut emportée d'assaut. La frayeur lui causa un redoublement de fièvre des plus violens. Cependant quatre soldats qui pillèrent la maison où il étoit, se trouvant par hasard de la compagnie d'un de ses amis, le traitèrent avec beaucoup d'humanité. Mais au bout de quelques jours ces soldats ayant été contraints de quitter ce logement, qui avoit été marqué pour un officier de l'armée royale, les valets de cet officier le jeterent sur une méchante paillasse dans une petite chambre de derrière. Pour comble de disgrace, quelques ennemis du jeune frère de Civille, étant venus le chercher dans cette maison, dans le dessein de le tuer, et ne l'ayant pas trouvé, s'en vengèrent sur le blessé, et le jetèrent par la fenêtre sur un tas de fumier. Il demeura là trois jours et trois nuits, en chemise, avec un simple bonnet de nuit sur la tête, exposé aux injures de l'air. Enfin, un de ses parens, étant venu s'informer de lui dans la maison, une vieille femme lui répondit qu'il avoit été jeté par la fenêtre dans une cour de derrière. Ce parent voulut le voir, et fut étrangement surpris de le trouver vivant. L'abstinence et le froid ayant apparemment produit de bons effets, le malade étoit presque sans fièvre, et, quelques heures après, il fut transporté par eau au chateau de Croisset-sur-Seine, à une lieue de Rouen. Il y fut traité par les mêmes médecins et chirurgiens qui l'avoient d'abord secouru; et au bout de quelques mois ayant repris une partie de ses forces, il fut transporté chez deux gentilshommes du pays de Caux, où il guérit parfaitement. Il reprit le métier de la guerre, et fut obligé de se réfugier pour cause de religion en Angleterre, où il écrivit lui-même son *Histoire*. Misson l'a insérée à la suite de son Voyage d'Italie. Civille, étant plus qu'octogénaire, devint amoureux et jaloux d'une jeune demoiselle; et ayant passé la nuit sous ses fenêtres par un temps de gelée, il gagna une fluxion de poitrine qui termina sa carrière.

* CIVITALI (Matthieu), né à Lucques dans le 15.e siècle, sculpteur célèbre, ne commença à exercer cet art qu'à l'âge de 40 ans. Il devint d'autant plus habile dans l'art d'exécuter le nu, qu'ayant été chirurgien, il savoit parfaitement l'anatomie. Il prit des leçons de della Ruercia, sculpteur de Sienne, et se livra à son nouveau travail avec une telle ardeur et de si heureuses dispositions, qu'en peu de

temps il y fit les plus grands progrès; et on le vit bientôt surpasser les statuaires de son temps par la perfection et le beau fini de ses figures. La chapelle de Saint-Jean, dans la cathédrale de Gênes, et l'église de Saint-Michel de Lucques sont ornées de plusieurs *Statues* qui font honneur à son ciseau.

† CIVOLI *ou* CIGOLI (Louis), peintre et architecte, né au château de Cigoli en Toscane l'an 1559, fut appelé ainsi du nom de sa patrie; car son vrai nom étoit *Gardi*. Alexandre Allori, peintre renommé du 16ᵉ siècle, lui apprit l'art de peindre; l'étude de l'anatomie lui dérangea l'esprit; mais le repos et les soins qu'on lui donna le lui ayant rétabli, il fut reçu en qualité de peintre à l'académie de peinture de Florence, et comme poëte à celle della Crusca. Il touchoit très-bien le luth : on lui reprocha que cet instrument l'empêchoit de finir ses tableaux, et il le brisa. C'est à lui qu'on doit le *Dessin du palais Médicis*, dans la place Madama à Rome; ce palais est trop surchargé d'ornemens : il y a une quantité d'arcades en porte-à-faux sur les colonnes, etc. Mais plusieurs *édifices* qu'il a fait construire a Florence font honneur à ses talens, sur-tout le *Palais Ranuccini*, qui est son chef-d'œuvre pour l'architecture. Il fut chargé des *Arcs de Triomphe* et des *Décorations* des fêtes qui se donnèrent à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, ainsi que de celles données pour le prince Cosme, fils de François Iᵉʳ, grand-duc de Toscane. On croit que ce fut cet artiste qui composa l'ensemble de la statue équestre de Henri IV, que l'on voyoit à Paris sur le Pont Neuf. Les tableaux de Civoli sont très estimés; son pinceau est ferme, vigoureux, et ses compositions sont celles du génie. Les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont une *Vénus avec un Satyre*; le *Sacrifice d'Isaac*, l'un de ses plus beaux tableaux pour le coloris et l'expression; et le *Martyre de saint Etienne*. Ce dernier le fit nommer le *Corrège florentin*. Le pape lui donna un bref pour le faire recevoir chevalier servant de Malte; il reçut cet honneur au lit de la mort. Civoli mourut à Rome en 1613, à l'âge de 54 ans. Ses principaux ouvrages sont dans cette dernière ville. Il y fit entre autres un grand *Tableau* pour la basilique de Saint-Pierre. Un des ennemis de Civoli, étant entré dans l'enceinte où il travailloit, prit la pensée de son tableau, la fit graver secrétement, et accusa cet artiste d'avoir copié un peintre flamand. Pour faire cesser cette calomnie, Civoli ouvrit son échafaud, et fit à découvert un nouvel ouvrage plus beau que le premier. Il a beaucoup travaillé à Florence. Un *Ecce Homo*, qu'il exécuta en concurrence avec Baroche et Michel-Ange de Caravage, éclipsa les tableaux de ces deux peintres, et le grand-duc, pour couronner sa victoire, fit placer ce chef-d'œuvre dans le palais Pitti. Ce morceau précieux, composé avec sentiment et vérité, dont les expressions sont justes, la tête du Christ noble et touchante, le dessin correct et le coloris plein de force, de chaleur et d'harmonie, se voit à présent au Musée Napoléon. Il y a encore de lui au Musée une *Fuite en Egypte*, d'une composition simple et d'une exécution naïve; le paysage en est touché avec esprit, mais il manque d'effet dans les fonds, et par conséquent de perspective. Ses principaux graveurs sont Dorigny, Corn. Galle, Thomassin et Coëlemans.

* CIZÉRON-RIVAL (François-Louis), né à Lyon en 1726, annonça de bonne heure des dispositions pour la littérature. Nous avons de lui

différentes *Poésies fugitives*, parmi lesquelles on distingue *Le Zéphire et le Ruisseau*, fable allégorique; *Récréations littéraires*, ou *anecdotes et remarques sur différens sujets*, Paris, 1766, in-12.

* CLAESSOON (Aertgen *ou* Arnaud), peintre, né à Leyde en 1498, élève de Corneille Engelbrechtsen, changea son goût de dessin, après avoir vu les ouvrages de Schooréel. Sa manière de peindre manque d'agrément; mais ses compositions sont grandes et savantes. Il les enrichissoit souvent de morceaux d'architecture dans le genre de Hermskerck. Claessoon composoit avec une grande facilité. Plus spirituel dans sa manière de composer que savant dans son art, son dessin manque de correction : tantôt les figures sont lourdes, et tantôt gigantesques; mais il savoit leur donner une tournure agréable, et les grouper avec art. Franc Flore, qui connoissoit le mérite de Claessoon, allant à Delft, s'écarta de sa route pour le voir, et ne le trouvant pas, il renouvela l'aventure d'Apelles et de Protogènes; il prit un charbon, et traça sur la muraille une tête de saint Luc. Claessoon, à son retour, n'eut pas plutôt considéré les traits hardis du dessin, qu'il s'écria : « Franc Flore est venu me voir, ce ne peut être que de lui. » Il avoit une singulière manière de vendre ses tableaux; il menoit ceux avec lesquels il vouloit traiter au cabaret, et passoit le reste de la nuit à se promener dans les rues en jouant de la flûte. Cette étrange manie lui causa quelques aventures désagréables, et même lui fut funeste; car en faisant une de ses promenades nocturnes, il tomba dans un canal, et se noya en 1564. La plupart des ouvrages qui restent de ce peintre se voyoient encore dans le siècle dernier à Leyde. On distinguoit entre autres *Jésus-Christ en croix avec la sainte Vierge, les disciples*, etc.; *Jésus-Christ portant sa croix*, et *Abraham conduisant son fils au lieu du sacrifice*; une *Nativité*; ainsi que deux tableaux peints en détrempe dont le plus beau est une *Vierge avec des Anges qui forment un concert*; le dernier, qui se voit à Harlem, est le *Passage de la mer Rouge*, très-estimé à cause de la variété des figures et des draperies, et la singularité de la composition. Claessoon a fait aussi une grande quantité de dessins pour les peintres sur verre.

* CLAG (Zenop), savant évêque d'Arménie, florissoit au commencement du 4e siècle. Syrien d'origine, il s'attacha ensuite à l'Église arménienne, et devint secrétaire ou chancelier de S. Grégoire, premier patriarche de ce pays, ensuite l'évêque et le fondateur d'un célèbre monastère d'Arménie, qui existe encore aujourd'hui, et qui porte toujours son nom de *Clag*. Cet auteur mourut après un épiscopat de vingt années. On a de lui, I. *Histoire de la province de Daron*, imprimée à Constantinople en 1719, 1 vol. in-12, avec l'*Histoire de Jean Mamigonien*, sur la même province. II. *Un grand nombre d'Homélies*, dont plusieurs se trouvent éparses dans les manuscrits arméniens de la bibliothèque impériale. L'auteur y donne souvent des détails intéressans sur des lieux et sur des faits.

* I. CLAGETT (Guillaume), théologien anglais, né en 1646 à Saint-Edmond-de-Bury, au comté de Suffolk, mort en 1688, élève du collége Emmanuel à Cambridge, où il fut reçu docteur en 1683, fut ensuite prédicateur de la société de Gray's-Inn, recteur de Farham-Royal, et lecteur de Saint-Michel-

Bassihaw à Londres. On a publié après sa mort 4 vol. de *ses Sermons.* Il a encore écrit *quelques pièces de controverse* contre les papistes et les dissidens.

* II. CLAGETT (Nicolas), frère du précédent, docteur, et recteur de Hitcham, au comté de Suffolk, mourut en 1727.

* III. CLAGETT (Nicolas), fils du précédent, a été évêque d'Exeter.

† I. CLAIR (S.), premier évêque de Nantes, vint dans les Gaules, selon l'opinion la plus commune, vers l'an 280, sous le règne de Probus, et fut envoyé, non de Tours, par S. Gatien, mais de Rome, par le pape, avec le diacre Adéodat. On croit qu'il est le même que S. Clair d'Aquitaine, qui de cette province pénétra dans la Bretagne. On a toujours cru dans le diocese de Vannes qu'il y avoit été enterré; mais en 878 ses restes furent portés à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

† II. CLAIR (saint), né à Vienne en Dauphiné, devint abbé du monastère de Saint-Marcel, et mourut le 1er janvier 660. On dit que, sur la fin de ses jours, il prédit les ravages que les Vandales et les Sarrasins causeroient, 72 ans après, en France.

† III. CLAIR (saint), né à Rochester en Angleterre, quitta sa patrie pour prêcher la foi dans les Gaules, au diocèse de Rouen. Une femme qui l'aimoit, furieuse de sa sagesse, qu'elle avoit tentée en vain de faire succomber, le fit assassiner en 894. Son culte est célébré dans plusieurs diocèses.

IV. CLAIR. *Voyez* LECLAIR.

CLAIRAC (Louis-André DE LA MAMIE), ingénieur en chef à Bergues, mourut en 1751. Nous avons de lui, I. *L'Ingénieur de campagne*, ou *Traité de la Fortification passagère*, in-4°. II. *Histoire de la dernière révolution de Perse, avant Thamas-Koulikan*, 3 vol. in-12.

* CLAIRAMBAULT (Louis), dans le tom. II, pag. 297-310 du recueil des *Poëmata didascalica*, On trouve de cet auteur un *petit Poëme sur les serins de Canarie*, imprimé à Paris en 1737. Ce petit poëme est aussi attribué à l'abbé de Marsy.

† CLAIRAUT (Alexis-Claude) naquit à Paris en 1713, d'un père qui lui apprit à lire dans les Elémens d'Euclide. Depuis Pascal, personne n'avoit montré plus de génie pour les sciences que le jeune Clairaut. A quatre ans, il savoit lire et écrire; à neuf, l'application de l'algèbre à la géométrie lui étoit déjà familière, et la solution des problèmes les plus difficiles n'étoit qu'un jeu pour lui. A onze ans, il lisoit, il entendoit les sections coniques et l'analyse des infiniment-petits du marquis de l'Hôpital. Au même âge, il avoit fait sur quatre courbes du troisième genre qu'il avoit découvertes un *Mémoire*, imprimé dans les *Miscellanea Berolinensia* de 1724, avec un certificat honorable de l'académie des sciences. Il soutint l'idée qu'avoient donnée de lui de si heureux commencemens, et publia, en 1730, des *Recherches sur les courbes à double courbure*, Paris, 1731, in-4°. Il n'avoit que 18 ans lorsque l'académie des sciences, dérogeant pour lui à ses réglemens, l'associa aux académiciens qui allèrent au nord pour déterminer la figure de la terre. (*Voyez* MAUPERTUIS.) Au retour de la Laponie, il osa calculer la figure du globe, c'est-à-dire quelle forme lui doit imprimer son mouvement de rotation, joint

à l'attraction de toutes ses parties. Il soumit encore au calcul l'équilibre qui retient la lune entre le soleil et la terre, suivant le système newtonien. L'aberration des étoiles et des planètes, que Bradley avoit trouvé être des phénomènes de la lumière, doit encore à Clairaut la théorie claire qu'on en a. Nous ne parlons pas d'une infinité de *Mémoires sur les mathématiques et l'astronomie*, dont il a enrichi l'académie. C'est d'après ses vues que l'opinion de regarder les comètes comme des planètes aussi anciennes que le monde, et soumises à des lois universelles, n'est pas seulement une hypothèse, mais une vérité prouvée. Nous avons de lui, I. *Elémens de Géométrie*, 1741, in-8°, très-estimables par leur précision et leur clarté. Il y suit une route contraire à la méthode ordinaire, en remontant de la géométrie pratique à la connoissance des principes et des axiomes : méthode qui laisse à l'élève le plaisir d'être en quelque sorte inventeur avec son maître. On prétend qu'il composa ces *Elémens* pour l'illustre marquise du Chastelet (*voyez* son article) II. *Elémens d'Algèbre*, 1746, in-8°, réimprimés en 1797, sous le même format, qui ont le mérite des précédens. III. *Théorie de la figure de la Terre*, 1743, in-8°. IV. *Tables de la Lune*, 1754, in-8°. V. *Théorie de la Lune, déduite du seul principe de l'attraction*, Paris, 1765, in-4°. Ces ouvrages le firent regarder comme un des premiers géomètres de l'Europe, et il obtint les récompenses qu'il méritoit. Il étoit de la société du *Journal des Savans*, qu'il remplit d'excellens extraits. Après sa mort, on fit son éloge dans ce Journal. « M. Clairaut, dit le panégyriste, ne nous a rien donné que d'excellent. Il traitoit en maître, et presqu'en se jouant, les objets de son ressort, lorsqu'il les jugeoit dignes de lui; mais il avoit peu le loisir de s'occuper de rendre compte des idées des autres, tandis qu'il avoit lui-même tant d'idées importantes à exposer pour le progrès des sciences, tant de découvertes utiles à publier. Souvent, en lisant les ouvrages qu'il se proposoit d'analyser, il s'abandonnoit à l'ardeur de découvrir, et quittoit l'auteur pour résoudre les problèmes. Dans nos assemblées, où il étoit fort assidu, nous avions eu lieu d'admirer constamment cette modestie, cette douceur, qui doubloient le prix de ses talens. Sur les matières les plus étrangères aux travaux qui remplirent toute sa vie, il avoit le goût le plus fin et le tact le plus sûr; s'il critiquoit peu, et toujours avec douceur, il applaudissoit toujours à propos; et son approbation, dont il n'étoit ni prodigue ni avare, étoit en tout genre un prix très-flatteur. Clairaut mourut en 1765, entre les bras de son père, qui avoit déjà vu périr dix-neuf enfans. » Il avoit eu un frère cadet, qui auroit peut-être égalé la sagacité de son aîné, s'il n'étoit mort à l'âge de 16 ans. Un an auparavant, il avoit publié un *Traité des Quadratures circulaires*, que l'académie des sciences honora de ses éloges.

† CLAIRE (sainte), née à Assise en 1193, d'une famille noble, prit, en 1212, des mains de saint François, l'habit de pénitence à Notre-Dame de la Portioncule. Elle s'enferma ensuite dans l'église de Saint-Damien, près Assise, où elle demeura quarante-deux ans, avec plusieurs compagnes de ses austérités. Cette église fut le berceau de l'ordre des Pauvres-Femmes, appelé en Italie *delle Povere Donne*, et en France *de Sainte-Claire*, ou *Clarisses*. Cette fondatrice le gouverna suivant les instructions qu'elle

avoit reçues de saint François. A l'imitation de ce saint, elle fit un testament, pour recommander à ses sœurs l'amour de la pauvreté. Elle mourut en 1253. Son corps fut porté à Assise. Ce convoi, honoré de la présence du pape et des cardinaux, se fit comme un triomphe, au son des trompettes et avec toute la solennité possible. Alexandre IV la mit, peu de temps après, dans le catalogue des Saints. Les religieuses de son ordre sont divisées en *Damianistes*, scrupuleuses observatrices de la règle donnée à leur fondatrice par saint François; et en *Urbanistes*, qui suivent les réglemens mitigés, donnés par Urbain VI.

† CLAIRFAIT (N., comte de), Wallon d'origine, chevalier de la toison d'or, feld-maréchal au service de l'empereur, avoit commencé à se faire avantageusement connoître contre les Turcs, lorsqu'il fut appelé, en 1792, à commander les troupes autrichiennes contre la France. Il déploya dans cette guerre les plus grands talens. Pour pénétrer en Champagne, il eut à forcer le poste important de la Croix-des-Bouquets. Une chaussée pratiquée au milieu d'un bois de haute-futaie, où l'on avoit fait des abattis considérables, conduisoit à une hauteur défendue par une batterie de canons chargés à mitraille. Surmonter ces obstacles fut pour Clairfait l'affaire de quelques heures. Après avoir pris Longwy et Stenay, il se retira dans les Pays-Bas, et y perdit la fameuse bataille de Jemmappes; mais cette défaite fut pour lui un triomphe, car il disputa long-temps la victoire, quoique son armée fût de la moitié moins nombreuse que celle des Français. Sa retraite sur le Rhin, où on le vit combattant sans cesse, n'oubliant aucune de ses ressources, réparant par la prudence et les connoissances de l'art les dangers de sa situation, assura sa gloire. Clairfait, placé sous le commandement du prince de Cobourg, obtint de brillans avantages à Aldenhoven, à Quievrain, à Hanson, à Famars. Il commandoit l'aile gauche à la bataille de Nerwinde, et décida de son succès. Opposé ensuite dans la West-Flandre au général Pichegru, il lui disputa pas à pas le terrain, malgré l'inégalité de ses forces; et ce ne fut qu'après sept combats qu'il le laissa maître du pays. Sa retraite sur Thielt fut alors aussi savante que courageuse. Clairfait prit, en 1795, le commandement de l'armée de Mayence, et y attaqua le camp retranché que les Français avoient établi devant cette ville. Ceux-ci avoient mis près de six mois à fortifier ce camp; Clairfait le fait tourner par six escadrons de cavalerie, l'attaque avec le reste de son armée, le prend en une nuit, et fait un très-grand nombre de prisonniers. Poursuivant les Français avec toute la chaleur de la victoire, il reçut à Manheim l'ordre de s'arrêter. Piqué de voir mettre un terme à ses succès, il donna sa démission, et se rendit à Vienne, où l'empereur lui accorda l'accueil qu'il méritoit: ce souverain alla lui-même lui rendre visite. Bientôt après il devint membre du conseil de la guerre, et mourut à Vienne en 1798. Sévère partisan de la discipline militaire, il fut estimé, mais redouté de ses soldats. Brave, instruit, doué du plus grand sang-froid, calme au milieu de l'action, il a emporté la réputation du général le plus habile qui ait été opposé aux Français pendant leur révolution.

* CLAIRON (Hippolyte-Claire Leyris de La Tude, dite), née en 1723, d'une pauvre ouvrière, vint au monde avant terme, dans un état de foiblesse qui fit craindre pour

sa vie. Peu disposée à la profession de sa mère, elle se plaint, dans ses Mémoires, d'en avoir éprouvé de mauvais traitemens, qui la déterminèrent à embrasser la carrière du théâtre. Elle débuta sur un théâtre de la foire, passa ensuite sur celui de Rouen, puis à ceux de Gand et de Dunkerque, parut à Paris successivement sur le théâtre de la comédie italienne, et sur celui de l'opéra; mais, se sentant plus de dispositions pour la déclamation, elle débuta, le 19 septembre 1743, sur celui des Français, par le rôle de *Phèdre*, dans la tragédie de ce nom, et enleva les suffrages du public dans une carrière dont mademoiselle Dumesnil étoit en possession depuis six ans. Comme mademoiselle Dumesnil, mademoiselle Clairon n'étoit pas d'une taille très-élevée; mais la noblesse de ses traits et de son maintien, la beauté de son organe, un certain air de grandeur et de majesté répandu sur toute sa personne, qui tenoit à la fierté naturelle de son ame et à l'enthousiasme d'une imagination exaltée, sembloient l'avoir naturellement destinée à l'emploi qu'elle a rempli avec tant de distinction. Plus égale, plus soutenue que sa rivale, elle n'avoit ni ses grands défauts ni ses grandes beautés. Sa manière de jouer la tragédie avoit plus d'art, plus d'étude, plus de profondeur; mais elle n'avoit pas ces traits lumineux, ces éclairs momentanés qui frappent et électrisent le spectateur, et dont mademoiselle Dumesnil savoit tirer un si prodigieux avantage. Celle-ci jouoit pour la multitude, l'autre pour les connoisseurs; et comme le nombre des véritables appréciateurs du mérite est toujours, dans une salle de spectacle, dans la proportion d'un sur cent, le talent populaire de mademoiselle Dumesnil devoit nécessairement balancer celui de mademoiselle Clairon, dont la régularité plus uniforme avoit, aux yeux du spectateur, moins de nuances et d'éclat. Quoi qu'il en soit, ces deux célèbres actrices seront encore long-temps le modèle sur lequel leurs jeunes émules devront se régler; et les traditions qu'elles ont laissées sur la manière de jouer les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Voltaire, etc., doivent être consultées, écoutées et méditées par celles qui parcourent la même carrière, et qui ambitionnent la gloire de s'y faire un nom célèbre. Carle-Van-Loo trouvoit mademoiselle Clairon si belle dans le rôle de Médée, qu'il se fit un plaisir de la peindre dans ce rôle, de grandeur naturelle, au moment où elle monte sur son char, après avoir poignardé ses enfans. Mademoiselle Clairon, dans le cours de sa vie, éprouva beaucoup de tracasseries; elle fut si abreuvée d'amertumes et de dégoûts, qu'elle quitta le théâtre en 1766. Nous ne rappellerons point ici les mouvemens qu'elle se donna pour faire lever l'excommunication dont les comédiens étoient frappés, et qui choquoit la fierté d'une femme révoltée de cette bizarrerie; ni de ses liaisons avec le margrave d'Auspach, qui l'emmena dans ses états, d'où elle fut ensuite renvoyée. Mademoiselle Clairon a consigné ces détails dans les *Mémoires* qu'elle a publiés en 1799, 1 vol. in-8°. Nous passerons encore sous silence ses démêlés avec mademoiselle Dumesnil sa rivale. Les intrigues et les tracasseries des coulisses ont été, sont et seront éternellement les mêmes dans tous les temps : c'est le seul endroit dans l'univers où le langage, les mœurs, les habitudes et les usages ne sont sujets à aucune espèce de révolution. Cette célèbre actrice mourut à Paris le 28 février 1803.

* CLAISSENS (Antoine), peintre

flamand qui florissoit en 1498, élève de Quintin Messis. On connoit peu de tableaux de Claissens. Ses plus beaux ouvrages sont les trois tableaux de l'hôtel-de-ville de Bruges. L'un est le *Repas d'Esther*; les deux autres, étant passés à Paris à la suite de la révolution, sont au Musée Napoléon. Ils représentent *Cambyse qui condamne un juge à être écorché vif*, et l'*Exécution de ce terrible jugement*. Ce tableau est un chef-d'œuvre d'expression; on ne peut le voir sans frémir. L'exécution de ces deux ouvrages est très-soignée; et quoiqu'il n'y ait aucune entente de la perspective aërienne et du clair-obscur, une grande netteté, des détails bien faits, un ton local juste, et une couleur brillante, placent ces deux morceaux au nombre des plus beaux ouvrages de l'origine de la peinture à l'huile.

CLAMORGAN (Jean de), capitaine de la marine, servit pendant quarante-cinq ans sous trois rois. Il publia un *Traité de la chasse au loup*, qu'il offrit à Charles IX. Cet ouvrage, qui parut à Paris en 1576, a été inséré dans la Maison rustique. Clamorgan présenta à François Ier une *Mappemonde* d'une forme nouvelle, avec l'indication des longitudes, que le monarque fit placer à la bibliothèque de Fontainebleau. On lui attribue quelques écrits non imprimés sur l'*Astronomie et la police de la navigation*.

* CLANCY (Michel), médecin, et écrivain dramatique, étoit né en Irlande, et établi à Dublin: mais ayant perdu la vue, il se vit dans l'impossibilité de suivre la médecine. Alors il prit une école, et vécut d'une petite pension. Clancy a composé une *Tragédie* intitulée *Œdipe*, qui fut jouée à son profit au th âtre de Druy-Lane. Il y fit lui-même le rôle de l'aveugle *Tyrésias*, et obtint beaucoup d'applaudissemens. Il a de plus écrit les *Mémoires de sa vie*, 2 vol. in-12, 1746.

CLAPASSON (N.), de Lyon, et de l'académie de cette ville, a publié une *Description*, bien écrite et estimée, *des curiosités et monumens de sa patrie*, in-8°, Lyon, 1741.

* CLAPROTH (Justus), né à Cassel le 28 décembre 1728, mort professeur de jurisprudence à l'université de Goettingue, le 10 février 1805, est auteur de plusieurs ouvrages *sur la jurisprudence en général*, et en particulier *sur la procédure civile*.

I. CLARA (Didia), fille de l'empereur Julien Ier, fut mariée au sénateur Cornélius Répentinus. Son père étant parvenu à l'empire, l'an 193 de l'ère chrétienne, elle obtint le titre d'*Auguste* pour elle, et la charge de préfet de Rome pour son époux. Mais celui-ci ne la conserva que durant le règne de son beau-père. Septime-Sévère, qui l'en dépouilla, priva aussi, la même année, Didia Clara de sa qualité d'*Auguste*, et du patrimoine qu'elle tenoit de son père. Ainsi elle éprouva dans l'espace de quelques mois toutes les faveurs et toutes les rigueurs de la fortune. Elle avoit alors environ 40 ans.

† II. CLARA D'ANDUSE, femme troubadour, dont on ignore la patrie, et qui n'est connue que par *une seule chanson*, qui contient les lieux communs de galanterie, d'amour et de jalousie. Aucun historien, à l'exception de Millot, n'a parlé de cette femme auteur. Les manuscrits de la bibliothèque impériale ne contiennent aucune de ses productions. Les écrivains qui ont traité des rimeurs provençaux gardent à l'égard de Clara d'Anduse le silence le plus absolu.

CLARAMONTIUS (Scipion), né à Césène en 1565, fut à la fois bon historien et grand mathématicien. Ses ouvrages sont, une *Dissertation sur la hauteur du Caucase*; une *sur la comète de* 1618; une *sur trois nouvelles étoiles apparues en* 1572, 1600 et 1604; et une autre *sur les phases de la lune*. On lui doit encore, I. Une *Réfutation du système de Ticho-Brahé*. II. Une *Histoire de la ville de Césène*, en seize livres, 1641, in-4°. III. *De conjectandis cujusque moribus, lib. X.*

CLARENCE (le duc de). *Voyez* GEORGE, n° VI.

CLARENDON (Edouard, comte de). *Voyez* HYDE, n° I.

CLARET. *Voyez* TOURRETTE (de la).

CLARISSES *ou* RELIGIEUSES DE SAINTE-CLAIRE. *Voyez* CLAIRE.

I. CLARIUS, moine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, est auteur d'une *Chronique* de son abbaye, qui s'étend jusqu'à l'année 1124, continuée par un anonyme jusqu'en 1184. D'Achéry l'a publiée en grande partie dans son Spicilège. Cette chronique est utile à l'histoire de France.

II. CLARIUS *ou* CLARIO (Isidore), naquit au château de Chiara près de Bresce en 1495. De bénédictin du Mont-Cassin devenu évêque de Foligno, il parut avec distinction au concile de Trente, et se fit aimer et respecter de son peuple pour son zèle et sur-tout pour sa charité. Il laissa plusieurs ouvrages estimables par l'érudition qu'ils renferment et par leur utilité. Les principaux sont, I. *Scholia in Bibliâ*, à Venise, 1564, in-folio. II. *Scholia in novum Testamentum*, 1545, in-8°. Ces deux ouvrages, souvent consultés, sont au rang des meilleurs qui aient été faits en ce genre. Son double *Commentaire* fut mis à l'Index, pour quelques passages de la préface, dans lesquels l'auteur ne respectoit pas la Vulgate; mais la défense de le lire fut levée par les députés du concile de Trente pour l'examen des livres. III. Des *Sermons* latins, 1 vol. in-fol. ou 2 in-4°. IV. Des *Lettres* avec deux *Opuscules*, Modène, 1705, in-4°. Ce savant et saint prélat écrivoit nettement et avec facilité : il mourut le 28 mai 1555, à 60 ans.

I. CLARKE (Samuel), né à Brackley, dans la province de Northampton en Angleterre, très-versé dans les langues orientales, devint directeur de la bibliothèque Bodléienne. Il aida Walthon dans l'édition de sa Polyglotte; et mourut en 1669, après avoir publié un traité *de Prosodiâ arabicâ*, 1661.

II. CLARKE (Samuel), ministre anglais, persécuté par Cromwel, et député pour féliciter Charles II sur son rétablissement au trône d'Angleterre, mourut en 1682, après avoir publié dans sa langue un *Martyrologe*, les *Vies des généraux anglais*, l'*Histoire de Guillaume-le-Conquérant*, un *Traité contre la Tolérance*, les *Vies de quelques hommes célèbres de son siècle*, 1684, in-fol.

* III. CLARKE (Samuel), fils du précédent, partagea les mauvais traitemens que Cromwel fit essuyer à son père, et perdit l'emploi qu'il avoit au collège de Pembroke à Cambridge. Il passa le reste de ses jours dans la retraite, ne s'occupant que de l'étude, et mourut en 1701, âgé de 74 ans. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Écriture sainte, tous écrits en anglais, entre autres *Concordance des Annotations sur toutes les Bibles*; *Traité de l'autorité de l'Écriture sainte.*

† IV. CLARKE (Samuel), né à Norwich, le 8 octobre 1675, d'un magistrat de cette ville, obtint par son mérite la cure de la paroisse de Saint-Jacques de Londres. Il fut quelque temps dans le parti des nouveaux ariens, parmi lesquels se trouvoient Newton et Whiston. Il soutint son sentiment dans un livre intitulé *La Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité*, imprimé en 1712, réimprimé, avec des additions, en 1719, et publié pour la troisième fois après sa mort, avec beaucoup d'augmentations trouvées dans ses papiers, écrites de sa propre main. Son attachement trop connu à la secte qu'il avoit embrassée l'empêcha d'être archevêque de Cantorbéry. La reine Anne voulant lui donner cette dignité, Gipson, évêque de Londres, dit à cette princesse : « Madame, Clarke est le plus savant et le plus honnête homme de l'Angleterre : il ne lui manque qu'une chose, c'est d'être chrétien. » — Il se distingua autant par son caractère que par ses talens. Doux, communicatif, il a été également recherché par les étrangers et par ses compatriotes. Il mourut en 1729, après avoir abandonné l'arianisme. « Je me souviens, dit l'auteur des Elémens de la philosophie de Newton, que dans plusieurs conférences que j'eus, en 1726, avec le docteur Clarke, jamais ce philosophe ne prononçoit le nom de Dieu qu'avec un air de recueillement et de respect très-remarquable. Je lui avouai l'impression que cela faisoit sur moi; il me dit que c'étoit de Newton qu'il avoit pris insensiblement cette coutume, laquelle doit être en effet celle de tous les hommes. » Son désintéressement étoit extrême. Après la mort de Newton, en 1727, on lui offrit la place d'intendant de la monnoie, qui rapporte annuellement douze cents guinées : ce revenu ne put tenter un philosophe qui connoissoit mieux le prix du temps que celui des richesses; il le refusa. Le docteur fut prié à souper par milord Bolingbroke; M. Shafsbury, milord Hawey, les premiers hommes de l'Angleterre devoient s'y trouver. Clarke en arrivant trouva une partie de wist établie, et on fit peu d'attention à lui; enfin milord Bolingbroke l'aperçut dans un coin qui écrivoit quelque chose sur des tablettes. On voulut connoître ce que c'étoit : « Vous l'allez savoir, milords, dit Clarke; j'étois prié à souper avec les premiers personnages de l'Angleterre, des hommes également fameux dans les lettres et dans les affaires; il m'avoit paru convenable de me munir de tablettes, pour y noter tous les dits remarquables de vos seigneuries; depuis deux heures j'écris, et voici ce que j'ai recueilli. Je passe. Atout. Mon dieu, quel partenaire! Quatre fiches. Voulez-vous bien me payer? etc. » Ils sentirent la leçon, et quittèrent leurs cartes. Quant au reste de la soirée, les tablettes de Clarke ne nous sont pas parvenues. Ses Ouvrages, publiés à Londres en 1738, en 4 volumes in-folio, sont pour la plupart en anglais; quelques-uns ont été traduits en français. On remarque dans tous un savant éclairé, un écrivain méthodique, qui met les matières les plus abstraites à la portée de tout le monde, par une précision et une netteté admirable. Le bel-esprit qui l'a appelé une *vraie machine à raisonnement* devoit ajouter que c'étoit une machine si bien montée, qu'elle n'en produisoit ordinairement que de convaincans et de démonstratifs. On a de lui, I. *Discours concernant l'être et les attributs de Dieu*, *les obligations de la Religion naturelle*, *la vérité et la certitude de la Révélation chrétienne*, contenus en 16 sermons, prêchés dans l'église cathédrale de Saint-Paul, en 1704 et 1705,

à la lecture fondée par Robert Boyle. Cet ouvrage, traduit en français par Ricotier, Amsterdam, 1727, 3 vol. in-8°, et dans lequel l'auteur a suivi le plan d'Abbadie, a été réimprimé plusieurs fois. L'édition d'Avignon, 1756, sans nom de ville, en 5 vol. in-12, renferme quelques *Notes*, et une *Dissertation* du même docteur sur la spiritualité et l'immortalité de l'ame, traduite de l'anglais. II. *Paraphrases sur les quatre Evangélistes.* III. *Dix-sept Sermons sur différens sujets intéressans.* IV. *Lettres à Dodwel, sur l'immortalité de l'ame*, avec des réflexions sur le livre intitulé Amyntor, ou Défense de la vie de Milton. V. *Lettres à M. Hoadley, sur la proportion de la vitesse et de la force.* VI. *La Physique de Rohault*, traduite en latin, 1718, in-8°. VII. Une *Traduction*, dans la même langue, *de l'Optique de Newton*, 1719, in-8°. Clarke fut un des premiers qui soutinrent dans les écoles les principes de ce célèbre physicien. VIII. De savantes *Notes sur les Commentaires de César*, Londres, 1712, in-fol. IX. *L'Iliade d'Homère* en grec et en latin, Londres, 1754, 4 vol. in-4°, avec des observations pleines d'érudition qui développent bien le sens du poëte grec. L'auteur mourut en achevant cet ouvrage, dont il n'avoit encore publié que la moitié. *Voyez* COLLINS, n° II.

* V. CLARKE (Guillaume), médecin, né près de Bath, en Angleterre, vers l'an 1640, exerça sa profession dans cette ville, et mourut à Stepney près de Londres en 1684. Ce médecin a donné un ouvrage en anglais, qu'on a mis en latin sous ce titre : *Historia naturalis nitri, sive Discursus philosophicus de naturâ, generatione, loco et artificiali extractione nitri, cum ejus viribus et effectis*, Hamburgi, Francofurti, 1675, in-8°.

† VI. CLARKE (Guillaume), théologien anglais, né en 1696, à l'abbaye d'Hayhmon, au comté de Shrop, mort en 1771, élève du collége de St.-Jean à Cambridge. L'archevêque Wake lui donna le rectorat de Buxted, au comté de Sussex; et en 1788, il fut chanoine de Chichester. Son principal ouvrage est, *Connexion des monnoies romaines, saxones et anglaises*, in-4°, 1767.

* VII CLARKE (Edouard), fils du précédent, mort en 1786, élève et ensuite boursier du collége de Saint-Jean à Cambridge, fut chapelain du comte de Bristol, et le suivit en Espagne. En 1765, il publia ses *Lettres sur les Espagnols*, in-4°. En 1768, il succéda à son père, qui lui résigna le rectorat de Buxted.

CLARKSON (David), né en 1621 dans la province d'Yorck, mort à Londres en 1687, étudia les antiquités ecclésiastiques, et fut le maître de Tillotson. Il a publié un *Traité sur l'état primitif de l'épiscopat*, et un autre *sur la liturgie*, 1716.

CLARUS (Julius), jurisconsulte habile, natif d'Alexandrie-de-la-Paille, remplit les premières places de la ville de Milan, et mourut en 1575. Ses *Œuvres*, imprimées à Francfort, 1636, in-fol., ne sont plus d'aucun usage.

CLATHRA (Mythol.), divinité de l'Étrurie, qui présidoit aux grilles et aux serrures. Les Romains adoptèrent son culte, et lui consacrèrent un temple en commun avec Apollon, sur le mont Quirinal.

* CLAVARIIS (Joseph Favorin), professeur de médecine à Fabriano, ville de la Marche d'Ancône, sa patrie, vivoit dans le 16e siècle. Clavariis exerça aussi sa profession

dans d'autres villes, à Palestrine, à Camerino, etc.; il se rendit célèbre par ses ouvrages de médecine, et son habilité dans la langue grecque. On a de lui, I. *Medicarum exercitationum liber*, Camerini, 1599, in-4°. II. *Synopsis de hominis excellentiâ, etc.* Perusiæ, 1606. III. *Hircini adipis in dysentericis curandis dejectionibus præter medicorum omnium sententiam, qui eo assolent uti, rationibus et auctoritatibus improbatur usus. Paradoxa conclusio.*

CLAVASIO. *Voyez* ANGE, n° I.

† CLAUBERGE (Jean), savant calviniste, né à Solingen en Westphalie l'an 1622, mort en 1665, enseigna un des premiers la philosophie de Descartes en Allemagne. L'électeur de Brandebourg lui donna des témoignages de son estime. Ses Ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-4°, à Amsterdam, 1691. Le plus estimable est *Logica vetus et nova.*

CLAUDE-LYSIAS. *Voyez* LYSIAS, N° II.

† I. CLAUDE Ier (Claudius Néro), fils de Drusus et oncle de Caligula, né à Lyon dix ans avant l'ère chrétienne, ou le 1er août de l'an 744 de Rome, fut le seul de sa famille que son neveu laissa vivre. Après la mort de Caligula, Claude fut proclamé empereur par les soldats qui le rencontrèrent par hasard, comme il se cachoit pour échapper aux meurtriers. Quoique le sénat eût envie de rétablir la république, on n'osa s'opposer à son élection, et on le reconnut l'an 41 de J. C. Il étoit alors dans sa 50e année. Les maladies de sa jeunesse l'avoient rendu foible et timide. Au commencement de son règne, il s'annonça fort bien; mais il se démentit bientôt, et ce ne fut plus qu'un enfant sur le trône. Il avoit refusé tous les titres fastueux que l'adulation des courtisans avoit inventés; il avoit orné Rome d'édifices publics, et l'avoit charmée par sa politesse, son affabilité, son application aux affaires, et son équité. Mais il ne parut ensuite qu'un imbécille, qui ne connoissoit ni sa force ni sa foiblesse, ni ses droits, ni ses devoirs. Le sénat, toujours flatteur parce qu'il n'étoit plus maître, décerna les honneurs du triomphe à l'empereur, pour le succès de ses armes dans la Grande-Bretagne. Claude, voulant le mériter lui-même, passa dans cette île l'an 43 de J. C., et y fut vainqueur par ses généraux. A son retour, il retomba dans sa stupidité. L'impudique Messaline, sa femme, le subjugua au point, qu'il en apprit les débauches, et en fut même témoin, sans en être troublé. Ce monstre de barbarie et de lubricité vouloit-elle se venger du mépris d'un amant, elle trouvoit son foible époux toujours prêt à lui obéir. Trente sénateurs et plus de trois cents chevaliers furent mis à mort sous son règne. L'imbécille tyran voyoit avec une joie calme et stupide ces exécutions sanguinaires. Il étoit tellement familiarisé avec l'idée des tortures, qu'un de ses officiers lui rendant compte du supplice d'un homme consulaire, il répondit froidement: « Je ne vous avois pas dit de le faire mourir; mais qu'importe puisque cela est fait?.... » Il acheva de perdre les anciens ordres en donnant à ses officiers le droit de rendre la justice. Les guerres de Marius et de Sylla ne se faisoient, dit Montesquieu, que pour savoir qui auroit ce droit, des sénateurs ou des chevaliers. Une fantaisie d'un imbécille l'ôta aux uns et autres; étrange succès d'un despotisme qui avoit mis en combustion tout l'univers. (*Voyez* NARCISSE, n° III.) Camille, gouverneur de la Dalmatie,

s'étant fait proclamer empereur, écrivit à Claude une lettre dans laquelle il le menaçoit de tous les tourmens, s'il ne se démettoit de l'empire ; Claude alloit se soumettre, si on ne l'en eût empêché. Après avoir puni de mort les monstrueuses débauches de Messaline, sa troisième femme, il épousa Agrippine sa nièce, quoiqu'il eût promis de ne plus se marier. Celle-ci le subjugua encore : c'est à sa sollicitation qu'il adopta Néron, au préjudice de Britannicus. Elle l'empoisonna dans un ragoût de champignons ; mais comme le poison le rendit simplement malade, elle envoya chercher Xénophon, son médecin, qui, feignant de lui donner un de ces vomitifs dont il se servoit ordinairement après ses débauches, lui fit passer une plume empoisonnée dans la gorge ; il en mourut l'an 54 de J. C., âgé d'environ 65 ans. « Claude n'étoit qu'un homme ébauché, disoit sa mère. » De lui-même il n'étoit qu'idiot ; sa foiblesse en fit un tyran. Il inventa cependant trois *Lettres*, et composa quelques *Ouvrages* qui se sont perdus.

II. CLAUDE II (Aurélius), né dans l'Illyrie en 214, d'abord tribun militaire sous Dèce, ensuite gouverneur de sa province sous Valérien, fut déclaré empereur par l'armée l'an 268, après la mort funeste de Galien. L'empire reprit une nouvelle vie sous ce nouveau Trajan. Il défit le rebelle Auréole, abolit les impôts, rendit aux particuliers les biens que son injuste prédécesseur leur avoit enlevés. Une femme, instruite de son équité, vint le trouver et lui dit : « Prince, un officier nommé Claude a reçu ma terre de Galien ; c'étoit mon unique bien ; faites-la-moi rendre. » — Claude, reconnoissant que c'étoit de lui-même qu'elle parloit, lui répondit avec douceur : « Il est juste que Claude empereur restitue ce qu'a pris Claude particulier. » — Tandis qu'il faisoit fleurir l'empire au dedans, il le défendoit au dehors. Les Goths, au nombre de trois cent vingt mille, pillent la Thrace et la Grèce, Claude marche contre eux, les poursuit jusqu'au Mont-Hœmus, et remporte la victoire la plus signalée. La peste qui étoit dans leur armée contribua à leur défaite. Elle se glissa malheureusement dans celle des Romains, y fit les mêmes ravages, et emporta Claude en 270. Cet empereur fut à la fois grand capitaine et bon prince. Un plus long règne eût rendu à Rome tout son éclat et à l'empire son ancienne gloire. *Voy.* AURÉOLE.

III. CLAUDE (saint), natif de Salins en Bourgogne, chanoine et archevêque de Besançon, quitta cette dignité pour se renfermer dans le monastère de Saint-Oyan, dont il fut abbé, et où il mourut en 696, ou, selon le P. Chifflet, en 703, âgé de 99 ans. Cette abbaye, bâtie sur le Mont-Jura, porta le nom de Saint-Oyan jusqu'au 13e siècle, qu'elle prit celui de Saint-Claude. Le corps de ce saint qui y subsistoit encore sur la fin du siècle dernier, étoit devenu un objet de dévotion pour une foule de pèlerins qui y accouroit de toutes parts. Il s'est formé peu à peu une ville fort agréable auprès de ce monastère. En 1743, le pape Benoît XIV y érigea un évêché suffragant de Lyon, et changea l'abbaye en église cathédrale.

† IV. CLAUDE, Espagnol de naissance, disciple de Félix, évêque d'Urgèle, se signala aussi par son zèle contre le culte des images. Nommé à l'évêché de Turin, il se distingua dans le 9e siècle par sa connoissance approfondie de l'Écriture sainte, et composa trois livres de *Commentaires sur la Genèse*, quatre *sur l'Exode*, etc. On a

imprimé que son *Commentaire sur l'épître aux Galates*. Le reste est en manuscrits. Il composa aussi une *Chronologie*. (*Voyez* Simon, Critique de la bibl. eccl. de Dupin, tom. I, pag. 284.)

† V. CLAUDE, frère célestin, vivoit sous le règne de Charles VI, au commencement du 15e siècle. Il est auteur d'un ouvrage philosophique, intitulé *Des erreurs de nos sensations et des influences célestes sur la terre*, contre l'astronomie judiciaire; où il s'exprime avec tant de justesse et de précision, qu'on le croiroit l'ouvrage d'un moderne, si on le traduisoit du latin sans indiquer l'auteur. C'est à Oronce Finé qu'on a l'obligation de ce livre; il le fit imprimer en 1542. L'auteur mérite d'être placé à côté des Bacon et des Locke.

† VI. CLAUDE (Jean) naquit à la Sauvetat près de Villefranche-d'Agen en 1619, d'un père ministre, qui l'éleva dans le sein de la théologie et de la controverse. Ministre à l'âge de 26 ans, il professa pendant huit ans la théologie à Nîmes avec le plus grand succès. Claude s'étant opposé aux intentions de quelques-uns de son parti, qui vouloient réunir les protestans à l'Eglise, le ministère lui fut interdit par la cour dans le Languedoc et dans le Querci. Il vint à Paris, et fut ministre de Charenton depuis 1666 jusqu'en 1685, année de la révocation de l'édit de Nantes. A cette époque, il passa en Hollande, où ses talens et son nom l'avoient annoncé depuis long-temps. Le prince d'Orange le gratifia d'une pension. Il mourut peu de temps après en 1687, regardé par son parti comme un oracle, et comme l'homme le plus capable de combattre Arnauld et Bossuet. Son éloquence étoit forte, concise et pressante. Il manquoit d'une certaine élégance; mais son style n'en étoit pas moins vigoureux pour être simple. Peu de controversistes se sont servis plus heureusement des finesses de la logique et des autorités de l'érudition. On remarque ce caractère dans tous ses ouvrages, dont les principaux sont, I. *Réponse au Traité de la perpétuité de la foi sur l'Eucharistie*, 1671, 2 vol. in-8°. II. *Défense de la réformation*, ou *Réponse aux Préjugés légitimes de Nicole*, 1673, 1 vol. in-4°, et La Haye, 1680, 2 vol. in-12. III. *Réponse à la Conférence de Bossuet*, 1683, in-12. IV. *Les Plaintes des protestans cruellement opprimés dans le royaume de France*, à Cologne, 1713, in-12. V. Plusieurs *Sermons* in-8°, écrits avec une éloquence mâle. VI. Cinq vol. in-12 d'*Œuvres posthumes*, contenant divers *Traités de théologie et de controverse*. Claude méritoit d'être l'ame de son parti, autant par ses talens que par ses mœurs et son intégrité. Sa Vie a été écrite par la Devèze, Amsterdam, 1687, in-16. *Voyez* Gastinau et Conrard.

VII. CLAUDE (Jean-Jacques), petit-fils du précédent, né à La Haye en 1684, publia dès l'âge de 15 ans une *Dissertation latine sur la salutation des anciens*, Utrecht, 1702, in-12; et à 18 ans, une autre dans la même langue, *sur les nourrices et les pédagogues*. S'étant consacré ensuite, par la suggestion du ministre Martin, à l'étude de la théologie, il devint pasteur de l'église française de Londres en 1710, et mourut en 1712. Après sa mort, son frère fit imprimer un vol. de ses *Sermons*, où il y a plus de solidité que d'ornement et de pathétique.

VIII. CLAUDE de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Romorantin en 1499. La reine sa mère, qui n'ai-

moit pas François, comte d'Angoulème, depuis roi de France, voulut la marier à Charles d'Autriche; mais Louis XII, qui avoit d'abord cédé à ses désirs, s'y opposa par le conseil des seigneurs les plus sages de sa cour. La princesse Claude fut donc fiancée au prince François en 1506, et ce mariage fut célébré à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1514. Une piété sincère, un caractère égal, une extrême bonté; telles furent les qualités qui la firent appeler de son temps *la bonne reine.* Elle n'étoit pas si bien partagée du côté des qualités extérieures. Elle boitoit un peu : défaut qu'elle tenoit de sa mère. Sa taille étoit médiocre. Les traits de son visage, qui ressembloient à ceux de son père, n'avoient pour fixer l'attention qu'un grand air de douceur. Aussi Louis XII dit à Anne de Bretagne, qui lui faisoit craindre les dégoûts du comte d'Angoulème : « Oui, elle n'est pas belle; mais sa vertu touchera le comte, et il ne pourra s'empêcher de lui rendre justice. » Son unique soin fut de plaire à son époux, de prier le ciel, et de secourir les malheureux. Elle avoit pris pour devise une lune au plein avec ces mots : *Candida Candidis.* Elle avoit été couronnée à Saint-Denys en 1517, et mourut à Blois le 20 juillet 1524, après avoir donné le jour à trois princes et à quatre princesses.

IX. CLAUDE DE FRANCE, duchesse de Lorraine, septième enfant de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Fontainebleau en 1547, fut mariée en 1558 à Charles II du nom, duc de Lorraine, dont elle eut une illustre postérité. Ses vertus la firent aimer de son époux et de ses sujets. Elle mourut le 20 février 1575.

† X. CLAUDE, peintre sur verre, né à Marseille dans le 15e siècle, vivoit sous le pontificat de Jules II. Cet artiste célèbre étoit à la tête des ouvrages de peinture sur verre qui se faisoient aux églises et au palais papal à Rome. On assure que Claude est le premier qui ait fait connoître cette invention.

* XI. CLAUDE *ou* ASNASAGHET, roi d'Ethiopie dans le 16e siècle, employa le secours des Portugais contre les Turcs, et demanda un patriarche qui fût sujet de l'Église romaine. Le pape Paul IV, à la prière du roi de Portugal, y envoya trois jésuites, l'un en qualité de patriarche et les autres avec titre d'évêque, mais Claude se laissa pervertir par les hérétiques abyssins, qui suivent la doctrine d'Eutychès et de Dioscorus. Il persécuta les missionnaires qu'il avoit demandés et fut tué l'an 1559 en combattant contre les mahométans.

* XII. CLAUDE-LORRAIN. *Voy.* GELÉE.

CLAUDE DE TOURNON. *Voyez* TOURNON, n° III.

* CLAUDER (Gabriel), né à Altenbourg le 28 octobre 1633, médecin des électeurs de Saxe, et membre de l'académie impériale d'Allemagne, a laissé un grand nombre d'observations dans le recueil des curieux de la nature; mais la plupart sont remplies de préjugés et caractérisèrent l'homme superstitieux et ignorant. Ses autres ouvrages sont, I. *Dissertatio de tincturâ universali, vulgo lapis philosophorum dictâ*, Altenburgi, 1678, in-4°; Norimbergæ, 1736, in-4°. II. *Methodus balsamandi corpora humana, aliaque majora, sine evisceratione et sectione huc usquè solitâ*, Altenburgi, 1679, in-4°. C'est un recueil de tout ce qui a été écrit sur cette matière jusqu'à son temps. III. *Dissertatio de cinnabari nativâ hungaricâ, longâ circulatione in majorem efficaciam*

fixatâ et exaltatâ, Ienæ, 1684, in-4°. IV. *Praxis medicæ generalia monumenta*, Chemnitzii, 1729, in-8°.

I. CLAUDIA, vestale, de la famille patricienne des Claude, étant accusée d'un inceste, Vesta, suivant la fable, fit un prodige en sa faveur pour manifester sa sagesse. Claudia tira seule avec sa ceinture le vaisseau sur lequel étoit la statue de Cybèle, qu'on venoit de chercher en Phrygie, et qui, étant entré dans le Tibre, s'y trouvoit tellement engravé, que plusieurs milliers d'hommes avoient inutilement essayé de le faire avancer.

† II. CLAUDIA (Antonia), fille de l'empereur Claude, fut d'abord mariée à Cnéius Pompéius, condamné à perdre la tête à l'instigation de Messaline; et ensuite à Sylla Faustus, dont elle eut un fils. Ce second époux de Claudia fut assassiné par ordre de Néron l'an 62 de J. C. Elle-même fut victime de la barbarie de ce prince. Devenu veuf de Poppée, morte enceinte sous ses coups, il voulut épouser Claudia, encore à la fleur de son âge: elle s'y refusa; il la fit mourir.

† CLAUDIEN (Claudius), poëte latin, natif d'Alexandrie en Egypte, florissoit sous Arcadius et Honorius, qui lui firent ériger une statue dans la place Trajane. Il fut l'ami de Stilicon, qui périt en voulant usurper le trône impérial. L'amitié d'un grand homme devenu coupable fut un crime, et Claudien quitta la cour. On croit qu'il passa sa vie dans la retraite et la disgrace. Ce poëte étoit né avec un esprit vif et élevé: c'est le caractère de ses écrits. Une imagination qui a quelquefois l'éclat de celle d'Homère, et des expressions de génie; de la force quand il peint; de la précision toutes les fois qu'il est sans images; assez d'étendue dans ses tableaux, et sur-tout la plus grande richesse dans ses couleurs; voilà les beautés de Claudien. Mais il est rare que la fin de ses pièces réponde à leur commencement. Souvent enflé, il se laisse emporter à ses saillies, et n'a nul goût pour varier le tour de ses vers, qui retombent sans cesse dans la même cadence. Les écrivains qui ont dit que c'est le poëte héroïque qui a le plus approché de Virgile devoient aussi remarquer que ce n'est que de fort loin. Il passe pourtant pour un des derniers poëtes latins qui aient eu quelque pureté dans un siècle grossier..... Parmi les éditions de Claudien, on estime la première de Vicence, 1482, in-fol.; celle de Heinsius le fils, Elzevir, 1650, in-12; celle de Barthius, quoique chargée d'un long commentaire, Francfort, 1650, in-4°; celle des *Variorum*, 1665, in-8°; l'édition donnée in-4°, 1677, *ad usum Delphini*, laquelle est peu commune; et celle de Burman, Amsterdam, 1760, in-4°. Les pièces que les connoisseurs lisent avec le plus de plaisir dans Claudien sont les *Invectives contre Rufin et contre Eutrope*; les unes et les autres en deux livres. Après ces pièces, vient le poëme de l'*Enlèvement de Proserpine*; et celui du *Consulat d'Honorius* suit de près. L'*Enlèvement de Proserpine* est plein de verve et d'enthousiasme. Les caractères sont naturels et bien dessinés, les images vives et heureuses, les pensées justes et sages, les descriptions piquantes. Le troisième livre, presque tout dramatique, est plein de mouvemens tendres et passionnés. Le nombre de morceaux où le faux goût de son siècle se mêle quelquefois est petit, en comparaison des morceaux touchans et bien écrits. Ses œuvres complètes ont été traduites en français par Delatour, Paris, 1798, 2 vol. in-8°.

† CLAUDIEN-MAMERT, prêtre et frère de Mamert archevêque de Vienne, publia dans le 5e siècle un *Traité sur la nature de l'ame*, contre Fauste de Riez, qui prétendoit, dit-on, qu'elle n'est pas spirituelle, Hanau, 1612; et Swickau, 1655, un vol. in-8°. L'Histoire ecclésiastique de l'abbé Racine lui attribue une pièce de vers contre la poésie profane; mais ce poëme est une suite de la Lettre de saint Paulin de Nole à Jove. C'est avec plus de raison qu'on lui donne l'*Hymne de la Croix* que plusieurs diocèses chantent le vendredi-saint, *Pange, lingua, gloriosi prœlium certaminis, etc.* Elle se trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans les livres d'Eglise. Mamert, un des plus savans hommes de son temps, mourut en 473 ou 474.

* CLAUDIN, musicien de la cour de France sous Henri III. Son nom nous a été transmis par d'Aubigny avec l'anecdote suivante : ce musicien, jouant aux noces du duc de Joyeuse, y exécuta un morceau qui fit une telle impression sur l'un des convives, qu'il porta la main sur ses armes en présence de son souverain et de toute l'assemblée. L'artiste apercevant ce mouvement prit sur-le-champ un mode plus doux qui calma l'emportement de ce seigneur.

CLAUDINE DE TOURNON. *Voy.* TOURNON, n° III.

* CLAUDINI (Jules-César), docteur en médecine, né à Boulogne, enseigna dans les écoles de la faculté de cette ville vers l'an 1574, et mourut le 2 février 1618. Ce médecin est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont voici les principaux : I. *De crisibus et diebus criticis tractatus*, Bononiæ, 1612, in-fol.; Basileæ, 1620, in-8°. II. *Tractatus de catarrho*, Bononiæ, 1612, in-fol. III. *Quæstio de sede facultatum principum*, Basileæ, 1617, in-4°; Parisiis, 1647, in-4°.

† I. CLAUDIUS PULCHER, fils d'Appius Claudius Cæcus, consul romain l'an 249 avant J. C., avec L. Julius Pullus, perdit une bataille navale en Sicile contre les Carthaginois. Il fit une autre entreprise sur Drepani; mais Asdrubal, gouverneur de la place, en étant averti, l'attendit en bataille à l'embouchure du port. Claudius, quoique surpris de trouver les ennemis en bonne posture, les attaqua inconsidérément. Asdrubal, se servant de son avantage, coula à fond plusieurs vaisseaux des Romains, en prit 93, et poursuivit les autres jusqu'auprès de Lilybée. Les dévots crurent que le mépris que Claudius avoit fait paroître des augures lui avoit attiré ce châtiment; car comme on lui eut dit que les oiseaux sacrés ne vouloient pas manger : « Qu'ils boivent donc, dit-il, et il les fit jeter à la mer.» Claudius, de retour à Rome, fut déposé et condamné à l'amende. On l'obligea même de nommer un dictateur. Il désigna un certain C. Glaucia, objet de la risée du peuple. Le sénat contraignit ce dernier à se démettre.

II. CLAUDIUS (Appius), décemvir romain, très-connu par la mort de Virginie. — *Voyez* VIRGINIE *et* CLAUSUS.

III. CLAUDIUS MARIUS VICTOR *ou* VICTORINUS, rhéteur de Marseille dans le 5e siècle, mort sous l'empire de Théodose-le-jeune et de Valentinien III, a laissé un *Poëme sur la Genèse* en vers hexamètres, et une *Epître à l'abbé Salomon*, contre la corruption des mœurs de son siècle. Ces deux ouvrages ont été imprimés in-8°, 1536, 1545, 1560, avec les Poésies de saint Avite de Vienne. Victor mourut vers l'an 445.

IV. CLAUDIUS CENTINIANUS, grammairien, introduisit dans la langue latine l'usage de substituer l's à l'r dans plusieurs mots, et on prononça *fusius* et *Valesius* pour *furius* et *Valerius*.

* CLAVELLI (Bernard), d'Arpino, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, de la congrégation du Mont-Cassin, vivoit dans le 17e siècle, et publia l'*Antica Arpino*, divisée en 6 livres, Naples, 1622, in-4°.

† CLAVER (Pierre), issu d'une des meilleures maisons de la Catalogne, entra chez les jésuites à Tarragone en 1602, et obtint, en 1610, d'être envoyé en Amérique avec quelques autres missionnaires, pour prêcher la foi à Carthagène et dans les provinces voisines. A peine fut-il arrivé, qu'il se sentit ému des plus vifs sentimens de compassion et de charité pour les nègres qui gémissoient sous l'esclavage. Il visitoit les prisons et les hôpitaux, et s'appliquoit avec une ardeur infatigable à la conversion des infidèles. Le P. Claver mourut le 8 septembre 1654, âgé d'environ 72 ans. Benoit XIV confirma, en 1747, le décret de la congrégation des rits, qui déclara compétentes et suffisantes les preuves du degré d'héroïsme, dans lequel ce missionnaire a possédé et pratiqué toutes les vertus chrétiennes.

† CLAVERET (Jean), né à Orléans, y suivit la profession d'avocat pendant quelque temps. Venu à Paris, il donna au théâtre diverses pièces : *L'Esprit Follet*, *le Pélerin amoureux*, *les Eaux de Forges*, *l'Ecuyer*, *la Visite différée*, *le Roman du Marais*, comédies ; et *Proserpine*, tragédie représentée en 1639. On ignore la date de la mort de cet auteur, à qui on doit une *Traduction* de Valère-Maxime, imprimée à Paris, 1659, 2 vol. in-12.

* CLAVERS (Henri), né à Louvain le 14 décembre 1735, recteur de l'université, célèbre par la vigoureuse résistance qu'il opposa en 1788, à la destruction de cette école, par son exil et les mauvais traitemens qu'il essuya, mourut à Louvain, le 7 juin 1790. L'université a publié sa notice nécrologique, où l'on trouve le *fortem et tenacem propositi virûm*, et en même temps un tableau de la détresse où étoit réduite alors cette ancienne et orthodoxe école.

† CLAVIÈRE (Etienne), banquier à Genève, où il naquit le 27 janvier 1735, fut célèbre dans les révolutions de France et de Genève, sa patrie. Lorsque le parti des représentans, que l'histoire appelle celui des *anarchistes ennemis de la nation française*, se fut soulevé en 1782 contre la magistrature genevoise alliée de la France, et à laquelle la cour de Versailles avoit garanti la paix et la tranquillité contre les factieux qui désoloient, depuis des siècles, cette république, Clavière, homme d'un esprit actif et turbulent, fut remarqué parmi les notables de ce parti d'insurgés, et manifesta contre la France les dispositions les plus inconsidérées. Le procureur-général Duroveray s'étant permis, contre Louis XVI et contre Vergennes, des propos insultans que les rois les plus débonnaires ne souffrent pas, la France demanda aux représentans une réparation, que les clubs qu'ils avoient insurgés lui refusèrent ; et la cour de Versailles, deux cantons suisses et la cour de Sardaigne, de concert, firent marcher des troupes sur Genève. Clavière, Duroveray, Dumont, Divernois et autres notables de ce parti ayant destitué leurs ma-

gistrats pour usurper leurs places, se trouvant ainsi pressés, firent mine de se défendre. Ils accumulèrent d'abord les poudres de la république sous les édifices publics; ils placèrent ensuite leurs magistrats destitués entre le canon et l'armée qu'ils défièrent. Par considération pour les opinions religieuses, un protestant, le marquis de Jaucourt, commandoit les troupes françaises. Il négocioit, et disoit aux insurgés qu'ils insultoient à leurs magistrats; qu'ils avoient besoin de la France; que la cour ne reconnoîtroit pas leur gouvernement rebelle. Aucune négociation ne réussissoit. Jaucourt envoya demander un jour au révolutionnaire Womerat la clef de sa maison de campagne pour y loger. Womerat la lui refusa. Jaucourt, insistant, menaça de la brûler. L'envoi d'un paquet d'allumettes fut la réponse de Womerat. Jaucourt s'aperçut alors qu'il étoit temps de terminer les négociations. Anspach, homme d'un esprit éloquent, haranguant le peuple, lui disoit, suivant le ton révolutionnaire d'alors « que le moment de périr étoit arrivé pour Genève; mais qu'en périssant, Genève devoit envelopper les Français dans ses décombres, s'ils osoient violer sa chère patrie. Qu'ils règnent donc, disoit-il, sur nos décombres, et que jamais Genève ne subisse le joug de cette nation dégénérée! » Jaucourt étoit averti des dispositions de trente à quarante factieux, qui animoient la multitude réunie dans les clubs insurgés. Le roi, qui lui avoit confié la destinée de Genève, la vouloit paisible, amie de la France, riche, commerçante, et sur-tout qu'elle ne fût pas gouvernée par la faction des représentans insurgés dont la puissance ne dérivoit que des clubs. Jaucourt négocia donc avec cette partie de citoyens paisibles de Genève, qui ne vouloient pas sauter en l'air par l'effet de l'explosion des poudres, mais qui vouloient bien vivre avec les Français; et quand la majorité des citoyens paisibles et plus enclins pour la France s'aperçut que d'une part quelques factieux vouloient régner dans leur cité, ou la détruire si les trois puissances qui venoient y apporter la paix étoient triomphantes, il se fit spontanément, contre les agitateurs genevois, un mouvement qui les obligea de s'expatrier. Ayant pris la fuite par le lac, le marquis de Jaucourt entra dans Genève sans obstacle, fit jeter les poudres dans le lac, ferma les clubs, et donna la liberté aux magistrats alliés de la France et emprisonnés à l'auberge des Balances. Les trois généraux des puissances médiatrices, de concert avec la magistrature délivrée, exilèrent ensuite de Genève, par acte public, les vingt-deux notables usurpateurs de la puissance suprême, et réinstallèrent avec solennité les magistrats proscrits. Genève, la patrie des lettres et des arts, délivrée des agitateurs, fut dès-lors paisible. Les vingt-deux déportés avoient déjà traité avec George III à Londres. Tant l'Angleterre étoit intéressée à conserver une faction aussi ennemie de la France! Clavière, l'un des notables déportés, avoit obtenu qu'il seroit un des six Genevois administrateurs du subside accordé à son parti. Un acte public du gouvernement l'adjoignoit à douze magistrats anglais pour la répartition de la somme : elle est de cinquante mille livres sterling annuels dans le diplôme. Le parti de George III dépérit dès ce jour-là à Genève, et le gouvernement allié de la France y fleurit. Le parti de George avoit tenté quatre fois d'y envoyer un agent public, et il avoit été rejeté par les anciens magistrats genevois: alliés de la France, ils avoient persisté avec fermeté dans leur amitié; mais le ministère anglais trouva

désormais un agent fidèle dans chaque Genevois déporté, entre autres Clavière, Duroveray, Divernois, qui, en 1789, attirés par Necker, rentrèrent en France. Nés dans le sein des conjurations, ils se disoient habiles à rendre les peuples libres. Le Moniteur du 29 mars 1790 atteste que dix-neuf des Genevois revenus d'Angleterre furent, dès le mois de décembre 1789, le noyau des premiers jacobins, organisés alors dans la petite bibliothèque des religieux de ce nom. Les plus fameuses journées de la révolution furent par eux conçues, proposées et discutées. Ils en indiquèrent les moyens; ils en prédirent les suites. La fortune de Clavière commença dans ce désordre. Vers les approches du 10 août, la famille royale étoit réduite à l'extrémité. Brissot et Clavière, jadis chassés de leur patrie par le comte de Vergennes, unis d'amitié à Londres, conspirèrent ensemble contre elle. Brissot fit avertir la reine qu'il étoit temps de nommer des ministres patriotes, et que si sur-le-champ elle ne nommoit Clavière ministre des contributions publiques, et Servan ministre de la guerre, elle alloit être accusée en public à l'assemblée législative et aux jacobins, comme auteur d'une fabrique de faux assignats. Le ministère jacobin, composé de Clavière, de Dumourrier, Servan et Rolland, fut établi en mars 1792. Mais le roi, honteux du motif du choix et des mesures dangereuses de ce ministère, le destitua au mois de juin suivant, et les ministres disgraciés, unis à toutes les factions soulevées, dirigèrent encore ces fameuses journées du 20 juin et du 10 août, contre Louis XVI, qui annonçoient la ruine prochaine de la monarchie. Après la déchéance du roi, Clavière fut réintégré et devint membre du conseil exécutif, composé de six personnes qui dirigèrent toutes les opérations du gouvernement. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de se venger de la magistrature genevoise que Louis XVI avoit rétablie en 1782. S'imaginant que le général Montesquiou deviendroit l'instrument de sa haine contre sa patrie, il lui insinua de faire dans Genève une révolution contre cette magistrature. Le gouvernement genevois, craignant une insurrection, avoit appelé des troupes suisses, et feignoit de vouloir défendre l'indépendance de la ville. Le général Montesquiou ayant reçu l'ordre de faire sortir les Suisses de gré ou de force (*voyez.* MONTESQUIOU), avoit pris le premier parti; mais ayant fait évacuer la place de Genève sans révolution dans le gouvernement, il fut proscrit par les menées du Genevois Desonnatz, par celles du ministre Clavière, et celles des révolutionnaires qui vouloient que le général établît dans Genève un gouvernement à leur manière. Montesquiou, préférant l'exil, fut sauvé par la magistrature, qui céda bientôt après aux coups qu'on venoit de manquer. Clavière lutta depuis avec la montagne de la convention; et lorsqu'il fut proscrit avec ses collègues, apprenant qu'il étoit mis en accusation, et que la capitulation de 1782, pour obtenir de George III des subsides, étoit envoyée aux jacobins comme instrument d'une proscription assurée, il se perça le sein d'un poignard, en disant : « La victime échappera aux bourreaux. » Telle fut la singulière destinée de ce Genevois. (*Voyez* DÉSONNATZ.) On a de lui les ouvrages suivans, I. *De la France et des Etats-Unis*, ou *de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, etc.*, 1787, in-8°. II. *Lettres de M. Linguet*, Londres, 1788, in-8°. III. *Opinions d'un créancier de l'état, sur quelques matières de finances*, 1789, in-8°. IV. *Dissec-*

tion du Projet de M. l'évêque d'Autun, 1790, in-8°. V. *Réponse au Mémoire de M. Necker*, 1790, in-8°. VI. *Adresse des amis des Noirs à l'Assemblée nationale*, 1791, in-8°. VII. *De la Conjuration contre les finances*, 1792, in-8°. VIII. *Du Monétaire métallique*, fragment, 1792, in-8°. Il a travaillé à la *Chronique du mois*, publiée par Bouneville.

CLAVIGNY (Jacques DE LA MARIOUSE de), du diocèse de Bayeux, dont il fut chanoine, abbé de Gondam, mort en 1702. est auteur de plusieurs petits ouvrages, I. *Traduction libre des Psaumes des vêpres du Dimanche*. II. *Du Luxe*. III. *La Vie de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre*. IV. *Les Prières que David a faites à Dieu comme roi.*

CLAVILLE. *Voyez* MAISTRE, n° VI.

CLAVIUS (Christophe), jésuite de Bamberg, envoyé à Rome, où Grégoire XIII l'employa à la correction du calendrier, fut chargé d'expliquer et de faire valoir la réforme qui y fut faite en 1581. C'est ce qu'il exécuta dans son traité *De Calendario gregoriano*. Cet ouvrage fut attaqué par plusieurs protestans passionnés, entre autres par Joseph Scaliger : Clavius le défendit avec vivacité. Ce jésuite, aussi profond géomètre qu'habile astronome, et regardé comme un nouvel Euclide, a laissé plusieurs ouvrages recueillis en 5 volumes in-folio. On y trouve, I. Des *Commentaires sur Euclide*, *sur Théodore*, *sur Sacrobosco*. II. Des *Traités de Mathématiques*. III. Ses *Apologies du Calendrier romain*, *contre Scaliger et Lydiat*. Clavius mourut à Rome en 1612, à 75 ans.

CLAUSUS, roi des Sabins, réunit ses forces à celles de Turnus contre Enée. C'est de ce prince que descendoit Appius Claudius, qui, peu après l'expulsion des Tarquins, vint à Rome avec cinq mille clieus. On lui donna un des quartiers de la ville pour s'y établir avec sa suite. Telle étoit l'origine de la famille des Claudiens, selon Virgile.

* CLAUZIER (Jean-Louis), docteur en médecine, Allemand de naissance, profita de la connoissance qu'il avoit de cette langue pour publier l'ouvrage de chimie, de G. Rothe, qu'il avoit traduit en français, sous ce titre : *Introduction à la Chimie, avec deux traités, l'un sur les sels des métaux, et l'autre sur le soufre anodin du vitriol*, Paris, 1741, in-12. On lui doit encore, *Principes généraux de la théorie et de la pratique de la Pharmacie, où l'on voit les affinités des corps et une explication de la nature et de l'action du feu*, Paris, 1747, in-4°. Il est l'éditeur de la *Pharmacopée universelle raisonnée*, traduite de l'anglais de Quincy, Paris, 1749, in-4°.

CLAYTON (Robert), évêque de Clogher en Irlande, mort en 1758, publia divers ouvrages pour combattre les incrédules : mais il est surtout connu, I. Par son *Journal du Voyage du Grand-Caire au Mont Sinaï*, 1753, in-4° et in-8°, en anglais. On trouve dans cet ouvrage des recherches curieuses sur les hiéroglyphes et la mythologie des anciens Egyptiens. II. Par son *Introduction à l'Histoire des Juifs*, qui a été traduite en français. III. Par sa *Défense de l'histoire des vieux et nouveau Testamens, contre Bolyngbrocke*, 1759, 3 volumes in-8°.

CLÉANDRE, Phrygien d'origine, né esclave, sut gagner les

bonnes graces de l'empereur Commode, qui en fit son favori et son chambellan, l'an 182 de J. C., après la mort de Perennius, puni deux ans auparavant du dernier supplice pour ses concussions et ses crimes. Cléandre, dans ce poste glissant, ne fut pas plus modéré que celui auquel il succédoit. Créé ministre d'état, il vendoit toutes les charges de l'empire, plaçoit à prix d'argent des affranchis dans le sénat, et l'on compta en une seule année vingt-cinq consuls désignés. Il cassoit les jugemens des magistrats; et ceux qui lui étoient suspects, il les rendoit criminels auprès de son maître. Enfin son insolence et sa cruauté montèrent à un tel excès, que le peuple romain, ne pouvant plus le souffrir, fut sur le point de se soulever. L'empereur, contraint d'abandonner Cléandre à l'indignation publique, lui fit couper la tête l'an de J. C. 190.

† CLÉANTHE, philosophe stoïcien, né à Asson dans l'Éolide en Asie, d'abord athlète, ensuite parmi les disciples de Zénon, gagnoit sa vie à tirer de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir étudier le jour. L'aréopage l'ayant appelé pour déclarer quel métier le faisoit vivre, il amena un jardinier et une bonne femme : il puisoit de l'eau pour l'un, et pétrissoit pour l'autre. Les juges voulurent lui faire un présent; mais il le refusa. Après la mort de Zénon, il remplit sa place au Portique, et eut pour disciples le roi Antigone et Chrysippe, qui fut son successeur. Ce philosophe, qui florissoit environ l'an 240 avant J. C., se laissa mourir de faim, à l'âge de 99 ans. Comme presque tous les stoïciens, il pensoit qu'on ne doit s'applaudir, ni se plaindre de sa destinée, se savoir gré de ses vertus, ni se mépriser pour ses vices. Le mal moral ou physique ne lui paroissoit pas moins nécessaire à la beauté de l'univers que le bien physique ou moral. La perfection pour lui étoit de subir volontairement une destinée inévitable. Il enduroit patiemment les plaisanteries des philosophes ses confrères. On lui reprochoit un jour sa timidité : « C'est un heureux défaut, dit-il, j'en commets moins de fautes. » On le blâmoit une autre fois de la singularité de ses opinions; il répondit : « Seroit-ce la peine d'être philosophe, si je pensois comme les autres et si je suivois la foule? » Les Athéniens lui offrirent le droit de bourgeoisie dans leur ville: « Quel nouveau mérite, dit-il, acquerrois-je en me faisant Grec par adoption? » Il comparoit les péripatéticiens aux instrumens de musique, qui font du bruit et ne s'entendent pas eux-mêmes. De tous les ouvrages qu'il avoit composés, il ne reste que des *fragmens* dans les Stromates de Clément Alexandrin, et dans *Carmina novem Poetarum* de Plantin, 1568, in-8°.

I. CLÉARQUE, Spartiate, envoyé à Byzance par sa république, profita des troubles de cette ville pour s'ériger en tyran. Lacédémone l'ayant rappelé, il aima mieux se réfugier dans l'Ionie, près du jeune Cyrus, que d'obéir. Après la victoire d'Artaxerce sur ce prince son frère, Cléarque alla chez Tissapherne, satrape d'Artaxerce, avec plusieurs officiers grecs. Tissapherne les arrêta, et les envoya au roi, qui les fit mourir, contre la foi du traité, l'an 403 avant J. C. La grande maxime de Cléarque étoit que « on ne sauroit rien faire d'une armée, sans une sévère discipline. » Aussi répétoit-il souvent « qu'un soldat doit plus craindre son général que les ennemis. »

II. CLÉARQUE, philosophe péri-

patéticien, et disciple d'Aristote, natif de Sorli, composa divers ouvrages, dont il ne reste qu'un fragment du *Traité touchant le Sommeil*, conservé par Josephe. Tous les anciens auteurs parlent de lui avec éloge, et assurent qu'il ne cédoit en mérite à aucun de sa secte.

CLÉCIDES, ancien peintre grec, qui excelloit à bien représenter le nu.

* I. CLÉEF (Joseph Van), surnommé *le Fou*, né à Anvers, de Willem de Cléef, peintre, fut reçu à l'académie de cette ville en 1518. Joseph perfectionna tellement l'art qu'il avoit appris de son père, qu'il devint un des meilleurs coloristes de son temps, et que souvent ses ouvrages méritèrent d'être mis au rang de ceux des plus grands maîtres d'Italie. On cite, entre autres, un tableau représentant *S. Côme* et *S. Damien*, fait pour l'autel des chirurgiens, dans l'église de Notre-Dame d'Anvers. On le croiroit plutôt de l'école romaine que de celle de Flandre. On voyoit de lui à Middelbourg une fort belle *Vierge*, dont le fond est un charmant paysage de Patener; et à Amsterdam, un *Bacchus* à cheveux gris. En le peignant ainsi, Cléef a voulu faire voir que l'excès du vin avance la vieillesse. Il avoit la singularité de peindre des deux côtés ses panneaux, afin qu'en retournant ses tableaux on ne vît rien de désagréable. On rapporte la cause de la folie de Cléef à un amour-propre excessif. Ayant été en Espagne, il fut présenté au roi par Antoine Moro, son peintre; mais ne pouvant souffrir que l'on préférât, à juste titre, quelques tableaux du Titien à ses ouvrages, il en devint furieux, et dit tant d'injures à Moro, qu'à la fin celui-ci l'abandonna. Alors il se mit à faire plusieurs extravagances, gâta plusieurs de ses tableaux; enfin, sa folie allant toujours en augmentant, sa famille fut obligée de le faire enfermer.

* II. CLÉEF (Henri), né à Anvers en 1500 environ, étoit bon peintre de genre et de paysage. Les études qu'il fit d'après nature, en Italie, où il voyagea long-temps, lui furent d'un grand secours dans la composition de ses tableaux : on a conservé de lui des *ruines antiques*, qui ont été gravées. Il s'aida encore des dessins de Melchior Lorch, qui avoit fait plusieurs Vues de Constantinople et de ses environs, ayant demeuré long-temps dans cette ville. Les *paysages* dont cet artiste enrichissoit les tableaux des autres peintres, étoient remplis de vérité; et en général, dans tous ses ouvrages, il joignoit à une touche spirituelle et légère une belle couleur et beaucoup d'harmonie. Mais, comme la plupart des peintres de son temps, il ne mettoit aucune vérité dans les costumes, comme on peut le voir dans un tableau de la galerie de Vienne, où il a peint la parabole de l'*Enfant Prodigue* d'une manière bizarre et dans le costume flamand.

* III. CLÉEF (Martin), frère du précédent, et peintre comme lui, naquit à Anvers en 1520. Il fut élève de Franc Flore, et se mit d'abord à composer en grand; mais son goût le porta à peindre le genre en petit, et il y réussit très-bien. Tandis que son frère peignoit les fonds de quelques-uns de ses ouvrages, celui-ci étoit employé à plusieurs paysages, à peindre des figures dans les tableaux de plusieurs paysagistes, entre autres, le Cooninxloo. Martin Cléef, continuellement tourmenté de la goutte, ne sortit jamais de sa patrie, et mourut à l'âge de 50 ans. La galerie de Vienne possède un fort

beau tableau de ce peintre, qui représente un *Ménage flamand*, avec quantité de figures. Cet artiste eut quatre fils, tous bons peintres : Gilles, Martin, George et Nicolas. Gilles et George moururent jeunes ; le premier peignoit bien en petit, et ses tableaux, comme ceux de son père, sont très-estimés; Martin resta long-temps en Espagne, et de là fut aux Indes; et Nicolas vivoit encore en 1604. Il y eut encore un Guillaume DE CLÉEF, frère de Henri et de Martin, qui peignoit bien en grand. Il mourut jeune.

* IV. CLÉEF (Jean Van), peintre de l'école flamande, né à Vanloo en 1646, mort en 1716, eut pour maître Gaspard de Crayer. Quoiqu'il n'eût pas fait le voyage d'Italie, il n'en devint pas moins l'un des plus habiles maîtres de la Flandre. Plus grand dessinateur que brillant coloriste, il se fit une manière large, et eut un pinceau coulant et facile. Intelligent dans ses dispositions, il sut toujours éviter la confusion. Ses têtes de femmes sont très-agréables, et il passe pour celui des peintres flamands qui ait le mieux entendu l'art des draperies.

* CLEEVE (Joseph), peintre flamand, mort en 1556, n'a en général peint que des usuriers et des avares comptant de l'argent.

* CLEGHORN (George), médecin écossais, né près d'Edimbourg, mort à Dublin en 1789, élève de l'université d'Edimbourg, où Alexandre Monro fut son professeur. En 1736, il étoit médecin d'un régiment qui fut envoyé à Minorque. Cleghorn y resta 13 ans. En 1750, il publia un *Traité des maladies* dans cette île. En 1751, il s'établit à Dublin, où il donna des cours d'anatomie.

* CLELAND (Jean), né à Londres en 1697, mort en 1789, fut consul à Smyrne, passa ensuite aux Indes Orientales, et il revint en Angleterre, sans avoir amélioré sa fortune. Il écrivit un livre obscène, trop connu en Angleterre, intitulé *Mémoires d'une Fille publique*. Il n'en eut que vingt guinées, mais l'ouvrage en a rapporté des milliers au libraire. La publication de ce livre fit citer l'auteur devant le conseil privé, et il donna pour excuse sa pauvreté. Le comte de Granville lui fit donner une pension, à condition de ne plus écrire de semblables ouvrages.

† CLÉLIE, fille romaine, donnée en otage à Porsenna, lorsqu'il mit le siége devant Rome, vers l'an 507 avant J. C., pour rétablir les Tarquins sur le trône, se sauva et passa le Tibre à la nage, malgré les traits qu'on lui décochoit. Porsenna, à qui on la renvoya, lui fit présent d'un cheval superbement équipé, et lui permit d'emmener avec elle, en s'en retournant, celles de ses compagnes qu'elle voudroit : elle choisit les plus jeunes. Le sénat lui fit ériger une statue équestre dans la place publique. Ce trait de Clélie, qui a l'air fabuleux, a été fort exalté, mais mal à propos; c'étoit un manque de foi; les Romains le reconnurent, et la renvoyèrent à Porsenna.

† CLÉMANGIS *ou* DE CLAMINGES (Nicolas), né à Clamiuges, village du diocèse de Châlons, docteur de Sorbonne, ensuite recteur de l'université de Paris, secrétaire de l'antipape Benoît XIII, fut accusé d'avoir dressé la bulle d'excommunication contre le roi de France Charles VI. N'ayant pu se laver entièrement de cette imputation, il alla s'enfermer dans la chartreuse de Valle-Profonde, et y composa plusieurs ouvrages. Le roi

lui ayant accordé son pardon, il sortit de sa retraite, et mourut proviseur du collége de Navarre vers 1430. Il avoit été chanoine de Langres; il étoit alors chantre et archidiacre de Bayeux. Ses écrits ont été publiés à Leyde en 1613, in-4°. Les plus considérables sont, un traité *De corrupto Ecclesiæ statu*, à Wittemberg, 1608, et Helmstad, 1620, in-4°, inséré dans le *Spicilège* du P. d'Achéry; et plusieurs *Lettres*. Son latin est assez pur pour un temps barbare. Il ne cède presque en rien à la plupart des anciens pour l'éloquence, la noblesse des pensées, l'élégance du style, les applications des auteurs sacrés et profanes; mais il est déclamateur, satirique, et ami de l'exagération. On a une édition des œuvres de cet auteur, imprimée à Leyde, 1613, in-4°.

† I. CLÉMENCE DE HONGRIE, fille du roi de Hongrie, épousa en 1315 Louis X, dit *le Hutin*, roi de France. Cette princesse, dont la vertu égaloit la beauté, et se faisoit remarquer dans ses actions, comme dans ses discours, étoit une des plus belles personnes de son temps. Ayant été obligée de se rendre en France par mer, son vaisseau fut battu d'une si horrible tempête, qu'il fut près de faire naufrage. Clémence, moins effrayée pour elle que pour sa suite, adressa à Dieu cette prière: « Beau sire Dieu, garde que ta gente soit ensevelie sous les eaux; ou s'il te faut une victime, épargne ceux que ma fortune expose à la fureur des ondes, et contente-toi de ma mort. » La tempête s'apaisa; son affabilité la fit adorer des Français. Louis X, à sa mort, arrivée le 8 juin 1316, la laissa enceinte. Elle accoucha sept mois après d'un prince nommé Jean, qui ne vécut que cinq jours.

* II. CLÉMENCE (Joseph-Guillaume), né le 9 octobre 1717, au Havre-de-Grace, chanoine de Rouen, où il est mort le 5 août 1792, s'est fait connoître par des ouvrages sur le christianisme, tels que la *Défense des livres de l'ancien Testament, contre la philosophie de l'Histoire*, 1777, 1 vol. in-8°, et *l'authenticité des livres, tant du nouveau que de l'ancien Testament, démontrée, et leur véridicité défendue, en réfutation de la Bible enfin expliquée de V.* Paris, 1782, 1 vol. in-8°. L'abbé Contant de La Molette a écrit pour réfuter la même production de Voltaire. « En reconnoissant, dit un critique, dans l'abbé Contant, un grand nombre de bonnes observations, il faut convenir qu'un étalage souvent inutile de science hébraïque, et des discussions grammaticales, semblent y prendre la place des raisonnemens les plus victorieux que la matière fait naître comme d'elle-même, et qu'en général sa manière n'a ni la précision, ni la dignité, ni la logique de Clémence. » Il y a cependant dans le traité de celui-ci quelques inadvertances et inexactitudes qu'il étoit facile d'éviter. On a encore de lui *les Caractères du Messie, vérifiés en Jésus de Nazareth*, Rouen, 1776, 2 vol. in-8°.

III. CLÉMENCE. *Voyez* ISAURE.

† CLÉMENCET (D. Charles), né à Painblanc, au diocèse d'Autun, entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1722, âgé de dix-huit ans. Après avoir enseigné avec distinction la rhétorique à Pont-le-Voy, il fut appelé à Paris dans le monastère des Blancs-Manteaux, où il mourut en 1778. Il a laissé, I. L'*Art de vérifier les dates*, 1750, in-4°, qu'il composa avec D. Durand, et qu'il fit réimprimer avec D. Clément, 1770, in-fol. C'est plutôt un nouvel ouvrage qu'une

nouvelle édition. La partie historique contient le fonds et la substance de l'histoire universelle depuis J. C. jusqu'à nos jours; et l'on ne peut pousser plus loin le savoir et l'exactitude chronologique. On en a donné une nouvelle édition en 1786, qui forme 3 vol. in-fol. II. *Lettre à Morénas, sur son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, 1757, in-12, bien écrite et pleine de choses bien discutées, mais où l'on retrouve trop la chaleur de son esprit et du parti de Port-Royal qu'il avoit embrassé. III. *Histoire générale de Port-Royal, depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entière destruction*, 1755—1757, 10 vol. in-12. Ce livre, qui renferme plusieurs pièces importantes, est fait avec beaucoup de soin; plus d'impartialité et de précision l'auroient rendu agréable, et peut-être plus utile. M. Grégoire, dans ses *Ruines de Port-Royal*, publiées en 1801, p. 29, dit: « Il est à regretter que la mort n'ait pas permis à D. Clémencet d'imprimer son *Histoire littéraire de Port-Royal*. Un savant ecclésiastique qui connoit cet ouvrage manuscrit, pour l'achèvement duquel il a beaucoup de matériaux (M. Le Roy), peut seul, en le publiant, consoler les amis des lettres. » IV. Chargé par ses supérieurs de continuer l'*Histoire littéraire de France*, il en donna le 10e volume en 1756, et le 11e en 1759. Il en parut depuis un 12e qui fut achevé par D. Clément. *L'Histoire littéraire de Saint-Bernard*, Paris, 1773, in-4°, termine cette curieuse et savante collection. V. *La justification de l'Histoire ecclésiastique* de Racine, 1760, in-12. VI. *La Vérité et l'Innocence, victorieuses de l'erreur et de la calomnie*, au sujet du *Projet de Bourg-Fontaine*, 1758, 2 vol. in-12, etc. Ce livre n'est pas le seul dans lequel l'auteur ait combattu les jésuites. Il donna diverses brochures contre eux avant et même après l'arrêt du parlement, de 1762, ce qui n'étoit rien moins que généreux; et ce qu'il y a de plus condamnable, c'est qu'elles sont écrites avec un emportement qui tient de la fureur. On doit encore à ce savant et laborieux écrivain l'édition des *Œuvres posthumes de Racine*, Avignon, 1759, in-12; celles des *Conférences de la mère Angélique de Saint-Jean, Arnauld, abbesse de Port-Royal*, Utrecht (Paris) 1760, 3 vol. in-12.

I. CLÉMENT (Cassius CLEMENS), sénateur, prit le parti de Pescennius Niger, contre l'empereur Sévère. Comme ce prince lui faisoit son procès en personne, il lui représenta avec beaucoup de hardiesse « que la cause de Niger, quoique vaincu, n'étoit pas moins juste que celle de Sévère, qui étoit vainqueur; qu'ils avoient tous deux eu le même but, de détrôner un usurpateur; et que si Sévère punissoit les partisans de Niger, il devoit punir les siens propres; que c'étoit commettre une injustice dont il ne se laveroit jamais aux yeux de la postérité. » Ces réflexions firent rentrer en lui-même l'empereur, qui accorda la vie à Clément, avec une grande partie de ses biens, l'an de J.C. 194.

† II. CLÉMENT D'ALEXANDRIE (saint), philosophe platonicien, devenu chrétien, s'attacha à saint Pantenus qui gouvernoit l'école d'Alexandrie. Elevé au sacerdoce, il lui succéda dans la direction de cette école l'an 190. Il eut un grand nombre de disciples, que l'on compta ensuite parmi les meilleurs maîtres, entre autres Origène et Alexandre, évêque de Jérusalem. Mais la vio-

lence de la persécution le força d'abandonner son école. Il se cacha, dans le dessein, disoit-il, d'épargner un crime aux persécuteurs. Il répondit à ceux qui demandoient pourquoi Dieu n'empêchoit pas le mal qu'on faisoit aux chrétiens, « qu'il ne falloit pas regarder comme un mal une mort qui nous ouvroit un chemin plus court pour aller à lui. » Il mourut vers l'an 220. Parmi ses ouvrages, les plus célèbres sont, I. Une *Exhortation aux païens*, dans laquelle il tourne en ridicule les fables qui faisoient la matière ordinaire de leurs poésies, et les exhorte à ouvrir les yeux à la vérité. II. Son *Pédagogue*; c'est, selon lui, un maître destiné à former un enfant dans la voie du ciel, et à le faire passer de l'état d'enfance à celui d'homme parfait. Dupin auroit voulu retrancher de ce livre tout ce qui a rapport aux péchés contre la chasteté. On désireroit aussi plus de liaison dans les idées, et plus de justesse dans les raisonnemens. III. Ses *Stromates* ou *Tapisseries*, tissues des maximes de la philosophie chrétienne, auxquelles il a mêlé quelquefois celles de la philosophie stoïcienne; car il jetoit sur le papier, sans beaucoup de choix, tout ce qui se présentoit à son esprit ou à sa mémoire. IV. Ses *Hypotyposes* ou *Instructions*, dans lesquelles il fait un grand usage du platonisme. L'érudition de Clément s'étendoit au sacré et au profane. Il étoit beaucoup plus fort sur la morale que sur le dogme. Il écrit presque toujours sans ordre et sans suite. Son style est en général fort négligé, excepté dans son Pédagogue où il est plus fleuri. Voici quelques-unes des pensées de saint Clément. « Que le riche ne fasse pas dire de lui : son esclave, son cheval, sa terre valent trente talens, et lui-même ne vaut pas trois oboles. — Les besoins réels de la nature sont la mesure des jouissances; et on ne peut appeler pauvreté que le manque du nécessaire. — Si quelqu'un dit qu'il a vu un juste manquant de pain, je lui réponds que ce n'est qu'en un lieu où il n'y avoit pas un autre juste. — Quel est le champ si fertile qui rendit jamais autant que la bienfaisance? — Le sommeil, comme un publicain avide, nous force de partager avec lui la moitié de notre vie. — Les femmes qui s'occupent trop de leur toilette ne voient pas qu'en cherchant à se donner une beauté étrangère elles perdent presque toujours leur beauté naturelle. — Orphée adoucit les tigres par ses chants; le dieu des chrétiens, en appelant les hommes à la vraie religion, fit plus, puisqu'il adoucit la plus féroce espèce d'animaux, les hommes eux-mêmes.» La meilleure édition des ouvrages de saint Clément est celle d'Oxford, donnée par le docteur Potter en 1715, 2 vol. in-fol. On fait encore cas de celle de Paris, 1629; celle-ci est peu commune. Une partie de ses ouvrages ont été traduits en français par Nicolas Fontaine, Paris, 1696, in-8°.

† III. CLÉMENT Ier (saint), disciple de saint Pierre, dont il reçut l'ordination, suivant le témoignage de Tertullien, succéda l'an 91 à S. Clet ou Anaclet. L'apôtre saint Paul parle de lui dans son Epître aux Philippiens. Ce fut sous son pontificat que Domitien excita la seconde persécution contre les chrétiens. Quoi qu'en disent plusieurs savans modernes, il y a bien de l'apparence que c'est à saint Clément et non à saint Fabien qu'on doit rapporter la mission des premiers évêques dans les Gaules. Il mourut, ou selon d'autres, il souffrit le martyre l'an 100. On a attribué à ce pape plusieurs ouvrages anciens. Le seul qui soit de lui est une *Epître aux*

Corinthiens, publiée à Oxford en 1633 par Patricius Junius, sur un manuscrit venu d'Alexandrie, où elle est à la fin du nouveau Testament. C'est un des plus beaux monumens de l'antiquité; la plupart des auteurs l'ont citée après l'Écriture sainte. Elle a un grand rapport avec l'Épître aux Hébreux. On y trouve le même sens et les mêmes paroles, ce qui a fait croire à quelques-uns que saint Clément étoit le traducteur de cette Épître de saint Paul. On a publié à Rome, en 1706, une Vie de ce pape, par Philippe Rondinini. On a encore deux *Lettres* de saint Clément, tirées pour la première fois d'un manuscrit syriaque, et publiées avec la version latine à côté, sous le nom de J. J. Westein, Leyde, 1752; réimprimées avec la traduction française, le latin en regard, en 1763, in-8°, dont le véritable auteur des notes, traducteur et éditeur, est Et. Franç. de Premagny, de Rouen. Le Journal des Savans, du mois de février 1764, in-12, critiqua différens endroits de cette traduction, et l'abbé Goujet dit que les réflexions du journaliste et celles du traducteur prouvent que ces deux lettres, qu'on ne connoissoit point avant l'édition de Westein, ne peuvent être de saint Clément, disciple et l'un des successeurs de saint Pierre.

IV. CLÉMENT II, Saxon, appelé auparavant *Suidger*, évêque de Bamberg, élu pape au concile de Sutri en 1046, mort le 9 octobre 1047, étoit un pontife vertueux, qui montra beaucoup de zèle contre la simonie.

V. CLÉMENT III, Romain, évêque de Préneste, obtint la chaire apostolique après Grégoire VIII, le 19 décembre 1187, et mourut le 27 mars 1191, après avoir publié une croisade contre les Sarrasins. C'est le premier des papes qui ait ajouté l'année de son pontificat aux dates du lieu et du jour. *Voyez* GUIBERT, n° I.

† VI. CLÉMENT IV (Guy FOULQUOIS *ou* DE FOULQUES), né de parens nobles à Saint-Gilles sur le Rhône, d'abord militaire, ensuite jurisconsulte, devint secrétaire de saint Louis. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, devint archevêque de Narbonne, cardinal-évêque de Sabine, et légat en Angleterre: enfin il fut élu pape à Pérouse le 5 février 1265. On eut beaucoup de peine à lui faire accepter la papauté, qu'il ne garda que quatre ans, étant mort à Viterbe le 29 novembre 1268. Le trône pontifical ne changea point ses mœurs. Il ne voulut jamais consentir au mariage de sa nièce, qu'à condition qu'elle épouseroit le fils d'un simple chevalier. La lettre qu'il écrivit à Pierre-le-Gros, son neveu, dans cette occasion, est remarquable. « Plusieurs se réjouissent de notre promotion, lui dit-il, mais nous n'y trouvons matière que de crainte et de larmes. Nous sentons seul le poids immense de notre charge. Afin donc que vous sachiez comment vous devez vous conduire en cette occasion, apprenez que vous devez être plus humble. Nous ne voulons pas que vous et votre frère, ni aucun autre des nôtres, viennent vers nous sans notre ordre particulier, autrement ils s'en retourneroient confus et frustrés de leurs espérances. Ne cherchez pas à marier votre sœur plus avantageusement à cause de nous; nous ne le trouverions pas bon, et nous ne vous y aiderions pas: toutefois si vous la mariez au fils d'un simple chevalier, nous nous proposons de donner trois cents tournois d'argent (c'étoit environ cent écus). Si vous aspirez plus haut, n'espérez pas un

denier de nous ; encore voulons-nous que ceci soit très-secret, et qu'il n'y ait que vous et votre mère qui le sachiez. Nous ne voulons pas qu'aucun de nos parens s'enfle, sous prétexte de notre élévation ; mais que Mabille et Cécile prennent des maris, comme si nous étions dans la simple cléricature. Voyez Gélie, et dites-lui de ne pas changer de place, mais qu'elle demeure à Suze; qu'elle garde la gravité et la modestie convenables dans ses habits ; qu'elle ne se charge de recommandations pour personne : elles seroient inutiles à celui pour qui on les feroit, et nuisibles à elle-même. Si on lui offre des présens à ce sujet, qu'elle les refuse si elle veut avoir nos bonnes graces. Saluez votre mère et vos frères. Nous ne vous écrivons pas avec la bulle, ni à ceux de notre famille ; mais avec le sceau du pêcheur, dont les papes se servent pour les affaires secrètes. Donné à Pérouse le jour de saintes Perpétue et Félicité, c'est-à-dire le septième de mars 1265. » Ses nièces aimèrent mieux se faire religieuses que d'accepter la petite dot que leur offroit leur oncle. — Clément IV tâcha de dissuader saint Louis d'une nouvelle croisade, et ne la publia qu'avec répugnance ; preuve d'un jugement sain et supérieur à son siècle. C'est sous le pontificat de Clément IV que les confrères du Gonfanon s'associèrent à Rome en l'honneur de la sainte Vierge. Cette confrérie a été, dit-on, la première et le modèle de toutes les autres. On a de ce pape quelques *Ouvrages* et des *Lettres* dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne.

† VII. CLÉMENT V, appelé auparavant *Bertrand de Gouth* ou *de Goth*, né à Villaudran dans le diocèse de Bordeaux, fut archevêque de cette église en 1300. Après la mort de Benoît XI, le sacré collége, assemblé à Pérouse, fut long-temps divisé ; enfin il se réunit en sa faveur, et lui donna le siége pontifical le 5 juin 1305. Son couronnement se fit le 14 septembre de la même année à Lyon, où il appela les cardinaux. Matthieu Rosso des Ursins, leur doyen, dit à cette occasion : « L'Eglise ne reviendra de long-temps en Italie ; je connois les Gascons. » Le vieux cardinal ne se trompoit pas : le nouveau pape déclara vouloir faire son séjour à Avignon, et s'y établit en 1309. Les Romains se plaignirent beaucoup, et malheureusement la conduite de Clément V sembloit fournir des sujets à la médisauce. Ils dirent qu'il avoit établi le saint-siége en France, pour ne pas se séparer de la comtesse de Périgord, fille du comte de Foix, dont il étoit éperdument amoureux, et qu'il menoit toujours avec lui. On l'accusoit de faire un honteux trafic des choses sacrées, et de souffrir que quelques-uns de ses officiers fissent payer les bénéfices. Il s'appropria tous les revenus de la première année de ceux qui devoient vaquer en Angleterre. « Dans le voyage qu'il fit de Lyon à Bordeaux, où se plaignit par-tout, dit le P. Brumoi, des frais immenses que causoit sa présence et celle de toute sa cour : jusque-là que l'archevêque de Bourges, Gilles de Rome, épuisé par les dépenses de cette réception, fut réduit à suivre tous les offices de son église comme un simple chanoine. » Clément V se joignit à Philippe-le-Bel pour exterminer l'ordre des templiers, et l'abolit en partie dans un consistoire secret pendant le concile général de Vienne en 1312. (*Voyez* MOLAY.) Ce pontife mourut le 20 avril 1314 à Roquemaure près d'Avignon, comme il se faisoit transporter à Bordeaux pour respirer l'air natal. Son couronnement avoit été suivi de présages que les Italiens regar-

dèrent comme funestes. Ce spectacle avoit attiré tant de monde à Lyon, qu'une vieille muraille, trop chargée de spectateurs, s'écroula, blessa Philippe-le-Bel, écrasa le duc de Bretagne, renversa le pape, et lui fit tomber la tiare de dessus la tête. Les Romains appellent encore aujourd'hui la translation du saint-siége *la captivité de Babylone.* On doit à Clément V une compilation nouvelle, tant des décrets du concile général de Vienne auquel il avoit présidé, que de ses épîtres ou constitutions : c'est ce qu'on appelle les *Clémentines*, dont les éditions de Mayence, 1460, 1467 et 1471, in-fol. sont rares.

† VIII. CLÉMENT VI (Pierre Roger), Limousin, docteur de Paris, élu pape le 15 mai 1342, après la mort de Benoît XII, avoit été bénédictin de la Chaise-Dieu en Auvergne, puis archevêque de Rouen, enfin cardinal. Le commencement de son pontificat fut marqué par la publication d'une bulle, par laquelle il promettoit des graces à tous les pauvres clercs qui se présenteroient dans deux mois. Cette promesse en attira en peu de temps plus de cent mille, qui inondèrent Avignon et fatiguèrent le pape. Clément VI ne trouva rien de mieux que de faire quantité de réserves de prélatures et d'abbayes, comptant pour nulles les élections des chapitres et des communautés. Quand on lui représentoit que ses prédécesseurs n'avoient pas agi ainsi, il répondoit : « Nos prédécesseurs ne savoient pas être papes. » En 1343, il accorda, pour la 50e année, l'indulgence que Boniface VIII n'avoit établie que pour la centième. Sa bulle est la première qui compare cette indulgence au jubilé de l'ancienne loi. On compta à Rome, en 1350, depuis un million, jusqu'à douze cent mille pélerins. Clément, alors à Avignon (*voyez* Jeanne, nº V), voulant faire élire un empereur en Allemagne, sans attendre, dit Fleury, la mort de Louis-de-Bavière, reprit les procédures de Jean XXII contre ce prince. Après une monition où il lui enjoignit de venir se soumettre en personne à ses ordres, il prononça en 1346 une dernière sentence contre lui. Par cette bulle, promulguée solennellement le jeudi saint, « il défend à qui que ce soit de lui obéir, d'observer les traités faits avec lui, de le recevoir chez eux, et de demeurer en sa communion ; enfin il le charge de malédictions. » (*Fleury*, *hist. eccl.*) Malgré cette bulle, Louis-de-Bavière conserva des partisans en Italie, qui cherchèrent à décrier le pape, même après la mort de ce prince. En 1351, on vit paroître une lettre écrite au nom du prince des ténèbres, en style ampoulé, au pape Clément son vicaire, et ses conseillers les cardinaux. Satan rapportoit les péchés favoris de chacun d'eux, et les exhortoit à mériter de plus en plus les premières places de son royaume. Il finissoit par les complimens des sept péchés mortels. « Votre mère la Superbe vous salue, avec ses sœurs l'Avarice et l'Impureté, et les autres, qui se vantent que par votre secours elles sont bien dans leurs affaires. Donné au centre des enfers, en présence d'une troupe de démons... » Cette lettre, dit Fleury qui la rapporte, parut avant la dernière maladie du pape, qui en fit peu de compte. Clément VI mourut à Avignon le 6 décembre 1352, dans de grands sentimens de religion. Son corps fut transporté à l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, et enterré dans l'église qu'il avoit fait magnifiquement bâtir où son tombeau en marbre noir fut placé au milieu du chœur de cette église. L'année d'auparavant, étant tombé malade, il donna une constitution où il disoit : « Si autrefois étant à un moin-

dre rang, ou depuis que nous sommes élevés sur la chaire apostolique, il nous est échappé, en disputant ou en prêchant, quelque chose contre la foi catholique ou la morale chrétienne, nous le révoquons et le soumettons à la correction du saint-siége. » C'étoit un pontife livré au luxe, à la magnificence : recevant les plus belles dames, et leur accordant des graces, enrichissant ses parens, et en faisant plusieurs cardinaux, quoique leurs mœurs fussent très-peu ecclésiastiques. Mais Pétrarque, qui avoit beaucoup connu Clément VI, le représente aussi comme un prélat savant, un prince généreux et un homme aimable : « C'étoit, dit-il, la clémence même. » Au milieu du faste de sa cour, il n'oublia pas les intérêts de l'Eglise. Il travailla beaucoup à la réunion des Grecs et des Arméniens. Nous avons de lui des *Sermons*, et un *Discours* pour la canonisation de saint Yves. Sa nièce, qui étoit de la branche aînée de sa famille, épousa le maréchal de Boucicaut. La branche cadette dont il étoit finit vers l'an 1450.

† IX. CLÉMENT VII (Jules DE MÉDICIS), fils posthume de Julien de Médicis, tué à Florence par les Pazzi en 1478, et d'une simple demoiselle, qui, après la mort de son amant, prétendit être reconnue pour sa femme, fut d'abord chevalier de Rhodes. Léon X son cousin, l'ayant fait cardinal en 1513, l'envoya en qualité de légat à Bologne, et lui donna les archevêchés de Florence, d'Embrun, de Narbonne, et l'évêché de Marseille. Ce pape l'avoit déclaré fils légitime, sur la déposition de quelques personnes, qui assurèrent qu'il y avoit eu entre son père et sa mère une promesse de mariage. La faveur dont il jouit sous Léon X lui fraya le chemin à la chaire pontificale. Il y monta après la mort d'Adrien VI, le 19 novembre 1523. Une fausse politique, toujours dirigée par l'intérêt, fut le mobile de ses démarches et la source de ses malheurs. Il se ligua avec François Ier, les princes d'Italie et le roi d'Angleterre, contre l'empereur Charles-Quint. Cette ligue appelée *sainte*, parce que le pape en étoit le chef, ne lui procura que des infortunes. Le connétable de Bourbon, qui avoit quitté François Ier pour Charles-Quint, fit sommer Clément VII de lui donner passage par Rome, sous prétexte d'aller à Naples en 1527. Le pape refusa, et sa capitale fut saccagée pendant deux mois entiers. Les barbares qui suivirent Alaric commirent moins d'excès. Il y avoit beaucoup de luthériens parmi les impériaux. Les soldats de cette secte, s'étant saisis des habits du pape et de ceux des cardinaux, s'assemblèrent dans le conclave, revêtus de ces habits, et, après avoir dégradé Clément, élurent à sa place Martin Luther. Ils exercèrent surtout leur fureur sur la basilique de Saint-Pierre ; ils fouillèrent dans les tombeaux des souverains pontifes, foulèrent aux pieds les reliques, et changèrent la chapelle pontificale en écurie. Les vases sacrés furent employés à des usages profanes; on pilla les églises ; et les dames romaines, qui étoient venues y chercher un asile contre la brutalité du soldat, n'y furent pas plus respectées qu'ailleurs. Les Espagnols et les Italiens, plus cruels et plus avares encore que les Allemands luthériens, s'acharnèrent sur les grands et sur les riches. Prélats, évêques, abbés, magistrats, banquiers, tous furent tourmentés, pendus par les pieds, brûlés, déchirés à coups de fouet, pour être contraints à de plus fortes rançons. Après les avoir dépouillés de leurs biens, les barbares vouloient encore qu'ils trouvassent de

l'or pour se racheter de leurs mains sanglantes. Plusieurs de ces malheureuses victimes se donnèrent la mort; d'autres, s'échappant des mains des furieux, se précipitèrent par les fenêtres dans les rues, où leurs corps demeurèrent sans sépulture. Le pape, assiégé dans le château Saint-Ange, n'en sortit qu'au bout de six mois déguisé en marchand. Il fut obligé d'accepter toutes les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. Clément VII eut bientôt après un nouveau sujet de chagrin. Ayant refusé des lettres de divorce à Henri VIII, et se voyant forcé de condamner son mariage avec Anne de Boulen, il lança une bulle contre ce prince, qui en prit occasion de se séparer de l'Église romaine. Ce pape mourut le 26 septembre 1534, avec la réputation d'un politique qui se trompa quelquefois dans ses combinaisons. Il avoit eu, quelque temps avant sa mort, une entrevue à Marseille avec François Ier, qui maria son fils le duc d'Orléans, depuis Henri II, avec Catherine de Médicis. Il étoit extrêmement avare: entendant parler un jour d'un Romain qui restoit vingt jours sans boire et sans manger, il dit avec une vivacité comique : « Il faudroit de tels hommes pour une armée. » On prétend qu'il dit à sa nièce, Catherine de Médicis, de ménager le cœur de son époux pour avoir des enfans; et qu'en tout cas, il falloit qu'elle eût des fils, de quelque manière que ce fût. — *Voyez* BASCHI *et* GENÈVE. — *Voyez* aussi les articles DUPRAT, n° I. — JULES, n° V, *vers le milieu; et* MACHIAVEL, *initio*.

† X. CLÉMENT VIII (Hippolyte ALDOBRANDIN), originaire de Florence, né à Fano, dans l'état ecclésiastique, et frère de Jean Aldobrandin, cardinal, fut d'abord auditeur de rote et référendaire de Sixte V, qui l'honora de la pourpre en 1585. Il devint ensuite grand pénitencier et légat en Pologne, où il se distingua par son zele pour la religion catholique. Enfin il fut élu souverain pontife après la mort d'Innocent IX, le 30 janvier 1592. Prévenu contre Henri IV par les Espagnols et les ligueurs, il envoya une bulle et un légat en France, pour ordonner aux catholiques d'élire un roi, et lui refusa long-temps l'absolution. Oliviéri, auditeur de rote, craignant les effets de ce refus opiniâtre, lui dit : « Clément VII perdit l'Angleterre par complaisance pour Charles-Quint; Clément VIII perdra la France par complaisance pour Philippe II. » Ces paroles frappèrent le pontife. Henri, ayant su que le pape étoit plus favorablement disposé à son égard, envoya à Rome du Perron et d'Ossat, depuis cardinaux, qui parvinrent à le réconcilier avec le saint-siége. La cérémonie de l'absolution se fit en la personne de ces deux envoyés, le 7 septembre 1595. Le pape les toucha du bout d'une petite baguette, à l'imitation des anciens Romains, qui affranchissoient ainsi leurs esclaves, et pour marquer qu'on rendoit la liberté chrétienne à ceux qui étoient liés par les censures. Le saint-père, orgueilleux de cet évènement, voulut le faire passer à la postérité par des médailles, qui portoient son portrait d'un côté, et de l'autre celui de Henri IV. Les Français eurent beaucoup de peine à empêcher qu'il ne se servit de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté.* L'absolution de Henri IV avoit failli à être retardée par l'expulsion des jésuites de France, en 1594, après l'attentat de Jean Châtel. « Est-il juste, dit le pape au cardinal d'Ossat, de punir tout un corps pour la faute d'un particulier? Les grands services que les jésuites ont rendus à

l'Église dans toutes les parties du monde sont bien mal récompensés! Je vois par-là, quoi que vous puissiez dire, que les calvinistes sont encore bien puissans en France. » Etre hérétique ou ennemi de la société étoit alors à peu près la même chose, du moins à Rome. En 1595, deux évêques russes vinrent prêter obédience au saint-siége, au nom du clergé de leur province; de retour chez eux, ils trouverent leur église plus obstinée que jamais dans le schisme. Une autre légation du patriarche d'Alexandrie eut des suites plus heureuses. Les députés abjurerent entre ses mains les erreurs des Grecs, et reconnurent la primauté de l'Eglise romaine. Le livre du jésuite Molina ayant fait naître une querelle entre les dominicains et les jésuites sur les matieres de la grace, le roi d'Espagne renvoya les combattans à Clément VIII. Ce pontife établit à Rome les fameuses congrégations *de Auxiliis*, ou *des Secours de la grace*, composées de prélats et de docteurs distingués. Ces congrégations commencerent à s'assembler le 2 janvier 1598. Les jugemens des consulteurs ne furent pas favorables à Molina. Le pape avoit cette affaire fort à cœur. Il assista en personne à toutes les conférences, toujours accompagné de quinze cardinaux. Les soins qu'il se donna pour finir ces disputes contribuèrent beaucoup à sa mort, arrivée le 5 mars 1605, à 69 ans. Il n'eut pas le bonheur de les terminer; elles recommencèrent sous Paul V, son successeur. Clément fut recommandable comme pontife et comme prince. Il condamna les duels, établit une congrégation pour l'examen des nouveaux évêques en Italie, réprima les brigandages usuraires des juifs, en ne leur permettant de s'établir qu'à Rome, Ancône et Avignon; ramena un grand nombre d'hérétiques au sein de l'Église, et ne contribua pas peu à la paix de Vervins en 1598. Après la mort d'Alfonse II, duc de Ferrare et de Modène, il accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. La succession du dernier duc appartenoit naturellement à son cousin germain, César d'Est; mais César, déclaré fils naturel, prit en vain les armes. Trop foible pour résister aux foudres spirituelles et temporelles du saint-père, il s'accommoda enfin avec lui, et renonça au Ferrarais. Clément VIII a corrigé le *Pontifical romain*, imprimé à Paris en 1664, in-folio, et 1683 in-12; et le *Cérémonial des évêques*, ibid, 1633, in-fol. *Voyez* CLÉMENT, n°. XVII, MUGNOS *et* JAMÉS.

† XI. CLÉMENT IX (Jules ROSPIGLIOSI), d'une famille noble de Pistoie en Toscane, naquit en 1599. Urbain VIII, qui l'avoit donné au cardinal Barberin son neveu pour auditeur de légation, ou plutôt pour conseil, l'envoya depuis comme nonce en Espagne. Pendant onze ans qu'il remplit cette place, il se fit aimer des grands, et tellement considérer du roi, que ce prince le pria d'être parrain d'une de ses filles. Après la mort d'Alexandre VII, il fut placé sur le trône de Saint-Pierre, le 20 juin 1667, et se montra généreux, pacifique et ami des lettres. Il commença par décharger les peuples de l'état ecclésiastique des tailles et des autres subsides, et employa ce qui lui restoit de son revenu à procurer du secours à Candie contre les Turcs. Il ne souhaita pas moins ardemment de donner la paix à l'Eglise de France. La distinction du fait et du droit dans l'affaire de Jansénius la troubloit depuis long-temps; Clément IX étouffa ces contestations; et content des soumissions

des quatre évêques opposans, leur rendit ses bonnes graces, et les honora d'un bref en 1668. Le roi, satisfait du succès de la négociation pour la paix, l'annonça lui-même à la France, et fit frapper une médaille pour en conserver le souvenir. Ce pontife mourut le 9 décembre 1669, du chagrin que lui causa la prise de l'île de Candie par les Turcs.

XII. CLÉMENT X (Jean-Baptiste-Émile Altiéri), Romain, d'une ancienne famille de cette ville, fut fait cardinal par Clément IX, son prédécesseur. Ce pape, au lit de la mort, se hâta de le revêtir de la pourpre sacrée, et lorsqu'Altiéri vint le remercier de sa promotion, il lui dit : « Dieu vous destine à être mon successeur ; j'en ai quelque pressentiment. » La prédiction de Clément IX s'accomplit ; et son successeur, élu le 29 avril 1670, fut aussi doux et aussi pacifique que lui. Il mourut le 22 juillet 1676, à 86 ans. Le cardinal patron, son neveu, gouverna sous son pontificat : ce qui fit dire au peuple « qu'il y avoit deux papes, l'un de *fait* et l'autre de *nom*. »

† XIII. CLÉMENT XI (Jean-François Albani), né à Pésaro en 1649, d'un sénateur romain, d'abord secrétaire des brefs, et enfin créé cardinal en 1690, fut élu pape le 24 novembre 1700, après Innocent XII. Il n'accepta la tiare qu'au bout de trois jours, et qu'après avoir consulté des hommes pieux et éclairés, pour savoir s'il devoit se charger de ce fardeau. Le cardinal de Bouillon, devenu depuis peu doyen du sacré collége, eut beaucoup de p art à la nomination de Clément XI, do ut l'esprit, la prudence et la pié é s'étoient fait connoître sous les pont. ificats précédens. Il n'avoit que 51 ans lorsqu'il fut placé sur la chaire de Saint-Pierre. L'Eglise avoit besoin d'un pape qui fût dans la force de l'age. L'Italie alloit devenir le théâtre de la guerre : celle de la succession ne tarda pas à s'allumer. L'empereur Léopold le força de reconnoitre l'archiduc pour roi d'Espagne. Clément, quoique porté pour les Français, renonça à leur alliance, et réforma les troupes qu'il avoit armées. Son pontificat fut encore troublé par les querelles du jansénisme. Il donna, en 1705, la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, contre ceux qui soutenoient les cinq fameuses propositions, et qui prétendoient qu'on satisfaisoit par un silence respectueux à la soumission due aux bulles apostoliques. (*Voyez* Dupin.) En 1713, il publia la fameuse constitution *Unigenitus* contre cent et une propositions du nouveau Testament de Quesnel, prêtre de l'Oratoire. Clément XI mourut le 19 mars 1721. Ce pape, aussi pieux que savant, forma une congrégation des plus habiles astronomes d'Italie, pour soumettre à leur examen le Calendrier Grégorien. On y reconnut quelques défauts ; mais comme on ne pouvoit les corriger que par des moyens très-difficiles, on aima mieux le laisser tel qu'il étoit. Clément XI donna retraite au fils de Jacques II, qui jouit à Rome des honneurs de la royauté sous le nom de Jacques III. Il fit présent à la Provence de quelques cargaisons de grains, et y envoya des sommes considérables pour être distribuées pendant la peste de 1720. Clément XI écrivoit assez bien en latin. Le *Bullaire* de ce pape avoit été publié en 1718, in-fol. Le cardinal Albani, son neveu, recueillit tous ses ouvrages, et les fit imprimer à Rome, en 2 vol. in-fol., 1729. Sa Vie est à la tête de ce recueil. Lafiteau et Reboulet l'ont aussi écrite. Le premier a publié la sienne en 2 vol. in-12 ; et le second en 2 vol.

in-4°. Celle-ci est la meilleure, quoiqu'elle ait souffert des contradictions. *Voyez* Guidi *et* Marsigli, n° II.

† XIV. CLÉMENT XII (Laurent Corsini), pape après Benoît XIII, en 1730, mort le 6 février 1740, presque âgé de 88 ans, étoit né à Rome, d'une ancienne famille de Florence. Dès qu'il eut été couronné souverain pontife (en 1706), il abolit une partie des impôts, et fit châtier ceux qui avoient malversé sous le pontificat précédent. Le lendemain de son couronnement, le peuple assemblé de toutes parts avoit crié à sa suite : « Vive le pape Clément XII ! Justice des injustices du dernier ministère ! » Et le nouveau pape eut égard à leurs plaintes : mais lorsque les cardinaux voulurent lui indiquer certains sujets pour l'administration générale des affaires, il leur répondit : « C'est aux cardinaux à élire le pape : mais c'est au pape à choisir ses ministres. » Ses revenus furent pour les pauvres. Son trésorier lui ayant rendu ses comptes, il vit qu'il n'avoit pas quinze cents écus en caisse : « Comment ! dit le pontife, j'étois plus riche étant cardinal que depuis que je suis pape ! » Après sa mort, le peuple romain lui érigea une statue de bronze, qui fut placée dans une des salles du Capitole.

† XV. CLÉMENT XIII (Charles Rezzonico), d'une famille originaire de Côme dans le Milanais, né à Venise en 1693, fut d'abord protonotaire apostolique participant, puis gouverneur des villes de Riéti et de Fano, ensuite auditeur de rote pour la nation vénitienne. Clément XII, plein d'estime pour ses connoissances et ses vertus, le décora de la pourpre en 1737. Il fut élevé sur le siége de Padoue en 1743, et signala son épiscopat par une piété si douce et une charité si généreuse, qu'après la mort de Benoît XIV il fut élu pape le 6 juillet 1758. Son pontificat sera long-temps célèbre, par l'expulsion des jésuites du Portugal, de la France, de l'Espagne et du royaume de Naples. Les efforts qu'il fit pour les soutenir furent inutiles. Ayant voulu, par le conseil de quelques personnes qu'il écoutoit trop facilement, exercer, en 1768, dans les états de Parme, une juridiction qui n'appartient qu'au souverain, il perdit le comtat d'Avignon et la principauté de Bénévent, qui ne furent rendus au saint-siége que sous son successeur. Le roi de France avoit fait saisir le premier de ces états en juin 1768, et le roi de Naples le second quelque temps après. Clément XIII mourut subitement le 2 février 1769, à 76 ans, avec la douleur de n'avoir pu pacifier les troubles élevés dans l'Église. Un grand fonds de religion et de bonté, un caractère bienfaisant, une douceur inaltérable, trop de facilité à céder à ce que lui inspiroient ses ministres, et trop peu de discernement dans le choix qu'il en faisoit ; tels furent ses qualités et son caractère. Le port de Civita-Vecchia étoit négligé depuis long-temps, et commençoit à se combler : Clément XIII le fit nettoyer et reconstruire ; ce beau monument de son règne date de l'an 1761. La disette qui affligea Rome en 1764 lui donna une nouvelle occasion de signaler sa bienfaisance ; il prodigua les secours aux infortunés. C'est ce pontife qui a ordonné qu'à la messe on diroit tous les dimanches la Préface de la Trinité pour expier les outrages faits de nos jours à ce mystère. « Clément XIII, dit Duclos, dans son *Voyage d'Italie*, est de la plus haute piété, il a toujours eu des mœurs pures, beaucoup de candeur et de douceur dans le caractère, le cœur et l'esprit droits. Peut-être ne lui

a-t-il manqué, pour avoir plus d'étendue dans l'esprit, que de l'avoir appliqué aux affaires, et d'avoir osé prévoir qu'il monteroit un jour sur le trône.... Le cardinal Passionei dit hautement qu'il avoit refusé sa voix à Rezzonico, parce qu'il le croyoit incapable de gouverner l'Eglise. Il a souvent répété ce propos dans l'affaire de Portugal. Quand on lui objectoit la pureté d'ame de Clément XIII : Jésus-Christ, disoit Passionei, rendoit le même témoignage à Nathanaël : *Bonus Israelita*, etc. ; mais il n'en fit pas un apôtre. Les cardinaux auroient dû suivre le conseil qu'un anonyme afficha à la porte du conclave : *Si doctus, doceat nos ; si sanctus, oret pro nobis ; si prudens, gubernet nos.*— Clément XIII abandonna toutes les affaires à son ministre ; mais il n'a pas été heureux dans le choix qu'il a fait du cardinal Torrigiani. Ce ministre est honnête homme, grand travailleur, entendant bien l'affaire quant au positif des lois, mais incapable d'en connoître l'esprit, d'y faire fléchir la lettre, ou de réformer ce qu'elles peuvent avoir de vicieux. Plus opiniâtre que ferme, la contradiction l'affermit dans un sentiment qu'on lui feroit abandonner en le flattant. »

† XVI. CLÉMENT XIV (Jean-Vincent-Antoine GANGANELLI) naquit d'un médecin à Saint-Arcangelo, bourg près de Rimini, le 31 octobre 1705. Dès l'âge de 18 ans, il entra dans l'ordre des mineurs conventuels, et s'accoutuma de bonne heure à répondre avec justesse et précision. « Ses réparties sont vives, disoient ses supérieurs ; mais il y met tant de raison, qu'on ne peut s'en offenser. » On le fit passer successivement à Pésaro, à Recanati, à Fano, et à Rome même, pour y étudier la philosophie et la théologie. Il devint bientôt professeur à son tour. Ses disciples l'aimoient autant qu'ils le respectoient : il leur inspiroit des pensées élevées, des sentimens nobles, les dégageant de toutes les petitesses et de tout ce qui s'appelle moinerie. Benoît XIV mettant un jour la main sur la tête du P. Ganganelli, dit au général de son ordre : « Tenez grand compte de ce petit frère ; je vous le recommande fortement. » Ce fut sous le règne de ce pape immortel, que Ganganelli devint consulteur du Saint-Office : place importante à Rome. Ce pontife éclairé voyant qu'il unissoit le flegme germanique à la vivacité italienne, l'appeloit souvent pour avoir son avis : « Il joint, disoit-il, un jugement solide à une vaste érudition ; et ce qui fait plaisir, c'est qu'il est mille fois plus modeste qu'un homme qui ne sait rien, et qu'on croiroit qu'il n'a jamais gardé la retraite, tant il est gai. » C'étoit le moyen de plaire à Lambertini, dont on connoit l'enjouement et les heureuses saillies. — Le père Ganganelli, allant un jour à Assise, rencontra un paysan qui lui prédit sa grandeur future. Ils marchoient de compagnie ; le paysan, après l'avoir entendu parler, lui dit : « C'est dommage que vous ne soyez qu'un frère convers ! (Il en jugeoit ainsi sur son extérieur simple et négligé.) Car il me paroît que si vous aviez étudié, vous pourriez bien être comme Sixte V. Nous avons son portrait chez nous, et je trouve que vous avez son air rusé... » Ganganelli fut élevé au cardinalat par Clément XIII. Dès qu'il en eut les moyens, il signala sa bienfaisance. Un de ses domestiques étant tombé malade, il se rendit auprès de lui avec la plus grande précipitation, et, après lui avoir donné tout ce qu'il avoit dans sa bourse, il s'écria : « Il n'y a pas d'autre grandeur que celle de faire du bien. » Ce fut sa maxime lorsqu'il fut pape.

Mais quelques vertus et quelques talens qu'il fit paroître étant cardinal, on ne s'attendoit pas à voir un religieux sur la chaire de Saint-Pierre. La liberté avec laquelle il s'expliquoit sur la nécessité de déférer aux volontés des souverains ne paroissoit pas lui concilier les cardinaux. Dans la plupart des congrégations qui se tenoient sous les yeux du pape même, au sujet des duchés de Parme et de l'affaire des jésuites, il avoit donné des avis tellement contraires aux sentimens du pontife et du secrétaire d'état, qu'on prit le parti de ne le plus consulter. « On ne me communique rien, disoit-il, et je sais tout. Mais on a beau faire : si l'on ne veut pas voir la cour de Rome déchoir de sa grandeur, il faudra nécessairement se réconcilier avec les souverains; ils ont les bras plus longs que les frontières, et leur pouvoir s'élève au-dessus des Alpes et des Pyrénées. » Ces sentimens connus des cours étrangères déplaisoient à la cour de Rome, mais lui concilioient les princes, et lui assuroient, en cas de vacance du saint-siége, de puissans protecteurs. Clément XIII étant mort, le conclave fut très-orageux. Enfin le sacré collége, décidé par l'éloquence persuasive du cardinal de Bernis, proclama le cardinal Ganganelli souverain pontife le 19 mai 1769, quoiqu'il ne fût pas encore évêque. Lorsqu'après son exaltation on lui demanda s'il n'étoit pas fatigué ? « Je n'ai jamais vu, répondit-il, cette cérémonie plus à mon aise. » Aucun pape n'avoit été élu dans des temps plus difficiles. Le Portugal, brouillé avec le saint-siége, vouloit se donner un patriarche : la manière dont le prédécesseur de Clément XIV avoit traité le duc de Parme avoit indisposé les rois de France, d'Espagne et de Naples : Venise prétendoit réformer les communautés religieuses sans le concours du pape : la Pologne cherchoit à diminuer son autorité : les Romains eux-mêmes murmuroient. Un esprit d'innovation répandu de toutes parts attaquoit tous les principes reçus sur le gouvernement pontifical. Pour prévenir sa destruction ou son affoiblissement, Clément XIV chercha d'abord à se concilier les souverains : il envoya un nonce à Lisbonne, supprima la lecture de la bulle *In cœnâ Domini*, qui révoltoit et indignoit les princes, et négocia avec l'Espagne et la France. Pressé de se décider sur le sort des jésuites, il demanda du temps pour examiner cette grande affaire. « Je suis, écrivoit-il, le père des fidèles, et sur-tout des religieux. Je ne puis détruire un ordre célèbre, sans avoir des raisons qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité... Les affaires, disoit-il dans une autre occasion, ont leur maturité comme les fruits; et ce n'est qu'au moment qu'elles pressent que nous devons penser à les terminer. Notre imagination est notre plus grande ennemie, et je tâche de la réprimer avant de prendre un parti dont je pourrois me repentir. » Après plusieurs années de discussion, il donna, le 21 juillet 1773, le fameux bref qui éteint à jamais la compagnie de Jésus. Depuis cette suppression, Clément XIV, accablé de travaux, de soucis et de craintes, regrettant sous la tiare sa cellule de cordelier, ne fit presque plus que languir. Dès la fin de juillet 1774, le pape n'étoit plus qu'une ombre de lui-même. « Je vais à l'éternité, disoit-il, et je sais pourquoi. » Il rendit le dernier soupir le 22 septembre suivant. Cet événement funeste donna lieu à des conjectures malignes, fortifiées par les précautions du pape, qui avoit pris du contre-poison, dont on trouva, après sa mort, plusieurs

pilules dans son cabinet, mais détruites par le médecin du pape, qui attesta qu'il avoit été victime, non du poison, mais d'un travail excessif et d'un mauvais régime. L'Eglise perdit par cette mort un pontife sage, courageux, juste, éclairé, ami des lettres. Elevé comme Sixte V de l'ombre du cloître à l'éclat du trône, placé comme lui dans des circonstances difficiles, considéré comme Sixte des étrangers et des souverains, il ne fut ni dur, ni inflexible, ni superbe, comme ce pape. Il traitoit avec beaucoup d'indulgence les religieux qui vouloient quitter leur cloître. Un général d'ordre se plaignant d'un bref de sécularisation qu'il avoit accordé à l'un de ses moines : « Vous devez plutôt m'en remercier, lui répondit ce pape; cet homme se seroit perdu chez vous, auroit entraîné les autres dans sa perte, et vous auroit peut-être égorgé. » Se regardant comme le père commun de tous les chrétiens, il accueilloit également bien les étrangers, hérétiques, ou catholiques. Les Anglais placèrent, de son vivant, son buste parmi ceux des grands hommes. Quand Clément XIV apprit cette nouvelle : « Plût à Dieu, dit-il, qu'ils fissent pour la religion ce qu'ils font pour moi !.... » Il étoit très-secret, et, suivant l'expression d'un cardinal, homme d'esprit, son pontificat n'étoit pas celui des curieux. « Un souverain, disoit ce pape, qui a beaucoup de confidens, ne sauroit manquer d'être trahi. Ce qui n'a pas été dit ne s'écrit point. » Une princesse lui ayant demandé s'il étoit sûr de ses secrétaires : « Oui, dit-il : j'en ai trois cependant, montrant les trois doigts de sa main droite. ». Les petits artifices des politiques subalternes lui étoient inconnus. Si jamais il trompa ceux qui vouloient le deviner, ce n'étoit que par son silence. La vérité, lorsqu'il parloit, s'exprimoit toujours par sa bouche. Il veilloit une partie des nuits pour s'occuper des affaires. « La règle, disoit-il quelquefois, est la boussole des religieux; mais le besoin des peuples est l'horloge des souverains : à quelque heure qu'ils aient besoin de nous, il faut être à eux. » Il étoit d'un caractère enjoué, disant souvent de bons mots, mais ne blessant jamais personne. « Je ne suis point surpris, disoit-il un jour, que M. le cardinal de Bernis ait beaucoup désiré de me voir pape. Ceux qui cultivent la poésie aiment les métamorphoses. » Comme il vouloit mettre quelques nouveaux droits sur les marchandises qui venoient de l'étranger, on lui représenta qu'il indisposeroit les Anglais et les Hollandais. « Bon, bon, répondit-il en souriant : ils n'oseront montrer leur mécontentement; car, s'ils me fâchent, je supprimerai le carême. » Il parut très-peu ému des libelles que ses ennemis lancèrent contre lui. « On me feroit presque croire, disoit-il, que ceux qui veulent me noircir pensent que je suis un grand homme; car les satires n'attaquent le plus souvent que le mérite. » Il créa à Rome un muséum, où il rassembla beaucoup de restes précieux de l'antiquité, sans prétendre prononcer sur leur mérite. « Né dans un village, élevé dans un cloître, disoit-il au chevalier de Chatelux, je n'ai pu acquérir les lumières nécessaires pour les juger en connoisseur. Mais, comme souverain, je me suis cru obligé d'exposer aux yeux des artistes les modèles les plus parfaits de l'antiquité, pour qu'ils pussent les étudier et les imiter. » Il s'étoit fait donner une liste des plus célèbres écrivains de ses états. Sans sa mort prématurée, il eût récompensé ceux dont les ouvrages avoient pour objet la religion ou la patrie « Il est juste,

disoit-il au cardinal Cavalchini, que les auteurs qui nous instruisent ou nous édifient trouvent des rémunérateurs dans les princes. L'argent ne peut être mieux employé qu'à soutenir le mérite et à encourager les talens. Il est honteux qu'il n'y ait de recherches établies que pour les malfaiteurs, et qu'on ne s'informe ni de la fortune, ni de la demeure des hommes qui éclairent le monde. Quoique zélé pour la religion, il étoit très-indulgent; il disoit: « Pour maintenir la foi, n'oublions pas la charité: s'il ne nous est point permis d'avoir une tolérance criminelle pour l'erreur, il nous est défendu de haïr et de persécuter ceux qui malheureusement y sont tombés. » Il fut sobre, désintéressé, et ne connut pas le népotisme. Sa succession fut celle d'un religieux plutôt que d'un pape. On le pressoit de faire un testament: il répondit « que les choses iroient à qui elles appartiendroient. Assis au rang des rois, il fut servi comme un simple religieux. Lorsqu'on lui représenta que la dignité papale exigeoit plus d'apprêts, il se contenta de répondre: « Ni S. Pierre, ni S. François ne m'ont appris à dîner plus splendidement; » et lorsque le chef de cuisine vint le supplier de le conserver dans son poste, il lui dit: « Vous ne perdrez pas vos appointemens; mais, pour vous mettre en exercice, je ne perdrai pas ma santé. » Caraccioli a donné la Vie de Clément XIV, Paris, 1775 et 1776, un vol. in-12; et la *Traduction* des prétendues *Lettres* et autres *Écrits* dont la plus grande partie a été faussement attribuée à ce souverain pontife, 1776 et 1777, en 3 vol. in-12. Le mérite principal des Lettres mises sous le nom de Clément XIV est d'être un assez bon roman moral, de renfermer des principes de sagesse, d'indulgence, et de représenter fidèlement le caractère du pontife. Quant aux autres écrits qui composent le troisième volume, la plupart sont sans mérite et n'appartiennent pas sans doute davantage à Clément XIV. Ce pape, persuadé qu'il y a trop d'écrivains médiocres, craignoit toujours d'être tenté d'en accroître le nombre. Il disoit un jour en plaisantant: « Qui sait s'il ne passera pas un jour par la tête de Frère François de vouloir faire un livre? Je répondrois cependant bien que ce ne sera pas l'histoire de ses ragoûts, ou le livre sera bien court. » On a publié en 1787, en 2 volumes in-12, de nouvelles *Lettres de Clément XIV*; mais elles ne sont pas plus de lui que les premières.

XVII. CLÉMENT VII, regardé comme pape. *Voyez* GENÈVE (Robert de).

XVIII. CLÉMENT VIII, antipape. *Voy.* MUGNOS (Gilles).

† XIX. CLÉMENT (Jacques), dominicain, natif du village de Sorbon, près Rhétel-Mazarin, au diocèse de Reims, étoit âgé d'environ vingt-cinq ans, et venoit d'être fait prêtre lorsqu'il prit la résolution d'assassiner Henri III. C'étoit un homme d'un esprit foible et d'une imagination déréglée. Il consulta son prieur Bourgoing sur son dessein; et cet homme, au lieu de l'en détourner, lui conseilla de prier et de jeûner, pour connoitre la volonté de Dieu. On assure même qu'on lui parla pendant la nuit, et qu'on lui fit entendre une voix comme venue du ciel qui lui ordonnoit de tuer le tyran. On dit encore que la duchesse de Montpensier, sœur des Guises, acheva de le déterminer. Elle l'assura, dit-on, que s'il échappoit, le pape ne manqueroit pas de le faire cardinal; et que s'il périssoit, il seroit canonisé comme libérateur de sa patrie, gou-

vernée par un persécuteur de la foi. (*Voy.* l'Hist. eccl. du père Fabre, année 1589.) Le fanatique partit de Paris le dernier de juillet 1589, avec plusieurs lettres de recommandation, et fut amené à Saint-Cloud par La Guesle, procureur-général. Celui-ci soupçonnant un mauvais coup, et l'ayant fait épier pendant la nuit, on le trouva profondément endormi, son bréviaire près de lui, ouvert à la page du meurtre d'Holoferne par Judith. Le parricide, conduit le lendemain premier août chez le roi, dit qu'il venoit lui révéler les choses les plus importantes de la part de ses fidèles serviteurs de Paris; mais qu'il ne pouvoit les communiquer qu'à lui seul. Comme on se retiroit, on entendit Henri III s'écrier: « Ah malheureux! que t'avois-je fait pour m'assassiner ainsi! » On rentre, et l'on voit son sang couler du bas-ventre, où ce scélérat avoit enfoncé son couteau et l'avoit laissé dans la plaie. Le roi le retira lui-même, et en frappa le monstre à la tête. Les seigneurs, dans le premier mouvement, le percèrent de mille coups. Son corps fut ensuite traîné sur la claie, tiré à quatre chevaux, et brûlé. Lorsque la mère de Jacques Clément parut à Paris, après le parricide commis par son fils, les prédicateurs engagèrent le peuple à aller « vénérer cette bienheureuse mère d'un saint martyr »: c'est ainsi qu'on appeloit en chaire ce misérable moine, tandis qu'on ne donnoit à Henri que le nom d'Hérode. Son portrait fut placé sur les autels de Paris. La Sorbonne, à ce que disoit l'abbé de Longuerue, délibéra de demander sa canonisation. On proposa de lui ériger une statue dans l'église de Notre-Dame: on alla en foule à Saint-Cloud racler la terre teinte de son sang. On imprima le *Martyre de S. Jacques Clément*, Paris, 1589, in-8°, avec sa figure. Sixte-Quint prononça son éloge dans un consistoire, et osa le comparer à Judith et à Éléazar. « Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration, sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes! ce grand exemple a été donné, afin que chacun connoisse la force des jugemens de Dieu. » Telle étoit, dit le P. Fabre, la force des préjugés qui régnoient alors.

† XX. CLÉMENT (Julien), chirurgien-accoucheur, natif d'Arles en Provence, où il fit ses humanités, et apprit les premiers élémens de la chirurgie. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il vint à Paris; mais comme la vivacité de l'âge augmentoit encore le goût et l'ardeur qu'il avoit pour sa profession, il s'empressa de chercher un maître qui pût l'en instruire. Il trouva l'occasion d'entrer au service de Jacques Lefèvre, célèbre accoucheur, et fit en peu de temps de si grands progrès qu'il excella bientôt dans la pratique des accouchemens, et y acquit une véritable célébrité. Il fut appelé trois fois à Madrid, pour la reine d'Espagne en 1713, 1716 et 1720. Louis XIV l'avoit anobli dès 1711, avec la clause expresse qu'il ne pourroit quitter la pratique des accouchemens. Cet habile homme mourut à Paris en 1729, à 80 ans.

† XXI. CLÉMENT (Pierre), né à Genève en 1707, exerça d'abord le ministère évangélique dans sa patrie; mais les pasteurs genevois le forcèrent d'y renoncer en 1740. Il passa en Angleterre, où il devint gouverneur de milord Waldegrave, et l'accompagna dans ses voyages en Italie et dans son ambassade en France. Enfin il s'établit à Paris, et composa, depuis 1749 jusqu'en 1754, un Bulletin de littérature. Il en fit

un recueil, sous le titre de *Nouvelles littéraires de France*, en 1755, 4 vol. in-8°, et on le réimprima à Lyon en 2 vol. in-12. Cet ouvrage, écrit d'un style léger et saillant, assaisonné du sel de la critique, et rempli de jugemens impartiaux, plut beaucoup, quoique la décence y soit souvent offensée, et que l'auteur affecte trop d'esprit et de gaieté. Il vouloit paroître homme du monde et homme de plaisir, et il affiche trop souvent cette double prétention. On a encore de lui un recueil de *Poésies légères*, in-12; et trois pièces de théâtre. I. *Les Francs-Maçons trahis*, 1740, pièce froide, sans intrigue et d'un mortel ennui. II. Une *Mérope*, 1749. III. Le *Marchand de Londres*, tragédie anglaise, traduite de Lillo, 1751, in-8°: cette dernière pièce est la seule dont on se souvienne. On lui doit la *Traduction* de Barneveld, tragédie anglaise. Cet auteur étoit fait pour le plaisir et la société. Il avoit beaucoup de goût pour la satire, et ne manquoit pas de talent en ce genre. L'extrême vivacité de son esprit le jeta dans la folie; il fut enfermé à Charenton, où il mourut en 1767.

† XXII. CLÉMENT (Denys-Xavier), de l'académie de Nanci, doyen de l'église collégiale de Ligni, prédicateur du roi, confesseur de Mesdames, né à Dijon en 1706, mort en 1771, se consacra de bonne heure à la chaire et à la direction. Stanislas, roi de Pologne, lui avoit donné le titre de son prédicateur ordinaire. Ses *Sermons* ont été imprimés en 1772, 4 vol. in-12. Il y règne l'éloquence simple et forte d'un homme de bien, qui n'a pas puisé ses ornemens dans les auteurs profanes, mais qui s'est nourri de l'Evangile; son coloris est foible. Nous avons quelques ouvrages de piété où l'abbé Clément montre le même esprit que dans ses Sermons, avec un style plus froid et plus compassé. Les principaux sont, *Avis à une personne engagée dans le monde*, in-18; *Méditation sur la passion*, in-12; *Instruction sur le sacrifice de la messe*, in-12; *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde*, in-12; *Exercices de l'ame pour la pénitence et l'eucharistie*, in-12, etc.

XXIII. CLÉMENT (Claude), jésuite de Franche-Comté, professeur de belles-lettres à Madrid, s'est fait connoître par son système bibliographique, et a publié ses idées à ce sujet, dans un ouvrage in-4°, publié à Lyon en 1635, sous ce titre: *Musei sive Bibliothecæ tam privatæ quam publicæ exstructio, cura, usus, libri IV*. A la fin de l'ouvrage, l'auteur a placé une description de la bibliothèque de l'Escurial.

† XXIV. CLÉMENT (David), savant bibliographe allemand, a publié une *Bibliothèque curieuse*, ou *Catalogue raisonné des livres rares et difficiles à trouver*, Gottingue, 1750, 1760, 9 vol. in-4°. La mort de l'auteur l'empêcha de finir cet important ouvrage, qui suit l'ordre alphabétique et se termine aux lettres I-III.

† XXV. CLÉMENT (François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Bèze en Bourgogne le 7 avril 1714. Après ses premières études au collége de Dijon, il embrassa la vie monastique, et entra dans l'abbaye de Vendôme, où il se livra à l'étude avec une ardeur qui faillit altérer sa santé. Appelé à Paris par ses supérieurs, il se dévoua, comme plusieurs de ses confrères, à l'étude approfondie de l'histoire. Une grande collection vint alors attirer son attention: c'étoit celle des anciens historiens de

France, commencée par André Duchesne, suivie par dom Bouquet, dom Haudiquier, Housseau, Précieux et Poirier. Dom Clément leur succéda dans ce travail en s'adjoignant dom Brial; ils travaillèrent ensemble et firent paroître, depuis 1770 jusqu'en 1786, les volumes 12 et 13, qui renferment deux cents articles, curieux et profonds, sur des historiens peu connus. On doit encore au même savant, I. *Nouveaux éclaircissemens sur l'origine du Pentateuque des Samaritains.* Cet ouvrage avoit été commencé par dom Maurice Poncet; dom Clément y ajouta une préface et des additions. II. *Catalogue* des manuscrits de la maison professe des jésuites, déposés à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. III. *L'Art de vérifier les dates*, 1780 et 1792, 3 vol. in-folio. Cet ouvrage, regardé comme le chef-d'œuvre de l'érudition, avoit été foiblement commencé par les bénédictins dom Antine, Clémencet et Durand. Dom Clément le compléta. Il passa treize ans de sa vie à le composer, se levant toujours, en été, au milieu de la nuit pour travailler, et ne se permettant presque aucune distraction. On a reproché à la Table chronologique de ce recueil immense de manquer de précision et d'être chargée de trop de détails; mais l'ouvrage en lui-même est le monument le plus précieux que le savoir ait élevé dans le 18e siècle. Dom Clément fut nommé associé libre de l'académie des inscriptions. Les suppressions opérées par la révolution française lui firent successivement quitter son couvent des Blancs-Manteaux, à Paris, l'abbaye de Saint-Germain et celle de Saint-Denys, où il s'étoit retiré. Un de ses neveux lui donna enfin un asile. C'est là où il travailla avec une nouvelle ardeur à l'*Art de vérifier les dates avant J. C.*, ouvrage qu'il avoit annoncé en terminant celui qui auroit dû le suivre dans l'ordre des temps; il disposa ses matériaux sur le plan qu'il avoit précédemment adopté, et réunit dans une table générale toutes les périodes et les ères; enfin il classa les faits au moyen de la suite des rois ou des magistrats éponymes. Toutes les formes des années furent expliquées, et il tâcha d'éclaircir la chronologie de chaque peuple. Au moment où dom Clément s'applaudissoit d'avoir achevé la chronologie des Arsacides, il mourut d'apoplexie le 29 mars 1793. *Voyez* CLÉMENCET.

* XXVI. CLÉMENT (Robert), seigneur du Mez en Gatinois, vivoit à la cour de Louis-le-Jeune, et fut choisi par ce prince pour être gouverneur de son fils Philippe-Auguste, qui, parvenu à la couronne, le nomma secrétaire d'état. Robert Clément mourut vers l'an 1182, environ un an après son entrée dans le ministère.

† XXVII. CLÉMENT (Albéric), seigneur du Mez, fils du précédent, fut le premier qui, par son crédit, commença à élever la dignité de maréchal de France, qu'il rendit militaire. Ses talens dans l'attaque ou la défense des places et dans l'ordonnance des batailles, le firent choisir par Philippe-Auguste pour le voyage de la terre sainte. Albéric Clément signala son courage et ses talens au siége d'Acre, où il fut tué l'an 1191.

* XXVIII. CLÉMENT (Henri), frère du précédent, seigneur du Mez et d'Argentan, obtint de son souverain la charge de son frère, et fut surnommé le *petit maréchal*, à cause de la petitesse de sa taille. Pour le récompenser de ses services, Philippe-Auguste lui donna la seigneurie d'Argentan. Henri Clément se distingua à la célèbre bataille de

Bovines en 1214, et mourut de maladie la même année à Angers, pendant la guerre avec les Anglais.

* XXIX. CLÉMENT (Nicolas), né à Toul vers le milieu du 17e siècle, mort à Paris en 1711, vint de bonne heure dans cette ville, où il se lia avec la plupart des hommes de lettres. Promu à la place de garde de la bibliothèque du roi; il travailla avec ardeur à dresser un catalogue de tous les livres contenus dans le vaste dépôt dont on lui avoit accordé la surveillance, et a enrichi ce catalogue d'un grand nombre de notes curieuses. L'abbé Riguet, grand-prévôt de l'église de Saint-Dié, ayant publié un ouvrage intitulé *Système historique des évêques de Toul, etc.*, Clément lui répondit, sous le nom du sieur d'Antimon, par un écrit intitulé *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul*, Paris, 1702, in-8°, où il cherche à prouver que cette ville est le siége épiscopal des Leucois.

* XXX. CLÉMENT DE BOISSY (Athanase-Alexandre), né à Créteil près Paris le 16 décembre 1716, d'une famille noble, reçu conseiller-maître en la chambre des comptes de Paris le 13 juillet 1745, employa trente années de sa vie à un ouvrage fort étendu *sur la juridiction et la jurisprudence de la chambre des comptes*, et qui forme un recueil, inutile actuellement, de plus de 80 cartons, in-fol., qui est aujourd'hui à la bibliothèque impériale. Il a publié en outre une foule d'écrits sur la *Grammaire*, la *Langue latine* et l'*Ecriture sainte*, qui sont, I. L'*Enfant grammairien*, ouvrage qui contient des principes de grammaire générale, une grammaire latine et une méthode française-latine, Blois, 1755, in-12. II. *Mémoire sur la réformation des finances*, Paris, 1787, in-8°. III. *Le livre des seigneurs*, ou *le Papier terrier perpétuel*, Paris, 1776, in-4°. IV. *Le Maire du palais*, Paris, 1771, in-12. V. *L'art des langues*, Paris, in-12. VI. *L'Auteur de la nature*, Paris, 1785, 3 vol. in-12. VII. *De l'élection des évêques, et nomination des curés, d'après les monumens de l'histoire ecclésiastique*, Paris, 1791, in-8°. Cet écrivain, qui avoit plus d'instruction que de goût, est mort à Sainte-Palaye le 22 août 1793.

* I. CLÉMENTI (Prosper), sculpteur, né à Reggio, vers le commencement du 16e siècle, et mort en 1584, a laissé plusieurs monumens de son génie et de ses talens à Parme, à Mantoue, dans l'église de Saint-Dominique de Bologne, et dans plusieurs autres villes; mais c'est sur-tout à Reggio, sa patrie, qu'on voit son chef-d'œuvre, qui est le *Tombeau* de l'évêque de cette ville, Hugues Rangon. Il employa cinq ans à le faire, et reçut en payement 1250 écus d'or.

* II. CLÉMENTI (Barthélemi) de Reggio, aïeul du précédent, sculpteur, étoit originaire de Crémone. On voit plusieurs de ses ouvrages à Reggio, et deux *Statues* d'argent de *sainte Justine* et d'un *saint* dans le célèbre monastère de Sainte-Justine de Padoue, et sur les piédestaux desquels on voit sculptées en bas-reliefs d'une manière très-élégante les principales actions de la vie de ces deux saints.

* CLEMENTINUS (Clément), médecin, natif d'Amélia, ancienne ville d'Italie dans le duché de Spolette, vivoit vers l'an 1505. Il avoit enseigné la philosophie et les mathématiques à Padoue avant que de passer à Rome, où il fut médecin de Léon X. Clementinus a publié plusieurs Traités sur son art, dans

lesquels on voit qu'il étoit partisan de l'astrologie. Ils sont intitulés, I. *Clementia medicinæ, sive de præceptis medicinæ et de arte medicâ*, Romæ, 1512, in-fol. II. *Lucubrationes, in quibus nihil est quod non sit ex artis usu, quodque non sit tam probatâ fide traditum, quam sapienti judicio scriptum, sive theoricem, sive praxim, quam vocant, spectemus*, Basileæ, 1535, in-fol., avec quelques ouvrages sur les fièvres, par différens auteurs.

† CLÉNARD (Nicolas), né à Diest dans le Brabant, mort à Grenade en 1542, voyagea en France, en Espagne et en Afrique pour se familiariser avec les langues vivantes : il savoit déjà la plupart des langues mortes, le latin, le grec, l'hébreu. On a de lui, I. Des *Lettres* latines, curieuses et rares, *sur ses voyages*, et dont la meilleure édition est celle de Hanovre, 1606, in-8°, avec quelques additions. Le latin en est assez pur ; il l'auroit été encore davantage, si l'auteur n'avoit pas entassé tant de langues différentes dans sa tête. On estime encore l'édition d'Anvers, 1566, in-8°. II. Une *Grammaire grecque*, qui eut longtemps beaucoup de cours. Vossius en publia une édition à Amsterdam en 1650, in-8°. III. *Meditationes græcanicæ in artem grammaticam*, Paris, 1534, in-8°. Cet écrit a pour objet de faciliter l'étude du grec sans maître. IV. Des *Tables sur la grammaire hébraïque*, Louvain, 1529, in-4°, dont il parut à Paris, en 1564, in-4° et in-8°, une édition corrigée et enrichie de notes par Jean de Cinq-Arbres (*Quinquarboreus*).

CLÉOBIS *et* BITON. *Voyez* l'article SOLON.

† CLÉOBULE, fils d'Evagoras, l'un des sept sages de la Grèce, contemporain et ami de Solon, fit un voyage en Egypte pour apprendre la philosophie de ce peuple. On ne le connoît guère que par ses maximes. Il recommandoit « de ne point s'enorgueillir dans la prospérité, de ne point s'abattre dans l'affliction, d'obliger ses amis pour se les attacher davantage, et ses ennemis pour en faire des amis ; de se marier à une épouse de sa condition, parce qu'en contractant une plus haute alliance on se rend esclave des parens de sa femme ; d'examiner avant de sortir de sa maison ce qu'on va faire, et à son retour ce qu'on a fait ; d'être d'autant plus avare de sa liberté qu'on en a plus à sa disposition ; de ne souhaiter ni de commander, ni d'obéir, l'obéissance se changeant ordinairement en aversion, et le commandement en tyrannie, etc., etc. » Il disoit aussi : « Heureux le prince qui ne croit rien de ce que lui disent ses courtisans. » Il mourut vers l'an 560 avant J. C., dans sa 70e année. — Il y a eu un autre CLÉOBULE, hérétique du premier siècle, et contemporain de Simon le magicien ; mais ses erreurs n'ont pas fait assez de bruit pour mériter un article séparé. — Un autre CLÉOBULE, Lydien, fut auteur d'une chanson grecque très-célèbre, appelée la *Chélidonie*, parce qu'elle célébroit le retour de l'hirondelle et des beaux jours. Les Rhodiens la faisoient chanter au commencement du printemps par de jeunes enfans, allant de porte en porte, couronnés de fleurs.

† CLÉOBULINE, fille du sage de ce nom, se rendit également célèbre par son esprit et par sa beauté. Les Egyptiens admirèrent ses *Enigmes*. Celles que les historiens nous ont transmises sont très-peu remarquables. En voici une : « Un père eut douze enfans, et chaque enfant eut trente fils blancs et trente filles

noires, lesquels sont immortels, quoiqu'on les voie mourir tous les jours. » Il ne faut être ni un Œdipe, ni un Joseph pour apercevoir dans cette énigme l'année, ses douze mois, les trente jours et les trente nuits de chacun de ces mois.

* CLEODAME, de Byzance, fut, conjointement avec Athénée, de la même ville, chargé par l'empereur Gallien, des fortifications des places de l'empire et de remplir celles qui étoient ruinées ou menacées par les Goths.

CLÉODÉE (Mythol.), fils d'Hyllus, fit, après la mort de son père, d'impuissans efforts pour reprendre la possession du Péloponnèse. Son courage lui mérita de la part des Grecs des statues et des autels.

* CLÉODÈME, Athénien, célèbre par la victoire qu'il remporta sur les Goths, l'an de J. C. 267, pour l'empereur Gallien. Ces barbares ayant équipé une flotte vinrent fondre dans la Grèce, qu'ils pillèrent. Ils avoient même pris Athènes, célèbre alors pour les sciences, et après avoir rassemblé tous les livres, ils étoient près d'y mettre le feu, lorsqu'un Goth les arrêta en leur représentant que, pendant que les Grecs s'amusoient à lire les livres, ils négligeoient la guerre et se laissoient vaincre. Les Goths se retirèrent, tandis que Cléodème, qui avoit assemblé plusieurs vaisseaux, les vint attaquer du côté de la mer, les défit entièrement et les obligea à se retirer dans d'autres pays.

* I. CLÉOMBROTE (Cleombrotus), troisième fils d'Anaxandride, roi de Sparte, et frère de Cléomène I[er] et de Léonidas, fut père du célèbre Pausanias, qui défit Mardonius dans la bataille de Platée, la 2[e] année de la LXXV olympiade, et 479 ans avant J. C.

† II. CLÉOMBROTE I[er], fils de Pausanias II, succéda, la 2[e] année de la XCIX, olympiade, et la 383[e] avant J. C., à son frère Agésipolis, roi de Lacédémone, qui mourut en faisant la guerre aux Olinthiens. Cléombrote fut envoyé deux fois contre les Thébains; mais les expéditions ne furent pas heureuses : enfin il fut tué, après un règne de neuf ans, dans la célèbre bataille de Leuctres en Béotie, que gagna Epaminondas, général des Thébains, la 2[e] année de la CII olympiade, et 371 ans avant J. C.

† III. CLÉOMBROTE II, roi de Lacédémone, se fit élire au préjudice de Léonidas, son beau-père, par les artifices de Lysander, 244 ans avant J. C. Léonidas fut établi peu d'années après Cléombrote. Chélonide, épouse de Cléombrote, avoit quitté son mari pour suivre son père dans la retraite. Fille et femme également malheureuse, elle apprend l'arrêt porté contre son époux, et va se jeter aux pieds de son père. Léonidas change la peine de mort en un exil, et presse sa fille de rester à sa cour; mais Chélonide aima mieux suivre son mari.

† IV. CLÉOMBROTE, philosophe, natif d'Ambracie, ayant lu le livre sur l'immortalité de l'ame que Platon avoit composé, se précipita dans la mer. Cicéron en fait mention dans le livre des Questions tusculanes. On ignore en quel temps il a vécu. Plutarque parle d'un philosophe de même nom, au commencement de son traité : Pourquoi les oracles avoient cessé de répondre.

† CLÉOMÈDE, fameux athlète d'Astypalée, île de la mer Egée, étoit si fort, que, furieux d'avoir été privé du prix de la victoire qu'il avoit gagnée à la lutte sur un habitant d'Epidaure, il rompit, dit-on,

la colonne d'une école, sous laquelle il y eut soixante enfans d'écrasés, et se sauva dans un coffre, où l'on fut bien surpris de ne le plus trouver. L'oracle, consulté sur cet événement, répondit qu'il étoit le dernier des demi-dieux. Plutarque compare cette fable à celle de Romulus dans le ciel.

I. CLÉOMENE I[er], roi de Lacédémone, successeur d'Anaxandride son père, l'an 557 avant J. C., vainquit les Argiens, et délivra les Athéniens de la tyrannie des Pisistratides. Les premiers s'étoient opposés à l'invasion de ses armées dans l'Argolide. Cléomene, à la tête des Lacédémoniens et de leurs alliés, remporta sur eux une victoire aussi sanglante que signalée. Cinq mille Argiens se réfugierent dans une forêt voisine; Cléomène y fit mettre le feu malgré la priere des vaincus, qui furent bientôt consumés par les flammes. Cléomène tourna ensuite ses armes contre les Eginètes, et ne les punit pas moins cruellement. Son humeur vindicative se changea en fureur sur la fin de ses jours; et, dans un accès de frénésie, il se perça de son épée l'an 480 avant J. C. C'étoit un guerrier peu délicat et de mauvaise foi. Dans le cours de son expédition contre ceux d'Argos, ayant fait une trève de quelques jours avec eux, il ne les attaqua pas moins dans une nuit, en tua une partie, et fit les autres prisonniers, prétendant « que les nuits n'étoient pas comprises dans la trève. » *Voyez aussi* TÉLÉSILLE.

* II. CLÉOMENE II, roi de Lacédémone, succéda vers l'année de la 102[e] olympiade, et 370 ans avant J. C., à son frère Agésipolis II, qui ne régna qu'un an après la mort de Cléombrote I. Le regne de Cléomène fut paisible pendant six années. Il eut deux fils, Acrotate et Cléomène, qui fut déclaré par le sénat successeur de son aïeul; ce qui causa une longue guerre.

† III. CLÉOMENE III, fils de Léonidas roi de Lacédémone, lui succéda à l'âge de 17 ans, l'an 130 avant J. C. Sa première pensée, en montant sur le trône, fut d'arracher l'autorité aux éphores, magistrats puissans dans Lacédémone, qui faisoient la loi aux rois mêmes. Ses victoires sur les Achéens lui facilitèrent l'exécution de ce projet. De retour à Sparte, il fit assassiner les éphores, et afficher le nom de plus de quatre-vingts citoyens condamnés au bannissement: le peuple, effrayé, reçut toutes les lois qu'il voulut lui donner. Il fit revivre la plupart de celles de Lycurgue, procéda à un nouveau partage des terres, abolit les dettes, bannit le luxe, la mollesse, l'intempérance, autant par son exemple que par ses leçons. Son autorité affermie et la république réformée, Cléomène parcourut, les armes à la main, l'Arcadie et l'Elide, reprit quelques villes sur les Achéens, et les défit en bataille rangée. Aratus, chef des vaincus, implora le secours d'Antigone, roi de Macédoine, contre le vainqueur. L'armée des Spartiates fut taillée en pièces à la bataille de Sélasie. Cléomène, après cette défaite, se retira en Egypte. Après avoir été bien accueilli de Ptolomée-Evergète, qui en étoit roi, il encourut la disgrace de son successeur, qui le fit mettre en prison. Cléomène indigné brisa ses fers, excita une sédition, et finit par se donner la mort, l'an 220 avant l'ère chrétienne.

† I. CLÉOMÈNÈS, sculpteur, fils d'Apollodore, Athénien, florissoit dans la 155[e] ou dans la 154[e] olympiade, sur la fin du 6[e] siècle de Rome. Digne successeur de Praxitèles, ses beaux ouvrages le placent

au premier rang des artistes grecs. Les muses appelées Thespiades, qu'il avoit faites pour la ville de Thespies, et qui furent apportées à Rome par Mummius, étoient d'une beauté si ravissante, elles offroient tant de charmes, que l'une d'elles, suivant le rapport de Pline, inspira de l'amour à Junius Pisciculus, chevalier romain. La collection des antiques de Wilston House en Angleterre renferme *quatre statues* attribuées à Cléomenès, d'après leurs inscriptions : elles représentent *une Amazone combattant et tombant de cheval; un jeune faune avec une panthère; un Cupidon et la muse Euterpe*. Si l'inscription et les attributs de cette dernière figure sont vraiment antiques, on pourroit croire que c'est une des Thespiades mentionnées par Pline; mais la plus belle sculpture sortie du ciseau de Cléomenès, le miracle de l'art, le modèle de la beauté par excellence, c'est la *Vénus de Médicis*, qui étoit à Florence, et que l'on voit à présent au Musée Napoléon. L'inscription de la plinthe porte :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΩΕΣΕΝ.

Pour ΕΠΩΗΣΕΝ. « Cléomenès, fils d'Apollodore, Athénien, l'a faite. » Malgré ce barbarisme, et quoique cette inscription soit moderne, M. Visconti, dans un mémoire aussi savant qu'ingénieux, a prouvé qu'elle étoit authentique et que la Vénus étoit bien de Cléomenès; mais que l'ancienne inscription ayant été effacée par l'effet de la restauration, elle avoit été copiée avec les fautes que l'on y voit sur la nouvelle plinthe.

* II. CLÉOMENÈS, sculpteur d'Athènes, et fils du précédent, d'après les rapprochemens heureux et l'opinion de M. Visconti, pouvoit fleurir dans la 158e ou dans la 159e olympiade, vers le commencement du 7e siècle de Rome. On voit de lui, au Musée Napoléon, une très-belle statue tirée de la galerie de Versailles, où elle avoit été placée sous Louis XIV. Auparavant, elle ornoit la Villa Montalto, jadis les jardins de Sixte V. Cette superbe figure étoit connue sous le nom du *Germanicus*; mais on a prouvé que l'âge ne pouvoit convenir au fils de Drusus, qui mourut à 34 ans, et que les traits n'ont aucune ressemblance avec ceux des médailles et de divers monumens authentiques de ce prince. On peut conjecturer avec plus de vraisemblance, par le geste du bras droit, la tortue et quelques autres attributs donnés à Mercure, que l'ingénieux artiste a présenté les traits d'un orateur romain sous les formes et avec les attributs du dieu de l'éloquence. Sur l'écaille de la tortue on lit, en très-beaux caractères, cette inscription dont l'authenticité est mise hors de doute par les plus célèbres antiquaires :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ
ΚΛΕΟΜΕΝΟΥΣ
ΑΘΗΝΙΟΣΕ
ΠΟΙΗΣΗΝ.

« Cléomenès, fils de Cléomenès, Athénien, l'a faite. »

CLÉON, Athénien, fils d'un corroyeur et corroyeur lui-même, acquit, par ses intrigues, une si grande autorité à Athènes, qu'il parvint à se faire donner le commandement des armées. Quoiqu'il fût plus grand discoureur que grand guerrier, il prit des villes et battit les Lacédémoniens retirés dans l'île de Sphactérie. Mais peu après, ayant été envoyé contre Brasidas, général lacédémonien qui s'étoit jeté dans Amphipolis, il fut vaincu et mis en déroute dans une sortie que

firent les assiégés. Cléon fut reconnu dans la suite et massacré avec tous ceux qui l'accompagnoient, l'an 424 avant Jésus-Christ.

† CLÉONICE, jeune fille de qualité, que Pausanias fit enlever à Byzance pour en faire sa maîtresse. Arrivée dans la maison de ce général, Cléonice, timide encore, et pleine de la pudeur de son âge, avant d'entrer dans la chambre de son ravisseur, pria ses gens d'en éteindre toutes les lampes; mais, comme elle s'approchoit du lit, elle en renversa une. Pausanias, déjà endormi, s'éveillant au bruit, prend son poignard, et croyant courir sur un ennemi, tue sa maîtresse. Cet accident acheva de révolter tous les alliés contre lui.

† CLÉONYME, fils de Cléomène II, roi de Sparte, mécontent de sa patrie qui l'avoit privé de la couronne pour la donner à son neveu Aréus, sollicita le secours du célèbre Pyrrhus contre Lacédémone. Le roi d'Épire assiégea cette ville, et fut contraint de se retirer. Le courage des femmes de Sparte, qui travaillèrent elles-mêmes aux retranchemens, contribua beaucoup à la levée du siége, l'an 273 avant J. C.

I. CLÉOPATRE. *Voyez* OLYMPIAS.

II. CLÉOPATRE, fille de Ptolomée-Philométor, roi d'Égypte, femme de trois rois de Syrie, et mère de quatre princes qui portèrent la couronne, épousa d'abord Alexandre-Bala, ensuite Démétrius. Ce dernier prince lui ayant fait infidélité pour Rodogune, elle offrit sa main et sa couronne à son frère Antiochus. Séleucus, fils aîné de Démétrius, voulut monter sur le trône de son père. Il se fit un parti, et trouva dans Cléopâtre une mère cruelle et une ennemie irréconciliable Cette femme ambitieuse, qui avoit causé la mort du père, en lui refusant un asile à Ptolémaïs, enfonça son poignard dans le sein du fils. Ce meurtre souleva le peuple contre elle. Cléopatre l'apaisa en couronnant Antiochus son second fils. Ce jeune prince, borné au titre de roi, sans en avoir le pouvoir, souffroit impatiemment de partager avec sa mère la suprême autorité. Cléopâtre, encore plus jalouse de régner que lui, fit préparer une coupe empoisonnée qu'elle lui présenta au retour de quelque exercice. Son fils, soupçonnant sa scélératesse, l'obligea de prendre le poison qu'elle lui avoit préparé. Ainsi mourut ce monstre d'ambition et de cruauté, l'an 120 avant J. C. Cette Cléopâtre est principalement connue par le rôle qu'elle joue dans la Rodogune du grand Corneille.

III. CLÉOPATRE, fille de Ptolomée-Épiphanes, veuve et sœur de Ptolomée-Philométor, voulut assurer la couronne à son fils après la mort du père; mais Ptolomée-Physcon, roi de la Cyrénaïque, traversa ses projets. Un ambassadeur romain les accommoda en les faisant convenir qu'il épouseroit Cléopâtre; que le fils de la reine seroit déclaré héritier du trône, mais que Physcon en jouiroit durant sa vie. *Voy.* PTOLOMÉE, n° VI.

† IV. CLÉOPATRE, fille de la précédente et de Ptolomée-Philométor, donna la main à son oncle Ptolomée-Physcon. Ce prince, qui avoit répudié la mère pour épouser la fille, mourut bientôt après, et laissa à cette dernière la royauté d'Egypte et deux enfans, avec la liberté de s'associer celui qu'elle vondroit. Cléopâtre plaça sur le trône Alexandre son second fils, au préjudice de Lathyrus son aîné. Le jeune roi, effrayé de l'ambition de sa mère, à qui les plus grands crimes ne coû-

toient rien, se vit forcé d'abdiquer l'empire; mais le peuple d'Alexandrie ne voulant pas souffrir qu'une femme tînt seule le timon du gouvernement, obligea la reine de rappeler son fils. Cléopâtre, ne pouvant plus supporter de partage dans l'autorité royale, forma des complots contre la vie du jeune roi. Alexandre, qui en fut informé, prévint sa mère en la faisant mourir l'an 89 avant J. C.

† V. CLÉOPATRE, reine d'Égypte, fille de Ptolomée-Aulete. Son pere en mourant laissa la couronne aux aînés des deux sexes, l'an 51 avant J. C., avec ordre de se marier ensemble, suivant l'usage de sa famille. Ptolomée-Denys, frère de Cléopâtre, voulant régner seul, répudia et exila sa sœur, et fit casser le testament de son père par Pompée, qui lui adjugea le trône d'Egypte. Ce général romain ayant été vaincu vers le même temps à la bataille de Pharsale, et fuyant en Egypte devant César, y fut massacré par ordre de Ptolomée. Ce fut en cette conjoncture que Cléopâtre demanda justice à son vainqueur contre son frere. Elle avoit tout ce qu'il falloit pour faire une profonde impression sur le cœur de ce héros : c'étoit la plus jolie femme de son temps, la plus aimable, la plus ingénieuse : elle parloit toutes les langues, et n'eut jamais besoin d'interprète. Cette princesse, voulant solliciter elle-même César, arriva de nuit au pied du château d'Alexaudrie. Il falloit tromper la garde égyptienne : son guide la fit étendre au milieu d'un paquet de hardes, et la porta ainsi sur ses épaules au palais de César. Le conquérant romain la vit, et sa cause fut gagnée. Il ordonna qu'elle gouverneroit l'Egypte conjointement avec son frère. Son juge étoit déjà son amant. Il en eut un fils nommé Césarion, et promit de la mener avec lui à Rome et de l'épouser. Il comptoit faire passer dans l'assemblée du peuple une loi, par laquelle il seroit permis aux citoyens romains d'épouser autant de femmes, même étrangères, qu'il leur plairoit. Arrivé à Rome, il fit placer la statue de sa maîtresse dans le temple de Vénus, à côté de celle de la déesse. Ptolomée s'étant noyé dans le Nil, César assura la couronne à Cléopâtre et à son autre frère, âgé alors de onze ans; mais cette princesse ambitieuse ne partagea pas long-temps le trône avec lui; elle le fit empoisonner dès qu'il eut atteint sa quinzième année. Après la mort de César elle se déclara pour les triumvirs. Antoine, vainqueur à Philippes, la cita devant lui pour répondre à quelques accusations formées contre elle. Cléopâtre résolut dès-lors d'enchaîner Antoine comme elle avoit enchaîné César. Elle fit son voyage sur une galère brillante d'or, enrichie des plus belles peintures, avec des voiles de soie couleur de pourpre, mêlée d'or, et des rames d'argent qui ne se mouvoient qu'au son d'une infinité d'instrumens de musique. Cléopâtre, habillée en Vénus sortant de la mer, paroissoit sous un magnifique pavillon de drap d'or. Ses femmes représentoient les nymphes et les graces. La poupe et la proue étoient couvertes des plus beaux enfans déguisés en amours. Il n'en falloit pas tant pour séduire Antoine. Son armée, saisie comme lui d'admiration, se mit à crier que «Vénus étoit venue trouver Bacchus», comparaison qui ne déplut point à Antoine. La reine d'Egypte éclipsa entièrement à ses yeux la belle Lycoris sa maîtresse, et s'empara tellement de son esprit, qu'il fit mourir à sa prière la princesse Arsinoé sa sœur, réfugiée dans le temple de Diane à Milet. Tout le temps qu'elle fut à Tarse se passa en fêtes et en festins. Ces fêtes se renouvelèrent à Alexandrie avec une

magnificence dont il n'y a jamais eu d'exemple. Ce fut à la fin d'un de ces repas que Cléopâtre détachant de son oreille une perle d'un prix inestimable, la jeta dans une coupe pleine de vinaigre, et l'avala aussitôt pour dévorer en un moment autant de richesses qu'Antoine en avoit employé pour satisfaire à leur luxe et à leurs débauches. « Cléopâtre fit voir, dit Plutarque, que Platon n'étoit qu'un ignorant dans la connoissance de l'art de la flatterie; car elle imagina des moyens que ce philosophe n'avoit pas prévus. Ne perdant jamais de vue son amant, elle ne le quittoit ni le jour ni la nuit; jouant aux dés avec lui, buvant avec lui, chassant avec lui, et assistant à tous les exercices des armes. Un des plaisirs d'Antoine étoit de se mêler le soir à une troupe de libertins obscurs, de se déguiser pour aller la nuit courir la ville, de s'arrêter aux portes des boutiques pour chercher querelle aux artisans. Cléopâtre, déguisée comme lui, l'accompagnoit par-tout, rien ne lui coûtoit pour le subjuguer. La vie licencieuse et turbulente d'Antoine le rendoit suspect à la plupart des Alexandrins; il les calmoit par des plaisanteries. « Je prends pour vous, leur disoit-il, un masque comique; je réserve le masque tragique pour les Romains. » Plutarque raconte un trait qui peut donner une idée de la puérilité de ses amusemens. Pêchant un jour à la ligne en présence de Cléopâtre, et humilié de ne rien prendre, il donna ordre à des pêcheurs d'aller sous l'eau attacher secrétement à son hameçon quelqu'un des gros poissons pris auparavant. La reine s'aperçut de la supercherie, et le lendemain elle fit accrocher à l'hameçon d'Antoine un poisson salé. A la vue d'une telle prise, grands éclats de rire. » Alors Cléopâtre dit à Antoine : « Mon général, laissez-nous la ligne à nous souverains du Phare et de Canope; votre pêche à vous ce sont les villes, les peuples et les empires. » Un voyage d'Antoine à Rome interrompit ces fêtes. Cléopâtre se consola de l'absence de son amant par les charmes de l'étude. Elle rétablit la bibliothèque d'Alexandrie, brûlée quelques années auparavant, et l'augmenta de celle de Pergame, composée de plus de deux cent mille volumes. Antoine, de retour à Alexandrie, y entra en triomphe, et fit proclamer Cléopâtre reine d'Egypte, de Cypre et de la Cœlésyrie; et les enfans qu'il en avoit eus, rois des rois. (*Voyez* JUBA, n° II.) Sa passion pour elle l'avoit aveuglé au point de ne pouvoir lui rien refuser. Ce fut uniquement pour lui plaire qu'il répudia sa femme Octavie, sœur d'Octave; ce qui fut le signal de la guerre civile. On arma de part et d'autre. Cléopâtre fit équiper cinq cents vaisseaux, et voulut les commander en personne. Les flottes des deux partis se rencontrèrent à l'entrée du golfe d'Ambrasie sur les côtes d'Epire, près de la ville d'Actium, et en vinrent aux mains le 2 septembre l'an 31 avant J. C. Le combat fut douteux jusqu'à la retraite de Cléopâtre. Cette reine, effrayée du tumulte et des cris des combattans, prit la fuite et entraîna toute son escadre avec elle. Antoine qui la vit fuir la suivit, et céda une victoire qu'il auroit pu disputer. Cléopâtre prit la route d'Alexandrie, où son amant se rendit peu après. Cette reine ambitieuse, pour ne point tomber entre les mains du vainqueur qui assiégeoit sa capitale, ne songea plus, dit-on, qu'à le gagner et à lui faire un sacrifice d'Antoine; mais cette intention n'est pas avérée. Quoi qu'il en soit, s'étant aperçue qu'Octave souhaitoit avec passion de s'assurer de sa personne et de ses trésors, elle ramassa toutes sortes de poisons pour éprouver ceux qui faisoient mourir avec le moins de douleur. Après

beaucoup de recherches, elle trouva que la morsure de l'aspic avoit l'avantage de ne causer ni convulsions ni tranchées. Ce fut celui auquel elle se fixa. Ainsi, dès qu'elle eut appris qu'Antoine s'étoit percé de son épée, elle demanda une corbeille de figues qu'un paysan venoit d'apporter, et l'ayant approchée d'elle, on la vit un moment après se coucher sur un lit comme pour s'endormir : l'aspic qui étoit caché parmi les fruits, l'ayant piquée au bras qu'elle lui avoit tendu, le venin la fit peu après mourir sans douleur, l'an 30 avant J. C. Plutarque et Dion écrivent qu'on n'a jamais rien su de certain de la mort de Cléopâtre; qu'on lui trouva seulement au bras deux petites marques livides, comme deux piqûres, qui donnèrent lieu de croire qu'elle s'étoit fait mordre par un aspic. On peut douter d'ailleurs que la morsure de ce serpent pût produire précisément l'effet qu'en attendoit Cléopâtre. Les gens d'Octave étant accourus, la trouvèrent mourante, parée de ses habits royaux et couchée sur un lit d'or. Des deux femmes qui la servoient, la première étoit morte à ses pieds, et l'autre, appelée Charmion, étoit mourante. « Voilà qui est beau, Charmion, lui dit un des officiers d'Octave. . . . . Oui, répondit la reine, et très-digne d'une princesse issue de tant de rois. Elle avoit 39 ans, dont elle avoit régné 22. Les statues d'Antoine furent abattues; mais celles de la reine d'Égypte furent conservées, à la prière d'Archibius, l'un de ses amis et peut-être de ses amans, qui donna mille talens à Octave pour épargner cet outrage à la mémoire de cette femme extraordinaire. Après sa mort, l'Egypte fut réduite en province romaine. — On a donné sous son nom deux ouvrages qui ne sont ni d'elle, ni dignes d'elle : I. *De medicamine faciei epistolæ eroticæ*, dans le *Petrone variorum*. II. *De morbis mulierum*, dans *Gynæciorum libri ab Isr. Spacchio collecti*, Strasbourg, 1597, in-fol.

* CLÉOPHANTE, peintre grec, né à Corinthe, fut le premier, à ce qu'on assure, qui se servit d'une couleur pour peindre; car jusqu'alors on avoit dessiné sans couleur, et seulement avec du charbon. Cette découverte lui procura le surnom de *Monocromatos*. On ajoute que c'est Cléophante qui fit connoître la peinture en Italie, lorsqu'il y vint avec le père du premier Tarquin, pour éviter la persécution de Cipselle, roi de Corinthe. Cependant plusieurs auteurs pensent, avec raison, que la peinture étoit dès-lors même en assez grand honneur dans toute l'Italie, puisqu'on voyoit dans la ville d'Ardée des tableaux peints sur les murailles d'un temple qui étoit fait long-temps avant que Rome fût bâtie, et dont les couleurs s'étoient pourtant si bien conservées, qu'ils sembloient être fraîchement finis. Ainsi l'on peut conclure, ou que Cléophante n'est point l'inventeur des couleurs, ou que les habitans de l'Italie connoissoient la peinture long-temps avant les Grecs ; ce qui ne paroît pas vraisemblable.

* CLÉOPHAS, l'un des deux disciples qui, allant de Jérusalem au bourg d'Emmaüs, rencontrèrent Jésus-Christ le jour de sa résurrection, et s'entretinrent, sans le connoître, de l'histoire de sa vie et de sa passion. Rien de plus intéressant que la naïve simplicité avec laquelle cette conversation est rapportée au chap. 24 de saint Luc.

* CLÉOPHILE *ou* CLEOPHILUS (François-Octave), poëte latin et italien, florissoit dans le 15e siècle. Parmi ses ouvrages, on cite particulièrement, I. *Epistolarum de amoribus liber, et carmina nonnulla*,

Neapoli, 1478, in-4°. II. *Antropotheomachia; historia de Bello Fanensi*, Fani, 1516, in-8°. Ces deux éditions sont fort rares.

* CLÉOPHON, turbulent démagogue parmi les Athéniens, a écrit entre autres un *Discours contre Critias*, cité par Aristote, *Rhétor.* liv. I, p. 54. Platon fit contre lui une comédie intitulée Cléophon.

CLÉOPHYLE, Grec renommé pour avoir conservé les poëmes d'Homère, qu'il fit connoître le premier.

CLÉOSTRATE, astronome grec, natif de Ténédos vers l'an 536 avant J. C., découvrit le premier *les signes du zodiaque*, observa ceux *du belier et du sagittaire*, *et réforma le calendrier des Grecs*. Ce nom fut encore celui d'un jeune Thessalien, choisi par le sort pour devenir la proie d'un animal furieux. Son ami Ménestrate lui sauva la vie en tuant l'animal.

CLÉOTHÈRE (Mythol.), fille de Pandarée, enlevée par les harpies, et livrée aux furies comme elle alloit se marier.

† I. CLÉRAMBAULT (Louis-Nicolas), musicien, né à Paris en 1676, mort dans la même ville en 1749, appartenoit à une famille attachée au service du roi depuis Louis XI. Dès son enfance il montra un génie supérieur pour son art, et fit exécuter à l'âge de 13 ans un motet à grand chœur de sa composition. Louis XIV le nomma surintendant des concerts particuliers de madame de Maintenon. Il étoit déjà organiste de Saint-Cyr. On a de lui cinq livres de *Cantates*, parmi lesquelles celle d'Orphée étoit regardée comme son chef-d'œuvre. (*Voyez* LOUVENCOURT.) Il a encore laissé plusieurs *Motets*, et des morceaux de musique composés pour des fêtes particulières.

II. CLÉRAMBAULT (César-François-Nicolas de), fils du précédent, organiste de Saint-Sulpice, eut de la réputation dans son genre. Il mourut en 1760.

III. CLÉRAMBAULT. *V.* CLÉREMBAULT.

† I. CLERC (Jean le) DE BUSSY, d'abord maître d'armes, ensuite procureur au parlement de Paris, fut fait gouverneur de la Bastille par le duc de Guise pendant les troubles de la Ligue. Cet homme obscur, un des chefs de la faction des Seize, entra dans la grand'-chambre du parlement, suivi de cinquante satellites aussi scélérats que lui. Il osa présenter à cette compagnie une requête, ou plutôt un ordre de s'unir avec le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois de Paris, pour la défense de la religion catholique, c'est-à-dire contre la maison royale. Sur le refus du parlement, il mena, l'épée à la main à la Bastille en 1569, tous ceux qui étoient opposés à son parti. Le premier président, Achille de Harlay, et environ soixante autres membres de cet illustre corps, suivirent ce misérable, qui les conduisit comme en triomphe. Il les fit jeûner au pain et à l'eau, pour les obliger à se racheter de ses mains; c'est ce qui lui mérita le titre de Grand Pénitencier du parlement. « Le samedi 18 août 1590, dit l'Etoile, Bussy, qui, comme ses compagnons, redoutoit la paix, non par zèle pour la religion, mais par la peur du médecin qu'on nommoit la corde, vint aborder le président Brisson, auquel il dit avoir entendu parler de paix et d'un accord. » Ledit président, filant doux, répondit « que de sa part il auroit toujours

plus d'égard à la religion qu'à la nécessité. Je sais, repartit Bussy, que c'est la couverture de tout, que cette belle nécessité; mais je vous dirai, je n'ai qu'un enfant, et cependant je le mangerai plutôt à belles dents que de me rendre jamais; et il ajouta, mettant la main sur son épée: J'ai une épée tranchante, avec laquelle je mettrai en quartier le premier que je saurai qui parlera de paix...» Lorsque le duc de Mayenne délivra Paris de la faction des Seize, en 1591, Le Clerc rendit la Bastille à la première sommation, à condition d'avoir la vie sauve. On lui tint parole; il se sauva à Bruxelles, où il vécut misérablement, faisant le métier de prévôt de salle, qui avoit été sa première profession. Il vivoit encore en 1634, ayant toujours un gros chapelet à son cou, parlant peu, mais avec enthousiasme, des grands projets qu'il avoit manqués.

* II. CLERC (Jean le), peintre, né à Nanci en 1587, mort en 1633, se rendit en Italie, où il travailla beaucoup sous Carlo Saracino, dit *Charles Vénitien*. Il a quelquefois si bien imité la manière de son maître, qu'on distingue difficilement la touche de l'élève. Le Clerc a gravé plusieurs morceaux à l'eau-forte d'après différens maîtres, entre autres, *la mort de la Vierge*, attribuée mal à propos au Guide, etc.

† III. CLERC (Antoine le), sieur DE LA FOREST, maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois, combattit d'abord pour les calvinistes, et embrassa ensuite la religion catholique, à laquelle il consacra ses talens. Saint François de Sales, saint Vincent de Paule, le cardinal du Perron, les personnes les plus vertueuses et les plus éclairées de son siècle, furent liées avec lui. Il mourut à Paris en odeur de sainteté, le 23 janvier 1628, à 65 ans. On a écrit sa vie sous le titre du Séculier parfait. On a de Le Clerc *quelques ouvrages de piété, de droit et d'érudition*.

† IV. CLERC (Michel le), natif d'Albi, avocat au parlement de Paris, l'un des quarante de l'académie française, mort à Paris le 8 décembre 1692, dans un âge assez avancé, est principalement connu par une *Traduction des cinq premiers chants de la Jérusalem délivrée du Tasse*, qu'il a rendue presque vers pour vers, et dans un style fort au-dessous du médiocre. Il avoit entrepris un ouvrage en prose, qui auroit fait plus de plaisir. Il devoit l'intituler, *Conformité des poëtes grecs, latins, italiens et français*. Son dessein étoit de montrer que la plupart des poëtes ne font que se copier mutuellement, et qu'ils doivent presque tous leurs ouvrages à ceux qui les ont précédés. On lui donne encore les tragédies de *Virginie* et d'*Iphigénie*, d'*Oreste*, et l'opéra d'*Orontée*, joué en 1688. C'est contre cet auteur que Racine lança l'épigramme qui commence ainsi: Entre Le Clerc et son ami Coras, etc.

† V. CLERC (Sébastien le), dessinateur et graveur, né à Metz l'an 1637, commença par servir dans l'abbaye de Saint-Arnould de la même ville, en qualité d'aide-de-cuisine. Il employoit ses momens de loisir à former avec une plume divers petits portraits sur des chiffons de papier. Le prieur de la maison le trouva un jour occupé de cet amusement, et regarda ce qu'il faisoit: cet ouvrage lui parut tellement approcher de la belle nature, qu'il prit aussitôt la résolution de cultiver ce talent enfoui. Dès l'âge de dix ans Le Clerc manioit le burin. Il s'appliqua en même temps à l'étude de la géométrie, de la pers-

pective, de la fortification, de l'architecture, et y fit des progrès aussi rapides que dans le dessin et la gravure. Le maréchal de La Ferté le choisit pour son ingénieur-géographe; Louis XIV, pour son graveur ordinaire, à la sollicitation de Colbert; et le pape Clément XI l'honora du titre de chevalier romain. Il joignoit à un mérite supérieur, et au goût de tous les arts, un cœur sensible, et un caractère doux et insinuant. Il mourut à Paris le 25 octobre 1714. Le Clerc traitoit également bien tous les sujets; le *paysage*, *l'architecture*, *les ornemens*. On y aperçoit une imagination vive, brillante, mais bien réglée, un dessin très-correct, une fécondité admirable, une expression noble, élégante, une belle exécution. Les productions de son burin, qui se montent à plus de trois mille, auroient suffi pour lui faire un grand nom, indépendamment des productions de sa plume. Les principales en ce dernier genre sont, I. un *Traité de géométrie théorique et pratique*, 1669, in-12, réimprimé en 1774, in-8°, avec la vie de l'auteur. Colbert, instruit du succès de cet ouvrage, fit donner à Le Clerc une pension de six cents écus et un appartement aux Gobelins. Mais il abandonna ensuite cette pension qui l'attachoit au service du roi, pour travailler plus librement et sur des sujets de son goût. II. Un *Traité d'architecture*, 1 vol in-4°, 1714, 2 tom. III. *Un Discours sur le point de vue*, matière que l'auteur avoit approfondie. Après Callot c'est le graveur qui a fait voir le plus distinctement cinq ou six lieues de pays dans un petit espace. (*Voy.* e Catalogue raisonné de l'Œuvre de Sébastien Le Clerc, avec sa Vie, par Jombert, Paris 1775, 3 vol. in-8°; ouvrage curieux et intéressant.) — Il ne faut pas le confondre avec Sébastien Le Clerc, peintre, mort à Paris en 1763.

* VI. CLERC (David le), peintre, né à Berne en 1680, eut pour maître Joseph Werner. A 18 ans, il se rendit à Francfort, où il se distingua *dans la peinture à l'huile, en miniature et en émail*. Appelé à la cour de Darmstadt, il y fit *le portrait du landgrave Ernest-Louis, représenté à cheval*. Il alla ensuite auprès du landgrave de Hesse-Cassel, où il resta 30 ans. Le prince le fit voyager à Paris; il s'attacha alors à la manière de Rigaud. Le Clerc fit ensuite un voyage en Angleterre, puis revint à Francfort, où il mourut en 1738. On remarque dans ses tableaux beaucoup de simplicité et du goût dans la composition. La beauté du coloris rappelle celui de Rigaud et de Rubens. Le Clerc s'est aussi occupé avec succès *de tableaux historiques, de paysages et de fleurs*.

* VII. CLERC (Isaac le), frère du précédent, apprit de son père l'art de graver en creux sur l'acier, et celui de graver les médailles. Il succéda à son père dans cet emploi à la cour de Cassel. Il a fait *de magnifiques cachets*, et copioit avec goût et exactitude *les têtes antiques*. Il mourut en 1746.

* VIII. CLERC (Jean-Frédéric le), peintre, né à Londres en 1717, fils du précédent, et son élève, a peint avec talent *le portrait en miniature*: il travailloit encore à la cour de Deux-Ponts en 1768.

† IX. CLERC (Laurent-Josse le), prêtre de Saint-Sulpice, fils du célèbre graveur, s'est fait connoître par quelques brochures pour éclaircir divers points d'histoire et de littérature, et sur-tout par un *Traité du Plagiat littéraire*, que l'on conservoit manuscrit à la bibliothèque du séminaire de Saint-Irénée de Lyon. On ignore ce qu'est

devenu ce dépôt, et s'il sera jamais rendu au public. On a encore de lui des *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, imprimées dans l'édition de Trévoux, 1734. Il y a quelques minuties dans sa critique; mais on y trouve des observations judicieuses et solides. L'abbé Le Clerc est encore auteur de la *Bibliothèque des Ecrivains*, qui est en tête du Dictionnaire de Richelet, Lyon, 1727, in-fol. D'Artigny parle de lui avec éloge dans les tom. III et V de ses Mémoires. Il mourut en 1736.

† X. CLERC (David le), né en 1591, ministre et professeur en hébreu à Genève, mourut dans cette ville en 1655, à 64 ans. Ses *Quæstiones sacræ* ont été publiées avec les Ouvrages d'Etienne Le Clerc, son frère, en 1685 et 1687, 2 vol. in-8°, par Jean Le Clerc, son neveu, professeur à Amsterdam, dont nous parlerons au n° XII.

† XI. CLERC (Daniel le), médecin de Genève, et conseiller d'état dans sa patrie, né en 1652, neveu du précédent, s'acquit une réputation assez étendue parmi ceux de son art: I. Par l'*Histoire de la médecine*, poussée jusqu'au temps de Galien inclusivement, Amsterdam, 1723, ou La Haye, 1729, in-4°. Ce livre, plein de recherches savantes, est écrit avec netteté, et l'auteur y fait bien connoître le caractère des anciens médecins, leurs opinions, leurs pratiques, leurs remèdes. II. *Historia naturalis latorum lumbricorum*, Genève, 1715, in-4°. Ce traité des Vers-plats est très-estimé. III. Le Clerc a aussi publié, avec Manget, la *Bibliothèque anatomique* en latin, Genève, 1699, 2 vol. in-fol. Il mourut le 8 juin 1728, à 76 ans.

† XII. CLERC (Jean le), autre neveu de David Le Clerc, et frère du précédent, né en 1657, avec la mémoire la plus heureuse, et des dispositions pour tous les genres de littérature, parcourut la France, l'Angleterre et la Hollande, et s'établit à Amsterdam, où il professa les belles-lettres, les langues et la philosophie. En 1728, il perdit tout d'un coup la parole en donnant ses leçons. Depuis cet accident, sa mémoire et son esprit s'affoiblirent, et il ne resta du savant Le Clerc qu'un automate. Il mourut le 8 janvier 1736. On ne peut lui refuser une érudition vaste, un jugement solide, une fécondité surprenante, une grande facilité pour écrire sur toutes sortes de matières; mais quelques-uns de ses livres se ressentent de la rapidité avec laquelle il les composoit, et de la trop grande variété de ses travaux littéraires. Il avoit presque toujours cinq ou six ouvrages sur le métier, et il travailloit ordinairement à mesure que l'imprimeur manquoit de copie. Sectateur secret de Socin, il n'oublia rien pour expliquer plusieurs des miracles rapportés dans les ancien et nouveau Testamens, par des voies naturelles, pour combattre les prophéties qui regardent le Messie, et les passages qui prouvent la Trinité et la divinité de J. C. On l'accusa d'avoir composé le livre intitulé *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, touchant l'Histoire critique du vieux Testament*, par Simon, et la *Défense* de ce même livre, dans l'intention de détruire l'inspiration des livres sacrés, 1685, 2 vol. in-8°. Il tâche d'y montrer que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, que l'histoire de Job est une méchante tragi-comédie, et le Cantique des Cantiques une idylle profane et amoureuse. Voici ceux de ses ouvrages qui ont le plus de réputation: I. *Bibliothèque historique*

et universelle, journal commencé en 1687, et fini en 1693, faisant 26 vol. in-12, avec la table des auteurs et des matières. On y trouve des extraits fort étendus et assez exacts des livres qui avoient du mérite, accompagnés souvent de savantes remarques du journaliste. II. *Bibliothèque choisie*, pour servir de suite à la *Bibliothèque universelle*, en 28 vol. Le premier est de 1712, et le dernier de 1718. III. *Bibliothèque ancienne et moderne*, pour servir de suite aux *Bibliothèques historique et choisie*, en 29 vol. in-12, depuis 1726 jusqu'en 1730, auxquels il faut un volume de tables pour compléter chacune de ces deux dernières collections. IV. *Ars Critica*, 3 vol. in-8°, 1712 et 1730, un des bons ouvrages de l'auteur. V. *Traité de l'Incrédulité*, où l'on examine les motifs et les raisons qui portent les incrédules à rejeter la religion chrétienne, 1714 et 1733, in-8°; livre solide et bien fait. VI. *Parrhasiana*, ou *Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique*, les unes justes, et les autres hasardées ou fausses, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-12. Il n'a guère eu d'autre peine que de compiler, et d'ajouter à ses recherches quelques réflexions qui donnent à son livre un air de critique et de philosophie. VII. Des *Commentaires* latins *sur la plupart des livres de l'Ecriture sainte*, à Amsterdam, 1710 et 1731, 5 vol. in-fol. VIII. *Harmonia Evangelica*, en grec et en latin, Amsterdam, 1700, in-fol. : ouvrage recherché. IX. Une *Traduction du nouveau Testament en français, avec des notes*, 1703, in-4°. Ses ouvrages sur l'Ecriture déplurent aux catholiques et aux protestans, par une foule d'interprétations sociniennes que Le Clerc y glissa, tantôt avec art, tantôt à découvert. (*Voyez* HAMMOND.) X. De nouvelles *Editions* de plusieurs auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes : de Pédo Albinovanus, de Cornélius Sévérus, de Sulpice-Sévère, d'Eschine, de Tite-Live, de Ménandre, de Philémon, d'Ausone, d'Erasme, du Traité de la Religion de Grotius, etc. etc. XI. *Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas*, depuis 1560 jusqu'en 1728 : compilation inexacte et mal écrite, réimprimée à Amsterdam, 1738, trois tomes en 2 vol. in-fol. XII. Des *Editions* ou *Supplémens* du Dictionnaire de Moréri, en 1691, 1702 et 1725. XIII. *Histoire du cardinal de Richelieu*, 2 vol. in-12, réimprimée avec des *Pièces*, en 5 vol. XIV. Beaucoup d'*Ecrits polémiques*, dans lesquels règnent très-souvent la présomption et l'aigreur. *Voyez* la *Vie* de J. Le Clerc en latin, publiée par lui-même, Amsterdam, 1711, in-8°; et les articles EUSÈBE, n° II. — MARSIGLI, n° II, *et* MURATORI.

* XIII. CLERC (Jacques-Théodore le), pasteur de l'Eglise de Genève, et professeur en langues orientales en 1725, mort en 1758, a publié en 1740 une *Version française des Psaumes de David*. Il avoit déjà donné, en 1723, une *Traduction* du Traité contre les prétendus inspirés du siècle, par Samuel Turretin, sous le titre de *Préservatif contre le fanatisme*, in-8°.

† XIV. CLERC (Charles-Guillaume le), libraire, né à Paris le 28 octobre 1723, a publié quelques ouvrages utiles : I. *Instructions pour les négocians*, 1789, in-12. Elles sont claires, précises, et le Code commercial y est bien développé. II. *Supplément* au Dictionnaire historique de Ladvocat, 1789. Il forme le 4e vol. de l'édition de 1777, qu'il avoit donnée. III. Une nouvelle édition du *Dictionnaire géographique*,

de Vosgien, augmentée et corrigée. IV. *Catalogue* des livres de Lottin, Paris, 1783, in-8°. Le Clerc, député à l'assemblée constituante, y détermina l'organisation des juges du commerce. Il est mort le 26 septembre 1795.

† XV. CLERC DE SEPTCHÊNES (N. le), né à Paris, perfectionna ses études par des voyages faits en Italie, en Hollande, en Suisse et en Angleterre, et publia, après son retour en France, I. *Essai sur la religion des anciens Grecs*, Lausanne, 1787, 2 vol. in-8°; ouvrage peu approfondi. II. *Traduction* correcte des premiers volumes de l'Histoire de la décadence de l'empire romain, par Gibbon. On a dit que Louis XVI, pour se fortifier dans la connoissance de la langue anglaise, y avoit travaillé ; mais cet ouvrage contenant beaucoup de traits contre la religion, le fait paroit moralement impossible. III. Il a publié en société une édition complète des *Œuvres de Freret*, en 20 vol. in-12, qui fut achevée en 1796 : mais cette édition est incomplète et incorrecte. On lui doit encore l'*Eloge de Métra*, Londres (Paris), 1786, in-8°. Cet auteur est mort en 1788.

† XVI. CLERC (Paul le), jésuite, né à Orléans en 1647, enseigna les belles-lettres avec succès. Appelé à Paris, il eut divers emplois, et mourut en 1740. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *La Vie d'Antoine-Marie Ubaldin*, à la Flèche, en 1686, in-16, et plusieurs fois réimprimée depuis. Le P. Jacques Biderman, de la même société, avoit écrit cette Vie en latin. II. *Réflexions sur les quatre fins dernières*, Paris et ailleurs. III. Plusieurs *Livres de piété.*

XVII. CLERC (le). *Voyez* BRUÈRE.

CLEREL (Nicolas), chanoine de Rouen, a fait une *Relation* de ce qui se passa aux états provinciaux de Rouen, tenus en 1578, et a donné les *Discours* qu'il y prononça.

† CLÉREMBAULT (Philippe de), comte de Palluau, maréchal de France en 1653, mort à Paris en 1665, à 59 ans, servit en qualité de mestre-de-camp de la cavalerie légère aux siéges de Philisbourg, de Dunkerque, de la Bassée et de Courtrai. Les Espagnols ayant tenté, en 1648, de reprendre cette dernière place, il les repoussa vigoureusement. Clérembault étoit aussi distingué par le mérite de l'esprit que par celui de la bravoure. Il avoit été long-temps l'ami de madame Cornuel, célèbre par ses bons mots. S'étant brouillé avec cette dame, elle dit, en plaisantant sur la peine qu'il avoit à s'enoncer : « Je suis fâchée de l'avoir perdu ; je commençois à l'entendre. » Le Ménagiana rapporte que, dans ses derniers momens, le maréchal de Clérembault dit : « Je vais donner tête baissée dans l'avenir. » Mais on peut douter qu'il se soit servi d'une expression si peu convenable, et qui se trouve dans les Essais de Montaigne, d'où quelque malin la tira sans doute pour la mettre dans la bouche du maréchal de Clérembault. Il étoit père de Jules CLÉREMBAULT, abbé de Saint-Taurin d'Evreux, l'un des quarante de l'académie française, mort en 1714. Celui-ci avoit succédé à La Fontaine ; et comme il étoit contrefait, un plaisant dit « que l'académie avoit choisi Esope pour remplacer La Fontaine. » L'abbé de Clérembault avoit beaucoup d'esprit, et connoissoit l'histoire. La famille de Clérembault étoit connue dès le 13e siècle. Les fils du maréchal n'ont point laissé de postérité. *Voyez* LABOUREUR, n°. I.

CLERGERIE. *Voyez* Bry, n° II.

† CLÉRI (Pétermann), né à Fribourg en Suisse l'an 1510, capitaine au service de Henri II, fait chevalier par ce prince en 1554, puis colonel d'un régiment suisse au service de Charles IX, rendit de grands services à ces princes dans plusieurs expéditions. Il se distingua à la bataille de Dreux, et perdit la vie à celle de Montcoutour, le 3 novembre 1569, après avoir signalé sa valeur à la tête de son régiment, qui contribua beaucoup à décider la victoire.

CLÉRIC (Pierre), jésuite, natif de Béziers, mort à Toulouse en 1740, à 79 ans, après y avoir professé 22 ans la rhétorique, fut couronné huit fois par l'académie des jeux floraux. La plupart de *ses poëmes* se trouvent dans le Parnasse chrétien, Paris, 1750, in-12. Ce jésuite avoit beaucoup de ce feu qui caractérise le poëte; mais son imagination n'étoit pas assez réglée, et ses ouvrages manquent de correction. On a de lui une *Traduction* de l'Electre de Sophocle, *en vers français*; et plusieurs autres *pièces de poésies*, en latin et en français.

* CLERK (Jean), évêque de Bath en Angleterrre en 1523, fut chargé par Henri VIII, en 1521, de porter au pape Léon X le livre qu'il avoit composé contre Luther, et qui lui avoit mérité le titre *de défenseur de la foi*. Le même roi voulut l'employer depuis pour soutenir le divorce qu'il vouloit faire avec la reine Catherine son épouse; mais ce prélat, loin d'une si lâche complaisance, composa un traité dans lequel il démontroit *que le mariage de Henri VIII étoit conforme aux lois ecclésiastiques*, et se présenta aux commissaires nommés pour juger cette affaire. Clerk fut choisi par la reine pour l'un de ses avocats. Le roi, loin de lui en savoir mauvais gré, l'envoya au contraire en 1540 en Allemagne, pour exposer au duc de Clèves les raisons qu'il avoit eues de répudier Anne de Clèves son épouse. On croit que Clerk fut empoisonné pendant ce voyage, car à peine fut-il arrivé en Angleterre qu'il y mourut.

I. CLERMONT d'Amboise (René de). *Voyez* Montluc, n° III.

† II. CLERMONT-TONNERRE (François de), né en 1629, d'une famille ancienne et distinguée du Dauphiné, qui remonte jusqu'au 11e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Noyon, après avoir occupé successivement trois siéges épiscopaux. Plein de la splendeur de sa race, il étala une vanité peu épiscopale. Il voulut qu'un chanoine de sa cathédrale lui portât la queue dans les processions et dans les autres cérémonies. Le chapitre s'opposa à cette singulière prétention. L'affaire fut portée au parlement. L'avocat Fourcroi, qui plaidoit pour les chanoines, dit que « la queue de M. de Noyon étoit une comète dont la maligne influence s'étendroit sur toute l'Église gallicane. » — Un cordelier ayant dédié une thèse à ce prélat, lui demanda si ces titres étoient tels qu'il le vouloit? « Mon père, lui dit l'évêque, vous avez oublié *Viro in Scripturis potentissimo* »; car il s'estimoit un grand interprète de l'Ecriture. Il ne se piquoit pas moins de bel esprit, et fut reçu de l'académie française, après la mort de Barbier d'Aucour, en 1694. On s'étonna que, tout rempli de sa noblesse et de celle de ses ancêtres, il eût voulu occuper la place d'un académicien roturier. Aussi l'abbé de Caumartin lui dit, dans la réponse à son discours : « Si les places de l'académie française n'étoient considérées que par les dignités

de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions osé vous offrir celle dont vous venez de prendre possession, et peut-être n'auriez-vous pas eu vous-même tout l'empressement que vous avez témoigné pour l'avoir. » On lui a attribué beaucoup de bons mots. On lui fait dire au duc de Mazarin, qui lui demandoit sa bénédiction à genoux : « Je vous donne ma compassion. » On ajoute que, lorsqu'il prêchoit, il appeloit son auditoire *canaille chrétienne*. Tout cela est bien peu vraisemblable de la part d'un homme qui, quoique singulier, avoit de l'esprit et connoissoit les bienséances. Il mourut en 1701. Il gouverna bien son diocèse, établit des synodes, fonda un seminaire et répandit d'abondantes aumônes. La famille de Clermont-Tonnerre est divisée en plusieurs branches. — Le maréchal de CLERMONT-TONNERRE (Gaspard), qui étoit de celle de Crusy, obtint le bâton en 1747, et mourut en mars 1781. Sa famille est différente de celle des comtes de CLERMONT en Beauvoisis, qui produisit un connétable sous Philippe-Auguste (Raoul de CLERMONT, mort en 1191), et qui s'éteignit vers l'an 1400. *Voyez* LUXEMBOURG, n° II.

† III. CLERMONT-TONNERRE (Stanislas, comte de), député de la noblesse de Paris aux états-généraux de 1789, abandonna son ordre, dès le commencement de l'assemblée, pour se réunir au tiers-état; mais il ne se laissa pas emporter par l'exagération de ceux qui, sous le prétexte de tout réformer, vouloient tout détruire. Pour opposer un contre-poids à la puissance effrayante du club dit *des jacobins*, il en fonda un autre, sous le nom de *Club des amis de la monarchie*. Il s'opposa au renvoi des ministres, et proposa plusieurs fois le système des deux chambres. Il siégea constamment dans le côté gauche, présida deux fois l'assemblée, et fut un de ceux qui demandèrent la spoliation du clergé. Il fut chargé de porter au roi l'adresse rédigée par Mirabeau, pour demander à ce prince de faire retirer les troupes qu'il avoit appelées vers Paris. Il proposa d'éloigner l'assemblée de Paris. Ses principes monarchiques le firent comprendre au nombre des victimes massacrées le 10 août; un attroupement se porta même à sa maison pour la dévaster. Ses *Opinions* ont été recueillies et imprimées, 1791, 4 vol. in-8°. On lui doit encore, I. *Examen de la Constitution de* 1791, in-8°. II. On lui attribue *Journal du journal de Prudhomme*, ou *Petites Observations sur de grandes réflexions*, 15 n^{os} in-8°. III. *Mon Porte-feuille*, Paris, 1791, in-18. Son père, le duc de CLERMONT, périt avec courage sous la hache révolutionnaire, le 26 juillet 1793, à l'âge de 74 ans.

† CLERSELIER (Claude), philosophe cartésien, mort à Paris en 1684, à 70 ans, étoit beau-père de Rohault; il fit la préface de la *Physique* de son gendre, et en publia l'édition, Paris, 1682, in-4°. On a encore de lui la *Traduction* de divers ouvrages de Descartes, qui n'avoit point de plus zélé partisan. Il eut un fils qui suivit la même carrière, et qui travailla conjointement avec lui.

† CLÉSIDES, peintre grec, vécut sous le règne d'Antiochus Ier, vers l'an 276 avant J. C. Ayant eu quelque sujet de mécontentement de la reine Stratonice, il s'en vengea en la représentant dans les bras d'un pêcheur. Il exposa ensuite le tableau dans le parc d'Ephèse, et s'embarqua aussitôt. Cette princesse se trouva peinte avec tant de charmes,

dans ce tableau satirique, que, malgré son indécence, elle laissa subsister l'ouvrage et récompensa l'auteur.

CLET (saint). *Voyez* ANACLET, n° I.

CLÉTA (Mythol.) nom d'une des Graces chez les Lacédémoniens, qui n'en comptoient que deux.

† CLEVELAND (Jean), mauvais poëte anglais, très attaché à la cause de Charles Ier, pour lequel il fut persécuté. On le priva des places qu'il avoit dans l'université de Cambridge, et on le réduisit à veuir vivre *de ses vers* et des générosités des royalistes à Londres, où il mourut en 1658. Ses *Poésies* ont paru en 1687, in-8°.

I. CLÈVES (Marie de). *Voyez* JEANNE, n° IV.

II. CLÈVES (Anne de). *Voyez* CROMWEL, n° I, *et* HENRI VIII, n° XXI.

† CLICQUOT DE BLERVACHE (Simon), ci-devant chevalier de l'ordre de Saint-Michel, inspecteur-général du commerce, membre honoraire de l'académie d'Amiens, et correspondant de la société d'agriculture de Paris, naquit à Reims le 7 mai 1723. L'éducation soignée qu'il reçut développa en lui le germe des vertus et des talens. Il fut nommé procureur-syndic de la ville de Reims en 1760, et en 1765 inspecteur-général du commerce, qu'il exerça avec distinction jusqu'en 1790. On a de lui, I. *Dissertation sur l'effet que produit le taux de l'intérêt de l'argent sur le commerce et l'agriculture*. II. *Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues-Capet jusqu'à François Ier*, 1756. III. *Mémoire sur les corps de métiers*, imprimé en 1758, in-12, sous le nom de *Delisle*, et sous le titre de La Haye, mais réellement à Amiens, chez la veuve Godard. Ce mémoire avoit paru quelque temps auparavant, sous le titre de *Considérations sur les arts et métiers*. Cet ouvrage est solidement pensé et très-bien écrit. IV. *Moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs, des journaliers, des hommes de peine vivant dans les campagnes, et celle de leurs femmes et de leurs enfans*. L'auteur refondit ce mémoire, et le publia depuis, en 1789, sous le titre de *L'Ami du cultivateur*, par un Savoyard, 2 vol. in-8°. V. *Considérations sur le traité de commerce entre la France et la Grande-Bretagne*, 1789, dans lesquelles il réfute avec autant de netteté que de méthode et de précision les principes qui ont donné lieu à ce traité, et les bases sur lesquelles il se trouve appuyé. VI. *Mémoire sur l'état du commerce intérieur et extérieur de la France, depuis la première croisade jusqu'au règne de Louis XII*. Ce mémoire couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1789, fut imprimé à Paris en 1790; il renferme des recherches savantes et instructives sur tout ce qui appartient à l'histoire du commerce, que l'auteur décrit d'une manière qui lui est propre, et dans laquelle il offre à la fois des faits curieux, des vérités utiles, et les réflexions les plus judicieuses. VII. *Discours sur les avantages et les inconvéniens du commerce extérieur*, 1778; discours rempli d'observations profondes et neuves. VIII. *Mémoire sur la possibilité et sur l'utilité d'améliorer la qualité des laines de la province de Champagne*, 1787. Sa famille possède plusieurs manuscrits qui sont remplis de vues d'utilité générale. Malgré une carrière laborieuse et consacrée en eu-

tier au bien public, Clicquot avoit trouvé encore des instans de loisir pour cultiver la poésie; il a fait *quelques vers* qui ne sont pas sans mérite. Ce savant philantrope est mort le 31 juillet 1796.

† CLICTHOUE *ou* CLICHTOVEUS (Josse), Jodocus Clicthoveus, de Nieuport en Flandre, docteur de Sorbonne, mort théologal de Chartres le 22 septembre 1543, fut un des premiers qui combattirent Luther. Son *Anti-Lutherus*, Paris, 1524, in-fol., est estimé. Ses ouvrages, selon Erasme, sont *uberrimus rerum optimarum fons*. On estime encore I. *Introductio in terminos, in artium divisionem*, Paris, 1726, in-8°. II. *Introductorium astronomicum*, Venise 1528, in-fol. Cet ouvrage n'est qu'une nouvelle édition fort augmentée de celui de Jacques Fabre ou Fèvres, (Faber d'Etaples). Si la critique et la science des langues ne lui avoient manqué, il auroit été placé au rang des meilleurs controversistes. Il possédoit l'Ecriture et avoit beaucoup lu les Peres. Il combat ses adversaires sans aigreur. Son latin est plus pur que celui des scolastiques, mais moins élégant que celui de plusieurs orateurs de son temps.

* CLIFFORD (Martin), écrivain anglais, mort en 1677, élève de l'école de Westminster et du collége de la Trinité à Cambridge, maître de la Chartreuse après la restauration, est auteur d'un livre intitulé *Traité de la raison humaine*, in-12, 1675; dans lequel il soutient la liberté d'opinion pour chaque homme en matiere de religion. Cet écrit parut sans nom d'auteur. Dans le même temps le docteur Lancy, évêque d'Ely, étant allé diner à la Chartreuse, on lui demanda ce qu'il en pensoit. Il répoudit qu'il seroit fort bon que tous les exemplaires fussent brûlés avec l'auteur. On dit que Clifford a travaillé au *Rehearsal*. La vie de Cowley, par le docteur Sprat, lui est dédiée. Il a été enterré dans la chapelle de la Chartreuse.

CLIMAQUE. *Voyez* JEAN-CLIMAQUE (saint).

CLINAS, célèbre médecin de Marseille, exerça son art à Rome avec grand succès; il y amassa tant de richesses, qu'il légua par son testament six millions de sesterces pour les fortifications de sa patrie.

† CLING (Conrard), Clingius, Allemand, religieux de l'ordre de Saint-François, vivoit en 1550. Il a composé divers. *Traités de controverse*, I. Un *Catéchisme*, Cologne, 1570, in-8°. II. *De securitate conscientiæ*, contre l'intérim de Charles-Quint, *ibid.*, 1563, in-fol.

CLINGSTET. *Voyez* KLINGSTET.

I. CLINIAS, père d'Alcibiade, fit revivre l'hospitalité entre les Athéniens et les Lacédémoniens. Il se signala dans la guerre de Xercès, sur une galère armée à ses dépens, et fut tué à la bataille de Coronée, l'an 447 avant Jésus-Christ.

II. CLINIAS, pythagoricien, qui vivoit vers l'an 520 avant l'ère chrétienne, égaya les leçons de la philosophie par les charmes de la musique. Il étoit d'un naturel prompt et bouillant; mais il trouvoit dans les sons de sa lyre un lénitif qui calmoit les mouvemens de sa colère. Il avoit coutume de s'écrier dans ces occasions: *Ah! je m'adoucis.*

* CLINTON (Henri), général

anglais, chevalier du Bain, mort vers 1795, petit-fils de François, comte de Lincoln, capitaine des gardes en 1758, et nommé en 1778 général en Amérique, revint en Angleterre en 1782, et publia la relation de sa conduite. Le comte Cornwalis attaqua cet écrit, et sir Henri répliqua. En 1784 il publia encore sa défense. En 1795 il fut nommé gouverneur de Gibraltar, et mourut très-peu de temps après.

CLIO (Mythol.), l'une des neuf Muses, fille de Jupiter et de Mnémosyne; elle préside à l'histoire. On la représente couronnée de laurier, une trompette dans la main droite et un livre dans la gauche. On lui attribuoit l'invention de la guitare.

* CLIPSTON (Jean), Anglais de nation, religieux de l'ordre des carmes, vivoit dans le 15e siècle. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres, I. *Expositorium sacrorum Bibliorum.* II. *Exempla sacræ Scripturæ, etc.*

* CLIQUET (Paul), charpentier de Paris, se distingua, vers la fin du 17e siècle, par l'invention et la construction des machines qui ont servi à ameuer, monter et mettre en place les deux seules pierres qui composent la cymaise du fronton de la principale porte de la colonnade du Louvre. Ces pierres ayant chacune 54 pieds de longueur sur 8 de largeur, et seulement 18 pouces d'épaisseur, exigèrent beaucoup de précautions, et fournirent à Cliquet l'occasion de développer un grand talent. Les machines dont il se servoit sont décrites et gravées dans la dernière édition de la traduction de Vitruve, par Perrault.

† I. CLISSON (Olivier, sire de), d'une des premières familles de Bretagne, né en 1336, étoit fils d'Olivier III, à qui Philippe de Valois fit trancher la tête, sur le soupçon assez léger d'une intelligence avec Montfort, qui disputoit alors le duché de Bretagne à Charles de Blois. La veuve d'Olivier imita la célèbre Jeanne de Montfort : elle arma trois vaisseaux, courut les mers et infesta les côtes de Normandie, vengeant la mort de son mari sur tous les Français qu'elle rencontroit. Clisson fit ses premières armes sous cette héroïne, et ne profita que trop bien de ses leçons; car s'il fut un des plus braves guerriers de son siècle, il fut aussi le plus implacable et le plus sanguinaire. En 1363, il contribua par sa bravoure au gain de la bataille d'Aurai qui assura à Montfort la possession de la Bretagne, et y perdit un œil. Bientôt après il se brouilla avec le duc. Quoique élevé parmi les Anglais, il n'avoit pu vaincre cette antipathie nationale assez ordinaire aux Bretons. Montfort ayant donné au fameux Jean Chandos le château de Gavre, «au diable, lui dit Clisson, si jamais Anglais sera mon voisin»; et sur-le-champ il alla mettre le feu au château, et n'y laissa pas pierre sur pierre. Charles V profita de cette mésintelligence pour attirer le Breton sous ses drapeaux; il se l'attacha par des bienfaits, et le célèbre du Guesclin fournit un lien de plus pour le retenir au service de France, en le faisant son frère d'armes. Clisson fut fidèle à ses nouveaux engagemens. Uni au connétable, il triompha par-tout des Anglais, et contribua à les chasser des provinces de France. Mais, au milieu de ses exploits, il commit souvent des cruautés indignes d'un guerrier, et qui lui valurent le surnom de *Boucher* : à la prise de Benon, dont la garnison s'étoit rendue à discrétion, on le vit se placer à la porte du château, et massacrer les prisonniers à mesure qu'ils sortoient. Après la

mort de du Guesclin, Clisson, qui avoit reçu ses derniers soupirs, refusa d'abord l'épée de connétable, ainsi que Couci et Sancerre : il l'accepta peu de temps après, en 1380, et prouva qu'il étoit digne de succéder au héros dont la France entiere portoit le deuil. Il rétablit l'ordre dans l'armée, ranima son courage, et en 1383 gagna la célèbre bataille de Rosebecq contre les Flamands, qui y perdirent 25,000 hommes. L'année suivante, il marcha au devant des Anglais et les dissipa. Clisson vouloit qu'on allât sur-le-champ les attaquer dans leur île. Charles VI, dirigé par ses conseils, assembla près de 900 bâtimens de transport dans le port de l'Ecluse; mais le duc de Berri, oncle du roi, séduit par Richard II, fit échouer l'expédition. Clisson ne se découragea pas : il fit faire à Tréguier de nouveaux armemens, et s'y rendit pour les hâter par sa présence. La plus insigne trahison empêcha de nouveau l'exécution de ce grand dessein. Le duc de Bretagne, ennemi du connétable, l'attire aux états, le fait arrêter, jeter dans un cachot, et ordonne à Bévalan, son capitaine des gardes, de le coudre dans un sac et de le jeter à la mer. Bévalan, comptant heureusement sur les remords de son maître, n'exécute pas ses ordres, et Clisson en est quitte pour une forte rançon : mais l'expédition étoit manquée. Charles VI, las enfin d'être gouverné par deux hommes qui sacrifioient la France à leurs intérêts, les ducs de Bourgogne et de Berri, prit lui-même les rênes de l'état : il choisit de nouveaux ministres, et mit Clisson à la tête du conseil. Le connétable, après avoir rétabli l'ordre dans les différentes branches de l'administration, songea à exécuter son ancien projet. Le moment étoit favorable : livrés à des troubles civils, les Anglais ne pouvoient se défendre. Clisson n'attendoit pour les attaquer que l'expiration de la trève qui leur avoit été accordée, lorsque revenant à son hôtel, (appelé depuis l'hôtel de Soubise), le 14 juin 1392, il fut assailli à l'entrée de la rue Culture-Sainte-Catherine, à Paris, par Pierre de Craon, seigneur breton, et par une vingtaine de scélérats. Clisson, après s'être défendu assez long-temps, tomba de cheval, percé de trois coups, et laissé pour mort par les assassins. Le roi, instruit du crime, accourut, et trouva, dans la boutique d'un boulanger, le connétable noyé dans son sang. Ses blessures n'étoient pas dangereuses ; il en guérit. Charles VI jura de venger son connétable, et marcha contre le duc de Bretagne qui refusoit de livrer Craon. Ce fut en traversant la forêt du Mans qu'il eut le premier accès de cette fatale démence qui, à l'espoir d'un règne glorieux et fortuné, fit succéder 30 années de troubles intérieurs, de guerres et de malheurs. Dès-lors tout changea de face. Les ministres furent chassés par les ducs de Bourgogne et de Berri, régens du royaume, qui s'emparèrent de nouveau du gouvernement : Clisson, qu'ils haïssoient, fut condamné à une amende de 100,000 marcs d'argent, dépouillé de sa charge et banni. Il se retira dans ses terres, y fit quelque temps la guerre contre le duc de Bretagne, se réconcilia enfin avec lui, et devint après sa mort le plus ferme appui de sa famille. Ses services furent encore mal récompensés, et il mourut en 1407, dans son château de Josselin, attaqué par le jeune duc qu'il venoit de faire couronner. Clisson joignoit à la valeur d'un soldat les vues d'un grand capitaine et d'un homme d'état, le dévouement d'un bon Français. Il eut presque tous les talens de du-Guesclin, mais il n'eut pas à beaucoup près toutes ses vertus, son

noble désintéressement, sa modestie, sa prudence, et sur-tout son humanité. Aimé des gens de guerre, auxquels il permettoit tout, il fut haï des grands qu'il traitoit avec hauteur. Franc, loyal, mais fier, emporté et souvent cruel, il laissoit voir, jusque dans ses plus belles actions, quelque chose de farouche et de brutal qui en ternissoit l'éclat. Sa fille, mariée au comte de Blois, héritier des droits de la maison de Penthièvre, osa lui proposer de faire mourir les fils du duc de Bretagne que celui-ci lui avoit confiés : pour toute réponse, Clisson indigné saisit une hallebarde, s'élança sur elle et voulut la tuer. Mais elle échappa à la mort en se retirant aussitôt de sa présence ; ce qu'elle fit avec une telle précipitation, qu'en s'enfuyant elle se cassa la jambe.

II. CLISSON (Jeanne DE BELLEVILLE, femme d'Olivier III, sire de) mère, du précédent, vivoit sous le règne de Philippe de Valois, et se rendit célèbre par son courage. Son mari ayant eu la tête tranchée à Paris le 2 août 1343, Jeanne ne s'occupa que de sa vengeance. Elle n'avoit qu'un fils qu'elle envoya à Londres ; et dès qu'elle le sut en sûreté, elle vendit ses diamans, arma trois vaisseaux, fit des descentes en Normandie, et y força des châteaux. « On voyoit, dit Saint-Foix, une des plus belles femmes de l'Europe, armée d'une épée d'une main et d'un flambeau dans l'autre, venger et sa famille et son pays. »

† CLISTHÈNES, magistrat d'Athènes, de la famille des Alcméonides, fit un nouveau partage du peuple, qu'il divisa en dix tribus, au lieu de quatre, et fut l'auteur de la loi connue sous le nom d'*Ostracisme*, par laquelle on condamnoit un citoyen au bannissement, de peur qu'il ne devînt le tyran de sa patrie. Le nom d'Ostracisme vient du mot *Ostracon*, qui signifie écaille, parce que c'étoit sur une écaille qu'on écrivoit le nom du proscrit. Clisthènes fit chasser par cette loi le tyran Hippias, et rétablit la liberté de la république, l'an 510 avant J. C. Il étoit aïeul de Périclès. (*Voyez* nouv. éd. de l'Ex. Cr. 1805, p. 41.) Il est question dans le Voyage d'Anacharsis, t. III, p. 445-449, d'un CLISTHÈNES que l'auteur fait aussi aïeul de Périclès. Mais ce Clisthènes y est tyran de Sicyone, c'est-à-dire, souverain de ce petit état ; recommandable cependant par ses vertus et par son courage. Il ne paroît donc pas être le même que le magistrat d'Athènes, célébré dans cet article. D'ailleurs l'auteur du Dictionnaire fait chasser Hippias par Clisthènes l'an 510 avant J. C., et l'abbé Barthélemy fait fleurir le sien l'an 596 avant notre ère.

* CLITARQUE d'Eolie, fils de l'historien Dinon, paroît avoir accompagné Alexandre-le-Grand dans ses courses militaires ; il écrivit même son histoire, qui n'est point parvenue jusqu'à nous. On lui reprochoit de l'enflure et un défaut de jugement. Diodore de Sicile semble l'avoir principalement suivi, dans ce qu'il nous a rapporté d'Alexandre, au 17e livre de son Histoire. Voyez *Examen critique des anc. histor. d'Alex.-le-Grand* par St.-Croix, Paris, 1775, in-8°. L'auteur pense que Quinte-Curce puisa dans la même source, plutôt que dans Diodore de Sicile, comme l'a avancé Freinshémius.

CLITE, fille de Mérops, roi de Rhyndaque, épousa Cyzicus, fondateur de la ville de Cyzique. Cette princesse s'étrangla, pour ne pas survivre à son mari qu'elle aimoit tendrement, et qui avoit été tué dans un combat.

CLITEMNESTRE. *Voyez* CLYTEMNESTRE.

† CLITOMAQUE *ou* CLITOMACHE, philosophe de Carthage, quitta sa patrie à l'âge de quarante ans, et se rendit à Athènes, où il fut disciple et successeur de Carnéade, vers l'an 140 avant J. C. Il avoit composé un grand nombre d'ouvrages qui se sont perdus, et qui étoient estimés. L'histoire a encore conservé le nom de CLITOMAQUE, vainqueur à la lutte et au pancrace, et l'un de ces malheureux Thébains qui survécurent à la ruine de leur patrie. Il sut intéresser Alexandre à sa triste situation; mais il n'est point vrai que ce prince rétablit Thèbes en sa considération.

CLITOPHON, ancien historien de Rhodes, ou Rhoda, colonie des Rhodiens près du Rhône, dont on cite plusieurs ouvrages assez importans, il n'en existe plus que des passages dans le livre des Fleuves et des Petits Parallèles, attribué à Plutarque. — *Voyez* le tom. XX des Mémoires des Inscriptions, in-4°, p. 15.

CLITOR, fils d'Azan, fondateur d'une ville d'Arcadie, où Cérès et Esculape avoient des temples. On voyoit dans ses environs une fontaine dont l'eau avoit le goût du vin.

CLITORIS (Mythol.), fille d'un Myrmidon: elle étoit si petite, que Jupiter, amoureux d'elle, fut obligé de se transformer en fourmi pour en jouir.

CLITUMNE, fleuve de l'Ombrie, honoré comme un dieu. Son temple, suivant Pline, étoit placé sur ses bords; et l'on y voyoit la statue du fleuve vêtue en habit romain. Un pont séparoit la partie des eaux, qui étoit sacrée, de celle qui ne l'étoit pas. Dans la première, on pouvoit se baigner et se purifier, mais on ne pouvoit passer en bateau que dans la seconde.

† I. CLITUS, frère d'Hellanice, nourrice d'Alexandre-le-Grand, se signala sous ce prince, et lui sauva la vie au passage du Granique, en coupant d'un coup de sabre le bras d'un satrape qui alloit abattre de sa hache la tête du héros. Ce service lui gagna l'amitié d'Alexandre, qui lui accorda sa confiance et sa familiarité. Un jour ce roi s'étant mis à exalter ses exploits et à rabaisser ceux de Philippe son père, dans un accès d'ivresse, Clitus, qui apparemment n'étoit pas moins échauffé, osa relever les actions de Philippe, aux dépens de celles de son fils: « Tu as vaincu, lui dit-il, mais c'est avec les soldats de ton père. » Il alla jusqu'à lui reprocher la mort de Philotas et de Parménion. Alexandre, dans le feu de la colère et du vin, le perça d'un javelot, en lui disant: « Va donc aussi rejoindre Philippe, Parménion et Philotas. » Quand la raison lui fut revenue, et qu'il vit Clitus noyé dans son sang, honteux et désespéré, il voulut se donner la mort; mais les philosophes Callisthènes et Anaxarque l'en empêchèrent.

† II. CLITUS, juif, condamné, sous l'empereur Vespasien, à avoir les deux mains coupées, en punition d'une révolte qu'il avoit excitée à Tibériade. L'historien Josèphe, qui avoit chargé Lévias, un de ses gardes, d'infliger ce châtiment au coupable, touché par les prières de Lévias, modéra la peine de Clitus, et lui laissa une main, sous la condition qu'il se couperoit lui-même l'autre; ce qu'il fit à l'instant.

* I. CLIVE (Catherine), célèbre actrice d'Angleterre, née en 1711, morte en 1785, entra jeune au théâtre de Drury-Lane, et excella dans la comédie. En 1732 elle épousa un avocat, frère du lord Clive; mais peu après ils se sépa-

rèrent. En 1769, elle quitta le théâtre et mena une vie très-retirée à Twickenham. Cette actrice avoit toujours été remarquée pour la régularité de sa conduite.

* II. CLIVE (Robert) lord de Plassey, né en 1725, au comté de Shrop, mort en 1774, fit ses études à plusieurs écoles, avec si peu de succès, que son père, désespérant de le voir en état d'occuper une place importante, lui obtint celle d'écrivain de la compagnie des Indes. Mais, en 1747, il quitta cette place pour le service militaire, et se distingua tellement par sa bravoure à la prise d'un fort sur le rajah de Tanjore, qu'il fut dès ce moment nommé commissaire général. A son retour à Madras, il fut attaqué d'une fièvre nerveuse dont il guérit, mais qui laissa toujours une certaine affection sur ses facultés mentales. Dans le même temps, sous Dupleix, la France commença à manifester ses vues ambitieuses dans l'Inde, en faisant nommer Chundasheb nabab d'Arcot, et se procurant par-là une acquisition d'un très-grand territoire. Les Anglais ne dissimulèrent point leur jalousie, et la guerre recommença: mais tout l'avantage fut pour les Français et leurs alliés. Les affaires des Anglais, et de leur allié Mahomet Ali-Khan, fils du dernier nabab, paroissoient désespérées en 1751, lorsque Clive entreprit de les rétablir. Tritchinopoly, capitale d'Ali-Khan, étoit assiégée par Chundasheb et les Français; pendant ce temps, le génie supérieur de Clive lui suggéra l'idée d'attaquer la ville d'Arcot, et le succès de cette tentative passa l'espérance. Cette circonstance inattendue fit lever le siége de Tritchinopoly, pour reprendre Arcot; mais Clive défendit si bien cette conquête, qu'il en resta maître. Une suite de victoires suivit ce succès, et acheva la perte de l'ennemi. En 1753, Clive visita l'Angleterre. Les directeurs de la compagnie lui firent présent d'une épée enrichie de diamans; il retourna dans l'Inde avec le titre de gouverneur du fort Saint-David, et le rang de lieutenant-colonel. Très-peu de temps après, il contribua, avec l'amiral Walson, à réduire le pirate Angria. Après la prise de Calcutta, Clive, revenu au Bengale, prit le fort William. Il défit Surajah-Dowla à Plassey, entra le lendemain dans Muxadabab et mit Jaffier Ali Cawn sur le trône. Le grand-mogol lui conféra le titre d'omrah de l'empire, et lui donna des terres considérables. En 1760, Clive revint en Angleterre, et fut créé pair d'Irlande. Mais en 1764, il retourna encore au Bengale avec le titre de président, et y rétablit la tranquillité. Puis, en 1767, il revint dans sa patrie. En 1769, il fut créé chevalier du Bain. Quelques années après, il fut accusé au parlement d'avoir abusé de son autorité. Il se défendit lui-même avec courage et modestie, et non seulement l'accusation fut rejetée, mais le parlement déclara que «lord Clive avoit rendu de grands et importans services à l'Angleterre.» Toutefois le chagrin qu'il ressentit de cette imputation lui fut si sensible, et fit une telle impression sur son esprit, que, dans un noir accès, il trancha lui-même ses jours. Le lord Chatham a dit que c'étoit «un général favorisé du ciel, qui, sans talens, avoit surpassé tous les officiers de son temps.» Clive a été le représentant de Shrewsbury au parlement depuis 1760 jusqu'à sa mort, et il a laissé, par testament, 70,000 livres sterling aux invalides au service de la compagnie des Indes. Son épouse étoit sœur du docteur Maskelyne, astronome du roi: et il en a eu cinq enfans.

CLOACINE (Mythol.), divinité

de Rome, qui présidoit aux égouts de cette ville. Titus Tatius ayant trouvé une statue dans un cloaque, en fit la déesse Cloacine.

CLOCHES (bénédiction des). *Voy.* JEAN XIII.

† CLODION *ou* HLODIO *le Chevelu*, surnommé ainsi, parce qu'il ordonna, dit-on, par une loi, que les princes du sang royal porteroient des cheveux longs, au lieu que le reste des Français les portoit très-courts. On fait de Clodion le fils et le successeur d'un Pharamond qu'on a long-temps regardé comme le premier qui ait régné dans les Gaules; rien à cet égard n'est moins certain : on sait seulement qu'il y eut un chef des Francs, peuples habitans de l'autre côté du Rhin, nommé Clodion, qui, à la tête de quelques légions, pénétra en 428 dans les Gaules, pour partager les dépouilles sanglantes de ce pays avec d'autres peuples barbares; et que ce chef s'établit sur les confins du diocèse de Tongres près Bruxelles, où il mourut. Il prit, dit-on, Tournay, Cambrai, fut défait par Aëtius, reprit courage, se rendit maître de l'Artois et d'Amiens. On ajoute qu'après la prise de cette ville, il envoya son fils assiéger Soissons. Ce jeune homme y ayant été tué, Clodion en mourut de douleur en 447. On ne sait ni le nom de sa femme ni le nombre de ses enfans; plusieurs auteurs disent qu'il n'en eut que deux, Clodebauld et Clodomir. On ajoute encore que Clodion laissa à Méronée la tutelle de l'un de ses fils. A l'exception de sa patrie et de son entrée dans les Gaules, on ne sait rien sur Clodion. L'histoire qui le fait second roi de France doit être mise au nombre des contes qui enveloppent les premiers temps de la monarchie.

† CLODIUS (Publius), sénateur romain de la famille Clodienne, libertin sans pudeur, mauvais citoyen et ennemi de la république, fut surpris en rendez-vous avec Pompéia, femme de César, dans la maison même de son mari, où l'on célébroit ce jour-là les mystères de la Bonne-Déesse. On sait qu'il étoit défendu, sous peine de la vie, aux hommes d'y paroître. Clodius s'y introduisit déguisé en musicienne. On lui fit son procès : il corrompit ses juges à force d'argent, et fut absous. Clodius, devenu tribun, fit exiler Cicéron, et fut tué ensuite par Milon, l'an 53 avant J. C. Cicéron se chargea de la défense du meurtrier. (*Voy.* FULVIE, GABINIUS, *et* MILON, n° II.) On ne peut rien ajouter à l'idée que les historiens nous donnent de la corruption des mœurs de Clodius. La voix publique l'accusa d'inceste avec ses trois sœurs.

CLODOALDE. *Voyez* CLOUD, n° I.

† CLODOMIR, fils de Clovis et de Clotilde, héritier du royaume d'Orléans, combattit Sigismond, roi de Bourgogne, le prit, le fit mourir, et fut tué lui-même en 524. (*Voyez* CLOTILDE.) Il laissa trois enfans de sa femme Gondiuque; les deux premiers, Gontaire et Théodebalde, furent massacrés par Childebert et Clotaire, leurs oncles. Le troisième, Clodoalde, se sauva dans une retraite, fut rasé, et passa pour un saint. *Voy.* CLOUD, n° I.

† CLOOTZ (Jean-Baptiste de), baron prussien, connu depuis la révolution sous le nom d'*Anacharsis Clootz*, naquit à Clèves le 24 juin 1755. Possesseur d'une grande fortune, il la dissipa en Angleterre, où il se lia avec Burke, alors l'un des chefs du parti de l'opposition. Appelé en France par les principes d'une révolution qui flattoit son imagination

ardente, et son amour extrême de la liberté il en devint l'apôtre le plus extravagant; dès-lors il changea son nom patronimique, pour prendre celui d'un philosophe ancien, et se fit nommer Anacharsis. Il changea de même son titre de baron pour se qualifier d'orateur du genre humain. Il prétendit justifier cette dernière dénomination en paroissant, le 17 juin 1790, devant l'assemblée nationale, à la tête d'une nombreuse députation déguisée par divers costumes étrangers, mascarade appelée l'*ambassade du genre humain*. Clootz donna 12000 liv. pour faire la guerre aux rois; il offrit de lever une légion prussienne, sous le nom de légion vandale; il demanda qu'on mît à prix la tête du roi de Prusse, et loua beaucoup Ankarstroom, l'assassin du roi de Suède; il remercia le peuple français de l'honneur qu'il lui avoit fait de l'avoir reçu dans son sein, et il prononça un long discours où l'on remarqua la phrase suivante: « Charles IX eut un successeur, Louis XVI n'en aura point. Vous savez apprécier les têtes des philosophes; il vous reste de mettre à prix celles des tyrans; mon cœur est français, s'écria-t-il, et mon ame a toujours été sans-culotte. » Nommé député à la convention, il y fit la guerre à Jésus, dont il se déclara l'ennemi personnel, et publia une brochure intitulée la *République universelle*. Il y soutient que le peuple est souverain du monde; qu'il est Dieu: il y posa en principe que la France étoit le berceau et le point de ralliement du peuple-dieu; que les sots seuls croyoient à un être suprême, etc., etc. Clootz, dont les extravagances servoient beaucoup le parti anglais, déplut à Robespierre; il fut arrêté et condamné à mort le 24 mars 1794. Il la subit avec fermeté et sans déroger à ses idées. En allant à l'échafaud avec Hébert, il l'exhorta à bannir tout sentiment religieux dans ses derniers momens. Il voulut être exécuté le dernier, pour se convaincre, disoit-il, des véritables principes du matérialisme, en voyant tomber les têtes des compagnons de son trépas. Il étoit neveu de Corneille Paw, écrivain érudit et distingué, et auteur des Recherches sur les Chinois, etc. Clootz présenta aussi à la convention une nouvelle critique du christianisme, sous le titre de *Preuves du mahométisme*, et demanda une statue pour Jean Meslier, curé philosophe, dont les aveux indiscrets avoient dévoilé le charlatanisme du christianisme. Les divers ouvrages publiés par Clootz sont I. *L'Alcoran des princes*, Strasbourg, 1783, in-8°. II. *Adresse d'un Prussien à un Anglais* (Edmond Burke), Paris, 1790, in-8°. III. La *Certitude des preuves du mahométisme*, ou *réfutation de l'examen critique des apologies de la religion mahométane*, Londres, 1780, in-12. IV. *Lettres sur les juifs*, Berlin, 1783, in-12. V. *Vœux d'un Gallophile*, 1786, in-12.

† CLOPPENBURG (Jean-Everhard), ministre hollandais, professeur de théologie dans l'université de Franeker, mort en 1652, à 60 ans, a donné quelques *Ouvrages de Théologie*, Amsterdam, 1684, 2 vol. in-4°. On y trouve des dissertations érudites contre les anabaptistes et les sociniens, sur l'usure, sur les sacrifices des patriarches, sur le jour où Jésus mangea l'agneau pascal. Il est encore auteur du *Miroir de la tyrannie espagnole perpétuée aux Pays-Bays par le duc d'Albe*, Amsterdam, 1620, in-4°.

CLORIS. *Voyez* CHLORIS et FLORE, n° I.

CLOSTER (Mythol.), fils d'A-

rachné, inventa, suivant Pline l'ancien, les fuseaux propres à filer la laine, la navette et quelques autres instrumens utiles à la tisseranderie et aux arts.

I. CLOTAIRE I, quatrième fils de Clovis et de Clotilde, roi de Soissons en 511, joignit ses armes à celles de Clodomir et de Childebert contre Sigismond, roi de Bourgogne. Il suivit Thierri à la guerre contre le roi de Thuringe, s'unit ensuite avec son frère Childebert, et fit, de concert avec lui, une course en Espagne l'an 542. Après la mort de Thierri, Clotaire eut le royaume d'Austrasie, et, après celle de Childebert en 558, il réunit tout l'empire français. Il se signala contre les Saxons et les Thuringiens, et mourut à Compiègne en 561, dans la 64e année de son âge. L'année d'auparavant, Chramne son fils naturel s'étant révolté, son père le surprit les armes à la main, et le brûla avec toute sa famille, dans une cabane où il se cachoit. Depuis cette vengeance atroce, ce prince vécut dans une tristesse profonde, qui le précipita enfin au tombeau, le même jour, dit-on, et à la même heure qu'il avoit ordonné la mort de son fils et des siens. Il dit avant que d'expirer : « Hélas ! que doit être le roi du ciel, puisqu'il fait mourir ainsi les plus grands rois sur la terre!... » Clotaire eut six femmes, et laissa quatre enfans qui lui succédèrent. Ce prince étoit courageux, libéral, grand politique, mais cruel et ambitieux. Son règne n'offre que des adultères, des incestes, des meurtres, des horreurs. *Voyez* Dagobert, n° 1, *et* Clotilde.

† II. CLOTAIRE II, fils et successeur de Chilpéric I dans le royaume de Soissons, à l'âge de quatre mois, en 584, fut soutenu par Frédégonde sa mère contre les efforts de Childebert. Elle remporta sur ce prince une victoire signalée près Soissons en 593. Après la mort de sa mère, il fut défait par Théodebert, roi d'Austrasie, et par Thierri, roi de Bourgogne. Ces deux princes étant morts, il réunit toute la monarchie française, dompta les Saxons, tua de sa main leur duc Berthoald, et ne songea plus, après la victoire, qu'à faire régner dans ses états la justice et l'abondance. Il mourut en 628, laissant deux fils, Dagobert et Charibert. La sagesse de son administration fut une sorte de compensation de sa cruauté. Il fit égorger les quatre enfans de Théodoric son cousin, condamna Brunehaut à une mort cruelle, et livra les Saxons à la fureur du soldat, etc. Ce fut Clotaire II, dit un écrivain, qui prépara de loin cette révolution si fatale à sa postérité, par laquelle les maires du palais furent placés sur le trône de leurs souverains : il consentit de donner à vie cette charge si importante, qui, dans son origine, n'étoit accordée que pour un temps. Les maires avoient favorisé son usurpation sur la malheureuse famille de Thierri. Elle fut vengée. Les enfans de Clotaire furent à leur tour précipités du trône par les enfans de ces mêmes hommes qu'ils avoient fait asseoir à leurs côtés.

III. CLOTAIRE III, roi de Bourgogne et de Neustrie, après la mort de Clovis II son père, en 655, mourut en 670, sans postérité. Batilde sa mère, aidée de saint Eloi et de saint Léger, gouverna durant sa minorité avec beaucoup de sagesse. Cette princesse s'étant retirée au monastère de Chelles, Ebroïn, maire du palais, s'empara de toute l'autorité, et se fit détester par ses cruautés et ses injustices.

CLOTHO *ou* Clothon (Myth.), la plus jeune des trois Parques : elle tient la quenouille, et file la destinée.

des hommes. On la représente avec une longue robe de diverses couleurs, et une couronne ornée de sept étoiles. Restoût l'a peinte dans son tableau d'Orphée venant aux enfers pour en retirer Eurydice, et il a donné à cette Parque toutes les graces de la jeunesse. Les Grecs croyoient qu'elle résidoit souvent dans la lune pour en régler les mouvemens.

† CLOTILDE (sainte), fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, épousa en 493 Clovis, premier roi chrétien de France, malgré son oncle Gondebaud, meurtrier de Chilpéric et usurpateur de son trône. Elle contribua beaucoup à la conversion de son époux par son esprit et par son ascendant sur lui. Après la mort de Clovis, en 511, Clodomir, roi d'Orléans, Childebert de Paris, et Clotaire de Soissons, portèrent la guerre dans le royaume de Bourgogne. Clotilde, qui avoit des droits à réclamer, et qui vouloit venger la mort de son père sur Sigismond fils et successeur de Gondebaud, excita cette guerre. Clodomir, aussi barbare que ce dernier, se souilla du sang de Sigismond, et de celui de sa femme et de ses enfans, qu'il avoit faits prisonniers. Il poussa la guerre avec furie, et fut tué dans une bataille. Ses enfans éprouvèrent bientôt tout ce que l'ambition et l'avarice inspirent de fureur à des parens cruels et dénaturés. Childebert et Clotaire formèrent ensemble le dessein de ravir leur héritage. Le premier avoit engagé Clotilde à les mener à Paris, où il vouloit, disoit-il, leur donner solennellement le titre de rois. A peine sont-ils arrivés dans cette ville, qu'on les arrête. Les deux oncles envoient à Clotilde des ciseaux et une épée, lui annonçant ainsi qu'il n'y a d'autre parti à prendre pour ces jeunes princes que le cloître ou la mort. Clotilde, transportée de douleur, et ne prévoyant pas un parricide, dit « qu'elle aimeroit mieux les voir morts que dépouillés de leurs couronnes. » Cette réponse devint le signal du crime: Clotaire égorgea de sa propre main les deux aînés; le cadet, dérobé à sa fureur, fut caché dans un couvent, et on l'honore sous le nom de saint Cloud. Clotilde, témoin de tant de malheurs, se retira à Tours, auprès du tombeau de saint Martin. Elle y mourut l'an 543. Son corps fut rapporté à Paris en l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui fut ensuite appelée Sainte-Geneviève, et qui vient d'être démolie: Clovis y étoit enterré. Cette princesse conserva toujours sur Clovis cet ascendant que donnent le mérite et les vertus. Mais, quoique dévote, dit l'abbé Le Gendre, elle n'en étoit pas moins vindicative. « Clotilde, dit l'abbé Goujet dans sa Vie des Saints, se laissa aller à deux passions d'autant plus dangereuses, qu'elles passent souvent pour grandeur d'ame; la vengeance et l'ambition. » (Madame de Renneville a publié un ouvrage intitulé: Vie de sainte Clotilde, Paris, 1809, in-12. Si cette dame avoit cherché à distinguer la vérité des fables qui obscurcissent les premières pages de notre histoire, elle eût rendu un service important; malheureusement elle nous prévient qu'elle n'a rien discuté. Ces quatre mots dispensent d'entrer dans de plus grands détails.) — Il ne faut pas la confondre avec CLOTILDE sa fille, mariée à Amalaric, roi des Visigoths. (*Voyez* AMALARIC.) Cette dernière princesse, délivrée de la tyrannie de son époux par Childebert son frère, mourut en revenant en France l'an 531. Clotilde étoit un modèle de patience. Son mari, qui étoit arien, employa pour corrompre sa foi la violence et les outrages. Il la faisoit couvrir

d'ordures lorsqu'elle sortoit pour aller à l'église, et il la frappoit lui-même jusqu'à lui faire rendre le sang.

† I. CLOUD (saint), appelé auparavant CLODOALDE, le plus jeune des enfans de Clodomir, échappé au massacre et à la fureur de Clotaire, se retira auprès de Séverin, pieux solitaire, enfermé dans une cellule près de Paris. Il fut ordonné prêtre en 551 par l'évêque Eusebe, et mourut en 560. Son ermitage a produit le village de Saint-Cloud près Paris, qui, avant ce temps, se nommoit Nogent.

II. CLOUD (saint) parut avec éclat à la cour des rois d'Austrasie, et devint premier ministre de Clotaire II. Dégoûté des grandeurs humaines, il se retira dans la solitude, où les habitans de Metz l'allèrent chercher pour en faire leur évêque. Il mourut en 696, à 91 ans. Sa Vie a été publiée par Henschénius.

* I. CLOUET *ou* CLOWET (Pierre), né à Anvers en 1616, se distingua dans l'art de la gravure au burin. Ayant appris, dans son pays, les élémens de son art, il se rendit en Italie, s'y livra à l'étude des grands maîtres avec Bloemaert et Spierre: puis il revint dans sa patrie, où il mourut en 1668. Clouet a gravé plusieurs sujets de religion, des morceaux historiques et des paysages, d'après les meilleurs maîtres: une *Descente de Croix*, la *Mort de saint Antoine*, une *Conversation entre plusieurs amans*, d'après Rubens: un *grand paysage, où il tombe de la neige, et où se voit une étable à vaches: idem*, plusieurs morceaux d'après Van Dyck, tels qu'une *Vierge* et *l'enfant Jésus*: la *Dame à la plume*, etc. etc.

* II. CLOUET *ou* CLOWET (Albert), célèbre graveur au burin, neveu du précédent, a aussi voyagé en Italie; mais il eut moins de succès et moins de talent. Il a gravé plusieurs *portraits* qui se trouvent dans les Vies des peintres de Bellori, imprimées à Rome en 1672.

† CLOVIO (Julio), peintre esclavon, élève de Jules Romain, né en 1527, mort à Rome en 1578, âgé de 51 ans, excelloit dans la miniature. On a de lui des *figures* admirables en ce genre, que l'on conserve au palais Farnèse, dans un Office de la Vierge, écrit à la main. On frappa, en l'honneur de ce peintre, une médaille que l'on conservoit dans le collége de Brera à Milan.

† I. CLOVIS Ier (appelé aussi CLODOVIX, LUDOVIC, HLOVIS *ou* LOUIS, car c'est le même nom), regardé avec raison comme le véritable fondateur de la monarchie française, naquit vers l'an 467, et succéda à Childéric son père l'an 481. (*Voyez* BASINE.) Occupé de bonne heure du soin d'étendre les conquêtes des Français, il affermit leur puissance, et détruisit celle des Romains dans la partie des Gaules située entre la Somme, la Seine et l'Aisne. Siagrius, général romain, fut vaincu par lui et décapité près Soissons, où le vainqueur établit le siége de sa monarchie. Ces victoires furent suivies d'autres succès remportés sur les Germains. Clovis les défit à Tolbiac, près de Cologne, en 496. Ses troupes commençoient à plier; il fit vœu, dit-on, d'adorer le Dieu de Clotilde, sa femme, s'il le rendoit vainqueur. La victoire lui étant restée, il fut baptisé le jour de Noël de la même année, par saint Remy, archevêque de Reims, avec un grand nombre de personnes de son armée. Il étoit alors le seul roi catholique qu'il y eût dans le monde.

L'empereur Anastase favorisoit les eutychiens (*voyez* ANASTASE II) ; le roi des Vandales en Afrique, Théodoric roi des Ostrogoths en Italie, Alaric roi des Visigoths en Espagne, Gondebaud roi des Bourguignons, étoient ariens. L'année après son baptême, en 494, les peuples renfermés entre les embouchures de la Seine et de la Loire, ainsi que les Romains qui gardoient les bords de la Loire, se donnèrent à lui. Ayant tourné ses armes contre Alaric, roi des Goths, il gagna contre lui la célèbre bataille de Vouglé, près Poitiers, et le tua de sa propre main l'an 507. Il soumit ensuite toutes les provinces qui s'étendent depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, le Poitou, la Saintonge, le Bordelais, l'Auvergne, le Querci, le Rouergue, l'Albigeois; prit Angoulême et Toulouse : mais il fut vaincu près d'Arles, par Théodoric, en 509. Anastase, empereur d'Orient, redoutant sa valeur et admirant ses succès, lui envoya le titre et les ornemens de consul, de patrice et d'auguste, avec une couronne d'or et un manteau de pourpre. Ce fut alors que Paris devint la capitale de son royaume. Il y mourut en 511, après avoir régné 30 ans. Ce monarque ne triompha pas seulement par les armes; il triompha encore davantage par la force de son génie et de ses lois. Clovis montra une cruauté qui ne répondoit guère à la douceur que la religion auroit dû lui inspirer. Il exerça des barbaries inouïes contre tous les princes ses parens. Il s'empara de leurs états. Sigebert, roi de Cologne; Cararic, roi des Morins; Renomert, roi du Mans; Ranacaire, roi de Cambrai, furent les malheureuses victimes de son ambition sanguinaire. Ce dernier prince, son parent, vaincu et trahi par ses sujets, ayant été conduit en sa présence, les mains liées, avec Ricaire, son frère : « Lâche, lui dit Clovis, pourquoi te laisser charger de chaînes ? Ne valoit-il pas mieux périr que de souffrir qu'on te traitât en esclave, et de déshonorer ta race ? » Et aussitôt il lui fendit la tête de sa hache d'armes. Puis se tournant du côté de Ricaire : « Et toi, lui dit-il, si tu avois secouru ton frère, il n'eût pas été en cet état » ; en même temps, d'un autre coup, il lui ôta la vie. Les traîtres dont il se servit pour faire périr ces deux princes, lui ayant fait dire qu'ils avoient été trompés, puisque les présens qu'il leur avoit faits, au lieu d'être d'or, comme il le leur avoit fait croire, n'étoient que de cuivre doré : « C'est à eux de se taire, dit-il; qu'ils me sachent gré de la vie que je veux leur laisser. J'ai dû payer en fausse monnoie le service de ces faux amis, qui ont trahi leur maître et leur honneur. » Ayant surpris un prince des petits états qui environnoient les siens, et qui portoit le titre de roi, qu'il vouloit se réserver exclusivement, il le fit raser, sans avoir même un prétexte plausible. Le fils voyant son père dans le désespoir, et lui ayant dit pour le consoler « que les branches repousseroient un jour, puisque le tronc n'étoit pas coupé », Clovis leur fit trancher la tête à l'un et à l'autre. Cependant il réparoit quelquefois les injustices; mais son caractère cruel perçoit, même lorsqu'il se montroit équitable. Ses troupes avoient pillé les églises. Celles du Soissonnais ayant été du nombre, l'évêque le supplia de lui faire rendre un calice d'or, d'une grandeur extraordinaire, et par conséquent d'un très-grand prix. Lorsque le partage se fit, Clovis demanda, comme une grace, qu'on mit ce calice à part. Personne n'osa le refuser; mais un soldat insolent dit, en donnant un coup de sa hache sur le vase, « que Clovis l'auroit, s'il tomboit

dans son lot. » Le calice fut donné au roi, qui dissimula l'insulte; mais un an après, ayant remarqué ce soldat dans une revue générale, il lui reprocha sa négligence à tenir ses armes propres, et lui arracha sa hache qu'il jeta à terre. Le soldat s'étant baissé pour la ramasser, il lui déchargea la sienne sur la tête, et le fit tomber mort à ses pieds, en disant : « Souviens-toi du calice de Soissons. » Le président Hénault prétend que les évêques, en haine de l'arianisme, avaient favorisé Clovis dans ses conquêtes, et que la reconnoissance de ce prince à leur égard fut la source de l'autorité qu'ils ont conservée si long-temps en France. Il fonda, dota des églises, et bâtit des monastères. Il avoit la plus profonde vénération pour saint Martin. Souvent il répétoit avec exclamation : « Comment obtiendrions-nous la victoire, si nous avions le malheur d'offenser monsieur le grand saint Martin ? » Un soldat ayant coupé de l'herbe autour de l'église de ce saint, il le fit mettre à mort, comme coupable d'une profanation sacrilége. Clovis fut enterré en grande pompe dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qu'il avoit commencée (depuis Sainte-Geneviève), et où on lui éleva un modeste tombeau, sur lequel, dans la suite, Robert-le-Pieux lui fit sculpter une statue d'une simple pierre de liais; car, en France, on ne sculptoit pas encore des figures en marbre. Cette statue curieuse, que l'on voit aujourd'hui au Musée impérial des monumens français, ne couvroit qu'un simple cénotaphe; car les sarcophages dans lesquels reposoient les corps de Clovis et de la reine Clotilde ne furent découverts que le 10 mai 1807, lorsque la démolition de l'ancienne église Sainte-Geneviève fut ordonnée pour le percement d'une nouvelle rue. Autorisé à faire des fouilles pour la recherche des anciens tombeaux que cette basilique pouvoit contenir, on en découvrit quinze, parmi lesquels se trouvèrent ceux de la reine Clotilde, du roi Clovis, et ceux de leurs fils Théobald et Gontran. Ces quatre tombeaux, en forme d'auges et en pierre de Saint-Leu, furent transportés au Musée des monumens français. On voit aussi au même Musée les statues originales de Clovis et de Clotilde, sa femme, qui ornoient l'ancien portail de l'église Notre-Dame de Corbeil, que ce roi avoit fondée, lesquelles font connoitre le costume exact que portoient alors les rois et les reines de France. Voici les épitaphes de Clovis, que l'on avoit peintes avec du carmin, selon l'ancien usage, sur les murailles qui environnoient le lieu de sa sépulture, et dont on apercevoit encore les traces lors de la destruction de l'édifice.

Clodovæo Magno
Regum Francorum primo christiano
Hujus Basilicæ fundatori
Sepulchrum vulgari olim lapide structum
Et longo ævo deformatum,
Abbas et covent. meliori opere
Cultu et forma renovaverunt.

« Cy gist le cinquiesme roy de France, premier roy chrestien, dit *Clovis*, avant son baptesme. Lequel S. Remy baptisa à Rheims et nomma Loys, et là apporta un ange de paradis une ampoule pleine de cresme dont il fut oingt, et ses successeurs roys de France en sont aussi oingts à leurs couronnemens. Celui roy à l'admonestement de sainte Clote, sa femme, et de madame sainte Genevieve, fonda cette église en l'honneur des princes des apostres S. Pierre et S. Paul, sacrée par S. Remy, c'est la premiere église que jamais roy de France fondast. Il conquit Toulouze et Aquitaine, jusques au mont Pyrennes; devant lui les murs d'Engoulesme, par miracle tombèrent. Ale-

magne lui fut tributaire, Thuringe, la haute Alemagne et autres pays : Cestuy institua Paris chef du royaume de France, délivra et affranchit son royaume de la main des Romains. A ce noble roy envoya l'empereur Anastase, vesture impériale et couronne d'or, laquelle il donna à S. Pierre de Rome : il vesquit et mourut saintement, XV ans avant son baptesme, et autres XV ans après, et fut icy enterré l'an D. XIII, de ses quatre fils roys, Theodoric, Clodomire, Childeric et Clotaire, en l'an XXX de son regne. » Ses quatre fils, Thierri, Clodomir, Childebert et Clotaire, partagèrent entre eux les états de leur père. C'est sous ce prince que les premiers vers à soie furent apportés des Indes. En 1788, Viallon, chanoine de Sainte-Geneviève, a publié une Vie de Clovis, terminée par un abregé de celle de saint Remy.

† II. CLOVIS II, fils de Dagobert, régna après lui en 638 sur les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, étant à peine âgé de neuf ans, sous la tutelle de Nantilde sa mère, qui gouverna avec les maires du palais. Ce prince épousa Batilde, et mourut en 655, à 23 ans. Il fut le père des pauvres. Dans un temps de disette, après avoir épuisé ses coffres pour secourir ses sujets, il fit enlever les lames d'argent dont son père Dagobert avoit fait couvrir le chevet de l'église de Saint-Denys, et en fit distribuer le produit aux pauvres. Cette action déplut aux ecclésiastiques, qui étoient alors les seuls historiens ; aussi en firent-ils un homme abandonné à toutes sortes de débauches, brutal et sans cœur ; mais aussi, lorsque Clovis II eut rendu aux églises beaucoup plus qu'il ne leur avoit pris, ce fut un prince qui avoit de la sagesse, de belles inclinations, du courage, de l'équité et de la piété. Archambaud, maire du palais, régna sous son nom, et on peut le mettre à la tête des rois fainéans. Ce fut lui qui le premier donna le spectacle sans dignité, où l'on vit

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promener dans Paris le monarque indolent.

Cette voiture n'avoit jusque-là servi qu'à nos reines. Clovis II laissa trois fils, Thierri, Clotaire III et Childéric II.

III. CLOVIS III, fils de Thierri III, roi des Français, lui succéda en 691, et régna cinq ans sous la tutelle de Pépin Héristel, maire du palais, qui s'étoit emparé de l'autorité royale. Il mourut en 695, à 14 ans.

IV. CLOVIS (le faux). *Voyez* EBROÏN.

* CLOWES (Guillaume), chirurgien de Jacques VI, roi d'Ecosse (qui fut appelé Jacques I depuis son avènement à la couronne d'Angleterre et d'Irlande, en 1603), écrivit en anglais un traité des maladies vénériennes, qu'il publia en 1575, in-8°, avec un Recueil d'observations sur les brûlures de la poudre à canon, et sur les blessures d'armes à feu. Ce traité est intitulé : *New and approved treatise concerning the cure of the french pox by the unctions.* Il fut réimprimé à Londres en 1585, 1595 ; et en 1637, in-4°, sous cet autre titre : *A brief and necessary treatise touching the cure of the disease now usually called morbus Gallicus* or *Lues venerea.*

† CLUENTIUS, Romain : accusé par sa mère Sosie d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-père, l'an 54 avant J. C., Cicéron prit sa défense. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance est dans ses œuvres.

† CLUGNY (François de), né l'an 1637 à Aigues-Mortes en Languedoc, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire à Paris. Après avoir enseigné avec réputation dans divers colléges, il fut envoyé à Dijon en 1665, où il mourut en 1694. Ses *Œuvres spirituelles*, en 10 vol. in-12, se lisent peu, quoiqu'elles ne manquent pas d'onction. Elles parurent en traités séparés, sans nom d'auteur, mais avec ce simple titre : *Par un pécheur.* C'est un titre que le P. de Clugny méritoit moins que tout autre.

I. CLUNY (Pierre de). *Voyez* PIERRE, n° XV.

* CLUSA (Jacques de), nommé aussi DE PARADES, ou plutôt DE PARADISO, du nom du monastère qu'il habitoit en Pologne, ordre de Cîteaux, diocèse de Posen. On dit qu'ensuite il se fit chartreux, et vécut 20 ans dans la chartreuse d'Erfurt, où il mourut à 80 ans, en 1465. On a de lui un Traité *de Apparitionibus animarum post exitum à corporibus et de earumdem receptaculis*, imprimé à Burgdoff en 1475, in-fol. — Quelques auteurs distinguent Jacques de Clusa, de Jacques de Paradiso, et un Jacques de Paradiso, d'un autre du même nom, auteur d'un *Speculum religiosorum.* Nous avons suivi l'opinion qui nous a paru la plus vraisemblable. C'est à tort qu'on attribue à un auteur de ce nom un traité intitulé. *Onus Ecclesiæ*, etc. (*Voy.* Jean DE CHELM.) — Il y a aussi un Paul PARADES ou PARADISI. (*Voy.* ce mot.)

CLUSÉUS. *Voyez* ECLUSE.

* CLUTIUS *ou* CLUYT (Ogier) passa, au commencement du 17ᵉ siècle, à Montpellier, où il étudia la botanique. L'envie de se perfectionner dans cette partie de l'histoire naturelle l'engagea à voyager. Il fut trois fois en Afrique ; chaque fois il eut le malheur d'être pris, dépouillé et conduit en esclavage, dont il trouva cependant le moyen de s'en tirer ; car on le retrouve à Amsterdam en 1634 et en 1636. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Calsuve, sive dissertatio lapidis nephritici seu jaspidis viridis, à quibusdam* Callois *dicti, naturam, proprietates et operationes exhibens*, Rostochii, 1627, in-12. Ce titre est celui de la traduction qu'en a faite Guillaume Lauremberg, qui, sans doute, ajoutoit encore foi aux amulettes qu'on préparoit avec cette pierre. II. *Opuscula duo singularia : 1° De nuce medicâ; 2° De hemerobio, sive ephemero insecto et maïali verme*, Amstelodami, 1634, in-4°.

† I. CLUVIER, *ou plutôt* CLUWER (Philippe), né à Dantzick en 1580, quitta l'étude du droit, pour s'adonner entièrement à la géographie. Il voyagea en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, et se fit par-tout d'illustres amis. On le sollicita puissamment de rester à Rome, où son génie pour les lettres, et principalement pour les langues, trouva beaucoup d'admirateurs. Il en parloit dix avec facilité : le grec, le latin, l'allemand, le français, l'anglais, le hollandais, l'italien, le hongrois, le polonais et le bohémien. On doit à ses veilles plusieurs ouvrages géographiques : I. *De tribus Rheni alveis*, in-4°, ouvrage plein d'érudition ; il se trouve aussi dans le suivant. II. *Germania antiqua*, Leyde, 1616, 1 vol. in-folio. III. *Italia antiqua*, Leyde, 1624, 2 vol. in-fol., auxquels il faut joindre *Sicilia antiqua, Sardiana et Corsica*, Leyde, 1619, in-fol ; écrit dans le même goût que le précédent, c'est-à-dire avec beaucoup d'exactitude. IV. *Introductio in universam geographiam, tàm veterem quam*

novam; traduite en français par le père Labbe, 1697, in-4°, Amsterdam, avec les notes de Reiskius; et réimprimée en latin en 1727, in-4°, par les soins de Bruzen de La Martinière, qui l'a enrichie de ses remarques et de celles de divers savans. Cluvier mourut à Leyde en 1623. C'est le premier géographe français qui ait su mettre en ordre ses recherches, et les réduire à des principes certains.

II. CLUVIER (Jean), fils du précédent, professeur d'histoire à Leyde, a donné un assez bon *Abrégé* d'histoire universelle, réimprimé plusieurs fois en Hollande, et dont l'une des dernières éditions est de 1668.

CLYMENE (Mythol.), nymphe, fille de l'Océan et de Thétis. Apollon l'aima et l'épousa. Elle eut de lui Phaéton et ses sœurs Lampétie, Phaétuse et Lampétuse. *Voyez* Phaéton.

CLYMENUS. *Voyez* Harpalice.

CLYTEMNESTRE, fille de Tyndare et de Léda, mariée à Agamemnon, roi d'Argos. Cette princesse, pendant l'absence de son mari, qui étoit au siége de Troie, s'abandonna à de criminelles amours avec Egyste. Agamemnon, de retour de son expédition, fut massacré en sortant du bain par les deux amans. Après ce meurtre, Clytemnestre épousa publiquement Egisthe, et lui mit la couronne sur la tête. Oreste, fils d'Agamemnon, vengea la mort de son pere, et tua ses meurtriers.

CYTIE (Mythol.), fille de l'Océan et de Thétis, fut aimée du Soleil, et conçut une telle jalousie de s'en voir abandonnée pour Leucothoé, qu'elle se laissa mourir de faim; Apollon la métamorphosa en une fleur appelée héliotrope ou tournesol, parce qu'elle regarde toujours l'astre de la lumière.

CLYTIUS (Mythol.), l'un des géans qui déclarèrent la guerre aux dieux. Vulcain, armé d'une massue de fer rouge, l'assomma.

CNAGÉUS, ami de Castor et Pollux, qui le conduisirent à Phidna. Il y séduisit la prêtresse de Diane, et l'enleva avec la statue de la déesse.

CNEPH (Mythol.), nom de l'être suprême chez les Egyptiens. Ils le représentoient sous la forme d'un homme au teint bleu, couronné de plumes éclatantes, et ayant à la bouche l'œuf primitif dont toutes les productions de la nature sont sorties. Les peuples de la Thébaïde, suivant Plutarque, ne connoissoient anciennement que ce dieu, dont le temple étoit à Sienne.

* CNOEFFEL (André), conseiller médecin de Jean Casimir, roi de Pologne, étoit de Bantzen, dans la haute Lusace. On a les écrits suivans sous le nom de ce médecin, I. *Epistola de podogrâ curandâ*, Amstelodami, 1643, in-12; Gorlicii, 1644, in-12. Haller ne donne point cette lettre à Cnoeffel, mais à Arciszewski, qui la publia pour faire honneur à ce médecin. II. *Methodus medendi febribus epidemicis et pestilentialibus*, Argentorati, 1655, in-12.

CNOT, CNOX. *Voy.* Knot, etc.

* COBAD. *Voyez* Bazman.

* COBB (Samuel), poëte anglais mort en 1713, maître de l'école de grammaire de l'hôpital du Christ, a donné en 1770 une collection de ses *Poëmes*.

* COBDEN (Edouard), théologien et poëte, né en 1684, mort en 1764, recteur de Saint-Austin à Londres, et d'Acton au comté de

Middlesex, chanoine de St.-Paul, et chapelain ordinaire du roi d'Angleterre George II, quitta cette dernière place quelques années avant sa mort. Cobden a imprimé un volume de ses *Poésies* au profit de la veuve de son curate (vicaire); et en 1757 il a publié ses *Sermons* en un volume.

* COBENTZELL (le comte Louis de), né à Bruxelles le 21 novembre 1753, fut nommé en 1779 pour négocier la paix de Teschen; mais une maladie grave l'en empêcha, et ce fut son cousin le comte Philippe de Cobentzell qui la conclut le 8 mai. Au mois d'octobre de la même année, envoyé à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur, il mérita la faveur de Catherine II, par l'assiduité qu'il mettoit à faire sa cour à cette souveraine, en composant et jouant des comédies sur son théâtre. En 1795, il conclut, au nom de l'empereur d'Autriche, un traité d'alliance avec l'Angleterre et la Russie. Le 17 octobre 1797, il négocia le traité de Campo-Formio, puis au mois de décembre suivant, à Rastadt, une convention militaire avec le général Bonaparte. Il eut à Seltz plusieurs conférences avec le ministre François (de Neufchâteau), sur l'événement qui avoit obligé l'ambassadeur Bernadotte de partir de Vienne. Ces conférences furent sans résultat connu. Cobentzell y fit au ministre français la galanterie de faire jouer en sa présence la comédie de Paméla. Il retourna à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur en 1798. Le 9 février 1801, il conclut la paix à Lunéville avec Joseph Bonaparte. Au mois de septembre de la même année, il prit la place qui lui avoit été déjà destinée de ministre d'état et des conférences, et de vice-chancelier d'état au département des affaires étrangères: mais il demanda et obtint sa démission le 24 décembre 1805. Il est mort à Vienne le 23 février 1809. Il seroit assez difficile de se former une idée de ce ministre plénipotentiaire de l'Autriche, et d'apprécier ses talens diplomatiques, si l'on en juge par sa conduite, qui ne s'allioit guère avec le caractère dont il étoit revêtu. Ami des plaisirs, il paroît qu'il traitoit la politique assez cavalièrement, et qu'il n'y attachoit guère plus d'importance qu'à ses amusemens.

* COBOURY (Raschydeddyne Aly), médecin, natif de Cobour, mourut l'an 259 de l'hég., et de Jésus-Christ 853. Cet homme, fort habile dans son art, opéroit des cures merveilleuses par des procédés si simples, que le peuple l'auroit volontiers accusé de magie. Car, chez les Musulmans, c'est ainsi que s'explique tout ce qui outrepasse les ressorts d'une intelligence extrêmement bornée. Il a laissé un Traité en arabe *des médicamens simples*, dont il savoit faire une si juste application.

COCALE, roi de Sicile: il donna l'hospitalité à Dédale, persécuté par Minos, roi de Crète, qui lui redemanda en vain le fugitif. Cocale ne voulut point trahir l'asile qu'il avoit donné; et, malgré la guerre que lui fit Minos, il défendit et sauva son hôte.

COCCAIE (Merlin). *Voyez* FOLENGO.

* COCCAPANI (Camille), de Carpi en Italie, un des plus célèbres professeurs de belles-lettres du 16e siècle; emploi qu'il exerça dans plusieurs villes pendant trente ans, soit à Modène, Mantoue, Plaisance, Reggio et Ferrare, où il mourut en 1591, laissa à la ville de Modène tous ses livres, parmi lesquels se trouvoit l'ouvrage très-rare de *Navis stultifera*. On a de lui,

I. *Errata Bendinelli in P. Scipionis vitâ*, Mutinæ, 1750. C'est une critique de la Vie de Scipion, par Bendinelli, que ce dernier avoit publiée, et dans laquelle il s'étoit permis d'injurier Coccapani. II. *Commento sulla poetica d'Orazio*, en manuscrit, qui se conservoit dans les archives secretes de la ville de Modène.

† I. COCCÉIUS, habile architecte de Rome, que quelques-uns disent être un des ancetres de l'empereur Nerva, qui s'appeloit du même nom, s'est rendu célèbre par plusieurs beaux édifices. Le temps en a respecté quelques-uns, tel que le temple dédié à Auguste par Calfurnius, dans la ville de Pouzzoles, au royaume de Naples, et qui est aujourd'hui la cathédrale de cette ville. Une entreprise encore plus considérable l'a immortalisé : c'est la grotte qui alloit de Cumes au lac d'Averne. Une tradition ancienne lui attribue également celle de Naples ou de Pouzzoles. C'est une montagne creusée de la longueur d'environ un mille, où deux voitures peuvent passer commodément. Addison pense qu'on n'eut d'abord en vue que de tirer des pierres de la montagne, pour construire la ville et les môles de Naples, et qu'ensuite on imagina de percer la montagne jusqu'au bout pour y pratiquer un chemin. Sa conjecture est fondée sur ce qu'on ne voit aucun amas autour de ce mont.

† II. COCCÉIUS *ou* COCK (Jean), né à Brême en 1603, professeur de théologie à Leyde, a encore aujourd'hui un grand nombre de sectateurs appelés coccéiens. Vouët et Desmarèts combattirent avec beaucoup de zèle ses sentimens, et firent passer leur auteur pour hérétique. Coccéius croyoit qu'il devoit y avoir dans le monde un règne visible de Jésus-Christ, qui aboliroit le règne de l'antechrist, et que ce règne étant établi avant la fin des siècles, apres la conversion des juifs et de toutes les nations, l'Eglise catholique seroit dans sa gloire. Il s'étoit fait un système particulier de théologie, disposant l'économie des vieux et nouveau Testamens, d'une manière nouvelle, et trouvant presque partout la venue de J. C. et celle de l'Antechrist. Ses *Commentaires sur la Bible*, outre qu'ils sont trop diffus, sont remplis des singularités dont il étoit entiché. Il mourut à Leyde en 1669. On a recueilli ses *Ouvrages* en dix tomes in-fol., dont les huit premiers parurent à Francfort-sur-le-Mein en 1689, et les deux derniers à Amsterdam en 1706. On a donné de lui, en 1708, *Opera, anecdota, theologica et philologica*, 2 vol. in-folio. Cette énorme collection ne peut être lue en entier que par un homme de sa secte. Les principales opinions des coccéiens sont, « que le décalogue est un formulaire de l'alliance de grace, dont il explique les conditions, et ils sont fort éloignés de croire qu'il fasse partie de la loi de Moïse. Ils soutiennent que le précepte du sabbat n'est que typique et cérémonial, qu'il ne renferme rien de moral et d'immuable ; et que ce n'est point une loi naturelle ou divine, que de déterminer un jour de la semaine pour ne l'employer qu'à des œuvres de religion. » Mais la principale différence de cette secte consiste dans la méthode particulière d'expliquer l'Écriture. Leurs principes sont, qu'il faut donner aux paroles du texte sacré toute l'énergie possible, que tout y est mystérieux et allégorique, et que l'histoire de l'Église chrétienne y est entièrement renfermée. C'est pour cela qu'un coccéien, à qui l'on demandoit un jour quel choix il falloit faire dans l'histoire des patriarches pour y prendre des types, et quelle

partie de leur vie étoit allégorique, répondit sans balancer « qu'il ne falloit rieu choisir, ni démembrer; que toute leur histoire étoit allégorique, et qu'il n'y avoit pas un chameau ni un bat qui n'entrât dans le sens mystique ; et que sans cela, ce seroit une aussi misérable histoire qu'il y en eût au monde... » Cette méthode d'expliquer l'Écriture, qu'on trouve dans tous leurs écrits, s'étend aussi à leurs sermons, qui ne sont remplis que de mystères, de types et de visions prophétiques. (Mémoires de Nicéron, tom. VIII.) Ses adversaires l'appellerent *Scripturarius.*

* III. COCCÉIUS (Jean-Henri), fils du précédent, jurisconsulte et greffier des fiefs de la province de Hollaude, a publié une *Apologie* pour l'honneur et la doctrine de son père, et quelques autres *écrits polémiques* dictés par la piété filiale.

† IV. COCCÉIUS (Henri), né à Brème en 1644, professeur en droit à Heidelberg, à Utrecht et à Francfort, mourut à Francfort-sur-l'Oder le 18 août 1719, à 76 ans, laissant plusieurs enfans. Après s'être perfectionné dans l'étude du droit public par des voyages en Angleterre, en France, en Allemagne, l'empereur, qui l'avoit employé dans des affaires secrètes et importantes, l'honora en 1713 de la qualité de baron de l'empire. On a de ce savant jurisconsulte plusieurs ouvrages sur la science qu'il avoit professée, très-estimés en Allemagne : I. *Juris publici prudentia compendiosè exhibita*, 1695, *in*-8°. II. *Hypomnemata Juris*, 1698, in-8°. III. *Prodromus justitiæ gentium*, in-8°. IV. *Deductiones*, *Consilia*, in-folio. V. Un recueil de ses *Thèses*, en 4 volumes in-8°. Coccéius n'étoit redevable de son habileté qu'à la méditation et au travail. Il n'avoit jamais entendu de leçons que sur les *Institutions du Droit.* Il avoit tant d'ardeur pour l'étude, qu'il donnoit peu de temps au sommeil, et qu'il s'abstint de dîner pendant plusieurs années. Son caractere étoit doux et obligeant, sa probité et son désintéressement étoient extrêmes. Il ne se vengeoit de ses ennemis que par de bons offices.

† V. COCCÉIUS (Samuël de), baron allemand, fils du précédent, né à Francfort-sur-l'Oder vers la fin du 17[e] siècle, mort en 1755, s'éleva, par sa profonde connoissance du droit public, aux places de ministre d'état, et de grand-chancelier du grand Frédéric, qui lui confia la réformation de la justice. Le code de 1747 fut son ouvrage. Outre cette production, qui est en 3 vol. in-8°, on doit au baron Coccéius une édition latine du *Traité de la Guerre et de la Paix*, de Grotius, plus ample qu'aucune qui eût encore paru. Elle a été imprimée en 1755, à Lausanne, 5 vol. in-4°. Le tome premier, qui sert d'introduction à l'ouvrage, est de Coccéius le père.

† I. COCCHI (Antoine), Florentin, professeur de médecine à Pise, puis de chirurgie et d'anatomie à Florence, né à Mugello le 3 août 1695, et mort à Florence le 1[er] janvier 1758, fut un des plus savans hommes et des plus agréables littérateurs de son temps. Il étoit lié d'amitié avec Newton et Boerhaave. L'empereur le fit son antiquaire. Il fut estimé comme théoricien et comme praticien. On a de lui, *Epistolæ physico-medicæ*, in-4°, 1732. Il a publié un manuscrit grec, avec la traduction latine, *sur les fractures et luxations*, tiré d'Oribase et de Soranus, Florence, 1754, in-fol. ; un *Recueil de pièces de médecine et de physique*, traduit en français par Puisieux, Paris, 1762, in-12, et d'autres ouvrages. Quoique le but

principal de ses études eût été la médecine, il excella aussi dans la littérature. Ce fut lui qui traduisit en latin le roman d'*Ambrocôme et Anthia*, par Xénophon, qui fut imprimé à Londres, 1726, grec et latin, in-4°. Il prononça aussi plusieurs *Discours italiens* sur des sujets de médecine et sur la vie de quelques savans; ils ont été imprimés à Florence en 1761, en 2 vol. in-4°. Sa dissertation *del ritto Pythagorico*, régime auquel il ne s'étoit pas soumis lui-même, fut solidement réfutée par le docteur Giovanni Bianchi, de Rimino, dans un discours prononcé à l'académie des Lincei, en 1747, et imprimé à Venise en 1752, in-8°. La dissertation de Cocchi, souvent réimprimée, se trouve aussi dans ses *Discorsi Toscani*. On annonce dans cette même collection, comme inédite, sa *Dissertation sur le Mariage*. Elle a été imprimée depuis; et après avoir pesé le pour et le contre, il s'y décide pour la négative. Cependant il étoit marié, et son fils, âgé de onze ans, étoit déjà assez versé dans le grec pour aider son père à collationner sur le manuscrit le roman de *Chariton*, publié par Dorville, à Amsterdam, en 1750. Cocchi, dans sa dissertation sur le mariage, veut que le mari ne rende le devoir conjugal à sa femme qu'une fois par mois. Il admet cependant des exceptions de faveur.

* II. COCCHI (Antoine-Célestin), médecin du 18e siècle, exerça sa profession à Rome, où il enseigna encore la botanique. Parmi les ouvrages de ce médecin, on distingue les suivans: I. *Lectio de musculis et motu musculorum*, Romæ, 1741, 1743, in-4°. II. *Dissertatio physico-practica, continens vindicias corticis Peruviani*, Romæ, 1746, in-8°. Leidæ, 1750, in-8°. On trouve dans cette dissertation l'histoire du quinquina, la manière de se servir de cette écorce, et la réfutation des argumens qu'on a coutume de faire contre l'usage de ce remède.

COCCI. *Voyez* SABELLICUS.

COCCIUS (Josse), savant controversiste, natif de Bilfeld, d'abord luthérien, embrassa la religion catholique à Cologne, et fut chanoine de Juliers. On a de lui un long traité de controverse en latin, intitulé *le Trésor catholique*, qu'il publia en 1599 et 1600, et qui fut réimprimé à Cologne, 1674, en 2 vol. in-fol.; moins lu que Bellarmin, et moins digne de l'être. C'est un ouvrage d'un grand travail, selon Dupin, mais qui n'est pas composé avec le choix et le discernement qu'on y désireroit.

† COCCOPANI (Jean), mécanicien, architecte et peintre, naquit à Florence en 1582, d'une famille illustre, originaire de la Lombardie, et mourut en 1649. Ses connoissances variées le firent appeler à Vienne en 1622, où l'empereur l'employa en qualité d'ingénieur dans différentes guerres. De retour à Florence, il bâtit pour le grand-duc le beau palais de Villa-Imperiale, et le couvent des religieuses de Sainte-Thérèse, dans l'église duquel on voit une coupole bien proportionnée. Le grand-duc, ayant voulu établir une chaire de mathématiques, choisit Coccopani pour la remplir. Cet artiste répondit à l'intention de ce prince. Il avoit un goût décidé pour les mécaniques: on trouva chez lui, après sa mort, le modèle d'une machine qui étoit telle, qu'en versant environ soixante pintes d'eau dans certains caissons, elle pouvoit moudre du grain, et imprimer quelques dessins sur du cuivre. Sigismond COCCOPANI, son frère, très-

savant aussi, étoit peintre et architecte : le célèbre Galilée en faisoit beaucoup de cas.

* COCH (Mikitar), docteur arménien, naquit vers l'an 1136 de J. C. Après avoir étudié avec succès la théologie, l'histoire, le droit, et la poésie, il embrassa l'état monastique, et devint bientôt professeur dans un grand collége ; il forma quantité de disciples, et acquit de la célébrité. Coch assista, comme docteur, à différens conciles provinciaux. Cet auteur mourut l'an 1213 de J. C., en laissant manuscrits les ouvrages qui suivent : 1° *Commentaire sur les prophéties de Jérémie* ; 2° *Code de justice* ; 3° *Discours de la part d'Adam et Eve, adressé à leurs descendans, sur la foiblesse humaine* ; 4° *Canons ecclésiastiques* ; 5° *Profession de Foi* ; 6° un *Recueil de lettres* ; 7° plusieurs *Pièces de poésies et de chansons*. Le patriarche Lazare Ciahghetzy et le manuscrit arménien appelé *aïsmavourk*, dans la bibliothèque impériale, parlent avec beaucoup d'éloge de cet auteur savant.

* COCHEM (Martin de), capucin, né à Cochem, petite ville de l'électorat de Trèves, mort en 1712 dans un âge fort avancé, est auteur d'un grand nombre d'*ouvrages de dévotion*, où l'on trouve plus de zèle que de discernement. Il a beaucoup contribué à nourrir la piété parmi les peuples des princes catholiques de l'Allemagne.

I. COCHET DE SAINT-VALLIER (Melchior), d'abord secrétaire du duc d'Orléans, régent, ensuite conseiller et président au parlement de Paris, mort dans cette ville, le 19 décembre 1738, à 74 ans, est principalement connu par un *Traité de l'Indult*, en 3 vol. in-4°. L'auteur approfondit une matière qui jusqu'alors n'avoit été traitée que fort légèrement par Raynaudin et par Pinsson. Ce savant jurisconsulte forma, en 1735, un fonds de dix mille livres de rente, pour marier, chaque année, à perpétuité, une demoiselle de Provence.

† II. COCHET (Jean), prêtre et professeur de philosophie au collége Mazarin, recteur de l'université de Paris, né à Favergues, dans le diocèse de Genève, mort à Paris le 8 juillet 1771, publia un *Cours de philosophie abrégé*, écrit avec clarté, mais avec peu de profondeur. La logique, la métaphysique, la morale et la physique forment chacune un volume petit in-8°. Cette dernière partie, qui devroit être la plus étendue, est la plus superficielle. On a encore de lui un Traité des *Preuves de la possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, 1764, in-12, et des *Elémens de mathématiques*, tirés des cahiers de Varignon.

† I. COCHIN (Henri), né à Paris, le 10 juin 1687, avec les dispositions les plus heureuses, se consacra de bonne heure au barreau, pour lequel il sembloit être né. Il joignit à l'étude de la jurisprudence celle des orateurs et des philosophes anciens et modernes, grecs, latins, italiens et français. Reçu avocat en 1706, il s'attacha d'abord au grand-conseil, et y plaida sa première cause à 22 ans, avec éclat. Ses progrès furent si rapides, qu'à 30 ans son nom étoit compté parmi ceux des plus habiles avocats plaidans. Dès qu'il parut au parlement, il balança la réputation du fameux Le Normant, appelé l'*Aigle du barreau*. Bientôt devenu l'oracle du public, il fut consulté de toute la France, et mourut à Paris le 24 février 1747. Une modestie singulière rehaussoit l'éclat de ses vertus et de ses talens. Le Normant

lui dit après sa première cause qu'il n'avoit jamais rien entendu de si éloquent. « On voit bien, lui répondit Cochin, que vous n'êtes pas du nombre de ceux qui s'écoutent. » Ayant un jour commencé un plaidoyer d'une voix presque éteinte, le premier président Portail l'interrompit pour lui demander ce qu'il avoit? « Rien, monseigneur, répondit Cochin; ce n'est qu'un rhume qui ne m'empêchera pas de plaider. » Alors le magistrat, du consentement de la compagnie, ajouta : « La cour, Me Cochin, a trop d'intérêt à vous ménager, pour souffrir que vous plaidiez dans l'état où vous êtes. » Cet homme si vif, si éloquent devant un public qui l'animoit, étoit froid et taciturne dans les sociétés particulières. Ce que Bernard a pu recueillir des ouvrages de Cochin forme 6 vol. in-4°, Paris, 1751, et suivantes, précédés d'une préface de l'éditeur. On y trouve des *Mémoires*, des *Consultations*, des *Discours*, des *Plaidoyers*, etc. On a dit de lui qu'il étoit dans le barreau ce que Bourdaloue étoit dans la chaire. Son éloquence est noble, simple, pleine de nerf et de précision. Il réduit toutes ses preuves à une seule, qu'il fait paroître sous des faces différentes, et toujours avec le même avantage. Il plaidoit la plupart de ses causes sur de simples extraits : les endroits les plus pathétiques et les plus brillans naissoient dans le feu de l'action. On n'a conservé de ses plaidoyers que ceux qu'il avoit fait imprimer lui-même en forme de mémoires. Les lecteurs qui voudront connoître plus particulièrement ce grand homme peuvent consulter la préface dont Bernard a orné le premier volume de ses ouvrages : Cochin y est peint comme orateur, comme écrivain, comme chrétien, comme citoyen. — On lit dans le *Mercure* d'avril 1782, une notice de M. La Cretelle, où il parle très-sévèrement des talens de Cochin. « En lisant, dit-il, les 6 vol. in-4° de Cochin, on cherche les causes d'une si belle gloire, et on est forcé, pour l'expliquer, de croire que le Cochin de l'audience, étoit un autre homme que celui que nous retrouvons dans ses écrits. Tant de bons juges qui l'ont entendu déposent assez de toute l'admiration qu'il excitoit. Je souscris volontiers à des témoignages si universels, si imposans. Je n'examine ici que le talent de l'écrivain, et, dans cette partie même, personne ne sent plus que moi son vrai mérite; mais j'avoue qu'il falloit avoir une grande envie d'établir un modèle dans l'éloquence du barreau, pour lui déférer cet honneur. Cochin doit certainement rester un des premiers avocats : mais il n'est ni un grand jurisconsulte, ni un grand orateur. En lisant ses plus beaux Mémoires, on y voit une discussion nette et précise; jamais ni de vastes développemens, ni de grands principes créés, ni d'erreurs et de préjugés détruits. Communément dans son style, il ne tombe ni ne s'élève, parce que son style n'est guère que celui d'une discussion d'affaires. Il a cependant un certain nombre de Mémoires vraiment distingués; dans ceux-ci, ses plans sont conçus avec peu d'étendue, mais avec une grande justesse d'esprit; son style a de la force, de la simplicité, mais de la sécheresse; il n'élève jamais ni l'ame ni l'esprit. Il a si peu le talent du style, que toutes les fois qu'il veut ou animer sa pensée, ou colorer son expression, il approche du mauvais goût. Cependant, dans une douzaine de ses ouvrages, il retient et il attache son lecteur. C'est qu'il possède à un haut degré une des qualités les plus précieuses de l'art d'écrire, la rapidité; il presse ses idées, il serre sa phrase, il avance toujours, et comme il y a une très-bonne logi-

que dans sa composition, on le suit sans embarras et sans fatigue. Je suis d'autant plus étonné qu'on ait voulu l'ériger en modele, qu'on a mieux fait avant et après lui, qu'il n'a rien corrigé, rien ajouté dans son art, et qu'il paroit plutôt s'être proposé d'en retrécir l'enceinte que d'en reculer les bornes. Je le répète, c'est un avocat d'un grand mérite; mais, j'ose le dire, c'est un talent du second ordre. »

†II. COCHIN (Jean-Denys), docteur de Sorbonne, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, né à Paris le 1er janvier 1726, mort dans la même ville le 3 juin 1783, fonda un hospice pour les pauvres malades de sa paroisse. La charité, l'amour des pauvres, le zele éclairé, la connoissance du cœur humain distinguerent cet ecclésiastique. On trouve le même caractère dans ses écrits. On a de lui, I. Des *Prônes*, 4 vol. in-12. II. *Exercices de retraite*, in-12. III. *Œuvres spirituelles*, ou *Homélies sur différens caractères de la charité*, in-12.

III. COCHIN (Charles-Nicolas), graveur, Parisien, d'une famille originaire de Troyes, qui avoit produit dans le 17e siècle deux bons graveurs, Nicolas et Noël, s'occupa dans sa jeunesse de la peinture, ce qui lui donna beaucoup de facilité pour la gravure. On trouve dans ses ouvrages cet esprit, cette grace, cette harmonie et cette exactitude qui constituent l'excellence de cet art. Ses principales estampes sont *Rebecca; saint Basile; l'Origine du feu*, d'après Fr. Le Moine; *Jacob et Laban*, d'après Restout; *la Noce de village*, d'après Vatteau; et le recueil des *Peintures des Invalides*, que des soins pénibles et un travail continuel pendant pres de dix ans l'ont mis à portée de publier avec succès. Il mourut en 1754, à 66 ans.

†IV. COCHIN (Charles-Nicolas), fils du précédent, dessinateur du cabinet du roi, né à Paris le 22 février 1715, et mort dans la même ville le 29 avril 1790, perfectionna en quelque sorte la gravure à l'eau-forte. Une touche légere, une composition ingénieuse, un *faire* moelleux distinguent quelques-unes de ses productions. Toutes ces qualités sont gâtées par le mauvais style qui régnoit alors dans les écoles et dont il avoit pris la maniere. Cochin composoit avec facilité; mais toutes ses têtes sont les mêmes; point d'expression, aucune connoissance du costume, des ornemens de mauvais goût; tels sont les défauts de ce graveur dont les ouvrages eussent été recherchés et dont le talent eût fait époque, si l'école des peintres ses contemporains eût été dans de meilleurs principes. Cochin, à son retour d'un long voyage en Italie, fut nommé garde des dessins du Louvre, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et secrétaire de l'académie de peinture. Il méritoit cette dernière place par ses écrits sur son art. On lui doit, I. *Lettres sur les peintures d'Herculanum*, 1751, in-12. II. *Dissertation sur l'effet de la lumière et des ombres, relativement à la peinture*, 1757, in-12. III. *Voyage d'Italie*, ou *Recueil d'observations sur les ouvrages d'architecture, de peinture et de sculpture que l'on voit dans les principales villes d'Italie*, Lausanne, 1773, 3 vol. in-8°. IV. Les *Mysotechniques aux enfers*, 1763, in-12. V. *Lettres sur les Vies de Slodz et de Deshays*, 1765, in-12. VI. *Projet d'une salle de spectacle*, 1765, in-12. C'est Cochin qui a donné le *Dessin du tombeau du maréchal d'Harcourt*, exécuté par Pigal, et qui est aujourd'hui au Musée des monumens français. On lui est aussi redevable de celui du *Tombeau du dauphin*, qui est à

Sens, et qui fut exécuté par Couston.

† COCHLÉE, en latin *Cochlœus*, (Jean), natif de Nuremberg, chanoine de Breslau, disputa vivement contre Luther, Osiander, Bucer, Mélanchthon, Calvin, et les autres auteurs des nouvelles opinions. Ses invectives contre les hérésiarques sont un peu fortes, quoiqu'il fût très-pieux. Il ne fut pas aussi estimé qu'Eckius par les catholiques, ni tant craint par les protestans. Il s'en tenoit ordinairement aux principes généraux, sans approfondir les questions particulières, et s'attachoit plutôt à réfuter les erreurs qu'à établir solidement les vérités contestées. Son style est assez facile, mais négligé. En 1539, il reçut d'Angleterre une réfutation par Richard Morysin, docteur anglais, du Traité qu'il avoit publié contre le mariage de Henri VIII. Il y fit une réponse sous ce titre : *Balai de Jean Cochlée, pour secouer les araignées de Morysin.* Ses principales productions sont, I. *Historia Hussitarum*, in-fol., livre rare et curieux, et l'un des meilleurs de cet auteur. II. *De actis et scriptis Lutheri*, in-folio, 1549. Cochlée avoit beaucoup lu les écrits de ce patriarche de la réforme, et ceux des autres protestans. Il s'en servoit utilement pour les convaincre de variations et de contradictions. III. *Speculum circa Missam*, in-8°. IV. *De vitâ Theodorici regis Ostrogothorum*, Stockholm, 1699, in-4°. V. *Consilium cardinalium anno* 1538, in-8°. VI. *De emendandâ Ecclesiâ*, 1539, in-8°, rare. Pour faire voir que les luthériens pouvoient abuser de l'Ecriture sainte, il fit paroître, l'an 1527, un livre tissu de passages sacrés, pour prouver que Jésus-Christ n'est pas Dieu; et un autre, en 1528, pour prouver qu'on doit obéir au diable, et que la sainte vierge avoit perdu sa virginité. Il mourut à Breslau le 10 janvier 1552, à 72 ans.

* I. COCHRAN (Robert), architecte écossais, mort en 1484, fut employé par Jacques III à plusieurs grands travaux. Ce monarque le créa comte de Mar, et lui accorda des distinctions si marquées, que les autres courtisans se jetèrent sur lui sans être retenus par la présence du roi, et le pendirent sur le pont de Lauder.

* II. COCHRAN (Guillaume), peintre écossais, né à Stratharen en 1738, mort à Glascow en 1785, étudia à Rome sous Gavin Hamilton, puis retourna en Angleterre, où il peignit supérieurement le *Portrait* et l'*Histoire*.

* COCK (Jérôme), d'Anvers, peintre, graveur et marchand d'estampes, a publié beaucoup de morceaux d'après différens maîtres; mais ce qu'on estime le plus de sa main est une suite de petits *Paysages* gravés d'après le vieux Breughel. Il vivoit vers le milieu du 16e siècle.

* COCKAINE (Sir Aston), poëte anglais, né en 1608 à Ashbourn au comté de Derby, mort en 1684, élève du collége de la Trinité à Cambridge, où il étoit boursier, fut reçu maître-ès-arts à Oxford. Il eut beaucoup à souffrir dans le temps des guerres civiles. On a de lui une suite de *Poésies*, et quelques *Pièces de théâtre* qui ne sont pas sans mérite.

† COCKBURN (Catherine Trotter), dame anglaise, célèbre par son esprit, née à Londres en 1679, morte en 1749, fille du capitaine David Trotter, apprit d'elle-même à écrire, et parvint à entendre les langues française et latine. La logique fut aussi l'objet favori de ses études. Cette disposition à raisonner la con-

duisit à un examen sérieux des argumens en faveur de la religion catholique romaine, qui lui parurent assez plausibles pour qu'elle embrassât le papisme. A l'âge de 14 ans elle avoit composé des *Vers*, et à 17 ans elle avoit donné une tragédie intitulée *Agnès de Castro*. En 1698 elle en donna une autre intitulée *l'Amitié fatale*, qui fut jouée avec succès au théâtre de *Lincoln's-Inn-Fields*. Mais ces ouvrages ne la détournèrent pas de la métaphysique, et elle s'attacha particulièrement à l'Essai de Locke sur l'entendement humain, dont elle prit à 22 ans la défense contre le docteur Thomas Burnet. Ce fut pour elle une occasion de faire connoissance avec Locke, qui lui fit présent de quelques livres. En 1707 elle rentra dans l'Eglise protestante, et l'année suivante elle épousa M. Cockburn, ecclésiastique dissident. Madame Cockburn cessa d'écrire pendant quelque temps; mais en 1726 elle reprit la plume pour défendre Locke contre le docteur Holdsworth. Le *Mémoire* qu'elle composa à cette occasion n'a été imprimé qu'après sa mort. En 1747 parurent les *Remarques de madame Cockburn, sur les principes et les raisonnemens de l'essai sur la nature et sur les devoirs qu'impose la vertu, du docteur Rutherford*, auxquelles Warburton a fait une Préface très-soignée. M. Cockburn ayant obtenu la cure de Long-Horsley au comté de Cumberland, son épouse l'y suivit, et y mourut. Le docteur Birch a publié en 1751 la *Collection des Œuvres* de cette dame, avec sa Vie en tête.

* II. COCKBURN (Guillaume), médecin anglais, de la société royale de Londres, fut employé au service de la marine en qualité de médecin de l'escadre bleue, et fit des remarques sur la nature, les causes, les symptômes et la cure des maladies qui attaquent les gens de mer. Le *Traité* dans lequel il a consigné le fruit de ses recherches fut imprimé en anglais à Londres en 1696, in-8°. La continuation parut en 1697, sous le même format, et avec des augmentations en 1708 et 1736, in 8°. Cet ouvrage fut traduit en allemand, et parut en cette langue à Rostoch en 1726, in-8°. Il a aussi discuté l'*Histoire des flux de ventre*, dans un livre écrit en anglais, et publié à Londres en 1710 et 1724, in-8°. Ses autres ouvrages sont, I. *Œconomia corporis humani*, Londini, 1695, in-8°, Augustæ Vindelicorum, 1696, in-12. II. *The symptome, nature, cause and cure of a gonorrhea*, Londres, 1713, 1719, 1728, in-8° en latin, sous le titre de *Virulentæ gonorrheæ symptomata, natura, causæ et curatio*, Lugduni Batavorum, 1717, in-12. On doit à Devaux une traduction française de ce Traité, imprimée à Paris en 1730, in-12.

* COCKER (Édouard), maître d'école et écrivain anglais, mort en 1677, a publié, I. Un livre d'écriture appelé *Cocker's morals*. II. Un *Traité d'arithmétique* fort utile. III. Un *Petit Dictionnaire anglais*.

* I. COCLERS (Léonard-Bernard), peintre de Mastricht, a laissé quelques *Tableaux* et plusieurs sujets gravés à l'eau-forte dans le genre d'Ostade, d'après ses propres dessins et de sa composition. Il a demeuré successivement à Liège et à Leyde.

* II. COCLERS (Marie-Lambertine), sœur et élève du précédent, a aussi gravé plusieurs petits sujets dans le genre de son maître.

† I. COCLÈS (Barthélemi), médecin et chirurgien de Bologne, étoit encore distillateur, physionomiste et

chiromancien. On présume qu'il vécut vers l'an 1500. Il n'a écrit que sur la chiromancie et la physionomie. I. *Anastasis chiromantiæ et physiognomiæ ex pluribus et penè infinitis autoribus*, Bononiæ, 1504, in-4°; Argentorati, 1536, in-8°. Il y a plusieurs autres éditions. II. *Physiognomiæ compendium, quantùm ad partes capitis, gulamque et collum attinet*, Argentorati, 1633, in-8°; en français, Paris, 1560, in-12, sous le titre de *Compendion et brief enseignement de physiognomie et chiromancie, monstrant par le regart du visage et lignes de la main les mœurs et complexions des gens*, Paris, 1546, in-8°, où son art est expliqué. Achillini l'orna d'une préface, également admirée des amis et des ennemis de l'art de deviner. Les premières éditions, s'il en existe encore, sont aujourd'hui fort rares.

II. COCLÈS. *Voy.* HORACE, n° I.

COCONAS, gentilhomme piémontais, décapité en 1574, pour avoir voulu, avec La Mole, enlever le duc d'Alençon, qu'ils dévoient mettre à la tête des rebelles. Sa mémoire fut rétablie en 1576, ce qui prouve que son crime n'étoit pas bien avéré : mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que dans l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi il exerça les plus grandes cruautés contre les calvinistes.

* COCQUIUS *ou* COCK (Gisbert), né à Utrecht, ministre du saint Evangile dans un village de cette province nommé Kokkengen, où il mourut en 1707, a écrit deux ouvrages contre la philosophie de Hobbes, intitulés, l'un, *Hobbès elenchomerius*; l'autre, *Anatome Hobbesianismi*, Utrecht, 1668 et 1680, in-8°. Il est encore auteur d'une *Traduction des Psaumes en vers élégiaques*, Utrecht, 1700.

COCTIER. *Voyez* COYTIER.

I. COCUS (Robert), théologien anglais, vicaire de Léeds, mort en 1604, s'est fait estimer des savans par son ouvrage intitulé *Censuræ quorumdam scriptorum, qui sub nominibus patrum antiquorum à pontificiis citari solent*, Londres, 1523, in-4°. Il y discerne avec beaucoup de sagacité les vrais ouvrages des Peres de l'Eglise, d'avec ceux qu'on leur attribue faussement. Cocus étoit d'une érudition peu commune, et d'une assiduité infatigable au travail.

II. COCUS, peintre, natif d'Anvers, s'attacha principalement à représenter *des batteries de cuisine*.

COCYTE (Mythol.), fleuve des enfers, représenté sous la forme d'un vieillard tenant une urne, d'où s'échappent des flots qui, après avoir circonscrit un cercle, vont se perdre dans l'Achéron. Ces flots n'étoient formés que des larmes des méchans. Les mânes de ceux qui n'avoient point été inhumés erroient pendant cent ans sur ses bords avant que de pénétrer dans l'Elysée. La furie Alecton y faisoit son principal séjour. — On connoit sous le nom de COCYTE un médecin des siècles héroïques, disciple de Chiron, et qui guérit le bel Adonis de la blessure que lui fit sur le mont Liban un sanglier furieux.

I. CODDE (Guillaume Van der), né à Leyde en 1575, fut professeur de langue hébraïque dans sa patrie; mais les calvinistes lui ôtèrent sa place pour le punir d'avoir pris le parti des Arméniens. Il mourut en 1619, après avoir publié, I. des *Notes sur le prophète Osée*, 1621, in-4°. II. *Sylloge vocum versuumque proverbialium*, 1623.

* II. CODDE (Jean, Adrien et Gilbert Van der), frères du précé-

dent, et comme lui de Leyde, donnerent naissance à la secte des prophetes en 1619, lorsqu'il fut défendu aux remontrans d'avoir des ministres. Les Codde s'imaginèrent qu'en effet on pouvoit bien s'en passer; ils déclamerent contre les pasteurs, travaillerent à se faire des adhérens, et formèrent des assemblées dans une maison particulière. Ces assemblées furent bientôt honorées du don des miracles. Un des chefs de ces fanatiques, Jean Codde, se vanta d'avoir vu le Saint-Esprit comme les apôtres ; et il ajoutoit, pour faire croire ce prodige, que quand il descendit sur lui, la maison trembla. Les assemblées de ces euthousiastes étoient curieuses à voir; un d'entre eux lisoit quelques chapitres du nouveau Testament ; apres quoi le lecteur ou quelqu'autre faisoit la prière. On demandoit ensuite si quelqu'un avoit quelque chose à dire pour l'édification du peuple. Alors un des assistans se levoit, lisoit un texte de la Bible, sur lequel on avoit médité auparavant, et, prenant le ton de prophete, faisoit sur ce texte un discours qui duroit quelquefois plus d'une heure. On laissoit ainsi parler un second, et même jusqu'à un quatrième prophète, s'il s'en présentoit autant qui voulussent parler. Les séances duroient quelquefois depuis le soir jusqu'au lever du soleil. Après la mort des Codde, un boulanger de Rinsburg gouverna cette milice de fous. Ils rejetèrent toutes les confessions de foi, introduisirent le baptême par immersion, et soutinrent qu'aucun chrétien ne devoit être magistrat, ni faire la guerre.

* III. CODDE (Pierre), natif d'Amsterdam, entra dans la congrégation de l'Oratoire : il fut fait archevèque de Sébaste, et succéda, dans la dignité de vicaire apostolique des Provinces-Unies, à Jean de Neercassel (*voyez* ce mot) : Codde devint célèbre par le refus qu'il fit de signer le formulaire, et par ses liaisons avec des chefs du parti. Appelé à Rome, il s'y justifia, mais il fut déposé par un décret du 3 avril 1704. Il retourna en Hollande, et mourut le 18 décembre 1710. Son parti le canonisa, et fit graver une estampe où saint Pierre étoit représenté le recevant dans le ciel. « Je ne sais, dit l'auteur des Mémoires chronologiques, si saint Pierre lui ouvrit le ciel ; mais le pape défendit de prier pour lui, comme étant mort dans son obstination et dans ses erreurs. »

* IV. CODDE. *Voy.* KODDE.

† CODINUS (George), curopalate de Constantinople, vers la fin du 15e siècle, laissa, I. un *Extrait sur les antiquités de Constantinople*, 1655, in-fol., réuni avec Constantin Manassès, qui fait partie de la Byzantine. II. Un *Traité curieux des offices du palais et des églises de Constantinople*, et d'autres ouvrages imprimés en grec et en latin, 1648, in-fol.

* CODOURY LE HANYFY (Aboul-Hosseyn Ahmed, fils de Mohammed), fameux docteur et écrivain musulman, né à Nissabour l'an 372 de l'hégire, 982 de J. C., mort en 1037 de cette ère, dans la 55e année de son âge, occupa le rang de réyasset (éphore) des sectaires hanyfys de l'Irac. Parmi les ouvrages qu'il a composés, le plus célèbre et celui qui lui assura l'immortalité, est un *Traité des dogmes de Hanyfet, fondateur de la secte qui porte son nom.* Les gens de la même croyance ont pour ce livre une si profonde vénération, qu'ils l'apprennent par cœur, et en récitent de nombreux passages pour obtenir de Dieu les graces qu'ils lui demandent. C'est aussi, selon eux,

un préservatif merveilleux contre les atteintes de la peste. Aboul Mokhtar Elzahédy, fils de Mohammed, a commenté cet ouvrage.

* CODRINGTON (Christophe), Anglais, né à la Barbade en 1668, mort en 1701 dans la même île, s'est rendu célèbre par les généreux encouragemens qu'il a donnés aux lettres et à la religion. Il étoit venu faire ses études au collége de Christ à Oxford, et ensuite avoit été boursier au collége de Toutes-les-Ames. En sortant de l'université il prit le parti des armes, et se distingua dans les Indes, où il fut capitaine-général. Le corps de Codrington a été rapporté en Angleterre, et déposé dans la chapelle du collége de Toutes-les-Ames, à qui il a légué sa bibliothèque et 10,000 livres sterling. Il a aussi disposé de ses possessions dans les Indes occidentales en faveur de la société, pour la propagation de l'Evangile. On a de lui quatre *Poëmes* insérés dans le *Musæ anglicanæ*.

* CODRONCHIUS (Baptiste), médecin d'Imola en Italie, est plus connu par ses ouvrages que par ce qui regarde sa personne. Les bibliographes lui attribuent les traités suivans : I. *De christianâ et tutâ medendi ratione libri duo, variâ doctrinâ referti; cum tractatu de baccis orientalibus et antimonio*, Ferrariæ, 1591, in-4° ; Bononiæ, 1629, in-4°. II. *De morbis veneficis ac veneficiis libri quatuor*, Venetiis, 1595, in-8°: Mediolani, 1618, in-8°. III. *De vitiis vocis libri duo*, Francofurti, 1597, in-8°.

I. CODRUS, dernier roi d'Athènes, consulta, dit-on, l'oracle sur les Héraclides qui ravageoient son pays. Il fut répondu que le peuple dont le chef seroit tué demeureroit vainqueur. Cette réponse lui inspira la pensée généreuse de se déguiser en paysan pour se dévouer; il fut tué par un soldat qu'il avoit blessé à dessein d'accomplir l'oracle, l'an 1095 avant J. C. Les Athéniens réduisirent après sa mort leur état en république, et furent gouvernés par des magistrats auxquels on donna le nom d'archontes. Médon, fils de Codrus, fut le premier.

† II. CODRUS, poëte latin, dont parle Juvénal, étoit si pauvre, que son indigence a passé en proverbe: *Codro pauperior*. Ce poëte vivoit sous l'empire de Domitien, et avoit composé un poëme intitulé *la Théséide*, qui ne nous est point parvenu. La perte n'est pas grande, suivant toute apparence; car c'est de lui que Juvénal a dit :

Vexatus toties rauci Theseide Codri.

III. CODRUS (Urcéus). *Voyez* URCÉUS CODRUS.

† CODURE (Philippe), natif d'Annonay, mort en 1660, embrassa la religion catholique après avoir été ministre à Nimes. On a de lui un bon *Commentaire sur Job*, Paris, 1561, in-4°, et quelques autres ouvrages, tels que le *Traité des mandragores*, imprimé à Paris en 1647 et 1667, in-8°, sous ce titre : *Diatriba quod Dodaïm Genes. 7, et cant. 7, mandragoræ non sint, sed tubera, gallicè.* Dans le recueil des Œuvres de Bochard, en 2 vol. in-fol, on trouve un fragment sous ce titre : *An Dodaïm sint tubera*, où l'auteur soutient la négative contre Codure, mais sans citer ce qu'étoient ces dodaïm. Charles Cotin, si décrié par Molière et par Boileau, parle beaucoup de la dissertation de Codure dans sa Pastorale sacrée, ou Paraphrase du Cantique des Cantiques ; et il ajoute que les raisons de Co-

dure ont été approuvées par tous les physiciens, et qu'il est présumable que ces mandragores n'étoient autre chose que la truffe ou pomme de terre; il en rapporte les noms en plusieurs langues, avec des observations curieuses. Codure étoit savant dans la langue hébraïque.

COECH *ou* KOECK, *ou* KOUCK, (Pierre), architecte, peintre et graveur, natif d'Alost dans les Pays-Bas, voyagea en Italie et en Turquie, pour perfectionner ses talens, et revint s'établir à Anvers. Il fit dans l'empire ottoman une *suite de Dessins*, gravés depuis en bois, qui représentoient les cérémonies propres à la nation chez laquelle il étoit. Il mourut en 1551, peintre et architecte de Charles-Quint. On a de lui des *Traités de géométrie*, *d'architecture et de perspective*, avec quelques gravures en bois et en cuivre.

* COEDIC (Pierre le), jésuite. Il y a de lui un poëme latin intitulé *Mundus Cartesii*, dans le recueil de *Poëmata didascalica*, t. I, p. 43-72.

† COËFFETEAU (Nicolas), né à Saint-Calais dans le Maine en 1574, dominicain en 1588, s'éleva, par son mérite, aux premières charges de son ordre, et mourut en 1623, nommé à l'évêché de Marseille par Louis XIII. Il avoit été fait, quelque temps auparavant, évêque de Dardanie *in partibus*, avec la qualité d'administrateur et suffragant du diocèse de Metz. Son éloquence parut avec éclat dans ses sermons et ses livres, écrits très-purement, pour le temps auquel il vivoit. Les principaux sont, I. Des *Réponses* au roi de la Grande-Bretagne, à du Plessis Mornay, et à Marc-Antoine de Dominis. Henri IV l'avoit choisi pour écrire contre le premier, et Grégoire IV pour répondre au second. La controverse y est traitée avec dignité. II. *Histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Constantin*, in-folio, Paris, 1647, ouvrage inexact continué par Marolles et Cl. Malingre, qui ont encore plus mal fait que Coeffeteau. III. Une *Traduction de Florus*, dont on ne fait plus aucun usage. IV. Plusieurs *livres de piété*, dont les titres annoncent peu de goût et qui ne sont guère connus: la *Marguerite chrétienne*, dédiée à la reine Marguerite; la *Montagne sainte de la tribulation*, etc.

* CŒLI (Antoine), docteur en philosophie et en médecine, jouissoit d'une grande réputation à Messine, sa patrie, vers le commencement du 17e siècle. On a le Recueil de ses ouvrages sous ce titre: *Introductio universalis in medicam facultatem ac brevem methodum curandi particulares præter naturam corporis humani affectus; nec non de pulsibus tractatio: quibus additur commentarius in primum librum Aphorismorum Hippocratis*, Messanæ, 1618, in-4°.

* CŒLIUS (Gaspard), peintre et poëte, vécut sous le pontificat de Clément VIII et de Paul V. Il étoit savant dans l'histoire, les mathématiques et la littérature, et peignoit agréablement; son humeur étoit bizarre et capricieuse. Il a laissé plusieurs *Comédies*; deux Poëmes, l'un de *la Prise de Rome*, et l'autre de *la Vie des poëtes*, et quelques autres *pièces de vers*.

* I. COELLO (Alonso-Sanchez), peintre portugais, fut élève d'abord de Raphaël à Rome, et ensuite d'Antoine Moro en Espagne. Son talent distingué le fit appeler le *Titien portugais*, et lui mérita le titre de peintre du roi (Philippe II), qui le combla de bienfaits. Quoiqu'il

peignit l'Histoire, il fit aussi *plusieurs portraits* de son souverain et des seigneurs de la cour. — Il est mort en 1590, âgé de 75 ans.

II. COELLO, gentilhomme portugais, l'un des trois assassins d'Inès de Castro. *Voy.* INÈS.

* COELMANS (Jacques), né à Anvers en 1670, graveur flamand, eut pour maître Corneille Vermeulen, et se distingua de bonne heure par son talent. Il travailla dans la manière de son maître. Sa gravure étoit nette et bien fondue. Appelé à Aix en Provence par M. Boyer d'Aiguilles, conseiller au parlement d'Aix, il grava les *Tableaux* des grands maîtres qui formoient la riche collection que possédoit ce magistrat. Cette suite, finie en 1709, ne parut qu'en 1744.

* COEN (Jean-Péterson), gouverneur des établissemens hollandais aux Indes orientales, et fondateur de la ville de Batavia, naquit à Hooru en 1587. Destiné au commerce, Coen passa aux Indes où il introduisit la méthode italienne pour la tenue des livres. En 1617, il fut gouverneur de Bantam, et quitta cette place en 1619, pour le comptoir de Batavia. Cette ville fut détruite, et Coen la rebâtit. En 1623, il revint en Europe, mais en 1627 il voulut retourner à Batavia, qu'il défendit avec beaucoup de courage contre l'empereur de Java. Ce dernier perdit tant de monde devant la place qu'il s'ensuivit une peste, dont Coen mourut en 1629.

† I. COETIVY (Prégent), seigneur de), gentilhomme breton, distingué par sa valeur et sa prudence à la guerre, fut fait amiral de France en 1439, et tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg, en 1450, après s'être signalé à la bataille de Formiguy. « Ce fut un grand dommage et perte pour le roi, dit l'historien de Charles VII. » Il ne laissa point d'enfans. L'un de ses frères n'eut qu'un fils, mort vers 1500. Celui-ci eut une fille, qui porta les biens de sa maison dans celle de la Trimouille.

† II. COETIVY (Alain de), frère du précédent, successivement évêque de Dol, de Cornouailles, d'Avignon, et ensuite cardinal, fut employé dans diverses affaires importantes, et mourut à Rome le 22 juillet 1474, à 69 ans. C'étoit un homme habile et intrépide. On dit qu'il reprocha en plein consistoire au pape Paul II qu'il étoit orgueilleux, avare, dissimulé, et qu'il avoit masqué tous ses vices, pour surprendre les suffrages du sacré collége.

COETLOGON (Alain-Emmanuel), né en 1646, d'une famille noble de Bretagne, passé du service de terre à celui de mer en 1670, se trouva à onze batailles navales, entre autres aux combats de Bantry en Irlande en 1688, de la Hogue en 1692, et de Velez-Malaga en 1704. Le maréchal de Châteaurenaud étant mort en 1716, la vice-amirauté dont il étoit pourvu fut donnée à Coetlogon, avec l'applaudissement du public. Trois jours avant la mort de Châteaurenaud, dont le fils unique avoit épousé une sœur du duc de Noailles, celui-ci surprit au régent un brevet de retenue de 120,000 livres. « Coetlogon, dit Duclos, à qui on vint demander le paiement de ce brevet, répondit qu'il n'en paieroit pas un sou, qu'il avoit toujours mérité les honneurs où il étoit parvenu, et n'en avoit jamais acheté. Il s'expliqua enfin si publiquement et si énergiquement, que le duc de Noailles se vit réduit à rapporter ce honteux brevet au ré-

gent, qui fit payer les 120,000 livres aux dépens du roi. Le duc, devenu premier ministre, fit, le 1[er] janvier 1724, une promotion de maréchaux de France, où Coetlogon fut oublié, quoique nommé par le public et par les Etrangers. Le duc crut apparemment le dédommager en le faisant chevalier de l'ordre. Coetlogon n'en jugea pas ainsi; mais il ne fit pas plus de plaintes qu'il n'avoit fait de sollicitations. Peu d'années après, il se retira au noviciat des jésuites. Sous le ministère du cardinal de Fleury, le duc d'Antin, appuyé du comte de Toulouse, vint offrir à Coetlogon, de la part du cardinal, le bâton de maréchal et telle somme d'argent qu'il voudroit pour sa démission de la vice-amirauté, qu'ils vouloient faire avoir à un petit-fils du duc d'Antin.» Coetlogon, toujours le même, répondit que, quant au bâton de maréchal, il lui suffisoit de l'avoir mérité; qu'à l'égard de l'argent, il n'en vouloit point, et qu'il ne vendroit pas ce qu'il avoit refusé d'acheter. Enfin quatre jours avant la mort de ce généreux marin, on lui envoya le bâton de maréchal. Il répondit à son confesseur, qui lui annonça cette nouvelle, qu'une telle grace l'auroit flatté autrefois, mais que près de sortir du monde, il le prioit de ne lui parler que de son néant. Il finit sa carrière le 7 juin 1730, ayant toujours vécu dans le célibat. — Ses frères ont laissé une postérité.

† COETLOSQUET (Jean-Gilles), né en 1696, nommé évêque de Limoges en 1740, se démit de cet évêché en 1758, pour remplir la place de précepteur des enfans de France, à laquelle le dauphin, père de Louis XVI, l'avoit appelé, et mourut le 21 mars 1784. Il inspira à ses élèves les vertus qui étoient dans son cœur. Bienfaisant sans ostentation, pieux sans aigreur, la bonté inaccessible à l'esprit de parti, la modération furent la base de son caractère. Ayant été élu membre de l'académie française, il dit à un seigneur de ses amis : « C'est à ma place, ce n'est pas à moi que cet honneur appartient. » Il aimoit les lettres et ceux qui les cultivoient. On attaquoit devant lui les principes et le caractère de d'Alembert. « Je ne connois point sa personne, dit l'évêque de Limoges, qui n'étoit point encore son confrère dans l'académie, mais j'ai toujours ouï dire que ses mœurs étoient simples et sa conduite sans reproche. Quant à ses Ouvrages, je les relis souvent, et je n'y trouve que beaucoup d'esprit, de grandes lumières et une bonne morale. S'il ne pensoit pas aussi bien qu'il écrit, il faudroit le plaindre; mais personne n'est en droit d'interroger sa conscience. »

† CŒUR (Jacques), né à Bourges, d'un pere qui étoit dans le commerce, se poussa à la cour de Charles VII, et devint son argentier, c'est-à-dire trésorier de l'épargne. Il servit aussi bien le roi dans les finances que les Dunois, les La Hire et les Saintrailles par les armes. Il lui prêta deux cent mille écus d'or, pour entreprendre la conquête de la Normandie, que ce monarque n'auroit jamais reprise sans lui. Son commerce s'étendoit dans toutes les parties du monde; en Orient avec les Turcs et les Perses, en Afrique avec les Sarrasins. Des vaisseaux, des galères, trois cents facteurs répandus en divers lieux, le rendirent le plus riche particulier de l'Europe. Charles le mit, en 1448, au nombre des ambassadeurs envoyés à Lausanne pour finir le schisme de Félix V. Ses ennemis et ses envieux profitèrent de cette absence pour le perdre. Le roi, oubliant ses services, l'abandonna à l'avidité des court-

sans, qui partagèrent ses dépouilles. On le mit en prison; le parlement lui fit son procès, et le condamna à l'amende honorable et à payer cent mille écus. On l'accusa de concussion; on osa même lui attribuer la mort d'Agnès Sorel, qu'on croyoit l'effet du poison: mais on ne put rien prouver contre lui, sinon qu'il avoit fait rendre à un Turc un esclave chrétien qui avoit quitté et trahi son maître, et qu'il avoit fait vendre des armes au soudan d'Égypte; deux actions qui n'étoient certainement pas des crimes. Jacques Cœur trouva dans ses commis une droiture et une générosité qui le dédommagèrent des persécutions intéressées des courtisans et de l'injuste oubli de son roi. Ils se cotisèrent presque tous pour l'aider dans sa disgrace. Un d'entre eux, nommé Jean de Village, qui avoit épousé sa nièce, l'enleva du couvent des cordeliers de Beaucaire, où il avoit été transporté de Poitiers, et lui facilita le moyen de se sauver à Rome. Le pape Calixte III lui ayant donné le commandement d'une partie de la flotte qu'il avoit armée contre les Turcs, il mourut en arrivant à l'île de Chio, sur la fin de l'année 1456. Ce que l'on a dit de sa nouvelle fortune, de son voyage dans l'île de Cypre, de son second mariage, des filles qu'il en eut, est une fable sans aucun fondement; Bonamy, de l'académie des inscriptions et des belles-lettres, l'a démontré dans un Mémoire lu dans les assemblées de cette compagnie. L'auteur de l'Essai sur l'Histoire générale n'a pas eu apparemment connoissance de cette Dissertation, ou n'en a pas voulu profiter, puisqu'il dit que Jacques Cœur alla continuer son commerce en Cypre. Une partie des biens de cet illustre négociant fut rendue à ses enfans, en considération des services de leur père. — Un d'eux, Jean Cœur, archevêque de Bourges, se fit estimer par son mérite, et mourut en 1455.

CŒUVRES. *Voyez* Estrées, n° V.

* COFFEY (Charles), écrivain dramatique, né en Irlande, mort en 1745, auteur de neuf pièces de théâtre, dont la plus célèbre est une farce intitulée *le Diable à payer*. Cette pièce se joue encore fréquemment. Coffey, difforme de corps, a joué souvent lui-même, à Dublin, le rôle d'Esope, à son profit. Cet auteur est enterré dans l'église de Saint-Clément Danes. Outre ses pièces de théâtre, il a encore d'autres *Poésies*, et il a donné une *édition* des œuvres de Drayton.

† COFFIN (Charles), né à Buzanci dans le diocèse de Reims le 4 octobre 1676, vint à Paris achever ses études commencées à Beauvais. Des productions en vers et en prose, où l'on remarquoit une bonne latinité; des *Poëmes* sur les événemens publics; des *Discours* sur des circonstances qui lui étoient personnelles; un talent singulier pour former la jeunesse, le firent nommer principal du collége de Beauvais en 1713. Il sortit de cette école une foule de sujets distingués. En 1718, l'université de Paris l'élut recteur, et son rectorat fut illustré par l'établissement de l'instruction gratuite, événement auquel il eut beaucoup de part, et qu'il célébra par un très-beau *Mandement*. Il mourut à Paris le 20 juin 1749. « A l'inhumanité près, dit l'auteur de son Eloge, il réalisoit le sage des stoïciens; toujours le même au milieu des circonstances les plus épineuses, sérieux par réflexion, gai par caractère, doux sous un air de sécheresse, poëte sans caprice, savant sans ostentation. » Il est principalement connu par les *Hymnes* qu'il composa pour le Bréviaire de Paris, imprimé en

1736, en 4 vol. in-4° et in-12, par les ordres de Vintimille, archevêque de Paris, et adoptées depuis dans tous les Bréviaires nouveaux. De grandes images, une heureuse application des endroits les plus sublimes de l'Ecriture, une simplicité et une onction admirables, une latinité pure et délicate, leur donneront toujours nu des premiers rangs parmi les ouvrages de ce genre. Si Santeuil s'est distingué par la verve et la poésie, Coffin est recommandable par une majestueuse simplicité. L'avocat Lenglet a publié en 1755 un Recueil complet *de ses œuvres*, en 2 volumes in-12. Il s'y trouve plusieurs petites pièces de *Poésies*, entre autres l'*Ode sur le vin de Champagne*, digne d'Ovide et de Catulle, pour la délicatesse et la facilité. Mais on ne doit pas oublier ses harangues, bien faites, bien écrites, et convenables aux circonstances. Son *Discours sur les Belles-Lettres*, dont il montre les dangers et les avantages; sa *Harangue sur l'utilité de l'histoire*, son *Oraison funèbre du duc de Bourgogne*, méritent sur-tout d'être distingués.

* COFFINHAL DU BAIL (P. A.), médecin, ensuite homme de loi, puis juge du tribunal du 10 août, enfin juge et vice-président du cruel tribunal révolutionnaire de Paris, fut en 1793 et 1794 un de ceux dont le nom parut le plus souvent à la tête des sentences de mort qui souillèrent cette époque. Il périt enfin lui-même sur l'échafaud, le 18 thermidor an 2 (27 juillet 1794), comme complice de Fouquier-Tinville et de Robespierre. Il étoit avec ce dernier à l'hôtel-de-ville dans la nuit du 9 thermidor, et jeta par la fenêtre Henriot, commandant de la garde nationale de Paris (*voyez* HENRIOT), pour avoir manqué la réussite du complot dont il avoit répondu sur sa tête. Il parvint à s'échapper au moment où les autres conjurés tomboient au pouvoir des troupes de la convention, et gagna l'île des Cygnes, où il se tint caché pendant deux jours sans manger. Pressé par le besoin, il alla chercher l'hospitalité chez un homme à qui il avoit autrefois prêté de l'argent, et qu'il croyoit son ami : mais celui-ci le livra à la force armée. Conduit à la Conciergerie, il déclara que la mort qui lui étoit destinée lui sembloit un bienfait, après ce qu'il avoit souffert pendant les deux jours qu'il venoit de passer. Il entendit avec la plus stoïque indifférence les injures et les cris qui l'accompagnerent jusqu'au lieu de son supplice, et reçut la mort avec courage. Coffinhal, avoit beaucoup d'instruction, mais un caractère violent. Il envoyoit froidement à la mort ses victimes.

* COGAN (Thomas), médecin anglais, né au comté de Sommerset, mort en 1607, élève du collége d'Oriel à Oxford, où il étoit boursier, fut reçu, en 1574, bachelier en médecine, et la même année, nommé maître de l'école de Manchester, où il exerçoit la médecine. On a de lui plusieurs ouvrages; savoir, *Le Port de la santé pour faciliter les étudians*, 1586; *le Préservatif contre les maladies contagieuses; Epistolarum familiarium Ciceronis Epitome.*

† COGER (François-Marie), licencié en théologie, professeur d'éloquence au collége de Mazarin, et ancien recteur de l'université, né à Paris en 1723, et mort dans cette ville à la fin de mai 1780. Outre le mérite propre à son état, il avoit des mœurs douces, et un caractère bienfaisant. Les familles malheureuses trouvèrent en lui un homme charitable et généreux; il encouragea par des libéralités plusieurs jeunes gens pleins de mérite

et dénués de fortune. On a de lui, l'*Examen de l'Eloge du Dauphin par Thomas*, 1766, in-8°; et celui *du Bélisaire de Marmontel*, 1767, in-12. Ces deux écrits, qui respirent le bon goût, irriterent beaucoup Voltaire, qui n'est pas ménagé dans le dernier. Il n'appela plus le censeur que *Coge Pecus*. Celui-ci se vengea de cette injure en faisant proposer, pour sujet du prix de l'université, cette question : *La Philosophie de nos jours n'est-elle pas aussi ennemie des rois que de la religion ?* Coger a encore publié une *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in-4°, et diverses *Pièces de vers latins*, d'un style pur et correct, mais foibles de poésie.

COGESHALE (Radulphe) vivoit dans les 12[e] et 13[e] siecles. Ce savant religieux anglais étoit de l'ordre de Cîteaux; il passa pour un des hommes les plus instruits de son temps, et le surnom sous lequel nous mettons ici son article lui fut donné de l'abbaye à la tête de laquelle il fut placé. Le principal ouvrage qui nous reste de lui est une *Chronique de la Terre-Sainte;* d'autant plus précieuse, que l'auteur a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte. Il étoit à Jérusalem, et y fut même blessé lorsque Saladin fit le siége de cette ville. On croit qu'il mourut en 1228. Cette *Chronique* a été publiée en 1729, par les pères Martenne et Durand, dans le cinquième volume de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum et monumentorum, etc.* On trouve encore dans ce volume deux autres ouvrages du même auteur : le premier intitulé *Chronicon Anglicanum, ab anno MLXVI ad annum MCC;* et le second, *Libellus de moribus Anglicanis sub Joanne rege.*

COGLIONI *ou* COLÉONI (Barthélemi), né à Bergame, d'une famille qui avoit la souveraineté de cette ville, et qui en fut dépouillée en 1410 par une faction, eut le commandement des troupes de Venise contre celle de Philippe Visconti, duc de Milan. Apres s'être signalé contre ce prince, il se jeta dans son parti. Les Vénitiens le rappelerent, et le firent général d'une armée destinée contre les Turcs. Il mourut presque dans le même temps, en 1475. Le sénat de Venise lui fit élever une statue équestre de bronze. C'est lui qui a introduit l'usage *de traîner l'artillerie en campagne.*

COGNATUS. *Voyez* COUSIN.

† COGOLIN (Joseph DE CUERS de), gentilhomme provençal, servit d'abord dans la marine, quoique la mer l'incommodât au point qu'il ne put jamais s'y accoutumer. Après avoir lutté pendant 17 ou 18 ans contre la nature, une fluxion opiniatre sur les yeux le détermina enfin à quitter une profession si contraire à son tempérament. Il se retira en 1744, avec une pension et la croix de Saint-Louis. La poésie alors l'occupa entièrement. Après différens séjours dans les cours de Berlin, de Dresde, de Manheim, de Cologne, de Munich et de Vienne, il se rendit à Rome en 1757, et y obtint une place dans l'académie des Arcades. De retour d'Italie, il tomba malade à Lyon, et y mourut le 1[er] janvier 1760, à 56 ou 57 ans. Une imagination vive et forte, mais qui avoit besoin d'être réglée, lui donnoit pour la poésie une facilité dont il abusoit quelquefois. On a de lui, I. *L'Education*, poëme en quatre discours, Paris, 1757, in-8°. II. La *Traduction en vers français* de l'épisode d'Aristée, au quatrième livre des Géorgiques, et *de la Dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille*, tirée d'Ovide. On

admire dans ces deux morceaux un grand nombre de vers heureux.

* COGROSSI (Charles-François), docteur en philosophie et en médecine, né à Crême, dans l'état de Venise : mérita par ses talens une chaire de médecine dans les écoles de Padoue. On a de cet auteur plusieurs Traités ; les principaux sont, I. *Nuova idea del male contagioso de Buoi*, Milan, 1714, in-12. II. *De praxi medicâ promovendâ exercitatio præliminaris*, Cremæ, 1714, in-8°.

* COHAUSEN (Jean-Henri), médecin, né en 1664 à Hildesheim, ville d'Allemagne dans la Basse-Saxe, s'établit à Munster, où il exerça sa profession avec beaucoup de célébrité. Le nombre de ses écrits est considérable, mais tous ne sont pas également bons. Voici les principaux : I. *Neothea* ; Osnabrugæ, 1716, in-8° ; en allemand, Lemgow, 1728, in-8°. L'auteur, dans cet ouvrage, cherche à prouver que l'usage du thé ne convient point à tout le monde, et qu'on peut le remplacer par l'infusion de différens mélanges des plantes appropriées à la diversité des maladies et des tempéramens. II. *Dissertatio satyrica, physico-medico-moralis, de picâ nasi, sive tabaci sternutatorii moderno abusu et noxâ*, Amstelodami, 1716, in-8° ; en allemand, Leipsick, 1720, in-8°. Dans cette Dissertation Cohausen condamne absolument l'usage du tabac, et ne le permet qu'aux tempéramens froids et pituiteux. III. *Hermippus redivivus*, Francofurti, 1742, in-8°. Dans cet ouvrage singulier il veut prouver l'avantage de l'ancienne méthode de soutenir et de prolonger la vie des vieillards par l'haleine des jeunes filles, et la transpiration qui émane de leurs corps. Cet ouvrage a été traduit en anglais par le docteur Campbell, sous le titre de *Hermippus redivivus*, ou le Triomphe du sage sur la vieillesse et la mort.

* COHEN-ATTHAR (Aboulmény ben Abou Nasr Izraïly Harouny), célèbre pharmacien du Caire, qui vivoit dans le milieu du sixième siècle de l'hégire, et joignoit à la science pratique de son art des connoissances étendues en médecine, en botanique, en chimie. Il a composé un bon *Traité de la préparation des médicamens*, qui est parvenu jusqu'à nous.

I. COHORN (Memnon, baron de), le Vauban des Hollandais, né en 1632, développa de bonne heure son génie pour la guerre et pour les fortifications. Ingénieur et lieutenant-général au service des Etats-Généraux, il fortifia et défendit la plupart de leurs places. « Ce fut un beau spectacle, dit le président Hénault, de voir en 1692, au siége de Namur, Vauban assiéger le fort Cohorn, défendu par Cohorn lui-même. Il ne se rendit qu'après avoir reçu une blessure jugée mortelle, et qui ne le fut pourtant pas. En 1703, l'électeur de Cologne, Joseph-Clément, ayant embrassé le parti de la France et reçu garnison française dans Bonn, Cohorn fit un feu si vif et si terrible sur cette place, que le commandant se rendit trois jours après. Ce grand homme mourut à La Haye en 1704, laissant aux Hollandais plusieurs places fortifiées par ses soins. Berg-Op-Zoom, qu'il disoit son chef-d'œuvre, fut pris en 1747 par le maréchal de Loëwendal, malgré les belles fortifications qui la faisoient regarder comme imprenable. On a de Cohorn un *Traité* en flamand, *sur une nouvelle manière de fortifier les places*.

† II. COHORN (Joseph), de la

même famille que le précédent, né à Carpentras au mois d'avril 1634, servit dans la seconde compagnie des mousquetaires de la garde du roi, d'où il passa au service de la marine royale. Il y parvint au grade de capitaine de vaisseau, et se distingua dans toutes les occasions par son courage, sur-tout à l'attaque de Gigery en Barbarie, sous les ordres du duc de Beaufort, en 1664. Il se couvrit de gloire en 1675, en traversant la flotte espagnole qui formoit un blocus devant Messine, où il fit entrer tout son convoi chargé de vivres. Les habitans, réduits à la famine, le reçurent comme leur libérateur, ils répendirent de l'eau de fleur d'orange et des parfums sur son passage, et le comblèrent de riches présens. Le combat qu'il livra aux ennemis fut opiniâtre et meurtrier. Il y reçut une blessure dans le flanc gauche, qui ne l'empêcha pas de continuer de commander. L'armée d'Espagne leva le siége, et Cohorn se rendit à Versailles. Louis XIV le combla de biens et de faveurs. Ce brave homme mourut à Carpentras le 6 juin 1715.

COIGNARD (Jean-Baptiste), imprimeur de l'académie fançaise dans le 17e siècle, a publié de belles éditions soigneusement revues par lui-même. On lui doit sur-tout la belle édition du *Saint-Ambroise* des bénédictins, qui parut en 1690, en un vol. in-fol.

I. COIGNET (Michel), mort à Anvers en 1623, à l'âge de 74 ans, publia, en 1581, un *Traité de la navigation*, estimé de son temps.

* II. COIGNET (Gilles), peintre, nommé aussi *Gilles d'Anvers*, parce qu'il naquit dans cette ville, demeura chez Antoine Palermo jusqu'à son voyage de Rome avec Stella. Ils travaillèrent ensemble à plusieurs ouvrages dans la ville de Terny, entre Rome et Lorette. On y voit une grande salle peinte en grotesque, un autel à fresque et différens sujets. Coignet, après avoir voyagé par toute l'Italie, à Naples et en Sicile, retourna à Anvers, où il fut reçu à l'académie en 1561. A peine fut-il arrivé qu'il fut surchargé d'occupation. Comme le prince de Parme désoloit les Pays-Bas, Coignet alla chercher le repos, si nécessaire aux arts; il fut d'abord s'établir à Amsterdam, puis à Hambourg, où il mourut en 1600, âgé de 70 ans. Il peignoit avec facilité et promptitude. Il s'est acquis de la réputation dans différens genres, soit figures, soit paysage. On lui reproche d'avoir fait copier par ses élèves ses ouvrages, qu'il retouchoit peu, et qu'il vendoit pour originaux; mais cette accusation n'est pas fondée sur des preuves que l'on ne puisse contester. Quelques auteurs en ont même justifié Coignet.

† I. COIGNY (François DE FRANQUETOT, duc de), maréchal de France, chevalier des ordres du roi et de la toison d'or, né au château de Franquetot en Basse-Normandie l'an 1670, mort le 18 décembre 1759, servit avec distinction, gagna la bataille de Parme sur les Impériaux le 29 juin 1734, et celle de Guastalla le 19 septembre suivant. La victoire remportée à Parme fut la première du règne de Louis XV. Celle de Guastalla fut encore plus complète. *Voy.* BERNARD, nº XXVIII, et la Chronologie historique des baillis et gouverneurs de Caen, pag. 146.

* II. COIGNY (le marquis de), amateur des beaux arts, a gravé en 1749 *plusieurs vues du château de Vincennes*, qui se voient dans le volume des amateurs du cabinet

des gravures, à la bibliothèque impériale.

* I. COINTE (Gédéon le), né à Genève en 1714, reçu à l'âge de 24 ans ministre du S. Evangile, fut, en 1757, nommé professeur en hébreu, et bibliothécaire en 1767. Il est mort en 1782. On a de lui, I. La *Harangue de Démosthènes sur les immunités*, traduite en français. II. *Lettre sur le prix de la vie*. III *Sermon sur la révocation de l'édit de Nantes*. IV. Des *Sermons* publiés après sa mort par son fils, 2 vol. in-8°, 1783.

† II. COINTE (Charles le), né à Troyes le 4 novembre 1611, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu par le cardinal de Bérulle. Le P. Bourgoin, l'un des successeurs du cardinal dans le généralat, le regarda long-temps comme un homme inutile, parce qu'il s'appliquoit à l'étude de l'histoire. La prévention de ce bon homme étoit si forte à cet égard, que lorsqu'il vouloit, selon Richard Simon, désigner un ignorant, il disoit: *C'est un historien*. Cependant Servien, plénipotentiaire à Munster, lui ayant demandé un P. de l'Oratoire pour aumônier, il lui proposa le P. Le Cointe, qui le suivit, travailla avec lui aux préliminaires de la paix, et fournit les mémoires nécessaires pour le traité. Colbert lui fit accorder une pension. Ce fut alors qu'il commença à publier à Paris son grand ouvrage, intitulé *Annales ecclesiastici Francorum*, Paris, 1665, 8 vol. in-fol, depuis l'an 235 jusqu'en 835. C'est une compilation d'un travail immense, et pleine de recherches singulières, faites avec beaucoup de discernement et de sagacité. Sa chronologie est souvent différente de celle des autres historiens; mais quand il s'éloigne d'eux, il dit ordinairement ses raisons. Le premier volume parut en 1665, et le dernier en 1679. Quelqu'un lui remontra que cet ouvrage paroissoit trop long: l'auteur lui répondit avec ingénuité qu'il pensoit de même, mais qu'il craignoit que la pension qu'il recevoit de la cour ne finit avec ses *Annales*. Le P. Le Cointe mourut à Paris le 18 janvier 1681. Alexandre VII, qui l'avoit connu à Munster, l'honoroit souvent de ses lettres. Louis XIV même avoit pour lui une estime particulière, et loua plusieurs fois son zele et sa fidélité.

† I. COISLIN (Pierre du Camboût de), cardinal, évêque d'Orléans, grand-aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort le 5 février 1706, à 69 ans, étoit fils du marquis de Coislin, colonel-général des Suisses et Grisons. Quoiqu'élevé à la cour, il conserva la pureté de ses mœurs et l'intégrité de ses vertus. Son exacte résidence, sa sollicitude pastorale, et sur-tout sa généreuse charité, le firent aimer et respecter. Après la révocation de l'édit de Nantes, on envoya un régiment à Orléans pour mater les protestans. L'évêque, ne voulant pas se servir de cet étrange moyen de conversion, logea tous les officiers chez lui, les défraya, contint les soldats, et ne souffrit point que les huguenots fussent inquiétés. Cette conduite humaine et chrétienne fit plus de catholiques que la contrainte et la persécution.

† II. COISLIN (Henri-Charles du Camboût, duc de), né à Paris le 15 septembre 1664, neveu du précédent, évêque de Metz, mort en 1732, avoit des vertus et des lumières. Sa ville épiscopale lui doit des casernes et un séminaire. Il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la fameuse bibliothèque du chancelier Séguier, dont il avoit hérité. Le P. de Montfaucon a publié le *Catalogue* des manuscrits

grecs de cette collection en 1715, in-folio. L'incendie qui, en 1793, consuma une partie des imprimés et les bâtimens de la bibliothèque abbatiale, n'attaqua point les manuscrits; ils furent préservés, et font maintenant partie de la bibliothèque impériale. Dans le désordre inséparable d'un pareil événement, il y en a eu quelques-uns de dérobés. Ils ont passé la plupart en Russie. Le *Rituel* que ce prélat fit imprimer en 1713, in-4°, rempli d'instructions utiles, fut fort applaudi. Son *Mandement* pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus* fit du bruit dans le temps. La cour de Rome le censura, et se plaignit des distinctions de sens qu'il donna aux cent et une propositions condamnées. Il fut supprimé par un arrêt du conseil du 5 juillet 1714.

COITER (Volcard), né à Groningue en 1534, exerça la médecine en Italie, en Allemagne, et à la suite des armées de France. Il mourut en 1600, avec la réputation d'un excellent anatomiste; il la méritoit par les deux ouvrages suivans : I. *De cartilaginibus tabulæ*, 1566, in-folio. II. *Externarum et internarum principalium humani corporis partium tabulæ, atque anatomicæ exercitationes, observationesque variæ*, 1573, in-folio. On a réimprimé ce dernier ouvrage à Louvain en 1665.

† COKE (Edouard), chef de justice du banc royal en Angleterre, né en 1550 à Mileham, au comté de Norfolk, élève du collége de la Trinité à Cambridge, d'où il passa au collége de justice de Clifford, mourut en 1634. En 1578 il fut professeur au collége de Lyons. Immédiatement après sa réception au barreau, il épousa une femme riche dont il eut dix enfans. En 1592, Coke fut nommé solliciteur-général, et perdit sa femme la même année. En 1598, il épousa en secondes noces la veuve de sir Christophe Halton, sœur du lord Thomas Burleigh, depuis comte d'Exeter. En 1600, il fut chargé, comme procureur-général, de suivre l'affaire du comte d'Essex, et poursuivit ce seigneur avec acharnement. Trois ans après, il fut créé chevalier, et suivit encore l'affaire de sir Gaultier Raleigh, dans laquelle il ne montra pas moins de dureté. On a regardé comme des chefs-d'œuvre *ses plaidoyers* dans le procès du père Garnet et des autres impliqués dans la conspiration des poudres. En 1605, il fut nommé chef de la justice des plaids communs, et en 1613 il passa à la justice du banc du roi. A peu près en même temps, il prêta serment en qualité de conseiller privé du roi. Il déploya, dans l'affaire de l'assassinat de sir Thomas Overbury, une vigueur qui lui fit bien des ennemis; et peu après il encourut la disgrace du roi, pour s'être opposé à ses prérogatives, et avoir lutté contre le chancelier Egerton. En 1616, il fut obligé de quitter sa place; et pour regagner la faveur qu'il avoit perdue, il voulut marier sa plus jeune fille avec sir John Villiers, frère de la favorite. Ce projet déplut à madame Coke, qui quitta sa maison avec sa fille. Sir Edouard employa la force pour ramener la dernière, et sa femme lui intenta un procès au conseil privé. Cependant l'affaire s'arrangea, et le mariage fut conclu. Au parlement de 1621, Coke se rangea dans le parti du peuple, et fut mis à la tour, il n'y resta pas long-temps; mais il ne recouvra jamais la faveur du roi Jacques. En 1628, élu représentant d'un comté, il se distingua par son zèle contre le duc de Buckingham, qu'on regardoit comme l'auteur de toutes les calamités de la nation. Quand ce parlement fut dissous, Coke se retira dans ses terres au comté de Buckingham, où il

mourut. La première partie de ses *Rapports judiciaires* parut en 1600, et la dernière en 1655. Le plus estimé de ses ouvrages est intitulé *Institutes des lois d'Angleterre*, en 4 vol. Ce légiste a encore donné *quelques ouvrages de jurisprudence.*

† I. COLARDEAU (Julien), procureur du roi à Fonteuay-le-Comte, sa patrie, mort le 20 mars 1669, âgé de 69 ans, sut allier les amusemens de la poésie à l'étude sèche des lois. On a de lui, I. *Larvina, Satyricon in chorearum lascivias et personata tripudia*, Paris, 1619, in-8°. Les vers de cette pièce se ressentent du style obscur d'Apulée, que l'auteur a affecté d'imiter. II. *Les tableaux des victoires de Louis XIII*, Paris, 1630, in-12. III. *Description du château de Richelieu*, in-4°. Ces deux poëmes en vers français annoncent du talent. Il est encore auteur d'une *Ode*, sous le nom de Grand-Armand, donné à un vaisseau. L'abbé Goujet n'a pas connu cette ode, qui se trouve dans le Sacrifice des Muses, par l'abbé Boisrobert, en l'honneur de Richelieu.

† II. COLARDEAU (Charles-Pierre), né à Janville dans l'Orléanais en 1732, cultiva dès l'enfance les muses françaises. Il débuta, en 1758, par la *Traduction en vers* de l'Epitre d'Héloïse à Abailard par Pope. L'original est plein de feu, et la copie réunit la chaleur du sentiment à celle de l'expression. Les amateurs de la bonne poésie la savent par cœur. S'il est au-dessous du poëte anglais pour les images, il lui est supérieur par la sensibilité. L'héroïde d'*Armide à Renaud*, imitée du Tasse, n'eut pas un aussi grand succès, quoiqu'on y trouve de l'élégance et de l'harmonie. Ses tragédies d'*Astarbé* et de *Calixte*, l'une jouée en 1758, et l'autre en 1760, ne réussirent pas : on y admira plutôt le mécanisme d'une versification heureuse et brillante que le talent du théâtre. On y trouva des détails heureux ; mais point d'action, point d'entente de la scène. Sa couleur est, à la vérité, triste et même sombre, mais jamais tragique. La dernière sur-tout, imitée de la pièce anglaise de Rowe, intitulée *La belle Pénitente*, ne rend point les beautés du modèle. L'*Ode* sur le Patriotisme, le *Temple de Gnide*, deux *Nuits* d'Young, mis en vers français, les *Epîtres à Minette*, et *à M. Duhamel*, le poëme des *Hommes de Prométhée*, qui parurent depuis, offrent des détails agréables, et sont en général versifiés d'une manière douce et harmonieuse. Ce dernier est une imitation du chant de Milton sur Adam et Eve. L'*Epître à M. Duhamel*, qui est remplie de peintures champêtres et de sentimens de bienfaisance et d'humanité, offre des tirades pleines de verve : elle a été comparée, par quelques admirateurs, aux meilleures de Boileau. Ces divers ouvrages indiquoient l'auteur à l'académie française : cette compagnie le nomma à la place vacante par la mort du duc de Saint-Aignan, au commencement de 1776 ; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge le 7 avril de la même année, avant qu'il eût été reçu, et, comme Le Tasse, à la veille de son triomphe. « Il est sans exemple dans les fastes académiques, dit La Harpe, qu'un homme élu ait été ainsi prévenu par la mort, avant de venir prendre sa place. C'est descendre dans le tombeau une couronne à la main. Colardeau avoit reçu la sienne avec bien de la joie, et cette joie, même pendant quelques jours, avoit paru ranimer ses forces. Il écrivit à l'académie une lettre pleine de sensibilité. Le dernier effort de sa vie fut de sentir son bonheur, mais il ne lui fut pas donné d'en jouir. »

Des mœurs douces, un caractère indulgent et ennemi de la satire, rendoient son commerce facile et sa société agréable. Il avoit des amis, et il faisoit tout ce qu'il faut pour en avoir. Ayant appris que Watelet traduisoit la Jérusalem délivrée du Tasse, il discontinua une traduction qu'il avoit commencée du même poëme. Il fit plus encore : il eut le courage de se lever de son lit de mort pour jeter au feu, de ses mains défaillantes, plusieurs chants déjà traduits. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 2 vol. in-8°, à Paris, fig., 1779; ou 3 vol. in-18. Outre les ouvrages que nous avons cités, on y lit une comédie intitulée *Les perfidies à la mode*, où l'on remarque quelques jolis vers, deux ou trois portraits assez bien faits, mais à peine une foible étincelle de comique. On y verra encore avec plaisir quelques pieces fugitives pleines de naturel et de graces.

† COLASSE (Paschal), maitre de musique de la chapelle du roi, né à Reims en 1636, et mort à Versailles en 1709, d'enfant de chœur de l'église Saint-Paul à Paris, devint l'élève et le gendre de Lulli, qui ne lui donna pas son talent en lui donnant sa fille. Colasse le prit pour modèle dans toutes ses compositions; mais il l'imita trop servilement; cependant son opéra de *Thétis et Pélée* fut regardé avec justice comme un bon ouvrage. Mais on ne peut pas donner le même éloge à son *Achille*, tragédie-opéra, dont Campistron avoit fait les paroles, et sur lequel on lit l'épigramme suivante :

Entre Campistron et Colasse
Grand débat s'émut au Parnasse,
Sur ce que l'opéra n'eut pas un sort heureux;
De son mauvais succès nul ne se crut coupable.
L'un dit que la musique est plate et misérable;
L'autre, que la conduite et les vers sont affreux;
Et le grand Apollon, toujours juge équitable,
Trouve qu'ils ont raison tous deux.

On fit encore celle-ci sur le poëte et le musicien :

Lulli près du trépas, Quinault sur le retour,
Abjurent l'opéra, renoncent à l'amour;
Pressés de la frayeur que le remords leur donne,
D'avoir gâté de jeunes cœurs
Avec des vers touchans et des sons enchanteurs,
Colasse et Campistron ne gâteront personne.

Colasse a encore laissé des *Motets*, des *Cantiques*, des *Stances*. Ce musicien avoit la manie de la pierre philosophale, passion qui ruina sa bourse et sa santé.

* COLATO (N.), acteur de la comédie italienne, où pendant près de vingt ans il a joué avec distinction les rôles de Pantalon, mourut en 1778, agé de 65 ans. Il est auteur d'une comédie charmante, intitulée *Les trois jumeaux vénitiens*.

* COLBATCH (Jean), apothicaire anglais qui, après avoir pratiqué la médecine et la chirurgie dans les armées, s'érigea en médecin, et devint membre du collége de Londres vers la fin du 16e siècle. La collection de ses ouvrages, a paru a Londres en 1704, in-8°, sous ce titre : *A collection of tracts chirurgical and medical.* On a traduit en français un traité de Colbatch qui est intitulé : *Dissertation sur le gui de chêne, remède spécifique pour les maladies convulsives*, Paris, 1719, in-12.

* COLBENSCHLAG ou COLBENIUS (Etienne), né à Salsbourg en 1591, graveur allemand, quitta son pays pour aller perfectionner son talent au centre des beaux-arts. Il s'est fait un nom parmi les artistes, par quelques estampes qu'il a gravées en Italie, au commencement du 16e siècle, d'après les meilleurs maîtres, un *Christ descendu de la Croix*, d'après Annibal Carrache; une *Adoration des bergers*, d'après Le Dominiquin, etc.

† I. COLBERT (Jean-Baptiste), né à Reims en 1619, d'un père faisant le commerce des draps et des vins, parvint par ses talens et par ses services aux premières dignités de l'état. Il eut la ridicule vanité de prétendre à une naissance illustre ; et Ménage lui composa une généalogie dans laquelle il le faisoit descendre des anciens rois d'Écosse. Colbert fut placé en 1648, par St.-Pouange, son parent, chez le secrétaire d'état Le Tellier. Celui-ci le céda au cardinal Mazarin, qui démêla promptement ses talens et lui fournit l'occasion de les développer en le nommant son intendant. C'étoit en quelque sorte l'appeler à prendre part à l'administration des finances du royaume. Colbert, également à portée d'en embrasser tous les détails et d'en connoître tous les abus, servit avec zèle les intérêts du cardinal, et se prépara à bien servir l'état. Mazarin en 1660 le gratifia de la charge de secrétaire des commandemens de la jeune reine. L'année suivante, en mourant, il le nomma son exécuteur testamentaire, et le recommanda au roi comme un homme digne de toute sa confiance. Louis XIV avoit résolu de ne plus avoir de premier ministre. Voulant acquérir quelque connoissance des affaires, il eut des conférences avec Colbert qu'il venoit de nommer intendant des finances. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Foucquet. Le Tellier par jalousie, et Colbert par ambition s'étoient ligués pour le perdre : ils y réussirent. Le surintendant, dupe de leur perfidie, fut arrêté en 1661, et mis en jugement. Colbert, non content de la disgrace de Foucquet, poursuivoit sa mort avec acharnement : il persécuta Saint-Evremont, exclut La Fontaine des graces de la cour, et tint Pélisson dans une dure captivité, parce qu'ils osèrent se montrer les amis et les défenseurs de l'accusé ; enfin Turenne disoit alors plaisamment : « Le Tellier a plus d'envie que Foucquet soit pendu, et Colbert a plus de peur qu'il ne le soit pas. » Après la chute du surintendant, sa charge fut supprimée ; Colbert eut la direction des finances avec le titre de contrôleur-général. Il avoit à réparer les maux qu'avoient causés le règne orageux et foible de Louis XIII, les opérations brillantes mais forcées de Richelieu, les querelles de la Fronde, et l'anarchie des finances sous Mazarin. Il ne rencontroit par-tout que confusion et que fraude, que désordres et que malversations : il trouvoit tous les domaines aliénés, les droits des fermes absorbés par des créances usuraires, les charges, les priviléges, les exemptions multipliées sans mesure, l'état à la merci des traitans et n'existant que par leurs secours, le peuple payant 90 millions d'impositions, et le roi en touchant à peine 35, deux années du revenu consommées d'avance et le trésor vide. C'étoit partir du même point que Sully. Mais l'ambition jalouse et turbulente de Louvois, la manie guerrière, le luxe et les dissipations de Louis XIV rendoient la route bien plus difficile à suivre pour le contrôleur-général que pour le surintendant : aussi faut-il tenir compte à Colbert de toutes les contrariétés qui entravèrent sa marche, si l'on veut rendre une justice entière à ses talens et à ses services. Il commença par établir un conseil de finances pour s'éclairer lui-même, et une chambre de justice pour rechercher les anciennes déprédations, et pour liquider les dettes de l'état. Afin d'en alléger le fardeau, il fallut en venir à une réduction des rentes : ce fut une véritable banqueroute, quoiqu'elle portât en grande partie sur des créances usuraires. Pour pallier ce qu'elle avoit d'odieux, Colbert fit

accorder, avec la remise de tous les impôts arriérés jusqu'en 1656, une diminution considérable sur les tailles. Bientôt il porta successivement la réforme dans toutes les branches du revenu et des dépenses publiques : à l'horrible confusion qui y régnoit, sa fermeté et sa vigilance firent succéder l'ordre et la régularité. Il supprima une foule d'offices créés sans nécessité, révoqua les priviléges onéreux, diminua les gages, bannit le trafic honteux des emplois et l'usage non moins coupable d'intéresser les gens de la cour dans le produit des fermes publiques, éclaira les manœuvres, et fit cesser les gains immenses des receveurs, substitua une caisse d'emprunt à la ressource de l'usure, réduisit l'intérêt de l'argent, fit rentrer le roi dans ses domaines, assura des fonds pour chaque dépense, et arracha ainsi la fortune publique des mains avides des traitans. En combinant avec plus d'art la nature des divers impôts, en établissant entre eux de plus justes proportions, il les rendit moins lourds et plus fructueux. Sous son ministère, les tailles furent diminuées de près de moitié, tandis que leur assiette et leur perception furent améliorées. Le plus heureux succès couronna rapidement des opérations concertées avec sagesse et exécutées avec courage. Malgré les frais de près de dix années de guerre, et sur-tout malgré le faste et les profusions du roi, Colbert parvint en 22 ans à augmenter les revenus de plus de 28 millions, et à diminuer d'une somme égale les charges et les non valeurs; de sorte qu'en 1683, époque fatale de la mort de cet habile ministre et du déclin du règne jusqu'alors brillant de Louis XIV, la recette effective montoit à 116 millions, sur lesquels il n'y avoit que 20 millions de charges, y compris 8 millions de rentes. Chargé en 1664 de la surintendance des bâtimens, arts et manufactures, et en 1669 du ministère de la marine, ce fut surtout aux talens, à l'activité, aux vues nouvelles, aux idées grandes et utiles qu'il porta dans ces divers départemens, que la France dut le développement général et l'accroissement rapide de son industrie et de son commerce. Tout prit sous son ministère une face nouvelle. Non seulement la France s'affranchit du tribut annuel que son luxe payoit à l'étranger, mais elle entra en partage des bénéfices de cette industrie qui jusque-là avoit été toute concentrée en Angleterre, en Hollande, à Venise, à Gênes, dans le Levant, et dans quelques villes de Flandre et d'Allemagne. Chaque année fut marquée, soit par l'introduction de nouvelles manufactures, soit par le rétablissement et les progrès des anciennes. Le métier à faire des bas fut acheté chez l'étranger et multiplié dans nos ateliers. La France sut bientôt fabriquer pour son usage le fer-blanc, l'acier, les dentelles, la belle faïence, les cuirs maroquinés, etc. On y perfectionna les divers procédés de la teinture ; ses belles manufactures de glaces, de tapis et de tapisseries surpassèrent dans leurs produits tout ce qu'on connoissoit encore : celles de laine et de soie furent particulièrement encouragées : pour les soutenir, le roi avança jusqu'à 2000 liv. par métier battant : en 1669, on en comptoit 44 mille dans le royaume. Abbeville, Sedan, Louviers, Elbeuf rivalisèrent pour leurs draps avec les plus célèbres fabriques de l'Europe ; Lyon et Tours obtinrent rapidement pour les étoffes de soie une supériorité qui fut généralement reconnue. Pour entretenir l'activité qu'il s'efforçoit de donner à l'industrie nationale, Colbert s'occupa de rendre le transport et la consommation de ses produits plus faciles et plus étendus. C'étoit au commerce à lui en fournir les moyens, et il le

créa. Il fit réparer les grands chemins, qui étoient devenus impraticables, ouvrit des routes nouvelles, construisit le célèbre canal du Languedoc, projeta celui de Bourgogne, établit des ports francs à Marseille et à Dunkerque, multiplia les entrepôts, accorda des primes pour les exportations et les importations, combina avec sagacité les droits de douane, créa des chambres d'assurance, soumit le commerce à des lois uniformes, en fit une profession honorée, et invita la noblesse à y prendre part. Des consuls envoyés dans les principales échelles du Levant, et dirigés par d'excellentes instructions, éclairèrent, étendirent et protégèrent les opérations des négocians français. En 1664, on établit pour les Indes orientales et occidentales deux compagnies de commerce : le roi s'associa à leurs entreprises et leur fit des avances considérables. Les colonies du Canada, de la Martinique, et surtout de Saint-Domingue, auparavant languissantes, reçurent une vie nouvelle par leur réunion au domaine de la couronne ; elles furent peuplées et cultivées, et commencèrent à fleurir. Bientôt on en forma de nouvelles à Cayenne et à Madagascar. Pour soutenir et pour protéger ce commerce étendu et ces établissemens lointains, il falloit des forces navales respectables : Colbert le sentit, et dans cette partie il fut encore créateur. Quand le roi lui confia le département de la marine, elle consistoit tout au plus dans un petit nombre de vieux bâtimens que Mazarin avoit laissé pourrir dans les ports. Il commença par en acheter chez l'étranger ; bientôt il en fit construire en France. Seignelay, son fils, seconda puissamment ses efforts. Le port de Rochefort s'éleva ; quatre autres grands arsenaux maritimes furent bâtis à Brest, à Toulon, à Dunkerque et au Havre. On établit des écoles de navigation, des grades nouveaux, un avancement régulier et des récompenses ; on approvisionna les chantiers et les magasins, on perfectionna les constructions, on classa les marins. Dès 1672 la France eut 60 vaisseaux de ligne et 40 frégates : en 1681, victorieuse sur mer comme sur terre, elle comptoit 198 bâtimens de guerre et 166 mille hommes classés pour tous les services. Ce fut par ses conseils que Louis XIV fit entreprendre la réforme des ordonnances civile et criminelle achevée en 1670 ; ce fut sous son ministère et par ses soins que les monumens des arts, l'éclat des lettres, l'encouragement des sciences, leurs travaux et leurs découvertes assurèrent à la France une gloire non moins éclatante, et plus pure et plus durable que celle qu'elle tiroit même alors de ses conquêtes. Sous les auspices de Colbert et dans sa maison s'éleva, en 1663, l'académie des inscriptions : celle des sciences fut fondée par lui trois ans après, celle d'architecture en 1671. L'académie de peinture reçut en même temps une organisation nouvelle ; l'école de Rome fut établie. Il augmenta la bibliothèque du roi et le jardin des Plantes, bâtit l'Observatoire, y appela Huyghens et Cassini, fit commencer la méridienne qui traverse toute la France, envoya des physiciens à Cayenne pour y faire des observations. Paris dut à ses soins des constructions nouvelles qui contribuèrent à son embellissement et à sa commodité ; des quais, des places publiques, des portes triomphales, des boulevards, la colonnade du Louvre et le jardin des Tuileries. Enfin il remplit avec autant de discernement que de zèle l'honorable fonction de répandre les bienfaits du roi sur tout ce que la France et l'Europe présentoient d'hommes illustres dans les scien-

ces, les lettres et les arts. Il n'est pas inutile de remarquer que cet acte de magnificence jusque-là sans exemple, qui jeta un si vif éclat sur le règne de Louis XIV, et qui valut à ce prince le titre de *Grand*, fut en même temps un des moins coûteux pour le trésor public : l'état des pensions annuelles distribuées alors aux savans et aux hommes de lettres, tant français qu'étrangers, ne montoit qu'à 66,000 fr. L'impartialité nous fait un devoir de signaler aussi les erreurs et les fautes de ce ministre. La plus grave ; c'est d'avoir donné aux manufactures le premier rang dans l'ordre économique, et en conséquence d'avoir protégé les arts et métiers, qui ne sont que les moyens d'ouvrer la matière première, aux dépens de l'agriculture qui la produit : le ministre s'étoit flatté de conserver l'abondance ; on éprouva la disette, et on eut à redouter la famine. La diminution de l'impôt, quoique considérable, devint insensible pour le cultivateur dont les facultés se trouvoient réduites dans une plus forte proportion ; et lorsque des besoins urgens forcèrent d'augmenter les tailles, le peuple étant hors d'état de supporter le fardeau d'un nouvel impôt, la langueur et le malaise des campagnes dégénérèrent rapidement en une profonde misère. On reproche avec non moins de fondement à Colbert le régime réglementaire, aussi minutieux que tyrannique, qu'il introduisit dans toutes les branches de l'administration, et dont il entrava particulièrement l'industrie. Elevé jeune dans le magasin des Mascrani, riches fabricans de Lyon, il s'étoit imbu de bonne heure des principes exclusifs du manufacturier, et il les porta dans le ministère. Loin d'écouter ce négociant, qui, consulté par lui sur ce qu'il devoit faire pour encourager le commerce, lui répondit si sagement, « Laisser faire et laisser passer », il multiplia partout les ordonnances, les réglemens, les lois prohibitives, les priviléges exclusifs, et les monopoles. L'édit de 1673 sur les communautés, le code des aides et celui des gabelles, une foule d'autres ordonnances sont de tristes monumens d'avidité fiscale, d'absurdité, de tyrannie et même d'inhumanité. On lui a reproché d'avoir signalé son entrée au ministère par une banqueroute, et d'en avoir depuis marqué toutes les années par de nouveaux impôts, par des emprunts, et par ce qu'on nommoit alors des *affaires extraordinaires ;* on a répété avec affectation cette réponse du marchand Hazon : « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, et vous l'avez renversée de l'autre. » En avouant qu'il établit de la régularité dans les recettes et de l'ordre dans les dépenses, on a ajouté que cet ordre n'étoit pas de l'économie ; que, tandis que le faste régnoit à la cour, le luxe et l'aisance dans quelques villes, le peuple n'en étoit pas moins vexé, les campagnes découragées, la France foible et souffrante : et l'on s'est cru fondé à n'accorder à Colbert que les talens d'un habile financier, que l'application et la capacité d'un administrateur vigilant. C'est oublier que la première règle pour juger un homme public est de rapprocher ses opérations des circonstances où il s'est trouvé. Il est peut-être douteux que Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvoit, et il est certain qu'il ne fit jamais tout ce qu'il vouloit. Il s'en falloit de beaucoup qu'il exerçât sur les événemens, sur le conseil, sur l'esprit du prince cette influence si semblable à l'autorité, que Sully avoit autrefois exercée. Celui-ci faisoit la loi à son maître, Colbert la recevoit du sien : le premier fut presque le ministre du peuple, le second n'étoit que celui du roi. Henri IV et Louis XIV

désiroient tous deux, il est vrai, faire de grandes choses; mais l'un pour la France et l'autre pour lui-même: ce fut cette différence qui produisit en grande partie celle des résultats dans l'administration. Sully, toujours absolu et toujours approuvé, enrichit l'état par une économie sage que secondoit un roi aussi parcimonieux que vaillant; un roi soldat à la tête de son armée, et père de famille avec son peuple. Colbert, toujours dépendant et toujours contrarié, soutint l'état malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguoit tout pour rendre son règne éclatant; il le soutint encore, et même le fit fleurir, malgré le poids des armées énormes et des guerres ruineuses dont le chargea la jalouse ambition de Louvois. Les dépenses excessives qu'entraîna la guerre de 1672 l'écarterent de la route qu'il s'étoit tracée: le roi pressoit, il falloit des moyens prompts; il fut obligé d'avoir recours aux opérations qu'il avoit voulu abolir pour jamais. Mais ce qui atteste à la fois sa répugnance et ses lumières, c'est son mot prophétique au premier président qui lit alors substituer un emprunt à un impôt: « Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits-fils ne verront pas refermer. » Dès que la paix lui permit de respirer, il revint à ses principes, et répara si promptement le mal qu'il avoit fait malgré lui, que la fin de son ministère fut encore l'époque la plus brillante du regne de Louis XIV. Colbert étoit ambitieux; il fut comblé d'honneurs: il avoit de la probité; ses traitemens et les bienfaits du roi pourvurent abondamment à sa fortune. Des alliances illustres flatterent sa vanité; son crédit ouvrit la carrière des honneurs à ses nombreux enfans. Seignelay, son fils aîné, eut sa survivance dans la marine: après la disgrace de Pompone, à laquelle il avoit contribué, il fit donner les affaires étrangères à Colbert de Croissy, son frère. Il réunissoit ainsi dans sa famille quatre grands départemens. Au sein des honneurs, Colbert ne fut cependant pas heureux. Il essuya des intrigues, se vit souvent traversé par des rivalités et par des jalousies, et fut constamment poursuivi par la haine de Louvois. Il mourut en 1683, agé de 64 ans, victime de son amour pour le bien public, épuisé par le travail, rongé par les inquiétudes et par le chagrin, luttant avec peine contre les embarras présens, et prévoyant avec effroi ceux dont l'avenir le menaçoit encore. On sait que le peuple de Paris qui le haïssoit, et que des droits récens sur les consommations avoit exaspéré, troubla ses funérailles, et voulut déchirer son corps; on sait aussi que cette odieuse injustice fut cruellement expiée. La foiblesse et les fautes des successeurs de Colbert, le désordre toujours croissant des finances, la misère et la dépopulation des campagnes, la chute du commerce et de la marine, les malheurs et la ruine du royaume, apprirent à connoitre les services de ce grand homme, et forcèrent de rendre à sa mémoire un hommage éclatant, quoique tardif. Colbert avoit une taille médiocre, une figure repoussante, des yeux creux, des sourcils épais, un regard sombre, une tournure commune. Louis XIV disoit qu'il avoit conservé à la cour l'air d'un bourgeois. Son ton étoit habituellement froid et silencieux, sévère plutôt que dur. Madame de Cornuel, célèbre par ses bons mots, impatientée de ne pouvoir en tirer de réponse, lui dit un jour: « Monseigneur, faites au moins signe que vous m'entendez. » Elevé dans les affaires, il avoit peu cultivé son esprit: il aima les arts pour se conformer au goût de son maître, et sans s'y connoître; mais aussi il les protégea sans être jaloux de ceux

qui les cultivoient. Attaché à la personne de Louis XIV autant que dévoué à sa gloire, il se plaisoit à célébrer ses grandes qualités : vers la fin de sa carrière, il protestoit «que pendant 25 ans qu'il avoit approché le roi de fort près, il ne lui avoit entendu proférer qu'une parole de vivacité, et jamais aucune qui ressentît la médisance.» Son tombeau, qui se voyoit à Saint-Eustache, est aujourd'hui au Musée des monumens français.

† II. COLBERT (Jean-Baptiste), marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert, né à Paris en 1651, fut ministre et secrétaire d'état, acheva d'élever la marine et le commerce au plus haut degré de splendeur, protégea les arts et les sciences, et mourut le 3 novembre 1690. Son patriotisme, son goût pour les arts, ses manières nobles et généreuses, le firent regretter. Il eut cinq enfans de son second mariage avec Catherine-Thérèse de Matignon. Seignelay vouloit, comme son père, être d'une illustre famille. Il étoit de bonne foi sur cette chimère, et se croyoit descendu des rois d'Ecosse. Il avoit nommé un de ses fils Edouard, nom qu'il disoit être celui des aînés de sa maison en Ecosse. Un ministre m'a pourtant dit, ajoute l'abbé de Choisy, de qui nous tirons ces particularités, que Colbert en frappant son fils, ce qui lui est arrivé plus d'une fois, lui disoit en colère : «Coquin, tu n'es qu'un bourgeois; et si nous trompons le public, je veux au moins que tu saches qui tu es.»

† III. COLBERT (Jean-Baptiste), marquis de Torcy, frère du précédent, né le 19 septembre 1665, fut envoyé de bonne heure dans différentes cours; il mérita d'être nommé secrétaire d'état au département des affaires étrangères en 1686, surintendant-général des postes en 1699, et conseiller au conseil de la régence pendant la minorité de Louis XV, et remplit avec beaucoup de distinction ces postes différens. Ses ambassades en Portugal, en Danemark et en Angleterre, le mirent au rang des plus habiles négociateurs. Il mourut à Paris le 2 septembre 1746, à 81 ans, honoraire de l'académie des sciences. Il avoit épousé une fille du ministre d'état Arnauld de Pompone, dont il eut plusieurs enfans. On a publié, dix ans après sa mort, en 1756, ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des négociations, depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, 3 vol. in-12, divisés en quatre parties. La première est consacrée aux négociations pour la succession d'Espagne; la seconde, aux négociations avec la Hollande; la troisième, à celles qui eurent lieu en Angleterre; et la quatrième, aux négociations pour la paix d'Utrecht. « Ces mémoires, dit l'auteur du Siècle de Louis XIV, renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond. Ils sont écrits plus purement que tous les mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnoît le goût de la cour de Louis XIV : mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur: c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui conduisent sa plume.» — On a peint avec raison Torcy, comme intelligent dans les grandes affaires, plein de ressources dans les temps difficiles, sachant porter avec la même sagesse le poids de la bonne et de la mauvaise fortune. Il eut en outre toutes les vertus domestiques.

IV. COLBERT (Jacques-Nicolas), autre fils du grand Colbert, docteur de la maison et société de Sorbonne, abbé du Bec, et archevêque de Rouen, mourut à Paris le 10 dé-

tembre 1707, à 53 ans. Son zèle, sa charité, sa science le mirent au rang des plus illustres évêques du règne de Louis XIV.

V. COLBERT (Edouard-François), comte de Maulevrier, frère du grand Colbert, ministre d'état et chevalier des ordres du roi, fut lieutenant-général de ses armées. Sa valeur éclata dans plusieurs occasions. Les qualités de son cœur et de son esprit lui méritèrent l'estime du roi. Il mourut le 31 mai 1693.

† VI. COLBERT (Charles), marquis de Croissy, second frère du grand Colbert, chargé par Louis XIV de plusieurs négociations et ambassades importantes, s'en acquitta avec succès. Un de ses premiers commis, nommé Bergeret, se donnoit, avec une fausse modestie, les airs de s'attribuer tout l'honneur de ses dépêches. L'abbé de Choisy assure dans ses Mémoires que rien n'étoit moins fondé. Il mourut le 28 juillet 1696, à 67 ans, emportant les regrets des bons citoyens.

VII. COLBERT (Charles-Joachim), fils du précédent, embrassa l'état ecclésiastique : il n'étoit que bachelier, et se préparoit à sa licence, lorsque le pape Innocent XI mourut. Cet événement lui fit naître le désir d'aller à Rome, où le cardinal de Furstemberg le prit pour un de ses conclavistes. En partant de Rome, après l'élection d'Alexandre VIII, il fut enlevé par un parti espagnol, blessé, conduit à Milan, et enfermé dans le château de cette ville. Il eut beaucoup à souffrir dans cette captivité, dont il profita pour apprendre la langue espagnole. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il revint à Paris, entra en licence, et prit le bonnet de docteur. Nommé à l'évêché de Montpellier en 1697, il édifia le diocèse confié à ses soins, instruisit les catholiques, les affermit dans la foi par un excellent catéchisme (*voyez* l'article POUGET), travailla à la conversion des hérétiques, et en ramena plusieurs à l'Eglise. Il prit trop de part aux disputes relatives à la bulle *Unigenitus*, à laquelle il s'opposa par une foule de *Lettres* et de *Mandemens*, dans lesquels il oublia souvent la modération envers les évêques ses collègues, et la soumission que devoit un prélat aux jugemens de l'Eglise. Plusieurs de ses ouvrages, recueillis en 3 vol. in-4°, 1740, furent condamnés à Rome. (*Voyez* BERRUYER, n° I.) Ce prélat mourut le 8 avril 1738, à 71 ans. — La famille de Colbert a produit plusieurs autres personnes de mérite dans le ministère, l'église et l'épée.

* VIII. COLBERT, colonel du 10e régiment des chasseurs, se distingua au combat d'Elchingen, en octobre 1805, et eut deux chevaux tués. Elevé au grade de général de division, il fut envoyé en Espagne, où il périt glorieusement, en 1809, sur le champ de bataille, après avoir mis les ennemis dans une déroute complète.

COLDORÉ, graveur en pierres fines, se fit un nom célèbre sur la fin du 16e siècle, par la finesse et l'élégance de son travail. Ses *portraits* étoient aussi ressemblans que délicats. On présume que *Coldoré* est un sobriquet, et que le vrai nom de cet artiste est Julien de Fontenai, le même que Henri IV qualifia, dans ses lettres-patentes du 22 décembre 1608, du titre de son valet de chambre, et de son graveur en pierres fines.

* I. COLE (Thomas), ministre dissident, mort en 1607, élève de l'école de Westminster, d'où il passa à l'église du Christ à Oxford, fut,

en 1656, nommé principal du collége de Sainte-Marie, où il fut précepteur du célèbre Locke. A la restauration, expulsé comme nonconformiste, il prit une académie à Nettlebed; ensuite il s'établit à Londres et fut un des professeurs de Pinuers-Hall. Les ouvrages qu'on a lui sont, *Des Discours sur la régénération, la foi et la penitence*, in-8°; un *Discours sur la religion chrétienne*, in-8°, et *d'autres ouvrages mystiques*. Le docteur Pultney raconte que Cole avoit rassemblé un herbier, qu'il jeta au feu dans un accès de dévotion et de repentance du temps qu'il y avoit employé: exemple, ajoute-t-il, de l'enthousiasme le plus absurde, puisque rien n'étoit plus propre à nourrir la piété que la contemplation des ouvrages du Tout-Puissant dans la création.

* II. COLE (Guillaume), reçu docteur en médecine à Oxford en 1666, exerça sa profession à Bristol, et ne se borna pas aux travaux de la pratique; on lui doit plusieurs ouvrages qui ont paru sous les titres suivans: I. *Cogitata de secretione animali*, Oxonii, 1674, in-12; Hagæ Comitis, 1681, in-12, avec l'*Œconomia animalis de Charleton*. II. *Practical essay concerning the late frequency of apoplexies*, Oxford, 1689, in-8°; Londres, 1693, in-8°. III. *Novæ hypotheseos, ad explicanda febrium intermittentium symptomata et typos excogitatæ, hypotyposis*, Londini, 1693, in-8°; Amstelodami, 1698, in-8°. L'auteur s'y déclare partisan du quinquina. IV. *Disquisitio de perspirationis insensibilis materie et peragendæ ratione*, Londini, 1702, in-8°.

* COLELLA (François-Antoine), de Bari, province d'Italie, au royaume de Naples, frère mineur conventuel, vivoit dans le 17e siècle. On a de lui un ouvrage intitulé *Morales affectus*.

COLEONI. *Voyez* COGLIONI.

* COLERUS (Jean), ministre de l'Eglise luthérienne, né à La Haye, vivoit dans le 17e siecle. On a de lui, I. En langue hollandaise, à Utrecht en 1698, *La vie de Spinosa*, traduite en français, La Haye, 1706, 1 vol. in-12, 188 pages. Lenglet du Fresnoy l'a réimprimée à la suite de la réfutation des erreurs de Spinosa, à Bruxelles, 1731. II. *La vérité de la résurrection de Jésus-Christ defendue contre B. Spinosa*, La Haye, 1706, 1 vol. in-12, 80 pages.

* I. COLES (Elisée), lexicographe anglais, et zélé dissident, né au comté de Northampton, mort en Irlande en 1680, élève d'Oxford, fut ensuite sous-maitre à l'école de Merchant-Taylors. Il a donné plusieurs ouvrages utiles, particuliérement un *Dictionnaire anglais-latin*, in-8°.

* II. COLES (Elisée), oncle du précédent, écrivain de la compagnie des Indes, a donné un fameux livre, intitulé *Discours pratique sur la souveraineté de Dieu*. C'est un Traité de la prédestination, dont les rigides calvinistes font très-grand cas.

† COLET (Jean), théologien anglais, né à Londres en 1466, mort en 1519, élève du collége de la Magdeleine à Oxford, où il fut reçu docteur en 1502, obtint le doyenné de Saint-Paul. Colet eut par ses discours et ses autres travaux une grande part à la réformation. L'évêque de Londres fit à cet égard des plaintes de lui à l'archevêque de Cantorbery, mais celui-ci refusa d'écouter les griefs. Colet en-

couragea beaucoup les études, particulièrement celle de la langue grecque. Erasme, qui lui fit toujours l'honneur de l'appeler son maître, donne des soupçons sur ses opinions religieuses dans son discours intitulé *Peregrinatio religionis*, où Colet figure sous le nom de Gratianus Pullus. Fondateur de l'école de Saint-Paul, Colet fut enterré dans cette cathédrale. Un monument fut élevé à sa mémoire; mais l'incendie de 1666 le détruisit. Colet a donné pour l'usage de son école un *Traité pratique de la religion*.

COLÈTE-BOILET, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, naquit à Corbie en Picardie, d'un charpentier, l'an 1580. Ayant pris l'habit du tiers-ordre de Saint-François, elle travailla à réformer les clarisses: mais n'ayant pas pu réussir en France, elle se retira en Savoie, où elle établit sa réforme, qui se répandit ensuite dans plusieurs provinces. Elle mourut à Gand le 6 mars 1447. Quelques religieux de Saint-François, touchés des exemples et des vertus de Colète, ayant embrassé l'austérité de sa règle, furent appelés *Coletans*. Léon X les réunit, en 1517, aux observantins. Pie VI a canonisé, en 1780, sainte Colète, dont le corps fut transporté de Gand à Poligny en Franche-Comté en 1783. L'abbé de Montis a donné la Vie de cette réformatrice, 1771, in-12.

* COLETI (Nicolas), prêtre vénitien, mort en 1766, âgé de 80 ans, a corrigé et continué l'*Italie sacrée* de Ferdinand Ughellius. Il a donné une nouvelle édition des *Conciles*, considérablement augmentée; et publié aussi *Les Monumens de l'église de Saint-Moïse de Venise*.

* COLEY (Henri), astrologue anglais, né à Oxford en 1635, mort en 1690, avoit été élevé pour être tailleur: ayant eu occasion de servir le célèbre Leilly, qui lui fit présent d'une de ses éphémerides, il a continué cet ouvrage pendant bien des années. On a de lui un livre intitulé *La Clef de l'art de l'astrologie à l'usage des adeptes*. Coley a toujours été consulté particulièrement comme astrologue et empirique.

* I. COLIGNI (Henriette), comtesse de la Suze, dame française et bel-esprit, morte en 1673, épousa d'abord Thomas Hamilton, lord écossais; et en secondes noces le comte de la Suze, avec qui elle ne vécut pas long-temps. Cette dame a laissé des *Chansons* et des *Odes*, imprimées avec les poésies de Pélisson.

II. COLIGNI (Gaspard de), Ier du nom, seigneur de Châtillon-sur-Loing, d'une ancienne maison de Bresse, le premier de sa famille qui se soit établi en France, depuis que cette province fut réunie à la couronne, suivit Charles VIII à Naples en 1494. Il commanda un petit corps à la bataille d'Aignadel en 1509, et un autre plus considérable à celle de Marignan en 1515. Son mariage contribua, pour le moins autant que son mérite, à l'avancer. Il avoit épousé, vers la fin de 1514, Louise de Montmorency, veuve de Ferri de Mailli, baron de Conti, et sœur aînée d'Anne duc de Montmorency, qui depuis devint connétable. Le crédit de son beau-frère, alors tout-puissant, hâta la récompense qui lui étoit due: il fut fait maréchal en 1516, puis chevalier de l'ordre, et lieutenant de roi en Champagne et en Picardie. Henri VIII, roi d'Angleterre, s'étant engagé à rendre Tournay à la France en 1518, Coligni fut envoyé pour en prendre

possession. Il se présenta pour y entrer, enseignes déployées: mais l'Anglais qui y commandoit lui dit qu'il ne permettroit pas qu'il entrât comme un conquérant dans une place que le roi de France ne tenoit que de la pure grace du roi d'Angleterre; et il fallut qu'il pliât les drapeaux avant d'entrer dans cette ville. Coligni fut un des juges du tournois qui se fit au camp du Drap-d'or en 1520. L'année suivante, il différa d'un demi-jour d'attaquer Charles-Quint, ce qu'il pouvoit faire avec avantage, et manqua une occasion presque certaine de le vaincre. Il mourut à Acqs, l'an 1522, en allant secourir Fontarabie.

III. COLIGNI (Odet de), cardinal de Châtillon à 18 ans, archevêque de Toulouse à 19, et évêque de Beauvais à 20, né en 1515, fut le second fils du précédent, et se distingua de bonne heure par son esprit et son amour pour les lettres. Son frère d'Andelot, qui avoit déjà entraîné l'amiral dans le calvinisme, y précipita le cardinal. Le pape Pie IV le priva de la pourpre et de la dignité épiscopale, après l'avoir excommunié. Coligni, qui avoit quitté l'habit de cardinal, et qui se faisoit appeler simplement le comté de Beauvais, le reprit, et se maria en soutane rouge. Il étoit alors titulaire, outre son archevêché et son évêché, de treize abbayes et de deux prieurés. Sa femme Isabelle de Hauteville, dame de Loré, s'asseyoit chez le roi et chez la reine, en qualité de femme d'un pair du royaume, et on la nommoit indifféremment madame la comtesse, madame la cardinale. Apres la mort de son époux, elle demanda son douaire; mais elle en fut déboutée par arrêt du parlement de Paris en 1604. Son mari, condamné au concile de Trente, ne fut pas plus fidèle à son souverain qu'il ne l'avoit été à sa religion : il prit les armes contre lui, se trouva à la bataille de Saint-Denys, en 1568, et fut décrété de prise de corps. S'étant retiré en Angleterre, il y fut empoisonné le 14 février 1571, par un de ses domestiques, qui, s'étant sauvé en France, fut pris à la Rochelle et puni de mort.

† IV. COLIGNI (Gaspard de), second du nom, frère du précédent, amiral de France, né le 16 février 1516 à Châtillon-sur-Loing, porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, se signala sous François I à la bataille de Cérisoles, et sous Henri II, qui le fit colonel-général de l'infanterie française, et ensuite amiral de France, en 1552. Il mérita ces faveurs par les belles actions qu'il fit à la bataille de Renti, par son zèle pour la discipline militaire, par ses conquêtes sur les Espagnols, sur-tout par la défense de Saint-Quentin. L'amiral se jeta dans cette place, et fit des prodiges de valeur; mais la ville ayant été forcée, il resta prisonnier de guerre. Après la mort de Henri II, les intrigues, la duplicité et le méchant caractère de Catherine de Médicis le forcèrent à se mettre à la tête des calvinistes contre les Guises. Il forma un parti si puissant, qu'il faillit à ruiner la religion catholique en France. (*Voy.* Léri.) « La cour, dit un historien, n'avoit point d'ennemi plus redoutable, après Condé, qui se l'étoit associé. Celui-ci étoit plus ambitieux, plus entreprenant, plus actif. Coligni étoit d'une humeur plus posée, plus mesurée, plus capable d'être chef d'un parti; à la vérité aussi malheureux à la guerre que Condé, mais réparant souvent par son habileté ce qui sembloit irréparable; plus dangereux après une défaite, que ses ennemis après une victoire; orné d'ailleurs

d'autant de vertus, que des temps si orageux et l'esprit de parti pouvoient le permettre. Il comptoit son sang pour rien. Ayant été blessé, et ses amis pleurant autour de lui, il leur dit avec un flegme incroyable: « Le métier que nous faisons ne doit-il pas nous accoutumer à la mort comme à la vie? » La premiere bataille rangée qui se donna entre les huguenots et les catholiques fut celle de Dreux, en 1562. L'amiral combattit vaillamment, la perdit, et sauva l'armée. Le duc de Guise ayant été massacré par trahison, peu de temps après, au siége d'Orléans, on l'accusa d'avoir conseillé ce lache assassinat; mais il se justifia par serment. Il n'en avoit pas besoin; la droiture, la noblesse des sentimens et la grandeur d'ame de Coligni, devoient le mettre à l'abri du soupçon. Les guerres civiles cesserent pendant quelque temps pour recommencer avec plus de fureur en 1567. Coligni et Condé donnèrent la bataille de Saint-Denys contre le connétable de Montmorency. Cette journée indécise fut suivie de celle de Jarnac, en 1569, fatale aux calvinistes. Condé ayant été tué d'une maniere funeste, Coligni eut sur les bras tout le fardeau du parti. Il soutint seul cette cause malheureuse, et fut vaincu encore à la journée de Moncoutour, dans le Poitou, sans que son courage pût être ébranlé. Une paix avantageuse en 1571 vint bientôt terminer en apparence ces sanglantes querelles. Coligni parut à la cour, et fut accablé de caresses, comme tous ceux de son parti. Charles IX lui fit donner cent mille francs de l'épargne, pour réparer ses pertes, et lui rendit sa place au conseil. De tous côtés on l'exhortoit à se défier de ces caresses perfides. Un capitaine calviniste, qui se retiroit en province, vint prendre congé de lui. Coligni lui demanda la raison d'une retraite si brusque. « C'est, dit le militaire, parce qu'on nous fait ici trop de caresses. J'aime mieux me sauver avec les fous, que de périr avec ceux qui seroient trop sages. » Un projet horrible éclata bientôt. Un vendredi, l'amiral venant du Louvre, on lui tira d'une fenêtre un coup d'arquebuse, dont il fut blessé à la main droite et au bras gauche. Maurevert s'étoit chargé de l'assassiner, à la prière du duc de Guise, qui avoit proposé cet attentat à Charles IX: ce fut ce malheureux qui tira le coup, d'une maison du cloitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il s'étoit caché. « Voilà, s'écria Coligni, le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guise. » Le roi de Navarre, le prince de Condé se plaignirent au roi de cet attentat. Charles IX, exercé à la dissimulation par sa mere, en témoigna une douleur extrême, fit rechercher les coupables, et donna le nom de père à Coligni. « Mon père, lui dit-il, la blessure est pour vous, et la douleur pour moi. » C'étoit dans le temps même qu'il étoit occupé du massacre prochain des protestans. Le carnage commença, comme on sait, le 24 août, jour de Saint-Barthélemi, 1572. Le duc de Guise, bien escorté, marcha à la maison de l'amiral. Une troupe d'assassins, à la tête desquels étoit un certain Besme, domestique de la maison de Guise, entra l'épée à la main, et trouva le maréchal assis dans un fauteuil. « Jeune homme, dit-il à leur chef d'un air calme et tranquille, tu devrois respecter mes cheveux blancs: mais fais ce que tu voudras, tu ne peux m'abréger la vie que de quelques jours. Ce malheureux, après l'avoir percé de plusieurs coups, le jeta par la fenêtre dans la cour de sa maison, où le duc de Guise attendoit. Coligni tomba aux pieds de son lâche ennemi, et dit en expirant: « Au

moins si je mourois de la main d'un honnête homme, et non pas de celle d'un goujat! » Besme lui ayant marché sur le corps, dit à sa troupe: C'est bien commencé! allons continuer notre besogne. Son cadavre fut exposé pendant trois jours à la fureur du peuple, et enfin pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Montmorency, son cousin, l'en fit tirer, pour l'enterrer secrètement dans la chapelle du château de Chantilly. Un Italien ayant coupé la tête de l'amiral, pour la porter à Catherine de Médicis, cette princesse la fit embaumer et l'envoya à Rome. Cependant les restes de l'amiral Coligni furent recueillis et conservés par ses serviteurs, qui les déposèrent après les avoir enfermés dans une caisse de plomb, dans les caves du château de Châtillon, ancienne demeure de l'amiral. Ils restèrent là dans l'oubli, sans autre ornement que le souvenir de ce grand homme, jusqu'au 18 août 1786, époque à laquelle Montesquiou les obtint du duc de Luxembourg, seigneur de Châtillon, et les fit transporter dans sa terre de Maupertuis, et déposer dans un sarcophage de marbre noir, élevé dans une chapelle sépulcrale de forme antique, taillée en grès, qu'il avoit fait construire exprès dans son parc, au bord d'une petite rivière. Des inscriptions retraçoient aux voyageurs les hauts faits et les malheurs de celui qu'elle renfermoit. Après la mort de Montesquiou, et à la suite de la révolution, ce monument précieux passa au Musée impérial des monumens français, par les soins de l'administrateur M. Alexandre Lenoir, qui en fit l'acquisition d'un propriétaire ignorant qui en avoit déjà commencé la démolition. C'est ainsi que nous furent conservées les dépouilles mortelles de Coligni. Sur une des faces de la chapelle, on avoit gravé l'inscription suivante : ICI REPOSENT, ET SONT HONORÉS ENFIN, APRÈS PLUS DE DEUX SIÈCLES, LES RESTES DE GASPARD DE COLIGNI, AMIRAL DE FRANCE, TUÉ A LA SAINT-BARTHÉLEMI LE XXIV AOUT M. D. LXXII. Au-dessus du sarcophage, on lit ce qui qui suit : *Magni illius Franciæ admiralis Gasparis à Coliniaco, hujusce loci domini ossa, in spem resurrectionis, hic sunt deposita; anima autem apud Deum pro quo constantissimè pugnavit, recepta est.* Enfin, sur des panneaux de marbre bleu turquin, on a également gravé les couplets de la Henriade de Voltaire sur la mort de Coligni; ces inscriptions commencent par ces vers :

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avoit vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Elles se terminent par ceux-ci :

Et l'on porte sa tête aux pieds de Médicis :
Conquête digne d'elle et digne de son fils.

Enfin, pour consacrer le transport et la restauration de ce monument mémorable dans le Musée impérial des monumens français, M. P. H. Marron, chef du consistoire, déposa l'inscription suivante sur la tombe de Coligni :

Alexandro Lenoir,
Dispersis herois Colinæi cineribus,
Instaurato monumento, parentare
Meditanti.
Queis fuerant vicibus tua vivi obnoxia fata,
In tumulo similes te, Colinæe, premunt
Conderis ignoto trucidatus, magne, sepulcro,
Et sine honore cinis, per duo sæcla, lates.
Surgunt digna tibi tandem monumenta; nec illis
Contingit longo tempore tuta quies.
Audolus? an virtus funebrem surripit urnam?
O! maneat probris inviolata novis!
Te placidis Nigri vult reddere cura viretis,
Utque decet, manes sancta piare tuos.
Fac rata vota viri, cui tot rapuisse tropæa
Gratatur turpi Gallia barbariæ!

Coligni tenoit un journal manuscrit,

qui fut remis, après sa mort, entre les mains de Charles IX. On y remarqua un avis qu'il donnoit à ce prince, de prendre garde, en assignant l'apanage à ses frères, de leur laisser une trop grande autorité. Catherine fit lire cet article devant le duc d'Alençon, qu'elle savoit affligé de la mort de l'amiral : « Voilà votre bon ami, lui dit-elle ; voyez le conseil qu'il donne au roi. — Je ne sais pas, répondit le duc, s'il m'aimoit beaucoup ; mais je sais qu'un semblable conseil n'a pu être donné que par un homme tres-fidele à sa majesté, et tres-zélé pour l'état... » Charles IX trouvoit ce journal digne d'être imprimé ; mais le maréchal de Retz le lui fit jeter au feu. Coligni avoit épousé depuis deux ans la comtesse d'Entremont, la plus riche héritière de Savoie, qui, prévenue de ses grandes qualités, et sans le connoître autrement, lui avoit fait offrir sa main. Elle étoit enceinte lors du massacre de la Saint-Barthélemi. Charles-Emmanuel, roi de Savoie, lui fit éprouver les plus horribles persécutions, lorsqu'elle se fut retirée dans sa terre natale. Coligni envoya le premier, en qualité d'amiral, une colonie dans le Brésil, qui disparut bientôt devant celle des Portugais. Nous ne citerons point sa Vie par Gatien de Courtilz, 1686, in-12 ; on en trouve une beaucoup plus exacte et mieux écrite dans les *Hommes illustres de France.*

† IV. COLIGNI (François de), seigneur d'Andelot, quatrième fils de Gaspard de Coligni, premier du nom, né à Chatillon-sur-Loing en 1521, signala sa valeur dans les guerres civiles. Les protestans eurent en lui un défenseur plein d'esprit, et un héros fécond en ressources. Il fut colonel-général de l'infanterie en 1551, par la démission de l'amiral, son frère, et se jeta, en 1557, dans Saint-Quentin, avec ce frère dont il partageoit la valeur. Ils furent faits prisonniers. D'Andelot trouva le moyen de se sauver, et servit l'année suivante au siége de Calais. Peu de temps après, ses intrigues en faveur du calvinisme le firent conduire à Melun. Son épouse l'engagea à entendre la messe pour recouvrer sa liberté ; mais cette démarche ne l'empêcha pas de prendre le parti des protestans pendant les guerres civiles. Il se distingua à la bataille de Dreux en 1562, et l'année d'après il défendit Orléans. La prise de cette ville fut suivie de la paix, qui ne dura que jusqu'en 1567. L'année suivante il fit la guerre en Bretagne, dans le Poitou, et se montra par-tout aussi entreprenant qu'infatigable. La dernière journée où il se trouva fut la bataille de Jarnac, donnée le 13 mars 1569. Il mourut environ deux mois après à Saintes, de maladie, selon les uns, et de poison, suivant d'autres. *Voyez* CHARRI.

† V. COLIGNI (Gaspard de), troisième du nom, colonel-général de l'infanterie, et maréchal de France, né en 1584, de François de Coligni, amiral de Guienne, se signala en divers siéges et combats. Il gagna, en 1635, la bataille d'Avein, avec le maréchal de Brezé ; s'empara, deux ans après, d'Ivoy et de Damvilliers ; prit Arras en 1640, avec les maréchaux de Chaulnes et de La Meilleraie ; perdit la bataille de la Marfée, contre le comte de Soissons, en 1641, et mourut en son chateau de Châtillon le 4 janvier 1646. L'intrépidité fut sa qualité caractéristique. Au siége d'Arras, son fils ayant été renversé d'un coup de mousquet, le bruit courut qu'il étoit mort. « Il est bien heureux, dit le maréchal en apprenant cette nouvelle, d'être mort dans une si belle occasion

pour le service du roi. » Ce père courageux eut bientôt le plaisir de revoir son fils couvert de gloire.

† VI. COLIGNI (Gaspard de), quatrième du nom, duc de Châtillon, fils du précédent, abjura l'hérésie en 1643, fut lieutenant-général, et mourut à Vincennes, d'une blessure qu'il avoit reçue à l'attaque de Charenton, le 9 février 1649, à 39 ans. Sa veuve, Elizabeth-Angélique de Montmorency, sœur du duc de Luxembourg, fut une des personnes les plus agréables et les plus ingénieuses de la cour de Louis XIV. Elle épousa, en 1664, le duc de Meckelbourg, et mourut à Paris en 1695, à 69 ans : c'est elle dont il est question dans le roman satirique de Bussi-Rabutin. Elle avoit eu du duc de Châtillon un fils posthume, mort en 1657, et en qui finit la branche de l'amiral.

† VII. COLIGNI (Jean, comte de), frère de Gaspard de Coligni, quatrième du nom, commanda les troupes françaises à la bataille de Saint-Godard en 1664, et mourut en sa terre de la Mothe-Saint-Jean le 16 avril 1686. Il est compté par Voltaire et par d'autres historiens dans le très-petit nombre de ceux qui, pendant les troubles de la guerre civile, s'attachèrent invariablement au grand Condé, par amitié et par grandeur d'ame. Cependant des *Mémoires* authentiques de Jean de Coligni, écrits et signés de sa main sur les marges d'un Missel, et trouvés dans sa chapelle, démentent complètement cette assertion. *Voyez* CONDÉ, n° IV.

* VIII. COLIGNI (M.-C.-J. PILLÉOT de), se disant comte de l'empire romain, né en France d'une famille illustre, émigra dans les commencemens de la révolution, rentra dans sa patrie après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), et s'établit à Romainville, près Paris, où il se mit à fabriquer de la fausse monnoie d'or et des assignats. Poursuivi pour ce délit, il quitta de nouveau la France, et passa successivement en Allemagne, en Italie et en Suisse ; puis voulut revenir à Paris, où il fut saisi par la police, et condamné à mort le 27 nivôse an 7 (16 janvier 1799), comme émigré.

I. COLIGNON (François), graveur de Nanci, élève et émule de Callot, laissa la *Bataille de Rocroi*, gravée en quatre feuilles.

* II. COLIGNON, sculpteur français, a fait différens ouvrages qui annoncent du talent. On voyoit autrefois à Saint-Nicolas-du-Chardonnet une figure en marbre, représentant *la mère de Le Brun sortant du tombeau, et un ange sonnant de la trompette*, faits par lui sur les dessins de Le Brun. Il vivoit sur la fin du 16e siècle.

I. COLIN (André), apothicaire à Lyon, a publié, à la fin du 18e siècle, une *Histoire des drogues, épiceries et médicamens simples*.

II. COLIN. *Voyez* BLAMONT *et* MACLAURIN.

† COLINES (Simon de), célèbre imprimeur français, succéda à Henri Etienne, dont il épousa la veuve. La netteté de ses éditions françaises, latines et grecques, les fait rechercher. « Il passe, dit M. Peignot dans son Dictionnaire bibliographique, pour avoir introduit en France l'usage du caractère italique dont Alde-Manuce est l'inventeur. On se servoit auparavant de caractères assez approchans de la forme gothique, tels que ceux de plusieurs livres imprimés par Vérard, et de quelques *préfaces* de Colines lui-

même. Ce dernier a imprimé un grand nombre d'ouvrages, sur lesquels on peut consulter les Annales typographiques de Maittaire. C'est à Meaux qu'il exerça d'abord son art; et en 1521, il y donna les Commentaires latins de Jacques Lefevre sur les quatre Evangiles. Il paroit que cette même année il s'établit à Paris; car on connoît l'ouvrage latin des *Femmes illustres et mémorables*, imprimé par lui, sous la date de 1521, et sous l'indication de Paris. Il composa, en 1533, un livre intitulé *Grammatographia*, ouvrage rare aujourd'hui, dans lequel il y a des tables ou des cartes sur lesquelles sont des lettres en très-gros caractères, pour faciliter aux enfans les élémens de la lecture. Il a donné à Paris, en 1541, la *Bible latine*, in-fol. pour Galiot-Dupré. Il mourut en 1547. Les derniers ouvrages sortis de ses presses portent la date de 1546. On lui a reproché d'avoir retranché de sa belle édition du *nouveau Testament* le passage de la Vulgate : *Tres sunt qui testimonium dant in Cœlo*, etc. Joan. Ep. I. *Voyez* GRYPHE.

* COLINI (Côme), né à Florence en 1727, mort à Manheim le 22 mars 1806. A 20 ans, il mérita l'attention et gagna l'amitié de Voltaire. En 1760, il entra au service de l'électeur Charles Théodore, en qualité de secrétaire intime. Quelques années après, il fut nommé membre de l'académie des sciences de Manheim, historiographe et directeur du cabinet d'histoire naturelle de cette ville. On a de lui quelques *ouvrages historiques*, et une brochure in-8° sur ses relations avec Voltaire, Paris, 1807.

* I. COLLADO (Louis), docteur en médecine, vivoit dans le 16e siècle. Il se rendit célèbre à l'université de Valence en Espagne par ses travaux et ses connoissances anatomiques. On a de lui les ouvrages suivans : I. *In Galeni librum de ossibus commentarius*, Valentiæ, 1555, in-8°. II. *Ex Hippocratis et Galeni monumentis isagoge ad faciendam medicinam*, ibid., 1561, in-8°. III. *De indicationibus liber unus*, ibid., 1572, in-8°.

* II. COLLADO (Diégo), dominicain espagnol, surintendant des monastères aux îles Philippines, périt dans un naufrage en revenant en Europe, en 1638. Collado a donné un *Dictionnaire de la langue japonaise*, et une *Grammaire* de la même langue.

* I. COLLADON (Germain), né à La Châtre en Berri, étoit bon jurisconsulte : ayant embrassé la religion protestante, il s'établit à Genève, et y fut chargé, avec Dorsières, de la confection *du Code civil et politique*, qui parut en 1568, et qui, par cette raison, se trouve avoir tant de rapport avec la coutume du Berri. La première édition que Henri Étienne a donnée du Traité de Phæbadius contre les ariens, fut faite sur un manuscrit qu'il avoit trouvé chez Colladon. *Voyez* l'Histoire littéraire de Genève par Sennebier, tome I, page 143 et suiv.

* II. COLLADON (Nicolas), fils de Léon, ministre à Bourges, exerça le ministère évangélique à Genève, et y succéda à Calvin dans la place de professeur de théologie en 1566. Il porta quelquefois la hardiesse dans ses sermons jusqu'à la licence, et s'attira des censures. Il a écrit, *Jesus Nazarenus, ex Matth.*, XI, 52, Lausanne, 1586, in-8°; un *Essai d'explication*, selon lui, très-aisée *de l'Apocalypse*, Morges, 1581, in-8°. *Voyez* Sennebier, tom. I, p. 398.

* III. COLLADON (Théodore), médecin, natif de Bourges, a publié, au commencement du 17e siècle, un Traité intitulé *Adversaria, seu Commentarii medicinales*, Genevæ, deux tomes en 1 vol. in-8°. C'est un ouvrage de pratique. Il y a eu une seconde édition de ces Commentaires sous le titre de *Sphalmata medica tam in theoriâ quàm in praxi*, Genevæ, 1680, in-8°.

* I. COLLAERT (Adrien), graveur au burin, né à Anvers dans le 16e siècle, fit le voyage d'Italie pour perfectionner son talent d'après les grands maitres, et son espérance n'a point été déçue. On a de lui beaucoup d'*estampes gravées* avec soin et propreté. Il a gravé *une partie de la vie de Jésus-Christ*, d'après Martin de Vos; une suite d'ermites, *idem;* une grande partie *des chasses et des pêches* de Jean Stradan; *les douze mois de l'année*, d'après Josse Monper. Ce sont ceux que Callot a copiés, etc.

* II. COLLAERT (Jean), fils du précédent, élève de son père, et, comme lui, graveur au burin, eut plus de talent. Ils ont exécuté ensemble quelques suites publiées par l'un d'eux. Les *estampes du Missel* de Moretus, gravées sur les dessins de Rubens, sont de Jean, ainsi que *le frappement du rocher*, d'après Lambert Lombart; plusieurs jolis titres de livres, d'après Rubens; divers sujets d'après Hemskok, Stradan, Josse Monper, Henri Goltzius et autres.

COLLANGE (Gabriel de), né à Tours en Auvergne l'an 1524, fut valet-de-chambre de Charles IX. Quoique bon catholique, il fut pris pour un huguenot, et, comme tel, assassiné à la Saint-Barthélemi, en 1572. Il a traduit et augmenté la *Polygraphie* et l'*Ecriture cabalistique de Trithème*, à Paris, 1561, in-4°, qu'un Frisou, nommé Dominique de Honttinga, a donnée sous son nom, à Embden, 1620, in-4°, sans faire mention ni de Trithème, ni de Collange. Collange avoit aussi quelques connoissances dans les mathématiques et dans la cosmographie.

† COLLATINUS (Lucius Tarquinius), époux de Lucrèce, violée par Sextus, fils de Tarquin, fut en partie cause de cet outrage, par les éloges indiscrets qu'il lui fit de sa femme. Collatinus s'unit à Brutus, chassa les Tarquins de Rome, et fut fait consul avec lui, l'an 509 avant J. C.; mais comme il étoit de la famille royale, ou le déposa quelque temps après. *Voyez* LUCRÈCE.

COLLATIUS. *Voyez* APOLLONIUS, n° IX.

† COLLÉ (Charles), secrétaire ordinaire et lecteur du duc d'Orléans, né à Paris en 1709, eut pour père un procureur du roi au châtelet, qu'il perdit à l'âge de 14 ans. Lié dans sa jeunesse avec Haguenier, Gallet et Pannard, auteurs de chansons anacréontiques, de vaudevilles gais et piquans, ils lui inspirèrent leur goût, leur amour du plaisir, leur commode philosophie. Le genre dramatique lui ayant plu dès l'enfance, il le cultiva avec succès. Sa première pièce fut une parodie de La Chaussée, intitulée *Alphonse l'impuissant:* l'auteur ne l'a pas jugée digne d'entrer dans la collection de ses œuvres; mais le duc de La Vallière la fit imprimer en 1740. Bientôt il fit pour le théâtre du duc d'Orléans, devenu son protecteur, plusieurs petites pièces qui y furent applaudies, entre autres, *Le Rossignol, la Veuve, le Galant Escroc, Nicaise, Joconde, Isabelle précepteur, le Jaloux corrigé*, etc. Sa *Partie de chasse de Henri IV*

excite quelquefois l'attendrissement, par la vérité des caractères, et surtout par la fidélité du portrait de ce bon roi. Peu de pièces ont obtenu plus de représentations. Lorsqu'on la joua à Verdun, tous les spectateurs se levèrent, et répétèrent en chœur, après l'acteur, le couplet : *Vive Henri IV.* On comparoit devant Collé cette pièce avec la *Bataille d'Ivry* de Durosoy, jouée à la même époque au théâtre italien, et on lui disoit que plusieurs personnes préféroient cette dernière ; Collé s'écria avec naïveté : « Ce n'est pas moi, toujours. » L'auteur en prit l'idée dans une comédie de Dodsley, intitulée *Le Roi et le Meunier de Mansfield* ; mais il embellit son sujet, et ne fit usage que de deux ou trois scènes de la pièce anglaise. Sa comédie de *Dupuis et Desronais*, pièce dans le goût de Térence, est dénuée de ce qu'on appelle le *vis comica* ; mais elle attache par des sentimens vrais, par des caractères bien soutenus, par un dialogue naturel ; enfin, par des scènes qui arrachent des larmes. L'auteur en prit le sujet dans le roman des *Illustres Françaises* de Challes. Une autre comédie intitulée *La Vérité dans le vin*, ou *Les Désagrémens de la galanterie*, est remplie de gaieté. Il y a d'autres pièces de lui, où il peint d'une manière aussi saillante que vraie les mœurs de son temps ; mais son pinceau est souvent aussi libre que l'étoient ses mœurs. Ses chansons firent quelque bruit dans le temps : celle qu'il publia *sur la prise du Port-Mahon*, lui valut de la cour une pension de 600 liv. ; c'est peut-être le premier chansonnier qui ait obtenu une pareille faveur. Il étoit un des derniers survivans de ces beaux esprits francs et enjoués, qui avoient formé entre eux une société appelée *le Caveau*. Collé avoit fait un couplet amphigourique, c'est-à-dire qui n'avoit aucun sens. Fontenelle, l'entendant chanter chez madame de Tencin, crut le comprendre, et pria de le recommencer pour le saisir mieux. Madame de Tencin interrompit le chanteur, et dit à Fontenelle : « Ma grosse bête, ne vois-tu pas que ce couplet n'est que du galimathias. Il ressemble si fort, répondit le bel esprit, à tous les vers que j'entends lire ou chanter ici, qu'il n'est pas étonnant que je me sois mépris. » Les ouvrages de Collé ont été réunis en 3 vol. in-12, sous le titre de *Théâtre de Société*, 1777, ou 2 vol. in-8°, 1767 ; mais il en a laissé plusieurs autres en manuscrits, qui ne sont ni moins piquans ni moins ingénieux, et qu'il est à souhaiter qu'on publie. Cet écrivain a encore rendu un service au théâtre, en rajeunissant plusieurs anciennes comédies qui avoient vieilli. Ces pièces sont *le Menteur* de Corneille, *la Mère coquette* de Quinault, *l'Andrienne* de Baron, *l'Esprit follet* de Hauteroche. Collé, sentant son esprit s'affoiblir, ne voulut plus écrire ; il disoit : « Il faut dételer avant la nuit. » Il étoit cousin du poëte Regnard, dont il se rapprocha par son originalité piquante. La modestie de cet auteur égaloit son mérite ; il avouoit qu'il devoit une partie des succès de ses ouvrages au goût et aux conseils de sa femme. Il ajoute dans un autre endroit : « Il y a long-temps que j'ai renoncé aux plaisirs, il y a long-temps que le bonheur a pris leur place : depuis que je suis marié, je l'ai senti dans toute sa plénitude ; je le sens encore ; que le ciel ne m'ôte rien, que ma femme se porte bien, et que je sois en santé. Je ne demande rien à Dieu qu'une mort avant celle de ma femme. » Il eut le malheur de la perdre et de la voir mourir. Cette mort avança la sienne arrivée à Paris, le 3 novembre 1783, à l'âge de 75 ans.

En 1789, Leprince et Baudrais ont publié le *Théâtre choisi* de Collé, en 2 vol. in-18. En 1805, on a imprimé de lui un *Journal historique*, sur les ouvrages dramatiques et les événemens littéraires arrivés depuis 1748 jusqu'en 1751. Collé ne soupçonnoit sans doute pas qu'il devoit voir le jour; il est écrit d'un style lache, souvent incorrect et rempli d'anecdotes, les unes fausses, les autres scandaleuses; de médisances indécentes et de jugemens trop hasardés. On croyoit Collé un bon homme; ce journal a fait tort à sa mémoire. On a encore de cet auteur: *Théâtre des Boulevards*, ou *Recueil de parades*, Paris, 1756, 3 vol. in-12, publié par Corbie; *Chansons joyeuses, mises au jour par un âne onyme, onissime*, Paris, 1765, in-8°; *Chansons qui n'ont pu être imprimées, et que mon censeur n'a point dû me passer*, 1784, in-12.

* COLLÉGE (Etienne), vulgairement appelé *le Menuisier protestant*, fut impliqué dans la conspiration contre Charles II. Son procès lui fut fait à Oxford, sur la déposition des plus infames imposteurs. Il se défendit avec beaucoup d'éloquence, et soutint encore inutilement son innocence sur la place de l'exécution. Collége étoit un mécanicien de beaucoup de mérite, et ses talens l'avoient fait considérer de personnes de très-haut rang. Sa fille fut lingère du roi Guillaume.

COLLÉNUCCIO (Pandolfe), né à Pésaro, envoyé en qualité d'ambassadeur par le duc de Ferrare à l'empereur Maximilien Ier, se distingua dans cette négociation. De retour dans sa patrie, il voulut en défendre les droits contre Jean Sforce, qui y avoit usurpé le souverain pouvoir. Celui-ci le fit étrangler en 1507. On a de Collénuccio plusieurs ouvrages estimés, entre autres une *Histoire du royaume de Naples*, jusqu'en 1459, en italien: elle a été traduite en latin par Stupano, Bale, 1572, in-4°.

* I. COLLÉONI (Guillaume), né à Corrégio en Italie, d'une illustre famille de ce nom, étudia la philosophie, la géométrie, les belles-lettres, les langues grecque et hébraïque, dans lesquelles il fit de grands progrès. On a de lui *Notizie degli scrittori piu celebri, che hanno illustrato la patria loro di Correggio*, qui furent imprimées à Guastalla en 1776. Il mourut au mois de mars 1777.

II. COLLÉONI. *Voyez* COGLIONI.

I. COLLET (Jean). *Voyez* COLET.

† II. COLLET (Philibert), né en 1643, avocat au parlement de Dombes, passa quelque temps chez les jésuites. Il mourut à Chatillon-lès-Dombes, sa patrie, en 1718. On a de lui, I. *Traité des excommunications*, Dijon, 1683, in-12. C'est une histoire de l'excommunication de siècle en siècle. Lorsqu'il publia cet ouvrage, il avoit encouru la censure pour avoir empêché avec violence qu'on enterrât une personne dans une chapelle dont il étoit patron. II. *Traité de l'usure*, in-8°, Lyon, 1690, et Paris, 1693, dans lequel il défend l'usage de la Bresse, de stipuler les intérêts avec le capital d'une somme exigible. III. *Entretiens sur les dixmes et autres libéralités faites à l'Eglise*, 1693, in-12. Il y établit que les dîmes ne sont ni de droit divin, ni de droit ecclésiastique, mais de droit domanial. IV. *Entretiens sur la clôture des religieuses*, Dijon, 1697, in-12. V. Des *Notes sur la coutume de Bresse*, 1698, in-fol. VI. *Lettres sur la botanique*, Paris, 1695, in-8°. On lui attribue encore *Historia ratio-*

nis, 1695, in-12, et plusieurs autres ouvrages manuscrits. La figure de Collet étoit originale ainsi que son esprit. Tout ce qui s'éloignoit des opinions communes lui plaisoit; il en avoit de très-libres sur toutes choses, sans en excepter la religion. Ceux qui vivoient avec lui étoient charmés de l'étendue de sa mémoire et de la vivacité de sa pénétration, et, ce qui vaut encore mieux, ils trouvoient en lui un homme officieux et un ami ardent et sincère.

† III. COLLET (Pierre), prêtre de la congrégation de la Mission, docteur et ancien professeur de théologie, né à Ternay dans le Vendômois le 6 septembre 1693, et mort le 6 octobre 1770, à 77 ans, s'est fait un nom distingué parmi les théologiens et les ames dévotes. Ses ouvrages sont en grand nombre. Les principaux sont, *Vie de saint Vincent de Paule*, 2 vol. in-4°, 1748; *Histoire abrégée du même*, 1 vol. in-12, 1764. L'Abrégé vaut mieux que la grande Histoire, qui est fastidieuse par une multitude de détails minutieux qui n'intéressent presque personne; il contient quelques faits qu'on ne trouve point dans la grande. *Vie de Boudon*, 2 v. in-12, 1754; *la même, abrégée*, 1 vol. in-12, 1762; *Vie de saint Jean de la Croix*, 1769, 1 vol. in-12; *Traité des dispens s en général et en particulier*, 3 vol. in-12, 1753. Cet ouvrage est le meilleur de cet écrivain. *Traité des indulgences et du jubilé*, 2 volumes in-12, 1770; *Traité de l'office divin*, 1 v. in-12, 1763; *Traité des saints mystères*, 2 vol. in-12, 1768; *Traité des exorcismes de l'Eglise*, 1 v. in-12, 1770. Ces différens Traités sont consultés fréquemment. *Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience* de Pontas, 2 vol. in-8°, 1764 et 1770. Morénas avoit donné un Abrégé de Pontas, en 2 petits vol. in-8°. Collet s'en empara, le corrigea, l'augmenta de plus d'un tiers, et le publia en 2 vol. in-4°. Il accuse Pontas de se contredire : on lui a fait le même reproche; mais en général l'Abrégé de Collet est bien rédigé. *Lettres critiques*, sous le nom *du prieur de Saint-Edme*, 1 vol. in-8°, 1744. L'abbé de Saint-Cyran y est très-peu ménagé. *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique*, 1 vol. in-8°. Cette brochure est peu de chose, et l'auteur n'y indique pas toujours les meilleurs livres. *Theologia moralis universa*, 17 vol. in-8°; *Institutiones theologicæ, ad usum seminariorum*, 7 vol. in-12, 1744 et suivantes; *Eædem, breviori formâ*, 4 vol. in-12, 1768; *De Deo, ejusque divinis attributis*, 3 v. in-8°, 1768; *les Devoirs des pasteurs*, 1 vol. in-12, 1769; *Devoirs de la vie religieuse*, 2 vol. in-12, 1765; *Traité des devoirs des gens du monde*, 1 v. in-12, 1763; *Devoirs des écoliers*, 1 vol. petit in-12; *Instructions pour les domestiques*, 1 vol. in-12, 1763; *Instructions à l'usage des gens de la campagne*, petit in-12, 1770. Ces différens traités sont solides: mais ils manquent d'onction. *Sermons et Discours ecclésiastiques*, 2 v. in-12, 1764, écrits avec plus de netteté que d'éloquence. *Méditations pour servir aux retraites*, 1 v. in-12, 1769; *La dévotion au sacré Cœur de Jésus, établie et réduite en pratique*, 1 vol. in-16, 1770. Il préparoit d'autres ouvrages, quand la mort termina sa carrière. On voit que la plume de cet écrivain étoit très-féconde; mais son style est dur en latin, et incorrect en français. Il mêle quelquefois la plaisanterie aux sujets les plus sérieux; malheureusement ses railleries sentent le collège, et ne sont guère à leur place. Dans sa vieillesse il s'étoit corrigé de ce défaut; et, à tout prendre, ses livres sont estimables, par

l'abondance des recherches, et par l'ordre qu'il a su y mettre.

† IV. COLLET (N.), secrétaire de l'ordre de Saint-Michel, mourut en 1787. Ses vertus égaloient ses talens. L'un de ses meilleurs ouvrages est une *Epître à l'hymen*, rarement célébré par les poëtes.

† I. COLLETET (Guillaume), avocat au conseil, l'un des quarante de l'académie française, naquit à Paris en 1598, et mourut dans cette ville le 19 février 1659. Le cardinal de Richelieu le mit au nombre des cinq auteurs qu'il avoit choisis pour la composition des pièces de théâtre. Colletet fit seul *Cyminde*, et travailla aux comédies intitulées *l'Aveugle de Smyrne* et les *Tuileries*. Il lut le monologue de cette dernière pièce au cardinal; et, lorsqu'il fut à l'endroit qui commence par ce vers :

La canne s'humectant dans la bourbe de l'eau...

Richelieu lui fit présent de six cents livres pour six mauvais vers qui suivoient celui-là : sur quoi Colletet fit ce distique :

Armand, qui pour six vers m'a donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

En lui faisant ce présent, le cardinal lui dit « que les 600 livres n'étoient que pour les six vers qu'il trouvoit si beaux, et que le roi n'étoit pas assez riche pour payer le reste. » Mais il ne renonça pas à son droit de protecteur et de connoisseur; il ne voulut pas payer ces vers sans les critiquer : au lieu de *s'humecter de la bourbe de l'eau*, il prétendit que Colletet devoit mettre *barboter dans la bourbe de l'eau*..... Colletet résista à cette critique; et, non content d'avoir défendu son vers en présence du cardinal, il lui écrivit encore à ce sujet en rentrant chez lui. Comme le cardinal achevoit de lire sa lettre, des courtisans vinrent le complimenter sur le succès des armes du roi, en disant « que rien ne pouvoit résister à son éminence. — Vous vous trompez, leur répondit-il en riant : car, même à Paris, je trouve des personnes qui me résistent. » On lui demanda quels étoient ces audacieux? « C'est Colletet, dit-il; car, après avoir combattu hier avec moi sur un mot, il ne se rend pas encore, et voilà une grande lettre qu'il vient de m'en écrire. » Colletet eut d'autres bienfaiteurs, parmi lesquels on remarque de Harlay, archevèque de Paris. La ville de Rome, pour le récompenser de son *Hymne sur l'immaculée Conception*, lui envoya un petit Apollon d'argent. Colletet avoit épousé successivement ses servantes; les gages qu'il leur devoit leur tenoient lieu de dot. Claudine fut sa troisième femme. Pour se faire honneur de ce choix aux yeux du public, il fit, dit-on, paroître sous le nom de sa nouvelle épouse plusieurs pièces de poésie; mais les gens instruits se moquèrent de la Sapho supposée, et du dieu qui l'inspiroit. La Fontaine s'égaya sur ce sujet par la pièce de vers suivante :

Les oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien;
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.
Sans gloser sur le mystère
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.
Les oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.

Les pertes qu'il fit pendant les guerres civiles, jointes à son caractère dissipateur, le réduisirent à une extrême pauvreté. Les *Œuvres* de Colletet parurent en 1658, in-12 : ce sont des *Odes*, des *Stances*, des *Sonnets*, et quelques ouvrages en prose, tels qu'une *traduction* du roman d'Ismène et d'Isménias. Quelques unes de ses *Poésies*, sans être du

premier mérite, prouvent de l'esprit, de la fécondité, et sont quelquefois d'une tournure agréable. Ses autres ouvrages manuscrits ont été fort utiles à Bernard de La Monnoie; il en a beaucoup profité dans ses notes sur les Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et de Duverdier. On a de lui, I. *Le Monarque parfait*, traduit du latin de Bellarmin, Paris, 1626, in-8°. II. *L'Ecole des muses, dans laquelle sont enseignées toutes les règles qui concernent la poésie française*, Paris, 1656, in-12.

† II. COLLETET (François), fils du précédent, né à Paris en 1628, n'est guère connu que par la place que Boileau lui a donnée dans ses Satires. Il commença à faire des vers à l'âge de 17 ans. Après avoir servi pendant quelques années, il revint chez son père, et n'eut, comme lui, d'autres richesses que sa veine poétique. Il fit des vers et de la prose, des *Cantiques spirituels*, et des *Pièces bachiques, amoureuses et burlesques*. Il vivoit encore en 1672. Il est éditeur d'un *Recueil*, dédié au comte de Saint-Aignan, intitulé *Des Muses illustres*, et divisé en quatre parties, Paris, 1658, in-12. On trouve de Colletet un *Dialogue amoureux* sur la goutte de Courart, imprimé depuis (en 1670) dans ses *Œuvres posthumes*. On a encore de lui, *Traité des langues estrangères, de leurs alphabets et des chiffres*, Paris, 1660, in-4°.

COLLIBUS (Hippolyte), jurisconsulte italien, né à Alexandrie-de-la-Paille en 1561, mort le 21 février 1612, enseigna le droit à Bâle, devint chancelier du prince d'Anhalt, et fut employé avec succès dans diverses négociations en France, en Angleterre et en Allemagne. On lui doit divers ouvrages sur le droit: *Consiliarius principis*. — *Commentarius de diversis regulis juris*. — *Actiomata de nobilitate*. Il avoit du savoir, mais trop d'orgueil; ce qui nuisit à son repos.

† COLLIER (Jérémie), né à Stowqui, dans la province de Cambridge, en 1656, devint lecteur de Gray's-Inn; mais ayant refusé de prêter le serment du test, il perdit cette place. Les écrits qu'il publia pour défendre son procédé aggravèrent sa disgrace. On lui promit inutilement, sous la reine Anne, des récompenses considérables; il vécut et mourut zélé non-conformiste. Il réunissoit parfaitement l'esprit de retraite du chrétien avec la politesse du gentilhomme. Egalement profond dans la philosophie, la théologie, l'éloquence, les antiquités sacrées et profanes, il a enrichi sa nation de plusieurs ouvrages estimables: I. D'un *Dictionnaire historique, géographique, généalogique*, traduit en partie du Moréri, et augmenté d'un grand nombre d'articles, en quatre vol. in-fol., 1701-1721. II. Des *Essais de morale* sur différens sujets, 1696-1709, trois vol. in-8°. III. D'un *Traité* où il démontre *que Dieu n'est pas l'auteur du mal*. IV. D'une *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne*, 1708-1714, 2 vol. in-folio. V. De la *Critique du théâtre anglais*, comparé aux théâtres d'Athènes, de Rome et de France; avec l'*Opinion des auteurs*, tant sacrés que profanes, *touchant le spectacle*: traduit en français par le père de Courbeville, jésuite, Paris, 1715, in-12. Collier mourut le 26 avril 1726.

* COLLIMITZ (George), médecin allemand, vivoit vers l'an 1530. Il mêla l'astrologie à la médecine, et voulut persuader que rien n'étoit plus nécessaire que leur union. Ce fut pour faire valoir son opinion qu'il publia un ouvrage intitulé *Artificium de applicatione astrologiæ ad medicinam, deque*

conveniendiâ earumdem, Argentorati, 1537, in-8°.

* I. COLLIN (Sébastien), médecin de Fontenay en Poitou, vécut vers l'an 1564. Comme il savoit les langues, il s'occupa de la traduction des ouvrages des anciens. Il mit de grec en français le livre d'Alexandre Trallien, qui traite de la goutte, et le fit imprimer à Poitiers en 1556. Il traduisit encore l'ouvrage de Rhazes, *de Pestilentiâ*, sous le titre d'*Ordre et de régime pour la cure des fièvres, avec les causes et remèdes des fièvres pestilentielles*, Poitiers, 1558, in-8°.

* II. COLLIN (Richard), graveur flamand, né à Anvers en 1631, a publié *Esther devant Assuérus*, d'après Rubens: divers autres morceaux, d'après Quellinus, Diepenbeck, et autres maîtres, ainsi que plusieurs *Portraits*, dont celui du Morillos, etc. Sa manière est correcte, pure et savante.

† III. COLLIN DE VERMOND (Hyacinthe), membre de l'académie royale de peinture pour l'histoire, né à Versailles, élève du fameux Rigaud, qui démêla son talent. Il étudia son art en Italie; mais au lieu d'y étudier l'antique et les bons modèles, il paroit qu'il s'attacha à la manière des peintres qui avoient alors la vogue en Italie, et qui amenèrent la décadence de la peinture. Le dessin de Collin est sans caractère et sans style; les formes en sont petites et maniérées, et son coloris est froid et sans vigueur. Dans ses exercices de professeur, il réussit à poser supérieurement le modèle, et à remplir avec habileté toutes les fonctions de l'école. Ses principaux ouvrages sont, I. *La Présentation au temple*, qu'il a faite pour Saint-Louis de Versailles. II. *La Maladie d'Antiochus*. III. Plusieurs *Tableaux*, dans la nef des Capucins du Marais. IV. *L'Annonciation*, à St.-Médéric. Collin mourut à Paris en 1761, à 68 ans.

* IV. COLLIN (Henri-Joseph), médecin de Vienne en Autriche, remplaça le célèbre Storck dans l'hôpital des bourgeois de cette ville; et à l'imitation de son prédécesseur, qui a publié deux volumes d'observations pratiques sous le titre d'*Annus medicus*, il en fit imprimer un troisième qui est intitulé *Annus medicus tertius, sive observationum circa morbos acutos et chronicos pars prima*, Vindobonæ, 1764, in-8°.

† V. COLLIN (l'abbé N.), mort en 1754, trésorier et vicaire général du chapitre de l'église de Paris, traduisit avec autant d'exactitude que d'élégance *l'Orateur de Cicéron*, in-12. Cette version, qui parut en 1737, est le fruit du travail long, pénible et assidu d'un homme d'esprit; elle est précédée d'une excellente préface, qui est en même temps un commentaire raisonné sur l'ouvrage, et un solide abrégé de rhétorique. L'auteur y traite des moyens d'acquérir de l'éloquence. On y trouve des jugemens sur nos orateurs modernes, et des réflexions sur les rhéteurs de l'antiquité. Il avoit remporté trois prix à l'académie française. On a encore de lui *la Vie de Marie de Lumague*, institutrice des filles de la Providence, 1744, in-12.

* VI. COLLIN D'ANGLUS, mort à Paris le 15 février 1809, à l'âge de 64 ans, issu de David II, roi d'Ecosse, qui régnoit en 1329, étoit tout à la fois littérateur, chimiste et ingénieur hydraulique. On a de lui, *La différence entre les qualités du cœur et de l'esprit; Histoire des états-généraux de 1616; Histoire des hommes illustres de la Champagne*, etc.

* VII. COLLIN ou KOELLIN (Con-

rad), religieux dominicain, natif d'Ulm, étoit supérieur du couvent de son ordre à Cologne, lorsque Luther publioit ses principes. Il les réfuta. Parmi ses ouvrages, on distingue deux traités qu'il fit contre le mariage de Luther, l'un intitulé *Confutatio epithalamii*, 1527, l'autre *Contra Lutheri nuptias*. Il mourut en 1536.

* VIII. COLLIN-HARLEVILLE (Jean-François), membre de l'institut, né à Maintenon, près de Chartres, le 30 mai 1755, a enrichi la scène française de plusieurs comédies de caractère qui ont obtenu le plus grand succès : I. *L'Inconstant*, comédie en cinq actes et en vers, représentée en 1786, et imprimée à Paris en 1787, in-8°. II. *L'Optimiste*, comédie en cinq actes, représentée et imprimée en 1788, in-8°. III. *Les Châteaux en Espagne*, comédie en cinq actes, jouée en 1789, et imprimée en 1790, in-8°. IV. *Le Vieux célibataire*, comédie en cinq actes, jouée en 1792, et imprimée en 1794, in-8°. V. *Monsieur de Crac dans son petit castel*, comédie en un acte, représentée en 1791 et imprimée en 1796, in-8°, espèce de gasconnade qui dut une partie de son succès au burlesque de quelques personnages. VI. *Les Artistes*, comédie en quatre actes, jouée et imprimée en 1796. Cette comédie ne fut pas aussi bien accueillie que les autres productions dramatiques de cet auteur. On peut reprocher aux comédies de Collin de manquer de gaieté; ses caractères comiques n'ont point de physionomie; il crayonne légèrement quelques ridicules, et la vigueur qu'il faudroit employer pour attaquer les vices semble épouvanter ses mœurs douces et faciles. *L'Inconstant*, sa premiere pièce, est celle qui se ressent le plus des études de l'auteur et de l'école des grands maîtres. Depuis, il quitta leurs traces pour se faire un genre à part; il faut cependant en excepter le *Vieux célibataire*, piece où il est revenu aux principes de la scène, et où l'on trouve un intéret moral qui se développe avec force et vérité du sein de l'intrigue, et où les caractères sont également bien dessinés et soutenus. Collin est encore auteur d'une comédie intitulée *Les Mœurs du jour* ou *l'école des jeunes femmes*, comédie en trois actes et en vers, 1800, in-8°, et de deux autres intitulées, la première, *le Vieillard et les Jeunes Gens*, en cinq actes; la seconde, *les Querelles des deux Frères*, en 3 actes, qui n'a paru qu'après sa mort; du poëme allégorique, en 2 chants, de *Melpomène et Thalie*, 1799, in-8°, et de *plusieurs pièces de vers* lues à l'institut, et d'autres insérées dans les journaux du temps, dans lesquelles on trouve du naturel et de la facilité, une teinte de philosophie douce et sentimentale, mais qui donne quelquefois à sa muse un air un peu précieux et presque toujours élégiaque. Ses vers sont très-souvent foibles, et manquent de cette verve qui caractérise le poëte. Collin est mort à Paris en 1806. On a publié ses *Œuvres complètes* en 4 vol. in-8°.

* IX. COLLIN. *Voyez* BLAMONT *et* MACLAURIN.

* I. COLLINA (Boniface), né en 1689, prit, à l'âge de 15 ans, l'habit de camaldule dans le monastère de Ravenne, où il devint professeur de philosophie et de théologie. Appelé à Bologne en 1722, il enseigna la philosophie dans l'université de cette ville, où il mourut en 1770. On a de lui des *Poésies sacrées* et *académiques*, et quelques *Tragédies*, qui ont été recueillies et publiées à Bologne en 1744, en 4 vol. Il est encore l'auteur de plusieurs *Vies de saints camaldules*.

* II. COLLINA (Abondio), né à Bologne en 1691, frère du précédent, entra dans l'ordre des camaldules en 1709; il a fait imprimer : *Considerazioni istoriche sopra l'origine della bussola nautica nell' asia*, in Faenza, 1748. Il traduisit une partie des *Voyages* de deux Arabes, publiés par l'abbé Renaudot, et qu'il fit imprimer sous le titre suivant : *Antiche Relazioni dell' Indie, e della China di due Maomettani, che nel secolo IX v' andarono, tradotte dall' araba nella lingua francese, ed illustrate con note e dissertazioni dal signor Eusebio Renodozio, ed insieme con queste alcune aggiunte fatte italiane per un anonimo.* On a aussi de lui quelques *Poésies* qui se trouvent dans les Recueils du temps. Il mourut en 1753.

* COLLINGS (Jean), théologien non-conformiste, né en 1623, au comté d'Essex, mort en 1690, élève du collége de Cambridge, où il fut reçu docteur, s'établit à Norwich, et à la restauration fut un des théologiens presbytériens de la fameuse conférence de Savoie. Ses ouvrages, aujourd'hui en grand nombre, sont tombés dans l'oubli, à l'exception d'un seul, intitulé *le Livre de poche du tisserand*, ou *le métier spirituel.*

* I. COLLINS (Samuel), docteur en médecine de la faculté de Cambridge, se fit incorporer à Oxford en 1650. Peu de temps après, il entreprit le voyage de Russie, et demeura neuf ans à la cour du czar. A son retour à Londres, il publia en anglais, en 1671, *l'Histoire de l'état de Russie*, et en 1685, un traité intitulé *Systema anatomicum*, en 2 vol. in-fol. L'auteur y a combiné l'anatomie avec la physiologie et la pathologie.

II. COLLINS (Jean), né à Wood-Eaton près d'Oxford en mars 1624, membre de la société royale de Londres en 1667, procura l'édition des meilleurs livres de mathématiques. On le nommoit le *Mersenne anglais*, et il méritoit ce titre. Il étoit en commerce avec tous les savans de l'Europe. Les Anglais prétendent qu'on peut prouver clairement, par son *Commercium epistolicum de analysi promotâ*, imprimé in-4° en 1712, par ordre de la société royale, que c'est à lui qu'on doit l'invention *de la méthode analytique*. On a encore de lui une *Arithmétique*, 1665, in-fol., en anglais, et divers *Mémoires* dans les Transactions philosophiques. Cet habile mathématicien mourut le 10 novembre 1683.

† III. COLLINS (Antoine), né à Heston, à dix milles de Londres, le 21 juin 1676, d'une famille noble et riche, occupe une place dans la liste des incrédules. Il le devint par bonté de caractère. Le tableau des maux qu'avoient occasionés les abus que des hommes ambitieux avoient faits de la religion l'ayant indisposé contre elle, il l'attaqua avec une hardiesse qui lui attira plusieurs adversaires ; mais, loin de s'emporter contre eux, il leur indiquoit la manière de le combattre avec plus de force : il fournissoit des livres à ceux qui travailloient à le réfuter. Sa bibliothèque étoit autant au public qu'à lui-même. Il exerça la magistrature dans la province d'Essex, où il se fit tant estimer, qu'on lui confia l'administration des deniers de cette province. Il mourut le 13 décembre 1729, à Hartley-Square, après avoir protesté « qu'il avoit toujours pensé que chacun devoit faire tous ses efforts pour servir de son mieux Dieu, son prince et sa patrie, et que le fondement de la religion consistoit dans l'amour de Dieu et du prochain. » Les princi-

paux ouvrages par lesquels il a signalé son incrédulité sont, I. *Essai sur l'usage de la raison, dans les propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain.* II. *Recherches philosophiques sur la liberté de l'homme*, ouvrage combattu par le docteur Clarke. III. *Discours sur les fondemens et les preuves de la religion chrétienne*, avec une *Apologie de la liberté d'écrire* : elle fut attaquée par le célebre Crouzas. IV. *Modèle des prophéties littérales.* C'est une suite du livre précédent, combattu par divers écrivains, sur-tout par le docteur Jean Rogers dans sa Nécessité de la révélation divine. V. *Discours sur la liberté de penser*, ouvrage qui fit beaucoup de bruit dans sa naissance, et qui est encore lu en Angleterre par les partisans de Collins. Il fut traduit en français par H. Scheurlier et J. Rousset, Londres, 1766, 2 vol. in-12. VI. *L'Esprit du Judaïsme*, traduit par le baron d'Holbach, Loudres (Amsterdam), 1770, in-12.

† IV. COLLINS (Willaume), poëte anglais, né le 25 décembre 1720 à Chichester, s'étoit d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais l'amour des vers le fit renoncer à la cléricature. Il donna des *Eglogues*, des *Odes*, sans pouvoir se tirer de la misère. Un oncle qui servoit en Flandre dans l'armée anglaise lui laissa une riche succession. Il l'étoit allé joindre, et repassa en Angleterre pour jouir des avantages de sa nouvelle fortune. Mais son esprit, altéré déjà par les besoins qu'il avoit éprouvés, finit de s'aliéner, et il mourut en enfance en 1756. On a publié à Paris, in-12, quelques-unes *de ses poésies* avec celles d'Hammond. Le libraire Bensley, à Londres, a fait paroître ses œuvres poétiques en 1800, 1 vol. in-8°.

COLLINSON (Pierre), membre de la société royale de Londres, né dans le West-Moreland en 1693, mort en 1768, fut utile aux nations par la transplantation de beaucoup de végétaux d'Europe en Amérique, et de végétaux américains en Europe. C'est par ses conseils qu'en Virginie la vigne fut cultivée, et qu'on forma une bibliothèque publique à Philadelphie. Il étoit ami du docteur Franklin, quaker comme lui. Il l'instruisit des premières expériences sur l'électricité, en 1743, et lui envoya la première machine électrique qu'on eût vue dans le nouveau monde. Leur correspondance à ce sujet a été imprimée. On a encore de lui un *Mémoire sur les émigrations des troupeaux de la plaine vers les montagnes, et des montagnes dans la plaine.*

† COLLIUS (François), l'un des docteurs du collége Ambroisien de Milan, et grand-pénitencier de ce diocese, mort en 1640, dans un age assez avancé, se rendit très-célebre par son traité *De animabus paganorum*, publié en 2 vol. in-4°, à Milan, en 1622 et 1623. Il y examine quel est le sort, dans l'autre vie, de plusieurs païens illustres. Il sauve les sages-femmes égyptiennes, la reine de Saba, Nabuchodonosor, etc., ne désespère pas du salut des sept sages de la Grece, ni de celui de Socrate, mais damne sans miséricorde Pythagore, Aristote, et plusieurs autres, quoiqu'il reconnoisse qu'ils ont connu le vrai Dieu. Cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'un jeu d'esprit, choisi par l'auteur, pour faire parade de son érudition. Il y en a effectivement beaucoup dans ce livre, qui est d'ailleurs bien écrit, curieux et rare. On a encore de lui *Conclusiones theologicæ*, 1609, in-4°; et un traité *De sanguine Christi*, plein de recherches et de citations : il parut à Milan en 1617, in-4°.

COLLOREDO (Rodolphe), comte de Wals, chevalier de Malte, grand-prieur de Bohême, et maréchal-général des armées des empereurs Ferdinand II et III, se signala par sa valeur et par son attachement à la maison d'Autriche. Il mourut le 24 janvier 1657.

I. COLLOT (Germain), chirurgien français, sous Louis XI, est le premier Français qui tenta l'opération de la pierre par le grand appareil. Avant lui, on appeloit des chirurgiens italiens pour cette maladie. Collot, les ayant vus opérer, s'essaya sur des cadavres, et enfin sur un criminel condamné à mort : ce malheureux soutint courageusement l'opération, et, par ce moyen, racheta sa vie, Louis XI la lui ayant accordée en cas qu'il réchappat, et ne fut plus tourmenté de la pierre. Collot fut récompensé comme il le méritoit. Sa famille, héritière de son adresse, n'a cessé, depuis lui jusqu'à nos jours, de travailler avec les mêmes succès. — Philippe COLLOT, mort à Luçon en 1656, à 63 ans, mit en pratique les préceptes de l'art de ses peres avec une dextérité supérieure à celle qu'ils avoient montrée. Il dégagea leur manière d'opérer de tout ce qu'elle avoit de rude et de difficile. Il étoit tellement occupé à Paris, que le cardinal Chigi, depuis Alexandre VII, ne put l'engager à se rendre à Cologne.

† COLLOT-D'HERBOIS (J. M.), débuta dans la carrière théatrale, où il obtint peu de succes. Il joua à Genève, à La Haye et notamment à Lyon, où il fut mal accueilli par le parterre. Il voua la haine la plus cruelle à cette ville, et lui fit payer bien cher les coups de sifflets qu'il avoit éprouvés. Le rôle qu'il remplissoit le mieux étoit celui de tyran dans la tragédie. Il se rendit à Paris au commencement de la révolution : doué d'une assez belle figure, d'une forte voix, de beaucoup d'audace, il devint un des orateurs des groupes, des sociétés populaires, principalement du club des jacobins. Pour se procurer des moyens de subsistance, il faisoit des pièces pour les petits théâtres. Il publia, à la fin de 1791, l'*Almanach du P. Gérard* qui remporta le prix proposé par la société des jacobins pour l'ouvrage qui feroit le mieux sentir au peuple les avantages de la nouvelle constitution monarchique : ainsi Collot-d'Herbois n'étoit pas républicain, mais il espéroit être nommé ministre de la justice ; la parole lui en avoit été presque donnée ; il s'étoit déjà procuré un habit noir. Déçu de ses espérances, il se plaignit de Louis XVI, l'accusa de ne pas être patriote : il fut un des membres de la commune du 10 août, et fit prononcer la déchéance de Louis XVI. Danton lui enleva le ministère auquel il aspiroit ; il se contenta alors de la place de membre du conseil de justice. Nommé à la convention nationale, il fut l'un des premiers qui demanda l'abolition de la royauté. Le 18 septembre il fut envoyé à Nice pour réprimer les troubles qui avoient éclaté dans cette ville. Envoyé à Orléans après le prétendu assassinat de Léonard-Bourdon, il provoqua des mesures de rigueur contre cette commune, et la fit déclarer en état de rébellion. Son intimité avec Robespierre lui fit partager tous ses sentimens. Envoyé en mission à Lyon (*voyez* l'Histoire générale des crimes commis pendant la révolution, 6 vol. in-8°, par L. Prud'homme), Collot-d'Herbois poursuivit avec acharnement les Girondins. Dans une courte mission dans les départemens de l'Aisne et de l'Oise, il fit arrêter Garat, ministre de l'intérieur ; il combattit au comité de salut public le système de déportation : « Il ne faut rien déporter, dit-

il, mais détruire tous les conspirateurs; il faut que les lieux de leur arrestation soient minés et la mèche toujours allumée, pour les faire sauter, si eux ou leurs partisans oseut tenter de nouveaux efforts contre la république.» De retour à Paris, Collot, dénoncé à la convention nationale par des pétitionnaires de Lyon, répondit « que le canon n'avoit été tiré qu'une seule fois sur soixante des plus coupables, pour les anéantir d'un seul coup»; puis s'adressant à ses collègues : «Qui de vous n'eût pas voulu tenir la foudre pour anéantir ces traîtres? qui de vous n'eût pas voulu donner à la faux de la mort un mouvement tel, qu'elle pût les moissonner tous à la fois?» L'assemblée approuva ses mesures et ordonna l'impression de son discours; les moyens extrêmes lui sembloient toujours les meilleurs. Ce qui paroîtra extraordinaire, c'est que Collot n'étoit point méchant; il le devint par orgueil; il y avoit une grande différence de Collot-d'Herbois le matin ou de Collot-d'Herbois l'après-dînée: autant il étoit traitable le matin, autant il étoit tyran le soir. Néanmoins si Collot-d'Herbois eût été envoyé en mission à Nantes à la place de Carrier, il ne se seroit peut-être pas conduit avec autant de férocité que lui; mais dans une ville qui s'étoit armée contre la convention, d'après des rapports exaltés des députés proscrits, Chassey et Biroteau, et principalement d'après le siége fait aux Lyonnais, Collot ne crut voir que des ennemis armés. Il avoit beaucoup de facilité pour improviser; il se croyoit toujours sur le théâtre quand il déclamoit. Le 23 mai 1794, Collot, rentrant chez lui à une heure du matin, fut attaqué par AMIRAL (*voyez* ce nom), qui lui tira deux coups de pistolet, dont aucun ne le toucha. Le 9 thermidor, Collot fut, à la tribune, un des premiers dénonciateurs de Robespierre, et un mois après il fut lui-même dénoncé par le député Le Cointre de Versailles, comme l'un des bourreaux de la France. Le Gendre l'accusa d'être le complice de Robespierre; le 2 mars 1795, un décret ordonna son arrestation provisoire, et le 1er avril il fut condamné à la déportation dans l'île de Cayenne. A peine y étoit-il arrivé, qu'il s'efforça de soulever les noirs contre les blancs, on le renferma alors dans le fort de Sinamary. Tourmenté un jour par une fièvre chaude, il but une bouteille d'eau-de-vie, qui le fit expirer le 8 janvier 1796. Indépendamment de l'*Almanach du père Gérard*, Collot a donné des *Opuscules politiques* et un grand nombre de pièces de théâtres, qui sont; *Lucie* ou *les Parens imprudens*, 1772. *Clémence et Monjair*, drame. *Le bon Angevin. L'Amant loup-garou*, 1777. *Le Nouveau Nostradamus. L'inconnu* ou *le Préjugé vaincu*, 1789. *Adrienne* ou *le Secret de famille. Le Procès de Socrate. Les Portefeuilles*, 1791. *L'Aîné et le Cadet*, 1792. Il n'est aucune de ses pièces qui ait mérité quelque succès. La moins mauvaise, imitée de l'Espagnol Calderon, intitulée le *Paysan magistrat*, fut jouée en 1781 à Bordeaux, et à Paris en 1789.

* COLLURASI (Antoine), prêtre sicilien, né en 1585, professa les humanités à Venise, et, sur la fin de ses jours, se retira à Palerme, où il mourut en 1655. On a de lui les ouvrages suivans: *Perspicua totius dicendi artis in tres compendiarios libros distinctos explicatio. Idea del gentiluomo di republica nel governo politico, etico, ed economico, ovvero il nobile Veneto. Lettere; le tumultuazioni della plebe di Palermo, etc.*

COLLUTHUS, prêtre et curé d'Alexandrie, devint schismatique

dans le temps qu'Arius mit au jour ses erreurs, vers l'an 315. Il s'avisa d'ordonner des prêtres, et eut l'ambition d'usurper le gouvernement de son église, et de former un épiscopat. Le concile d'Alexandrie le condamna en 321, et déposa les prêtres qu'il avoit ordonnés.

† I. COLMAN (saint), *Colomanus*, pris injustement pour un espion, fut mis à mort en Autriche le 13 octobre 1012, et son corps transféré de Stolckeraw à Melck. On l'a placé dans le martyrologe fort mal à propos, puisque le paganisme étoit détruit dans l'Autriche bien avant le 12e siècle. S'il souffrit avec résignation divers tourmens, ce ne fut point pour la cause de la religion.

* II. COLMAN (George), écrivain anglais, fils de Thomas Colman, écuyer, résident à la cour du grand-duc de Toscane, né à Florence vers 1733, mort en 1794. Sa mère étoit sœur de la comtesse de Bath. Colman, élevé à l'école de Westminster, passa ensuite à l'église du Christ à Oxford, où il s'engagea avec Bonnel Thorton pour publier un ouvrage périodique appelé *le Connoisseur*. Au sortir de l'université il entra au collége de justice de Lincoln; il se destinoit alors au barreau, mais il ne suivit pas cette profession. Il fit des pièces de théâtre dont la première, intitulée *Polly-Honeycomb*, fut jouée à Druy-Lane en 1760, et eut du succès. L'année suivante il donna *la Femme jalouse*, qui fut très-bien reçue. En 1764 le lord Bath en mourant laissa à Colman une pension que le général Pulteney augmenta encore en 1768. Cet auteur fut en même temps un des entrepreneurs du théâtre de Covent-Garden; mais bientôt il vendit son intérêt, et acheta l'entreprise du théâtre de Hay-Market, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Outre les pièces que nous avons citées plus haut, il a donné *le Mariage clandestin*, et quelques autres *ouvrages dramatiques*. Enfin il a traduit en anglais *Térence* et *l'Art poétique d'Horace* avec beaucoup de fidélité et d'élégance.

† COLMENAR (don Juan-Alvarez de), écrivain espagnol, a publié deux ouvrages estimés. I. *Délices de l'Espagne et du Portugal*. La plus belle édition est celle de Leyde, 1715, 6 vol. in-8°. II. *Annales d'Espagne et de Portugal*; traduites en français par Massuet; Amsterdam 1741, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12.

COLMENARES (Diégo), Espagnol, né à Ségovie, où il fut curé, y mourut en 1651. Il a publié l'*Histoire de la ville de Ségovie*, avec l'*Abrégé de celle de Castille*, en espagnol.

* COLNAGO (Bernard), de Catane, jésuite, mort en 1611, est auteur des ouvrages suivans: *Carmina de Christi Domini cruciatibus. Anagrammatum centurias. Elegia de SS. Eucharistiæ sacramento. Meditationes de Passione Domini. De visitandâ diœcesi. Brevis expositio rationum quibus ostenditur beatam Agatham, V. et M. et ortam et passam Cataneæ. Liber carminum, etc.*

* COLOCCI (Ange), né d'une illustre et ancienne famille de Jesi, étudia à Rome, et fit de grands progrès dans les langues grecque, latine, italienne, et sur-tout dans la provençale. La tentative que fit en 1486 François Colocci, son oncle, de se rendre maitre de Jesi, obligea toute sa famille de sortir de l'état ecclésiastique, et de se retirer à Naples, où Ange Colocci eut l'avantage de connoitre et de se lier d'amitié avec les poëtes les plus

célèbres de ce temps. Six ans après, ayant été rappelé dans sa patrie, il y partagea son temps entre les Muses et les fonctions publiques dont il fut chargé par ses concitoyens, qui l'envoyèrent ensuite en ambassade auprès d'Alexandre VI, en 1498. Il établit alors son séjour à Rome, où faisant un emploi honorable de ses richesses, sa maison devint le rendez-vous des savans et des littérateurs. L'académie de Rome qui, depuis la mort de Pomponio Léto, étoit pour ainsi dire tombée en décadence, fut renouvelée par ses soins. Une bibliothèque considérable et bien choisie, une magnifique collection de statues, de médailles et de monumens anciens donnèrent à sa maison un lustre et une célébrité que Colocci sut encore tellement augmenter par sa grandeur d'ame et sa générosité, qu'il ne sembloit être riche que pour l'avantage des savans. Le sénat de Rome l'honora du titre de patricien, titre qui fut rendu commun à toute sa famille. Colocci fut estimé et considéré des papes Léon X, Clément VII et Paul III. Léon X, indépendamment de 4000 écus dont il lui fit présent pour quelques *Pièces de poésies* qu'il avoit faites à sa louange, le nomma son secrétaire, et lui donna la survivance de l'évêché de Nocera, en 1521, Colocci étant veuf des deux femmes qu'il avoit épousées successivement. Cette donation lui fut confirmée par Clément VII, qui le nomma gouverneur d'Ascoli. Lors du sac de Rome, en 1527, sa maison fut brûlée, ses jardins ravagés, et il fut obligé de payer une somme considérable pour racheter sa vie et sa liberté. Il retourna alors dans sa patrie, où il resta quelques mois pour réparer les pertes qu'il avoit essuyées. De retour à Rome, son premier soin fut de recueillir et de rassembler les membres fugitifs dispersés de l'académie. Il mourut dans cette ville en 1549. Les *poésies latines et italiennes* de Colocci ont été publiées en 1772.

* COLODIG (Jean), né vers l'an 1371, étudia la rhétorique, la philosophie et la théologie, et devint professeur dans un monastère arménien, appelé Hermonivank, où il enseigna publiquement pendant 30 ans, et forma un grand nombre d'élèves. Il assista à un concile tenu à Etchmiatzin en 1441, et mourut vers le milieu du 15e siècle, laissant les ouvrages suivans: I. *Logique d'après les systèmes d'Aristote et de Porphyre*. II. *Commentaire d'Isaïe*. III. *Explication de l'ouvrage de saint Denys d'Aréopage*. Le patriarche Lazare Cialghetzy fait mention de cet auteur dans son livre intitulé le Jardin désirable.

* COLOGNE (Pierre de), ecclésiastique protestant, né à Gand, étudia à Paris et à Genève, et se lia dans cette dernière ville avec Calvin et Bèze. Il s'établit d'abord à Metz, d'où il passa à Heidelberg, où il mourut à la fleur de son âge. Cologne a écrit *sur l'Eucharistie* en faveur de l'Eglise protestante, contre l'évêque de Metz.

* COLOMA (Charles), né à Alicante en 1573, passa en Flandre dès l'âge de 15 ans, où, par ses services dans les armées, il parvint du simple grade d'enseigne aux premiers emplois militaires. Il se distingua aussi dans la carrière diplomatique, tant dans les Pays-Bas qu'en Allemagne et en Angleterre, en qualité d'ambassadeur d'Espagne. Philippe IV le récompensa de ses services par le titre de marquis de Espinar, et par une commanderie dans l'ordre de Saint-Jacques; il

l'éleva aux fonctions de grand-maître du palais, de conseiller d'état et du département de la guerre. Il mourut couvert de gloire en 1637. Il écrivit l'histoire militaire de son temps, sous le titre, de *Guerres des Pays-Bas*, depuis l'année 1588 jusqu'à l'année 1599, 1 vol., Anvers, 1625; depuis imprimé à Barcelonne, 1627, et encore à Anvers, 1635. Cet ouvrage, par la méthode, la pureté et le goût avec lequel il est écrit, par la fidélité et l'impartialité historique qui le distinguent, mérite d'être lu par tous ceux qui suivent la carrière des armes.

† I. COLOMB (Christophe), né, en 1442, d'un père fabricant de draps, à Cuccaro, dans le Montferrat, annexe du Piémont, reçut de ses parens une éducation soignée. Quelques voyages sur mer, et le bruit que faisoient alors les entreprises des Portugais, lui donnèrent du goût pour la navigation. Il conçut qu'on pouvoit faire quelque chose de plus grand que ce qu'on avoit tenté jusqu'alors, et par la seule inspection d'une carte de notre hémisphère, ou par des raisonnemens tirés de la disposition du monde, il jugea qu'il devoit y en avoir un autre. Il résolut d'aller le découvrir. Gênes, sa patrie, l'ayant traité de visionnaire, et Jean II, roi de Portugal, lui ayant refusé du service, il se rendit à la cour d'Espagne, où il obtint trois vaisseaux de la reine Isabelle, après avoir éprouvé, de la part de la populace, des marques réitérées de mépris. Il s'est même conservé en Espagne une tradition, qui apprend que quand Colomb passoit dans les rues avec cet air rêveur que devoit lui donner le grand projet qu'il rouloit dans son esprit, les hommes les plus sensés, portant le doigt au milieu de leur front et secouant la tête, se disoient les uns aux autres par ce signe que Colomb avoit perdu la cervelle. Des îles Canaries où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique, en 1492. C'étoit celle de Guanahani. Pendant ce petit trajet, son équipage ne cessa de murmurer. Il y en eut même qui dirent assez haut que le plus court étoit de jeter dans la mer cet aventurier, qui n'avoit rien à perdre, et qu'ils en seroient quittes en disant qu'il y étoit tombé en contemplant les astres. Sa petite flotte ayant essuyé un coup de vent qui la mit dans le plus grand danger, ses officiers voulurent faire tourner les voiles, pour chercher une rade où ils pussent abriter les vaisseaux. Colomb seul s'opposa à cette résolution. « Messieurs, leur dit-il avec colère, il faut suivre notre destinée; ce n'est que dans l'autre monde que vous pouvez espérer de trouver un abri. » Enfin, dès que ses compagnons de voyage eurent pris terre à l'île de Guanahani, l'une des Lucaies, ils saluèrent, en qualité d'amiral et de viceroi, ce téméraire qu'ils vouloient noyer. Les insulaires, effrayés à la vue de trois bâtimens espagnols, gagnèrent les montagnes. Colomb ne put prendre qu'une femme, à laquelle il fit donner du pain, du vin, des confitures et quelques bijoux: ce bon traitement fit revenir les sauvages. Les Castillans leur donnoient des pots de terre cassés, des morceaux de verre et de faïence. Le Cacique, ou le chef de ces insulaires, leur permit de construire un fort de bois dans l'île qu'ils avoient appelée l'*Espagnole*. Colomb y laissa trente-huit des siens, et partit pour l'Europe. Ferdinand et Isabelle le reçurent comme il le méritoit: ils le firent asseoir et couvrir en leur présence comme un grand d'Espagne, l'anoblirent lui et toute sa postérité,

le nommèrent grand-amiral et vice-roi du Nouveau-Monde, et le renvoyèrent avec une flotte de dix-sept vaisseaux en 1493. Il découvrit de nouvelles îles, comme les Caraïbes et la Jamaïque. Il seroit mort de faim dans cette dernière île, sans un stratagème singulier. Il devoit y avoir bientôt une éclipse de lune: il envoya chercher les sauvages des environs, leur reprocha leur dureté à son égard, les menaça qu'ils seroient bientôt un exemple terrible de la vengeance du Dieu des Espagnols, et leur prédit que dès le soir la lune rougiroit, s'obscurciroit, et leur refuseroit sa lumière. L'éclipse commença effectivement quelques heures après. Les sauvages épouvantés, poussant des cris effroyables, allèrent se jeter aux pieds du prophète, en lui jurant de ne plus le laisser manquer de rien. Colomb, après s'être fait prier quelque temps, se radoucit, et leur promit de demander à son Dieu de faire reparoitre la lune. Elle reparut quelques momens après; et les infidèles, qui le regardoient déjà comme un homme d'une nature supérieure, furent convaincus qu'il disposoit à son gré du ciel et de la terre. Comme il revenoit de ce ce second voyage, assailli par une tempête furieuse, il se vit, lui et les siens, près de périr. Environné de toutes les horreurs de la mort, il ne songe qu'à une seule chose, il n'a qu'un seul regret; c'est que le fruit de ses courses va être perdu pour l'humanité. Il entre dans sa chambre, écrit rapidement, au bruit de la tempête et des cris de l'équipage, sur du parchemin, un *Journal* de sa navigation, l'enveloppe d'une toile cirée, le met ensuite dans un gâteau de cire, et le jette à la mer dans un tonneau bien bouché, espérant que le ciel conservera un dépôt si précieux, et le fera tomber en de bonnes mains. Ce fut au retour de cette expédition, en 1505, qu'il confondit ses envieux par une plaisanterie devenue célèbre. Ils disoient que rien n'étoit plus facile que ses découvertes, dues à un peu de hardiesse et à beaucoup de bonheur. Il leur proposa de faire tenir un œuf droit sur sa pointe; et aucun n'ayant pu y réussir, il cassa le bout de l'œuf qui alors tint fort bien. « Rien n'étoit plus aisé, dirent les assistans. » « Je n'en doute point, reprit Colomb; mais personne ne s'en est avisé, et c'est ainsi que j'ai découvert un Nouveau Monde. » C'étoient ces mêmes envieux qui l'avoient mis mal auprès de Ferdinand et d'Isabelle. Des juges envoyés sur ses vaisseaux mêmes dans son second voyage, pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne, les fers aux pieds et aux mains. (*V.* BOVADILLA, n° I). On le retint prisonnier quatre années, soit qu'on craignit qu'il ne prît pour lui ce qu'il avoit découvert, comme ses ennemis l'avoient insinué, soit qu'on voulût qu'il se justifiât. Enfin, on l'avoit renvoyé dans le Nouveau-Monde; et c'étoit dans cette troisième course qu'il avoit aperçu le continent à dix degrés de l'équateur, et la côte où l'on a bâti Carthagène. Colomb, de retour de ce dernier voyage, termina peu après à Valladolid, le 8 mai 1506, une carrière plus brillante qu'heureuse. On lui a élevé une statue à Gênes. Les armes que lui avoit données Ferdinand étoient une mer d'argent et d'azur, flanquée de trois îles d'or, et surmontée d'un globe pour cimier. On trouve dans les Mémoires de l'académie de Turin une dissertation *Della patria di Christophoro Colombo*, imprimée à Florence en 1808, avec des notes. M. Lanjuinais, membre de l'institut, en a donné une notice fort intéressante, imprimée à Paris, 1809, in-8°. Ferdinand Colomb,

écrivit la Vie de son père, traduite en français par Cotolendi, Paris 1681, 2 vol. in-12. *Voyez* (COLOMB, n° III.) Améric Vespuce, négociant florentin, a joui de la gloire d'avoir donné son nom à la nouvelle moitié du globe. Il prétendit avoir découvert le premier le continent. « Quand il seroit vrai qu'il eût fait cette découverte, dit l'auteur de l'Histoire générale, la gloire n'en seroit pas à lui : elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. Colomb en avoit déjà fait trois, en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Améric Vespuce en eût fait un en qualité de géographe. C'est donc à Colomb qu'est dû l'honneur d'avoir découvert un nouveau monde. Mais la gloire humaine est bien rarement pure. » Quelques historiens reprochent au navigateur génois, d'avoir souffert que ses compagnons fissent dévorer les malheureux Indiens par des dogues affamés, qui savoient discerner à l'odorat ces insulaires, et dont on récompensoit la sagacité par une double ration de vivres. Mais ces atrocités, qu'on a peut-être exagérées, doivent moins être mises sur le compte de Colomb que sur celui des aventuriers castillans qui le suivirent. Colomb usa, en général, d'humanité envers les peuples conquis par lui. C'est cependant encore un problème si ses découvertes ont fait plus de bien que de mal aux hommes. La honteuse et cruelle maladie que les Espagnols rapportèrent de l'Amérique après leur premier voyage, qu'ils communiquèrent à Naples aux Français, et que ceux-ci donnèrent aux peuples du nord; cette maladie connue d'abord sous le le nom de *Mal de Naples*, ensuite sous celui de *Mal français*, fut bientôt le fléau de toute l'Europe. Colomb avoit épousé à Lisbonne, en 1471, la fille d'un capitaine de vaisseau portugais, appellé Barthélemi Perestrello ; et les cartes nautiques, et les journaux de son beau-père ont pu lui être utiles.

II. COLOMB (Don Barthélemi), frère de Christophe, se fit un nom par les *Cartes marines et les Sphères* qu'il faisoit fort bien pour son temps. Il avoit passé d'Italie en Portugal avant son frère, dont il avoit été le maître en cosmographie. — Don Ferdinand COLOMB, son neveu, dit que son oncle s'étant embarqué pour Londres, fut pris par des corsaires, qui le menèrent dans un pays inconnu, où il fut réduit à la dernière misère; qu'il s'en tira en faisant des cartes de navigation, et qu'ayant amassé quelqu'argent, il passa en Angleterre, présenta au roi une mappemonde de sa façon, lui expliqua le projet que son frère avoit de pénétrer dans l'Océan beaucoup plus avant qu'on n'avoit encore fait; que le prince le pria de faire venir Christophe, promettant de fournir à tous les frais de l'entreprise; mais que celui-ci ne put se rendre à cette invitation, parce qu'il étoit déjà engagé avec la couronne de Castille. Une partie de ce récit, et sur-tout cette proposition faite au roi d'Angleterre, paroissent fabuleuses. Quoi qu'il en soit, Barthélemi eut part aux libéralités que le roi de Castille fit à Christophe; et en 1493, ces deux frères, et Diègue Colomb qui étoit le troisième, furent anoblis. Don Barthélemi partagea avec Christophe les peines et les fatigues inséparables des longs voyages où ils s'engagèrent l'un et l'autre, et bâtit la ville de Saint-Domingue. Il mourut en 1514. Son frère Ferdinand lui avoit donné peu de temps avant sa mort la propriété et le gouvernement de la petite île de Mona; il lui avoit assigné un département de deux cents Indiens, et l'avoit chargé de

faire travailler aux mines qu'on pourroit trouver dans l'île de Cuba.

III. COLOMB (Don Ferdinand), fils de Christophe, entra dans l'état ecclésiastique, et forma une riche bibliothèque, qu'il laissa en mourant à l'église de Séville. C'est cette bibliothèque qu'on a surnommée la Colombine. Il écrivit la *Vie de son père* vers l'an 1530. *Voy.* COLOMB, n° I.

† I. COLOMBAN (saint), né en Irlande l'an 560, apprit dès sa jeunesse les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique, la géométrie. Doué par la nature de toutes les qualités de l'esprit et de tous les agrémens de la figure, il craignit les attraits de la volupté, et se mit sous la conduite d'un saint vieillard nommé Silen, dans le monastère de Baucor. Pour se détacher de plus en plus du monde, il passa dans la Grande-Bretagne, et de là dans les Gaules, avec douze religieux. Un vieux château ruiné, dans les déserts des Vosges, fut sa première retraite. Une foule de disciples s'étant présentés à lui, il bâtit, vers l'an 600, un monastère dans un endroit plus commode, à Luxeuil, et bientôt un autre à Fontaine. Le roi Thierri II l'exila à Besançon, à la sollicitation de Brunehaut, à laquelle le saint abbé donnoit vainement des avis salutaires. Il passa ensuite en Italie, fonda l'abbaye de Bobio, et y mourut le 21 novembre 615. Colomban avoit une opinion sur la pâque qui le rapprochoit des quartodécimans; il la soutint avec beaucoup de chaleur. On a de lui une *Règle* qui a été long-temps pratiquée dans les Gaules, quelques *Pièces de poésies*, quelques *Lettres*, et d'autres *Traités ascétiques*, qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères. Ses ouvrages ont été publiés séparément à Louvain, 1667, in-fol. Ce saint est fort maltraité par l'abbé Velly dans son Histoire de France ; mais il est justifié dans l'avertissement du 12e volume de l'Histoire littéraire de France, page 9, par les savans bénédictins de Saint-Maur.

* II. COLOMBAN, mort abbé de Saint-Tron, en 815, fit un *Poëme sur la mort de Charlemagne*. Cet ouvrage, qui parut immédiatement après la mort de l'empereur, se ressent à chaque vers de la précipitation du poëte.

† I. COLOMBE (sainte), née à Cordoue en Espagne, sous la domination des Maures et des Sarrasins, au 9e siècle, se consacra dès sa plus tendre jeunesse aux actions de vertu et de piété. Sa hardiesse à parler en faveur de la religion chrétienne attira sur elle la persécution : elle fut condamnée à avoir la tête tranchée en 852. Son corps fut jeté dans le Guadalquivir. On célèbre sa fête le 17 septembre.

* II. COLOMBE (sainte), vierge, souffrit le martyre à Sens sous Aurélien en 273. Son culte étoit établi dans les églises de France dès le commencement du 7e siècle ; et il y avoit du temps de Dagobert I une chapelle à Paris qui portoit son nom. Ses reliques, avant la révolution, étoient encore à Sens.

III. COLOMBE (Jean-Baptiste-Sébastien), Barnabite, né à Pau en 1712, et mort à Paris en 1778, a publié divers ouvrages de piété : I. *Vie chrétienne*, 1774, 2. volumes in-12. II. *Manuel des religieuses*, 1779, in-12. III. *Eternité malheureuse*, 1788, in-12. Ce dernier est une traduction de l'ouvrage latin de Drexélius. On doit encore au père Colombe, IV. *Plan raisonné d'éducation publique*, Paris, 1762, in-12. V. *Dictionnaire portatif*

de l'Ecriture sainte, 1775, in-8°.

† COLOMBEL (Nicolas), peintre, élève d'Eustache Le Sueur, né à Sotteville près de Rouen l'an 1646, demeura long-temps en Italie pour se former d'après Raphaël et Le Poussin qu'il n'a pas toujours suivis. Son dessin est correct sans être savant; ses compositions froides, mais riches de paysages, et accompagnées de beaux fonds d'architecture qu'il entendoit bien, de même que la perspective. Son ton de couleur est trop dur; et ses têtes, dénuées de noblesse se ressemblent toutes. Malgré ces défauts, les ouvrages de Colombel furent recherchés; mais son amour-propre, et la critique qu'il se plaisoit à exercer contre les meilleurs ouvrages des peintres de son temps, lui attirèrent beaucoup d'ennemis. Son chef-d'œuvre est un *Orphée jouant de la lyre*, qui se voyoit à la ménagerie de Versailles, et un tableau qui est au Musée Napoléon, dont le sujet est *Mars et Rhéa*. La composition en est sage, et la figure de Rhéa bien posée; mais les airs de tête manquent de grace, et les draperies de légèreté. Cependant l'exécution est d'un fini très-précieux; et le paysage digne des plus grands éloges par sa richesse, par le ton argentin, la vérité du coloris, et par sa belle architecture. C'est sur ce tableau qu'il fut reçu à l'académie, à la sollicitation de Mignard. Colombel mourut à Paris en 1717.

† COLOMBI (Jean), jésuite, né en 1592 à Manosque en Provence, enseigna successivement différentes sciences dans le collége de son ordre, et mourut en 1679 à Lyon, après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels il y a de l'érudition et de la critique. Les principaux sont, I. *Hierarchia angelica et humana*, in-fol., Lyon, 1647. II. *Commentaria in S. Scripturam*, 1 vol. in-fol., *ibid.*, 1656. III. *Historia Guillelmi junioris comitis Forcalquerii*, Lyon, 1663, in-12. Ce Guillaume le jeune est mort en 1207. IV. *De rebus gestis episcoporum Sisterciensium*, Lyon, 1663, in-8°. V. *De Manoscâ urbe*. Il fait un bel éloge de la ville de Manosque, de sa situation pittoresque, de la fertilité de son terroir. VI. *De rebus gestis episcoporum Vaisionensium*, Lyon, 1656, in-4°. VII. *Episcoporum Valentinorum et Diensium*, 1638, in-4°. VIII. ..... *Vivariensium*, 1651, in-4°. La plupart de ces ouvrages historiques ont été réunis en 1 vol. in-folio, Lyon, 1668.

† COLOMBIER (Jean), médecin en l'université de Paris, membre de la société de médecine de Paris, et de l'académie de Lyon, mort en 1788, fut nommé inspecteur des hôpitaux militaires, et mérita cette place par les ouvrages suivans : I. *Code de médecine militaire*, 1772, 5 v. in-12. II. *Préceptes sur la santé des gens de guerre*, 1775, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé en 1779, sous le titre d'*Avis aux gens de guerre*. III. *Médecine militaire*, ou *Traité des maladies tant internes qu'externes*, 1778, 7 vol. in-8°. IV. *Du lait considéré dans tous ses rapports*, 1783, in-8°. Cet écrit, moins diffus que les autres, est estimé.

† I. COLOMBIÈRE (Claude de la), jésuite, né à Saint-Symphorien-d'Oson, à deux lieues de Lyon, en 1641, se fit un nom dans sa compagnie par ses talens pour la chaire. La cour du roi Jacques II l'écouta pendant deux ans avec plaisir; mais soupçonné, et non convaincu, d'être entré dans une conspiration, il fut banni de l'Angleterre. Il mourut le 15 février 1682 à Parai, dans le Charolais. C'est lui qui, avec Marie Alacoque, a donné une forme à la célébration de la solennité du cœur

de Jésus, et qui en a composé l'office. « Ce jésuite avoit l'esprit fin et délicat, et on le sent malgré l'extrême simplicité de son style, » dit l'abbé Trublet en parlant de ses *Sermons* publiés à Lyon, 1757, en 6 vol. in-12. Il avoit sur-tout le cœur vif et sensible : c'est l'onction du P. Cheminais, mais avec plus de feu. L'amour de Dieu l'embrasoit. Tout dans ses sermons respire la piété la plus tendre, la plus vive ; je n'en connois point même qui ait ce mérite dans un degré égal, et qui soit plus dévot sans petitesse. » Le célèbre Patru, son ami, en parloit comme d'un des hommes de son temps qui pénétroit le mieux les finesses de notre langue. On a encore de La Colombière, I. *Réflexions morales.* II. *Lettres spirituelles.* III. *Harangues latines.* IV. *Retraites spirituelles*, 3 vol. in-12.

II. COLOMBIÈRE. *Voyez* VULSON.

† COLOMBINI (Jean), né à Sienne, vécut dans la retraite, et y institua l'ordre des jésuates, ainsi nommés parce que leur fondateur invoquoit sans cesse Jésus. Il mourut le 31 juillet 1667, trente-cinq jours après que le pape Urbain V eut approuvé son institut, dont la règle étoit celle de Saint-Augustin. Les religieux s'occupoient particulièrement de la pharmacie et du soulagement des maladies des pauvres. Clément IX supprima les jésuates en 1668, et il ne restoit plus en Italie que quelques maisons de religieuses de cet ordre. Moriggia, général des jésuates, a publié la Vie de Colombini son prédécesseur.

† COLOMIÈS *ou* COLOLOMÉSIUS (Paul), né à La Rochelle en 1638, d'un médecin protestant, parcourut la France et la Hollande, suivit Isaac Vossius en Angleterre, et y prit les ordres. Il fut ensuite nommé bibliothécaire du palais de Lambeth, et mourut à Londres le 13 janvier 1692. La république des lettres lui doit plusieurs ouvrages sur les citoyens qui l'ont illustrée. I. *Gallia orientalis*, réimprimée en 1709, in-4°, avec ses autres opuscules, par les soins du savant Fabricius. Cet ouvrage, plein d'érudition, roule sur la vie et les écrits des Français savants dans les langues orientales. II. *Italia et Hispania orientalis*, in-4°, 1730, dans le goût du précédent. III. *Bibliothèque choisie*, en français, réimprimée en 1731 à Paris, avec les remarques de La Monnoie et de Bourdelot : on y voit une grande érudition bibliographique. IV. *Vie du P. Sirmond*, 1671, in-12. V. *Theologorum presbyterianorum icones.* Il fait éclater dans cet ouvrage son attachement pour le parti des épiscopaux. Le ministre Jurieu, beaucoup moins impartial que Colomiès, qui rendoit justice à tous les partis, le déchira d'une manière indigne dans son libelle, intitulé l'*Esprit d'Arnauld.* VI. *Pauli Colomesii opuscula*, etc., in-12, imprimé à Amsterdam, 1700. Ce livre contient un recueil littéraire en latin, un *Recueil de particularités* en français, la clef des lettres de Scaliger, de Casaubon, de Saumaise, et d'autres, avec des notes sur Quintilien. Ces deux dernières parties sont en latin. VII. *Mélanges historiques*, etc., in-12. C'est un recueil de plusieurs petits traits curieux et agréables sur quelques gens de lettres. Le plus grand talent de Colomiès étoit de profiter de ses lectures : il mettoit à part les choses singulières, et en ornoit ses livres. On est fâché de n'y pas trouver plus d'ordre : il connoissoit bien la bibliographie, et après lui on a profité de ses travaux en ce genre. Il a aussi publié des *Lettres à Vossius aîné*, avec les *Réponses*.

* COLONI (Adam *et* Adrien), appelés le vieux et le jeune, deux peintres d'histoire et de paysage. Le père mourut à Londres en 1685, et Adrien, en 1701, âgé de 33 ans.

† COLONIA (Dominique de), né à Aix en 1660, jésuite en 1675, mort le 12 septembre 1741, à Lyon, où il resta pendant cinquante-neuf années. Les fruits de ses travaux littéraires sont, I. Une *Rhétorique latine* assez méthodique, et ornée en général d'exemples bien choisis. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, in-12, et adopté dans presque tous les colléges des jésuites, a eu moins de vogue depuis leur destruction. II *La Religion chrétienne autorisée par les témoignages des auteurs payens*, in-12, 2 vol. Colonia avoit lu cet ouvrage, par parties, dans l'académie de Lyon, dont il étoit membre; cette compagnie lui avoit accordé des applaudissemens. L'auteur n'avoit jamais séparé l'étude de la religion de celle des auteurs profanes: on le voit assez par les recherches qui enrichissent cet ouvrage. III. *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, avec une *Bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes*, in-4°, 2 vol. Le premier est consacré aux antiquités de Lyon; le second, à l'histoire littéraire de cette ville. L'historien a omis beaucoup d'écrivains lyonnais, et a parlé ou superficiellement ou inexactement de plusieurs autres. IV. *Bibliothèque des livres jansénistes*, in-12, 2 vol. censurée à Rome en 1749, et reproduite à Anvers par le P. Patouillet, sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes*, in-12, 4 vol., 1752. On trouve à la fin une *Bibliothèque anti-janséniste*. V. *Laudatio funebris Camilli de Neuville*, 1693. VI. *Dissertation sur le Taurobole*, 1705, in-12. VII. *Oraison funèbre du prince de Condé*. VIII. *Panégyriques du B. Regis*, Lyon, 1717, in-12, *et de François-Xavier*, avec des *Méditations*, 1717, in-12. IX. *Orationes, præfationes latinæ*, etc., 1700, in-12. Ce recueil a eu trois éditions. X. *Antiquités de la ville de Lyon*, Lyon, 1738, in-12, Colonia se piquoit beaucoup de connoitre l'antiquité: les ennemis que sa présomption lui avoit faits à Lyon se proposèrent d'essayer ses forces en ce genre. On fait faire un pot de plomb, avec une inscription antique; on l'enterre pendant quelques jours; et on le lui envoie, comme un monument déterré dans un champ. L'habile antiquaire donne dans le piège, et fait imprimer une *Dissertation* dans le Journal de Trévoux, décembre 1724, dans laquelle il prodigua une grande érudition. Atterbury, évêque de Rochester, arrivé à Lyon, ne demanda à y voir que Colonia. Dans un voyage que ce dernier fit en Italie, le pape Clément IX voulut lui confier l'éducation de ses neveux; mais le jésuite préféra sa liberté, et le plaisir de revoir sa patrie, à toute vue d'ambition. *Voyez* l'article d'Étienne CHAMILLARD.

† I. COLONNA (Victoria), fille de Fabrice Colonne, seigneur romain, mariée à Ferdinand-François d'Avalos (*voyez* ce mot), se distingua dans plus d'un genre de sciences, et excella dans la poésie. Après la victoire de Pavie, à laquelle son mari eut beaucoup de part, le pape Clément VII et les princes d'Italie firent offrir à d'Avalos le royaume de Naples, qu'ils vouloient soustraire à la domination de Charles-Quint; mais sa généreuse épouse lui fit voir l'injustice et le danger de cette offre, et le retint dans les bornes de la modération et de la prudence. Veuve à la fleur de son âge, elle ne voulut accepter aucun des partis avantageux qui lui furent présentés, et se

retira, sur la fin de sa vie, dans le monastère de Sainte-Marie, à Milan, où elle mourut vers l'an 1541. On a d'elle un beau *Poëme latin*; où elle célèbre les exploits de son époux.

* II. COLONNA (Ange-Michel) peintre d'histoire et d'architecture, né à Ravenne en 1600, dut une grande partie de ses talens à Curti dit *le Danouet*, grand peintre d'architecture. Le premier ouvrage de Colonna fut dans le palais Paleotti, et lui attira l'attention des connoisseurs. Le Tiarini le fit mander à Parme pour y peindre la chapelle de S. Alexandre. La sœur du prince en fut si contente, qu'elle lui en témoigna sa satisfaction en lui proposant de peindre sa tribune; mais le peintre refusa cette faveur. Colonna de concert avec Curti peignirent ensemble, à Bologne, la grande chapelle de l'église du Rosaire, des plafonds dans le palais Rizzardi; la belle perspective de Saint-Michel *in Bosco*, et la salle du palais Grimaldi; à Ravenne, le palais de l'archevèque; puis ils allèrent exercer leurs talens à Ferrare, à Parme et à Modène pour les fêtes publiques que donnèrent les souverains de ces états, et pour l'ornement de leurs palais. Après la mort de Curti, Colonna s'étant associé Metelli (*voyez* cet article), ils firent ensemble plusieurs ouvrages à Florence, dans la vigne de Mezzo-Monte, appartenant au grand-duc; ce prince, le public et l'Albane applaudirent tous à leur belle exécution. Sur la grande réputation de Colonna, Philippe IV, roi d'Espagne, le fit venir à sa cour, l'y reçut avec distinction, et venoit souvent le voir travailler. Après avoir peint plusieurs perspectives dans le palais de Buen-Retiro, et différens sujets dans celui de Madrid, Colonna eut une explication assez vive avec Vélasquez, en présence du roi, relativement à des tableaux que ce prince désiroit faire peindre, pour accompagner dans ses appartemens ceux du Titien; Colonna refusa, ne voulant pas exposer son talent à côté de celui du plus habile peintre de l'école vénitienne. Vélasquez, en sa qualité de premier peintre du roi, répondit naïvement: « Sire c'est à vos peintres espagnols qu'il appartient de remplir les intentions de votre majesté. » Cependant le roi décida que Colonna peindroit seulement dans la voûte de la principale piece de son palais l'*histoire de Pandore*. Peu de temps après, Colonna revint à Florence, où il peignit, dans le palais Albergati, *le Temps, la Fortune et Prométhée*, ainsi que *divers sujets de la fable de Vénus*. Ces peintures sont d'une grande manière, et prouvent l'étendue de ses connoissances. En 1671, De Lionne, ministre d'état, appela Colonna à Paris, pour peindre à fresque le grand salon de son hôtel, depuis, l'hôtel du contrôleur-général, et aujourd'hui celui du ministre des finances. Il y peignit divers sujets allégoriques, entre autres, *Apollon* tenant une couronne, *les Saisons*, etc. Colonna s'en retourna à Bologne, où, après plusieurs autres travaux, il mourut en 1687, laissant des biens considérables.

* III. COLONNA (Jacques), sculpteur vénitien, qui florissoit dans le milieu du 16e siècle. On voit de lui plusieurs ouvrages à Padoue et à Venise, entre autres *les deux belles statues* qui sont sous l'orgue de Saint-Sauveur de cette dernière ville.

* IV. COLONNA (Léonard), né à Murano en 1561, peintre de l'école vénitienne, reçut les premiers élémens de cet art de son père, qui étoit à la fois peintre en miniature et marchand de tableaux. Son magasin, offrant une riche collection

de beaux ouvrages, concourut à perfectionner le talent du jeune homme plus que les leçons de son père. Colonna fut employé avec Paul Véronèse aux peintures du palais ducal. Son dessin étoit correct, et son coloris tenoit de celui du Titien. Il est mort en 1605.

I. COLONNE (Jean) est un de ceux qui ont le plus contribué à la grandeur et à l'élévation de sa famille, l'une des plus illustres d'Italie, et très féconde en grands hommes. Fait cardinal par Honoré III, en 1216, et déclaré légat de l'armée chrétienne, il contribua beaucoup à la prise de Damiette, par l'ardeur avec laquelle il anima les chefs et les soldats. Les Sarrasins l'ayant fait prisonnier, le condamnèrent à être scié par le milieu du corps; mais sur le point de subir ce supplice barbare, sa constance surprit si fort ces infidèles, qu'ils lui donnèrent la liberté. Il mourut en 1245. L'hôpital de Latran est un monument de sa piété.

† II. COLONNE (Jean), dominicain, de la même famille que le précédent, archevêque de Messine, fut chargé de plusieurs affaires importantes, et mourut en 1280. On a de lui, I. *Traité de la gloire du Paradis*. II. Un autre *Du malheur des gens de cour*. III. *La Mer des Histoires*, jusqu'au règne de saint Louis, roi de France. On a une compilation sous le même titre, imprimée pour la première fois à Paris, 1488, 2 vol. in-fol. et réimprimée depuis avec des augmentations. Quelques biographes prétendent que celle-ci est d'un théologien dominicain nommé Brochard, qui la fit paroître en latin, l'an 1475, sous le titre de *Rudimentum Novitiorum*, in-fol.

† III. COLONNE (Gilles), autrement GILLES DE ROME, *Ægidius Romæ*, général des Augustins, puis archevêque de Bourges, fut le premier de son ordre qui enseigna dans l'université de Paris. Son siècle, prodigue de titres, le surnomma le *Docteur très-fondé*, (*Doctor fundatissimus.*) Philippe-le-Hardi, à qui son mérite l'avoit rendu cher, lui confia l'éducation de Philippe-le-Bel. Le maître inspira à son élève le goût des belles-lettres. Ce fut pour ce prince qu'il composa le traité *De Regimine principum*, Rome, 1492, in-fol. et Venise, 1498. L'art du gouvernement y est comparé au jeu des échecs. Dans un chapitre de son ordre, on statua qu'on recevroit ses opinions dans les écoles. Colonne mourut à Avignon en 1316. Son corps fut porté à Paris, où l'on décora son tombeau d'une épitaphe emphatique. On a encore de lui divers ouvrages de philosophie et de théologie, Rome, 1555, in-fol.

† IV. COLONNE (Jacques), mort en 1318, élevé au cardinalat par Nicolas III, eut beaucoup de part aux démêlés qui agitèrent Rome sous Boniface VIII. La famille de ce pontife, qui étoit celle de Cajetan, du parti des guelfes, n'avoit jamais été en bonne intelligence avec celle des Colonnes, de la faction des gibelins. (*Voyez* BUONDELMONTE.) Les cardinaux de cette famille s'étoient opposés à l'élection de Boniface, dont ils connoissoient l'humeur altière et emportée. Pour s'y dérober, Jacques Colonne et Pierre son neveu, cardinal comme lui, se jetèrent dans Palestrine, où Sciarra Colonne, un de leurs cousins, commandoit alors. Boniface s'étant rendu maître de la ville, lança les foudres ecclésiastiques contre les rebelles, priva Jacques et Pierre de la pourpre, excommunia Sciarra, et mit leurs têtes à prix. Sciarra, fuyant cette persécution, fut pris sur mer.

par des pirates, et mis à la chaîne. Cette condition, toute déplorable qu'elle étoit, lui paroissoit préférable à celle où la vengeance du pape l'auroit réduit. Philippe-le-Bel le fit délivrer à Marseille, où les pirates l'avoient conduit, et l'envoya en Italie, l'an 1303, avec Guillaume de Nogaret, pour enlever Boniface. Ils surprirent le pontife à Anagni, où l'on dit que Sciarra Colonne lui donna sur la joue un coup de son gantelet. *Voyez* BONIFACE VIII.

† V. COLONNE (François), né à Venise, mort dominicain en 1510 à l'âge de plus de 80 ans, s'est fait connoître par un livre singulier et rare, intitulé *Hypnerotomachia Poliphili* (c'est le nom sous lequel il s'est déguisé), ou *Songe de Poliphile*, imprimé à Venise en 1499 et en 1545, in-fol. Le titre de l'édition originale porte *Poliphili hypnerotomachia;* il est composé de deux mots tirés du grec, dont l'un signifie *amant de Poli*, ou de *Polia*, et l'autre, *combat de l'amour et du sommeil.* Le style obscur et énigmatique de cet ouvrage a donné lieu à bien des interprétations arbitraires de la part de ceux qui ont cherché à l'approfondir. Des gens, d'ailleurs pleins de bon sens et de savoir, ont prétendu y trouver les principes de toutes les sciences. Des adeptes y ont cherché le grand-œuvre et n'ont pas manqué de l'y trouver. Ce livre a été traduit en français, d'abord par Jean Martin, Paris 1546 et 1554, in-fol., sous le titre de *Hypnerotomachie* ou *Discours du songe de Poliphile;* ensuite par Béroalde en 1600, in-fol. fig., et enfin par J. G. Le Grand, Paris, 1804, 2 vol. in-18. On voit l'épitaphe et le tombeau de François Colonne dans l'église de S.-Jean et de S.-Paul de Venise.

VI. COLONNE (Jean), cardinal, maltraité par Sixte IV et par Alexandre VI, fut très-estimé par Jules II, qui lui confia les charges les plus importantes de la cour de Rome. Il mourut le 26 septembre 1508, à 51 ans.

† VII. COLONNE (Fabrice), célèbre capitaine, fils d'Edouard Colonne, duc d'Amalfi, s'attacha au roi de Naples, et devint l'ennemi irréconciliable de la maison des Ursins, à laquelle il fit la guerre. Le roi de Naples le nomma connétable, et Charles V lui continua cette charge importante. Fabrice Colonne commandoit l'avant-garde à la bataille de Ravenne en 1512, où il fut fait prisonnier. Alfonse, duc de Ferrare, le mit en liberté. Fabrice rendit à son tour de grands services à son libérateur contre Jules II, et mourut en 1520, avec la réputation d'un homme également habile dans la politique et dans les armes. *Voyez* AVALOS, n° I, *et* COLONNA, n° I.

† VIII. COLONNE (Marc-Antoine) se signala dans les guerres d'Italie, principalement contre les Français. La paix ayant été conclue en 1516, François Ier l'attira dans son parti et en reçut de grands services. Il fut tué au siége de Milan, à l'âge de 49 ans, en 1522, d'un coup de coulevrine, que Prosper Colonne son oncle avoit fait pointer contre lui sans le connoître. Le poëte Tébaldéo a célébré les talens que M. A. Colonne montra dès sa jeunesse, dans le distique suivant :

Hermes, dùm loqueris; dùm rides, Marte, Cupido es;
Mars es ubi arma capis, tresque refers superos.

† IX. COLONNE (Prosper), de la même famille, fils d'Antoine, prince de Salerne, embrassa le parti des Français, lorsque Charles VIII entreprit la conquête du royaume de Naples; mais sa politique le jeta ensuite dans celui de leurs ennemis.

En 1515, il entreprit de défendre le passage des Alpes contre les Français, qui le surprirent dînant à Ville-Franche du Pô, le firent prisonnier et le menèrent en France. Dès qu'il eut sa liberté, il reprit les armes avec plus de vigueur. Il défit les Français à la bataille de la Bicoque en 1522. Bonnivet ayant bloqué Milan quelque temps après, Colonne le força de s'éloigner. Ce général mourut l'année suivante, le 30 décembre 1523, à 61 ans. Il avoit une si grande réputation, qu'on n'entendoit que ces mots dans le camp des Français : « Courage ! Milan est à nous, puisque Colonne est mort.

† X. COLONNE (Pompée) eut pour tuteur Prosper Colonne, son oncle, qui lui fit embrasser l'état ecclésiastique, mais son penchant étant pour les armes, il ne les quitta point. Pourvu de l'évêché de Riéti, de quelques abbayes et de plusieurs prieurés, il se battit en duel avec un Espagnol, et fut si fâché qu'on vint les séparer, qu'il mit sa soutane en pièces. Léon X l'honora de la pourpre. Pompée Colonne, toujours emporté par son humeur guerrière, se signala dans les querelles qu'occasionna l'élection de Clément VII, appelé auparavant Jules de Médicis. Clément VII l'ayant privé du cardinalat et de ses bénéfices, Colonne prit Rome avec Hugues de Moncade. L'année d'après, 1527, le connétable de Bourbon vint assiéger cette ville, livrée au dedans à la discorde, et exposée au dehors aux armes des Impériaux. Clément, arrêté au château Saint-Ange, eut recours à celui qu'il avoit dépouillé du cardinalat. Ce généreux Colonne oublia son ressentiment et délivra le pontife, qui le rétablit et lui donna la légation de la Marche-d'Ancône. Il mourut le 28 juin 1532, à 53 ans, vice-roi de Naples. Ce cardinal aimoit les lettres, et les cultivoit avec succès. On a de lui un poëme *De laudibus mulierum*, qu'on trouva en manuscrit dans la bibliothèque Vaticane. Il y célèbre les vertus de Victoire Colonne, sa parente, veuve du marquis de Pescaire, inviolablement attachée à la mémoire de son époux, auquel elle consacra son talent pour la poésie.

XI. COLONNE (Etienne), capitaine du 16[e] siècle, élevé dans le métier des armes sous Prosper Colonne, son parent, se signala par sa valeur et par sa prudence, et mourut à Pise en 1548.

† XII. COLONNE (Marc-Antoine), duc de Palliano, grand-connétable de Naples, vice-roi de Sicile, s'acquit beaucoup de gloire en commandant pour les Espagnols. Il combattit, en qualité de lieutenant-général et de général des galères du pape, à la célèbre bataille de Lépante, contre les Turcs, en 1571. A son retour, Pie V, qui eut une joie extrême de cette victoire des chrétiens, voulut que Colonne entrât à Rome en triomphe, à l'imitation des anciens généraux romains. On dressa des arcs triomphaux, sous lesquels il passa, accompagné des captifs, entre autres des enfans du bacha Ali. Il monta au Capitole, et vint de là au Vatican, où il fut reçu par le pape entouré des cardinaux. Le célèbre Muret fit son panégyrique. Il mourut en Espagne, le premier août 1585.

† XIII. COLONNE (Marc-Antoine), savant cardinal de la même famille, fut archevêque de Salerne et bibliothécaire du Vatican. Grégoire XIII, Sixte V et Grégoire XIV, l'employèrent dans diverses légations. Il mourut à Zagarolla le 13 mars 1597.

XIV. COLONNE (Ascagne), savant cardinal, vice-roi d'Aragon, évêque de Palestrine, fils de Marc-Antoine Colonne, duc de Pal-

liano, mourut en 1608. On a de lui des *Lettres* et d'autres ouvrages, entre autres, un *Traité* contre le cardinal Baronius, au sujet de la Sicile.

XV. COLONNE (Frédéric), duc de Tagliacozzi, prince de Bureto, connétable du royaume de Naples, et vice-roi de celui de Valence, fut élevé à Madrid. Il rendit des services importans à Philippe IV. Son courage, sa probité et sa modération, lui concilièrent tous les cœurs. Il mourut en 1641, à 40 ans.

XVI. COLONNE DE GIOENI (Laurent-Onuphre), connétable de Naples, neveu du précédent, fut grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, prince de Palliano et de Castiglione, et mourut le 15 avril 1689. Il eut pour femme Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin, laquelle s'étoit flattée d'épouser Louis XIV. On prétend qu'en partant pour suivre son époux en Italie, elle dit à ce monarque : « Vous êtes roi, vous m'aimez; vous pleurez ! et il faut que je parte ! . . . » Elle s'est rendue célèbre par son apologie, qu'elle publia sous le titre de *Mémoires*, petit in-12, Cologne, 1676, et en italien, 1678, par rapport aux tracasseries qu'elle eut à essuyer de la part de son mari, dont les manières étoient bien différentes de cette agréable vivacité qu'elle avoit vue chez les Français. Elle mourut en 1715, laissant trois fils, dont le cadet, Charles COLONNE, est mort cardinal en 1739.

†XVII. COLONNE (Fabio), *ou* COLOMNE, né à Naples en 1567, de Jérôme, fils naturel du cardinal Pompée Colonne, se livra, dès sa plus tendre jeunesse, à l'histoire naturelle, et sur-tout à celle des plantes. Les langues, la musique, les mathématiques, le dessin, la peinture, l'optique, le droit civil et canonique, remplirent les momens qu'il ne donnoit point à la botanique. Les ouvrages qu'il a publiés dans ce dernier genre étoient regardés comme des chefs-d'œuvre, avant qu'on jouit du fruit des travaux des derniers botanistes. On lui doit, I. *Plantarum aliquot ac Piscium historia*, Naples, 1592, in-4°, accompagné de planches gravées, selon quelques-uns, par l'auteur même avec beaucoup de vérité. La méthode qu'il suit fut très-applaudie. Il y en a une édition de Milan, 1744, in-4°, qui vaut moins que la première. II. *Minùs cognitarum rariarumque stirpium descriptio; itemque de aquatilibus, aliisque nonnullis animalibus libellus*, Rome, 1616, 3 tom. en 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme une suite du précédent, reçut les mêmes éloges. L'auteur, en décrivant plusieurs plantes singulières, les compare avec les mêmes plantes, telles qu'on les trouve dans les livres des anciens et des modernes. Cette comparaison lui donne lieu d'exercer souvent une critique judicieuse contre Matthiole, Dioscoride, Théophraste, Pline, etc. L'auteur donna une seconde partie, à la sollicitation du duc d'Aqua-Sparta, qui avoit été très-satisfait de la première. L'impression de l'une et de l'autre fut confiée à l'imprimeur de l'académie des *Lyncæi*, compagnie de savans, que ce duc avoit formée, et dont l'objet étoit de travailler sur l'histoire naturelle. Cette société utile, qui ne subsista que jusqu'en 1630, c'est-à-dire jusqu'à la mort de son illustre protecteur, a été le modèle de toutes celles de l'Europe. Galilée, Porta, Achillini, Colonne, en étoient les ornemens. III. *Dissertation sur les glossopètres*, en latin, qui se trouve avec un ouvrage d'Augustin Scilla, sur les

corps marins, Rome, 1747, in-4°. IV. Il a travaillé aux *Plantes de l'Amérique*, de Hernandez, Rome, 1651, in-folio, fig. V. *Dissertation sur la pourpre*, en latin; pièce fort estimée, mais devenue rare, et réimprimée à Kiel, 1675, in-4°, avec des notes de Daniel Major, médecin allemand. La première édition est de 1616, in-4°. VI. *Sambaca lincea, overo dell' instrumento musico perfetto, libri III*, Napoli, 1618, in-4°; ouvrage estimé et peu commun.

† XVIII. COLONNE (François-Marie-Pompée) périt dans l'incendie de la maison qu'il habitoit à Paris, en mars 1726. Il a laissé quelques ouvrages curieux: I. *Les Principes de la Nature, suivant l'opinion des anciens philosophes*, 1725, 2 vol. in-12. II. *Histoire naturelle de l'univers*, 1734, 4 vol. in-12.

XIX. COLONNE (autres personnages de ce nom.) *Voy.* ARAGON, n° I. AVALOS, *et* GONZAGUE, n° V.

* COLOSSUS (Nicolas-Antoine), de Messine, célèbre humaniste, vivoit vers l'an 1610. Il a laissé: *Rhegyas, seu Turcarum expeditio in Siculum fretum: brevis descriptio insignium locorum urbis Panormi carminibus hexametris complexa*, etc.

* COLOTES, sculpteur grec, élève de Phidias, travailla avec ce grand maître à la statue de *Jupiter Olympien.* On connoissoit aussi de lui des *Philosophes* et un *Esculape de bronze*, dont on vantoit la beauté. Un autre artiste, du même nom, qui étoit de Paros, et disciple de Praxitèle, a fait, à Elis, la *Table d'ivoire et d'or sur laquelle les vainqueurs déposoient leurs couronnes.*

* COLOTIUS-BASSUS. *Voyez* COLOCCI.

* COLRANE (Henri-Hare), lord, né en 1695 à Blechingly, au comté de Surry, mort en 1749, élève de l'église du Christ à Oxford, où il a composé un poëme lyrique, qui se trouve dans le *Musæ Anglicanæ.*

* I. COLSON (Jean-François GILLE), peintre, né à Dijon le 2 mars 1733, cultiva aussi l'architecture, la sculpture et les belles-lettres: la perspective à l'usage des peintres fut un des objets qui l'occupa davantage: il en fit à Paris des cours publics et gratuits en 1765 et 1766, et au lycée des Arts en 1797. Il a composé un ouvrage intitulé *Introduction à la connoissance des arts de goût et d'imitation en général, et de la peinture en particulier.* Cet ouvrage, qui annonce du goût et de l'érudition, et que termine l'énumération de toutes les connoissances nécessaires à un artiste, est semé d'idées saillantes, rendues avec chaleur, mais qui souvent manquent de profondeur. Il a publié aussi des *Poésies légères* et des *Contes en vers*, pleins de gaieté, qui ont été insérés dans les Journaux littéraires du temps. Cet artiste est mort à Paris le 2 mars 1803.

* II. COLSON (Jean-Baptiste GILLE, connu sous le nom de), peintre en miniature et en pastel, membre de l'académie de Saint-Luc, né à Verdun en 1686, mourut à Paris en 1762. Cet artiste étoit parent du maréchal de Vauban, qui lui conseilla de s'appliquer au dessin pour faire quelques progrès dans l'art du génie; mais un goût décidé pour la peinture lui fit faire le voyage de Paris, où il se rangea parmi les élèves de Christophe, qui l'engagea à changer de nom à cause d'une affaire qu'il eut relativement à une mauvaise plai-

santerie qui lui fut faite sur son nom de Gille; il prit le nom de sa mère, qui étoit Irlandaise d'origine, et il ne fut plus connu depuis que sous le nom de *Colson*. Le duc d'Orléans, régent, avoit beaucoup d'amitié pour lui : il aimoit sur-tout sa franchise et son jugement; mais cet artiste eut le malheur de perdre ce prince dans le temps où il se proposoit d'avancer sa fortune. Colson s'attacha dès-lors à la miniature, et peignit *des sujets pour les tabatières*, à l'encre de la Chine et au carmin. Chinchtel distribua sous son nom un grand nombre de ces petits morceaux, quoiqu'ils eussent été peints par Colson. Le duc de Trêmes l'employa pour les *Portraits* en miniature que le roi envoyoit dans les cours étrangères. Aucun peintre n'a fait plus de portraits en pastel.

* COLSTON (Edouard), célèbre philantrope, né à Bristol en 1636, mort en 1721, le jour même de sa naissance, acquit dans le commerce en Espagne une immense fortune, qu'il employa presque toute entière en œuvres de charité. Sa ville natale lui est redevable de la fondation de plusieurs *Hospices* et *Ecoles de charité*. Les hôpitaux et toutes les institutions de bienfaisance de l'Angleterre ont reçu de lui des sommes très-considérables pendant sa vie. Il est enterré à Bristol dans l'église de tous les Saints, où chaque année on prononce son Oraison funèbre.

* COLTELLINI (Augustin), né à Florence en 1613, d'une famille noble, originaire de Bologne, fonda en 1631, dans sa propre maison, l'académie *degli apatisti*, où il fut un des premiers à encourager les jeunes gens à s'appliquer à l'art oratoire et à la poésie. Il mourut en 1693. On a de lui plusieurs *ouvrages* tant en prose qu'en vers, dans lesquels on remarque un goût épuré et de grandes connoissances en littérature.

* COLUCCIO (Salutato), né en Toscane en 1330, cultiva avec succès la poésie et les belles-lettres. Quelques-unes de ses *Poésies latines* se trouvent dans le Recueil de celles des illustres poëtes italiens, vol. VIII. D'autres ont été insérées dans l'ouvrage de Zaccaria, intitulé *Iter litterarium*. Son livre intitulé *De nobilitate legum ac medicinæ* fut publié à Venise en 1542. Il mourut à Florence le 4 mai 1406.

† I. COLVIUS (Pierre), de Bruges en Flandre, savant philologue du 16[e] siècle, est sur-tout connu par son édition d'Apulée, imprimée in-8°, à Leyde, chez François Raulenghien, (*Raphelingius*) en 1588. On a remarqué comme une singularité du destin que Colvius ait été tué du coup de pied d'une mule, récompense peu digne des soins qu'il avoit donnés à l'*Ane d'or*.

* II. COLVIUS (André), né à Dordrecht en 1594, a tenu un rang distingué parmi les savans hollandais du 16[e] siècle. Depuis 1620 jusqu'en 1623, il fut chapelain de l'ambassade des états-généraux auprès de la république de Venise, et se lia particulièrement dans cette ville avec l'illustre Fra-Paolo Sarpi. Revenu dans sa patrie, il fut appelé au ministère de l'église walonne de Dordrecht, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort arrivée en 1671. Il laissa après lui une riche collection d'histoire naturelle. Ses *Lettres*, qui nous ont été conservées, prouvent l'étendue et la variété de son érudition. Son fils, Nicolas COLVIUS, courut la même carrière, et fut adjoint à son père dans le ministère de l'église de Dordrecht en 1655, d'où il passa à celle d'Amsterdam, où il mourut en 1717, âgé de 83 ans.

* COLUMBA (Gérard), médecin, natif de Messine, florissoit vers la fin du 16e siècle. Il enseigna longtemps la médecine à Padoue avec la plus grande célébrité. On a de lui les ouvrages suivans, I. *Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio proto-medico in hoc Siciliæ regno, ad excell. philosophiæ et medicinæ doctorem dominum Paulum Crino*, Messanæ, 1589, in-8°. II. *De febris pestilentis cognitione et curatione. Disceptationum medicinalium libri duo*, Messanæ, 1596, in-4°; Venetiis, 1600, in-4°; Francofurti, 1601, 1608, in-8°.

† COLUMBI. *Voyez* COLOMBI.

* COLUMBUS (Réaldus), médecin célèbre dans le 16e siècle, né à Crémone, ville d'Italie au duché de Milan, fut disciple d'André Vésale à Padoue, et parvint à un tel degré de réputation, qu'il mérita de remplacer son maître. Il passa de là à Pise, et ensuite à Rome, où il enseigna l'anatomie avec le même applaudissement. Il y mourut en 1577, et n'a laissé qu'un seul ouvrage, intitulé *de re anatomicâ libri quindecim*, Venise, 1559, in-fol. On le réimprima à Paris en 1562 et 1572, in-8°; Francfort, 1590, 1593, 1599, in-8°. Les deux dernières éditions sont préférables aux autres par les observations anatomiques de Jean Posthius, dont elles sont enrichies. Il y a encore une édition en allemand, de Francfort, 1609, in-fol., et une autre en latin, de Leyde, 1667, in-8°.

† COLUMELLE (Lucius Junius Modératus), natif de Cadix, philosophe romain, sous Claude, vers l'an 42 de J. C., laissa douze *Livres sur l'agriculture*, dont le dixième est en vers, et un *Traité sur les arbres*. Ces ouvrages sont précieux par les préceptes et par le style : celui de Columelle se ressent encore de la latinité du siècle d'Auguste. On trouve le traité *De re rusticâ*, et celui *De arboribus*, dans *Rei rusticæ scriptores*, Leipzick, 1735, 2 vol. in-4°. En 1551, le chanoine Catereau en donna une traduction in-4° qui n'est pas sans mérite; en 1773, Saboureux de La Bonnetrie en a publié une autre avec des notes curieuses, Paris, 1773, 2 vol. in-8°; elle fait partie de l'Economie rurale, 6 vol. in-8°.

I. COLUMNA (Guy), natif de Messine en Sicile, suivit Edouard Ier en Angleterre, à son retour de la Terre-Sainte. Il composa, vers l'an 1287, une *Chronique* en trente-six livres, et quelques *Traités historiques sur l'Angleterre*. L'ouvrage le plus curieux de Columna est l'*Histoire du siége de Troie*, en latin, imprimée à Cologne en 1477, in-4°, et à Strasbourg, 1486, in-fol. Ces éditions sont très-rares, de même que les traductions italiennes de cette Histoire, Venise, 1481, in-folio; Florence, 1610, in-4°; mais l'édition de Naples, 1655, in-4°, l'est bien moins.

* II. COLUMNA. *Voyez* COLONNE, n° V.

† COLUTHUS, poëte grec, natif de Lycopolis, vivoit sous l'empereur Anastase Ier, au commencement du 6e siècle. Il nous reste de lui un poëme de l'*Enlèvement d'Hélène*, Bâle, 1555, in-8°; Francfort, 1600, in-8° : traduit en français, avec des remarques, par du Molard, en 1742, in-12. Dès l'an 1552, Brodeau l'avoit fait imprimer et joint au poëme d'*Oppien sur la chasse*, avec des notes. *Le jugement de Pâris* est ce qu'il y a de meilleur dans cette production, qui n'est guère supérieure à son siècle. Son dessin est petit, et son

style froid et languissant. Coluthus vint dans un temps où la bonne poésie étoit perdue, et son génie n'étoit pas assez fort pour s'élever au-dessus de ses contemporains. La meilleure édition de Coluthus est celle de Leuwarden, 1747, in-8°.

* COLWIL (Alexandre), théologien écossais, né en 1618, mort en 1676, principal de l'université d'Edimbourg, auteur de l'*Hudibras écossais* : ouvrage composé pour jeter du ridicule sur les presbytériens.

FIN DU TOME QUATRIÈME.



Castiglione

Castro (*Jean de*)

Castruccio

Cal (*Claude Nicolas le*)

Catherine (*de Médicis.*)



Catherine Ire (*de Russie*)

Catherine II.

Catinat (*Nicolas de*)



Caton (*le Censeur*)

Caton d'Utique





Catz (*Jacob van*)



Caylus (*A. C. P. de*)

P. Bellefonds del.^t et sc.



Cervantes
(Michel)



César
(Caius Julius)



Chaise
(François de la)



Chalotais
(Louis René de la)



Champagne
(Philippe de)



Chantal
(J. F. Frémiot de)



Chapelle
(C. E. L.)



Chappe
(d'Auteroche)



Chardin
(Jean)



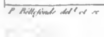
Charlemagne
(dit le Grand)



Charles V.



Charles VII.
(dit le victorieux)



P. Bellefonds del^t et sc.







Charles VIII.



Charles IX.



Charles Quint



Charles I.



Charles II.



Charles XII.



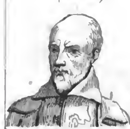
Charles
(Martel)



Charles
(le Téméraire)



Charlier
(Jean)



Charron
(Pierre)



Chastelet
(Gabriel Emilie du)



Chaucer

P. Bellefonds del.t et sc.



Chaulieu
(Guillaume)

Chesterfield
(Philippe Dormer)



Chevert



Choiseul
(Etienne François)



Christiern II



Christine



Cicéron
(Marcus Tullius)



Clairault
(Alexis)



Clairon
(G. H. Leyris)



Clarke
(Samuel)



Claude



Clément XIII





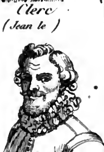


Clément XIV (J. V. A. G.)

Cléopâtre

Clerc (Jean le)







Clisson (Olivier Sire de)

Clovis

Cluvier (Philippe)



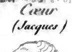




Cochin (Henri)

Cœur (Jacques)

Coffin (Charles)









Cohorn (Memnon)

Colardeau (Charles Pierre)

Colbert (Jean Baptiste)

J. Bellefonds del.t et sc.





Coligny (*Gaspard*)

Colomb (*Christophe*)

Commines (*Philippe de*)







Commode (*Lucius Ælius*)

Condé (*dit le Grand*)

Condillac (*Etienne Bonnot de*)







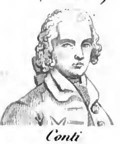
Condorcet (*M. J. A. N. C.*)

Confucius

Congrève (*Guillaume*)







Constantin (*dit le Grand*)

Constantin (*Dragases*)

Conti (*Louis François de*)

T. Bellefonds del. et sc.



